

Des campagnes urbanisées

**Une histoire comparée des figures rurales de l'urbain généralisé
en Vénétie et en Flandre-Artois (mi-XIX^e-début XXI^e siècle)**

**Thèse de doctorat en urbanisme et en histoire et civilisations présentée par
Hessam Khorasani Zadeh**

**Sous la direction de
Fabrice Boudjaaba et Paola Viganò**

**Università Iuav di Venezia
École des hautes études en sciences sociales**



Università Iuav di Venezia
École des hautes études en sciences sociales

Thèse de doctorat en cotutelle en urbanisme (Iuav) et en histoire et civilisations (EHESS) présentée par
Hessam Khorasani Zadeh

Des campagnes urbanisées

Une histoire comparée des figures rurales de l'urbain généralisé en Vénétie et en Flandre-Artois (mi-XIX^e-début XXI^e siècle)

Directeurs de thèse
Fabrice Boudjaaba et Paola Viganò

Date de soutenance
Le 6 avril 2022

Rapporteurs
Bénédicte Grosjean et Luigi Lorenzetti

Jury
Gérard Béaur, directeur d'études à l'EHESS et directeur émérite de recherche au CNRS
Fabrice Boudjaaba, directeur de recherche au CNRS
Bénédicte Grosjean, professeure à l'ENSAP de Lille
Luigi Lorenzetti, professeur à l'Università della Svizzera italiana
Arturo Lanzani, professeur au Politecnico di Milano
Paola Viganò, professeure à l'Università Iuav di Venezia et l'EPFL

Résumé (français) :

Cette thèse entend mettre au jour les effets déterminants qu'ont eus certaines *figures* spatiales et sociales du monde rural sur les trajectoires d'urbanisation des campagnes dites urbanisées. Composée de trois parties, elle propose une comparaison entre deux régions, la Vénétie et le Nord-Pas-de-Calais. Après une première partie consacrée à la revue de la littérature (chapitres 1 et 2) et à la présentation des territoires étudiés (chapitre 3), deux ensembles de *figures* rurales font l'objet d'une analyse détaillée. Un premier ensemble, examiné dans la deuxième partie (chapitres 4 et 5), correspond aux structures sociales et spatiales du monde agricole. Dans ce cadre, une attention particulière est portée aux interactions entre la propriété et l'exploitation de la terre, ainsi qu'à la reproduction sociale des familles paysannes qui parviennent à s'enraciner dans les campagnes étudiées. Ce travail montre que les différenciations sociales du monde rural et les modalités de perpétuation des familles paysannes *enracinées* ont un effet non seulement sur l'évolution de l'agriculture et le paysage, mais aussi sur la manière dont les campagnes s'*urbanisent* (ou se *désurbanisent*). Un deuxième ensemble de *figures*, étudié dans la troisième partie (chapitres 6 et 7), concerne l'habitat rural. Cette dernière partie procède à une description détaillée de l'habitat vers la mi-XIX^e siècle à partir d'un échantillon de huit communes. Elle examine notamment l'évolution de l'habitat dispersé relativement aux différentes dynamiques territoriales liées à l'agriculture, à l'industrialisation (et, plus généralement, à la diversification des activités économiques), ainsi qu'aux projets de territoires qui ont caractérisé la période en question. Ce travail, qui croise des enquêtes historiques et ethnographiques, cherche à répondre à une série de questions précises formulées dans la première partie plutôt qu'à produire des monographies de territoires ou de familles. Il a néanmoins une dimension monographique dans la mesure où il propose une analyse fine de deux territoires de 50 par 50 km, ainsi que de 8 communes et de 32 « familles-exploitations ».

Mots clés : Famille, parenté, propriété, exploitation agricole, lieu habité, ville diffuse.

Abstract (anglais) :

Through a comparison between two regions, Veneto and Nord-Pas-de-Calais, this thesis intends to bring to light the effects that certain spatial and social rural *patterns* have had on the urbanization of the countryside. After a first part devoted to a literature review (chapters 1 and 2) and to the presentation of the territories studied (chapter 3), two sets of rural *patterns* are analyzed in greater detail. The first set, studied in the second part (chapters 4 and 5), comprises social and spatial structures of the agricultural sector. In this context, particular attention is paid to the interaction between land ownership and land exploitation, as well as to the social reproduction of peasant families that were able to put down roots in the territories being examined. This shows how the social differentiation of the countryside and the perpetuation modalities of peasant families shaped not only agriculture and the landscape, but also the ways in which the countryside is *urbanized* (or *de-urbanized*). A second set of *patterns*, studied in the third part (chapters 6 and 7), concerns the rural habitat. This last part provides a detailed description of the habitat around the mid-nineteenth century, based on a sample of eight municipalities. In particular, it examines the evolution of dispersed settlements vis-a-vis planning policies, and various territorial dynamics linked to agriculture and industrialization (and, more broadly, the diversification of economic activities) that characterized the period in question. This work, which combines historical and ethnographic surveys, seeks first to answer a series of specific questions presented in the first part of the thesis rather than to produce monographic studies of territories or families. It nevertheless has a monographic value as it puts forth a detailed analysis of two territories of 50 by 50 km, and of 8 municipalities and 32 "families/holdings".

Keywords : Family, Kinship, property, agricultural holding, settlement, diffused city.

Je souhaite remercier :

Mes deux directeurs de thèse, Fabrice Boudjaaba et Paola Viganò, pour leur patience et les judicieux conseils prodigués tout au long de ces six longues années ;

Les membres du collège doctoral du doctorat en urbanisme de l'Iuav, tout particulièrement Viviana Ferrario, Stefano Munarin et Maria Chiara Tosi, pour leur écoute et leur disponibilité, notamment lors des trois premières années de thèse, où j'ai présenté ma recherche lors des séminaires mensuels de l'Iuav. Merci également à mes collègues et amis du doctorat en urbanisme à Venise pour les riches échanges ;

Les membres de l'Équipe de recherches pour l'histoire du monde rural (ERHIMOR) du Centre de recherches historiques (CRH) de l'EHESS, avec qui j'ai pu échanger dans le cadre du séminaire *Familles. Transmission, alliances, reproduction sociale, territoires, XVIII^e-XX^e siècle* ;

Les membres de mon comité de suivi de thèse à l'EHESS, Gérard Béaur, Anne Grillet-Aubert et Jean-Pierre Jessenne, pour avoir lu et commenté les premières versions de chaque chapitre. Vifs remerciements, en particulier, à Jean-Pierre Jessenne pour avoir lu et commenté la version finale de cette thèse avec beaucoup de générosité ;

Les secrétariats des deux écoles doctorales ;

Les familles sur lesquelles porte cette thèse, qui m'ont ouvert leurs portes et accepté de partager avec moi leurs histoires, mettant à ma disposition de nombreux documents essentiels à la réalisation de ce travail ;

Les mairies des huit communes sur lesquelles porte la thèse pour leur accueil et m'avoir permis de consulter des documents souvent non inventoriés ;

Le personnel des archives que j'ai consultées ;

Les associations d'histoire locale qui m'ont donné accès à de précieux documents et souvent aidé dans la prise de contact avec les familles ;

L'Université Iuav de Venise et l'EHESS pour le soutien logistique et financier. Merci également à Stéphane Gerson et au Institute of French Studies de la New York University, où j'ai rédigé les premières pages de cette thèse lors d'un séjour d'études en 2018 ;

Et, les derniers mais non les moindres, mes amis et ma famille, surtout Gaétan, pour avoir toléré mes absences et m'avoir soutenu pendant les moments les plus difficiles de cette aventure.

C'est à toutes ces personnes que je souhaite dédier ce travail, dont je suis le seul à porter la responsabilité des défauts.

Table des matières

Introduction générale

Le rural à l'origine de l'urbain : une <i>nouvelle</i> histoire ?	13
--	-----------

Première partie

Les campagnes urbanisées : pourquoi comparer la Vénétie et la Flandre-Artois ?	
Introduction	23

Chapitre 1 - Qu'entend-on par <i>campagnes urbanisées</i> ?	25
--	-----------

I. <i>Mesurer</i> le rural et l'urbain	26
---	-----------

- Une « révolution urbaine » ?	32
--------------------------------	----

II. À la recherche des « campagnes urbanisées » en France et en Italie	38
---	-----------

- L'émergence de la notion de campagne urbanisée en France	40
--	----

- Une histoire des campagnes urbanisées françaises ?	47
--	----

- Les campagnes urbanisées en Italie : entre projet et état de fait	55
---	----

- L'originalité de la « troisième Italie » : campagnes urbanisées, familles et idéologies de développement	65
--	----

III. Campagne urbanisée, « ville diffuse » ou « rurbanisation » ? Retour sur deux classiques contemporains	84
---	-----------

- La « ville diffuse » d'après Francesco Indovina : des intuitions fécondes et des descriptions problématiques	85
--	----

- « Rurbanisation » et « développement rural » d'après Gérard Bauer et Jean-Michel Roux : un modèle efficace	89
--	----

Bilan du chapitre	99
--------------------------	-----------

Chapitre 2 - Parentés et évolutions de l'habitat et du paysage : vers une étude interdisciplinaire	101
---	------------

I. Familles paysannes et transformations de la campagne en Vénétie centrale	102
--	------------

II. Famille, parenté et production de l'habitat : anthropologie historique du monde rural et espace	112
--	------------

- Succession/héritage et parenté/résidence comme outils d'analyse spatiale	117
--	-----

- Maison, parentèle et lignage : les systèmes familiaux de Georegs Augustins et leurs <i>territoires</i>	118
--	-----

- Systèmes familiaux, systèmes de propriété et systèmes agraires : vers une problématique de rapport à la terre	127
---	-----

Bilan du chapitre	140
--------------------------	------------

Chapitre 3 - Deux régions, deux carrés et huit communes : des campagnes urbanisées aux trajectoires contrastées	143
I. Le carré Vénétie et le carré Flandre-Artois : deux campagnes urbanisées en évolution	143
<i>Le déclin des campagnes urbanisées flamandes</i>	150
<i>La croissance démographique progressive des campagnes urbanisées italiennes</i>	151
<i>Implosion-explosion ?</i>	151
<i>La répartition plus homogène des densités de la population : un trait constant du cas vénitien ?</i>	153
<i>La croissance démographique différentielle des communes du carré Flandre-Artois : une incidence plus importante de l'espace ?</i>	156
<i>Un modèle flamand vs un modèle vénitien ?</i>	161
II. Huit communes : peuplement, exploitation et propriété	165
- Des croissances démographiques différenciées	165
- Habitats, agricultures et ménages	170
<i>Le carré Vénétie : opposition de la plaine située entre Piave et Brenta et le Bas-Brenta</i>	170
<i>Petites exploitations, coltura promiscua, habitat dispersé et ménages étendus de la plaine entre Piave et Brenta</i>	172
<i>Le carré Vénétie : un XIX^e siècle immobile ?</i>	181
<i>Le carré Flandre-Artois : trois « régions agraires » peu différenciées</i>	184
- Deux variables explicatives : <i>appoderamento</i> et <i>famiglia appoderata</i>	188
Bilan du chapitre	200

Deuxième partie

<i>Famiglia appoderata</i> et <i>appoderamento</i> : deux figures essentielles de la transformation différenciée des campagnes urbanisées	205
Introduction	

Chapitre 4 - Reproduction des familles-exploitations et territoire : une histoire de <i>famiglie appoderate</i>	211
I. Trente-deux familles-exploitations comme objet d'enquête	211
<i>Un critère quantitatif et un critère qualitatif</i>	212
<i>Une enquête ethnographique et une enquête historique</i>	216
II. La généalogie des familles-exploitations comme outil d'analyse territoriale	226
- Succession segmentaire versus succession unique	231
<i>Héritage sélectif versus héritage segmentaire ?</i>	236
- Propriété, exploitation et habitat : deux modalités de déploiement d'un principe résidentiel	238
<i>La Vénétie centrale : l'exemple des Scattolin (Rio San Martino, Scorzè)</i>	241
<i>La Flandre-Artois : l'exemple des Burette-Paquet (Rue Biache, Fleurbaix)</i>	268
<i>- 1839-1924/1. Familles-exploitations Cochet-Levast puis Cochet-Brasme puis Lamérant-Dubuisson</i>	

<i>puis Lamérant-Denis puis Lamérant-Leroy</i>	270
- 1839-1924/2. <i>Familles-exploitations Bécu puis Delecroix-Lefranc puis Leroy-Delecroix puis Lamérant-Leroy</i>	273
- 1924-2000 : <i>Une seule exploitation (Lamérant-Delecroix puis Burette-Lamérant)</i>	276
- <i>Vers une succession segmentaire en Flandre-Artois ?</i>	294
<i>Le Bas-Brenta : les familles-exploitations de Bovolenta</i>	306
- Familles élargies versus familles nucléaires	315
<i>Travailler en famille ?</i>	321
<i>Maisons ou fermes ?</i>	323
<i>Familles ou individus ?</i>	326
- La production du lieu : la famille, la carte et le territoire	334
Bilan du chapitre	341
Chapitre 5 - Propriétés-exploitations, parentés et territoire : une histoire d'<i>appoderamento</i>	345
I. Figures de la propriété et de l'exploitation : <i>photographies</i> de campagnes urbanisées flamandes-artésiennes et vénitiennes vers 1850	346
<i>Une propriété plus émietée et une structure de la propriété plus hétérogène en Flandre-Artois</i>	347
<i>Une superposition spatiale de la propriété et de l'exploitation plus marquée en Vénétie</i>	352
II. La territorialisation de la parenté enracinée et l'évolution de l'habitat (vers 1850-2020)	357
<i>Les Bortolato (Scorzè, vers 1845-2020)</i>	365
<i>Les Lefebvre (Linselles, vers 1830-2020)</i>	369
Bilan du chapitre	377
<u>Troisième partie</u>	
<i>Construire</i> les campagnes urbanisées : populations, habitats, dynamiques territoriales et aménagements	
Introduction	381
Chapitre 6 - Les campagnes urbanisées : une histoire de lieux habités	385
I. Figures de l'industrialisation et du peuplement	386
II. Le carré flamand : figures et échelles d'une croissance sélective	404
- Le déclin (et la renaissance) de la dispersion : le cas de Fleurbaix	405
<i>1861-1911 : une croissance sélective</i>	409
<i>1911-1946 : la réinvention du centre</i>	414
<i>1946-1968 : la consolidation du centre</i>	422
<i>1968-2018 : la rurbanisation</i>	422
- Linselles et Mons-en-Pévèle : deux variantes d'une même histoire ?	426

- Urbanisation = agglomération ?	444
- Construire la commune (1789-1806)	446
- La commune : un projet de territoire	451
III. Le carré vénitien : figures, échelles et acteurs d'une croissance diffuse	463
<i>Frazioni : plus que de simples quartiers ou sections de recensement</i>	465
- Construire la commune et ses <i>frazioni</i> (1797-1866)	467
<i>Scorzè : une commune, plusieurs dates de naissance (1797-1866)</i>	467
<i>Frazione : les débuts d'une notion (1865-1871)</i>	471
- La commune et ses <i>frazioni</i> : un projet de territoire	473
<i>Phase 1. Recensements de 1871 à 1911</i>	474
<i>Phase 2. Recensements de 1921 à 1936</i>	478
<i>Phase 3. Recensements de 1951 à 1971</i>	481
<i>Phase 4. Recensement de 1981</i>	489
<i>Phase 5. Recensements de 1991 et 2001</i>	495
- Entre diffusion et agglomération	496
- Familles enracinées : agriculture et urbanisation	499
<i>Entre permanence et changement</i>	501
<i>Nucléarisation des ménages complexes ?</i>	503
<i>Diviser, construire, urbaniser</i>	508
<i>Familles enracinées et le nouveau prolétariat agricole</i>	513
Bilan du chapitre	517
Chapitre 7 - Les campagnes urbanisées : entre urbanisme et urbanisation	521
I. Deux urbanismes pour deux campagnes urbanisées ?	522
- La recherche de la compacité	523
II. Familles-exploitations, urbanismes et urbanisations	532
- Urbanisations diffuses dans la Vénétie centrale : le cas de Via Treviso à Scorzè	538
- Urbanisations diffuses en Flandre-Artois : le cas de la Croix Maréchal à Fleurbaix	547
<i>Une urbanisation démocratique ?</i>	555
- Le cas des grandes opérations d'urbanisation et des projets d'infrastructure	558
Bilan du chapitre	564
<u>Conclusions générales</u>	569
<u>Annexes</u>	583
<u>Sources et Bibliographie</u>	631

Remarques générales

Inévitablement, les pages qui suivent contiennent un certain nombre de mots italiens. Je les ai accordés en utilisant les marques du pluriel italiennes: une *casa colonica*, des *case coloniche* ; un *podere*, des *poderi* ; etc. Pour chaque emprunt à l'italien, j'ai en outre employé le genre qui lui est attribué en italien, au détriment de celui du terme équivalent en français.

Sauf indication contraire, toutes les traductions sont libres.

Sauf indication contraire, je suis l'auteur des photos, cartes, schémas, tableaux et infographies accompagnant le texte. Dans tous ces cas, les légendes des documents graphiques n'indiquent que les sources utilisées.

Le nord correspond toujours au haut de l'image, sauf indication contraire explicite. L'échelle des documents cartographiques est indiquée soit par l'échelle graphique, soit par le biais d'une légende précisant la dimension de la portion de territoire représentée.

Faute d'espace, les territoires insulaires (Corse, Sardaigne et Sicile) sont souvent exclus des cartes représentant la France métropolitaine et l'Italie.

Pour les sources les plus citées, j'ai eu recours aux sigles suivants:

ADN : Archives départementales du Nord ;

ADPdC : Archives départementales du Pas-de-Calais ;

ASP : Archivio di Stato di Padova ;

AST : Archivio di Stato di Treviso ;

ASV : Archivio di Stato di Venezia ;

BNF : Bibliothèque nationale de France ;

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques ;

ISTAT : Istituto nazionale di statistica ;

Agreste : Service statistique ministériel de l'agriculture ;

SISTAR : Sistema statistico regionale Veneto ;

IGN : Institut géographique national ;

IGM : Istituto geografico militare.

Introduction générale

Le rural à l'origine de l'urbain : une *nouvelle* histoire ?

Familles et habitats, parentés et territoires

À rebours d'idées persistantes considérant que les rapports d'alliance et de filiation seraient mis « hors champs » par le capitalisme ou par l'État¹, de plus en plus d'historiens considèrent la famille et la parenté comme des clés de lecture du fonctionnement des sociétés préindustrielles et postindustrielles. Les travaux de ces chercheurs ont contribué à nuancer les modèles explicatifs strictement économiques (ou socioéconomiques) en soulignant l'intérêt de la famille comme un « lieu privilégié » pour observer, voire expliquer, les évolutions sociales, économiques et politiques². Les travaux auxquels je me réfère recouvrent une longue période allant de l'Ancien Régime au XX^e siècle, avec toutefois une quantité moins importante de recherches portant sur la fin du XIX^e siècle ou sur le XX^e siècle. La plupart de ces travaux, qui s'inscrivent dans les champs de l'histoire économique et sociale et de l'histoire de la famille, abordent également la question de « production de l'espace »³ sans pour autant la placer au centre de leurs problématiques. Elles ont été, pour moi, une précieuse source d'inspiration, et m'ont permis de formuler des interrogations davantage centrées sur la période contemporaine, d'un côté, et sur l'espace, au sens le plus concret et matériel, de l'autre : est-il possible de considérer la famille et son évolution comme l'une des variables fondamentales pour la compréhension de l'organisation spatiale des territoires y compris leur urbanisation ? Y a-t-il des liens entre la diversité des territoires et la diversité des *systèmes familiaux*⁴ qui les habitent (et leurs évolutions réciproques) y

¹ Un exemple parmi tant d'autres : « C'est le capital qui a pris sur soi les rapports d'alliance et de filiation. S'ensuit une privatisation de la famille, d'après laquelle elle cesse de donner sa forme sociale à la reproduction économique : elle est comme désinvestie, mise hors champs [...] ». Gilles Deleuze, Félix Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 1. L'anti-Œdipe*, Paris, Les éditions de Minuit, 1972, p. 317.

² Pour un bilan récent de l'émergence de la famille comme *objet*, voir l'introduction de Joseph Goy et Gérard Béaur à un ouvrage qu'ils ont dirigé avec Christian Dessureault (*Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004, pp. 7-15), à qui j'ai emprunté l'expression de famille comme « lieu privilégié » (p. 7). Dans les deux premiers chapitres, j'examinerai de plus près la littérature portant sur ces sujets.

³ Je me réfère au titre d'un ouvrage célèbre de Henri Lefebvre (*La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974). Ce livre a marqué une étape importante dans la consécration des disciplines qui se focalisent sur l'étude de l'espace (que Lefebvre appelle les « sciences de l'espace ») et plus généralement du « tournant spatial » dans les sciences sociales, qu'on a également appelé « tournant géographique ». À ce propos, voir également Jacques Lévy, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999 et Edward Soja, *Postmodern geographies. The reassertation of space in critical social theory*, London, Verso Press, 1989.

⁴ Je reviendrai longuement sur la notion de *systèmes familiaux* dans le chapitre 2.

5 Dans le champ des études urbaines en France, une réflexion pionnière sur les liens entre morphologies spatiales et sociales est proposée par Jean Castex, Jean-Louis Cohen, Jean-Charles Depaule, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, 1996. Cet ouvrage a marqué une étape importante dans l'émergence d'une école française de l'analyse typomorphologique. Cependant, dans leurs ouvrages plus tardifs (et plus connus) ces mêmes auteurs abandonnent la perspective pluridisciplinaire et se concentrent davantage sur les morphologies spatiales. Voir, par exemple, Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule, *Formes urbaines. De l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, 1997; Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon *Analyse Urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999. Sur ces sujets, voir également les contributions de l'école archéogéographique française, par exemple, Gérard Chouquer, *L'étude des paysages. Essais sur le leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000; Id., Gérard Chouquer, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris, Errance, 2008; Sandrine Robert, «Penser la résilience morphologique des formes du paysage», in Marta De Marchi, Hessam Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive/Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 27-35.

6 Je me réfère au titre d'un ouvrage important dirigé par Jacques Revel (*Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996). Voir en particulier les chapitres écrits par Jacques Revel («Micro-analyse et construction sociale», pp. 15-36), Maurizio Gribaudi («Échelle, pertinence, configuration», pp. 113-139) et Paul-André Rosental («Construire le "macro" par le "micro"...», pp. 141-159). Pour des contributions plus récentes sur ce sujet, voir Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005; Enrico Castelli Gattinara, *La forza dei dettagli. Estetica, Storia, Epistemologia*, Milan, Mimesis, 2017.

7 Gérard Baudin, Philippe Bonnin (dir.), *Faire territoire*, Paris, Recherche, 2009, p. 9.

8 Formule utilisée par Juliette Hontebeyrie dans «La famille avant la ville, ou comment se perpétuer dans un espace urbain en construction», *Annales de démographie historique*, 2009, 1, 117, pp. 213-247. À ce sujet, voir notamment Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

9 Voir, par exemple, Gérard Béaur, «Le secours de la méthode. Comment les familles transmettaient leurs biens et excluèrent leurs enfants dans la France du début du XIX^e siècle», in Gérard Béaur, Christian Dessureault et Joseph Goy (dir.), *Familles, terre, marchés...*, *op. cit.*, pp. 121-131. Je revendrais sur ce sujet au sein du chapitre 2.

10 Notamment dans les plaines et sur les cotes. Voir, à ce sujet, Arturo Lanzani, *I paesaggi italiani*, Roma, Meltemi, 2003.

compris dans les contextes en forte transformation? Ces questions sont en partie abordées par une littérature abondante, sur laquelle je reviendrai dans la première partie. Elles ne sont pas sans évoquer les débats récurrents — et jamais clos — dans différents champs disciplinaires sur les liens unissant «morphologies sociales» et «morphologies spatiales»⁵, et les «jeux d'échelles»⁶ entre le *micro* et le *macro*. À cet égard, je ne pourrais qu'abonder dans le sens de Gérard Baudin et Philippe Bonnin, pour qui «l'idée largement admise aujourd'hui, selon laquelle il n'y a pas de lien mécanique entre morphologie spatiale et morphologie sociale, nous invite non pas à récuser l'existence de liens entre ces deux registres, mais au contraire à interroger la nature plurielle de ce lien [...] à réexaminer leurs limites et leurs articulations»⁷.

Une analyse préliminaire des recherches articulant familles et évolutions sociales, économiques et spatiales survenues au cours des deux derniers siècles en France et dans ses pays voisins fait apparaître des différences importantes entre ces derniers relativement à la place de la famille comme *facteur explicatif*. Côté français, dans un contexte où l'historiographie du XIX^e siècle avait beaucoup insisté sur les *ruptures*, notamment due à l'industrialisation et à l'exode rural — ayant comme toile de fond une période de stagnation démographique —, l'étude de la famille a permis de *déconstruire* l'image d'un XIX^e siècle caractérisé par une «mobilité spatiale intensive et généralisée»⁸ — ainsi que celle d'un État-nation toujours plus homogène et homogénéisateur⁹ — en rétablissant, ainsi, quelques *continuités* historiques, y compris dans les processus de restructuration économique du pays. Du côté de l'un des pays voisins de la France, l'Italie, qui constitue l'autre cas étudié dans cette thèse, l'histoire a été tout autre : dans un contexte marqué par une croissance démographique plus continue et soutenue¹⁰ et une unification du pays et une industrialisation plus tardives, la famille a été considérée assez tôt comme l'un des principaux facteurs explicatifs des différents modèles de développement écono-

mique et d'organisation de l'espace. Le cas d'une partie du pays, que l'on a appris à appeler la « troisième Italie » grâce à d'importantes contributions scientifiques des années 1970 et 1980, est à cet égard éloquent¹¹. En s'inspirant du cas de la « troisième Italie », un premier chantier de réflexion mené dans le cadre de cette thèse a consisté en l'étude de l'urbanisation des campagnes (plutôt que l'industrialisation, qui a constitué le point focal de bon nombre d'études sur la troisième Italie) dans ses rapports avec l'évolution de la famille *rurale*, les familles paysannes en particulier. Il est évident que cela pose également la question de l'évolution — et de l'actualité — des systèmes familiaux et de leur diversité telle qu'elle a été décrite dans les travaux des historiens de la famille, qui, à part quelques exceptions, se sont surtout intéressés aux périodes précédant le XX^e siècle.

Habitats d'origine rurale et urbanisations

On pourrait reformuler les questions posées dans les paragraphes précédents en partant de l'habitat pour se demander dans quelle mesure et de quelle manière les *figures* de l'habitat rural ont influencé les *figures* de la campagne urbanisée (ou de l'« urbain généralisé »¹²). Si la première série d'interrogations portait sur le rôle de la famille rurale en général et de la famille paysanne en particulier comme acteurs des transformations spatiales de leurs territoires, cette deuxième manière de cerner la problématique met l'accent sur la capacité de la campagne à conditionner les figures de sa mutation. Elle interroge l'histoire des formes et leur résilience ; elle pousse à s'inscrire dans une histoire du territoire comme processus de « sélection cumulative », où « le présent est le résultat de la sédimentation de pratiques qui ont conduit à détruire, modifier, conserver ou construire », où « chaque forme évoluée contient souvent en elle-même des traces de formes précédentes »¹³.

Parmi les travaux de recherche sur l'urbanisation des territoires qui adoptent une lecture morphogénétique¹⁴, il y a un

11 Sur la troisième Italie, sur laquelle je reviendrai plus longuement au sein du premier chapitre, voir en particulier Arnaldo Bagnasco, *Tre Italie. La problematica dello sviluppo italiano*, Bologna, Mulino, 1977 ; Id., *La costruzione sociale del mercato*, Bologna, Il Mulino, 1988.

12 Antoine Brès a proposé l'expression « urbain généralisé » comme « horizon partagé » de toutes les notions qui ont tenté de décrire les phénomènes d'entrelacements de l'urbain et du rural. Voir, Antoine Brès, *Figures discrètes de l'urbain. À la rencontre des réseaux et des territoires*, Genève, Metispresses, 2015, pp. 19-22 et 162. Cette désignation est inspirée des travaux de Henri Lefebvre, qui, dans *La révolution urbaine* (Paris, Gallimard, 1970), proposait d'appeler la société issue de la révolution industrielle « société urbaine ».

13 Bernardo Secchi, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèse, 2006, p. 68. Voir également : André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », in André Corboz (articles rassemblés et présentés par Sébastien Marot), *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur, 2011, pp. 209-229.

14 Sur l'approche morphogénétique et son application aux études urbaines, voir, par exemple, Sara Franceschelli, Maurizio Gribaudo, Hervé Le Bras (dir.), *Morphogenèse et dynamiques urbaines*, Lyon, PUCA, 2012. Voir également les études qui se revendiquent de l'approche promue par Isabelle Backouche et Nathalie Montel (« La fabrique ordinaire de la ville ») *Histoire urbaine*, 19, 2, 2007, pp. 5-9. Par exemple, Paul Lecat, *De la campagne à la ville. Urbanisation et socialisation du quartier de la Réunion entre Charonne et Paris (1846-1880)*, mémoire de master sous la direction de Annie Fourcaut et Charlotte Vorms, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013.

15 Voir par exemple le travail de Juliette Hontebeyrie sur la banlieue lilloise (Juliette Hontebeyrie, *Le génie du lieu, ou comment des familles s'inscrivent dans l'espace urbain sociohistorique d'une rue [1860-1950]*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Baudelot, Paris, EHESS, 2005); celui de Charlotte Vorms sur la banlieue de Madrid (*Bâtisseurs de banlieue. Madrid : le quartier de la Prosperidad [1860-1936]*, Paris, Créaphis, 2012); ou celui de Fabrice Boudjaaba sur la banlieue parisienne (*Les vertus de l'enracinement. La reproduction familiale et sociale à l'épreuve de l'industrialisation [Ivry, vers 1770 - vers 1860]*) Mémoire inédit en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2019). Parmi ces ouvrages, ceux de Fabrice Boudjaaba et Juliette Hontebeyrie présentent également l'avantage d'intégrer une perspective familiale. Cependant, là où Boudjaaba s'intéresse aux familles *enracinées*, Hontebeyrie se concentre davantage sur les familles migrantes.

16 C'est le constat fait par Paola Viganò, lorsqu'elle écrit : «Aujourd'hui, une histoire de l'habitat dispersé en Europe, celle qu'aucun historien de la ville et du territoire ne s'est encore chargé d'écrire complètement, pourrait rattacher les phénomènes plus récents de dispersion et de diffusion, aux diverses histoires de longue durée du territoire européen, aux descriptions et interprétations d'historiens et de géographes (ou de philosophes comme Rousseau à propos de la Suisse) des siècles passés, notamment de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.» (Paola Viganò, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissances*, Genève, Metispresses, 2012, pp. 137-139)

17 Voir par exemple, Stefano Boeri, Arturo Lanzani, Edoardo Marini, *Il territorio che cambia. Ambienti, paesaggi e immagini della regione milanese*, Milano, Abitare Segesta, 1993 ; Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, *Tracce di città. Esplorazioni di un territorio abitato : l'area veneta*, Milano, FrancoAngeli, 2002 ; Bénédicte Grosjean, *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la ville diffuse*, Bruxelles, Mardaga, 2010. André Corboz, *Atlas du territoire genevois. Permanences et modification cadastrales au XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Georg, 1993.

18 Je reviens sur les contours de ce champ et son lien avec la notion de *città diffusa*, initialement promue par Francesco Indovina (« La città diffusa », in Francesco Indovina, Franca Matassoni, Michelangelo Savino, Michele Sermini, Marco Torres, Luciano Vettorello, *La città diffusa*, Venezia, DAEST-IUAV, 1990, pp. 19-43), dans le premier chapitre.

nombre important d'ouvrages et d'articles qui portent soit sur les *villes* soit sur les campagnes situées dans leurs *périphéries* immédiates, c'est-à-dire les « banlieues »¹⁵. L'étude morphogénétique de l'urbanisation des territoires ruraux *éloignés* des villes est négligée. C'est là en partie l'effet de démarcations disciplinaires, notamment entre *histoire urbaine* et *histoire rurale*, d'un côté, et *études urbaines (et urbanisme)* et *études rurales*, de l'autre. Ces démarcations sont plus nettes en France que dans d'autres pays européens, où l'urbanisation de la campagne est perçue comme un phénomène plus diffus et de longue durée. Cependant, force est de constater que, même dans ces pays, peu d'historiens ont tenté l'aventure d'une histoire longue de l'urbanisation des campagnes (et plus généralement de la dispersion de l'habitat¹⁶). Des contributions précieuses en ce sens ne manquent pourtant pas. Dans plusieurs pays voisins de la France, notamment l'Italie, la Suisse et la Belgique, de nombreux travaux relevant du champ des études urbaines et de l'urbanisme se sont intéressés aux formes d'urbanisations hybrides *entre rural et urbain*, y compris en adoptant une perspective historique¹⁷. Ces travaux, qui ont contribué à l'émergence d'un nouveau champ d'études ayant pour objet la « campagne urbanisée » ou la « ville diffuse »¹⁸, ont proposé des modèles descriptifs de ces figures d'urbanisations *hybrides* ainsi que des hypothèses concernant les conditions nécessaires à leur développement. Abordés jusqu'ici notamment dans le cadre d'études monographiques, ces modèles et hypothèses ont soulevé de nombreuses questions quant aux processus ascendants et descendants de *construction* des campagnes urbanisées. À ces débats, sur lesquels je reviendrai dans la première partie, cette thèse souhaite contribuer sur deux plans.

Premièrement, l'intégration de la perspective de la famille rurale et notamment celle de la famille paysanne permet d'examiner l'implication d'un *nouvel* acteur de la construction de la ville diffuse (au sens large) d'une façon plus systématique qu'il ne l'a été par le passé. La perspective de la famille pay-

sanne pose plus généralement la question de l'agriculture dans les campagnes urbanisées, qui a été jusqu'ici abordée de façon marginale ou générique. En effet, ce sont notamment les *formes urbaines* des campagnes urbanisées qui ont davantage fait l'objet d'une description soignée. Peut-on inverser le regard et définir les campagnes urbanisées à partir des formes d'exploitations agricoles et du sol¹⁹? À cet égard, cette thèse s'inscrit dans une tendance récente dans le champ de l'urbanisme qui voit croître l'intérêt porté à l'agriculture et aux problématiques du sol²⁰.

Deuxièmement, cette thèse poursuit la réflexion sur l'évolution de l'habitat dispersé d'origine rurale, entamée par les recherches s'inscrivant dans le champ d'études de la ville diffuse. En effet, sans quasiment aucune exception, les recherches sur la ville diffuse ont porté sur des campagnes caractérisées par un habitat rural dispersé, mais dense, situées *dans* des territoires marqués par l'absence de grandes villes. Ces travaux ont révélé des modalités singulières d'urbanisation de ces campagnes, qui diffèrent, du moins à certaines échelles, du modèle *ridocentrique* d'une agglomération urbaine grandissant à partir de son centre. Cela étant dit, il s'agit toujours de processus que l'on peut décrire, en simplifiant beaucoup, comme une densification sélective de la dispersion aboutissant à des *agglomérations* de plus petites dimensions ou à des *urbanisations linéaires*²¹. Ces travaux nous interpellent sur les liens entre les processus d'urbanisation et d'aggrégation. L'urbanisation, qui constitue un phénomène non seulement spatial, mais aussi social et économique, correspond-elle toujours spatialement à un phénomène d'agglomération, que ce soit à l'échelle macro, comme dans l'urbanisation radiocentrique, ou à d'autres échelles, comme celles mises au jour par la recherche sur la ville diffuse? Y a-t-il là un biais dû aux choix d'unités de mesure et de définitions? À ce sujet, il faut sans doute souligner que *aggloméré* et *dispersé* ne servent pas uniquement à distinguer deux formes d'habitat pour les chercheurs; ils correspondent également

¹⁹ Comme nous le verrons dans le chapitre 1, cette inversion du regard est déjà en partie opératoire à la fois en Italie et en France.

²⁰ Voir, par exemple, Sébastien Verleene, «Un urbanisme sur sols vivants? Éskisse d'une pensée du *souterritoire* à travers l'étude du Tournaisis rural en Belgique », in Marta De Marchi, Hessam Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali...*, op. cit., pp. 57-73 ; Antoine Vialle, *Our common soils. West Lausanne Urbanization as Anthropogenesis: A Section through the Spaces and Times of Urban Soils*, thèse de doctorat sous la direction de Paola Viganò, EPFL, 2021 ; Marta De Marchi, *Foodscape. Conflitti e paradossi nello spazio del sistema agroalimentare del Veneto*, thèse de doctorat sous la direction de Maria Chiara Tosi, Università Iuav di Venezia, 2018 ; et Monica Bianchettin Del Grano (dir.), *Suolo. Letture e responsabilità del progetto*, Roma, Officina, 2016. Je pense également à trois expositions récentes et aux publications qui les ont suivies : Augustin Rosenstiehl (dir.), *Capitale agricole. Chantiers pour une ville cultivée*, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019 ; Sébastien Marot (dir.), *Taking the Country's Side. Agriculture and Architecture*, Lisbon-Barcelona, Lisbon Architecture Triennale-The Poetics of Reason-Poligrafa, 2019 et AMO, Rem Koolhaas (dir.), *Countryside: A Report*, Köln, Guggenheim-Taschen, 2020. Je pense aussi aux dernières rencontres organisées par le réseau Espace rural et projet spatial (ERPS), intitulées *Sol(s) en partage. Le sol comme milieu, ressource, mémoire* qui ont eu lieu en octobre 2021 (publication en cours).

²¹ Plus récemment, et en s'inspirant de travaux italiens et belges, les auteurs de *Territoire Frugal. La France des campagnes à l'heure des métropoles* ont proposé «une approche par l'agrégation plutôt que par l'étalement ou le mitage» pour la France également : «Les processus d'urbanisation et leurs traductions spatiales sont davantage à appréhender à partir du substrat rural dont ils sont issus que de la ville dont ils constituent l'extension urbaine» (Antoine Brès, Francis Beurice, Béatrice Mariolle [dir.], *Territoire Frugal. La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Genève, Metispresses, 2017, pp. 49-55).

à deux catégories *institutionnelles* en fonction desquelles les populations ont été classées, en France dès le début du XIX^e siècle et plus tardivement dans d'autres pays européens qui ont subi l'influence napoléonienne, et à partir desquelles la notion même de *ville* a été rédéfinie²². Cette thèse propose de mener une étude sur les articulations entre les classements appliqués par les recensements et la réalité des formes de l'habitat marquées par la diversité. Aussi tenterai-je de relire l'urbanisation de la campagne à travers l'évolution des catégories *dispersée* et *agglomérée* des recensements et leur traduction dans l'espace, en m'interrogeant sur les catégories socioprofessionnelles et les ménages qui ont constitué les populations dites *éparses* dans le temps. Y a-t-il des idéologies sous-jacentes à l'urbanisation, en termes de *maîtrise* ou d'*intégration* de populations non citadines, qui auraient une traduction dans l'espace, c'est-à-dire dans la manière dont l'urbain s'est construit spatialement? Ces idéologies varient-elles d'un pays ou d'une région à l'autre²³? La poursuite de l'étude des territoires de l'habitat dispersé d'origine rurale et de leur urbanisation *par le bas* et *par le haut* paraît, à cet égard, fort instructive.

Deux questions, une thèse

Deux registres de questions, schématiquement esquissés dans les paragraphes précédents et intimement liés entre eux, ont constitué le point de départ de cette thèse²⁴. Afin d'y répondre, et aussi, pour mieux les définir en les contextualisant, deux principes méthodologiques ont été adoptés :

Premièrement, comme évoqué plus haut, ce travail comporte une dimension comparative : il propose une confrontation entre plusieurs études de cas choisis à l'intérieur de deux *contextes* territoriaux et familiaux différents, que j'ai cernés à l'intérieur de deux pays, l'Italie et la France. Le choix du cas vénitien et celui de la Flandre-Artois a été arrêté en fonction de considérations liées aux *systèmes* familiaux, agraires

²² À ce sujet voir par exemple René Le Mée, «Population agglomérée, population éparse au début du XIX^e siècle», *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 455-510. Je reviendrai plus en détail sur ce sujet dans la troisième partie et en particulier le chapitre 6.

²³ Comme nous le verrons dans le premier chapitre, des idéologies concentrationnistes sont souvent dénoncées dans le cas français, et ce à toutes les échelles (nationale, régionale et communale). Pour certaines régions italiennes, on a volontiers parlé d'idéologies diffusionnistes.

²⁴ Bien que chaque série de questions soit ancrée dans une des deux disciplines dans lesquelles s'inscrit cette thèse, il s'agit ici de les aborder ensemble en combinant les outils d'analyse propre à chacune des deux disciplines et en fabriquant, si possible, de nouveaux outils analytiques.

et territoriaux sur lesquelles je reviendrai au sein des chapitres 1 et 2.

Deuxièmement, cette thèse intègre plusieurs échelles d'investigation ainsi que plusieurs types d'enquêtes, en raison de la nature même des objets d'étude. Il s'agit notamment d'une enquête ethnographique et d'une enquête historique, entre histoire sociale et histoire de l'espace, conduite à différentes échelles. En plus d'une étude réalisée au niveau régional, une analyse plus détaillée est proposée pour un certain nombre de communes et, à l'intérieur de chacune d'entre elles, pour un certain nombre de familles paysannes. L'enquête historique a bénéficié de différents types de sources disponibles dans les archives publiques et privées. Je reviendrai plus spécifiquement sur les critères qui ont guidé le choix des communes et des familles, ainsi que sur les méthodes d'enquêtes et les sources dans les chapitres 3 et 4.

La thèse est structurée en trois parties. La première partie revient de manière détaillée sur la littérature concernant les deux séries d'interrogations qui ont constitué le point de départ de ma réflexion. Elle présente les deux régions retenues et les critères qui ont mené à leur choix. Cette première partie permet de reformuler les problématiques de recherche par l'intermédiaire d'une revue de la littérature et un examen des régions retenues. Elle introduit également l'échelle communale (chapitre 3) et propose un premier bilan des analyses à l'échelle macro, préparant ainsi la transition vers les deuxième et troisième parties, dont les thèmes centraux seront précisés au fil du texte.

Première partie

Les campagnes urbanisées : pourquoi comparer la Vénétie et la Flandre-Artois ?

Introduction

Cette première partie peut être globalement qualifiée d'introductive : elle reprend les sujets abordés dans l'introduction générale en les précisant, et prépare ainsi aux deuxième et troisième parties, qui constituent le cœur de la thèse. Trois objectifs ont guidé sa rédaction.

Le premier consiste à clarifier les usages et les définitions de différents termes clés des interrogations qui ont constitué le point de départ de cette thèse. En effet, les problématiques esquissées dans l'introduction — à l'intérieur de deux paragraphes intitulés *Familles et habitats, parentés et territoires* et *Habitats d'origine rurale et urbanisations* — se réfèrent à différents objets :

- Dont la définition n'a rien d'évident, notamment dans le cadre d'une étude se rapportant à plusieurs contextes disciplinaires, géographiques et institutionnels et s'inscrivant dans un temps relativement long. Aussi, une réflexion sémantique sur ces objets permettra de revenir sur un certain nombre de notions dont je souhaite interroger ou préciser la signification.
- Que l'on n'est pas habitué à voir traités simultanément. J'ai donc cherché à savoir s'il existait, notamment dans la littérature de langues française et italienne, des réflexions autour des liens entre ces différents objets. Il s'agit, par exemple, de comprendre dans quelle mesure les études urbaines et la recherche en urbanisme ont abordé l'organisation rurale et familiale des territoires. Ou encore : quelle place est donnée à l'urbanisation des campagnes dans les études rurales en général et dans l'histoire rurale en particulier? Les recherches s'intéressant à l'histoire de la famille rurale intègrent-elles une dimension

spatiale? Traitent-elles de l'urbanisation de la campagne?

Apporter des réponses exhaustives à ces vastes questions constituerait un projet de recherche en soi. Ainsi, je ne les aborderai que de manière partielle, en m'appuyant sur un nombre limité d'ouvrages et d'auteurs pour présenter le cadre général de cette thèse en retraçant la généalogie scientifique. Préciser les définitions des notions mobilisées permettra en outre de cerner les méthodologies et outils d'analyse avec lesquels les chercheurs appréhendent les interactions entre les différents objets d'étude de cette thèse. Il s'agit là d'une étape importante de la construction des outils d'analyse propres à la thèse. L'ensemble de ces questions sera abordé au sein des chapitres 1 et 2.

Le deuxième objectif se résume à une présentation des terrains d'études et des raisons de leur choix. Ce travail est amorcé dès le premier chapitre, mais c'est le chapitre 3 qui présente une première analyse empirique des deux régions retenues et introduit ainsi les huit communes qui feront l'objet d'un examen approfondi.

Enfin, le troisième objectif est d'affiner les questionnements présentés dans l'introduction générale et, plus globalement, les hypothèses au cœur de la thèse grâce aux études empiriques menées sur les communes retenues. Ce travail se déroulera parallèlement à la revue de littérature dans les chapitres 1 et 2 et se poursuivra dans le chapitre 3, qui présente les hypothèses examinées dans les parties II et III.

Chapitre 1

Qu'entend-on par *campagnes urbanisées*?

Comment mesurer l'urbanisation de la campagne et comment définir la campagne urbanisée? Les paragraphes qui suivent dressent un inventaire sommaire des indicateurs employés dans la littérature scientifique et des définitions officielles offertes par les instituts nationaux de statistiques. Chaque indicateur ou groupe d'indicateurs contribue à l'élaboration d'un modèle descriptif reflétant un état présumé des faits; il participe en outre de la construction de ce que j'appellerai un *horizon de développement* ou un *projet implicite de territoire*¹. En présentant ces indicateurs, modèles descriptifs et projets, je tâcherai de souligner leurs rapports aux campagnes — et plus largement aux territoires — leur étant liés, à titre de champ d'observation ou d'application. Ce sera également l'occasion de présenter les deux régions étudiées dans le cadre de cette thèse — à partir de ces indicateurs — et de préciser les éléments de littérature que l'étude de ces régions me permettra de revisiter.

Ce chapitre, qui est donc globalement consacré à des questions de définition et de méthodologie, comporte trois sections. La première est la plus généraliste. Elle embrasse une littérature plutôt hétérogène pour relever quelques confusions de langage et examiner les implications spatiales de deux indicateurs parmi les plus largement utilisés pour mesurer l'urbanisation, à savoir la croissance démographique et la diversification des activités économiques. Plusieurs notions et modèles interprétatifs émergeant de ces analyses seront utilisés (et interrogés) dans les chapitres 3 à 7. Il s'agit, par exemple, de la notion d'*agglomération*, que l'on retrouve dans les défi-

¹ J'entends par là un *projet* ou un *modèle de développement* qui trouve sa légitimation dans le *modèle descriptif* en question. Penser, par exemple, à la définition de *ville* comme *agglomération*, qui justifie l'ouverture à l'urbanisation des campagnes situées autour d'un centre urbain et, à l'inverse, la fermeture à l'urbanisation de celles qui en sont loin. La notion de *projet implicite* sera précisée au fil du texte, en particulier au sein du chapitre 6.

2 Cette notion a été utilisée notamment dans *La révolution urbaine* (Paris, Gallimard, 1970) sur lequel je reviendrai par la suite.

3 Francesco Indovina, « La città diffusa », in Francesco Indovina, Franca Matassoni, Michelangelo Savino, Michele Sernini, Marco Torres, Luciano Vettoreto, *La città diffusa*, Venezia, DAEST – IUAV, 1990, pp. 19-43. Les autres références concernant la «ville diffuse» seront présentées dans la troisième section.

4 Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.

5 Dans *Le Robert, rural* se réfère à «tout ce qui concerne la vie dans les campagnes : l'habitat, l'exploitation, l'économie, les routes, les mœurs et même un code rural relatif aux lois concernant les biens, avec son pendant le code de l'urbanisme». Dans ce même dictionnaire, le mot *campagne* désigne «les terres cultivées, hors d'une ville» ou «endroit où on cultive la terre, on élève des animaux, loin des villes».

6 Pour le *Larousse*, par exemple, *rural* qualifie «ce qui concerne la campagne, les paysans, l'agriculture».

7 Jean Yves, Laurent Rieutort (dir.), *Les espaces ruraux en France*, Malakoff, Armand Colin, 2018, p. 37.

8 À propos du «tournant spatial», en plus des références citées dans l'introduction, voir Luigi Lorenzetti, «Notes sur les pratiques spatiales de la ruralité et de l'urbanité dans le monde alpin (XVIII^e-XXI^e siècle)», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte - Revue Suisse d'histoire - Rivista storica svizzera*, 71/1, 2021, pp. 111-124. En appliquant une grille de lecture proposée par Henri Lefebvre (*La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974), qui consiste à concevoir la production de l'espace autour de trois dimensions (l'espace perçu des pratiques spatiales, l'espace conçu du projet et l'espace vécu des représentations), Luigi Lorenzetti réexamine les négociations constantes entre espaces perçus, conçus et vécus de l'urbanité et la ruralité en s'intéressant en particulier aux transformations de l'espace alpin entre XVIII^e et XXI^e siècles. Cette relecture propose de nouvelles catégories entre *ruralité* et *urbanité* — et de potentiels outils de mesure (*a priori* non quantitatifs) de l'urbanisation — sur lesquelles je reviendrai dans les chapitres suivants.

nitions officielles de *ville* en France, ou du modèle descriptif d'«implosion-explosion» élaboré par Henri Lefebvre². La deuxième section, la plus longue, se propose de retracer la présence d'un objet clairement défini comme «campagne urbanisée» dans la littérature scientifique de langues française et italienne, grâce à l'examen d'un nombre réduit d'ouvrages marquants issus de trois disciplines : la géographie, l'histoire et l'urbanisme. Cette recherche de *descriptions* et de *projets* de campagnes urbanisées en France et en Italie permettra d'identifier des divergences claires entre ces deux pays quant aux processus d'urbanisation de la campagne et aux discours savants sur ces derniers, tout en soulignant quelques points de convergence. Enfin, la troisième section reviendra sur deux autres modèles descriptifs de processus d'urbanisation de la campagne, à savoir la «ville diffuse», initialement élaboré par Francesco Indovina³ avant d'être réinterprété par d'autres chercheurs, et la «rurbanisation» de Gérard Bauer et Jean-Michel Roux⁴, que cette thèse se propose de revisiter par une mise en perspective comparative et historique.

I. Mesurer le rural et l'urbain

Pour définir le mot «rural», la plupart des dictionnaires de langue française recourent au mot «campagne», sans que la définition offerte pour ce dernier ne permette de mieux préciser le champ d'application propre à chacun de ces termes⁵. Certaines définitions de *rural* révèlent, par ailleurs, d'une confusion courante entre les mots *rural*, *paysan* et *agricole*⁶. Du côté des dictionnaires de géographie et des ouvrages de géographie rurale, on retrouve quelquefois le même recours au mot *campagne*, y compris dans les parutions récentes, alors que chez les géographes «le mot espace rural a partiellement remplacé le mot campagne à partir des années 1970»⁷, en suivant ce «tournant spatial»⁸ qui a concerné l'ensemble des sciences sociales. Quant au caractère polyfonctionnel du monde rural, une certaine ambiguïté persiste. Dans le *Dic-*

tionnaire de la géographie de Pierre Georges, par exemple, le mot *rural* apparaît en tant qu'adjectif dans *géographie rurale*, présentée comme la discipline qui « étudie la campagne et non seulement l'agriculture » :

Le sens du mot *rural* est toujours plus large que celui du mot *agricole*. La population rurale comporte non seulement une population vivant de l'agriculture, mais aussi des commerçants, des ouvriers et des retraités vivant à la campagne. L'espace rural n'est pas seulement le siège des activités agricoles, mais aussi de l'industrie rurale, de l'artisanat rural, du tourisme rural, etc. Dans les campagnes urbanisées, ce secteur rural détaché de l'agriculture (*rural-non-farm* des auteurs anglo-saxons) prend une importance sans cesse croissante, alors que la population agricole et l'espace purement agricole ont tendance à décroître.⁹

L'ambiguïté relevée tient au fait que l'urbanisation de la campagne est ici considérée comme équivalente à la réduction de la part de l'activité agricole, sans que le *rural* soit équivalent de l'*agricole*. On sait, par ailleurs que le *Précis de Géographie rurale* du même auteur traitait uniquement de l'agriculture¹⁰.

Cette hésitation à affirmer la présence ancienne, mais inégale et *discontinue*, de l'industrie rurale s'explique certes par ce que l'on a qualifié de « logiques fonctionnalistes de spécialisation extrême »¹¹ des territoires « depuis la [deuxième] révolution industrielle » ou de « processus sélectif » de « développement économique » au « niveau spatial »¹². Elle est également due à une difficulté de repérage et de représentation des réalités « disséminées » et « dispersées », comme le fait remarquer le géographe Lucien Gachon :

Dans les manuels de l'enseignement [...] la réalité géographique est simplifiée, schématisée [...] La réalité disséminée y disparaît, ce qui fait que la réalité concentrée s'y impose seule à l'attention.¹³

En effet, si dans certaines régions de l'Europe occidentale, la mécanisation, l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (ou de nouveaux matériaux) et le développement des chemins de

⁹ Pierre Georges (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1970, p. 376. Voir également une version plus récente du même dictionnaire : Pierre Georges, Fernand Verger (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993, pp. 410-411.

¹⁰ Pierre Georges, *Précis de Géographie rurale*, Paris, PUF, 1963.

¹¹ Monique Poulot, « Les relations villes-campagnes : quelles recompositions ? », in Jean Yves, Laurent Rieutort (dir.), *Les espaces ruraux...*, *op. cit.*, p. 64.

¹² Paul M. Hohenberg, Lynn Hollen Lees, *La formation de l'Europe urbaine (1000-1950)*, Paris, PUF, 1992, p. 236.

¹³ Lucien Gachon, « Les rapports villes-campagnes : le sens prévisible de leur évolution », *Norois*, 3, 1954, p. 209.

¹⁴ D'après Paul M. Hohenberg et Lynn Hollen Lees, il s'agissait tantôt d'une rupture engendrant de forts «processus d'implosion» (comme dans le cas de l'industrie minière dans les bassins houillers de la Ruhr, du Nord-Pas-de-Calais et du Black Country) et tantôt d'une accélération des «processus de concentration déjà débutés au cours de la période préindustrielle» (comme dans les «concentrations des activités textiles autour de certaines capitales régionales» — Lille, Leipzig, Leeds, etc.). Dans ces deux cas, ces évolutions ont entraîné la désindustrialisation de régions entières. Un cas assez classique est «la disparition de l'industrie rurale du lin dans les Flandres et en Irlande au milieu du XIX^e siècle». Paul M. Hohenberg, Lynn Hollen Lees, *La formation de l'Europe urbaine...*, op. cit., pp. 237-244.

¹⁵ Dans ce type d'évolution «les vallées montagneuses prenaient un caractère industriel durable, sans pour autant oublier leur héritage proto-industriel [...]. Les petites agglomérations, plus que les grandes villes, restèrent longtemps la forme urbaine prédominante de ces zones». D'après Paul M. Hohenberg et Lynn Hollen Lees, ce type de mutation progressive caractérise également les régions urbaines proto-industrielles, dans lesquelles la division du travail entre la ville et la campagne a persisté, malgré l'évolution des spécificités de chacune : «Le monde extérieur associait le produit à une ville principale, celle dans laquelle étaient implantées les grandes maisons d'échanges ou d'exportation. La production proprement dite pouvait se situer ailleurs». Paul M. Hohenberg, Lynn Hollen Lees, *La formation...*, op. cit., pp. 242-253.

¹⁶ Luigi Lorenzetti, « Notes sur les pratiques spatiales... », art. cit., p. 124.

¹⁷ Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Berlin, Paris, 2013, p. 1078. Si l'on retient la diversité des métiers et de profils sociaux ou celles des objets matériels (les typologies d'habitats, la présence des équipements, etc.) comme mesure d'urbanité, il est évident que, dans les territoires ruraux concernés par la désindustrialisation, le degré d'urbanité décroît lorsque la désindustrialisation a été accompagnée d'une réduction de la population et de l'habitat ouvrier.

fer, que l'on associe à la « première révolution industrielle », ont entraîné une « rupture » avec la croissance proto-industrielle, plus ancrée dans les territoires ruraux¹⁴, dans d'autres régions, une industrialisation progressive a permis de maintenir des liens avec les formes de production plus anciennes et les traditions artisanales. C'est notamment le cas des régions industrielles que les auteurs de *La formation de l'Europe urbaine (1000-1950)* qualifient d'« alpines », qui sont caractérisées par la diffusion des petites entreprises¹⁵. Non par hasard, pour Luigi Lorenzetti, l'historien suisse :

Dans le cas de l'espace alpin, comme dans bien d'autres réalités géographiques, cette antinomie [entre monde urbain et monde rural] est imparfaite, voire inappropriée. À l'instar des paysages périurbains des fonds de vallée contemporains, même dans de nombreuses parties des Alpes préindustrielles les limites entre l'urbanité et la ruralité étaient loin d'être nettes et explicites.¹⁶

Si la seule industrialisation n'est pas un indicateur d'urbanisation, la diversification des activités économiques, des structures sociales et des objets matériels est bien considérée comme un marqueur d'« urbanité » par beaucoup d'auteurs. Par exemple, dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, les mots *urbanité* et *ville* sont définis à partir des mots « densité » et « diversité », et conçus comme étant caractérisés par la coprésence de ces deux éléments :

En tant que coprésence, c'est-à-dire concentration, l'existence d'une ville repose sur sa forte densité : densité des habitants, mais aussi de toutes les autres réalités matérielles (bâti, objets mobiles) et immatérielles (informations, communications, culture). En tant que situation sociétale, la ville implique la diversité maximale, car à la différence d'une concentration du même (comme dans les bassins miniers), la ville suppose une altérité forte [...].¹⁷

Lorsque l'on se penche sur les définitions proposées par les différents instituts de statistiques en Europe pour distinguer « communes rurales » et « communes urbaines », on est confronté à

une multitude de combinaisons de critères de *densité* (ou de nombre d'habitants) et de *diversité* (présente sous forme du nombre d'emplois agricoles, par exemple), mais aussi d'autres indicateurs comme la *continuité* (ou la *contiguïté*).

En France, par exemple, l'INSEE distingue les communes rurales et les communes urbaines par le biais d'une seule notion, l'«unité urbaine», qui repose sur le nombre d'habitants et la continuité du bâti sans aucune référence aux types d'activités et d'emploi, depuis 1954. Une «unité urbaine» est constituée par une commune ou un ensemble de communes qui présentent une zone de bâti continu, sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions comptant au moins 2000 habitants. Une commune est considérée rurale si elle n'entre pas dans la constitution d'une unité urbaine¹⁸. Plutôt que la densité, l'association des critères de *nombre d'habitants* et de *continuité du bâti* vise à identifier une autre qualité spatiale : l'*agglomération*. Une agglomération de bâti continu, mais peu dense pourrait donc constituer ou faire partie d'une unité urbaine si elle atteint au moins 2000 habitants. Une commune rurale est ainsi caractérisée non seulement par le nombre réduit de ses habitants, mais aussi par la *dispersion* de son habitat et l'absence de *continuité morphologique* avec d'autres communes pouvant *compenser* son nombre réduit d'habitants. La manière dont l'INSEE cartographie l'évolution des unités urbaines d'un recensement à l'autre illustre bien cette idée d'absorption progressive des communes rurales par les unités urbaines. Comment qualifier l'*agglomération d'urbain*, si l'habitat aggloméré est également une forme d'organisation de l'habitat rural? En appliquant cette notion de manière rétroactive, un village d'habitat aggloméré serait considéré comme plus urbain qu'un village d'habitat dispersé avec le même nombre d'habitants, uniquement à cause de sa morphologie spatiale.

L'INSEE précise que les deux seuils retenus (200 mètres pour la continuité du bâti et 2000 habitants pour la popula-

¹⁸ Sur la base de cette notion, le rural est donc défini en *creux*. Une unité urbaine est dénommée «ville isolée» si elle se situe sur une seule commune. Elle est dénommée «agglomération multicommunale» si elle s'étend sur plusieurs communes et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu.

19 Pour plus de précisions concernant la définition de l'unité urbaine voir <https://www.insee.fr/fr/information/4802589> (consulté le 11 novembre 2021).

20 Il serait impossible de les présenter en quelques lignes au risque d'être imprécis, d'autant que ces critères ont évolué et évoluent encore. Ce détour par les définitions institutionnelles de l'urbain et du rural a été réalisé grâce aux notes de synthèse suivantes : Lewis Dijkstra, Hugo Poelman, *A harmonised definition of cities and rural areas : the new degree of urbanisation*, European Commission, 2014 ; Houillon Vincent, Thomsin Laurence, « Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens », *Espace, populations, sociétés*, 2001-1-2, pp. 195-200 ; Le Gléau Jean-Pierre, Pumain Denise, Saint-Julien Thérèse, « Villes d'Europe : à chaque pays sa définition », *Économie et statistique*, 294-295, 1996. pp. 9-23. Je précise que certaines définitions présentées dans ces références risquent ne plus être d'actualité.

21 Je reviendrai plus en détail sur les cas français et italien par le biais des deux régions étudiées dans le cas de cette thèse, qui ont en commun une certaine dispersion de l'habitat rural vers la moitié du XIX^e siècle — c'est-à-dire au moment où je commencerai à les observer —, dans la troisième partie et plus spécifiquement dans le chapitre 6.

22 L'analyse des documents cités dans la note 20 montre, par exemple, que, dans la plupart des pays européens, le pourcentage des actifs en agriculture fait partie des critères de distinction des communes rurales.

23 Jusqu'à très récemment, il existait aux Pays-Bas des catégories telles que « communes rurales urbanisées » ou « ville rurale » et, en Italie, quatre catégories : communes « urbaines », « semi-urbaines », « semi-rurales » et « rurales ».

24 Les données exposées dans les paragraphes qui suivent proviennent des rapports de l'Eurostat accessibles à <https://ec.europa.eu/eurostat/web/degree-of-urbanisation> (consulté le 11 novembre 2021).

25 Si l'ensemble en question est enclavé entre une zone à forte densité et une zone à densité intermédiaire, il est considérée comme faisant partie de la zone à densité intermédiaire.

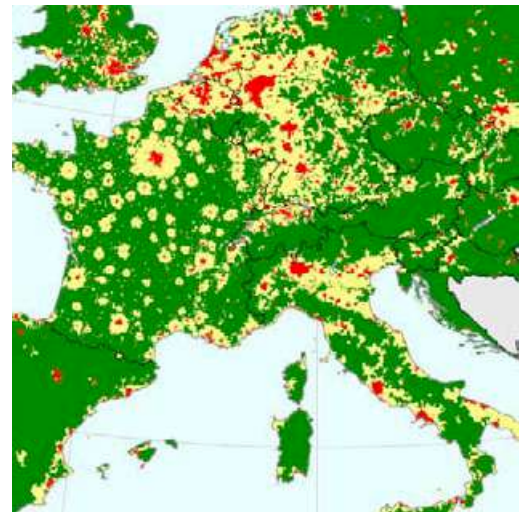
tion) proviennent de « recommandations adoptées au niveau international »¹⁹. Or, un tour rapide des critères mis en place par les instituts nationaux de statistiques de quelques autres pays européens²⁰ permet de constater l'extrême variété des critères retenus, qui sont toujours révélateurs de la manière dont les pays en question sont habités (leur peuplement), du regard (normalisateur) porté sur cette réalité, ainsi que du projet de territoire promu par les autorités²¹. L'examen des critères de distinction du rural et de l'urbain dans les autres pays européens permet par exemple de noter que la notion de l'unité urbaine proposée par l'INSEE fait partie de celles qui mobilisent le moins de critères et sont demeurées les plus stables²². Parmi les pays qui définissent des notions similaires à l'unité urbaine française avec un critère de continuité du bâti de 200 mètres, le seuil utilisé pour le nombre d'habitants peut être nettement supérieur (10 000 habitants en Grèce), ou inférieur (200 habitants au Danemark). Quelques pays, comme le Royaume-Uni et la Belgique, utilisent des continuités du bâti inférieur à 200 mètres et des seuils de populations plus bas. Dans d'autres pays, comme la Suisse, les Pays-Bas ou l'Italie, aucune notion liée à la continuité du bâti n'est utilisée. D'autres encore, comme les Pays-Bas ou l'Italie, définissaient jusqu'à très récemment plusieurs catégories intermédiaires entre rural et urbain²³.

Les définitions statistiques qui visent à identifier les territoires ruraux de certains pays utilisent des seuils de densité plutôt que des seuils de nombre d'habitants. L'Allemagne, par exemple, attribue une densité inférieure à 150 habitants par km² aux territoires ruraux, bien que cela ne soit pas le seul critère utilisé. Le seuil de 150 habitants par km² est recommandé également par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La densité, contrairement au nombre d'habitants, tient compte de la superficie des entités administratives et a l'avantage de surmonter, au moins partiellement, la difficulté de comparaison liée à la différence de taille des unités administratives. En suivant cette même

logique, et afin de faciliter les comparaisons entre pays européens, l'Eurostat a introduit en 1991 plusieurs concepts, dont celui du « degré d'urbanisation »²⁴. Sur la base de ce dernier, l'ensemble du territoire européen est divisé en trois zones (*areas*) à partir de données statistiques des unités administratives équivalentes aux communes (Fig. 1) :

- Zones à forte densité de population, appelées également « villes » (*cities*), regroupant un ensemble de communes contigües avec une densité supérieure à 500 habitants au km², à condition que l'ensemble de la population de la zone corresponde au moins à 50 000 habitants ;
- Zones à densité intermédiaire, appelées également « villes moyennes » (*towns*) et « banlieues » (*suburbs*), regroupant un ensemble de communes contigües avec une densité supérieure à 100 habitants au km², à condition que l'ensemble de la population de la zone corresponde à au moins 50 000 habitants ou que la zone soit contiguë à une zone à forte densité ;
- Zones à faible densité de population, appelées également « zones rurales », regroupant un ensemble de communes contigües n'appartenant ni à une zone de forte densité ni à une zone intermédiaire. Cependant, un ensemble de communes qui n'atteint pas une densité de 100 habitants au km², mais se trouve enclavé dans une zone à forte densité de population ou une zone à densité intermédiaire, est considéré comme faisant partie de celle-ci²⁵.

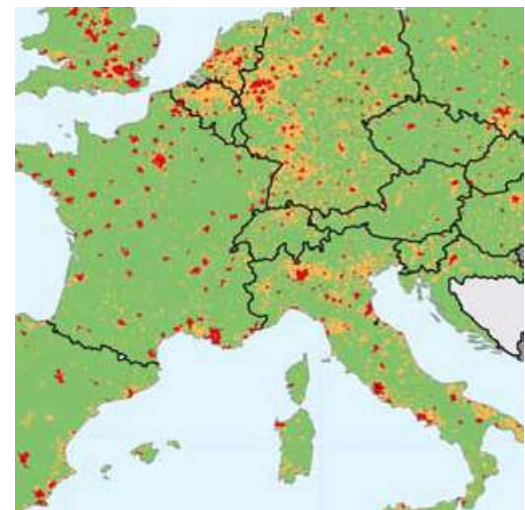
En associant la densité, le nombre d'habitants et la contigüité des communes, le degré d'urbanisation de l'Eurostat s'approche fortement de l'unité urbaine de l'INSEE en France. Si la règle de densité calculée à l'échelle de la commune²⁶ semble introduire une vision qui ne discrimine pas, *a priori*, une forme d'habitat, les règles de contigüité ou d'enclavement avec ou dans une zone de densité supérieure, qui permettent aux communes de déroger au seuil de densité établie pour rejoindre la zone de densité supérieure, introduisent à nouveau l'idée de l'agglomération. Cette interprétation restitue une image des territoires constituée par des couronnes



- Zones à forte densité de population ou « villes »
- Zones à densité intermédiaire ou « villes moyennes/banlieues »
- Zones à faible densité de population ou « zones rurales »

Fig. 1 L'urbanisation de l'Europe occidentale en 2001, selon la première définition de la notion de « degré d'urbanisation » (Eurostat, 1991).

Source : Eurostat.



- Zones à forte densité de population ou « villes »
- Zones à densité intermédiaire ou « villes moyennes/banlieues »
- Zones à faible densité de population ou « zones rurales »

Fig. 2 L'urbanisation des territoires de l'Europe occidentale en 2011, selon la définition révisée de la notion de « degré d'urbanisation »²⁶ (Eurostat, 2011).

Source : Eurostat.

26 L'Eurostat a proposé une nouvelle définition du degré d'urbanisation en 2011. Le point de départ de cette définition n'est plus les unités administratives correspondant aux communes, qui peuvent avoir des tailles très différentes selon les pays, mais une grille d'un km² appliquée sur l'ensemble du territoire européen. Cette nouvelle unité de base a également permis de modifier sensiblement les seuils de densité, en les rehaussant (comparer les Fig. 1 et 2). Trois types de *clusters* sont définis sur la base la densité des cellules de 1 km² : clusters de densité élevée, également appelé «centre urbain» ou «ville centre», formé par un groupe de cellules contiguës avec une densité d'au moins 1500 habitants par km² et une population de 50 000 habitants ; clusters urbains formés par de groupes de cellules contiguës avec une densité d'au moins 300 habitants par km² et une population de 5000 habitants ; cellules rurales (*rural grid cells*) constituées par des cellules n'appartenant à aucun cluster urbain. Une fois les clusters identifiés, les degrés d'urbanisations des unités équivalents à l'échelon communal sont définis selon trois catégories : zones à faible densité de population ou zones rurales, où plus de 50 % de la population vit dans des cellules rurales ; zones à densité intermédiaire, appelées également «villes moyennes» (*towns*) et «banlieues» (*suburbs*), où moins de 50 % de la population vit dans les clusters à densité élevée et moins de 50 % dans des cellules rurales ; zones à forte densité de population, appelées également «villes» (*cities*) ou «grande aire urbaine», où au moins 50 % de la population vit dans les clusters à densité élevée. Une série de règles complémentaires introduisent quelques irrégularités (surclassent et déclassement) en tenant compte des interactions entre les cadres communaux et celui des clusters. Pour plus d'informations à ce sujet, voir https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Degree_of_urbanisation_classification_-_2011_revision (consulté le 11 novembre 2021).

27 Henri Lefebvre, *La révolution urbaine*, Paris, Galilard, 1970.

28 Voir, par exemple, Neil Brenner (dir.), *Implosions/Explosions. Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin, Jovis, 2013. Il s'agit d'un ouvrage collectif de 576 pages et constitué de 34 contributions, dont un article d'Henri Lefebvre réédité. Voir en particulier l'introduction du livre (*Urban theory without an outside*), où le directeur de l'ouvrage propose un bilan sur l'actualité de la pensée de Lefebvre.

29 L'usage de cette expression est assez ancien. Émile Vandervelde y recourt déjà en 1903 (*L'exode rural et le retour aux champs*, Paris, Félix Alcan) à propos de la Belgique. Pour la France, voir Jean Bernard Charrier, *Citadins et ruraux*, Paris, PUF, 1969.

30 Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976. Je reviendrai sur cet ouvrage dans la dernière section de ce chapitre.

successives plus ou moins complexes autour des villes. Elle n'admet, en outre, aucun *creux* à l'intérieur de ces couronnes. La désignation alternative de «ville moyenne et banlieue» pour les «zones de densité intermédiaire» l'illustre bien. Plus que la «réalité», cette manière de classer, est emblématique de ce que je propose d'appeler la construction d'un horizon de développement ou d'un projet implicite de territoire, visant à *effacer* le caractère *rural* des communes enclavées dans une zone urbaine. Cette description — qui sous-tend un projet — de l'urbanisation que l'on peut qualifier de *radioconcentrique* est finalement peu attentive aux structures *locales* des territoires, leurs histoires et leurs *résistances* aux changements.

Une «révolution urbaine» ?

Les descriptions de l'INSEE et de l'Eurostat évoquées plus haut rappellent fortement le modèle «implosion-explosion» élaboré par Henri Lefebvre. Dans un des ouvrages les plus influents de la théorie de l'urbanisme, *La Révolution urbaine*²⁷, ce dernier analyse les transformations sociales et spatiales des territoires post-industriels sous l'angle d'un double mouvement constitué par une implosion qui amène les populations rurales vers les «villes» et une explosion qui agrandit ces dernières. L'indéniable efficacité de ce modèle — qui pourrait s'appliquer aussi bien aux territoires plus *classiques* de la première révolution industrielle qu'à ceux issus de l'industrialisation progressive — explique son succès international perdurant encore aujourd'hui²⁸. En effet, le caractère «flou» des mouvements d'implosion et d'explosion en termes d'intensité, de chronologie (temporalité de ces deux mouvements) et d'espace (formes et échelles des transformations) rend ce modèle facilement adaptable à différents types de contextes temporels et spatiaux. Cependant, une application sans nuance de ce modèle a mené plus d'un à sous-estimer la variété des trajectoires évolutives des territoires. Le modèle implosion-explosion a, par exemple, amené certains

commentateurs de l'urbanisation de la campagne à associer toute forme de *dispersion de l'habitat* à un mouvement *récent d'explosion urbaine* et à ignorer ainsi l'épaisseur historique des territoires dont la physionomie est forgée par des phénomènes d'explosion ou d'implosion sur un temps long, en lien avec des formes de rationalités (ou de conjonctures) différentes.

En France, par exemple, une faible croissance démographique prolongée a certainement participé, autant que les processus d'industrialisation sélective et l'exode rural, au mouvement d'implosion. Dans un tel contexte, la reprise démographique à partir des années 1950 environ (Fig. 3), certes non spatialement homogène, a pu être interprétée comme une explosion par certains et comme une «renaissance» par d'autres. Les controverses autour des modèles descriptifs incarnés par les expressions «exode urbain»²⁹, «rurbanisation»³⁰, «renaissance rurale»³¹ ou encore «revanche des villages»³² en témoignent. Doit-on parler de renaissance, d'explosion ou d'un prolongement d'une implosion? Tout dépend de l'échelle à laquelle les phénomènes sont observés (Fig. 3) et seule une analyse détaillée et spatialisée des mouvements de population pourrait apporter des réponses situées à ces questions³³. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'urbanisation de la campagne, parfois associée, en France, à un phénomène *récent* de débordement de la ville sur la campagne qui commencerait (et ce n'est pas anodin) à partir des années 1950 environ pourrait évoquer, dans d'autres pays et régions ayant connu une croissance démographique plus progressive, un processus *continu de peuplement*³⁴ du territoire dans son ensemble, ce qui signifie également la *construction et reconstruction* d'habitat dans la campagne.

Au-delà du modèle implosion-explosion, qui reste valable et efficace pour l'analyse des transformations territoriales à condition qu'il soit appliqué avec précision et nuance, quelques autres hypothèses à la base de la «révolution ur-

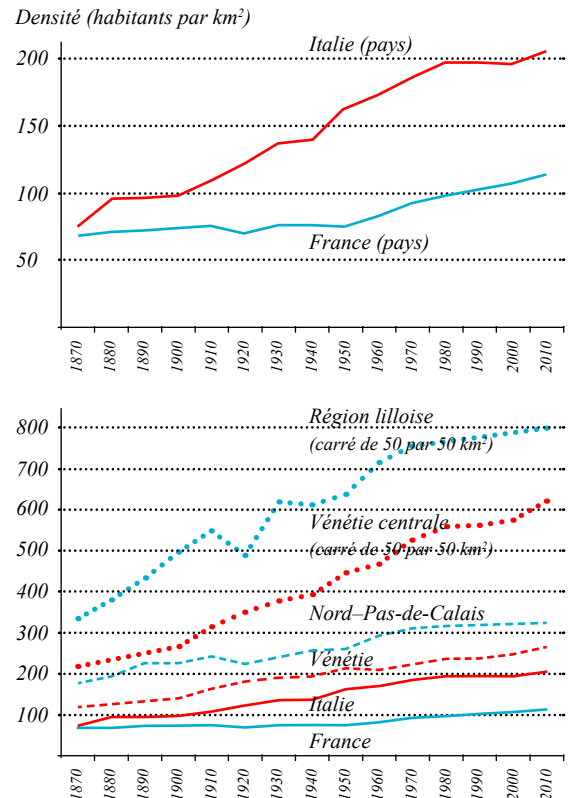


Fig. 3 Évolution des densités de la population (habitants par km²) à différentes échelles dans les deux territoires retenus.

Source : INSEE (France) et ISTAT (Italie).

³¹ Bernard Kayser, *Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1989. Se référant au fond au même phénomène que les termes précédemment cités, la notion de «renaissance rurale» proposée par Kayser entendait désigner, selon Bertrand Hervieu et François Purseigle (*Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, p. 95) non seulement ce «retour démographique significatif en France où il signe l'échéance d'un mouvement séculaire d'exode rural commencé dans la décennie 1860-1870, mais également une série de mouvements, tout à la fois idéologiques, sociaux, culturels, mais aussi économiques et politiques, tendant au réinvestissement de ces espaces réputés jusqu'alors en déprise».

³² Éric Charmes, *Revanche des villages. Essai sur la France périurbaine*, Paris, Seuil, 2019. Cette expression a été précédemment utilisée par Étienne Juillard sous forme de «revanche de la campagne» dans «L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale», *Études rurales*, 1, 1961, pp. 18-33.

³³ C'est la démarche que j'ai tenté d'adopter dans les chapitres 3 et 6.

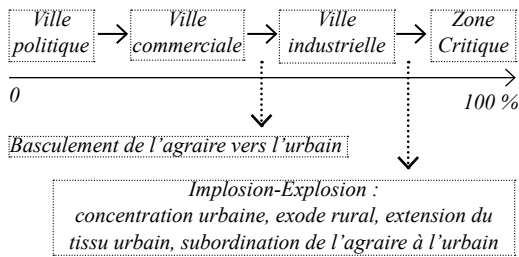


Fig. 4 Du rural à l'urbain selon Henri Lefebvre.

Source : Henri Lefebvre, *La révolution urbaine*, Paris, Galilimard, 1970, p. 26.

34 Contrairement à la notion d'*urbanisation*, la notion de *peuplement* n'évoque pas de discrimination fondée sur des critères spatiaux (continuité, agglomération, etc.) ou fonctionnels et sociaux (la nature des activités, les hiérarchies sociales, etc.). La plupart des dictionnaires de géographie aborde cette notion dans une perspective historique et n'hésite pas à évoquer les liens entre les formes de peuplement et les structures sociales et anthropologiques. Pour un cas exemplaire à cet égard, voir la note rédigée par Hervé Le Bras dans Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie...*, op. cit., pp. 774-775.

35 C'est d'ailleurs en s'inspirant de Lefebvre qu'Antoine Brès a proposé la notion de l'«urbain généralisé» utilisée dans le titre de cette thèse comme «horizon partagé» de toutes les notions qui ont tenté de décrire les phénomènes d'entrelacements de l'urbain et du rural (Antoine Brès, *Figures discrètes de l'urbain. À la rencontre des réseaux et des territoires*, Genève, Metispresses, 2015, pp. 19-22 et p. 162). Cependant, pour ce dernier, l'urbain généralisé n'est nullement homogène, ce dont témoigne un autre ouvrage important codirigé par cet auteur : Antoine Brès, Francis Beaurice, Béatrice Mariolle (dir.), *Territoire Frugal. La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Genève, Metispresses, 2017.

36 Pour une note de synthèse sur la diversité du capitalisme dans les pays de l'Europe occidentale, voir Henri Mendras, *L'Europe des Européens*, Paris, Galilimard, 1997, pp. 331-356. Pour Mendras, le capitalisme est un «modèle abstrait qui ne s'est incarné nulle part dans sa perfection», pour essentiellement trois raisons : «La rationalité de l'entrepreneur se heurte aux relations humaines au sein de son entreprise»; «Le marché n'est nulle part aussi transparent que le rêvent les théoriciens, les clientèles d'acheteurs et de sous-traitants se stabilisent et rendent visqueuse la fluidité des échanges»; les États imposent leurs contraintes politiques et économiques.

37 Voir par exemple Hans Medick, «The Proto-Industrial Family Economy: The Structural Function of Household and Family during the Transition from Peasant Society to Industrial Capitalism», *Social History*, 1, 3, 1976, pp. 291-315. (La suite sur la page à droite)

baine» de Lefebvre sont aujourd'hui largement dépassées malgré leur persistance dans les esprits. Parmi ces derniers, l'hypothèse de l'avènement d'une société entièrement «urbaine» à l'issue de la «révolution industrielle» apparaît particulièrement problématique³⁵. Cette hypothèse postule un horizon de développement en anticipant l'achèvement de changements toujours en cours. À ce sujet, il est important de rappeler que la «transition urbaine» se réalise à des rythmes et selon des modalités qui peuvent varier dans chaque contexte. La «civilisation agraire» dont Lefebvre annonce la fin n'est pas homogène. Il s'agit plutôt d'une multitude de *civilisations agraires*, ou plus précisément de *sociétés rurales* qui évoluent plus qu'elles ne disparaissent et qui agissent sur leur transition. Issue, en partie, de ces sociétés rurales ou paysannes, la «société urbaine» est également plurielle. Non seulement ces *sociétés urbaines* se développent au sein d'espaces qui présentent des différences, mais les espaces qu'elles contribuent à construire pourraient également présenter des singularités et des caractéristiques propres. C'est en tout cas sur la base de ces hypothèses que l'on devrait sans cesse réinterroger le rôle de l'espace rural et des ruraux dans la transformation (et l'urbanisation) des territoires. À ce sujet, trois questions me semblent importantes à signaler. Ces derniers seront abordés dans les différents chapitres de cette thèse par l'intermédiaire d'une étude des deux régions retenues.

Au sujet du développement industriel, la lecture lefebvrienne semble promouvoir une conception monolithique du capitalisme industriel alors que les recherches des dernières décennies ont révélé qu'il serait erroné de parler du capitalisme au singulier³⁶. Non par hasard, les travaux auxquels je me réfère ont souvent souligné de multiples liens entre différentes *formes* de capitalisme et différentes structures sociales (notamment celles de la parenté, les modes de reproductions familiales, etc.)³⁷. L'exemple du «capitalisme réticulaire»³⁸ de la «troisième Italie»³⁹ dans laquelle sont situés les territoires italiens objet de cette étude (Fig. 5) est à ce titre éloquent. Je re-

viendrai sur les articulations entre les modèles économiques, sociaux et spatiaux de la troisième Italie dans la deuxième section de ce chapitre.

Un autre aspect problématique de la lecture de Lefebvre concerne l'évolution de l'agriculture : à distance d'un demi-siècle, l'« agroville » annoncée par Lefebvre ne s'est pas réalisée, du moins pas dans les pays retenus pour cette recherche. D'abord, les cohabitations entre les activités agricoles et les autres activités économiques sur un même territoire, sous de multiples configurations, ne se sont pas totalement effacées. En outre, la tendance de l'agriculture à devenir (ou à rester) une affaire de famille, renforcée au début du siècle dernier grâce à l'accès à la propriété, le *départ des autres*, et le progrès techniques, ne s'est pas totalement inversée⁴⁰. L'agriculture européenne repose encore beaucoup sur des exploitations familiales⁴¹ et les agriculteurs détiennent souvent une part importante de terres agricoles, y compris dans les régions historiquement marquées par la location. Aussi les processus d'urbanisation peuvent-ils et doivent-ils être interrogés à partir de l'évolution des systèmes agraires et du rôle qu'y jouent les agriculteurs en tant qu'individus et en tant que réseaux (de parenté, alliances, etc.). Ces aspects seront au cœur de la deuxième partie (chapitres 4 et 5).

Un dernier élément, que le modèle de Lefebvre ne prend pas en considération concerne l'impact des politiques de développement territorial et de l'urbanisme *officiel*, pouvant varier d'un contexte à l'autre — indépendamment des modèles de développement industriel. En effet, ces politiques peuvent favoriser une explosion ou une implosion en promouvant la concentration ou la dispersion de l'habitat, des équipements et des activités, en accord ou en désaccord avec les structures et les tendances en cours⁴². La troisième partie (les chapitres 6 et 7) aborde ces questions par le biais d'une analyse des deux séries de cas d'étude français et italiens.

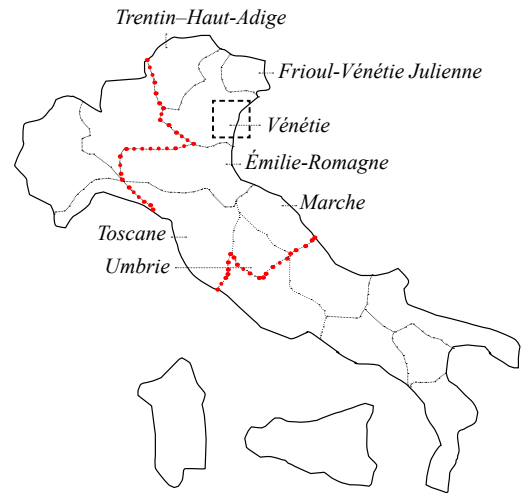


Fig. 5 Les régions de la Troisième Italie.

Source : Arnaldo Bagnasco, *La costruzione sociale del mercato*, Bologna, Mulino, 1988, p. 80.

37 (suite) Pour des contributions plus récentes, voir les introductions et plusieurs contributions présentes dans les ouvrages Gérard Béaur, Christian Dessureault, Joseph Goy (dir.), *Familles, terres, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004 ; Gérard Béaur, Philipp R. Schofield, Jean-Michel Chevet, Maria-Teresa Perez-Picazo (dir.), *Property Rights, Land Markets and Economic Growth in the European Countryside (Thirteenth-Twentieth Centuries)*, Turnhout, Brepols, 2013.

38 Cette notion est présente, par exemple, dans un ouvrage dirigé par Colin Crouch et Wolfgang Streeck (*Les capitalismes en Europe*, Paris, La Découverte, 1996), où les auteurs identifient quatre types de capitalisme en Europe, à partir d'un schéma qui distingue quatre « instances » : le rapport salarial (les rapports entre salariés et patrons, le droit du travail, les institutions syndicales, les traditions de négociation...); le rapport marchand (le nombre d'agents, le rapport offre-demande); la monnaie (les institutions et les politiques monétaires) et l'État (l'enseignement, l'État-providence, etc.) : un capitalisme négocié, que l'on retrouve dans des pays comme la Suède ou l'Allemagne; un capitalisme colbertien incarné par la France; un capitalisme individualiste comme une forme idéale incarnée par les réformes mise en place par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne; un capitalisme réticulaire que l'on retrouve dans la « troisième Italie », le Danemark, l'Allemagne du Sud (notamment le Bade-Wurtemberg) ou la région de Choletais en France. Sur le capitalisme réticulaire, voir également Arnaldo Bagnasco, Charles Sabel (dir.), *PME et développement économique en Europe*, Paris, La découverte, 1995.

39 Pour la troisième Italie, sur laquelle je reviendrai plus largement par la suite, voir notamment Arnaldo Bagnasco et Carlo Trigilia, *La construction sociale du marché : le défi de la troisième Italie*, Cachan, ENS, 1993 (adaptation française de l'ouvrage : Arnaldo Bagnasco, *La costruzione sociale del mercato*, Bologna, Mulino, 1988) et Arnaldo Bagnasco, *Tre Italie. La problematica dello sviluppo italiano*, Bologna, Mulino, 1977.

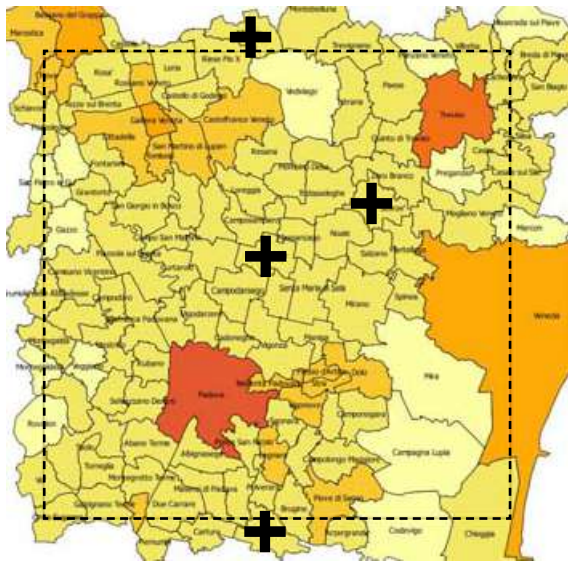
40 Pour une synthèse historique sur le « triomphe de l'exploitation familiale » et le « maintien de la famille comme structure de production » dans la France du XX^e siècle, voir Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, 1976, v. 4, pp. 193-203 et 265-287; Bertrand Hervieu, François Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013, pp. 120-136. Pour le cas italien, voir Piero Bevilacqua, *Storia dell'agricoltura contemporanea in età contemporanea*, Padova, Marsilio, 1989, pp. 29-36.

41 Voir à ce sujet, Sophia Davidova, Kenneth Thomson, *Family Farming in Europe : Challenges and Prospects. In-depth Analysis*, European Union, 2014. Document accessible en ligne : https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2014/529047/IPOL-AGRI_NT%282014%29529047_EN.pdf (consulté le 22 novembre 2021).

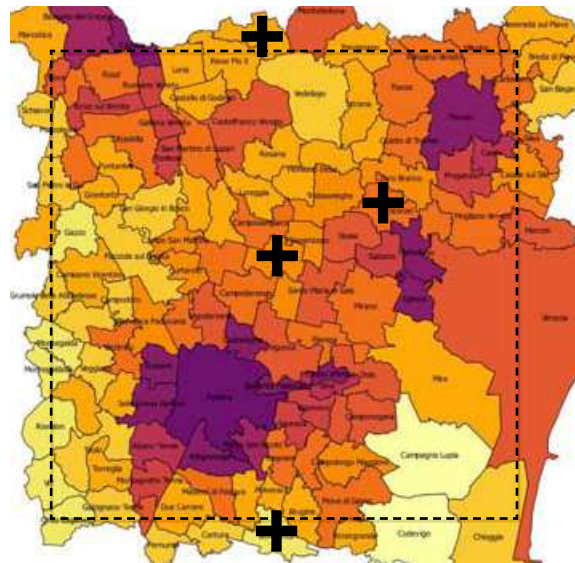
42 Non seulement l'industrialisation, mais aussi les politiques d'aménagement du territoire peuvent avoir un caractère concentrationniste ou diffusionniste. Dans certaines régions, par exemple, des politiques volontaristes en matière de transport et de logement ont permis aux populations abandonnant les activités rurales (agricoles ou pas) pour les activités industrielles (concentrées dans les « agglomérations urbaines » ou dispersées dans les campagnes) de demeurer à la campagne, grâce au développement extensif de réseaux de transport en commun accessibles et à des politiques de logement permettant aux ouvriers des industries naissantes de construire leurs logements, « où ils le souhaitent et comme ils le souhaitent ». Je me réfère ici aux trois facteurs que Bénédicte Grosjean (*Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la ville diffuse*, Bruxelles, Mardaga, 2010, pp. 104-105 et 243) considère comme en partie responsable de la dispersion urbaine en Belgique : la loi de 1869 relative aux abonnements des ouvriers, qui offrait à ces derniers des tarifs avantageux sur leurs trajets domicile-travail; la loi de 1885 approuvant les statuts de la société nationale des chemins de fer vicinaux, qui a permis une augmentation de près de 45 % du réseau national belge en 15 ans; et, enfin, la loi de 1889 dite « de l'ouvrier propriétaire », qui avait pour l'objectif « d'assainir les habitations ouvrières existantes, d'en multiplier le nombre et faciliter les moyens de s'en rendre propriétaires ».

En raison de son caractère spatialement *neutre*, le critère de *densité* de la population à l'échelle communale, qui exclut toutefois la *contiguïté*, a été largement utilisé dans le cadre de cette thèse pour les analyses à l'échelle macro constituée par des carrés de 50 par 50 kilomètres (Fig. 6). Cela permet d'examiner la pertinence d'une lecture radioconcentrique dans une perspective historique, en soulignant plutôt qu'en dissimulant les différentes situations de *creux*. À l'échelle méso, l'enquête a été menée sur des communes qui ont connu des croissances démographiques contrastées, mais qui appartiennent toutes aux « zones de densité intermédiaires » de l'Eurostat en raison de leur densité, au moment où je commence à les observer, c'est-à-dire vers 1850 (Fig. 6). Il s'agit donc de comprendre les raisons des destins si différents de ces « banlieues » rurales du XIX^e siècle.

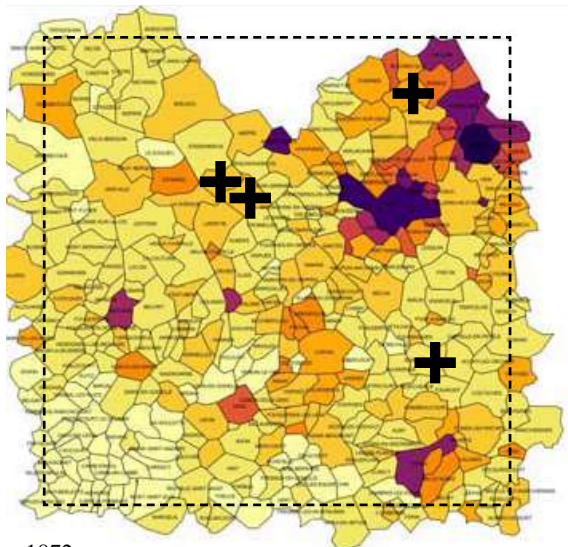
Par le carré « Flandre-Artois », je me réfère plus précisément à un territoire de 50 par 50 kilomètres situé à cheval entre les actuels départements français du Nord et du Pas-de-Calais correspondant *grosso modo* aux provinces historiques de Flandre et d'Artois, entre la Lys et le « bassin minier » : les terres basses et argileuses (ou sableuses) des Flandres au nord et les collines calcaires de l'Artois au sud⁴³ (Fig. 7). La partie flamande de ce territoire, qui se démarque par un habitat plutôt dispersé et des densités d'habitants plus importantes, est caractérisée vers la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle par la présence d'une industrie rurale, notamment textile, qui est *dispersée* dans la campagne, avec néanmoins des points de concentration le long de la Lys et autour des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. La deuxième moitié du XIX^e siècle voit, d'une part, l'émergence du bassin minier sur une zone située au nord de l'Artois et, d'autre part, la poursuite d'un processus de concentration de l'industrie textile dans de grandes usines de filature et de tissage situées autour et dans les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. Cette concentration a pour effet une *désindustrialisation* des autres campagnes industrielles⁴⁴. Ces dernières perdent une partie



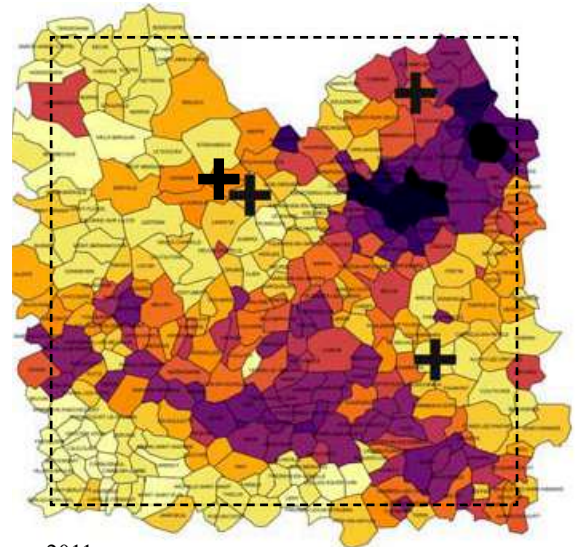
1871



2011



1872



2011



Habitants par km²

Fig. 6 Cartographie à l'échelle communale de l'évolution des densités de la population (habitants par km²) dans les deux territoires étudiés.

Source : INSEE (France) et ISTAT (Italie).

Nota : Le pointillé noir représente une portion de territoire qui mesure 50 par 50 km.

Fig. 7 (page de gauche) Évolution des densités de la population (habitants par km²) dans les deux territoires objet d'étude cartographiée à l'échelle communale et le cadre géographique général des deux territoires (la nature des sols et les principaux cours d'eau).

Nota : Pour plus d'explications sur les cartes et les sources utilisées, voir la légende de la **Fig. 1** au chapitre 3.

43 Sur les aspects relevant de la géographie et de la géographie historique, voir Pierre Flatrès, *Atlas et géographie du Nord et la Picardie*, Genève, Famot, 1980; Raoul Blanchard, *La Flandre : étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, Paris, Armand Colin, 1906; Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, Paris, Armand Colin, 1905. Pour une synthèse éclairante sur l'histoire (rurale) de la France du Nord, voir Jean-Pierre Jessenne, Dominique Rosselle, «L'histoire rurale de la France du Nord de la fin du Moyen Âge au XX^e siècle», *Revue du Nord*, 375-376, 2, 2008, pp. 303-333, ainsi que la bibliographie citée dans l'article.

44 Sur la naissance et le déclin de l'industrie rurale dans la France du Nord, voir Didier Terrier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambresis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996; Frédéric Ghesquier, Mohamed Kasdi, «Deux filières textiles en Flandres du XVIII^e au XIX^e siècle», *Revue du Nord*, 375-376, 2, 2008, pp. 495-530; Mohamed Kasdi, Didier Terrier, «Un processus continu de développement industriel; le textile dans la région lilloise (1770-1820)», *Annales historiques de la Révolution française*, 2, 2008, pp. 121-15; Deyon Pierre, «La diffusion rurale des industries textiles en Flandre française à la fin de l'Ancien Régime et au début du XIX^e siècle», *Revue du Nord*, 61, 240, 1979, pp. 83-95; Mendels Franklin, «Des industries rurales à la protoindustrialisation : historique d'un changement de perspective», *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 39, 5, 1984, pp. 977-1008; Mendels Franklin, «Les temps de l'industrie et les temps de l'agriculture. Logique d'une analyse régionale de la protoindustrialisation», *Revue du Nord*, 63, 248, 1981, pp. 21-33; Charles Engrand, «Concurrences et complémentarités des villes et des campagnes : les manufactures picardes de 1780 à 1815», *Revue du Nord*, 61, 240, 1979, pp. 61-81.; Jean-Pierre Jessenne, «Figures de l'agencement territorial entre villes et campagnes de la Picardie aux Flandres (ca 1760-1860)», in Marta De Marchi, Hessam Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Officina, Roma, 2020, pp. 37-55.

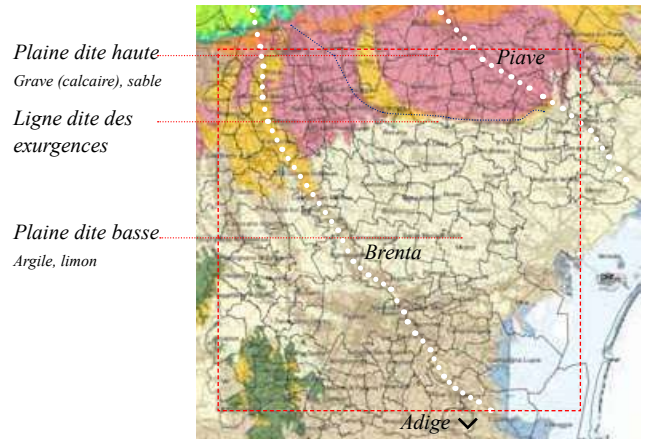
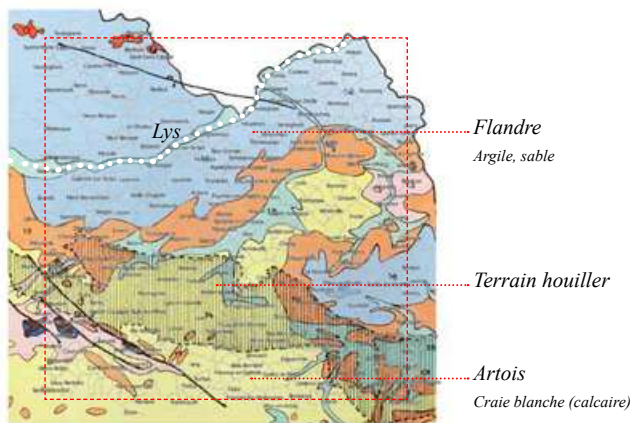
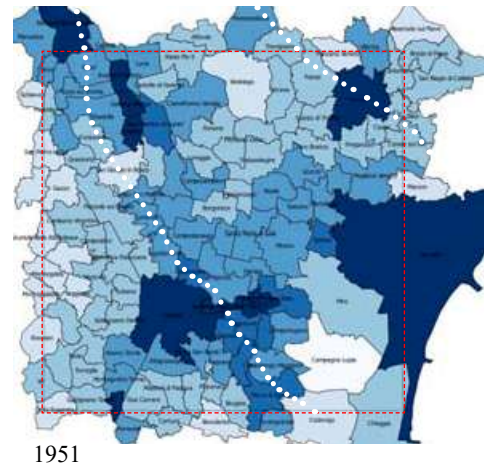
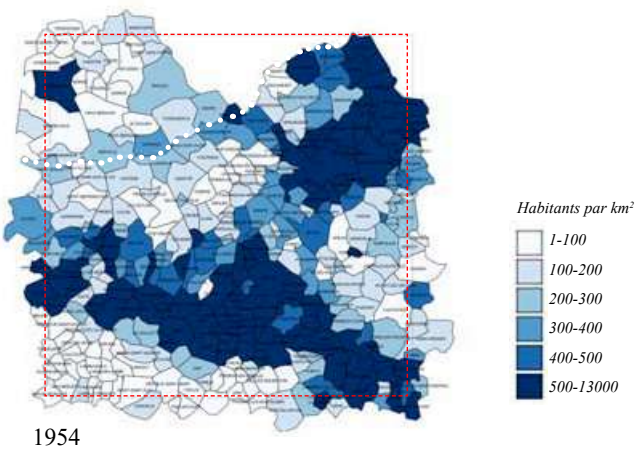
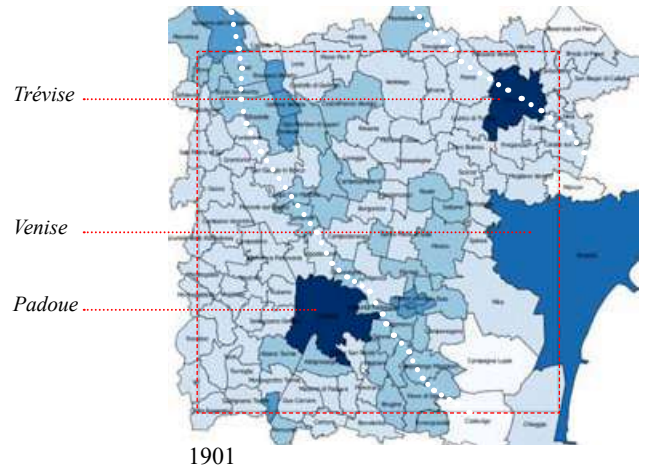
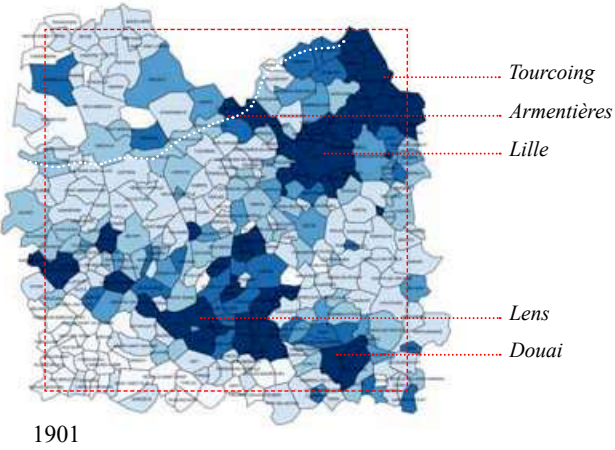
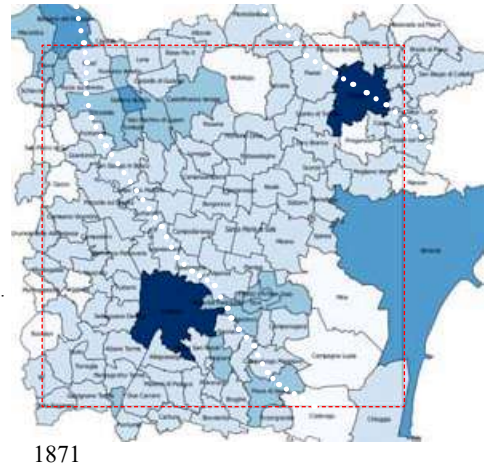
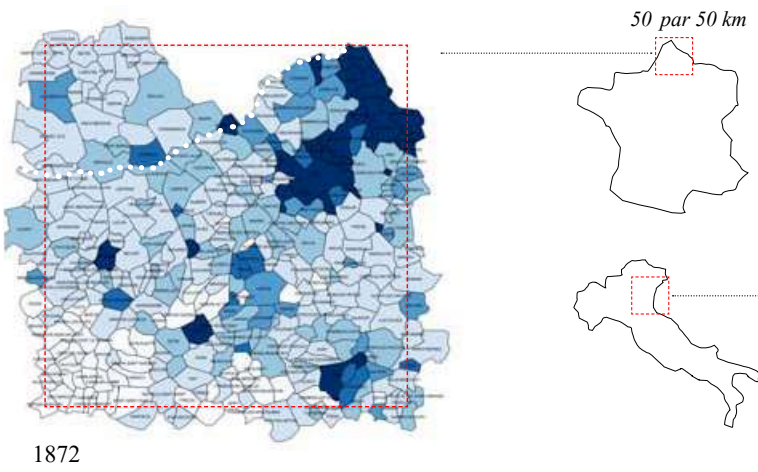
45 Cette dénomination s'inspire des expressions «Veneto centrale» et «*area centrale veneta*», largement utilisées dans la littérature italienne pour se référer à ces territoires. À ce sujet, voir, entre autres, les textes publiés dans l'ouvrage Francesco Indovina et al., *La città diffusa (op. cit.)*.

de leurs habitants et devront attendre jusqu'aux années 1960 environ pour voir leur population croître à nouveau.

Le carré de «Vénétie centrale»⁴⁵ désigne également un territoire de 50 par 50 kilomètres, situé à cheval entre les provinces de Venise, Padoue et Trévise, entre les fleuves de Piave au nord et Adige au sud. Comme les Flandres du début du XIX^e siècle, ce territoire conjugue un habitat plutôt dispersé et des densités élevées, réparties de manière assez homogène sur l'ensemble du territoire (**Fig. 6 et 7**). Contrairement aux Flandres françaises, la conjugaison d'une évolution démographique et d'une transition du secteur primaire vers le secteur secondaire — plutôt progressives dans les deux cas — semblerait avoir permis à ce territoire de *conserver* la physionomie d'un espace habité de manière diffuse et d'une économie fondée sur la diffusion de petites entreprises. On notera néanmoins quelques exemples tardifs de grandes concentrations industrielles, comme la zone portuaire de Marghera, créée dans les années 1920.

II. À la recherche des «campagnes urbanisées» en France et en Italie

La première section de ce chapitre a permis de retenir un certain nombre d'indicateurs pour *mesurer* l'urbanisation de la campagne grâce à l'examen de quelques définitions *institutionnelles* de l'urbain et du rural et une relecture critique de *La révolution urbaine* d'Henri Lefebvre. La deuxième section, qui s'amorce ici, poursuit cette recherche d'indicateurs, en s'efforçant de retracer l'émergence d'un objet clairement défini comme «campagne urbanisée», tant sur le plan *descriptif* qu'en termes de *projet*. Pour faire cela, j'examinerai une sélection d'articles et d'ouvrages en langue française et italienne provenant des différentes disciplines abordant les transformations des territoires ruraux. Cette *recherche* de descriptions et de projets de campagnes urbanisées en France



et en Italie laisse deviner des différences importantes entre ses deux pays en ce qui concerne les processus d'urbanisation de la campagne, tant les discours savants portant sur l'urbanisation des campagnes de ces derniers divergent. À l'issue de ce travail de croisement d'interprétations, de définitions et de présentations de données empiriques provenant de domaines différents, les spécificités des territoires italiens et français objets de cette étude devraient apparaître plus clairement, non seulement vis-à-vis de chaque contexte national ou disciplinaire, mais aussi les uns par rapport aux autres, au-delà des frontières disciplinaires ou nationales.

L'émergence de la notion de campagne urbanisée en France

En France, parmi les premiers articles entièrement consacrés à l'urbanisation des campagnes, on compte un texte du géographe Étienne Juillard intitulé «L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale», paru en 1961 dans le premier numéro de la revue *Études rurales*⁴⁶. En 1973, Juillard publiera dans la même revue un deuxième article plus court, avec un titre similaire, «L'urbanisation des campagnes», qui sera davantage cité⁴⁷. La manière dont Juillard aborde l'urbanisation de la campagne dans ces deux articles diffère légèrement, mais correspond globalement à une interprétation réservant une place importante aux évolutions *différenciées* du monde rural en général et de l'agriculture en particulier. Cette vision nuancée, qui utilise le mot *urbanisation* pour qualifier une forme spécifique d'évolution des rapports villes-campagnes en y attribuant une connotation fondamentalement positive, sera peu reprise par la littérature française plus récente, qui a souvent interprété l'urbanisation de la campagne comme un processus générique débutant à partir des années 1960-1970, autour des notions comme la «périurbanisation» ou le «mitage»⁴⁸.

En se focalisant sur les évolutions complexes des relations de dépendance, complémentarité, et concurrence entre les villes

⁴⁶ Étienne Juillard, «L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale», *Études rurales*, 1, 1961, pp. 18-33.

⁴⁷ Id., «Urbanisation des campagnes», *Études rurales*, 49-50, 1973, pp. 5-9.

⁴⁸ Pour un état des lieux bibliographiques sur la notion de périurbain, voir <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/periurbain-un-etat-des-lieux-bibliographie-crdaln-a962.html> (consulté le 22 novembre 2022). La longue liste d'ouvrages et de rapports cités dans ce document témoigne de l'usage étendu fait de cette notion en France dans la littérature à la fois institutionnelle et scientifique. Pour une analyse critique de la notion de *périurbain* et une comparaison entre celle-ci et d'autres notions qui ont tenté de décrire les territoires «ni urbain, ni rural», voir Bénédicte Grosjean La «ville diffuse» à l'épreuve de l'Histoire : *urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge* (Université de Paris-VIII - Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2007, pp. 31-115.

et les campagnes, en France et en Europe à partir du XIX^e siècle, le premier article de Juillard définit les campagnes urbanisées, ou les « villes urbanisantes », pour utiliser son expression, comme une des trois *figures* d'évolutions possibles des rapports villes-campagnes⁴⁹. Si l'industrialisation joue un rôle important dans l'évolution de ces rapports, elle n'en est pas la seule cause. Avant de parler plus en détail des « villes urbanisantes », un détour par les deux autres figures, que Juillard définit toujours à partir de la ville, permet de mieux comprendre son approche. Il est intéressant de souligner que, pour les premières deux figures, les exemples sont plutôt français et que, pour les « villes urbanisantes », la plupart des exemples proviennent d'autres pays européens.

La première figure identifiée par Juillard est celles des « villes rentières du sol » et correspond à l'évolution des régions, qui, loin d'avoir connu le retrait des capitaux immobiliers de la bourgeoisie citadine, à partir de 1830 environ et plus encore à partir du Second Empire⁵⁰, ont vu se renforcer l'emprise foncière des villes sur les campagnes environnantes. Juillard se réfère, par exemple, aux campagnes du Bas-Languedoc étudiées par Raymond Dugrand grâce aux enquêtes cadastrales⁵¹. Les analyses de ce dernier ont démontré que la propriété citadine, née dès le XVI^e siècle, s'était renforcée au XVII^e, et plus encore au XIX^e, lorsque la bourgeoisie industrielle et commerçante a sabordé ses activités anciennes — le textile, l'industrie chimique et le grand commerce — pour acheter de la terre et y lancer la monoculture de la vigne. Dans une situation où le développement des transports modernes accélérerait une crise touchant à la fois l'agriculture traditionnelle (fondée sur le trio blé, olivier et vignes⁵²) et la vieille industrie⁵³, où « l'on aurait pu assister à une double agonie [...] l'audace du spéculateur citadin renverse la situation et crée le plus grand vignoble du monde, en introduisant une monoculture que n'aurait pu adopter, du jour au lendemain, le petit paysan »⁵⁴. Ce premier type de relations entre villes et campagnes, que Juillard qualifie également de « sym-

⁴⁹ Il est important de préciser que le mot *figure* n'est pas utilisé par Juillard qui préfère parler de « types » d'évolutions possibles des rapports villes-campagnes.

⁵⁰ L'évolution des rapports de force entre les capitaux citadins et paysans dans les campagnes françaises est un vaste sujet, par ailleurs en renouvellement perpétuel. Il existe plusieurs schémas, parfois au sein d'une même région et à une même époque. À ce sujet, voir exemple, Gérard Béaur, *Le marché foncier à la veille de la Révolution. Les mouvements de propriété beaucerons dans les régions de Maintenon et de Janville de 1761 à 1790*, Paris, EHESS, 1984 ; Sylvain Vignerot, *La Pierre et la terre. Le marché foncier et immobilier dans les dynamiques sociales du Nord de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2007. Pour une synthèse éclairante réalisée à l'échelle de la France entière pour cette période, voir Gérard Béaur, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle. Inerties et changements dans les campagnes françaises entre 1715 et 1815*, Paris, SEDES, 2000, pp. 17-34.

⁵¹ Raymond Dugrand, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris, PUF, 1963. Juillard cite également les travaux de Roger Brunet sur le Sud-Ouest et ceux de Roger Façon dans les Charentes, qui ont déterminé autour des villes un véritable « rayon foncier ». Roger Brunet, « Toulouse et la propriété rurale », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, XXIX, 1958, pp. 325-342 ; Roger Façon, « Villes et campagnes charentaises. Problème de propriété rurale », *Bulletin A.G.F.*, 1957, pp. 71-74.

⁵² Dans cette région, la culture du blé et des olives a notamment souffert de la concurrence du blé du Nord et de l'olivier d'Algérie et de Tunisie, dont les rendements étaient plus importants.

⁵³ Pour Juillard, cette crise de la vieille industrie est due en particulier au développement de « l'Europe charbonnière qui concentre ses usines et ses grands ports autour de la mer du Nord ». Étienne Juillard, « L'urbanisation des campagnes... », *art.cit.*, p. 21.

⁵⁴ *Ibid.*

55 *Ibid.*, p. 22.

56 *Ibid.*

57 Étienne Juillard (*Ibid.*, pp. 23-24) précise que l'industrie lourde de la Lorraine du Nord connaît un essor décisif à la fin du XIX^e siècle, à un moment où les campagnes «s'étaient déjà vidées de leur trop-plein de main-d'œuvre non agricole». Le développement de quelques grosses usines a recruté une première génération d'ouvriers paysans locaux, qui, souvent à la génération suivante, ont abandonné l'agriculture, en conservant leur résidence rurale et la propriété de leurs parcelles «avec l'espoir de les vendre un jour comme terrain à bâtir» : une bonne partie de ces terres agricoles est passée à l'état de friche. Parallèlement, le développement des usines et le manque de main-d'œuvre dans la région ont amené les entreprises à faire appel à l'immigration : les nouveaux arrivants sont davantage installés dans des cités construites à proximité des mines et des usines. Juillard précise que ces phénomènes de friche sont fréquents également dans les zones industrielles de l'Allemagne rhénane et qu'il ont été décrits par, entre autres, Wolfgang Hartke, qui préfère utiliser le terme de *jachère* plutôt que celui de la *friche*. Ce dernier adopte, en effet, l'expression *Sozialbrache* (jachère sociale) afin de souligner une situation transitoire qui prépare la voie à une éventuelle reprise par des cultivateurs ou par une reforestation rationnelle. Wolfgang Hartke, *Die «Sozialbrache» als Phänomen der geographischen Differenzierung der Landschaft*, Bonn, Erdkunde, 1956, pp. 257-269.

58 Il s'agit de la zone de collines entre les hauts plateaux calcaires des Alpes-Maritimes et le littoral urbanisé de Nice à Cannes. Pour illustrer ce cas, Juillard («L'urbanisation des campagnes...», *art.cit.*, p. 25-26) s'appuie sur une étude menée par Bernard Kayser (*Campagnes et villes de la Côte d'Azur. Essai sur les conséquences du développement urbain*, Monaco, Rocher, 1958). La recherche de Kayser montre que, sur les collines où se pratique la vieille agriculture méditerranéenne (le trio de blé, vigne et olivier), l'emprise foncière des citadins et les liens économiques entre campagnes et villes sont déjà très faibles vers 1860. Le développement du réseau routier contribue à l'isolement des villages perchés, et les villes de Nice, Antibes, Cannes, qui ne sont à cette époque que de modestes ports de commerce, deviennent de grands centres de tourisme international vers la fin du XIX^e siècle. Elles *colonisent* l'arrière-pays avoisinant en donnant naissance à une vaste banlieue dont les campagnes retirent peu de profit. À l'intérieur de cette banlieue, l'industrie «s'est à peine développée et les migrations alternantes de travailleurs sont de faible ampleur. En face de l'énorme mouvement commercial que crée l'afflux des touristes, les échanges avec les campagnes comptent peu. Les aspects actifs et rémunérateurs de cette banlieue restent confinés aux abords mêmes des villes : l'agriculture florale et maraîchère, la résidence touristique».

(La suite sur la page à droite)

biose» ou de «parasitisme», est pour lui propre à la France du Midi, plus particulièrement à l'ouest du Rhône, et trouve dans le Bas-Languedoc son expression la plus pure.

Une seconde figure, que Juillard appelle «ville insulaire», correspond aux territoires où «les liens anciens entre la ville et son *umland* s'affaiblissent, qu'il s'agisse des besoins du ravitaillement ou du rendement des capitaux fonciers» et où «l'organisme urbain ou industriel grandit comme un corps étranger en stérilisant ses environs au lieu de les féconder»⁵⁵. Il s'agit des régions où la crise de l'agriculture traditionnelle, le retrait des capitaux urbains, et l'émigration vers la ville des «éléments ruraux les plus jeunes et les plus entrepreneurs»⁵⁶ ont bouleversé les anciens équilibres entre villes et campagnes. En matière d'utilisation du sol, cette évolution se traduit par la diminution des terres labourables et les progrès de la friche. Juillard illustre ce type d'évolution par plusieurs exemples, dont ceux de la Lorraine du Nord⁵⁷ et de la Côte d'Azur⁵⁸. Dans le cas de cette dernière, ce n'est pas l'industrie, mais le tourisme qui est à l'origine d'une «détérioration» des rapports villes-campagnes. Pour Juillard, ce type d'évolution caractérise les régions où «un développement économique accéléré s'est greffé sur des campagnes faiblement peuplées et faiblement humanisées dans leur aménagement, ou alors sur des campagnes dont les structures anciennes avaient été complètement désorganisées au préalable»⁵⁹.

Pour introduire le troisième et dernier type d'évolution des rapports villes-campagnes, incarné par la figure des «villes urbanisantes», Juillard s'inspire des réflexions d'un autre géographe, Lucien Gachon, farouche critique de la concentration industrielle et urbaine et de ses causes économiques et politiques, que j'ai cité au début de ce chapitre⁶⁰. En effet, Juillard et Gachon voient, dans certaines régions densément habitées de l'Europe occidentale situées dans des pays comme Belgique, Suisse, Pays-Bas, l'Allemagne rhénane ou la Plaine du Pô en Italie, l'émergence d'une «société agro-in-

dustrielle» qui correspond à «une compénétration des villes et des campagnes, une grande banlieue généralisée»⁶¹. Ces territoires préfigurent pour ces deux auteurs, une situation pouvant se «généraliser» dans les décennies à venir et caractérisée par un «retour de l'humanité à l'exploitation du sol, à l'utilisation d'une énergie renouvelable, celle du soleil, consacrant ainsi une sorte de revanche des campagnes»⁶². Pour exposer son propos, Juillard, présente le cas de deux communes rurales des environs de Zurich (Schlieren et Urdorf) dans un passage que je cite in extenso :

L'évolution démographique des deux communes a été importante, mais étalée dans le temps, à mesure que s'équipaient les transports suburbains et que se développaient les offres d'emplois non agricoles, y compris à l'intérieur de ces communes. L'abandon du régime agraire communautaire, avec ses trois soles et son *Allmend*, se produit dès 1850, accompagné de la création de plusieurs fermes isolées. La suppression des dîmes et des octrois facilite l'intensification des échanges, et les deux communes orientent leur système de culture vers les herbages et la spécialisation laitière. Les derniers moulins disparaissent en 1880 et le commerce du lait, en vue du ravitaillement urbain, achève de s'organiser en 1910. [...] Les exploitations agricoles se raréfient, à Schlieren surtout, qui s'urbanise fortement, mais leur superficie moyenne s'accroît un peu [...]. On ne peut donc parler de friche suburbaine. Le terroir agricole est grignoté, mais ce qui en reste est bien tenu. [...] Schlieren et Urdorf appartiennent-ils encore à la zone rurale ? Oui, mais ils sont, dirons-nous, «urbanisés». Non pas forcément qu'ils aient, dans leur aspect extérieur, revêtu la livrée urbaine, mais parce qu'ils sont, fonctionnellement, psychologiquement, étroitement intégrés à la vie générale dont le centre d'impulsion est en ville. Cet exemple n'a rien d'exceptionnel. On retrouverait des traits analogues dans une bonne partie de la Suisse, des Pays-Bas, du Danemark, et non seulement dans ces pays de faible taule, mais encore dans diverses régions d'Allemagne, de France, d'Angleterre, comme celles du Rhin moyen, du Bas-Rhône, du Nord français, du bassin de Londres. La «paysannerie traditionnelle» a disparu, mais par évolution progressive, sans crise mortelle de

58 (suite) L'étude menée à Kayser permet à Juillard d'affirmer qu'au-delà des abords immédiats des villes de Nice, Antibes et Cannes, où se développait une agriculture florale spécialisée — une bande littorale de deux à dix kilomètres de profondeur —, on était en présence d'un territoire où la stabilité du nombre d'habitants masquait «l'émigration de la plupart des autochtones et leur remplacement par des immigrés de toutes origines, notamment urbaine [...] une turbulence démographique [...] un grand brassage de population qui accompagne les villes comme un halo». **59** *Ibid.*, p. 27.

60 De Lucien Gachon, Juillard cite un article auquel j'ai fait également référence en ouverture de ce chapitre : «Les rapports villes-campagnes, le sens prévisible de leur évolution», *Norois*, 3, 1954, pp. 201-218. Cet article contient des références élogieuses au célèbre ouvrage de Jean François Gravier, *Paris et le désert français : décentralisation, équipement, population* (Paris, Portulan, 1947). De Lucien Gachon on peut également lire avec profit : «Les rapports villes-campagnes», *Revue de géographie alpine*, 49, 2, 1961, pp. 333-364. Ce dernier contient une analyse détaillée de plusieurs *mots* désignant les «lieux habités». Plusieurs passages sont consacrés au cas de la France du Nord et à une critique des politiques de développement des chemins de fer français promus par la SNCF au cours de la période allant de l'après-guerre à 1961.

61 Étienne Juillard, «L'urbanisation des campagnes...», art. cit., p. 27. L'usage du mot *banlieue* pour désigner un territoire plutôt vaste, sans référence à une lecture spécifiquement radioconcentrique et avec une connotation plutôt positive, n'est pas sans rappeler l'expression «banlieue radieuse» utilisée par Marcel Smets pour parler de la Belgique («La Belgique ou la banlieue radieuse», *Paysage d'architecture* (catalogue d'exposition), Bruxelles, Fondation de l'architecture, 1986). On peut également penser à l'expression «ville diffuse», notamment dans la lecture que Bernardo Secchi en a proposée. Sur les différences entre la «ville diffuse» de Bernardo Secchi et celui de Francesco Indovina, voir par exemple Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, «La città diffusa. Discutendo di un classico contemporaneo», in Laura Fregolent, Michelangelo Savino (dir.), *Economia, società, territorio. Riflettendo con Francesco Indovina*, Milano, FrancoAngeli, 2013, pp. 153-163.

62 *Ibid.* Juillard n'hésite pas à rapprocher cette vision à celle décrite par Le Corbusier, qui écrivait, en se référant à l'évolution des moyens de transport : «le chemin de fer fit des villes de vrais pôles magnétiques ; elles se remplirent, se gonflèrent sans mesure et la campagne fut abandonnée. Désastre. Par l'aménagement de la route de terre, l'automobile, heureusement, va rétablir l'harmonie rompue» (Le Corbusier, *Sur les 4 routes. L'automobile, l'avion, le chemin de fer, le bateau : comment aménager notre territoire*, Paris, Fondation Le Corbusier - Denoël, 1970 [1941], p. 112).

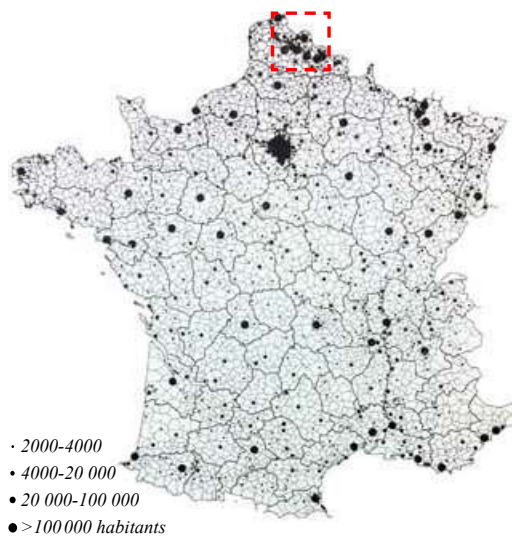


Fig. 8 Urbanisation en France en 1968, sur la base de nombre d'habitants aggloméré au chef-lieu des communes.

Source : Jean-Louis Coyaud, *Urbanisation des campagnes. Contribution méthodologique*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1973, p. 61.

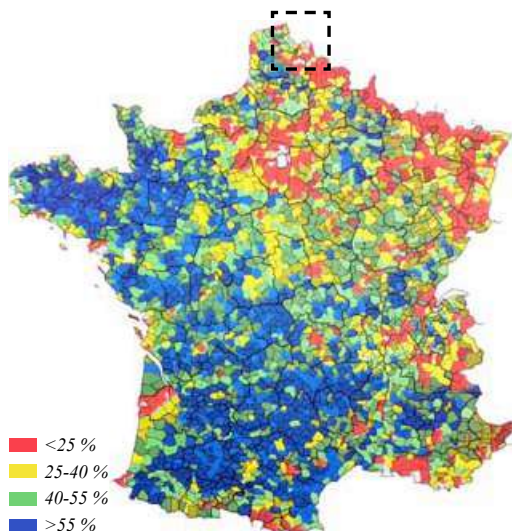


Fig. 9 Population agricole sur la population totale française en 1962.

Source : Jean-Louis Coyaud, *Urbanisation...*, op. cit., p. 73.

l'agriculture ni prolifération dévorante d'une banlieue amorphe. [...] Malgré l'extrême diversité des cas d'espèce, on peut se risquer à dégager quelques caractères généraux de ces campagnes nouveau style. Au sens où nous l'entendons, l'urbanisation n'est nullement exclusive de l'agriculture ; mais l'espace périurbain a cessé d'être la banlieue polycultrice, nourricière de sa ville, de même que l'agriculture a cessé d'être un genre de vie pour devenir une forme de production, plus ou moins industrialisée et spécialisée, soumise à des servitudes particulières, mais intégrée dans une économie générale. [...] L'ouvrier à domicile, de même que bien des formes de l'artisanat rural, ont disparu, mais les usines tendent à s'égrener au long des principaux axes de circulation, et les services créent des succursales aux carrefours [...]. Une mobilité croissante, tant sociale que spatiale, atténue les différences qui subsistent entre citadins et ruraux. Sans cesse plus semblables dans leurs habitudes alimentaires, vestimentaires, il n'y a plus guère entre eux d'inégalité devant la maladie, l'instruction, les loisirs [...]. Entre villes et campagne, plus de frontières nettes, mais ce n'est pas non plus la disposition en auréoles périurbaines d'intensité décroissante, et encore moins les faubourgs linéaires qui se sont développés spontanément à partir des villes depuis cent ans. On parlera plutôt d'une compénétration intime, adaptée aux aptitudes du sol et aux moyens de circulation, des zones résidentielles, industrielles, agricoles et des espaces verts réservés à la « récréation ». C'est le contraire [...] de l'uniformisation croissante que l'on aurait pu attendre. [...] Les contrées les plus évoluées de notre continent sont caractérisées par des campagnes déjà « urbanisées », sorties progressivement, sans hiatus et sans crise, de l'ancienne dualité villes-campagnes.⁶³

Les trois figures d'évolution des rapports villes-campagnes évoquées par Juillard correspondent, en effet, à trois formes d'urbanisation de la campagne. Mais Juillard utilise le mot *urbanisation* uniquement pour le troisième cas, sans cacher la connotation positive qu'il lui confère. Il est intéressant de souligner qu'une évolution démographique et une diversification des activités, progressive dans les deux cas, font partie

⁶³ Étienne Juillard, « L'urbanisation des campagnes... », art. cit., pp. 28-29.

des critères sur lesquels Juillard insiste. Les trois cas français cités par Juillard (la France du Nord, le Rhin moyen et Bas-Rhône) sont situés dans la périphérie du pays et présentent un semis urbain dense (Fig. 8 et 10) — ce n'est donc pas un hasard que Juillard utilise les expressions « villes urbanisantes » et « campagnes urbanisées » de manière interchangeable — et un très faible tût de population agricole (Fig. 9) au moment où Juillard a formulé ces propos⁶⁴. Ces territoires sont également caractérisés par des densités d'habitants par km² assez élevés : cependant, ils n'incluent pas l'ensemble des territoires densément habités de la France (Fig. 15).

Le deuxième article d'Étienne Juillard⁶⁵, écrit en 1973 à douze années de distance du premier est plus synthétique. Dans ce dernier, Juillard propose une définition plus généraliste de la campagne urbanisée qui désignerait, « faute de mieux », un processus d'« intégration des ruraux dans une société et une économie globale » :

Les transformations actuellement les plus profondes de la campagne ne résultent ni d'une crise de la production agricole — jamais elle n'a été plus élevée — ni des excès de l'exode rural : un mouvement de reflux s'esquisse au contraire, avec l'étalement des villes, le desserrement industriel, les mille façons de l'évasion urbaine [...] Il s'agit de l'effondrement des vieilles civilisations agraires, lézardées depuis un siècle ; de l'entrée des campagnes, non pas dans l'âge industriel — elles en subissent les contrecoups depuis longtemps déjà —, mais dans l'âge post-industriel qui se profile à l'horizon [...] Et voici que sur ces terroirs délestés de leur surcharge humaine, de jeunes agriculteurs découvrent que le progrès technique ne suffit pas, que le désenclavement des campagnes, la diversification de leurs activités, des formes nouvelles d'association permettent au rural de ne plus être un individu à part, un citoyen de second ordre, d'accéder comme le citoyen et sans forcément se déraciner, à la mobilité professionnelle, aux possibilités de formation pour lui-même et pour ses enfants, à la culture, aux loisirs. Et voici que, de leur côté, les citadins ressentent de plus en plus fortement le besoin de s'évader périodiquement de

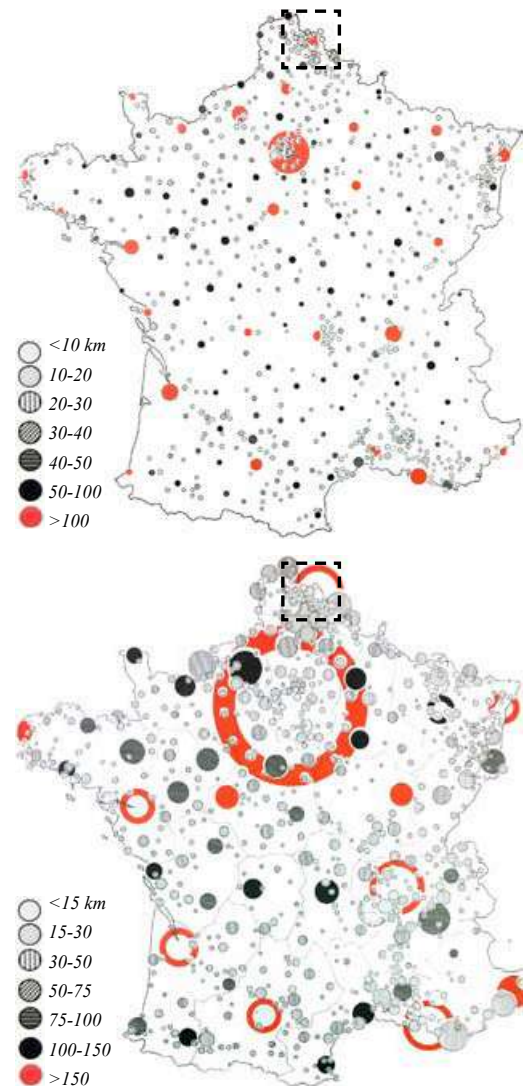


Fig. 10 « Rayons de prépondérance » des villes française en 1806 et 1968, d'après Jean-Louis Coyaud. Source : Jean-Louis Coyaud, *Urbanisation...*, op. cit., pp. 120-127.

Nota : Le rayon de prépondérance d'une ville est défini par Coyaud comme la distance à laquelle on trouve la ville la plus proche qui lui est supérieure en population.

⁶⁴ Les Fig. 8, 9 et 10 sont extraites d'un ouvrage (Jean-Louis Coyaud, *Urbanisation des campagnes...*, op. cit.) issu d'une thèse de doctorat dirigée par Étienne Juillard, qui signe également la préface de l'ouvrage en question.

⁶⁵ Étienne Juillard, « Urbanisation des campagnes », art. cit. (*Études rurales*, 49-50, 1973, pp. 5-9).

leurs fourmillières polluées et passent dans des résidences campagnardes une part croissante de leur existence. Même si ces deux groupes vivent encore très séparés, il reste que par de multiples cheminements progresse l'intégration des ruraux dans une société et une économie globales. Ces processus d'intégration, nous proposons, faute de mieux, de les appeler urbanisation.⁶⁶

Le ton de Juillard est moins nuancé dans le deuxième article et ses observations, moins ancrées dans des contextes spécifiques, ont également moins recours à des données empiriques. Il est néanmoins important de souligner l'insistance de l'auteur sur l'urbanisation, non pas comme un simple mouvement de migration des « urbains » vers l'espace rural, mais plutôt comme un processus qui repose, en partie, sur des changements profonds du monde rural. Plus précisément, Étienne Juillard parle de « l'effondrement des vieilles civilisations agraires » et de « l'entrée des campagnes [...] dans l'âge post-industriel », qui permettent aux ruraux de ne pas devoir « forcément se déraciner » pour accéder à « la mobilité professionnelle, aux possibilités de formation, à la culture et aux loisirs », « grâce au désenclavement des campagnes, la diversification de leurs activités, des formes nouvelles d'association ». Plusieurs expressions utilisées dans ce deuxième article d'Étienne Juillard rappellent des termes employés par Lefebvre dans *La révolution urbaine*, cité plus haut⁶⁷. Les deux auteurs parlent en effet d'« effondrement » des « civilisations agraires » bien que, chez Juillard, il ne s'agisse pas d'une « subordination de l'agrange à l'urbain » (Fig. 4), mais de l'émergence de nouvelles entités territoriales au sein desquelles les ruraux en général et les agriculteurs en particulier — qui n'ont plus besoin de « se déraciner » pour « s'intégrer » — pourraient jouer un rôle plutôt actif. Cette interprétation invite à explorer les visages différenciés des sociétés urbaines *naissantes* et de leurs *espaces* à partir des transformations des « vieilles civilisations agraires » et leurs modalités d'*enracinement*. Cette thèse s'inscrit précisément dans une telle approche. La notion de l'enracinement sera davantage ap-

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 5-6.

⁶⁷ Cela est fort représentatif de l'esprit d'une époque marquée par des transformations radicales donnant l'impression d'un effacement total d'un monde ancien. Ce même esprit est visible dans le vocabulaire utilisé dans beaucoup d'autres ouvrages parus dans les années 1960. Je citerais en particulier Henri Mendras, *La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967; Peter Laslett, *The World We Have Lost: England Before the Industrial Age*, London, Charles Scribner's Sons, 1965.

profondie dans la deuxième partie (chapitres 4 et 5); elle est utilisée comme critère discriminant pour le choix des familles et exploitations sur lesquels une enquête historique et ethnographique a été menée.

Une histoire des campagnes urbanisées françaises ?

En cherchant d'éventuelles traces des campagnes urbanisées d'Étienne Juillard (ou d'autres définitions de la campagne urbanisée) dans l'historiographie française, l'examen de deux ouvrages deux ouvrages collectifs ayant fait date, *Histoire de la France rurale* paru en 1975 sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon en quatre volumes⁶⁸ et *Histoire de la France Urbaine* paru en 1983 en cinq volumes toujours sous la direction de Georges Duby⁶⁹ (Fig. 11) s'est imposé.

L'introduction d'*Histoire de la France urbaine*, comme l'ouverture de beaucoup d'autres ouvrages d'histoire urbaine, se pose la question de « ce qu'est une ville »⁷⁰, une perspective qui semble exclure dès le départ toute forme d'*urbanité* pouvant exister à l'extérieur de la *ville*. Cette vision est néanmoins nuancée par Georges Duby, l'auteur de l'introduction, grâce à une citation de l'historien médiévisse Pierre Toubert, qui écrivait dans une analyse des formes de l'habitat dans le Latium aux alentours de l'an mille :

Un genre de vie urbain est insaisissable. [...] chacun peut, au gré de son inclinaison, considérer la ville comme un village monstrueux, ou au contraire voir dans chaque village une ville en miniature, riche de fonctions économiques diversifiées et d'une stratification sociale complexe.⁷¹

Duby revient sur les deux indicateurs que l'historiographie de la ville a souvent utilisés, l'un démographique (fondé sur le nombre d'habitants d'une *agglomération*) et l'autre économique (la prédominance du commerce et l'industrie sur le travail de la terre), pour souligner qu'ils participent tous les deux du mythe de progrès. Il remarque que cette double

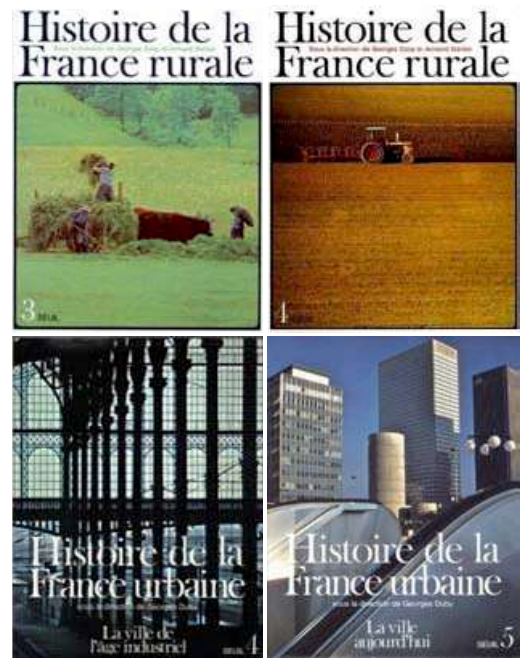


Fig. 11 Couverture des troisième et quatrième volumes de l'*Histoire de la France rurale* parus en 1975 sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon (en haut); couverture des quatrième et cinquième volumes de l'*Histoire de la France urbaine* parus en 1983 (en bas).

Nota : Le troisième volume de l'*Histoire de la France rurale* couvre la période 1789-1914; le quatrième, la période allant de 1914 aux années 1970. Sur les couvertures de ces volumes, le monde rural est représenté comme un espace vide et de plus en plus réduit à sa fonction agricole. Les deux volumes 4 et 5 de l'*Histoire de la France urbaine* couvrent exactement la même période que les volumes 3 et 4 de l'*Histoire de la France rurale*. Le contraste entre les couvertures de *Histoire de la France urbaine* et *Histoire de la France rurale* est frappant. Densité élevée d'un côté et vide de l'autre. Le mythe de la modernité se profile dans les deux cas. À quand une *Histoire de la France* entre urbain et rural ?

⁶⁸ Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, 1975.

⁶⁹ Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 1983.

⁷⁰ Cette même question est posée dans l'ouverture de trois autres ouvrages qui ont été étudiés au même titre que l'*Histoire de la France urbaine* : Jean-Luc Pinol (dir.), *Histoire de l'Europe Urbaine*, Paris, Seuil, 2003; Jan De Vries, *European Urbanization 1500-1800*, Cambridge, Harvard University Press, 1984; Bernard Lepetit, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988. Les réponses varient légèrement d'un auteur à l'autre, mais il existe globalement une convergence des approches.

définition a l'avantage d'être « commode », surtout pour les « administrateurs » : elle permet des classements statistiques faciles et répond aux besoins de l'« État moderne ». En effet, avec l'abolition des dénominations *ville*, *bourg* et *village* à la suite de la Révolution française et la naissance des communes administratives, la distinction entre ces dernières était censée reposer uniquement sur des critères statistiques universels et *neutres*. Dans la troisième partie, notamment le chapitre 6, je reviendrai sur la construction des communes étudiées dans le cadre de cette thèse ainsi que sur les enquêtes dites des « 2000 » et « 1000 » (1809-1812), qui comptabilisent le nombre d'habitants agglomérés au chef-lieu et marquent une étape importante dans l'*institutionnalisation* de l'association de l'*urbain* et de l'*habitat aggloméré* dans le cadre des recensements de la population⁷². Ces derniers constituent la source de la majorité des analyses statistiques des deux derniers volumes de l'*Histoire de la France urbaine* qui traitent de la période post-révolutionnaire : le caractère aggloméré de l'habitat reste donc un critère discriminant fort. Cependant, il n'est que rarement précisé et jamais problématisé par les auteurs. Il est intéressant de remarquer que d'après les cartographies publiées dans le troisième volume de l'*Histoire de la France urbaine* — qui traite de la période allant de 1789 à 1914 —, la France du Nord apparaît globalement comme un territoire aggloméré (à l'échelle départementale) malgré le caractère dispersé de son habitat, en raison de la présence d'un réseau dense de « villes » petites et moyennes, historiques (Fig. 12) et en devenir (Fig. 13).

L'introduction de Georges Duby contient également quelques définitions de la ville qui ne sont pas purement statistiques. Duby propose, par exemple, une définition de la ville comme lieu de l'« enracinement du pouvoir », avec une triple fonction judiciaire, religieuse et militaire. La « diffusion du pouvoir »⁷³ propre au féodalisme, que Duby et d'autres historiens qualifient de « territorialisation des sources du pouvoir »⁷⁴, pourrait donc être relue comme un processus « diffusion » de

71 Pierre Toubert (*Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, Rome, École française de Rome, 1973) cité par Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, op. cit., p. 12.

72 Une référence importante à ce sujet est René Le Mée, « Population agglomérée, population éparsée au début du XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 455-510. Je revendrai sur cet article dans le chapitre 6.

73 Cette expression est utilisée également par d'autres chercheurs. Voir par exemple Henri Mendras, *L'Europe des Européens*, Paris, Gallimard, 1997 ; John P. Powelson, *Centuries of Economic Endeavor : Parallel Paths in Japan and Europe and their contrast with the Third World*, Michigan, University of Michigan Press, 1994. Ce dernier affirme que le développement économique en Europe occidentale est intimement lié à cette diffusion du pouvoir au Moyen Âge.

74 Voir par exemple Bernard Derouet, Joseph Goy, « Transmettre la terre. Les inflexions d'une problématique de la différence », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 110, 1, 1998, p. 139.

75 Marc Bloch, *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand, Colin, 1931.

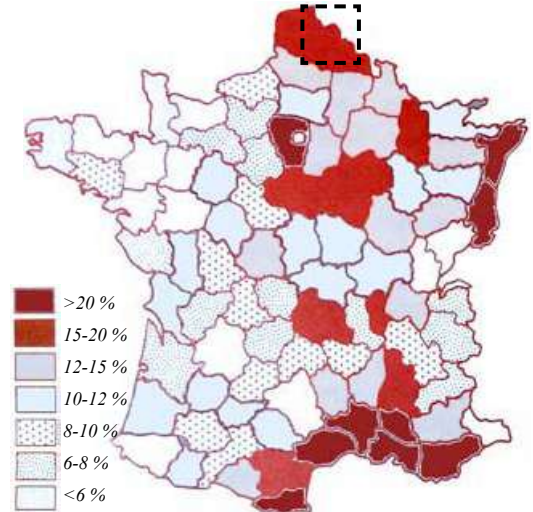
76 Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., v. 3, p. 472.

la « ville », plus ou moins affirmée ou contredite par les évolutions des siècles qui ont suivi. Ces aspects seront au cœur des analyses étayées dans le chapitre 6.

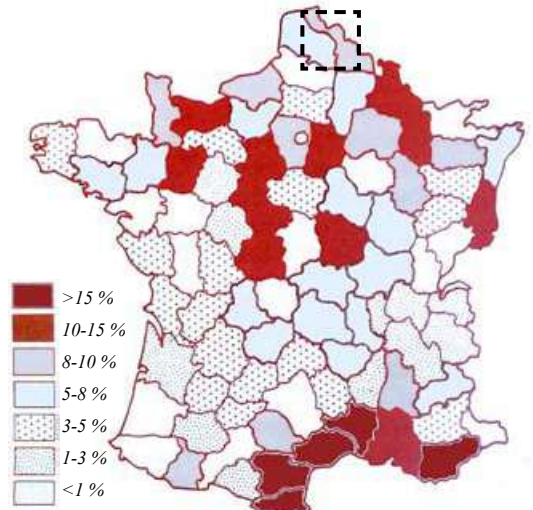
L'Histoire de la France rurale est sans doute plus important pour ce travail de relecture, d'autant plus que son troisième volume est dirigé par Étienne Juillard. Dans l'introduction du premier volume, très curieusement, les deux directeurs de l'ouvrage, Georges Duby et Armand Wallon, n'estiment pas nécessaire de définir « ce qu'est rural » : une référence aux *Caractères originaux de l'histoire rurale française* de Marc Bloch, paru en 1931⁷⁵, leur suffit pour à la fois introduire et délimiter le champ dans lequel l'ouvrage s'inscrit, alors que le livre de Bloch traite, pour une bonne partie, de l'histoire agraire, voire de l'histoire du paysage agraire. Cette question, qui ne relève pas uniquement d'une problématique sémantique, mais concerne aussi, plus généralement, la diversité sociale et économique du monde rural, est posée à quelques reprises dans *Histoire de la France rurale*, notamment au sein du troisième volume, qui couvre la période 1789-1914. À ce titre, le chapitre « Les transformations du monde paysan » — où Maurice Agulhon se demande si l'on devrait qualifier les « migrations » de la deuxième moitié du XIX^e siècle d'exode « rural » ou d'exode « agricole » — mérite une attention particulière :

Entre les recensements de 1851 et de 1911, la population de la France n'a guère augmenté que de quatre millions d'habitants, et cette augmentation a été essentiellement le fait des « villes ». Celles-ci en effet, d'après leur définition officielle (commune de plus de 2000 habitants), sont arrivées à grouper au cours de ces soixante années de 25,5 % à 44,2 % du total de la population nationale. La population rurale (commune de moins de 2000 habitants) baissait non seulement en valeur relative, mais aussi en valeur absolue : *grosso modo*, de 27 à 22 millions environ. Donc, cinq millions de paysans (femmes enfants compris) en moins ? Certainement pas, car les choses ne sont pas si simples.⁷⁶

1^{re} tranche : 1000 à 5000 habitants agglomérés



2^e tranche : 5000 à 15000 habitants agglomérés



2^e et 3^e tranche : 5000 à 15000 habitants agglomérés et plus

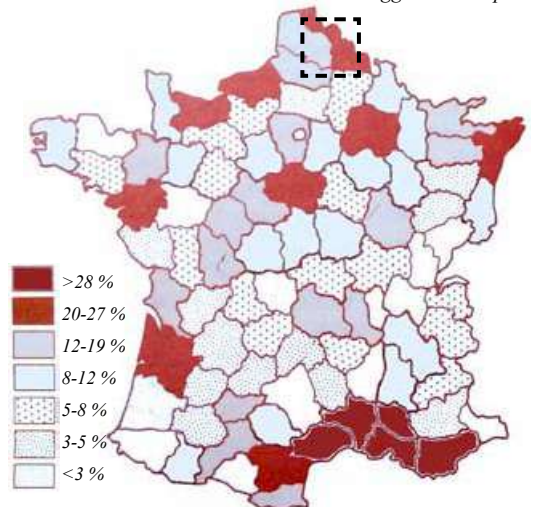


Fig. 12 Rapport entre population agglomérée et population non agglomérée, d'après les enquêtes dites des « 2000 » et des « 1000 » (1809-1812).
Source : Georges Duby (dir.), op. cit., v. 3, p. 22.

77 Il s'agit, en particulier, de Philippe Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957.

78 Pour préciser la temporalité de l'exode, Agulhon s'appuie sur Philippe Ariès (*Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Self, 1948), pour qui le début de l'exode peut être plus ou moins situé en 1850. Un premier sommet est atteint en 1860. Il s'agissait jusque là d'un exode des populations pratiquant des métiers non agricoles, un exode des prolétaires, qui décongestionnait une campagne surpeuplée; cette période correspond au déclin de l'industrie rurale et des usages ruraux communautaires. Un deuxième sommet, en 1880, concerne l'exode de paysans à cause de l'effondrement des prix. En effet, tous les paysans n'ont pas été en mesure d'attendre les effets des mesures protectionnistes de la Loi Mélines de 1892 ou de se reconvertir vers les cultures plus profitables. Enfin, un troisième sommet est atteint en 1900, mais concerne les campagnes les plus isolées. Les recherches plus récentes ont également montré l'importance des immigrations de courte distance ou par étapes successives. À ce sujet, voir Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

79 Ce terme est utilisé, par exemple, par Jean-Pierre Jessenne dans *Les campagnes françaises entre mythe et histoire. XVIII^e-XXI^e siècle* (Paris, Armand Colin, 2006, pp. 79-82).

80 Cela correspond, en effet, à l'hypothèse de Henri Lefebvre dans *La révolution urbaine*, abordée plus haut.

81 Je me réfère, par exemple, aux définitions des mots «ville» (déjà citées plus haut) et «urbanité» dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie...*, op. cit., pp. 1053-1060 et 1078-1084.

82 Le chapitre 6 revient sur cette question de manière plus détaillée.

83 On peut relever le même *oubli* dans la mention de la notion d'agglomération chez d'autres auteurs. Voir par exemple Jean-Luc Mayaud, *La petite exploitation rurale triomphante. France XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 13.

84 Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., v. 3, p. 12.

85 *Ibid.*, pp. 183-194.

En s'appuyant sur un certain nombre d'études régionales⁷⁷, Agulhon précise que l'exode, du moins dans sa première phase, est plus rural qu'agricole, car il concerne le plus souvent les populations non agricoles — artisans de tout genre, commerçants et personnes exerçant les métiers situés aux rangs les plus bas de l'économie rurale, soit journaliers, paysans sans terre et paysans-ouvriers du textile rural travaillant à domicile — mais aussi les propriétaires et la bourgeoisie rurale⁷⁸. Il s'agit donc d'un appauvrissement de la structure socioprofessionnelle, «une ruralisation des campagnes», écrit Maurice Agulhon. Une question pourrait alors se poser : ne serait-il pas plus précis d'appeler ce mouvement *paysannisation*⁷⁹, *déruralisation*, *désurbanisation* ou encore *urbanisation*⁸⁰? Cette dernière appellation serait fort polémique : l'urbanité évoquant une diversité des figures socioprofessionnelles dans un contexte urbain (la ville)⁸¹, s'accompagnerait-elle un appauvrissement de la diversité en contexte rural? Au sujet du texte de Maurice Agulhon cité plus haut, il faut également signaler un deuxième point emblématique du peu d'attention critique et du peu d'attention tout court de la part de beaucoup d'historiens à la notion d'*agglomération*. En effet, selon la définition officielle utilisée en France depuis 1846⁸², une ville n'est pas une «commune de plus de 2000 habitants», mais une commune de plus de 2000 habitants *agglomérés au chef-lieu*, ce qui, sur le plan de l'occupation de l'espace, traduit un critère plus contraignant⁸³.

Le troisième volume de *Histoire de la France rurale* (1789-1914) est, comme indiqué plus haut, dirigé par Étienne Julliard, qui en signe l'introduction. Malheureusement, Julliard, dont les articles sur l'urbanisation des campagnes précèdent la publication de ce volume, s'est abstenu d'y étayer ses réflexions sur ce sujet et de toute référence à la «campagne urbanisée». Certains passages de cette introduction, comme d'autres expressions utilisées dans le livre, permettent néanmoins de reconnaître l'auteur de «l'urbanisation des campagnes», notamment celui du deuxième article examiné plus

haut. Il s'agit par exemple des allusions faites à l'« intégration du monde rural dans une économie et une société globale »⁸⁴ ou du titre d'un sous-chapitre de l'ouvrage portant sur le « désenclavement des campagnes »⁸⁵.

Observons la manière dont cette « intégration » ou ce « désenclavement » prend des formes différentes selon le découpage en trois périodes proposées dans le livre :

– Pendant la période allant de 1780 à 1852, qui est caractérisée par une pression démographique partiellement absorbée par les possibilités offertes par l'industrie rurale et les révoltes de la faim, l'avènement du suffrage universel masculin en 1848 permet à la population paysanne, en bonne partie exclue du vote, d'y accéder.

– Durant la période allant de 1852 à 1880, que les auteurs de l'ouvrage qualifient d'apogée de la « civilisation rurale » (ne devrait-on pas dire plutôt de *civilisation agraire*, puisqu'il s'agit une période marquée par l'exode rural?), la remontée des prix des produits agricoles accélère l'accès à la propriété « commencé » avec la Révolution française⁸⁶. Le malthusianisme des paysans français peut alors être interprété comme le reflet d'une volonté d'ascension sociale et d'une envie de ne pas morceler une propriété acquise avec difficulté sous le jeu du partage égalitaire. L'autre figure évocatrice de l'« intégration » au cours de cette période est le « désenclavement de la campagne » notamment en « pays d'habitat dispersé », grâce aux nouvelles infrastructures (routes, chemins de fer, etc.) construites notamment sous le Second Empire (1852-1870)⁸⁷. « Période exceptionnelle, où les folklores régionaux, de même que les paysans agraires, atteignent leur plein épanouissement, sans que les processus uniformisateurs de l'urbanisation aient encore trop fait sentir leurs effets »⁸⁸, écrit Juillard dans son introduction, dans une des rares phrases du volume qui contiennent le mot *urbanisation*.

– Enfin, au cours de la période allant de 1880 à 1914, qui débute avec une série de crises (notamment l'effondrement du prix du blé, du vin, etc.), l'exode rural commence à tou-

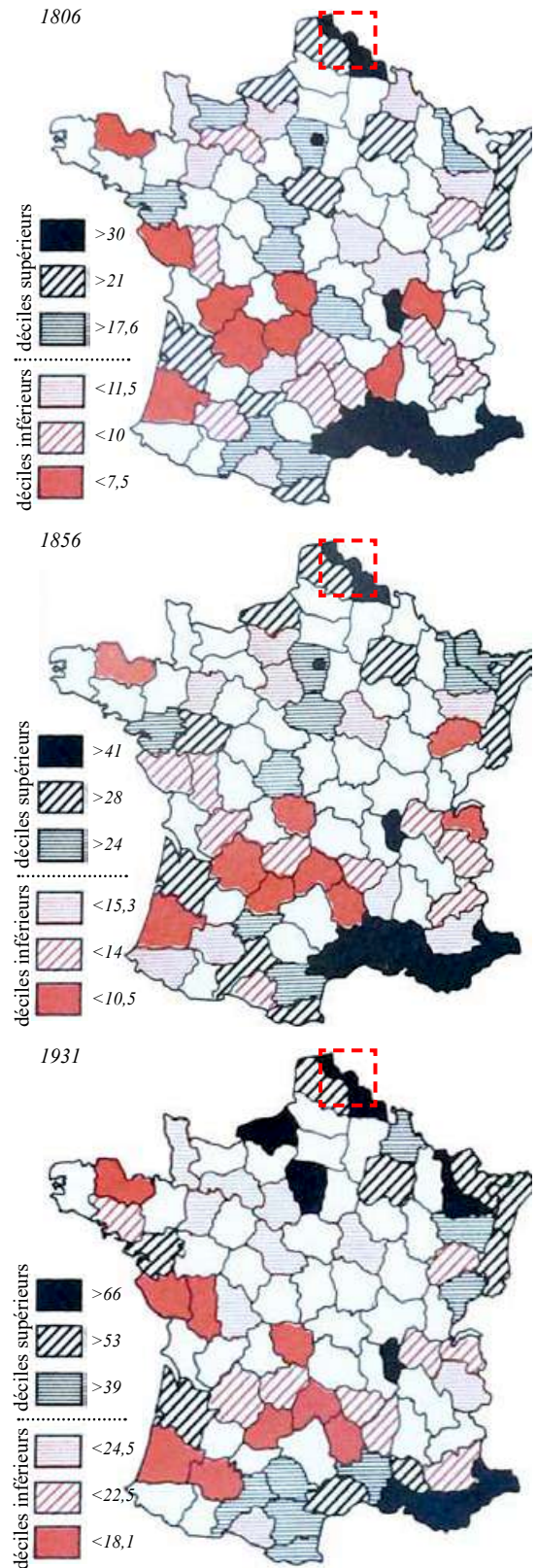


Fig. 13 La population urbaine en France (1806-1931) : taux par département.

Source : Georges Duby, op. cit., v. 3, pp. 26-27.

Nota : Le caractère périphérique de la France urbaine est plus accentué en 1931 qu'en 1806.

86 Ce mouvement ne commence pas uniquement avec la Révolution. Voir, à ce sujet Gérard Béaur, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle...*, *op. cit.* et pour la France du Nord, en particulier, Georges Lefebvre, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1972 [1924]. Pour ce qui concerne la période post-révolutionnaire, elle ne se produit pas partout avec la même ampleur et les mêmes modalités. Beaucoup de facteurs, dont la taille et le type de propriété et d'exploitations, les types de cultures et de faire-valoir, mais aussi le mode de reproduction des familles paysannes, influencent l'intensité et le rythme de ce mouvement. Pour une synthèse sur la période révolutionnaire, voir Gérard Béaur, Philippe Minard, Alexandra Laclau, *Atlas de la Révolution française, v. 10 : Économie*, Paris, EHESS, pp. 42-55; Gérard Béaur, «Révolution et redistribution des richesses dans les campagnes : mythe ou réalité?», *Annales historiques de la Révolution française*, 352, 2008, pp. 209-239; Gérard Béaur, «Le marché foncier. Conjoncture des transferts de propriété et stratégies d'accumulation (France, XVIII^e siècle)», in Gérard Béaur, Christophe Duhamelle, Reiner Prass, Jürgen Schlumbohm (dir.), *Les sociétés rurales en Allemagne et en France (XVIII^e et XIX^e siècles)*, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, 2004, pp. 213-229; Pour le XIX^e siècle, plus généralement, voir les pages 487 à 501 de *l'Histoire de la France rurale* (v. 3).

87 De nombreux auteurs ont également fait remarquer qu'en France, une bonne partie des fermes ont été reconstruites pendant cette période. Voir par exemple Jean-Pierre Jessenne, *Les campagnes françaises...*, *op. cit.*, pp. 164-194.

88 Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, *op. cit.*, v. 3, pp. 11-12.

89 *Ibid.*, p. 12.

90 Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, *op. cit.*, v. 4, p. 165.

91 La part de faire-valoir direct augmente, y compris dans les régions traditionnellement de fermage et, inversement, la part de la location augmente dans les régions caractérisées par le faire-valoir direct. La carte de la France rurale avec ses différents modes de faire-valoir commence donc à s'atténuer (**Fig. 14** et **15**) bien que des différences persistent y compris jusqu'à nos jours.

92 Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, *op. cit.*, v. 4, pp. 331-357.

cher également les paysans, ce qui fait remonter le coût de la main-d'œuvre. Sur le plan de l'intégration, on peut citer ce que les auteurs qualifient de «pénétration des usages citadins», due à l'introduction de l'école publique. Juillard signale pourtant qu'à la fin de cette période «l'intégration du monde rural dans une économie et une société globales est encore à peine esquissée»⁸⁹.

Ce résumé a permis d'identifier quelques événements et indicateurs pouvant être interprétés comme une «intégration du monde rural dans une économie et une société globale». Chacun d'entre eux pourrait marquer le début d'une possible histoire de l'urbanisation de la campagne d'après ce troisième volume de *l'Histoire de la France rurale*, qui n'aborde toutefois pas directement ce sujet. On ne saura pas pourquoi Étienne Juillard, qui, dans son *premier* article sur les campagnes urbanisées cité plus haut, présentait des caractéristiques assez claires de ces territoires, s'est abstenu ici de les aborder en *historien*. Quoiqu'il en soit, la période 1789-1914 est particulièrement riche et importante pour la transformation des campagnes, et nous retrouverons plusieurs événements et indicateurs présentés plus haut dans la deuxième et troisième partie de cette thèse, où est esquissée une histoire partielle de l'urbanisation des communes françaises et italiennes examinées aux XIX^e et XX^e siècles.

Le quatrième et dernier volume de *l'Histoire de la France rurale* traite la période allant de 1914 jusqu'à 1970 environ (je rappelle que la publication date de 1975). Le découpage du volume en cinq parties est cette fois-ci thématique puis chronologique à l'intérieur de certains chapitres. La première partie s'intéresse davantage aux aspects économiques. C'est la partie du livre qui s'attarde le plus longuement sur les impacts des deux Guerres mondiales. La deuxième partie, intitulée «Familles et exploitations», traite du triomphe de l'exploitation familiale, que la Première Guerre mondiale a renforcée par une *sélection* drastique. La période allant de 1914 à 1960,

correspond selon les auteurs à «l'apogée de l'exploitation familiale et la démocratie villageoise»⁹⁰. Ils montrent bien qu'au bout de cette période, malgré certaines tendances à l'homogénéisation des exploitations, les différences régionales ne s'effacent pas⁹¹. L'avènement, à partir des années 1960, de l'entreprise individuelle, liée à la fois à l'évolution des structures de production, aux équilibres politiques et à l'évolution de la famille paysanne, conclut cette partie. La troisième partie, intitulée «Le paysan dans ses villages», revient sur la poursuite de la réduction de nombre d'exploitations agricoles et «l'entrée dans la modernité»⁹² dont les incarnations seraient : la fin des fêtes villageoises et l'entrée dans la société de loisirs ; un retour timide de l'industrie, notamment dans les territoires marqués par l'industrie rurale «ancienne» ; et, surtout, un fort développement de la fonction résidentielle des communes rurales à l'usage des salariés de l'industrie que les auteurs qualifient de «banlieues rurales» dans un des rares passages du livre qui abordent l'urbanisation de la campagne de façon frontale :

Un certain nombre de communes rurales voient leur population ouvrière s'accroître sans pourtant comporter d'industries. Située près de zones d'emploi, que l'on gagne facilement par cars, voitures, mobylettes, bicyclettes, elle représente une extension franchement villageoise de la banlieue ouvrière. Ce sont des villages-dortoirs. Parfois, cette fonction résidentielle est devenue tellement importante que, lotissement après lotissement, le territoire bâti s'est considérablement étendu et que la population est en vive croissance : ces communes connaissent alors l'épineux problème d'équipements collectifs auxquels leurs modestes budgets ne leur permettent pas de faire face. Ainsi, en 1962, 6544 communes rurales sont comprises dans les zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU). En 1968, elles sont 6608. Sur 812 ZPIU définies, 479 comportent à la fois des communes rurales et des communes urbaines et 84 sont intégralement rurales. Le développement de la fonction résidentielle des communes rurales pour les ouvriers des industries urbaines — ainsi que pour les retraités — et, dans une bien moindre mesure, les fusions de communes, expliquent,

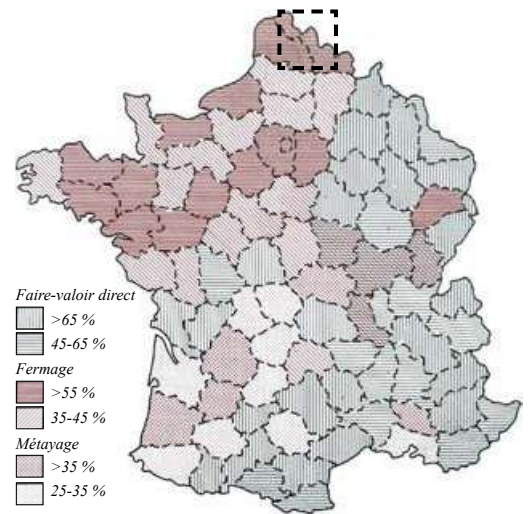


Fig. 14 Surfaces agricoles occupées par le faire-valoir direct, le fermage et le métayage en France vers 1873. Source : Georges Duby, Armand Wallon (dir.), Histoire de la France rurale, op. cit. v. 3, p. 498

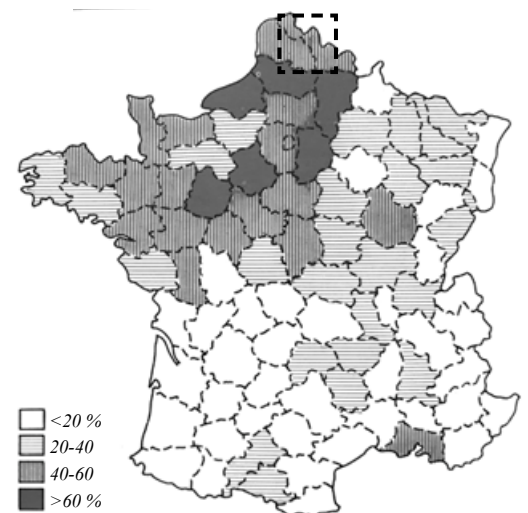


Fig. 15 Superficie occupée par le fermage en France, d'après les résultats généraux de l'enquête agricole de 1929. Source : Georges Duby, Armand Wallon (dir.), Histoire de la France rurale, op. cit., v. 4, p. 196.

plus que l'industrialisation, la forte diminution du nombre des communes rurales dans lesquelles la grande majorité, voire la quasi-totalité de la population vivait de l'agriculture. Ce sont là quelques signes avant-coureurs de la réinsertion du monde rural dans les rapports sociaux concrets et les conflits collectifs de la société industrielle. Mais il faudrait que le mouvement s'affirme avec plus de vigueur dans les années à venir pour que le dernier quart du XX^e siècle marque véritablement la fin de la période commencée au milieu du XIX^e siècle. Celle-ci s'est caractérisée, au contraire, par sa mise en marge toujours plus poussée au fur et à mesure qu'ouvriers et artisans disparaissaient du village qui se réduisait alors à sa composante agricole.⁹³

La cinquième et dernière partie du quatrième volume, intitulée «L'État et les paysans» se concentre notamment sur l'évolution du cadre politique des communes rurales et les politiques agricoles. Elle aborde notamment la question brûlante de l'opportunité de défendre ou abandonner l'agriculture paysanne. Elle réserve peu de place aux implications spatiales de ces débats et luttes politiques. Les questions relatives à l'urbanisation de la campagne (ne serait-ce que sous forme de l'urbanisation des terres agricoles) ne sont quasiment pas traitées dans cette longue dernière partie qui clôt un ouvrage monumental pour le nombre de sujets traités. Faut-il croire que l'urbanisation de la campagne ne faisait pas partie des sujets de travail de l'historien du monde rural dans la France des années 1970 parce que ce phénomène n'était pas encore d'actualité à cette époque⁹⁴ ?

⁹³ Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., v. 4, p. 360. Je reviendrai sur la définition des zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) dont il est question dans ce passage dans la dernière section de ce chapitre.

⁹⁴ Force est de constater que ce sujet reste encore marginal parmi les historiens du monde rural.

⁹⁵ Le choix de travailler sur l'exploitation familiale (chapitres 4 et 5), véritable *leitmotiv* qui traverse l'*Histoire de la France rurale* du début à la fin et celui de se concentrer sur les moments considérés indicatifs de l'«intégration» ou de ce «désenclavement» des campagnes vers la fin du XIX^e et début du XX^e siècle (chapitre 6) font partie des éléments retenus grâce à la relecture de l'*Histoire de la France rurale*.

Ce détour par l'*Histoire de la France urbaine et rurale* a permis de réfléchir à l'urbanisation de la campagne à partir d'un certain nombre de critères, indicateurs, ou événements. Bien qu'un objet clairement identifié en tant que campagne urbanisée ne soit pas présent dans les deux ouvrages, la sensibilité acquise grâce à ce travail de relecture a été essentielle dans l'identification des quatre figures rurales traitées au sein de cette thèse et les sous-thèmes qui y sont associées⁹⁵. Entre

continuités et ruptures, l'histoire d'une France *du rural à l'urbain* — ou d'une France *entre rural et urbain* — est encore à écrire, à partir de critères qui restent aussi à définir.

Les campagnes urbanisées en Italie : entre projet et état de fait

La *recherche* de la notion de *campagne urbanisée* dans la littérature scientifique de la France des années 1960-1970 a permis de souligner la présence marginale de cette dernière à la fois dans les domaines des études urbaines et des études rurales. En Italie, à cette même période, en revanche, il est possible d'identifier de nombreuses *traces* de la campagne urbanisée dans la littérature spécialisée. Une des premières manifestations significatives de cette notion est probablement dans *Piano urbanistico del Trentino*, un ouvrage publié en 1968 par Giuseppe Samonà⁹⁶ pour présenter *son* plan d'urbanisme pour la province de Trentin et ses réflexions autour d'«un urbanisme qui ne s'occupe pas seulement des agglomérations, mais de toutes les formes de peuplement qu'elles soient concentrées ou éparses»⁹⁷. Dans ce livre, comme dans le plan pour le Trentin, la campagne urbanisée est un *projet* conçu comme «la réponse la plus réaliste»⁹⁸ à la décroissance démographique qui touche de nombreuses portions du territoire Trentin, y compris dans les vallées. En s'appuyant sur le constat que le choix d'*immigrer* est en réalité un choix «obligé» non seulement en raison de l'absence d'infrastructures, d'équipements et d'emplois, mais aussi pour des raisons de nature «psychologiques» et face à l'impossibilité de planifier une grande ville dans les vallées étroites du Trentin — pour des raisons «écologiques» —, Samonà propose la «campagne urbanisée» comme un projet de «transformation de la campagne (et de la montagne) dans une constellation de villes» afin de «rejoindre une situation de liberté» similaire à celle du monde citadin⁹⁹. Pour faire cela, le plan du Trentin procède à un relevé très détaillé des lieux habités de la province ; identifie dix groupements de communes appelés *com-*

⁹⁶ Il faut sans doute considérer cet ouvrage, souvent cité sous le nom de Giuseppe Samonà comme une co-publication de ce dernier et de la Province autonome de Trente, car sur la couverture du livre c'est surtout cette dernière qui apparaît à la place du nom de l'auteur. Giuseppe Samonà, Provincia autonoma del Trento, *Piano Urbanistico del Trentino*, Padova, Marsilio, 1968.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 48.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 50.

⁹⁹ *Ibid.*, pp. 49-50.

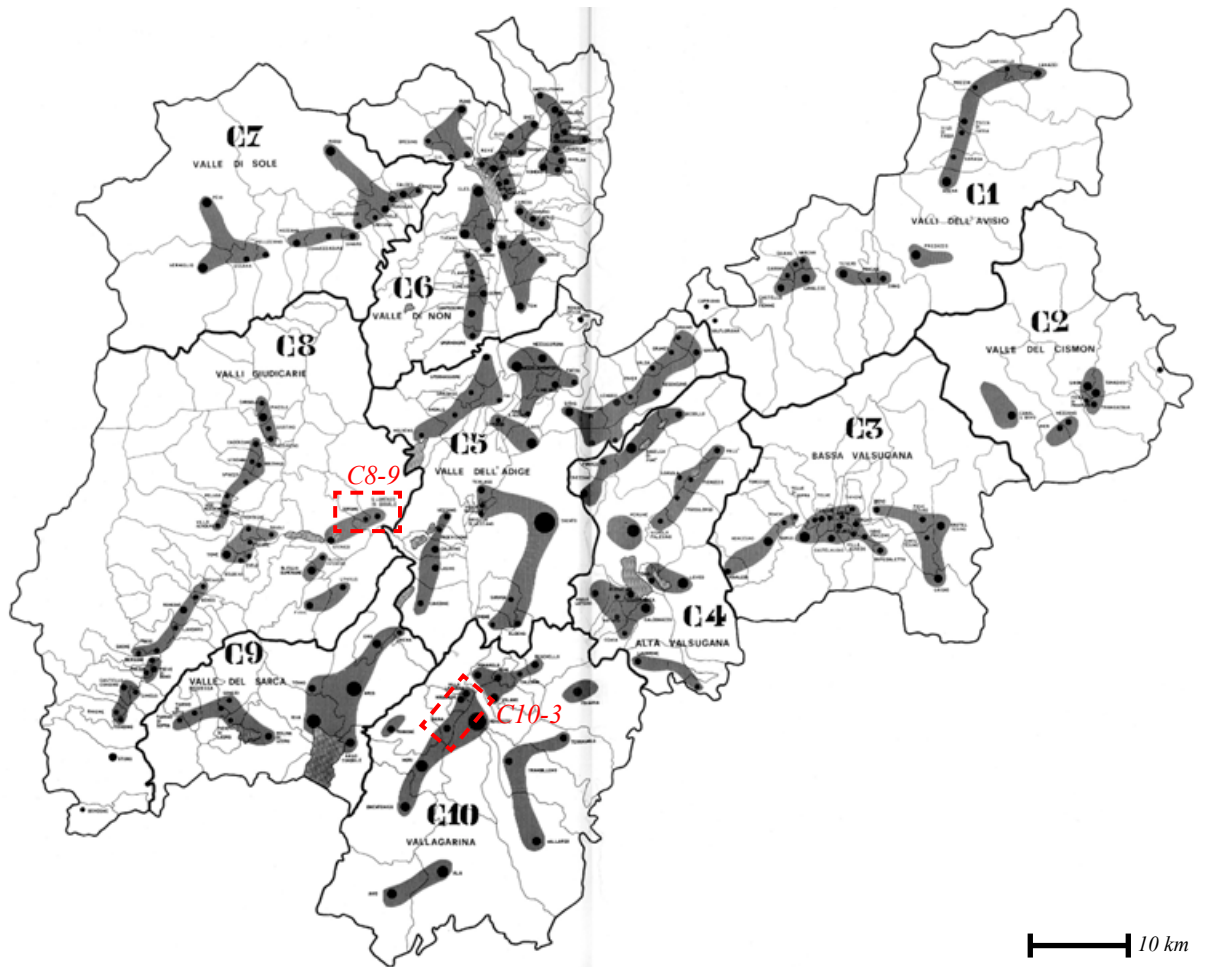


Fig. 16 Carte générale des dix *comprensori* (groupements de communes) du plan provincial de Trentin (1968) élaboré par Giuseppe Samonà.

Source : Giuseppe Samonà, Provincia autonoma del Trento, op. cit., pp. 146-147.

100 Pour une définition du concept de *comprensorio* et des critères à la base de délimitation des *comprensori*, voir les pages 110 à 119. L'ouvrage contient également une description textuelle des *comprensori* (pages 153 à 211) rédigée avec une grande attention. Les pages 224 à 281 présentent des cartographies des projets des *comprensori* dont sont extrait les cartes de la Fig. 17.

prensori sur la base de caractéristiques géomorphologiques et fonctionnels¹⁰⁰, distinguant à l'intérieur de chaque *comprensorio* des groupements de lieux habités plus ou moins importants en termes de taille qu'il traite comme de véritables *morceaux* de villes (Fig.16 et 17). Ayant comme objectif principal d'améliorer l'accessibilité des lieux habités (nouvelles routes, voies ferrées et funiculaires, etc.) et la présence des équipements publics, les interventions du plan se déclinent à de multiples échelles et vont jusqu'à renfoncer la desserte des localités les plus isolées qui sont retenues dans le plan général (voir notamment le cas de C10-3 sur la Fig.16). Le plan de Trentino est, par ailleurs, remarquable, car il prend en compte de manière exemplaire les activités agricoles ainsi que le

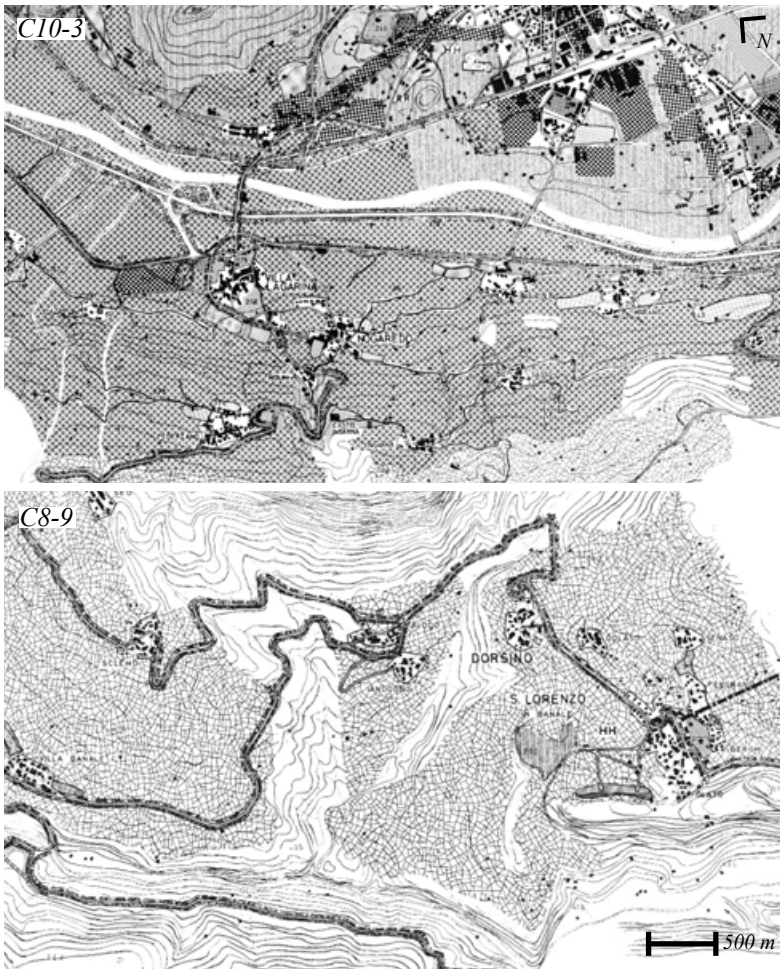


Fig. 17 Extrait de deux cartes détaillées de *comprensori* du plan provincial de Trentin (1968) élaboré par Giuseppe Samonà.

Source : Giuseppe Samonà, Provincia autonoma del Trento, op. cit., pp. 224, 251 et 276.

Nota : Les emprises des deux extraits sont identifiées sur la carte de la Fig. 16.

Légende :

1. Réseau routier primaire et d'intérêt provincial
 - a Autoroutes
 - b Routes existantes
 - c Routes existantes à réaménager
 - d Nouvelles routes
2. Réseau routier secondaire
 - Routes existantes et nouvelles
3. Voies ferrées
 - Existantes ou à créer
4. Funclaires
 - a Existantes ou à créer
 - b À créer
5. Zones aéroportuaires
 -
6. Habitat existant
 -
7. Fleuves
 -
8. Lacs
 -
9. Zones agricoles
 - a Arboriculture dominante
 - b Polyculture dominante
10. Parcs équipés et urbains
 - a Parc équipé
 - b Parc urbain
11. Parcs naturels
 -
12. Zones résidentielles
 -
13. « Centres directionnels »
 -
14. Centres commerciaux
 -
15. Zones industrielles
 -
16. Zones réserve aux équipements agricoles
 -
17. Équipements d'intérêt provincial
 - a **S s** Lycée
 - b **S p** École professionnelle
 - c **OA** Hôpital
 - d **HH** Hôtel
 - e **RR** Centre sportif

double emploi (agricole et non agricole). Il restitue, au-delà du projet, une description très attentive du territoire trentin.

En Italie des années 1970, la campagne urbanisée ne correspond pas seulement à des projets *situés*¹⁰¹ pour *réhabiter* des campagnes en perte d'habitants, mais aussi à un *état de fait* d'une partie des campagnes italiennes et, en ce sens, la notion de *campagne urbanisée* n'est pas utilisée uniquement par les urbanistes et les chercheurs en urbanisme et études urbaines et territoriales, mais aussi par les historiens du monde rural. À ce titre, l'examen de l'ouvrage collectif *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, paru à partir de 1989 en trois volumes¹⁰², est particulièrement instructif. On décèle

101 Il est important d'insister sur le fait que la notion de *campagne urbanisée* telle que définit dans le paragraphe précédent a été mise au point par Samonà pour répondre à des problématiques spécifiques dans un contexte particulier du Trentin. Dans un autre plan réalisé pour la région de la Vénétie en 1968, Samonà n'utilise pas la notion de campagne urbanisée, mais celles de « territoire-ville » et d'« isotropie » en prenant acte du phénomène de l'*urbanisation diffuse*, déjà bien avancée dans cette région, notamment dans la Vénétie centrale, où l'on ne retrouve pas de problèmes d'exode caractéristiques des zones de montagne. D'après Samonà l'« isotropie » est une « structure » qui garantit une « utilisation élargie du territoire » et « un niveau égal de jouissance de tous les biens contenus dans le territoire par l'ensemble de ses habitants ». Luigi di Prinzi, « I piani di assetto territoriale », *Urbanistica*, 59-60, 1972, p. 175 cité par Paola Pellegrini, « Tubi e spugne. Il progetto implicito di costruzione dell'area centrale veneta », in Lorenzo Fabian, Paola Pellegrini (dir.), *On mobility 2. Riconcettualizzazioni della mobilità nella città diffusa*, Padova, Marsilio, 2012, pp. 31-32. Voir également Id., « Pipes and Sponges: The Implicit Project for the Construction of the Central Veneto Area », in Paola Viganò, Bernardo Secchi, Lorenzo Fabian (dir.), *Water and Asphalt. The Project of Isotropy*, Zurich, Park Books, 2016, pp. 45-57.

102 Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, Padova, Marsilio : l'ouvrage (non traduit en français) porte sur le XIX^e et le XX^e siècles et présente un découpage thématique en trois volumes intitulés *Espaces et paysages* (paru en 1989), *Hommes et classes* (paru en 1990) et *Marchés et institutions* (paru en 1991). Le titre général de l'ouvrage qui évoque l'*agriculture italienne*, et non l'*Italie rurale*, évite la confusion courante entre les mots *rural* et *agricole*, de la même façon que le livre de Emilio Sereni, *Storia del paesaggio agrario italiano* (première édition : Bari, Laterza, 1961), curieusement publié en France comme, *Histoire du paysage rural italien* (Paris, Juillard, 1964). Ce livre est considéré par beaucoup comme l'équivalent italien de *Caractères originaux de l'histoire rurale française* de Marc Bloch, bien qu'il soit très différent du livre de Bloch sur le plan méthodologique. Le choix de commencer *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea* par un volume consacré aux « espaces et paysages » ne fait que renforcer la filiation avec Sereni et Bloch.

103 Pietro Bevilacqua, « Presentazione », in Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura...*, *op. cit.*, p. XXIV.

104 Pietro Bevilacqua, « Tra Europa e Mediterraneo. L'organizzazione degli spazi e i sistemi agrari », in Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura...*, *op. cit.*, v. 1, pp. 5-36.

105 *Ibid.*, p. 7.

106 Pour soutenir ses propos, Bevilacqua propose plusieurs explications que l'on peut partager ou critiquer : ces explications insistent (**La suite sur la page à droite**)

dans ce livre une approche historique de l'urbanisation de la campagne, sans avoir à *spéculer* à partir d'indices, comme je l'ai fait à propos de *l'Histoire de la France rurale*. Plus largement, les objectifs poursuivis par la *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, qui commence par un premier volume consacré aux « espaces et paysages » permettent à l'ouvrage de *répondre plus directement* à plusieurs questions posées dans le cadre de cette thèse. En effet, pour Pietro Bevilacqua, qui l'a dirigé, les trois volumes de l'ouvrage traitent globalement de « la manière dont, les vieilles organisations des économies primaires italiennes se sont transformées, en donnant à la campagne, au paysage, et à la société les contours qui se présentent aujourd'hui à notre regard »¹⁰³.

Dans l'introduction au premier volume intitulée « Entre l'Europe et la Méditerranée. L'organisation des espaces et des systèmes agraires »¹⁰⁴ — tout en reconnaissant que la diversité, tant des formes de l'habitat que des structures agraires, est une « connotation et une constance du paysage européenne » —, Bevilacqua s'efforce d'identifier « les caractères originaux » de « l'espace des systèmes agraires italiens », au-delà des « variétés régionales et subrégionales »¹⁰⁵. Pour lui, ce qui caractérise l'organisation de l'espace agricole italien et, plus généralement, une bonne partie de l'espace méditerranéen est, en premier lieu, « l'absence ou la faiblesse de coordination fonctionnelle entre les constructions et les champs », d'un côté, et « une connexion profonde des espaces de la vie quotidienne et ceux de la production agricole », de l'autre¹⁰⁶. Bevilacqua identifie trois grands systèmes agraires dans l'Italie contemporaine avec des contours plus ou moins clairs : une trilogie qui n'est pas sans rappeler la notion de « trois Italies » de Arnaldo Bagnasco¹⁰⁷ — sur laquelle je reviendrai dans un prochain paragraphe —, avec une forte valeur heuristique malgré un grand schématisme¹⁰⁸.

Le premier système identifié par Bevilacqua prend son nom de l'exploitation agricole caractéristique des territoires de

diffusion de ce système agraire, à savoir la *cascina*, une vaste construction autour d'une cour, destinée à accueillir un nombre important de familles impliquées dans différents travaux de l'exploitation. On sait qu'Emilio Sereni situe l'apparition de la *cascina* dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle dans les plaines irriguées de la Lombardie et l'associe aux nouveaux rapports de production qui voit l'émergence de grandes exploitations en faire-valoir indirect ou direct employant de nombreux salariés permanents et journaliers¹⁰⁹. Si les salariés sont logés à l'intérieur des *cascina*, les journaliers (*braccianti*) habitent souvent dans les petits et moyens bourgs, qui ponctuent le paysage de la plaine lombarde, ainsi que dans les quelques habitations dispersées dans les campagnes (Fig. 20). Ces évolutions dans les rapports de production correspondent à d'importants changements en matière de cultures : l'émergence d'une riziculture intensive et l'introduction des plantes fourragères. Si quelquefois les salariés permanents ont continué à être appelés « colons », des différences fondamentales les séparent des métayers et des paysans locataires, non seulement du point de vue de leurs conditions de vie, mais aussi sur le plan des structures familiales¹¹⁰. À partir de son noyau originel dans la plaine irriguée de la Lombardie, le système « à *cascina* » se répand sur une partie de la plaine lombardo-piémontaise (le territoire correspondant aux constructions à court de la Fig. 18.1) et trouve dans la plaine sèche des formes singulières de concentration — où la *cascina* n'est pas tellement une grande exploitation « capitaliste », mais une exploitation familiale de taille moyenne (Fig. 18.2). Bien que les territoires de diffusion des systèmes à *cascina* se caractérisent par des densités de population élevées et une forte présence de villages et de villes petites et moyennes (Fig. 20), Bevilacqua ne parle pas ici de campagnes urbanisées¹¹¹.

Le deuxième système agraire mis au jour par Bevilacqua est celui qu'il associe à la « *campagna appoderata* » ou « *campagna urbanizzata* ». Ce dernier trouve dans les métairies toscanes l'une de ses formes les plus abouties, et se caractérise

106 (suite) sur une certaine *continuité* dans l'évolution des structures agraires ou, mieux, une évolution qui n'a pas effacé les traces des formes précédentes, tant dans la persistance morphologique de certaines structures territoriales héritées — par exemple de la fondation des colonies agricoles pendant l'époque romaine, où « les dessins géométriques des champs étaient subordonnés à un ordre plus général du territoire basé sur le double objectif du contrôle et l'expansion » (p. 12) —, que dans l'idée d'une « agriculture qui n'a rarement été un univers autonome » (p. 11). D'après Bevilacqua, la reproduction plus ou moins à l'identique de ce même schéma par les pouvoirs prémodernes italiens (les seigneuries et les paroisses, les communes et les états régionaux) a contribué à faire émerger des variations régionales qui se sont différenciées dans le temps (en donnant naissance aux systèmes agraires de l'Italie contemporaine, stabilisés à partir du XVI^e siècle), sans pour autant changer certains de ses caractères fondamentaux. Bevilacqua identifie dans les opérations de bonification et d'assainissement de plaines non labourables la manière par laquelle les différents systèmes se sont diffusés et affirmés spatialement.

107 Arnaldo Bagnasco, *Tre Italie...* (op. cit.).

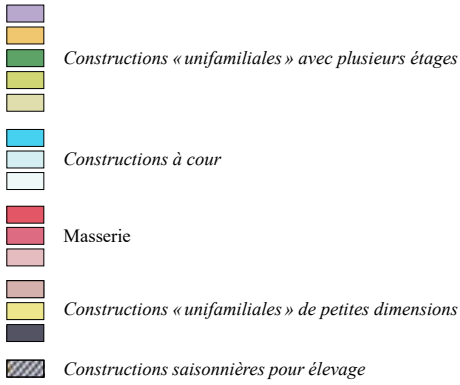
108 Les Fig. 18 et 19 issues du sixième volume de *Storia d'Italia* (Ruggerio Romano, Corrado Vivanti (dir.), *Storia d'Italia*, v. 6, Torino, Einaudi, 1976) permettent rapidement de nuancer un tel schématisme.

109 Emilio Sereni, *Storia del paesaggio...*, op. cit., pp. 293-297 ; 335-342. Voir également, Guido Crainz, « La cascina padana. Ragioni funzionali e svolgimenti », in Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura...*, op. cit., v. 1, pp. 37-76.

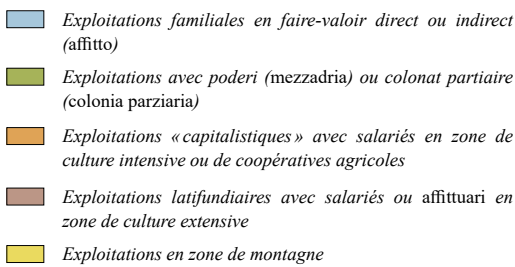
110 Sur les conditions de vie des salariés et journaliers de la plaine lombarde voir Carlo Cattaneo (à cura di Luigi Einaudi), *Saggi di economia rurale*, Torino, Einaudi, 1939 et en particulier le texte intitulé « Condizioni economiche e morali della Bassa Lombardia » (pp. 209-231). Sur les ménages des salariés permanents — qui étaient, par exemple, nettement plus petits en termes de taille que ceux des métayers et des paysans locataires — voir Istituto nazionale di economia agraria, *Monografie di famiglie agricole XIII. Salarati fissi della bassa pianura lombarda*, Roma, Tipografia Operaia Romana, 1937. Pour une mise en perspective générale sur les ménages agricoles de l'Italie à l'époque moderne voir Gérard Delille, « La famiglia contadina nell'Italia moderna », in Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia...*, op. cit., v. 2, pp. 507-534.

111 Comme les les Tab. 1 à 5 présentés dans la section suivante le montrent bien, il s'agit d'une campagne très densément habitée. Pour les évolutions les plus récentes des *campagnes urbanisées* lombardes et leurs différenciations internes, voir Arturo Lanzani, *Il territorio al plurale. Interpretazioni geografiche e temi di progettazione territoriale in alcuni contesti locali*, Milano, FrancoAngeli, 1991 ; Stefano Boeri, Arturo Lanzani, Edoardo Marini, *Il territorio che cambia. Ambienti, paesaggi e immagini della regione milanese*, Milano, Abitare Segesta, 1993.

1. Les typologies de constructions et habitats agraires



2. Les rapports de productions vers 1950 (schéma de synthèse)



3. Les formes dominantes d'utilisation du sol vers 1970

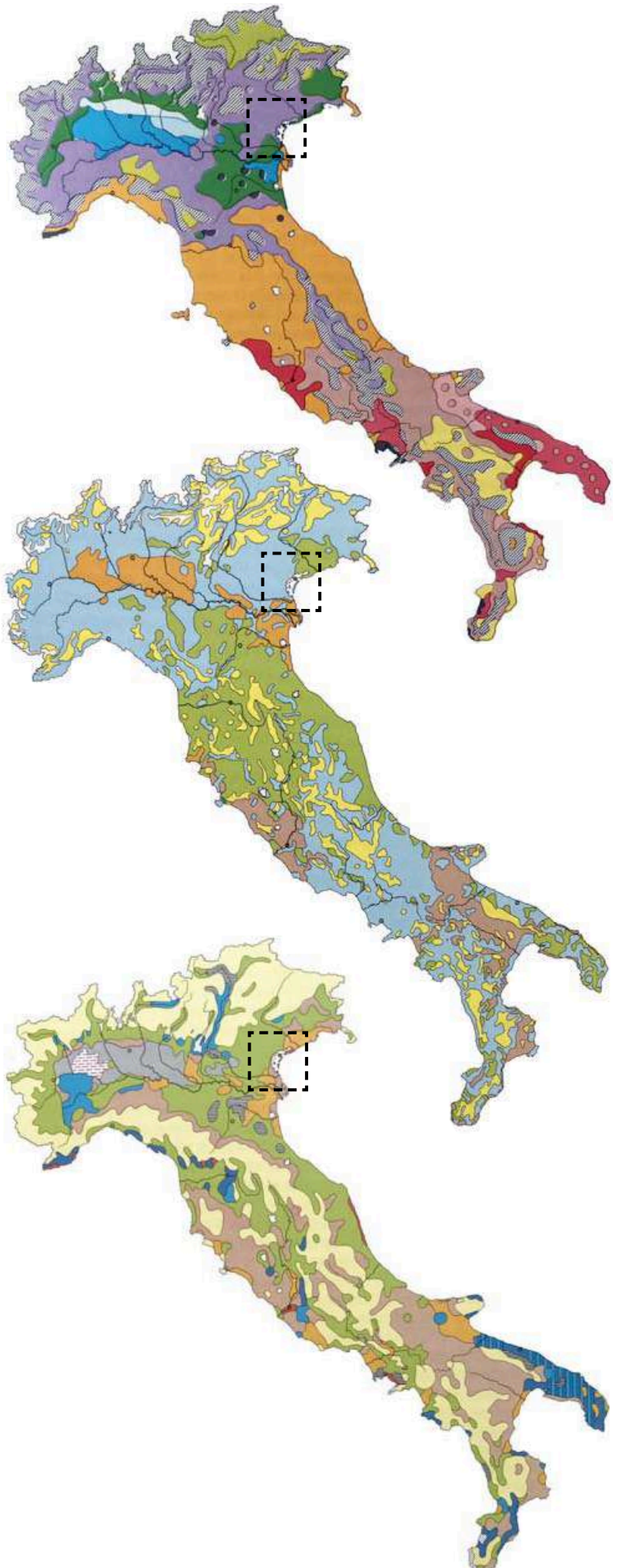
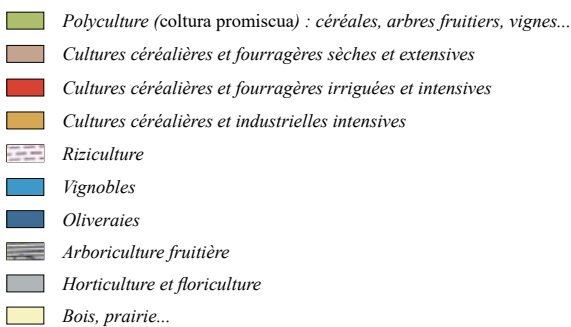


Fig. 18 Trois cartes de synthèse sur l'agriculture italienne à différentes époques.

Source : Ruggiero Romano, Corrado Vivanti (dir.), *Storia d'Italia*, v. 6, Torino, Einaudi, 1976. La première carte est réalisée par Lucio Gambi (pp. 478-505). Les deux autres sont élaborées par Teresa Istenburg et Carlo Pazzagli (pp. 655-664) à partir de données d'enquêtes sur les propriétés et les exploitations agricoles de l'Istituto Nazionale di Economia Agraria.

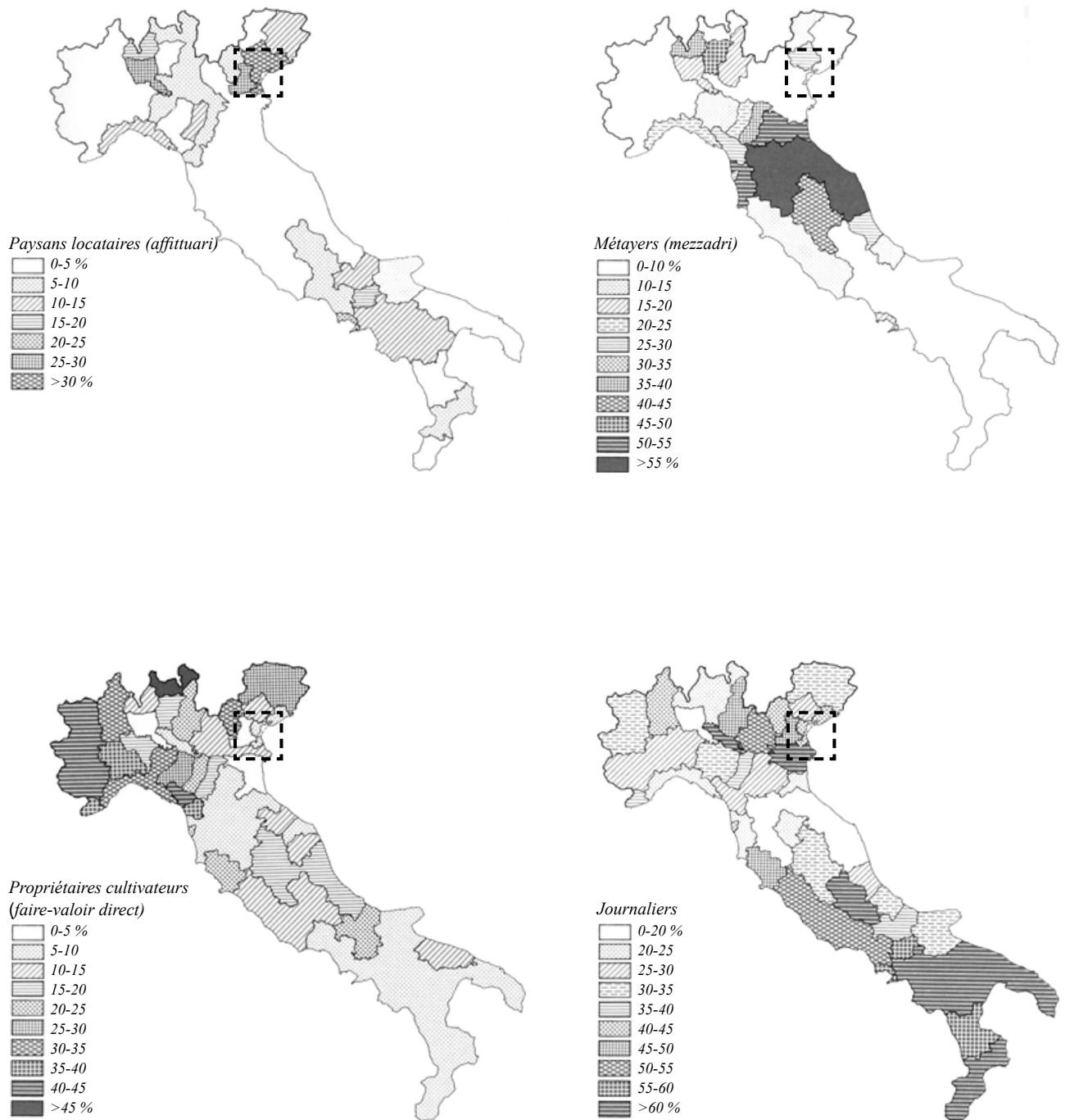


Fig. 19 Part de paysans locataires (*affittuari*), de métayers (*mezzadri*), de propriétaires cultivateurs et de journaliers, selon le premier recensement de la population de l'Italie post-unitaire en 1871, exprimée en pourcentage de la population agricole de chaque province.

Source : Ruggerio Romano, Corrado Vivanti (dir.), *Storia d'Italia*, op. cit., pp. 682-683.

112 Voir également la légende de la Fig. 18.2 où les auteurs de la carte Teresa Istenburg et Carlo Pazzagli (Ruggerio Romano, Corrado Vivanti (dir.), *Stoira d'Italia, op. cit.*, v. 6. pp. 655-664) associent « exploitations avec poderi » à la *mezzadria*.

113 Il est préférable d'utiliser les mots, *affittuari*, *fit-tavoli* ou locataires plutôt que le mot *fermier*, pour insister sur les différences entre le fermage et la location *poderale*. L'analyse des contrats de location *poderale* fait ressortir des particularités qui peuvent rapprocher ce type de location au métayage, en raison de la présence d'au moins un des facteurs suivants : paiement partiel du loyer en nature ; l'obligation de *onoranze* (plus que des simples dons) ; la mise à disposition d'une partie de semences de la part de(s) propriétaire(s) à qui appartenaient également une partie des animaux et l'absence d'indemnisation pour les améliorations et les travaux d'entretien. Ces contrats sont souvent de courte durée et facilement résiliables par les propriétaires. Si ces caractéristiques peuvent induire à supposer une forme de subordination des locataires vis-à-vis des propriétaires, les analyses de cette thèse montrent que les *affittuari* disposaient de marge de manœuvre non négligeable dans l'organisation et la transmission des *poderi* (à ce sujet, voir le chapitre 5). Sur les contrats agricoles dans l'Italie moderne, voir Giorgio Giorgetti, *Contadini e proprietari nell'Italia moderna. Rapporti di produzione e contratti agrari dal secolo XVI a oggi*, Einaudi, Torino, 1974.

114 Cependant, le vocabulaire associé à l'univers de l'*appoderamento* (*podere*, *casa colonica*, etc.) est également utilisé dans la Vénétie indépendamment de types de contrats entre les propriétaires et les paysans. Dans les cadastre de la Vénétie du XIX^e Siècle, la maison d'un paysan locataire (*affittuario*) est définie comme *casa colonica* de la même façon qu'une maison de métayer. Cette *confusion* est indicative d'une certaine proximité entre la location *poderale* et le métayage, du point de vue des rapports de production et des hiérarchies sociales (voir la note précédente). Elle également révélatrice d'une évolution de rapports spatiaux entre la propriété et l'exploitation sur laquelle je reviendrai dans le chapitre 5.

115 Emilio Sereni (*Storia del paesaggio... op. cit.*, pp. 287-292) situe les origines de l'*appoderamento* dans le déclin commercial des villes comme Florence et, plus tard, Venise. Il soutient, par exemple, que le déclin commercial de la République de Venise, qui avait mieux résisté aux ingérences ecclésiastiques pendant la Contre-Réforme, provoque entre les XVII^e et XVIII^e siècles un important flux de capitaux vers la campagne, qui trouve, grâce à la mainmorte de l'Église, un terrain particulièrement fécond pour les investissements bourgeois dans la propriété terrienne et les activités agricoles.

non tellement par un type de contrat — bien qu'il soit souvent associé au métayage (*mezzadria*) y compris par Bevilacqua¹¹² —, mais plus généralement par une agriculture qui repose sur des petites exploitations autonomes ou semi-autonomes appelées *poderi*. Chaque *podere* est exploitée par une famille de métayers ou d'*affittuari*¹¹³ (appelée *famiglia colonica* ou *appoderata*) qui habitent le plus souvent dans une maison (*casa colonica*) située à l'intérieur ou à proximité immédiate des champs exploités. Un ensemble de *poderi* semi-autonomes est parfois associé à un « centre directionnel » appelé *fattoria* ou *agenzia*. On retrouve ce système agraire dans plusieurs régions de l'Italie centrale (les territoires en vert de la Fig. 18.2). Il est également présent dans le Nord, comme dans la Vénétie centrale, sous des formes moins *canoniques*. En effet, dans ces régions du Nord, les exploitations familiales en location (*affitto*) et en faire-valoir direct sont plus nombreuses et le métayage avec ou sans centres directionnels est presque absent¹¹⁴ (Fig. 18.2 et 19). Les origines des « systèmes à *podere* » et leur évolution relèvent d'un débat historiographique ouvert sur lequel je reviendrai dans les chapitres 4 et 5 : l'*appoderamento* est un processus long et non linéaire particulièrement actif dans l'Italie centrale et nord oriental, qui débute au XVII^e siècle¹¹⁵, voire beaucoup plus tôt¹¹⁶. Du point de vue des cultures, ces systèmes se caractérisent par une polyculture (*coltura promiscua*) associant l'arboriculture et la viticulture à la culture des céréales sur les mêmes champs¹¹⁷ (Fig. 18.3). Bevilacqua utilise le mot *urbanisation* pour décrire ces processus de réorganisation de la campagne, qui encore plus intensément que dans le cas des systèmes « à *cascina* », ont disséminé le territoire de routes et de constructions à usage résidentiel et agricole (Fig. 20). Aussi, dans la littérature sur l'histoire de l'agriculture italienne, l'urbanisation de la campagne trouve une place importante grâce aux « campagnes urbanisées » du Centre et du Nord-Est italien. Un chapitre du premier volume de l'ouvrage dirigé par Bevilacqua, sur lequel je reviendrai plus loin, y est entièrement dédié.

Le troisième système identifié par Bevilacqua est en réalité un monde très hétérogène de systèmes agraires qui ont été présents dans le Centre-Sud de l'Italie. Marquées tantôt par la permanence des rapports féodaux (Fig. 18.2), tantôt par des formes d'agriculture extensive (Fig. 18.3), ou encore une extrême précarité des contrats agraires (Fig. 19), ces réalités ont très peu en commun si ce n'est l'absence d'un territoire densément habité sur tout son étendu ou fortement *infrastructuré*¹¹⁸. Bevilacqua s'abstient de proposer un nom pour ce groupe hétérogène de systèmes agraires.

Comparer les définitions de la campagne urbanisée élaborées par Bevilacqua (dans le texte examiné ici), Samonà (dans le projet pour le Trentin) et Juillard (dans l'article «Urbanisation de la campagne...» examiné plus haut) est certes «comparer l'incomparable»¹¹⁹, car les contextes géographique et disciplinaire dans lesquels interviennent les trois auteurs sont fort différents. Non seulement ces derniers ne regardent pas les mêmes pays (et portions de pays), ils n'examinent pas les mêmes phénomènes non plus : Bevilacqua analyse l'*espace* des systèmes agraires de l'Italie moderne et contemporaine (jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale environ) tandis que Juillard observe l'évolution des rapports ville-campagne en Europe et surtout en France à partir de la fin du XIX^e siècle (toujours jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale environ). Quant à Samonà, il élabore un projet de territoire, dont la dimension *située* et *non générique* a déjà été soulignée¹²⁰. Malgré toutes ces différences qui rendent tout rapprochement difficile, il est intéressant de souligner un point commun et un point de divergence. Le point commun : chez Juillard comme chez Samonà et — peut-être encore plus — chez Bevilacqua, il n'y a aucune association mécanique entre les notions d'*urbanisation* et d'*agglomération* : les campagnes désignées (ou *souhaitées*) comme urbanisées sont densément habitées, mais de manière *diffuse* — ou si l'on préfère *extensif* et non nécessairement *continue*. Le point de divergence : chez Juillard, l'urbanisation de la campagne s'accompagne

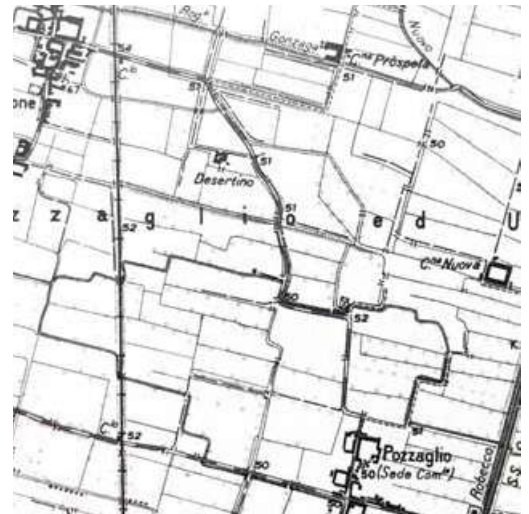


Fig. 20 Le système agraire de la Cascina (en haut) et la *campagna appoderata* (en bas) dans les cartes IGM de 1908.

Source : IGM.

Nota : La carte du haut illustre une petite portion de la plaine basse lombarde (près de Crémone) et la carte du bas une portion de la plaine basse vénitienne (près de Padoue).

¹¹⁶ Il s'agit notamment la thèse soutenue par Elio Conti dans *La formazione della struttura agraria moderna nel Contado fiorentino* (3 v., Roma, Istituto storico per il medioevo, 1965) sur laquelle je reviendrai dans le chapitre 4.

¹¹⁷ Au sujet de la *coltura promiscua* voir Henri Desplanques, «La culture mixte italienne. Essai d'interprétation», *Bulletin de l'Association de géographes français*, 278-279, 1958, pp. 23-37. Sur la géographie et l'évolution de la *coltura promiscua* en Vénétie, voir Viviana Ferrario, *Letture geografiche di un paesaggio storico. La coltura promiscua della vite nel Veneto*, Sommacampagna, Cierre, 2019.

d'une restructuration des activités agricoles, qui cessent non seulement d'être « un genre de vie », mais sortent également de la polyculture et se spécialisent. Un tel critère est absent chez Samonà, qui au contraire met l'accent sur le maintien des doubles activités, c'est-à-dire une activité agricole combinée à une autre activité, afin de maintenir le lien à la terre des habitants. Il n'apparaît pas non plus chez Bevilacqua, qui utilise la dénomination de campagne urbanisée pour les campagnes de la *coltura promiscua* et non pas celles de l'agriculture spécialisée de la *Cascina*. On pourrait d'ailleurs soupçonner, bien que cela ne soit pas dit par Bevilacqua, que la présence de la *coltura promiscua*, qui se marie souvent avec une exploitation familiale (comparer les Fig. 18.2 et 18.3) — que l'on soit dans un système fondé davantage sur le métayage, l'*affitto* ou le faire-valoir direct — soit un critère plus pertinent pour définir la campagne urbanisée que la présence des *poderi* au sens strict, qui, comme déjà dit, évoque davantage les métairies de l'Italie centrale¹²¹.

118 Cette affirmation pourrait cependant faire l'objet de débat. Comme les Fig. 18 et 19 et les Tab. 1 à 5 présentés et commentés dans les pages suivantes le montrent bien, certaines de ces régions présentent des degrés d'infrastructuration très importants.

119 Il s'agit d'un clin d'œil au titre d'un livre de Marcel Detienne (*Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000), qui invite les sciences historiques, plus réticentes que d'autres disciplines des sciences sociales (notamment l'anthropologie) à la comparaison, à intégrer la méthode comparative : « L'œil du comparatiste est primesautier, qualité dont on fera son premier défaut. Peu importe : son regard doit être vif et surtout amusé » écrit-il en ouverture de ce livre (p. 17).

120 À ce sujet, voir la note 101.

121 On pourrait éventuellement parler également d'un deuxième point de divergence, qui opposerait cette fois-ci Juillard et Bevilacqua à Samonà. Chez les deux premiers, la ville joue un rôle central dans le schéma que les deux auteurs désignent comme l'*urbanisation de la campagne*. Non par hasard, Juillard parle de la « ville urbanisante » et Bevilacqua met l'accent sur la « colonisation » de la campagne par les capitaux citadins. Chez Samonà, en revanche — mais ici nous sommes dans le domaine du projet —, la campagne urbanisée est justement une manière de sortir de la dichotomie ville-campagne.

Il est donc certain qu'une partie des *campagne urbanizzate* identifiées par Bevilacqua, mais aussi une partie de celles caractérisées par le système à *Cascina*, pourraient rentrer dans la catégorie des « campagnes urbanisées » telles que conçues par Juillard, si elles répondent aux critères *fonctionnels* — en particulier concernant la restructuration de l'agriculture — retenus par ce dernier. Y a-t-il, parmi les campagnes françaises en général et parmi les « campagnes urbanisées » de Juillard en particulier, des campagnes pouvant correspondre à la catégorie de *campagne urbanizzate* ou *appoderate* (au sens large) de Bevilacqua ? Les paragraphes suivants tentent de répondre à cette question en revenant sur le cas des « campagnes urbanisées » de la « troisième Italie » par l'intermédiaire d'une analyse du chapitre dédié à ce sujet dans le volume dirigé par Bevilacqua, et d'autres articles et ouvrages portant sur les campagnes urbanisées italiennes. La réponse à cette question permettra peut-être de comprendre également pourquoi Bevilacqua, historien, dans un texte publié dans un ouvrage

sur l'histoire de l'agriculture italienne, dont le but n'était nullement de définir la « campagne urbanisée », évoque la figure de l'urbanisation alors que Juillard, géographe, s'abstient d'utiliser ce terme dans le troisième volume de *l'Histoire de la France rurale* qu'il a dirigé. Il me semble important de continuer à réfléchir aux raisons profondes de cette absence d'un côté et présence de l'autre : cela ne peut pas dépendre uniquement du choix des deux auteurs en question.

L'originalité de la « troisième Italie » : campagnes urbanisées, familles et idéologies de développement

Le chapitre entièrement dédié aux campagnes urbanisées italiennes du premier volume de *Storia dell'agricoltura italiana all'età contemporanea* s'intitule « *La campagna urbanizzata. Fattorie e case coloniche nell'Italia centrale e nordorientale* »¹²². Écrit par Lorenzo Bellicini, il commence par ces mots :

Rien de mieux qu'une vision aérienne, a fortiori si elle capte un mouvement, pour restituer à l'observateur le *sens* du territoire et des campagnes de l'Italie nord-orientale qui désormais, grâce aux recherches des économistes et sociologues, ont pris le nom de « troisième Italie ». La vue aérienne permettrait d'apercevoir immédiatement les résultats d'un processus d'urbanisation et de *construction* du paysage très avancé pour un espace *non urbain* : on serait surpris par la répétition d'un réticule diffus de *case coloniche*, d'un réseau dense de routes et de canaux délimitant les champs, ainsi que par les agglomérats industriels aux typologies à la fois régulières et complexes ; on serait ému par ce travail méticuleux d'édification et d'exploitation d'un espace *naturel*, dont ces constructions constituent la part d'investissement qui « dure au-delà des limites d'une vie », comme disait Carlo Cattaneo à propos de la campagne lombarde.¹²³

Il est évident, dès le titre du chapitre et le premier paragraphe, que l'auteur ne traite pas uniquement d'une question relevant

¹²² Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata. Fattorie e case coloniche nell'Italia centrale e nordorientale », in Piero Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura...*, *op. cit.*, v. 1, pp. 77-130.

¹²³ *Ibid.*, p. 77. Les références aux travaux de Carlo Cattaneo, parmi les plus importants *commentateurs* des campagnes de l'Italie du Nord de la fin du XIX^e siècle, ponctuent ce texte de Bellicini. La citation incluse dans ce paragraphe provient de Carlo Cattaneo (a cura di Delia Castelnuovo Frigesi), *Industria e scienza nuova. Scritti 1833-1839*, Torino, Einaudi, 1972, p. 205.

d'un *passé circonscrit*, mais également du temps présent. De plus, le cadre géographique de la *campagna urbanizzata* ou *appoderata*, que Bevilacqua avait plutôt restreint à l'Italie centrale, est clairement étendu à l'Italie nord-orientale¹²⁴. Ces élargissements géographiques et temporels s'appuient en partie sur les travaux d'autres chercheurs parmi lesquels Arnaldo Bagnasco occupe une place importante¹²⁵. En effet, la référence aux «trois Italies» de Bagnasco, déjà implicite dans les trois systèmes agraires mis au jour par Bevilacqua, l'est encore plus chez Bellicini grâce à une association plus claire de la *campagna urbanizzata* à la troisième Italie. L'autre aspect implicite chez Bevilacqua qui devient explicite, voire central, dans les réflexions de Bellicini est le rapprochement entre la campagne urbanisée et la dispersion de l'habitat. Bellicini estime que les recherches conduites dans les différents champs disciplinaires ont permis d'identifier dans la troisième Italie une superposition de trois figures ou systèmes d'habitats (*sistemi insediativi*)¹²⁶, à savoir un système urbain, un système agricole et un système industriel ; tous les trois ont un caractère diffus et se sont constitués l'un dans la continuité de l'autre¹²⁷. Comme Bevilacqua, Bellicini considère que ces «formes construites» diffuses, en partie fruit d'une stratification historique que l'on pourrait faire remonter loin dans le temps, se sont consolidées par la «colonisation» du territoire agricole par l'aristocratie et la bourgeoisie du XVIII^e siècle, mais en élargissant considérablement ce cadre temporel, Bellicini, soutient que les processus de dispersion de l'habitat, qu'il associe à l'appoderamento de façon quasi mécanique, se sont prolongés tout au long du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, et n'ont pas été «contredits» par l'industrialisation et les autres «transformations radicales de ces territoires, à partir des années 1950 »¹²⁸. D'après Bellicini, ces transformations «ont non seulement conservé, mais intensifié la physionomie d'un espace construit de manière diffuse»¹²⁹. Bellicini tente également de fournir une explication économique et idéologique aux choix qui sont à la base de ce modèle de développement :

¹²⁴ Voire au-delà, comme la citation de Carlo Cattano, qui se réfère plutôt aux campagnes de la Lombardie, le laisse entrevoir. À ce sujet, voir la note précédente.

¹²⁵ Mis à part les travaux déjà cités de Arnaldo Bagnasco, Bellicini se réfère à des auteurs comme Giuseppe Becattini, Massimo Cacciari, Massimo Paci, etc. dont je citerai un certain nombre d'ouvrages au fil de ce texte. Pour la liste complète des ouvrages, voir Lorenzo Bellicini, «La campagna urbanizzata...», art. cit., p. 78, note 5.

¹²⁶ Le mot *insediamento* que l'on peut traduire par *habitat* ou *peuplement* n'a pas un équivalent précis en français. À ce sujet, voir Bénédicte Grosejean, *Urbanisation sans urbanisme...*, op. cit., p. 18.

¹²⁷ Plus précisément, Bellicini (art. cit., pp. 78-79) parle d'«Un système urbain diffus, fait de très petits, petits, et moyens centres habités, distribués sur le territoire de manière équilibrée; un système agricole caractérisé historiquement par la présence de grandes exploitations *appoderate*, ou en tout cas par une présence significative d'habitations rurales dispersées dans la campagne; un système industriel récent, qui se place aux côtés des précédents, lui aussi dispersé le long des axes de liaison entre les différents centres urbains et disséminés dans le territoire agricole, ou agglomérés dans des zones périphériques spécialisées». Lorenzo Bellicini, «La campagna urbanizzata...». Par «zones périphériques spécialisées», Bellicini se réfère aux «districts industriels» définis par l'économiste Giuseppe Becattini comme des systèmes de petites et moyennes entreprises, fortement spécialisées et orientées vers l'exportation. À ce propos, voir Giuseppe Becattini, *Distretti industriali e made in Italy*, Torino, Bollati Boringhieri, 1998.

¹²⁸ Lorenzo Bellicini, «La campagna urbanizzata...», art. cit., p. 78.

Dans la formation historique de ce paysage agraire urbanisé ont joué un rôle quantitativement déterminant les modalités par lesquelles l'on a *refondé*, au cours du XIX^e siècle, une culture d'entreprise basée sur la division de la propriété dans les *poderi* avec habitation et sur le maintien du rapport de métayage et sur le choix d'un modèle de développement basé sur la décentralisation qui, outre *raisons économiques*, met l'accent sur les *raisons idéologiques* se traduisant dans un système de production en mesure de garantir un maximum de *contrôle social*.¹³⁰

L'hypothèse de Bellicini, soutenue à la fois par sa littérature scientifique de référence et par une variété de sources statistiques (recensements de populations, enquête agricole, etc.) et littéraires (notamment la littérature agronomique et économique de la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle) sur lesquels je reviendrai brièvement plus loin, est qu'il existe donc une *continuité* dans le passage de ces territoires d'une économie fondée sur l'agriculture à une économie plutôt industrielle. À ce sujet, il est cependant important de souligner que, là où Bellicini cherche des explications du côté des choix des classes dominantes et du fonctionnement des exploitations agricoles (en insistant beaucoup sur le métayage)¹³¹, les recherches sur la «troisième Italie» — et notamment les travaux de Arnaldo Bagnasco — mettaient l'accent sur la présence de la *famiglia appoderata* et son rôle comme éventuel élément de continuité dans le passage d'une forme particulière d'économie paysanne à un modèle spécifique d'économie industrielle. En effet, dans *La construction sociale du marché*¹³², Arnaldo Bagnasco démontrait une corrélation statistique significative au niveau provincial entre le développement de petites entreprises (en s'appuyant sur les recensements de population de 1961 et 1971) et les précédents «rapports de travail autonome» en agriculture (en s'appuyant sur le recensement de 1901)¹³³. Par les «rapports de travail autonome», Bagnasco entendait non seulement le métayage, mais aussi la petite propriété et l'*affitto*, par opposition à la grande exploitation conduite avec des salariés. En effet, la

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ *Ibid.*, p. 80.

¹³¹ Les réflexions de Bellicini insistent, d'un côté, sur un développement économique, dans le domaine de l'agriculture et celui de l'investissement, qui aurait privilégié les aspects *constructifs* aux aspects *productifs* — et qui «entre *macchina* et *edilizia*» aurait penché vers la deuxième — et, d'autre part, sur une analyse qui voit dans l'exploitation agricole *appoderata* les origines d'une industrie diffuse. Ce deuxième axe de réflexion revient sur les analyses de nombreux auteurs, comme Massimo Cacciari («Struttura et crisi del modello economico sociale veneto», *Classe*, 11, 1975) sur le modèle d'industrialisation périphérique, qui insistent sur la réduction des coûts de reproduction de la force de travail et une plus grande flexibilité grâce à la décentralisation de l'entreprise sur le territoire. Cette réduction du coût de la force de travail passe en bonne partie par la réduction du coût du logement et la possibilité d'intégrer les revenus industriels avec une activité agricole à temps partiel. Sur ces sujets, voir aussi Giorgio Fuà, Carlo Zacchia (dir.), *Industrializzazione senza fratture*, op. cit.; Michele Paci, *La struttura sociale italiana*, Bologna, Il Mulino, 1982

¹³² Arnaldo Bagnasco, *La costruzione sociale del mercato. Studi sullo sviluppo di piccola impresa in Italia*, Bologna, Il Mulino, 1998.

¹³³ *Ibid.*, p. 51 ; pp. 75-101.

¹³⁴ *Ibid.*, Même Bellicini, qui voit dans la *fattoria* les origines de l'industrie diffuse, reconnaît, en examinant le recensement de la population de 1871, que seules deux régions de la troisième Italie, la Toscane et les Marches, se distinguent par la dominance du métayage, qui concerne plus de 50 % de la population active en agriculture («La campagna urbanizzata...», art. cit., p. 99). En Vénétie, une des régions les plus marquées par l'industrialisation diffuse, dont Bellicini ne présente pas les données de recensements de la population dans le détail, nombreux sont les *affittuari*, propriétaires cultivateurs et, dans une moindre mesure par rapport à l'Italie du Sud, les journaliers, comme on peut le voir grâce à la Fig. 19. Toujours selon les données reportées par Bellicini (*Ibid.*, p. 101), en Toscane, région où la présence du métayage est la plus importante, seuls 24 % des *poderi* étaient associés à une *fattoria* en 1830. En 1930, ce chiffre s'élève certes à 44 %, mais ne couvre pas encore la moitié des exploitations de cette région. Tout cela met fortement en cause l'insistance de Bellicini sur la poursuite (et l'intensification) au XIX^e siècle des processus d'*appoderamento* avec un centre directionnel, ainsi que l'association entre la «grande azienda appoderata» et l'industrie diffuse. La «grande azienda appoderata» n'est majoritaire que dans les territoires bonifiés, tels ceux de la Vénétie orientale et méridionale, comme en témoignent certaines études de Bellicini même (voir Lorenzo Bellicini, *La costruzione della campagna. Ideologie agrarie e aziende modello nel Veneto, 1790-1922*, Venezia, Marsilio, 1983), mais ces derniers ne sont pas ceux où l'industrialisation et l'urbanisation diffuses se sont le plus intensément accrues.

¹³⁵ *Ibid.*, pp. 118.

¹³⁶ *Ibid.*, pp. 88-95.

¹³⁷ *Ibid.*

corrélation soulignant l'importance du métayage uniquement pour la Toscane, Bagnasco estimait que «l'élément institutionnel commun» entre les différentes régions de troisième Italie était la présence de la *famiglia appoderata* et non pas celle d'un système agraire en particulier¹³⁴. Ainsi, c'est la *famiglia appoderata*, et non pas le *podere* ou la *fattoria*, que Bagnasco assimile à «une entreprise, une unité d'organisation orientée vers la production, avec les rôles bien définis et une structure hiérarchique» : «La cellule de l'industrialisation diffuse dans la campagne urbanisée est originairement un petit centre avec un bassin de *famiglie appoderate* autour, et c'est cette relation qu'il faut éclaircir pour trouver la trame sociale de l'industrialisation diffuse»¹³⁵. Tout en avançant que la corrélation, identifiée entre développement de petites entreprises et précédents «rapports de travail autonome» en agriculture, fournissait «des indices d'une continuité historique de la structure sociale active dans le passage de la phase agricole à la phase industrielle»¹³⁶ dans ces territoires, Bagnasco précisait que cette continuité n'était pas facile à démontrer. Les études de Bagnasco sur les origines des ouvriers et des entrepreneurs soulignaient l'importance de la population d'origine locale et rurale, mais montraient également que les entreprises plus grandes et «plus stratégiques pour le développement» avaient plus fréquemment une origine urbaine¹³⁷. Aussi, pour Bagnasco, la singularité de ces régions ne repose-t-elle pas tellement sur l'existence de l'*azienda appoderata*, mais bien sur celle de la *famiglia appoderata* et d'«un tissu dense de grandes, moyennes et petites villes d'origine antique» qui a «distribué sur le territoire de riches fonctions urbaines», et «devient une ressource en mesure d'activer un processus de croissance, au moment de la grande expansion de la demande» :

C'est à ce moment-là que les traditions artisanales non effacées par le taylorisme, les connexions jamais interrompues avec les marchés internationaux (même les petits marchés), les ressources et les habiletés financières et les infrastructures urbaines, éventuellement limitées, mais diffuses, deviennent cruciales [...].

L'industrialisation active la force de travail en provenance de la campagne : alors que le développement de la grande entreprise a déplacé de grandes masses vers les pôles de croissance, le développement de la petite entreprise est un processus diffusif, qui s'active là où existent certaines préconditions sociales, qui peuvent valoir comme ressource [...]. En s'appuyant sur les vieilles communautés, on a activé les nouveaux « districts industriels », vers lesquels gravite la société paysanne en transformation. L'unité de référence pour l'analyse de cette société est la famille. Dans ces zones de la troisième Italie se trouvent les ménages les plus complexes du pays. La taille de la *famiglia colonica* varie entre 9 et 12 personnes en Toscane ou en Émilie-Romagne, entre 18 et 20 personnes dans les Marches et peut atteindre jusqu'au 30 personnes en Vénétie.¹³⁸

L'examen conjoint des considérations de Bellicini et Bagnasco autour de la troisième Italie permet donc d'affiner les critères de définitions des campagnes urbanisées italiennes. L'absence d'une association mécanique entre l'urbanisation et l'agglomération que nous avons constatée chez Bevilacqua se retrouve également dans le texte de Bellicini, et ainsi la *dispersion* de l'habitat s'impose comme un critère distinctif majeur des campagnes urbanisées italiennes. Il s'agit cependant d'une dispersion qui se combine avec la *densité*, à la fois sous forme de densités élevées de l'habitat épars (Bellicini) et d'un réseau dense de villes petites et moyennes (Bagnasco)¹³⁹. Un deuxième indicateur, introduit grâce à Bagnasco, est la présence dans ces campagnes d'une famille paysanne *appoderata* caractérisée pas des ménages « complexes » ou « multiples », c'est-à-dire des ménages constitués, dans la phase la plus mature de leurs cycles de vie, de plusieurs noyaux familiaux composés de vieux parents et de plusieurs de leurs enfants (de sexe masculin) mariés, ainsi que les enfants de ces derniers¹⁴⁰. À la dispersion de l'habitat et de la complexité des ménages paysans, on pourrait éventuellement ajouter un troisième indicateur déjà évoqué dans les pages précédentes, qui n'est cependant pas pris en compte

¹³⁸ *Ibid.*, pp. 51-52.

¹³⁹ Tout cela n'est évidemment pas assez précis et soulève beaucoup de questions relatives aux seuils de densités et de dispersions retenus et la définition de villes petites et moyennes. Au sujet du caractère *dispersé* de l'habitat dans la « troisième Italie », il est important de préciser qu'une division tripartite de l'Italie fondée sur le critère de *dispersion* est déjà présente dans les rapports de synthèse qui accompagnent les recensements généraux de la population de l'Italie post-unitaire dès 1871. Dans le rapport accompagnant le recensement de 1901 (Ministero di Agricoltura, Industria e Commercio, Direzione generale della statistica, Censimento della popolazione del Regno d'Italia al 10 febbraio 1901, v. 5, *Relazione sul metodo di esecuzione e sui risultati del censimento*, Roma, Tipografia nazionale di G. Bertero e C., 1904, pp. XXVIII), par exemple, on peut lire : « en considérant comme population agglomérée uniquement celle qui vit dans les centres avec plus de 500 habitants, nous pouvons diviser l'Italie en trois zones [...]. Dans la troisième constituée par l'Umbrie, Émilie-Romagne, Vénétie et Marches, la population agglomérée est inférieure en nombre à celle éparse ou vivant dans des centres avec moins de 500 habitants ». À ce sujet, voir également Paquale Villani, « Gruppi sociali e classe dirigente all'indomani dell'unità », in Ruggiero Romano, Corrado Vivanti (dir.) *Storia d'Italia, Annali, 1, Dal feudalesimo al capitalismo*, Torino, Einaudi, 1978, pp. 881-978.

¹⁴⁰ Je reviendrai plus amplement sur la définition du ménage complexe ou multiple et de la *famiglia appoderata* dans les chapitres 2 et 4. À ce stade, le critère imparfait que j'utiliserai pour parler du degré de complexité des ménages est leur taille.

Tab. 1 Les constructions rurales (*case rurali*) dans les zones de plaine et de colline¹⁴¹, à partir d'un recensement du patrimoine agricole effectué par ISTAT en 1934.

Source : Lorenzo Bellicini, « *La campagna urbanizzata...* », art. cit., p. 105.

Nota : Les cinq régions de la « troisième Italie », ainsi que les cinq valeurs les plus élevées de chaque colonne sont indiquées en gras. Pour le rapport entre la surface agroforestière et le nombre des constructions, les cinq valeurs les plus faibles sont indiquées.

141 Les recensements de la population de l'Italie post-unitaire présentent les résultats de chaque région ou province selon trois catégories de milieu : plaine, collines et montagnes. Le **Tab. 1** exclut en plus des habitations situées dans les zones de montagnes, celles considérées « à démolir ».

142 La *coltura promiscua*, qui implique la présence au sein d'une même exploitation de différentes cultures (céréales, arbres fruitiers, vignes et élevage), est souvent interprétée par les chercheurs comme une forme embryonnaire de pluriactivité. En effet, cette forme d'exploitation, qui associe autosuffisance et ouverture au marché, demande une grande intensité de travail et une forte différenciation des tâches au sein de la famille paysanne, qui doit prendre en charge de différents types de travaux agricoles, commerciaux et d'entretien. Dans un tel contexte, l'usage des mûriers comme support pour les vignes et l'intégration de cultures, telles que le lin et le chanvre, dans certaines régions ont ouvert la voie vers la pluriactivité proprement dite, en intégrant aux travaux agricoles le filage et le tissage. Pour une synthèse à ce sujet, voir David Celetti, « Territoires de l'industrialisation diffuse. Paysages, économies et société dans le Nord-Est italien », in Marta De Marchi, Hesham Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Officina, Roma, 2020, pp. 105-120.

143 Je reviendrai sur la *coltura promiscua* et plus généralement sur la polyculture et la pluriactivité rurale dans les campagnes vénitienues et flamandes-artésiennes dans le chapitre 3.

144 Comme le rappelle également l'auteur de ce tableau (Lorenzo Bellicini, « *La campagna urbanizzata...* », art. cit., pp. 104-105), ce recensement du patrimoine agricole présente beaucoup de défauts. Les données du **Tab. 1** ne doivent donc être considérées comme des ordres indicatifs de grandeur.

	Case rurali		
	Total	% à restaurer	/ surface agroforestière
Piemonte	294 546	7,8	5,9
Liguria	10 080	11,7	6,1
Lombardia	305 045	9,7	4,9
Veneto	322 658	12,0	4,6
Emilia Romagna	196 431	12,2	7,4
Toscana	141 683	12,3	10,1
Marche	69 003	11,6	8,1
Umbria	29 307	13	13,5
Lazio	105 069	13,2	6,0
Abruzzo	7 553	14,6	7,1
Campania	116 291	16,5	5,9
Puglie	174 521	14,9	9,7
Calabria	107 065	22,3	10,2
Sicilia	251 442	22,2	6,8
Sardegna	102 336	25,1	18,3

par Bellicini et Bagnasco. Il s'agit de la présence de la *coltura promiscua*, dont l'aire d'extension se superpose au moins partiellement avec celle des exploitations familiales (**Fig. 18**)¹⁴². Quatre tableaux (**Tab. 1 à 4**) élaborés par Bellicini — qui, comme indiqué plus haut, s'intéresse davantage aux aspects *constructifs* — et un tableau (**Tab. 5**) inspiré par le travail de Bagnasco que j'ai moi-même réalisé permettent de mieux saisir les spécificités des campagnes urbanisées des régions de la troisième Italie vis-à-vis des indicateurs concernant l'habitat et la famille — en mettant donc de côté la question de la *coltura promiscua*¹⁴³ — tout en soulignant la place singulière de la Vénétie parmi ces dernières. La confrontation entre les tableaux **Tab. 1 à 4** et le **Tab. 5** permet également de souligner l'importance de conserver la famille comme variable, étant donné son fort potentiel explicatif.

Commençons par les **Tab. 1 à 4**, qui sont des transcriptions de tableaux construits par Bellicini à l'échelle régionale ou

	% Population épars						
	1861	1881	1901	1911	1921	1931	1951
Nord	45,4	37,6	37,6	37,4	32,6	32,5	30,0
Sud	15,0	11,6	14,1	14,4	14,1	14,9	15,7
Veneto		44,9	45,6	47,0	41,0	42,2	41,3
Emilia Romagna	66,5	59,8	59,4	59,3	54,9	53,3	46,0
Toscana	55,6	45,1	45,1	46,0	42,4	39,1	35,5
Marche	60,9	54,0	55,8	54,5	53,5	54,9	50,7
Umbria	58,3	51,3	53,7	53,1	51,6	54,0	51,1

suprarégionale. Ces tableaux illustrent respectivement le nombre, l'état et la densité des constructions rurales dans différentes régions de l'Italie en 1934¹⁴⁴ (Tab. 1); le pourcentage de la population épars dans le Nord et le Sud italiens ainsi que dans quelques régions de la troisième Italie entre 1861 et 1951 (Tab. 2) et la dimension des logements dans le Nord et le Sud d'Italie et quelques régions de la troisième Italie en 1881 et 1931 (Tab. 1) et enfin la densité des réseaux routiers dans le Sud et le Nord et dans quelques régions du Centre et du Nord d'Italie en 1910 (Tab. 4). Dans l'ensemble, les Tab. 1 à 3 permettent de saisir la densité et la dispersion de l'habitat; le Tab. 4, la densité des infrastructures que Bellicini associe globalement à l'intensité de processus d'*appoderamento* de la campagne.

L'examen plus détaillé de ces tableaux montre qu'en dehors de la Vénétie et l'Émilie-Romagne, qui se démarquent à la fois par des valeurs élevées en termes de densité de constructions rurales (Tab. 1) et la dispersion de l'habitat (Tab. 2), les autres régions de la troisième Italie, comme la Toscane, les Marches ou l'Umbrie, n'apparaissent pas parmi les régions où la densité de constructions rurales est importante (Tab. 1) et se caractérisent surtout par la dispersion de l'habitat (Tab. 2). Inversement certaines régions du sud de l'Italie présentent une densité de constructions rurales importante (Tab. 1), mais

Tab. 2 Pourcentage de la population épars dans l'Italie du Nord et du Sud, ainsi que dans les cinq régions de la troisième Italie.

Source : Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 108.

Nota : Traditionnellement, la ligne de démarcation du nord et du sud de l'Italie est la limite sud de la troisième Italie sur la Fig. 3.

	Nombre de pièces par logement occupé	
	1881	1931
Nord	3,31	3,73
Sud	2,14	2,51
Toscana	4,06	4,35
Veneto	3,61	4,41
Marche	3,33	4,33
Emilia Romagna	3,09	3,65

Tab. 3 Nombre de pièces par logement occupé dans le nord et le sud d'Italie, ainsi que dans quatre régions de la troisième Italie.

Source : Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 107.

	Routes provinciales et communales		Routes communales		Densité du réseau (routes nationales, provinciales et communales)	
	Total (km)	% Italie	Total (km)	% Italie	/ Surface (1000 km ²)	/ 10000 Habitants
Piemonte	17590	12,6	12976	13,6	620	532
Lombardia	18839	13,5	15033	15,8	800	406
Veneto	18271	13,1	16199	17,0	770	539
Emilia Romagna	17735	12,7	14452	15,2	880	686
Toscana	13578	9,7	9124	9,6	580	518
Marche	6391	4,6	4616	4,8	686	753
Total	55975	40,1	44508	46,6		
Italie	140007	100,0	95406	100,0	520	432
Sud	37122	26,5	17276	18,1	365	307

Tab. 4 Réseaux de routes communales, provinciales et nationales en Italie, en 1910.

Source : Lorenzo Bellicini, « *La campagna urbanizzata...* », art. cit., p. 110.

ces dernières sont davantage concentrées dans des villages caractérisés par un habitat aggloméré (Tab. 2). D'après Bellicini, deux autres indicateurs permettent de saisir le caractère plus plus *édifié* — et donc plus *urbanisé* selon lui — des campagnes du Nord en général et de la troisième Italie en particulier : en plus d'être plus dispersées dans la campagne, les constructions rurales de plus grandes dimensions (Tab. 3) et en meilleur état (deuxième colonne du Tab. 1) dans le Nord et dans la troisième Italie. En ce qui relève de l'étendue du réseau routier provincial et communal à travers laquelle Bellicini mesure le degré d'infrastructuration du territoire (Tab. 4), la très forte concentration des infrastructures dans le Nord ne laisse place à aucun doute. Ici, la démarcation semble être plutôt entre le Nord et le Sud qu'entre la troisième Italie et le reste du pays. Comme pour la densité des constructions rurales en 1934 (Tab. 1), la Vénétie et la Lombardie — qui n'appartient pas à la troisième Italie — partagent les premières

	Taille ménages			% Population éparse	Densité population éparse (km ²)	Densité population (km ²)	Taille communes (ha)	Taille <i>frazioni</i> (ha)
	Total	agglomérés	épars					
Piemonte	4,20	3,95	4,98	28,18	32,87	116,65	1973	625
Liguria	4,39	4,25	5,03	20,98	47,58	226,74	656	476
Lombardia	4,72	4,46	5,85	23,07	45,70	198,13	1269	521
Veneto	5,72	5,12	6,60	46,98	67,60	143,89	3076	825
Emilia Romagna	5,08	4,28	5,81	59,32	76,34	128,70	6352	1031
Toscana	5,04	4,42	6,01	45,95	51,38	111,81	8486	1388
Marche	5,11	4,20	6,23	54,51	61,50	112,81	3861	969
Umbria	5,22	4,33	6,37	53,10	37,32	70,30	6426	1149
Lazio	4,69	4,57	5,45	16,53	17,82	107,79	5299	2697
Abruzzo e Molise	4,40	4,12	5,35	27,78	24,02	86,47	3589	1196
Campania	4,31	4,22	4,81	16,28	33,15	203,66	2623	1062
Puglie	4,20	4,15	4,96	8,06	8,98	111,48	7962	5491
Basilicata	3,96	3,89	4,67	10,81	5,13	47,46	7990	5175
Calabria	3,96	3,85	4,58	17,48	16,26	93,01	3641	1657
Sicilia	4,10	4,07	4,38	11,11	15,85	142,68	2989	3229
Sardegna	4,37	4,34	4,70	9,53	3,37	35,38	2775	5170

places avec, par exemple, 17 % et 15,8 % du réseau communal du pays en 1910 (Tab. 4). L'examen des quatre tableaux de Bellicini ne restitue donc pas une image homogène de la troisième Italie ni permet de distinguer nettement les régions de la troisième Italie des autres régions du nord du pays.

Comparons à présent les quatre tableaux de Bellicini avec le Tab. 5 élaborée à partir du recensement de la population de 1911, qui intègre également quelques données sur les tailles moyennes des ménages que l'on peut utiliser en l'absence de données plus fines sur les modes de cohabitations des noyaux familiaux apparentés comme un indice rudimentaire du degré de complexité des ménages¹⁴⁵. Ce tableau, qui permet de distinguer plus clairement la troisième Italie du reste du pays, illustre notamment la pertinence des deux indicateurs retenus grâce à la lecture conjointe de Bellicini et Bagnasco : les cinq régions de la troisième Italie se démarquent par des pourcen-

Tab. 5 Comparaison des régions italiennes selon la taille des ménages, le pourcentage de la population éparse, etc. en 1911.

Source : ISTAT.

Nota : Les cinq valeurs les plus élevées de chaque colonne sont indiquées en gras.

¹⁴⁵ Un autre niveau d'approximation est dû à l'absence de distinction entre les ménages selon leur métier. Je reviendrai sur ces questions au sein du prochain chapitre 2, 4 et 6.

Rang	Département	Taille ménages
1	Finistère	5,06
2	Côtes-du-Nord	4,59
3	Loire	4,57
4	Correze	4,53
5	Creuse	4,41
6	Haute-Vienne	4,41
7	Morbihan	4,39
8	Haute-Loire	4,38
...		
18	Nord	4,20
...		
28	Pas-de-Calais	4,08

Tab. 6 Comparaison des départements français selon la taille des ménages en 1872.

Source : INSEE.

146 Cela ne fait que confirmer les défauts des données concernant les constructions rurales présentées dans le **Tab. 1** (voir la note 144) et confirme l'avantage d'une approche consistant à ne pas distinguer les constructions rurales des autres bâtiments, une distinction par ailleurs très difficile à définir et à appliquer.

147 Il faut toutefois noter la taille moyenne élevée des ménages lombards, notamment celle des ménages épars. En effet, comme indiqué plus haut, la Lombardie n'est nullement homogène, y compris dans ses plaines. Si dans une partie de la plaine, notamment dans la celle dite « irriguée » au Sud, domine les exploitations « capitalistes » employant de nombreux ouvriers agricoles et de journaliers, dans le Nord, dans la plaine « sèche » les exploitations familiales, reposant sur les ménages vraisemblablement plus étendus sont majoritaires. Pour les évolutions les plus récentes de ces deux *campagnes urbanisées* lombardes et leurs différenciations internes, en partie dues aux différents systèmes agraires, voir Arturo Lanzani, *Il territorio al plurale...*, *op. cit.* ; Stefano Boeri, Arturo Lanzani, Edoardo Marini, *Il territorio che cambia...* (*op. cit.*).

148 Dans le chapitre 6, je reviendrai plus amplement sur l'histoire et l'évolution des définitions attribuées à ces unités. Pour l'instant, on peut retenir la définition synthétique suivante, proposée par l'ISTAT : une *frazione geografica* est « une sous-partie du territoire communal comprenant un un *centro abitato*, des *nuclei abitati* et des *case sparse* ». http://seriestoriche.istat.it/fileadmin/documenti/2_Storia%20delle%20fonti_Popolazione.pdf (consulté le 29 novembre 2021).

tages élevés de populations éparses, mais aussi par des valeurs élevées de tailles moyennes de ménages. Concernant la densité des populations éparses, le **Tab. 5** permet de voir plus aisément que ces régions partagent également de hautes valeurs de densités de la population éparsée — un trait que la confrontation des **Tab. 1** et **2** n'avait pas permis pas de saisir¹⁴⁶. Quant aux trois régions du Nord-Est (Lombardie, Piémont et Ligurie), qui ont des densités de population et des pourcentages de populations éparses plus importants que la plupart des régions du Sud, elles se caractérisent par des ménages dont les tailles se rapprochent de celles du sud du pays¹⁴⁷.

En plus des données sur les ménages et la population éparsée, les deux dernières colonnes du **Tab. 5** proposent deux mesures de la finesse du découpage administratif et géographique du territoire à travers la taille moyenne des communes administratives et des *frazioni geografiche*¹⁴⁸ : le tableau qui en ressort est mitigé et ne permet pas de distinguer une nette opposition Nord-Sud ou troisième Italie-reste du pays. Toutefois, les régions les plus urbanisées du Nord (Lombardie, Ligurie, Piémont et Vénétie) se démarquent également par la finesse de leur découpage le plus petit, c'est-à-dire ceux des *frazioni*. Dans le chapitre 6, je reviendrai plus longuement sur l'histoire et l'évolution de ces découpages et leurs incidences sur les modalités spatiales de l'urbanisation des communes par le biais de l'étude d'un certain nombre de communes vénitiennes. Ce même chapitre contiendra également une analyse plus fine et plus critique des données des recensements de la population notamment concernant la distinction entre la population éparsée et agglomérée. Un autre aspect qui sera nuancé dès le troisième chapitre est la pertinence de l'échelle régionale, voire celle de l'échelle provinciale, grâce à la prise en compte *inévitabile* des conditions géomorphologiques différenciées des territoires étudiés. Il n'empêche que cette courte analyse de données agrégées à l'échelle régionale a permis de tester la pertinence des indicateurs suggérés par Lorenzo Bellicini et Arnaldo Bagnasco, et d'insister sur la

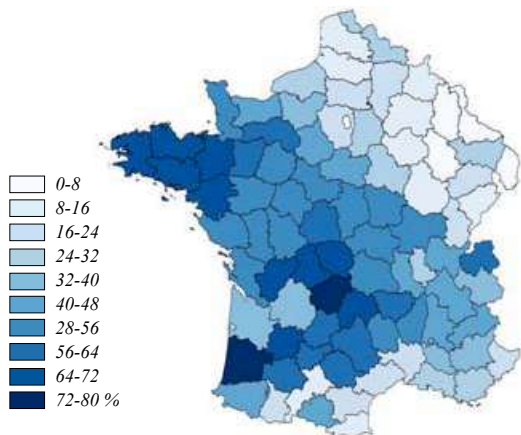
nécessité de conserver la famille sinon comme une variable explicative à tout le moins comme un objet d'étude¹⁴⁹.

Il est à présent utile de se demander quelles seraient l'équivalent des campagnes urbanisées de la troisième Italie en France, à partir des indicateurs répertoriés, c'est-à-dire la taille moyenne des ménages¹⁵⁰ ainsi que le pourcentage et la densité de la population éparse. Il s'agit d'une approche certes très approximative — comme cela a été déjà le cas pour l'Italie — mais instructive qui permet peut-être de fournir également quelques explications des interprétations très différentes de la notion de *campagnes urbanisées* en Italie et en France. Pour cela, j'ai élaboré quelques tableaux similaires aux **Tab. 1 à 5** pour le cas français, en prenant en compte le cadre départemental.

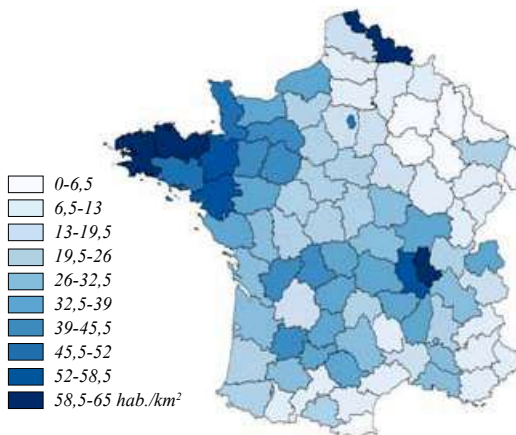
Le **Tab. 6** présente une liste des premiers départements français en termes de taille moyenne des ménages en 1872, date antérieure à celle du **Tab. 5** pour le cas italien. Le département avec la valeur moyenne la plus importante est le Finistère, avec 5,06 individus par ménage. Cette valeur reste inférieure à la valeur moyenne de la plupart des régions de la troisième Italie en 1911. Le deuxième département dans la liste, Côtes-du-Nord, est toujours breton¹⁵¹, avec une valeur nettement inférieure au premier et qui s'approche de celles des régions du Nord-Est de l'Italie en 1911. Les départements du Nord et de Pas-de-Calais, qui contiennent les cas d'études français de cette thèse, possèdent les valeurs moyennes de 4,20 et 4,08, respectivement¹⁵² : ces deux départements se situent plutôt en haut de la liste, malgré la faiblesse de la taille de leurs ménages. En complément du **Tab. 6**, la **Fig 21.3**, qui restitue une cartographie des tailles moyennes des ménages des départements français, permet de mieux saisir la répartition spatiale de ces dernières. Le Nord-Pas-de-Calais apparaît comme une exception à l'intérieur d'une France du Nord caractérisée par la taille réduite des ménages. Dans le centre du pays, une série de départements avec des ménages de dimensions plus

¹⁴⁹ Le divorce entre Bellicini et la *famille* est quasi total dans un chapitre qu'il écrit dans l'ouvrage collectif *Le forme del territorio italiano* dirigé par Alessandro Clementi, Giuseppe Dematteis, Pier Carlo Palermo (Bari, Laterza, 1998). Cet ouvrage en deux volumes intitulés *Tem e immagini del mutamento* et *Ambienti insediativi e contesti locali*, réalisée dans le cadre d'une recherche promue par le Ministère italien des Travaux publics (Projet *Itaten*) auxquelles ont participé les chercheurs de seize universités italiennes, témoigne de l'attention réservée en Italie aux *morphologies territoriales*. Il est également révélateur de l'institutionnalisation d'un champ d'étude qui, tout en insistant sur la singularité du cas italien du point de vue des articulations entre *fait social* et *fait spatial*, commence à se concentrer davantage sur ce dernier. La contribution de Bellicini, intitulée «I centri minori nella costruzione del territorio» (*op. cit.*, v. 2, pp. 593-616) est une tentative de relire le territoire par macro-systèmes, une extension de son exercice sur la troisième Italie au pays entier. Elle se base sur une analyse des typologies de l'habitat rural, industriel et celui des réseaux d'infrastructures à l'échelle régionale, par l'intermédiaire d'un certain nombre de paramètres. Sans surprise, cette analyse aboutit également à l'identification de trois systèmes — agricole, industriel, et urbain — qui se superposent et se construisent dans la continuité les uns des autres. La troisième Italie, que Bellicini appelle ici l'«Italia appoderata», est celle de l'industrialisation diffuse, de l'absence de grandes villes et la présence d'un réseau dense de centres petits et moyens et d'habitat dispersé. L'Italie de la *cascina* et des grandes exploitations agricoles avec salariés, que Bellicini appelle l'Italia «semi-appoderata», est celle qui voit émerger la grande industrie et les grandes villes métropolitaines de Milan, Turin et Gênes, insérées néanmoins dans un réseau de villes petites et moyennes. L'Italie du Sud, que Bellicini appelle l'«Italia non appoderata» — et voici enfin un nom pour cette Italie du centre-sud ! —, est aussi l'Italie de l'absence de l'industrialisation, où «la ville est le lieu d'une implosion sans territoire». À la lecture de ce texte, on ne peut pas s'empêcher de penser que l'image schématique des trois Italies, qui avait été présentée comme une hypothèse, avec beaucoup de précautions, et qui a servi, à une certaine époque, à aller au-delà d'une dichotomie encore plus schématique opposant le Nord et le Sud, est devenue une nouvelle caricature à dépasser. On peut retrouver des tentatives louables de dépassement du cadre analytique des trois Italies ou plutôt d'élaboration d'approches renouvelées des découpages qu'il a proposé dans les travaux d'Arturo Lanzani. Voir en particulier Arturo Lanzani, *Paesaggi Italiani*, Roma, Meltemi, 2003 ; Arturo Lanzani, Gabriele Pasqui, *L'Italia al futuro, Città e paesaggi, économie e società*, Milano, FrancoAngeli, 2011.

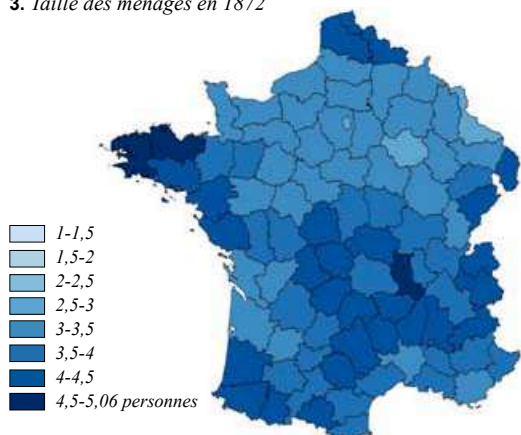
1. Pourcentage de population épars en 1872



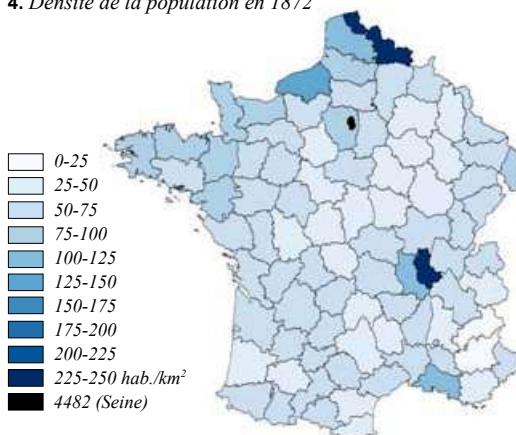
2. Densité de la population épars en 1872



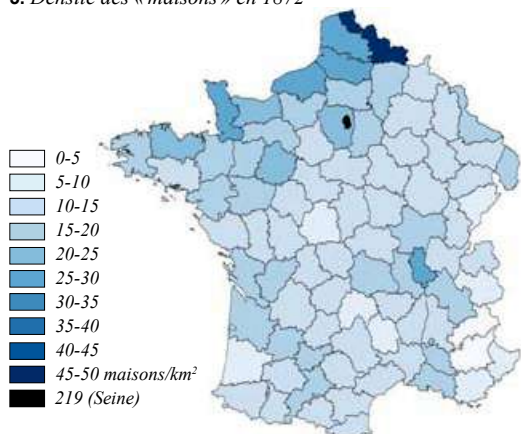
3. Taille des ménages en 1872



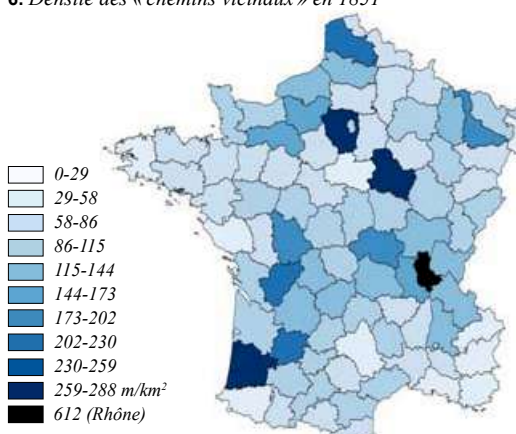
4. Densité de la population en 1872



5. Densité des « maisons » en 1872



6. Densité des « chemins vicinaux » en 1851



7. Densité des « routes impériales, stratégiques et départementales » en 1854

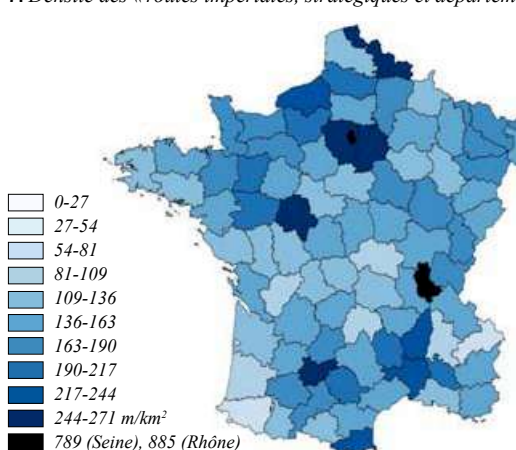


Fig. 21 Comparaison des départements français selon plusieurs indicateurs, indiqués dans le titre des cartes.

Source : INSEE.

Nota : Lorsqu'un département présente une valeur particulièrement élevée, la valeur de ce dernier n'a pas été prise en compte dans l'élaboration des intervalles égaux de la légende : elle a été reportée directement à la fin de la légende. Selon les dates, les données de certains départements n'ont pas pu être intégrées. Il s'agit de celles de la Moselle et du Bas-Rhin pour 1872 et des Alpes-Maritimes, du Haut-Rhin, de la Savoie et de la Haute-Savoie pour 1851 et 1854. Les résultats des cartes 6 et 7 sont à prendre avec plus de précautions, car aucune confrontation avec d'autres dates n'a pu être effectuée afin d'établir les marges d'erreur. Pour les autres cartes, en revanche, une confrontation avec des cartes réalisées à partir des données de 1966 a été effectuée.

Rang	Département	Densité population éparses (km ²)	% Population éparses	Rang	Densité maisons (km ²)	Rang
1	Nord	64,57	25,91	62	49,25	2
2	Finistère	63,40	68,70	5	15,34	33
3	Côtes-du-Nord	61,42	69,02	4	19,86	11
4	Rhone	61,24	26,70	60	29,22	3
5	Loire-inférieure	57,53	66,93	9	16,08	27
6	Ille-et-Vilaine	57,53	67,43	7	18,79	15
7	Loire	54,27	47,66	39	18,02	20
8	Morbihan	49,59	70,65	3	13,80	45

Tab. 7 Les huit premiers départements français en termes de densité de la population éparses en 1872.

Source des données : INSEE.

Nota : Pour chaque département, le pourcentage de la population éparses et la densité de maisons par km², ainsi que le rang selon ces deux indicateurs sont également reportés. Les données sur la densité des maisons sont-elles fiables ? (voir la légende de la Fig. 21)

importantes rappellent la présence des communautés familiales de la France centrale, qui s'apparentent peut-être le plus aux ménages complexes de la troisième Italie¹⁵³.

Revenant sur les indicateurs concernant l'habitat, le Tab. 7 présente une liste des premiers départements français en termes de densité de la population éparses en 1872. Pour chaque département de cette liste, le pourcentage de la population éparses en 1872, la densité des maisons en 1872 et le rang du département en question par rapport à ces derniers sont également fournis. De plus, différentes cartes de la Fig. 21 permettent une lecture plus globale et spatialisée des données examinées. En plus des données sur l'habitat et les ménages, la Fig. 21 contient également deux cartes sur la densité des routes et des chemins en 1851 et 1854 (Fig. 21.6 et 21.7), densité qui a été utilisée par Bellicini comme indice d'infrastructuration du territoire. La confrontation des Tab. 6 et 7 et la Fig. 21 permet de comprendre que malgré quelques correspondances entre la taille des ménages et le pourcentage de la population éparses (comparer notamment les Fig. 21.1 et 21.3), un pourcentage important de population dispersée ne rime pas systématiquement avec une forte densité de cette dernière¹⁵⁴ (voir le Tab. 7 et comparer les

¹⁵⁰ J'insiste sur le fait que la taille moyenne des ménages est un indicateur très rudimentaire qui ne permet pas de saisir pleinement la variété des formes de résidence et des tendances démographiques. Cette approximation est encore accentuée par l'absence de distinction entre les ménages par profession.

¹⁵¹ Les ménages bretons sont plutôt « nucléaires » ou « conjugaux » avec néanmoins un pourcentage non négligeable de ménages « complexes ». Cependant, la cohabitation des frères et sœurs mariés semble être une solution temporaire en période de forte pression démographique. Je reviendrai sur ces sujets dans le chapitre 2.

¹⁵² La famille paysanne du Nord et de Pas-de-Calais, comme on le verra dans les chapitres suivants, est une famille « nucléaire » éventuellement « étendue » par la présence des grands-parents et des domestiques. À ce sujet, voir notamment les chapitres suivants de l'ouvrage *Rural Economy and Society in North-Western Europe, 500-2000. Making a Living : Family, Income and Labour* (Eric Vanhaute, Isabelle Devos, Thijs Lambrecht (dir.), Turnhout, Brepols, 2001) : Gérard Béaur et Laurent Feller, « Northern France 1000-1750 » (pp. 99-125); Gérard Béaur et Nadine Vivier, « Northern France 1750-2000 » (pp. 127-154)

¹⁵³ Je reviendrai sur les communautés familiales françaises et de sur les possibles rapprochements entre ces dernières et les familles paysannes de la troisième Italie dans le prochain chapitre.

¹⁵⁴ Il faut cependant considérer, pour relativiser ces données et affirmations que la manière dont on a calculé les populations agglomérées et dispersées dans les deux pays présente des différences non négligeables. Ces sujets seront abordés dans le chapitre 6.

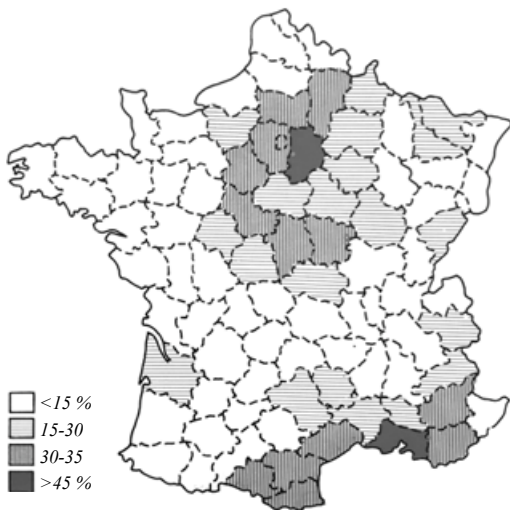


Fig. 22 Superficie occupée par les exploitations de 100 ha et plus, en France, d'après les résultats généraux de l'enquête agricole de 1929.

Source : Georges Duby, Armand Wallon (dir.), Histoire de la France rurale, op. cit., v. 4, p. 197.

Fig. 21.1 et 21.2). Ce constat est particulièrement valable pour la France du Centre et du Sud, mais moins pour celle de l'Ouest. En effet, la France de l'Ouest aurait pu constituer l'équivalent parfait d'une campagne urbanisée à l'italienne, c'est-à-dire selon les critères annoncés plus haut, si ce n'était pas que les valeurs de densité de la population en absolue y sont assez faibles (**Fig. 21.4**). Plus généralement, rares sont les départements français capables de rivaliser avec les fortes valeurs de densités des régions italiennes (comparer la **Fig. 21.4** et le **Tab. 5**). Le département du Nord fait partie de ces derniers¹⁵⁵. Malgré un faible pourcentage de population éparsée, ce département est le premier en France en termes de densité de la population éparsée (**Tab. 7, Fig. 21.2**), le deuxième pour le nombre de maisons par km² (**Tab. 7, Fig. 21.5**) et le troisième pour la densité de la population (**Tab. 7, Fig. 21.4**). Il constitue donc un cas dont le rapprochement avec les régions de la troisième Italie peut globalement tenir la route du point de vue des indicateurs de densité et de la dispersion pris ensemble¹⁵⁶.

À part les faibles valeurs de densité de la population et l'absence relative de départements où les valeurs élevées du pourcentage de la population éparsée s'accompagnent de valeurs élevées de densité de la population éparsée¹⁵⁷, une autre différence majeure entre la France et l'Italie peut être identifiée à partir des données exposées et mérite d'être signalée. En France, les valeurs de densité des routes (**Fig. 21.6 et 21.7**) ne sont pas systématiquement plus importantes dans les départements caractérisés par l'habitat dispersé ou l'habitat dispersé et dense. À ce sujet, il est intéressant de se rappeler que la littérature examinée pour le cas français abordait souvent des territoires de l'habitat dispersé comme des territoires qui nécessitent d'être « désenclavés ». La faible présence, en France, de territoires mariant des valeurs élevées à la fois en ce qui concerne le pourcentage et la densité de la population dispersée ainsi que des valeurs de la densité des infrastructures peut-elle constituer une autre explication pour l'absence d'une notion similaire à celle de *campagne urbanisée*

¹⁵⁵ Ainsi que le nord du département du Pas-de-Calais qui sera ici étudié.

¹⁵⁶ Sur la présence significative de villes petites et moyennes dans le département du Nord, revoir également les **Fig. 8, 10, 12 et 13**.

¹⁵⁷ Il faut également préciser qu'une comparaison partielle entre les données de 1872 (**Tab. 6 et 7, Fig. 21**) et celles de 1911 et 1921 et 1946 montre que les valeurs de pourcentage de la population éparsée sont globalement en baisse en France. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 6 à travers une analyse plus détaillée des données des communes étudiées.

		Taille ménages	% Population éparse	Densité population éparse (km ²)	Densité population (km ²)	
IT	Province	Padoue	6,25	67,81	164,52	242,61
		Trévise	6,84	57,31	113,65	198,32
		Venise	5,66	40,31	76,98	190,95
	Région	Vénétie	5,72	46,98	67,60	143,89
FR	Département	Nord	4,20	25,91	64,57	249,19
		Pas-de-Calais	4,08	15,30	17,24	112,70

italienne en France? Pour mieux examiner cette hypothèse, on aurait besoin de données plus fines et fiables que celles utilisées pour réaliser les cartes des Fig. 21.6 et 7.

En ce qui concerne la famille, la différence majeure entre la France et l'Italie est la taille plutôt faible des ménages français, qui est due, comme nous le verrons mieux dans le prochain chapitre, à la fois à une faible présence de ménages complexes en France (sauf dans une partie du centre et le sud du pays) et un faible taux de reproduction de la population française au XIX^e et le début du XX^e siècle¹⁵⁸. Concernant les interactions entre la taille des ménages et l'habitat, j'ai déjà souligné le fait qu'il existe en France, comme en Italie, une certaine correspondance entre la taille des ménages et le pourcentage de la population éparse¹⁵⁹. Comme dans le cas italien encore, bien qu'il n'existe pas de corrélations entre la taille des ménages (et le degré de la dispersion de l'habitat) et un mode particulier de faire-valoir (comparer la Fig. 21.3 avec les Fig. 14 et 15), les ménages semblent globalement plus étendus (et les populations plus dispersées) là où dominent les petites et moyennes exploitations — *a priori* familiales (comparer la Fig. 21.3 avec les Fig. 22¹⁶⁰). Faut-il alors considérer qu'au-delà des différences de modes de faire-valoir et des structures de ménages, les petites et moyennes exploitations (familiales)

Tab. 8 Tableau comparatif des valeurs relatives à la taille des ménages, pourcentages et densité de la population éparse, etc. pour les cas italiens et français étudiés dans le cadre de cette thèse.

Source : ISTAT (Italie) et INSEE (France).

Nota : L'année de référence est 1872 pour les cas français et 1911 pour les cas italiens.

158 La présence plus importante de domestiques dans les ménages français (notamment dans le nord du pays) ne permet d'augmenter la taille des ménages que de façon très marginale.

159 En ce qui concerne le cas italien, cette hypothèse est au cœur des réflexions de Maurizio Barbagli. Ce dernier établit des corrélations claires entre l'*approderamento* des campagnes en Italie, la dispersion de l'habitat et l'épanouissement (voire l'émergence) des ménages complexes. À ce sujet, voir Maurizio Barbagli, 1984, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Bologna, Il Mulino, 1984, pp. 188-225. En ce qui concerne le cas français, force est de constater que la taille plus grande des ménages dispersés (dans une région comme la Bretagne ou dans le Nord — Fig. 21.3) n'est pas due à la présence des ménages complexes, mais à celle des ménages comprenant des domestiques, par exemple (voir la Fig. 12.5 du chapitre 2).

160 Voir également la Fig. 12 du chapitre 2, notamment la Fig. 12.10 qui porte sur la superficie par exploitant d'après l'enquête agricole de 1852.



Fig. 23 À gauche : la commune de Bovolenta (détail) dans la province de Padoue dans la Kiergskarte (1798-1805) ; à droite : la commune de Fleurbaix (détail) dans le département du Pas-de-Calais dans la carte d'État major (1824-1825).

Sources : Pour la Kiergskarte ou carte d'Anton Von Zach, Massimo Rossi (dir.), Kiergskarte (1798-1805). Il ducato di Venezia nella carta di Anton Van Zach - Das Herzogtum Venedig auf der Karte Antons Von Zach, Treviso - Pieve di Soligo, Fondazione Benetton Studi Ricerche - Grafiche V. Bernardi, 2005 ; pour la la carte d'État major (1824-1825), IGN (France).

161 Je n'irai pas jusqu'à défendre une telle hypothèse, que je n'ai pas les moyens d'examiner. Néanmoins, la deuxième section du prochain chapitre présentera quelques éléments de littérature pour aller plus loin dans l'examen d'une telle hypothèse. À ce sujet, voir également la note 159.

favorisent la dispersion de l'habitat en France comme en Italie¹⁶¹? Les trajectoires évolutives variables des exploitations familiales en France et en Italie pourraient-elles alors constituer un autre élément d'explication des différences entre ces deux pays quant à l'urbanisation de la campagne? Répondre à cette question en examinant le cas spécifique de la «Vénétie centrale» et de «Flandre-Artois», caractérisés toutes les deux, par la présence des exploitations familiales comme nous le verrons encore mieux dans le chapitre 3, demande également d'examiner deux *types* différents de familles paysannes et leurs évolutions. En effet, comme le **Tab. 8** — qui dresse une comparaison entre les trois provinces de la Vénétie (comprises dans le carré Vénétie centrale) et les deux départements du Nord de la France (concerné par le carré Flandre-Artois) — permet d'établir que, si l'on devait réduire la comparaison entre les deux carrés étudiés aux données strictement relatives à l'habitat et au ménage, c'est sur ce dernier que les deux cas divergent le plus. Effectivement, comme les cartes des **Fig 23** et **24** le laissent deviner, derrière les données légèrement diffé-



rentes de la densité et de la dispersion dans les deux carrés se cachent des réalités spatiales qui se rapprochent sous plusieurs aspects au début de la période examinée, tandis que les divergences entre la taille moyenne des ménages sont révélatrices disparités sociales marquées¹⁶².

Peut-on aller jusqu'à dire qu'en plus des explications évoquées dans les paragraphes précédents, un autre argument pour justifier l'absence d'exemples de campagnes urbanisées à l'italienne en France est l'absence du ménage paysan étendu et en particulier du ménage complexe? Cette question provocatrice, voire mal posée¹⁶³, permet de réintroduire des dimensions que la concentration de la réflexion sur les mesures de l'habitat d'un côté et les mesures de la famille (plus précisément du ménage) de l'autre ont totalement évacuées. Ce sont cependant de sujets qui sont présents chez les deux auteurs dont les travaux ont constitué le point de départ de cette réflexion. Il s'agit de l'industrialisation et de la mécanisation de l'agriculture, notamment leurs composantes qui ne

Fig. 24 En haut : la commune de Borgoricco (détail) dans le cadastre de 1845; en bas : la commune de Fleurbaix (détail) dans le cadastre de 1839.
Source : ASP Censo stabile 114; ADPdC 3P338.

162 Ces ressemblances et différences seront rendues plus claires grâce au recentrage du texte sur les deux carrés de 50 par 50 km à partir du chapitre 3, qui permettra également de souligner l'hétérogénéité interne de ces carrés quant aux figures de l'habitat et de la famille.

163 Les ménages paysans complexes sont bien présents dans plusieurs régions françaises. Éventuellement, on pourrait évoquer l'association entre ces ménages et d'autres conditions territoriales propres à la troisième Italie, dont la dispersion de la densité de l'habitat y compris de villes petites et moyennes.

résultent pas d'une évolution endogène, mais relève plutôt d'*idéologie*, de *projet* voire de *pouvoir*. En effet, s'il existe de nombreux liens d'interdépendances entre l'industrialisation, la famille et l'habitat — rappelons que, dans les travaux de Bagnasco, c'est sur cette famille, ainsi que sur une configuration spécifique des rapports villes-campagnes, que repose l'hypothèse d'une *continuité* dans la transition urbaine de la troisième Italie par une industrialisation « sans fracture »¹⁶⁴ — chacun d'eux doit être conçu comme une variable en partie indépendante. De plus, il ne faut pas négliger l'effet qu'ont pu avoir, sur l'évolution de ces derniers, les projets émanant des pouvoirs administratifs. Pour beaucoup de chercheurs italiens qui ont travaillé sur la troisième Italie, ces *continuités* de structures spatiales, économiques et sociales sont aussi le résultat de choix idéologiques¹⁶⁵. D'après Bellicini, qui consacre de longs passages de son texte sur la « campagne urbanisée » aux moteurs idéologiques du maintien de la dispersion dans cette Italie qui « arrive tard à l'industrialisation, cent ans après l'Angleterre, admirée au XIX^e siècle pour son développement industriel, mais beaucoup moins du point de vue social, et encore moins pour l'agriculture, surtout chez les agronomes vénitiens et toscans »¹⁶⁶, une idée basée sur un développement lent et décentralisé commence à s'imposer à partir des années 1850 environ, pour « éviter la révolution [...], avoir le temps d'éduquer les classes riches et les classes pauvres à jouer chacune son rôle [...] et atténuer les forces conflictuelles du capitalisme »¹⁶⁷. À cet égard, parmi les nombreuses citations reportées par Bellicini, un texte publié dans un journal vénitien d'agronomie en 1862 intitulé « Et s'il était préférable de diriger les *poderi* avec le *sistema colonico* ou celui des *grandi fattorie*? »¹⁶⁸ se démarque. Après avoir parlé des raisons économiques, l'auteur du texte insiste sur les motifs d'ordre social, voire moral :

Que ces changements et améliorations se fassent lentement, surtout en conservant le plus possible ce qui avait du bon dans l'ancien, et en particulier en conservant la famille patriarcale des paysans que le christianisme a mis tant d'efforts à former et

¹⁶⁴ Giorgio Fuà, Carlo Zacchia (dir.), *Industrializzazione senza fratture*, op. cit.

¹⁶⁵ En plus des auteurs déjà cités (notamment Massimo Cacciari, « Struttura et crisi del modello economico sociale veneto », art. cit. ; Michele Paci, *La struttura sociale italiana*, op. cit.), voir les trois essais suivants parus dans Silvio Lanaro (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984 : Carlo Fuman, « Proprietari, imprenditori, agronomi » (pp. 99-162) ; Silvio Lanaro, « Genealogia di un modello », pp. (5-96) ; Giorgio Reverato « Le terza regione industriale » (pp. 165-230).

¹⁶⁶ Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 124.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 125.

¹⁶⁸ Giovanni Battista Zacchini, « Se meglio convegna la conduzione dei poderi col sistema colonico o quello delle grandi fattorie », *Bollettino dell'Associazione agraria friulana*, 21 octobre 1862, pp. 327-328. cité par Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 127.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ Ces dernières ont en effet montré que, dans beaucoup de régions européennes, l'existence d'une famille paysanne nucléaire est largement plus ancienne que les processus de concentration industrielle. Ces constats ont mené les chercheurs à avancer une hypothèse selon laquelle ce sont les structures et les formes d'organisation familiales qui influencent les modalités des processus d'industrialisation, et non l'inverse. Ce point et les références bibliographiques qui y sont liées seront approfondis dans le prochain chapitre.

¹⁷¹ Lorenzo Bellicini, « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 128.

que la commune a mis tant d'efforts à consolider [...]. Si cette famille venait à disparaître, au même moment apparaîtraient ces nombreuses familles de prolétaires qui sont une calamité, les plus immorales et les plus turbulentes, celles qui peuplent les hôpitaux, les orphelinats et les prisons.¹⁶⁹

L'auteur de ce texte ne pouvait certes pas savoir que l'idée d'une *nucléarisation* des ménages complexes survenant à la suite de l'industrialisation *concentrée* sera fortement remise en cause par les recherches en démographie historique environ un siècle plus tard¹⁷⁰. Cependant, ce texte montre bien que l'auteur conçoit un lien entre le destin des familles paysannes et les modèles de développement agricole et industriel à adopter. Toujours dans le domaine de l'*idéologie* ou du *projet*, Bellicini souligne également des proximités entre les arguments utilisés en Italie durant la seconde moitié du XIX^e siècle pour justifier l'intérêt de l'*azienda appoderata* et ceux qui sont à la base de la naissance de l'urbanisme comme discipline, qui « non par hasard est né dans seconde la moitié du XIX^e siècle » comme « réponse critique » aux « problèmes de la grande ville », et aux « processus de concentration chaotiques de l'habitat guidés par une rente foncière passive »¹⁷¹. D'après Bellicini, en Italie, il n'y a pas eu d'émergence précoce de l'urbanisme en tant que discipline, mais « la classe agraire illuminée a pris position en faveur de la décentralisation et de l'urbanisation de la campagne »¹⁷². La « campagne urbanisée » peut-elle alors être considérée comme une construction encouragée à la fois par le *bas* et par le *haut* ? Seule une accumulation d'études approfondies de cas permettrait de répondre à cette question et d'évaluer l'importance de ces deux composantes¹⁷³. La confrontation des cas vénitien et flamand-artésien, qui, tout en ayant certaines conditions de départ similaires, ne diffèrent pas seulement du point de vue des structures familiales, mais aussi sur le plan de leurs trajectoires de développement agricole et industriel — en plus d'être situés dans deux espaces nationaux différents —, pourrait être éclairante à cet égard.

¹⁷² *Ibid.*, p. 129. Bellicini souligne justement que « le modèle idéal poursuivi par une grande partie des urbanistes, pendant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle et jusqu'au mouvement moderne, est une réconciliation des rapports entre ville et campagne, dont le symbole est la pseudo-utopie de la cité-jardin, soit une maison de ville à l'extérieur de la ville avec un bout de jardin. À la base de ce choix, il y a les raisons sociales liées aux conditions précaires de vie de la classe ouvrière et le danger de l'insalubrité sociale, ainsi que le rôle que peut jouer la maison comme moyen de prévention des futurs mouvements de protestations [...]. De Cerdà à Stubben, de Unwin à Eberstadt, de Geddes à Huber, les réponses apportées par les urbanistes avaient à leur base l'idée d'une *urbanisation ruralisée* ». Au sujet des prises de position d'une partie de la classe politique et agraire nord italienne à la faveur d'un développement décentralisé, les arguments de Pacifico Valussi, homme politique et un des fondateurs de l'association agraire de Friuli, cités par Bellicini, sont fort intéressants. Dans un article publié en 1870, Valussi prenait la défense des « petites villes », en exposant la crainte que l'émergence d'un État unitaire italien favorise un processus de concentration aux dépens du caractère « équilibré » de l'habitat et du « développement italien ». Voir Pacifico Valussi, « Le piccole città nel nuovo ordinamento d'Italia », *Nuova Antologia*, volume VIII, 1968, pp. 545-559, cité par Lorenzo Bellicini « La campagna urbanizzata... », art. cit., p. 130.

¹⁷³ À ce propos, cette thèse s'inscrit dans une longue tradition de recherche sur les *campagnes urbanisées* italiennes débutée dans les années 1990 et ponctuée par la publication d'importants ouvrages portant notamment sur des études de cas (voir par exemple Arturo Lanzani, *Territorio al plurale...*, *op. cit.*, Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, *Tracce di città. Esplorazioni di un territorio abitato: l'area veneta*, Milano, FrancoAngeli, 2002, Paola Viganò et al., *Water and Asphalt...*, *op. cit.*). Si cette tradition est plus consolidée en Italie, des exemples internationaux (avec ou sans filiation et empruntant ou non des approches méthodologiques favorisées par les chercheurs italiens) ne manquent pas. Voir notamment Bénédicte Grosjean, *Urbanisation sans urbanisme...*, *op. cit.* — qui se démarque par une approche à la fois analytique et historique de relativement longue durée (XIX^e-XX^e siècles) — et d'autres travaux plus descriptifs comme Roger Diener, Jacques Herzog, Marcel Meili, Pierre de Meuron, Christian Schmid, *Switzerland. An Urban Portrait*, Basel - Boston - Berlin, Birkhauser, 2006 ; Antoine Brès, Francis Beaurice et Béatrice Mariolle (dir.), *Territoire frugal...*, *op. cit.* Pour les campagnes urbanisées en Asie voir, en plus de nombreux articles de Terence Gary McGee sur les « desakota » asiatiques, Andera Palmioli, *China, Capillarity and Territory. Paradigms of Diffuse Urbanization*, thèse de doctorat, Università Iuav di Venezia - Université de Paris Est, 2018.

174 Cette expression est utilisée dans le titre d'un article de Stefano Munarin et Maria Chiara Tosi (« La città diffusa. Discutendo di un classico contemporaneo », art. cit.) à propos de l'ouvrage *La città diffusa* (Francesco Indovina, Franca Matassoni, Michelangelo Savino, Michele Sernini, Marco Torres, Luciano Vettoreto) publié en 1990 (Venezia, DAEST – IUAV) qui a introduit l'expression « città diffusa », traduite en français par *ville diffuse* qui sera discutée ici en même temps que l'ouvrage *La rurbanisation, ou la ville éparpillée* de Gérard Bauer, Jean-Michel Roux (Paris, Seuil, 1976).

175 Sans surprise, les chercheurs italiens sont plus attentifs aux dynamiques de longue durée de la dispersion de l'habitat alors que les auteurs français ont tendance à relire la dispersion comme un phénomène nouveau y compris dans des territoires historiquement caractérisés par l'habitat dispersé. Cela laisse clairement croire que la dispersion de l'habitat — dont aucun historien, en France comme en Italie, n'a tenté d'écrire l'histoire — a joui d'une plus grande continuité historique dans le cas italien.

176 Il s'agit d'une urbanisation plutôt dispersée et sans direction dominante (par opposition à une urbanisation polycentrique) caractérisée par une forte présence d'infrastructures, d'habitat résidentiel, d'industrie et de services, mais qui n'exclut pas l'agriculture.

177 La ville diffuse vénitienne a incarné à certains moments de son évolution, à certaines échelles ou dans certaines de ses couches, des modèles et des figures, comme celle de l'« isotropie » que Bernardo Secchi et Paola Viganò ont conceptualisée et utilisée non seulement comme outil d'analyse, mais aussi de projet. Le projet de la ville diffuse est caractérisé par une volonté subjective de voir la dispersion qui caractérise notre condition contemporaine comme un potentiel et non pas une limite. La radicalité de ce projet tient également à cette vision qui, à contre-courant des efforts économiques et politiques bien visibles dans les prétendues « luttes contre l'étalement urbain », estime que le futur durable ne réside pas dans la ville dense, mais dans la ville diffuse ou ce que Paola Viganò qualifie d'une « métropole horizontale ». Sur ces sujets voir Bernardo Secchi, Paola Viganò, « Isotropia e porosità : progetti manifesto », in Bernardo Secchi, *Il futuro si costruisce giorno per giorno. Riflessioni su spazio, società e progetto*, Roma, Donzelli, 2015, pp. 127-131 ; Bernardo Secchi, Paola Viganò, *La ville poreuse : un projet pour le grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*, Genève, Metispresses, 2011 ; Paola Viganò, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissances*, Genève, Metispresses, 2012 ; Paola Viganò, « The Horizontal Metropolis : A Radical Project », in Paola Viganò, Chiara Cavaliere, Martina, Barcelloni Corte (dir.), *The Horizontal Metropolis Between Urbanism and Urbanization*, Berlin, Springer, 2018, pp. 1-9 ; Bénédicte Grosjean. « Paola Viganò : à la recherche de la métropole horizontale », *Criticat*, 10, 2012, pp. 16-35.

III. Campagne urbanisée, « ville diffuse » ou « rurbanisation » ? Retour sur deux classiques contemporains¹⁷⁴

Les contributions analysées dans la section précédente ont fait ressortir, côté italien, la présence d'un objet clairement identifié en tant que « campagne urbanisée », à la fois par l'historiographie du monde rural et dans le champ de l'urbanisme et des études urbaines et territoriales. Cet objet entretient des relations étroites avec une des deux grandes figures de l'habitat rural, c'est-à-dire l'habitat dispersé, ainsi qu'avec un type particulier de famille (et par extension d'économie) paysanne. Dans les derniers paragraphes de cette section, j'ai également fait l'exercice consistant à identifier des équivalents des « campagnes urbanisées » italiennes dans la France du XIX^e siècle, selon les indicateurs suggérés par la littérature examinée, et à proposer quelques hypothèses pour comprendre pourquoi, côté français, la « campagne urbanisée » ne s'impose pas comme une notion opératoire dans les disciplines concernées par cette thèse, soit l'histoire et l'urbanisme. Malgré les différences entre l'Italie et la France quant à l'existence et/ou la reconnaissance de processus historiques d'urbanisation de la campagne, il existe dans ces deux pays des chercheurs qui se sont intéressés aux phénomènes d'*expansion* de l'*urbain* et de diffusion de l'habitat (urbain) à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les travaux de ces chercheurs comportent des modèles descriptifs plus ou moins attentifs aux dynamiques de longue durée et aux *substrats ruraux* accueillant ces processus d'urbanisation¹⁷⁵. Dans cette section, je vais m'intéresser à la genèse de deux de ces modèles, à savoir la « ville diffuse » et la « rurbanisation », qui se démarquent, chacun à sa manière, par une attention aux composantes et acteurs ruraux de l'urbanisation de la campagne bien qu'au bout du compte, ils restent tous les deux *prisonniers* d'une lecture *urbanocentrée* de l'urbanisation de la campagne. Entre ces deux modèles celui de ville diffuse est une référence quasi obligée, car cette notion est

tout d'abord née pour décrire les transformations des « campagnes urbanisées » de la Vénétie centrale, avant de devenir à la fois une description plus générique d'un type d'urbanisation¹⁷⁶, un projet de territoire¹⁷⁷ et plus largement un champ de recherche¹⁷⁸. Quant à la notion de « rurbanisation », qui a eu nettement moins de succès, elle apparaît d'emblée pour décrire un processus qui toucherait l'ensemble du territoire français à des degrés différents, presque indépendamment de leurs spécificités locales. Plutôt qu'une relecture *neutre* de l'émergence et de l'évolution des notions de ville diffuse et de rurbanisation¹⁷⁹, l'objectif de cette section est de comprendre dans quelle mesure les premiers travaux qui les ont introduits, à savoir un livre dirigé par Francesco Indovina¹⁸⁰ et un ouvrage de Gérard Bauer et Jean-Michel Roux¹⁸¹, se sont intéressés aux spécificités *rurales* et *agraires* de territoires qui ont accueilli les processus d'urbanisation décrits. Il va sans dire que les critiques adressées aux interprétations d'Indovina constituent des points à réexaminer à la lumière du cas vénitien de cette thèse, tout comme le modèle élaboré par Bauer et Roux sera mis à l'épreuve du cas d'étude flamand-artésien.

La « ville diffuse » d'après Francesco Indovina : des intuitions fécondes et des descriptions problématiques

L'une des premières occurrences de l'expression *ville diffuse* survient sans contredit dans un ouvrage publié en 1990, qui résulte d'une recherche motivée par le problème institutionnel de définition du périmètre de la « commune métropolitaine » de Venise¹⁸². À cette occasion, Francesco Indovina, qui a dirigé le travail de recherche et la publication qui l'a suivi, désigne la partie centre-orientale de la Vénétie — celle située entre les villes de Mestre, Trévisse et Padoue¹⁸³ (Fig. 25) — à l'aide de l'expression « *città diffusa* »¹⁸⁴. La ville diffuse vénitienne est décrite par Indovina comme une évolution de la campagne urbanisée dans cette partie de la Vénétie au

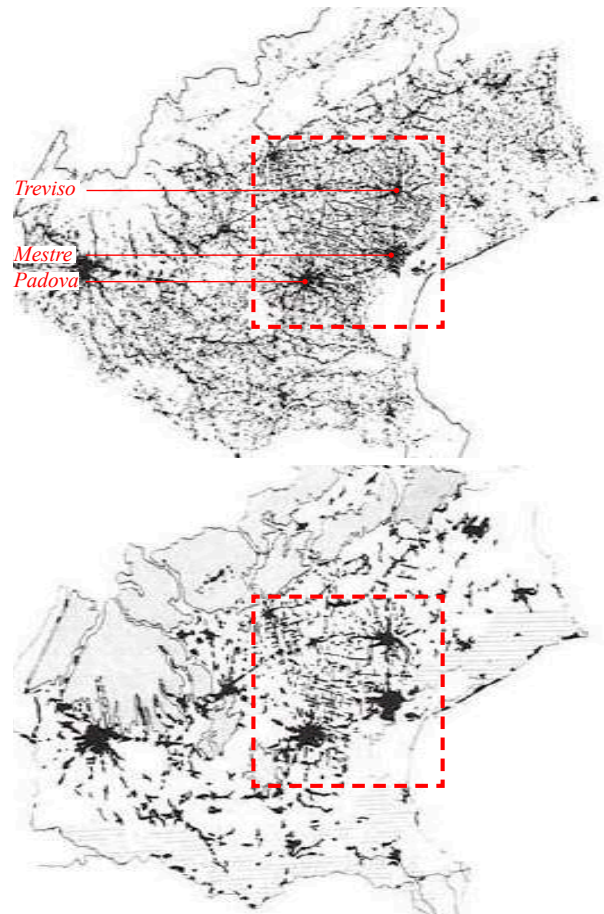


Fig. 25 « Espace bâti » (en haut) et les « figures du bâti » (en bas) en Vénétie, vers 1990.

Source : Bernardo Secchi (dir.), « Veneto et Friuli Venezia Giulia », in Alessandro Clementi et al., *Le forme del territorio...*, op. cit., v. 2, pp. 134-135.

¹⁷⁸ Il s'agit d'un champ de recherche animé par les chercheurs que j'ai cités dans la note 173.

¹⁷⁹ Un tel exercice serait impossible à faire notamment en ce qui concerne la notion de ville diffuse, à cause de nombreux rebondissements que ce dernier a connu et l'usage très vaste qui en a été fait. Pour une synthèse récente à ce sujet, voir Maria Chiara Tosi, Cristina Renzoni, « Genealogies of the ecological issues in the Italian discourse on città diffusa », Geoffrey Grulois, Maria Chiara Tosi, Carles Crosas (dir.), *Designing territorial metabolism*, Barcelona - Brussels - Venice - Berlin, Jovis, 2018, pp.71-85.

¹⁸⁰ Francesco Indovina, Franca Matassoni, Michelangelo Savino, Michele Sernini, Marco Torres, Luciano Vettoreto, *La città diffusa*, Venezia, DAEST - IUAV, 1990. Cet ouvrage est issu d'un rapport de recherche intitulé *Ipotesi sull'area centrale veneta. La città diffusa* (1987).

181 Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.

182 Francesco Indovina et al., *La città diffusa*, op. cit. voir en particulier, l'introduction de Francesco Indovina (pp. 11-18).

183 Dans un article plus récent, Francesco Indovina, Laura Fregolent et Michelangelo Savino («L'area centrale veneta : diffusione in evoluzione», in Francesco Indovina (dir.), *Dalla Città diffusa all'arcipelago metropolitano*, Milano, FrancoAngeli, 2009, pp. 163-174) étendent ce périmètre à un carré, en ajoutant une extrémité matérialisée par Castelfranco-Veneto.

184 Il faut néanmoins noter que non seulement le choix de ce périmètre, mais aussi la dénomination de «ville diffuse» est remise en cause par la plupart des articles présents dans l'ouvrage. La note suivante revient plus longuement sur ce sujet.

185 Les contributions des autres participants au volume, plus précises dans leurs démonstrations et analyses des sources, ne comblent cette lacune qu'en partie. Ces contributions se concentrent souvent sur des aspects ignorés par les deux textes d'Indovina (pp. 11-18 et 21-43) et ne restituent donc ni la même lecture ni les mêmes contours de la ville diffuse. L'expression «ville diffuse» n'est d'ailleurs utilisée de manière explicite que dans le texte coécrit par Franca Matassoni et Michelangelo Savino intitulé «Alle radici della città diffusa : l'indifferenza localizzativa e la pianificazione mancata» (pp. 101-139). Les autres auteurs proposent souvent des termes et des interprétations divergentes. Parmi ces derniers, Michele Sernini (auteur de l'article intitulé «Appunti di ricerca intorno all'urbanoide in sviluppo tra le città di Padova, Venezia-Mestre e Treviso», pp. 45-64) est certainement le plus controversé. En évaluant le degré d'intensité de l'urbanisation — à partir du bâti comme indicateur — sur une aire plus large, Sernini interroge la pertinence du périmètre identifié par Indovina. De plus, il conteste l'idée que l'on conçoit une «diffusion territoriale d'équipements et de services» comme équivalente à «ville diffuse» : «... de la ville, il manque la dimension qui rend possible la diversité, et la forme urbaine des bâtiments» (p. 62). Pour Sernini, il s'agit d'un «tissu intra-urbain ou périurbain inframétropolitain [...] certes différent de celui des maisons éparses (*case sparse*) [...], mais aussi de l'urbanisation par noyaux que l'on retrouve par exemple dans la Ruhr en Allemagne» (p. 62). Il propose d'appeler cette réalité un «continuum urbano-rural», expression qui souligne mieux selon lui la forme particulière de l'alternance ville-campagne qui caractérise ce territoire (p. 63). Je précise que la «diffusion des équipements urbains» est le principal critère utilisé par Indovina pour formuler l'hypothèse d'une évolution de la «campagne urbanisée» vers une «ville diffuse».

cours de laquelle les familles paysannes et plus généralement les structures agraires ont joué un rôle fondamental. Dans ce sens, les descriptions d'Indovina dans l'ouvrage mentionné constituent une référence importante de prise en compte de dynamiques *endogènes* de l'urbanisation des campagnes. Elles présentent néanmoins quelques aspects problématiques notamment du point de vue historiographique, à commencer par le fait que les textes d'Indovina ne contiennent aucune référence temporelle explicite et obligent le lecteur à situer les événements dans le temps, à partir d'indices fournis par l'auteur. En outre, les démonstrations d'Indovina, qui oscillent entre la description d'un état et celle du processus qui l'a engendré, ne sont pas accompagnées des données sur lesquelles l'auteur s'est appuyée. On est donc souvent contraint de prêter foi aux analyses d'Indovina, sans avant la possibilité de vérifier ses affirmations en consultant ses données¹⁸⁵.

La campagne urbanisée, qu'Indovina appelle également «campagne construite» et plus souvent «urbanisation diffuse»¹⁸⁶, apparaît dans ces textes comme le résultant d'une évolution de celle, plus ancienne, de Bevilacqua et Bellicini, évoquées dans la section précédente. En effet, le «phénomène» de campagne urbanisée ou d'urbanisation diffuse est décrit par Indovina, moins comme un état de fait que comme «premier stade» de l'évolution vers la ville diffuse et comme le résultat du passage des «couches sociales liées précédemment aux activités agricoles, aux activités industrielles» qui reflète l'amélioration de leurs conditions économiques, et «leur émancipation de la location» par la construction de nouvelles habitations, presque toujours monofamiliales et en autopromotion, et le plus souvent autoconstruites, sur des «terrains leur appartenant ou des terrains pas chers»¹⁸⁷. Cette campagne urbanisée se caractérise alors par «une urbanisation dispersée, sans direction dominante», sur un territoire déjà marqué par une «fragmentation de terres agricoles» ainsi que par une forte présence d'infrastructures, et de centres habités plus ou moins grands et plus ou moins anciens¹⁸⁸. Les

descriptions fournies par Indovina laissent deviner que cette première évolution vers la campagne urbanisée au sens où il l'entend — et qui *consolide* la campagne urbanisée *historique* dans cette partie de la Vénétie — peut correspondre, au moins en partie, à une évolution de la *famiglia appoderata*. Or, la composante anthropologique de cette évolution et ses modalités spatiales fines ne sont pas approfondies par Indovina, qui, en parlant de la nature en partie endogène du phénomène, n'exclut pas l'existence de migrations de très courte distance effectuées par des familles (d'origines paysannes ?) abandonnant le « centre » pour s'installer dans la campagne urbanisée de la « même commune »¹⁸⁹. Indovina présente ensuite la ville diffuse comme le résultat d'une seconde évolution, non seulement « quantitative », mais aussi « qualitative » de la campagne urbanisée¹⁹⁰. Pour lui, ce second stade d'évolution se caractérise par de véritables migrations depuis les « centres » vers les campagnes urbanisées, d'abord des « couches sociales modestes des petites villes » puis de « la classe moyenne des grands centres urbains », grâce à la généralisation de l'usage de la voiture¹⁹¹. Indovina associe ce phénomène à une attraction de la campagne urbanisée pour les premiers et à une fuite de la ville en ce qui concerne les seconds. C'est l'arrivée de ces « nouveaux venus » qui a fait augmenter, d'après lui, la demande d'infrastructures et d'équipements publics et privés, engendrant ce changement global des modes de vie qui est à l'origine de l'évolution « qualitative » de la campagne urbanisée vers la ville diffuse¹⁹². Ici également, les descriptions d'Indovina semblent souligner une diffusion de l'urbanité à partir des centres plutôt que la montée en puissance (ou la construction) des centralités situées dans la campagne urbanisée, grâce à une évolution démographique et une diversification progressive des activités. Même l'industrialisation diffuse est davantage associée par Indovina à la crise résultant de la « restructuration » et « relocalisation » de la grande industrie « urbaine », qu'à celle du secteur primaire ou à la poursuite des traditions artisanales¹⁹³. Comme pour la première évolution décrite par Indovina, ces évolu-

186 Dès les années 1980, l'expression « urbanisation diffuse » est déjà largement utilisée en Italie dans le domaine des études urbaines et territoriales. Voir par exemple Giorgio Piccinato (dir.), *Processi di urbanizzazione diffusa nel Veneto*, recherche MPI-CNR, 1982 ; Mariano Sartore, « Forme e processi di urbanizzazione diffusa. Un'analisi della morfologia insediativa in un'area rurale del Veneto centrale », *Archivio di studi urbani e regionali*, 32, 1988, pp. 165-218. Pour une synthèse sur cette question, voir Chiara Baratucci, *Urbanisations dispersées. Interprétations/actions. France et Italie (1950-2000)*, Rennes, PUR, 2006.

187 Francesco Indovina, « La città diffusa », in Francesco Indovina et al., *La città diffusa, op. cit.* p. 24.

188 *Ibid.*

189 *Ibid.*, p. 25. Ce constat, qui ne s'appuie sur aucune démonstration, paraît problématique et demande à tout le moins une vérification. Je reviendrai sur ce point dans la première partie du prochain chapitre.

190 *Ibid.*, pp. 28-29

191 *Ibid.*, pp. 29

192 *Ibid.*, pp. 29-30

193 Plusieurs chercheurs, comme Bernardo Secchi, ont critiqué l'indifférence d'Indovina vis-à-vis des croissances endogènes des communes « rurales » de la campagne urbanisée. Pour une synthèse de ces critiques voir Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, « La città diffusa. Discutendo di un classico contemporaneo », in Laura Fregolent, Michelangelo Savino (dir.), *Economia, società, territorio. Riflettendo con Francesco Indovina*, Milano, FrancoAngeli, 2013, pp. 153-163.

194 Comme Bellicini, Indovina dénonce une « idéologie » de la diffusion présente dans les politiques de développement à différentes échelles, notamment à l'échelle régionale. Cependant, il faut préciser que peu de travaux ont été menés sur des exemples précis de documents d'urbanisme, notamment à l'échelle communale, pour mesurer l'existence de cette supposée idéologie de la diffusion aux échelles fines. Sur l'histoire récente de la planification urbaine et territoriale en Vénétie voir Viviana Ferrario, *Urbanistica e pianificazione nel Veneto (1972-1992). Temi e vicende*. Venezia, Marsilio - Regione del Veneto, 2012.

195 L'hypothèse de ville diffuse d'Indovina est fondée sur la *diffusion* des « fonctions urbaines » et le *fonctionnement* d'un territoire élargi comme une ville, qu'Indovina même résumait dans la formule synthétique de « *dotazione e uso* » (dotation et usage) dans plusieurs textes plus récents (voir par exemple Francesco Indovina (dir.), *Dalla città diffusa all'arcipelago...*, op. cit. p. 26). Déjà, dans l'ouvrage de 1990, il définissait la « ville diffuse » comme la « description d'une typologie d'organisation spatiale qui présente certains caractères urbains, mais pas d'autres : un territoire étendu à développement extensif, en opposition à la ville caractérisée par un développement intensif, qui possède certaines fonctions urbaines » (p. 16). Une partie importante des travaux de nature plus empiriques des autres participants à la recherche publiée en 1990 s'intéressent effectivement à la géographie de ses fonctions urbaines, notamment celle des équipements publics et privés, et les hiérarchies, horizontales ou verticales que l'articulation de ces fonctions dessine dans le territoire. Sur ces sujets, voir en particulier les deux textes de Luciano Vettoreto intitulés « La geografia del terziario. L'ipotesi d'uso della fonte censuaria e primi risultati » (pp. 143-168) et « Condizioni socio-abitative, basi economiche e forme della crescita urbana: alcuni materiali di ricerca » (pp. 171-227). L'approche d'Indovina reste toujours plus attentive aux aspects fonctionnels y compris dans ses travaux plus récents, où, en revenant sur les évolutions de la ville diffuse vénitienne au cours des années 1990 et 2000, il avance l'hypothèse d'une transition de celle-ci vers ce qu'il appelle un « archipel métropolitain ». D'après Indovina, cette mutation s'est réalisée en raison d'une « délocalisation » dans la ville diffuse de « certaines portions » des « centres du pouvoir », « pôles d'excellences » et « équipements métropolitains » restés à l'intérieur de la ville dense dans un premier temps. Selon Indovina, la présence de ces équipements atténuerait encore plus les hiérarchies territoriales dans la ville diffuse. L'expression d'« archipel métropolitain », comme celle de *ville diffuse*, « tend à souligner la dimension fonctionnelle » plutôt que « la structure physique » du territoire : *archipel* parce que constitué par des « entités séparées, mais fortement intégrées » et *métropolitain* parce que cette nouvelle réalité « exprime des niveaux et les fonctionnements d'une métropole ». (La suite sur la page suivante)

tions quantitatives et qualificatives de la campagne urbanisée ne sont pas étudiées en articulant les morphologies sociales et spatiales et les choix individuels et collectifs, ce qui aurait permis d'examiner les modalités par lesquelles la dispersion de l'habitat ou/et des activités ont été consolidées, intensifiées ou densifiées, institutionnalisées ou remises en question par les politiques publiques¹⁹⁴. Bref, la lecture d'Indovina, plus attentive aux aspects fonctionnels qu'aux aspects morphologiques, est aussi moins encline à appréhender les phénomènes dans le détail¹⁹⁵.

Il est vrai que de nombreuses lacunes et aspects problématiques soulignés plus haut ont été depuis l'objet de débats et tentatives de précision par de nouvelles recherches plus attentives aux dynamiques endogènes et micro, ainsi qu'à la chronologie des transformations notamment dans leur dimension spatiale. En revanche, un aspect continue à être sous-estimé y compris dans les travaux qui sont les plus exemplaires de ce point de vue¹⁹⁶ : l'évolution des familles paysannes et leur rôle dans ses processus. Le *retour* sur la ville diffuse vénitienne au sein de cette thèse vise donc à remédier en partie à ce manque. Au-delà de cet aspect spécifique, qui concerne donc l'histoire de la ville diffuse vénitienne au sens strict, la comparaison entre la ville diffuse vénitienne et la France du Nord permet de contribuer aux champs de recherche sur la ville diffuse au sens large, à la fois par l'introduction d'approches méthodologiques et objets nouveaux et par l'examen de certains facteurs qui sont considérés comme des conditions propices, nécessaires et/ou suffisantes à l'émergence de la ville diffuse — comme la dispersion et la densité de l'habitat dispersé ainsi que la fragmentation des propriétés et des exploitations agricoles¹⁹⁷.

«Rurbanisation» et «développement rural» d'après Gérard Bauer et Jean-Michel Roux : un modèle efficace

Si la «campagne urbanisée» et la «ville diffuse» italiennes sont fortement associées, du moins au début de l'utilisation de ces concepts, à des contextes où la dispersion de l'habitat est une condition historique de longue durée, et que leur émergence peut difficilement être réduite à un phénomène d'explosion de la *ville*, c'est en étudiant ces processus de «diffusions urbaines» à partir des années 1950 que Gérard Bauer et Jean-Michel Roux ont décrit, pour le cas français, un phénomène qu'ils ont nommé «rurbanisation», dans un livre publié en 1976¹⁹⁸. Contrairement à la ville diffuse, qui avait au départ un domaine d'application restreint, la Vénétie centrale, la rurbanisation touche, d'après ces auteurs, l'ensemble du territoire français. Comme dans la «deuxième phase» de développement de la ville diffuse d'après Francesco Indovina, la rurbanisation est associée à la généralisation de l'usage des véhicules individuels, mais il s'agit selon Bauer et Roux d'un phénomène qui concerne avant tout l'habitat résidentiel (et moins le secteur des services et des équipements), ce qui l'approche partiellement de la «première phase» de développement de ville diffuse décrite par Indovina, c'est-à-dire celle aboutissant à l'«urbanisation diffuse».

Pour mesurer la rurbanisation, Bauer et Roux se réfèrent à la croissance démographique des communes rurales¹⁹⁹ incluses dans les «zones de peuplement industriel et urbain» (ZPIU)²⁰⁰, qu'ils assimilent aux «régions urbaines»²⁰¹ : les comparaisons effectuées par ces auteurs entre les données provenant de recensements de la population, de 1962 à 1975, montrent que la croissance démographique des ZPIU est essentiellement due à la croissance de leurs parties rurales. Ce mouvement s'étant accentué entre 1968 et 1975, ils concluent que la rurbanisation est un phénomène en expansion²⁰².

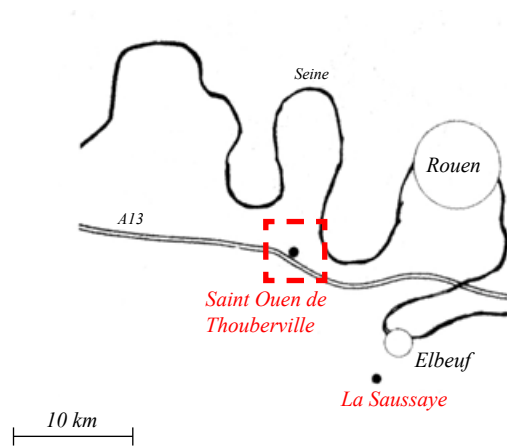
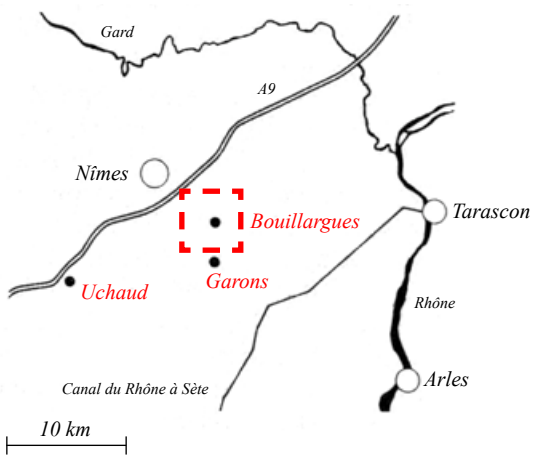
195 (suite) Voir Francesco Indovina, «La nuova dimensione urbana : l'arcipelago metropolitano» et «Organizzazione dello spazio nei nuovi territori dell'arcipelago metropolitano e processi di socializzazione», in Francesco Indovina, *Dalla città diffusa all'arcipelago...*, *op. cit.* pp. 175-197 et 199-230 : il s'agit de deux textes de 2005 et 2006 respectivement republiés dans ce volume).

196 Je pense par exemple à Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, *Tracce...*, *op. cit.*, et Mariano Sartore, «Forme e processi di urbanizzazione diffusa...», art. cit. Je reviendrai sur ce dernier dans la première partie du chapitre 2. Pour un aperçu plus large des cycles des processus d'urbanisations diffuses et concentrées dans l'Italie post-républicaine, avec une attention fine aux composantes à la fois socio-économiques et spatiales de ces transformations voir notamment Arturo Lanzani, Gabriele Pasqui, *L'Italie...*, *op. cit.*

197 L'incidence du contexte agricole sur les processus d'urbanisation diffuse n'est que très marginalement abordée dans les travaux de l'équipe à l'origine de l'ouvrage de 1990 examiné dans les pages précédentes. Indovina aborde la question de manière très marginale dans un article de 1999 intitulé «La città diffusa : cos'è e come si governa» (in Francesco Indovina (dir.), *Territorio. Innovazione. Economia. Pianificazione. Poliriche. Vent'anni di ricerca al DAEST*, Venezia, IUAV, pp. 47-59. Pour une synthèse des travaux portant sur les liens entre la ville diffuse vénitienne et l'évolution du contexte agricole de la Vénétie centrale (jugés insuffisants par l'autrice) voir Viviana Ferrario, «La città promiscua. Osservazione sulle trasformazioni del paesaggio agrourbano veneto dal dopoguerra ad oggi», in Marta De Marchi, Hessam Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali...*, *op. cit.*, pp. 155-167. Dans le prochain chapitre, je reviendrai sur un exemple de ces travaux en analysant une importante contribution de Mariano Sartore («Forme e processi...», art. cit.). Sur les liens entre la fragmentation des propriétés et des exploitations et l'urbanisation dispersée voir également le travail de Bénédicte Grosjean sur le Brabant belge. Dans *La «ville diffuse» à l'épreuve...*, *op. cit.*, elle consacre plusieurs pages à ce sujet notamment à partir des données fournies par Émile Vandervelde (dans *La propriété foncière en Belgique*, Paris, Schleicher Frères, 1900) et Benjamin Seebohm Rowntree (dans *Land and labour. Lessons from Belgium*, London, Macmillan, 1910) qu'elle traite comme source.

198 Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La Rurbanisation...*, *op. cit.* On peut lire, à la page 8 : «Comme tous les grands pays industriels (capitalistes ou socialistes), mais avec ses caractères propres, la France est soumise à deux mouvements inverses. Une implosion porte la population rurale vers les régions urbaines, une explosion élargit ces dernières. La seconde fait l'objet de ce livre. On ne mesure encore que le début de ces déplacements, qui s'accélèrent. La diffusion urbaine, très avancée en Europe du Nord et aux États-Unis, ne manquerait pas de toucher la France.»

Plan de situation



Parcelles bâties entre 1960 et 1970

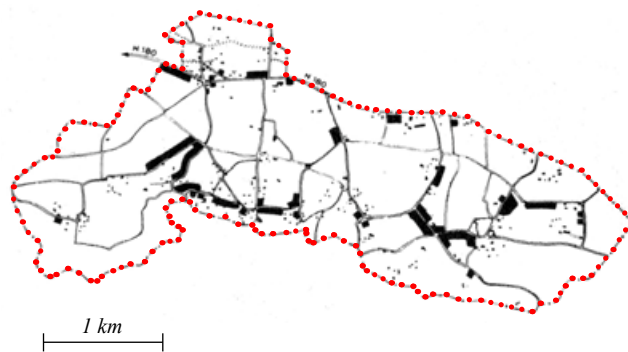
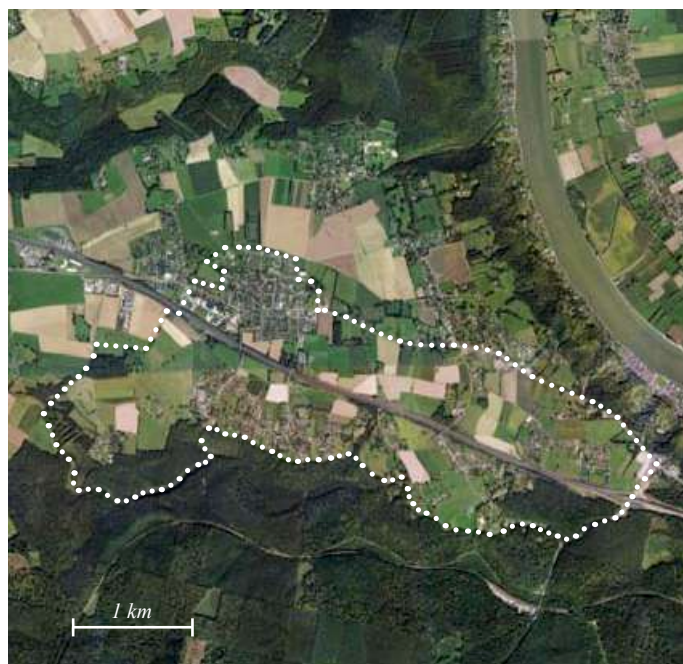


Photo aérienne, 2010 environ



Il faudrait ici souligner que la rurbanisation telle que définie par Bauer et Roux est un phénomène que d'autres chercheurs en France commençaient à dénoncer à la même époque. J'en ai évoqué un exemple à l'occasion de l'examen du quatrième volume de *l'Histoire de la France rurale*, où les auteurs décrivaient un phénomène similaire, qu'ils décrivaient comme l'émergence de «banlieues rurales», en analysant les mêmes types de sources, c'est-à-dire les données de recensements de la population de 1962 et 1968. S'agit-il d'un phénomène de migration à partir des villes, d'une poursuite du processus d'implosion, commencé un siècle plus tôt à une autre échelle, ou d'une croissance démographique des communes rurales par le solde naturel? Vraisemblablement, chacune de ces options renferme une partie de la réponse, mais Bauer et Roux ne sont pas intéressés par ces questions, qui auraient exigé une analyse plus fine des données locales difficile à effectuer dans le cadre d'un ouvrage portant sur un pays entier.

La figure caractéristique de la rurbanisation est, pour Bauer et Roux, celle des «lotissements» constitués par des pavillons construits de manière indépendante ou dans le cadre d'opérations intégrées²⁰³. Les différents exemples de communes que ces deux auteurs utilisent pour illustrer leurs propos (des communes rurales situées dans le Roumois, la plaine de Versailles et la «périphérie» de Nîmes) présentent des caractéristiques différentes du point de vue de l'habitat rural ancien (Fig. 26), des hiérarchies territoriales, de la démographie ou des systèmes agraires, mais sont touchées, selon les auteurs, par le même phénomène. Le travail de Bauer et Roux, semblerait donc implicitement contester, pour la période contemporaine, l'idée d'une urbanisation différenciée des territoires français en fonction de leur structure spatiale ou sociale. Je dis *implicitement*, car, à part les systèmes agraires, l'impact des autres facteurs n'est pas étudié par Bauer et Roux. Malgré cette critique, trois réflexions mises en avant dans le travail de ces derniers méritent une attention particulière.

Fig. 26 (page précédente) Communes étudiées par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux dans *La rurbanisation, ou la ville éparpillée* : les auteurs ne font aucun commentaire sur les éventuelles évolutions différenciées des communes caractérisées par l'habitat aggloméré, comme la commune de Bouillargues, ou par l'habitat dispersé, comme la commune de Saint-Ouen de Touberville.

Source : pour les schémas : Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La rurbanisation...*, op. cit., pp. 44-46; pour les photos aériennes : IGN.

Nota : Malgré la dispersion des parcelles urbanisées entre 1960-1970 dans la commune de Bouillargues, le territoire urbanisé de la commune de Saint-Ouen de Touberville a en revanche produit une série de noyaux compacts, mais bien distincts. Quels liens existent-ils dans chacun des deux cas entre l'habitat ancien et nouveau? Quelles sont les caractéristiques des premières parcelles urbanisées? Quelles ont été les directives des plans d'occupations des sols (POS) dans chaque cas? Ces questions ne sont pas posées par les auteurs du livre.

199 Tel que précisé dans la première section de ce chapitre, en France, une commune est considérée rurale si elle ne rentre pas dans la constitution d'une unité urbaine. Une unité urbaine est constituée d'une commune ou un ensemble de communes qui présentent une zone de bâti continu, c'est-à-dire sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, qui compte au moins 2000 habitants. Une unité urbaine est dénommée «ville isolée» si elle se situe sur une seule commune. Elle est, en revanche, dénommée «agglomération multicommunale» si elle s'étend sur plusieurs communes et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu.

200 Les «zones de peuplement industriel et urbain» (ZPIU) ont été créées par l'INSEE en 1962 comme indicateur de l'influence des unités urbaines sur les communes rurales qui les entourent et remplacées à partir du recensement de 1999 par la notion plus d'«aire urbaine» (voir la note suivante). Une ZPIU est constituée d'une unité urbaine et des communes rurales les entourant, qu'il s'agisse de communes rurales industrielles ou de communes rurales non industrielles considérées «communes dortoirs». Une commune rurale industrielle est une commune rurale qui compte un ou plusieurs établissements industriels, commerciaux ou administratifs d'au moins 20 unités dont l'effectif cumulé représente au moins 100 salariés. Une commune rurale non industrielle est considérée «commune dortoir» d'une unité urbaine si elle présente un faible taux d'actifs dans l'agriculture et une part importante d'actifs travaillent dans l'unité urbaine en question. Cette notion a été employée pour la dernière fois au recensement général de la population de 1990. À ce sujet, voir <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1222> (consulté le 5 décembre 2021).

201 Cette expression utilisée par Bauer et Roux n'a pas de définition statistique précise et n'est pas utilisée par l'INSEE. Pour Bauer et Roux, la notion de ZPIU — qui tente de regrouper les territoires sous l'influence d'un centre urbain, en particulier pour l'emploi — restitue une idée des régions urbaines. La notion d'aire urbaine, qui a remplacé celle de ZPIU en 1999, s'apparente également du point de vue lexical à celle de région urbaine. Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et de communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Voir <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070> (consulté le 5 décembre 2021).

202 Sans rentrer dans le détail des chiffres sur lesquels s'appuie leur raisonnement, je précise, en citant les auteurs mêmes, que cette comparaison entre plusieurs dates « n'a rien de rigoureux dans la mesure où les limites utilisées pour la présentation des recensements ne sont pas les mêmes ». En effet, entre deux dates successives, « des communes rurales sont devenues urbaines, d'autres se sont trouvées incluses dans ZPIU » (p. 33). Bauer et Roux estiment cependant que cette comparaison fournit « un ordre de grandeur intéressant » en considérant que « l'intégration d'une commune rurale dans la ZPIU est liée à son caractère rurbain : forte croissance démographique et/ou forte proportion de non-agriculteurs » (*Ibid.*). Dans un tableau dans lequel Bauer et Roux comparent l'accroissement de la population dans la région de Rhône-Alpes au cours des périodes s'étalant entre 1962 et 1968 et 1968 et 1975 (p. 30), on peut constater que la croissance démographique de cette région, ainsi que celle de la région urbaine de Lyon, est de plus en plus due à la croissance des communes non comprises dans les agglomérations de plus de 5 000 habitants, que Bauer et Roux considèrent comme des communes rurales.

203 Bauer et Roux précisent cependant que la rurbanisation n'est pas assimilable au phénomène pavillonnaire : « elle le contient, mais y ajoute son propre caractère morphologique : la dissémination dans la campagne » (*Ibid.*, p. 20).

204 Parmi les autres phénomènes distingués par Bauer et Roux l'« intégration ville-campagne » est également digne d'intérêt. Cette notion est utilisée par Bauer et Roux pour désigner les expériences de « déconcentration urbaine sur l'ensemble du territoire » réalisées dans des pays comme la Chine, qui tendent à une « occupation complète » du territoire par les « unités moyennes à la fois industrielles et agricoles, adaptées à l'ouvrier paysan » (*Ibid.*, p. 20). Ce type d'évolution paraît également proche de l'expérience de la ville diffuse italienne, bien que dans cette dernière il ne s'agit pas d'un développement totalement planifié. Pour une relecture de l'expérience chinoise qui s'inscrit pleinement dans le champ de recherche sur la ville diffuse, voir Andrea Palmioli, *China, Capillarity...* (*op. cit.*).

Le premier aspect concerne la présence d'une approche comparative de l'urbanisation de la campagne, que l'on ne retrouve pas toujours dans ce type d'ouvrage centré sur un seul pays. En effet, Bauer et Roux proposent une distinction claire entre la rurbanisation et d'autres schémas de transformation de la campagne, que l'on peut retrouver dans d'autres pays. Parmi ces derniers, le schéma qualifié de « développement rural » (Fig. 27) est certainement celui qui nous intéresse le plus étant donné ses fortes résonances avec le modèle de développement incarné par la « ville diffuse »²⁰⁴. Le développement rural est défini par Bauer et Roux comme une situation dans laquelle « malgré la forte réduction de la main-d'œuvre employée par l'agriculture, la plus grande partie de la population d'une région se maintient sur place grâce à un renouvellement des activités »²⁰⁵. Les auteurs précisent également que le développement rural peut impliquer « une croissance modérée, parfois volontairement freinée, des agglomérations importantes »²⁰⁶. D'après Bauer et Roux, ce phénomène est beaucoup moins fréquent en France que dans ses pays voisins. Particulièrement attentif aux questions d'échelles, Bauer et Roux constatent que rurbanisation et développement rural peuvent se chevaucher, en fonction de l'échelle d'observation géographique adoptée. Par exemple, le Choletais, que les auteurs considèrent comme un exemple « rare de région rurale dense et industrialisée »²⁰⁷ pouvant correspondre au modèle de développement rural, connaît néanmoins une croissance importante de Cholet proprement dit, qui engendre des phénomènes « rurbains » à l'échelle de la France de l'Ouest. La Fig. 28 propose une application aux cas vénitien et flamand-artésien étudiés dans le cadre de cette thèse des principes graphiques issus des schémas élaborés par Bauer et Roux²⁰⁸. Ils représentent des évolutions de type « développement rural » et « rurbanisation » à partir d'une situation de départ similaire (Fig. 27). Il est évident que l'évolution de la Vénétie centrale est plus facilement assimilable au développement rural et celle de Flandre-Artois à la rurbanisation.

Situation de départ :

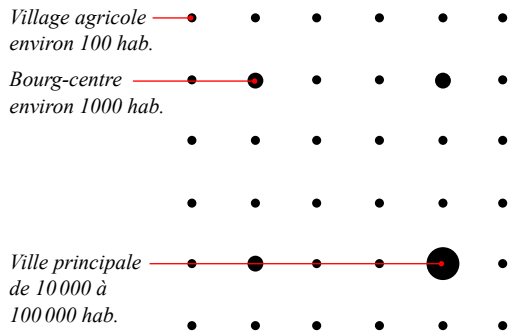
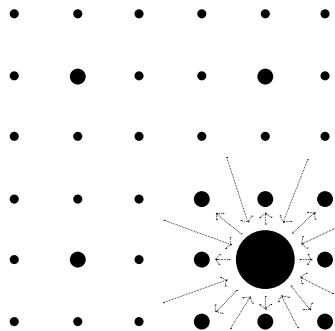


Fig. 27 Schéma de comparaison entre « rurbanisation » et « développement rural », d'après Gérard Bauer et Jean-Michel Roux.

Source : Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, La rurbanisation..., op. cit., p. 22.

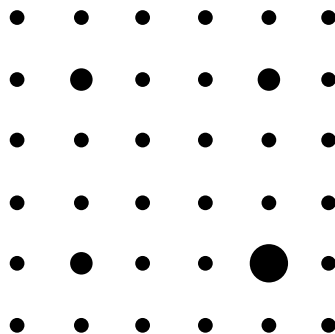
Deux types d'évolution :

1. Croissance démographique + industrialisation concentrée = rurbanisation



*Ville principale : population fortement croissante ; une partie va peupler les villages agricoles suburbains.
Bourgs-centres et villages agricoles éloignés de la ville : population stagnante ou en régression.*

2. Croissance démographique + industrialisation diffuse = développement rural



Croissance démographique répartie sur toutes les agglomérations

Un deuxième aspect présent dans le travail de Bauer et Roux qui mérite d'être souligné est un certain degré de prise en compte de l'incidence du contexte agraire sur le phénomène de rurbanisation. En effet, dans un chapitre intitulé « Les moteurs économiques de la rurbanisation »²⁰⁹, les auteurs remarquent que la localisation de la demande « suburbaine » varie d'une région à l'autre, non seulement en fonction du type de promoteurs et de constructeurs et de la qualité des sites, mais aussi en fonction de la réponse des propriétaires et exploitants agricoles. En observant les attitudes des propriétaires à la cession des terrains, Bauer et Roux soulignent l'existence de « résistances sociales et sentimentales », mais précisent que les « résistances économiques disparaissent dès lors que les prix des terrains dépassent certains seuils » qui varient selon la qualité agronomique des terrains ; le type de cultures (les cultures intensives étant plus rentables à l'hectare, mais aussi plus fragiles commercialement) ; le mode de faire-valoir (ils soulignent que le fermage freine la vente, mais n'exclut pas une indemnisation confortable pour le fermier en cas de vente et que la faible rentabilité de la terre peut encourager le propriétaire à vendre dès lors que l'occasion se présente, lorsque le fermier prend sa retraite par exemple) ; l'âge des exploitants (le changement de génération étant une occasion pour vendre) ; et, enfin, la rentabilité et la taille des exploitations (tout en précisant qu'il serait impossible d'identifier des corrélations entre celles-ci et les projets de ventes)²¹⁰. En se focalisant sur quelques contextes qui leur sont familiers, Bauer et Roux fournissent des exemples éclairants de liens entre la « poussée ruraine » et le contexte agricole, mais ne tentent jamais de systématiser leurs observations²¹¹.

Le troisième aspect du travail de Bauer et Roux, qui serait intéressant de souligner concerne la prise en compte de la dimension « culturelle » et « idéologique » du phénomène de la rurbanisation. En effet, en conclusion du long chapitre consacré à l'analyse des « moteurs économiques de la rurbanisation » — qui examine des questions allant du marché foncier,

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 21.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Voir aussi les Fig. 6 et 7. Je reviendrai sur ce sujet dans les chapitres 3 et 6 en intégrant également des données concernant l'emploi. Pour répondre aux interrogations concernant l'articulation de l'habitat récent et ancien, je ne traiterai pas chaque village comme un *point*, mais regarderai également l'évolution de l'habitat (aggloméré, dispersé, etc.) à une échelle plus fine, dans le chapitre 6.

²⁰⁹ *Ibid.* pp. 69-106.

²¹⁰ *Ibid.* pp. 71-72.

²¹¹ Les auteurs précisent, par exemple, que dans le Roumois, « les micro exploitations dont les gestionnaires ont une activité principale à l'extérieur, sont sensiblement plus stable que les autres », alors que les « propriétaires exploitants très importants et prospères sont des offreurs des terres déterminés, parce qu'ils peuvent amputer sans inconvénient leurs surfaces » (*Ibid.*, p. 72), ou qu'en Lyonnaise, « les micro exploitations intensives exigeantes en main d'œuvre ont été rapidement écrasés par le double jeu de divisions successorales et de l'offre de travail industriel » (*Ibid.*, p. 75).

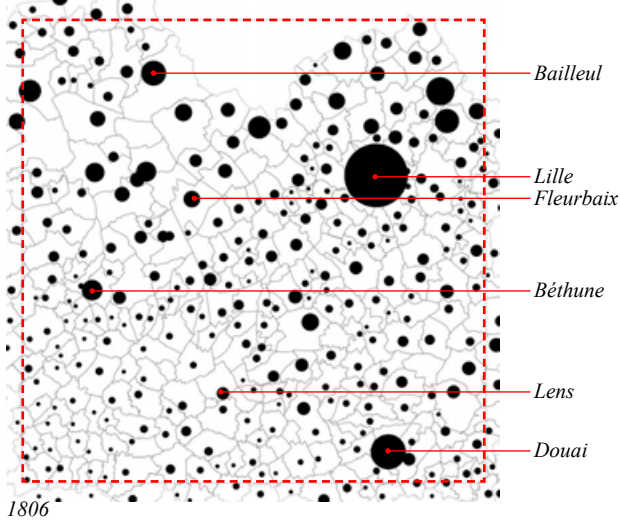
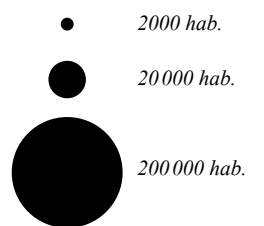
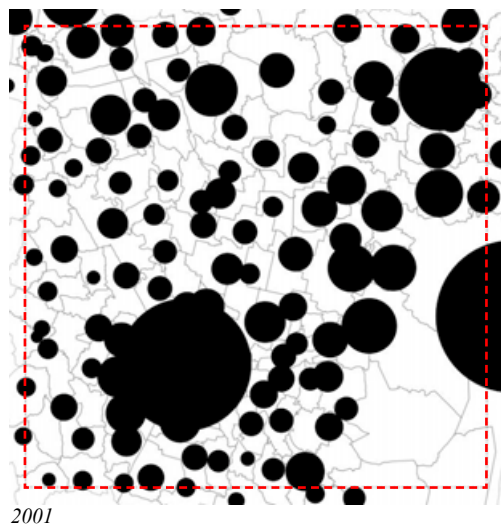
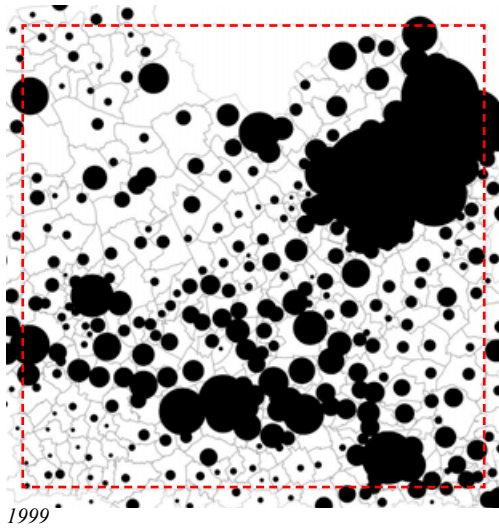
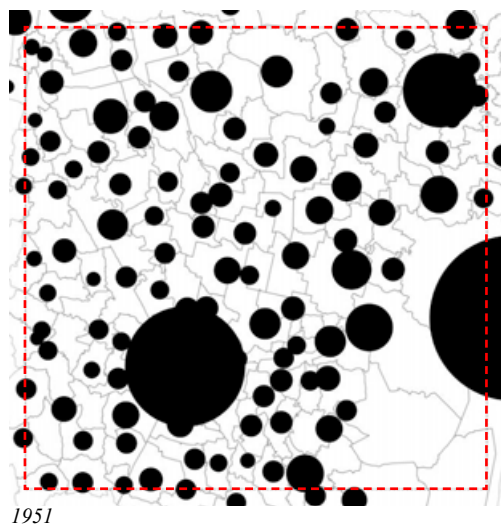
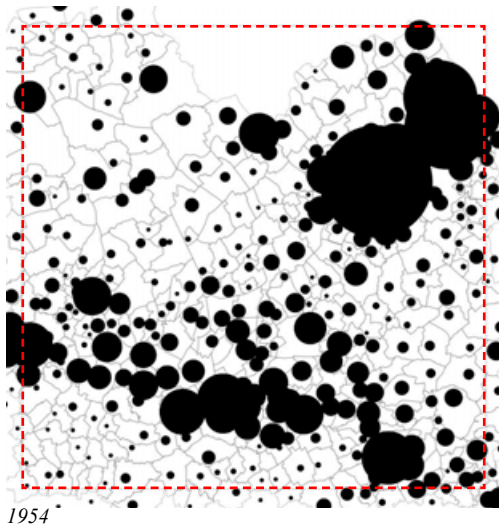
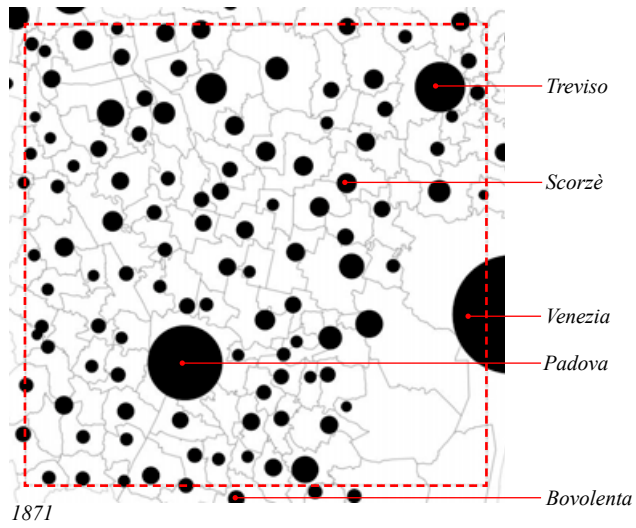
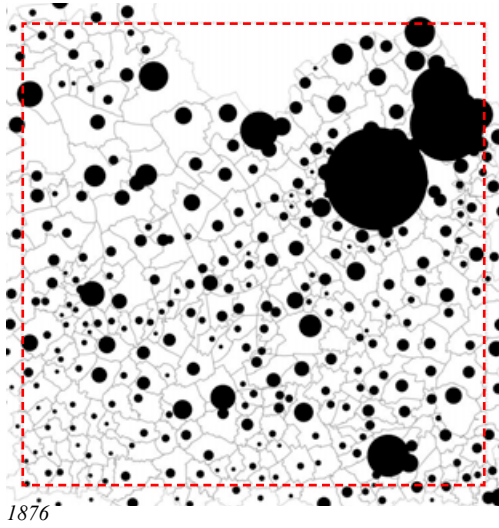


Fig. 28 Comparaisons des évolutions démographiques des communes incluses dans les carrés Vénitie centrale et Flandre-Artois (50 par 50 km).

Source des données : INSEE, Projet Cassini (EHESS, CNRS), ISTAT.

Nota : Chaque commune est représentée par un cercle dont la surface est proportionnelle à la population de la commune.



à la production immobilière et l'agriculture « périurbaine » — les auteurs admettent ne pas avoir trouvé de véritables explications économiques pour la rurbanisation et les « formes urbaines » qui lui sont associées²¹² et dédient ainsi la dernière partie de leur ouvrage aux « moteurs idéologiques »²¹³ et au « contexte institutionnel »²¹⁴ de la rurbanisation. Dans ces chapitres ils approfondissent, entre autres, l'idée que le phénomène de la rurbanisation puisse être associé à une forme de résistance à une planification qui promeut la concentration :

La Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les États-Unis optent pour une urbanisation dispersée avec de résultats plus ou moins heureux. Les fortes concentrations sont au contraire encouragées en Europe de l'Est, en France, en Italie et dans plusieurs pays peu développés : dans tous ces derniers cas, la rurbanisation apparaît comme une résistance à la planification.²¹⁵

Il est intéressant de souligner que, pour ces deux auteurs, la France et l'Italie souffrent d'une même idéologie *concentrationniste*. Bellicini, Indovina et beaucoup d'auteurs italiens ne seraient peut-être pas d'accord avec cette analyse, du moins en ce qui concerne la Vénétie et, plus généralement, des régions de la troisième Italie voire l'ensemble du Nord italien. Selon Bauer et Roux, « l'urbanisme officiel français repose schématiquement sur trois idées directrices : concentration urbaine, centralisme administratif et séparation [institutionnelle] entre communes rurales et communes urbaines »²¹⁶. En analysant onze « livres blancs » de Schémas directeurs régionaux (SDAU), Bauer et Roux remarquent que « la rurbanisation n'est envisagée comme hypothèse de travail » que dans deux documents :

Ainsi, en pratique, du fait de l'attitude très généralement concentrationniste des décideurs, les livres blancs de schémas directeurs ou les plans d'urbanisme ne proposent presque jamais d'extensions non concentrées : la croissance périphérique du seul noyau d'origine étant postulée, ils offrent le choix entre une extension nord, une extension sud, ou une extension répartie en deux moitiés.²¹⁷

²¹² *Ibid.*, pp. 101-103.

²¹³ *Ibid.*, pp. 109-135.

²¹⁴ *Ibid.*, pp. 139-156.

²¹⁵ *Ibid.*, pp. 105.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 140. Cette séparation se manifeste entre autres par l'existence de deux ministères et deux corps d'ingénieurs en charges de travaux publics et l'aménagement des communes considérées rurales et urbaines.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 141.

On ne sait pas comment la rurbanisation dénoncée par Bauer et Roux et les « extensions » autorisées par les documents d'urbanisme s'articulent. Ne s'agit-il pas du même phénomène ? Comment peut-on déroger aux documents d'urbanisme et contester leurs présumés principes concentrationnistes si chaque opération est soumise à un permis de construire qui doit respecter le zonage des plans d'occupation des sols (POS)²¹⁸ ? S'agit-il de dérogations accordées dans le cadre des révisions des plans d'occupation des sols²¹⁹ ? Comment sont traitées, dans les documents d'urbanisme, les extensions des communes dont les « noyaux originaires » d'habitat sont dispersés ? Bauer et Roux ne s'attardent pas sur ces questions, pourtant ici essentielles²²⁰.

En conclusion de leur livre, les deux auteurs n'hésitent pas à parler d'une bureaucratie qui « nettoie le territoire français des traces de son histoire et achève ainsi, pour son propre compte, le déracinement de la population et le bouleversement des traditions d'habitat commencés par le capitalisme »²²¹. Encore une fois, c'est la *discontinuité* de l'histoire de l'habitat en France qui semble être mise en avant, ce qui renforce évidemment l'hypothèse d'une absence de lien entre les formes historiques de l'habitat rural et l'urbanisation de la campagne pour le cas français²²². Cependant, selon Bauer et Roux, la rurbanisation pourrait mener à une certaine « renaissance » des structures anciennes, voire à la « disparition progressive de la grande ville » comme « projet de vie collective » :

Il existe en France, un réseau traditionnel de bourg et de petites villes, qui ponctue assez régulièrement le territoire, c'est un système d'occupation du territoire issu d'une économie marchande pré-industrielle [...] L'essentiel de cette rationalité originelle a disparu au cours des dernières décennies [...] Dans le cadre d'une croissance et d'un volume de circulation freinés, ce réseau serait appelé à une certaine renaissance, sinon dans sa forme d'origine, du moins dans son principe [...] La fonction historique de la rurbanisation serait [...] de contribuer à la disparition progressive de la grande ville, et surtout de la ville « millionnaire » en tant que projet de vie collective.²²³

218 Les plans d'occupation des sols (POS) ont été introduits par la Loi d'orientation foncière de 1967, mais leur mise en place a été assez lente. Les Loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) du 13 décembre 2000 et la Loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 ont prévu leur remplacement par les plans locaux d'urbanisme (PLU). Je reviendrai sur les documents d'urbanisme et leur évolution dans le chapitre 7 où j'examinerai le contenu et l'application de ces documents dans le cadre des communes françaises et italiennes étudiées.

219 Bauer et Roux ne rentrent pas dans ce type de détail. Ils affirment simplement que la volonté concentrationniste des pouvoirs publics est souvent contredite dans les faits. Les exemples qu'ils fournissent à ce sujet se situent toujours à une échelle plus large. Parmi les « causes institutionnelles » de la rurbanisation citées par les auteurs, on retrouve : « Toute réalisation d'un équipement qui a pour effet secondaire d'améliorer les communications à moyenne distance tend du même coup à accroître soit la densité des rurbains, soit la taille même de l'aire d'accessibilité des citadins à une résidence principale. » (p. 152) ; « La politique des métropoles d'équilibre et des grandes agglomérations est en partie la cause de l'exode urbain » (p. 154) ; « Certains changements apportés à la Loi d'orientation foncière de 1967 et ses annexes et l'article 13.1 du code de l'urbanisme qui autorise la construction des maisons individuelles presque partout », « l'élargissement des périmètres d'agglomérations » et « la mise en place des zones d'aménagement concerté (ZAC) ».

220 Pour répondre à ces questions, je procéderai, dans le chapitre 7, à une analyse des documents d'urbanisation concernant les communes étudiées en France et en Italie et de leur mise en application à l'échelle fine.

221 *Ibid.*, p. 163.

222 Cette absence serait-elle due aux tendances concentrationnistes du capitalisme français (dans un premier temps) et à l'urbanisme français (par la suite) ? Une telle interprétation peut générer des hypothèses fécondes, à vérifier par l'intermédiaire des cas d'étude français, mais aussi italiens vu que Bauer et Roux dénoncent des tendances concentrationnistes également dans le cadre italien.

223 *Ibid.*, pp. 178-180.

La proximité entre l'agencement spatial qui correspond à ce que les auteurs désignent comme horizon historique de la rurbanisation (que l'on pourrait également appeler le projet *implicite* de la rurbanisation) et l'espace produit par le schéma identifié comme «développement rural» ne manque évidemment pas de poser question, même si, encore une fois tout dépend de l'échelle à laquelle nous observons les phénomènes²²⁴. De plus, le ton *partisan* de la conclusion, qui s'éloigne de la rigueur froide du reste du livre, laisse apparaître la préférence des auteurs pour une urbanisation dispersée. Il faut cependant souligner que, dans l'esprit des auteurs, cet horizon historique ne se réalisera que grâce à une «émancipation» des «campagnes rurbaines» par la diversification de leurs paysages économiques.

Malgré les critiques que j'ai adressées au travail de Baeur et Roux, celui-ci a constitué une source d'inspiration pour les analyses entreprises dans le cadre de cette thèse. Cela a été le cas à la fois en ce qui concerne l'approche comparative (par exemple, pour ce qui relève du cadrage macro des carrés de 50 par 50 km ; la prise en compte de l'incidence du contexte agricole (les modes de faire-valoir, le rapport à la terre, etc.), bien que sur ce sujet leur travail n'allait pas assez loin, et pour ce qui est lié à la réflexion sur les idéologies (concentrationniste ou diffusionniste) que l'on avait également retrouvée chez les auteurs italiens étudiés. La question de l'idéologie devrait d'ailleurs se poser à mon sens non seulement à l'échelle nationale, mais aussi aux échelles plus fines jusqu'à l'échelle des individus. Si la rurbanisation est un «projet de vie collective», comme le suggèrent les auteurs vers la fin de leur livre, il existe également des dimensions ascendantes qu'il faudrait parvenir à saisir.

²²⁴ Sur ces questions d'échelles et de cadrages, voir la comparaison proposée entre rurbanisation et ville diffuse (que j'assimile ici à au développement rural) par Bénédicte Grosjean (*La «ville diffuse» à l'épreuve de..., op. cit.*), notamment le schéma de synthèse de la page 73.

Bilan du chapitre

Ce chapitre, consacré aux questions de définition et de méthode, a parcouru une littérature plutôt hétérogène à la recherche de mesures et définitions de l'urbanisation de la campagne. Plusieurs indicateurs d'urbanisation et modèles interprétatifs ont émergé de ce travail ; ils seront utilisés dans les chapitres portant sur les analyses empiriques. Il s'agit, par exemple, de deux indicateurs parmi les plus utilisés, à savoir la croissance démographique et la diversification des activités économiques, que j'appliquerai en portant attention aux traits relatifs à l'espace (tels que la *densité*, la *contiguïté*, la *dispersion*) et aux processus dynamiques (tels que les mouvements d'*implosion* et d'*explosion*). La deuxième section du chapitre, qui a retracé la présence d'un objet clairement défini comme campagne urbanisée dans la littérature scientifique de langues française et italienne, a permis d'identifier des divergences claires entre ces deux pays quant aux discours savants portant sur les processus d'urbanisation de la campagne, potentiellement révélatrices de différences importantes du point de vue de leurs expériences de l'urbanisation des campagnes. Cette section a notamment relevé les liens étroits entre les deux principaux objets étudiés au sein de cette thèse, à savoir la *dispersion de l'habitat* et la *famille paysanne*, et une littérature portant sur les *campagnes urbanisées* de la « troisième Italie ». Elle a aussi souligné la place singulière qu'occupe la Vénétie, à l'intérieur de cette « troisième Italie », en ce qui concerne ces deux objets. Dans les derniers paragraphes de cette section, j'ai également tenté d'identifier des équivalents des « campagnes urbanisées » italiennes dans la France du XIX^e siècle. Cet exercice a mis au jour des proximités entre la France du Nord et la Vénétie du point de vue de la dispersion de l'habitat et, plus généralement, du *capital spatial* accumulé au fil du temps, bien que les deux régions divergent fortement en ce qui concerne leurs profils économiques et les familles paysannes qui les habitent. Dans la dernière section, qui s'est intéressée à la genèse de la « ville diffuse » à la fois

comme modèle descriptif et comme champ de recherche, j'ai montré comment cette notion s'est construite — littéralement et du point de vue théorique — dans la continuité de « campagnes urbanisées » à l'italienne et précisé comment une étude comparative de la Vénétie centrale (berceau de la ville diffuse en tant que modèle descriptif) et de la Flandre-Artois peut contribuer également au champ des savoirs ayant pour objet la ville diffuse.

Chapitre 2

Parentés et évolutions de l'habitat et du paysage : vers une étude interdisciplinaire

La réflexion sur l'urbanisation des campagnes du chapitre précédent, saisie sous le prisme des conditions rurales, m'a conduit à exposer un certain nombre de modèles interprétatifs qu'il s'agit maintenant de réexaminer en les soumettant à l'hypothèse que les familles paysannes sont des acteurs des transformations des espaces ruraux. La démarche requiert d'abord un point sur les travaux qui ont mis l'accent le rôle de la famille paysanne dans ces transformations. Ce sera l'occasion de dégager les convergences et les complémentarités entre les diverses approches disciplinaires en ces domaines. Ainsi, mon point de départ sera un article de Mariano Sartore¹ qui dresse une synthèse de plusieurs travaux de recherche menés dans les années 1980 sur l'«urbanisation diffuse» de la Vénétie². Il s'agit d'un exemple rare d'article dans le champ de l'urbanisme qui réserve une place non anecdotique aux interactions entre les familles paysannes et les dynamiques de transformations spatiales. L'intérêt de cet article est d'autant plus grand qu'il porte sur l'une des deux régions étudiées dans le cadre de cette thèse. Paradoxalement, ce sont aussi les faiblesses de cette contribution qui la rendent exemplaire : elle témoigne de la sous-exploitation de la portée explicative de la famille ; elle invite donc à intégrer davantage les acquis de l'anthropologie, de l'anthropologie historique du monde rural et de l'histoire de la famille dans la compréhension de l'urbanisation des campagnes. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, je mettrai en exergue des apports de ces disciplines, et notamment de plusieurs recherches et travaux de synthèse pionniers, qui me paraissent particulièrement éclairantes pour la démarche que j'entends mettre en œuvre³. Cette démarche, plus atten-

¹ Mariano Sartore, «Forme e processi di urbanizzazione diffusa. Un'analisi della morfologia insediativa in un'area rurale del Veneto centrale», *Archivio di studi urbani e regionali*, 32, 1988, pp. 165-218.

² Cet article utilise des matériaux réalisés dans le cadre d'une recherche intitulée *Processi di urbanizzazione diffusa nel Veneto* dirigée par Giovanni Piccinato pour le Centre italien de recherche scientifique (CNR). L'auteur fait également référence à d'autres rapports de recherche, en particulier : Pier Carlo Palermo, *Caratteristiche e tendenze delle strutture socio-abitative su base regionale negli anni settanta*, DAEST-CRESME, 1983 ; Silvio Griguolo, Mariolina Toniolo Trivellato, *Classificazione dei comuni veneti sulla base dei caratteri qualitativi dell'attività edilizia*, DAEST-IRSEV, 1984.

³ D'une certaine manière, la deuxième section de ce deuxième chapitre, poursuivre un objectif qui est symétriquement inverse à celui de la deuxième section du premier chapitre : si cette dernière parcourait la littérature à la recherche d'une définition de la campagne urbanisée qui tienne compte de la dimension rurale — non seulement du point de vue de l'habitat, mais aussi du point de vue des structures anthropologiques —, la deuxième partie du présent chapitre examine une littérature relevant de l'anthropologie historique et de l'histoire de la famille à la recherche de liens que cette discipline aurait identifiés entre structures anthropologiques d'une part et modes de peuplement et urbanisation d'autre part, et ce à différentes échelles.

4 Mariano Sartore, «Forme e processi...» (art. cit.).

5 En ce qui concerne le temps long — sur lequel je ne m'attarde pas —, les enquêtes de Sartore ne vont pas plus loin que les travaux présentés dans le chapitre précédent. Toutesfois, elles se démarquent par une plus grande précision et l'utilisation de sources plus attentives aux morphologies spatiales. Pour étudier l'évolution des infrastructures sur le temps long, par exemple, Sartore utilise une documentation cartographique allant des cartes historiques de la période d'occupation autrichienne jusqu'aux «cartes techniques régionales» (CTR) des années 1970. D'après Sartore, une différenciation entre la partie centrale et le reste de la région du point de vue de la densité des réseaux d'infrastructures routières est déjà observable dès 1850. En ce qui concerne la propriété et l'exploitation, l'accent est *toujours* mis sur la «pulvérisation du régime foncier» et les processus d'*appoderamento* par le haut dans le temps long (même si Sartore n'utilise pas cette expression).

6 Il s'agit d'une recherche portant sur 21 communes de la appartenant aux provinces de Vicence, Padoue et Trévise, situées le long du fleuve Brenta, entre la partie où le fleuve pénètre dans la plaine et la ceinture routière située à l'ouest de la ville de Padoue. Le cadrage étudié par Sartore ne correspond pas exactement à celui étudié dans cadre de cette thèse, mais contient une partie non négligeable des ces communes contenues dans le carré vénitien ici étudié.

7 Cet effort *descriptif* est partagé par beaucoup d'autres chercheurs italiens dans des années 1980-1990. Pour le cas milanais qui a constitué l'autre grand laboratoire de descriptions des formes du «territoire qui change» voir Stefano Boeri, Arturo Lanzani, Edoardo Marini, *Il territorio che cambia. Ambienti, paesaggi e immagini della regione milanese*, Milano, Abitare Segesta, 1993 ; Arturo Lanzani, *Il territorio al plurale. Interpretazioni geografiche e temi di progettazione territoriale in alcuni contesti locali*, Milano, FrancoAngeli, 1991. Pour un aperçu plus général de l'Italie voir Alessandro Clementi, Giuseppe Dematteis, Pier Carlo Palermo (dir.), *Le forme del territorio italiano*, 2 v. Bari, Laterza, 1998.

8 Pour ce qui est des documents cartographiques, Sartore utilise les éditions de 1966 des cartes de l'Institut géographique militaire italien (IGM), que j'appellerai *cartes IGM* à l'échelle 1:25000 et les cartes régionales (*Carta Tecnica Regionale*), que j'appellerai *cartes CTR*, plus détaillées et réalisées à partir des reprises aériennes effectuées entre 1981 et 1982, à l'échelle 1:10000 et 1:5000. Ces dernières ont été créées à la suite du transfert aux régions des fonctions de l'État italien en matière d'urbanisme en 1972 ; elles offrent l'avantage de contenir des informations sur l'usage des bâtiments (une distinction est établie entre cinq catégories : industriel, agricole, résidentiel, tertiaire, et services/équipement).

tive à l'échelle micro et aux dynamiques ascendantes, devrait permettre de réinterpréter certains aspects de l'urbanisation abordés dans le premier chapitre.

I. Familles paysannes et transformations de la campagne en Vénétie centrale

Dans le chapitre précédent, j'ai longuement insisté sur le travail de Lorenzo Bellicini, qui a eu le mérite de brouiller les limites entre l'histoire rurale et l'histoire urbaine et de poser la question des continuités sur le temps long. Toutefois, Bellicini ne s'intéresse pas aux morphologies sociales au sens large ; son interprétation de l'*appoderamento* et de l'industrialisation — qui tendent à lisser les *aspérités* des faits historiques — se concentre davantage sur les initiatives des élites et des groupes sociaux dominants, en restituant ainsi une lecture qui souligne surtout les dynamiques *descendantes* des évolutions des campagnes. Quant aux réflexions de Francesco Indovina sur la ville diffuse vénitienne, également examinées dans le premier chapitre, elles étaient certes plus sensibles aux initiatives des familles paysannes et à la construction du territoire *par le bas*, mais elles étaient moins enclines à investiguer les déplacements des familles et la profondeur historique des phénomènes examinés. En complément de ces travaux, cette section revient sur une importante contribution de Mariano Sartore⁴ — publiée dans les mêmes années que la première recherche dirigée par Indovina sur la ville diffuse —, qui a su marier les dimensions sociales et spatiales, le micro et le macro, le temps long et le temps court⁵. Plus spécifiquement, les réflexions de Sartore se distinguent par une prise en compte plus explicite des dynamiques spatiales liées à l'évolution de la famille paysanne, bien qu'elles ne tirent pas pleinement profit de tout le potentiel *explicatif* ou *illustratif* de cette dernière. L'article de Sartore que j'examine ici est issu d'une recherche sur un espace très proche de celui

étudié dans le cadre de cette thèse⁶ (Fig. 1). Dans ce sens, le travail de Sartore a également fourni un cadre descriptif des *figures* de la campagne urbanisée de la Vénétie centrale que j'ai utilisée comme point de référence dans les analyses aux échelles plus fines. En effet, pour pouvoir étudier les correspondances entre les morphologies spatiales et sociales dans les territoires objet de son étude, Sartore offre tout d'abord un tableau synthétique des typologies de l'habitat ou du peuplement (*tipologia degli insediamenti*) dans un contexte caractérisé par l'urbanisation diffuse. Ainsi, son travail poursuit, en quelque sorte, celui des géographes du monde rural dans l'analyse de l'habitat et du peuplement rural : il montre que la complexité des situations contemporaines ne doit pas amener à renoncer à l'effort de description du territoire urbanisé et l'étude des facteurs socio-économiques le façonnant⁷. Sartore propose une typologie d'habitat pour les territoires étudiés vers le début des années 1980 — fondée sur une analyse des cartographies officielles⁸ et des photos aériennes — à deux niveaux ou deux échelles, en utilisant pour chaque échelle un groupe d'indicateurs différent.

Le premier niveau de la typologie élaborée par Sartore vise à découper le territoire dans une série d'« unité de peuplement » (« *insediamento* » ou « *unità insediativa* ») en s'appuyant sur les « caractères généraux » de ces derniers. Sartore utilise ici des cartes aux échelles macro⁹ et des indicateurs comme la dimension de l'habitat et son degré de compacité¹⁰. Les typologies d'habitat qui résultent de cette première approximation sont les suivantes : les « maisons éparses » (« *case sparse* »), les « urbanisations le long des rues » (« *edificato lungo la strada* »), les « microagglomérations » (« *micro-agglomerazioni* ») et les « agglomérations » (« *agglomerati* »).

Le deuxième niveau de la typologie de Sartore enrichit les catégories précédentes par l'ajout de sous-catégories se référant aux configurations et organisations « internes » aux unités de peuplement. À cette fin, Sartore travaille sur des cartographies

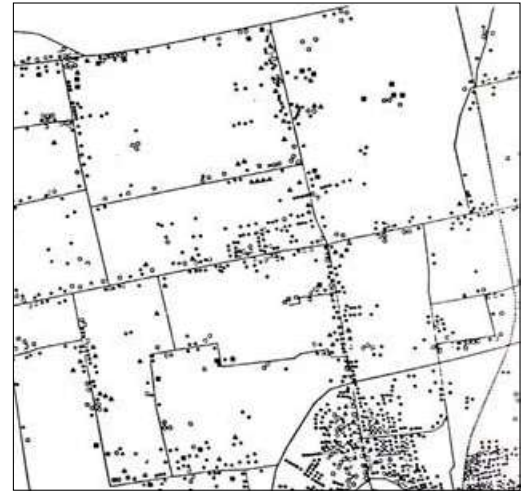


Fig. 1 Détail de la « carte de la structure de l'habitat et de ses transformations » incluant les 21 communes étudiées par Mariano Sartore : le Cadrage illustre le territoire situé au nord de la ville de Padoue.

Source : Mariano Sartore, « *Forme e processi...* », art. cit., p. 184.

Nota : Cette carte est réalisée grâce à une comparaison entre la carte IGM de 1966 et la carte CTR (Carta Tecnica Regionale) de 1981. Elle fait ressortir les permanences et les changements du bâti entre 1966 et 1981.

Légende :

Triangle : bâtiment industriel, commercial ou artisanal.

Carré : bâtiment agricole.

Cercle : bâtiment résidentiel ou autre.

Figure vide : bâtiment existant avant 1966.

Figure pleine : bâtiment construit entre 1966 et 1981.

⁹ Il s'agit de la carte IGM de 1966 (1:25000) et la carte CTR de 1982 à l'échelle 1:10000. Pour plus d'informations sur ces cartes, voir la note précédente.

¹⁰ Les autres indicateurs sont : présence d'un « tissu » au sein de l'habitat examiné ; présence d'un espace « ouvert » ou agricole au sein de l'habitat examiné ; la forme du réseau routier sur lequel l'habitat se développe ; et le contexte environnemental dans lequel s'insère l'habitat en question.



Fig. 2 Typologie « maisons éparses » (« *case sparse* ») d'après Sartore : extrait de la carte dite CTR de 1982 encadré par Mariano Sartore, « *Forme e processi...* », art. cit., p. 198.

11 Il s'agit de la carte CTR de 1982 à l'échelle 1:5000. Pour plus d'information sur cette carte, voir la note 8.

12 Onze variables sont examinées : les divisions des sols, l'organisation et l'emplacement des *poderi* que l'auteur appelle la « *maglia poderale* » (a-t-il vraiment construit une carte des exploitations ou se réfère-t-il simplement à la géométrie des champs?), la rue, les alignements, la régularité du découpage du bâti, la position des bâtiments dans le lot, l'orientation des bâtiments, la dimension des bâtiments, la forme des bâtiments, les usages des bâtiments et les liaisons entre eux.

13 Comme on le verra mieux dans le chapitre 4, dans la partie centrale de la Vénétie, la *casa colonica* est constituée d'un seul corps de bâtiment à deux ou trois étages. L'orientation de ces bâtiments — quasiment toujours nord-sud — est indépendante de la rue. L'accès est toujours situé au sud. Une petite cour sert d'intermédiaire entre le bâtiment et la rue, qui peut avoir d'autres orientations.

14 Olinto Marinelli, *Atlante dei tipi geografici*, IGM-Firenze, 1949. Voir en particulier la *tavola 67* et le commentaire qui l'accompagne.

15 Pour ISTAT, comme nous le verrons plus tard, est considérée « maison éparse » tout logement qui ne correspond pas aux catégories « centres » (« *centri* ») et « noyaux » (« *nuclei* »). Cette catégorie est donc définie en creux par rapport à d'autres catégories et non pas selon ses caractéristiques propres. Elle contient une partie des habitats faisant partie des « microagglomérations » selon Mariano Sartore, en particulier les microagglomérations isolées (Fig. 4.1).

16 Cette catégorie se distingue de la précédente également par l'absence de liens fonctionnels entre le front bâti et la « campagne » située derrière.

17 Mariano Sartore, « *Forme e...* », art. cit., p. 202.

aux échelles plus fines¹¹ ainsi que sur les photos aériennes à partir d'une deuxième série d'indicateurs portant non seulement sur les géométries spatiales, mais aussi sur les usages¹².

La typologie de « maisons éparses » (« *case sparse* ») (Fig. 2), ne contient pas de sous-catégorie. À l'intérieur de celle-ci, Sartore situe uniquement l'habitat rural isolé, en faisant ainsi coïncider cette catégorie d'habitat avec celle des *case coloniche*, unités paysannes de vie et de travail¹³. Cela signifie que d'après Sartore, en dehors de l'habitat d'origine rurale, toutes les constructions « nouvelles » ont produit une forme d'agglomération. La catégorie de « *case sparse* » de Sartore correspond parfaitement à la catégorie homonyme des géographes¹⁴ et non pas à la définition statistique de cette catégorie fournie par l'institut national de statistiques italien (ISTAT)¹⁵ à partir de 1921.

Pour la typologie « urbanisation le long des rues » (« *edificato lungo la strada* »), Sartore introduit trois sous-catégories en tenant compte de la densité du bâti et de l'alternance entre les lots édifiés et les champs agricoles le long de la rue. Il s'agit de l'« urbanisé agricole » (« *urbanizzato agricolo* ») (Fig. 3.1), soit la configuration qui possède le caractère le plus agricole ; du « fractionnement en front de rue » (« *frazionamento fronte-strada* ») (Fig. 3.2), qui se caractérise par un front de rue régulièrement et densément bâti¹⁶ ; et de la « rue urbanisée » (« *strada urbanizzata* ») (Fig. 3.3), qui se distingue de la précédente par une « épaisseur fonctionnelle » plus importante et des usages plus diversifiés.

Les « microagglomérations » (« *micro-agglomerazioni* ») sont réparties à leur tour en trois catégories, selon trois indicateurs : leur degré de « fermeture morphologique » relativement à l'environnement dans lequel elles s'insèrent, leur degré d'« homogénéité interne », ainsi que la distance qui les sépare d'une « agglomération » (« *agglomerato* »). Les « microagglomérations » sont ainsi divisées en « microagglomé-

rations isolées» («*micro-agglomerazioni isolate*») (Fig. 4.1), «lotissements ruraux» («*lottizzazioni rurali*») (Fig. 4.2) et noyaux périurbains («*nuclei periurbani*») (Fig. 4.3). Ces derniers se distinguent par des dimensions plus importantes que celles des lotissements ruraux, mais aussi par une grande hétérogénéité formelle en leur sein, ainsi qu'une position plus proche des centres urbains.

Si le travail de Sartore est souvent cité en raison de cette riche classification portant essentiellement sur les morphologies spatiales, ce qui m'intéresse ici est également l'effort de cet auteur pour articuler morphologies spatiales et sociales. Plus précisément, Sartore tente d'une part d'esquisser une interprétation des processus «techniques», «économiques», et «socioculturels» qui ont *construit* ces typologies d'habitat qu'il a lui-même élaborées par le biais d'une analyse micro et, d'autre part, d'étudier les «contenus» socio-économiques des ces typologies d'habitat par une approche macro.

En ce qui concerne les «microprocessus» techniques, économiques, et socioculturels à la base des différentes typologies d'habitat, Sartore examine des typologies telles que les «microagglomérations isolées», les «lotissements ruraux» ou les «fractionnements en front de rue».

Avec une plus grande précision qu'Indovina, Sartore associe l'émergence des «microagglomérations isolées», entre la deuxième moitié des années 1960 et la fin des années 1970, aux dynamiques familiales de «nature endogène», qui avaient pour objectif de «résoudre de manière autonome, interne à la famille, les besoins de logements dans la proximité des bâtiments ruraux existants», ce qui a fait «qu'un bâtiment rural a pu en générer d'autres»¹⁷. D'après Sartore, dans ce processus «endogène» interviennent également des facteurs de nature «exogènes» tels l'évolution des rapports sociaux et économiques en agriculture qui, à partir des années 1950, se sont traduits par le passage à la propriété des familles paysannes

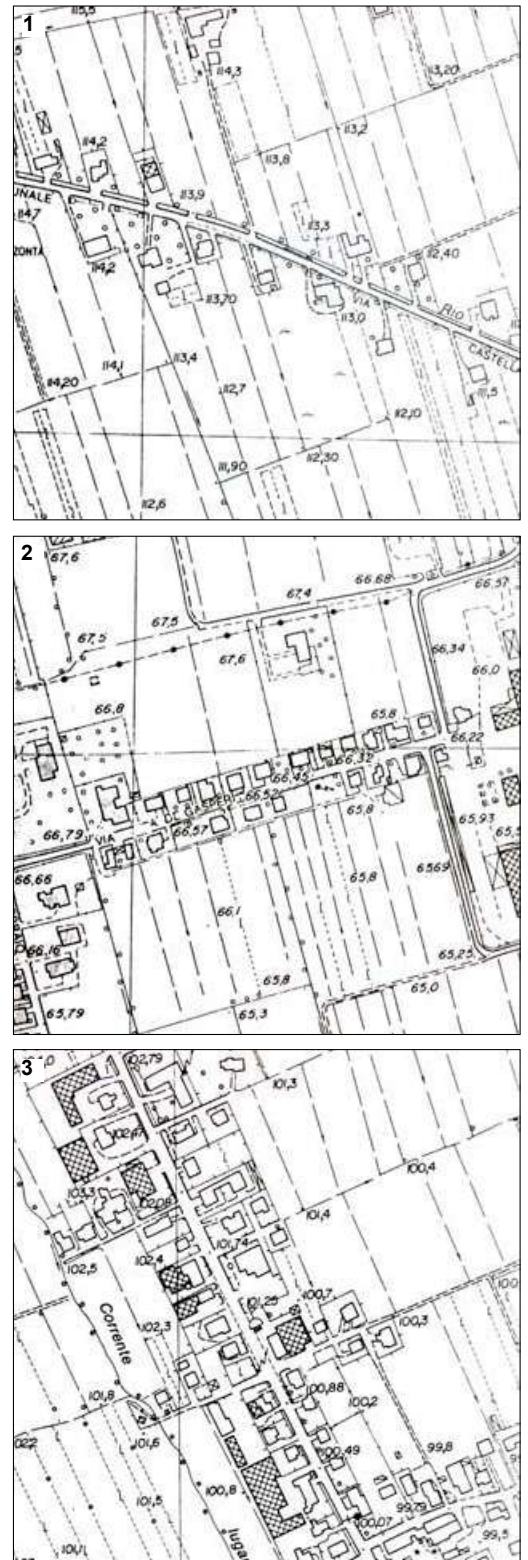


Fig. 3 Typologies «urbanisation le long des rues» («*edificato lungo la strada*») d'après Sartore : extraits de la carte dite CTR de 1982 encadré par Mariano Sartore., «*Forme e processi...*», art. cit., pp. 199-200. 1- «Urbanisé agricole» («*urbanizzato agricolo*»); 2- «Fractionnement en front de rue» («*frazionamento fronte strada*»); 3- «Rue urbanisée» («*strada urbanizzata*»).

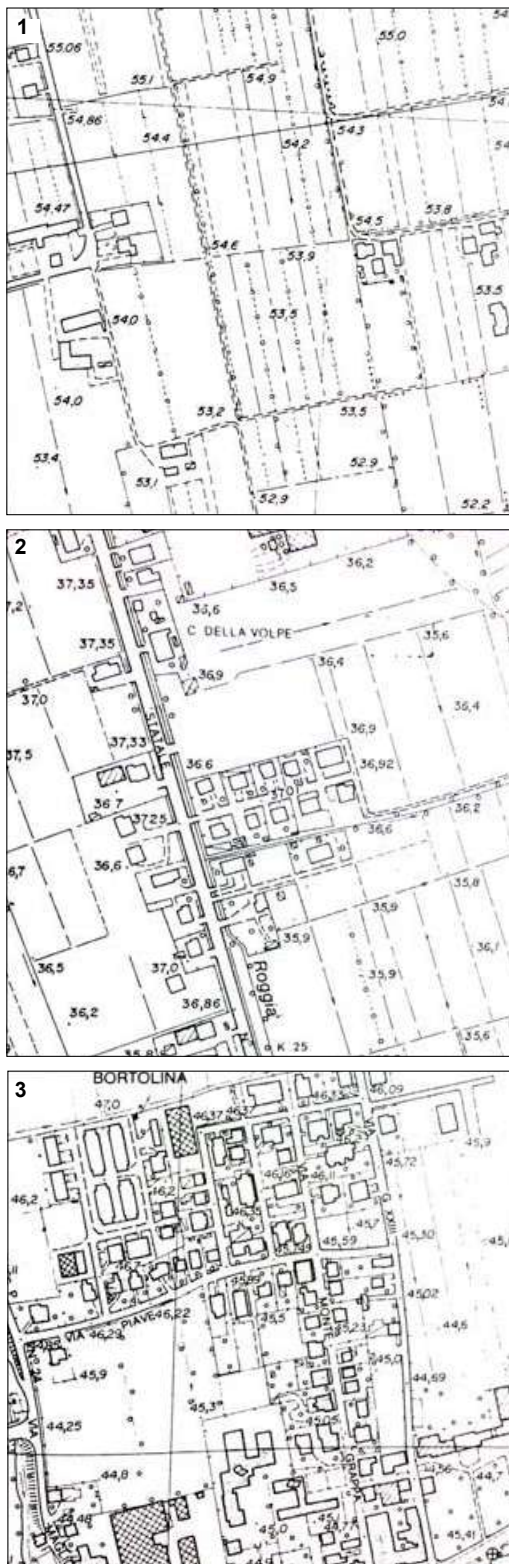


Fig. 4 Typologies « microagglomérations » (« *micro-agglomerazioni* ») d'après Sartore : extrait de la carte dite CTR de 1982 encadré par Mariano Sartore, « *Forme e processi...* », art. cit., pp. 200-201.

1- « microagglomérations isolées » (« *micro-agglomerazioni isolate* »); 2- lotissements ruraux (« *lottizzazioni rurali* »); 3- « noyaux périurbains » (« *nuclei periurbani* »).

précédemment liées aux contrats d'*affitto*. Cette évolution permet, selon lui, de dépasser la « règle traditionnelle » voulant qu'à un « *fondo* » ou « *podere* » correspond une famille et, donc, une seule maison¹⁸. Non seulement les *case* se multiplient, mais l'analyse des photos aériennes permet à Sartore de saisir également les changements des espaces à proximité des *case coloniche* originelles : la réduction des espaces productifs, l'arrivée des jardins et l'introduction d'un accès piéton traversant le jardin — en plus du parcours d'accès précédent qui est maintenu — accentuent une séparation à tout le moins symbolique des fonctions d'*habitat* et de *travail*.

Pour ce qui est des « lotissements ruraux », Sartore parle d'une séparation entre deux moments et deux sujets : la phase d'urbanisation, impulsée par les propriétaires fonciers, qui crée les lots sur la base des normes d'urbanisme ; et la phase de construction, résultant de l'initiative des acheteurs isolés avec le concours d'une entreprise. L'entreprise fait, d'après les enquêtes de Sartore, également figure de promoteur *financier*, en anticipant certains frais et en permettant à l'acheteur de participer à certains travaux. Une figure comme celle du lotisseur ou du promoteur *immobilier* — qui achète le terrain, prépare les lots, réalise l'opération immobilière et met en vente les immeubles — est selon lui absente dans la plupart des cas¹⁹.

Quant aux « fractionnements en front de rue » (« *frazionamenti fronte-strada* »), ils commencent, d'après Sartore, à partir des années 1950. Les lots mesurent environ 100 m de largeur et 1000 à 1200 m² de surface. L'absence de liens fonctionnels entre les lots laisse penser qu'ils sont destinés à la vente plutôt qu'aux membres de la famille du propriétaire. L'hypothèse de Sartore est que des *ex-affittuari* devenus propriétaires ont été à l'origine de ces lotissements qui leur auraient permis de rembourser les dettes liées à l'achat de leur *casa colonica*, ainsi que des portions de terrain. Les acheteurs des lots pourraient avoir bénéficié de facilitations prévues pour

les agriculteurs en signant un contrat, même fictif, de location de terres agricoles avec un quelconque propriétaire — celui qui leur vendait les terrains par exemple — pour obtenir les droits de construire en tant que cultivateur direct²⁰.

L'étude des « contenus socio-économiques » des typologies d'habitat menée par Sartore s'appuie quant à elle sur les données issues du recensement de 1981, à travers une analyse en composantes principales et un partitionnement des données désagrégées (analyse des *clusters*) de différentes « sections de recensements » (« *sezioni censuarie* ») et la confrontation des résultats de ces analyses à une carte qui indique, pour chaque « section de recensement », la dominance ou la coprésence des typologies d'habitats ainsi agrégés :

- les unités d'habitat « à dominance agricole », qui comprennent les catégories « maisons éparses », « urbanisé agricole » et « microagglomérations isolées »;
- la « rues urbanisées », qui contient la seule catégorie de « *strade urbanizzate* »;
- les « lotissements », qui incluent les catégories « lotissements ruraux » et « noyaux périurbains »;
- et enfin les « agglomérations » ou « centres urbains ».

Sartore souligne qu'il ne s'agit pas d'une recherche d'associations fortes entre « formes d'habitat » et « profils sociaux », mais d'une première approximation favorisant une plus grande compréhension de liens entre « situations morphologiques » et « situations socio-économiques »²¹.

Deux groupes de variables sont choisis pour l'analyse en composantes principales : un premier groupe est constitué par les variables liées à la situation socio-économique des habitants²² tandis qu'un second groupe de variables restitue les caractéristiques des logements²³. Pour l'analyse des *clusters*, Sartore retient les premières quatre composantes, qui expliquent environ 50 % de la variabilité totale²⁴ :

- La première composante (19,5 % de la variabilité totale) oppose les variables « actifs en agriculture » et « propriété » aux

¹⁸ Sartore n'utilise jamais le mot *podere*, mais plutôt *fondo*, qui signifie littéralement *parcelle* ou *champ*. Il parle d'une règle approximative d'un hectare par travailleur, mais ne dit pas comment il est parvenu à ce chiffre. Il précise clairement qu'en cas de changement de dimension de la famille, celle-ci était obligée soit de se redimensionner, soit de changer de *fondo*. La précision de Sartore sur des règles associant la taille de la famille et les dimensions des *fondi*, pointe vers une certaine rigidité des structures agraires. Il s'agit là d'un point qui sera investigué dans le cadre de cette thèse.

¹⁹ Cette figure est présente, d'après Sartore, dans des contextes plus « urbains » comme celui de Cittadella étudié par Lucia Baggio et Patrizia Donato, *Modalità di accesso alla casa in proprietà. Indagine sul comportamento delle famiglie in un sistema insediativo di « tipo diffuso » : il caso di Cittadella*, « Tesi di Laurea in Architettura » sous la direction de Stefania Potenza et Lilianna Padovani, IUAV, 1986.

²⁰ Je reviendrai sur les droits de construire en tant que cultivateur direct dans le chapitre 7.

²¹ Mariano Sartore, « Forme e processi... », art. cit., p. 211.

²² Dans le premier groupe, l'on retrouve les variables suivantes : structures d'âge (trois modalités : « inférieur à 14 ans », « entre 15 et 65 ans » et « au-delà de 65 ans »); niveau d'études (trois modalités : « diplôme universitaire », « baccalauréat », « diplôme du collège »); population active par branche d'activité (quatre modalités : « industrie », « agriculture », « commerce », « autre »); position dans la profession (quatre modalités : « entrepreneurs », « travailleurs indépendants en agriculture », « employés ou cadres », « travailleur indépendant dans un domaine autre que l'agriculture »), ménages par nombre de personnes (trois modalités : « de 1 à 2 personnes », « de 3 à 5 personnes », « 6 personnes et plus ») et type (deux modalités : « ménages complexes » ou « autre »).

²³ Le second groupe est constitué des variables suivantes : logement par époque de construction (quatre modalités : « avant 1945 », « entre 1945 et 1960 », « entre 1961 et 1971 », « entre 1972-1981 »), logement par nombre de chambres (trois modalités : « jusqu'à deux chambres », « 3 à 5 chambres », « 6 chambres et plus »), équipements intérieurs au logement (trois modalités : « eau potable », « salle de bain », « chauffage »), mode de possession (deux modalités : « location » ou « propriété »), niveau d'usage (deux modalités : « occupé », « vacant »).

²⁴ Il faudrait sans doute souligner que ce pourcentage n'est pas particulièrement élevé.

variables « actifs dans le secteur tertiaire », positions élevées dans la profession (importante présence de « cadres ») et niveau d'études élevé (diplôme universitaire ou baccalauréat). Ce dernier groupe de variables est associé à la « location » ainsi qu'à de meilleures conditions fonctionnelles d'habitat (présence de chauffage et de salles de bain, par exemple).

– La deuxième composante (15,9 % de la variabilité totale) signale une relation entre les logements plus récents et les ménages de 3 à 5 personnes, d'un côté, et les logements plus anciens et une population ancienne qui vit en noyaux de 1 à 2 personnes, de l'autre. Pour Sartore, cela révèle une certaine indépendance statistique entre les phases de formation du patrimoine et les caractéristiques socio-économiques des populations qui y vivent.

– La troisième composante (9 % de la variabilité totale) fait ressortir une corrélation entre le patrimoine de dimensions plus élevées (logements avec plus de 6 pièces) et le travail agricole, d'un côté, et le patrimoine de dimensions moyennes (logements de 3 à 5 pièces) et autres secteurs d'activité, de l'autre.

– La quatrième composante (6 % de la variabilité totale) oppose les logements construits entre 1945 et 1960 aux logements non occupés. Cette opposition met en exergue une certaine tendance de la population à habiter des constructions récentes. Néanmoins, la variabilité faible en termes de pourcentage indique que la corrélation identifiée n'est pas particulièrement solide.

Voici quelques observations issues de la confrontation de la carte — qui reporte pour chaque « section de recensement » la dominance ou la coprésence de types d'habitat — et le partitionnement des données au niveau des « sections de recensement »²⁵ :

– Les typologies d'habitat définies comme agglomérées et, en particulier, les centres urbains plus consolidés sont caractérisés, d'une part, par la présence plus marquée de cadres, de populations avec un niveau d'étude élevée, d'actifs dans le

²⁵ Quelques exemples de cartes et de tableaux d'analyse de *clusters* réalisés au niveau des « sections de recensements » auraient donné au lecteur de Sartore une meilleure idée du degré d'homogénéité morphologique de ces sections et de la configuration de variables statistiques. Cela aurait en outre permis de mesurer les marges d'erreur dans l'attribution des caractéristiques issues de l'analyse des *clusters* aux morphologies spatiales « dominantes » dans les sections de recensement. En effet, comme on le verra mieux dans le chapitre 6, dans ces communes rurales, une section de recensement recouvre souvent la totalité d'une *frazione* caractérisée par la présence de typologies d'habitat fort variées.

tertiaire et d'habitations mieux équipées et, d'autre part, par la présence de situations « plus faibles », ménages constitués par des personnes âgées et logement de constructions plus anciennes.

– Dans les sections de recensement caractérisées par des « noyaux périurbains », qui correspondent souvent à une succession d'opération de lotissements, l'analyse de Sartore met au jour une plus forte présence d'activités relevant du secteur tertiaire, en particulier le commerce, de meilleures conditions d'habitation, des positions socioprofessionnelles élevées (cadres et entrepreneurs), des niveaux d'études moyen et élevé, ainsi qu'une présence importante de locations. Ces caractéristiques correspondent également aux sections qui recouvrent les centres des villages n'ayant pas disposé par le passé d'un centre consolidé.

– Des considérations similaires sont faites par Sartore relativement aux situations marquées par la présence de la rue urbanisée (*strada urbanizzata*), qui présente néanmoins quelques spécificités. Ces dernières sont souvent de formation plus récente, comme l'atteste la plus grande présence de constructions érigées entre 1971 et 1981 et se caractérisent, d'un côté, par la présence importante d'une population active dans le secteur secondaire et, de l'autre côté, par des ménages plutôt jeunes composés de trois à cinq membres.

– Cette présence d'actifs dans l'industrie caractérise dans une moindre mesure les zones identifiées comme « à dominance agricole ». D'après l'analyse de Sartore, l'inverse est également vrai : la « *strada urbanizzata* » se distingue par une présence non négligeable de l'activité agricole.

L'article de Sartore ne se contente pas de croiser habilement des données issues de recensements et les données cartographiques. Grâce à un travail de relecture parallèle d'ouvrages littéraires²⁶ et de recherches savantes sur la stratification sociale des campagnes vénitiennes entre le XIX^e et le XX^e siècle²⁷, Sartore parvient également à mettre au jour l'existence d'une « forte hiérarchisation sociale sur une base

²⁶ Il s'agit des romans et des ouvrages non romanesques écrits pas des auteurs vénitiens contemporains comme Luigi Meneghello, *Libera nos a Malo*, Milano, Feltrinelli, 1963 ; Id., *Pomo pero*, Milano, Rizzoli, 1974 ; Ferdinando Camon, *Il quinto stato*, Milano, Garzanti, 1970 ; Virgilio Scapin, *I magnasoète. I mangiatori di civette*, Verona, Bertani, 1976 ; Tiziano Merlin, *La Piassa (La Piazza dans les nouvelles éditions)*, Verona, Bertoni, 1984. Dino Coltro, *Paese perduto. La cultura dei contadini veneti*, 5 v., Verona, Bertani, 1977 ; Eugenio Turri, *Villa veneta. Agonia di una civiltà*, Verona, Bertani, 1977.

²⁷ Sartore cite en particulier deux articles de Piero Brunello, « Contadini e 'repentini'. Modelli di stratificazione », in Silvio Lanaro (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984, pp. 861-909 et Id., « Modelli di stratificazione sociale nelle campagne venete tra Otto e Novecento », *Venetica*, 1, 1984, pp. 113-122.

spatiale» dans les campagnes vénitiennes, où le lieu de résidence se révèle un facteur clé du positionnement social de chacun²⁸. En particulier, son analyse souligne une différence entre les groupes sociaux qui habitaient dans le «*paese*», c'est-à-dire le village ou plutôt le centre du village, et ceux qui habitent à l'extérieur de celui-ci. Vu la consistance morphologique tout à fait relative des centres des villages en question, il s'agit plus précisément d'une distinction entre ceux qui habitent près de la «*piazza*» et ceux qui résident loin d'elle. Sartore souligne en effet la présence, au centre du *paese*, de la place, de l'église et parfois de la villa d'un noble local, généralement dotée d'une enceinte. Toujours dans le centre, on trouve aussi les habitations des notables : l'employé de la commune, le médecin, l'instituteur, les *massarioti* et le *fattore*, qui gérait les propriétés du noble. Près de la place, «à la limite du *paese*», habitaient également les artisans²⁹. L'hypothèse de Sartore, appuyée par les récits littéraires examinés, est qu'il existe une aspiration chez la population paysanne à sortir de l'isolement et de la marginalité dans la hiérarchie sociale, en s'approchant du *paese* ou de la *piazza*. Selon lui, ces aspirations sont présentes notamment chez la composante féminine de la population paysanne qui, peut-être parce que «moins attachés à la terre», attribuerait aux «groupes qui vivent dans le *paese* un statut plus élevé»³⁰. Cela désigne un mouvement qui, du moins au premier abord, semble différent de celui décrit par Indovina, qui parle d'une migration depuis les centres vers la campagne urbanisée, également pendant ce qu'il appelle la «première phase», qui aurait produit l'urbanisation diffuse. D'après Sartore, même d'autres figures caractéristiques de cette urbanisation, comme celle de la «rue urbanisée» («*strada urbanizzata*»), qui accueille un nombre non négligeable de familles paysannes, pourrait être associées, non pas à un départ des *centres*, mais à la recherche de celle-ci, ou du moins à une vision selon laquelle se rapprocher d'une *rue* constitue un moyen de sortir d'une situation d'isolement et de marginalité dans la «hiérarchie sociale»³¹.

28 Un autre élément qui ressort de ses lectures croisées concerne les systèmes hiérarchiques à l'œuvre à l'intérieur des familles mêmes. Bien que Sartore ne s'attarde pas sur ces derniers, cela constitue le cœur de l'investigation menée dans le cadre de cette thèse.

29 Mariano Sartore, «Forme e processi...», art. cit., p. 179. Nous verrons dans le chapitre 6, par le biais d'une analyse du peuplement dans les communes étudiées, que cette organisation ne se limite pas au *paese* entendu comme le centre du village/*frazione*, qui constitue le «chef-lieu» de la commune; on peut aussi la déceler au sein de chaque village/*frazione* de la commune.

30 *Ibid.*, p. 181.

31 Dans cette optique, la permanence à l'intérieur des «parcelles agricoles» d'une partie des personnes et des familles désormais étrangères à l'agriculture, en plus d'offrir une série d'avantages, pourrait correspondre, d'après Sartore, à un modèle culturel et à un système de valeurs selon lesquels la terre représente non seulement une garantie, mais aussi la mémoire d'un mode d'organisation familiale et sociale duquel on ne s'est pas totalement émancipé.

Les analyses macro, micro, morphologiques et statistiques de Sartore restituent une image plus nuancée de la Vénétie centrale. Elles précisent, voire contestent, certaines hypothèses d'auteurs que nous avons précédemment examinées³². Au sujet de la famille paysanne, le travail de Sartore introduit des échelles d'analyse pertinentes grâce à l'identification de «microagglomérations isolées», par exemple. Il n'empêche que les analyses de Sartore laissent sans réponse certaines questions fondamentales quant à l'évolution de la famille et du territoire. Que se passe-t-il chez les familles paysannes, mais aussi dans la *casa colonica*, entre le passage à la propriété, qui, d'après Sartore, se produit massivement dans les années 1950, et le fleurissement de nouveaux bâtiments, c'est-à-dire la constitution des «microagglomérations isolées», à partir de la deuxième moitié des années 1960? Qu'en est-il des familles déjà propriétaires de leurs maisons voire d'une partie de leurs terres avant cette date? Quelles différences subsistent entre les familles qui poursuivent l'activité agricole et celles qui changent d'activité? Les liens, signalés par Sartore, entre la genèse des «lotissements ruraux» et les «fractionnements en front de rue» et celle de la petite propriété paysanne restent à l'état d'hypothèse³³. Ce que Sartore conçoit comme une démarche cherchant à «résoudre de manière autonome, interne à la famille, les besoins de logements dans la proximité des bâtiments ruraux existants»³⁴ pourrait cacher des logiques plus profondes sous-tendant les modes de reproduction familiale et l'organisation du travail agricole. C'est à ce titre qu'il serait éclairant d'étudier plus en détail les processus de reproduction familiale, en s'intéressant également aux exploitations agricoles et à la propriété, tout en effectuant une comparaison entre *ces* familles (et ces exploitations) et d'*autres* familles (et d'autres exploitations), habitant (et se trouvant dans) un territoire aussi urbanisé, dispersé et fragmenté.

³² La contribution de Sartore sur les logiques d'agglomérations à différentes échelles et leurs dimensions sociales conteste, par exemple, la vision diffusionniste d'Indovina ou, à tout le moins, y apporte des nuances.

³³ Dans le chapitre 7, je tenterai de poursuivre les réflexions de Sartore à ce sujet à partir d'enquêtes ponctuelles sur les opérations immobilières.

³⁴ Mariano Sartore, «Forme e processi...», art. cit., p. 203.

³⁵ Les mots *famille* ou *famiglia* sont dérivés du latin *familia*, qui se référait davantage à l'aspect résidentiel de l'institution familiale. Ce mot désignait en effet l'ensemble des esclaves et domestiques (*famulus* en latin) vivant sous un même toit (voir le *Dictionnaire de l'Académie française*, le *Treccani*, etc.). Les latins disposaient d'un autre terme pour désigner un groupe de parenté suivant le principe de la consanguinité : *gens*. Pour désigner la dimension résidentielle, la langue française dispose également du mot *ménage*. En l'absence d'un mot équivalent au mot *ménage*, les recensements italiens utilisent le terme de « famille de recensement » (« famiglia di censimento ») depuis 1861, date du premier recensement effectué à l'échelle du pays après l'unification d'Italie.

³⁶ Ces *systèmes* tentent de restituer des représentations de la famille à partir d'indicateurs liés aux pratiques et aux données démographiques en isolant les tendances et les invariables qui se dégagent à l'issue d'une étude souvent microanalytique des échantillons définis *géographiquement, socialement et historiquement*. La construction de ces modèles prend sens notamment à l'intérieur d'une démarche comparative. Cette dernière en contradiction avec une approche qui mettrait l'accent sur les singularités des parcours individuels ; au contraire, elle la complète. Pour une discussion de ces sujets, y compris sur l'usage de la notion de *système*, voir Fabrice Boudjaaba, Marie-Pierre Arrizabalaga, « Les systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale », *Annales de démographie historique*, 1, 2015, pp. 165-200 ; Luigi Lorenzetti, Muriel Neven, « Démographie, famille et reproduction familiales : un dialogue en évolution », *Annales de démographie historique*, 2, 2000, pp. 83-100 ; Bernard Derouet, Joseph Goy, « Transmettre la terre. Les inflexions d'une problématique de la différence », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 110, 1, 1998, pp. 117-153.

³⁷ Le *Cambridge Group for the History of Populations and Social Structure* fondé en 1964 par Peter Laslett et Tony Wrigley avait pour ambition de mener et promouvoir une recherche quantitative sur l'histoire de la famille et la démographie historique en général. Ce groupe de recherche existe encore aujourd'hui. Parmi ses publications qui ont fait date, on peut citer : Peter Laslett, Richard Wall (dir.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972 ; Richard Wall (dir.) avec la collaboration de Peter Laslett et Jean Robin, *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

³⁸ Voir notamment Frédéric Le Play, *L'Organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Tours, Alfred Mame et fils, 1871 ; Id., *Les ouvriers européens*, Paris, Société d'économie sociale, 1862.

II. Famille, parenté et production de l'habitat : anthropologie historique du monde rural et espace

La définition du mot *famille* dans les dictionnaires de langue, française ou italienne, évoque à la fois un principe *résidentiel* lié à un groupe de personnes vivant sous le même toit, et un principe *parental* désignant un groupe de personnes unies par un lien de sang³⁵. Dès leurs débuts, les travaux des anthropologues et historiens qui se sont intéressés à la famille ont réservé une place importante à ces principes résidentiel ou/et parental jusqu'à les utiliser comme critères de distinction des différents systèmes familiaux³⁶. L'étude de la famille à partir des *unités résidentielles* s'est focalisée sur la description des cellules sociales constituées par ces groupes de personnes partageant le même domicile — que l'on appelle également *groupe domestique* ou *ménage* — du point de vue de leurs dimensions, compositions et caractéristiques démographiques. L'intérêt pour la *parenté* a, de son côté, mis l'accent sur les processus de *transmission* intergénérationnelle. Fort des acquis de l'une et l'autre approche, on est conscient aujourd'hui de l'intérêt d'une démarche les prenant toutes deux en compte et favorisant une meilleure compréhension des mécanismes de reproduction familiale.

La première approche, qui se concentre sur l'étude des groupes domestiques (ou ménages), a un temps dominé dans plusieurs pays, sous l'influence des travaux de Peter Laslett et du groupe de Cambridge³⁷. On pourrait retracer ses origines dans les écrits de Frédéric Le Play qui — en étudiant l'organisation des unités résidentielles et les modalités de leur perpétuation dans les milieux paysans et ouvriers français de la fin du XIX^e siècle — a proposé une des premières classifications des groupes domestiques³⁸. Selon l'analyse de Le Play, qui favorise le principe résidentiel au détriment de la logique parentale, les mécanismes de transmission des unités résidentielles incarnent de véritables systèmes de valeurs. Si les des-

criptions de Le Play, imprégnées de partis-pris idéologiques — et plus précisément de son combat contre le Code civil³⁹ et sa préférence pour l'une des trois familles de la typologie qu'il a élaborée —, ont beaucoup vieilli, un retour rapide sur les trois familles de cette typologie n'est pas sans intérêt.

La « famille souche » est composée dans le moment le plus mature de son cycle de vie⁴⁰ d'un couple de parents âgés cohabitants avec l'un de leurs enfants mariés et sa famille, et éventuellement d'autres enfants restés célibataires. Cette famille est fondée sur un principe de transfert intégral du patrimoine symbolique et immobilier de la famille à l'un des enfants, qui sera le seul autorisé à fonder une famille à l'intérieur de la maison familiale. Les autres enfants peuvent continuer à demeurer dans la maison familiale, au service de l'enfant élu, en demeurant célibataires, ou bien recevoir une dot et partir⁴¹. La logique résidentielle est particulièrement pertinente pour comprendre cette famille, dont la reproduction est fondée sur la perpétuation du patrimoine matériel et immatériel de manière intacte, autant que faire se peut. Cette famille, que Le Play rencontre dans les Pyrénées, est celle qu'il préfère, car elle lui apparaît la plus stable. Cela dit, plus que les membres de la famille, cette stabilité concerne les unités résidentielles⁴².

La « famille instable »⁴³ est composée dans le moment le plus mature de son cycle de vie d'un couple de parents et de leurs enfants non mariés. Ce foyer conjugal, pratiquant le plus souvent un partage égalitaire de l'héritage entre les enfants, ne tient pas à transmettre l'intégralité de la maison à un des enfants. Il est donc caractérisé par l'instabilité de la résidence familiale, ce qui lui vaut des critiques virulentes de Le Play⁴⁴. En réalité, en prenant la maison comme seule unité d'observation, Le Play passe à côté des logiques de fonctionnement des sociétés paysannes dans lesquelles cette famille représente la forme la plus répandue. En effet, l'« instabilité » de la famille ne produit pas une société instable et, comme nous le

³⁹ Le Play était opposé au principe de l'égalité de l'héritage inclus dans le Code civil II le considérait comme une « machine à broyer » le sol (et la famille) en raison de l'imposition du principe d'égalité entre les héritiers.

⁴⁰ La notion de *cycle de vie* permet de saisir les variations enregistrées dans la composition des unités résidentielles dans le temps. À ce sujet, voir, par exemple, Jack Goody (dir.), *The developmental Cycle in Domestic Groups*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958, notamment l'introduction de Meyer Fortes pp. 1-14; Id., *Production and Reproduction. A Comparative study of the domestic domain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

⁴¹ Les familles plus aisées auraient, par exemple, payé les études des enfants exclus qui pouvaient ainsi adopter d'autres professions que celles liées à la terre. Au sujet de la « famille souche » en France, voir les références bibliographiques citées à la note 71. Pour une perspective plus large, voir Antoinette Fauve-Chamoux, Emiko Ochiai (dir.), *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th-20th centuries*, Bern - Berlin - Bruxelles - Frankfurt am Main - New York - Oxford - Wien, Peter Lang, 2009.

⁴² Il suffit de penser à l'importance des migrations, que les études sur la famille souche ont mises au jour. Pour les références bibliographiques, voir la note précédente.

⁴³ Il s'agit de la « *simple family household* » selon la catégorie de Laslett, que l'on traduit souvent par ménage « élémentaire », « nucléaire » ou « conjugal ».

⁴⁴ Les critiques de Le Play à l'encontre de cette forme d'organisation familiale ne sont pas sans rappeler les jugements moraux portés par une certaine élite vénitienne de la fin du XIX^e siècle. Voir le chapitre précédent, notamment le commentaire du texte de Giovanni Battista Zacchini de 1862 intitulé « *Se meglio convenga la conduzione dei poderi col sistema colonico o quello delle grandi fattorie* », où l'auteur prenait, en l'occurrence, la défense de la famille patriarcale.

45 Frédéric Le Play, *L'organisation...*, *op. cit.*, p. 11.

46 Les six catégories de ménages d'après Laslett sont les suivantes : «*solitaires*» (individus isolés); «*no family*» (groupes d'individus sans liens de parenté); «*simple family households*» (ménages nucléaires); «*extended family households*» (ménages nucléaires comprenant un ou plusieurs parents); «*multiple family households*» (ménages composés de plusieurs ménages nucléaires, que l'on appelle, en français, ménages «complexes» ou «polynucléaires»); «*indeterminate*» (indéterminé). En intégrant la notion de «cycle de vie», un même idéal-type peut passer d'une forme à une autre. Pour plus d'informations, voir Peter Laslett, «Introduction: the history of the family», in Peter Laslett, Richard Wall (dir.), *Household and Family...*, *op. cit.*, pp. 28-34.

47 Georges Augustins, *Comment se perpétuer? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989, p. 107.

48 *Ibid.*, p. 109. Ce dernier estime que «la pratique des recensements systématiques qui, pour des raisons techniques, prennent la maison pour unité de compte, aussi bien que le cloisonnement ancien entre disciplines universitaires distinctes, a [...] contribué à isoler le 'fait' résidentiel» et «qu'à trop privilégier la forme descriptible, on finit par oublier les systèmes éthiques qui la sous-tendent» (*Ibid.*). Sur les échanges, plus fructueux que conflictuels, entre ethnologues et historiens, voir la synthèse proposée par Luigi Lorenzetti, *Économie et migrations au XIX^e siècle : les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Bern - Berlin - Bruxelles - Frankfurt am Main - New York - Wien, Peter Lang, 1999, pp. 304-310.

49 Laslett établit des corrélations entre la dominance d'une forme de ménages (notamment nucléaire ou complexe) dans un contexte donné et d'autres caractéristiques démographiques de ces derniers (âge au mariage, taux de nuptialité et de célibat définitif, présence de domestiques dans le ménage, etc.). Ces corrélations qui sont largement remises en cause par les recherches plus récentes, notamment en ce qui concerne l'Europe du Sud. À ce sujet voir Luigi Lorenzetti, *Économie et migrations...*, *op. cit.*, pp. 491-494; Francisco Chacón Jiménez (dir), *Historia social de la familia en España. Aproximación a los problemas de familia, tierra y sociedad en Castilla (ss. XV-XIX)*, Alicante, Instituto Alicantino Juan Gil-Albert, 1990, pp. 13-30.

50 Voir, par exemple, Peter Laslett, «Mean household size in England since the sixteenth century», in Peter Laslett, Richard Wall (dir.), *Household and Family...*, *op.cit.*, pp. 125-158. Une des premières études de Laslett portant sur la paroisse de Clayworth, dans le Nottinghamshire, permettait de voir qu'en 1676, cette paroisse était composée de 76 % de ménages «nucléaires», 9 % d'«individus isolés» et seulement 8 % de ménages nucléaires «étendus» incluant un parent veuf ou d'autres membres de la parenté. Aucun ménage ne comportait simultanément deux couples mariés (ménage complexe). (La suite sur la page à droite)

verrons par la suite, la logique parentale est plus à même de comprendre le fonctionnement de ces familles.

Enfin, la «famille patriarcale» est composée, dans le moment le plus mature de son cycle de vie, par un couple de parents âgés cohabitant avec plusieurs de leurs enfants mariés, le plus souvent de sexe masculin, et leurs familles respectives. Cette famille, qui pratique une indivision prolongée du patrimoine, ne correspond pas au type idéal de Le Play, qui écrit :

La famille patriarcale entretient l'esprit de tradition et de communauté. La famille instable développe l'esprit de nouveauté et d'individualisme. Quant à la famille souche, elle conjure les exagérations et réunit des avantages des deux tendances opposées.⁴⁵

Toujours en partant des unités résidentielles, l'historien Peter Laslett propose une classification reposant uniquement sur une description des ménages tels qu'ils apparaissent à une date précise, comme dans un recensement⁴⁶ — et, qui ignore donc délibérément la notion de cycle de vie du groupe domestique. Pour l'anthropologue Georges Augustins, qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire de la famille, cette classification perd deux grands avantages de la classification de Le Play : «elle ne prend pas en compte les modalités de perpétuation des unités observées et elle ne s'intéresse pas aux systèmes de valeurs qui y sont sous-jacents»⁴⁷. En effet, pour Augustins, qui adopte une démarche à mi-chemin entre une approche *ethnoculturelle* et une approche *historique*, les groupes domestiques sont «tout à la fois systèmes de pensée et faits d'observation»⁴⁸. Malgré ces critiques, qui ne se limitent d'ailleurs pas seulement à la classification, mais concernent également d'autres aspects du modèle proposé par Laslett⁴⁹, c'est à ce dernier et au groupe de Cambridge que nous devons une *découverte* majeure, survenue dans les années 1960. Leur examen de la composition des ménages de diverses paroisses anglaises à partir de listes nominatives des habitants datant de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle a

démontré la prédominance dans ces paroisses de ménages très simples, ce qui a mis au jour l'*ancienneté* de la famille paysanne nucléaire en Angleterre⁵⁰. Cette famille « instable », pour reprendre le terme leplaysien, dont la présence ancienne est attestée également dans le nord de la France⁵¹, ne peut donc pas être issue de la « révolution industrielle » comme le croyait une certaine élite de l'Italie du XIX^e dont nous avons parlé dans le chapitre précédent⁵², ni du Code civil comme le craignait Le Play. Elle pourrait, en revanche, avoir joué un rôle déterminant au cours de la première « révolution industrielle » en Angleterre⁵³ et dans l'adoption des principes d'égalités de partages héréditaires dans le Code civil français⁵⁴. Ce renversement partiel de perspective rend évidente l'importance de la famille comme un des facteurs explicatifs des évolutions économiques et sociales, réfutant ainsi l'idée qu'elle serait uniquement une entité *fragile* subissant les changements socio-économiques et politiques⁵⁵.

Si les unités résidentielles et les groupes domestiques ont constitué le point de départ des travaux de Le Play et de Laslett, beaucoup d'historiens français qui vers la fin des années 1960 et le début des années 1970 se sont intéressés à la famille ont fait de la parenté le point focal de leur recherche. En mettant l'accent sur les « pratiques successorales », c'est-à-dire sur la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre, les travaux de ces historiens s'intéressent surtout à ce qu'ils appellent la « reproduction » des familles. Ici, la question résidentielle, et celle du groupe domestique, est donc abordée dans le cadre de l'analyse des mécanismes de reproduction et ne constitue pas en soi l'objet de réflexion. Cette tendance est en partie expliquée par l'influence de l'histoire du droit exercée par exemple par l'œuvre de Jean Yver⁵⁶ (Fig. 5), qu'Emmanuel Le Roy Ladurie introduit dans la discipline alors naissante de l'anthropologie historique⁵⁷. Dès lors, une opposition s'est esquissée entre deux groupes de « coutumes » puis de « pratiques » successorales⁵⁸ : le premier est caractérisé par un principe d'égalité de partage entre

50 (suite) Le pourcentage des ménages simples restait très élevé, même en considérant la marge d'erreur liée à l'impossibilité d'intégrer la notion du cycle de vie dans une telle étude.

51 On estime que le ménage paysan nucléaire est plus globalement prépondérant dès l'Ancien Régime dans une large partie du Nord-Ouest européen. Voir à ce sujet, les chapitres de l'ouvrage dirigé par Isabelle Devos et Thijs Lambrecht (*Rural Economy and Society in North-Western Europe, 500-2000. Making a Living : Family, Income and Labour*, Turnhout, Brepols, 2001) consacré à la France du Nord, l'Angleterre et aux Pays-Bas (incluant la Belgique). Voir également les références citées dans la note 85.

52 À ce sujet, revoir la note 44 du présent chapitre et la page 168 du chapitre précédent.

53 C'est, par exemple, la thèse défendue par Alan Macfarlane dans *The Origins of English Individualism. The Family, Property and Social Transition* (Oxford, Blackwell, 1978), largement débattues et remises en question depuis. Les liens famille-industrialisation ont beaucoup passionné les historiens et ont permis de mettre au jour de nombreuses influences mutuelles. Pour une discussion sur ces sujets, et une critique des travaux de la première génération des chercheurs du groupe de Cambridge, voir Angélique Janssens, *Family and Social Change: The Household as a Process in an Industrializing Community*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-30.

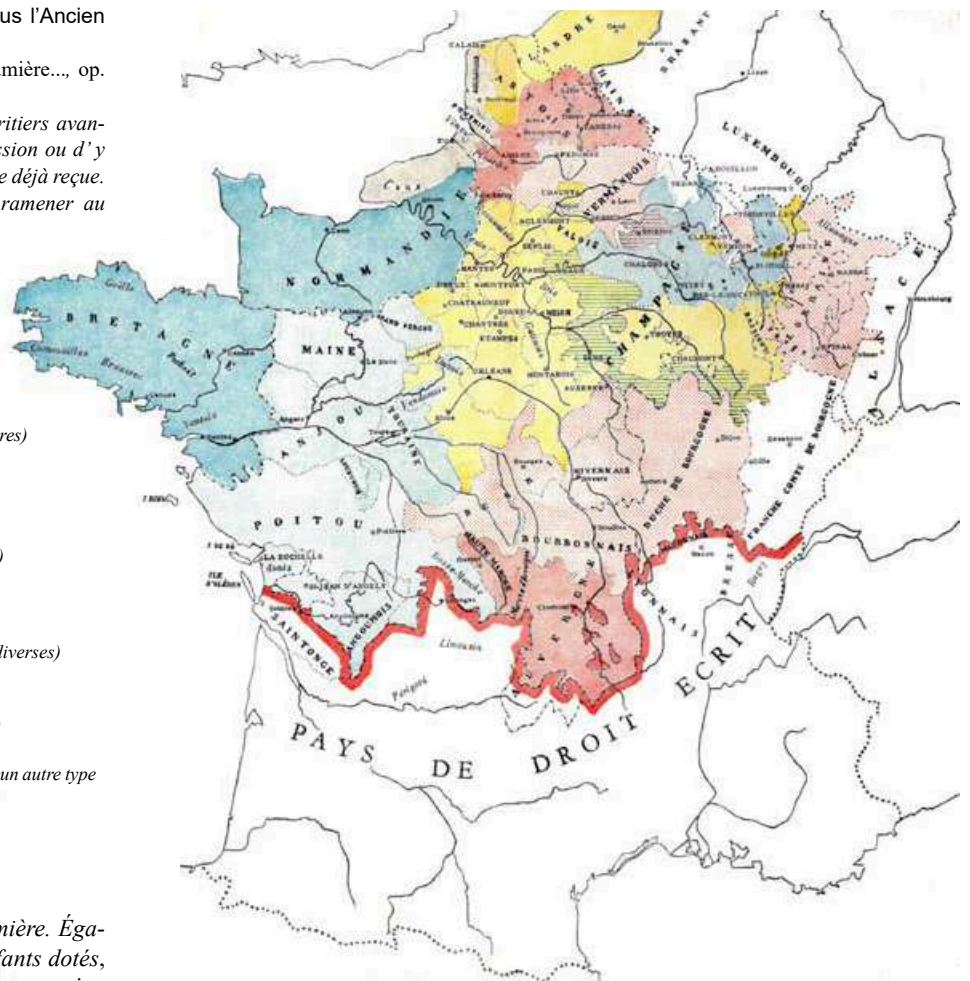
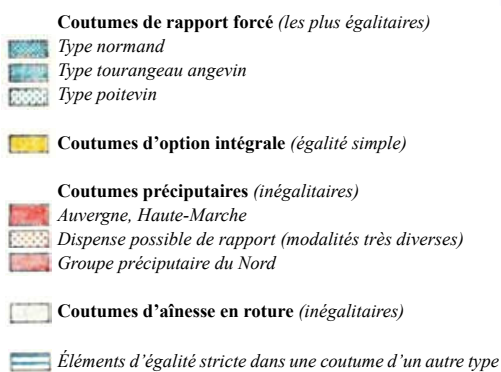
54 Pour une mise au point sur les réflexions autour des liens entre les pratiques et les coutumes successorales de l'Ancien Régime, d'un côté, et le Code civil français, de l'autre, voir Joseph Goy, « Transmission successorale et paysannerie pendant la Révolution française : un grand malentendu », *Études rurales*, 110-112, 1988, pp. 45-56. Sur les permanences des pratiques successorales après l'introduction du Code civil, voir Bernard Derouet, « Permanence des pratiques successorales et systèmes agraires : le cas de la France au XIX^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, 100, 1, 1988, pp. 347-356. Sur les « stratégies de détournement » du Code civil par les familles paysannes « non égalitaire », voir, entre autres, Marie-Pierre Arrizabalaga, « Stratégies de l'indivision et rapport à la terre après le Code civil : le cas basque au XIX^e siècle », in Gérard Béaur, Christian Dessureault, Joseph Goy (dir.), *Familles, terre, marchés...*, op. cit., pp. 171-183.

55 Sur ce renversement de perspective voir également Luigi Lorenzetti, *Destini periferici, Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine, Forum, 2010, pp. 213-219. Le travail de Lorenzetti, qui s'intéresse aux aires de diffusion d'une famille paysanne que l'on peut situer entre les types « souche » et « patriarcale » de Le Play, montre bien comment un *type* familial peut favoriser un *type* de marché et d'industrie (en l'occurrence fondé sur la pluriactivité, la diffusion des petites usines, etc.), qui à leur tour favoriseraient la « conservation » de certains traits caractéristiques de la famille même.

Fig. 5 Carte des groupes de coutumes sous l'Ancien Régime d'après Jean Yver.

Source : Jean Yver, *Essai de géographie coutumière...*, op. cit., annexe.

Nota : Dans les coutumes d'« option », les héritiers avantagés avaient le choix de renoncer à la succession ou d'y participer en « rapportant » la part de l'héritage déjà reçue. Le « rapport forcé » désigne l'obligation de ramener au partage sa part de l'héritage déjà reçue.



56 Jean Yver, *Essai de géographie coutumière. Égalité entre les héritiers et exclusion des enfants dotés*, Paris, Sirey, 1966. Dans ce livre, l'auteur examine les droits coutumiers rédigés en France aux XV^e et XVI^e siècles, hors de la zone dite de « droit écrit ». Il parvient à en établir une carte très célèbre (Fig. 5).

57 Je me réfère en particulier à l'article fondateur de Emmanuel Le Roy Ladurie, « Système de la coutume. Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVI^e siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27, 4-5, 1972, pp. 825-846. *Anthropologie historique* n'est pas une dénomination unanimement revendiquée par les historiens qui travaillent sur ces sujets, en tout cas pas autant que *démographie historique* et *histoire de la famille*. Sur la naissance de l'anthropologie historique, voir deux synthèses proposées par André Burguière, une autre figure marquant des débuts de ce champ en France : « L'anthropologie historique », in François Bédarida (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 171-185 ; « L'anthropologie historique et l'école des annales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 22, 1999. Pour une autre piste d'explication de la diversité des voies empruntées par les chercheurs anglais et français, insistant davantage sur la différence des sources disponibles dans ces deux pays, voir Fabrice Boudjaaba, Marie-Pierre Arrizabalaga, « les Systèmes familiaux... », art. cit., p. 170.

les germains ; le deuxième, par une inégalité des partages favorisant un ou plusieurs héritiers. Cette opposition schématique est nuancée, dès le départ, par une série de situations intermédiaires, entre égalité et inégalité, soulignant l'importance d'une distinction entre héritage matériel et immatériel (chaque type d'héritage pouvant faire l'objet d'un partage égalitaire ou inégalitaire), d'une prise en compte des principes résidentiels dans les logiques successorales, d'une considération des sexes des « exclus » et, plus généralement, des interactions entre les pratiques successorales et les conditions économiques et écologiques. En effet, il est important de souligner qu'indépendamment des approches mises en

avant, les recherches historiques et ethnographiques, monographiques ou comparatives sur la famille ont très tôt intégré une dimension spatiale à différentes échelles, et porté une attention fine aux interactions entre évolutions des familles et transformations territoriales⁵⁹.

Dans les pages qui suivent, je reviendrai sur quelques recherches et publications qui m'ont particulièrement inspiré et guidé dans la construction des outils d'analyse utilisés dans le cadre de cette thèse. Cela me permettra également de préciser quelques notions et éléments de vocabulaire utilisés dans les chapitres consacrés aux enquêtes sur les familles, les propriétés et les exploitations agricoles.

Succession/héritage et parenté/résidence comme outils d'analyse spatiale

Nous avons parlé de la tendance des historiens français à classer les pratiques successorales en deux grands groupes, en se référant aux logiques d'égalité et d'inégalité régissant le partage du patrimoine entre les enfants⁶⁰. Nous avons également dit qu'un premier degré de précision exigerait que l'on établisse une distinction entre, d'une part, le patrimoine matériel et, d'autre part, le patrimoine immatériel et symbolique. Georges Augustins, à l'origine d'une classification des systèmes familiaux mise au point dans un article et un ouvrage auxquels je consacre les prochains paragraphes⁶¹, propose de désigner la transmission de ces deux patrimoines par deux expressions différentes : «patrimoine d'héritage» ou «héritage», pour le patrimoine matériel, et «patrimoine de succession» ou «succession», pour le patrimoine immatériel⁶². Dans une société paysanne, l'«héritage» est constitué des biens mobiliers et immobiliers comme les outils de travail, la maison et les terres⁶³. Quant à la «succession», elle peut être associée au statut et à l'ensemble des droits liés à l'exercice du métier d'agriculteur. Georges Augustins estime que Alexandre de Brandt, auteur d'un ouvrage paru

⁵⁸ Évoquer les débats sur les liens entre les coutumes et les pratiques dépasse largement l'ambition de ce texte : les recherches les plus récentes ont montré, d'un côté, que les pratiques successorales sous l'Ancien Régime pouvaient déroger aux normes coutumières et, de l'autre côté, ont souligné une certaine persistance de ces pratiques pendant la période moderne. À ce sujet voir, en plus des références citées à la note 54, Gérard Béaur, «Gestionar la transmisión del patrimonio : las familias y sus estrategias de reproducción social en la Francia rural, siglos XVI-XX», *Obradoiro de Historia Moderna*, 26, 2017, pp. 9-43. Luigi Lorenzetti, «Des systèmes aux pratiques. Famille, rapports familiaux et organisation domestique dans les Alpes Italiennes (XVI^e-XIX^e siècles)», in Bernard Derouet, Luigi Lorenzetti, Jon Mathieu (dir.), *Pratiques familiales et sociétés de montagne, XVI^e-XX^e siècles*, Basel, Schwabe, 2010, pp. 151-172.

⁵⁹ Ces «jeux d'échelles» spatiales n'ont pas manqué de remettre en cause la pertinence des échelles macro. En effet, contrairement aux travaux pionniers, qui, comme le soulignent Luigi Lorenzetti et Muriel Neven («Démographie, famille...», art. cit., p. 85) avaient «l'ambition d'atteindre une macro-compréhension de la démographie, des familles et des sociétés historiques, à partir d'études de cas», les travaux plus récents tentent plutôt de saisir «la spécificité d'un écotype, d'un écosystème, qui influence les familles et les individus, qui borne les options, les marges de manœuvre, qui façonne la 'rationalité inconsciente'». Aussi, la «problématique de la différence» (Bernard Derouet et Joseph Goy, «Transmettre la terre. Les inflexions d'une problématique de la différence», art. cit.) que les travaux des années 1960 et 1970, cherchaient à situer géographiquement en partant de l'hypothèse implicite que la région constituait une échelle appropriée pour saisir et représenter ces différences, s'est enrichie d'une vision à la fois «historique» (qui admet l'évolution de la famille et de ses pratiques dans le temps), «microcontextuelle» (qui met en question la pertinence de l'échelle régionale, voire communale, en mettant en exergue les interactions entre la famille et les différentes situations contextuelles au sein d'une même entité régionale ou communale) et «socioéconomiques» (qui souligne, au sein d'une même entité, par exemple une commune, les différences entre les familles pratiquant des métiers différents).

⁶⁰ Il faut sans doute insister encore sur le fait que les critères d'égalité et d'inégalité doivent être considérés comme des indicateurs : ils ne correspondent pas à des objectifs poursuivis en tant que tels et n'existent que très rarement sous une forme parfaite.

⁶¹ Georges Augustins, «Esquisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes», *Archives européennes de sociologie*, 23, 1, 1982, pp. 39-69 ; Id., *Comment se perpétuer...*, op. cit.

⁶² *Ibid.*, p. 121. Il s'agissait de systématiser une distinction déjà opérée par beaucoup d'ethnographes et historiens.

63 En s'inscrivant dans le cadre du droit coutumier, il faudrait également distinguer entre les biens «propres», les «acquêts» et les «conquêts» : «Les propres sont les biens transmis dans une seule lignée depuis plusieurs générations, les acquêts et les conquêts sont les biens acquis par les conjoints avant ou pendant leur mariage, ou bien hérités à travers un nombre de transmissions jugé insuffisant pour acquérir le statut de biens propres. L'opposition propres-acquêts a comme l'objectif de lier certains biens à une lignée. Or, il existe plusieurs manières de définir une lignée : à travers une règle de filiation (tous les descendants mâles d'un homme, par exemple), de descendance (tous les descendants, hommes ou femmes, d'un ou d'une ancêtre), de résidence (tous les descendants, hommes ou femmes, d'un ancêtre ayant habité dans sa demeure)» (*Ibid.*, p. 122).

64 Alexandre de Brandt, *Droits et coutumes des populations rurales de la France en matière successorale*, Paris, Librairie de la société du recueil général des lois et des arrêts, 1901. Il s'agit d'une traduction d'édition originale en allemand parue en 1900.

65 Ce qui distingue l'approche d'Alexandre de Brandt de celles des historiens du droit est qu'il ne prend pas uniquement en compte le droit coutumier, mais utilise également des sources plus proches des *pratiques* réelles, comme les enquêtes agricoles (notamment celle de 1866) ainsi que les enquêtes de terrain effectuées par ses correspondants et par lui même.

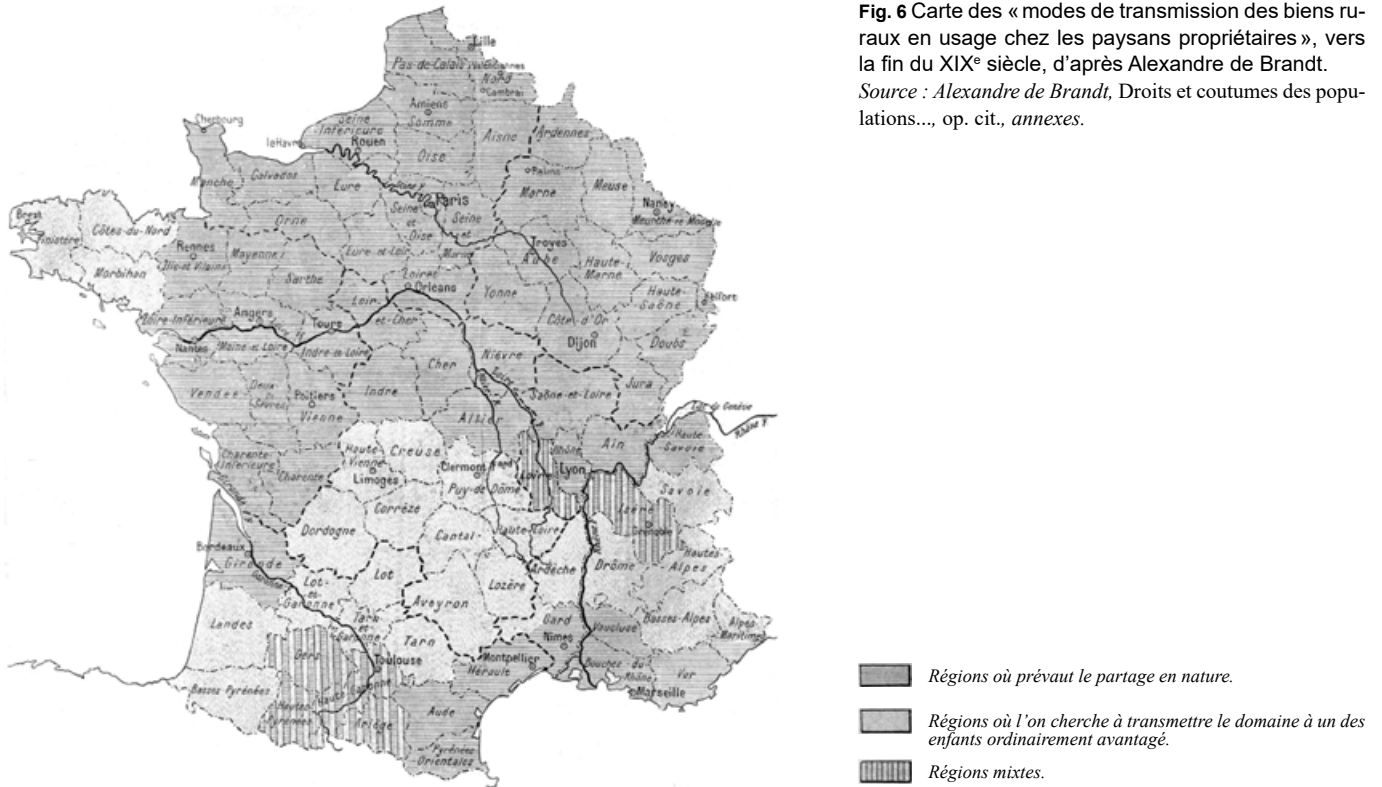
66 Pour Augustins, dont la lecture en partie *ethnoculturelle* des systèmes familiaux a déjà été soulignée, il s'agit de beaucoup plus que de *simples* «systèmes successoraux» : «Une position stable, un équilibre entre les tendances résidentielles et parentales, s'accompagne de règles de succession et d'héritages valorisant une forme d'organisation sociale spécifique» (*Comment se perpétuer... , op. cit.*, pp. 119).

67 En complément de la note précédente, il faut préciser que d'après Augustins «d'autres principes auraient pu être adoptés en guise d'alternatives à la succession et à l'héritage» et qu'«il s'agit, à chaque fois, de construire des modèles permettant d'organiser les matériaux (faits d'observation et conception éthiques) de la manière la plus rationnelle possible. Les éléments des transmissions entre générations ne s'agencent en un ensemble logique qu'en vertu d'une hypothèse» (*Ibid.*). L'hypothèse d'Augustins est que «l'on peut supposer l'existence d'une logique des transmissions entre générations; que celle-ci s'exprime à travers des règles de succession et d'héritage; que ces dernières se constituent en empruntant à des sources variées (loi et coutume), mais qu'elles reflètent un antagonisme latent entre principes de parenté et principe de résidence» (*Ibid.*).

en 1900 sur les coutumes et pratiques successorales des populations rurales en France vers la fin du XIX^e siècle⁶⁴, est un des premiers à soupçonner l'importance de la distinction entre «héritage» et «succession», bien que la prise en compte d'une telle distinction ne soit pas aussi systématique chez lui⁶⁵ (Fig. 6). C'est justement cette *systématisation* des stratégies de perpétuation des familles — qui tient compte de l'avantage donné aux principes *résidentiels* et *parentaux* dans la transmission des patrimoines d'*héritage* et de *succession* — qui a permis à Augustins de proposer une classification de «systèmes successoraux»⁶⁶ que j'utiliserai dans le cadre de cette thèse. Ces systèmes sont, pour lui, au nombre de trois : la maison, la parentèle et le lignage. Ils se distinguent par l'équilibre atteint entre tendances résidentielles et tendances parentales dans la réponse apportée à cette question fondamentale : comment se perpétuer ou comment choisir les élus et exclus de l'héritage et de la succession⁶⁷ ?

Maison, parentèle et lignage : les systèmes familiaux de Georegs Augustins et leurs territoires

Pour Augustins, les systèmes à maison privilégient le critère résidentiel et correspondent aux sociétés caractérisées par les formes les plus extrêmes de pratiques successorales inégalitaires, où la transmission intégrale du patrimoine matériel (héritage) et immatériel (succession) à un seul héritier s'incarne dans la perpétuation d'une seule entité : la «maison», qui est à la fois un groupe domestique, un patrimoine matériel (bâtiments, terres et droits) et un patrimoine symbolique (nom, histoire et réputation). Augustins estime qu'en excluant une partie de la fratrie et leurs éventuels descendants du partage, les «systèmes à maisons» privilégient une conception verticale de la parenté. Plus que la parenté, ce sont les unités patrimoniales et résidentielles que ces pratiques cherchent à perpétuer. Si, dans les faits, les systèmes où un principe d'inégalité s'applique à la fois à la succession et à l'héritage sont rares, on retrouve, d'après Augustins, toujours des éléments



caractéristiques de ces systèmes dès lors que l'on s'éloigne d'un partage strictement égalitaire.

Les systèmes à parentèle, qui privilégient l'aspect parental, correspondent aux partages égalitaires sous leurs formes les plus pures, et ne garantissent pas la continuité des patrimoines matériels et immatériels : au moment de la succession, qui correspond ici davantage à la mort des parents qu'au mariage des enfants, tous les enfants disposent des mêmes droits de succession et d'héritage, sans tenir compte de leur lieu de résidence. L'apparente dispersion familiale et patrimoniale que ce mode de partage pourrait engendrer est souvent compensée par une solidarité accrue entre les membres de la parenté⁶⁸. C'est en mettant l'accent sur ce trait distinctif désignant une conception plus horizontale de la parenté qu'Augustins les regroupe sous le nom de « systèmes à parentèle ».

⁶⁸ Les études sur les zones de partage égalitaire ont, par exemple, mis au jour l'importance des alliances matrimoniales à l'intérieur de la parenté pour recomposer les patrimoines. Voir, par exemple, Martine Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays Bigouden Sud, 1720-1980*, Paris, PUF, 1985. Les solidarités entre membres de la parenté ne sont cependant pas une spécificité des systèmes à parentèle ni exclusives à la campagne. Pour d'autres exemples de recherches historiques sur la période moderne, qui posent la parenté au centre de leurs analyses, avec une approche plutôt micro-historique, voir Sandro Guzzi-Heeb, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa preindustriale (1600-1850)*, Torino, Rosenberg & Sellier, 2007 ; David W. Sebean, *Kinship in Neckarhausen, 1700-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

69 Georges Augustins, *Comment se perpétuer...*, *op. cit.*, p. 129.

70 Pour désigner l'avantage accordé à un héritier ou un successeur Augustins utilise le mot « précipitaire » qui évoque le droit coutumier de l'Ancien Régime (plutôt que le mot « inégalitaire »). Lorsque le partage inégalitaire avantage plusieurs héritiers, Augustins parle d'héritage « sélectif ».

71 Un cas assez exemplaire et bien étudié est celui des Baronnie des Pyrénées en France. Voir à ce sujet Isac Chiva et Joseph Goy (dir.), *Les Baronnie des Pyrénées, Anthropologie et histoire, permanences et changements*. t. 1 : *Maisons, mode de vie, société*, t. 2 : *Maisons, espace, famille*, Paris, EHESS, 1986; Antoinette Fauve-Chamoux, « Le fonctionnement de la famille souche dans les Baronnie des Pyrénées avant 1914 », *Annales de démographie historique*, 1987, pp. 241-262. Il faut cependant s'abstenir de toute association mécanique entre la montagne comme milieu au sens large et les « systèmes à maisons ». À ce sujet voir Luigi Lorenzetti, Yann Decorzant, Anne-Lise Head-König (dir.), *Relire l'altitude : la terre et ses usages, Suisse et espaces avoisinants, XI^e-XXI^e siècles*, Neuchâtel, Alphil - Presses universitaires suisses, 2019, notamment la conclusion de Gérard Béaur (« Les économies de montagne dans les sociétés traditionnelles, une spécificité liée à l'altitude ? », pp. 303-327); Dionigi Albera, *Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV^e-XX^e siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011. D'autres références importantes sur les « systèmes à maison », qui sont sans doute les plus étudiés de la trilogie mise au jour par Augustins : Isabelle Leveque Lamotte, *Transmission et sentiments : les relations familiales en Dordogne, 1780-1839*, Bern - Berlin - Bruxelles - New York - Oxford - Warszawa - Wien, Peter Lang, 2019; Bernard Brunel, *Le vouloir-vivre et la force des choses : Augerolles en Livradois-Forez du XVII^e au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1992; Antoinette Fauve-Chamoux, « Les structures familiales au royaume des familles souches : Esparros », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39, 3, 1984, pp. 513-528; Alain Collomp, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1983.

72 En parlant de « succession », Georges Augustins préfère utiliser le mot « segmentaire » plutôt qu'« égalitaire », sans doute pour souligner le caractère théorique, au sens de non obligatoire, de cette succession pour les successeurs en question.

73 Voir notamment les travaux de Martine Segalen dont *Quinze générations de Bas-Bretons* (*op. cit.*) et « Cycles de la vie familiale et transmission du patrimoine en Bretagne. Analyse d'un cas », *Ethnologie Française*, VIII, 4, 1978, pp. 271-278. Il faut préciser que pour un certain nombre de cantons de la Bretagne, situés dans le Morbihan et le sud du Finistère on parlé de pratiques (La suite sur la page à droite)

En ce qui concerne les systèmes à lignage, ils se situent à mi-chemin entre les tendances parentales et résidentielles : ils réservent la succession et parfois aussi l'héritage aux enfants qui *restent* dans la *résidence* familiale. Dans les faits, ces derniers étant le plus souvent de sexe masculin, les systèmes à lignage favorisent plus fréquemment une succession et un héritage égalitaire agnatique.

Les trois schémas de pratiques successorales exposés d'après Georges Augustins — le premier *parfaitement* inégalitaire, le deuxième *parfaitement* égalitaire, et le troisième *parfaitement* égalitaire entre *ceux qui restent* — correspondent à ce qu'Augustins considère comme les « types dominants » des systèmes à maison, à parentèle et à lignage. Un type dominant est un donc « un système de transmission entre générations » qui « associe deux règles congruentes liées à l'affirmation de l'une des tendances parentale ou résidentielle »⁶⁹ :

– Le type dominant des systèmes à maison associe la succession unique et l'héritage précipitaire⁷⁰. La présence de ce type a été relevée dans beaucoup de sociétés de montagne⁷¹.

– L'association de la succession segmentaire⁷² cognatique et l'héritage égalitaire caractérise le type dominant des systèmes à parentèle. Ce système semble avoir dominé dans une bonne partie de la Bretagne⁷³.

– L'association de la succession segmentaire agnatique et l'héritage sélectif est le trait caractéristique des tendances lignagères que l'on retrouve, par exemple, dans l'Europe du Nord ainsi que dans le pourtour méditerranéen⁷⁴.

Pour ce qui est des nombreuses pratiques associant deux règles discordantes en matière de succession et d'héritage, que Georges Augustins qualifie de « formes marginales », elles sont rattachées, selon lui, à l'un des trois systèmes en fonction de leur « règle » de succession, puisque, pour Augustins, c'est cette dernière qui établit l'« esprit » d'un système⁷⁵. Cela étant dit, l'exemple d'un village lorrain que l'auteur fournit pour une société associant deux règles antagonistes, à

		Héritage précipitaire	Héritage sélectif	Héritage égalitaire	Héritage différé	Héritage suspendu	
Fission générationnelle	Succession unique	Pyrénées	Irlande	Lorraine	?	?	Succession unique
	Succession segmentaire agnatique	?	Monde méditerranéen	?	Frèreche	Zadruga	Succession indivise agnatique
	Succession segmentaire cognatique	?	?	Bretagne	Germanité	Communauté taisible	Succession indivise cognatique
Héritage à chaque génération				Sans héritage			

savoir une succession unique et un héritage égalitaire, montre toute la difficulté d'attribuer la qualification de «système à maison» à un tel contexte⁷⁶.

Le tableau de synthèse des types dominants et marginaux proposé par Georges Augustins⁷⁷ (Tab. 1) ne serait pas compréhensible si l'on ne présentait pas le cas des systèmes privilégiant une indivision (temporaire ou durable) de l'héritage ou de la succession, en différant ou en suspendant le partage héréditaire et/ou successoral. Les indivisions temporaires ou prolongées ne sont qu'une autre manière d'éviter le morcellement des patrimoines et de préserver la viabilité des exploitations et remplacent, en quelque sorte, le principe du successeur unique des systèmes à maison. Les systèmes privilégiant l'indivision se situent donc à cheval entre une logique parentale ou lignagère et une logique résidentielle, puisque l'indivision suppose le plus souvent la cohabitation des successeurs et/ou héritiers mariés. Le tableau élaboré par Georges Augustins (Tab. 1) contient également, pour chaque type existant⁷⁸, un exemple de régions ou de communauté. De telles informations pourraient être source de confusion en l'absence de référence à des limites géographiques et temporelles précises, mais définir ces frontières n'est pas une mince affaire et montre toute la difficulté de l'élaboration de tels

Tab. 1 Tableau de synthèse des types dominants et marginaux combinant les règles de succession et d'héritage, d'après Georges Augustins.

Source : Georges Augustins, *Comment se perpétuer...*, op. cit., p. 126.

73 (suite) inégalitaire (voir Bernard Derouet, «Pratiques successorales et rapport à la terre : les sociétés paysannes d'Ancien Régime», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 1, 1989. p. 178). Pour d'autres exemples de systèmes «égalitaires», voir Marie-Claude Pingaud, *Faire ses partages. Terres et parentèles dans le Perche. XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2006; Fabrice Boudjaaba, *Des paysans...*, op. cit. ; Gérard Béaur, «De l'exclusion nécessaire à l'exclusion inutile. Transmission et émigration en système de partage égalitaire (la Basse-Normandie au début du XIX^e siècle)», in Gérard Bouchard, John A. Dickinson, Joseph Goy (dir.), *Les exclus de la terre en France et au Québec XVII^e-XX^e siècles. La reproduction sociale dans la différence*, Sillery (Québec), Septentrion, 1998, pp. 203-221; Laurent Herment, *Les fruits du partage : petits paysans du Bassin parisien au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2012.

74 Sur les systèmes lignagers, voir Bernard Derouet, «Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles», *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 48, 2, 1993, pp. 453-474. Pour la présence du lignage dans l'Europe du Nord, voir les chapitres de l'ouvrage dirigé par Isabelle Devos et Thijs Lambrecht (*Rural Economy...*, op. cit.) consacrés aux Pays-Bas (incluant la Belgique) et la Scandinavie.

75 Georges Augustins, *Comment se perpétuer...*, op. cit., p. 227. Il s'agit là de la limite de l'approche ethnoculturelle d'Augustins qui entre en conflit avec ses propres observations. À ce sujet, voir la note suivante.

76 L'exemple sur lequel se penche Augustins est celui du village lorrain de Grand-Fraud (*Ibid.*, pp. 227-228), étudié au cours des années 1960 et 1970 par des sociologues et ethnologues (voir Claude Karnoouh, Hugues Lamarche, Susan Carol Rogers, *Paysans, femmes et citoyens. Lutttes pour le pouvoir dans un village lorrain*, Le Paradou, Actes Sud, 1980), où l'on pratiquait un héritage égalitaire strict tout en réservant le statut d'agriculteur à un seul enfant. La description fournie par ces sociologues et ethnologues sur laquelle s'appuie Augustins permettrait de dire qu'il s'agit d'un système situé à la charnière des systèmes à maison et à parentèle. En effet, l'héritage étant divisé entre tous les enfants, le ou la successeur(e) unique ne pouvait pas constituer une exploitation qu'en louant des parcelles à ses frères et sœurs (et cousins), ce qui exigeait une certaine solidarité entre les membres de la parenté. Si un accord ne venait pas à se conclure avec l'ensemble des membres de la parenté, le ou la successeur(e) pouvait toujours compter sur les parcelles dont hériterait par son épouse ou époux, ainsi que sur le marché de la location ou de la vente à l'extérieur de la parenté. Tous ces indicateurs (importance des alliances matrimoniales, solidarités entre les membres de la parenté, disponibilité des terres en location, etc.) sont plutôt des caractéristiques des systèmes à parentèle.

77 Les cinq types de succession et d'héritage figurant dans le tableau sont ainsi définis par Georges Augustins (*Comment se perpétuer...*, *op. cit.*, pp. 125-126) : Pour la succession : succession unique (un successeur par groupe domestique); succession indivise agnatique (succession par les hommes solidairement); succession indivise cognatique (succession par des fils ou des filles solidairement unis); succession segmentaire agnatique (chaque fils succède virtuellement pour son propre compte); succession segmentaire cognatique (chaque enfant succède virtuellement pour son propre compte). Pour l'héritage : héritage précipitaire (avantage substantiel accordé à l'un des enfants); héritage sélectif (avantages accordés à certains enfants, traités également entre eux, les autres étant exclus des biens de souche); héritage égalitaire (les biens sont transmis également à tous les enfants sans exclusive aucune); héritage différé (les biens ne sont répartis individuellement qu'après une période d'indivision ayant duré au moins deux générations); héritage suspendu (les biens ne sont, théoriquement, jamais divisés).

78 Les points d'interrogation (« ? ») indiquent des types théoriques pour lesquels Georges Augustins n'a pas trouvé d'exemples tangibles dans le cadre européen.

79 Pour prolonger la réflexion à ce sujet, voir une synthèse récente des travaux ayant fait l'effort de proposer de nouvelles cartographies des systèmes familiaux : Fabrice Boudjaaba, Marie-Pierre Arrizabala, « Les Systèmes familiaux... » (art. cit.).

tableaux. La même observation est valable pour toutes les cartes similaires à celle de la Fig. 6. En effet, les monographies historiques ou ethnographiques, que l'on utiliserait pour réaliser de telles cartes et tableaux, portent, à chaque fois, sur des portions de territoires limitées (un village, une commune, un certain nombre de communes, etc.) et leurs résultats ne sont donc pas généralisables à toute une région. De plus, de telles monographies, même si elles existaient en nombres considérables pour couvrir toute une région, ne traiteraient souvent pas de la même période historique et n'utiliseraient pas les mêmes indicateurs et les mêmes sources⁷⁹. À cela s'ajoutent les difficultés liées à la variété « sociale » des modes de partage. En effet, au sein même de la société paysanne, les modes de partage et les formes de résidences des familles pratiquant des métiers différents peuvent varier considérablement⁸⁰.

Pour les deux régions examinées dans le cadre de cette thèse, on ne dispose pas de travaux monographiques suffisants sur les formes résidentielles et sur les pratiques successorales pour déterminer avec certitude la place qu'elles occuperaient (pourvu qu'il s'agisse de régions homogènes) dans le tableau des systèmes familiaux élaboré par Augustins, ni pendant ni avant la période examinée. En ce qui relève des formes résidentielles, la France du Nord est souvent considérée comme le domaine d'une famille paysanne plutôt nucléaire⁸¹. Pour ce qui est des pratiques successorales, Alexandre de Brandt traite le Nord-Pas-de-Calais comme une zone homogène et insiste sur le partage égalitaire et « en nature » chez les paysans de cette zone vers la fin du XIX^e siècle⁸². Cependant, comme la carte élaborée par Jean Yver (Fig. 5) et deux articles qu'il a entièrement consacrés aux coutumes de la France du Nord⁸³ le montrent bien, on se retrouve à cheval entre une tradition coutumière flamande, plutôt égalitaire, et une tradition coutumière picarde-wollonne avec des tendances précipitaires⁸⁴. L'existence des pratiques successorales avantageant certains héritiers dans l'aire wallonne et les pratiques plus égalitaires en Flandre sont d'ailleurs confirmées par les

monographies portant sur les XVIII^e et XIX^e siècles, mais ces derniers concernent souvent des villages situés à l'extérieur du carré de 50 par 50 km ici examiné⁸⁵. Une autre source qui fournit des indications sur les pratiques successorales du monde paysan dans les deux départements étudiés est une enquête menée au début des années 1980 auprès des notaires français dont les résultats ont été commentés et publiés par Joseph Goy et Pierre Lamaison⁸⁶ (Fig. 7). D'après cette enquête — qui à l'échelle de la France fait globalement ressortir une persistance des pratiques successorales, deux siècles après l'introduction du Code civil —, les départements du Nord et du Pas-de-Calais apparaissent comme plutôt comme égalitaires. Cependant, Lamaison précise que, dans le Nord, «la transmission intégrale des propriétés est au moins aussi répandue que le partage, voire davantage; en cas de partage, les exploitations ne sont pas morcelées. Les biens sont par ailleurs légèrement sous-estimés, ce qui tend à prouver qu'on ne se trouve pas en système réellement égalitaire»⁸⁷. Quant au département du Pas-de-Calais, l'enquête met au jour l'existence une zone «inégalitaire avec transmission intégrale à l'extrême sud, le long de la Somme»⁸⁸. Toujours au sujet du Pas-de-Calais, Lamaison précise qu'«un notaire insiste sur la distinction qu'il convient d'établir entre l'exploitation et la ferme (le bâti, l'immobilier). La première se transmet à la retraite, la seconde avant le décès, par donation-partage»⁸⁹. Ces commentaires suggèrent l'existence d'une succession unique, malgré un schéma d'héritage égalitaire similaire au cas du village lorrain dont nous avons parlé plus haut.

En ce qui concerne les familles paysannes de la Vénétie centrale, force est de constater qu'elles sont nettement moins étudiées que leurs homologues toscanes ou emiliennes⁹⁰. La présence de ménages complexes allant jusqu'à associer trois générations de noyaux familiaux apparentés sous le même toit est relevée dans tous les témoignages sur la Vénétie dont on dispose⁹¹. Quant aux pratiques successorales, les références explicites à la famille patriarale dans les sources littéraires

80 En effet, les références aux familles des paragraphes précédents concernent davantage les familles qui jouissent d'une situation plus *stable* (les propriétaires cultivateurs, les fermiers, etc.). Pour une synthèse sur la variété des systèmes familiaux en France du XIX^e siècle, en fonction des métiers et positions sociales, voir le chapitre écrit par Martine Segalen sur ce sujet dans Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française, v. 3 : de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988, pp. 405-423. Pour aller plus loin, voir Jérôme Luther Viret, *Le sol et le sang. La famille et la reproduction sociale en France du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Paris, CNRS, 2014.

81 Voir, par exemple, Emmanuel Todd, *Seven peasant communities in pre-industrial Europe. A comparative study of French, Italian and Swedish rural parishes (18th and early 19th century)*, thèse de doctorat, University of Cambridge (accessible en ligne : <https://www.repository.cam.ac.uk/handle/1810/244950>, consulté le 12 décembre 2021). L'étude de Todd porte sur trois villages artésiens situés près de Saint-Omer. Il est important de signaler qu'il existe nettement moins de travaux sur le Nord-Pas-de-Calais que sur les autres régions de la France du Nord et, en particulier, le Bassin parisien. Cela fait que le Nord-Pas-de-Calais est perçu, parfois à tort, comme une extension de ce dernier. Rappelons, par exemple, la taille supérieure des ménages de ces départements par rapport aux départements voisins en 1872 (Fig. 21 du chapitre 1). Cela dit, il s'agit assez certainement de familles paysannes nucléaires quelques fois «étendues» par la présence des parents âgés d'un des conjoints.

82 Alexandre de Brandt, *Populations rurales...*, *op. cit.*, p. 101.

83 Jean Yver, «Les deux groupes de Coutumes du Nord (Première partie)», *Revue du Nord*, 35, 140, 1953, pp. 197-220; Id., «Les deux groupes de Coutumes du Nord (Deuxième partie)», *Revue du Nord*, 36, 141, 1954, pp. 5-36.

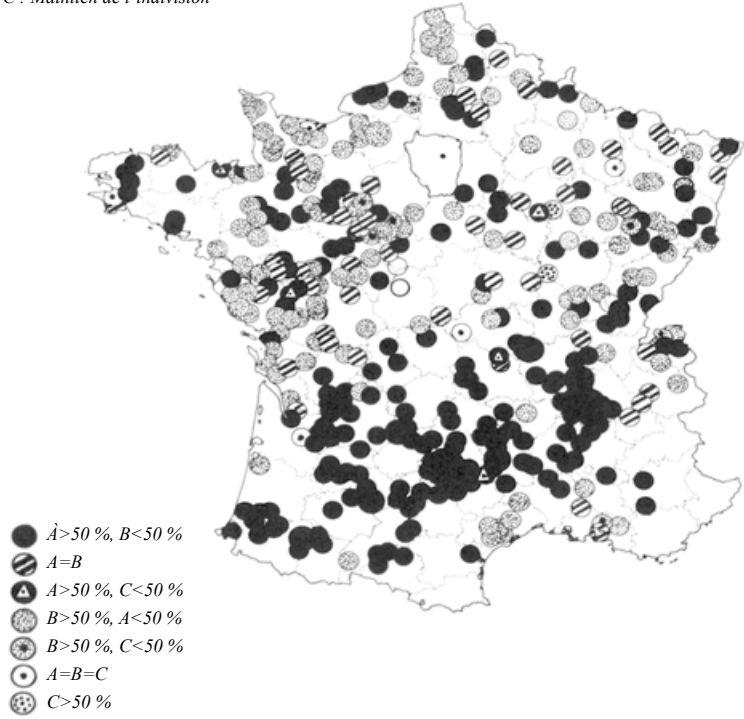
84 Comme la Fig. 5 laisse entrevoir le «groupe picard-wallon» est à son tour divisé en deux groupes. Le groupe situé au nord inclut une partie de la Flandre wallonne, notamment Lille et ses environs. Le «groupe flamingant» comprend quant à lui une partie de l'Artois et l'ensemble du «Pays de Lalloeu» dont il sera beaucoup question dans cette thèse. Bien des points opposent les coutumes du groupe «picard-wallon» et le groupe «flamingant». Dans la première, notamment dans sa partie nord, tout était mis en place pour avantager le groupe familial corésidant. Ainsi, les enfants dotés ou «établis» et les filles étaient exclus de la succession. Sur ces sujets, voir les références citées dans la note précédente.

85 Pour la partie wallonne, voir notamment Antoinette Fauve-Chamoux, «The Stem family and the Picardy-Wallonia model», in Antoinette Fauve-Chamoux, Emiko Ochiai (dir.), *The Stem Family...*, *op. cit.*, pp. 203-252; Étienne Van de Walle, «Household dynamics in a Belgian village», *Journal of Family History*, 1, 1976, pp. 80-94 ; (La suite sur la page 125)

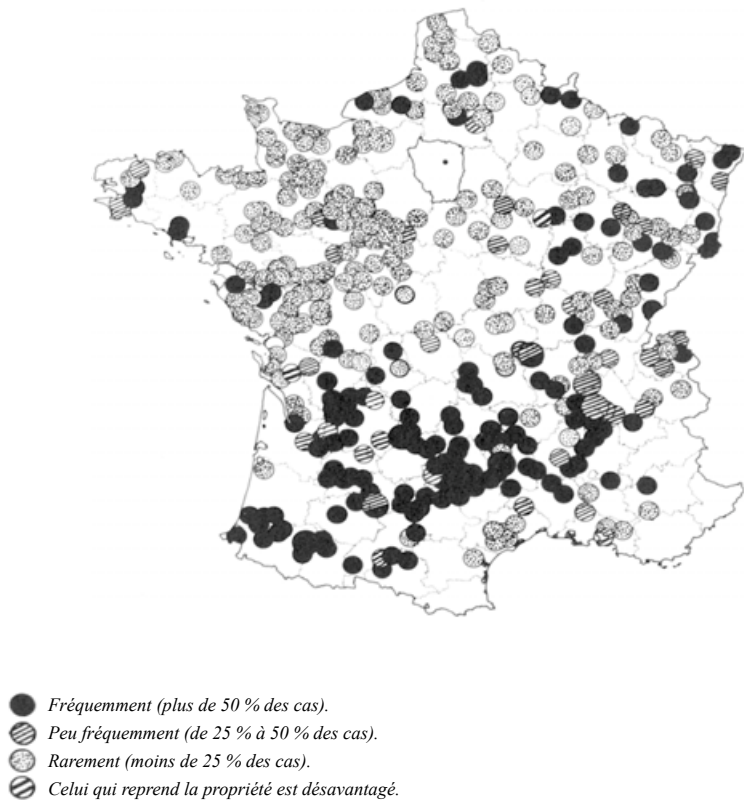
Fig. 7 Trois exemples de cartes (1, 2 et 3) issues de l'enquête menée en France, en 1980, auprès de 400 notaires « ruraux » sur les mécanismes de transmission de la propriété et la carte (4) des modes de faire-valoir à partir de l'enquête agricole de 1988.
 Source : Pierre Lamaison, « La diversité des modes de transmission... », art. cit., pp. 126-129-132-138.

1. Répartition des trois grands modes de transmission

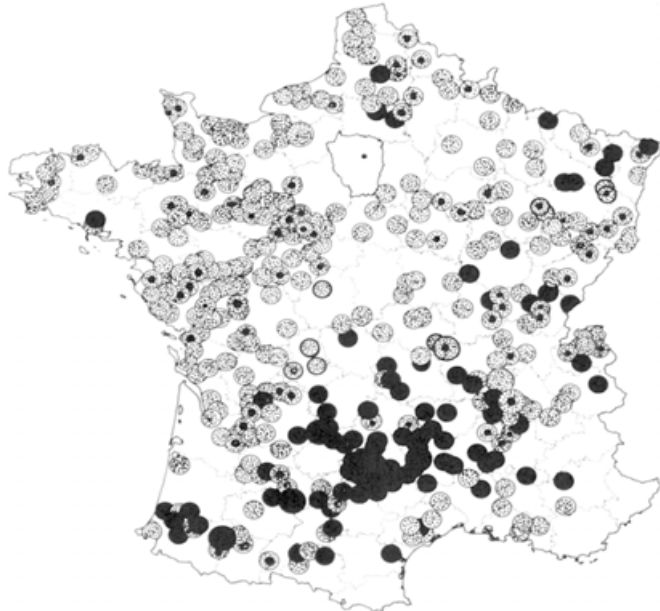
- A : Transmission en totalité à un seul héritier avec soultes
- B : Partage effectif
- C : Maintien de l'indivision



2. Donne-t-on un avantage à l'un des héritiers ?



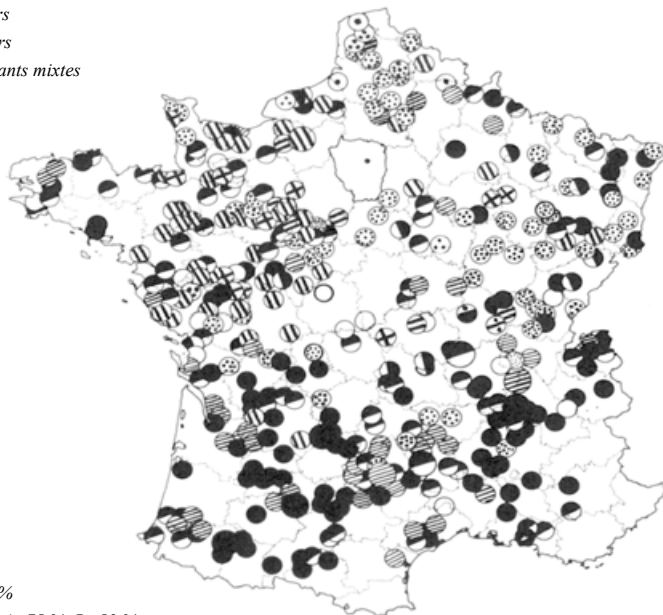
3. Les biens sont-ils estimés à leur valeur réelle ?



- Oui.
- ◐ Légèrement sous-estimés : moins de 30 % en dessous de leur valeur vénale.
- ◑ La sous-estimation est supérieure à 30 % : les biens sont donc estimés au maximum à 70 % de leur valeur.

4. Les modes de faire-valoir

- À : Propriétaires exploitants
- B : Fermiers
- C : Métayers
- D : Exploitants mixtes



- A > 75 %
- ◐ 50 % < A < 75 %, B < 50 %
- ◑ A = B
- ◒ 50 % < A < 75 %, D < 50 %
- ◓ 50 % < A < 75 %, C < 50 %
- ◔ B > 75 %
- ◕ 50 % < B < 75 %, D < 50 %
- ◖ 50 % < B < 75 %, A < 50 %
- ◗ A = B = D
- ◘ D > 75 %
- ◙ 50 % < D < 75 %, A < 50 %
- ◚ 50 % < D < 75 %, B < 50 %
- ◛ C > 50 %

85 (suite) Fernand Thibor, *Les familles souches de la vallée de la Colpach, 1766-1890*, Luxembourg, Imprimerie centrale, 1996. Pour la partie flamande, voir Angelique Janssens, *Family and Social Change...*, op. cit. ; Richard Wall, « Does owning real property influence the form of the household? An example from rural West Flanders », in Richard Wall et al. (dir.), *Family Forms...*, op. cit., pp. 379-407 ; Adrianus Maria Van der Woude, « Variations in the size and structure of the household in the United Provinces of the Netherlands in the seventeenth and eighteenth centuries », in Peter Laslett, Richard Wall (dir.), *Household and Family...*, op. cit., pp. 299-318.

86 Voir Joseph Goy, « Pour une cartographie des modes de transmission successorale deux siècles après le Code civil », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 100, 1, 1988, pp. 431-444 ; Pierre Lamaison, « La diversité des modes de transmission : une géographie tenace », *Études rurales*, 110-112, 1988, pp. 119-175.

87 Pierre Lamaison, « La diversité... », art. cit., p. 168.

88 *Ibid.*

89 *Ibid.*

90 Comme pour les systèmes agraires, l'organisation domestique des régions de l'Italie centrale, où domine le métayage, a davantage intéressé les chercheurs. Voir, par exemple, David I. Kertzer, *Family Life in Central Italy, 1880-1910. Sharecropping, Wage Labor and Coresidence*, Rutgers University Press, New Brunswick - New Jersey, 1984 ; Aurora Angeli, « Structure familiari nella pianura e nella montagna bolognesi a metà del XIX secolo. Confronti territoriali », *Statistica*, 4, 1983, pp. 727-741 ; Andrea Doveri, « Famiglia coniugale e famiglia multinucleare: le basi dell'espreinza domestica in due parrocchie delle colline pisane lungo il secolo XVIII », *Genus*, 1-2, 1982, pp. 56-96 ; Carlo Poni, « Family and Podere in Emilia Romagna », *Journal of Italian History*, 2, 1978, pp. 201-234.

91 Les études sur les ménages paysans vénitiens et leurs pratiques successorales sont très rares et les rares travaux existants ont privilégié les familles de métayers (présents principalement dans la province de Trévise) et, plus rarement, les ouvriers et les journaliers des zones bonifiées. Voir, par exemple, le volume dédié à la Vénétie de la série de seize monographies réalisées par l'Institut italien d'économie agraire dans les années 1930 : Istituto nazionale di economia agraria, Osservatorio di economia agraria per le Tre Venezie, *Monografie di famiglia agricola. X. Coloni mezzadri della Marca Trevigiana*, Roma, Tipografia operaia, 1935. Voir également, Piero Brunello, « Contadini e 'repentini'... », art. cit. ; Robert H. Evans, *Life and Politics in a Venetian Community*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1976. Ce dernier est une enquête ethnographique sur un village situé au sud de Padoue. Voir également Luciana Morassi, « Structure familiari in un comune dell'Italia settentrionale alla fine del secolo XIX », *Genus*, 1-2, 1979, pp. 197-217, qui porte sur une commune de Friuli.

92 Encore une fois, ce sont les pratiques successorales des familles toscanes qui ont davantage attiré l'attention des chercheurs. Voir, par exemple, Francis William Kent, *Household and Lineage in Renaissance Florence. The Family Life of the Capponi, Ginori and Rucellai*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

93 Poser l'exploitation au centre de l'étude sur les pratiques successorales, comme l'ont fait beaucoup d'historiens, est une manière de sortir d'une approche culturaliste et atemporelle des systèmes familiaux.

94 Cela étant dit, il ne faut pas sous-estimer l'importance des « mobilités » dans les aires dites de partages inégalitaires, comme le rappellent certaines études citées à la note 71. Au sujet des mobilités dans les systèmes à parentèle, voir, en plus des références citées à la note 73, Georges Augustins, « Mobilité résidentielle, parenté et changement social à Saint-Jean-Brévelay », *Cahiers de l'observation du changement social*, 7, Paris, CNRS, 1982, pp. 149-180. Dans cet article, qui se base sur une étude détaillée de cinq recensements de la commune bretonne de Saint-Jean-Brévelay de 1911 à 1946, l'auteur revient sur l'ampleur des mobilités à l'intérieur de la commune. Il montre que les déménagements d'un hameau à un autre ne concernent pas seulement les journaliers, mais aussi les propriétaires. En effet, ces derniers déménagent même davantage que certains fermiers. Les couples successeurs des familles de propriétaires d'une partie de leurs terres semblent choisir leur lieu de résidence en fonction de la position des parcelles héritées de chaque côté et de celles qu'elles parviennent à prendre en location. Les cycles de vie des familles semblent également jouer un rôle non seulement dans l'évolution des dimensions de l'exploitation, mais aussi dans le choix du lieu de résidence.

95 Les indivisions sont présentes dans les « frêrèches » italiens et français et les « zadrugas » de l'Europe de l'Est. D'après Augustins (*Comment se perpétuer...*, *op. cit.*, p. 338), les organisations communautaires, particulièrement importantes dans les sociétés lignagères de l'Europe du Nord réglaient l'accès aux territoires et leurs usages et procédaient à une distribution périodique des terres entre les « maisons ».

96 Il est certain que pour passer de l'échelle des ménages paysans et des exploitations agricoles à celle de l'habitat (d'un village), il faudrait au moins introduire l'échelle intermédiaire de la « communauté villageoise » (voir Antoine Follain, *Le village sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2008; Jean-Pierre Jessenne, *Pouvoir au village et révolution. Artois, 1760-1848*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987) et poser également la question des « communaux » (voir Nadine Vivier, *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France. 1750-1914*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998). Les communautés villageoises étaient certes plus puissantes avant la Révolution française et la création de communes administratives, mais il ne faut pas sous-estimer leurs importances, sous d'autres formes et à d'autres égards pendant la période contemporaine. (La suite sur la page à droite)

citées au début de ce chapitre laissent entrevoir la présence d'un système lignager. Cependant, peu d'études ont été menées sur le lignage en Vénétie⁹². Non satisfait de ces éléments de littérature, j'enquêterai directement sur ces questions. Ce sera également l'occasion de poser la question de liens entre les modes de perpétuation et les grands changements survenus au cours des deux derniers siècles.

La question de la viabilité des exploitations, centrale dans toutes les sociétés paysannes, trouve donc, d'après Georges Augustins, des réponses idéaltypiques différentes dans chacun de ces systèmes⁹³ :

- Les systèmes à maison parviennent à limiter l'éparpillement des patrimoines ou à tout le moins l'unité des exploitations, grâce à la désignation d'un successeur unique.
- Dans les systèmes qui prévoient un partage égalitaire de l'héritage, les stratégies matrimoniales (dans la parenté ou hors de celle-ci), l'échange, la vente ou l'achat de parcelles visent à contrecarrer le morcellement parcellaire : l'histoire démographique, familiale et foncière des sociétés paysannes qui correspondent aux types dominants du système à parentèle est caractérisée par une « mobilité » non seulement de la terre, mais aussi des personnes, sur laquelle je reviendrai plus longuement plus loin⁹⁴.
- Dans les systèmes à lignage, les filles étant exclues de l'héritage, les mariages ne peuvent pas unir les patrimoines ou participer directement à la constitution d'exploitations. Les différentes formes d'indivision ou d'organisations communautaires puissantes sont autant de remèdes que les sociétés lignagères ont développés pour assurer la viabilité des exploitations⁹⁵.

En ce qui concerne les liens entre l'habitat et le paysage agraire, d'une part, et les systèmes de reproduction, de l'autre, il est clair, grâce aux exemples fournis, qu'un même mode de partage héréditaire, égalitaire par exemple, pouvait se pratiquer à la fois dans un village d'habitat groupé avec

un paysage agraire à champs ouverts, comme dans l'exemple lorrain, et dans un village d'habitat dispersé et de bocage, comme en Bretagne. On ne saurait donc pas chercher les effets des modes de reproductions des familles sur l'habitat à cette échelle, même si la plus grande dispersion de l'habitat dans les contextes caractérisés par les systèmes lignagers et à maison ne manque pas de soulever des interrogations⁹⁶. Quoi qu'il en soit, et indépendamment des échelles d'observation, les notions de *résidence* et de *parenté*, ainsi que la distinction faite entre *succession* et *héritage*, offrent des outils *concrets* pour l'analyse des interactions entre *habitats* et *familles*, outils qui restent d'ailleurs valables, quels que soient la période historique et le contexte examiné. Dans les prochains paragraphes, je mettrai l'accent encore davantage sur les exploitations agricoles voire sur les systèmes agraires en introduisant d'autres outils d'analyse qui seront utilisés de façon systématique au sein de cette thèse.

Systèmes familiaux, systèmes de propriété et systèmes agraires : vers une problématique de rapport à la terre

Au cours des années 1980 et 1990, un certain nombre de chercheurs, dont Bernard Derouet et Joseph Goy, publient des articles⁹⁷, dans lesquels ils s'efforcent à mettre en lumière «une moindre rationalité» derrière la répartition géographique «apparemment déconcertante» de la «carte des pratiques successorales» en France⁹⁸. La recherche de la rationalité des pratiques successorales si différenciées méritait, en effet, d'être posée sous un jour nouveau, car les travaux des années 1970 et 1980 avaient progressivement remis en question des explications *traditionnelles* insistant sur l'influence des systèmes juridiques et politiques⁹⁹ ou encore sur la diffusion de modèles culturels ou ethniques¹⁰⁰. En renversant une lecture qui interprétait le «rapport à la terre» des systèmes familiaux comme une conséquence des différentes modalités de partage, Derouet et Goy invitent à voir dans ces dernières

96 (suite) Sur ce dernier sujet, voir, Claude Karnoouh, «La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain», *Études rurales*, 52, 1973, pp. 24-56; Fabrice Boudjaaba, *Les vertus de l'enracinement. La reproduction familiale et sociale à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, vers 1770-vers 1860)*, Mémoire inédit en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2019. Lucas Rappo, *Parenté, proximité spatiale et liens sociaux de l'Ancien Régime à la Suisse moderne. Le cas de Corsier-sur-Vevey de 1700 à 1840*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2021. Ces questions ouvrent considérablement le champ de la réflexion : j'y reviendrai de façon très partielle dans les chapitres 6 et 7.

97 Parmi ces derniers, je ferai référence, plus particulièrement, à deux articles publiés à presque dix ans d'écart. En simplifiant, on peut dire que chacun des ces deux articles synthétise, à deux moments différents, les acquis d'une période de recherche plutôt intense sur ces sujets : Bernard Derouet, «Pratiques successorales et rapport à la terre : les sociétés paysannes d'Ancien Régime», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 1, 1989, pp. 173-206; Bernard Derouet, Joseph Goy, «Transmettre la terre. Les inflexions d'une problématique de la différence», *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 110, 1, 1998, pp. 117-153. En raison de son caractère pionnier et plus analytique, c'est le premier que je citerai plus souvent, bien que la plupart de ces sujets sont traités au sein des deux textes. À ces deux articles, j'ajouterais un troisième, toujours de Derouet auquel je ferai également référence de façon ponctuelle : «Territoire et parenté. Pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 3, 1995, pp. 645-686. D'autres références seront citées dans les prochaines notes.

98 Bernard Derouet, «Pratiques successorales...», art. cit., pp. 173-174.

99 Nous avons déjà parlé des écarts importants entre les pratiques réelles et les normes coutumières, ainsi que des résistances à l'esprit égalitaire du Code civil pendant les deux derniers siècles. Sur de dernier point, voir, en plus des références citées à la note 54, Gérard Béaur, «Le secours de la méthode. Comment les familles transmettaient leurs biens et excluaient leurs enfants dans la France du début du XIX^e siècle», Gérard Béaur, Christian Dessureault et Joseph Goy (dir.), *Familles, terre, marchés...*, op. cit., pp. 121-131.

une « mise en forme » et un « accomplissement logique » de ces « rapports [différenciés] à la terre », liés de leur côté à des « contraintes spécifiques, notamment sociales, économiques et écologiques »¹⁰¹. Ce changement de perspective était rendu possible grâce à une attention au fait que les pratiques successorales avaient une *histoire* et qu'elles se déroulaient dans un *espace* dont les conditions *sociales, économiques et écologiques* devaient être prises en compte¹⁰². Plutôt que se focaliser sur les modes de partage, ces chercheurs tentent donc d'identifier ces rapports différenciés à la terre qui constituent autant de « rationalités » différentes, en prêtant une plus grande attention à la *propriété* et à l'*exploitation* de la terre et, plus largement, aux systèmes agraires et aux économies rurales. Aussi, comme pour les pratiques successorales — pour lesquelles il est possible, en simplifiant les choses, de parler de deux pôles, *égalité* et *inégalité* —, Bernard Derouet a-t-il distingué deux pôles identifiés en fonction du « rapport à la terre » et, plus précisément, du rapport entre propriété et exploitation. Derouet constate, en effet, que l'association de la succession unique et de l'héritage précipitaire, comme dans le type dominant des systèmes à maison, ne mettait pas en cause la composition de la propriété et des exploitations. Cette situation se traduisait le plus souvent par une structure parcellaire et agraire figée, où le découpage et l'ordonnement des terres n'avaient, durant de longues périodes, que très peu évolué. C'est ce qui permet aux exploitations d'acquiescer une forte individualité incarnée par un « nom », celui de la « maison », qui identifiait à la fois l'exploitation et ses habitants¹⁰³. À l'autre extrémité, l'association de l'héritage égalitaire et de la succession segmentaire cognatique, comme dans les types dominants des systèmes à parentèle, pouvait mener aux démembrements non seulement de la propriété, mais aussi des exploitations. Derouet note que dans de tels contextes, peu de paysans restaient toute leur vie dans le hameau de leur naissance, celui de leur mariage ou de leur première installation et qu'un nombre moins important d'exploitations conservaient leurs compositions et limites sur de

¹⁰⁰ Il s'agit d'une opposition de l'historiographie entre des modèles culturels dominés par le droit romain (supposés être de tendance inégalitaire) et le droit franc (supposé égalitaire) et leurs aires d'influence. Or, d'après Derouet («Pratiques successorales...»), art. cit., pp. 200-201), ce qui semble distinguer ces droits, si l'on devait absolument déceler une opposition, est, d'une part, une conception absolue de la propriété faisant en quelque sorte correspondre la propriété et son usage du côté du droit romain et, d'autre part, une dissociation entre différentes formes de droit de propriété ou, plus précisément, entre la propriété et ses usages, du côté du droit franc.

¹⁰¹ Bernard Derouet, «Pratiques successorales...», art. cit., pp. 178.

¹⁰² Il faut préciser en effet, en complément des notes 99 et 100, qu'un raisonnement qui appuie démesurément sur la cristallisation de modèles culturels, en termes de droit ou en termes de rapport à la propriété, ne saurait pas expliquer les changements de pratiques successorales dus aux changements démographiques, écologiques ou autres. À ce sujet, voir, par exemple, Bernard Derouet, «Le partage des frères...», art. cit. ; Marie Thérèse Lorcin, *Vivre et mourir en Lyonnais à la fin du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981. Je reviendrai sur d'autres cas de changements de pratiques successorales vers la fin de ce chapitre.

¹⁰³ Bernard Derouet, «Pratiques successorales...», art. cit., p. 176.

longues périodes. Derouet parle pour ces contextes d'une absence de superposition de la propriété et de l'exploitation : les parcelles de terre étaient des patrimoines « mobiles » participant, à chaque génération et à chaque moment du cycle de vie de la famille paysanne, à la composition d'une exploitation *nouvelle*, dont la taille s'ajustait à la force de travail familial¹⁰⁴.

Plus généralement, la confrontation des cartes des coutumes successorales sous l'Ancien Régime établies par Yver (Fig. 5) et celle réalisée par de Brandt pour la fin du XIX^e siècle (Fig. 6), d'un côté, et la série de cartes réalisées par Michel Demonet à partir de l'enquête agricole de 1852 (Fig. 8)¹⁰⁵, de l'autre côté, permet à Derouet et Goy de souligner un certain nombre d'affinités entre les *modes de partage* et les *systèmes agraires*, à commencer par une corrélation entre l'héritage inégalitaire et la prédominance du faire-valoir direct, d'une part, et l'héritage égalitaire et la dominance du fermage, de l'autre¹⁰⁶. Plutôt qu'une vision déterministe, cette corrélation rend claire, pour Derouet, une logique : dans le contexte d'une économie paysanne où le faire-valoir direct dépassait un certain seuil, que Derouet situe autour de 60-70 %, les héritiers ou les successeurs d'une famille qui souhaitaient effectuer un partage du patrimoine et de l'exploitation pouvaient difficilement recourir à la location d'autres terres pour constituer de nouvelles exploitations. À l'inverse, un contexte où le fermage dépassait ce même seuil de 60-70 % était plus à même de rendre « viable » le partage égalitaire non seulement de la propriété, mais aussi de l'exploitation¹⁰⁷. Ce raisonnement a l'avantage de fournir une explication des tendances des milieux paysans de la France contemporaine à désigner un successeur unique, même dans les territoires auparavant caractérisés par la succession segmentaire : l'augmentation de la part de la terre en faire-valoir direct, une *patrimonialisation* du fermage¹⁰⁸, ou bien une économie de marché qui rend la petite exploitation difficilement viable, pourraient bien être à l'origine de ce phénomène.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 177.

¹⁰⁵ Il s'agit des cartes réalisées par Michel Demonet dans le cadre de sa thèse de doctorat et publiées dans l'ouvrage est en issue : Michel Demonet, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle. L'enquête de 1852*, Paris, EHESS, 1990. Il faut préciser que les données de l'enquête agricole de 1852 ne sont disponibles qu'à l'échelle départementale.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 178 ; Bernard Derouet, Joseph Goy, « Transmettre la terre... », art. cit., p. 121.

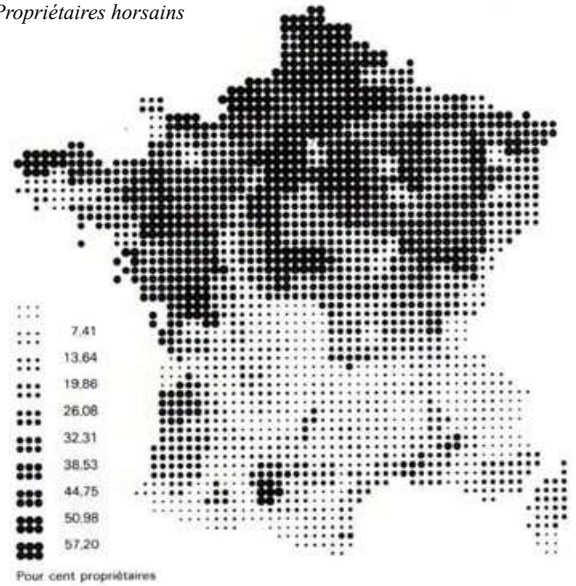
¹⁰⁷ Bernard Derouet, « Pratiques successorales... », art. cit., p. 180.

¹⁰⁸ La « patrimonialisation du fermage » est une expression souvent utilisée pour désigner une situation où les droits des fermiers sont tellement protégés que le fermage devient une quasi-propriété. Cette situation, qui dans certaines régions correspond à une réalité historique de plus longue durée (voir notamment Jean-Marc Moriceau, *Les fermiers de l'Île-de-France, l'ascension d'un patronat agricole [XV^e-XVIII^e siècle]*, Paris, Fayard, 1994), a été généralisée en France par la loi de 1946 sur le statut du fermage. Cette loi fixe la durée minimale des baux à neuf ans et offre aux fermiers un droit de préemption en cas de vente de la terre. De plus, les propriétaires ne peuvent refuser le renouvellement du bail que s'ils souhaitent reprendre les terres pour les exploiter directement et doivent indemniser les fermiers pour les améliorations apportées dans le temps, en cas de cession du bail.

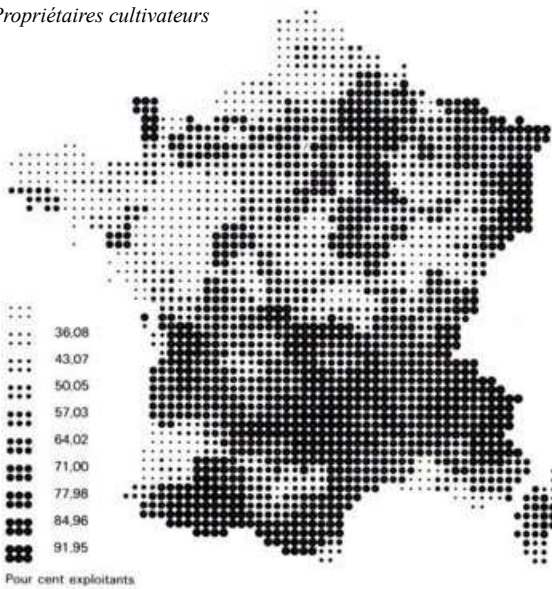
Fig. 8 « Tableau de l'agriculture française » à partir de l'enquête agricole de 1852.

Source : Michel Demonet, *Tableau de l'agriculture française...*, op. cit., pp. 45-47-64-110-252-253-267.

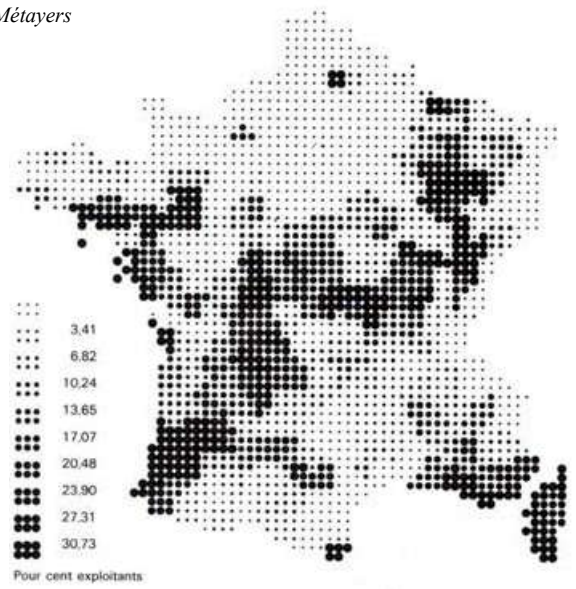
1. Propriétaires horsains



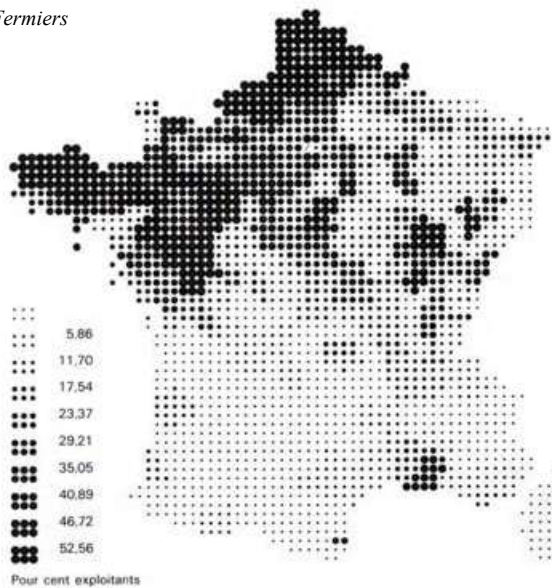
2. Propriétaires cultivateurs



3. Métayers



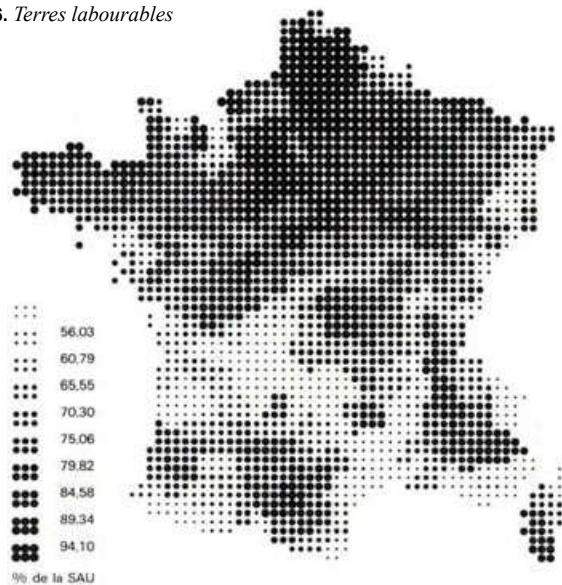
4. Fermiers



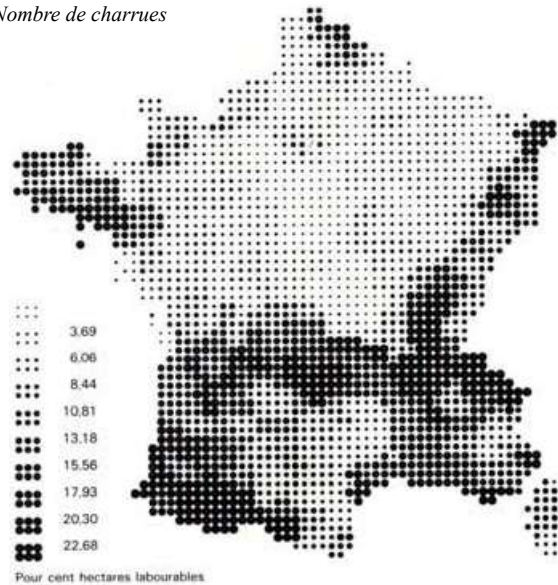
5. Nombre de journaliers et domestiques



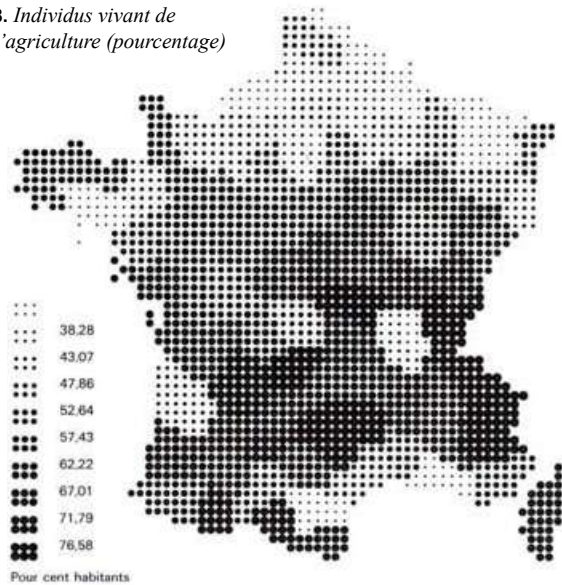
6. Terres labourables



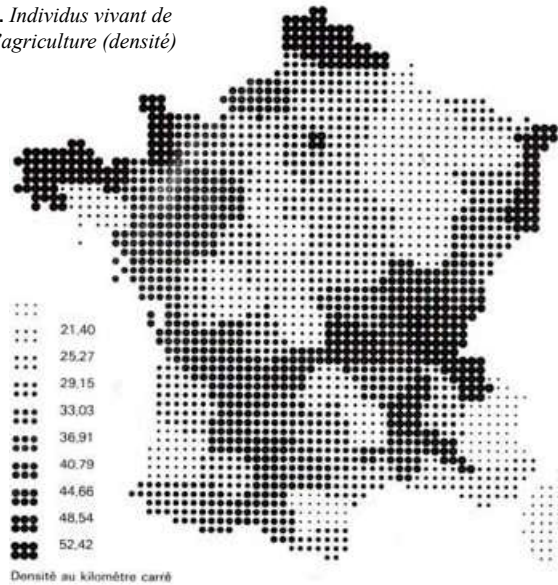
7. Nombre de charrues



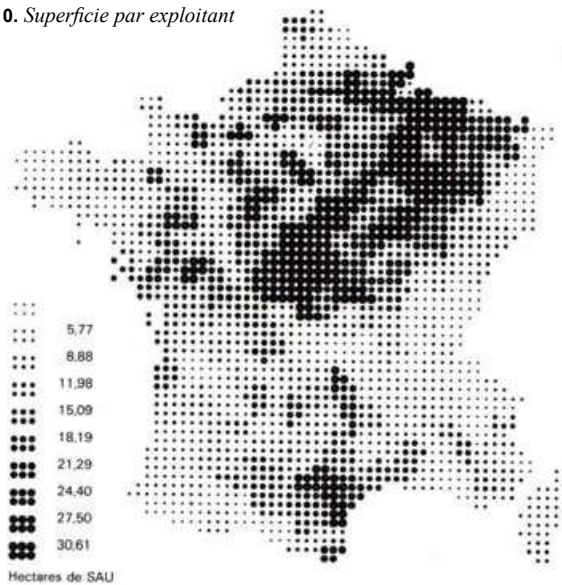
8. Individus vivant de l'agriculture (pourcentage)



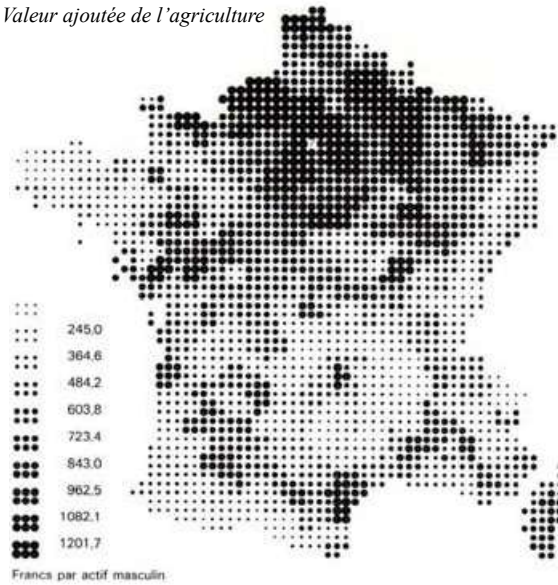
9. Individus vivant de l'agriculture (densité)



10. Superficie par exploitant



11. Valeur ajoutée de l'agriculture



Outre les modes de faire-valoir, d'autres indicateurs économiques et sociaux séparent, d'après Derouet et Goy, les différents systèmes de reproduction. Parmi ces indicateurs, les deux auteurs soulignent en particulier : la dimension des exploitations ; les moyens techniques utilisés ; le degré d'intensivité de la mise en valeur de la terre ; la structure de l'emploi agricole ; et, enfin, le rapport entre les activités agricoles et non agricoles¹⁰⁹.

Selon Derouet, le faire-valoir direct est fortement associé en France, au moins jusqu'au XIX^e siècle, à une économie rurale dominée par la petite, voire très petite, exploitation, où seulement une partie du sol fait l'objet d'une mise en culture intensive. Dans ces exploitations, l'emploi quasi exclusif du travail familial génère des résultats qui, tout en étant honorables du point de vue de la « productivité de la terre », restaient médiocres sur le plan de la « productivité du travail »¹¹⁰. Or, d'après Derouet, le fermage ne devient économiquement intéressant, pour le propriétaire et pour l'exploitant, qu'à partir d'un certain seuil de productivité. Dans ce type de situation où « la terre n'est intéressante à posséder que pour celui qui veut la mettre en valeur lui-même »¹¹¹, le paysan était donc amené à compter davantage sur la terre qu'il possédait et le partage de la terre en propriété était susceptible de mettre fin à l'existence de l'exploitation. Selon Derouet, les pratiques inégalitaires ont caractérisé les sociétés rurales les plus pauvres ainsi que celles dotées d'une structure sociale plutôt homogène qu'il qualifie de « démocratie rurale »¹¹². Le trait caractéristique de ces sociétés est, pour Derouet, une certaine coïncidence entre la propriété et l'exploitation.

En ce qui concerne les systèmes à parentèle et plus généralement les systèmes qui se caractérisent par un partage égalitaire de l'héritage — que l'on peut retrouver dans des contextes très différents du point de vue de l'économie agricole (Fig. 5, 6 et 8) — Derouet et Goy estiment qu'ils ont en commun « le fait de ne pas lier les conditions de l'exploitation

¹⁰⁹ Bernard Derouet, Joseph Goy, « Transmettre la terre... » (art. cit.).

¹¹⁰ Bernard Derouet, « Pratiques successorales... », art. cit., p. 182.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*, p. 205. Pour Derouet, cette démocratie rurale est caractérisée par la présence d'exploitations de dimensions assez similaires et l'absence relative d'emploi salarié qui donne globalement lieu à une société paysanne à « faible différenciation sociale sans ». Cette démocratie rurale rappelle la description fournie par les auteurs de l'*Histoire de la France rurale* (op. cit.) de la période allant de 1914 à 1960 considérée comme « l'apogée de l'exploitation familiale et la démocratie villageoise » (voir Georges Duby, Armand Wallon [dir.], *Histoire de la France rurale*, op. cit., v. 4, p. 165).

à celles de la propriété»¹¹³. Parmi les multiples exemples que ces auteurs utilisent pour illustrer ce point, je m'attarderai sur deux. Le premier exemple est la cas de la Bretagne, que j'avais déjà évoqué, dont l'intérêt est d'autant plus grand que cette région se caractérisait, comme les régions où domine le faire-valoir direct, par des exploitations de dimensions petites et moyennes et le recours au travail familial. Toutes les recherches sur la Bretagne égalitaire soulignent qu'ici la part du sol que les paysans détenaient en propriété était souvent plus importante que celle qu'elles exploitaient en faire-valoir direct, ce qu'illustre bien la dissociation entre possession et usage de la terre¹¹⁴. L'autre exemple, évoqué par Derouet et Goy est la région de Thimerais, située en marge du Bassin parisien. Cette région à laquelle Derouet a consacré plusieurs articles¹¹⁵, permet d'insister non seulement sur la dissociation de la propriété et de l'exploitation (ainsi que l'importance des mobilités liée aux cycles de vie d'une famille paysanne nucléaire), mais aussi d'introduire la question de la stratification de la société rurale et le rapport entre les activités agricoles et non agricoles. En effet, l'examen des métiers agricoles en Thimerais du XVIII^e siècle effectué par Derouet fait apparaître, aux côtés des *domestiques*, des *journaliers* (appelés «manouvriers» dans les sources) et des *fermiers* (appelés «laboureurs fermiers»), une catégorie de paysans moyens appelés «sossons» ou «laboureurs à demi-charrue»¹¹⁶. Les ménages correspondant à l'ensemble de ces catégories étaient plutôt nucléaires et la pratique du partage égalitaire de l'héritage empêchait les phénomènes durables d'enracinement sur une même exploitation, qui concernait uniquement une petite partie des laboureurs-fermiers les plus aisés¹¹⁷. En intégrant la notion de cycles de vie, Derouet a pu montrer que ces catégories *statiques* issues du recensement correspondent à une réalité dynamique, notamment pour ce qui relève d'une partie de la paysannerie située entre les journaliers les moins pauvres et les laboureurs fermiers les moins aisés. En suivant une trajectoire idéale, un individu, éventuellement domestique avant son mariage devenait journalier après s'être ma-

¹¹³ Bernard Derouet, «Pratiques successorales...», art. cit., p. 185; Bernard Derouet, Joseph Goy, «Transmettre la terre...», art. cit., p. 125.

¹¹⁴ Voir notamment les travaux déjà cités de Martine Segalen (*Quinze générations de Bas-Bretons...*, etc.).

¹¹⁵ Parmi ces derniers, je me réfère notamment à Bernard Derouet, «Famille, ménage paysan et mobilité de la terre et des personnes en Thimerais au XVIII^e siècle», *Études rurales*, 86, 1982, pp. 47-56; Id., «Une démographie sociale différentielle : clés pour un système autorégulateur des populations rurales d'Ancien Régime», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 35, 1, 1980, pp. 3-41.

¹¹⁶ Derouet précise que dans toutes les régions «égalitaires» de l'Ouest français, le vocabulaire local saisissait ces différences entre les exploitations de différentes tailles et la présence de ces petits fermiers que Derouet qualifie de «classes moyennes» de la campagne. Les exploitations les plus grandes qui mesuraient au moins entre 10 et 20 hectares étaient des «fermes» proprement dites ou bien des fermes «à une charrue et un attelage». Les exploitations mesurant entre 5 et 10 hectares étaient considérées des fermes «à demi-charrue» et appelées «borderie» en Poitou et dans la Maine, «bordage» dans le Perche et «closerie» en Bretagne. Bernard Derouet, «Famille, ménage paysan...», art. cit., p. 52; Id., «Pratiques successorales...», art. cit., pp. 188-189.

¹¹⁷ Derouet (*Ibid.*, p. 190) n'exclut pas que certains *sossons* plus fortunés puissent avoir rassemblé plus de terres et être devenus laboureurs fermiers après 20 à 25 ans de travail.

118 Cela dit la catégorie des sossons se démarque également par un fort degré d'enracinement dans le village, bien que non forcément sur les mêmes exploitations. En effet, en observant le un nombre plus important de « mariages sur place » des sossons, Derouet (« Famille, ménage paysan... », art. cit., p. 52.) conclu qu'il s'agit de la catégorie globalement la plus enracinée.

119 Cependant, il ne faut pas négliger une autre conséquence des pratiques égalitaires en Thimerais, qui sont en contradiction avec cette « souplesse » et mobilité sociale : les partages égalitaires ont eu comme effet à long terme de renforcer l'assise foncière des grandes exploitations en faire passer une bonne partie de la propriété du sol aux mains des non-paysans et/ou des laboureurs-fermiers et de « figer de plus en plus la structure sociale dans le couple laboureur-journalier, au détriment d'une classe de paysans moyens » (*Ibid.*, p. 54).

120 Sur ce sujet, voir également Gérard Béaur, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle...*, op. cit., pp. 99-113.

121 De telles pratiques ont été signalées également entre les paysans appartenant à la « classe moyenne » de la paysannerie (voir la note 116) dans le Haut-Maine (Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1971), dans la Basse-Normandie (Jules Sion, *Les paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin Normand, vallée de La Seine : Étude géographique*, Paris, Armand Colin, 1909), etc. Pour Derouet (« Pratiques successorales... », art. cit., p. 191) ces pratiques « préfiguraient » en quelque sorte « ce que sont aujourd'hui les GAEC dont les cartes montrent d'ailleurs que l'implantation principale se situe dans l'Ouest ou dans des régions de moyenne et petite exploitation comparables comme la Bourgogne ».

riée, commençait à ressembler des terres en achetant, louant et éventuellement héritant de parcelles après le décès de ses parents, pour finalement constituer une petite exploitation de cinq à dix hectares et devenir « sosson » au *sommet* de son cycle de vie¹¹⁸. Ce même paysan pouvait redevenir journalier après le départ de ses enfants, tout en conservant ses parcelles en propriétés sur lesquelles il pouvait éventuellement se replier¹¹⁹. Ces ajustements des tailles des exploitations en fonction des cycles de vie familiale sont à l'origine d'une plus grande variété des *dimensions* des exploitations en Thimerais du XVIII^e siècle. Elles expliquent aussi la variété des *statuts sociaux* en pays de partage égalitaire¹²⁰. Derouet précise que l'excès périodique de la main-d'œuvre familiale pouvait être absorbé par d'autres moyens que l'agrandissement des exploitations, à travers l'emploi dans les proto-industries rurales ou le salariat agricole à temps partiel, par exemple. De plus, à Thimerais, les petites et moyennes exploitations n'étaient pas conçues pour être autonomes et ne disposaient pas de tous les moyens techniques nécessaires pour l'être : les recherches de Derouet soulignent l'existence d'importantes pratiques d'entraide notamment entre les sossons et au sein des ménages apparentés¹²¹.

Ce que nous venons de voir, au sujet des systèmes constituant les deux pôles, incarnés par les types dominants de systèmes à maison et à parentèle, montre bien les imbrications entre les pratiques successorales, les rapports à la terre et les conditions sociales, économiques et écologiques aboutissant à un certain degré de *déterminisme*, qui n'exclut cependant pas que le système puisse basculer durablement en cas de changement de conditions sociales, économiques ou écologiques. Ces imbrications sont encore plus marquées, même si moins faciles à déceler en premier abord, en ce qui concerne les systèmes lignagers (qui associent une succession segmentaire agnatique et un partage sélectif de l'héritage souvent entre les seuls enfants mâles) et les systèmes qui privilégient l'indivision. En effet, même s'il est difficile de trouver un fondement

écologique aux systèmes lignagers, ces derniers sont également sujets au changement et correspondent à un rapport à la terre bien spécifique. Pour Derouet et Goy, le partage sélectif «met en évidence», entre les frères successeurs et héritiers, «un jeu subtil entre indivision et partage» pouvant entraîner «un enracinement et une stabilité de la parenté en ligne masculine malgré l'apparente fragmentation des patrimoines»¹²². Ces dynamiques s'éloignent nettement des phénomènes de mobilité des terres et des personnes évoqués au sujet des systèmes égalitaires. Cela dit, il semblerait que les systèmes lignagers, qui conjuguent une logique de résidence et une logique de parenté (pour utiliser les expressions d'Augustins), puissent basculer vers un «système à maison» ou un «système à parentèle» selon la dominance de l'une des deux logiques, et ce en fonctions du contexte démographique, économique et écologique¹²³. C'est en s'appuyant sur ces dynamiques évolutives que les trois auteurs dont nous avons le plus parlé, c'est-à-dire Derouet, Goy, et Augustins, expliquent certains changements dans l'histoire des systèmes familiaux qui, «notamment au Moyen Âge, ont vu des pratiques d'unicité successorale apparaître en certaines régions par transformation progressive de systèmes lignagers, sous l'impulsion de conjonctures de dégradation du rapport entre les hommes et les ressources disponibles»¹²⁴. Néanmoins, les réponses restrictives des systèmes familiaux (telle que le partage inégalitaire ou le contrôle des naissances) aux conditions de «saturation de l'espace» et les ressources, apparaissent, d'après Derouet et Goy, souvent là où des réponses «expansionnistes» (telles que l'intensification des cultures, le recours aux cultures plus rentables, la diversification des activités par l'intégration des activités salariales, artisanales ou marchandes, ou bien les émigrations temporaires ou durables) ne sont pas possibles ou en tout cas pas suffisantes¹²⁵.

Le cas de l'héritage différé est encore plus ambigu. Pour Derouet, il correspond souvent à des systèmes où le faire-valoir direct paysan dominant a perdu du terrain au profit du

¹²² Bernard Derouet, Joseph Goy, «Transmettre la terre...», art. cit., p. 133.

¹²³ Dans les systèmes lignagers normands, la logique parentale semble dominer sur la logique résidentielle. Cette région est donc caractérisée par des phénomènes de mobilité de la terre et des personnes similaires à ceux des systèmes à parentèle. Voir Fabrice Boudjaaba, *Des paysans...* (op. cit.).

¹²⁴ Bernard Derouet et Joseph Goy, «Transmettre la terre...», art. cit., p. 134; Georges Augustins, *Comment se perpétuer?...*, op. cit., pp. 148-149.

¹²⁵ Sur la «saturation de l'espace», voir Bernard Derouet, Joseph Goy, «Transmettre la terre...», art. cit., pp. 141-144. Cette notion a été centrale dans les travaux de beaucoup d'historiens québécois ainsi que dans le cadre de travaux comparatifs entre la France et le Québec. Sur ces sujets voir Gérard Bouchard, «Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos», *Recherches sociographiques*, 28, 2-3, 1987, pp. 229-251; Id., «La reproduction familiale en terroirs neufs. Comparaison sur les données québécoises et françaises», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48, 2, 1993, pp. 421-451.

métayage et des baux de locations, qui présentent certaines affinités avec les contrats de métayage¹²⁶. Cela n'est pas sans rappeler le cas des exploitations de la troisième Italie dont nous avons parlé dans le chapitre précédent et sur lesquelles je reviendrai vers la fin de ce chapitre. En ce qui concerne la France, des systèmes privilégiant une indivision temporaire ou durable de l'héritage évoquent, en particulier, les « communautés familiales » qui parsemaient certaines provinces françaises sous l'Ancien Régime, du Massif central à la Loire. L'exemple du Bourbonnais, sur lequel Derouet a écrit plusieurs articles, est à cet égard significatif¹²⁷. Dans le Bourbonnais des XVII^e et XVIII^e siècles, chaque communauté familiale constituée par un ménage complexe similaire à celui de l'Italie centrale et nord-orientale¹²⁸ travaille sur une exploitation indivise, dont elle est propriétaire ou qu'elle détient grâce à un contrat de métayage conclu avec un propriétaire noble ou bourgeois. Les analyses de Derouet montrent qu'au XVII^e siècle, les communautés familiales propriétaires de leur exploitation étaient majoritaires et que le métayage a gagné progressivement du terrain avant de devenir le mode de faire-valoir quasi exclusif au XIX^e siècle, si on exclut une micropropriété paysanne résiduelle et parcellaire. Les communautés familiales propriétaires pratiquaient un partage sélectif de l'héritage, soit en favorisant les enfants du sexe masculin, soit en appliquant un principe de résidence privilégiant les enfants qui restaient dans la communauté. Dans les deux cas, ceux qui partaient étaient « appanés », c'est-à-dire qu'ils recevaient une dot¹²⁹. L'exclusion des sortants visait à empêcher que des personnes extérieures à la communauté familiale puissent disposer de droits sur la propriété foncière de celle-ci. Malgré des efforts visant à maintenir l'indivision aussi longtemps que possible, une égalité parfaite était souvent appliquée entre les héritiers « élus ». Comme déjà évoqué plus haut, l'indivision est ici l'équivalent de l'unicité de l'héritier dans le système à maison et, dans ces sens, les deux systèmes ont en commun le fait qu'ils ne dissocient pas la propriété de la terre et son usage.

¹²⁶ Bernard Derouet, « Pratiques successorales... », art. cit., p. 194.

¹²⁷ Bernard Derouet, « La terre, la personne et le contrat : exploitation et associations familiales en Bourbonnais (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50, 2, 2003, pp. 27-51 ; Id., « La parenté et le territoire... » (art. cit.).

¹²⁸ Il s'agit d'un ménage paysan polynucléaire, issu de la cohabitation de plusieurs couples mariés avec enfants, le plus souvent unis par des liens de parenté.

¹²⁹ Bernard Derouet, « La terre, la personne... », art. cit., p. 32.

Les descriptions des communautés familiales et de leurs exploitations fournies par Derouet soulignent plusieurs affinités entre ces dernières et les ménages complexes des campagnes urbanisées italiennes. Derouet précise, en effet, que chaque ménage polynucléaire était installé sur une exploitation, souvent d'un seul tenant, dont les dimensions variaient selon les régions. Dans le Bourbonnais, celles-ci avaient une superficie entre 20 et 40 hectares. Il s'agissait d'exploitations plutôt autonomes. Il y avait peu d'interdépendance entre les différentes exploitations, peu de journaliers et presque pas de salariés agricoles. Derouet parle clairement de « groupes repliés sur eux-mêmes, dans le cadre de domaines-blocs d'une certaine dimension aux limites stables sur de très longues périodes »¹³⁰. Il s'agit pour lui d'une « segmentation à la fois territoriale et sociale » quelque peu « rigide » qui évoque une représentation de la famille et de la parenté et une organisation sociale similaire aux pays à maison : dans le Bourbonnais, « toute personne, par l'usage du surnom qui venait doubler le nom, et le remplaçait même dans certaines circonstances, était socialement située et reconnue par rapport à une référence spatiale et patrimoniale »¹³¹. Cette « différenciation sociale sur une base spatiale » n'est pas sans rappeler celle que Mariano Sartore signalait pour la Vénétie centrale du début du XX^e siècle en s'appuyant sur des sources littéraires¹³². Plus généralement, cette segmentation à la fois territoriale et sociale rappelle les processus de l'*appoderamento* dans l'Italie centrale et nord-orientale, dont nous avons longuement parlé en commentant les analyses de Bevilacqua et surtout celles de Lorenzo Bellicini. Cela dit, là où Bellicini et, dans une moindre mesure, Bevilacqua insistaient sur l'importance des initiatives urbaines (les capitaux citadins, « colonisation » de la campagne et « réorganisation » de l'agriculture à l'initiative de propriétaires bourgeois et nobles), les observations de Derouet soulignent le rôle déterminant des communautés familiales. Les commentaires de Derouet sur la permanence de la segmentation sociale et territoriale dans le Bourbonnais entre le XVII^e et le XIX^e siècle montre également que la *superposition* de la

¹³⁰ Bernard Derouet, « Pratiques successorales... », art. cit., p. 193.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Mariano Sartore, « Forme e processi... », art. cit., pp. 177-181. Voir également Piero Brunello, « Contadini e 'repentini'. Modelli di stratificazione », in Silvio Lanaro (dir.), *Storia d'Italia...*, op. cit., pp. 861-909 ; Id., « Modelli di stratificazione sociale... » (art. cit.).

propriété et de l'exploitation sont plus anciennes que l'arrivée des capitaux citadins et la généralisation des contrats de métayage ; elles ne peuvent donc pas être considérées comme une conséquence de celle-ci. Le travail de Derouet invite en ce sens à revisiter plusieurs idées persistantes concernant la troisième Italie, qui consiste à relier l'urbanisation de la campagne *par le haut* et le métayage, à l'émergence des ménages complexes et celles des exploitations compactes¹³³. Aussi, le cas des communautés familiales illustre toute la complexité des liens entre systèmes familiaux, agraires et *territoriaux* :

On ne saurait prétendre que cette stabilité du découpage domanial des territoires était simplement la conséquence des pratiques d'héritage elles-mêmes. Car cette rigidité, ainsi qu'un découpage des exploitations à peu près identique, va subsister aussi bien lorsque le métayage remplacera progressivement le faire-valoir direct paysan, et qu'en conséquence les pratiques successorales seront devenues beaucoup plus égalitaires. La métairie s'est glissée et comme « moulée » dans les structures foncières existantes, sans remettre en cause les dimensions d'exploitations jusque-là observées, sans même le plus souvent modifier les limites précises et les noms des anciens domaines. Le passage au faire-valoir indirect, qui ne néglige pourtant pas la rationalité économique, n'a apporté ni concentration ni partage des exploitations. Il n'a pas remis en cause non plus l'existence de groupes domestiques polynucléaires¹³⁴.

Bernard Derouet propose également une hypothèse concernant la manière dont les communautés se sont fait déposséder de leurs propriétés. Le partage sélectif des systèmes indivis consistait souvent en l'assignation à chaque enfant héritier d'une part théorique non matérialisée, ressemblant à des actions qui s'exprimaient en quotités (1:10, 1:6, etc.). Ces parts virtuelles pouvaient se louer et surtout se vendre sans que cela remette en cause l'intégralité des exploitations. Derouet estime que c'est grâce à ce mécanisme de fonctionnement, fondé sur un consensus qui consiste à ne pas matérialiser les parts tout en permettant que celles-ci puissent être vendues,

¹³³ Il s'agit sans doute d'idées qu'une lecture non approfondie de travaux de certains chercheurs comme Massimo Paci (*Struttura sociale...*, *op. cit.*) ou Marzio Barbagli (*Sotto lo stesso tetto...*, *op. cit.*), a contribué à forger.

¹³⁴ Bernard Derouet, «Pratiques successorales... », art. cit., pp. 193-194.

que les métairies se sont constituées au détriment de la propriété paysanne. Ce que ces systèmes voulaient éviter était moins un éclatement de la propriété qu'un éclatement de l'exploitation. Les analyses de Derouet sur le Bourbonnais montrent que les ménages polynucléaires étaient répandus uniquement chez les exploitants agricoles et donc pas chez les journaliers, les artisans ou les petits notables ruraux¹³⁵. Par conséquent, leur présence ne peut pas être interprétée comme le fait culturel d'une région. En revanche, la présence des communautés familiales chez les métayers et les propriétaires exploitants montre aussi que cette forme d'organisation n'est pas liée à un mode de faire-valoir spécifique¹³⁶. Pour Bernard Derouet, les communautés familiales apparaissent en quelque sorte comme la démonstration la plus « extrême » de la rationalité des systèmes familiaux.

Ce rapide tour d'horizon a permis d'insister sur les liens entre les systèmes familiaux et le milieu dans lequel ils s'insèrent et de s'éloigner, ainsi, d'une approche purement ethnoculturaliste ou normative. Cependant, le cas des communautés familiales et des systèmes lignagers permet de comprendre qu'il ne faut pas rejeter, pour autant, toutes explications issues de ces domaines. Plus concrètement, l'approche de Derouet et Goy, notamment l'accent mis par ces auteurs sur les problématiques de rapport à la terre et sur les interactions entre propriété, exploitation et famille, offrent des outils d'analyse pertinents qui peuvent être appliqués à tout type de contexte, quelles que soient la période historique et l'échelle examinées.

135 La dimension sociale des pratiques successorales est globalement moins étudiée que sa dimension géographique. L'intégration d'une perspective sociale, en plus d'une perspective historique, obligerait à revoir complètement la cartographie des systèmes familiaux. Il existe néanmoins deux synthèses remarquables sur l'histoire des pratiques successorales en France et en Italie. Pour le cas français, voir Jérôme Luther Viret, *Le sol et le sang. La famille et la reproduction sociale en France du Moyen Âge au XIXe siècle* (op. cit.). Pour l'Italie, voir Marzio Barbagli, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo* (op. cit.).

136 Cela n'empêche pas que des ménages puissent se former par des « personnes sans lien de parenté, uniquement dans le but de tenir une métairie », comme l'affirme Derouet (« Pratiques successorales... », art. cit., p. 195) sur le Bourbonnais. Le travail bien connu de Christiane Klapisch (et ses consorts) sur la Toscane du début du XV^e siècle souligne également l'absence de différence entre les familles des *mezzadri* et celle des propriétaires-exploitants : David Herlihy, Christiane Klapisch, *Les Toscans et leurs familles. Une analyse du catasto florentin de 1427*, Paris, FNSP, 1978 ; Christiane Klapisch, Michel Demonet, « A uno pane e uno vino : La famille rurale toscane au début du XV^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 27, 4-5, 1972, pp. 873-901.

Bilan du chapitre

Ce chapitre a exploré une littérature relevant à la fois de l'urbanisme (première section) et de l'histoire de la famille et l'anthropologie historique (deuxième section) afin de dégager quelques méthodes et outils d'analyse des interactions liant l'évolution de la famille (et plus généralement des morphologies sociales) et le territoire (notamment en ce qui relève des morphologies spatiales). Dans un premier temps, l'examen d'un article de Mariano Sartore, issu de plusieurs recherches sur l'urbanisation de la Vénétie, a permis d'identifier quelques outils pour l'analyse simultanée des morphologies spatiales et sociales fondée sur l'usage combiné de la cartographie et de données de recensement, qui sera particulièrement exploité au sein de la troisième partie (chapitre 6). L'article de Sartore, comme beaucoup d'autres recherches sur la Vénétie menées par les urbanistes italiens, se démarque par une attention à la famille paysanne comme acteur des transformations spatiales des campagnes. Cependant, comme j'ai tâché de le montrer, l'étude de Sartore est également exemplaire d'une sous-exploitation du potentiel explicatif de la famille; elle invite à cet égard à une intégration plus systématique des acquis de l'anthropologie historique du monde rural dans les études sur l'urbanisation de la campagne et la transformation de l'espace. Pour faire un pas en ce sens, la deuxième section de ce chapitre a présenté quelques apports importants de ces disciplines quant à l'étude des liens entre la parenté et l'espace, en se focalisant sur plusieurs clés de lecture et outils d'analyse que j'ai mobilisés dans le cadre de cette thèse. En m'appuyant sur la littérature disponible, j'ai également tenté de situer les territoires ici étudiés selon une typologie des « systèmes familiaux » élaborée par l'anthropologue Georges Augustins. Dans la dernière partie de ce chapitre, la recherche d'une « rationalité » des systèmes familiaux liée aux contextes sociaux, économiques et écologiques, par l'intermédiaire d'une analyse de plusieurs textes de Bernard Derouet et Joseph Goy, a permis de compléter le cadre d'analyse anthropologique par

une grille de lecture historique plus attentive aux conditions contextuelles (notamment les interactions entre propriété et exploitation, les systèmes agraires et les économies rurales). Les distinctions identifiées au sein de ce chapitre (entre les notions de *résidence* et *parenté*, *succession* et *héritage*, *propriété* et *exploitation*, etc.) ont été mobilisées de façon systématique dans les enquêtes ethnographiques et historiques sur les interactions entre reproduction sociale et production de l'espace qui seront présentées dans les chapitres suivants. Une telle lecture anthropologique et historique — qui est plus attentive à l'échelle micro et aux dynamiques ascendantes, en raison de la nature même de son objet d'étude (la parenté et la famille) — permet d'interpréter autrement certains aspects de l'urbanisation de la campagne présentés dans le premier chapitre.

Chapitre 3

Deux régions, deux *carrés* et huit communes : des campagnes urbanisées aux trajectoires contrastées

Après deux chapitres surtout consacrés aux problèmes de définitions et aux motifs d'une approche comparative de la Vénétie centrale et d'une portion de territoire désigné par le terme de Flandre-Artois, il s'agit dans ce chapitre d'entrer dans le vif de la comparaison. Cette étude conjuguera plusieurs échelles. En premier lieu, j'observerai deux portions de territoires constituées par les deux carrés de 50 par 50 km afin d'illustrer la diversité des espaces régionaux et d'introduire les échelles d'analyse plus fine, notamment celle des communes et, dans une moindre mesure, celle des « familles-exploitations »¹. Puis, je me pencherai plus précisément sur huit communes, quatre pour chaque carré, en mettant l'accent sur les interactions entre les structures de l'habitat, de la propriété, de l'exploitation et des ménages agricoles. Cette analyse aboutit à une première série d'hypothèses interprétatives de l'évolution de l'habitat dans les deux régions, qui constituent le point de départ des parties II et III.

I. Le carré Vénétie et le carré Flandre-Artois : deux campagnes urbanisées en évolution

Inspirée d'un schéma élaboré par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux, dont nous avons longuement parlé dans le premier chapitre (Fig. 27 du chapitre 1), mon analyse du peuplement à l'échelle régionale s'est focalisée non pas sur deux régions au sens administratif², mais sur deux portions de territoires incluses dans deux carrés dont les dimensions ont été fixées, presque arbitrairement, à 50 par 50 kilomètres³. Aussi, avons-

¹ Il s'agit d'une notion mise au point dans le cadre de cette thèse. Cette dernière sera introduite vers la fin de ce chapitre, mais c'est dans le quatrième chapitre que je présenterai l'ensemble des familles-exploitations sur lesquelles j'ai mené une enquête ethnographique et historique, les raisons de leur choix, ainsi que les spécificités et les résultats de chaque enquête.

² Le choix de ne pas tenir compte des limites administratives actuelles (notamment les départements en France et les provinces en Italie) ou historiques, complique certes la tâche du chercheur, car cela multiplie les archives à consulter. Derrière ce choix, il y a la volonté de s'affranchir, autant que possible, des limites administratives données et de fabriquer soi-même la portion d'espace à étudier en fonction des questions posées.

³ Le choix d'un carré de 50 par 50 kilomètres était avant tout fruit d'un compromis entre la volonté de disposer d'un espace suffisamment grand — afin de contenir une certaine diversité de formes d'habitat et de structures agraires, familiales, etc. — et la nécessité que cet espace et le nombre de communes qu'il comprend restent néanmoins facile à maîtriser. Deuxièmement, le cadrage de 50 par 50 km constituait un espace minimal pour *contenir* le territoire considéré comme la « ville diffuse » de la Vénétie centrale selon la littérature présentée dans le chapitre 1. Pour le carré Flandre-Artois, ce cadrage permet de saisir le passage entre les collines de l'Artois et la plaine de Flandre et, à l'intérieur de cette dernière, l'ensemble du territoire situé entre la partie française de région lilloise et la plaine de la Lys. Le cadrage de 50 par 50 km ne permet toutefois pas de répondre à certaines questions surgies au cours de l'analyse. Ces questions, ainsi que les contraintes inhérentes au cadrage, sont clairement exposées au fil du texte.

nous vu que le « carré Flandre-Artois » est situé à cheval entre les départements français du Nord et du Pas-de-Calais et délimité par la Lys au nord et le « bassin minier » au sud (Fig. 1). Le « carré Vénétie centrale » est, de son côté, situé à cheval entre les provinces de Venise, Padoue et Trévise, et encadré par les fleuves de Piave au nord et Adige au sud (Fig. 1). À l'échelle des carrés, je me suis notamment intéressé au peuplement, qui a constitué le critère le plus déterminant du choix des communes sur lesquelles j'ai travaillé par la suite⁴.

L'enquête sur le peuplement s'est tout d'abord focalisée sur l'évolution des densités de la population à l'échelle communale, en tenant compte des seuils de densité retenus par l'Eurostat dans le cadre de la première définition de la notion de « degré d'urbanisation » (celle établie en 1991). Cette définition, présentée dans le premier chapitre, fixait un seuil de 500 habitants au kilomètre carré pour distinguer les territoires à « forte densité » (appelés « villes ») des territoires à « densités intermédiaires » (appelés « villes moyennes ou banlieues ») et un seuil de 100 habitants au kilomètre carré pour distinguer ces derniers des territoires à « faible densité » (appelés « zones rurales »)⁵.

Sur la base de cette définition, une première série de cartes a été réalisée d'après une légende qui détaille davantage les densités intermédiaires, au détriment des densités élevées, en distinguant les six classes de densité suivantes : de 0 à 100 habitants par km²; de 100 à 200 habitants par km²; de 200 à 300 habitants par km²; 300 à 400 habitants par km²; de 400 à 500 habitants par km²; et plus de 500 habitants par km². Pour tenir compte de la variété des densités élevées, une deuxième série de cartes, détaillant également les densités supérieures à 500 habitants aux km², a été réalisée. La légende de cette deuxième série de cartes contient 17 classes de densités : dix classes par tranches de 100 habitants aux km² pour des densités entre 0 et 1000 habitants par km²; six classes par tranche de 1000 habitants pour les densités entre 1000 et 7000 habi-

⁴ Toutes les communes dont au moins une partie se trouve à l'intérieur du carré de 50 par 50 km ont été considérées comme faisant partie du carré. Il s'agit, côté français, de 336 communes pour une superficie totale de 2658,01 km² et, côté italien, de 126 communes dont la superficie totale est de 3539,84 km². En raison de la taille plus importante des communes italiennes, l'étendue réelle du territoire du carré vénétien est donc supérieure.

⁵ En accord avec l'objectif d'étudier le peuplement de la manière la plus neutre, j'ai retenu uniquement le critère des seuils de densités et non pas les critères de « continuité » entre les communes ou ensemble de communes, qui permettent à une commune faiblement habitée de rejoindre une zone de densité supérieure si elle est enclavée à l'intérieur de cette dernière ou située dans sa continuité.

tants par km²⁶; et, enfin, une seule classe pour les densités supérieures à 7000 habitants par km²⁷.

Les Fig. 1 et 2 présentent une sélection restreinte de ces deux séries de cartes. Sur les cartes de la Fig. 1, les communes qui possèdent une densité supérieure à 500 habitants par km² et celles avec une densité inférieure à 100 habitants par km² ont été délimitées respectivement par les couleurs rouge et orange, afin de faire ressortir les espaces les plus et les moins densément habités. Le schéma qui en résulte montre qu'en 1870 environ⁸, la quasi-totalité des communes des deux carés ont une densité de la population supérieure à 100 habitants par km² et peuvent être considérée comme «urbaines» selon la définition de l'Eurostat (de 1991), alors que la plupart des habitants de ces communes, comme nous le verrons par la suite, exercent des métiers liés à l'agriculture, à plus forte raison du côté italien.

Quant aux liens entre l'habitat et le milieu géographique, la comparaison entre la carte des densités de la population avec celle du relief (Fig. 1) permet de constater, côté français, que la quasi-totalité des communes avec une densité inférieure à 100 habitants par km² se trouve à l'extérieur de la plaine de Flandre, sur les territoires avec une altitude supérieure à 30 m. Côté italien, les densités de la population sont presque toujours supérieures à 100 km², que l'on soit sur la «*alta*» ou «*bassa pianura*», et seules les trois communes de Campagna Lupia, Codevigo et Marcon, toutes situées sur le littoral, présentent des densités nettement inférieures à 100 habitants au km² vers 1870⁹. Côté français, la ligne de démarcation entre les territoires plus et moins densément habités correspond approximativement à la frontière entre deux régions naturelles¹⁰ : au nord, une région caractérisée par des sols argileux et lourds, un habitat dispersé (mais dense), des exploitations plutôt familiales de petite et moyenne dimensions pratiquant une polyculture intensive ; au sud, une région caractérisée par des sols calcaires en craie blanche, des villages d'habitat ag-

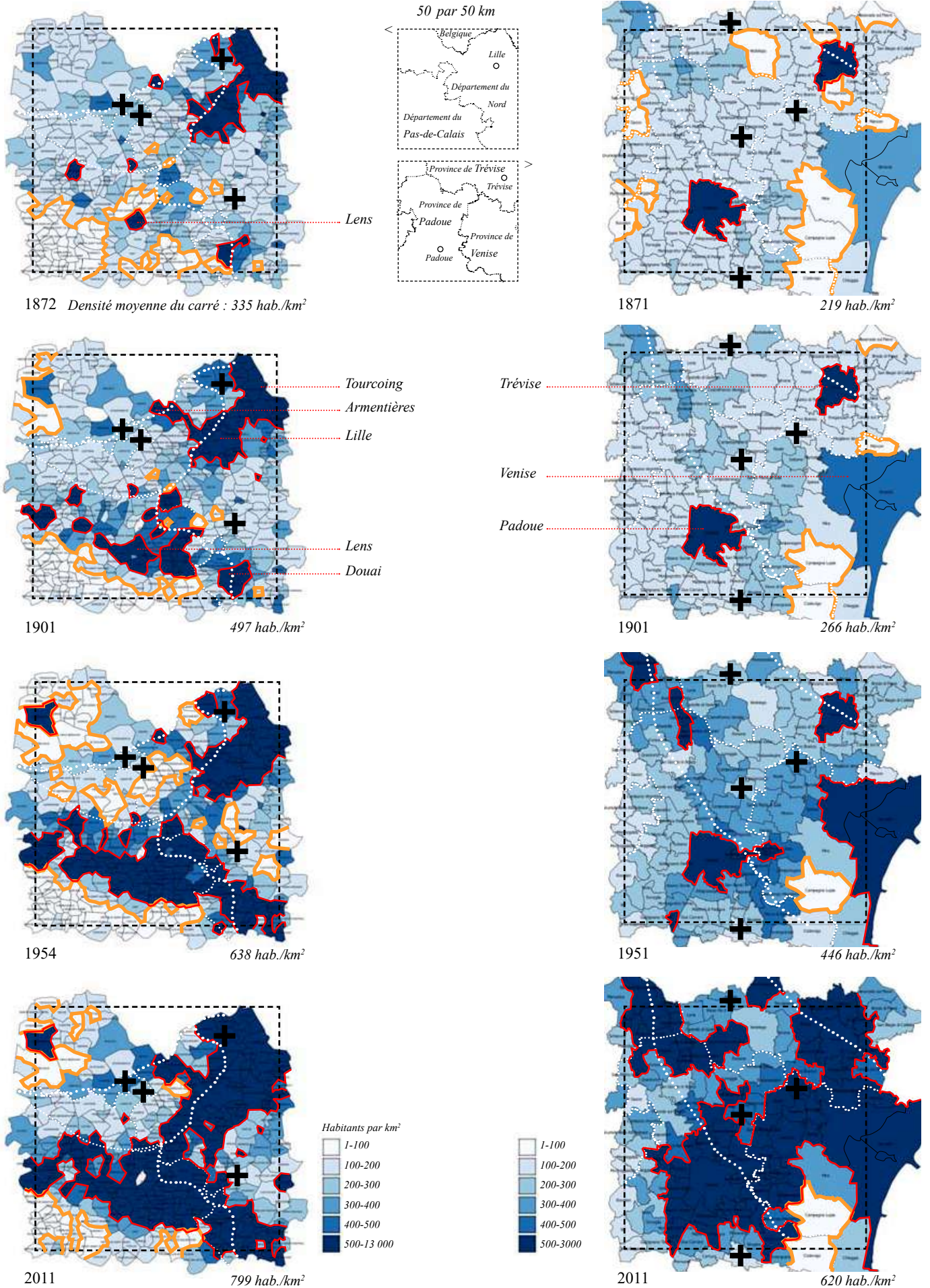
⁶ Comme nous le verrons par la suite, aucune commune italienne ne possède une valeur de densité supérieure à 3000 habitants par km² et ce sur toute la période examinée.

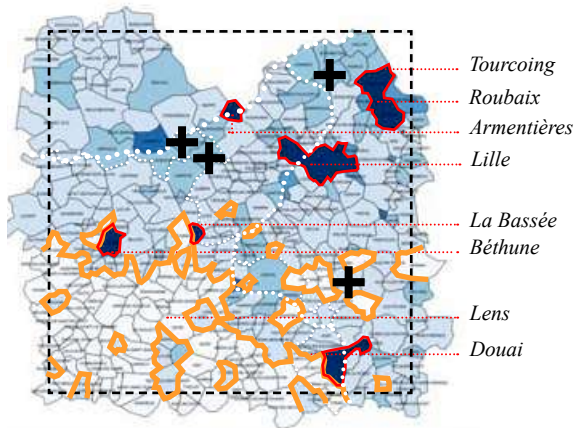
⁷ Cette dernière catégorie ne concerne qu'un nombre limité de communes de petite taille situées entre Lille et Roubaix, comme nous le verrons plus bas.

⁸ J'ai essayé de retenir des dates de recensement à peu près équivalentes pour les cas français et italien. Pour le territoire français, on dispose de recensements réguliers (environ tous les 5 ans) dès 1801. Côté italien, les recensements *unitaires* et réguliers débutent après l'unification du pays et ont lieu tous les 10 ans à partir de 1861 (à l'exception des recensements de 1891 et 1941, qui n'ont pas été effectués, et un recensement exceptionnel, qui a eu lieu en 1936). La Vénétie ayant rejoint l'Italie plus tardivement, elle n'a été incluse qu'à partir du recensement de 1871. Pour le cas italien, je n'ai pas cherché à obtenir de données de recensement de la population avant cette date.

⁹ Les quelques autres communes appartenant à cette classe de densité sont situées à la frontière des provinces de Padoue et de Vicence ou encore sur les sols calcaires de la «haute plaine» de la province de Trévise. Elles possèdent toutes des densités proches de 90 habitants au km².

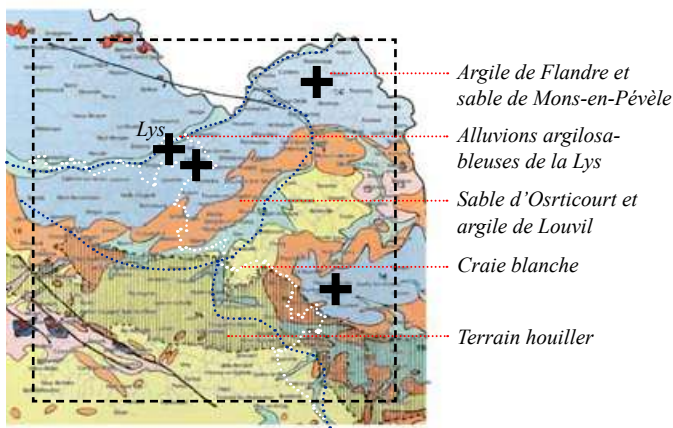
¹⁰ Cette frontière correspond *grosso modo* à la limite entre deux anciennes provinces françaises avant la Révolution : Artois et Flandre. Dans le chapitre 6, je reviendrai sur l'évolution des découpages administratifs à la suite de la Révolution française.



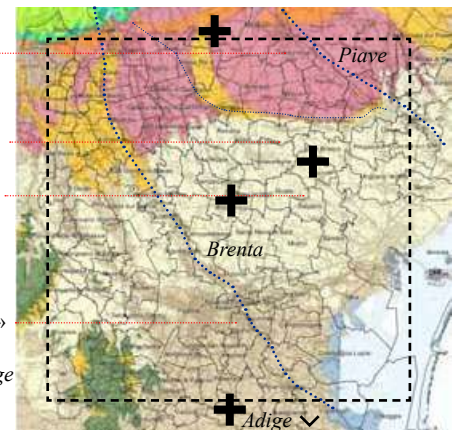


1806

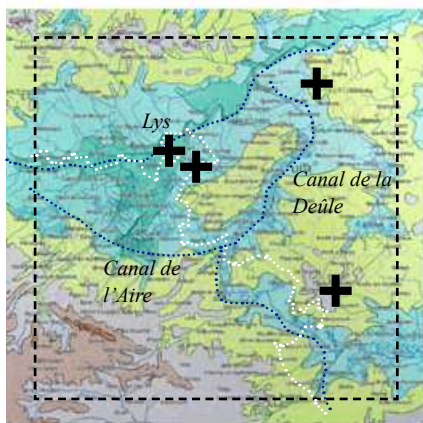
Fig. 1 Page de gauche et première image de la page de droite : évolution des densités de la population (habitants par km²) dans les deux carrés étudiés, cartographiés à l'échelle communale, avec une légende contenant six classes (source : ISTAT, INSEE, projet Cassini. Explications dans le texte). Page de droite : pour le carré Flandre-Artois, du haut vers le bas : sol; relief; et habitat rural (source des trois images : Institut de géographie de l'université de Lille, Atlas du nord de la France, Paris, Berger-Levrault, 1961, pp. 2-3-62). Pour le carré vénitien, du haut vers le bas : sols (source : Carta dei suoli del Veneto à l'échelle 1.250000, ARPAV, 2015); pourcentage de la population dispersé en 1951 (source : Luigi Candida, La casa rurale nella pianura e nella collina veneta, Leo S. Olschki, Firenze, 1959, p. 21); et habitat rural (source : Renato Biasutti, Ricerche sui tipi degli insediamenti rurali in Italia, Istituto Poligrafico dello Stato, Roma, 1931).



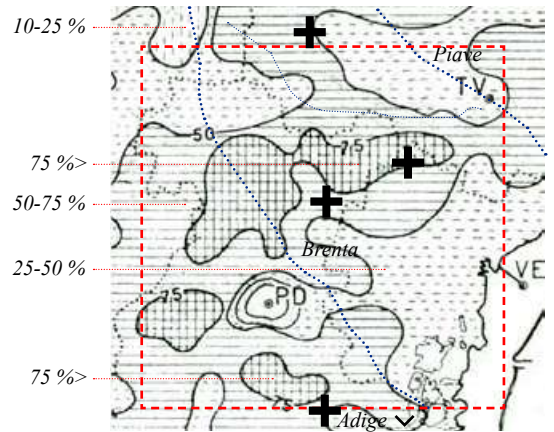
Sol



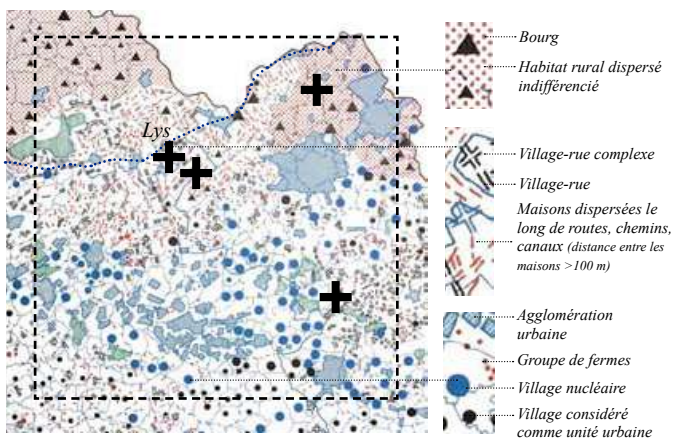
Sol



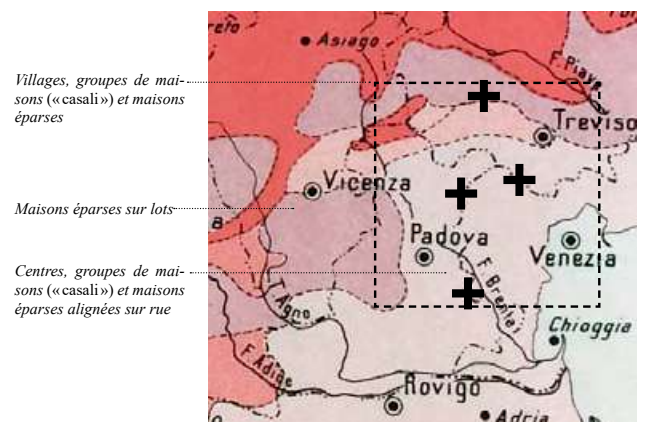
Relief



Pourcentage de la population éparse en 1951



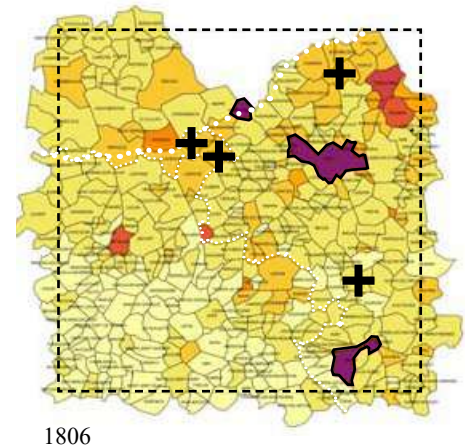
Habitat rural vers 1950



Habitat rural

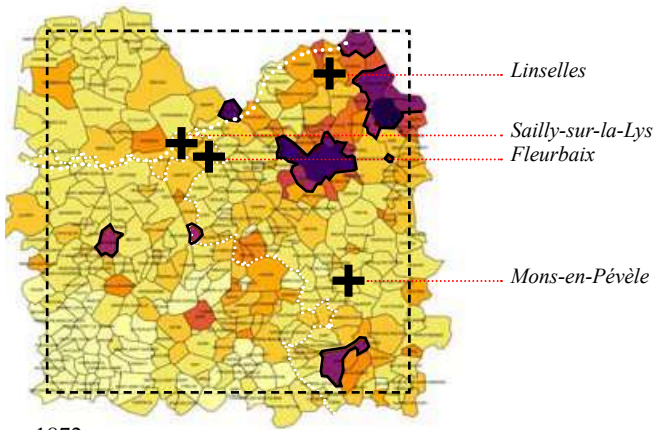
Fig. 2 Évolution des densités de la population (habitants par km²) dans les deux carrés étudiés, cartographiés à l'échelle communale, avec une légende contenant 17 classes.

Source : ISTAT (Italie), INSEE (France) et projet Cassini (EHESS-CNRS).

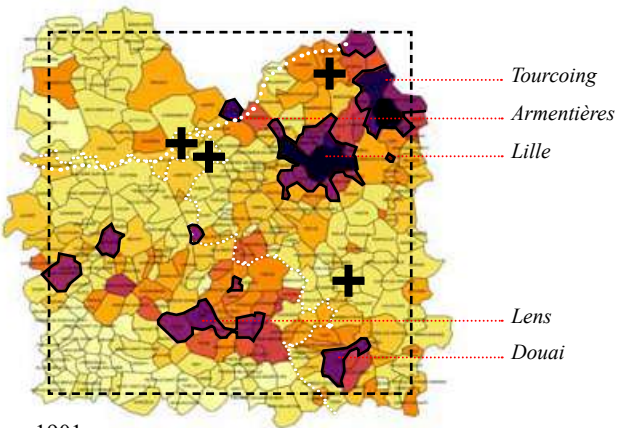


gloméré situé relativement proche les uns des autres, mais faiblement peuplés, où dominent une agriculture plutôt céréalière et des exploitations de plus grandes dimensions. Comme les Fig. 1 et 2 le montrent bien, la démarcation entre ces deux régions est encore plus évidente sur la carte des densités de la population en 1806. En ce début du XIX^e siècle, les densités les plus importantes se retrouvent dans les communes situées le long de la Lys et la Deûle, caractérisées par la présence d'une industrie rurale notamment du lin dont nous avons parlé dans le chapitre 1. En 1872, les processus de concentration industrielle, ou de «développement sélectif» sur le «plan spatial», sont bien entamés dans le cas français et la conurbation de Lille-Roubaix-Tourcoing est déjà une réalité constituée. Le Bassin minier se forme également peu à peu avec des densités élevées (mais toutefois moins importantes que celles de la conurbation de Lille-Roubaix-Tourcoing) sur un vaste territoire d'environ 100 km de long et 20 km de large situé précisément sur la frontière entre les deux régions naturelles évoquées¹¹. Le carré vénitien ne connaît pas de processus similaire (croissance différentielle de la population) avant le XX^e siècle. En effet, en 1871, les écarts de densités entre les communes de l'espace vénitien sont faibles et la répartition plutôt homogène de la population peut rappeler le carré français (notamment sa partie flamande) tel qu'il était vers 1806.

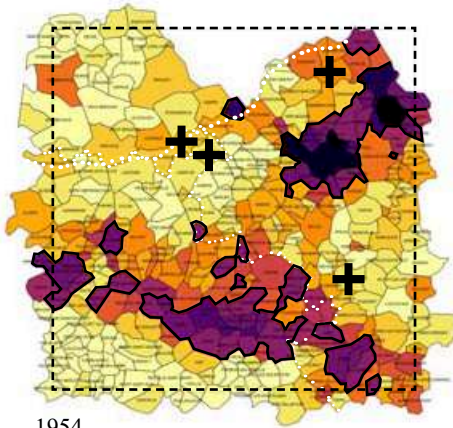
¹¹ Une commune comme Lens, qui comptait 2316 habitants en 1806, atteint 7298 habitants en 1871 et 42 590 habitants en 1962, avant que sa population ne diminue, dans une décroissance aussi vertigineuse que l'augmentation qui l'avait précédée. Cette commune ne comptait que 31 606 habitants en 2018.



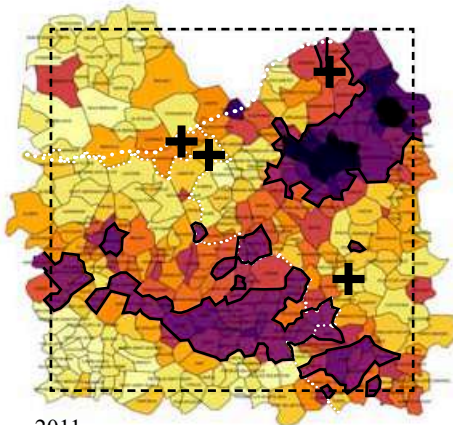
1872



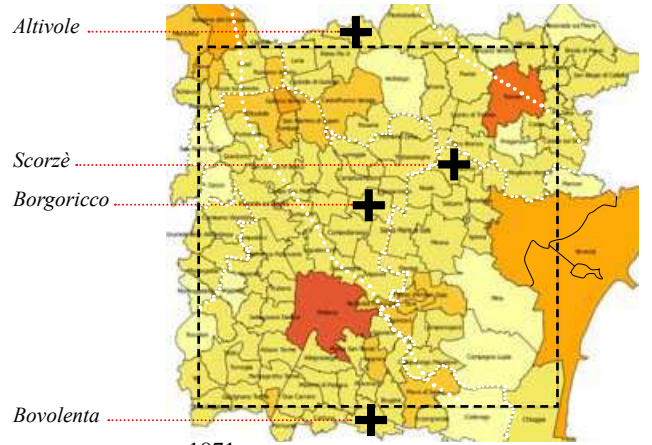
1901



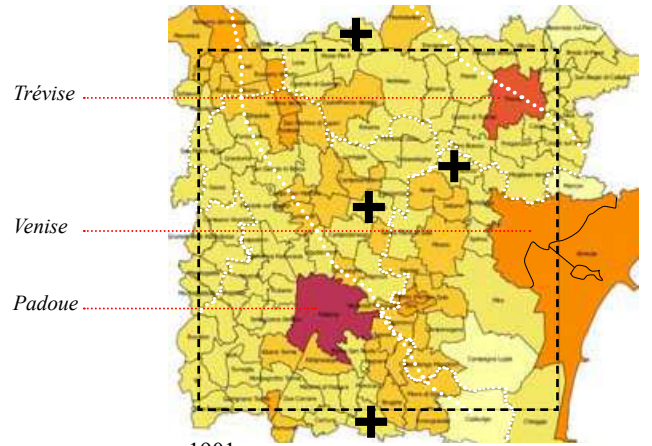
1954



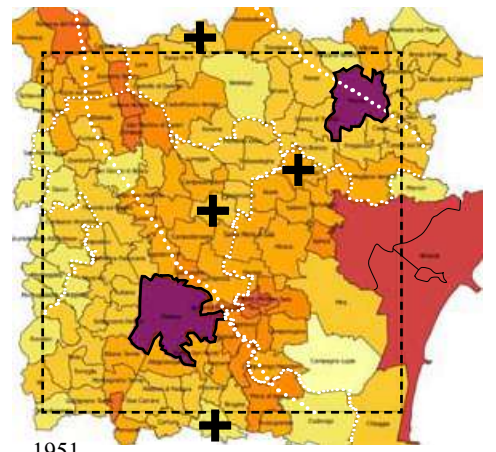
2011



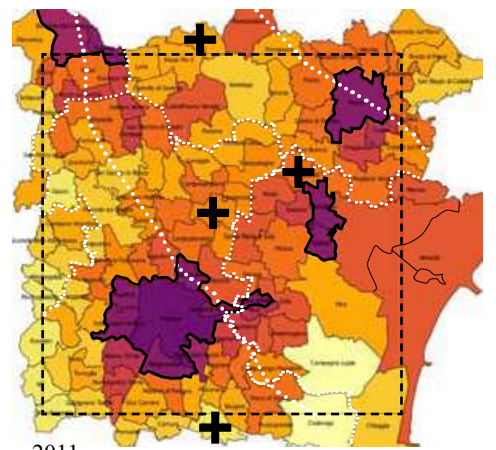
1871



1901



1951



2011

Le déclin des campagnes urbanisées flamandes

La comparaison des cinq cartes de densité sur la Fig. 1 illustre clairement, notamment grâce à la délimitation en orange des communes dont la densité de la population est inférieure à 100 habitants par km², que, côté français, le mouvement de concentration industrielle a été accompagné d'un déclin démographique de vastes portions de campagnes densément habitées. Ce processus, déjà visible sur la carte de 1901, est particulièrement frappant pour la période entre 1900 et 1950. La confrontation des cartes de 1954 et de 2011 met en évidence un renversement de tendance qu'une analyse plus attentive des données de recensement permet de situer vers la fin des années 1960 pour la plupart des communes du carré. Il est intéressant de souligner, et cela est visible même sur la sélection restreinte des cartes (Fig. 1 et 2), que la reprise démographique est plus remarquable dans les communes qui enregistraient auparavant de fortes densités d'habitants. On peut donc émettre l'hypothèse que cela est dû, du moins en partie, au *capital spatial* plus élevé de ces communes, qu'un déclin démographique séculaire n'a pas réussi à effacer complètement. Pour mieux évaluer cette hypothèse, j'ai inclus, parmi les communes étudiées, deux communes situées dans la plaine de la Lys, toutes les deux caractérisées par ces phénomènes de déclin suivi de *renaissance* démographique. Il s'agit des communes de Sailly-sur-la-Lys et de Fleurbaix. Pour prendre la mesure du déclin démographique des anciennes campagnes urbanisées flamandes et relativiser la renaissance démographique de ces dernières, il suffit de considérer que la densité de la population de la commune de Fleurbaix, s'élevant à 230 habitants au km² au début du XIX^e siècle, s'est réduite à 181 habitants au km² au début du XIX^e siècle, et a même atteint 97 habitants au km² dans le premier recensement après la Première Guerre mondiale. Une reprise faible à partir des années 1920, plus accélérée à partir du recensement de 1975, a permis à cette commune d'atteindre une densité de 206 habitants par km² en 2010. Il s'agit cependant d'une valeur de

densité de la population qui reste inférieure à celle que cette commune avait deux siècles plus tôt. Quelles sont les parties du territoire concernées par le dépeuplement ? Où vivent les populations qui incarnent la reprise démographique à partir des années 1920 et plus intensément à partir de 1970 ? Quels liens peut-on déceler entre l'habitat ancien et nouveau dans cette commune ? Quelles sont les connotations socio-économiques du déclin et de la reprise démographiques ? Ce sont là quelques questions auxquelles je tâcherai d'apporter des réponses, dans les prochains chapitres.

La croissance démographique progressive des campagnes urbanisées italiennes

Le cas italien est caractérisé par une croissance plus progressive des densités qui s'est même accélérée à partir des années 1950. Cette croissance n'est toutefois pas généralisée. Globalement, les communes situées entre les fleuves de Brenta et Piave et, en particulier, celles autour de Padoue et à l'intérieur du triangle Mestre-Trévise-Padoue ont connu des croissances démographiques plus marquées. La croissance des communes situées à la frontière ouest et sud (et, dans une moindre mesure, est) de notre carré reste faible voire quasiment nulle¹².

Implosion-explosion ?

On peut se demander si, au vu de ces analyses partielles, on a affaire à un processus d'implosion-explosion et le cas échéant, à quelle échelle se manifestent ces processus. La réponse à cette question requiert une analyse fine des données démographiques, notamment celles concernant les soldes naturels et migratoires, que je n'ai pas réalisée¹³. En l'absence de telles analyses, les graphiques de la Fig. 3, qui comparent les évolutions des densités nationales (française et italiennes), régionales (Nord-Pas-de-Calais et Vénétie) et celles des deux carrés de 50 par 50 km, fournissent une première réponse,

¹² Il s'agit des communes de Campagna Lupia, Codévigo et Marcon.

¹³ Au-delà de l'analyse, nécessaire, des soldes naturels et migratoires, il faut également se pencher sur les mobilités quotidiennes, ainsi sur la manière dont la « population résidente » est définie dans le cadre des recensements de la population de chaque pays. Dans le cas italien, par exemple, les recensements distinguent toujours la « population résidente » de la « population [réellement] présente ». L'écart entre les deux valeurs est souvent négligeable, mais doit néanmoins être pris en compte dans une étude plus fine. Dans tous les tableaux et graphiques ici présentés, c'est la « population présente » qui a été considérée.

certes grossière, à cette question. Comme souligné dans le premier chapitre, alors que la France et l'Italie présentent une densité moyenne quasiment équivalente vers 1870 (respectivement de 68 et 75 habitants par km²), vers 2010 l'Italie a une densité moyenne presque deux fois plus élevée (205 habitants par km² contre 114 en France). La croissance démographique italienne est plutôt progressive et peu accidentée. Elle connaît néanmoins deux courtes périodes de stagnation, entre 1880 et 1900, puis entre 1930 et 1940 environ. La France enregistre une variation de sa densité moyenne quasiment nulle entre 1870 et 1950 suivie d'une reprise de la croissance démographique assez constante à partir de cette dernière date. Si la Vénétie, tout en présentant des valeurs de densités supérieures aux moyennes italiennes, s'inscrit dans la tendance nationale¹⁴, la croissance démographique du Nord-Pas-de-Calais se différencie davantage de la tendance globale française : non seulement présente-t-elle des valeurs de densités moyennes au moins deux fois supérieures à la moyenne française, sa croissance démographique est également plus soutenue et continue que celle de la France, et ce malgré deux périodes de stagnation (la première pendant la dernière décennie du XIX^e siècle et la deuxième autour de la Deuxième Guerre mondiale) et une période de récession (pendant la Première Guerre mondiale). Enfin, dans les deux cas, la croissance démographique générale des carrés examinés s'inscrit dans les tendances régionales, mais avec des valeurs de densités nettement supérieures. Sans avoir procédé à une étude des soldes naturels et migratoires, les courbes de l'évolution des densités aux échelles nationales, régionales et celles des deux carrés (Fig. 3) et la cartographie de l'évolution des densités à l'échelle des communes (Fig. 2) permettent de soupçonner l'existence, dans le cas français, d'un processus d'implosion ou de développement différentiel à trois niveaux : entre les échelons national et régional¹⁵, entre l'échelon régional et celui du carré, ainsi qu'à l'intérieur même du carré, c'est-à-dire entre les communes du carré¹⁶. Dans le cas vénitien, l'implosion ou le développement différentiel est faible entre

14 À l'exception d'une stagnation entre les recensements de 1951 et 1961.

15 Je précise encore une fois que ces affirmations ne sont pas fondées sur une étude, pourtant nécessaire, des dynamiques migratoires. En parlant du Nord-Pas-de-Calais, par exemple, il ne faut oublier l'importance de l'immigration étrangère (belge, italienne, polonaise, etc.).

16 En effet, alors que la croissance démographique est marquée dans certaines communes, d'autres font plutôt face à un dépeuplement.

17 Ce dernier constat est fondé sur le maintien du faible écart entre les densités des communes du carré malgré la croissance démographique importante de ces dernières.

18 Le carré français est composé de 336 communes (pour une superficie globale de 2658,01 km²), et le carré italien de 126 communes (pour une superficie totale de 3539,84 km²). La taille d'une commune italienne de notre échantillon est donc en moyenne 3,5 fois plus importante que celle d'une commune française (28,09 km² contre 7,91 km²). La taille différente des communes signifie que, dans les périmètres d'une commune italienne, il y aurait en moyenne trois communes françaises, ou encore que les *frazioni* d'une commune italienne pourraient parfois constituer une commune à part entière en France. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 6.

l'échelon national et régional; fort entre l'échelon régional et celui du carré; et à nouveau relativement faible entre les communes du carré¹⁷.

La répartition plus homogène des densités de la population : un trait constant du cas vénitien ?

L'examen des cartes de la Fig. 2, qui sont plus détaillées sur les densités plus élevées, permet de voir que, côté vénitien, non seulement l'écart entre les valeurs de densités des différentes communes est faible, mais les valeurs des densités les plus élevées ne dépassent pas le seuil de 3000 habitants au km². En effet, la densité la plus élevée enregistrée par une commune du carré vénitien est 2484 habitants au km², et correspond à celle de la commune de Padoue au recensement de 1971, alors qu'à la même date, 27 communes françaises enregistraient des valeurs de densité de la population supérieures à celle-ci (dont 14 communes avec des valeurs situées entre 3000 et 7000 habitants au km² et 4 communes avec des valeurs supérieures à 7000). Cela n'est qu'en partie expliqué par la taille plus réduite des communes françaises¹⁸. Par exemple, la commune de Lille (6155 habitants au km² en 1975; 4615 habitants au km² en 1872) est certes 2,6 fois plus petite que la commune de Padoue (2484 habitants au km² en 1971; 695 habitants au km² en 1871). Cependant, elle n'est que 1,5 plus petite que la commune de Trévise (1630 habitants au km² en 1971; 524 habitants au km² en 1871). La commune de Venise, la plus grande du groupe vénitien examiné — qui couvre l'ensemble des îles de la lagune de Venise, avec plus de 60 % de superficie en eau, et un vaste territoire sur la terre ferme — est certes la plus désavantagée. Pourtant, même en déduisant la superficie en eau des calculs de densité, on obtiendrait pour Venise une valeur de densité de 2293 habitants au km² en 1971 et de 1042 habitants au km² en 1871.

Afin d'obtenir un aperçu plus détaillé des trajectoires démographiques différenciées des communes des deux carrés, j'ai

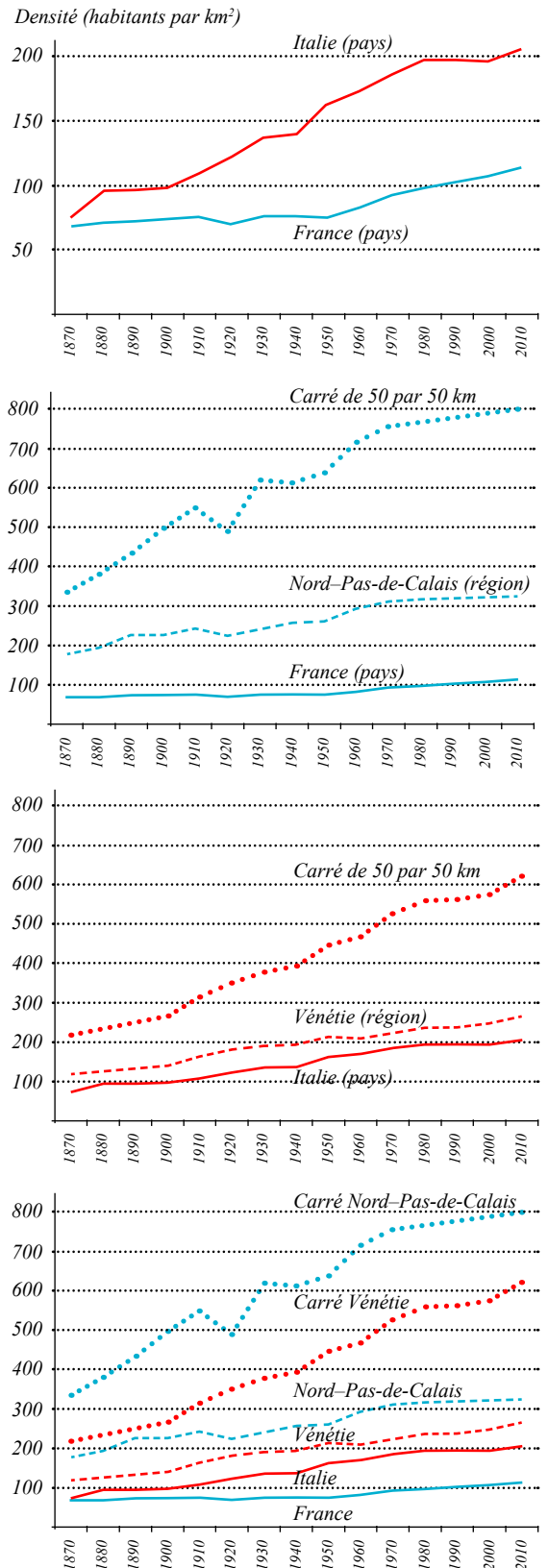


Fig. 3 Évolutions des densités de la population (habitants par km²) à différentes échelles dans les deux territoires retenus.

Source : INSEE (France) et ISTAT (Italie).

procédé à une analyse individuelle de toutes les communes comprises dans les deux carrés¹⁹. Les tableaux présentés dans **Annexes 3.1** et **3.2** sont issus de ce travail : on y trouve les dix premières communes, les dix dernières communes, ainsi que les dix communes médianes d'un classement des densités des communes des deux carrés en 2011²⁰. Pour chaque commune présente dans les tableaux, les précédentes valeurs de densités, par intervalles de dix ans environ, sont également reportées, jusqu'en 1871 pour les communes du carré italien et 1806 pour les communes du carré français. Les **Fig. 4** et **5** représentent, sous forme graphique, l'évolution des densités de la population des cinq premières communes, les cinq communes médianes et les cinq dernières communes de ce classement²¹. L'examen de l'évolution des densités des communes les plus et les moins densément peuplées en 2011, ainsi que celles situées au milieu du classement, révèlent d'autres différences importantes entre les deux carrés étudiés.

Pour le cas italien, seules Padoue et Trévise se détachent des autres communes par des valeurs de densités de départ (vers 1870) élevées. Toutes les autres communes placées au haut, mais aussi au milieu, voire au bas du classement des densités en 2011, possèdent, vers 1870, des valeurs de densité plutôt faibles et assez rapprochées comprises, *grosso modo*, entre 100 et 200 habitants au km² (très rarement 250 habitants au km²)²². Il s'agit là d'un premier trait distinctif de la croissance démographique du carré italien. Aussi, le caractère globalement progressif et peu accidenté de l'évolution démographique des communes du carré vénitien que l'on avait déjà observé sur les cartes des **Fig. 1** et **2**, est-il confirmé également par l'analyse des profils démographiques de toutes les communes, exception faite de communes situées au bas du classement des densités en 2011 :

- Toutes les communes italiennes situées au haut du classement des densités en 2011 ont connu une croissance démographique progressive entre 1870 et 1970. Le rythme de cette croissance s'accélère à partir de 1900 et encore davantage

¹⁹ Je précise encore qu'il s'agit d'une étude des croissances démographiques qui ne tient pas compte des soldes naturels et migratoires.

²⁰ La commune française du milieu du classement porte le numéro 168 et la commune italienne le numéro 63.

²¹ Sur le graphique représentant l'évolution des densités des communes placées en haut du classement du cas français, j'ai fait le choix de ne pas représenter la commune de Lannoy, située au sud-est de Roubaix, dont la superficie est nettement inférieure à la moyenne des communes du carré français (0,16 km²) et la densité fort supérieure à la deuxième commune du classement. Intégrer Lannoy m'aurait amené à devoir changer l'échelle de la représentation, ce qui aurait réduit la lisibilité de l'évolution des autres communes. Plus généralement, à cause la petite taille de certaines communes se trouvant dans les premiers rangs du classement français, j'ai fait le choix de représenter un nombre plus important de communes sur le graphique français des communes arrivant au haut du classement.

²² Entre 150 et 250 habitants au km² environ pour les communes du haut du classement; entre 100 et 150 pour celles du milieu; et autour de 100 pour les communes situées au bas du classement.

entre 1950 et 1970 environ. À partir de cette dernière date, la croissance des communes *rurales* les plus denses²³ ralentit et les communes de Padoue et Trévise entrent en récession. La croissance des communes rurales les plus denses reprend à partir de 2000, alors que la population des communes de Padoue et Trévise se stabilise autour des seuils atteints en 2000. Pour les communes placées au haut du classement, les valeurs de densité en 2010 environ se situent autour de 1500 habitants au km².

– La croissance démographique des communes italiennes situées au milieu du classement des densités en 2011 est également progressive et peu accidentée sur toute la période examinée, avec des accélérations localement importantes. La période de stagnation démographique de ces communes se situe plutôt entre 1920 et 1960 — et non pas entre 1970 et 2000 comme pour les communes *rurales* situées au haut du classement. En 2011, les valeurs de densité de la population de l'ensemble des communes situées au milieu du classement sont d'environ 500 habitants au km².

– La croissance démographique des communes du bas du classement des densités en 2001 est la plus accidentée. La plupart de ces communes ont des valeurs de densité comprises entre 100 et 150 habitants au km² environ vers 1870. Elles traversent une première période de croissance démographique (1870-1920), suivie par une période de stagnation (1920-1950), puis une décroissance (1950-1970), avant de renouer, pour certaines d'entre elles, avec la croissance (1970-2010). La densité de ces communes en 2011 s'approche de valeurs de densité similaires à celles enregistrées un siècle et demi plus tôt : très faibles, mais toujours supérieures à 100 habitants au km². Comme je l'ai déjà souligné, deux communes du littoral, Campagna Lupia et Codevigo, nettement plus grande que la moyenne des communes rurales du cas italien en termes de superficie, font ici figure d'exception : leurs valeurs de densité vers 1870 sont inférieures à 50 habitants au km². Cependant, ces communes atteignent également des valeurs de densités proches de 100 habitants au km² en 2011

²³ Il s'agit des communes rurales de la *campagne* que j'ai qualifiée d'*urbanisée*. Celles-ci présentent des densités entre 100 et 200 habitants au km² vers 1870, et des densités entre 1000 et 1500 km² vers 2010.

après un parcours similaire aux autres communes du bas du classement italien.

La croissance démographique différentielle des communes du carré Flandre-Artois : une incidence plus importante de l'espace ?

Alors qu'on ne peut dégager aucun schéma spatial simple de l'analyse de l'emplacement des communes vénitiennes situées au haut et au milieu du classement des densités de la population en 2011²⁴, les communes du bas du classement sont, sans exception, situées le long du littoral ou sur les marges sud et sud-ouest du carré examiné : l'examen d'un carré de dimension plus grand aurait permis d'évaluer l'épaisseur de cet espace en déclin démographique. Contrairement au cas vénitien, la situation spatiale des communes a une influence fondamentale sur l'évolution démographique de toutes les communes du cas français :

– Toutes les communes du haut du classement sont situées autour du triangle Lille-Roubaix-Tourcoing, à l'exception d'Armentières, ancienne capitale (en fort déclin à partir de la Première Guerre mondiale) de l'industrie textile. Toutes ces communes ont connu une croissance démographique spectaculaire jusqu'aux années 1910. Gravement touchées par la Première Guerre mondiale, à partir de 1920 leur population stagne, voire décline, notamment pendant les décennies 1930-1940, sous l'effet de la Deuxième Guerre, et pendant la période entre 1960 et 1980. Les écarts plus importants entre les valeurs de densité de la population des communes situées au haut du classement du cas français s'expliquent surtout par la différence des tailles des communes, qui est globalement beaucoup plus importante dans le cas français. En effet, la taille des communes du groupe examiné ici peut varier entre 1 km² et 35 km².

– Après les dix premières communes du classement, la valeur de densité descend sous 4000 habitants au km². Tous les intervalles entre 2000 et 4000 sont représentés, mais avec un

²⁴ Entre les recensements de 1881 et 1901, une poignée de communes situées à l'est de Padoue, entre Brugine et Noale (Fig. 2), croissent plus vite. Dès le recensement de 1911, en revanche, la plupart des communes situées dans le carré Padoue-Mestre-Trévise-Bassano rattrapent leur retard. En 1931, les communes les plus denses en 1901 sont à nouveau avantagées. À partir du recensement de 1951, les communes incluses dans un triangle formé par Padoue-Mestre-Trévise (avec un débordement important au sud-est) et un autre triangle formé par Bassano-Castelfranco-Cittadella croissent plus vite que les autres.

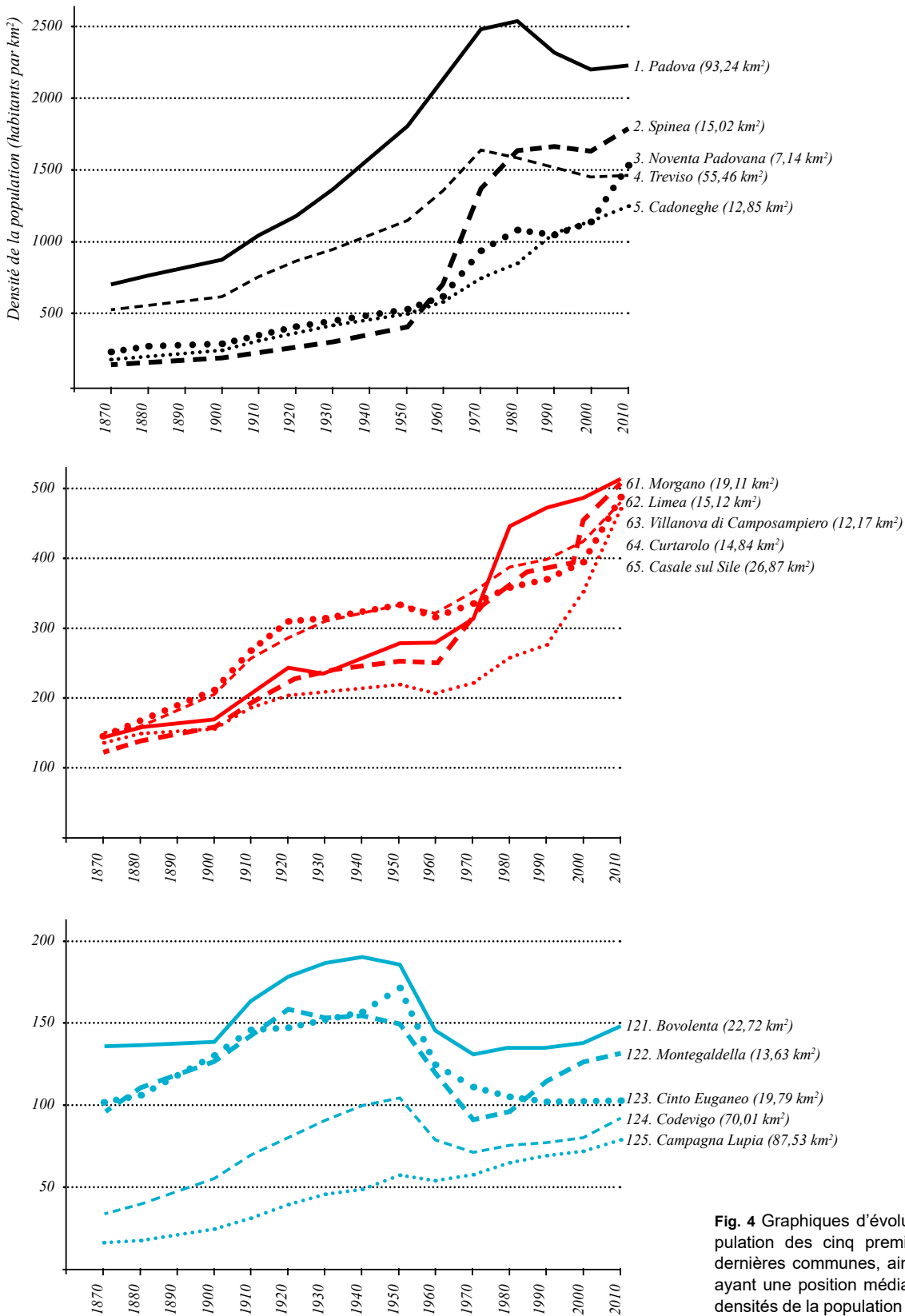


Fig. 4 Graphiques d'évolution des densités de la population des cinq premières communes, des cinq dernières communes, ainsi que des cinq communes ayant une position médiane dans le classement des densités de la population des communes du carré Vénétie centrale en 2011 (Annexe 3.1).

Source : ISTAT.

Nota : pour chaque commune, le rang dans le classement et la superficie sont également indiqués.

Fig. 5 (page de droite) Graphiques d'évolution des densités de la population des dix* premières communes, des cinq dernières communes, ainsi que des cinq communes ayant une position médiane dans le classement des densités de la population des communes du carré Flandre-Artois en 2011 (**Annexe 3.2**).

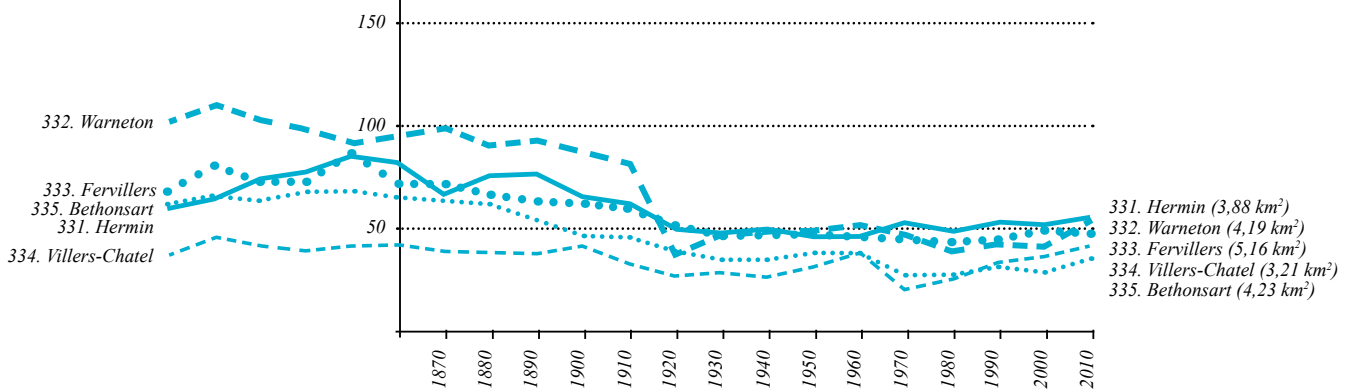
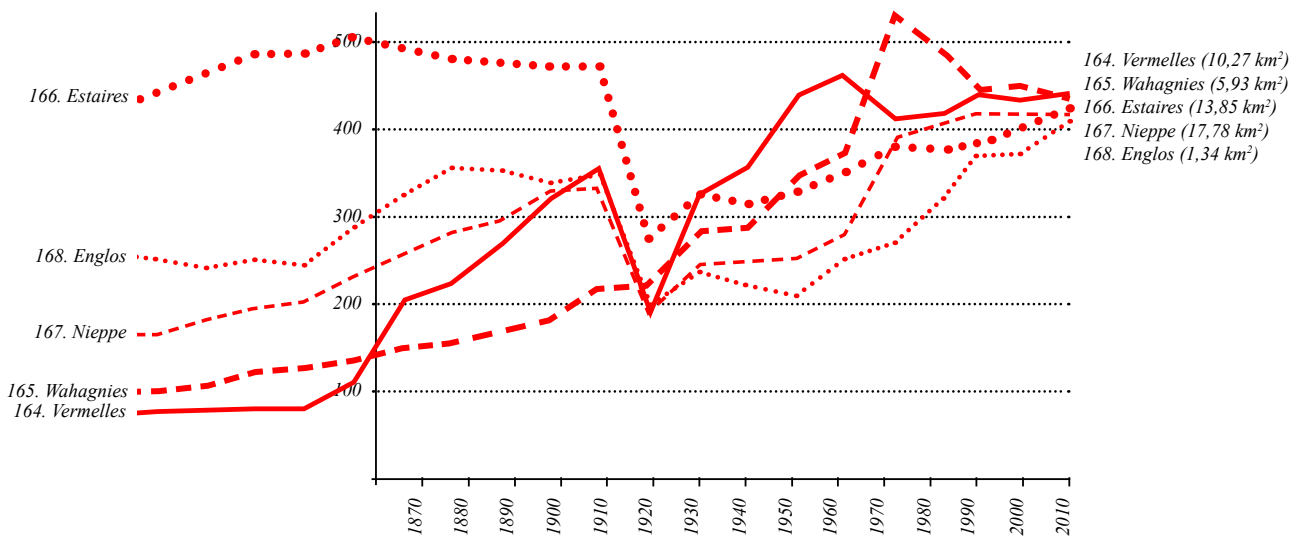
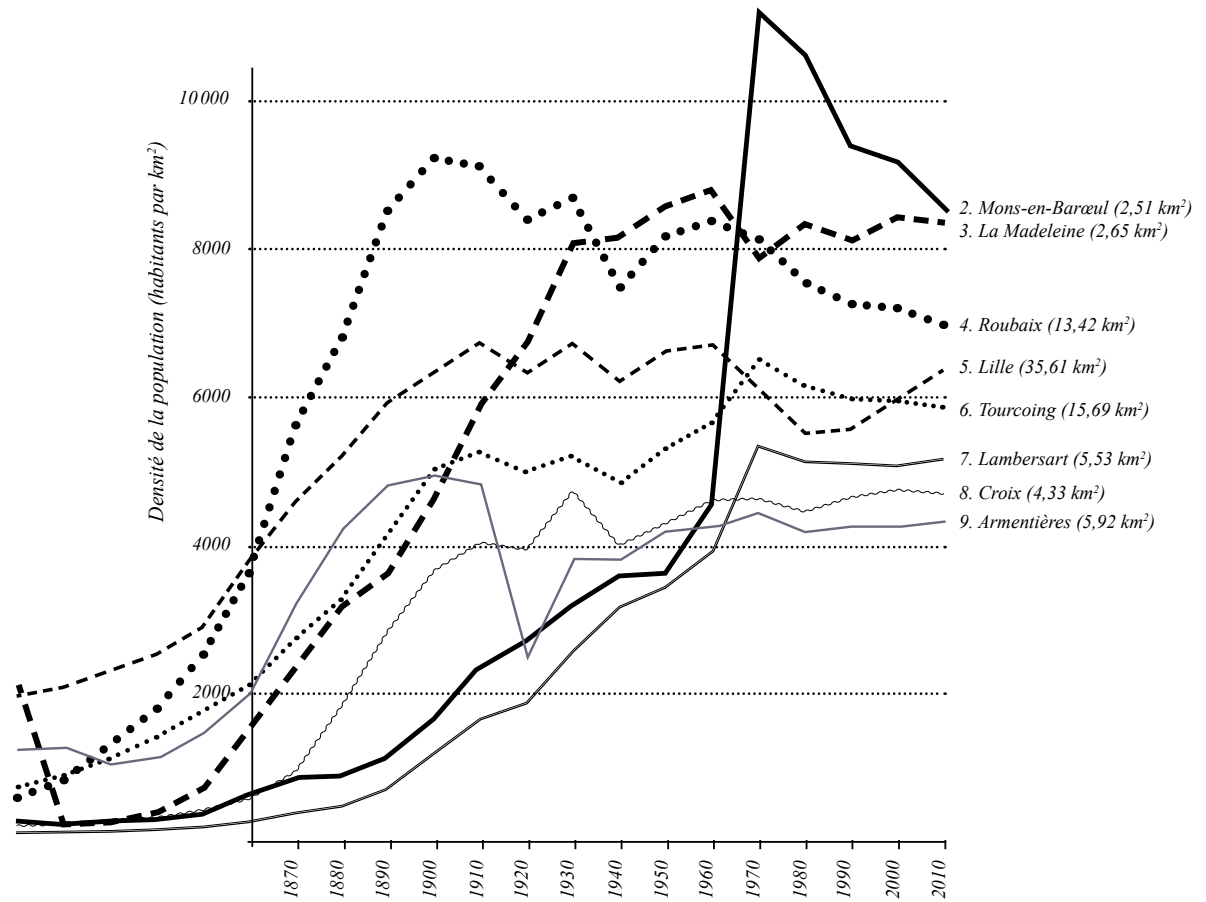
Source : INSEE, Cassini (EHESS-CNRS).

Nota : pour chaque commune, le rang dans le classement et la superficie sont également indiqués.

* À l'exception de la commune de Lannoy : explications à la note 21.

nombre plutôt réduit de cas. L'intervalle le plus représenté est celui entre 1000 et 2000 habitants au km². Comme déjà vu, les effets de la Première Guerre mondiale sont très importants pour les communes du cas français, notamment pour celles situées autour de la Lys.

– Contrairement à celles du cas italien, les valeurs de densité de départ (vers 1806 ou 1870) des communes françaises situées au milieu du classement ne sont pas convergentes. Ces évolutions démographiques contrastées s'expliquent également par la situation géographique des communes. Ainsi, les communes situées dans la plaine de la Lys, particulièrement représentées parmi les communes du milieu du classement (Estaires, Nieppe, Sailly-sur-la-Lys et La Gorgue), ont une densité de départ (vers 1800) oscillant entre 200 et 400 habitants au km² environ. Ces communes ont, à des rythmes différents, souffert de la désindustrialisation commencée vers la mi XIX^e siècle, puis de la Première Guerre mondiale. Malgré une reprise démographique lente dès 1920, elles ont aujourd'hui, dans le meilleur des cas, à peine plus d'habitants qu'avant le début de leur déclin démographique. Un deuxième groupe assez représenté dans la zone médiane du classement français est constitué par des communes situées dans la *périphérie* du bassin houiller (Lapugnoy, Wahagnies) : en 1800 environ, ces communes ont des valeurs de densité plus faibles (autour de 100 habitants au km² ou moins) que les communes de la plaine de la Lys. Cela dit, elles connaîtront une croissance démographique plus progressive et moins accidentée que celles de la plaine de la Lys au cours du XIX^e et XX^e siècle, jusqu'aux années 1960, qui marquent le début de la longue période de déclin industriel du Bassin minier. La comparaison des groupes médians des cas français et italien permet également de confirmer une autre particularité relevée plus haut : la valeur des densités en 2011 du groupe français est plus faible (autour de 400 habitants au km², contre 500 environ pour le cas italien). Cet état de fait témoigne encore une fois d'une répartition plus inégale des densités côté français, car, comme nous l'avons déjà vu, le carré français est globalement plus peuplé (**Fig. 3**).



– La plupart des communes françaises situées vers le bas du classement sont situées dans le département du Pas-de-Calais (voir **Annexe 3.2**) exception faite de quelques communes situées dans département du Nord en marge du carré Flandre-Artois. Encore une fois, l'examen d'un carré aux dimensions plus grandes aurait permis de mieux évaluer l'épaisseur de ces espaces *marginiaux*. Les communes françaises situées vers le bas du classement présentent globalement des valeurs de densité de départ et d'arrivée plus faibles de celles situées au bas du classement italien. Cette différence permet de souligner encore une fois la répartition moins homogène des densités côté français. Contrairement au cas italien, où les communes du bas du classement sont celles qui présentent les évolutions démographiques les plus accidentées de l'échantillon, dans le cas français, les communes du bas du classement sont celles avec les trajectoires les moins complexes. Ces communes sont globalement caractérisées par une stagnation démographique sur toute la période examinée. Cette stagnation suit parfois une période de déclin démographique. Elle est quelquefois suivie d'une croissance démographique très modérée à partir des années 1970.

Dans l'ensemble, l'analyse fine de la croissance démographique des communes du carré français confirme les constats initiaux sur le déclin des communes *rurales* densément habitées de la Flandre française, que j'avais qualifiées de *vieilles campagnes urbanisées*. Elle montre également que les écarts de densité entre la « ville » et la « campagne » sont plus importants côté français que côté italien, et cela sur toute la période examinée. Ces écarts ne s'expliquent pas toujours — nous l'avons vu en comparant Lille et Trévisé — par la taille plus réduite des communes côté français : ils témoignent d'une longue *présence* de villes possédant de fortes valeurs de densité sur des surfaces administratives relativement ramassées côté français.

Un modèle flamand vs un modèle vénitien ?

Le déclin des *vieilles campagnes urbanisées* s'est-il produit partout dans la Flandre ? La présence de villes très denses et s'étalant sur une petite superficie est-elle une particularité flamande ou française ? Pour avoir un début de réponse à ces questions, regardons rapidement du côté de la Flandre belge par l'intermédiaire d'un autre territoire densément habité, souvent considéré, dans la littérature relevant du domaine de l'urbanisme, comme l'équivalent belge de la ville diffuse italienne²⁵. Il s'agit *grosso modo* d'un territoire inclus dans un losange formé par les villes de Bruxelles, Gand, Anvers et Louvain connu sous le nom du « diamant flamand » grâce au premier schéma directeur de la Région flamande de 1996²⁶. L'étendue importante de cette *figure territoriale* (Fig. 6) ne permet pas de l'inclure dans un carré de 50 par 50 km : seule une partie du territoire inscrit dans un triangle formé par les villes de Gand, Anvers et Bruxelles est donc représenté dans ce carré « Flandre belge »²⁷ (Fig. 7), qui comprend donc une portion de la région administrative de Flandre (et des provinces de Flandre-Orientale, Brabant-Flamand et Anvers), ainsi qu'une partie de la région de Bruxelles-Capitale²⁸.

Le cas belge comme on peut le voir à partir des cartes (Fig. 7) et les graphiques (Fig. 8 et 9) présentent des caractéristiques dont certaines sont similaires au cas italien, alors que d'autres rappellent le cas français :

– La densité moyenne au niveau du carré est plus proche de celle du carré Flandre-Artois et lui est légèrement supérieure (Fig. 9). Cependant, la répartition plus homogène des densités entre les communes du carré (Fig. 7) rappelle plutôt le cas italien (Fig. 1 et 2) : les valeurs des densités sont certes plus élevées localement et les concentrations autour des grandes villes sont plus importantes dans le cas belge que dans le cas vénitien, mais, contrairement au cas français, cette polarisation de l'espace n'est pas systématiquement accompagnée d'une ruralisation — ou plutôt d'une désurbanisation — des campagnes urbanisées.

²⁵ Il s'agit d'une réponse très approximative à la question posée et le choix du territoire désigné par l'expression « diamant flamand » se justifie uniquement par le rapprochement entre ce territoire et la Vénétie centrale dans une littérature relevant de l'urbanisme qui s'est intéressée aux régions européennes caractérisées par la diffusion de l'habitat et un fonctionnement polycentrique. Sur ce sujet, voir, par exemple, Xavier de Getyer (dir.), *After Sprawl. Research on the contemporary city*, Rotterdam, NAi Publishers, 2002. Sur le rapprochement entre « *nevelstad* » belge et « *città diffusa* », voir également un dossier spécial de la revue *Agora* (*Overalstad*, 2016, 4) accessible en ligne (<http://www.agora-magazine.nl/themanummer/overal-stad-2/> lien consulté le 27 décembre 2021), en particulier : Dieter Bruggeman, David de Kool, Michiel van Meeteren, Joren Sansen, « Overal stad ? », *Agora*, 4, 2016, pp. 4-6 ; Michiel Dehaene, « De mist over de Nevelstad klaart langzaam op », *Agora*, 4, 2016, pp. 7-9. Pour une approche plus fine et plus approfondie concernant les rapprochements possibles entre la ville diffuse (à la fois en termes de réalité physique de la Vénétie centrale et en tant que concept) et le territoire belge, voir Bénédicte Grosjean, *Urbanisation sans urbanisme... (op. cit.)* et *la « ville diffuse » à l'épreuve de l'Histoire... (op. cit.)*.

²⁶ Il s'agit de « *Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen* ». Voir, à ce sujet, Xavier de Getyer, « After sprawl », in Xavier de Getyer (dir.), *After Sprawl...*, *op. cit.*, pp. 20-31.

²⁷ En appliquant le même principe employé pour les deux autres carrés, c'est-à-dire l'inclusion de toutes communes dont une partie est située dans le carré de 50 par 50 km, on obtient 104 communes et une superficie de 3697,04 km².

²⁸ La Belgique compte trois régions : Flandre, Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale. Cette dernière est enclavée dans la Région flamande. Les deux premières régions sont à leur tour divisées en plusieurs provinces.



Fig. 6 (page de gauche) Position des carrés Flandre belge, Flandre-Artois et Vénétie centrale dans deux carrés plus larges mesurant 300 par 300 km.
 Fond de carte : Google Maps, 2010.

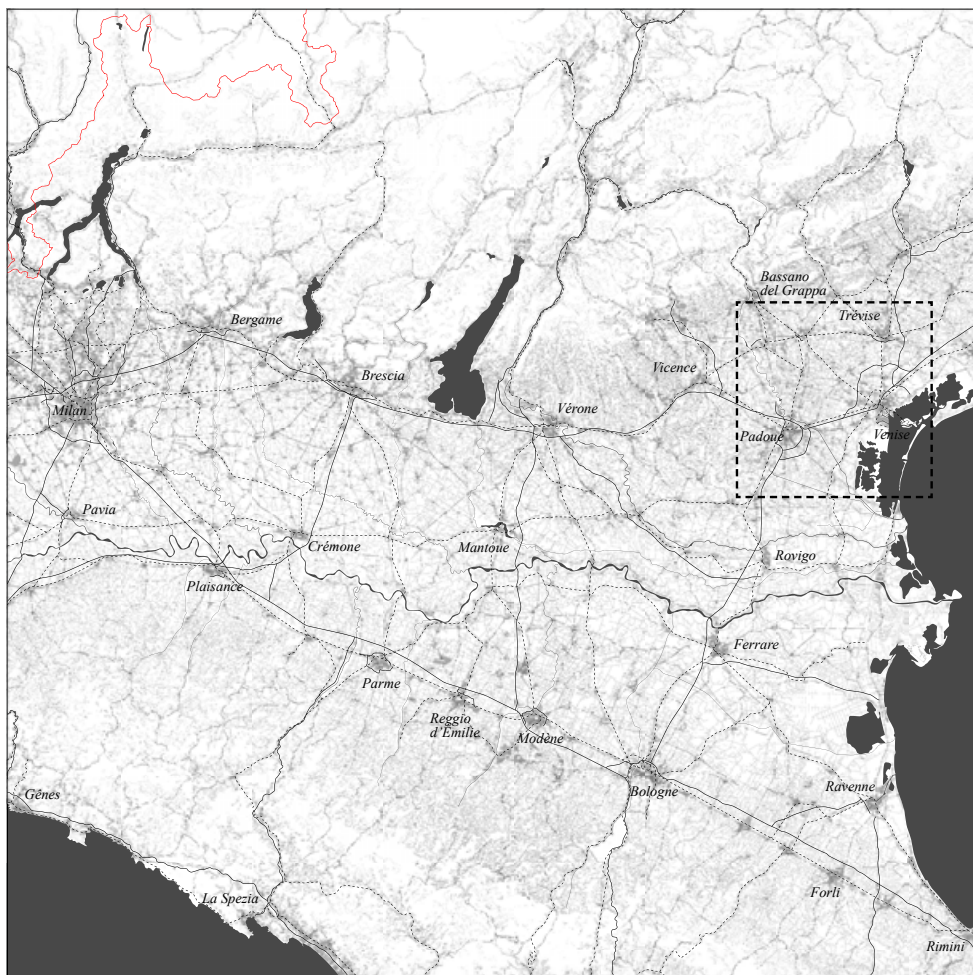
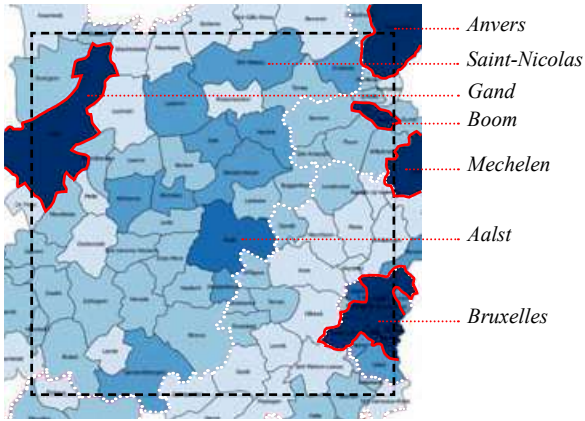
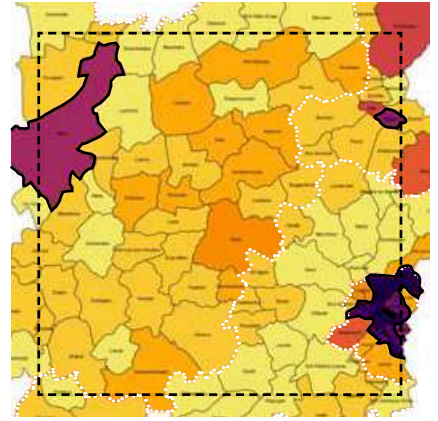
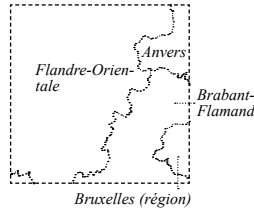


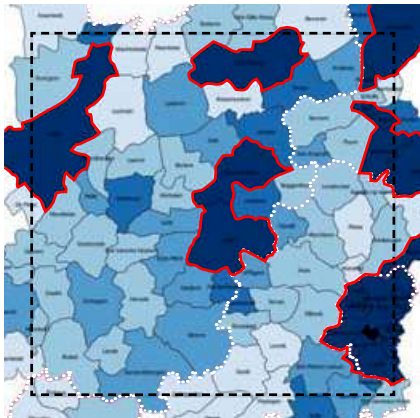
Fig. 7 (page de droite) Évolution des densités de la population (habitants par km²) dans le carré Flandre belge, cartographiée à l'échelle communale, selon une légende contenant sept classes (à gauche) et dix-sept classes (à droite).
 Source : STATBEL.



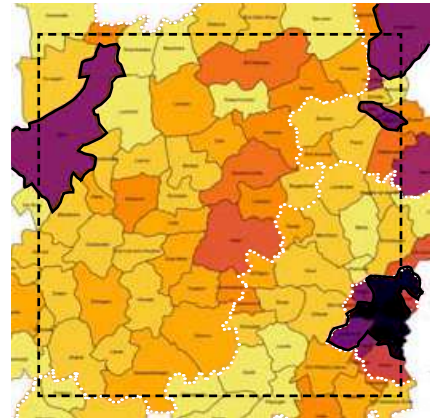
1866 Densité moyenne du carré : 375 hab./km²



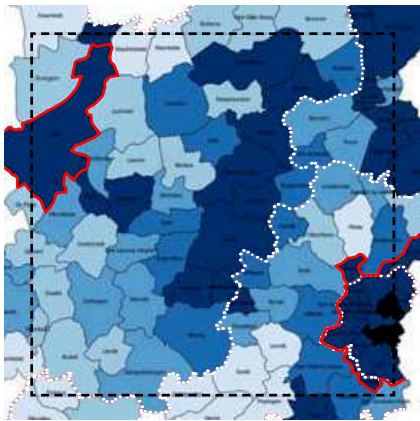
1866



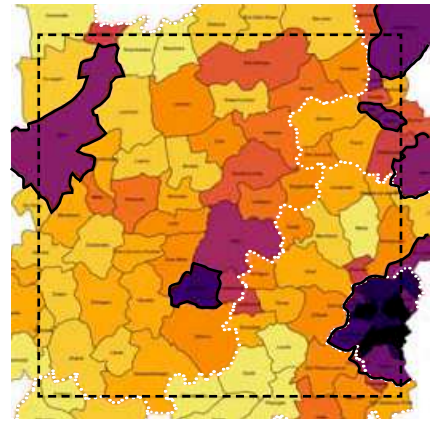
1900 602 hab./km²



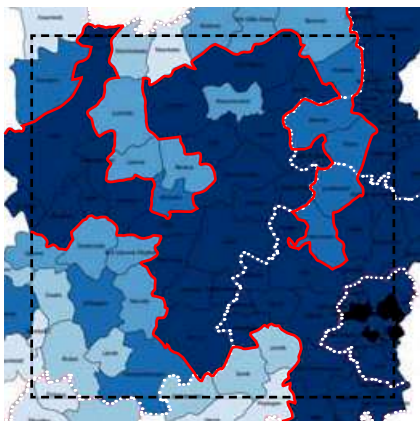
1900



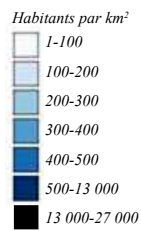
1947 832 hab./km²



1947



2010 910 hab./km²



2010

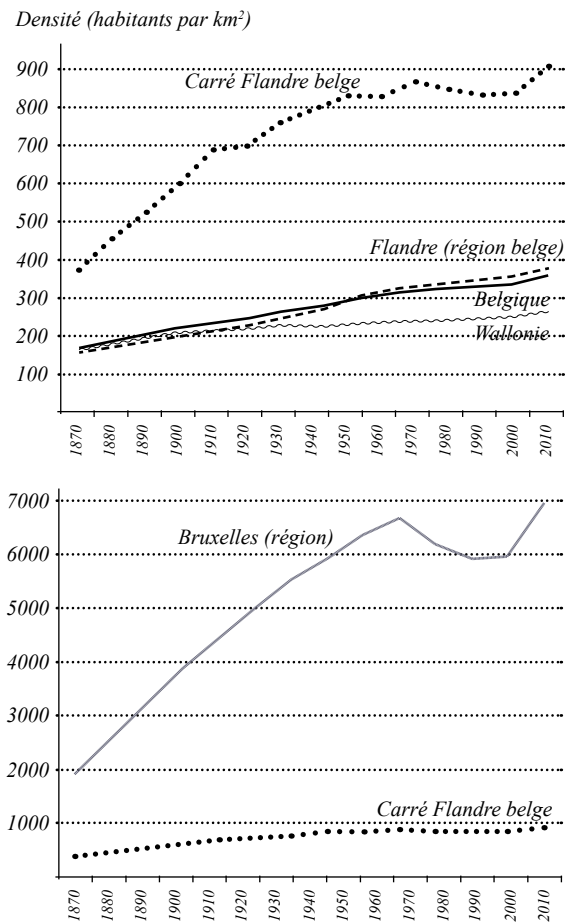


Fig. 8 Évolutions des densités de la population (habitants par km²) à différentes échelles (carré Flandre belge ; les régions Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale ; Belgique).

Source : STATBEL.

29 La comparaison entre Bruxelles et Lille est d'autant plus intéressante que ces deux communes ont quasiment la même taille, alors que globalement la taille des communes belges est nettement supérieure à la taille des communes française et plus proche de celles des communes italiennes.

30 Cependant, les communes de Gand et Anvers sont plus grandes que les communes de Padoue et Trévise (**Fig. 10**) : Gand est 1,7 fois plus grande que Padoue et presque 3 fois plus grande que Trévise. La taille de la commune d'Anvers est 2,2 fois supérieure à celle de Padoue et 4 fois celle de Trévise.

31 La taille moyenne des communes du carré belge est de 35,55 km² (contre 28,09 km² pour le cas italien et 7,91 km² pour le cas français).

32 Ces dernières ont des superficies variant entre 1 et 10 km².

33 À titre de comparaison, la densité de la commune de Paris en 2011 est d'environ 21 000 habitants au km².

– La commune de Bruxelles se démarque par une densité nettement supérieure aux autres communes du carré belge (**Fig. 8** et **10**). Son évolution démographique, ainsi que ses valeurs de densité sont beaucoup plus proches de celles d'une commune comme Lille que de n'importe quelle commune du carré vénitien²⁹. Les autres villes importantes du carré belge, c'est-à-dire Anvers et Gand, présentent des valeurs de densité et des évolutions démographiques plus proches des communes italiennes de Padoue et Trévise que de celles d'autres communes du carré français³⁰.

– La dimension moyenne des communes du carré belge est également plus proche de celles du carré italien³¹. À part Bruxelles, les grandes villes belges sont, sur le plan de la taille, de grandes communes. La région de Bruxelles (161,38 km²), qui englobe la commune de Bruxelles et 18 autres communes de petite taille³², présente des valeurs de densité très élevées (et d'ailleurs nettement supérieures aux autres régions belges). Cette réalité bruxelloise, sans équivalente dans le carré Vénétie et Flandre-Artois, s'est traduit également par l'ajout d'une classe de densité allant de 13 000 à 27 000 habitants au km² aux précédentes légendes³³.

– L'évolution démographique de la Région flamande s'inscrit parfaitement dans l'évolution démographique belge (**Fig. 8**), y compris en termes de valeurs de densités. C'était également le cas de la Vénétie par rapport à l'Italie, mais cela n'était pas le cas de la région du Nord-Pas-de-Calais relativement à la France (**Fig. 3**). Cependant, le carré Flandre belge présente des densités nettement supérieures à la moyenne flamande (**Fig. 8**), et ce, même en excluant la part due à la région de Bruxelles. Le cas belge montre bien que la croissance sélective de certaines portions d'un territoire peut ne pas se conjuguer avec la désurbanisation d'autres portions du même territoire³⁴.

Ce travail très sommaire sur l'évolution démographique des carrés Vénétie centrale et Flandre-Artois, accompagné d'un détour par un carré Flandre belge, n'avait pas l'intention d'épuiser un sujet aussi complexe que les dynamiques démographiques à

l'échelle régionale³⁵. Il s'agissait surtout de rendre compte, par la *description* de l'évolution des densités des communes des carrés, des trajectoires différentes des deux régions, mais aussi de la diversité de l'espace régional dans chaque cas. Cela me permet à présent d'introduire les communes sur lesquelles j'ai effectué une analyse plus approfondie.

II. Huit communes : peuplement, exploitation et propriété

Le choix des communes, qui ont constitué un échelon important d'analyse, est fondé sur leur position dans l'espace *métropolitain* et *agricole*, ainsi que sur l'évolution démographique due à leurs trajectoires socioéconomiques contrastées. Je commencerai par le critère démographique, me basant sur le cadre offert par la description de l'évolution des densités de la population dans la section précédente.

Des croissances démographiques différenciées

Dans chaque carré, j'ai retenu une première commune dont la croissance démographique est globalement positive et progressive et le rang, dans le classement évoqué dans la section précédente (**Annexes 3.1 et 3.2 ; Fig. 4 et 5**), est légèrement supérieur à la moyenne. Bien qu'elles soient situées dans l'espace le plus urbanisé des carrés, plus de 50 % de la surface des communes en question est consacré à l'agriculture. Il s'agit, pour le carré italien, de la commune de Scorzè (47^e commune du carré italien sur 125 en termes de densité de la population en 2011) et, pour le carré Flandre-Artois, de la commune de Linselles (112^e commune sur 335^e commune en 2001)³⁶. Ces deux communes ont certes en commun une croissance globalement continue de leurs densités de la population, mais elles présentent des différences importantes quant à leur valeur de densités point par point, celles-ci étant toujours su-

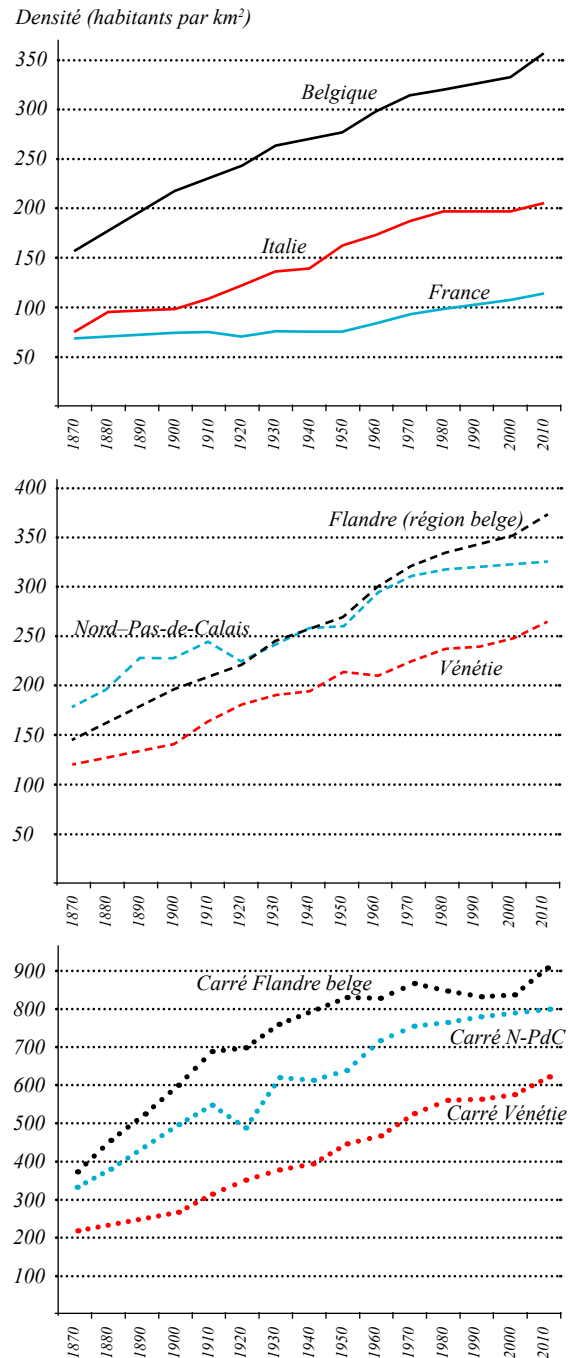


Fig. 9 Comparaisons des évolutions des densités de la population (habitants par km²) aux échelles nationale et régionale, ainsi qu'à l'échelle des carrés de 50 par 50 km, pour les trois cas (français, italien et belge) retenus.

Source : INSEE, ISTAT et STATBEL.

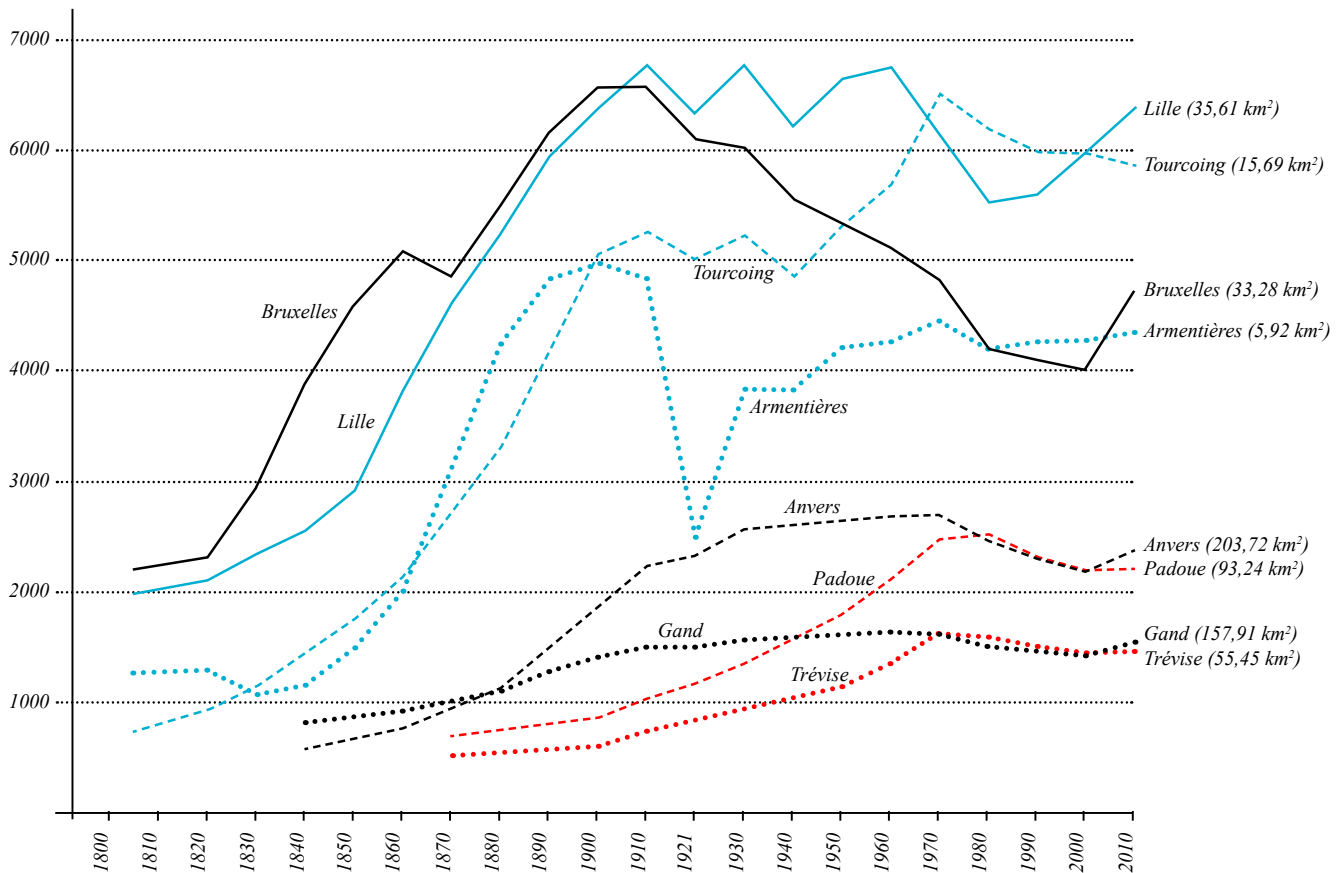
Densité de la population (habitants par km²)

Fig. 10 Comparaisons des évolutions des densités de la population (habitants par km²) des villes les plus importantes des trois carrés retenus.

Source : INSEE, Cassini (EHESS-CNRS), ISTAT et STAT-BEL.

Nota : Pour chaque commune, la superficie est également indiquée entre parenthèses.

périeures dans le cas de Linselles (Fig. 11). Cette différence est révélatrice des spécificités des cas français et italien relevées dans la section précédente : côté vénitien, j'ai souligné la répartition homogène des densités et la relative faiblesse des valeurs de densité des communes rurales vers 1870, suivi par une croissance constante des densités dans le temps ; côté flamand, nous avons vu que les valeurs de densités des communes rurales urbanisées et industrialisées sont globalement supérieures vers 1870, mais une évolution plus sélective des densités favorise certaines communes au détriment des autres. Il faudrait sans doute souligner également les conséquences considérables de la Première Guerre mondiale sur la croissance démographique des communes françaises, notamment celles situées près des fronts de guerre.

Les deuxième et troisième communes choisies dans chaque carré font partie des communes ayant une position médiane dans le classement des densités en 2011 (Annexes 3.1 et 3.2) ou légèrement en dessous. Il s'agit des communes de Borgoricco (70^e commune du carré italien sur 125) et Altivole (99/125), côté italien, et de Sailly-sur-la-Lys (170/335) et de Fleurbaix (238/335), côté français (Fig. 11). J'ai déjà souligné qu'en dépit des valeurs similaires de densités, la croissance démographique des communes italiennes de ce groupe est nettement moins accidentée que celles des communes françaises. Pour ces dernières, les effets de la Première Guerre mondiale sont encore plus frappants : contrairement à Linselles, qui se rétablit relativement vite de la récession démographique due à la guerre, ces communes auront besoin de plus de temps pour se remettre du déclin démographique causé elle³⁷.

La quatrième commune choisie dans chaque carré est une commune rurale avec une densité de population similaire aux autres communes rurales du carré vers 1870, c'est-à-dire entre 100 et 200 habitants par km², qui n'a toutefois pas connu une croissance démographique importante par la suite. Il s'agit de la commune de Bovolenta (qui se classe au 121^e rang du carré italien en termes de densité de la population en 2011, sur 125 communes) et de Mons-en-Pévèle (258^e rang sur 335), côté français (Fig. 11). Si les valeurs de densités des ces deux communes sont comparables à tout moment (Fig. 11), leur rang dans le classement des densités de la population de chaque carré en 2011 fait encore ressortir une différence, plusieurs fois soulignée, entre le carré Flandre-Artois et le carré Vénétie, à savoir le nombre plus élevé de communes faiblement habitées vers 2011 dans le carré français, qui est révélateur d'une répartition moins homogène des densités.

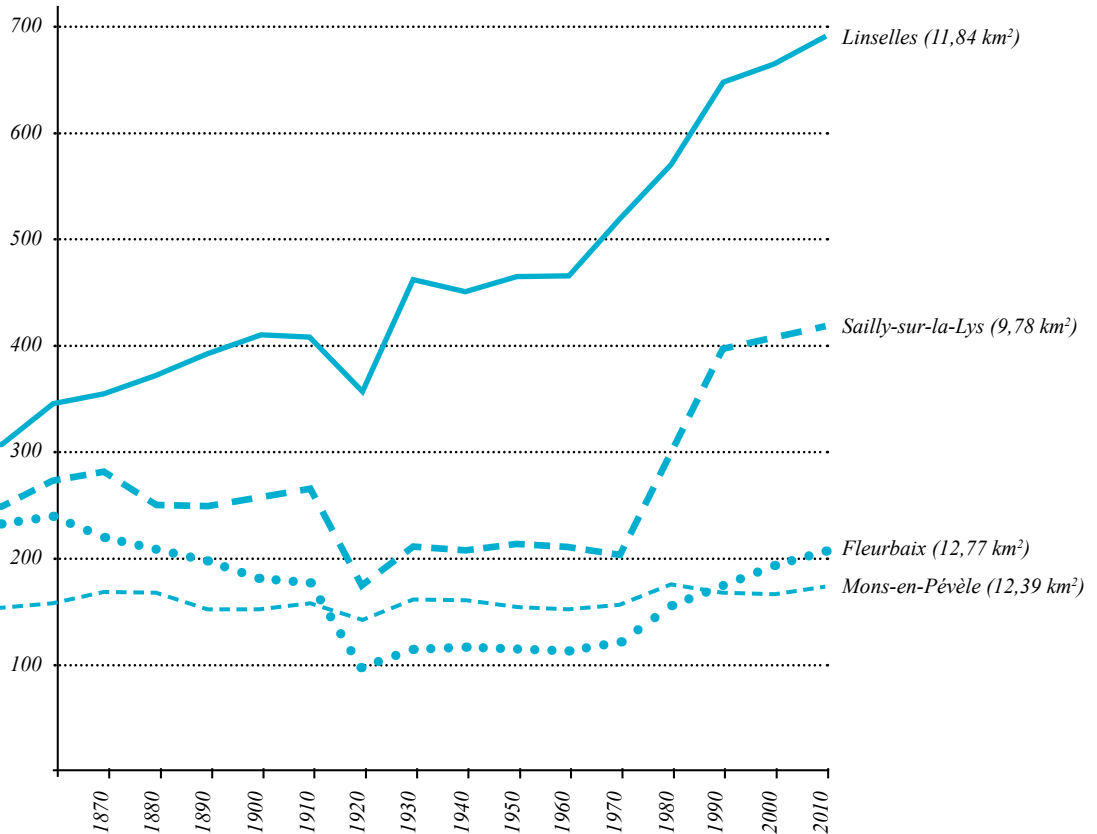
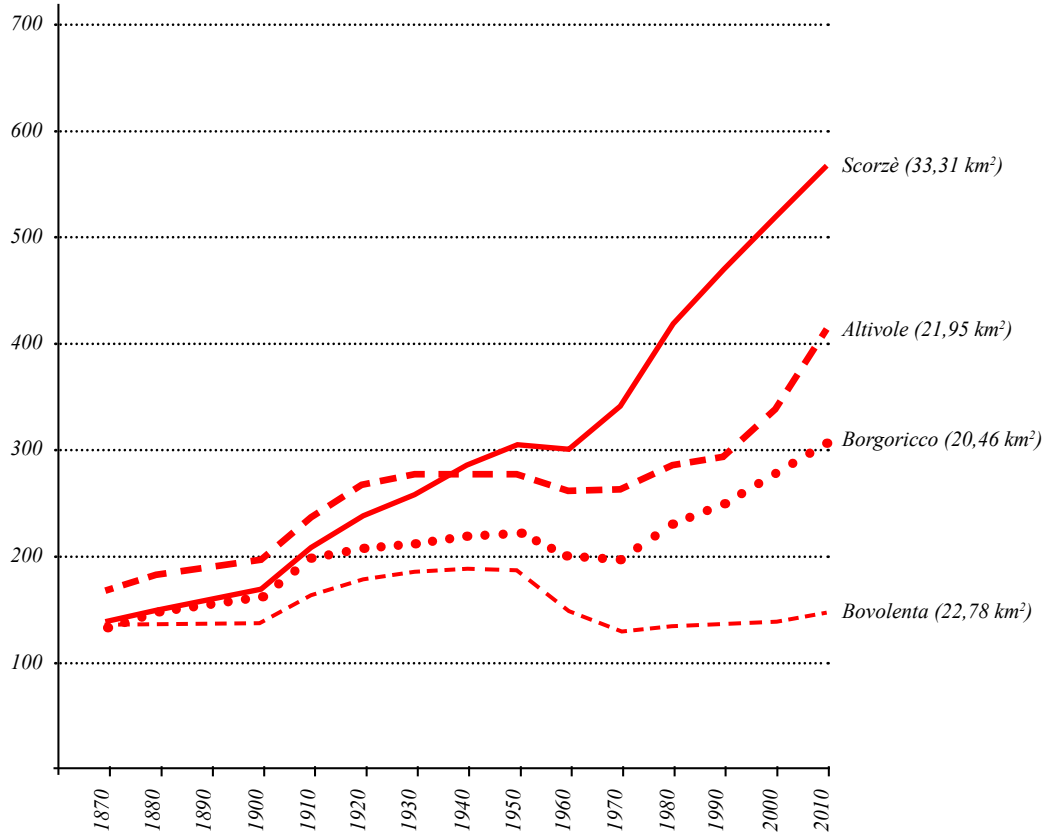
34 La recherche des raisons d'une telle situation dépasse l'ambition de ce texte qui, cherchait uniquement à poser la question, sans forcément y apporter des réponses. Cependant, il est certain que les politiques belges en matière de transport et de logement, qui ont permis aux populations abandonnant les activités rurales (agricoles ou pas) pour les activités industrielles (concentrées dans les « agglomérations urbaines » ou dispersées dans les campagnes) de demeurer à la campagne, ont contribué à la coprésence de dynamiques d'agglomération et de dispersion dans le cas belge. Je pense ici, tout particulièrement, aux trois facteurs que Bénédicte Grosjean (*Urbanisation sans urbanisme...*, *op. cit.*, pp. 104-105 et 243) considère comme en partie responsables de la dispersion urbaine en Belgique : la loi du 1869 relative aux abonnements des ouvriers, qui offrait à ces derniers des tarifs avantageux sur leurs trajets domicile-travail ; la loi du 1885 approuvant les statuts de la société nationale des chemins de fer vicinaux, qui a permis une augmentation de près de 45 % du réseau national belge en 15 ans ; et, enfin, la loi du 1889 dite « de l'ouvrier propriétaire », qui avait pour l'objectif « d'assainir les habitations ouvrières existantes, d'en multiplier le nombre et faciliter les moyens de s'en rendre propriétaires ».

35 Comme déjà précisé, il est important de s'intéresser aux soldes naturels et migratoires et de se pencher également sur les mobilités quotidiennes, déjà très importantes en Belgique au XIX^e siècle. Il faut également s'interroger sur la manière dont la « population résidente » est définie dans le cadre des recensements de la population de chaque pays.

36 Dans l'ensemble, compte tenu de la diversité du contexte général, il ne s'agit pas de comparer les communes françaises et italiennes termes par termes mais plutôt de choisir des communes dont le profil est représentatif de certains aspects de l'évolution des campagnes urbanisées des deux carrés retenus.

37 Rappelons à nouveau que Sailly-sur-la-Lys et Fleurbaix sont toutes les deux situées dans les campagnes caractérisées, au XIX^e siècle, par une forte présence de l'industrie rurale du lin, et que leur démographie a été touchée par la désindustrialisation à partir du milieu du XIX^e siècle. La commune de Linselles, plus proche du pôle Lille-Roubaix-Tourcoing, a, de son côté, bénéficié de la concentration industrielle à partir de la mi-XIX^e siècle.

Densité de la population (habitants par km²)



Densité de la population (habitants par km²)

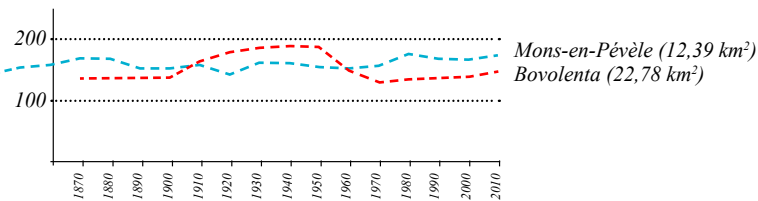
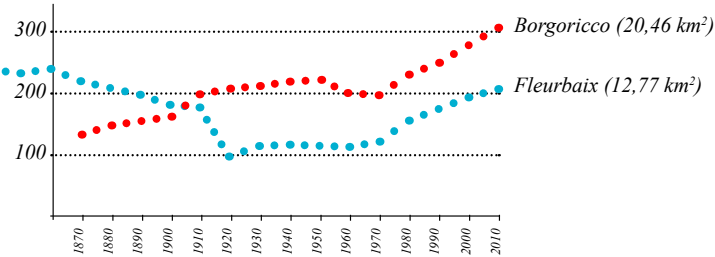
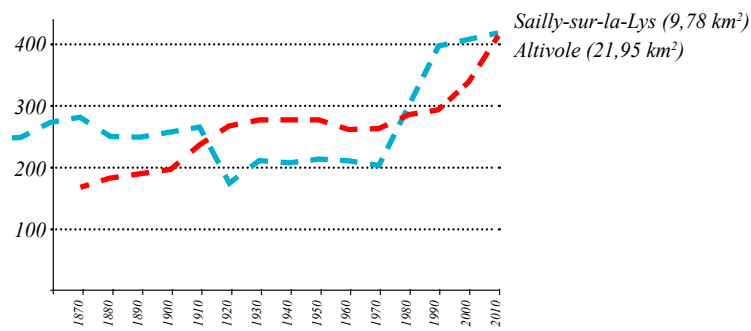
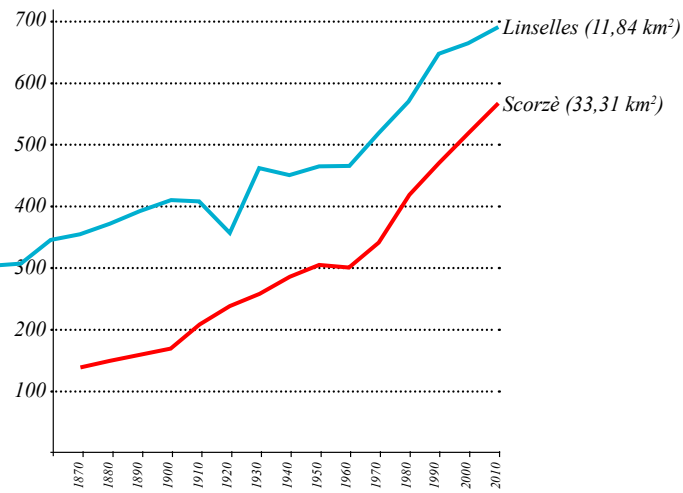


Fig. 11 (page de gauche et cette page) Comparaisons entre les évolutions des densités (habitants par km²) des communes étudiées dans le cadre de la thèse.
 Source : ISTAT, INSEE et Cassini (EHESS-CNRS).
 Nota : Pour chaque commune, la superficie est également indiquée entre parenthèses.

Habitats, agricultures et ménages

Les cartes des Fig. 2 et 3 présentées en début du chapitre permettent de visualiser la position des huit communes choisies dans leurs carrés de référence. Ces cartes permettent également de voir que, tout en faisant partie d'une même grande entité géographique à savoir la plaine de Flandre³⁸ et celle de la Vénétie, ces communes appartiennent à des milieux géomorphologiques et paysagers légèrement différents. Ces différences se relisent bien entendu dans les systèmes agraires, les formes de l'habitat rural et celle des ménages agricoles, dont les cartes de l'habitat rural de la Fig. 1 fournissent déjà un premier aperçu. L'objectif de cette thèse étant de comprendre si ces différences (de l'habitat rural, des systèmes agraires, des ménages agricoles) ont encore une pertinence à l'aune de l'urbain généralisé ou, plus précisément, si ces dernières ont eu une quelconque influence sur la manière dont ces territoires se sont urbanisés, il est important de saisir dans un premier temps, même sommairement et à partir d'indicateurs macro, le sens de l'évolution de l'habitat et des systèmes agraires dans les deux carrés en se focalisant sur les communes choisies.

Le carré Vénétie : opposition de la plaine située entre Piave et Brenta et le Bas-Brenta

Côté italien, Altivole est située dans la plaine dite « haute », qui est caractérisée par un sol plus drainant que celui de la plaine « basse », où se trouvent les trois autres communes étudiées (Fig. 1). Une très longue tradition de drainage, qui remonte au moins à l'époque romaine, a rendu cultivable la partie nord de la plaine basse, appelée également plaine « moyenne » (« *media piaura* »³⁹). C'est ici, sur des sols constitués par les alluvions argilolimoneuses de Brenta que sont situées les actuelles communes de Scorzè et Borgoricco. Si Borgoricco se trouve dans une zone plus sèche, une grande partie du territoire qui forme la commune de Scorzè et située

38 En effet, les cartes de la Fig. 3 permettent de voir que, côté français, les quatre communes choisies se situent au nord de la ligne de démarcation entre deux formes d'habitat et d'économie rurale que l'on a qualifiées de modèle flamand. À ce sujet, voir les nombreuses références présentées dans le chapitre 1 dont Jean-Pierre Jessenne, « Figures de l'agencement territorial entre villes et campagnes de la Picardie aux Flandre... » (art. cit.).

39 Cette appellation est utilisée surtout par les pédologues et les hydrogéologues. Voir, par exemple, Antonio Dal Prà, « Risultati preliminari di ricerche idrogeologiche nella pianura alluvionale tra Astico e Brenta », *Tecnica Italiana*, 36, 1971, pp. 10-11 ; Agenzia Regionale per la Prevenzione e Protezione Ambientale del Veneto (ARPAV), *Le acque sotterranee della pianura veneta. I risultati del Progetto SAMPAS*, Regione del Veneto, 2008, pp. 23-29, disponible en ligne : <https://www.arpa.veneto.it/arpavinforma/pubblicazioni/le-acque-sotterranee-della-pianura-veneta-i-risultati-del-progetto-sampas> (consulté le 29 décembre 2021).

40 La bonification des territoires située entre Brenta et Adige, commencée à l'initiative des ordres bénédictins au XVI^e siècle, s'est intensifiée au cours du XVII^e siècle — du fait de quelques grandes familles vénitiennes et grâce aux capitaux publics. Elle s'est poursuivie jusqu'à la période fasciste. Sur la bonification de la plaine du Bas-Brenta, en particulier, voir l'introduction et les deux premiers chapitres de Francesco Selmin (dir.), *Atlante storico della bassa padovana. L'ottocento*, Cierre, Sommacampagna, 2013.

41 La taille moyenne des exploitations et leur recours au travail salarial s'accroissent au fur et à mesure que l'on s'approche de l'Adige. La dimension moyenne des exploitations atteint un maximum dans le Polesine, situé dans la province de Rovigo, entre l'Adige et le Po' (voir les Fig. 18 et 21 du chapitre 1).

près de la zone de transition entre la plaine haute et la plaine moyenne que l'on appelle « zone des exurgences » ou « *faschia delle risorgive* » (Fig. 1). Celle-ci se caractérise par l'abondance des eaux superficielles (Fig. 12). Quant à Bovolenta, elle se situe le long du canal Bacchiglione, dans la zone alluviale entre les fleuves de Brenta et Adige au sud de la plaine basse que l'on appelle également « *Basso Brenta* ». Il s'agit de territoires conquis et bonifiés plus tardivement⁴⁰. Comme nous verrons plus bas, au début du XIX^e siècle, une part importante du territoire de cette commune n'était pas encore cultivable. Ici, les exploitations étaient historiquement plus grandes et avaient davantage recours au travail de salariés fixes et, surtout, de journaliers⁴¹.

Tout en maintenant un caractère dispersé dans l'ensemble de la région — que l'on peut expliquer tantôt par la géographie et tantôt par l'histoire, quand ce n'est pas les deux à la fois⁴² —, l'habitat atteint un degré maximum de dispersion dans la partie nord de la plaine basse (ou la plaine moyenne) comme le montre bien la carte extraite d'un célèbre ouvrage sur l'habitat rural de la région réalisé par le géographe Luigi Candida que j'ai présentée dans la Fig. 1⁴³. Dans cet ouvrage publié en 1959, qui s'appuie donc davantage sur les données des années 1950, Candida relevait une corrélation entre le pourcentage (et surtout la densité) de la population éparse, l'intensité des cultures, et le « morcellement »⁴⁴ des propriétés et des exploitations. Bien que les explications de Candida soient plutôt convaincantes, deux affirmations ou hypothèses énoncées par cet auteur me paraissent problématiques : la première, explicitement affirmée par lui, est que « la population dispersée est toujours une population agricole »⁴⁵ ; la deuxième hypothèse, implicite, car non formulée par l'auteur de cette manière, est que le « morcellement » des propriétés est équivalent au « morcellement » des exploitations agricoles. En effet, Candida parle du morcellement des propriétés et des exploitations comme si ces termes étaient interchangeable ou, plutôt, comme s'il existait ici une superposition de la pro-

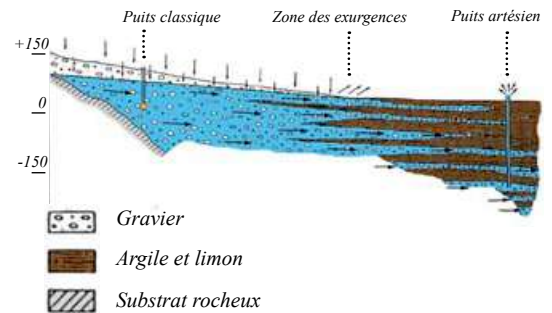


Fig. 12 Schéma hydraulique de la zone de transition entre la plaine haute et la plaine basse de la Vénétie. Source : Antonio Dal Prà, « Risultati preliminari di ricerca idrogeologica... », art. cit., p. 10.

⁴² Je me réfère aux articulations proposées par Albert Demangeon entre critères statiques (conditions naturelles, conditions sociales et économie rurale) et critères temporaires, qui ont mené à une typologie très riche de l'habitat dispersé (« dispersion primaire d'âge ancien », « dispersion secondaire », « dispersion primaire d'âge récent », etc.). À ce sujet, voir Albert Demangeon, « La géographie de l'habitat rural. Première partie », *Annales de Géographie*, 1927, 36, 199, pp. 1-23 ; Id., « La géographie de l'habitat rural. Deuxième partie », *Annales de Géographie*, 1927, 36, 200, pp. 97-114). Demangeon a été, avec l'italien Renato Biasutti, à l'origine d'un groupe de travail créé en 1925, qui avait pour l'objectif de promouvoir l'étude de l'« habitat rural » (pour une synthèse, voir Albert Demangeon, « Une questionnaire sur l'habitat rural », *Annales de Géographie*, 1926, 35, 196, pp. 289-292) et les « habitations rurales » (voir Albert Demangeon, « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de Géographie*, 1920, 29, 161, pp. 352-375). Les travaux des géographes impliqués dans ce groupe ont débouché sur des monographies et cartes de synthèse sur l'habitat rural (« *insediamenti rurali* ») et les habitations rurales (« *case rurali* ») dans les différents pays concernés. Pour le cas italien, voir Renato Biasutti, *Ricerche sui tipi degli insediamenti rurali in Italia*, Roma, Istituto Poligrafico dello Stato, 1931 ; Id., *Ricerche sulle dimore rurali in Italia*, Roma, CNR, 1958.

⁴³ Luigi Candida, *La casa rurale nella pianura e nella collina veneta*, Leo S. Olschki, Firenze, 1959, p. 21.

⁴⁴ Le mot utilisé par Candida est « *frazionamento* ».

⁴⁵ *Ibid.*, p. 23.

46 «Une zone est un groupe de territoires communaux qui se trouve dans des conditions agraires et naturelles analogues. Cette analogie ne signifie pas uniformité...». Ministero di agricoltura, industria e commercio, Ufficio di statistica agraria, *Catasto agrario del regno d'Italia*, v. 6, Tipografia di G. Bertero e C. Roma, 1912, pp. 6-8. Je précise que le «*catasto agrario*» ne présente pas les caractéristiques générales de chaque zone sous forme textuelle.

47 Comme indiqué plus haut, les recensements italiens ont lieu tous les dix ans à partir de 1861. Il y a eu un recensement exceptionnel en 1936 et aucun recensement en 1941.

48 La «*relazione generale*» du recensement de 1921 ne s'attarde pas sur les raisons de ce choix : «Le regroupement des communes par zones agricoles [...] est surtout une enquête que l'Institut entend mener pour mettre en évidence les différences dans les caractéristiques de la population qui accompagnent les variétés des territoires et des cultures». Istituto Centrale di Statistica, *10° Censimento della popolazione del Regno d'Italia al 1° dicembre 1921*. v. XIX. *Relazione generale*, Roma, Stabilimento Poligrafico per l'Amministrazione dello Stato, 1928, p. XII. Dans les faits, les «*relazioni generali*» des recensements de 1921 à 1936 ne présente pas de synthèse sur la pertinence de l'usage des découpages des zones agraires dans l'étude des «caractéristiques de la population». Peut-on considérer qu'il s'agissait surtout d'un choix idéologique caractéristique de la période fasciste? Quoi qu'il en soit, il me semble que l'utilisation, dans un premier temps, des zones agraires dans la publication des données agrégées des recensements de la population en Italie des années 1920 et 1930 et leur abandon par la suite méritent une étude plus approfondie.

49 Le recensement général de l'agriculture de 1970 met à jour les zones agraires, mais davantage dans leurs nomenclatures que dans leurs découpages. Enfin, les zones agraires ne seront plus utilisées à partir du recensement agricole de 1982. Seule est maintenue la référence aux régions agraires, que l'on appelle simplement «*zone altimetriche*» depuis le recensement de 1971.

50 Les données concernant la taille des ménages «agricoles» sur la base de l'occupation des chefs de ménage ne sont pas présentées dans le **Tab. 2**, car les publications officielles du recensement de 1921 ne contiennent pas les données des métiers à l'échelle communale. Je n'ai malheureusement pu trouver ces données aux archives des communes en questions que pour un nombre limité de dates. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 6.

priété et de l'exploitation, y compris dans les territoires où domine le faire-valoir indirect. Il s'agit d'un point que j'avais déjà relevé dans les chapitres précédents en me penchant sur les textes écrits par d'autres auteurs italiens et qui mérite une attention particulière : j'y reviendrai vers la fin de ce chapitre. Quant aux corrélations identifiées par Candida relativement aux interactions entre l'habitat et l'économie rurale, dont les liens entre les populations «agricoles» et «éparses», il s'agit, en revanche, du sujet central des pages qui suivent : elles examinent ces hypothèses à partir de données issues d'enquêtes agricoles et de recensements de la population.

Petites exploitations, coltura promiscua, habitat dispersé et ménages étendus de la plaine entre Piave et Brenta

Le premier «zonage» agraire italien a été proposé par le «*catasto agrario*» de 1911. À cette occasion, l'ensemble du territoire italien est divisé en trois catégories principales appelées «régions agraires» (de «montagne», de «colline» et de «plaine»). À l'intérieur de chaque région, un nombre variable de «*zone agrarie*», formées par un ensemble de communes, sont définies. Ces dernières ne se trouvent jamais à cheval entre deux provinces comme le montre bien la **Fig. 13**, qui fournit un aperçu des zones agraires de la portion de la Vénétie qui nous intéresse, d'après le *catasto agrario* de 1911. L'institut national de statistique italien (ISTAT) a utilisé les découpages des régions et des zones agraires — établis donc sur la base de conditions agraires et «naturelles»⁴⁶ — pour publier les résultats agrégés de recensements de la population de 1921, 1931 et 1936⁴⁷. Cela semble souligner la pertinence des découpages liés au monde agricole dans le domaine du peuplement d'après l'ISTAT, bien que cela ne soit pas clairement affirmé par ce dernier⁴⁸. À partir du recensement de la population de 1951, la référence aux zones agraires est supprimée, et ces dernières seront opératoires uniquement dans le cadre des recensements agricoles, et ce jusqu'au recensement agricole de 1970⁴⁹.

L'utilisation du découpage par zones agraires dans les résultats agrégés des recensements de la population de 1921, 1931 et 1936 permet des rapprochements entre les données de recensement de la population et les données des recensements agraires de cette période. Le **Tab. 1** présente une sélection de données issues du recensement de population de 1921 et du *catasto agrario* de 1929, pour les quatre zones agraires concernées par les communes ici étudiées, ainsi que pour les trois autres zones du carré vénitien qui comprennent les chefs-lieux des provinces auxquelles appartiennent ces communes (**Fig. 15**). Le **Tab. 2** propose les mêmes données à l'échelle des quatre communes étudiées⁵⁰. La confrontation des différents sous-tableaux qui composent les **Tab. 1** et **2** permet de dégager de nombreux constats. Essayons d'en examiner quelques-uns, en nous concentrant sur liens entre habitat, agriculture et ménage.

Globalement, ces données montrent que, vers les années 1930, la population dispersée atteint son maximum autour de la zone agraire «du Brenta et du Musone» ainsi que dans la partie nord de la zone «littorale du Brenta et du Dese»⁵¹. Quant aux liens entre les caractéristiques des ménages⁵² et la dispersion de l'habitat, la corrélation positive entre le pourcentage de la population éparsée et la taille des ménages que nous avons constatée à l'échelle régionale (voir le **Tab. 5** du chapitre 1) se vérifie moins systématiquement à l'échelle des zones agraires. En effet, le pourcentage de la population agricole et, plus particulièrement, la part des ménages dont le chef est propriétaire cultivateur direct, *affittuario* ou métayer (par opposition aux ménages d'ouvriers agricoles et de journaliers) semblent avoir une incidence plus importante sur la taille moyenne des ménages. À l'appui de ce constat, les **Tab. 3** et **4** montrent que les ménages d'ouvriers agricoles et de journaliers sont nettement plus petits en moyenne que ceux des autres catégories de ménages «agricoles», quelle que soit l'échelle d'observation (région, zone agraire ou commune). La taille moyenne des ménages d'ouvriers agricoles et de journaliers reste néan-



Fig. 13 Les « régions » et « zones agraires » de la Vénétie centrale, d'après une carte issue du « *catasto agrario de 1911* ».

Source : Ministero di agricoltura, industria e commercio, Ufficio di statistica agraria, *Catasto agrario del regno d'Italia*, v. 3, Fascicolo unico : Compartimento del Veneto, Roma, Tipografia di G. Bertero e C., 1915.

Légende :

- Région agricole de montagne
- Région agricole de colline
- Région agricole de plaine

Les communes étudiées dans le cadre de cette thèse (+1 : Altivole ; +2 : Scorzè ; +3 : Borgoricco ; +4 : Bovolenta) se trouvent dans la région de plaine et dans les zones agraires suivantes :

- 37 : « Zona di pianura occidentale superiore », province de Trévise ;
- 43 « Zona asciutta del Brenta e del Musone », province de Padoue ;
- 47 « Zona del basso Brenta », province de Padoue ;
- 50 « Zona litoranea del Dese e del Brenta », province de Venise.

⁵¹ Ce constat semble donc proche de ce qu'illustre la carte réalisée par Candida d'après le recensement de 1951 (**Fig. 1**).

⁵² Concernant les ménages, la seule donnée dont je disposais était le nombre de personnes par ménages en fonction de l'occupation du chef de ménage. En l'absence d'une analyse d'équivalents italiens des «*fogli di famiglia*», souvent indisponibles pour les communes étudiées (je reviendrai sur ce point dans le chapitre 6), il est difficile d'étudier les formes de résidence et d'évaluer la part des ménages complexes (caractérisés par la cohabitation de plusieurs noyaux familiaux apparentés).

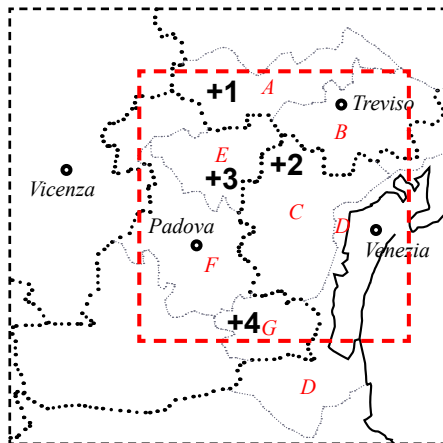


Fig. 14 Les quatre zones agraires dans lesquelles sont situées les communes étudiées ainsi que trois autres zones du carré vénitien dans lesquelles se trouvent les chefs-lieux des trois provinces auxquelles appartiennent ces communes, d'après le « *catasto agrario* » de 1929.

Source : ISTAT.

Nota : Cette figure est la légende du Tab. 1.

Province	Zone agraire	Superficie (ha)	Nombre communes	Dont la commune de
Trévise	Plaine occidentale (rive gauche du Piave) supérieure <i>A</i>	442,51	15	Altivole +1
	Plaine occidentale (rive gauche du Piave) inférieure <i>B</i>	495,29	15	Treviso
Venise	Zone littorale du Brenta et du Dese <i>C</i>	652,74	22	Scorzè +2
	Zone lagunaire <i>D</i>	495,29	5	Venezia
Padoue	Plaine sec du Brenta et du Musone <i>E</i>	281,82	14	Borgorizzo +3
	Plaine sec du Brenta et du Bacchiglione <i>F</i>	525,66	26	Padova
	Plaine du Bas-Brenta <i>G</i>	236,96	8	Bovolenta +4

moins supérieure à celle des ménages dont le chef pratique un métier non agricole.

En ce qui concerne le lien entre la population « éparsée » et la population « agricole », les données du recensement de la population de 1921 semblent contester l'hypothèse émise par Candida — qui estimait à la population dispersée est toujours composée d'une population agricole⁵³. En effet, exception faite de la « plaine occidentale supérieure », où la population agricole est plus importante que la population dispersée, et de la zone « lagunaire », où ces deux valeurs sont quasiment égales, la population agricole semble être partout inférieure à la population éparsée. Cela semble indiquer que *déjà* en 1921, les populations dispersées ne sont pas constituées uniquement de populations agricoles. Ce constat semble indiquer que la diversification de l'économie n'a pas mis en cause, au moins jusqu'aux années 1930, le caractère dispersé de l'habitat, une hypothèse qui mérite d'être examinée de façon plus fine et à des échelles plus appropriées⁵⁴. En effet, non seulement la manière dont la population dispersée est saisie, mais aussi la manière dont on définit la population agricole font l'objet de débats. Il est donc opportun de porter un regard critique sur les catégories utilisées par les recenseurs⁵⁵.

⁵³ Je rappelle cependant que l'hypothèse de Candida se réfère aux années 1950. L'analyse des résultats des recensements de 1951 et 1961 confirme-t-elle l'hypothèse de Candida? Il semblerait que non. Je reviendrai sur ce point dans le chapitre 6.

⁵⁴ Il s'agit de questions qui seront approfondies dans le chapitre 6.

⁵⁵ Je reviendrai plus en détail sur la diversité de la population agricole et les difficultés inhérentes au travail de catégorisation de cette dernière dans les prochains chapitres, notamment dans les chapitres 5 et 6. À ce sujet, voir, en plus des références citées dans le chapitre précédent, Gérard Béaur, « Stratigraphier le monde rural. Les catégories sociales en question », in Annie Antoine (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, PUR, 1999, pp. 17-20; Id., « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 106, 1, 1999, pp. 159-176. Pour la France du Nord voir notamment Jean-Pierre Jessenne, « La recomposition des différenciations sociales dans la France rurale du Nord-Ouest par-delà la Révolution », in Annie Antoine (dir.), *Campagnes de l'Ouest...*, op. cit., pp. 21-44.

Tab. 1 Comparaison de données issues du recensement de population de 1921 (**Tab. 1.1**) et le « *catasto agrario* » de 1929 (**Tab. 1.2**) pour les sept zones agraires présentes dans la **Fig. 14**.

Source : ISTAT.

Nota : Les données agrégées par zones agraires du « *catasto agrario* » de 1929 ne contiennent pas la part des exploitations par classe de taille en termes de pourcentage de surface agroforestière (voir les colonnes relatives à la répartition des exploitations selon la taille).

Tab. 1.1 Données issues du recensement de la population de 1921

Zone agraire	Densité population (habitants/ha)	Densité population éparse	% Population éparse	Taille moyenne des ménages	% Ménages agricoles (selon occupation chef de ménage) sur totalité des ménages				
					Propriétaires cultivateurs (faire-valoir direct)	<i>Affittuari</i>	Métayers et colons	Journaliers et ouvriers agricoles	Total
A	210,62	93,48	44,38	7,38	19,45	26,84	2,06	15,38	63,74
B	259,17	154,66	59,68	6,52	7,03	15,43	2,97	12,46	37,89
C	225,78	156,77	69,44	5,88	7,56	20,50	1,00	22,94	52,00
D	461,16	24,60	5,33	4,41	0,76	0,32	0,49	4,90	6,48
E	264,97	239,52	90,40	8,24	19,15	37,33	0,93	17,76	75,18
F	417,98	215,82	51,63	5,86	5,42	17,05	0,77	12,01	35,25
G	193,26	111,89	57,90	6,32	7,08	26,90	1,88	28,02	63,88

Tab. 1.2 Données issues du « *catasto agrario* » de 1929

Zone agraire	Répartition des exploitations selon leur taille (% du nombre d'exploitations)										Surface agrof./nombre d'exploitations	Surface territoriale/nombre d'exploitations	% Population éparse	% Population agricole	Dont % pour qui agriculture activité secondaire
	< 0,5 ha	0,5-1 ha	1-3 ha	3-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	100-500 ha	500 ha <					
A	12,70	10,04	36,03	18,75	17,45	4,70	0,32	0,02			3,67	3,90	39,12	51,01	13,20
B	32,35	10,16	23,99	11,17	13,00	8,00	1,32		0,01		3,64	3,85	41,31	32,86	9,75
C	18,25	15,65	37,84	13,19	10,17	4,09	0,63	0,08	0,09	0,02	3,44	4,10	72,72	64,76	ND
D	49,96	11,89	22,25	5,88	4,48	3,47	1,33	0,30	0,36	0,08	3,97	8,76	12,22	11,06	ND
E	16,97	13,39	40,09	15,08	11,37	2,92	0,17				2,78	2,96	86,40	53,92	24,99
F	35,22	13,33	29,23	9,69	7,90	3,85	0,74	0,04	0,02		2,47	2,66	41,66	27,70	14,28
G	21,66	20,97	36,16	8,56	6,55	3,67	2,01	0,35	0,05	0,03	3,49	3,90	67,49	42,57	20,31

Zone agraire	Agriculture (% surface agroforestière)							Élevage (nombre d'animaux/surface agroforestière)					
	Terres arables		Prairies permanents	Pâturages permanents	Cultures ligneuses spécialisées	Bois	Friches productives	Bovins	Equidés	Porcins	Ovins	Caprins	Total
	Nues	Arborées											
A	11,77	77,70	0,09	1,11	0,27	0,17	0,47	0,90	0,14	0,35	0,06	0,01	1,46
B	14,04	73,02	0,08	0,67	2,67	0,39	0,72	0,77	0,09	0,19	0,02	0,01	1,08
C	28,55	49,58	0,02		9,59	0,41	10,03	0,60	0,11	0,10	0,02	0,04	0,87
D	25,59	26,73	0,03	1,11	8,79	0,98	34,21	0,35	0,05	0,10	0,04	0,01	0,55
E	0,05	94,80	1,00		2,64	0,26	0,50	0,92	0,14	0,39	0,04	0,04	1,53
F	13,71	78,95	0,04	0,01	2,26	0,60	0,19	0,79	0,15	0,31	0,02	0,04	1,31
G	12,25	79,34	0,05		1,70	0,30	1,56	0,54	0,15	0,16		0,04	0,89

Concernant la population éparsée, il suffit de souligner, à titre d'exemple, que dans une commune comme Borgoricco la totalité de la population est considérée comme éparsée dans le recensement de 1921 (**Tab. 2**), alors qu'à partir du recensement de 1931, les noyaux de population autour des centres de chaque *frazione* seront identifiés et comptés comme population agglomérée. Je reviendrai sur les difficultés (et les particularités contextuelles et temporelles) du dénombrement de la population dispersée et agglomérée en Italie et en France dans le chapitre 6.

Concernant la population agricole, il y a bien sûr le sujet difficile de la pluriactivité des individus et des ménages sur lequel je reviendrai également dans le chapitre 6⁵⁶. Les données de recensements de la population de 1921 et celles du recensement agricole de 1929 ici exposées montrent bien que même le cadre *traditionnel*, qui associe une seule activité à chaque chef de ménage et compte l'ensemble des membres du ménage comme vivant de cette activité⁵⁷, n'est pas appliqué de façon uniforme. Dans le recensement agricole de 1929, par exemple, en dehors des zones agraires de la province de Venise, où l'ensemble des membres des ménages d'un chef de ménage pratiquant une activité agricole est compté dans la population agricole, dans les autres provinces les femmes et les enfants de moins de 10 ans n'ont pas été comptabilisés⁵⁸, ce qui explique pourquoi les chiffres de pourcentage de la population agricole en 1929 (reportés dans les **Tab. 1-2** et **2-2**) sont inférieurs à ceux du recensement de 1921 (reportés dans le **Tab. 1-1**).

Pour revenir sur une autre hypothèse de Candida, celle concernant le lien entre le degré de dispersion de l'habitat et le degré de «morcellement» des exploitations⁵⁹, on peut constater que les dimensions moyennes des exploitations sont effectivement plus importantes dans la partie sud de la plaine basse, dans la zone lagunaire et, dans une moindre mesure, dans la plaine haute, où l'habitat est globalement moins

⁵⁶ À ce stade, il suffit par exemple de regarder la valeur élevée du pourcentage de personne pour qui l'agriculture n'est pas une activité principale, d'après le recensement agraire de 1929 (**Tab. 2.2**)

⁵⁷ Il s'agit du mode de calcul utilisé dans le cadre des recensements de la population italienne entre 1861 et 1931. À partir de 1936, les recensements de la population utilisent la notion de «population active». Je reviendrai sur l'évolution de la population active en agriculture dans les communes étudiées à partir de 1936, vers la fin de ce chapitre.

⁵⁸ Voir Istituto Centrale di Statistica del Regno d'Italia, *Catasto agrario 1929. volume riassuntivo per il Regno. Relazione generale*, Roma, Istituto Poligrafico di Stato, 1939, p. 47.

⁵⁹ Il faut sans doute rappeler l'usage indifférencié des mots *exploitation* et *propriété* par Candida. Les aspects concernant la propriété seront examinés plus bas et dans le chapitre 5.

Tab. 2.1 Données issues du recensement de la population de 1921

Commune	Superficie (ha)	Densité population (habitants/ha)	Densité population éparse	% Population éparse	Taille moyenne des ménages
Altivole	21,92	195,91	121,95	62,25	6,73
Scorzè	33,32	230,99	209,77	90,81	7,76
Borgoricco	20,46	261,15	261,15	100	7,50
Bovolenta	22,72	171,44	114,88	67,01	6,18

Tab. 2 Comparaisons de données issues du recensement de population de 1921 (Tab. 2.1) et le « *catasto agrario* » de 1929 (Tab. 2.2) pour les quatre communes étudiées.

Source : ISTAT.

Nota : Les données agrégées par zones agraires du « *catasto agrario* » de 1929 ne contiennent pas la part des exploitations par classe de taille en termes de pourcentage de surface agroforestière (voir les colonnes relatives à la répartition des exploitations selon la taille).

Tab. 2.2 Données issues du « *catasto agrario* » de 1929

Commune	Répartition des exploitations selon leur taille (% du nombre d'exploitations)								Surface agrofor./nombre d'exploitations	Surface territoriale/nombre d'exploitations	% Population éparse	% Population agricole	Dont % pour qui agriculture activité secondaire
	< 0,5 ha	0,5-1 ha	1-3 ha	3-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha					
Altivole	8,45	10,33	41,16	21,75	13,62	4,23	0,47		3,30	3,44	54,88	54,03	31,34
Scorzè	12,00	14,16	37,95	18,16	13,08	4,11	0,54		3,46	3,60	90,60	84,12	ND
Borgoricco	18,16	11,21	38,99	17,62	10,55	3,47			2,62	2,74	100	48,99	22,34
Bovolenta	21,63	16,49	29,98	9,64	10,28	6,64	5,14	0,21	4,60	4,86	67,21	47,43	17,48

Commune	Agriculture (% surface agroforestière)					Élevage (nombre d'animaux/surface agroforestière)					
	Terres arables		Prairies permanents	Cultures ligneuses spécialisées	Bois	Bovins	Equidés	Porcins	Ovins	Caprins	Total
	Nues	Arborées									
Altivole	2,37	88,25	0,06			1,15	0,16	0,37	0,14	0,01	1,82
Scorzè	1,09	83,96	0,02	0,09		0,77	0,10	0,09	0,03	0,02	1,01
Borgoricco		88,34	0,01	0,06		0,87	0,15	0,21		0,03	1,27
Bovolenta	12,47	77,56	0,02	0,03	0,01	0,72	0,11	0,11		0,03	0,97

dispersé. Cependant, en analysant les données concernant la taille des exploitations de plus près et en s'efforçant de définir plus précisément ce que l'on entend par le « morcellement » des exploitations, les choses se compliquent davantage. Doit-on évaluer le morcellement des exploitations en mesurant la part de celles qui ont moins de 3, 1 ou 0,5 ha (Tab. 3.2 et 4.2)? Faut-il considérer la part de ces très petites exploitations se-

Tab. 3 Nombre moyen de personnes par ménage en Vénétie selon l'occupation du chef de ménage, d'après le recensement de la population de 1921.

Source : ISTAT.

Occupation des chefs de ménage	Taille moyenne des ménage
Métayers et colons	9,5
<i>Affittuari</i>	8,3
Propriétaires cultivateurs (faire-valoir direct)	6,7
Ouvriers agricoles et journaliers	6,1
Artistans	5,4
Industriels et commerçants (patrons)	5,1
Ouvriers de l'industrie	5,1
« <i>Persone di servizio e di fatica</i> » (domestiques, garçons, livreurs...)	4,8
Employés publics et privés	4,1
Retraités	3,8
Rentiers	3,7
Professions libérales, artistes et membres du clergé	3,5
Professions incertaines	2,1
Toutes catégories confondues	6,3

Tab. 4 Taille moyenne des « ménages agricoles » et la part des ménages correspondant à chaque catégorie de profession agricole dans la province de Venise, d'après le « *catasto agrario* » de 1929.

Source : ISTAT.

	Taille moyenne des ménages	% des ménages agricoles	% de la population agricole
Zone litorale du Brenta et du Dese			
Métayers et colons	8,18	4,38	5,03
<i>Affittuari</i>	7,57	57,30	60,93
Propriétaires cultivateurs (faire-valoir direct)	6,88	24,92	24,10
Ouvriers agricoles et journaliers	5,37	10,85	8,19
Autres professions liées à l'agriculture	4,85	2,56	1,75
Toute la population agricole	7,12	100	100
Zone lagunaire			
Métayers et colons	11,48	3,43	4,73
<i>Affittuari</i>	9,09	46,75	50,99
Propriétaires cultivateurs (faire-valoir direct)	7,85	37,63	35,43
Ouvriers agricoles et journaliers	6,01	11,24	8,11
Autres professions liées à l'agriculture	6,63	0,95	0,75
Toute la population agricole	8,34	100	100
Scorzè (située dans la zone litorale du Brenta et du Dese)			
Métayers et colons	8,43	8,37	11,33
<i>Affittuari</i>	6,81	41,93	45,89
Propriétaires cultivateurs (faire-valoir direct)	5,80	19,41	18,09
Ouvriers agricoles et journaliers	5,12	23,24	19,12
Autres professions liées à l'agriculture	4,92	7,05	5,57
Toute la population agricole	6,22	100	100

Répartition des exploitations selon leur taille

Première ligne : % du nombre d'exploitations ; deuxième ligne : % de la surface agroforestière

	< 0,5 ha	0,5-1 ha	1-3 ha	3-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	100-500 ha	500 ha <
Zone litorale du Brenta et du Dese	18,25	15,65	37,84	13,19	10,17	4,09	0,63	0,08	0,09	0,02
	1,36	3,63	21,01	15,23	21,10	16,47	4,71	1,53	6,62	8,34
Scorzè	12,00	14,16	37,95	18,16	13,08	4,11	0,54			
	1,23	3,50	23,16	22,49	28,26	17,23	4,13			
Zone lagunaire	49,96	11,89	22,25	5,88	4,48	3,47	1,33	0,30	0,36	0,08
	1,37	2,43	10,34	5,95	8,30	12,59	9,52	5,75	22,88	20,86

lon leur *nombre* ou bien en fonction de leur *surface*, sachant que les deux valeurs peuvent être très divergentes⁶⁰ (Tab. 5) ? Quel que soit seuil de « morcellement » établi, il est difficile de dégager un lien direct entre la répartition statistique de la taille des exploitations et la dispersion. En effet, comme précisé plus haut, la manière dont la dispersion a été définie doit également être prise en compte.

La recherche de corrélation entre la population agricole et dispersée, d'un côté, et entre la dispersion et le « morcellement » de l'exploitation, de l'autre, est donc en partie vaine en raison des difficultés liées à la manière dont on appréhende ces phénomènes. Cette recherche a néanmoins permis de *situer* les communes choisies par rapport au paysage agraire du carré vénitien étudié et de mettre au jour un autre phénomène important, à savoir l'homogénéité sociale caractérisant non seulement de la population agricole, mais aussi la population tout court au sein des campagnes étudiées et ce dès les années 1930.

À pourcentage égal de population agricole, la plaine supérieure se démarque par une importante présence de petites et moyennes exploitations de taille similaires en faire-valoir

Tab. 5 Répartitions des exploitations selon leurs tailles d'après le « *catasto agrario* » de 1929 de la province de Venise.

Source : ISTAT.

Nota : Le volume contenant les données du « *catasto agrario* » de 1929 de la province de Venise est le seul qui présente la part des exploitations par classe de taille en termes de pourcentage de surface agroforestière.

⁶⁰ Par exemple, en regardant le Tab. 1.2 on est frappé par le pourcentage des exploitations de moins de 0,5 ha dans les trois zones agraires qui contiennent les trois plus grands centres urbains du carré (Venise, Padoue et Trévise), mais le Tab. 5 montre qu'un pourcentage extrêmement élevé d'exploitations de moins de 0,5 ha dans une zone représente souvent une part de superficie très réduite. Le tableau rend également clair que cette part peut être sensiblement la même pour des zones se différenciant fortement en ce qui a trait au nombre d'exploitations de moins de 0,5 ha.

direct ou en fermage, ainsi que par un faible recours au travail salarié et journalier : il s'agit donc d'exploitations plutôt familiales. En revanche, la plaine du Bas-Brenta présente une multitude de très petites exploitations avec moins de 1 ha voire moins de 0,5 ha (que l'on appelle « *chiusure* » ou « *cessure* »), d'un côté, et une présence non négligeable de grande voire très grandes exploitations notamment en faire-valoir indirect (*affitto*)⁶¹, qui font un recours important aux ouvriers permanents (appelés « *obbligati* ») et aux journaliers⁶². Ce sont souvent ces derniers qui exploitent les nombreuses « exploitations » de très petites tailles du Bas-Brenta. La population agricole et les exploitations de la « zone lagunaire » présentent des caractéristiques similaires à celles du Bas-Brenta à une différence près : ici, le pourcentage de la population agricole est beaucoup moins élevé. C'est d'ailleurs uniquement ici, et dans le Bas-Brenta, que le pourcentage de la population agricole et celui de la population éparses sont quasi équivalents.

Globalement, la part de l'*affitto* augmente à mesure que l'on descend dans la plaine ou que l'on s'approche de la lagune. Parallèlement, le nombre des ouvriers et des journaliers augmente et, avec lui, s'accroissent également les contrastes sociaux. Simultanément, non seulement la taille moyenne des ménages agricoles, mais aussi celles des ménages en général, diminuent.

En ce qui concerne les cultures, à l'exception de la zone « lagunaire », la polyculture et plus précisément la *coltura promiscua* domine dans la plupart des zones agraires où sont situées les communes qui nous intéressent⁶³. La part de territoire agroforestier cultivé en *coltura promiscua* atteint son paroxysme dans la partie nord de la plaine basse (ou la plaine moyenne), en particulier dans la zone « sèche du Brenta et Musone », où se trouve Borgoricco. Celle-ci est complètement marginale dans la zone lagunaire et celle du littoral, où dominent le maraîchage, les friches productives et les cultures ligneuses spécialisées. Les prairies permanentes et

⁶¹ Il s'agit de 21 exploitations dont les tailles varient entre 50 et 100 ha ; deux exploitations entre 100 et 200 ha ; une exploitation entre 200 et 500 ha ; une exploitation entre 500 et 1000 ha ; et, enfin, une exploitation de plus de 1000 ha. Les classes de grandeurs supérieures à 50 et 100 ha sont quasiment absentes dans les autres zones (Tab. 1).

⁶² Malheureusement, les données agrégées ne distinguent pas entre les *ouvriers* et les *journaliers*. Cette différenciation est pourtant fondamentale : ces deux populations ne jouissent pas des mêmes degrés de stabilité économique et présentent des caractéristiques différentes en ce qui a trait aux ménages, à l'habitat, etc.

⁶³ Je rappelle que la *coltura promiscua* consiste en l'association sur un même champ des cultures permanentes, des arbres et des vignes. Les arbres, souvent des mûriers, sont utilisés comme soutien des vignes. En regardant de plus près, on constate qu'en 1929, trois cultures dominent sur les terres arables : le blé (souvent en première place), le maïs (souvent en deuxième place) et les plantes fourragères (en troisième place). Dans le Bas-Brenta, à ces trois cultures s'ajoutent les cultures industrielles, notamment la betterave sucrière.

l'élevage sont globalement peu présents dans les campagnes examinées, sauf de façon marginale dans la plaine haute et la partie nord de la plaine basse⁶⁴.

Globalement, la confrontation entre les **Tab. 3** et **4** permet d'affirmer que les quatre communes étudiées sont assez représentatives des zones agraires dans lesquelles sont situées, à part Scorzè, qui, étant proche de la plaine « occidentale supérieur », mais aussi de la zone « sèche du Brenta et du Musone » s'apparente davantage à ces deux dernières qu'à la zone « littorale du Bernta et du Dese » dans laquelle est est située (**Fig. 15**). En effet, les valeurs obtenues pour Scorzè s'approchent de celles de la zone « sèche du Brenta et du Musone » et Borgoricco en ce qui concerne le pourcentage de la population éparsée et la taille moyenne des ménages. En revanche, elles s'approchent davantage des valeurs obtenues pour la plaine « occidentale supérieure » relativement aux types des cultures, à la taille moyenne des exploitations, ainsi qu'aux modes de faire-valoir (notamment la part plus importante du faire-valoir direct).

L'analyse des données des zones agraires et des communes rend également clair que, malgré la difficulté de parler de corrélations nettes entre les phénomènes, il existe, vers les années 1930, une plaine moyenne et haute située entre Piave et Brenta caractérisée par des exploitations petites et moyennes, la *coltura promiscua*, un pourcentage élevé d'habitat dispersé et de ménages étendus. Malgré des différences non négligeables entre les quatre communes étudiées, il existe donc de nettes différences entre Altivole, Borgoricco et Scorzè d'un côté et Bovolenta de l'autre.

Le carré Vénétie : un XIX^e siècle immobile ?

Les « *notifche* » sur les propriétés et les exploitations de la Vénétie, réalisées entre 1804 et 1805 environ, sont constituées de déclarations des propriétaires précisant les bâtiments et les champs (*campi*) en leur possession regroupés par *unités*

64 Bien que les parts consacrées aux trois cultures principales (le blé, le maïs et les plantes fourragères, notamment la Luzerne cultivée) soient plus ou moins équivalentes dans les quatre zones qui nous intéressent, la part du sol cultivée en plantes fourragères peut dépasser celle cultivée en maïs et en blé dans la plaine haute, ce qui montre l'importance majeure qu'y a l'élevage. À cela il faut ajouter également la part légèrement plus importante, mais toutefois globalement marginale, des prairies permanentes.

Zone agraire	Où est située la commune de	Répartition des exploitations selon leur taille								Surface agr./nombre d'exploitations	Faire-valoir			
		Première ligne : % du nombre d'exploitations Deuxième ligne : % de la surface agroforestière									faire-valoir directe	Affitto	Mezzadria	
		< 0,5 ha	0,5-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-25 ha	25-50 ha	50-100 ha	100-200 ha	200 ha <				
Zone litorale Brenta et Dese	Scorzè	31,01	31,50	17,25	9,99	8,03	1,72	0,26	0,12	0,12	4,32	11,83	87,91	0,26
		2,33	8,96	12,12	16,43	31,06	13,06	4,63	3,62	7,80		6,26	93,41	0,34
Plaine sèche Brenta et Musone	Borgoricco	11,24	25,29	17,02	13,66	14,16	8,57	6,95	2,99	0,13	4,28	19,46	80,36	0,17
		0,75	6,90	9,21	11,51	21,50	20,28	16,06	11,40	2,37		15,50	84,00	0,50
Plaine du Bas-Brenta	Bovolenta	12,82	25,33	17,41	12,54	15,35	6,87	5,49	1,14	3,05	5,18	11,83	87,91	0,26
		0,58	4,40	7,05	9,42	18,74	16,76	15,72	8,01	19,32		6,26	93,41	0,34

Tab. 6 Répartition des exploitations selon la taille et le mode de faire-valoir, d'après les « *notifiche* sur les propriétés et exploitations agricoles » de 1805.

Source : « *Notifiche sur les propriétés et exploitations agricoles* » (ASV) d'après le dépouillement de Giovanna Trevisan : *Proprietà e impresa nella campagna padovana...* (op. cit.) ; *Proprietà e impresa nella campagna veneziana...* (op. cit.).
Nota : Dans ce tableau le contrat de « livello » est considéré comme une quasi-propriété. Aussi, est-ce le mode de faire-valoir des terres sous contrat de livello qui est fourni. En 1805, la part de la surface concédée à livello relativement à la surface agroforestière est de 6,6 % dans la zone littorale du Brenta et du Dese ; 9,3 % dans la plaine sèche du Brenta et du Musone et 7,8 % dans le Bas-Brenta. D'après les estimations de Trevisan, les terres concédées à livello sont exploitées davantage en faire-valoir direct lorsqu'il s'agit de fondi de petites dimensions et mis en location dans le cas des fondi de plus grandes dimensions que l'on retrouve par exemple dans le Bas-Brenta. Je reviendrai sur les contrats de livello dans le chapitre 5.

⁶⁵ Giovanna Trevisan, *Proprietà e impresa nella campagna padovana all'inizio dell'ottocento*, Università Ca' Foscari - Regione del Veneto, Venezia, 1980 ; Id., *Proprietà e impresa nella campagna veneziana all'inizio dell'ottocento*, Università Ca' Foscari - Regione del Veneto, Venezia, 1983.

⁶⁶ Un calcul du nombre des exploitations à partir des occupants plutôt qu'à partir des « *fondi* » des propriétaires aurait pu fournir un résultat différent. Il s'agit d'un travail qui mérite d'être effectué, car comme on le verra dans le chapitre 5, l'analyse spatiale des propriétés à partir des cadastres du XIX^e siècle permet de comprendre que certaines propriétés (*fondi*) ne peuvent pas constituer des exploitations (*poderi*) autonomes.

d'exploitation (*fondo*). Pour chaque *fondo*, le nom de l'occupant est également précisé. Contrairement aux cadastres réalisés à partir de 1845 environ, les « *notifiche* » contiennent donc non seulement des données concernant la propriété, mais également des informations sur les exploitants. L'historienne Giovanna Trevisan, qui a dépouillé les « *notifiche* » des provinces de Padoue et Venise⁶⁵, a utilisé les zones agraires du *catasto agrario* de 1921 pour présenter les résultats de son travail, ce qui permet d'étudier l'évolution des zones agraires de la Vénétie sans beaucoup d'efforts. Le seul inconvénient présenté par les « *notifiche* », ou plutôt par le dépouillement réalisé par Trevisan, est lié à l'interprétation de la notion de « *fondo* » et de son rapport à la notion d'« exploitation ». Trevisan semble désigner par « exploitation » — ou plus précisément par ce qu'elle appelle « *azienda* », « *corpo aziendale* » ou « *ditta* » — chaque unité déclarée par les propriétaires, c'est-à-dire chaque « *fondo* », en partant de l'hypothèse implicite, car non vérifiée, me semble-t-il, qu'un occupant ne puisse pas exploiter parallèlement des terres d'autres propriétaires (en location ou autrement)⁶⁶. On retrouve donc encore cette association problématique entre propriété et exploitation dans la manière dont une source (les « *notifiche* ») a été exploitée par une chercheuse.

Le **Tab. 6** montre la répartition des « exploitations » en termes de taille et de mode de faire-valoir, d'après le dépouillement des « *notifiche* » par Giovanna Trévisan, pour les zones agraires de la province de Padoue et de Venise. La comparaison entre le **Tab. 6** et les tableaux précédents concernant les données des exploitations en 1929 permet de constater que la taille moyenne des « exploitations » s'est légèrement accrue, passant de 1 à 1,5 ha dans les trois zones examinées, tout en restant plus faible dans la zone « sèche du Brenta et du Musone » et la plus élevée dans le Bas-Brenta. Quant à la répartition des exploitations en termes de taille, de légères différences entre les classifications selon la grandeur proposées par Trevisan (**Tab. 6**) et celles du *catasto agrario* de 1929 (**Tab. 1**) rendent la comparaison classe par classe quelque peu difficile⁶⁷. Néanmoins, nous pouvons constater qu'entre 1805 et 1929, la part des très petites exploitations (celles en dessous de 0,5 ha) et celle des grandes exploitations (plus de 50 ha) a diminué. Parallèlement, la part des exploitations entre 0,5 et 5 ha et entre 10 et 50 hectares a globalement augmenté dans les trois zones tout en maintenant les caractéristiques propres à chaque zones⁶⁸. Comme en 1929, le Bas-Brenta se distingue en 1805 par une part plus importante d'exploitations de plus grandes tailles, à la fois en termes de nombre et en termes de surface. Quant aux modes de faire-valoir, en 1805 comme en 1929, l'*affitto* est le mode de faire-valoir dominant. Comme en 1929, la part du faire-valoir direct est la plus élevée dans la plaine « sèche du Brenta et du Musone », où elle représente le 15 % de la surface cultivée⁶⁹.

Cette comparaison grossière entre les données de 1805 et de 1929 permet donc de révéler une certaine stabilité des structures de l'exploitation dans les territoires examinés pendant cette période. Cette stabilité est manifeste également sur le plan des cultures, si l'on compare les données d'utilisation du sol mis au jour par Giorgio Scarpa à partir des « *notifiche* »⁷⁰ avec celle du *catasto agrario* de 1929 : l'importance de la « *coltura promisca* », que l'on appelle « *aratorio arborato vi-*

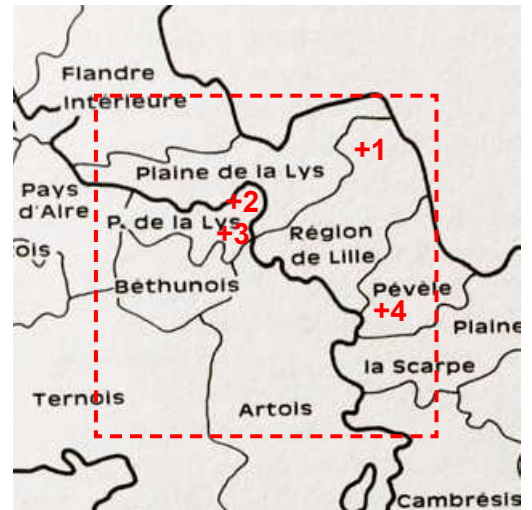


Fig. 15 Extrait de la carte des « régions agricoles » des départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec l'indication des communes étudiées.

Source : Pierre Flatrès, *Atlas et géographie du Nord et la Picarde*, op. cit., p. 135.

Nota : La ligne épaisse en noir marque la limite entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Légende :

- +1 : Linselles située dans la « région agricole de Lille » ;
- +2 : Saily-sur-la-Lys située dans la « région agricole de Plaine de la Lys » ;
- +3 : Fleubaix située dans la « région agricole de Plaine de la Lys » ;
- +4 : Mons-en-Pévèle située dans la « région agricole de Pévèle ».

⁶⁷ De plus, il manque au **Tab. 1** la part de chaque classe en termes de surface, qui, comme je l'ai déjà souligné, représente un facteur plus important que la part des exploitations en termes de nombre. C'est pourquoi la comparaison des **Tab. 5** et **6** est beaucoup plus utile même si de dernier ne contient que les données concernant les zones agraires de la province de Venise.

⁶⁸ Il est toutefois possible que cela ne soit pas dû à une véritable diminution du nombre des exploitations entre 1805 et 1929, mais plutôt à une surestimation du nombre des exploitations vers 1805 en raison du mode de calcul adopté par Giovanna Trevisan.

⁶⁹ Elle est certainement importante aussi dans la plaine « occidentale supérieure » dont les chiffres ne sont pas présentés dans le **Tab. 6**.

⁷⁰ Giorgio Scarpa, *L'agricoltura del Veneto nella prima metà del XIX secolo. L'utilizzazione del suolo*, Torino, ILTE, 1963. Sur ce même sujet, voir également Marino Berengo, *L'agricoltura veneta dalla caduta della Repubblica all'Unità*, Milano, Banca Commerciale Italiana, 1963.

Région agricole	Mode de faire-valoir (% du nombre d'exploitations)				Répartition des exploitations selon leur taille (% du nombre d'exploitations)									
	Faire-valoir direct	Fermage	Faire-valoir mixte		0,5 ha >	0,5 1 ha	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	100-200 ha	
			Total	Exploitants propriétaires des bâtiments										
Région de Lille	9,74	31,75	54,84	41,63	5,62	7,70	9,18	11,02	20,25	31,19	13,56	1,31	0,16	
Plaine de la Lys	11,45	32,90	50,68	34,11	2,27	4,89	6,12	17,66	28,29	29,83	10,52	0,43		
Pévèle	4,92	17,84	75,57	61,86	0,53	0,70	4,48	13,09	30,67	36,03	12,65	1,67	0,18	

tato» au XIX^e siècle, est décidément un trait de longue durée de la plaine entre Piave et Brenta⁷¹. La dernière partie de ce chapitre prolongera la réflexion sur la *stabilité* des structures de l'exploitation, en s'intéressant également à la période allant des années 1930 à nos jours.

Le carré Flandre-Artois : trois « régions agraires » peu différenciées

Nous avons vu que, côté français, la frontière *naturelle* entre la plaine de Flandre et les collines de l'Artois démarque également les aires d'extension de deux types d'agriculture, d'habitat et d'économie rurale. Cette frontière n'est évidemment pas nette et ne correspond que partiellement à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais (et celle des anciennes provinces de Flandre et d'Artois). Les cartes du sol, du relief et de l'habitat présentées dans la Fig. 1 au début de ce chapitre avaient déjà fourni quelques éléments à ce sujet. Le découpage des « régions agricoles » instaurées en France en 1946⁷², soit plus tardivement qu'en Italie, permet de saisir les continuités entre les régions agraires des deux départements, car il ne suit pas nécessairement les limites départementales, tout en respectant les frontières communales⁷³. Par exemple, la région agricole de « Plaine de la Lys », dans laquelle sont situées les communes de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys, est une région à cheval entre les départements du Nord et du Pas-

⁷¹ À ce sujet, voir également Viviana Ferrario, *Lecture géographique di un paesaggio storico...*, op. cit., pp. 88-94. Grâce à l'analyse des cadastres anciens (les « *estimi* »), Ferrario parvient à évaluer l'étendue de la *coltura promiscua* dans cette plaine à 80 % du sol cultivé déjà vers la mi XVI^e siècle.

⁷² Une région agricole française (RA) est définie par « un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène ». Comme dans le cas italien, ces dernières ne font jamais l'objet d'une description, sans doute à cause de la multitude de facteurs qui concourent à leur définition. Pour plus d'informations sur les périmètres des RA et leurs mises à jour voir <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/Z.1/!searchurl/listeTypeMethodon/> (consulté le 30 décembre 2021).

⁷³ Néanmoins, et pour répondre aux impératifs statistiques des départements, une nouvelle notion, « petites régions agricoles » (PRA), est élaborée en croisant les limites des régions agricoles (RA) et les frontières départementales.

Région agricole	Salariés permanents (% du nombre d'exp.)		Élevage bovins (% du nombre d'exp.)	
	Avec salariés	Dont un seul salarié	0 bovins	10 bovins et plus
Région de Lille	29,88	20,57	27,66	31,73
Plaine de la Lys	25,82	18,52	28,12	20,82
Pévèle	30,05	20,21	8,52	37,08

Tab. 7 (la page de gauche et cette page) Sélection de données issues du recensement agricole de 1955 pour les trois « régions agricoles » dans lesquelles sont situées les communes françaises étudiées (Fig. 14).

Source : Agreste.

de-Calais (Fig. 15). Contrairement au cas italien, le découpage des régions agricoles n'a jamais été utilisé pour présenter les résultats agrégés des recensements de la population : l'exercice de comparaison de données de recensement de la population et des données de recensement agricole, comme je l'ai fait pour le carré vénitien, est donc moins aisé pour le cas français.

Le Tab. 7 présente une sélection de données issues du recensement agricole de 1955 pour les trois régions agricoles dans lesquelles sont situées les communes françaises étudiées. Ce tableau montre l'importance globale du fermage et du faire-valoir mixte (ici, l'association du faire-valoir direct et du fermage) dans les trois régions agricoles concernées. La part du faire-valoir mixte est particulièrement importante dans la région agricole de Pévèle. Au sujet de la taille des exploitations, on note que la part de très petites exploitations, c'est-à-dire les exploitations dont la taille est inférieure à 2, 1 voire 0,5 ha, atteint son point le plus élevé dans la région de Lille et le plus bas dans la région de Pévèle. Cela pourrait témoigner de l'effet de la métropole lilloise⁷⁴, ou bien pointer vers une confirmation de la thèse de Candida (concernant la Vénétie des années 1950) quant au lien entre « morcellement » des exploitations et dispersion, car, comme le montre la carte de l'habitat vers 1950 présentée dans la Fig. 1, celui-ci est le plus dispersé dans la région lilloise⁷⁵. Ce constat relatif aux liens entre dispersion de l'habitat et taille des exploitations

⁷⁴ En effet, la présence plus importante d'exploitations de petite taille est tout à fait normale autour d'une grande ville, surtout pendant cette période. Il s'agit de ce que Juillard (« L'urbanisation des campagnes... », art. cit., p. 28) appelait la « banlieue de polyculture, nourricière de sa ville ». Le même phénomène peut se constater en Vénétie des années 1930 où les zones agraires dans lesquelles sont situées les communes de Padoue, de Trévise et de Venise comptent un nombre important d'exploitations de petite taille (Tab. 1 et 5).

⁷⁵ Dans la plaine de la Lys l'habitat reste dispersé, mais tend à s'organiser le long des routes, chemins et canaux, générant des ensembles que les recenseurs français ont eus de difficulté à classer comme « dispersés » ou « agglomérés » après l'instauration de ces catégories au début du XIX^e siècle. Je reviendrai sur ce point dans le chapitre 6. Dans la Pévèle, l'habitat est globalement plus aggloméré autour des villages, mais aussi de multiples hameaux. En Italie, peut-être parce que l'habitat dispersé et dense est une réalité plus importante à l'échelle nationale, les géographes (de la génération de Démangeon dont j'ai parlé à la note 42) ont assez tôt intégré des catégories intermédiaires entre *aggloméré* et *dispersé*. Dans *Ricerche sui tipi degli insediamenti rurali in Italia* (op. cit.), par exemple, Renato Biasutti, ajoute aux deux catégories d'*aggloméré* (« *forme accentrata* ») et *dispersé* (« *forme disperse* ») une troisième catégorie qualifiée d'*intermédiaire* (« *forme intermedia* »), qui comporte plus de sous-catégories que les précédentes. Cette catégorie est attribuée par l'auteur à plus d'un tiers du territoire italien, notamment dans le centre et dans le nord du pays. À ce sujet, voir l'extrait de la « *carta di distribuzione dei principali tipi di insediamento rurale in Italia* » annexée à l'ouvrage de Biasutti que j'ai présenté dans la Fig. 1.

Commune	% Population dispersé	% Population agricole	% Journaliers	% Ménagers	Taille moyenne des ménages				
					Tous les ménages	Ménages dispersés	Ménages agglomérés	Fermiers et cultivateurs	
								Sans les salariés et ouvriers fixes (logés)	Avec les salariés et ouvriers fixes (logés)
Linselles	57,90	23,45	8,07	ND	4,69	4,81	4,70	2,78	4,30
Fleurbaix	89,21	38,12	3,17	39,59	4,42	4,53	3,68	4,12	4,69
Mons-en-Pévèle	78,21	72,82	15,16	ND	4,48	4,61	4,08	3,92	6,68

Tab. 8 Caractéristiques de la « population agricole » dans trois communes du carré Flandre-Artois vers 1860.

Source : ADPdC, M 4030; ADN M 473/24; ADN M 473/26; ADN, M 473/30.

Nota : Pour Fleurbaix, il s'agit d'un comptage à partir de la liste nominative du recensement de la population de 1861 (ADPdC, M 4030). Pour Linselles et Mons-en-Pévèle, il s'agit de reprise de chiffres présentés dans les récapitulatifs officiels de 1861 (ADN M 473/24) et 1866 (ADN M 473/26) respectivement. En ce qui concerne la population dispersée des communes de Linselles et Mons-en-Pévèle, je me suis basé sur le recensement de la population de 1881 ADN, (M 473/30) en raison d'indisponibilité de données pour les dates antérieures.

doit toutefois être nuancé dans la mesure où, comme pour le cas vénitien, à des parts différentes d'exploitations de petites tailles en termes de nombre pourraient correspondre des parts de surface égales⁷⁶. Qui plus est, comme le **Tab. 7** le montre bien, dans les trois régions, la majorité des exploitations se situent dans les classes entre 5 et 10 ha et 10 et 20 ha. La part des exploitations dont la taille est supérieure à 20 ha est également non négligeable. La part des *grandes* exploitations étant systématiquement plus importante dans les régions agraires de Pévèle et de Lille, on peut affirmer que ni la dispersion ni la métropolisation ne sont sans effets *a priori* négatifs sur l'extension des exploitations. Il s'agit d'une constante importante sur laquelle je reviendrai.

⁷⁶ Malheureusement, la source utilisée ne m'a pas permis d'extraire la répartition des tailles des exploitations selon la surface.

⁷⁷ Il s'agit de données issues du recensement de la population de 1861 pour les communes de Fleurbaix et de Linselles et du recensement de 1866 pour la commune de Mons-en-Pévèle. Pour Fleurbaix, le comptage est réalisé à partir de la liste nominative de 1861 alors que pour les deux autres communes, il s'agit de reprise de chiffres présentés dans les récapitulatifs officiels. En ce qui concerne la population dispersée des communes de Linselles et Mons-en-Pévèle, je me suis basé sur le recensement de la population de 1881 en raison d'indisponibilité des dates antérieures.

⁷⁸ Sur la difficulté de distinguer la population dispersée et agglomérée dans les communes du Nord, notamment dans celles de la plaine de la Lys, voir la note 75. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 6.

Le cas de Flandre-Artois se révèle encore plus éloquent que le cas vénitien quant à la non-superposition de la population « dispersée » et la population « agricole », comme le montre bien le **Tab. 8**, qui fournit la part de la population agricole et la population dispersée pour les communes de Linselles, Fleurbaix et Mons-en-Pévèle d'après les recensements de 1861 et 1866⁷⁷. La population dispersée est largement supérieure à la population agricole dans les communes de Linselles et de Fleurbaix⁷⁸. Il faut néanmoins noter la forte présence d'une catégorie de population appelée « ménagers » dans les listes nominatives des recensements de la population, que le **Tab. 8** met bien en évidence pour la commune de Fleurbaix. Dans

les campagnes du Nord du XIX^e siècle, les « ménagers » sont des petits paysans « semi-indépendants », qui cumulent souvent deux professions : celle de *petit* agriculteur, de maraîcher, voire d'ouvrier agricole, d'une part, et celle de tisserand à domicile, de l'autre, et ce souvent pour le compte de l'industrie rurale du lin qui disparaîtra complètement de ces campagnes au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle⁷⁹. Comme j'aurais l'occasion de le montrer plus en détail, les récapitulatifs des recensements de la population du XIX^e siècle tendent à classer ces personnes dans la catégorie des personnes exerçant un métier industriel. Pour saisir ces individus et leurs ménages, il faut donc dépouiller les listes nominatives où le mot *ménager* figure bien comme la « profession » des personnes concernées. En raison de l'indisponibilité des listes nominatives des recensements de la population des communes de Linselles et de Mons-en-Pévèle datant d'avant 1906⁸⁰, je n'ai effectué ce travail que pour la commune de Fleurbaix (de façon systématique) et pour d'autres communes de la plaine de Lys et notamment du « pays de Lalloeu »⁸¹ (de façon plus sommaire). Cela a permis de révéler l'importance des ménagers dans ces territoires (tab. 8). La prise en compte des doubles activités, agricoles et non agricoles, peut donc changer complètement l'évaluation des correspondances entre populations « agricoles » et « dispersées » : à Fleurbaix, en 1860 environ, la population dispersée peut être constituée par la somme des agriculteurs à temps plein et des ménagers. Tout cela plaide encore une fois pour une étude plus fine à la fois des catégories de l'emploi et celle de la dispersion. Ce travail sera mené dans le chapitre 6.

En ce qui a trait aux liens entre la dispersion et la taille des ménages dont nous avons parlé à l'échelle régionale (dans le chapitre 1) et relativement au cas italien (plus haut), le tab. 8 montre que la taille des ménages dispersés tend à être plus élevée, mais qu'il n'existe pas, *a priori*, de corrélations entre la taille moyenne des ménages et le pourcentage de la population dispersée à l'échelle de la commune⁸². Comme

⁷⁹ Le sens du mot *ménager* change d'une région à une autre. En Provence, par exemple, les ménagers sont des paysans plutôt « indépendants ». Dans le Nord et en Picardie, ce sont des villageois à activité agricole dominante, mais non exclusive, qui rappellent en quelque sorte les « sossons » de Thimerais, dont il était question dans le chapitre précédent. Comme ces derniers, les ménagers de la France du Nord tiennent souvent une petite exploitation (de 1 à 5 ha) et possèdent un animal de trait (souvent un âne ou un mulet), des moyens qui ne leur permettent pas une complète autonomie que ce soit pour nourrir la famille ou pour assurer les travaux agricoles, d'où la nécessité du travail dans une grande exploitation, contre l'argent ou le prêt du matériel ou de semences. Dans la plaine de la Lys, l'activité économique complémentaire était assurée par le travail de tissage à domicile, notamment à partir de la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Pour un essai de « caractérisation » des « classes sociales » du monde rural de la France du Nord, voir Jean-Pierre Jessenne, « La recomposition des différenciations sociales dans la France rurale du Nord-Ouest... », art. cit. C'est également à ce dernier que j'ai emprunté le terme de paysans « semi-indépendants ». Au sujet du déclin de l'industrie rurale du tissage dans la France du Nord, voir, en plus des travaux de Charles Engrand, Frédéric Ghesquier, Mohamed Kasdi et Didier Terrier cités dans le chapitre 1 : Bernard Cottigny, « Les métiers d'autrefois à Fleurbaix », *Les annales du cercle de la verte rue*, 5, Presses flamandes, Hazebrouck, 2012, pp. 5-66.

⁸⁰ Contrairement aux archives du Pas-de-Calais, qui conservent la quasi-totalité des listes nominatives des recensements de la population du XIX^e siècle des communes de ce département, aux archives départementales du Nord, ces documents ne sont préservés qu'à partir du recensement de 1906 pour la plupart des communes de ce département, pour des raisons qui m'échappent.

⁸¹ Le pays de Lalloeu (ou de l'Alleu, de Lalau ou de Lalleu), situé sur la rive droite de la Lys, regroupait les trois paroisses rurales de Sailly-sur-la-Lys, Fleurbaix et Laventie, ainsi que la partie est de La Gorgue (notamment le hameau du Nouveau Monde). Disputé entre les comtés de Flandre et d'Artois, il a toujours conservé sa propre juridiction et a même été érigé en comté en 1647 avant d'être réuni, en 1717, à la province d'Artois. Après la Révolution en 1789 et à la suite de la division de la France en départements, La Gorgue fut rattachée au département du Nord, tandis que Sailly-sur-La-Lys, Fleurbaix et Laventie ont rejoint le Pas-de-Calais. Je reviendrais sur la manière dont ces changements ont affecté l'habitat et le paysage dans ces communes dans le chapitre 6.

⁸² Il est cependant vrai que la taille de l'échantillon, ne permet de tirer aucune conclusion de cette observation. Je dois également insister sur la difficulté de saisie de la population dispersée comme nous le verrons encore mieux grâce aux analyses du chapitre 6.

pour le cas italien, les ménages des individus qui se déclarent comme « fermiers » et « cultivateurs » sont plus étendus⁸³, mais, dans l'ensemble, les ménages agricoles des communes du carré Flandre-Artois sont nettement plus petits, vers 1860 (Tab. 8), que ceux du carré Vénétie, vers 1930 (Tab. 3 et 4). Le Tab. 8 souligne également le caractère familial plus marqué de l'agriculture dans la commune de Fleurbaix, dont les ménages restent néanmoins de petite taille. Dans les communes de Linselles et le Mons-en-Pévèle, la taille moyenne des ménages descend en dessous de la barre de quatre personnes si l'on exclut les salariés, ouvriers et domestiques logés, ce qui témoigne de taux de reproduction faibles chez les familles paysannes, notamment à Linselles⁸⁴.

En ce qui concerne les cultures, les recensements agricoles de 1955 et de 1979 mettent en évidence la persistance de la polyculture au sein des exploitations des trois zones agraires en question, malgré une tendance nette à la spécialisation, notamment dans la culture des céréales, qui occupe la moitié du sol cultivé (avec le blé en premier et l'orge en deuxième place)⁸⁵. C'est dans la zone agricole de plaine de la Lys, où au moins la moitié des exploitations cultivent toutes les cultures présentes dans la zone, et pratiquent l'élevage (notamment porcins et bovins) que polyculture est la plus marquée. À l'inverse, elle l'est le moins dans la Pévèle. Cela dit, même dans la Pévèle on est loin de la forte spécialisation que l'on retrouve dans les zones agraires situées dans la partie sud du carré Flandre-Artois et plus au sud encore.

Deux variables explicatives : *appoderamento* et *famiglia appoderata*

Nous avons vu que les communes choisies dans les carrés Vénétie et Flandre-Artois — qui peuvent, globalement, faire partie vers le milieu du XIX^e siècle de ce que j'ai appelé une campagne *urbanisée* ou *densément habitée* d'après les indicateurs mis au jour dans le chapitre 1 — se distinguent

⁸³ Il s'agit d'individus dont la profession indiquée est « fermier » et « cultivateurs » dans les listes nominatives de la population. Ils s'agit dans les deux cas d'agriculteurs plutôt indépendants qui peuvent cultiver à la fois des parcelles en propriété et en location. Même si la désignation « fermier » était plus souvent utilisée pour un plus grand exploitant, il existe de nombreux cas où les deux désignations étaient utilisées de façon interchangeable. À ce sujet, voir le chapitre 6, en particulier le Tab. 4, où je compare un comptage du nombre des fermiers et des cultivateurs à partir des listes nominatives avec le comptage proposé par le récapitulatif officiel. Il est difficile de dire quels sont les traits distinctifs de ces derniers. Sur l'émergence du mot *cultivateur* dans la France post-révolutionnaire voir Jean-Pierre Lethuillier, « Du laboureur au cultivateur : réflexions sur un changement de mot », in Annie Antione, *Campagnes de l'ouest...*, *op. cit.*, pp. 91-104.

⁸⁴ Faut-il y voir une volonté de maîtriser le nombre des successeurs et héritiers dans un contexte caractérisé par la poussée industrielle et urbaine, où la terre est de plus en plus rare ? Je reviendrai sur ce sujet dans les chapitres 4 et 5.

⁸⁵ Parmi les cultures dominantes, il faut également signaler celles de la pomme de terre (environ 10 % de la surface cultivée dans les années 1950 à 1970), celle de la betterave industrielle (entre 5 et 10 % de la surface), ainsi que celles des légumes frais (entre 5 et 10 % de la surface). Dans la plaine de la Lys, la culture des légumes secs occupe également environ 10 % de la surface cultivée. Quant aux prairies permanentes, elles occupent entre 10 et 20 % de la surface agroforestière. C'est dans la Pévèle qu'elles sont le plus répandues.

nettement par leur croissance démographique au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle (Fig. 11). En ce qui concerne l'agriculture, en revanche, l'analyse de plusieurs indicateurs (taille moyenne des exploitations, modes de faire-valoir, types de culture, etc.) à quelques dates précises a permis de souligner davantage de similitudes entre les communes de chaque groupe, malgré quelques oppositions, comme celle entre les trois communes vénitiennes situées dans la plaine entre Piave et Brenta, d'un côté, et la commune de Bovolenta située dans le Bas-Brenta, de l'autre. La comparaison entre les données *agricoles* datant du début du XIX^e et celles du début du XX^e siècle a même permis de constater une certaine permanence des structures de l'exploitation dans le cas vénitien en ce qui concerne cette période. Tout cela semble indiquer que, dans chaque carré, l'évolution des « systèmes agraires » est relativement indépendante des croissances démographiques. Pour examiner cette hypothèse de façon plus systématique, j'ai réalisé le Tab. 9, qui offre un aperçu de l'évolution de l'agriculture dans les communes examinées à l'aide de quelques indicateurs rudimentaires et trois dates (vers 1800, en 1929 et en 2010). Le panorama offert par le Tab. 9 est complété par d'autres tableaux sur l'évolution des structures de l'exploitation, dans les quatre communes vénitiennes retenues, entre 1970 et 2010 (Tab. 10, 11 et 12). Ces tableaux semblent confirmer l'hypothèse de l'indépendance relative de la croissance démographique fortement différenciée des communes de l'évolution de la plupart des indicateurs choisis, et permettent de parler d'un impact déterminant d'autres facteurs, dont les interactions entre propriété et exploitation. Pour mieux étayer ce propos, je commencerai par mettre en évidence quelques oppositions majeures entre les communes ou groupes de communes, à partir des données incluses dans les Tab. 9 à 12.

Une première opposition peut être distinguée entre les communes du groupe Vénétie et celles du groupe Flandre-Artois, mais aussi à l'intérieur du groupe Vénétie. Elle concerne la

Tab. 9 (page de droite) Évolutions de quelques données agricoles dans les communes étudiées.

Source : pour les données de 2010 : Agreste (France), *SIS-TAR (Italie)*; pour les données de 1929 : enquête agricole de 1929 - questionnaires communaux (ADN, M 651/44; ADPdC, M 1355), catasto agrario de 1929 (*Istituto Centrale di Statistica del Regno d'Italia, catasto agrario 1929, fascicoli 23, 25, 27, Roma, Istituto Poligrafico di Stato, 1935*); pour les données de 1820 : recensement général de la population de 1820 - listes nominatives, ADPdC, M 3736 et M 3755; pour les données de 1805 : *Giovanna Trevisan (Proprietà e impresa nella campagna padovana..., op. cit. ; Proprietà e impresa nella campagna veneziana..., op. cit.)*.

taille moyenne des exploitations en 2010. Cette valeur est considérablement plus faible du côté italien (**Tab. 9**). Bien que celle-ci ait tendance à augmenter, si on exclut les exploitations recourant uniquement à des terres en propriété (**Tab. 10**), elle reste largement en dessous des valeurs observées côté français. À l'intérieur même du groupe italien, l'écart est frappant entre les valeurs obtenues pour les communes de Scorzè, Altivole et Borgoricco (autour de 3 ha), d'une part, et celles de Bovolenta (presque deux fois plus élevées que la valeur la plus grande des autres communes appartenant à Altivole), d'autre part. Bovolenta est d'ailleurs la seule commune du groupe italien dont la taille moyenne des exploitations s'approche de la moyenne des communes du groupe français lorsque l'on exclut les exploitations recourant uniquement à des terres en propriété (**Tab. 10**). La valeur la plus faible appartient à la commune de Borgoricco, dont la taille moyenne des exploitations est tout de même 1 ha plus petite que celle de la commune de Scorzè, qui arrive à l'avant-dernier rang du classement du groupe vénitien.

La deuxième opposition apparaît, elle aussi, entre les communes du carré Vénétie et les communes du carré Flandre-Artois, mais non pas entre les communes de chaque groupe. Elle concerne l'évolution des modes de faire-valoir. Côté français, la location se maintient, malgré l'importance croissante du faire-valoir mixte⁸⁶, alors que, côté italien, on bascule progressivement d'un système où la location domine à un système où la part du sol exploitée dans des exploitations qui cultivent uniquement des terres en propriété peut dépasser les 50 % de la surface agricole. Cette évolution concerne également la commune Bovolenta, qui se distinguait jadis par un important taux de grandes exploitations gérées par des *affittuari* avec un recours considérable à une main-d'œuvre de salariés et de journaliers (**Tab. 1.1 et 6**). Cela dit, lorsque l'on exclut le pourcentage élevé du sol recouvert par les exploitations en faire-valoir direct exclusif, la part restante du sol agricole est répartie à Bovolenta entre un nombre plus réduit

⁸⁶ Le faire-valoir mixte, qui concernait déjà plus de 50 % des exploitations dans la plaine de la Lys et la région agraire de Lille, et plus de 75 % des exploitations dans la Pévèle dans les années 1930 (**Tab. 7**), concerne aujourd'hui la quasi-totalité des exploitations (voir la note 2 qui accompagne le **Tab. 9**).

	2010				2010			
	Scorzè	Altivole	Borgoricco	Bovolenta	Linselles	Sailly-sur-la-Lys	Fleurbaix	Mons-en-Pévèle
Données générales :								
SAU commune (ha) divisée par nombre exploitations	3,35	3,62	2,34	6,97	38,95	40,51	31,69	37,10
SAU moyenne exploitations (ha) ¹					38,86	37,31	36,67	55,67
SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	62,09	77,85	55,72	83,29	73,18	66,82	73,93	71,97
SAT commune rapportée à sa surface totale (%)	71,38	88,52	73,68	93,93				
Faire-valoir direct² :								
En termes de nombre exploitations (%)	74,80	66,95	84,23	79,34				
En termes de SAT (IT) ou SAU (FR) (%)	57,09	41,52	61,63	54,24	9,01	16,08	10,55	16,17
	1929				1929			
	Scorzè	Altivole	Borgoricco	Bovolenta	Linselles	Sailly-sur-la-Lys	Fleurbaix	Mons-en-Pévèle
Données générales :								
SA ³ commune (ha) divisée par nombre propriétaires					3,90	2,94	2,66	3,19
SA commune (ha) divisée par nombre exploitations	3,46	3,30	2,62	4,60	14,56	8,79	8,12	11,37
SA commune rapportée à sa surface totale (%)	95,95	95,95	96,84	94,75	84,54	89,69	92,15	93,78
Faire-valoir direct⁴ :								
En termes de nombre exploitations (%)	35,57				10,29	39,39	10,96	14,71
En termes de SA (%)	29,91							
	1805 ⁵			1820 ⁶				
	Scorzè	Borgoricco	Bovolenta	Sailly-sur-la-Lys		Fleurbaix		
Données générales :								
SA commune (ha) divisée par nombre exploitations	3,39	3,12	4,70	5,35	4,26	6,65	2,38	
SA commune rapportée à sa surface totale (%)	71,45	96,95	57,34	94,94		95,20		
Faire-valoir direct :								
En termes de nombre exploitations (%)	21,51	20,22	12,27					
En termes de SA (%)	12,77	18,05	11,25					

Notes :

1- Pour les communes françaises, vu la disponibilité des chiffres, j'ai distingué la surface moyenne des exploitations en incluant les terres exploitées à l'extérieur de la commune de la surface moyenne des exploitations en considérant uniquement les terres exploitées à l'intérieur de la commune.

2- Vu la différence entre la manière dont les données agrégées des recensements agricoles sont présentées dans les deux cas, j'ai dû faire les arbitrages suivantes : pour les communes italiennes, il s'agit des exploitations agricoles qui exploitent des terres « en propriété uniquement » et celles qui exploitent des terres en « propriété et utilisation gratuite » (Tab. 10). Ces chiffres sont fournis en surface agricole totale (SAT). Pour les communes françaises, les chiffres concernant les exploitations en faire-valoir direct exclusif en 2010 ne sont pas fournis par Agreste, sans doute parce qu'il s'agit d'un contexte où les où faire-valoir mixte et le fermage concernent la quasi-totalité des exploitations. Les surfaces fournies dans le tableau correspondent donc à la somme des parcelles en faire-valoir direct et des parcelles prises en location auprès des associés des exploitations agricoles (indépendamment du mode de faire-valoir dominant). Ces chiffres sont fournis en surface agricole utile (SAU).

3- Il s'agit de la « surface agroforestière » pour les communes italiennes et de la « superficie cultivée » pour les communes françaises. La source utilisée pour les communes françaises fournit également le nombre des propriétaires.

4- Pour les communes italiennes, ces détails sont disponibles uniquement pour les communes de la province de Venise, c'est-à-dire Scorzè. Pour les communes françaises, la source utilisée ne fournit pas les surfaces par mode de faire-valoir. Sont considérées uniquement les exploitations cultivant les terres en propriété.

5- Il s'agit de données issues de « notifiées » conservées à l'Archivio di Stato di Venezia, d'après le dépouillement de Giovanna Trevisan (op. cit. dans la légende du Tab. 6). Ce dépouillement n'a pas concerné les communes de la province de Trévise, où se trouve l'actuelle commune de Altivole.

6- En l'absence de toute donnée de statistique agricole à l'échelle communale pour les communes françaises nous intéressant, j'ai utilisé les listes nominatives du recensement de la population de 1820 pour les communes de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys. Ces listes ne sont pas disponibles pour les communes de Linselles et Mons-en-Pévèle avant le recensement de 1906. Deux estimations du nombre des exploitations sont proposées : la première (colonne de droite) est basée sur le nombre de ménages dont le métier du « chef » est « fermier » ou « cultivateur » ; dans la deuxième estimation (colonne de gauche), sont considérés également les ménages dont le chef est « ménager ». Au sujet des « ménagers », voir la note 79 à la page 187.

Exploitations selon le mode de possession de la terre (2010)

		Propriété uniquement	Location uniquement	Utilisation gratuite uniquement	Propriété et location	Propriété et utilisation gratuite	Location et utilisation gratuite	Propriété, location et utilisation gratuite
Scorzè	En nombre exploitations (%)	74,80	3,39	6,30	9,69	4,85	0,32	0,48
	En termes de SAT (%)	57,09	4,38	13,71	19,08	3,47	0,97	1,31
	SAT moyenne exploitations	2,93	4,96	8,37	7,57	2,75	11,57	10,37
Altivole	En nombre exploitations (%)	66,95	4,24	3,18	16,53	6,57	0,42	2,12
	En termes de SAT (%)	41,52	3,81	2,19	36,90	5,28	1,08	9,21
	SAT moyenne exploitations	2,55	3,70	2,84	9,19	3,31	10,50	17,90
Borgoricco	En nombre exploitations (%)	84,23	1,66	2,70	4,98	5,19	0,00	1,24
	En termes de SAT (%)	61,63	1,91	4,91	26,22	3,35	0,00	1,99
	SAT moyenne exploitations	2,26	3,55	5,63	16,28	2,00	0,00	4,95
Bovolenta	En nombre exploitations (%)	79,34	3,32	2,21	7,38	5,90	0,00	1,85
	En termes de SAT (%)	54,24	7,64	4,34	18,74	8,23	0,00	6,81
	SAT moyenne exploitations	5,37	18,09	15,41	19,97	10,95	0,00	29,02

Tab. 10 Exploitations dans les communes vénitiennes étudiées selon le mode de possession de la terre en 2010.

Source : *SISTAR*.

d'exploitations (**Tab. 10**), ce qui permet des exploitations de plus grandes tailles⁸⁷.

La troisième opposition apparaît non seulement entre les communes des groupes Flandre-Artois et Vénétie, mais aussi à l'intérieur de chaque groupe. Elle concerne l'évolution de la taille moyenne des exploitations. Cette valeur est assez stable pour toutes les communes italiennes sur deux siècles⁸⁸, exception faite de Bovolenta, où elle a légèrement augmentée, et Borgoricco, où elle s'affaïsse faiblement et progressivement. Borgoricco enregistre en effet la taille moyenne la plus faible en absolu, et ce aux trois dates du **Tab. 9**. Il s'agit de la commune où le pourcentage des exploitations recourant uniquement à des terres en propriété est le plus élevé en 2010, à la fois en termes de nombre d'exploitations et de surface occupée (**Tab. 10**). Ces observations semblent suggérer que le recours *exclusif* au faire-valoir direct tend à freiner l'agran-

⁸⁷ Il s'agit également d'exploitations où la tendance à la spécialisation est plus marquée.

⁸⁸ Il s'agit d'un constat grossier étant donné le nombre réduit de dates choisies et l'absence d'une répartition des exploitations en classe de grandeur.

dissement des exploitations. En effet, le **Tab. 10** illustre que, même à Borgoricco, les exploitations recourant à la fois à des terres en propriété et à des terres en location n'ont pas de difficulté à s'agrandir. Côté français, on assiste, en revanche, à un agrandissement progressif des exploitations dans toutes les communes. Cet agrandissement n'est pas moins marqué pour la commune de Linselles, qui est également la plus peuplée et la plus proche d'une agglomération urbaine. L'absence de lien entre la dimension moyenne des exploitations et la croissance démographique est donc plus frappante coté français, même si les écarts entre la surface moyenne des exploitations en considérant uniquement *les terres exploitées à l'intérieur de la commune* et celle incluant également *les terres exploitées à l'extérieur de la commune* invitent à nuancer cette affirmation⁸⁹ (**Tab. 9**). En effet, l'écart le plus faible et le plus marqué appartenant respectivement à Mons-en-Pévèle et à Linselles, l'effet du développement urbain sur l'agrandissement des exploitations à l'extérieur du périmètre communal n'est pas négligeable.

Une quatrième opposition apparaît, encore une fois, tant entre les deux groupes de communes qu'entre les communes de chaque groupe, concerne la surface agricole utilisée (SAU) ou/et la surface agricole totale (SAT) rapportée à la surface communale. Pour ce qui est des valeurs de 2010, il existe d'importants écarts entre les communes du groupe italien alors que les différences au sein du groupe des communes françaises sont particulièrement faibles, exception faite de la commune de Sailly-sur-la-Lys⁹⁰. Côté français, cette situation semble en partie dépendre de la croissance démographique différenciée des communes et, plus précisément, du degré de compacité et de densité de l'habitat lié à ces croissances démographiques. En effet, la commune la plus peuplée, c'est-à-dire Linselles, se démarque par un habitat particulièrement compact et dense, qui permet le maintien de la part de la SAU sur la surface communale, tandis que la commune la moins performante, soit Sailly-sur-la-Lys, est exemplaire d'un développement de type « pavillonnaire »⁹¹. Côté italien, en revanche, la

⁸⁹ Il s'agit d'une distinction qu'il a été possible d'effectuer grâce à la source utilisée (les fiches communales d'Agreste). Pour le cas italien, ce sont les données agrégées qui ont été utilisées. La surface moyenne des exploitations correspond donc à la SAU des communes divisées par le nombre d'exploitations présentes dans la commune. Il n'est donc pas possible de mesurer, pour le cas italien, l'effet du développement métropolitain sur l'agrandissement des exploitations à l'extérieur des communes.

⁹⁰ En 2010, la part de SAU relativement à la surface communale est globalement plus élevée dans le groupe des communes françaises. Cela dit, à part Linselles, la performance des autres communes françaises en termes de SAU n'est pas exemplaire non plus, vu leur faible nombre d'habitants.

⁹¹ En effet, la croissance démographique de Sailly-sur-la-Lys à partir de 1970 (**Fig. 11**) est assez exemplaire des processus de « rurbanisation » dont nous avons parlé dans le premier chapitre qui a produit un habite peu dense. Je reviendrai sur ce sujet dans les chapitres 6 et 7.

		1970	1982	1990	2000	2010
Scorzè	SAT commune rapportée à sa surface totale (%)	87,60	80,45	77,03	77,15	71,38
	SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	76,87	69,23	65,16	64,38	62,09
	SAT-SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	10,73	11,22	11,87	12,77	9,29
Altivole	SAT commune rapportée à sa surface totale (%)	96,34	88,75	84,92	86,72	88,52
	SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	90,60	81,15	76,99	77,42	77,85
	SAT-SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	5,74	7,60	7,93	9,30	10,67
Borgoricco	SAT commune rapportée à sa surface totale (%)	88,82	78,66	75,57	69,88	73,68
	SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	76,95	69,78	60,77	55,38	55,72
	SAT-SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	11,88	8,88	14,80	14,51	17,96
Bovolenta	SAT commune rapportée à sa surface totale (%)	88,58	80,74	88,89	91,33	93,93
	SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	79,83	71,37	77,93	82,19	83,29
	SAT-SAU commune rapportée à sa surface totale (%)	8,75	9,36	10,97	9,14	10,64

Tab. 11 Évolutions des surfaces agricoles territoriales (SAT) et des surfaces agricoles utiles (SAU) dans les communes vénitiennes étudiées.

Source : *SISTAR*.

compacité de l'habitat ne semble pas élucider les différences entre les performances variables des communes. Comme le **Tab. 11** le montre bien, les variations de SAT et SAU entre 1970 et 2010 reflètent dans l'ensemble assez fidèlement l'impact des croissances démographiques différenciées (**Fig. 11**). Cela illustre une homogénéité des formes de l'habitat dans le groupe des communes italiennes : il s'agit *a priori* de formes peu compactes et peu denses, que l'on retrouve dans les différentes catégories de l'« urbanisation diffuse » décrites dans le chapitre 2⁹². Cela dit, alors que la valeur de SAU sur la surface communale la plus élevée appartient à Bovolenta, soit la commune la plus faiblement habitée, la valeur la plus basse ne s'enregistre pas à Scorzè, la commune la plus peuplée, mais à Borgoricco. Cela rappelle l'hypothèse de l'impact particulièrement *néгатif* du faire-valoir direct exclusif. Cette hypothèse est encore renforcée grâce à la comparaison des écarts entre SAU et SAT des communes italiennes, qui montre l'importance globale de la friche : de l'ordre de 10 % de la surface agricole totale dans les communes de Scorzè, Altivole et

⁹² Cela dit, le ralentissement assez remarquable de la diminution de la part de la surface agricole utilisée sur la surface communale à partir des années 2000 (**Tab. 11**) — qui se manifeste parallèlement à un maintien de la croissance démographique (**Fig. 11**) — est signe d'un mouvement vers des formes d'habitat plus compactes et denses également dans le cas italien.

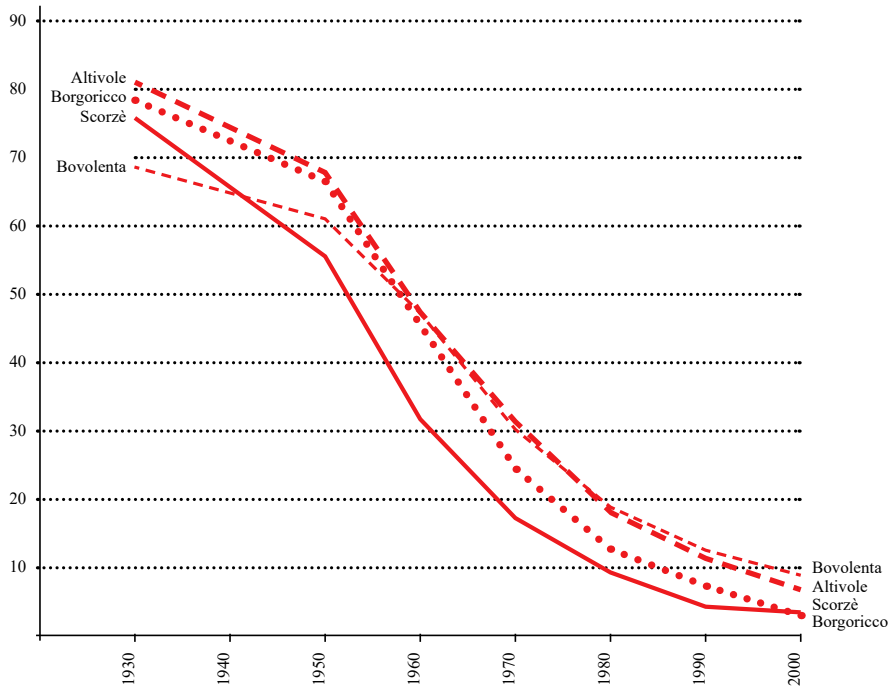


Fig. 16 Évolution du pourcentage de la population active en agriculture dans les communes vénitiennes étudiées.

Source : ISTAT.

Bovolenta, elle peut atteindre les 20 % dans la commune de Borgoricco. Quant à l'évolution de la surface agricole dans le temps, la comparaison entre la surface agricole rapportée à la surface communale en 1929 et 2010 (Tab. 12) témoigne d'une « transition urbaine » plus courte et plus *défavorable* à l'agriculture dans le groupe des communes italiennes, exception faite de Bovolenta, dont la SAT en 2000 est quasiment égale à la surface agroforestière en 1929. Cette « transition urbaine » relativement rapide est également démontrée par la Fig. 16, qui illustre la diminution vertigineuse, bien que progressive, du nombre d'actifs en agriculture depuis les années 1930.

La cinquième et dernière opposition apparaît entre le groupe italien et français et à l'intérieur du groupe italien. Elle semble être en partie liée aux trajectoires différenciées d'industrialisation et d'urbanisation des deux carrés et concerne l'importance des doubles emplois agricoles et non agricoles côté italien. Cela est bien illustré par le Tab. 12, qui compare pour une même date (2000), le nombre d'exploitations agricoles ayant leur

Tab. 12 Les écarts entre le nombre d'exploitations agricoles et le nombre d'actifs agricoles dans les communes vénitiennes étudiées (vers 2000).

Source : *SISTAR et ISTAT*.

	Scorzè	Altivole	Borgoricco	Bovolenta
1. Nombre exploitations (2000)	933	559	622	342
2. Nombre actifs agriculture (2001)	272	195	92	125
3. Écart entre 1 et 2	661	364	530	217
Écart (3) rapporté à la surface commune	0,20	0,17	0,26	0,10

siège dans la commune⁹³ et le nombre de personnes exerçant un métier agricole (Tab. 15). Les écarts importants entre ces valeurs témoignent de l'importance de doubles emplois d'individus, qui détiennent un emploi principal non agricole, mais demeurent titulaires d'une exploitation agricole qu'ils cultivent à temps partiel ou en faisant intervenir une entreprise agricole (*terzisiti*⁹⁴). Ce phénomène est présent dans l'ensemble des communes du cas vénitien et concerne surtout les petites exploitations en faire-valoir direct exclusif. Il atteint son sommet dans les trois communes situées dans la plaine, entre Piave et Brenta, avec Borgoricco en tête et Scorzè au deuxième rang (Tab. 12). Pourquoi ne met-on pas en location une terre lorsque l'on n'a plus les moyens de la cultiver? L'hypothèse du besoin de revenus complémentaires de la terre et celle de l'enclavement de certaines parcelles qui les rendrait difficilement accessibles — et donc difficilement exploitables pour l'éventuel exploitant locataire — semblent valables. Cependant, ces phénomènes sont eux-mêmes le résultat d'un processus spécifique d'urbanisation et d'industrialisation. L'enclavement de ces parcelles agricoles, par exemple, est la conséquence d'une forme particulière de *construction* de l'habitat et de l'exploitation, caractéristique de l'urbanisation diffuse de la Vénétie centrale, dans laquelle la reproduction de familles paysannes propriétaires de leurs parcelles de terre semble avoir joué un rôle important. Quant aux complémentarités entre le travail agricole et industriel, les chapitres 1 et 2 ont déjà présenté les éléments de littérature qui permettent de voir, dans le développement économique de la Vénétie centrale, une continuité de la pluriactivité rurale déjà présente au sein de la *coltura*

⁹³ Il s'agit pour la plupart d'exploitations «individuelles» qui ne font pas un recours significatif au travail salarial à l'extérieur de la famille. Dans le chapitre 6, je présenterai des données plus fines sur l'évolution du travail salarial en agriculture et les doubles emplois agricoles et non agricoles.

⁹⁴ Comme nous le verrons par dans le prochain chapitre, les *terzisti* mêmes sont souvent des individus qui, en plus de l'activité de *terzista*, exploitent leurs propres terres en faire-valoir direct.

promiscua, que l'industrialisation diffuse du XX^e siècle a permis de consolider, qu'il s'agisse d'une croissance organique où les paysans ont joué un rôle actif ou d'un modèle purement opportuniste (ou idéologique).

Il est opportun, à présent, de résumer les cinq oppositions énumérées plus haut pour n'en retenir que quelques aspects essentiels. C'est aussi l'occasion d'étayer quelques hypothèses interprétatives sur l'évolution de l'habitat et de l'agriculture dans les communes étudiées :

– Premièrement, on assiste, côté vénitien, au passage d'un système fondé sur la location à un système où domine le faire-valoir direct paysan. Cette évolution est accompagnée d'une réduction de la part du sol agricole, alors que la taille moyenne des exploitations reste stable. Côté français, les exploitations s'agrandissent alors que le fermage ainsi que la part du sol agricole — dans une certaine mesure — se maintiennent. Les oppositions relevées ont globalement confirmé l'indépendance partielle du développement agricole des communes examinées des croissances démographiques. Plus que sur la croissance démographique, les indices identifiés au fil du texte ont mis l'accent sur l'impact des formes de l'habitat (compacité, densité, etc.) ainsi que sur le rôle structurel des interactions entre propriété et exploitation (dont le maintien du fermage, côté français, et la transition vers le faire-valoir direct, côté italien, sont à la fois la cause et le résultat). Plus précisément, les indices relevés permettent de proposer les hypothèses suivantes : côté italien, la propriété paysanne, dans une conception qui voit la propriété et l'exploitation comme équivalente, aurait engendré un *maintien* voire une accentuation de la fragmentation des exploitations et une urbanisation diffuse, à partir du moment où une alternative à l'agriculture a été possible ; côté français, une distinction entre propriété et exploitation — qui n'exclut pas une augmentation de la part de la propriété paysanne de la terre —, a permis le maintien du fermage et l'agrandissement des exploitations à partir du moment où une alternative à l'agriculture a permis de faire

baisser la pression sur la terre. L'industrialisation tardive et diffuse, côté italien, et celle, concentrée et précoce, côté français, sont en partie responsables des trajectoires décrites plus haut, à l'échelle macro, comme cela a déjà été souligné pour le cas italien. Par contre, côté français, l'évolution agricole similaire de communes largement industrialisées et urbanisées comme Linselles et celles de communes *désindustrialisées* et peu urbanisées comme Fleurbaix et Mons-en-Pévèle, ainsi que la différence entre l'urbanisation de deux communes ayant des trajectoires tout à fait similaires en termes d'industrialisation (Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys) ne laissent aucun doute : l'industrialisation ne saurait être considérée comme la variable explicative principale, à l'échelle locale. Cela invite à une étude méticuleuse des liens entre l'évolution des rapports entre propriété, exploitation et habitat, tout en restant attentif aux processus d'industrialisation. Le rapport entre propriété, exploitation et habitat, je l'appellerai plus brièvement *appoderamento* en détournant une notion déjà présente dans la littérature : cette dernière sera l'objet de précisions dans le prochain chapitre et fera l'objet d'une analyse dans le chapitre 5. Pour ce qui relève des interactions entre l'*appoderamento*, l'industrialisation et le peuplement au sens plus large, ce sera dans la troisième partie (chapitres 6 et 7) que ces sujets seront le plus développés.

– Deuxièmement, les différentes nuances que j'ai dû apporter en examinant les oppositions évoquées entre les cas flamand-artésien et vénitien ont souligné la place particulière de Bovolenta, qui représente un véritable cas intermédiaire entre le groupe de communes italiennes et françaises. Il s'agit, pour le répéter, de la seule commune où la taille moyenne des exploitations s'accroît dans le temps (Tab. 9) en s'approchant de la moyenne des communes françaises si l'on exclut les exploitations recourant uniquement à des terres en propriété (Tab. 10). Il s'agit également de la seule commune de l'échantillon vénitien où le phénomène d'urbanisation diffuse, tel que défini dans le chapitre 2, est absent, ou du moins particulièrement restreint. Cette commune se distingue également par sa po-

95 Les résultats agrégés des recensements de la population publiés par l'ISTAT ne permettent pas de saisir les différentes typologies de ménages selon la classification de Laslett. Qui plus est, les équivalents italiens des «listes nominatives» des recensements de la population («*stati di sezione definitiva*») et les «feuilles de ménage» («*fogli di famiglia*») ne sont conservés que de manière très aléatoire dans ces petites communes, qui ne disposent souvent pas de véritables archives. La taille moyenne des ménages reste donc le seul indice permettant d'évaluer l'importance des cohabitations entre plusieurs noyaux familiaux. Dans le chapitre 6, je reviens sur ce sujet en analysant les «*stati di sezione definitiva*» d'un certain nombre de communes vénitiennes.

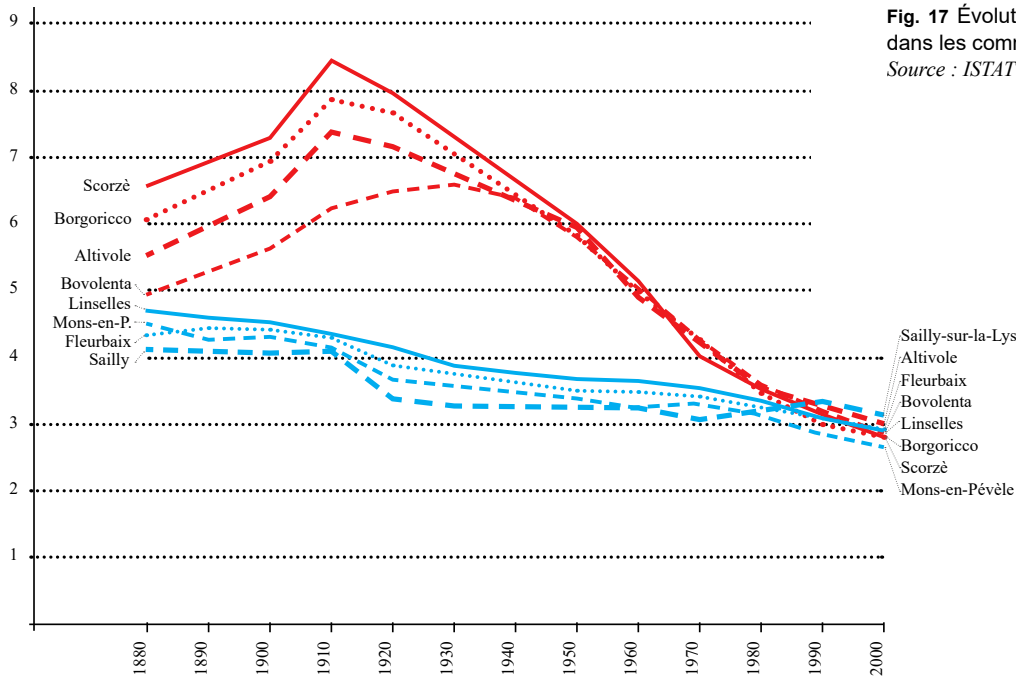


Fig. 17 Évolution de la taille moyenne des ménages dans les communes italiennes et françaises étudiées. Source : ISTAT (Italie), INSEE (France).

sition intermédiaire entre les groupes italien et français sur le plan de la taille moyenne des ménages⁹⁵ (Fig. 17). La taille historiquement plus réduite des ménages de Bovolenta, que l'on peut facilement *justifier* par l'emploi important d'une main-d'œuvre de salariés agricoles et journaliers dans cette commune⁹⁶ (Tab. 1.1 et 3), ne la rend pas similaire aux communes du cas français du point de vue des « systèmes familiaux ». Cette commune présente la même phase ascendante de la taille des ménages⁹⁷ (Fig. 17) que les autres communes du groupe vénitien ainsi que le même taux de faire-valoir direct aujourd'hui. La situation intermédiaire du cas de Bovolenta met au centre de l'attention les débats évoqués dans le chapitre 2 sur les liens réciproques entre la famille et l'espace, et la difficulté de trancher entre une approche ethnoculturelle et historique⁹⁸. Quoi qu'il en soit, l'attention aux ménages et à leurs évolutions permet de voir, encore mieux que tous les autres indicateurs évoqués, que, derrière les données plutôt semblables de tailles moyennes d'exploitations et de modes

⁹⁶ Les ménages de ces derniers sont toujours plus petits (Tab. 3 et 4). Pour la commune de Bovolenta, il faut également insister sur la part importante des ouvriers industriels. En effet, Bovolenta, qui est la commune la plus agricole du groupe italien aujourd'hui, était jadis la plus industrielle. J'ai pu dénombrer plusieurs petites « usines » dans le cadastre de 1830. La Fig. 16 montre que la part de l'emploi non agricole (essentiellement industriel) dans cette commune reste plus importante qu'à Scorzè jusque dans les années 1940 et demeure supérieure à celle des communes de Borgoricco et Altivole jusqu'aux années 1960. Il faut également préciser que dans le Bovolenta du début des années 1930, les ménages des *affittuari* de ne sont pas plus petits que ceux des autres communes du groupe vénitien. Bien que les volumes consacrés aux résultats du recensement agricole de 1929 de la province de Padoue, que j'ai utilisés pour réaliser les Tab. 1 et 9, ne fournissent pas de détails sur la taille des ménages selon la catégorie d'emploi des chefs de ménages, la taille des ménages des *affittuari* de la zone lagunaire (Tab. 4), qui s'étend sensiblement plus au sud de la zone agricole du Bas-Brenta (Fig. 14), peut fournir un indice à ce sujet. Avec une taille moyenne de ménages plus faible que le Bas-Brenta (4,41 contre 6,32), la taille des ménages des *affittuari* de la zone lagunaire est de 9,09, en 1929.

97 La *profondeur* historique de cette phase ascendante reste à interroger à l'aide de séries plus longues. On peut l'expliquer par la réduction de la part du travail salarié et journalier à une période où l'activité agricole reste encore dominante, est largement décalée pour Bovolenta et se heurte dès 1950 à une accélération de la chute du nombre des actifs en agriculture (Fig. 16). Il semble donc évident que la taille globalement réduite des ménages de Bovolenta doit être interprétée non pas comme l'indice de l'absence de ménages complexes (et de familles patrilocales et patrilinéaires), mais plutôt comme l'indicateur d'une quasi-absence de processus d'*enracinement* anciens de cette famille. Cette hypothèse est soutenue également par l'enquête ethnographique et historique, dont je parlerai à partir du prochain chapitre : Bovolenta est, par exemple, la seule commune de l'échantillon (italien et français) où la recherche de quatre à cinq familles paysannes présentes dans la commune depuis au moins trois générations aux fins de l'enquête ethnographique sur les familles a posé des problèmes non négligeables.

98 Dans le débat portant sur le lien entre l'*appoderamento* et l'émergence des ménages complexes que j'ai évoqué dans la note précédente et dans les chapitres 1 et 2, et sur lequel je reviendrai dans le prochain chapitre, la mise en perspective historique offerte par Bovolenta et les autres communes du cas italien semble donner raison à la fois à Marzio Barbagli et à Georges Augustins. Bovolenta est également digne d'intérêt quant aux hypothèses d'autres chercheurs comme Bernard Derouet et de Joseph Goy sur l'incidence de la « disponibilité de l'espace » sur les modes de reproduction dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. En effet, bien que les modes de résidence et de transmission de la propriété et de l'exploitation à Bovolenta soient similaires aux communes situées au nord de Piave, les divisions systématiques des propriétés et des exploitations, ainsi que les cohabitations entre les frères mariés, y sont plus rares.

99 Il s'agit d'une expression utilisée par Gérard Béaur et Joseph Goy dans l'introduction à l'ouvrage Gérard Béaur, Christian Dessureault, Joseph Goy (dir.), *Familles, terre, marchés...*, *op. cit.*, p. 7.

de faire-valoir côté français et italien au début du XIX^e siècle (Tab. 9), se cachent des réalités bien différentes, tant en termes de propriété et d'exploitation que de structures sociales et de systèmes familiaux. Une analyse de ces différences peut-elle fournir des indices sur le développement futur de ces communes et, par extension, des carrés examinés ? Cela constitue l'hypothèse de départ de la prochaine partie, qui commencera non pas par l'étude des rapports entre propriété, exploitation et habitat, mais par celui des ménages agricoles et, plus précisément, par la reproduction de ces entités, que j'ai appelé *famille paysanne enracinée*, *familles-exploitations* ou *famiglia appoderata*. En effet, comme les travaux des historiens de la famille l'ont démontré, la reproduction des familles paysannes est un des « lieux privilégiés »⁹⁹ pour observer la pertinence des hypothèses interprétatives portant sur les interactions entre propriété, exploitation et habitat présentées dans les paragraphes précédents.

Bilan du chapitre

L'examen des deux carrés de 50 par 50 km, a permis de souligner la diversité des deux espaces régionaux et d'introduire les échelles d'analyse plus fine, notamment celle des communes. Ces dernières, dont le nombre s'élève à huit, soit quatre pour chaque carré, se distinguent avant tout par leur croissance démographique. Un premier niveau d'analyse des communes retenues s'est concentré sur les interactions entre les structures de l'habitat, de l'exploitation, de la propriété et des ménages, tout au long du XIX^e siècle et du XX^e siècle, par l'intermédiaire d'indicateurs macro. Cette analyse a permis de constater que l'évolution des tous ces facteurs est en partie indépendante de la croissance démographique des communes examinées et de leurs proximités avec les pôles de croissance métropolitaine. Il semble donc que c'est moins l'urbanisation de la campagne (ou la métropolisation) qui façonne l'évolution de l'agriculture, des ménages et de l'habitat, que ces

dernières qui donnent naissance aux différents types de campagnes urbanisées (ou de métropoles). L'effet des processus d'industrialisation spécifique à chaque contexte (en l'occurrence une industrialisation tardive et diffuse côté vénitien et concentrée et précoce côté France du Nord) n'est certes pas négligeable quant à ces dynamiques différenciées d'urbanisation de la campagne (ou de métropolisation). En complément des interprétations fondées sur les modèles d'industrialisation, la dernière partie de ce chapitre a tenté de proposer d'autres hypothèses explicatives des trajectoires différenciées des deux régions. Ces hypothèses, au nombre de deux, sont autant fondées sur l'analyse des données empiriques qu'inspirées par la revue de la littérature proposée dans les chapitres 1 et 2. Une première hypothèse insiste sur les liens entre propriété, exploitation et habitat, que je suggère de désigner par l'expression *appoderamento*, en redéfinissant une notion déjà présente dans la littérature italienne examinée ; la deuxième souligne le rôle joué par la famille comme acteur de la transformation de la campagne en s'appuyant sur l'évolution des ménages paysans. Selon la littérature mise en avant dans le chapitre 2, ces deux hypothèses sont intimement liées : la reproduction des familles paysannes est aussi un lieu privilégié pour observer les interactions entre propriété, exploitation et habitat — d'où l'usage de l'expression *famille-exploitation* ou *famiglia appoderata*, qui sera davantage précisée dans l'introduction de la prochaine partie. L'*appoderamento* et la *famiglia appoderata* correspondent également aux deux *figures rurales* des campagnes urbanisées que cette thèse souhaite remettre au centre de la réflexion sur l'urbanisation de la campagne.

Deuxième partie

Famiglia appoderata et appoderamento : deux figures essentielles de la transformation différenciée des campagnes urbanisées

Introduction

L'objectif de cette deuxième partie, composée de deux chapitres, est d'examiner les deux hypothèses explicatives des trajectoires différenciées des deux espaces régionaux qui ont émergé dans la première partie. La deuxième hypothèse, qui met l'accent sur la reproduction sociale des *famiglie appoderate* fera l'objet du premier chapitre (chapitre 4) et la première hypothèse, qui insiste sur les effets des liens entre propriété, exploitation et habitat — que je suggérais de désigner par l'expression *appoderamento* — sera présentée dans un deuxième temps (chapitre 5). Il faut de prime abord s'interroger sur cette manière de redéfinir l'*appoderamento* et la *famiglia appoderata*. Qu'est-ce qui justifie l'usage de ces notions, qui sont intimement liées à un contexte historiographique spécifique, dans un cadre plus large ? De quelle manière ces notions, que je propose d'interpréter comme deux *figures rurales* des *campagnes urbanisées* en transformation, permettent de reformuler les hypothèses interprétatives étayées au sein de la partie I ?

L'*appadornamento*, au sens strict, dont j'ai longuement parlé dans le premier chapitre, désigne un processus historique qui a produit, dans son état le plus achevé, un territoire où la *propriété* agricole est répartie en une série d'unités de production (exploitations) autonomes appelées *podere*¹, où chaque *podere* est exploité par une famille (*famiglia colonica*) de métayers ou d'*affittuari* qui habitent le plus souvent dans une maison (*casa colonica*) située à l'intérieur ou à proximité immédiate des champs exploités. Nous avons vu que les origines des « systèmes à *podere* » et leur évolution relèvent

1 Comme précisé dans le chapitre 1, un *podere* pouvait faire partie d'un ensemble plus vaste géré par un « centre directionnel », formant ainsi une *fattoria* ou *azienda*. Cette organisation, bien qu'existant dans les communes ici étudiées, ne concerne qu'une minorité de *poderi*. Nous avons également vu, dans les chapitres 1 et 3, que les *poderi* se caractérisaient par la *coltura promiscua*, qui consiste en l'association, dans un même champ, de l'arboriculture et la viticulture à la culture des céréales. Chaque *podere* avait également un ou plusieurs parcelles en prairie et un jardin potager. Sur la *coltura promiscua* en Vénétie, voir Viviana Ferrario, *Lecture geografiche di un paesaggio storico...* (op. cit.).

d'un débat historiographique ouvert. L'*appoderamento* est un processus long et non linéaire, s'étalant sur une période allant du XV^e au XVIII^e siècle², voire du XII^e au XIX^e siècle³, particulièrement visible dans l'Italie du Centre et du Nord. Loin de l'image quelque peu figée des villas vénitiennes ou toscanes et de leurs terres et dépendances, que cette expression évoque souvent, les travaux d'Elio Conti sur un échantillon de villages du contado florentin, étudié sur la période allant de l'an mille à aujourd'hui, et en particulier entre 1427 et 1835, ont démontré que l'*appoderamento* de ces territoires correspond avant tout à la dissolution lente et progressive d'une propriété paysanne extrêmement émiettée — possiblement sous l'effet de partages successoraux — et à la formation d'une nouvelle classe de propriétaires, qui tente alors de rationaliser l'exploitation de la terre en constituant des unités compactes :

La naissance d'un *podere* était le plus souvent une opération lente, discontinue, et pas toujours destinée au succès. C'était rarement une conquête définitive d'un seul individu ; il fallait le plus souvent la contribution de plusieurs générations. La structure du *podere* restait provisoire aussi longtemps qu'il existait, dans le secteur, de petites exploitations non autosuffisantes et d'importantes quantités de parcelles isolées. Tout déplacement dans les rapports de propriété était également susceptible de le redimensionner. Le *podere* pouvait assumer une physionomie presque définitive uniquement lorsque l'on rejoignait un équilibre plus stable. La topographie du territoire en question tendait alors à se cristalliser. La propriété ne cessait pas de circuler, mais se déplaçait davantage par blocs organiques plutôt que par petits fragments. Les parcelles isolées, absorbées par les exploitations plus grandes, apparaissent alors plus rarement.⁴

Dans la description fournie par Conti, l'*appoderamento* ne se présente pas comme un processus de division de la grande propriété en petites exploitations⁵, mais plutôt comme une évolution plus complexe et incertaine qui vise à créer des propriétés-exploitations compactes. Quels que soient l'origine et le sens de ce mouvement (*division* ou *concentration* de la propriété)⁶, cette *restructuration* de la propriété et de l'exploita-

² Voir à ce sujet, Ruggiero Romano, *Tra due crisi : l'Italia del Rinascimento*, Einaudi, Torino, 1971 ; Emilio Sereni, *Storia del paesaggio agrario...* (*op. cit.*).

³ C'est ce que semblent soutenir Elio Conti (*La formazione della struttura agraria moderna...*, *op. cit.*) et également Piero Bevilacqua (« Tra Europa e Mediterraneo... », in Piero Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana...*, *op. cit.*, pp. 5-36).

⁴ Elio Conti, *La formazione della struttura agraria moderna...*, *op. cit.*, p. 5.

⁵ Je pense non seulement aux descriptions fournies par un chercheur comme Lorenzo Bellicini (voir par exemple, « La campagna urbanizzata. Fattorie e case coloniche... », art. cit.), dont j'ai longuement parlé dans le chapitre 1, mais, plus généralement, à la définition du terme *appoderamento* fournie dans tous les dictionnaires de langue italienne consultés. *Treccani*, *Lo Zingarelli* et *Garzanti* définissent tous l'*appoderamento* comme « *frazionamento di un territorio in poderi* ».

tion, qui aboutit à une quasi-*superposition* de l'exploitation et de la propriété, rend les exploitations beaucoup plus sensibles aux éventuels partages de la propriété, notamment lorsque l'exploitant est également propriétaire. La période examinée dans le cadre de cette thèse est particulièrement intéressante à cet égard, car elle est marquée, du moins en partie, par une augmentation marquée de la propriété paysanne. Dans une acception plus large, enquêter sur l'*appoderamento* consiste donc à examiner les rapports spatiaux et sociaux entre propriété et exploitation et leurs évolutions, qu'il s'agisse de la Vénétie centrale ou de la Flandre-Artois.

Parallèlement, nous avons vu que l'analyse des données démographiques des régions concernées par les processus d'*appoderamento*, au sens strict, a permis aux chercheurs d'établir une corrélation entre le degré d'*appoderamento* d'un territoire à l'économie essentiellement agricole et la dominance d'un ménage paysan « complexe » caractérisé par la cohabitation de plusieurs noyaux familiaux composés de vieux parents et de plusieurs de leurs enfants mariés, ainsi que des enfants de ces derniers⁷. Si, pour certains historiens comme Marzio Barbagli, l'*appoderamento* est à l'origine de l'affirmation de cette forme d'organisation familiale⁸, d'autres auteurs ont tenu à insister sur le fait que l'existence de ces ménages, qui se démarquent également par des pratiques successorales de type « lignager »⁹, précède l'*appoderamento* et constitue même l'élément essentiel qui l'a rendu possible¹⁰. Comme pour le débat précédent sur les rapports entre propriété et *appoderamento*, celui portant sur l'origine des ménages complexes soulève la question du rôle actif des familles paysannes dans la restructuration économique et spatiale d'un territoire. À ce propos, il importe surtout de retenir l'existence de relations étroites entre (re)productions sociales, spatiales et économiques. Ici encore, une généralisation de l'usage de la notion de *famiglia appoderata* — qui lie, donc, une réalité sociale à une réalité spatiale et économique — pourrait être féconde.

⁶ Il semblerait, en effet, que seul l'*appoderamento* plus tardif des terres bonifiées, comme celles d'une partie de la commune, ici étudiée, de Bovolenta, puisse être assimilé à un processus de division de grandes propriétés d'un tenant. Étant donné la période examinée dans le cadre de cette thèse, il n'est pas possible de réagir à ce débat, car tout en remontant aux origines de certains *poderi*, il ne s'agira jamais de remonter à l'origine de l'*appoderamento*.

⁷ Au sujet de cette famille, de nombreuses références (d'études portant sur une période allant du XV^e au XIX^e siècle) ont été fournies dans les chapitres 1 et 2. Il s'agit d'une famille « multiple » selon les catégories de Peter Laslett (« The History of the Family », in Peter Laslett, Richard Wall (dir.), *Household and Family in Past Time*, op. cit., pp. 1–89).

⁸ Marzio Barbagli (*Sotto lo stesso tetto...*, op. cit., pp. 188–225.) a notamment mis au jour une corrélation entre l'*appoderamento*, l'augmentation de la taille moyenne des ménages et celle de la dispersion de l'habitat dans les campagnes du centre et du nord de l'Italie. Barbagli s'intéresse peu à l'origine des ménages complexes et note simplement l'augmentation de la part de ces ménages au cours d'une période allant approximativement du XVI^e au XVIII^e siècle, voire jusqu'au XIX^e siècle.

⁹ Plus précisément, il s'agit d'une famille associant une « succession indivise/segmentaire agnatique » et un « héritage sélectif », pour emprunter la typologie de Georges Augustins (*Comment se perpétuer ?*, op. cit., p. 126).

¹⁰ Je pense, par exemple, aux affirmations de Bernard Derouet (« La terre, la personne et le contrat.. », art. cit. ; « Pratiques successorales... », art. cit.) sur les aires de diffusion de systèmes lignagers en France, examinées dans le chapitre 2. C'est également la thèse expressément soutenue par Georges Augustins (*Comment se perpétuer ?*, op. cit., pp. 259–260) à propos de l'Italie du centre est du Nord. À l'appui de cette hypothèse, le travail de Giorgio Giorgetti (*Contadini e proprietari nell'Italia moderna...*, op. cit.) sur les contrats agraires met en exergue la présence récurrente, dès le XVI^e siècle, de ménages composés de deux frères mariés dans les contrats de location d'exploitations dans l'Italie du Centre et du Nord.

Dans la traduction française de *La costruzione sociale del mercato* de Arnaldo Bagnasco¹¹, ouvrage longuement abordé au premier chapitre, qui a joué un rôle fondamental dans la reconnaissance heuristique de cette forme d'organisation familiale à l'extérieur du cercle restreint des anthropologues et des historiens de la famille, *famiglia appoderata* est traduit par *famille sédentaire*. Qu'il soit imputable à une négligence du traducteur ou qu'il résulte d'un choix éclairé¹², le recours à cette expression a le mérite de souligner — ou plutôt de présupposer — une autre caractéristique des ménages complexes de l'Italie du Centre et du Nord : la sédentarité, que l'on peut également appeler *enracinement*, pour employer une expression déjà utilisée par les historiens français¹³. Le caractère *complexe* de ces ménages ou leur mode spécifique de reproductions sont-ils des conditions nécessaires à leur enracinement? Les familles de fermiers de la France du Nord, plutôt nucléaires et aux pratiques successorales plutôt égalitaire¹⁴, sont-elles moins enracinées? On est tenté à répondre à ces questions par la négative si l'on se fie aux travaux d'historiens comme Jean-Marc Moriceau et Gilles Postel-Vinay¹⁵, qui ont souligné l'existence de familles paysannes extrêmement enracinées dans le nord de la France, à tout le moins en ce qui concerne le Bassin parisien. Certes, la *famiglia appoderata* au sens de famille patrilocale, patrilinéaire et complexe n'existe pas dans la France du Nord. Cependant, dans une acception de *famille enracinée* ou plus simplement de *famille qui fait corps avec une exploitation agricole*, celle-ci peut exister aussi bien en Vénétie qu'en Flandre-Artois. À partir de ce constat, la deuxième hypothèse présentée vers la fin de la première partie (chapitre 3) sur le rôle des familles paysannes peut être ainsi reformulée : l'étude des modalités d'*enracinement* de la famille paysanne peut-elle fournir des indices, non seulement sur l'évolution des exploitations et des systèmes agraires, mais aussi sur l'évolution du paysage en général¹⁶? La famille-exploitation ou la *famiglia appoderata* peut-elle, pour ainsi dire, être considérée un « lieu privilégié » pour observer, voire expliquer, les évolutions économiques et

11 Arnaldo Bagnasco et Carlo Trigilia, *La costruzione sociale du marché. Le défi de la troisième Italie*, Cachan, ENS, 1993.

12 Le traducteur de l'ouvrage ne mentionne jamais le terme italien de *famiglia appoderata* et n'accompagne son choix de traduction de ce terme par *famille sédentaire* d'aucune explication.

13 Pour un aperçu du débat historiographique français portant sur le phénomène de l'enracinement, voir Jacques Dupâquier « Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir? », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2, 2002, pp. 121-135; Jean Pierre Poussou, « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, économie et société*, 21, 2002, pp. 97-108. Contrairement aux mobilités et aux migrations, la sédentarité ou l'enracinement constituent des sujets peu abordés par l'historiographie du XIX^e et XX^e siècle, en France notamment. Pour une contribution récente sur ce sujet, voir Fabrice Boudjaaba, *Les vertus de l'enracinement. La reproduction familiale et sociale à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, vers 1770-vers 1860)*, mémoire inédit en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019.

14 À ce sujet, voir les nombreuses références citées dans le chapitre 2 à commencer par le synthèse de Gérard Béaur et Nadine Vivier (« Northern France 1750-2000 », in Eric Vanhaute, Isabelle Devos, Thijs Lambrecht (dir.), *op. cit.*, pp. 127-154).

15 Jean-Marc Moriceau, *Les fermiers de l'Île-de-France, l'ascension d'un patronat agricole, XVI^e-XVIII^e siècle*, Fayard, Paris, 1994; Jean-Marc Moriceau, Gilles Postel-Vinay, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles. XVII^e-XIX^e siècle*, EHESS, Paris, 1992.

16 L'enracinement des familles paysannes ne se réalise pas forcément par la propriété. La comparaison des cas flamand-artésien et vénitien est d'autant plus intéressante que, comme nous l'avons bien vu dans le chapitre précédent, les familles paysannes n'y sont pas majoritairement propriétaires de leurs exploitations au XIX^e siècle.

spatiales¹⁷? L'enquête générale sur l'*appoderamento*, qui sera présenté dans la chapitre 5, débute donc par une analyse de la *territorialisation* de la reproduction des familles paysannes en étudiant un échantillon de quatre à six familles-exploitations par communes. Le choix de consacrer le premier chapitre de cette partie à cette dernière enquête vise à respecter l'ordre des enquêtes et à créer un contraste avec l'approche descendante et macro de la partie I. Après avoir examiné les figures de *famiglia appoderata* et d'*appoderamento* de façon isolée dans cette deuxième partie, il s'agira, dans la troisième partie, de recontextualiser ces figures dans le cadre plus large des dynamiques territoriales et du peuplement des carrés de 50 par 50 km. Ainsi, l'hypothèse générale de l'importance de la familles enracinée et des processus d'*appoderamento* sera-t-elle mise à l'épreuve d'autres dynamiques territoriales qui ont caractérisé la période examinée.

17 Je paraphrase ici un passage de l'introduction de Joseph Goy et Gérard Béaur à l'ouvrage Gérard Béaur, Christian Dessureault et Joseph Goy (dir.), *Familles, terre, marchés...*, *op. cit.*, p. 7.

Chapitre 4

Reproduction des familles-exploitations et territoire : une histoire de *famiglia appoderata*

Le première partie a présenté les carrés Flandre-Artois et Vénétié et les huit communes qui ont fait l'objet d'une étude plus approfondie. Les analyses déployées au sein de cette partie ont permis de souligner quelques différences majeures entre les deux carrés — et entre les communes de chaque carré — du point de vue de leur trajectoire d'urbanisation, en avançant deux hypothèses expliquant ces dernières. Ces hypothèses, qui ont été reprises et reformulées dans l'introduction générale de la deuxième partie, ont constitué le point de départ de deux enquêtes, l'une sur les *familles-exploitations* ou *famiglia appoderata* et l'autre sur ces processus d'*appoderamento*. L'enquête sur les familles-exploitations est l'objet de ce quatrième chapitre, qui comporte deux sections. La première s'attarde sur la manière dont les familles-exploitations étudiées ont été choisies ainsi que les deux modes d'investigation, l'un historique et l'autre ethnographique, qui ont été mobilisés pour l'étude des familles-exploitations et leurs objectifs respectifs. Elle décrit, en outre, les sources et outils d'analyse retenus pour chaque enquête. La deuxième section présente un premier bilan de l'enquête sur les familles-exploitations en mettant en avant un nombre limité de familles-exploitations étudiées.

I. Trente-deux familles-exploitations comme objet d'enquête

Comme pour les communes étudiées, le choix des familles-exploitations examinées n'est pas uniquement fondé sur des

critères quantitatifs, mais également sur des critères que l'on peut considérer qualitatifs. La présentation des critères du choix des familles vise avant tout à une meilleure compréhension des contextes analysés, comme cela avait été le cas pour les communes.

Un critère quantitatif et un critère qualitatif

Deux critères ont servi au choix des familles-exploitations. Ces critères sont intrinsèquement liés ; leur dissociation provisoire ne sert qu'à exposer la manière dont j'ai procédé. Le premier critère peut être considéré comme *quantitatif*. Il est discriminant : la famille retenue doit avoir exploité la même exploitation ou des exploitations (on excusera le pléonasme) situées sur le territoire communal depuis au moins trois générations. À l'exception de celles de la commune de Bovolenta, la plupart des familles sélectionnées selon ce critère étaient en réalité présentes sur l'exploitation ou la commune étudiée depuis bien plus longtemps¹. Dans chaque commune, au moins une famille-exploitation satisfaisant le critère quantitatif dont la dernière génération a abandonné le métier d'agriculteur a également été retenue².

Le deuxième critère, plutôt qualitatif, est appliqué lorsque plusieurs choix étaient possibles. Selon ce critère, les familles paysannes étudiées sont choisies sur la base de l'emplacement de leurs propriétés ou exploitations, afin que la recherche sur les familles-exploitations permette également d'examiner l'évolution d'une *situation spatiale* précise. Ces situations spatiales peuvent être plutôt circonscrites et se référer à une temporalité courte ou bien plus large et s'inscrire dans une temporalité plus longue.

Par les situations spatiales circonscrites, je me réfère aux familles-exploitations choisies à cause de la proximité (ou enclavement) de leurs exploitations à (ou dans) une opération d'urbanisation de différentes natures. Il pourrait s'agir de

¹ En effet, cette enquête a pu montrer que, dans toutes communes flamandes-artésiennes et vénitiennes étudiées, à l'exception de Bovolenta, nous sommes en présence de territoires où les familles actuellement exploitantes se démarquent par un fort degré d'enracinement généalogique.

² Dans le **Tab. 1**, qui inclut une liste exhaustive des familles-exploitations, les familles dont la dernière génération interviewée a abandonné le métier d'agriculteur ou continue de pratiquer ce métier à temps partiel ont été distinguées par un fond gris clair.

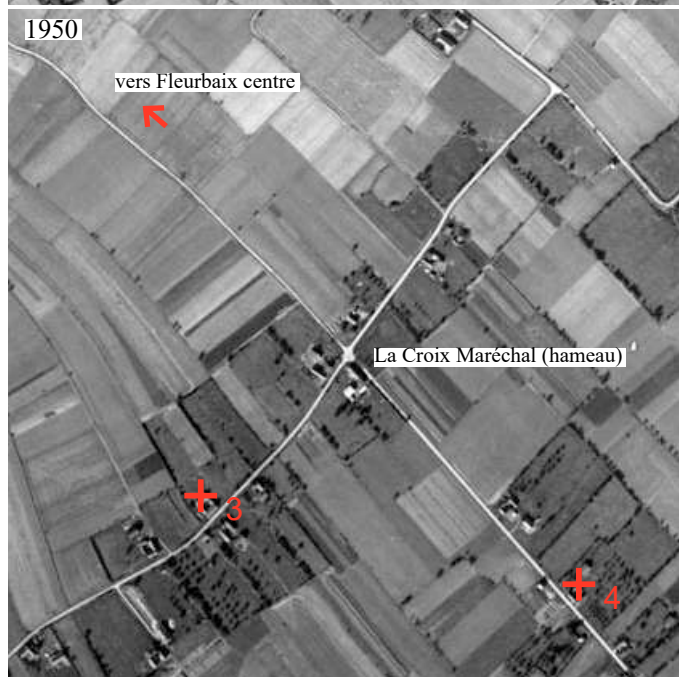
l'urbanisation de quelques parcelles, la création d'un lotissement ou d'une voie rapide ou encore, pour utiliser une des catégories mises au point par les urbanistes dont j'ai parlé dans le chapitre 2, de l'émergence d'une « microagglomération isolée »³ (Fig. 1).

Par les situations spatiales plus larges, je me réfère au choix des familles-exploitations par rapport à l'organisation de l'habitat dans la commune en question, afin d'examiner l'histoire d'une localité, comme le centre d'un hameau ou d'une *frazione* ou encore le fragment d'une « *strada urbanizzata* » (Fig. 2), par l'intermédiaire de la famille-exploitation en question sur un temps relativement long⁴.

Il faut cependant préciser que la distinction entre les situations spatiales circonscrites et larges, ainsi que celle entre les temporalités courte et longue s'avère également un exercice approximatif. En effet, l'étude de chaque famille-exploitation permet de distinguer des dynamiques à l'œuvre à différentes échelles temporelles et spatiales (Fig. 3 et 4). Qui plus est, les histoires de bon nombre de ces familles-exploitations s'entremêlent, générant des réseaux aussi complexes que denses. Pour toutes ces raisons, la présente étude sur les familles-exploitations a un caractère résolument expérimental. D'une part, elle n'est pas assimilable, dans son ensemble, à une étude microhistorique, car elle concerne un nombre relativement élevé de cas, qui ne pourraient que difficilement faire l'objet d'une étude approfondie. Cependant, cette étude a néanmoins comporté une forte composante microhistorique. D'autre part, elle n'est pas non plus assimilable à une enquête visant à établir des typologies et identifier des tendances générales, car la taille de l'échantillon, bien qu'importante pour une étude micro, n'est pas suffisamment grande. Il n'empêche que ce travail intégrera des esquisses d'analyses de tendances et quelques ébauches de typologies. Dans l'ensemble, ce que cette étude a voulu valoriser est le jeu constant d'échelles, entre le micro et le macro.

³ Je fais référence à une des catégories mises au point par Mariano Sartore (« *Forme e processi...* », art. cit.), exposées plus en détail au sein du deuxième chapitre (voir la Fig. 4 au chapitre 2).

⁴ Cela équivaut, en quelque sorte, à étudier la manière dont les *lieux* se produisent et évoluent. La façon dont l'évolution de l'espace-temps de chaque famille-exploitation s'articule à l'évolution des localités (centralités, microagglomérations, etc.) est un vaste sujet sur lequel je reviendrai au sein de ce chapitre et les chapitres suivants sans prétendre à l'épuiser. J'ai emprunté l'expression de « production des localités » à Angelo Torre, *La produzione di località in età moderna e contemporanea*, Roma, Donzelli, 2011.



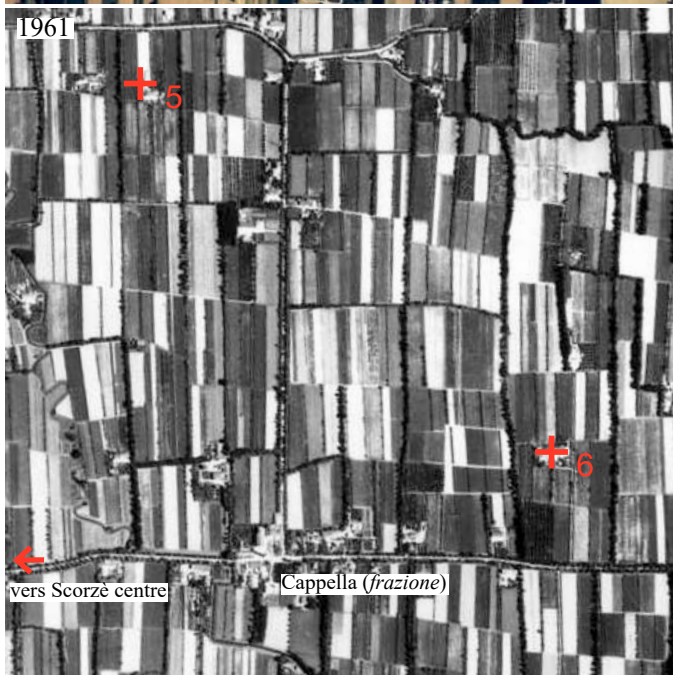


Fig. 1 Quelques exemples de rapport spatial entre une famille-exploitation étudiée et une opération récente d'urbanisation :

- La colonne de gauche (Linselles, entre le centre bourg et le hameau de la Vignette) représente une exploitation (+1) dont plusieurs parcelles sont concernées par un lotissement compact, une modification de la voirie et l'agrandissement d'un cimetière, ainsi qu'une exploitation (+2) enclavée dans une ZAC.

- Sur les images au centre (Fleurbaix, hameaux de la Croix Maréchal), on peut voir deux exploitations l'une (+3) enclavée dans un lotissement peu compact et l'autre (+4) située près de ce lotissement.

- La colonne de gauche (Scorzè, frazione de Cappella) porte sur une famille-exploitation (+6) concernée par la création d'une voie rapide (l'autoroute A4 reliant Turin et Trieste), qui remanie non seulement le paysage, mais aussi les relations de voisinage et de solidarité entre deux familles issues d'une même famille-exploitation.

L'ensemble de ces cas fera l'objet d'analyses plus détaillées dans les chapitres 6 et 7.

Source : IGN (France), IGM (Italie).

Légende des familles-exploitations :

Linselles (colonne de gauche) :

+1 Dumortier (Jean-Marie)

+2 Casiez (anciennement ferme de Hautevalle)

Fleurbaix (colonne du centre) :

+3 Weillart Billaut

+4 Vittu

Scorzè (colonne de droite) :

+5 Bellia

+6 Bragato

Fig. 2 La localisation des familles-exploitations étudiées par rapport à l'organisation de l'habitat dans les communes étudiées et notamment les localités (hameaux, rues, *frazioni*, etc.) possédant une toponymie : *Mons-en-Pévèle* (images du haut), *Fleurbaix* (images du centre) et de *Scorzè* (images du bas) en 2018 et sur les cartes historiques du XIX^e siècle (carte d'état-major pour les communes françaises et la première édition des cartes IGM pour la commune italienne).

Source : IGN (France), IGM (Italie).

Nota : Dans la carte IGM de 1887, on remarquera la richesse de la toponymie familiale : à titre d'exemple, voir C. Bortolato en correspondance de +3, qui signifie *Casa Bortolato* ou encore C^{se} *Olivaso* en correspondance de +4, qui signifie *Case Olivaso*. La suite de ce chapitre et le chapitre 6 reviendront sur l'évolution de ces toponymies.

Légende des familles-exploitations :

Mons-en-Pévèle (images du haut) :

+1 Momont

+2 Lohier

+3 Hennette

+4 Verdière

Fleurbaix (images du centre) :

+1 Burette

+2 Vanuxeem

+3 Weillart Billaut

+4 Vittu

+5 Deletrez

Scorzè (images du bas) :

+1 Scattolin

+2 Michielan

+3 Bortolato

+4 Zampieri

+5 Bellia

+6 Bragato

⁵ En complément des critères présentés dans le paragraphe précédent, il faut sans doute rappeler que des contraintes logistiques et matérielles ont également joué un rôle non négligeable dans la constitution de l'échantillon de familles-exploitations étudiées, la disponibilité des membres de la famille étant un critère essentiel à l'aboutissement de ce travail. Le premier contact avec les familles a souvent été établi par l'intermédiaire d'une association ou une institution locale (comme à Fleurbaix et à Borgoricco) ou grâce à l'intervention d'un(e) élu(e) voire la ou le maire en personne (comme à Mons-en-Pévèle, Scorzè, Altivole et Bovolenta). La famille-exploitation de certain(e)s maires et élu(e)s font d'ailleurs partie de l'échantillon examiné. Rejoindre chacune des familles en question a souvent exigé de nombreux échanges et intermédiaires. La phase d'identification et de prise de contact avec les familles-exploitations, qui m'a amené à échanger avec de nombreux acteurs présents sur les terrains d'étude, fait partie intégrante de l'enquête ethnographique. Il n'y a qu'à Linselles, qui est aussi la commune la plus peuplée parmi celles étudiées, où j'ai été obligé de contacter directement les familles-exploitations choisies.

Une enquête ethnographique et une enquête historique

Pour continuer avec le jeu de distinctions apparentes qui permettent de présenter la méthodologie de cette recherche, je pourrais affirmer que l'enquête sur les familles-exploitations a également deux dimensions, ou plutôt deux moments : une dimension (ou un moment) ethnographique et une dimension (ou moment) historique, qui se sont succédé. Par l'enquête ethnographique, j'entends la phase de recherche qui a consisté en l'identification des familles-exploitations selon les critères énoncés plus haut, les visites des exploitations, les relevés de terrain ainsi que les entretiens avec les membres de chaque famille⁵. Pour chaque famille, au moins deux personnes de deux générations différentes ont été interviewées, ensemble ou séparément⁶. Le **Tab. 1** fournit une liste exhaustive des familles-exploitations visées par l'enquête ethnographique dans les communes examinées. On constatera immédiatement que le nombre de familles-exploitations examinées dans le cas italien est largement supérieur. Cela est dû en partie à l'exclusion de la commune de Sailly-sur-la-Lys en raison de ses nombreuses similarités avec la commune de Fleurbaix, mais aussi à une spécificité du cas italien qui nous occupera pour le reste de ce chapitre et dans les chapitres suivants : la présence de plusieurs branches issues d'une même famille-exploitation dans un espace restreint. Il faut néanmoins noter qu'en raison de l'importance du nombre des exploitations agricoles dans les communes italiennes (voir la troisième colonne du **Tab. 1**), le nombre d'exploitations étudiées sur le nombre total d'exploitations élu(e) que compte la commune est particulièrement plus bas dans le cas italien. Bien que la représentativité des exploitations étudiées ne soit pas un critère déterminant dans le cadre de cette thèse, la sélection a favorisé les exploitations qui, du fait de leur taille, économie et de la nature des cultures, représentent un éventail le plus large possible (voir la sixième colonne du **Tab. 1**).

Les entretiens avec les membres des familles se sont déroulés

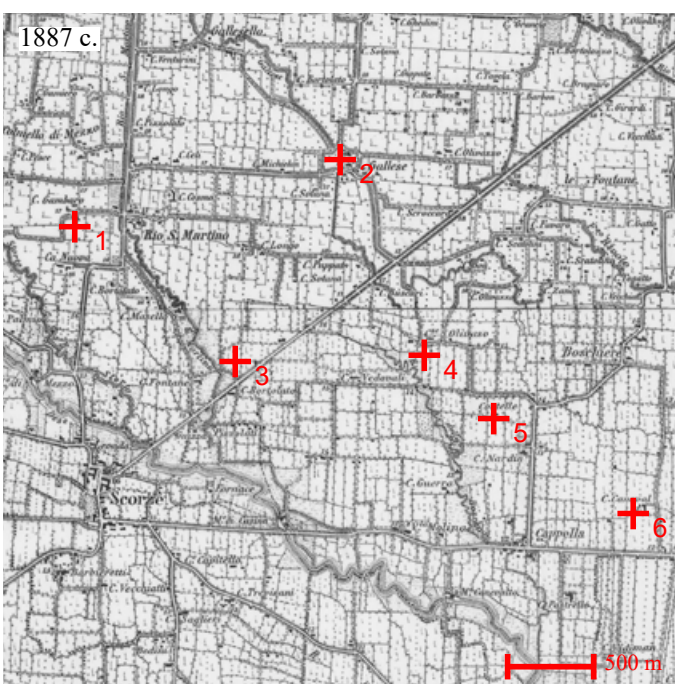
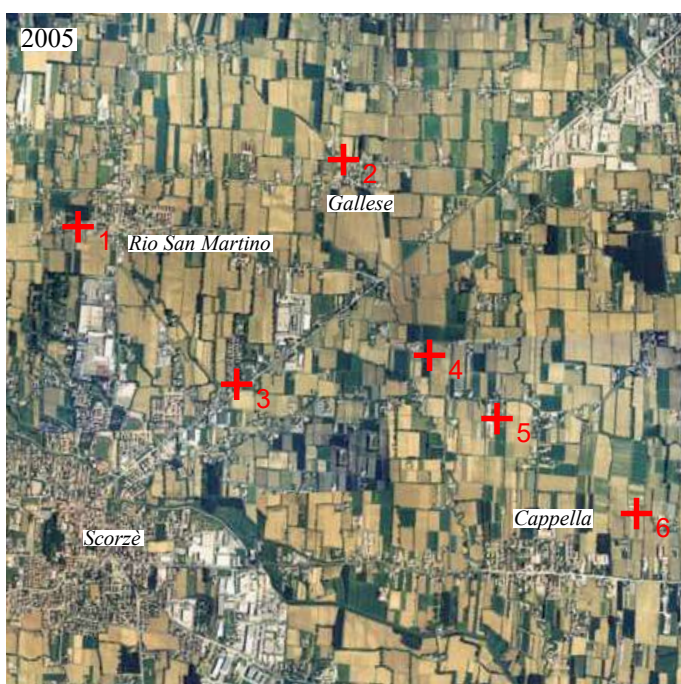
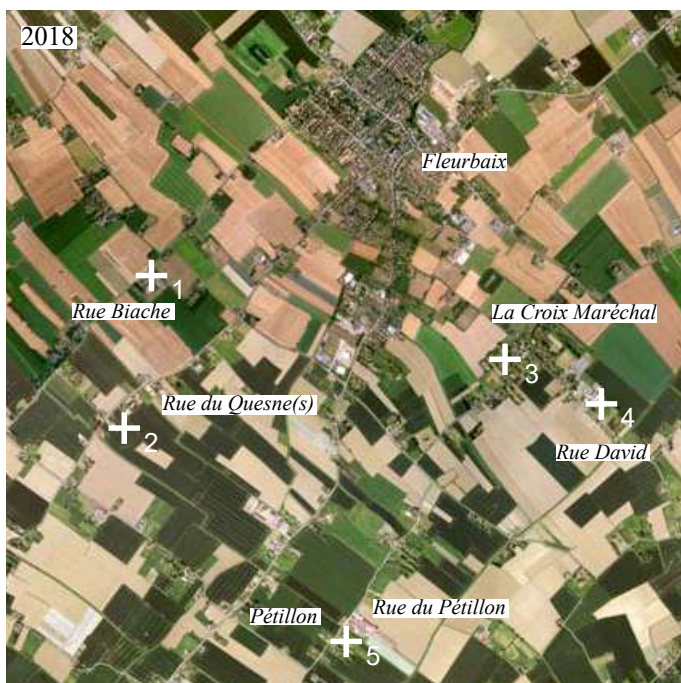


Fig. 3 Archéologie cartographique d'un espace serré autour de trois familles-exploitations étudiées à Scorzè (par le biais du cadastre) : Bortolato (colonne de droite), Bragato (colonne du milieu) et Michielan (colonne de gauche).

Source : Agenzia delle entrate (cadastre du 2010 et mappe d'impianto du cadastre dit italien du 1930), ASV (pour les cartes du cadastre dit austro-italiano du 1840 c. et ses actualisations jusque 1910 c.).

Nota : Les chapitres 5, 6 et 7 reviendront sur les cas des familles-exploitations illustrées dans les images qui ont permis d'éclairer les modalités d'évolutions de ces espaces.

en suivant une liste de questions préétablies⁷. Ce questionnaire, présenté dans l'Annexe 4.1, n'a souvent été qu'un point de départ. Elles ont été modifiées avant et au cours de l'entretien pour tenir compte des spécificités de chaque famille-exploitation. Un dossier contenant des documents graphiques, notamment des plans cadastraux et des photographies aériennes historiques couvrant les territoires de l'exploitation actuelle, a également été préparé préalablement à chaque entretien. Ces documents ont constitué le support graphique des entretiens. Au cours des entretiens, les personnes interviewées ne se sont pas limitées à un commentaire des informations contenues dans ces documents. Elles ont également apporté des précisions et des informations complémentaires grâce aux documents provenant de leurs archives. La sélection d'images présentée dans les Fig. 5, 6 et 7 fournit un aperçu visuel de ses entretiens à la fois studieux et conviviaux. Ces figures permettent de mettre des visages sur certains noms présents sur le Tab. 1.

L'enquête ethnographique a permis de reconstruire une généalogie ascendante des familles-exploitations à partir de témoignages et de relevés directs. Elle a fourni un premier niveau de compréhension des mécanismes de reproduction des familles-exploitations au cours des trois dernières générations environ. L'enquête historique, qui a commencé à la suite de l'enquête ethnographique, a permis de compléter ce tableau en s'appuyant sur les documents provenant d'archives publiques et privées.

⁶ Sur le Tab. 1, l'attribution d'un numéro aux personnes interviewées indique que ces dernières ont été interviewées séparément. Dans le cas contraire, les noms sont séparés par des virgules.

⁷ Il s'agit d'entretiens longs. D'une durée de deux heures de demie à cinq voire six heures, souvent étalées deux séances. Le Tab. 1 montre que les personnes à la retraite (présentés comme G-1) ont été beaucoup plus disponibles à participer aux interviews notamment dans la cas français et en particulier dans la commune de Fleurbaix où, à l'exception de Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet, aucun agriculteur appartenant à la génération G n'a pu être interviewé.

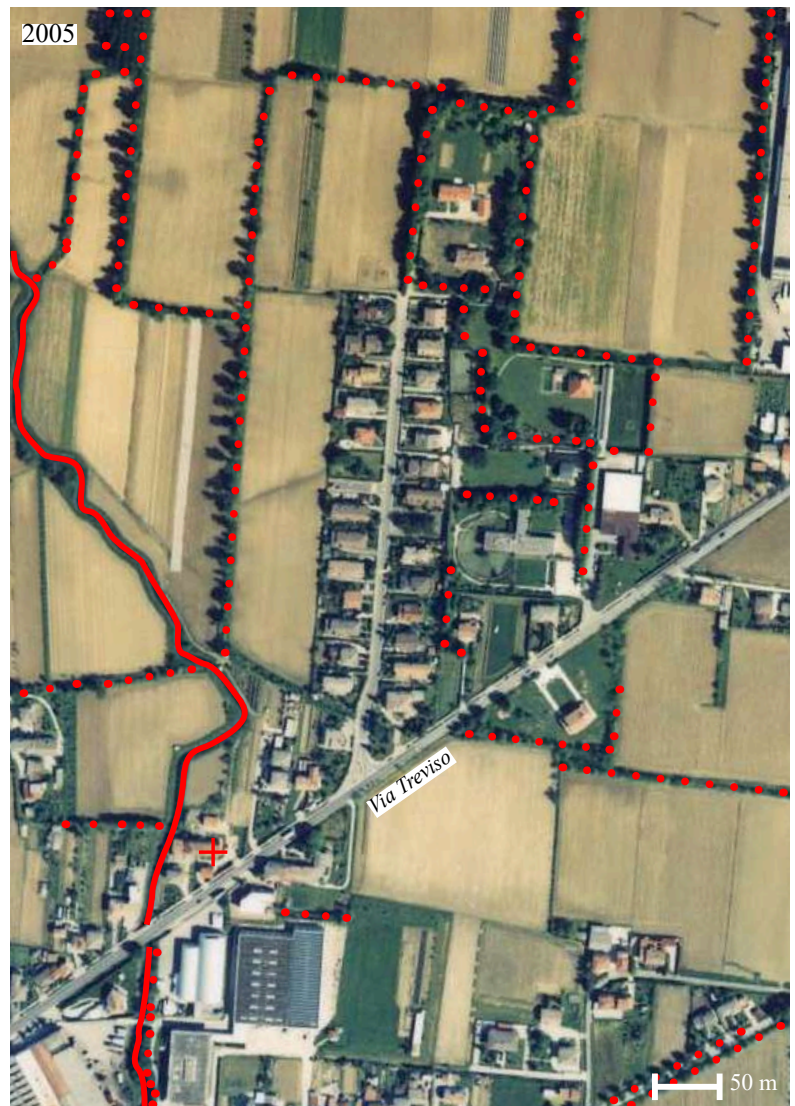
Les archives privées étaient essentiellement constituées de documents écrits et graphiques portant sur la biographie de la famille, la propriété, l'exploitation et le paysage conservés par les familles mêmes. Ces documents ont été consultés à l'occasion des entretiens avec les membres de la famille. Il s'agit le plus souvent de relevés parcellaires d'exploitation, d'actes notariés de vente, de contrats de fermage ou de location, de photographies (de bâtiments, de personnes, de



Fig. 4 Évolution d'un espace *plus large* autour de la famille-exploitation Bortolato à Scorzè :

La recherche sur cette familles-exploitations a permis non seulement de remonter à la genèse des « microagglomérations » autour de la casa colonica d'origine, mais aussi de comprendre la manière dont le lotissement au nord et les usines au sud Via Treviso ont été construits. Ce cas sera exposé dans les chapitres 5 et 7.

Source : Regione del Veneto, IGM.



champs, d'outils de travail), de plans (de cadastre, de projets de bâtiments ou projets de drainage d'un champ), de dossiers de permis de construire ou encore d'extraits d'articles de journaux. La dernière colonne du **Tab. 1** présente un aperçu des documents récoltés pour chaque famille-exploitation étudiée. À sa lecture, on constate des différences marquées entre les familles quant à la consistance de leurs archives et plus précisément à l'importance des documents mis à ma disposition. Globalement, les personnes à la retraite (présentées comme G-1 dans le tableau pour les distinguer de la génération active en 2018, c'est-à-dire au moment de l'entretien,



identifiées par G), lorsqu'elles étaient en bonne santé et ont pu être interviewées, ont montré une meilleure connaissance de l'histoire de la famille et une plus grande facilité à partager des documents provenant des archives familiales. Certaines personnes, notamment du côté italien, ont été particulièrement réticentes à fournir des documents tels que les relevés d'exploitation, essentiels pour saisir l'étendue réelle des exploitations, des parcelles exploitées, ainsi que la nature des cultures⁸. Ces réticences ont été plus significatives dans les communes de la Vénétie centrale. Davantage présentes chez les petits exploitants que les grands, comme le Tab. 1 en té-

⁸ Dans tous ces cas, j'ai demandé aux personnes interviewées d'indiquer les parcelles exploitées sur un plan cadastral ou de fournir leurs identifiants ou à tout le moins leur étendue lorsqu'il s'agissait de parcelles situées dans d'autres communes.

Tab. 1 Familles-exploitations étudiées dans chaque commune.

Nota : Les familles dont la dernière génération interviewée a abandonné le métier d'agriculteur ou bien la pratique à temps partiel sont indiquées par un fond gris clair.

Pays	Commune	Nombre d'exploitations en 2010	Désignation de la famille-exploitation étudiée		Personnes interviewées	Exploitation en 2018		
					G : Personnes en activité (en 2018) ; G-1 et G-2 : personnes à la retraite. Nota : Les numéros indiquent que les personnes ont été interviewées séparément.	étendue de l'exploitation (ha)	Part des terres en propriété (%)	cultures et élevages principaux
FR	Fleurbaix	30	1	Burette	1- Jean-Marc Burette et sa femme Elisabeth Paquet (G) ; 2- Thérèse Lamérand (G-1), mère de J.M. B.	70	27%	Élevage laitier, céréales
			2	Delestrez	Gérard Delestrez et sa femme Odile Naye (G-1)	136	26%	Céréales, pommes de terre (pdt), betrave
			3	Vanuxeem	Albert Vanuxeem et sa femme Marie-Noëlle Desfossés (G-1)	29	30%	Céréales, pdt, légumes divers
			4	Vittu	1-Hélène Vittu (G) ; 2- Jean-Marie Vittu (G-1), père de H. V.	110	9%	Céréales, pdt, légumes divers
			5	Weillart Billaut	Odile Billaut (G-1, dernière génération exploitante)	14	10%	Céréales, pdt, élevage volaille
	Linselles	22	6	Dumortier J.M.	Jean-Marie Dumortier (G)	61	17%	Polyculture et élevage laitier
			7	Casiez	Sylvain Casiez (G)	5	30%	Céréales, pdt, légumes divers
			8	Lefebvre	Jean-Michel Lefebvre (G)	46	43%	Élevage bovin et porcin, céréales
			9	Dumortier P.	1- Paul Dumortier (G-1, dernière génération expl. agr.) ; 2- Bertrand (G, artisan carreleur), fils de P. D.	30	50%	Céréales, pdt, légumes divers
	Mons-en-Pévèle	24	10	Hennette	Philippe (G-1) et son fils Vincent Hennette (G)	203	15%	Céréales, pdt, légumes divers
			11	Lohier	Jean Marc Lohier (G-1)	104	27%	Élevage laitier, céréales, pdt
			12	Momont	Éric Momont (G, maire de Mons-en-Pévèle, actionnaire de la société civile agricole Momont)	230	61%	Industrie semence
			13	Verdière	Jean-Paul Verdière (G, chauffeur-mécanicien)	12	30%	Céréales, pdt, légumes divers
IT	Altivole	472	14	Baldin	Sergio Baldin (G, maire d'Altivole, ex-fonctionnaire de la province de Trévise)	0,7	100%	Céréales
			15	Zilio R.	Roberto Zilio (G, agriculteur et <i>terzista</i>)	9	89%	Céréales, vignes
				Zilio F.	Pierino Zilio (G-1) : père de Fabio Zilio (G), oncle de Roberto Zilio (G)	8,5	100%	Céréales, vignes
			16	Loro	Mario Loro (G-1, sans successeur)	7,5	100%	Céréales, vignes
			17	Visentin L.	Léonardo Visentin (G, agriculteur, adjoint au maire à l'agr.) et son père Luigino (G-1, maçon, agr. à t.	8	31%	Vigne, fruits et légumes divers
				Visentin A.	Alferdo Visentin (G-2, sans successeur) : oncle de Luigino Visentin (G-1)	2	100%	Céréales
	Borgoricco	482	18	Barduca	Alessia (G) et son père Francesco Barduca (G-1)	51,5	100%	Légumes (bio), céréales
			19	Tolomio	Sergio Tolomio (G, titulaire d'une entreprise travaux routier)	1,5	100%	Céréales
			20	Vettore	Francesco Vettore et sa femme Vanna Agostini (G, fonctionnaires communaux)	0,5	100%	Céréales pour consom. pers.
	Bovolenta	271	21	Belluco	Gabriele et son frère Mauro Belluco (G), titulaires de l' <i>azienda agricola</i> Belluco	211	76%	Élevage bovin, biogaz
			22	Canova	Gino Canova (G-1, sans successeur : son fils et successeur Paolo décédé dans un accident en 2011)	29	62%	Céréales, élev. volailles
			23	Fontolan	Graziano Fontolan et sa femme Deanna Biesin (G)	205	71%	Élevage bovin, biogaz
			24	Niero	Giuseppe Niero et sa femme Patrizia Favaro (G)	13	69%	Entreprise traitement céréales
			25	Corte Lovato	Girogio (G) et son fils Alessandro Lovato (G+1)	59	78%	Céréales, vigne
			26	Rosso	Aldo (G-1) et son fils Massimiliano Rosso (G)	47	62%	Céréales, vigne
	Scorzè	619	27	Bellia	1- Damiano Bellia (G) ; 2- Claudio Bellia (G-1), père de D. B.	237	21%	Céréales, légumes divers
28			Bortolato	Michele Bortolato (G, ouvrier, exploitant agricole à temps partiel)	2,5	60%	Légumes divers	
29			Bragato	Renzo Bragato et Flavia Carpin (G, sans successeurs)	5	60%	Légumes divers	
30			Michielan	Angelo Michielan (G, titulaire entreprise travaux électriques, agr. à temps partiel, adjoint au maire à	6,5	100%	Céréales	
31			Scattolin G.	1- Giuliano Scattolin et Barbara Basso (G) ; 2- Antonio Scattolin (G-1), père de G. S.	25	44%	Légumes divers, céréales	
			Scattolin I.	Ivano Scattolin (cousin d'Antonio Scattolin) et sa femme Fiorella Da Maren (G)	2	100%	Élevage lapins	
32	Zampieri	1- Emanuele Zampieri et sa femme Katuscia Berto (G) ; 2- Le père d'Emanuele Guerrino Zampieri (G-1)	18	33%	Légumes divers, céréales			

Exploitation vers 1900			Documents d'archives familiales mis à disposition
étendue de l'exploitation (ha)	Part des terres en propriété	cultures et élevages principaux	
16	2%	Polyculture et élevage	Relevé d'exploitation de la mutualité sociale agricole (MSA) de 2017 et 1985 ; plan du corps de ferme avant et après les travaux (vers 2010) ; plans de travaux de drainage (2000) ; projet d'installation du groupement agricole d'exploitation en commun Burette-Paquet (1989).
9	-	Polyculture et élevage	Plan des terres exploitées en 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; relevé d'exploitation de la MSA (2012, 2007, 1993 et 1986).
12	-	Polyculture et élevage	Plan des terres exploitées en 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; relevé d'exploitation de la MSA (1996, 1985 et 1968) ; photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses).
10	0,5%	Polyculture et élevage	Relevé d'exploitation de la MSA (1986, 1981 et 1969) ; plans de travaux de drainage (non datés, vers 2000).
9	-	Polyculture et élevage	Plan des terres exploitées par les Weillart-Billaud et les autres exploitations situées au Croix Maréchal vers 1970 et 1997 avant la cession de l'activité des Weillart-Billaud (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses).
25	2%	Polyculture et élevage	Relevé d'exploitation de la MSA (2016).
27	0,5%	Polyculture et élevage	Plan des terres exploitées en 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral).
10	2%	Polyculture et élevage	Relevés d'exploitation de la MSA (2010, 1993 et 1980) ; plans du corps de ferme et les annexes avant et après les travaux (vers 2010).
11	-	Polyculture et élevage	Plan des terres exploitées vers 1999 peu avant la cession de l'activité (plan incluant l'ensemble des exploitations de la commune publié par la ville de Linselles) ; plan des terres exploitées vers 1960 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; contrats de bail à ferme (1900 et 1891).
36	14%	Polyculture, graines, élevage	Relevés d'exploitation MSA (2000, 1995, 1991 et 1976) ; plans de travaux de drainage (non datés, vers 1995) ; carnet d'exploitation d'Henri Hennette (G-2) avec annotations et plans schématiques des échanges de parcelles (années 1950) ; photographies de l'exploitation (vers 1990).
20	5%	Polyculture et élevage	Relevé d'exploitation de la MSA (2017).
22	4%	Polyculture, graines, élevage	Schéma indicatif des terres en propriété vers 2018 (sur une carte IGN) ; extrait de l'arbre généalogique de la famille élaboré par Éric Momont.
8	-	Maraîchage et élevage	Relevé cadastral des parcelles en propriété (2007), contrats de bail à ferme (1976, 1967 et 1925) ; acte notarié de succession (1983) ; acte notarié de vente (1964).
8 ?	100% ? (8 ha)	<i>Coltura promiscua</i>	Schéma de partages héréditaires entre la fratrie de Sergio Baldin (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; extrait de l'arbre généalogique de la famille élaboré par un généalogiste professionnel.
5 ?	100% ? (5 ha)	<i>Coltura promiscua</i> (voir chapitre 3)	Photographies de l'exploitation (dates diverses). -
?	? (1,5 ha)	<i>Coltura promiscua</i>	Actes notariés de vente (2005, 1988, 1976, 1968 et 1962) ; acte notarié des partages entre la fratrie de Mario Loro (1950).
7 ?	86% ? (6 ha)	<i>Coltura promiscua</i> (voir chapitre 3)	Plan des terres exploitées vers 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral). Photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses).
7 ?	100% ? (7 ha)	<i>Coltura promiscua</i>	Plan des terres exploitées vers 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; livret de location d'Antonio Barduca (G-2, années 1960) ; photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses) ; extrait d'articles de journaux sur l'exploitation (années 2000, 2010).
5	-	<i>Coltura promiscua</i>	Nota : La famille Tolomio a été locataire d'Anna Maria Bressanin, la dernière héritière d'une famille vénitienne de grands propriétaires terriens à Borgoricco. Le père de Francesco Vettore (dont ce dernier conserve les archives) a travaillé auprès des Bressanin comme secrétaire et comptable. Les archives Bressanin (qui incluent par exemple l'acte notarié de vente de quelques parcelles et d'une <i>casa colomica</i> aux Tolomio) restituent le portrait du déclin d'une grande propriété et d'une grande exploitation <i>appoderata</i> ; elles méritent un examen à part.
15 ?	100% ? (15 ha)	<i>Coltura promiscua</i>	
Arrivée à Bovolenta (G-1) en 1958 et achat de 10 ha de terres			-
11	-	<i>Coltura promiscua</i>	Relevé d'exploitation de <i>l'agenzia veneta per i pagamenti</i> (AVEPA) de 2012 ; plans de travaux de drainage (non datés, vers 1990), actes notariés de vente (1975 et 1970).
Arrivée à Bovolenta (G-1) en 1960 et achat de 7 ha de terres			Relevé d'exploitation de l'AVEPA (2016).
33 ha	-	<i>Coltura promiscua</i>	Relevé d'exploitation de l'AVEPA (2017) ; plans de travaux de drainage (non datés, vers 1995) ; plans du corps de ferme (non daté, vers 2000) ; photographies de l'exploitation (dates diverses).
Arrivée à Bovolenta (G-2) en 1949 et reprise d'une exploitation de 36 ha			Actes notariés d'achat (1993, 1983, 1964, 1961 et 1950) ; photographies de l'exploitation (dates diverses).
10	40%	<i>Coltura promiscua</i>	-
7 ?	-	<i>Coltura promiscua</i>	Relevé d'exploitation de l'AVEPA (2015) ; plans du corps de ferme et les annexes (2015).
10	100%	<i>Coltura promiscua</i>	Plan des terres exploitées vers 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses).
8 ?	-	<i>Coltura promiscua</i>	Photographies de la famille et de l'exploitation (dates diverses) ; extrait de l'arbre généalogique de la famille élaboré par un généalogiste professionnel ; livret de location de Romeo Bragato (G-1, années 1960).
21 ?	100% ? (21 ha)	<i>Coltura promiscua</i>	Plan des terres exploitées vers 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; Relevé cadastral des parcelles en propriété (2006).
12	13%	<i>Coltura promiscua</i> (voir chapitre 3)	- Plan des terres exploitées vers 2018 (annotations sur un extrait de plan cadastral) ; photographies de la famille (dates diverses).
8 ?	-	<i>Coltura promiscua</i>	Relevé d'exploitation de l'AVEPA (2017) ; contrats de location (2017, 2015 et 2014) ; acte notarié de succession (1973).



Fig. 5 Entretiens avec les familles vénitiennes (2018) : Du haut vers le bas et de la gauche vers la droite : Emanuele et Katuscia Zampieri (Scorzè); Alfredo et Leonardo Visentin (Altivole); Arianna, Mario et Angelina Loro (Altivole).

Nota : Les entretiens avec les familles vénitiennes ont souvent eu lieu dans la cuisine et plus rarement dans un bureau ou dans le salon.

moigne, elles indiquent à quel point l'exploitation, qui correspond souvent à la propriété chez ces exploitants, relève du domaine de l'intime.

Les archives publiques consultées dans le cadre de cette recherche sont constituées de tout document qui fournit un renseignement sur la généalogie familiale, la propriété, l'exploitation et le paysage disponibles dans les archives publiques. Il s'agit plus précisément de données d'état civil (actes de naissance, mariage et de décès, tables décennales de naissance, mariage et de décès), de recensements de la population et les recensements agraires, de cadastres, de cartographies officielles, de photos aériennes. À l'exception des actes d'état civil (de naissance, mariage et de décès), une liste exhaustive de ces documents est présentée dans la partie dédiée aux sources. Quant aux actes d'état civil ayant servi à la reconstruction des arbres généalogiques, en raison du nombre important de documents consultés, leurs références d'archives ne seront pas citées.

Les enquêtes historiques et ethnographiques, ainsi que les archives privées et publiques se sont révélées fortement complémentaires. En ce qui concerne les arbres généalogiques des familles, par exemple, en raison de l'impossibilité de consulter les documents d'état civil datant de moins de 75 ans dans les deux pays, en vertu des lois portant sur la protection de la vie privée⁹, les parties le plus récentes des arbres sont entièrement construites grâce aux informations fournies oralement lors d'entretiens et aux données présentes dans les archives familiales. Les données d'état civil datant de plus de 75 à 100 ans, en revanche, ont pu être mises à l'épreuve des archives publiques. Les arbres généalogiques présentés ici sont donc inévitablement *hybrides*. Il en va de même au sujet des exploitations agricoles et leurs évolutions. Contrairement aux données sur les propriétés, qui sont bien conservées et consultables sans restriction, celles portant sur les exploitations sont moins systématiquement préservées. C'est notam-

ment le cas des données historiques et nominatives portant sur les exploitants, les parcelles exploitées, etc. Pour les périodes plus récentes, ces données sont souvent disponibles, mais protégées par des règles de confidentialité. C'est pourquoi, pour ce qui relève de l'exploitation, les relevés parcelaires d'exploitation et les contrats de location ou de fermage provenant des archives des familles ont été essentiels.

Bien que, pour exposer la méthode, j'ai dû distinguer l'enquête ethnographique de l'enquête historique, la plupart des documents et considérations présentés par la suite sont le résultat d'un travail associant ces études menées conjointement. Pour autant, je ne manquerai pas de souligner les éventuelles *imprécisions* des données (d'état civil, de propriété, voire d'exploitation) communiquées oralement par les membres des familles-exploitations interviewées qui ont pu être *vérifiées* grâce à des recherches dans les archives publiques et privées. Ces imprécisions peuvent par exemple concerner des *écarts* entre un arbre généalogique issu d'un entretien oral et celui issu de la reconstruction historique, ou encore des différences entre un schéma de partages successoraux tel que mis en avant par les membres de la famille et celui issu de la recherche sur les cadastres. Ces écarts ne soulignent pas de simples *erreurs* ou *oublis* de la part des personnes interviewées, mais constituent de véritables *indices* permettant de comprendre la manière dont les membres de la famille se représentent ; ils se révèlent éclairants quant à leurs systèmes de valeurs et leurs *horizons* familiaux.



Fig. 6 Entretiens avec les familles flamandes-artésiennes (2018) :

Du haut vers le bas et de la gauche vers la droite : Marie-Noëlle et Albert Vanuxeem (Fleurbaix) ; Paul Lefebvre (Linselles) ; Philippe et Vincent Hennette (Mons-en-Pévèle). Nota : Les entretiens avec les familles flamandes-artésiennes se sont souvent déroulés dans le salon et plus rarement dans un bureau, mais jamais dans une cuisine (voir la Fig. 5).

II. La généalogie des familles-exploitations comme outil d'analyse territoriale

Les arbres généalogiques construits grâce aux entretiens et aux recherches d'archives ne portent pas sur les *familles* étudiées, mais plutôt sur ces entités que j'ai appelées *familles-exploitations*. Leur élaboration s'est faite en deux étapes. La première, ascendante, consistait à remonter de la personne interviewée vers le, la ou les premier(s) ancêtre(s) qui, d'après les sources (orales ou écrites), arrive(nt) sur l'exploitation. La deuxième étape consistait à faire apparaître tous les descendants de cet(te) ou ces ancêtre(s) qui lui ont «succédé»¹⁰ ainsi que leurs enfants. Il s'agit évidemment des personnes qui succèdent à la génération précédente à l'intérieur de l'exploitation, c'est-à-dire qu'elles exploitent (une partie) des terres appartenant à l'exploitation de leurs parents. Autrement dit, la deuxième étape consistait à faire apparaître tous les descendants de cet(te) ou ces ancêtre(s) qui sont nés sur l'exploitation, c'est-à-dire dans la maison ou le corps de ferme initial(e) ou dans une ferme ou une maison construite sur des terres exploitées par la génération précédente¹¹. Les **Fig. 8** et **10** reproduisent les arbres généalogiques des familles-exploitations Scattolin (Scorzè, *frazione* de Rio San Martino¹²) et Burette (Fleurbaix, rue Biache¹³) construits de cette manière, en distinguant bien les deux étapes de construction des arbres. Le premier arbre de chaque figure (A) est celui qui remonte de la personne interviewée appartenant à la génération actuellement en tête de l'exploitation agricole examinée (considéré comme la génération G) vers l'ancêtre qui arrive sur l'exploitation d'après les témoignages oraux (G-X). Le deuxième arbre de chaque figure (B) est celui qui fait apparaître tous les successeurs de l'ancêtre nés dans un bâtiment situé sur les terres exploitées par la génération précédente, qu'il soit construit par cette dernière ou qu'il lui préexiste. Il est évident que la construction du deuxième arbre (B) requiert une connaissance de l'histoire non seulement de la famille, mais aussi de l'exploitation. Il s'agit de connaître en particu-

9 Il s'agit du délai au-delà duquel ces documents sont versés aux archives départementales dans le cas français. Pour le cas italien, les actes d'état civil établis suite à l'*Unità d'Italia* ne sont pas consultables dans toutes les *archivi di Stato* des provinces desquels relèvent les communes ici étudiées : il fallait donc procéder par des recherches auprès des services d'état civil des communes en question. Pour la période précédant 1871, ces documents sont conservés dans les archives des paroisses ou des diocèses à l'exception des actes établis pendant la courte période de domination française (1805-1815) qui sont conservées aux *archivi di Stato*.

10 Les mots *succession* et *héritage* sont ici utilisés dans l'acception présentée dans le chapitre 2.

11 Les paragraphes suivants permettront de mieux préciser ce point, grâce à l'usage simultané de plans et arbres généalogiques.

12 Il s'agit de la famille-exploitation +1 sur la **Fig. 2**, images du bas.

13 Il s'agit de la famille-exploitation +1 sur la **Fig. 2**, images du milieu.

14 Je reviendrai plus longuement sur ce point dans les prochains paragraphes.

15 Cela étant dit, dans les versions rectifiées, que ce soit dans le cas français ou vénitien, je n'ai que rarement essayé d'aller plus loin que la génération née au tourant du XVIII^e au XIX^e siècle.

16 Beaucoup de familles paysannes, notamment en Vénétie, étaient en effet conscientes d'*être là* depuis longtemps sans pour autant avoir conservé le nom des ancêtres.

17 L'hésitation des interviewés sur le prénom de ce dernier (*Angelo* selon Antonio et *Urbano* à en croire Ivano), est probablement lié à l'ancien usage local d'accoler le prénom du père à celui du fils (*Angelo di Urbano* ou *Angelo fu Urbano*). Cette hésitation s'est manifestée également chez d'autres personnes interviewées dans le cadre de l'enquête menée sur les familles-exploitations vénitiennes.

lier l'étendue et l'emplacement des parcelles et des bâtiments constituant l'exploitation au passage de chaque génération à la suivante. Les arbres B que l'on pourrait appeler *arbre généalogique de la famille-exploitation issu de l'enquête ethnographique* ou plus brièvement *arbre issu des entretiens* contiennent également des informations sur les partages héréditaires : les individus qui ont hérité de la terre dans l'exploitation de la génération précédente y sont mis en relief¹⁴.

Les Fig. 9 et 11 correspondent à des versions de ces arbres qui ont été *rectifiées* grâce aux recherches d'archives. Pour ce qui est de l'état civil, cette rectification n'a pu être effectuée que pour les personnes nées avant 1940 environ, c'est-à-dire *grosso modo* pour les générations G-2 et précédentes. En revanche, en ce qui concerne la propriété, c'est-à-dire des achats et ventes effectués par chaque individu ainsi que les partages héréditaires, la version *rectifiée* a pu revenir sur les données concernant l'ensemble des personnes présentes sur les arbres issus des entretiens. Les arbres rectifiés couvrent une période souvent plus longue que celle couverte par les arbres issus des entretiens¹⁵, ce qui montre que les familles examinées sont souvent plus enracinées sur l'exploitation en question qu'elles ne le pensent ou, plus précisément, que leur degré d'enracinement généalogique est *supérieur* à leur *mémoire généalogique*¹⁶.

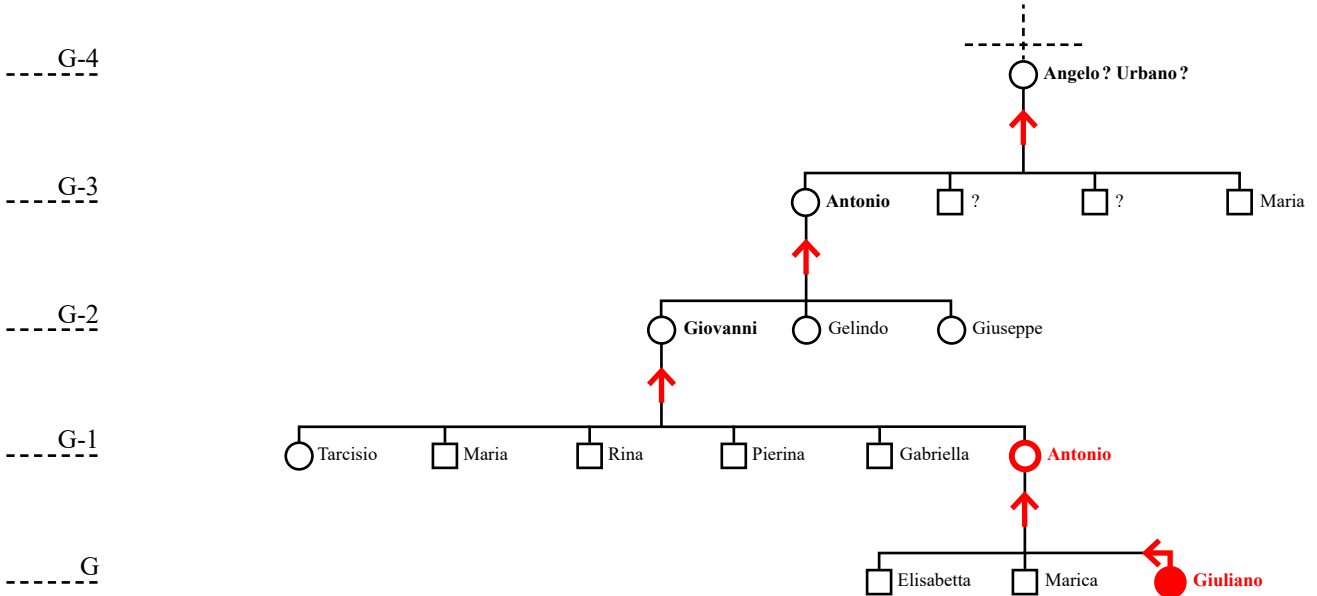
Dans le cas précis de la famille-exploitation Scattolin (Fig. 8 et 9), l'ancêtre figurant en haut de l'arbre rectifié (Fig. 9), Urbano, est la première personne de la famille dont la présence sur l'exploitation est attestée par les sources, bien que le premier ancêtre à posséder des parcelles de terre dans l'exploitation soit bien son fils Angelo, qui correspond à l'ancêtre figurant en haut de la l'arbre issu des entretiens¹⁷ (Fig. 8).

Dans le cas de la famille-exploitation Burette (Fig. 10 et 11) la première ancêtre figurant sur l'arbre issu de l'entretien (Fig. 10), Julie Delcroix, n'est ni la première à arriver sur l'ex-

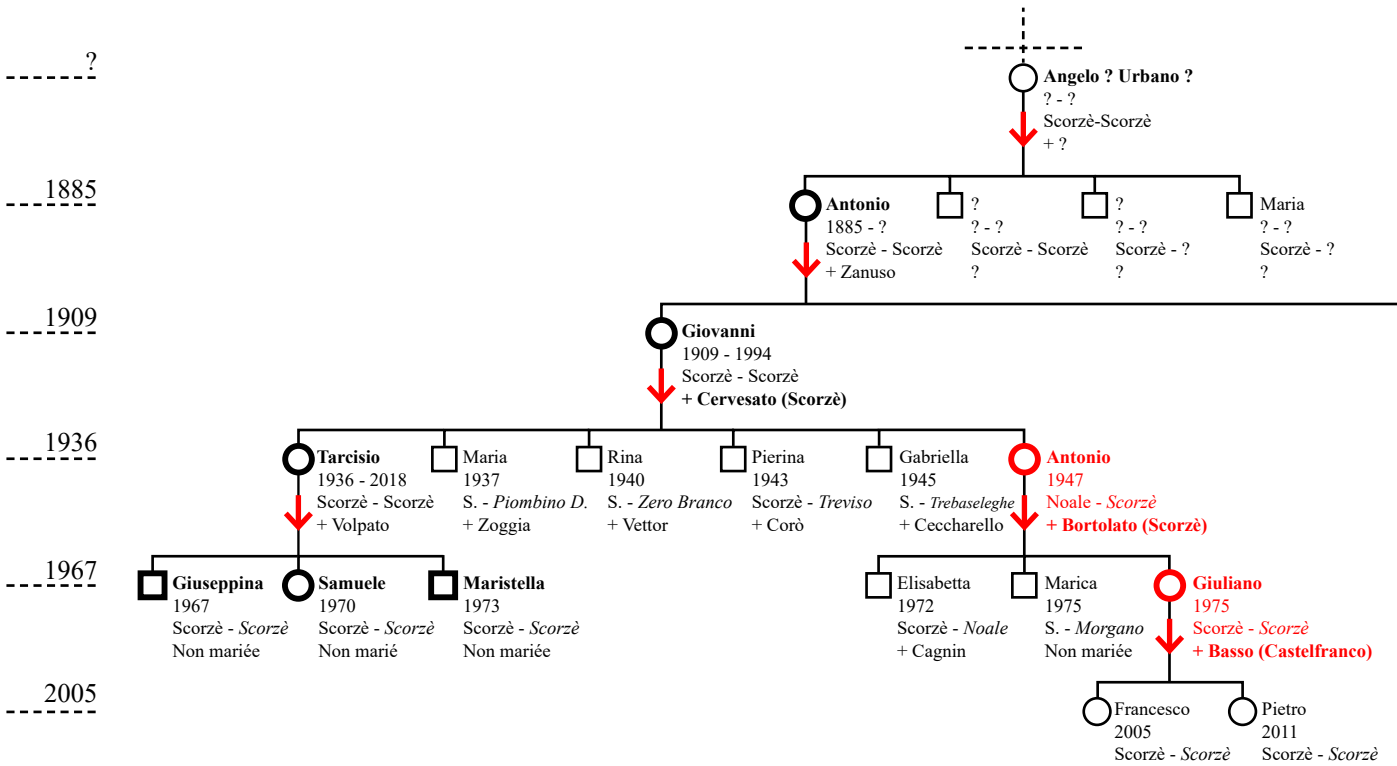


Fig. 7 Les archives familiales (photos prises en 2018) : Du haut vers le bas et de la gauche vers la droite : Odile Weillart-Billaut (Fleurbaix) illustre les photographies de la famille; Ivano, Fiorella e Dario Scattolin (Scorzè) avec une photo de la famille Scattolin de 1958 (Fig. 16); Francesco Vettore et Vanna Agostini (Borgoricco) exposent les archives Bressanin (voir les explications dans le Tab. 1).

A.



B.



Légende

(valable pour tous les arbres généalogiques qui suivent)

□ Homme

○ Femme

○ Giuseppe 1889 - 1630 Scorzè - Noale + Pesce
 Prénom. Il est en gras s'il s'agit d'un(e) successeur(e).
 Année de naissance et de décès.
 Lieu de naissance et de décès. Pour les personnes en vie, c'est la commune de résidence qui est indiquée en italique après le tiret.
 Nom de l'époux/épouse. Le nom des époux des successeurs est en gras s'il s'agit d'une personne issue d'une famille paysanne. Dans ce cas, la commune de naissance est également indiquée. Pour le cas français, la commune de naissance de tous les conjoints est indiquée, si connue.

○ □ Individu interviewé

○ □ Individu interviewé qui a constitué le point de départ de la construction d'un arbre généalogique et, plus généralement, de l'étude d'une famille-exploitation.

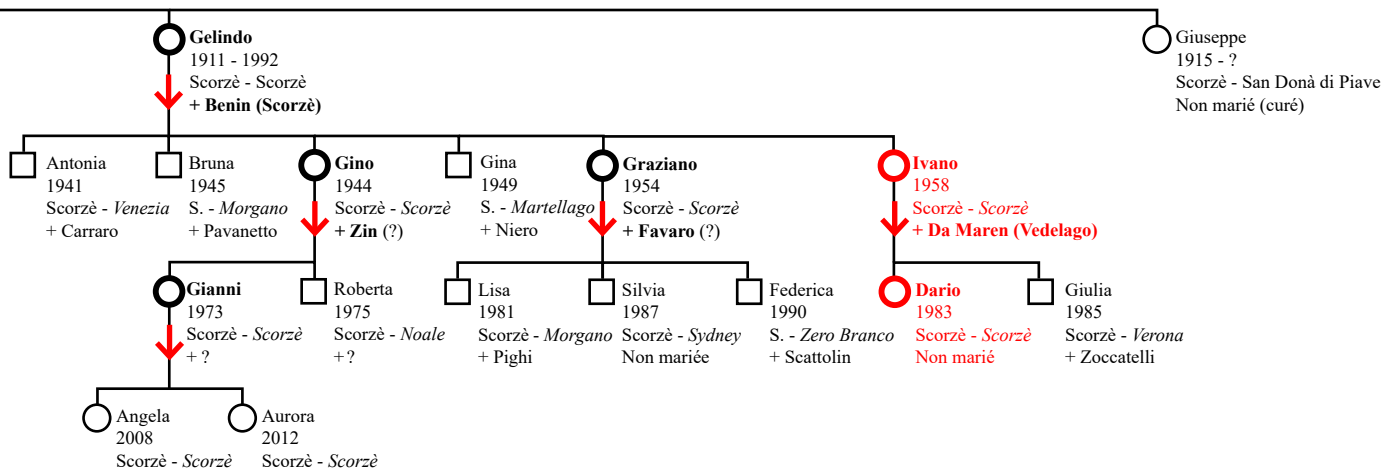
○ □ Individu héritant de la terre dans l'exploitation. Cette information ne figure pas sur les arbres A.

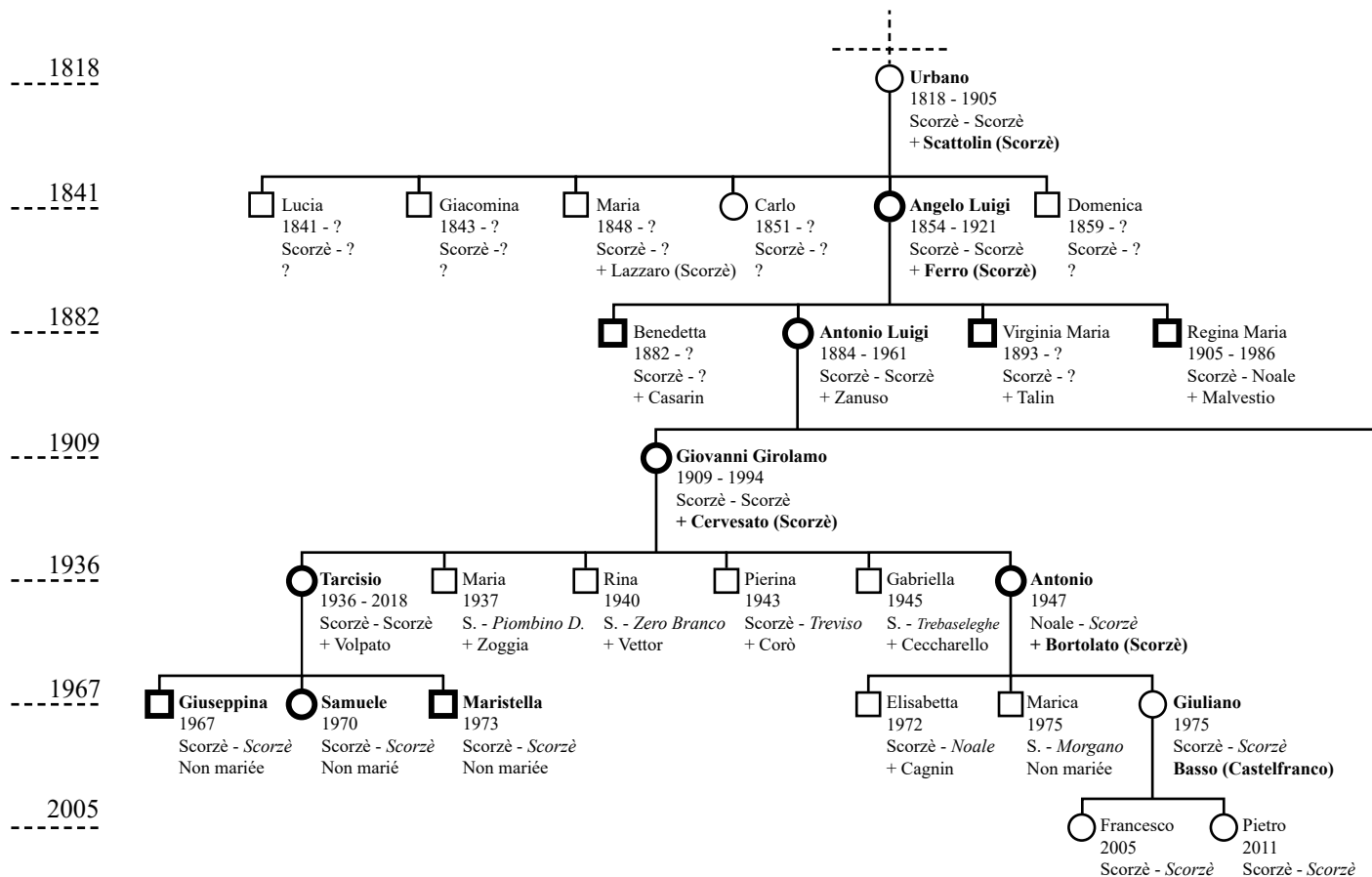
----- G-5
 Uniquement sur les arbres A : L'ordre générationnel par rapport à l'individu interviewé qui a constitué le *point de départ* de la construction d'un arbre généalogique.

----- 1874
 L'année de naissance du premier individu d'une génération présente sur l'arbre. Cette information ne figure pas sur les arbres A.

Fig. 8 Arbre généalogique de la famille-exploitation Scattolin (Scorzè, *frazione* de Rio San Martino) tel qu'il résulte des entretiens :

L'arbre A représente la première étape, qui consiste à remonter de la personne interviewée vers le premier ou la première ancêtre à la tête de l'exploitation. L'arbre B montre un arbre complet résultant de la deuxième étape, qui consiste à faire apparaître tous les descendants de l'ancêtre nés dans l'exploitation, c'est-à-dire dans la maison de l'ancêtre ou dans une maison construite sur des terres cultivées par la génération précédente.





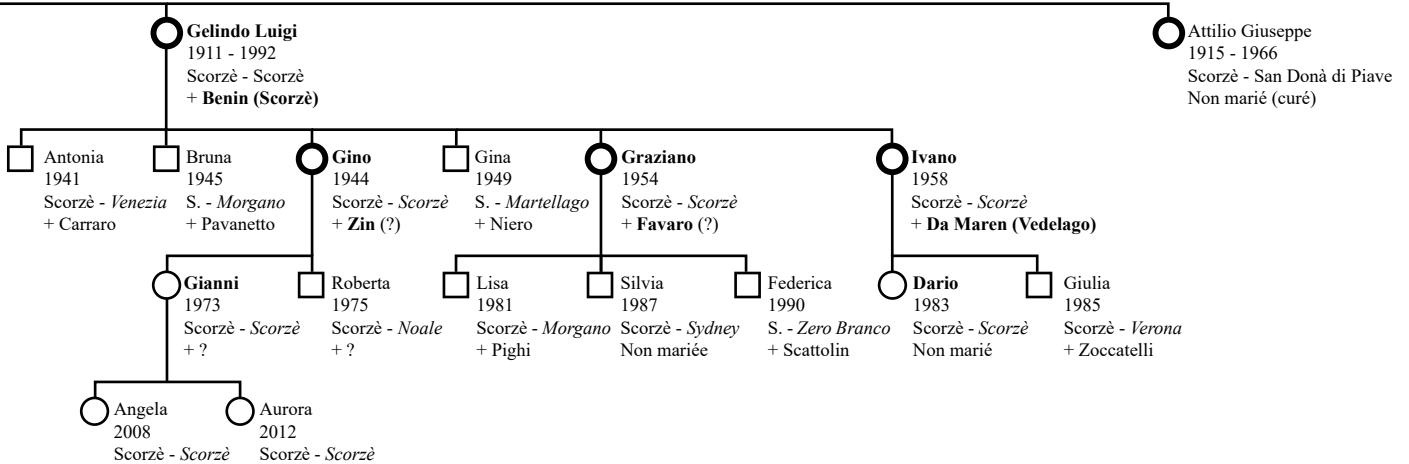
plaitation ni la première à posséder des parcelles dans cette dernière. La recherche sur le cadastre a montré que le premier à posséder des parcelles — et le premier de cette lignée à arriver sur l’exploitation — est son père Jean-Baptiste Joseph Delecroix¹⁸.

Généralement, qu’elles soient françaises ou italiennes, les personnes interviewées (indiquée comme « génération G »), ne se souviennent que rarement de la génération précédente à G-2 ou G-3, avec une moyenne plus proche de G-3 pour les Vénitiens et plus proche de G-2 pour les Français du Nord comme dans le cas des deux exemples mis en avant. En effet, tout en ayant le même degré d’enracinement sur l’exploitation examinée¹⁹, la mémoire généalogique verticale est plus courte chez les Burette en comparaison avec les Scattolin.

¹⁸ Comme nous le verrons mieux par la suite, Jean-Baptiste Joseph Delecroix succède sur l’exploitation en question à ses oncles maternels (qui sont célibataires et donc sans successeur) en épousant Césarine Lefranc, une servante de ces derniers.
¹⁹ Comme indiqué dans la note précédente, la famille Delecroix est même plus enracinée que la famille Scattolin sur l’exploitation en question.

Fig. 9 Arbre généalogique de la famille-exploitation Scattolin tel que complété et corrigé par l'enquête historique.

Source : ASV, archives de la paroisse de San Martino Ves-covo (Rio San Martino, Scorzè).



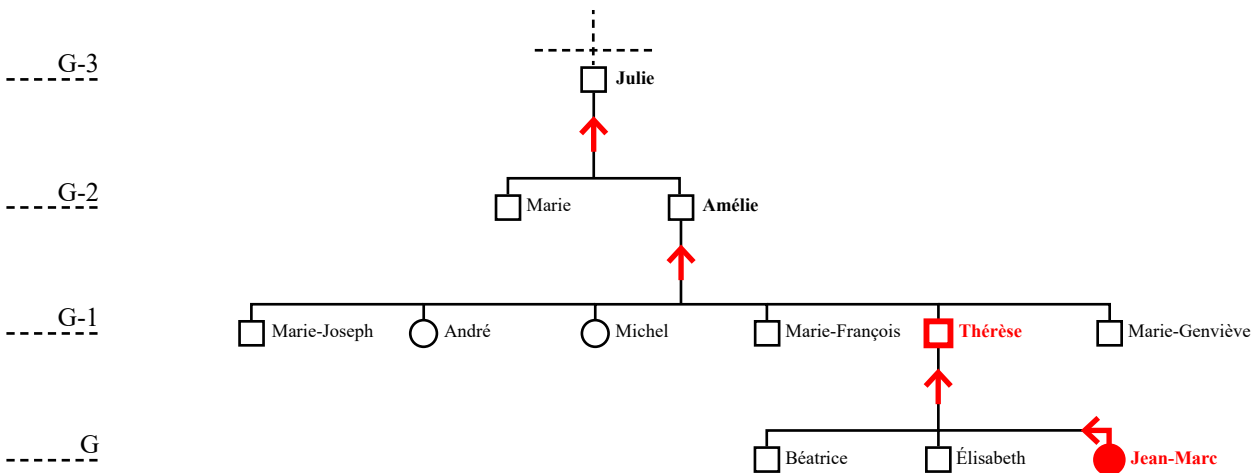
Succession segmentaire versus succession unique

Comment expliquer l'existence d'une mémoire généalogique verticale plus longue côté vénitien ? La réponse à cette question ne peut qu'être multiple, mais une première explication, assez intuitive à partir des exemples de Scattolin et Burette est fournie par les modes de transmission successorale fort différents. Chez les Scattolin, comme dans la quasi-totalité des familles-exploitations vénitiennes examinées, la transmission de l'exploitation est « patrilinéaire » ou « agnatique », c'est-à-dire qu'elle s'opère du père en fils, en désignant un schéma plutôt *vertical* dans lequel les noms ne changent pas. Dans une telle situation, le *premier* ancêtre arrivé sur l'exploitation est forcément un A père de B père de C père de D Scattolin ou autre. La plupart des cas flamands-artésiens

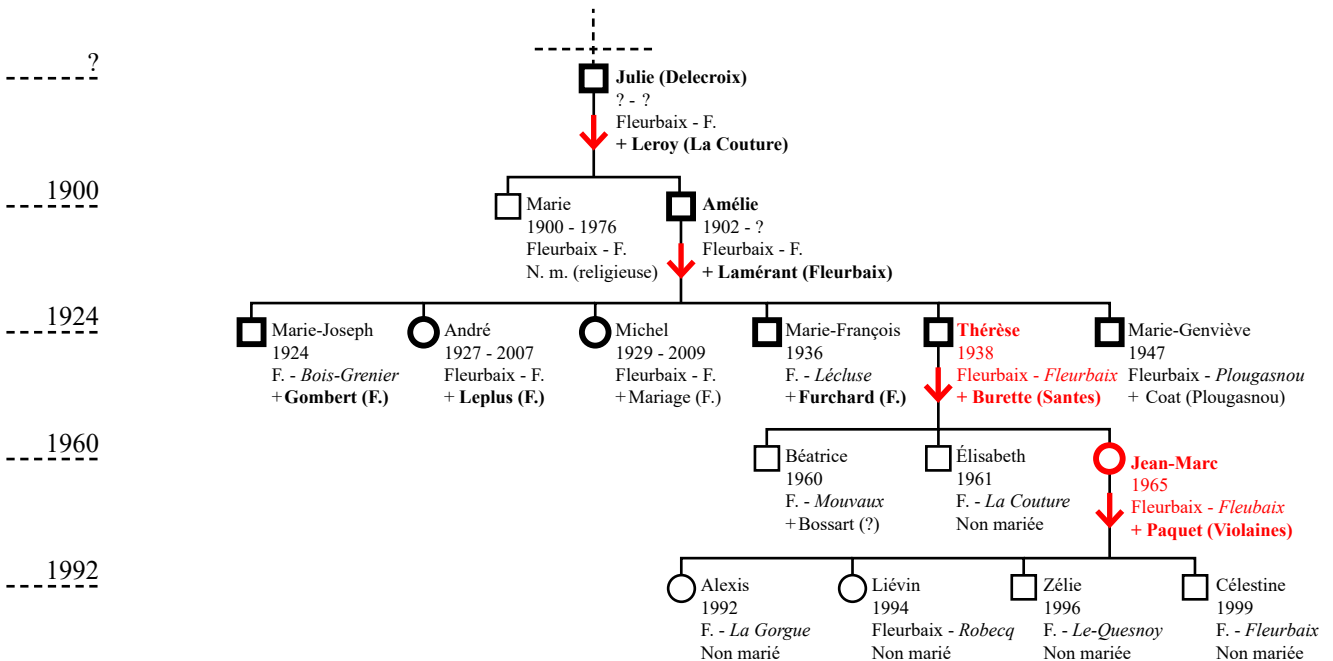
Fig. 10 Arbre généalogique de la famille-exploitation Burette tel qu'il résulte des entretiens (voir la légende de la Fig. 8) :

L'arbre A représente la première étape, qui consiste à remonter de la personne interviewée vers le premier ou la première ancêtre à la tête de l'exploitation. L'arbre B constitue un arbre complet résultant de la deuxième étape, qui consiste à faire apparaître tous les descendants de l'ancêtre nés dans l'exploitation, c'est-à-dire dans la maison de l'ancêtre ou dans une maison construite sur des terres cultivées pas la génération précédente.

A.



B.



examinés témoignent en revanche de la présence potentielle de femmes successeuses dont le cas de la famille-exploitation Burette est exemplaire. L'attribution même du nom Burette à cette famille-exploitation serait donc clairement erronée. Cette famille-exploitation devrait être appelée, plus précisément, *Burette-Lamérant* dans la génération G-1, *Lamérant-Leroy* dans la génération G-2 et enfin *Leroy-Delecroix* dans la génération G-3 et enfin *Delecroix-Lefranc* dans la génération G-4. La succession indifférenciée des femmes et des hommes pose tout naturellement la question de l'importance des mariages sur le destin des exploitations et amène les personnes interviewées à reprendre la généalogie familiale du côté de celui (ou celle) qui arrive sur l'exploitation grâce au mariage. En effet, à chaque génération, le mari ou la femme qui arrive sur l'exploitation peut potentiellement amener avec lui non seulement un *nom*²⁰, mais aussi de la terre —

²⁰ La mise en avant du nom du marié, même quand il s'agit de l'exploitation à laquelle la mariée a succédé se justifie par le fait que, malgré tout, c'est toujours l'homme qui devient le chef de l'exploitation. Cela étant dit, et sans doute en raison de l'importance des alliances, il est particulièrement fréquent de rencontrer, pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dans des documents comme les matrices cadastrales, le nom des hommes suivis par celui de leurs femmes.

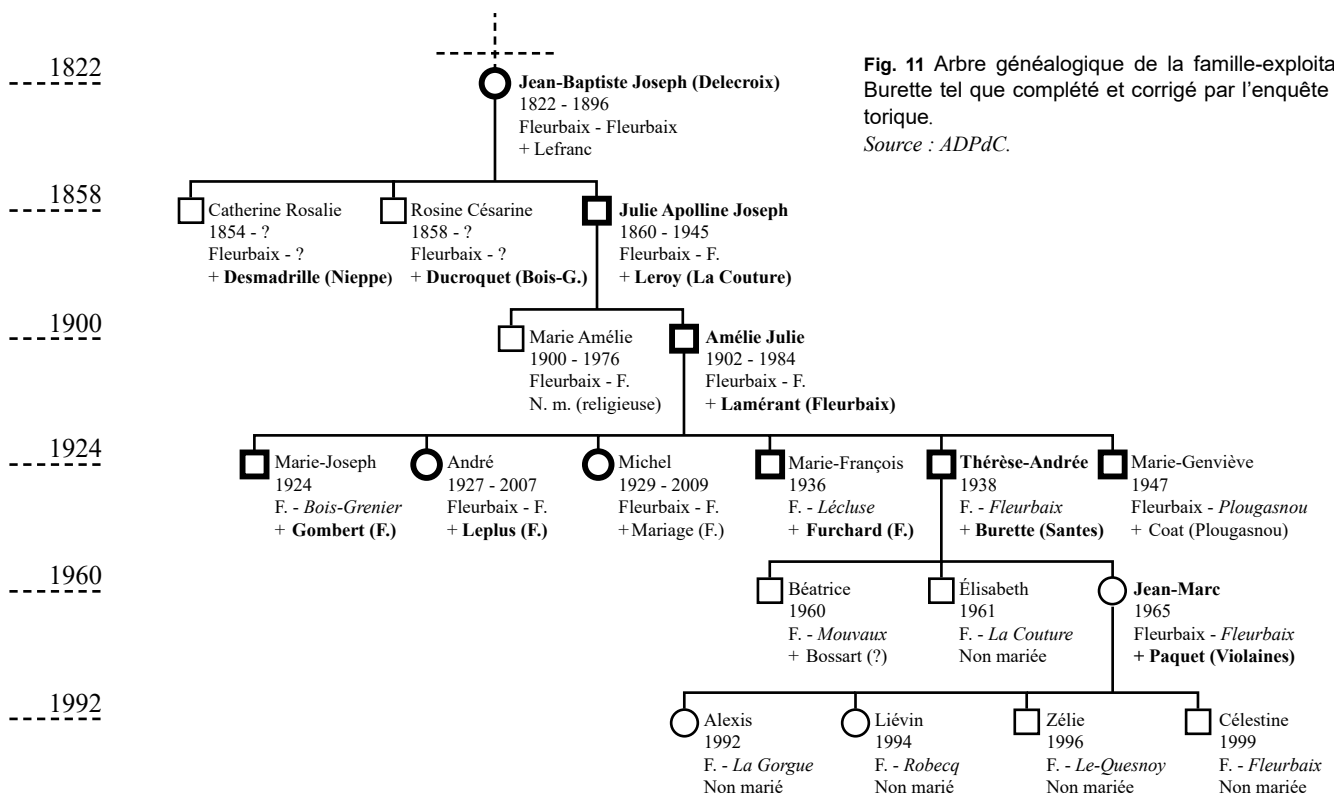


Fig. 11 Arbre généalogique de la famille-exploitation Burette tel que complété et corrigé par l'enquête historique.
Source : ADPdc.

21 Ce dernier est en effet l'unique enfant de sexe masculin et successeur de Désiré Henri Lamérant et Sophie Dubuisson, qui détenaient l'exploitation voisine de celle des Leroy-Delcroix. Le mariage de Henri Désiré Joseph Lamérant et Amélie Julie Leroy, qui succèdent tous les deux à leurs parents, est l'occasion d'unir ces deux exploitations. Comme nous le verrons mieux par la suite, au moment du mariage de Henri Lamérant et Amélie Leroy, la famille Lamérant-Dubuisson ne possède aucune parcelle de terre dans l'exploitation qu'elle cultive alors que la famille Leroy-Delcroix possède déjà son corps de ferme ainsi que 4 ha de terre. Thérèse Burette-Lamérant (G-1), successeuse d'Henri Lamérant et Amélie Leroy, conserve la mémoire de l'alliance entre les familles Lamérant-Philomène et Leroy-Delecroix conclue en 1924, il y a environ un siècle.

22 Cela avait également permis à l'exploitation d'augmenter ses quotas laitiers, qui sont, entre autres, liés à l'étendue de l'exploitation. Cette alliance nouée en 1991 est emblématique d'un élargissement spatial des possibles en matière d'alliances matrimoniales, mais aussi de l'agrandissement considérable des exploitations familiales.

23 Voir, par exemple, Martine Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons...*, op. cit., pp. 117-127.

24 Non seulement les femmes ne succèdent à l'exploitation que très rarement, le titre même d'*agricultrice* leur est souvent refusé bien que, de fait, elles pratiquent ce métier sur l'exploitation dont leur époux a été successeur : pendant les entretiens avec les familles vénitiennes, une femme pouvait être désignée comme *casalinga* (femmes au foyer) alors qu'elle était elle-même enfant d'agricultures et impliquée réellement (et souvent aussi officiellement) dans les activités de l'exploitation (Fig. 12).

25 Je reviendrai sur le cas de la famille-exploitation Bortolato dans le chapitre suivant.

26 En se référant à la terminologie utilisée dans la classification proposée par Georges Augustins exposée dans le chapitre 2.

27 Cela ne signifie pas que la famille ne tente pas entre-temps d'augmenter l'assise foncière de l'exploitation comme nous le verrons par la suite.

pas forcément en propriété — s'il ou elle est désigné comme successeur(e) ou cosuccesseur(e) de ses parents, en permettant ainsi à l'exploitation de s'agrandir. Chez la famille-exploitation Burette, par exemple, c'est le cas de Henri Désiré Joseph Lamérant l'époux de Amélie Julie Leroy (appartenant à la génération G-2)²¹. Pour être exact, l'arbre généalogique de la famille-exploitation que je continuerai à appeler Burette, pour faire simple, aurait en effet dû remonter également les ascendants de Henri Désiré Joseph Lamérant. Une autre alliance importante pour l'exploitation Burette est le mariage entre Jean-Marc Burette (G) et sa femme Élisabeth Paquet, originaire de la commune de Violaines située à 12 km au sud de Fleurbaix. Élisabeth ayant co-succédé à ses parents, cette dernière alliance a permis à l'exploitation de s'agrandir de 16 ha sur les territoires de la commune de Violaines²². Ces élargissements *horizontaux* de la généalogie des familles-exploitations de la France du Nord amènent les interviewés français à conserver également une mémoire des personnes qui arrivent sur l'exploitation grâce au mariage plutôt qu'à la succession. Ces derniers font donc preuve d'un *horizon généalogique* plus horizontal que vertical : il s'agit d'un point qui a déjà été souligné par les auteurs qui ont travaillé sur les « systèmes à parentèle »²³. Comme on pourrait s'en douter, les mariages entre les personnes issues de familles paysannes ne sont pas moins fréquents dans les cas des familles-exploitations vénitiennes étudiées, mais ces derniers ont rarement un effet sur le destin des exploitations à cause de successions s'opérant quasi exclusivement en ligne masculine²⁴. Dans le cas précis de la famille Scattolin, par exemple, Antonio Scattolin (G-2) se marie avec Maria Bortolato, issue d'une autre importante famille paysanne de Scorzè. Ce mariage, tout en permettant d'*allier* deux familles paysannes plutôt bien installées et propriétaires de leurs exploitations, ne change rien du destin des exploitations Scattolin et Bortolato²⁵.

Les schémas des successions des autres familles-exploitations étudiées confirment que les successeurs sont plutôt des

hommes côté vénitien et des hommes ou des femmes côté français du Nord, mais ce n'est pas tout : comme les Fig. 8 et 9 d'un côté et 10 et 11 de l'autre le montrent bien, dans le cas des Scattolin il s'agit de la quasi-totalité des enfants de sexe masculin d'une famille à une génération donnée, alors que, dans le cas des Burette, il s'agit d'un seul enfant du sexe masculin ou féminin. En effet, le cas des Scattolin est assez exemplaire voire extrême d'une succession que l'on pourrait appeler «segmentaire» et «agnatique»²⁶ : à l'exception de Giuseppe (G-2), qui a choisi une carrière ecclésiastique, tous les hommes de cette famille appartenant aux générations G-1, G-2 et G-3 ont succédé à leurs *pères* à l'intérieur de la *même* exploitation²⁷. Les seules femmes successeuses de cette famille appartiennent à la dernière génération d'exploitants (G). Il s'agit des descendantes de Tarcisio (G-1), qui lui ont succédé sur cette exploitation conjointement avec leur frère. Côté Burette, comme dans la totalité des cas flamands-artésiens examinés, un seul enfant succède à ses parents, et ce uniquement en dehors de la génération G, où les cas de cosuccession sont fréquents. Dans les générations précédentes à G, les successeurs uniques sont souvent les derniers de la fratrie (ou à tout le moins l'un des derniers), car entretemps les parents tentent d'*installer* les enfants voulant poursuivre le métier d'agriculteur dans une autre exploitation par l'intermédiaire d'un mariage ou d'une «reprise» d'exploitation. Le cas des Burette est assez exemplaire de cette démarche : à l'exception de Marie Amélie (G-2), qui a choisi une carrière religieuse, tous les enfants appartenant aux générations G-1, G-2 et G-3 ont pratiqué le métier d'agriculteurs soit en succédant à leurs parents sur l'exploitation familiale (un seul enfant par génération), soit en s'installant sur une autre exploitation grâce au mariage ou bien en reprenant une exploitation sans successeur avec l'aide de leurs parents. C'est notamment le cas des deux frères de Thérèse Burette Lamérant, André et Michel, qui s'installent tous les deux sur deux exploitations de Fleurbaix, situées respectivement à 600 m et 2,5 km de celle de la famille Lamérant-Leroy (Fig. 13), non pas grâce au



Fig. 12 Les femmes, parties intégrantes des exploitations (voir la note 24 à la page précédente) :

Du haut vers le bas et de la gauche vers la droite : Giuseppe Niero et sa femme Patrizia Favaro (Bovolenta, 2018) ; Fabiola l'épouse de Claudio Bellia (Scorzè, 2018) ; Alessia Barduca et son père Francesco (Borgoricco, 2018) ; Alessia est une des trois successeuses de son père à l'exploitation et à l'entreprise Barduca.



Fig. 13 Exploitation d'André (+2) et Michel Lamérant (+3) par rapport à celle de leurs parents (+1) dont Thérèse sera successeure.

Nota : Le carré représente un espace mesurant 3,5 km de côté. Le fond de plan correspond au plan du cadastre de Fleurbaix de 1935.

28 Les droits de reprise d'une exploitation consistent formellement dans le dédommagement de l'exploitant sortant du coût des opérations d'amélioration apportée par ce dernier au domaine agricole. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette indemnisation, payée sur la base de la surface de terres à reprendre, peut correspondre à un montant supérieur à celui du prix du foncier agricole. Le paiement de montants élevés pour les reprises d'exploitations dans le nord de la France est un phénomène ancien. Georges Lefebvre (*Les paysans du Nord...*, *op. cit.*) signale son existence déjà sous l'Ancien Régime sous le nom de « pot de vin ». Au cours du XIX^e et XX^e siècle, les montants correspondant au droit de reprise augmentent tout d'abord à cause de la pression démographique et par la suite à la pression foncière due à la poussée industrielle et urbaine. Les droits de reprise représentent une pression économique particulièrement importante sur les paysans du Nord et sont à l'origine de leur endettement. Théoriquement, même dans le cas d'une succession à l'intérieur de la famille, le fils ou la fille successeur(e) doit ce montant à ses parents ou à ses frères et sœurs si les parents sont décédés. Une partie de ces droits sont payés de façon informelle. Je reviendrai sur ce sujet dans les prochains paragraphes.

mariage, mais grâce à la reprise d'exploitations sans successeur. Comme nous le verrons plus en détail par la suite, pour aider ces installations, Henri Désiré Lamérant, le père d'André et de Michel, n'hésite pas à vendre plusieurs parcelles et bâtiments de la propriété familiale afin de payer les droits de la « reprise » aux exploitants sortants²⁸. La « succession unique » dont on pourrait parler dans le cas français est donc loin d'être synonyme d'un désintéret des parents vis-à-vis des enfants exclus de la succession.

Héritage sélectif versus héritage segmentaire ?

On pourrait être tenté, grâce aux deux schémas de succession mis au jour dans les paragraphes précédents, de parler d'une continuité des pratiques successorales, telles qu'elles nous ont été relayées par la littérature examinée dans le chapitre 2 : la présence d'un « système lignager » en Vénétie et celle d'un type marginal de « système à parentèle » dans la France du Nord. Cependant, pour arriver à une telle conclusion, il faut d'abord étudier les transmissions de l'héritage et prouver qu'il s'agit d'un « héritage sélectif » côté vénitien et d'un « héritage égalitaire » côté Flandre-Artois. Deux éléments me conduisent à ne pas procéder à une telle vérification. Premièrement, la principale source retenue pour le travail sur la propriété, c'est-à-dire le cadastre, ne permet pas de mesurer l'ensemble de propriétés de la famille, mais seulement la propriété immobilière. De plus, les divisions de parcelles ou les passages de propriété que l'on peut connaître grâce au cadastre ne correspondent pas au *partage*, mais au *résultat* de ce dernier, qui peut avoir inclus des transactions entre les frères et sœurs pour le rachat d'une partie de l'héritage de l'autre. En ce qui concerne les dernières générations, on dispose certes des informations mises à disposition dans les entretiens, mais ces dernières correspondent davantage à la manière dont la famille se représente et ne sont pas complètement fiables si non vérifiées par d'autres types de sources. Deuxièmement, le but de cette thèse n'est pas de celui d'étudier l'égalité et inéga-

lité dans le partage en soi, mais d'observer les interactions entre propriété, exploitation et habitat. Dans les paragraphes qui viennent l'accent sera donc mis sur le partage des biens immobiliers tel qu'il résulte de l'étude du cadastre et du témoignage des familles.

Le schéma des partages héréditaires de la famille-exploitation Scattalin, tel qu'établi sur la base de témoignages des personnes interviewées (Fig. 8, arbre B), ressemble effectivement à celui des successions. Cela veut dire que, selon les interviewés, les personnes ayant hérité de la terre sont les mêmes qui se sont installées sur l'exploitation familiale en tant qu'agriculteurs. Il s'agit encore une fois des enfants de sexe masculin, à l'exception de Giuseppe, le prêtre (G-2). Cette superposition du schéma des successions et celui des héritages semble confirmer, au moins sur le plan de la représentation, l'existence d'un système lignager caractérisé par une « succession segmentaire agnatique » et un « héritage sélectif » et fait ressurgir l'hypothèse d'une *superposition de la propriété et de l'exploitation*²⁹. J'ai insisté sur la dimension de la représentation, car, les partages héréditaires tels que mis au jour par l'analyse du cadastre (Fig. 11) montrent que le schéma des héritages, tel qu'elle résulte du témoignage oral de la famille, est en partie inexact. Dans la génération G-3, par exemple, les sœurs d'Antonio héritent, toutes les trois, de 0,5 ha de terre au moment du décès de leur père, qui possédait alors 3 ha de terres dans l'exploitation³⁰. Une situation presque à l'opposé se produit dans le cas français : alors que tous les témoignages des familles insistent sur l'égalité dans le partage³¹, en dépit de la succession unique, nombreux sont les cas où le cadastre permet de parler d'un transfert intégral de la propriété, au moins celle qui se trouve dans l'exploitation, aux successeurs uniques, et ce notamment pour les générations précédentes à G-1. Dans la génération G-2 de la famille-exploitation Burette, par exemple, Marie Amélie, religieuse, n'hérite d'aucune parcelle de terre dans l'exploitation ni probablement à l'extérieur de celle-ci, car la famille ne

²⁹ Noter également que, même lorsque la succession concerne les filles, comme dans le cas de la dernière génération (les descendantes de Tarcisio), la superposition des schémas de succession et d'héritage semble se maintenir.

³⁰ Antonio qui hérite de 1,5 ha est donc avantagé sauf s'il a dédommagé ses sœurs pour la part plus importante de la propriété qu'il a emportée. Comme nous le verrons par la suite, ce dernier est *avantagé* non seulement au moment du décès du père, mais aussi de son vivant : la plupart des achats sont effectués directement par Antonio du vivant de leur père Angelo. Ces terres étant achetées avec l'argent familial, il s'agit d'une stratégie mobilisée pour exclure les femmes de l'héritage de la terre.

³¹ Les interviewés français insistent tous sur un principe d'égalité dans les partages héréditaires et avaient tendance à penser que « cela est et a toujours été le cas ». Contrairement aux interviewés italiens, chez qui la question des partages héréditaires pouvait réveiller des souvenirs de disputes et de conflits familiaux, la question de la propriété n'a rarement suscité d'émotions chez les interviewés français. Pour ces derniers, ce sont plutôt les « reprises » qui constituent un sujet sensible pouvant évoquer de souvenirs douloureux. En effet, il existe une grande compétition entre exploitants quant à la reprise des parcelles d'une exploitation sans successeur. Cette compétition fait augmenter le montant des indemnités payées aux exploitants sortants au titre de la reprise (voir la note 28). Une partie importante de ces indemnités étant payées de manière informelle, la réputation de mauvais payeur d'un ancêtre peut fortement nuire au succès d'un exploitant dans la reprise de terres. Ces derniers constats permettent de soupçonner une importance majeure de la propriété côté italien et de l'exploitation côté français.

possède pas d'autres parcelles que celles exploitées dans les communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys³². Le même constat peut se faire pour la génération G-3, où Rosine Césarine, mariée avec un agriculteur de Bois-Grenier, n'héritera pas de parcelles dans l'exploitation familiale, ni à l'extérieur de celles-ci, en tout cas pas dans les communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys³³. Ces remarques laissent donc deviner qu'en parlant du résultat du partage de la terre, tel que l'on peut l'observer grâce au cadastre, il est possible de parler d'un avantage accordé à (ou plutôt obtenu par) l'enfant successeur, et d'un certain degré de superposition de la propriété et de l'exploitation, dans le cas français également. Que ce soit dans le cas français ou dans le cas italien, ces avantages et ces superpositions de la propriété et de l'exploitation semblent être régis par un *principe résidentiel*, qui intervient de façon très différente dans chacun des cas. Ce principe n'est pas figé ; il s'agit d'un processus qui a évolué au cours d'environ un siècle et demi d'histoire de famille-exploitations que l'enquête a permis de couvrir. On est là au cœur de notre problématique concernant les articulations entre propriété, exploitation et habitat.

Propriété, exploitation et habitat : deux modalités de déploiement d'un principe résidentiel

Comment s'organise côté vénitien cette quasi-superposition de la propriété et de l'exploitation d'un côté, et de la succession et de l'héritage de l'autre côté, sur la base d'un principe résidentiel ? Côté flamand-artésien, comment intervient le principe résidentiel à la fois dans la succession et l'héritage dans cette situation ambiguë entre dissociation et superposition de la propriété et de l'exploitation ? Plus généralement et dans les deux cas, comment se négocie la tension entre un principe *résidentiel* — qui privilégie celui, celle ou ceux qui reste(nt) — et un principe *parental* exigeant une égalité parfaite entre tous les enfants, ou en tout cas un destin convenable pour chacun d'entre eux, indépendamment de leur

³² La recherche sur le cadastre a été limitée aux communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys.

³³ Grâce à l'examen de la matrice cadastrale de la commune de Bois-Grenier (commune limitrophe de Fleurbaix à l'est), il serait intéressant d'examiner si le Jean-Baptiste Joseph Delecroix accompagne sa fille dans son installation dans la ferme de son époux située à Bois-Grenier avec quelques parcelles de terre. Il s'agit d'une pratique est assez courante, comme j'aurais l'occasion de le rappeler dans les pages qui suivent.

sexe, métier et lieu de résidence ? Pour trouver réponse à ces questions, j'exposerai le cas des Scattolin assez exemplaire de dynamiques constatées parmi les familles-exploitations de la plaine entre Piave et Brenta et celui des Burette exemplaires de l'ensemble du contexte flamand-artésien, de façon plus détaillée. Des analyses spécifiques porteront sur les variations constatées par rapport aux schémas d'évolutions dont ces familles-exploitations sont représentatives. Enfin, le cas précis des familles-exploitations de la commune de Bovolenta (située dans le Bas-Brenta) qui diffèrent des dynamiques constatées chez les familles-exploitations étudiées dans les autres communes vénitiennes sera traité à part. Avant d'aborder ces questions, quelques considérations sur l'*exploitation* et la difficulté posées par le travail sur cette entité paraissent indispensables.

Premièrement, comme cela a déjà été souligné dans les chapitres précédents, le mot *exploitation* n'a pas d'équivalent *unique* utilisé par l'ensemble des *acteurs* du monde agricole dans le cas italien. D'une part, le terme d'*azienda agricola*, l'équivalent italien d'*exploitation agricole* est d'usage récent et clairement inspiré du vocabulaire du monde industriel. D'autre part, les équivalents plus anciens du mot *exploitation* dans la littérature spécialisée (*podere, fattoria, azienda, etc.*) varient fortement d'un contexte géographique à un autre, et se réfèrent souvent à des modes d'organisation spécifique des exploitations dans un contexte donné, dont les chapitres précédents ont fourni un aperçu³⁴. Enfin, j'ai également souligné des confusions lexicales entre les mots *azienda, fondo* et *proprietà*, dans le contexte italien, que l'on peut retrouver à la fois chez un géographe comme Luigi Candida, ou une historienne comme Giovanna Trevisan. Nous avons également vu que cette confusion peut aller au-delà d'un usage indifférencié de ces mots *dans un texte* et concernait la manière dont des données ont été exploitées ou présentées, comme dans le cas du dépouillement des « *notifiche* » par Giovanna Trevisan. De telles *confusions*, révélatrices d'un certain degré de super-

³⁴ De plus, les origines et la définition de chacun de ces mots font l'objet de débats parmi les spécialistes, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler. Un *podere* vénitien, par exemple, peut être à la fois une unité de production autonome, c'est-à-dire une exploitation, ou bien faire partie d'un ensemble plus vaste d'une d'une *azienda* (ou d'une *fattoria* — dénomination utilisée plutôt en Toscane), également appelé *proprietà* ou *azienda appoderata*. Vers la mi-XIX^e siècle, les *aziende appoderate* et les *poderi* autonomes coexistent, mais l'analyse de la propriété montre que ces derniers sont nettement plus nombreux dans les territoires situées entre Piave et Brenta. Je reviendrai sur ce point dans la première partie du prochain chapitre.

position de la propriété et de l'exploitation (qu'il s'agit ici d'examiner plutôt que de prendre par acquis), sont également apparues au cours des entretiens avec les membres des familles-exploitations étudiées. Si, en parlant de leurs exploitations actuelles les agriculteurs vénitiens en activité, n'avaient pas de difficulté à utiliser le mot *azienda* (en distinguant les parcelles en propriété de celles simplement exploitées), ces derniers se sont souvent refusé à employer le terme *azienda* pour parler de l'exploitation de leurs parents ou grands-parents, préférant se référer aux «champs» (*i campi*) ou aux terres (*le terre*) des parents et grands-parents ce qui entretenait une ambiguïté sur le statut de ses terres — propriété ou location? L'hypothèse d'une superposition de la propriété et l'exploitation dans l'imaginaire collectif de l'ensemble des acteurs du monde agricole vénitien, érudit ou paysan, est donc tout à fait plausible, bien qu'au cours des entretiens avec les paysans le refus d'utiliser le mot *azienda* pour désigner l'exploitation des générations précédentes se justifiait, à en croire les interviewés, par l'absence d'une dimension entrepreneuriale qu'évoque le mot *azienda* dans l'activité de leurs ancêtres où le caractère relatif à la *subsistance* l'aurait emporté³⁵.

La deuxième difficulté concernant le travail sur l'exploitation est de l'ordre méthodologique, et concerne aussi bien le contexte italien que le contexte français étudié. Contrairement à la propriété, dont les cadastres restituent des données précises — qui permettent de reconstruire non sans difficulté les passages de propriété de chaque parcelle³⁶ —, on ne dispose pas, pour l'exploitation, de documents permettant d'affirmer qui exploite quoi et comment tout cela évolue dans le temps avec certitude. En effet, les résultats des recensements agraires, qui s'intéressent davantage aux aspects productifs et quantitatifs, ne permettent pas d'obtenir, pour ainsi dire, une *photographie* spatiale des parcelles réellement exploitées par chaque exploitant au moment du recensement. Une recherche historique sur l'exploitation ne peut donc que procéder par

³⁵ Cet aspect ne manque pas non plus de susciter des interrogations.

³⁶ Difficultés liées à la perte de certaines matrices cadastrales («*libri delle partite*»), comme c'est par exemple le cas pour la commune d'Ativole entre 1848 et 1908, ou à l'indisponibilité des matrices pour les problèmes de mise à disposition. Par exemple, les matrices des cadastres dits «italiens» (ca 1920-1970) des communes appartenant aux provinces de Trévise et de Venise (dont Altivole et Scroze) ne sont toujours inventoriées par les *archivi di Stato* de Trévise et de Venise et demeure donc indisponible à la consultation en dehors de quelques aménagements et arrangements exceptionnels, dont j'ai pu en partie bénéficier.

hypothèses en s'appuyant sur des sources telles que :

- Les listes nominatives des recensements de la population, lorsque ces derniers sont conservées³⁷, grâce auxquelles on peut obtenir des indications sur les lieux d'habitations des ménages et les métiers exercés par leurs membres, sans pour autant connaître les *adresses* précises pour les périodes plus anciennes ;
- les cadastres, qui permettent de reconstruire l'agencement spatial des parcelles en possession de chaque propriétaire et le mode d'occupation de chaque parcelle ;
- les enquêtes agricoles, qui fournissent les étendues moyennes des exploitations ainsi que le nombre total d'exploitations dans chaque commune à des dates précises³⁸ ;
- Enfin les archives privées des familles, grâce auxquelles on dispose des relevés parcellaires d'un certain nombre d'exploitations pour des dates plus récentes, ainsi qu'un certain nombre de contrats de location pour les périodes plus anciennes (Tab. 1).

Ces éléments permettent des avancées considérables dans l'étude de l'exploitation. Leur croisement permet, par exemple, de reconstruire les exploitations des familles-exploitations examinées de manière régressive, ou pour le moins d'avancer des hypothèses robustes à ce sujet.

La Vénétie centrale : l'exemple des Scattolin (Rio San Martino, Scorzè)

En l'absence de données précises sur l'exploitation, l'analyse régressive telle qu'exposée dans le paragraphe précédent permet de supposer que vers 1845, date de l'établissement du cadastre dit « *austro-italiano* » ou « *censo stabile attivato* », Urbano Scattolin et son fils Angelo (respectivement G-5 et G-4, de l'arbre généalogique des Fig. 8 et 9), habitant la *casa colonica* distinguée par I sur la Fig. 14, exploitent un *podere* ou une *exploitation* d'une superficie d'environ 12 ha dont la totalité des parcelles appartient à un seul propriétaire³⁹, qui possède également la *casa colonica* où la famille réside.

37 Les listes nominatives des recensements de populations ne sont pas toujours conservées. Pour Lisnelles et Mons-en-Pévèle, ces listes ne sont disponibles que pour les recensements après 1906. Pour la commune de Fleurbaix, les listes sont disponibles à partir du recensement de 1790, mais les localités (hameaux, nom de rues) ne sont indiquées qu'à partir de celui de 1841, bien sûr sans les indications relatives aux numéros de rue qui n'existe pas au XIX^e siècle). Il faut également noter que les dernières listes nominatives dont on dispose datent de la fin des années 1960 et que ces documents ne sont plus élaborés dans le cadre du nouveau mode de recensement mis en place par l'INSEE à partir des années 1970. En ce qui concerne les recensements italiens menés par ISTAT après l'annexion de la Vénétie aux Royaumes d'Italie en 1866, dont la première date de 1871, les listes nominatives (les « *stati di sezione definitivi* ») ne sont pas conservées par les *archivi di Stato*, mais les archives de chaque commune. Or, à part Altivle, les communes étudiées dans le cas italien, ne possède de véritables archives, avec un inventaire du matériel archivé. Pour la période précédente à l'*Unità d'Italia*, il faut se référer aux registres paroissiaux avec des états de conservation fort variable d'une paroisse à une autre.

38 Même les données agrégées de ces recensements à l'échelle des communes ne sont pas toujours conservées. Cela est par exemple le cas des communes situées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais pour tous les recensements agraires du XIX^e siècle.

39 Il s'agit de « *Prebenda Parrocchiale di Paderno, vacante, amministrata da Monsignor Pier-Luigi Favero* » puis « *Prebenda Parrocchiale di Paderno, goduta dal parroco Eugenio Perocco* » à partir de 1858. En 1870, cette propriété tombe dans le « *demanio nazionale* » et, un an après, elle sera vendue à Giuseppe Levi. La Fig. 14 retrace les passages de la propriété des parcelles faisant partie de cette propriété entre 1845 et 1924.

Le fait que ce dernier ne possède pas d'autres parcelles ou *case coloniche* dans la commune de Scorzè permet d'exclure l'hypothèse de l'appartenance de cette propriété à une plus grande propriété *appoderata*⁴⁰. Cela étant dit, rien ne nous interdit de supposer que l'exploitation d'Urbano et Angelo ait inclus d'autres parcelles de manière temporaire, ou qu'à l'inverse, certaines parcelles de cette propriété aient été exploitées de manière temporaire par d'autres exploitants. Cependant, l'analyse générale de la propriété dans le carré de 1 km² où se situe cette propriété, sur laquelle je me pencherai dans le prochain chapitre, montre que la première hypothèse (soit celle selon laquelle la famille exploite d'autres parcelles en plus de celles incluses dans cette propriété) est peu plausible, non seulement parce que la superficie de cette propriété (12 ha) semble plus que suffisante pour la force de travail d'une famille⁴¹, mais aussi à cause de la rareté de propriétés parcellaires, c'est-à-dire de propriétés composées uniquement par un ou deux parcelles de terre, dans ce carré et plus généralement dans le contexte de la Vénétie centrale⁴².

Entre 1845 et 1901, la *casa colonica* et les parcelles qui composent cette propriété changent quatre fois de propriétaires, mais ne seront pas divisées⁴³. En 1901, Angelo Scattolin parvient à acheter deux parcelles de cet ensemble, d'une superficie totale de 3 ha (il s'agit de l'ensemble distingué par la lettre A sur les cartes de la Fig. 14), en profitant d'une mise en vente de la propriété par deux frères, Girolazzo e Giuseppe Levi, qui aussitôt après en avoir hérité de leur père Marco, décident de la vendre. Le restant des parcelles ainsi que la *casa colonica* sont achetées par un certain Antonio Cappelletto résidant dans la commune voisine de Noale. C'est Antonio Scattolin (G-3 sur les Fig. 8 et 9), le successeur et l'unique fils de sexe masculin d'Angelo, qui parvient à acheter les parcelles et la *casa colonica* acquises par Antonio Cappelletto en 1901, à l'occasion d'un premier achat effectué en 1911 (auprès d'Antonio Cappelletto) suivi d'un deuxième en 1921 (auprès de ses héritières). En 1921 (et plus précisément le

⁴⁰ En effet, la *grande azienda appoderata*, lorsqu'elle existe, est souvent constituée d'une seule propriété. Or, nous ne sommes pas ici en présence d'une grande propriété. Dans le prochain chapitre, l'analyse de l'ensemble des propriétés du carré de 1 par 1 km de la Fig. 14 permettra de voir que le cas de cette propriété n'est pas isolé. Cela montre à quel point l'*appoderamento* de ce territoire — dans le sens défini par Elio Conti et présenté dans l'introduction de cette partie, et non pas dans le sens de la *grande azienda appoderata* — est achevé à cette date.

⁴¹ Il s'agit en effet d'une exploitation dont la taille se situe dans la fourchette haute du secteur dans lequel elle est située, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. Il est fort probable qu'Urbano et Angelo emploient également des ouvriers agricoles (non logés) ou encore des journaliers lors des périodes les plus intenses du travail agricole.

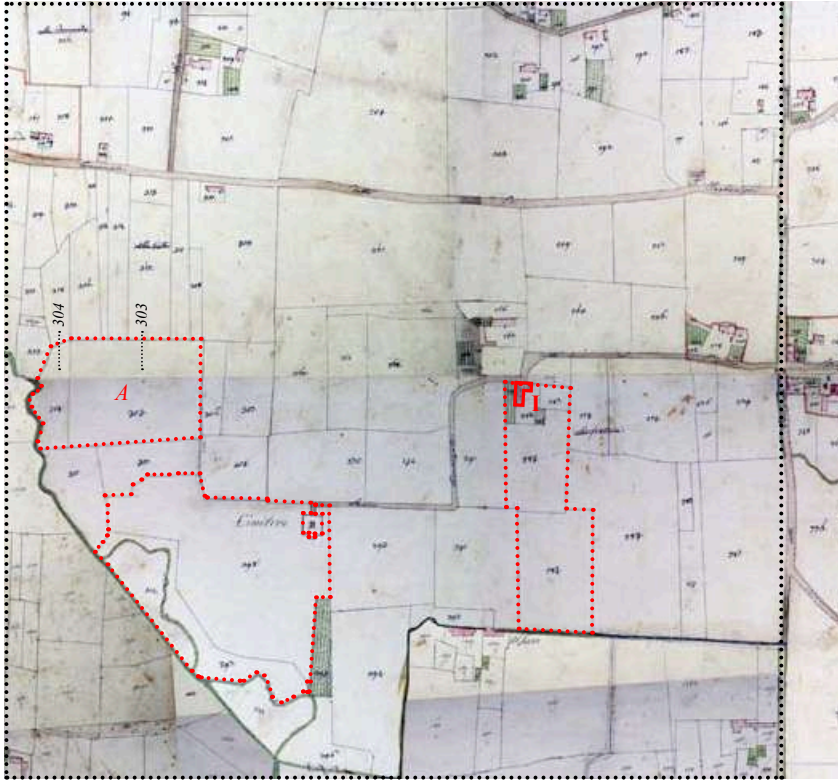
⁴² Sur tous ces sujets, la première partie du chapitre suivant présentera des éclairages supplémentaires.

⁴³ Il s'agit, à chaque changement, de propriétaires qui ne possèdent que ces parcelles et bâtiments dans la commune de Scorzè.

Fig. 14 La propriété et l'exploitation de la famille Scattolin 1845-1924.

Les carrés en pointillé représentent une surface de 1 km².

Plan du cadastre dit « austriaco » ou « censo stabile » (1840-1845)



1845 Le périmètre indiqué en rouge renferme l'ensemble de parcelles et une *casa colonica* (I) possédées par « Prebenda parrocchiale di Paderno », d'une superficie totale de 11,7 ha, vraisemblablement louées et exploitées par Urbano Scattolin et son fils Angelo (voir l'arbre généalogique de la Fig. 8). Il faut souligner que la « Prebenda parrocchiale di Paderno » ne possède pas, en 1845, d'autres parcelles et bâtiments dans la commune de Scorzè.

1845-1901 Cet ensemble change de propriétaires à quatre reprises : « demanio nazionale » (1870-1871), Giuseppe Levi (1871-1874), Marco Levi (1874-1901), les frères Girolazzo e Giuseppe Levi (1901).

1901 La propriété est divisée par Girolazzo e Giuseppe Levi puis vendue. Angelo Sacttolin achète les parcelles 303 et 304, indiquées par la lettre A sur les plans à gauche, dont la superficie totale s'élève à 3 ha. Le restant de la propriété est acheté par Antonio Cappelletto, qui continuera à la louer à Angelo Scattolin et son fils Antonio.

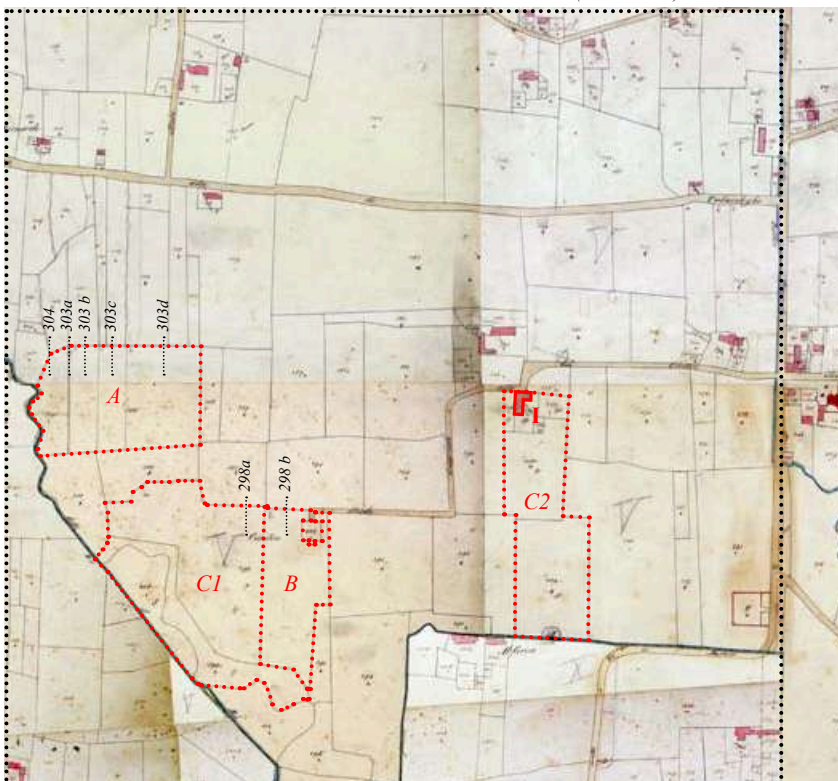
1911 La parcelle 298 est divisée en deux, générant les parcelles 298a et 298 b (voir le plan en bas). Antonio Scattolin achète la 298 b identifiée par la lettre B sur le plan à gauche dont la superficie est de 1,5 ha. Antonio Cappelletto reste propriétaire de l'ensemble démarqué par C1 et C2.

1914-1920 Au décès d'Antonio Cappelletto en 1914, sa femme Maria Manera et ses deux filles Maria Antonietta et Anna héritent de l'ensemble constitué des parcelles et de la *casa colonica* identifiées par C1 et C2 en indivision. En 1915, au décès de Maria Manera, Maria Antonietta et Anna héritent de cet ensemble indivis. En 1920, Anna Cappelletto achète la part de sa sœur et devient propriétaire de la totalité des parcelles situées dans les périmètres indiqués par C1 et C2.

1921 Le 28 avril 1921 Antonio Scattolin achète la totalité des parcelles et de la *casa colonica* identifiées par C1 et C2 à Anna Cappelletto. La famille Scattolin devient ainsi propriétaire de la totalité d'une exploitation qu'elle cultive depuis au moins trois générations : l'ensemble identifié par la lettre A est détenu par Angelo Scattolin et l'ensemble identifié par B, C1 et C2 est propriété de son fils Antonio. Le 12 mai 1921 Angelo meurt.

1924 Trois ans après le décès d'Angelo, l'ensemble A constitué par les parcelles 303 et 304 est divisé entre Antonio et ses trois sœurs Benedetta, Virigina e Regina-Maria. Le plan à gauche montre la division en quatre de la parcelle 303 qui donne naissance aux parcelles 303a, b, c et d. Chaque sœur hérite d'une superficie parfaitement égale d'environ 0,5 ha (remarquer la petite taille de la parcelle 303a sensée amener la superficie dont a hérité Benedetta à égalité avec celle de ses deux autres sœurs. Antonio est avantagé : il hérite de la parcelle 303d, d'une superficie de 1,5 ha. Toujours en 1924, Benedetta et Virigina vendent leurs parts (les parcelles 303a et 304 et la parcelle 303 b) à Giuditta Zanuso, l'épouse de Antonio Scattolin. En 1924, Antonio, sa femme et sa sœur Regina-Maria (non mariée et habitant avec son frère) possèdent à nouveau la totalité de l'exploitation familiale.

Plan du cadastre dit « austro-italiano » ou « censo stabile attivato » (1846-1924)



44 Il faut souligner que les interviewés appartenant à la génération G-1, Antonio et Ivano Scattolin (Fig. 8), les petits enfants d'Antonio Scattolin (G-3), tout en conservant le souvenir d'achat de terres par leur grand-père, ne se rendent pas compte que ce dernier achète les terres d'une exploitation sur laquelle la famille Scattolin travaillait fort probablement depuis au moins trois générations au moment de l'achat.

45 D'où vient la richesse de la famille Scattolin et sa capacité à poursuivre les achats ? En l'absence de toutes sources comptables, il est difficile de répondre à cette question avec certitude. Au sujet des changements économiques qui ont amené beaucoup de propriétaires non paysans à vendre leurs parcelles dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale, voir Vittorio Ronchi, *Inchiesta sulla Piccola Proprietà Coltivatrice nel Dopoguerra. Tre Venezie*, Roma, Istituto Nazionale di Economia Agraria, 1936). D'autre part, dans le cas précis des Scattolin, il faut également rappeler qu'il s'agit d'une des plus grandes exploitations du secteur, mais aussi une des plus prospères d'après les témoignages que j'ai recueillis. Antonio et Ivano (G-1) insistent également sur le rôle joué par leur grand-mère Giuditta, issue d'une famille de commerçants, qui disposait, en plus de l'argent liquide reçu en héritage, d'une « mentalité mercantile » et un « talent d'administratrice » d'exploitation. Cette habileté s'est révélée bien utile, par exemple, pendant la Première Guerre mondiale lorsque son mari Antonio (G-3) était mobilisé. Il semblerait que, l'arboriculture, notamment des pêchers dont les fruits étaient vendus directement sur le marché, a été particulièrement bénéfique aux finances de la famille. Chez d'autres familles paysannes vénitienes étudiées, l'argent envoyé par un ou plusieurs membres de la famille ayant immigré à l'étranger a contribué à l'achat de parcelles. Dans certains cas, les personnes immigrées rentraient une fois que leur famille *élargie* avait consolidé son assise foncière.

46 S'agissait-il à l'origine de la division d'une *casa colonica* ou bien de deux *case* mitoyennes ? Je ne peux pas répondre à cette question, mais je présenterai, dans les pages et chapitres qui suivent, des cas relevant de division de *case coloniche* et d'autres relevant de constructions mitoyennes pour la période après 1845.

28 avril 1921), la propriété d'*origine* est donc entièrement détenue par Antonio Scattolin et son père Angelo, toujours vivant et habitant dans la *casa colonica* avec la famille de son fils⁴⁴. Cette même année (le 12 mai 1921) Angelo (G-4) meurt et Antonio (G-3) et ses trois sœurs héritent des deux parcelles possédées par leur père (il s'agit de l'ensemble A sur les cartes de la Fig. 14). En 1924, ces parcelles sont divisées en quatre parties : trois parties de 0,5 ha pour chacune des trois sœurs et une partie de 1,5 ha pour Antonio (Fig. 14). La même année, deux des trois sœurs d'Antonio, celles qui sont mariées, vendent leur part à Giuditta, la femme d'Antonio. Seule Regina Maria, célibataire et vivant avec son frère, ne vendra pas sa parcelle. En 1924, trois ans après le décès du père, la propriété d'*origine* est donc à nouveau détenue par des personnes appartenant à un même ménage : Antonio, sa femme Giuditta et sa sœur Regina Maria. À ce moment-là, Antonio et Giuditta ont trois fils : l'aîné Giovanni a 15 ans ; le cadet Giuseppe, 9 ans. Même après avoir acheté la totalité des 12 ha qui composaient vraisemblablement l'exploitation paternelle, Antonio poursuivra les achats⁴⁵.

Entre 1924 et 1936, Antonio achètera un autre ensemble de parcelles et une *casa colonica* d'une superficie d'environ 3,5 ha situées à Rio San Martino, vers la rue Capitellon, à 1 km de l'exploitation d'*origine* (il s'agit de l'ensemble C contenant la *casa colonica* identifiée par 1 sur la Fig. 15), en profitant de la division et mise en vente de parcelles et bâtiments constituant une autre exploitation compacte. Il est intéressant de remarquer que la *casa colonica* qui se trouve dans la propriété achetée par Antonio est probablement elle-même issue d'une division (datant d'avant 1845) d'une plus grande *casa colonica*⁴⁶. Les 12 ha de la propriété d'*origine* représentant déjà une superficie considérable étant donné la force de travail de la famille, il est probable que les parcelles achetées à Capitellon soient données en location aux locataires précédents de la *casa colonica* située à l'intérieur de la propriété acquise ou encore à un nouveau locataire. Quoi qu'il en soit,

d'après les témoignages d'Antonio et Ivano Scattolin (appartenant à la génération G-1 nés respectivement en 1947 et 1958), au début des années 1960, ces parcelles sont cultivées non pas par la famille, mais par des locataires. Il s'agit à ce moment-là d'une branche de la famille Gomerio, qui est aussi bien enracinée à Rio San Martino que les Scattolin⁴⁷.

À l'occasion d'un autre achat effectué en 1935, Antonio s'approprie deux *case coloniche* et plusieurs parcelles représentant une superficie globale de 2 ha environ (l'ensemble D contenant le *case coloniche* mitoyennes 2 sur la Fig. 15), en profitant d'une division et mise en vente de parcelles par une autre famille paysanne, les Pesce (dont je parlerai plus en détail vers la fin de ce chapitre). Il s'agit d'une autre famille bien enracinée à Rio San Martino⁴⁸, qui est devenue progressivement propriétaire de son exploitation. Une autre branche de cette famille reste d'ailleurs toujours dans la *casa colonica* située sur la parcelle limitrophe à celle acquise par Antonio Scattalin et cultive probablement les terres fraîchement acquises par ce dernier jusqu'au début des années 1960⁴⁹. L'examen d'un contrat de location entre Antonio Scattolin et Giudo Pesce de 1951 permet de constater que ce dernier prévoyait un certain nombre de journées de travail par an qui étaient dues par le locataire au propriétaire. Ce type de dispositif perpétue une tradition de longue date bien documentée par la littérature⁵⁰. Ici, il est toutefois utilisé par des familles paysannes propriétaires dont la position dans la hiérarchie sociale diffère peu. Cela évite surtout aux propriétaires-exploitants de faire appel aux ouvriers ou journaliers *sans terres*, dont le nombre ne cesse pas de diminuer pendant cette période. Aussi, l'accès plus généralisé à la propriété des familles paysannes et la tendance à faire reposer le travail agricole encore davantage sur les familles paysannes *appoderate* explique certainement l'agrandissement de la taille moyenne des ménages que nous avons constatés dans toutes les communes vénitiennes étudiées, vers la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle (Fig. 17 du chapitre 3)⁵¹.

⁴⁷ Le patronyme Gomerio, comme on le verra dans le chapitre 6, est un des patronymes les plus répandus à Rio San Martino pendant tout le XX^e siècle (voir le Tab. 10 du chapitre 6). D'après le témoignage de Ivano Scattolin cette maison a été démolie dans les années 1970.

⁴⁸ À ce sujet, voir le chapitre 6, notamment le Tab. 16.

⁴⁹ On peut démontrer grâce à l'arbre généalogique et les passages de propriété entre les membres de cette famille que cette dernière ayant accédé à la propriété plus tôt (G-5) — et ayant eu plus de fils de sexe masculin (que les Scattolin) dans les générations G-4 et G-3 —, le processus de division de la propriété et de l'exploitation a rendu très tôt certaines parcelles inexploitablement en obligeant une partie de la famille à vendre les terres et à partir tandis qu'une autre partie de la famille redevient (probablement) locataire de terres possédées par les générations précédentes de la même famille.

⁵⁰ Voir Giorgio Giorgetti, *Contadini e proprietari nell'Italia moderna. Rapporti di produzione e contratti agrari dal secolo XVI a oggi (op. cit.)*.

⁵¹ La diminution de la part des ménages agricoles — et sans doute aussi une nucléarisation des ménages agricoles même dont je parlerai dans les paragraphes à venir — fera baisser à nouveau la taille moyenne des ménages au cours du XX^e siècle.

⁵² La recherche n'ayant porté que sur le cadastre de la commune de Scorzè, les éventuelles propriétés familiales situées à l'extérieur de la commune m'ont certainement échappé. Cela dit, d'après les témoignages de membres de la famille appartenant à la génération G-1, Antonio n'a possédé à l'extérieur de Scorzè que de 2 ha de terres, dans la commune voisine de Zero Branco, située au nord-est de Scorzè. D'après les entretiens, ces parcelles auraient été vendues par Giovanni et Gelindo (G-2) au début des années 1970. En considérant que cette information n'a pas une incidence majeure sur les analyses menées ici, je ne l'ai donc pas été vérifiée.

⁵³ Les témoignages des membres de la famille semblent davantage confirmer la première hypothèse.

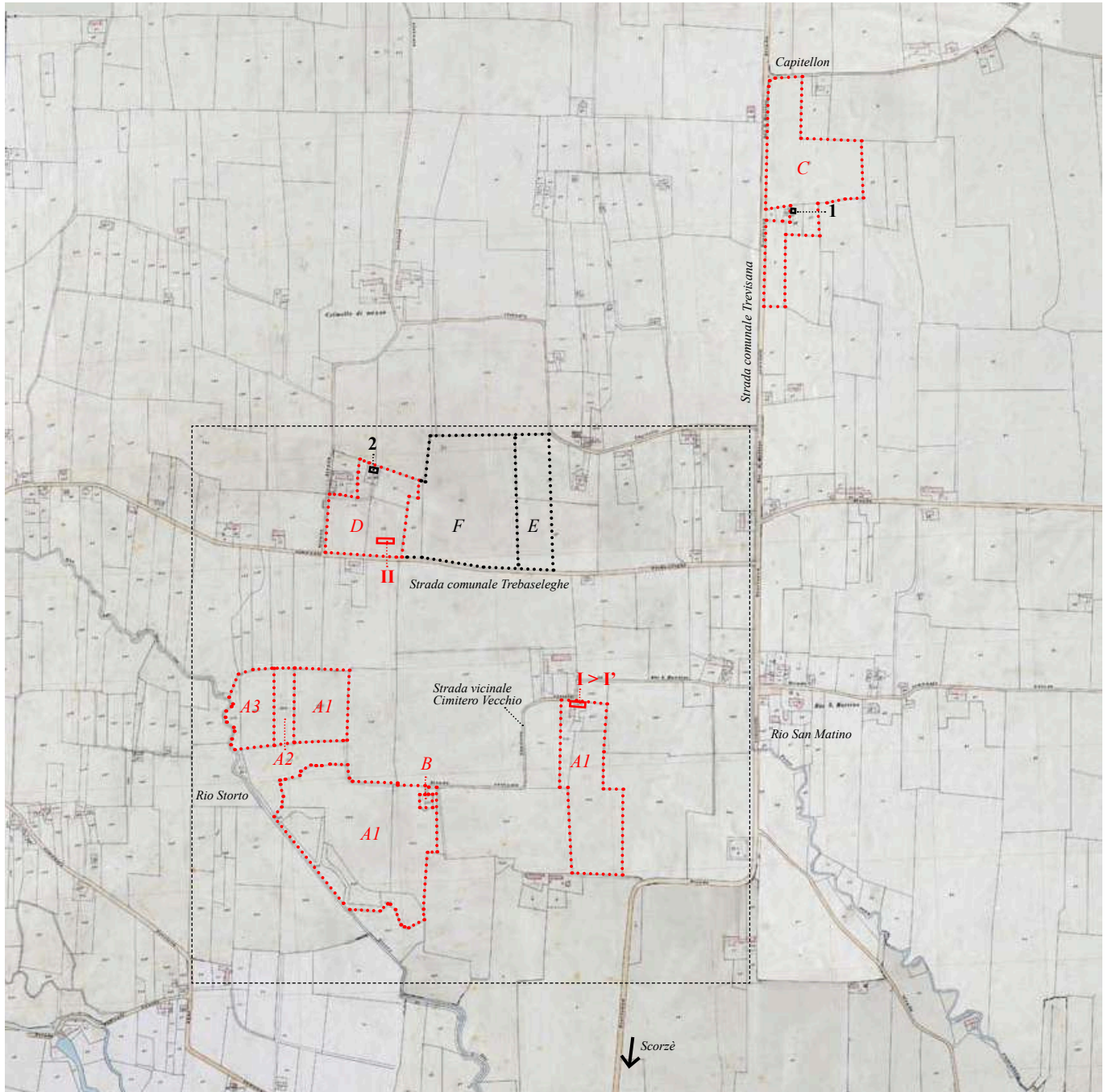
⁵⁴ Il est curieux que, malgré l'extension de la propriété familiale, Giuseppe, le troisième fils d'Antonio, choisisse une carrière ecclésiastique. C'est sans doute aussi grâce à ce choix, qui empêche une fragmentation précoce de la propriété entre trois frères potentiellement successeurs à la génération G-2, qu'une partie de cette famille peut encore vivre de l'agriculture, sans que les membres des générations G-1 et G aient considérablement augmenté la taille du patrimoine familial. Dans le cas d'autres familles, comme la famille Michielan ou Bortolato (dont je parlerai longuement dans le prochain chapitre), propriétaire d'une superficie équivalente de parcelles vers la fin du XIX^e ou début du XX^e siècle, la succession systématique de tous les enfants du sexe masculin à l'exploitation de leur père a *obligé* une partie de la famille à abandonner toute activité agricole dès les années 1950.

⁵⁵ La présence du curé de Rio San Martino (au premier rang sur la gauche) est certainement signe de l'importance de cette famille. Sur la photo, Giuseppe, le fils du curé est également présent (au premier rang à droite). Remarquer également la présence de Regina Maria, la seule sœur d'Antonio qui conserve la propriété de son héritage, et de son époux. Un an après son mariage tardif, à l'âge de 36 ans, cette dernière vendra sa parcelle à son frère.

La Fig. 15 permet de visualiser la propriété d'Antonio Scattolin au point culminant de son expansion en 1936⁵². Celle-ci est alors composée de quatre *case coloniche*, dont la grande *casa colonica* d'origine où vit toujours la famille et de plusieurs parcelles d'une superficie totale d'environ 17,5 ha. À ce moment-là, Antonio a 51 ans. Ses trois fils Giovanni, Gelindo et Giuseppe ont respectivement 27, 25 et 21 ans. Son premier petit-enfant, Tarciso, fils de Giovanni, qui s'est marié un an plus tôt, vient de naître. On peut supposer qu'au fur et à mesure de l'augmentation de la force de travail familiale, des parcelles en propriété sont retirées de location et ajoutées à l'exploitation ou bien d'autres parcelles disponibles sont prises en location grâce à des contrats conclus avec d'autres propriétaires⁵³. Alors que leur petit frère, Giuseppe, opte pour une carrière ecclésiastique⁵⁴, Giovanni et Gelindo Scattolin se marient donc et succèdent conjointement à leur père Antonio. Ils travaillent ensemble et vivent ensemble dans la *casa colonica* de la famille, avec leurs parents. La Fig. 16 montre le ménage « complexe » de Antonio Scattolin composé par Antonio et Giuditta, leurs deux fils mariés et leurs enfants respectifs, en 1958 à l'occasion du cinquantième anniversaire du mariage d'Antonio et Giuditta⁵⁵. À cette date tous les petits enfants de Antonio et Giuditta sont déjà nés : l'expansion du ménage est à son apogée.

La recherche effectuée sur le cadastre montre qu'à partir de 1936, l'année de naissance de Tarcisio, c'est Giovanni et Gelindo, et non pas Antonio, qui font tous les achats en indivision. Il s'agit essentiellement des ensembles de parcelles, identifiés par E et F sur la Fig. 15, d'une superficie de 1,5 et 4,5 ha respectivement. Dans les premiers cas, il s'agit de mise en vente de parcelles après un partage héréditaire : en effet, comme la Fig. 15 le montre bien, les deux parcelles identifiées par la lettre E sont de nouvelles parcelles créées suite à la division de deux grandes parcelles qui formaient certainement un *podere* avec quelques autres petites parcelles et un *casa colonica* demeurant sur la partie qui ne sera pas vendue par

Fig. 15 La propriété de la famille Scattolin (1924-1971) : schéma de synthèse (explications plus détaillées, y compris sur l'exploitation, dans le texte).
 Nota : La carte est extraite du plan du cadastre dit « italiano » ou « cessato catasto » (1924-1971) et représente une superficie de 2 par 2 km. Le carré en pointillé indique la position des carrés de 1 km² de la Fig. 14.



- 1924 Propriétés de Antonio Scattolin (A1), Regina Maria Scattolin (A2) et Giuditta Zanuso (A3).
- 1924-1936 Parcelle achetée par Antonio Scattolin en 1932 (B) ; ensemble formé par des parcelles et une casa colonica (I, marquée en noir : il s'agit de l'aile est de deux case coloniche mitoyennes) achetées par Antonio Scattolin entre 1924 et 1936 (C, dates et propriétaires différentes) ; ensemble formé par des parcelles et deux case coloniche mitoyennes (2, marquée en noir) achetées par Antonio Scattolin en 1935 (D) ; .
- 1956 Parcelles achetées par Giovanni et Gelindo Scattolin en indivision (E).
- 1959 Parcelles achetées par Giovanni et Gelindo Scattolin en indivision (F).
- 1960 Destruction de la partie étable de casa colonica d'origine (I) et agrandissement de la partie habitable de cette dernière (I').
- 1961-1964 Décès d'Antonio Scattolin puis de Giuditta Zanuso en 1961 : les parcelles et bâtiments situés dans les périmètres rouges sont transférés à une indivision incluant Giovanni, Gelindo et Giuseppe Scattolin. En 1964, Gelindo et sa famille s'installent dans un bâtiment fraîchement construit (il s'agit du bâtiment II marqué en rouge) en laissant la casa colonica d'origine (I) à Giovanni et sa famille.
- 1966 Décès de Giuseppe Scattolin : les parcelles et bâtiments situés dans les périmètres rouges sont transférés à une indivision incluant Giovanni et Gelindo Scattolin et leurs enfants de sexe masculin.

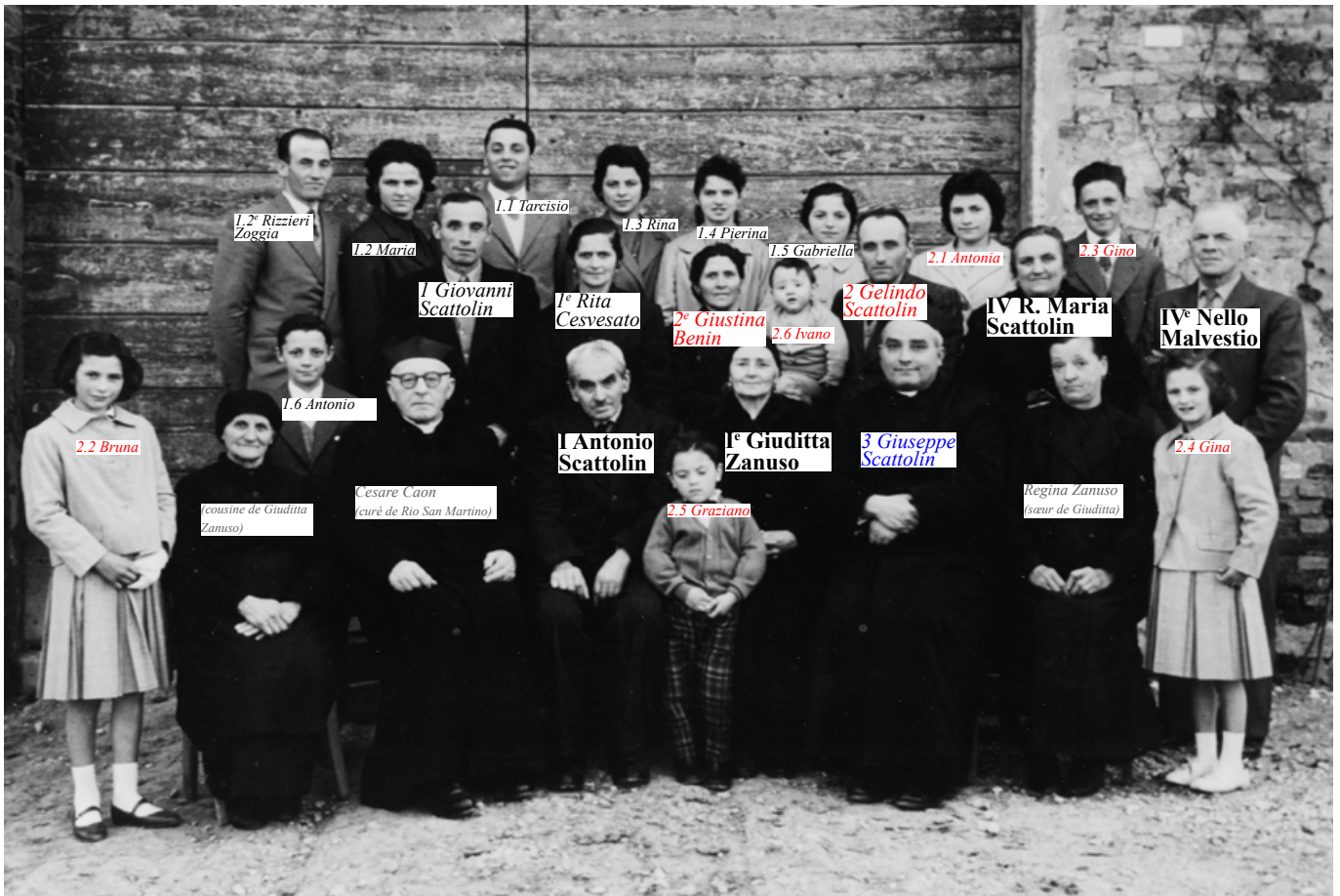
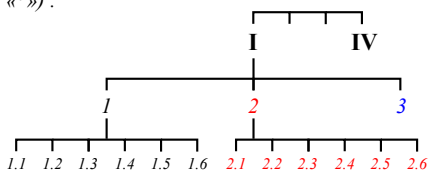


Fig. 16 Le ménage d'Antonio Scattolin (assis, au centre de la photographie) photographié devant la porte de l'étable de leur grande casa colonica à l'occasion de 50^e anniversaire du mariage de Antonio et Giuditta en 1958.

Source : Archives privées d'Ivano Scattolin.

Nota : En plus des membres du ménage d'Antonio Scattolin, sont présents les deux sœurs de Giuditta Zanuso, le curé de Rio San Martino, Giuseppe Scattolin, ainsi que Regina Maria Scattolin et son époux Nello Malvestio.

Schéma des liens de parenté (les époux sont indiqués par «^e») :



les propriétaires⁵⁶. Dans le deuxième cas, c'est-à-dire celui des deux parcelles identifiées par la lettre F, il s'agit de parcelles qui, en 1845, composaient, avec l'ensemble acheté par Antonio Scattolin en 1936 (identifié par D), une propriété compacte correspondant probablement à un seul *podere* exploité par la famille Pesce⁵⁷. Il s'agit plus précisément des seules parcelles que la famille Pesce n'est jamais parvenue à acheter. Entre 1845, au début de la période ici examinée, et 1959, l'année de l'achat de ces deux parcelles par Giovanni et Gelindo Scattolin, celles-ci auront changé de mains une dizaine de fois. Il s'agit, pour une bonne partie d'entre elles, de personnes non apparentées, ne possédant que ces parcelles dans la commune de Scorzè. Ce fait, non isolé, permet de constater que la propriété circule beaucoup dans la Vénétie de la fin du XIX^e et début XX^e siècle, notamment lorsqu'elle n'est pas détenue par une famille paysanne *appoderata*.

En 1961, Antonio et sa femme Giuditta meurent à quelques mois d'intervalle, et leurs trois fils héritent de leur propriété. Un an après la mort de ces derniers, Gelindo et sa famille laissent la maison du père à Giovanni et sa famille pour s'installer dans un nouveau bâtiment, dont la construction a probablement commencé avant la mort des parents (il s'agit de la construction identifiée par II sur la Fig. 15). La concomitance entre le moment de la mort des parents et celui de la séparation des deux frères est certainement un hasard. Il est cependant facile d'affirmer, à partir de l'ensemble des cas examinés, que cette séparation (inévitabile lorsque les deux frères cosuccesseurs sont mariés et ont des enfants) advient au plus tard quelque temps avant le mariage du fils aîné de la fratrie des enfants. Au moment de cette séparation, qui marque notamment le départ à la retraite des parents, l'exploitation, mais pas nécessairement la propriété, se divise entre frères successeurs. Le cas des Scattolin est en ce sens exemplaire. Les interviewés affirment qu'avec la séparation du lieu de résidence, l'exploitation est également divisée entre les deux frères «en deux parties plus ou moins équivalentes», sans parler spécifiquement de la division de la propriété⁵⁸. La recherche sur le cadastre le confirme clairement : la propriété reste indivise⁵⁹. Cela s'explique peut-être par le fait que l'indivision concerne également le frère religieux Giuseppe? Curieusement, au moment du décès prématuré de ce dernier en 1966, la propriété n'est pas divisée entre Gelindo et Giuseppe, mais transférée à une nouvelle indivision incluant les deux frères et leurs enfants de sexe masculin⁶⁰. Cela témoigne du maintien de liens forts de solidarité entre les deux frères et probablement d'une certaine souplesse dans la division de l'exploitation. C'est aussi le signe d'une décision claire de la part des frères de privilégier voire d'exclure leurs filles de la propriété⁶¹. La division de la propriété entre Giovanni et ses fils, d'un côté, et Gelindo et ses fils, de l'autre côté, adviendra en 1972 (Fig. 17), c'est-à-dire neuf ans après le décès des parents et huit ans après la division de l'exploitation entre les deux frères. Ce partage de la propriété, qui attribue environ

56 Les propriétaires sont Dino et Ermengildo, fils et héritiers de Giuseppe Pamio. Il s'agit probablement d'une famille paysanne dont une branche, celle de Dino, reste sur la propriété d'origine. Cette famille possède d'autres propriétés dans la commune de Scorzè, à environ 1,5 km de la propriété ici examinée.

57 Comme les Scattolin, le propriétaire de cet ensemble de parcelles et *case coloniche* ne possède pas d'autres parcelles ou *case coloniche* dans la commune de Scorzè. Il est donc peu probable qu'il s'agisse d'une grande exploitation *appoderata*. Cela dit, il est bien probable que la famille Pesce, exploitante de cette propriété et de la propriété *appoderata* voisine, puisse avoir eu en location également des parcelles d'autres propriétaires.

58 Comme déjà précisé, les interviewés tendent à ne pas distinguer clairement entre la propriété et l'exploitation pour les périodes plus anciennes. D'après les entretiens, l'exploitation de Gelindo et ses fils était plus petite parce que plus proche de la route et d'un seul tenant et celle de Giovanni et ses fils plus grande parce que plus éclatée. Il s'agit d'environ 12,5 ha pour Giovanni et de 11 ha pour Gelindo.

59 La propriété familiale reste en indivision, mais la séparation de l'exploitation, et donc des comptabilités, permet à chaque groupe familial d'acheter d'éventuelles nouvelles parcelles de son côté.

60 Cette nouvelle indivision indique la part théorique de chacun en tenant compte du nombre différent des enfants de sexes masculins de chacun : 6/24 pour Giovanni et Gelindo, 3/24 pour les deux fils de Giovanni, et 2/24 pour les trois fils de Gelindo.

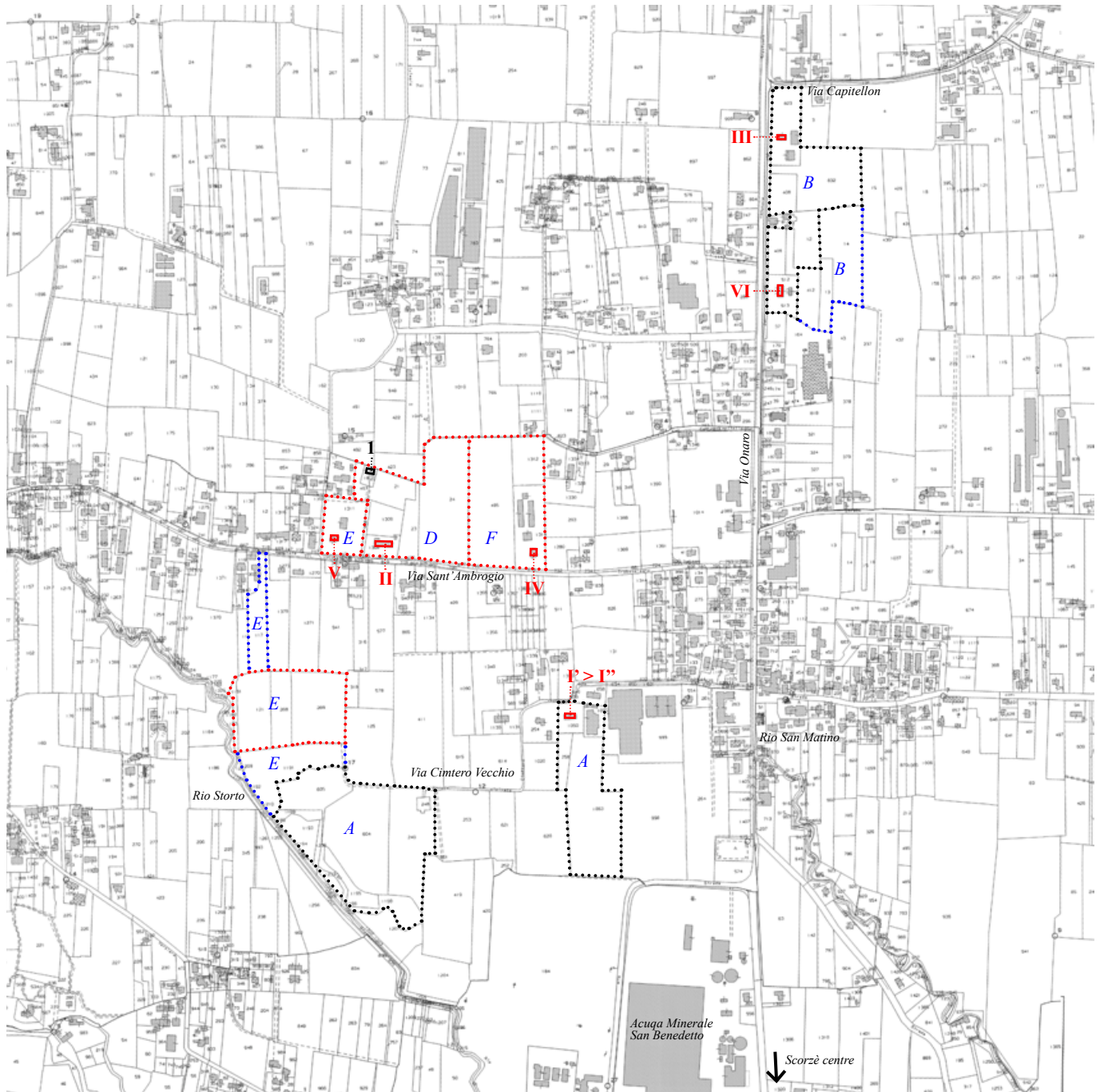
61 Cette manière d'exclure des filles de la propriété est observée également chez d'autres familles-exploitations étudiées. En effet, sans partage préalable de la propriété, celle-ci reviendrait à tous les enfants, au moment du décès de l'un ou l'autre frère, comme cela a déjà été le cas dans les générations précédentes de cette même famille.

12,5 ha à Giovanni et 11 ha à Gelindo suit la division de l'exploitation déjà opérée huit ans plus tôt selon un principe d'organisation spatiale que j'ai qualifié de *résidentiel* : *chaque enfant obtient les terres qui se situent le plus près de son lieu d'habitation*; celui qui a ses terres plus près de l'habitation et d'un seul tenant, obtient même légèrement moins de terres en propriété⁶². La date de ce partage de propriété correspond au début de plusieurs chantiers de constructions de logements par les familles de Giovanni et de Gelindo. En effet, contrairement à leurs pères, les enfants de la génération G-1 n'attendent ni le décès de leurs parents ni le mariage de leurs propres enfants pour quitter la maison parentale. À l'exception de Tarciso et Gino, les fils aînés de Giovanni et Gelindo, tous les enfants de cette génération quitteront la maison du père au moment de leur mariage pour vivre dans une nouvelle maison érigée sur une partie de l'exploitaion⁶³. Cette maison n'est jamais bâtie par le fils en question, mais par le groupe familial et sa construction précède la division de l'exploitation qui survient elle-même avant le partage de la propriété. L'assignation d'une maison à l'un des enfants n'est d'ailleurs pas définitive dans un premier temps et favorise clairement la volonté des plus âgés. Ainsi, dans la nouvelle maison construite par le groupe familial de Giovanni en 1972 (il s'agit de la maison identifiée par III sur la Fig. 17) sera habitée par Tarcisio, déjà marié, et non par son frère Antonio qui se mariera l'année d'après. De son côté, le groupe familial de Gelindo construit une maison en 1976 (la maison identifiée par IV sur la Fig. 17) où s'installera Graziano au moment de son mariage et une autre maison (la V sur la Fig.17) dont la construction commence en 1979. En 1981, quand Ivano, le cadet, se marie, c'est toujours Graziano qui ira s'installer dans la maison fraîchement terminée, laissant ainsi la maison construite en 1976 à son frère Ivano. Cela laisse deviner l'importance de la valeur attribuée aux *choses neuves* chez cette population paysanne. Même la ferme d'origine — un bâtiment datant probablement de la première moitié du XIX^e siècle, dont la grande porte de l'étable est visible sur la Fig. 16

⁶² D'après les informations obtenues lors des entretiens, la propriété de Gelindo et de ses fils était plus petite parce que plus proche de la route et d'un seul tenant et celle de Giovanni et ses fils plus grande parce que plus éclatée. La différence de coût entre la construction du bâtiment II et la rénovation du bâtiment I a également été prise en compte. Il est intéressant de remarquer que les interviewés n'ont pas mentionné de critères liés à la qualité des terres.

⁶³ Grâce à l'application du principe résidentiel, cette partie de l'exploitation deviendra leur exploitation au moment du partage des terres, puis leur propriété au moment du partage de la propriété.

Fig. 17 La propriété de la famille Scattolin (1971-2018) : schéma de synthèse (explications plus détaillées, y compris sur l'exploitation, dans le texte).
 Nota : La carte extrait du plan du cadastre (2017) représente un espace de 2 par 2 km.



- 1972 Partage de la propriété entre Giovanni (périmètres en noir) et Gelindo Scattolin (périmètres en rouge) ; construction d'un nouveau bâtiment par la famille de Giovanni (bâtiment III), qui deviendra la propriété de Tarcisio au moment du partage de la propriété entre lui et son frère Antonio en 1992.
- 1976-1981 Construction de deux nouveaux bâtiments par la famille de Gelindo (IV et V), qui deviendront la propriété, respectivement, d'Ivano et de Graziano au moment du partage de la propriété en 1990 ; achat d'une nouvelle parcelle vers via Sant'Ambrogio (périmètres bleus) par les trois fils de Gelindo.
- 1990 Partage de la propriété entre les trois enfants de Gelindo : Gino (parcelles et bâtiments situées dans le périmètre D), Graziano (F) et Ivano (F).
- 1992 Achat de nouvelles parcelles par Tarcisio et Antonio dans vers Via Capitellon (périmètres bleus) ; division de la propriété entre Tarcisio (parcelles et bâtiments situés dans le périmètre B) et Antonio (parcelles et bâtiments situés dans le périmètre A).
- 1994-1998 Achat de nouvelles parcelles par Graziano vers Rio Storto/Via Cimitero Vecchio (périmètre bleu).
- 2000-2002 Démolition de la casa colonica d'origine (remaniée en 1960 : I') et construction de deux maisons mitoyennes pour Antonio e son fils Giluano (I''). Construction de deux maisons mitoyennes par Tarcisio et ses trois enfants et successeurs (VI).

laisse entrevoir les dimensions imposantes — n'échappera pas aux rénovations voire la recherche du *neuf*, ce qui impliquera également des démolitions. Déjà partiellement démoli vers 1960 afin de construire une résidence plus moderne et confortable dans la continuité du bâtiment existant⁶⁴ (Fig.18), l'ensemble composé par la partie ancienne (pourtant protégé au titre du patrimoine à partir des années 1980) et de la partie récente, a été démoli en 2000 par Antonio (G-1) et Giuliano (G), son unique successeur et enfant de sexe masculin. Ces derniers ont voulu construire deux maisons séparées, mais mitoyennes pouvant accueillir Antonio et sa femme Maria Bortolato, d'une part, et, d'autre part, Giuliano et Barbara Basso, qui se marieront en 2001. Il s'agit du bâtiment figurant sur la dernière photo aérienne de la Fig 18 et sur la Fig. 26 sur laquelle je reviendrai. La séparation de Giuliano de ses parents au moment de son mariage est emblématique d'une étape importante dans l'évolution des cohabitations dans la Vénétie centrale. Si le passage de la génération G-2 à G-1 avait marqué le dépassement des cohabitations entre les frères mariés et leurs parents, on assiste ici au délitement de la cohabitation entre les parents et un seul enfant marié⁶⁵.

⁶⁴ La démolition et reconstruction du bâtiment I a lieu au même moment que la construction du bâtiment II et prépare clairement la séparation du lieu d'habitation des deux frères successeurs.

⁶⁵ Des observations faites chez d'autres familles-exploitations examinées indiquent que la cohabitation continue lorsque la famille n'a les moyens financiers, l'espace disponible ou le droit de construire une nouvelle maison ou bien quand l'un des parents est décédé ou bien lorsque les parents sont âgés ou en mauvaise santé. Dans le cas de la génération G-2, la question de la séparation ne se pose pas : Giovanni et sa femme resteront vivre dans la maison familiale transformée (le bâtiment I') avec le fils Antonio et sa famille, et Gelindo et sa femme resteront aussi dans la maison familiale (le bâtiment II), avec leur fils Gino et sa famille, jusqu'à la fin de leurs jours.

⁶⁶ Remarquer encore une fois que Tarcisio, qui hérite de l'exploitation d'un seul tenant située sur une voie principale et d'une maison construite par la famille, obtient moins de terres qu'Antonio qui reste vive dans la *casa colonica* remaniée (6,5 ha pour Tarcisio contre 8,5 ha pour Antonio).

En ce qui a trait à la séparation des exploitations chez le groupe familial de Giovanni, il faut noter que Tarcisio se sépare de son père et son frère Antonio en 1972, soit au moment du mariage de son frère, en s'installant dans la nouvelle construction (le bâtiment III) dont nous avons déjà parlé (Fig.17). La distance entre cette construction et les terres situées autour d'elle justifie peut-être en partie le partage de l'exploitation entre les fils de Giovanni, qui advient nettement plus tôt que chez les fils de Gelindo, comme nous le verrons par la suite. Les terres familiales des descendants de Giovanni restent, en revanche, en indivision et leur partage ne se réalisera qu'en 1992, deux ans avant le décès de Giovanni. Ce partage de la propriété, comme je l'ai souligné plus haut, attribue à chaque fils les terres déjà exploitées par chacun, soit celles situées près de leur lieu de résidence⁶⁶ (Fig. 17), et exclut les filles.



De leur côté, les trois fils de Gelindo restent travailler ensemble au sein d'une même exploitation jusqu'en 1990, c'est-à-dire largement après le mariage du dernier frère Ivano, conclu en 1981. Dans leur cas, le partage de la propriété gardée en indivision est effectué au même moment que celle de l'exploitation en 1990 deux ans avant la mort de Gelindo⁶⁷. Comme pour les descendants de Giovanni, ce partage se réalise sur la base du lieu où chaque enfant de sexe masculin s'est pour ainsi dire stabilisé (Fig. 17) et exclut complètement les filles de la propriété terrienne.

L'indivision prolongée de la propriété entre les frères ne signifie pas que ces derniers n'achètent ou ne reprennent pas de nouvelles parcelles, notamment à partir du moment où les exploitations sont séparées. Cela a été bien illustré pour la génération G-2 où les groupes familiaux de Giovanni et Gelindo parviennent à légèrement augmenter leur patrimoine tout en gardant la propriété familiale en indivision. La même

Fig. 18 Évolution de l'exploitation d'Antonio et Giuliano Scattolin (1954-2005).

Source des photos aériennes : IGM (1954) et Regione del Veneto (1978, 1994, 1999, 2005)

Nota : Les nouveaux bâtiments sont indiqués en rouge. Les pointillés blancs indiquent les haies. Explications plus détaillées dans le texte.

⁶⁷ Les trois frères héritent de la même quantité de terre (environ 3,5 ha). La propriété de Graziano qui n'est pas d'un seul tenant est légèrement plus grande.

remarque peut être faite pour la génération G-1, notamment en ce qui concerne les successeurs de Giovanni, Tarcisio et Antonio. Par exemple, Antonio et son fils Giuliano, dont le centre de l'exploitation correspond pour l'essentiel à celui de leur ancêtre Urbano, possèdent et exploitent, en plus des 8,5 ha de terres reçues en héritage (Fig. 17), 2,5 ha de terres en propriété dans la commune voisine de Zero Branco ainsi que d'autres parcelles en location dans cette commune et d'autres communes voisines pour un total de 14 ha⁶⁸. Quant aux trois fils de Gelindo, ils ont acheté moins et ont cultivé essentiellement les parcelles familiales reçues en héritage. Rien n'empêche d'ailleurs d'établir un lien entre l'activité moins intense d'achat et de reprises de parcelles chez les descendants de Gelindo et la plus longue phase de succession indivise que cette famille a traversée, au cours de laquelle les trois frères ont continué à travailler ensemble au sein d'une même exploitation⁶⁹. Contrairement aux exploitations des fils de Giovanni, plutôt prospères, celles de Gino, Graziano et Ivano sont sur le déclin (Graziano) ou bien parviennent à subsister uniquement grâce à un élevage intensif de lapins (Ivano) ou au double emploi (Gino et son successeur Gianni)⁷⁰. Leur cas est loin d'être isolé.

S'agissant de l'activité de constructions de ces familles, il est intéressant de remarquer qu'à aucun moment les familles n'envisagent de réhabiliter le groupe des *case coloniche* 1 (Fig. 15 et 17) ou la *casa colonica* 2 (Fig. 15), qui entrent dans le patrimoine familial grâce aux achats effectués en 1935 et 1936, ni de construire de nouveaux bâtiments à l'emplacement des ces derniers. Cela s'explique certainement par le fait que ces derniers ont continué à être loués à leurs anciens locataires dans un premier temps ainsi que par le mauvais état dans lequel ils se trouvent, dans un deuxième temps, c'est-à-dire après le départ des locataires. Un autre facteur d'explication est l'emplacement peu pratique de ces maisons. En effet, le groupe des bâtiments 1, est constitué de deux *case coloniche* de modestes dimensions, et n'est pas desservi

⁶⁸ La situation actuelle de l'exploitation de Tarcisio, le frère d'Antonio, et de ses deux fils, sur laquelle je n'ai pas enquêté, n'est *a priori* pas très différente.

⁶⁹ Les interviewés précisent souvent que la présence de « plusieurs têtes à la tête de l'exploitation » peut empêcher l'agrandissement de ces dernières, car il faut l'accord de tous pour chaque achat ou reprise de parcelles.

⁷⁰ Sans vouloir établir de lien strict entre la taille de l'exploitation et sa rentabilité, il semble qu'une exploitation de moins de 2/3 ha, subsiste difficilement sans recours aux cultures maraichères les plus rentables économiquement comme le *radicchio di Treviso*, double emploi, etc.

directement par une route. Le bâtiment 2, est également de dimensions modestes. Accolé à une autre *casa colonica* qui n'appartient pas à la famille, et située en deuxième rang par rapport à la voirie, le bâtiment 2 a été démoli au début des années 1970. Le groupe des *case coloniche* 1 figurait encore dans le cadastre de 2017, comme la Fig. 17 l'illustre bien, et a été longtemps laissé en état de ruines avant d'être définitivement démoli en 2018. Les parcelles où ces bâtiments étaient situés sont donc rendues agricoles.

L'examen du cas des Scattolin, qui est à l'image de de beaucoup d'autres familles-exploitations examinées dans les communes de Scorzè, Borgoricco et Altivole, montre bien que chez ces familles paysannes propriétaires :

– La « succession segmentaire agnatique » est précédée par une phase de « succession indivise agnatique » où les frères mariés vivent et travaillent ensemble. Cette succession indivise agnatique peut perdurer même après la fin de la cohabitation entre les frères mariés. Même lorsqu'elle prend fin, au moment de la retraite ou de la mort des parents ou le mariage d'un des enfants des frères mariés, la propriété peut rester indivise pendant un long moment.

– Le schéma des héritages, qui oscille entre un « héritage sélectif agnatique » et un « héritage égalitaire », est subordonné au schéma des successions. En ce qui concerne les générations précédentes à G-1, plus les successeurs masculins sont nombreux, plus l'héritage tend à exclure les femmes⁷¹. Même lorsqu'elles héritent, les femmes sont bien souvent contraintes de vendre à leur(s) frère(s) successeur(s)⁷². Cette obligation n'existe plus à partir du moment où il n'y a pas de successeur. En effet l'examen des familles-exploitations dont la dernière génération ou certaines branches ont abandonné l'activité agricole permet de constater que le partage de la terre devient parfaitement égalitaire lorsqu'il n'y a pas de successeur⁷³. L'égalité dans le partage et l'absence d'une obligation tacite de vente des parcelles héritées à son ou ses frères successeurs se manifestent également lorsqu'il s'agit d'une cosuccession

⁷¹ En vue des résultats obtenus par les autres cas, je peux clairement affirmer que la propriété rend les pratiques d'exclusion plus systématiques chez les paysans vénitiens surtout lorsque le père est en présence de plusieurs enfants du sexe masculin qui manifestent leurs envies de poursuivre une activité agricole. Ceci est également dû à une certaine fermeture du contexte général, qui empêche les exploitants à pouvoir compter sur la possibilité de reprises d'autres exploitations pour leur fils. Le prochain chapitre revient sur ce point.

⁷² Cela dit, des cas de femmes héritières ne voulant pas vendre leur part ou ne voulant pas accepter les conditions de vente proposées par le(s) frère(s) existent et ont causé d'importants conflits dans les familles. Le souvenir des certains de ses conflits sont resurgis au cours des entretiens.

⁷³ L'exemple de la famille Bortolato, qui sera exposé au chapitre 5 permet de mieux clarifier ce point.

incluant des femmes. Cela est bien visible dans les deux cas (soit les seuls), celui des descendants de Tarcisio Scattolin et celui des Barduca (Borgircco), où des femmes appartenant à la génération G cosuccède à leur père. Pour ce qui est des descendants de Tarcisio Scattolin, la propriété et l'exploitation demeurent indivises même après le décès de ce dernier en 2018⁷⁴. Quant aux Barduca, le père étant toujours en vie, le partage héréditaire de la génération G-1 à G n'a pas encore eu lieu, mais Alessia Barduca est la seule de sa fratrie à travailler dans l'exploitation et l'entreprise Barduca à temps plein. Elle est aussi la seule qui réside dans une maison construite à l'intérieur de l'exploitation. Je reviendrai sur le cas des Barduca à la fin de ce chapitre.

– La succession et l'héritage suivent un *principe résidentiel* qui se décline sur deux plans : la résidence est réservée à ceux qui succèdent à l'exploitation. L'exploitation et, *in fine*, la propriété sont divisées en cherchant à attribuer aux successeurs-héritiers des terres les plus proches possible à leurs lieux de résidence. Pour répéter ce qui a déjà été énoncé plus haut, lorsqu'il n'y a pas de successeur, tous les enfants ont le droit de demeurer sur la propriété familiale. Dans le prochain chapitre, j'exposerai des exemples de ce type, grâce à l'examen approfondi du cas de la famille-exploitation Bortolato.

La séparation des deux (ou plusieurs) branches et le partage de l'exploitation puis de la propriété sur la base du principe résidentiel peuvent se réaliser de différentes manières. Je propose de distinguer les trois schémas suivants fondés sur la manière dont la résidence familiale est partagée ou *refondée* :
1- La séparation des deux (ou plusieurs) branches peut se réaliser selon un schéma que l'on peut décrire comme un *essai-mage*. Cela consiste en un départ d'une ou plusieurs branches de la famille de la *casa colonica* et la fondation d'une ou plusieurs nouvelles maisons sur des terrains de propriété familiale⁷⁵. Il s'agit du schéma d'évolution observé chez les Scattolin, à la fois en ce qui concerne la génération G-2, au moment du départ de Gelindo et sa famille, et la génération

⁷⁴ Les trois descendants de Tarcisio sont célibataires. Ils vivent toujours sous le même toit (le bâtiment III de la Fig. 17) malgré la construction de deux maisons mitoyennes (bâtiment VI sur la Fig. 17) par la famille en 2012. D'après les interviewés ces maisons sont vacantes.

⁷⁵ À cette occasion, les grands-parents restent souvent dans la *casa colonica* avec le fils successeur qui ne quittera pas la maison de départ.

suivante, lors que chacun des fils successeurs de Giovanni et Gelindo a fondé une nouvelle maison, et, à terme, une nouvelle exploitation sur les terres de propriété familiale. L'essaimage peut avoir lieu également lorsque la famille paysanne est locataire. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de construire une nouvelle maison et de partager exploitation, mais de reprendre une nouvelle exploitation et *casa colonica*⁷⁶. Cette dernière observation permet de souligner une continuité entre le mode de reproduction de ces familles entre la période où elles sont plutôt locataires et celle où elles deviennent davantage propriétaires. La propriété offre bien entendu plus de liberté à la famille, en permettant notamment le partage de l'exploitation et la construction de nouveaux bâtiments. Cela dit, l'essaimage est autant que la propriété, voire plus cette dernière, une manière pour ces familles paysannes de s'enraciner dans un territoire donné⁷⁷.

2- La séparation des deux (ou plusieurs) branches peut se réaliser selon un *schéma de division*, qui consiste à partager la *casa colonica* et l'exploitation (ainsi que la propriété) en un nombre de segments équivalents au nombre de frères successeurs⁷⁸. Sur le plan architectural cela signifie que les fonctions doivent être réorganisées et les espaces repensés, car seulement une partie de la *casa colonica* réalise les fonctions liées à l'habitat, le reste étant réservé aux fonctions agricoles. Lorsqu'il s'agit d'une division de la *casa colonica* en deux (le cas le plus fréquent), par exemple, la partie réservée aux fonctions agricoles est transformée en habitat. Deux types de solutions sont souvent proposés afin de retrouver les espaces clos consacrés à l'agriculture. Une première solution consiste à construire des corps réservés aux fonctions agricoles dans le prolongement du bâtiment existant, de chaque côté. Cette solution est rare, également parce que les deux familles continuant souvent à travailler ensemble après la division de la *casa colonica*, la construction de deux étables ou deux hangars pour entreposer les outils et les récoltes n'est pas nécessaire à ce stade. La deuxième solution, beaucoup plus fréquente, consiste à externaliser les fonctions agricoles dans un

⁷⁶ Comme nous le verrons mieux dans le prochain chapitre, il existe de nombreux cas où l'on peut soupçonner une construction de nouvelles *case coloniche* ou de partage d'exploitation même lors que la famille est locataire.

⁷⁷ Les chapitres 5 et 6 aborderont plus longuement ce point.

⁷⁸ La séparation de l'exploitation n'ayant lieu que dans un deuxième temps, il s'agit souvent, dans un premier temps, de construire un seul corps réservé aux fonctions agricoles.

Fig. 19 Exemples de partage de case coloniche entre deux frères par la division de celles-ci, Vénétie centrale.

19.1 (en haut) Commune de Borgoricco, frazione de San Michele delle Badesse, famille-exploitation Barduca.

Le partage de la casa colonica a lieu vers la fin des années 1930 entre les descendants de Francesco et Eugenio Barduca (G-3), nés à Castelfranco Veneto (commune limitrophe), qui arrivent sur cette exploitation au début du XX^e siècle. La branche qui succède à Francesco garde la partie étable transformée en habitation. En 2018, Francesco Barduca (G-1) et sa fille Alessia (G) (Fig. 12), descendants de Francesco (G-3), détiennent l'une des exploitations les plus prospères de Borgoricco alors que les descendants d'Eugenio ont abandonné l'activité agricole tout en conservant la propriété partielle de la terre et de leur partie de case colonica depuis deux générations. Curieusement, c'est la partie de la casa colonica en propriété de la branche active dans l'agriculture qui est aujourd'hui inhabitée alors que d'autres bâtiments résidentiels ont été construits par trois générations des descendants de Francesco (G-3) sur les terres familiales.



19.2 (au milieu) Commune d'Altivole, frazione de San Vito, famille-exploitation Zilio.

Le partage de la casa colonica a lieu vers le début des années 1930 entre les descendants de Luigi et Antonio Zilio (G-3), nés à Altivole et fils de Roberto (G-4), qui est originaire de Bassano del Grappa et arrive sur cette exploitation vers 1890. Le troisième membre de la fratrie Zilio (G-3), Giuseppe, et ses descendants s'installent sur une autre exploitation située à Altivole (frazione de Caselle) dont les terres sont en partie possédées par la famille (essaimage). Le tableau ci-dessous montre la casa colonica juste avant la division.



19.3 (en bas) Commune d'Altivole, frazione d'Altivole, famille-exploitation Visentin.

Il s'agit d'un bâtiment construit en 1954 par Alfredo et Giovanni Visentin (G-2), qui laissent la casa colonica ancestrale à leur oncle Secondo (G-3) et ses deux fils et successeurs Attilio et Angelo (essaimage), peu avant la mort de leur père Fedele (G-3). Le partage de la casa colonica entre Alfredo et Giovanni, tous les deux sans successeur, a lieu au début des années 1970. La casa colonica ancestrale partagée entre Attilio et Angelo (G-2) sera vendue en 2003 puis détruite par l'acheteur, qui construit sur ces parcelles sa maison et son cabinet d'architecture. Lugino (G-1), fils d'Angelo et maçon, continue à travailler à temps partiel la partie de la terre (un peu plus de 2 ha) héritée de son père. Aujourd'hui, son fils Leonardo (Fig. 6), adjoint au maire à l'agriculture de la commune d'Altivole, cultive les parcelles de son père. Il a agrandi la taille de l'exploitation à 8 ha, en prenant notamment des terres en location (Tab. 1).





Fig. 20 Exemples de construction d'un nouveau bâtiment dans le prolongement d'une *casa colonica*, commune d'Altivole, *frazione* de Caselle, famille-exploitation Loro.

La maison à gauche a été construite au début des années 1950 à l'occasion du partage de l'exploitation entre Emilio et son frère Giuseppe. Le premier s'installe avec sa famille dans la maison fraîchement construite et laisse la *casa colonica* paternelle à son frère. La *casa colonica* à droite avait été achetée par le père d'Emilio et Giuseppe, Giacinto, en 1901, à la suite d'un partage successoral avec son frère Giovanni, qui est resté dans la *casa colonica* ancestrale (essaimage). Aujourd'hui, le seul agriculteur parmi les descendants de Giacinto est Mario (Fig. 6), le fils d'Emilio né en 1937. Ce dernier a quatre filles, dont trois habitent à Altivole et une à Castelfranco. Il est sans successeur.

corps de bâtiment séparé (voir la Fig. 19.2, par exemple). Cette évolution marque également une séparation de l'espace de l'habitat et de l'espace du travail, sur lequel je reviendrai. Totalement absent dans le cas des Scattolin⁷⁹, ce type de partage est particulièrement fréquent dans toutes les générations antérieures à G-1 de beaucoup de familles-exploitations examinées, dont la Fig. 19 montre trois exemples. Il s'agit de partage de *case coloniche* plutôt modestes (Fig. 19.1) ou de grande taille (Fig. 19.2 et 19.3), construites avant 1850 (Fig. 19.1 et 19.2) ou bien après 1950 (Fig. 19.3). En effet, de nombreux exemples de divisions de *case coloniche* datant d'époques fort différentes ponctuent le paysage de la Vénétie centrale.

3- Une troisième voie entre l'essaimage et la division est celle qui peut donner lieu à la construction d'une nouvelle maison dans la continuité de la *casa colonica* d'origine. Cela survient lorsque la *casa colonica* d'origine est petite ou bien quand la famille dispose de suffisamment de moyens pour construire une nouvelle maison, mais l'espace disponible pour la construction de cette dernière est limité⁸⁰. Il existe de nombreux exemples de ce cas de figure (Fig. 20).

Dans la réalité, surtout lorsque l'accession à la propriété est ancienne, les trois schémas de séparation des différentes

⁷⁹ Dans le cas des Scattolin, la division de la *casa colonica* aurait, par exemple, pu avoir lieu à la génération G-3 si Antonio avait un frère, car l'étendue de la propriété familiale à cette époque n'aurait certainement pas permis la construction d'une nouvelle maison. Nul doute que cela aurait complètement changé la trajectoire future de cette famille. La division de la maison aurait pu exister également aux générations G-2 (entre Giovanni et Gelindo), ou G-1 (entre Antonio et Tarcisio d'un côté et Gino, Graziano et Ivano de l'autre) si la famille ne disposait pas de suffisamment de terres et de moyens pour construire de nouvelles maisons sur de nouvelles parcelles.

⁸⁰ Pour les périodes plus récentes (*grosso modo* après 1970), il pourrait s'agir également de dispositions des règlements d'urbanisme qui empêchent la construction à certains emplacements ou favorise le regroupement de bâtiments. Je revendrai sur ce sujet dans le chapitre 7.

Fig. 21 (cette page et la page à gauche) Exemples de partage par essaimage, division de case coloniche, et construction dans le prolongement d'autres case coloniche, Scorzè.

21.1 Commune de Scorzè, frazione de Scorzè, famille-exploitation Bortolato (+3 sur la Fig. 4, la série à gauche de la Fig. 5).

Sources des cartes : de gauche à droite : cadastre dit « austriaco » (ASV), cadastre dit « austro-italiano » (ASV), cadastre de 2010 (Agenzia delle Entrate).

Nota : Le cas de cette famille-exploitation sera exposé de manière détaillée dans les chapitres 5 et 7.



branches (essaimage, division, extension) apparaissent dans l'histoire de la famille-exploitation étudiée. Les situations qui témoignent de ce type d'évolution, dont la Fig. 21 montre deux exemples, sont particulièrement nombreuses dans la commune de Scorzè. Dans le cas de la famille-exploitation de la Fig. 21.1, qui sera approfondie au prochain chapitre, par exemple, il s'agit tout d'abord d'un essaimage, puis d'une division à la fois des *case coloniche* ancienne et nouvelle, accompagnée par des extensions et des essaimages. Cela est également dû au nombre élevé de successeurs et d'héritiers au moment de chaque partage successoral ou héréditaire. Dans le cas de la famille-exploitation de la Fig. 21.2, il s'agit tout d'abord d'une division, ensuite d'un essaimage, puis de nouvelles divisions et extensions sur les *case coloniche* ancienne et nouvelle.



21.2 Commune de Scorzè, *frazione* de Rio San Martono, localité Gallese, famille-exploitation Michielan (+3 sur la Fig. 4, la série à droite de la Fig. 5).

Sources des cartes : de gauche à droite : cadastre dit « austriaco » (ASV), cadastre dit « austro-italiano » (ASV), cadastre de 2010 (Agenzia delle Entrate).



Si beaucoup de bâtiments se construisent ou se transforment, nombreux sont également les bâtiments qui sont détruits sans n'être jamais reconstruits. Les ensembles 1 et 2 de la Fig. 15, qui faisaient partie du patrimoine de la famille Scattolin et dont j'ai déjà parlé, en sont un bon exemple. Une comparaison des cartes de 1840 et 1930 de la Fig. 21.2 permet d'identifier d'autres exemples de destruction définitive de *case coloniche* et de bâtiments agricoles (indiqués par un astérisque sur la carte de 1840 de la Fig. 21.2). Il s'agit donc d'une transformation globale et radicale du paysage bâti et social, où le mouvement d'expansion de certaines familles paysannes s'effectue en partie grâce à l'arrêt de l'activité agricole, voire le départ d'autres familles locataires ou propriétaires. La comparaison des cartes de 1840 et 1930 et surtout de celles de 1930 et 2010

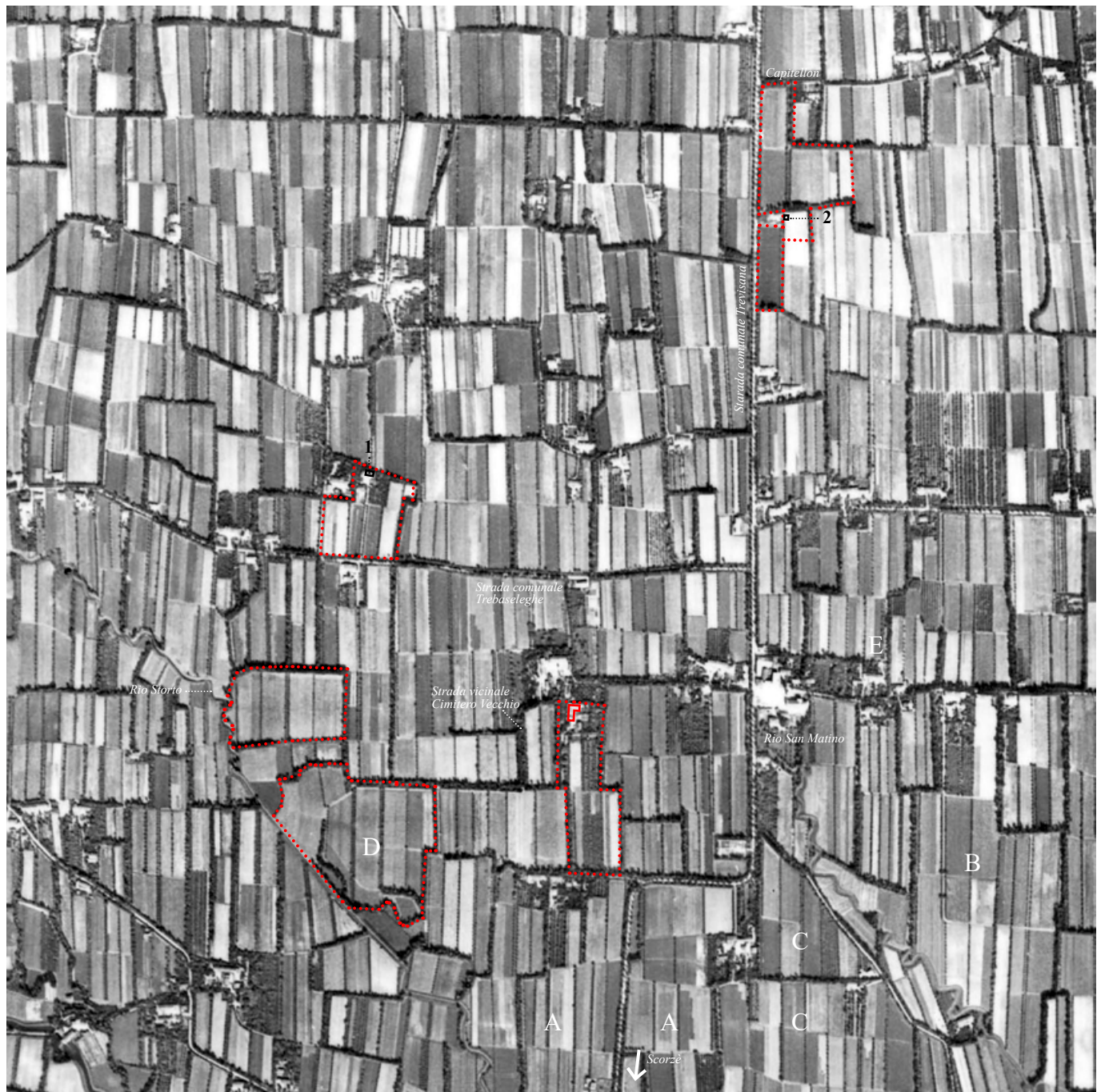


Fig. 22 Photo aérienne de 1955 avec les périmètres des propriétés de la famille Scattolin vers cette date (pour plus de précision voir la Fig. 15).

Nota : La photo aérienne (IGM) représente un espace de 2 par 2 km. Elle issue de la première campagne de photos aériennes qui couvre l'intégralité de la région de la Vénétie et montre l'importance des haies arborées en limite de propriété ou d'exploitation. Ces derniers marquent souvent l'emplacement d'un fossé de drainage. La photo montre également que la coltura promiscua est à cette date une réalité encore importante, et que le centre de la frazione de Rio San Martino ne diffère guère de comment il se présentait un siècle plus tôt (Fig. 14).

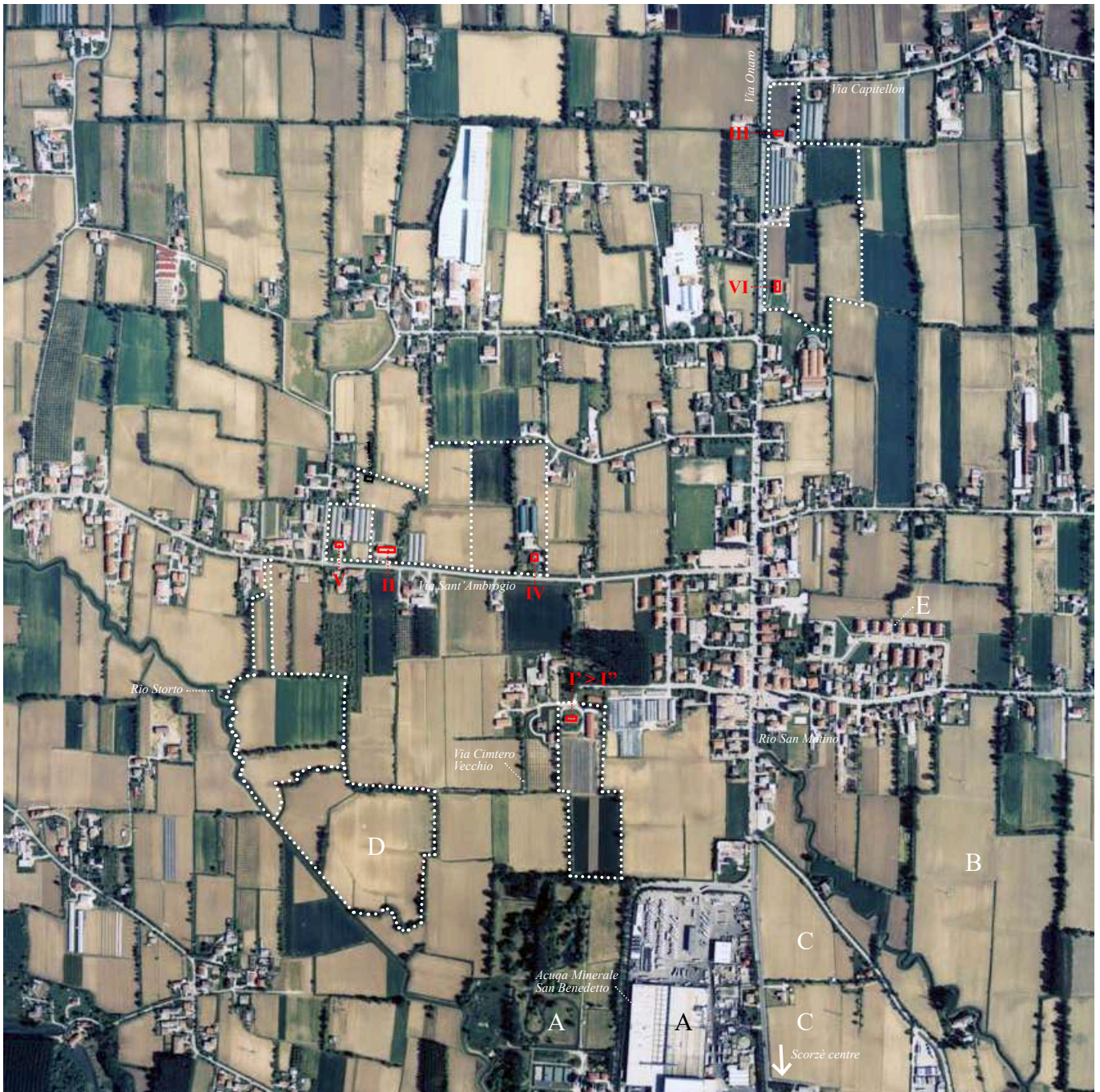


Fig. 23 Photo aérienne de 2005 avec les périmètres des propriétés des différents membres de la famille Scattolin vers cette date (pour plus de précision, voir la Fig. 17).

Nota : La photo aérienne (Regione del Veneto) illustre une superficie de 2 par 2 km. La comparaison avec la Fig. 22 rend nette la disparition quasi totale des champs arborés caractéristique de la cultura promiscua. Les haies aux abords de propriété/exploitation sont souvent conservées. Dans ce sens, la fragmentation de la propriété/exploitation et l'urbanisation diffuse jouent un rôle important dans la conservation des haies. Ces derniers disparaissent complètement en présence de grandes emprises industrielles (comme A) ou agricoles (comme B et C et d'autres groupements de parcelles exploités par un même agriculteur, comme l'emprise D exploité par Giuliano Scattolin), ainsi qu'en présence de grands lotissements (comme E). Contrairement à la photo aérienne de 1955, le centre de la frazione de Rio San Martino émerge grâce à la présence de constructions contiguës et petits lotissements. Les chapitres 6 et 7 reviendront plus longuement sur ce sujet.



Fig. 24 Photos des nouveaux bâtiments de l'usine San Benedetto (Scorzè) inaugurés en 1962.

Source : Image de gauche Luca Masia, San Benedetto..., op. cit. (photo du quatrième de couverture) ; image de droite : https://corrieredelveneto.corriere.it/fotogallery/2016/10/scorze_museo_sanbenedetto/san-benedetto-museo-dell-acqua-2401001915279.shtml (consulté le 5 janvier 2022).

Nota : Les photos datent des années 1960. Elles restituent l'image d'une architecture soignée qui reflète les codes esthétiques des années 1950. La photo en haut à droite montre une compétition de course à roulettes entre les employés de l'usine.

⁸¹ Par *ensemble de maisons*, je me réfère aux bâtiments formés par deux maisons mitoyennes, comme celles construites par Antonio et Giuliano Scattolin (I^{er} sur la Fig. 17) ou celles construites par les enfants de Tarcisio Scattolin (VI sur la Fig. 17).

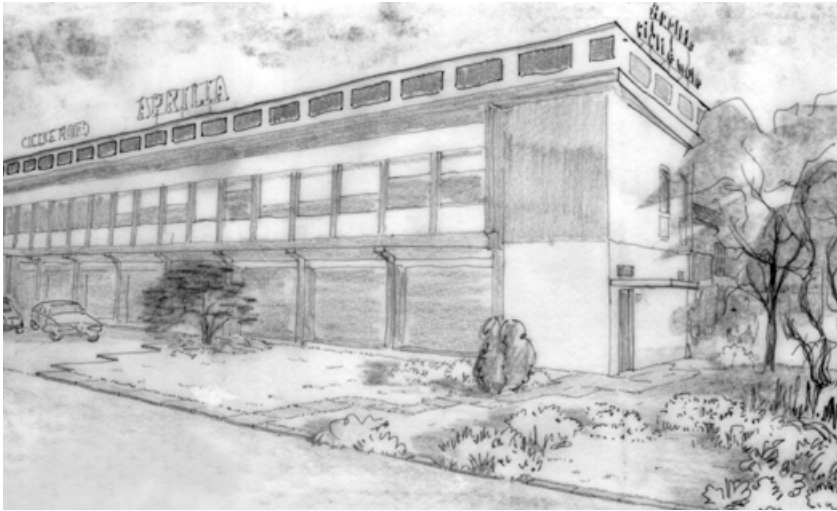
⁸² Également dans sa composante que l'on pourrait qualifier de destructive. À ce sujet, se référer aussi à la note suivante.

⁸³ Référence à une formulation proposée par Bernardo Secchi, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèse, 2006, p. 68.

⁸⁴ L'examen de ces processus ne fait pas partie des sujets centraux de ce chapitre. Je reviendrai sur ces processus dans la dernière partie (chapitres 6 et 7).

⁸⁵ Je me réfère aux nombreux ouvrages portant sur la Vénétie et, plus largement, sur la «troisième Italie» cités dans les chapitres 1 et 2.

(Fig. 21 ainsi que Fig. 14, 15 et 17) rend clair, cependant, que le bilan global est positif, à la fois en ce qui concerne les bâtiments à l'usage résidentiel et ceux à l'usage agricole. Dans le cas de la famille Scattolin, par exemple, comme les explications et la Fig. 17 l'ont bien montré, six maisons ou ensemble de maisons⁸¹, ainsi que sept hangars et de nombreuses serres (Fig. 23) ont vu le jour entre 1840 et 2018, alors qu'uniquement trois bâtiments ou ensemble de bâtiments ont été démolis. Cette activité *constructive*⁸² a été particulièrement intense à la période 1950-1990. La comparaison entre les deux photos aériennes des Fig. 22 et 23, datant respectivement de 1955 et 2005, qui reprennent le même cadrage de 2 par 2 km des Fig. 15 et 27, montre comment, sous l'effet de ces activités de «sélection cumulative» et de «sédimentation de pratiques qui ont conduit à détruire, modifier, conserver ou construire»⁸³, le paysage du carré examiné se transforme. Bien que tous les processus d'urbanisation et d'industrialisation *diffuses*⁸⁴ qui participent à cette transformation ne soient pas imputables aux activités des familles paysannes, ces dernières jouent un rôle de premier plan au cours de ces processus. Comme beaucoup de travaux l'ont évoqué sans toujours le démontrer à une échelle fine⁸⁵, il s'agit en particulier des familles et des individus qui abandonnent l'activité agricole, sans renoncer à la propriété de leurs parcelles ni quitter leur maison et plus



largement le territoire rural dans lequel ils ont tissé des liens sociaux denses. À l'appui de cette hypothèse, secondaire par rapport au sujet central de ce chapitre et sur laquelle je reviendrai au sein de la prochaine partie, il suffit de penser que l'établissement industriel économiquement plus important de la commune de Scorzè, partiellement présent sur la carré de 2 par 2 km illustrés dans les Fig. 15, 17, 22 et 23, *Acqua Minerale San Benedetto*, est fondé en 1956 par deux frères, Bruno e Ermenegildo Scattolin, d'origine paysanne, et propriétaires des parcelles où la source d'eau baptisée San Benedetto (au nom du saint patron de Scorzè) était située⁸⁶. Il s'agit de l'endroit où le premier noyau de cette entreprise — qui embauche aujourd'hui 2 115 salariés repartis sur dix établissements et possède un chiffre d'affaires annuel de 778 millions d'euros⁸⁷ — a vu le jour (Fig. 24). Aprilia, une autre entreprise locale fabriquant des bicyclettes a été fondée en 1945 par Alberto Beggio (Fig. 25), qui était issu d'une autre grande famille paysanne de Rio San Martino dont nous avons parlé dans les paragraphes précédentes⁸⁸. Cette entreprise qui se convertit à la production de motocyclettes à partir de 1968, avec l'arrivée d'Ivano, fils d'Alberto, à sa tête, est mondialement connue notamment grâce à ses motocyclettes de compétition, qui ont permis à la marque de remporter 22 titres mondiaux⁸⁹.

Fig. 25 À gauche : projet d'aménagement des abords de l'usine Aprilia (Noale) élaboré par Ferrante Gorian (1979); à droite : Alberto Beggio (à droite sur la photo) devant son magasin de vélos (Scorzè, Rio San Martino), années 1950. Source : photos du haut : <https://ferrantegorian.com/1979/12/01/aprilia-di-cav-alberto-beggio-s-n-c/> (consulté le 5 janvier 2022); la photo du bas : Mauro Salzone, Scorzè e la sua storia (1152-1952), Scorzè, Comune di Scorzè, 2001, p. 562.

⁸⁶ En 1959, les frères Scattolin s'associent avec Augusto Zoppas fils de l'industriel Ferdinando Zoppas et fondateur de la société de production d'électroménagers (à cette époque uniquement des cuisinières). Ce dernier aide les Scattolin dans le développement d'une nouvelle ligne de production inaugurée en 1962 (Fig. 24). En 1971, le petit-fils et le beau-fils d'Augusto Zoppas, Enrico Zoppas, et Giuliano del Polo profitent de la difficulté financière de San Benedetto pour racheter la part des frères Scattolin, qui sortent définitivement de l'entreprise à partir de cette date. Sur l'histoire de San Benedetto, voir l'ouvrage édité par l'entreprise à l'occasion de ses 60 ans : Luca Masia, *San Benedetto. Un lungo sorso di freschezza. Sessant'anni di cultura dell'innovazione e rispetto per l'ambiente*, Mondadori, Milano, 2016. Il faut cependant signaler que ce livre présente les défauts d'un ouvrage réalisé sur commande pour des fins de promotion.

⁸⁷ Ces chiffres sont issus du site officiel du groupe Acqua Minerale San Benedetto (<https://www.sanbenedetto.it/it/i-numeri/>) : le chiffre d'affaires se réfère à l'année 2019 et le nombre de salariés (répartis sur dix établissements, dont six en Italie) s'élève à 2020. Le siège social de l'entreprise est toujours à Scorzè.

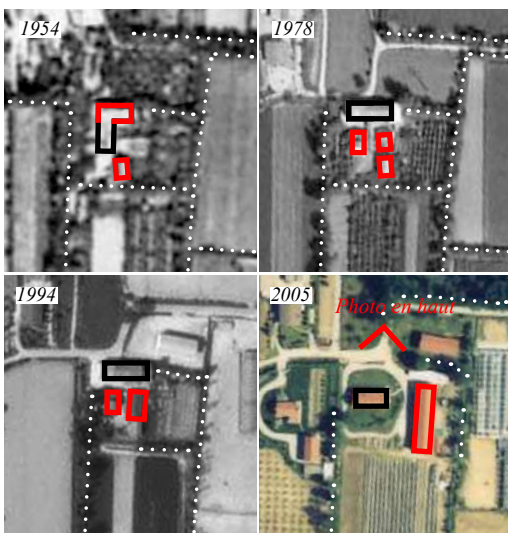


Fig. 26 En haut : les maisons mitoyennes de Giuliano Scatolin (à gauche) et son père Antonio (à droite) construites en 2000; en bas : l'évolution des bâtiments de l'exploitation des Scatolin (1954-2005).

Source : les photos aériennes : IGM (1954) et Regione del Veneto (1978, 1994, 2005); la photo : Google Street View (2019).

Nota : Les bâtiments d'habitation sont indiqués par le noir et les bâtiments agricoles par le rouge.

À propos de la transformation du paysage, il est intéressant d'observer, en comparant les Fig. 22 et 23, que la *persistance* d'une fragmentation de la propriété et de l'exploitation⁹⁰ a également permis un certain degré de *conservation* des formes du paysage. En effet, bien que la *coltura promiscua* soit presque totalement disparue, la trame parcellaire du paysage de 1950 est encore lisible, notamment grâce à la préservation d'une partie des haies en limite des propriétés/exploitations⁹¹. Or, la fragmentation de la propriété/exploitation et l'urbanisation diffuse jouent un rôle de premier plan dans la conservation des haies. Ces dernières disparaissent complètement en présence de grandes emprises industrielles (comme l'usine San Benedetto indiquée comme A sur les Fig. 22 et 23) ou agricoles (comme tous les ensembles de parcelles exploités par un même agriculteur qu'elle que soit leur taille : B, C ou D), ainsi qu'en présence de lotissements compacts (comme ceux que l'on voit apparaître dans le centre de Rio San Martino, comme l'emprise E).

Les Fig. 24 et 25, qui montrent les premiers bâtiments des usines San Benedetto et Aprilia, permettent également d'anticiper un autre point que j'aborderai plus amplement dans la dernière partie : la transformation (ou si l'on veut l'*urbanisa-*

tion) de ces communes n'est pas seulement un fait *quantitatif* (plus de bâtiments, plus de routes, plus d'équipements...), mais aussi *qualitatif* :

– Les architectures et aménagements des usines San Benedetto et Aprilia, dont les maîtres d'ouvrages sont issus du monde paysan, s'inscrivent parfaitement dans la tendance des bâtiments et aménagements que l'on peut trouver à la même époque dans des villes comme Venise ou Milan.

– La même observation est valable pour les architectures et aménagements promus par les familles paysannes qui n'abandonnent pas l'activité agricole. Au sujet des Scattolin et d'autres familles paysannes de la Vénétie centrale, par exemple, j'ai insisté sur la manière dont la proximité avec les voies est valorisée ainsi que sur le caractère de plus en plus résidentiel des bâtiments grâce à l'externalisation des locaux réservés aux activités agricoles. La Fig. 26, qui reprend la Fig. 18 pour retracer l'évolution des rapports entre les bâtiments d'habitation et les bâtiments agricoles de l'exploitation *ancestrale* des Scattolin, montre comment les hangars agricoles, nés de l'expulsion des locaux réservés aux activités agricoles, sont de plus en plus rassemblés dans un nombre réduit de plus grands corps de bâti. Au cours de la dernière phase de transformation, qui voit le remplacement de l'ancienne *casa colonica* par une nouvelle maison, l'entrée de cette dernière est séparée de celle des locaux agricoles, désormais unis dans un seul bâtiment. La maison, qui dispose maintenant d'un espace de proximité plus ample, acquiert les allures d'une villa «suburbaine», non seulement à cause de son écriture architecturale, mais aussi grâce à un retrait de la rue et la présence d'une pelouse, qui l'entoure sur tout son pourtour⁹².

L'examen du cas Scattolin a permis de s'affranchir de la question posée en début de cette section et d'introduire une partie des thèmes qui seront approfondis dans les chapitres suivants. Cette possibilité de *partir* de la généalogie des familles-exploitations pour aller *loin* et dans *plusieurs directions* est significative par rapport à l'hypothèse générale de

88 Les premières usines de fabrication artisanale de bicyclettes Aprilia sont situées dans la commune voisine de Noale. Dans les années 1950, Alberto Beggio possédait encore un magasin à Rio San Martino (Fig. 25 ; voir aussi la Fig. 62 du chapitre 6), où il a continué à résider jusqu'à sa mort. Avec l'arrivée son fils, Ivano, l'entreprise s'agrandit, et commence à fabriquer des motocyclettes.

89 Depuis 2004, Aprilia fait partie du groupe Piaggio.
90 À ce sujet, revoir les chiffres du Tab. 1 de ce chapitre et surtout ceux du Tab. 9 et 10 du chapitre précédent.

91 C'est également la remarque faite par Viviana Ferratio, «La città *promiscua*. Osservazioni sulle trasformazioni del paesaggio agrourbano veneto dal dopoguerra ad oggi», in Marta De Marchi, Hessam Khorasani Zadeh (dir.), *Territori post-rurali...*, op. cit., pp. 155-167.

92 Sur le plan du langage architectural et de l'aménagement, les différences entre les bâtiments construits par les citadins et les paysans s'atténuent. On pourrait aller plus loin et dire qu'en Vénétie centrale, cette différence est faible également pour ce qui concerne les *case coloniche* construites au XIX^e siècle. Qu'est-ce qui distingue véritablement les *case coloniche* des Fig. 19, 20 et 21 des bâtiments *ordinaires* que l'on retrouve à Venise et sur les autres îles ?

cette thèse : les familles-exploitations paraissent, en effet, comme des lieux d'observation privilégiés de dynamiques socioéconomiques et territoriales à différentes échelles. Les deux exemples de grandes usines, San Benedetto et Aprilia, qui ont été mis en avant ne doivent pas cacher l'existence d'une activité entrepreneuriale non agricole de plus modestes dimensions menée par des personnes issues de familles paysannes. Comme le **Tab. 1** le montre bien, plusieurs individus appartenant aux générations G-1 et G des familles-exploitations étudiées détiennent des entreprises de tous genres (travaux agricoles dans le cas des Zilio à Altivole, travaux dans le secteur du bâtiment pour les Michielan à Scorzè et les Visentin à Altivole, et, pour Tolomio à Borgoricco, travaux routiers), qu'ils travaillent à temps plein ou partiel. Le siège de ces entreprises est presque toujours situé à la même adresse que l'ex-exploitation agricole (ou l'exploitation agricole où l'on travaille à mi-temps) et le capital spatial dont disposait cette dernière a joué un rôle fondamental dans le démarrage de ces activités nouvelles.

La Flandre-Artois : l'exemple des Burette-Paquet (Rue Biache, Fleurbaix)

Côté français, c'est la famille-exploitation Burette-Paquet (d'après les noms des époux qui constituent sa dernière génération exploitante), assez exemplaire de l'ensemble du contexte flamand-artésien, qui permettra d'aborder l'articulation entre propriété, exploitation et habitat par l'intermédiaire d'une étude des reproductions familiales à l'échelle fine⁹³. Comme pour la Vénétie centrale explorée à travers le cas des Scattolin, on pourrait s'attendre à ce que l'examen de la famille-exploitation Burette-Paquet permette de parler plus largement de l'évolution de la Flandre intérieure française et d'anticiper, ainsi, des sujets qui nous occuperont au sein des prochains chapitres.

⁹³ En particulier, il s'agit de voir comment le principe résidentiel conserve sa pertinence dans le cas flamand-artésien, à la fois dans la succession et l'héritage, bien qu'ici, une dissociation claire est maintenue entre la propriété et l'exploitation.

En l'absence de données précises sur l'exploitation, c'est

l'analyse régressive, telle qu'exposée dans les paragraphes introductifs de cette sous-section et appliqué dans le cas vénitien, qui permet de reconstruire l'évolution des exploitations pendant le XIX^e et le début du XX^e siècle. Pour ce qui concerne la propriété, le document qui sert de point de *départ* de cette analyse est le premier cadastre parcellaire de France, dit «cadastre napoléonien» ou «ancien cadastre»⁹⁴. Dans le cas des communes qui nous intéressent, c'est-à-dire Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys, les premiers plans et états de sections de ce cadastre sont réalisés en 1839⁹⁵. Comme pour le cas italien, l'absence de documents sur l'exploitation est partiellement comblée par les listes nominatives des recensements de la population, bien conservées dans le cas de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys⁹⁶. Ces dernières ont en effet permis de connaître les lieux de résidences des personnes⁹⁷ et de formuler ainsi des hypothèses sur les exploitations en croisant les données relatives à la résidence et celles portant sur la propriété.

Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, les généalogies des familles-exploitations flamandes-artésiennes ont connu un *développement* aussi *horizontal* que *vertical*, à cause de l'importance des alliances matrimoniales dans l'évolution des exploitations. Cela signifie qu'au moins à l'occasion de chaque mariage décisif pour l'exploitation, on doit reconstruire, en plus de la généalogie de la famille-exploitation de *départ*, celle de la famille-exploitation avec qui l'alliance est conclue. Bien qu'une généalogie ascendante soit plus à même de répondre aux exigences de cette forme de reproduction⁹⁸, pour faciliter la comparaison, l'exposé de la famille-exploitation Burette-Paquet suivra un schéma descendant similaire à celui que j'ai suivi pour exposer le cas de la famille-exploitation Scattolin, en partant de la mi XIX^e siècle à nos jours. La première alliance significative concernant la famille-exploitation Burette-Paquet — dont une bonne partie des terres constituant le *cœur* de l'exploitation actuelle des Burette-Paquet, située à cheval entre Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys est issue — est conclue à

⁹⁴ La réalisation de ce cadastre est approuvée par une loi de 1807, mais ce grand chantier n'est achevé que vers 1850. Suivant les communes et départements, le cadastre napoléonien a été actif (il comprend des informations sur les types d'occupation des parcelles et les passages de propriété) entre 1850 et 1910 voire 1930.

⁹⁵ Les cadastres dits napoléoniens des communes de Sailly-sur-la-Lys et Fleurbaix ont été actifs entre 1839 et 1914 pour Sailly-sur-la-Lys et entre 1839 et 1935 pour Fleurbaix. Ont suivi d'autres cadastres actifs entre 1914/1935-1974. Ces documents sont conservés aux archives départementales de Pas-de-Calais (ADPdC). À partir de 1975, le cadastre est numérisé.

⁹⁶ Il s'agit des seules communes françaises de l'échantillon pour lesquelles j'ai disposé des listes nominatives couvrant tout le XIX^e siècle. Pour la commune de Fleurbaix les dates disponibles sont : 1790, 1815, 1820, 1831, 1936, 1841, 1846, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1886, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, 1946, 1954 et 1962.

⁹⁷ Il s'agit bien entendu d'une indication sur le lieu d'habitation des personnes (car les maisons ne sont pas, à cette époque, dotée de numéros) qui doit être recoupées avec d'autres informations (sur la propriété par exemple) pour être confirmées.

⁹⁸ Cela serait d'ailleurs plus fidèle à la manière dont les enquêtes (ethnographique et historique) sur ces familles ont procédé.

l'occasion du mariage de Désiré Henri Lamérant à Amélie Julie Leroy en 1924, comme nous avons vu au début de ce chapitre⁹⁹. Aussi doit-on se pencher, pour la période allant de 1839 à 1924, sur l'histoire de deux familles-exploitations.

1839-1924/1. Familles-exploitations Cochet-Levast puis Cochet-Brasme puis Lamérant-Dubuisson puis Lamérant-Denis puis Lamérant-Leroy

Sur la carte cadastrale de 1839 qui apparaît sur la Fig. 27, le périmètre noir indique un ensemble de parcelles d'une superficie totale de 8 ha, repartit entre les communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys, de part et d'autre de la rue Biache, ainsi qu'un corps de ferme, identifié par I. En 1839, cet ensemble appartient à Christine Amélie Joseph Levast, veuve de François Joseph Cochet, qui habite avec son fils marié, Auguste Cochet, dans le corps de ferme I. Au décès de Christine Amélie Cochet-Levast en 1841, sa propriété composée des 16 ha de terres¹⁰⁰, dont les 8 ha du périmètre noir de la Fig. 27, est divisée entre ses sept enfants¹⁰¹. Les 8 ha de la rue Biache, en particulier, sont divisés entre Auguste Cochet et deux autres de ses frères. Ces derniers sont également agriculteurs et résidents dans les communes voisines de Sailly-sur-la-Lys et Laventie. Les parcelles héritées par Auguste Cochet, d'une superficie totale d'environ 3 ha, incluent le corps de ferme et sont identifiées par A sur la Fig. 27. Comme pour le cas italien, il est difficile de savoir si les 8 ha de la rue Biache correspondent également à l'exploitation d'Auguste Cochet. Si cela était le cas, il s'agirait d'une exploitation relativement compacte¹⁰², située par sa taille dans la moyenne haute des exploitations de la commune à cette époque (voir le Tab. 9 du chapitre précédent). Cependant, vu la taille importante du corps de ferme et le nombre de domestiques et servants employé par cette famille (le ménage d'Auguste Cochet est formé par sa femme Auréline Brasme, leur fille Amélie, deux domestiques et une servante), on pourrait supposer que cette dernière loue également d'autres parcelles de terre en

⁹⁹ La deuxième alliance significative concernant l'exploitation Burette-Paquet est le mariage entre Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet en 1991.

¹⁰⁰ Il s'agit, en plus des 8 ha représentés sur la Fig. 27, de deux autres ensembles de parcelles de 4 ha situés à Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys, à l'extérieur du carré examiné.

¹⁰¹ Ces derniers sont résidents à Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys et Laventie, une autre commune voisine (voir la Fig. 28).

¹⁰² Cette exploitation serait même plus compacte que l'exploitation des Scattolin à la même date (Fig. 14).

¹⁰³ D'après le recensement de la population de 1861, les journaliers et ouvriers non logés constituent entre 10 % et 20 % de la force de travail active dans le domaine de l'agriculture dans cette commune. Le premier chiffre (10 %) est issu d'une estimation fondée sur un dépouillement complet des listes nominatives de recensement de la population de 1861 tandis que le deuxième (20 %) est calculé à partir du récapitulatif officiel du même recensement. La différence, non négligeable, entre les deux chiffres invite à la prudence. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 6.

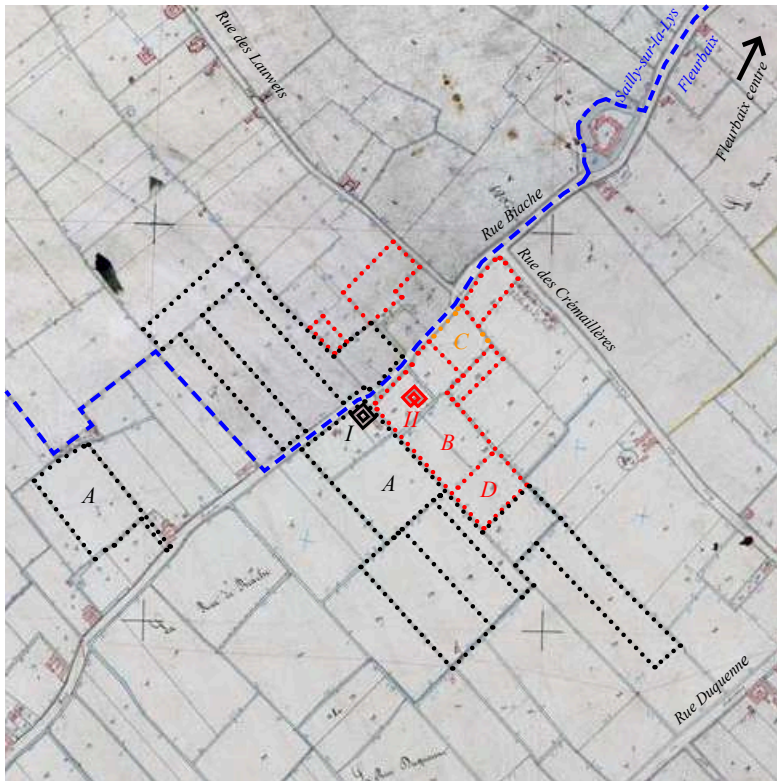


Fig. 27 Les propriétés et exploitations qui donneront naissance à la famille-exploitation Lamérant-Leroy en 1924 (1839-1924) :

Les parcelles identifiées par le périmètre noir et le corps de ferme I indiquent les propriétés liées aux familles-exploitations Cochet-Levast puis Cochet-Brasme puis Lamérant-Dubuisson puis Lamérant-Denis puis Lamérant-Leroy. Les parcelles identifiées par le périmètre rouge et orange et le corps de ferme II indiquent les propriétés liées, dans l'ordre, aux familles-exploitations Bécu, Delecroix-Lefranc, Leroy-Delecroix et Lamérant-Leroy. Explications détaillées dans le texte.

Nota : Le carré représente un espace qui mesure 1 km². Le fond de carte est constitué de plans des cadastres napoléoniens de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys (1839).

plus des 8 ha de la propriété familiale et emploie également des ouvriers ou journaliers non logés¹⁰³. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'une analyse globale de la propriété dans ce carré de 1 par 1 km vers 1839, que j'étayerai dans le prochain chapitre, révèle la présence relativement importante de propriétés parcellaires — c'est-à-dire de propriétés incluant uniquement des parcelles — autour de cette exploitation¹⁰⁴. Cela étant dit, il n'est pas impossible pour autant que certaines parcelles de cette propriété de 8 ha soient cédées en location ou que des échanges de parcelles visant à rendre les exploitations plus compactes soit effectué avec d'autres exploitants¹⁰⁵. En somme, comme je l'ai déjà souligné plusieurs fois, rien n'est certain : lorsqu'il s'agit de l'exploitation, on ne peut que formuler des hypothèses. L'existence de données plus fiables sur la propriété permet, en revanche, d'insister sur un premier point concernant la manière dont la propriété est répartie entre Auguste et ses frères : bien qu'aucun membre de cette fratrie ne soit exclu de l'héritage¹⁰⁶, le

¹⁰⁴ Le Tab. 1 du chapitre 5 montre bien que la propriété parcellaire est bien plus importante dans ce carré (situé à cheval entre Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys) que dans le carré situé à Scorzé qui contient l'exploitation d'origine de la famille Scattolin (Fig. 14). Vers la mi-XIX^e siècle, la commune de Scorzé semble plus donc *appoderata* (au sens strict) que les communes de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys. La comparaison entre les communes de la Vénétie centrale et Fleurbaix/Sailly-sur-la-Lys est d'autant plus éloquente que ces dernières sont, comme on verra mieux au chapitre 5, les plus *appoderate* (au sens strict) de l'échantillon français.

¹⁰⁵ Les échanges de parcelles deviennent très importants à partir des années 1970 alors que la mécanisation des outils de travail rend l'exploitation des petites parcelles éclatées et celles présentant des formes très irrégulières plus difficiles. Cependant, l'enquête ethnographique a montré l'existence d'échanges de parcelles dans ces communes du nord de la France bien avant les années 1970. Je reviendrai sur les pratiques d'échanges de parcelles vers la fin de ce chapitre.

¹⁰⁶ Auguste Cochet hérite de 3 ha de terres et les autres membres de la fratrie se partagent les 13 ha restant de la propriété familiale. Il est fort probable que ces derniers aient également reçu un soutien logistique et financier qui leur a permis de s'installer sur d'autres exploitations, grâce à des reprises ou des mariages.

frère successeur qui remporte le corps de ferme familiale, ainsi que des parcelles d'un seul tenant autour de ce dernier, est en quelque sorte *avantagé* sur la base d'un principe résidentiel similaire à celui identifié dans le cas italien. Contrairement au cas italien, ce principe résidentiel n'exclut pas les autres : deux autres membres de la fratrie héritent de la terre dans celle qui correspond probablement à l'exploitation d'Auguste Cochet. Ce mode de partage permet donc de maintenir une distinction entre la propriété et l'exploitation : à partir de 1841, Auguste Cochet doit louer les 5 ha de terres héritées par ses deux frères pour continuer à disposer des 8 ha de l'*ancienne* propriété familiale autour de la rue Biache.

À la génération suivante, Amélie, fille unique d'Auguste Cochet, qui restera célibataire toute sa vie, ne succède pas à son père. L'exploitation Cochet-Brasme est reprise par Henri Désiré Joseph Lamérant, né d'un père de nationalité belge à Bailleul, à environ 8 km de Fleurbaix¹⁰⁷ (Fig. 28). Comme toutes les autres données concernant l'exploitation, la date précise de cette reprise est impossible à connaître, mais la présence d'Henri Désiré Lamérant et de son ménage, composé de sa femme Sophie Honorine, ses trois enfants (Marie, Désiré Henri et Louise) et sa belle-mère Anastasie, est attestée dès le recensement de 1876. Les trois enfants d'Henri Désiré Joseph Lamérant étant nés à Steenwerck, commune voisine de Fleurbaix, on peut supposer que la famille résidait à Steenwerck avant de s'installer sur l'exploitation de Fleurbaix¹⁰⁸. La Fig. 28, qui montre la situation géographique de l'exploitation reprise par Henri Désiré Lamérant (identifié par un +) par rapport à la commune de Steenwerck, Bailleul (la commune où Henri Désiré est né et a grandi) et Neuve-Eglise/Nieuwkerke (la commune belge où le père d'Henri Désiré est né¹⁰⁹) illustre bien ces « sentiers invisibles » à travers lesquels les paysans et leurs familles *migrent* dans cette France rurale du XIX^e siècle : il s'agit de petits déplacements, au fil de mariages ou d'occasions de reprise d'exploitation¹¹⁰. On retrouve ce type de schémas dans beaucoup d'autres cas

¹⁰⁷ Après la reprise de l'exploitation par Henri Désiré Lamérant, Amélie Cochet et ses parents s'installent dans une maison située à Fleurbaix à peine à l'extérieur du carré de la Fig. 27.

¹⁰⁸ Cette commune est également la commune de naissance de la belle-mère d'Henri Désiré. La femme et le beau-père d'Henri Désiré sont, quant à eux, originaires d'Estaires (voir la Fig. 28 pour la localiser).

¹⁰⁹ Neuve-Eglise est aujourd'hui une « section » de la commune de Heuvelland. Cette dernière a été créée dans le cadre d'un processus appelé « fusion des communes », qui, en 1977, a réduit le nombre de communes belges de 2359 à 596.

¹¹⁰ Cela n'est pas sans rappeler l'hypothèse de Paul-André Rosental présentée dans l'ouvrage *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle* (op. cit) dont j'ai emprunté l'expression « sentiers invisibles ».

de familles paysannes examinées non seulement en Flandre, mais aussi en Vénétie.

En 1887, au décès d'Auguste Cochet, sa fille unique Amélie hérite des 3 ha de terres de son père (identifiées par A sur la Fig. 27) ainsi que du corps de ferme (distingué par I sur la Fig. 27) habité par la famille Lamérant-Dubuisson. En 1898, le fils d'Henri Désiré, Désiré Henri se marie avec Camille Philomène Denis et reprend l'exploitation. Ces derniers auront un seul enfant : Henri Désiré Joseph né en 1899¹¹¹. En 1924, lorsque Henri Désiré Joseph Lamérant, successeur et unique fils des Lamérant-Denis, se marie avec Amélie Julie Leroy, successeure de l'exploitation voisine, les Lamérant-Denis ne possèdent ni le corps de ferme qu'ils habitent ni aucune parcelle des terres qu'ils exploitaient : les Cochets, c'est-à-dire Amélie et ses cousins (héritiers des autres parcelles de la propriété Cochet dont les oncles d'Amile avaient hérité), resteront propriétaires de la plupart des parcelles exploitées par les Lamérant-Dubuisson puis Lamérant-Denis puis Lamérant-Leroy jusqu'aux années 1930. Selon le témoignage de Thérèse Lamérant, fille et successeure de Henri Désiré, qui a été interviewée dans le cadre des entretiens avec les familles (voir l'arbre généalogique des Fig. 10 et 11), le corps de ferme des Lamérant-Denis a été complètement démoli dans un bombardement, en 1916. Cette information n'est pas confirmée ni démentie par le cadastre. En effet, la matrice des propriétés bâties du cadastre qui couvre la période allant de 1911 à 1935 ne fait pas mention de dommages ou d'une démolition, mais celui-ci est supprimé et remplacé par un nouveau bâtiment dans le cadastre remanié de 1935 (Fig. 29). Je reviendrai plus loin sur quelques hypothèses concernant la démolition et la reconstruction de ce corps de ferme.

1839-1924/2. Familles-exploitations Bécu puis Delecroix-Lefranc puis Leroy-Delecroix puis Lamérant-Leroy

Sur la carte cadastrale illustrée dans la Fig. 27, le périmètre

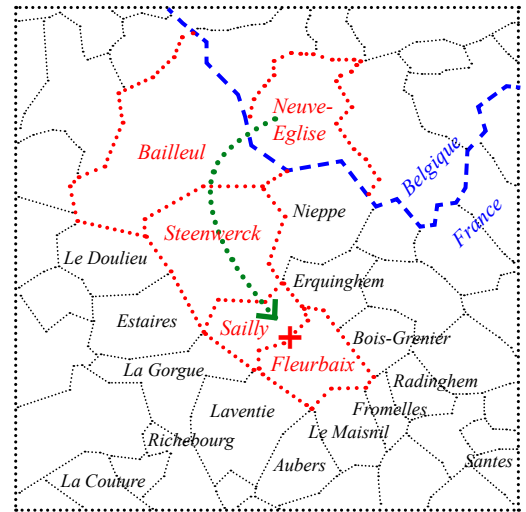


Fig. 28 Le «sentier invisible» du parcours migratoire de Bernard Modeste Lamérant et de son fils Henri Désiré entre 1785 et 1876 :

Neuve-Eglise : commune de naissance de Bernard Modeste Lamérant (en 1785);

Bailleul : commune de naissance de Jeane Thérèse Galland l'épouse de Bernard Modeste Lamérant (en 1794) et de leurs deux enfants, dont Henri Désiré Lamérant (né en 1822);

Steenwerck : la première commune de résidence d'Henri Désiré Lamérant après son mariage avec Sophie Dubussion (en 1854), communes de naissance de leurs trois enfants Marie (née en 1855), Désiré Henri (né en 1857) et Louise (née en 1859);

Fleurbaix/Saily-sur-la-Lys : l'exploitation + où la famille Lamérant-Dubuisson se stabilise vers 1976.

Nota : Ce carré, qui représente une superficie de 20 par 20 km, semble un espace pertinent pour la cartographie des «sentiers invisibles» des alliances familiales et de reprise d'exploration pendant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle pour la plupart des familles-exploitations analysées. Cet espace s'élargit considérablement à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle.

¹¹¹ Noter la répétition des prénoms : le fils d'Henri Désiré Joseph (1822-1892) s'appelle Désiré Henri (1857-1936) et le fils de ce dernier à nouveau Henri Désiré Joseph (1899-1988).

112 La matrice cadastrale ne précise pas les noms des personnes en indivision. En 1841, au moment où l'indivision est dissoute, les parcelles sont partagées entre quatre frères dont trois sont résidents à Fleurbaix et un à Erquinghem-Lys (**Fig. 28**). Or, la fratrie Bécu compte au moins six membres. Il est possible que l'indivision ait concerné dès le départ les quatre frères ou que la famille possède d'autres propriétés à l'extérieur des communes de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys — qui sont les seules communes dont les cadastres sont examinés.

113 À ce sujet, voir la note précédente.

114 La sœur aînée de Césarine, Joséphine Lefranc, n'est plus présente dans le corps de ferme à partir du recensement de 1851.

115 Cela correspond aussi à l'année de naissance de leur fille Catherine Rosalie.

116 Cela dit, dans le recensement de 1856, c'est encore Jean-Baptiste Bécu qui est présenté comme chef de ménage.

117 Armand-Honoré ne sera quant à lui plus présent dans le corps de ferme à partir de 1856. C'est un autre membre de la fratrie Bécu, Dominique, lui aussi célibataire et âgé de 55 ans, qui le *remplacera* pendant plusieurs années. À partir du recensement de 1861, Jean-Baptiste et Dominique Bécu ne figurent plus comme membres du ménage Delecroix-Lefranc, mais comme un ménage séparé. Cela est certainement dû à l'aménagement, pour ces derniers, d'un espace séparé à l'intérieur ou à l'extérieur du corps de ferme. Après le décès de Jean-Baptiste en 1873, je perds les traces de son frère Dominique.

118 Il faut sans doute souligner le fait que les oncles de Jean-Baptiste Delecroix n'ayant pas d'enfants, l'achat des parcelles leur appartenant n'a probablement pas posé de problèmes majeurs, notamment en ce qui concerne l'oncle qui a continué à vivre dans l'exploitation. En effet, l'ensemble de parcelles appartenant à ce dernier sera acheté par Jean-Baptiste Delecroix.

119 Un examen des cadastres d'autres communes, en particulier Bois Grenier et Nieppe, est nécessaire pour savoir si Jean-Baptiste Delecroix était également en possession d'autres parcelles dont ses deux filles ont hérité, afin de mieux évaluer le degré d'égalité dans le partage des terres en propriété de la famille.

120 Il faut également souligner que Césarine Lefranc, la mère de Julie Apolline, qui reste vivre dans la ferme avec sa fille, renonce visiblement à l'héritage de son époux. Le transfert intégral de la propriété familiale dans l'exploitation est-il lié au décès du père avant le mariage de Julie-Appoline? Vise-t-il à faciliter le mariage de cette dernière en rendant la reprise de l'exploitation plus attractive pour son futur époux? Ou bien est-ce le fait que les deux autres héritières soient également du sexe féminin qui en est la cause? L'examen des partages héréditaires des autres familles-exploitations de mon échantillon montre que les enfants de sexe féminin héritent de moins de terre, notamment lorsqu'elles sont déjà mariées.

rouge indique un ensemble de parcelles d'une superficie totale de 3 ha environ et un corps de ferme (identifié par II) qui appartiennent en 1839 à une indivision incluant quatre membres de la fratrie Bécu¹¹². L'examen des listes nominatives des recensements de la population permet de savoir qu'à cette date, deux de ces derniers, Jean-Baptiste et Armand Honoré Bécu, célibataires et âgés respectivement de 48 et 36 ans, résident dans le corps de ferme avec deux domestiques, les sœurs Joséphine et Césarine Lefranc, et exploitent probablement les parcelles en question. En 1841, la propriété est divisée entre les membres de la fratrie Bécu. Comme dans le cas des Cochet examinés dans les paragraphes précédents, les deux frères co-exploitants, Jean-Baptiste et Armand Honoré, conservent le corps de ferme et les parcelles situées autour de cette dernière (identifiées par la lettre B), dont la superficie totale s'élève à environ 1,5 ha. Encore une fois, le partage concerne tous les membres de la fratrie¹¹³, mais seuls les successeurs de l'exploitation héritent du corps de fermes et des parcelles d'un seul tenant situées autour de ce dernier.

Entre 1841 et 1860, Jean-Baptiste et Armand Honoré parviennent à acheter certaines parcelles dont ont hérité leurs frères ainsi que d'autres parcelles probablement exploitées par eux, mais appartenant à d'autres propriétaires, comme les deux parcelles identifiées par un périmètre orange et la lettre C (**Fig. 27**). L'examen systématique des listes nominatives des recensements successifs de la population permet de constater qu'à partir de 1856, un neveu des frères Bécu, Jean-Baptiste Delecroix, sa femme (l'une des ex-domestiques de ses oncles, Césarine Lefranc¹¹⁴), et leur fille Catherine Rosalie âgée de deux ans sont également présents dans la ferme. Le mariage de Jean-Baptiste Joseph Delecroix et Césarine Augustine Lefranc étant conclu en 1854¹¹⁵, il faut sans doute comprendre qu'à partir de cette date, ce sont ces derniers qui exploitent les terres des frères Bécu¹¹⁶ — dont l'aîné vivra avec son neveu jusqu'à son décès en 1873¹¹⁷.

Contrairement aux exploitants de la ferme voisine, Jean-Baptiste Delecroix a plus de succès dans l'achat des terres qu'il exploite. En 1879, il est propriétaire de la totalité des parcelles entourées avec le périmètre rouge (Fig. 27), à l'exception des parcelles identifiées par les lettres C et D, grâce à de nombreux achats effectués auprès de plusieurs propriétaires dont ses oncles, sur une période d'environ 15 ans¹¹⁸. Comme nous avons vu au début de ce chapitre en examinant l'arbre généalogique de cette famille (Fig. 11), les Delecroix-Lefranc auront trois filles. Les deux premières, Catherine Rosalie et Rosine Césarine, se marient avec deux agriculteurs, respectivement de Nieppe et de Bois-Grenier, que la Fig. 28 permet de localiser, et s'installent sur des exploitations dont leurs époux sont vraisemblablement successeurs. La fille cadette des Delecroix-Lefranc, Julie Apolline, qui succède à l'exploitation de ses parents se marie, quant à elle, deux ans après le décès de son père. Il faut préciser qu'au décès de ce dernier, les parcelles de sa propriété à Fleurbaix et Saily-sur-la-Lys ne sont pas partagées entre ses trois filles¹¹⁹. Julie Apolline, l'enfant successeur, hérite également de la totalité des terres familiales situées dans l'exploitation. En l'absence de documents pouvant nous renseigner sur les transactions effectuées entre les sœurs, il est difficile de juger du degré d'égalité dans le partage entre les trois sœurs¹²⁰. Le mariage de Julie Apolline à Louis Augustin Désiré Leroy¹²¹, conclu en 1898, donne naissance à l'exploitation Leroy-Delecroix.

D'après la matrice des propriétés bâties qui couvre la période entre 1911 et 1935, le corps de ferme des Leroy-Delecroix est démoli en 1906, mais ce document ne précise pas si un nouveau bâtiment vient remplacer le corps de ferme démoli¹²². Toujours selon les témoignages de Thérèse Lamérant, la petite-fille des Leroy-Delecroix, le bâtiment de ferme des Leroy-Delecroix est fortement endommagé, voire démoli en 1918, et reconstruit vers 1924. Je reviendrai sur quelques hypothèses concernant la chronologie des démolitions et reconstruction de ce corps de ferme dans un prochain paragraphe.



Fig. 29 Superposition des anciens et nouveaux corps de fermes des familles Lamérant-Denis (I et I') et Leroy-Delecroix (II et II').

Source du fond de plan : ADPdC.

Nota : Il s'agit d'une projection des bâtiments tels qu'ils apparaissent dans le plan du cadastre de 1935 sur le plan du cadastre de 1839. Explications détaillées dans le texte.

¹²¹ Ce dernier est originaire de La Couture, commune également présente sur la carte de la Fig. 28. Au vu de la réflexion autour des déplacements progressifs (les « sentiers invisibles »), cette commune peut sembler loin de Fleurbaix. Cependant lorsque l'on considère que les sœurs de Jean-Baptiste Delecroix sont mariées avec des agriculteurs de Richebourg et Laventie, le lien spatial avec Fleurbaix s'établit naturellement. Le carré de 20 par 20 km de la Fig. 28 semble un espace pertinent pour la cartographie des sentiers invisibles des alliances familiales et des reprises d'exploration pendant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle pour la plupart des familles-exploitations analysées. Cet espace s'élargit considérablement à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle.

¹²² Dans cadastre remanié de 1935, un nouveau bâtiment figure à l'endroit approximatif de l'ancien corps de ferme des Leroy-Delecroix (Fig. 29).

Quoi qu'il en soit l'examen des listes nominatives des recensements de la population effectués après la date de démolition du bâtiment selon le cadastre (1906) — et aussi après la fin de la Première Guerre mondiale — confirme que la famille réside encore à cette adresse¹²³.

Du côté de la propriété, en 1911, Julie Delecroix parvient à acheter la seule parcelle de la propriété originelle des Bécu qu'elle ne possède pas encore. Il s'agit de la parcelle identifiée par la lettre D sur la Fig. 27, qui avait été héritée par un troisième membre de la fratrie Bécu et avait changé plusieurs propriétaires extérieurs à la famille¹²⁴, tout en continuant, visiblement, à faire partie des exploitations Bécu puis Delecroix-Lefranc puis Leroy-Delecroix. En 1915, Louis Leroy achète les deux parcelles identifiées par C sur la Fig. 37 : ces dernières, achetées par Armand Honoré Bécu en 1860, avaient également changé de propriétaires à plusieurs reprises, tout en faisant partie de l'exploitation familiale. Avec l'achat de cette parcelle, après un peu moins d'un siècle, la propriété d'origine des Bécu est de nouveau recomposée.

Les Leroy-Delecroix auront deux enfants (Fig. 11). Leur fille aînée Marie Amélie choisit une carrière ecclésiastique. Leur fille cadette, Amélie Julie, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, se marie avec l'unique fils du sexe masculin des Lamérant-Denis, les exploitants de la ferme d'à côté, en 1924. Cela permet d'*unir* les exploitations Leroy-Delecroix et Lamérant-Denis. La Fig. 30 montre une photo de la famille Leroy-Delecroix vers 1918, juste avant le départ de Marie Amélie, et environ six ans avant le mariage Amélie Julie.

1924-2000 : Une seule exploitation (Lamérant-Delecroix puis Burette-Lamérant)

En 1924, Henri Désiré Joseph, qui succède à ses parents à la ferme Lamérant-Denis, se marie avec Amélie Julie Leroy, successeur de l'exploitation Leroy-Delecroix. Cette alliance

¹²³ Il s'agit plus précisément des recensements de la population de 1911 et 1921.

¹²⁴ Le dernier propriétaire est un certain Henri Dermaville résident à Nippe.

permet aux époux-successeurs d'unir les terres appartenant à chaque exploitation, en propriété comme en location¹²⁵. D'après le témoignage de Thérèse Lamérant, fille de Henri Désiré et Amélie Julie, cette alliance permet également de cumuler les compensations reçues au titre de dommages de guerre, qui permettent de reconduire les corps de fermes démolis de la façon suivante :

- une nouvelle maison (identifiée par I' sur la carte de la Fig. 29) pour les Lamérant-Denis à l'emplacement de leur ancien corps de ferme (identifié par I sur la Fig. 29) ;
- un nouveau corps de ferme (identifié par I' sur la Fig. 29) pour les jeunes mariés à l'emplacement approximatif de l'ancien corps de ferme des Leroy-Delecroix (identifiés par II sur la Fig. 29) ;
- Deux maisons mitoyennes (identifiées par III sur la carte de la Fig. 29) situées sur une parcelle de la propriété de Julie Delecroix, aux croisement de la rue Biache et rue des Lauwets.

Comme précisé dans le cadre de l'analyse séparée des exploitations avant 1924, cette affirmation n'est ni confirmée ni totalement contredite par le cadastre. Plusieurs indices indiquent cependant qu'elle est inexacte :

- Relativement au corps de ferme des Lamérant-Denis (I sur la Fig. 29), le cadastre des propriétés bâties couvrant la période précédente à 1935 ne fait pas mention d'éventuelles démolitions et reconstructions. Or, la présence d'un nouveau corps de fermes (I' sur la Fig. 29) dans le cadastre remanié de 1935 indique que cette démolition/reconstruction doit avoir eu lieu avant cette date. Le témoignage de Thérèse Lamérant sur la destruction des bâtiments pendant la Première Guerre mondiale et sa reconstruction paraît donc plausible. Cependant, si la ferme est détruite pendant la guerre, il semblerait déraisonnable que la famille ait attendu le mariage de Henri Désiré en 1924 pour la reconstruire. Le premier recensement de la population effectué après la fin de la guerre, qui date de 1921, c'est-à-dire avant le mariage de Henri Désiré, indique que le couple Lamérant-Denis, alors âgés de 54 et 50 ans, vit tou-

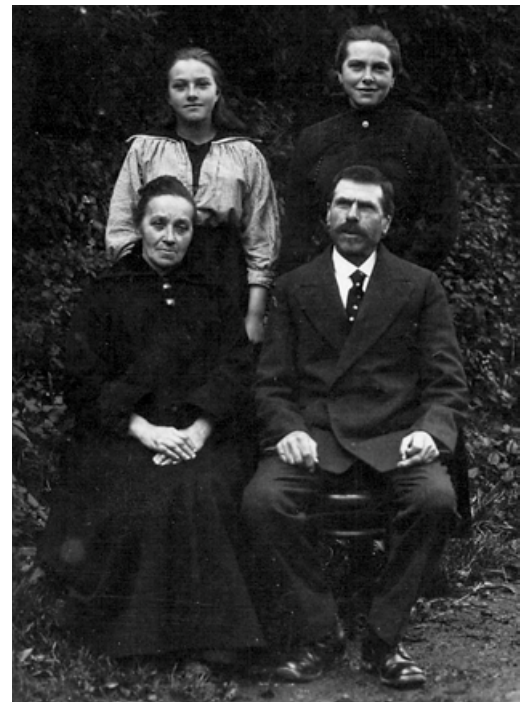


Fig. 30 La famille Leroy-Delecroix vers 1918 :
De haut en bas et de gauche à droite : Amélie Julie Leroy,
Marie Amélie Leroy, Julie Apolline Delecroix, Louis Augustin Leroy.
Source : Archives privées de Thérèse Lamérant.

¹²⁵ Comme nous l'avons vu, les Leroy-Delecroix sont propriétaires de leur corps de ferme et d'environ 3,5 ha de terre, alors que les Lamérant-Denis ne possèdent aucune parcelle de leur exploitation à cette date.

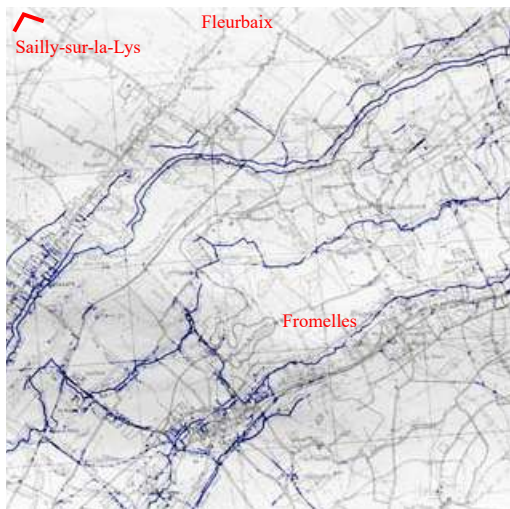


Fig. 31 Extrait de cartes militaires françaises indiquant les fronts de guerre dans la plaine de la Lys, 1918. La couleur bleue indique les positions françaises et la couleur rouge (plus au nord, absente sur cet extrait) indique les positions allemandes.

Source : ADN 50 Fi 1469.

jours à cet emplacement. On ne peut toutefois pas savoir s'il réside dans le corps de ferme original ou dans le bâtiment qui l'a remplacé.

– Au sujet du corps de ferme II (**Fig. 29**) de la famille Leroy-Delecoirx, le cadastre des propriétés bâties couvrant la période avant 1935 précise que le bâtiment a été démoli en 1906, mais ne mentionne pas la construction de nouveaux bâtiments. Comme pour l'exploitation voisine, le corps de ferme reconstruit apparaît pour la première fois sur le cadastre remanié de 1935 (II' sur la **Fig. 29**). Encore une fois, si la mention de démolition en 1906 est exacte, il serait peu probable que la famille ait attendu jusqu'à 1924 pour reconstruire ce bâtiment. Le corps de ferme reconstruit avant la Première Guerre mondiale peut toutefois avoir subi des dommages pendant la guerre, mais, au risque de me répéter, je souligne que ce serait difficile de croire que la famille attende six ans avant de remédier à ces dommages. Comme pour la ferme d'à côté, les recensements de la population confirment une continuité dans la présence de la famille à cet emplacement.

– Plus généralement, la présence, sur le plan du cadastre remanié de 1935 (**Fig. 29**), d'un hangar agricole en plus de la maison d'habitation, de chaque côté, indique une forte probabilité que chaque famille ait reconstruit les bâtiments indispensables à son activité agricole avant le mariage des enfants en 1924.

On peut donc conclure que, même si l'hypothèse de la démolition des bâtiments, notamment celui des Lamérant-Denis pendant la Première Guerre mondiale, est plausible, celle de la reconstruction de l'ensemble des bâtiments à la suite du mariage des successeurs de chaque exploitation en 1924 l'est considérablement moins¹²⁶.

Ce long rappel des propos de Thérèse Lamérant et l'effort de contextualisation et de nuance me permettent de souligner deux points qui ont émergé également au cours d'autres entretiens avec les membres des familles-exploitations des communes françaises examinées. Premièrement, les alliances

¹²⁶ Il faut également considérer que contrairement aux Leroy-Delecoirx, les Lamérant-Denis ne sont propriétaires pas de leur corps de ferme. Ce ne sont donc pas eux qui auraient touché les éventuelles indemnités de guerre (et donc procédé à la reconstruction des bâtiments), mais leurs propriétaires Amélie Cochet. Cela explique peut-être les dimensions plus modestes de leurs nouveaux corps de ferme par rapport à ceux de leurs voisins.

ont certes leur importance dans l'évolution de la famille-exploitation, mais l'imaginaire familial pourrait avoir tendance à surévaluer leur rôle. Dans le récit de Thérèse Lamérant, par exemple, le mariage des ses parents apparaît non seulement comme l'acte fondateur d'une nouvelle famille-exploitation, plus grande et prospère, mais aussi un moment de changement radical correspondant aussi à un nouvel agencement spatial et de nouvelles constructions, ce qui n'a probablement pas été le cas. Thérèse Lamérant semble également ignorer que, contrairement aux Leroy-Delecroix, qui étaient propriétaires de leur bâtiment et d'une partie de leurs terres, les Lamérant-Denis, ne *possédaient* que des baux. Deuxièmement, les destructions causées par la Première Guerre mondiale, notamment dans les communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys, particulièrement touchées en raison de leur situation littéralement sur le front de Guerre (Fig. 31), ont causé un véritable trauma collectif dont le souvenir reste vif dans la mémoire des personnes nées après la guerre (il s'agit des personnes les plus âgées dont j'ai pu recueillir les témoignages). Cependant, cet imaginaire partagé impute à la guerre encore plus de destructions que celles dont elle a *réellement* été la cause : en effet, comme la Fig. 32 le montre bien, nombreux sont les bâtiments situés dans la *campagne urbanisée* détruits au dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle dont beaucoup ne seront jamais reconstruits¹²⁷. Dans les chapitres 5 et 6, je reviendrai sur la chronologie des démolitions ainsi que sur le rôle fondateur des choix publics dans la reconstruction des bâtiments détruits pendant la Première Guerre mondiale.

Concernant les habitants de chaque maison, l'examen des listes nominatives des recensements de la population datant d'après le mariage de Henri et Amélie confirme bien le témoignage de Thérèse Lamérant :

– Le corps de ferme (II' sur la carte de la Fig. 29) est habité par les époux Lamérant-Leroy et leurs enfants (dès 1924, année de la naissance de leur premier enfant Marie-Joseph), ainsi

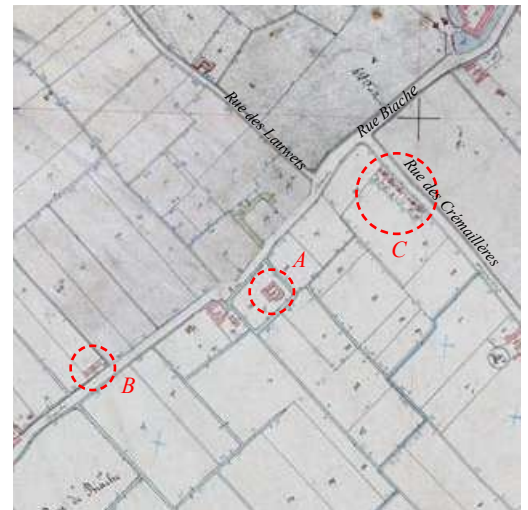


Fig. 32 Plans des cadastres napoléoniens de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys (1839) : les cercles indiquent les bâtiments démolis avant le début de la Première Guerre mondiale :
 A : Corps de ferme des Delecroix-Leroy détruit en 1906 et probablement reconstruit par la suite
 B : Corps de ferme démoli en 1883, jamais reconstruit. Dans le cadastre remanié de 1935, cette parcelle abrite un baraquement.
 C : Groupe de cinq maisons habitées par des artisans, des ouvriers, etc., démolies entre 1856 et 1907 et jamais reconstruites.

¹²⁷ De très nombreux exemples de ce type peuvent être cités. Pour rester dans le cadre des abords immédiats des exploitations Leroy-Delecroix et Lamérant-Denis, il s'agit du bâtiment distingué par B (Fig. 32) situé sur une parcelle achetée par Henri Désiré Lamérant en 1932, le bâtiment situé sur cette parcelle avait été démoli en 1883, bien avant le début de la Première Guerre mondiale. Cette parcelle a toutefois abrité un baraquement qui a logé une famille pendant quelques dizaines d'années encore visibles sur le cadastre de 1935 (Fig. 33). Un autre groupe de bâtiments, qui n'ont jamais fait partie de la propriété des deux exploitations examinées, est le groupe de cinq maisons distingué par C (Fig. 32) comprenant trois bâtiments mitoyens d'un côté et deux bâtiments mitoyens de l'autre. Il s'agit de maisons habitées par des artisans, des ouvriers, etc. progressivement démolies entre 1856 et 1907.

que les parents d'Amélie Leroy et un domestique ;

– La maison identifiée par I' (Fig. 29) est habitée par les parents de Henri Désiré Lamérant.

– Quant aux deux maisons mitoyennes (III sur la carte de la Fig. 29), elles sont habitées, selon le témoignage de Thérèse Lamérant, par un ouvrier agricole en activité auprès de l'exploitation Lamérant-Leroy et sa famille, ainsi que par un couple d'ouvriers travaillant dans les filatures Salmon à Sailly-sur-la-Lys, en location¹²⁸.

Henri Désiré Lamérant et Amélie Leroy auront six enfants, comme nous avons déjà vu au début de ce chapitre (Fig. 11). Déjà titulaires d'une exploitation incluant 3,5 ha de terres en propriété et plus d'une dizaine d'hectares de parcelles en location au moment de leur mariage, ces derniers ne cesseront pas d'agrandir leur exploitation et leur patrimoine. La carte de la Fig. 33 montre une partie des 22 ha de terre de la propriété Lamérant-Leroy en 1959. En plus du corps de ferme et des 19 ha de terre représentés dans la Fig. 33, la famille possède 5 ha de terres supplémentaires situées à Fleurbaix à peine à l'extérieur du carré de 2 par 2 km de la Fig. 33, le long de la Grande Rue, qui relie les centres de Fleurbaix et de Bois-Grenier. C'est en 1959 qu'a lieu le mariage de Thérèse Lamérant et Michel Burette¹²⁹, et que les Lamérant-Leroy prennent leur retraite, laissant l'exploitation à Thérèse, leur cinquième et avant-dernière enfant. La Fig. 34, qui restitue une cartographie des 17,5 ha de parcelles de terres exploitées par les Buertte-Lamérant au moment de la reprise de l'exploitation, montre bien que la totalité de la propriété n'est pas exploitée par les Buertte-Lamérant et qu'à l'inverse, l'exploitation Buertte-Lamérant n'est pas uniquement composée de parcelles en propriété¹³⁰. Ces confrontations de la propriété et de l'exploitation, à la même date, mais aussi à des dates différentes, amènent également à d'autres constats dont, au moins trois méritent une attention particulière.

Premièrement, la comparaison de l'exploitation Buertte-La-

¹²⁸ Les usines Salmon fondées en 1778 à Armentières sont situées entre cette ville et Bac-Saint-Maur, un hameau de Sailly-sur-la-Lys, que l'usine a largement contribué à agrandir. Thérèse Lamérant dit se souvenir de ses ouvriers qui se rendaient à l'usine, située à 3 km de leurs maisons, en bicyclette ou à pied.

¹²⁹ Michel Burette est originaire de Santes, commune située à l'extrémité sud-ouest du carré exposé dans la Fig. 28. Il s'agit d'une commune qui constitue, aujourd'hui encore plus que vers 1960, la limite de l'agglomération bâtie de la région lilloise. La ferme familiale des Burette, reprise par le petit frère de Michel, est aujourd'hui entourée par la ville.

¹³⁰ La carte de l'exploitation (Fig. 34) a été élaborée d'après le témoignage de Thérèse. Environ 13,5 ha de parcelles exploitées font partie de la propriété familiale.

mérant en 1959 (Fig. 34), de la propriété Lamérant-Leroy à la même date (Fig. 33) et des propriétés à la base des exploitations Cochet-Levast et Bécu en 1839 (Fig. 27) permet d'établir que le noyau central de la propriété en 1959 est *toujours* constitué par les parcelles de propriété en 1839, malgré les partages héréditaires et les ventes à l'extérieur de la famille, qui, comme nous l'avons vu, ont été nombreux. Cela montre que, en dépit de la circulation de la propriété à l'intérieur et l'extérieur de la parenté, ces parcelles ont continué à faire partie d'une même exploitation. En outre, il apparaît que chaque génération a tenté d'acheter les parcelles qu'elle cultivait et à recomposer une propriété qui s'éparpillait à cause des partages héréditaires¹³¹. À cet égard, la possession du corps de ferme et des parcelles d'un seul tenant autour de ce dernier, que j'ai qualifiée d'avantage accordé aux héritiers-successeurs, est une manière efficace de renforcer la position de ces derniers, en les aidant en quelque sorte dans leurs futurs efforts de reconstitution de la propriété.

Deuxièmement, la stabilité des parcelles exploitées est encore plus évidente lorsque l'on considère des exemples comme la parcelle α sur les Fig. 33 et 34. Cette dernière faisait partie de la propriété Cochet en 1839 (Fig. 27) et donc probablement aussi de l'exploitation Cochet-Levast. En 1959, cette parcelle fait partie de l'exploitation Burette (Fig. 34), mais pas de la propriété Lamérant-Leroy (Fig. 33). En effet, il s'agit d'une parcelle héritée par Amélie Cochet en 1887 et vendue en 1928 non pas aux Lamérant-Leroy, mais à un propriétaire extérieur à cette famille. Malgré plusieurs changements de propriétés que cette parcelle a subis, aucune génération de la famille-exploitation examinée ne parvient à l'acheter. Cependant, cette parcelle n'a jamais quitté l'exploitation des familles qui se sont succédé. La Fig. 37, qui cartographie les parcelles de l'exploitation des Burette-Paquet en 2017 en distinguant les parcelles en propriété de celles en exploitation, permet de constater que cette parcelle est toujours exploitée par ces derniers sans faire partie de la propriété familiale.

¹³¹ Il est certainement curieux de noter que les deux autres grandes concentrations de parcelles en propriété des Lamérant-Leroy, après celles autour du corps de ferme ancestrale, qui sont celles de la rue des Chats (Fig. 33) et la Grande Rue (à l'extérieur du carré), font partie des localités où les frères Bécu avaient plusieurs parcelles en 1839. Cependant, ces parcelles étaient certainement exploitées par d'autres familles que celles évoquées dans les paragraphes précédentes et même l'étude des passages de propriétés n'a pu faire émerger un lien clair entre la situation en 1839 et celle de 1959, ce qui n'exclut pas qu'un tel lien puisse exister.

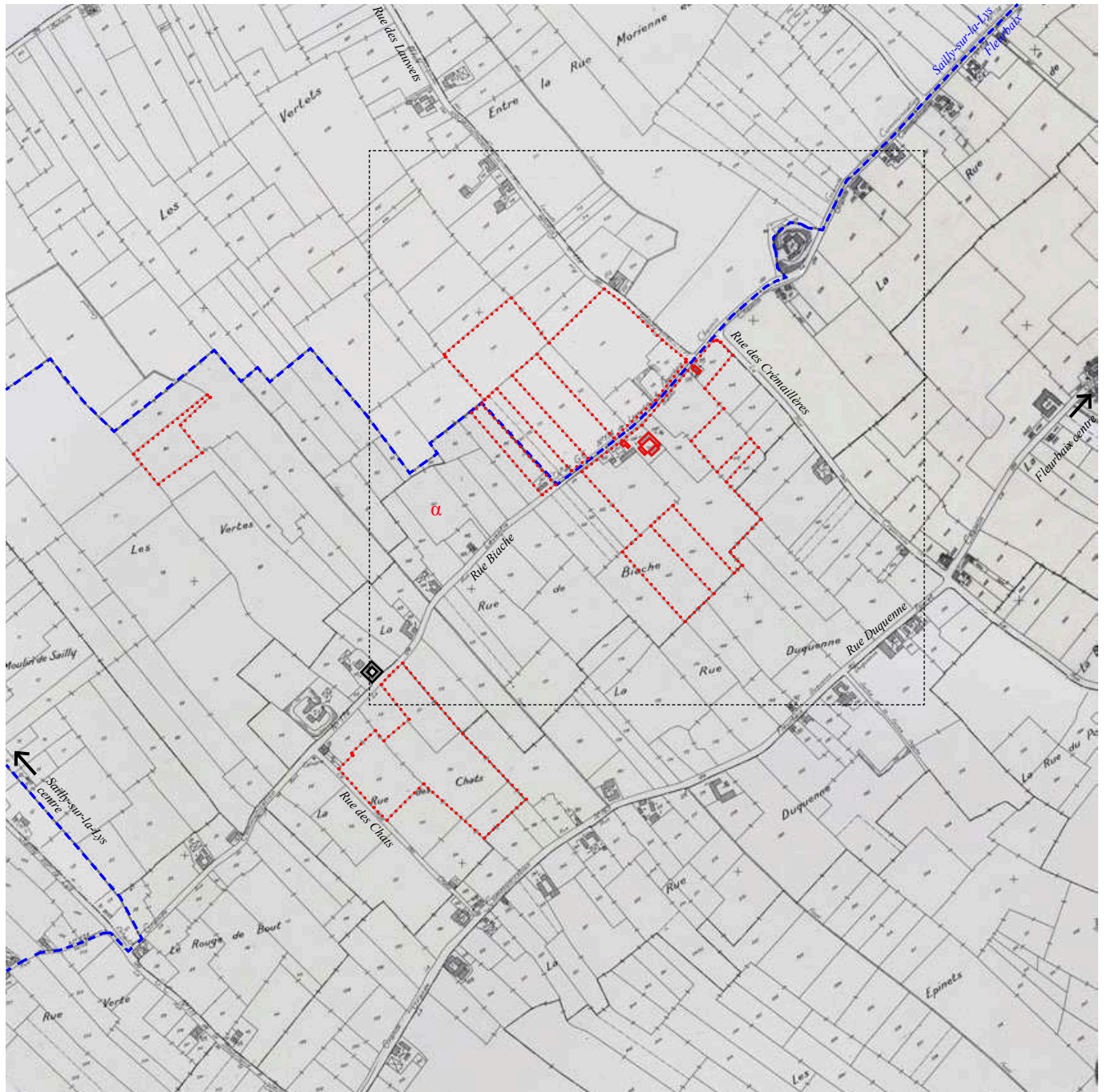


Fig. 33 La propriété Lamérant-Leroy en 1959, au moment où le couple Lamérant-Leroy part à la retraite et Thérèse Lamérant et son époux Michel Burette leur succèdent (périmètre rouge).

Source des données : Cadastre 1935-1974 (ADPdc).

Nota : En plus du corps de ferme et les 19 ha de terre représentée sur cette carte, les Lamérant-Leroy possèdent 5 ha de terres, toujours à Fleurbaix, à peine à l'extérieur du carré de 2 par 2 km représenté sur cette figure, le long de la Grande Rue, qui relie les centres de Fleurbaix et de Bois-Grenier. Le carré en pointillé indique la position du carré de 1 km² de la Fig. 27.

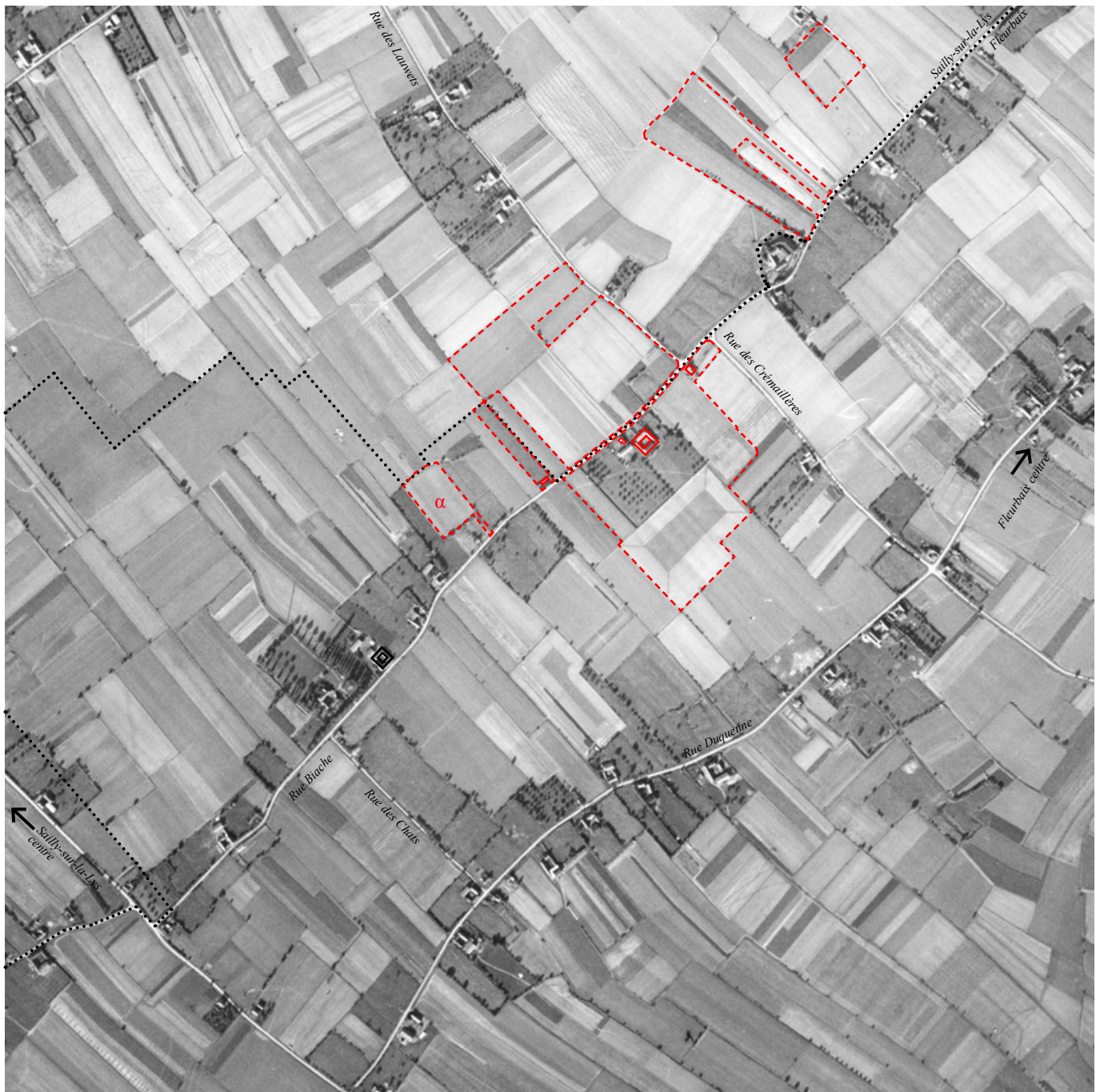


Fig. 34 L'exploitation Lamérant-Leroy puis Buerte-Lamérant en 1959, au moment de la reprise de cette dernière (périmètre rouge).

Nota : La carré correspondant à un périmètre de 2 par 2 km et il est tiré d'une photo aérienne de l'IGM datant de 1950. Explications détaillées dans le texte.



Fig. 35 Des photos aériennes montrant le corps de ferme au moment de sa reprise par Thérèse Laméarnt et Michel Burette (1960); par Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet (1991) et en 2012.

Source des photos aériennes : IGM.

Nota : Pour les vues A et B voir la Fig. 36.

132 Le coût économique de la reprise n'est pas entièrement pris en charge par les parents, mais surtout par l'enfant qui reprend l'exploitation en question. Comme déjà précisé dans les notes 28 et 31, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette indemnisation, payée sur la base de la surface de terres à reprendre, peut correspondre à un montant supérieur à celui de l'achat du foncier agricole. Les reprises sont la source d'une pression économique particulièrement importante sur les paysans du Nord, et la cause d'un accroissement de leur endettement.

133 Cela n'est absolument pas étonnant, car comme précisé à la note précédente, les indemnisations payées au titre de la reprise correspondent à des montants égaux, voire supérieurs à ceux de l'achat du foncier agricole. En effet, contrairement au prix du foncier à l'achat, qui sont régulés par les préfectures, aucune régulation n'existe en matière des droits de reprise — qui reste une pratique en partie illégale. Cela encourage donc les paysans à acheter plutôt qu'à reprendre dès lors que l'occasion se présente.

Troisièmement, la deuxième plus grande concentration de parcelles en propriété figurant sur la Fig. 33 — après celle qui se trouve autour de l'exploitation cultivée depuis plusieurs générations — n'est pas exploitée par Thérèse Laméarnt et son mari Michel Burette, mais par André, le grand frère de Thérèse. En effet, il s'agit de parcelles achetées par Henri Désiré Laméarnt vers la fin des années 1940, au moment où ce dernier prépare l'installation de son fils André sur une exploitation dont le corps de ferme est indiquée par un contour noir sur les Fig. 33 et 34. Cette dernière est une exploitation sans successeur, qu'André Laméarnt reprend en 1950, après son mariage. Une analyse détaillée de l'activité de vente et d'achat d'Henri Laméarnt vers la fin des années 1940 permet de supposer que, pour l'achat de parcelles en question, ce dernier a vendu quelques autres parcelles (situées à l'extérieur du carré examiné) et surtout les deux maisons mitoyennes distinguées par III sur la Fig. 33. En effet, comme nous l'avons déjà vu au début de ce chapitre, bien qu'un seul membre de la fratrie succède à ses parentes, le couple Laméarnt-Leroy accompagne l'installation de cinq de ses six enfants sur d'autres exploitations : Marie-Joseph, l'aînée, se marie avec un agri-

culteur de Bois-Grenier qui succède à ses parentes sur l'exploitation familiale; André et Michel reprennent des fermes sans successeurs à Fleurbaix (voir à nouveau la Fig. 13 pour localiser l'exploitation de Michel); Marie-Françoise se marie avec un agriculteur d'Aubers (commune présente sur la carte de la Fig. 28); enfin, Thérèse succède à ses parentes sur la ferme familiale. Seule Marie-Genviève, la cadette, choisit le métier d'éducatrice et ne se marie pas avec un agriculteur. Bien que tous les enfants ayant choisi de poursuivre le métier d'agriculteur sont probablement aidés par les parents, et que même en matière de l'héritage, comme nous le verrons par la suite, l'égalité entre les enfants est de mise, il est intéressant de souligner le rôle plus *actif* des parents dans l'installation de leurs enfants de sexe masculin. Non seulement les deux fils s'installent par *reprise* et non par *alliance*, ce qui signifie qu'une indemnité conséquente de reprise a été payée à l'exploitant sortant¹³², les parentes achètent également des parcelles dans l'exploitation reprise par leur fils¹³³. À ce sujet, le cas de Michel, qui s'installe en 1954 sur une exploitation dont son père a préalablement acheté 5 ha de terre, est encore plus impressionnant de celui d'André.

Thérèse Lamérant et Michel Burette continuent à agrandir l'exploitation grâce à l'achat et, surtout, la reprise de nouvelles parcelles. Contrairement à la génération précédente de cette famille-exploitation, qui a vu cinq enfants sur six adopter le métier d'agriculteur, un seul des trois enfants du couple Burette-Lamérant, Jean-Marc, décide de poursuivre l'activité agricole¹³⁴. Cela simplifie la tâche des parents : le choix d'un successeur parmi les enfants ne se pose pas¹³⁵. Le mariage de Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet en 1991 constitue une autre alliance importante sur le plan de l'évolution de l'exploitation, dont j'ai déjà parlé au début de ce chapitre. Les 16 ha de terres qui rejoignent l'exploitation grâce à cette alliance étant situées à Violaines, c'est-à-dire à 12 km de Fleurbaix, ce mariage, est fort significatif du point de vue de l'élargissement de l'échelle des alliances et des ex-



Fig. 36 En haut : L'extension des étables de l'exploitation Burette-Paquet réalisée dans les années 2000 (vue A indiquée sur la Fig. 35). En bas : l'intérieur de l'étable réalisé dans les années 1970 (vue B indiquée sur la Fig. 35).

134 La fille aînée des Burette-Lamérant, Béatrice est enseignante au collège et vit à Mouvaux, commune située entre Roubaix et Tourcoing, dans la partie relativement dense de l'agglomération lilloise. La deuxième enfant des Burette-Lamérant, Élisabeth est pharmacienne et vit à La Couture, commune présente sur la carte de la Fig. 28.

135 Dans les faits les parents choisissent rarement leur successeur. En effet, comme l'examen des successions des générations précédentes de cette famille-exploitation l'a bien montré, c'est souvent l'enfant qui n'est pas encore *installé* dans un métier au moment où les parents prennent leur retraite qui succède à l'exploration. Cela est évident du fait que l'enfant-successeur est souvent l'un des derniers sinon le dernier de la fratrie, indépendamment de son sexe.

exploitations¹³⁶. Les terres exploitées à Violaines ont permis à l'exploitation d'augmenter ses « quotas laitiers »¹³⁷ et donc le nombre des vaches laitières. La totalité de ces vaches étant hébergée à Fleurbaix, la Fig. 35 donne à voir l'augmentation considérable de la superficie des étables (Fig. 36) avant et après la reprise de l'exploitation par Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet. Sous leur direction, l'exploitation en question se spécialise quasi exclusivement dans l'élevage laitier.

Autre différence entre cette génération et les générations précédentes : du côté d'Élisabeth Paquet, deux enfants succèdent à leurs parents dans le sens où l'exploitation familiale est partagée entre deux successeurs¹³⁸. Comme pour l'élargissement de l'échelle des alliances, la cosuccession ne concerne pas uniquement cette famille-exploitation. Elle correspond à un phénomène qui touche plus largement la dernière génération des exploitants en place. Seulement à Fleurbaix, deux autres familles-exploitations (sur les cinq analysées) voient deux enfants succéder à leur parents¹³⁹. Je reviendrai plus loin sur ce point, qui représente un changement important dans les pratiques de succession des familles-exploitations du nord de la France.

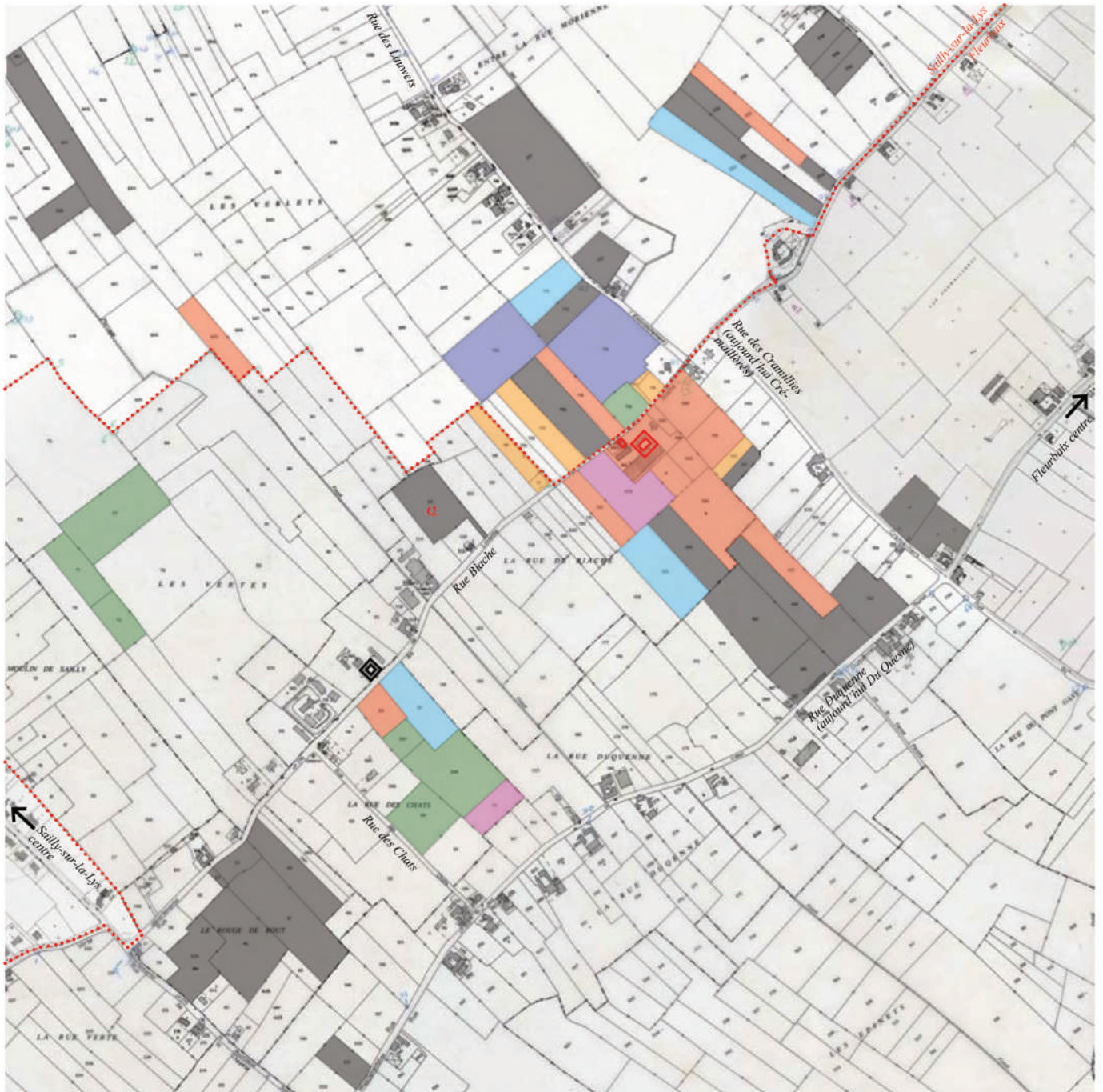
L'agrandissement de l'exploitation examinée continue sous la direction de Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet, grâce notamment à de nombreuses reprises de parcelles appartenant à des exploitations sans successeurs. Parmi ces reprises, celle d'une partie des terres de l'exploitation d'André Laméran, l'oncle de Jean-Marc, dont aucun des enfants n'a voulu poursuivre l'activité agricole, est intéressant à signaler. En 2017, l'exploitation Burette-Paquet compte environ 71 ha de terres dont 19 ha à Violaines et 52 ha entre Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys. La Fig. 37 montre la partie de l'exploitation Burette-Paquet située entre Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys à cette date. Jean-Marc et Élisabeth sont propriétaires de 9,5 ha des terres exploitées à Violaines, alors qu'ils ne possèdent aucune parcelle dans la partie de l'exploitation située entre

¹³⁶ Il s'agit en effet du seul mariage évoqué jusqu'ici où la commune de naissance et/ou de résidence de l'épouse/époux ne se trouve pas dans l'espace du carré de 20 par 20 km de la Fig. 28.

¹³⁷ Les « quotas laitiers » ont été instaurés en 1984 dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et mesure phare du marché agricole européen et définitivement supprimés en 2015.

¹³⁸ Le frère d'Élisabeth reprend la plus grande partie des parcelles de l'exploitation de ses parents et s'installe dans le corps de ferme familiale.

¹³⁹ Il s'agit des familles-exploitations appelées Vittu (+4 sur les Tab. 1, Fig. 1 et 2) et Deletrez (+5 sur les Tab. 1 et Fig. 2).



Contrat de fermage conclu avec :

- Individu ne faisant pas partie de la fratrie de Thérèse Lamérant
- Thérèse Burette Lamérant (mère de Jean-Marc Burette)
- Marie-Joseph Lamérant
- Élisabeth Marie-Joséph Leplus (épouse d'André Lamérant)
- Michel Henri Joseph Lamérant
- Marie-Françoise Lamérant
- Marie Geneviève Lamérant

Fig. 37 Exploitation Burette-Paquet en 2017. En plus des 56 ha de terres représentées sur cette carte, ces derniers exploitent 19 ha de terres à Viollaines.
Source des données : relevé parcellaire de l'exploitation Burette (2017). Le fond de plan est un plan de cadastre du 1993 (ADPdC).

Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys¹⁴⁰. Cela étant dit, 26 ha, soit 50 % des parcelles exploitées entre Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys, sont loués à des membres de la famille Lamérant : Thérèse, la mère de Jean-Marc, ainsi que ses frères et sœurs. La Fig. 37 permet donc d'aborder également la manière dont la propriété a été partagée entre les enfants de Henri Lamérant et Amélie Leroy. Cependant, il ne s'agit pas de comparer les quantités de terres dont chacun a hérité — car la situation représentée sur la Fig. 37 correspond à un stade évolué par rapport à celui du moment du partage¹⁴¹ —, mais de se focaliser sur les principes généraux du partage de la propriété, notamment du point de vue spatial :

- Tous les enfants du couple Lamérant-Leroy, même Marie Geneviève qui n'est pas agricultrice, ont droit à une part d'héritage de la terre. De plus, tous les enfants héritent au moins d'une parcelle dans l'exploitation de leurs frères et sœurs ;
- Le corps de ferme des parents est donné à la successeuse de l'exploitation parentale, c'est-à-dire Thérèse, qui est aussi la seule à hériter des parcelles d'un seul tenant autour de l'exploitation ancestrale. Le même principe est valable pour André, mais aussi Michel (l'autre enfant dont la reprise a été bien préparée par les parents grâce à l'achat d'environ 5 ha de terre dans l'exploitation non représentée sur la Fig. 37) : ces derniers sont aussi les seuls à hériter de parcelles d'un seul tenant dans les exploitations reprises. La dispersion des parcelles cédées aux héritiers dans une exploitation dont ils ne sont pas successeurs ou repreneurs est un phénomène que j'ai observé également dans les partages héréditaires des générations précédentes de cette famille-exploitation. Il s'agit plus largement d'un phénomène présent chez toutes les autres familles-exploitations examinées. S'agit-il d'une stratégie pour diminuer le pouvoir d'influence des héritiers (multiples) dans le développement de l'exploitation du successeur (unique)? Cela est fort probable. L'analyse des passages de propriété montre bien qu'il s'agit d'un dispositif qui peut faciliter une éventuelle recomposition de la propriété aux générations suivantes, quand, sous l'effet de nouveaux partages héréditaires

¹⁴⁰ Au cours de l'entretien, ces derniers ont soutenu qu'il est relativement plus facile d'acheter des parcelles de terre à Violaines qu'à Fleurbaix ou à Sailly-sur-la-Lys, car à Violaines les propriétaires sont plutôt ouvriers et d'origines paysannes-ouvrières et que ces derniers ont tendance à vendre plus facilement, car « ils ont souvent besoin d'argent ». Je précise que la commune de Violaines est située près du canal de la Bassée, qui marque, en quelque sorte, la limite du bassin minier.

¹⁴¹ En effet, toutes les parcelles de la propriété Lamérant-Leroy qui ont fait partie de l'exploitation d'André Lamérant ne sont pas représentées sur la Fig. 37, car cette exploitation n'a pas été entièrement reprise par Jean-Marc Burette et Élisabeth Paquet. De plus, la Fig. 37 ne montre pas les parcelles de la propriété familiale situées dans l'exploitation de Michel Lamérant. À l'inverse, l'importance des parcelles possédées par Thérèse et André Lamérant est trompeuse, car il s'agit en partie de parcelles que ces derniers ont achetées après le partage — essentiellement à des propriétaires qui ne sont pas membres de la famille Lamérant.

et de ventes à l'extérieur de la parenté, la propriété de ces parcelles dispersées sera davantage éclatée.

Grâce aux connaissances acquises par l'examen des schémas de succession et d'héritage des familles-exploitations flamandes-artésiennes et vénitiennes étudiées, dont les Fig. 37 et Fig. 17 (sur la succession et l'héritage de la dernière génération des familles-exploitations en question) offrent une forme de synthèse, on peut décrire plus précisément les similitudes et les différences entre les deux cas. En effet, il est possible de parler dans les deux cas d'avantages accordés aux successeurs sur la base d'un principe résidentiel, mais, côté italien, la multitude des successeurs d'abord et le fait que la propriété de la terre soit quasi exclusivement réservée à ces derniers ensuite produisent une superposition spatiale de la résidence, l'exploitation et la propriété, dans le sens où ces deux dernières gravitent toutes les deux autour du lieu de résidence. Dans le cas flamand, en revanche, l'avantage accordé au successeur unique sur la base d'un principe résidentiel se combine avec un héritage segmentaire et empêche une superposition marquée de la succession et de l'héritage et encore moins de l'exploitation et de la propriété. Même l'avantage accordé au successeur sur la base du principe résidentiel est nuancé, par exemple dans le cas des Lamérant (Fig. 37), par la présence, curieuse, d'une parcelle possédée par Thérèse Lamérant juste en face de l'exploitation de son frère André et inversement. Le même constat est valable pour Michel qui possède une grande parcelle située tout près du corps de ferme parentale dont Thérèse est successeure. Réciproquement, Thérèse possède également une parcelle près du corps de ferme de Michel¹⁴². Comment interpréter cela ? Qui décide de cette répartition ? S'agit-il d'une stratégie déployée par les parents pour inviter les enfants à la solidarité ? Dans le cas précis des Lamérant, un deuxième entretien avec Thérèse Lamérant, après la réalisation de ces cartes, a confirmé que les parents ont décidé de ces répartitions en accord avec les enfants et que ces répartitions ont tenu compte d'autres facteurs

¹⁴² Le cas des Lamérant n'est pas unique. Des schémas de partage similaires ont été observés chez les autres familles-exploitations flamandes-artésiennes examinées.

143 Les parcelles en front de rue ont plus de chance d'être rendues constructibles et ont donc plus de valeur. La famille Lamérant-Leroy possédait même des parcelles incluses dans une zone constructible vers la Grande Rue (l'exploitation de Michel). Dans le chapitre 7, je reviendrai sur l'essor de ces dernières.

144 Il est évident qu'il s'agit, comme déjà précisé plusieurs fois, de deux modes de reproduction ayant chacun sa rationalité liée au contexte géographique et historique.

145 La distinction entre *cense* et *hofstede*, valable surtout pour les corps de ferme de grande taille, tient compte de l'architecture des bâtiments (les techniques de construction, les matériaux, etc.), et notamment de l'articulation des différents bâtiments composant le corps de ferme. Les corps de ferme constitués par plusieurs bâtiments jointifs formant une cour fermée correspondent au type appelé *cense* alors que les corps de ferme constitués de bâtiments disjoints formant une cour ouverte correspondent au type appelé *hofstede*. Comme les cas exposés dans la Fig. 39 le montrent bien, la distinction entre *cense* et *hofstede* ne permet pas d'embrasser l'extrême variété des corps de ferme du territoire ici examiné. Doit-on croire qu'il s'agit (comme le suggèrent les auteurs du volume consacré au Nord Pas-de-Calais de la remarquable collection *L'architecture rurale française*) d'un territoire de transition entre deux types architecturaux? (Jean Cuisenier, Henri Raulin, François Calame, *L'architecture rurale française, Nord Pas-de-Calais*, Lyon, La Manufacture, 1988, p. 69) ou faudrait-il remettre en question la pertinence même de ces catégories? Quoi qu'il en soit, le choix a été fait, dans ce texte, de ne pas recourir à ces dernières, en dehors de cette brève référence. En l'absence de sondage archéologique attestant de la date de construction des corps de fermes ici examinés, il est difficile d'aborder ce sujet. Il semblerait toutefois que les plus anciennes d'entre eux ne datent probablement pas d'avant la fin du XVIII^e siècle. Sur l'architecture des fermes du Nord et Pas-de-Calais, voir, en plus de l'ouvrage cité plus haut : Bruno Fourot (dir.), *Ferme de Pévèle. Histoire et Patrimoine, Société historique du Pays de Pévèle, Templeuve-en-Pévèle*, 2017; Jacky Debout, Dominique Mons, *Mémoire de l'habitat du Nord-Pas-de-Calais*, Lille, Observatoire régional de l'habitat et de l'aménagement du Nord-Pas-de-Calais, 1989; Luc-Émile Bouche-Florian, Bruno Girault, *Maisons et gens de Flandre*, Jaher, Paris, 1982; Monique Teneur Van Daele, *La maison rurale en Flandre*, Paris, La porte verte, 1982.

146 Peut-on les considérer également comme l'héritage toujours vivant d'un temps où les fermiers n'étaient pas propriétaires de leurs bâtiments et n'avaient probablement pas le droit de diviser le corps de ferme entre plusieurs héritiers? Cette question sera partiellement abordée au sein du prochain chapitre. Cependant, une réponse exhaustive nécessite davantage de recul historique et une comparaison avec d'autres territoires caractérisés par la location et la succession segmentaire.

également, notamment le souci de confier à la chaque enfant une même quantité de parcelles en front de rue¹⁴³. Ces observations montrent qu'il s'agit, côté flamand-artésien, d'un principe résidentiel appliqué de manière relativement souple afin de conforter l'installation de chaque enfant dans son exploitation, tout en conservant les liens de solidarité horizontaux et le principe de l'égalité dans le partage. Côté vénitien, malgré une longue phase de cohabitation, co-exploitation et indivision de la propriété, le destin de chaque frère et sœur héritier/successeur (ainsi que celui de ses descendants) est presque totalement détaché de celui des autres membres de la fratrie une fois que le partage de la terre a eu lieu¹⁴⁴.

Comme pour le cas vénitien, les principes de partage que l'examen de la famille-exploitation Burette-Paquet a mis au jour ne constituent pas des faits isolés. Ceux-ci ont été observés dans la quasi-totalité des familles-exploitations flamandes-artésiennes examinées : en dépit d'un partage de la propriété entre les membres de la fratrie, un seul enfant succède à l'exploitation de ses parents. Cela signifie que non seulement l'exploitation, mais aussi ses bâtiments restent indivis. L'absence de tout signe de division des bâtiments est bien illustrée par la Fig. 39, qui montre le corps de ferme des Burette-Paquet (Fig. 39.1) ainsi que celui de quelques autres familles-exploitations flamandes étudiées. L'indivision des corps de ferme est un phénomène dont toute personne voyageant dans les campagnes du nord de la France peut témoigner. Qu'ils soient de dimension modeste ou monumentale, ces corps de fermes que l'on appelle *cense* ou *hofstede*, apparaissent comme de véritables patrimoines vivants, car tout en étant sans cesse remaniés afin de s'adapter aux exigences propres à une époque donnée, ils conservent la plupart de leurs caractéristiques originales¹⁴⁵ (Fig. 38). Cette *patrimonialisation* des corps de ferme est sans doute un des résultats de la succession unique¹⁴⁶. En dehors des bâtiments agricoles — c'est-à-dire les étables, les granges et les écuries, qui seront progressivement désaffectées (Fig. 38) avec l'apparition, à par-



Fig. 38 En bas : le plan schématique du bâtiment résidentiel du corps de ferme des Burette-Paquet avant et après les travaux effectués dans les années 1990; A gauche : les vues A, B et C.

Nota : La vue D est présentée dans la Fig. 39.1. Dans la configuration d'origine, la cuisine se trouvait dans l'actuelle salle à manger. Il s'agit en effet du local le plus chaud grâce à la présence du poil : son positionnement au centre la maison permettait de conserver la chaleur et de chauffer l'ensemble des pièces.

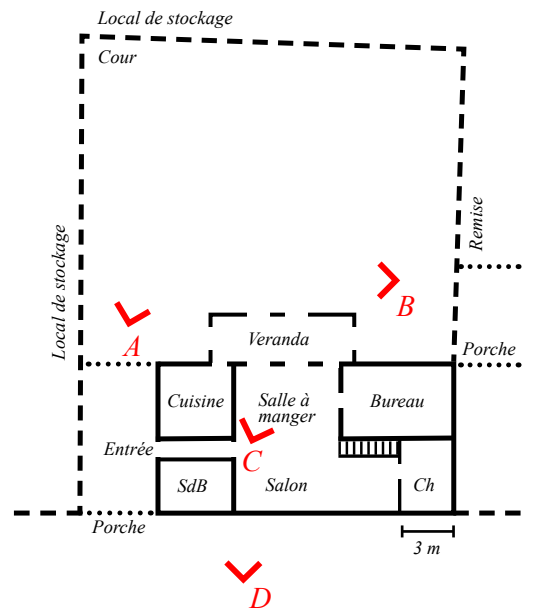
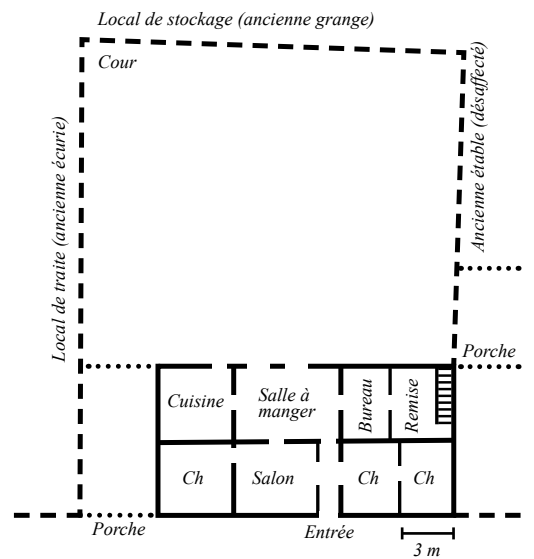
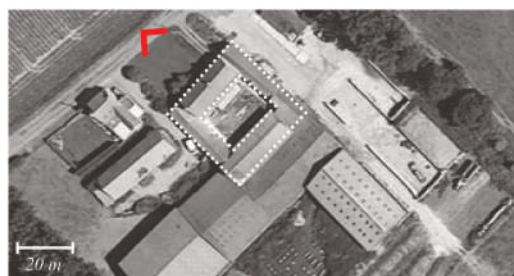


Fig. 39 Des corps de ferme indivis, Flandre-Artois.

Nota : Le pointillé blanc indique le corps de ferme présent sur les plans des cadastres de 1830 (Linselles), 1837 (Fleurbaix) et 1839 (Mons-en-Pévèle).

Source des photos aériennes : Google Maps 2020.



39.1 Fleurbaix, rue Biache, famille-exploitation Burette : 1 sur le Tab. 1 et +1 sur les plans (au milieu) de la Fig. 2. Il s'agit de la famille-exploitation dont la trajectoire est exposée de manière détaillée dans ce chapitre. Le corps de ferme, constitué par quatre bâtiments jointifs formant une cour fermée, correspond à un type architectural particulièrement répandu parmi les exploitations de tailles moyennes de la plaine de la Lys (dans les exploitations de plus petite taille, comme celle des Vittu à l'origine, on peut retrouver le même type avec deux bâtiments seulement, formant un L). Le corps de ferme est toujours habité (par un seul noyau familial).



39.2 Linselles, hameau de la Vignette, famille-exploitation Dumortier (Jean-Marie) : 9 sur le Tab. 1 et +1 sur les plans (à gauche) de la Fig. 1. Le corps de ferme est constitué par plusieurs bâtiments jointifs à adhérence faible formant une cour ouverte, dont l'architecture rappelle les hofstede flamands. Il s'agit d'un type architectural particulièrement répandu dans le pays lillois et en particulier dans le Ferrain, considéré comme type transitoire entre les fermes à cour complètement fermées, au sud et à l'est et les fermes à cour complètement ouvertes au nord et à l'ouest. Le corps de ferme est toujours habité (par un seul noyau familial).

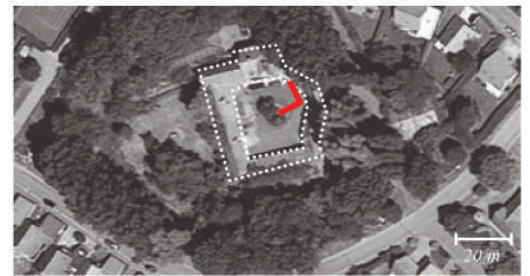


39.3 Mons-en-Pévèle, hameau du Sec Mont, famille-exploitation Hennette : 10 sur le Tab. 1 et +3 sur les plans (en haut) de la Fig. 2. Le corps de ferme, constitué par plusieurs bâtiments jointifs formant une cour fermée correspond à un type architectural particulièrement répandu parmi les grandes fermes de la Pévèle. Le corps de ferme est toujours habité (par un seul noyau familial).





39.4 Linselles, hameau de Sainte-Barbe, famille-exploitation Lefevbre : 9 sur le Tab. 1. Le corps de ferme est constitué par plusieurs bâtiments jointsifs à adhérence très faible formant une cour ouverte. Il s'agit d'un type architectural particulièrement répandu dans le pays lillois et en particulier dans le Ferrain, considéré comme type transitoire entre les fermes à cour complètement fermées au sud et à l'est et les fermes à cour complètement ouvertes au nord et à l'ouest. Le corps de ferme est toujours habité (par un seul noyau familial). La trajectoire famille-exploitation et celui du territoire qui l'entoure seront examinés de manière détaillée dans le chapitre 5.



39.5 Linselles, hameau de la Vignette, famille-exploitation Casiez : 6 sur le Tab. 1 et +2 sur les plans (à gauche) de la Fig. 1. Le corps de ferme, constitué par plusieurs bâtiments jointsifs formant une cour fermée correspond à un ensemble architectural très cohérent. Il s'agit d'une ferme présente en tant que « Ferme de Hautevalle » sur toutes les cartes IGN historiques et récentes. Le corps de ferme est toujours habité (par un seul noyau familial) ; il est entièrement entouré par des logements réalisés dans le cadre de la ZAC « domaine de Hautevalle » réalisés à partir de 1985. Le chapitre 7 reviendra brièvement sur cette famille-exploitation et la ZAC « domaine de Hautevalle ».



39.6 Mons-en-Pévèle, hameau du Hem, famille-exploitation Verdière : 13 sur le Tab. 1 et +4 sur les plans (en haut) de la Fig. 2. Le corps de ferme, constitué par plusieurs bâtiments jointsifs à adhérence très faible formant une cour fermée, correspond à un type architectural répandu parmi les petites fermes de la région. Le corps de ferme, inhabité depuis le départ à la retraite de la dernière génération exploitante en 1995, a été vendu en 2018. Le hameau du Hem situé au sud-ouest du centre de Mons-en-Pévèle est le plus urbanisé des dix hameaux de cette commune du fait de sa situation proche du centre du village et la présence importante d'exploitations de petite taille sans successeurs ni repreneurs.

tir des années 1960, de hangars toujours plus grands (Fig. 35) —, la partie résidentielle du corps de ferme n'est jamais abandonnée : son intérieur est adapté aux besoins de chaque génération avec des changements considérables (Fig. 38), mais dans aucun des cas analysés les corps de ferme ne sont démolis au cours des cent dernières années¹⁴⁷ (Fig. 39).

Vers une succession segmentaire en Flandre-Artois ?

Comme déjà dit, l'enquête ethnographique a mis au jour une tendance à la succession segmentaire chez la dernière génération des exploitants¹⁴⁸. Ceci a été le cas de l'exploitation familiale des Paquet à Violaines dont j'ai longuement parlé, mais aussi de beaucoup d'autres familles-exploitations étudiées, dont deux autres (sur le cinq analysées) à Fleurbaix : il s'agit des familles-exploitations Vittu (+4 sur les Tab. 1, Fig. 1 et 2) et Deletrez (+5 sur les Tab. 1 et Fig. 2). Cette tendance au partage de l'exploitation, absolument inexistant au cours des XIX^e et XX^e siècles dans toutes les familles-exploitations examinées, mérite une attention particulière. Comment expliquer ce changement ? Quelles sont les modalités de partages des exploitations tant du point de vue du corps de ferme que celui des terres exploitées ?

Pour ce qui est des modalités de partage des terres exploitées, l'examen des cas où la succession segmentaire est présente rend nette la prédominance de deux démarches. La première consiste à diviser les terres entre les successeurs. Cela est, par exemple, le cas des Paquet à Violaines, mais aussi celui des Vittu à Fleurbaix. Il est intéressant de souligner que dans ces deux cas, l'un des successeurs conclut un mariage avec le successeur d'une autre exploitation, ce qui permet de *compenser* la diminution de la surface agricole de l'exploitation à la suite du partage. La deuxième démarche, aussi représentée que la première, vise à conserver l'intégrité de l'exploitation, grâce à la création d'un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) ou d'autres formes d'entreprises

¹⁴⁷ Il ne faut pas sous-estimer l'impact des lois et règlements e sur la protection du patrimoine architectural ainsi que celles encadrant les droits de bâtir sur le maintien des anciens corps de ferme. Je reviendrai brièvement sur ces lois et règlements dans la prochaine partie.

¹⁴⁸ Il s'agit de la génération que j'ai identifiée par « G » sur le Tab. 1 et sur les arbres généalogiques présentés au début du chapitre.

unissant les frères et sœurs successeurs¹⁴⁹. C'est notamment le cas des Deletrez à Fleurbaix et des Momont à Mons-en-Pévèle. La création d'un GAEC peut évidemment s'accompagner d'alliances matrimoniales et/ou d'associations — avec des membres de la parenté élargie, notamment les cousins, ou des individus extérieurs à la famille. Tout cela contribue à augmenter la taille de l'exploitation et à *compenser* les effets du *partage* au sein d'une même famille.

Quelle que soit l'option retenue, le corps de ferme n'est jamais *divisé*. Trois solutions semblent prévaloir. Les deux premières sont plus répandues en présence de deux successeurs et la dernière est plus courante lorsqu'il y a plus de deux successeurs ou bien quand l'exploitation reste indivise :

– Dans les nombreux cas où l'un ou l'une des successeurs conclut une alliance matrimoniale et emménage dans l'exploitation de son épouse ou époux, le corps de ferme familial revient à l'autre successeur. C'était le cas de la famille Paquet : Élisabeth s'installe dans le corps de ferme de son mari situé à Fleurbaix tandis que son frère reprend le corps de ferme familiale à Violaines.

– Dans un deuxième cas de figure, le corps de ferme est toujours repris par l'un des successeurs alors que l'autre successeur construit une nouvelle maison et de nouveaux bâtiments agricoles, en se prévalant du droit à bâtir concédé aux exploitants directs. C'est le cas de la famille Vittu¹⁵⁰.

– Dans un troisième cas de figure, qui correspond souvent aux situations où la création d'un GAEC ou d'une autre forme d'entreprise permet à l'exploitation de ne pas être divisée, aucun successeur n'habite la partie résidentielle du corps de ferme original. Ce dernier est souvent transformé en bureau et l'ensemble des bâtiments qui forment le corps de ferme restent indivis et au service de l'activité économique de l'entreprise. C'est le cas de la famille-exploitation Momont.

Dans les deuxième et troisième cas de figure évoqués, il existe une alternative à la construction de nouvelles maisons :

¹⁴⁹ Une autre forme juridique utilisée, mais moins répandue parmi les cas analysés, notamment lorsqu'il s'agit de créer un groupement, est l'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée). Cette dernière est en effet la plus commune parmi les exploitants qui continuent à travailler en famille. Contrairement au GAEC, une EARL peut-être formée d'une seule personne ou d'un couple (avant la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) du 27 juillet 2010, un GAEC ne pouvait pas être constitué de deux époux). Dans d'autres cas, il s'agit d'une transformation intégrale ou partielle de l'exploitation en entreprise consacrée, par exemple, aux travaux agricoles et routiers, comme chez les Deletrez, ou à la production de semences, comme chez les Momont. Dans ces derniers cas, ce sont les formes juridiques relevant du monde de l'industrie et des services qui sont utilisés.

¹⁵⁰ Je reviendrai plus loin sur le cas de la famille Vittu (Fig. 52).

emménager dans un corps de ferme désaffecté, acheté par la famille ou le successeur en question. Parmi les cas analysés, seul celui des Momont, où l'exploitation évolue progressivement vers une entreprise de semences — avec l'arrêt total de l'activité agricole conventionnelle à partir des années 1970 —, relève de ce dernier. Ici, du fait du basculement dans le domaine de l'industrie, la question de la division de l'exploitation, et celui des droits à bâtir de nouveaux bâtiments d'habitations par chaque successeur en tant qu'exploitant direct ne se posent pas. Dans tous les autres cas, les familles profitent *au maximum* des droits à bâtir qui leur sont concédés. Je reviendrai sur les lois encadrant la construction de nouveaux bâtiments dans la prochaine partie. En attendant, ces observations permettent de souligner qu'en dépit d'une valorisation plus marquée des anciens corps de fermes chez les Français du Nord, la tendance de ces derniers à construire de nouveaux bâtiments, dès que cela leur est possible, n'est pas moins importante que chez leurs homologues vénitiens.

Comment justifier la nouvelle tendance à la succession segmentaire parmi les familles-exploitations flamandes-artésiennes étudiées? L'examen des cas concernés par la succession segmentaire permet tout d'abord de constater qu'il s'agit toujours d'exploitations de taille considérable (pour la région), c'est-à-dire d'exploitations de plus de 50 voire 100 ha, dont la survie n'est, *a priori*, remise en cause ni par la division ni par le *partage* en indivision. L'autre facteur qui a sans doute une incidence sur les pratiques de succession et peut expliquer la nouvelle tendance à la succession segmentaire : le nombre de plus en plus réduit d'exploitations agricoles dans les communes en question. Comme le **Tab. 1** l'illustre, les communes de Fleurbaix, Mons-en-Pévèle et Linselles ne comptaient, en 2010, que 30, 24 et 22 exploitations agricoles respectivement. Elles affichaient en outre une tendance à la diminution du nombre d'exploitations toujours présente aujourd'hui bien qu'elle se soit atténuée. La stabilisation du nombre d'exploitations, autour de valeurs plutôt faibles, ré-

duit le nombre d'occasions de reprise d'exploitations, mais aussi les possibilités d'alliances avec les successeurs d'autres exploitations familiales. Tout cela aboutit à un élargissement de l'horizon des alliances et des reprises potentielles¹⁵¹. La concurrence entre exploitants lorsqu'une occasion de reprise se présente s'en retrouve également accentuée. Cette plus grande tension dans le *marché* de la reprise, qui est accompagnée d'une rareté plus grande des occasions d'alliance, pourrait expliquer la tendance à la succession segmentaire chez les exploitants dont plusieurs enfants expriment l'envie de poursuivre l'activité agricole¹⁵².

Les Fig. 40 et 41, qui reprennent le périmètre du carré de 2 par 2 km déjà utilisé pour étudier le cas de la famille-exploitation Burette, exposent l'ensemble des terres appartenant aux trois exploitations (sur les cinq) étudiées dans cette commune en 1985 (Fig. 40) et 2015 (Fig. 41). En plus de l'exploitation Burette, sont présentes des parcelles appartenant aux exploitations Vanuxemm (dont le corps de fermes est également présent sur la carte) et Deletrez (la plus expansionniste des familles-exploitations étudiées à Fleurbaix, dont le corps de ferme est situé à environ 1,5 km des parcelles figurant sur les Fig. 40 et 41). Cette cartographie de l'évolution des exploitations permet de parler d'un important mouvement d'expansion. Cependant, elle permet aussi de nuancer la dominance d'une poignée de familles-exploitations ou à tout le moins de constater que le mouvement d'expansion pourrait encore se poursuivre. Ces cartes illustrent également une conséquence de la concurrence entre les exploitants dans les reprises de terres, qui empêche souvent la reprise intégrale des terres d'exploitation sans successeurs par un seul exploitant et génère un éclatement des exploitations reprises. Paradoxalement, donc, le mouvement d'expansion contribue à l'émergence d'exploitations moins compactes. Le cas des Burette est à ce titre éloquent.

On peut également observer, grâce aux Fig. 40 et 41, que certains exploitants sont moins enclins à prendre part à la course

¹⁵¹ En ce qui concerne les alliances, il s'agit de familles-exploitations situées dans les communes plus lointaines, comme celle conclue entre Jean-Marc Buerte et Élisabeth Paquet. Toujours à Fleurbaix, il y aurait aussi le cas d'Hélène Vittu, cosuccesseure à la ferme Vittu, dont le compagnon, avec qui elle n'est pas encore mariée, est cosuccesseur d'une exploitation située à Ridinghem-en-Weppes (commune figurant sur la carte de la Fig. 28). Hélène Vittu est donc pour l'instant la seule titulaire de la partie de l'exploitation qu'elle a reprise à ses parents. Pour ce qui est des reprises, il s'agit de terres reprises aux exploitations sans successeurs situées dans des communes toujours plus lointaines. Si les avancées techniques permettent d'envisager la culture de terres éloignées du corps de ferme, la concurrence avec les exploitants déjà présents dans ces communes ne facilite pas la tâche des repreneurs qui viennent de loin, car les occasions de reprise se raréfient dans toute la région.

¹⁵² Ce plus grand souhait de plusieurs enfants à poursuivre l'activité agricole ne serait-il pas lié à un marché de l'emploi affecté par une tension grandissante ? Dans plusieurs cas, les successeurs ou cosuccesseurs sont des personnes dont le parcours d'étude, mais aussi les premiers emplois, indiquent clairement que le métier d'agriculteur n'a pas été leur premier choix. Hélène, cosuccesseurs de l'exploitation familiale des Vittu, a par exemple fait des études de commerce et a travaillé dans une banque avant de *revenir* au travail de la terre. Les profils de ce type sont encore plus nombreux parmi les successeurs ou cosuccesseurs des cas italiens. Alessia Barduca (Borgorico, 18 sur le Tab. 1), Damiano Bellia (Scorzè, 27 sur le Tab. 1) ou Leonardo Visentin (Altivole, 17 sur le Tab. 1) ont tous fait des études universitaires non liées à l'agriculture et ont eu une première expérience professionnelle dans un domaine autre que l'agriculture.

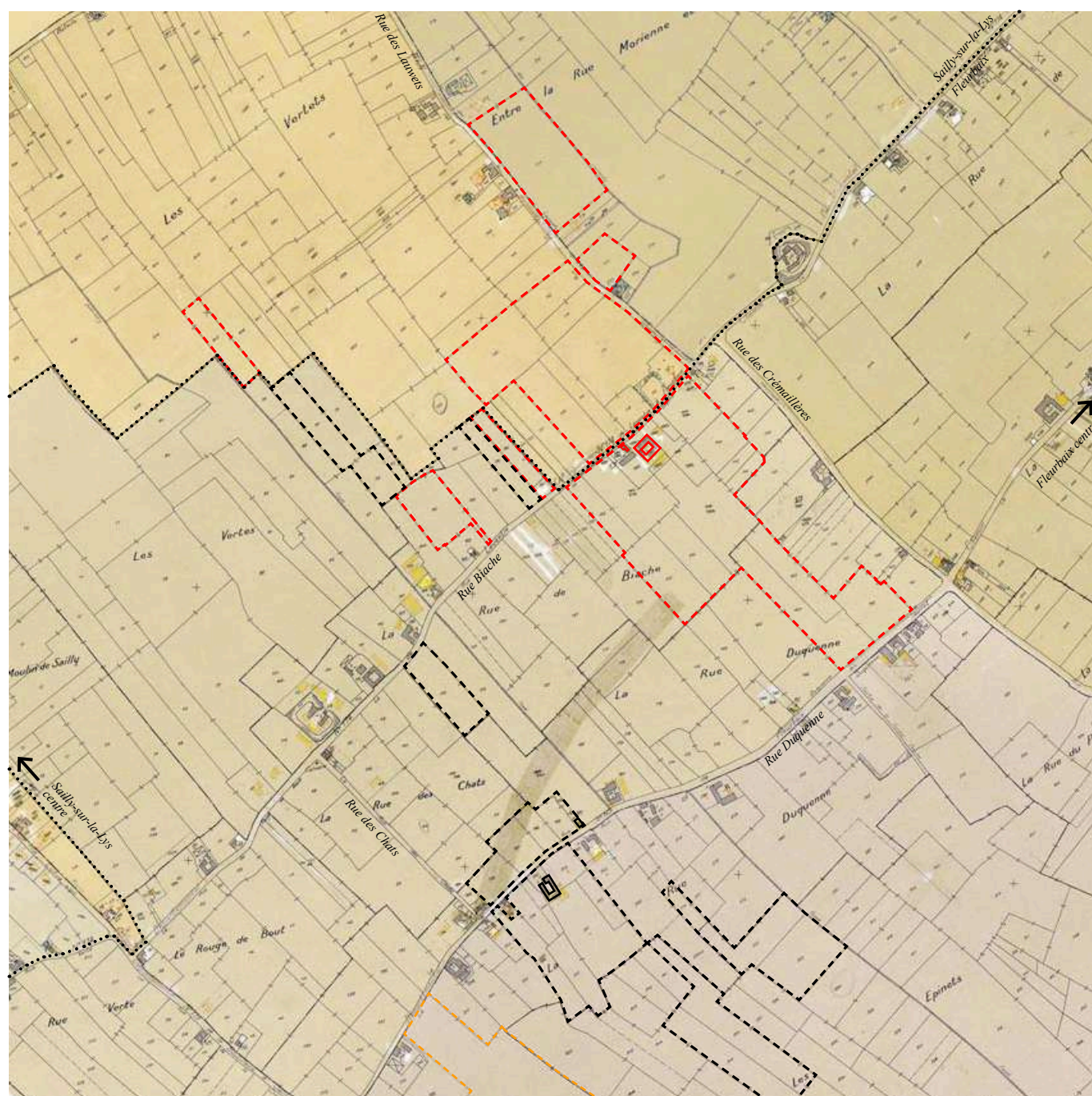


Fig. 40 Les parcelles appartenant aux exploitations Burette (périmètres en rouge) et Vanuxeem (périmètres en noir) en 1985 environ.

Source des données : relevés parcellaires des exploitations Burette et Vanuxeem de 1985 et 1986, respectivement.

Nota : Le fond de plan est tiré du plan cadastral de 1935 (ADPdC), mis à jour progressivement (voir les traits rouges et les emprises colorées en jaune) jusqu'en 1992.

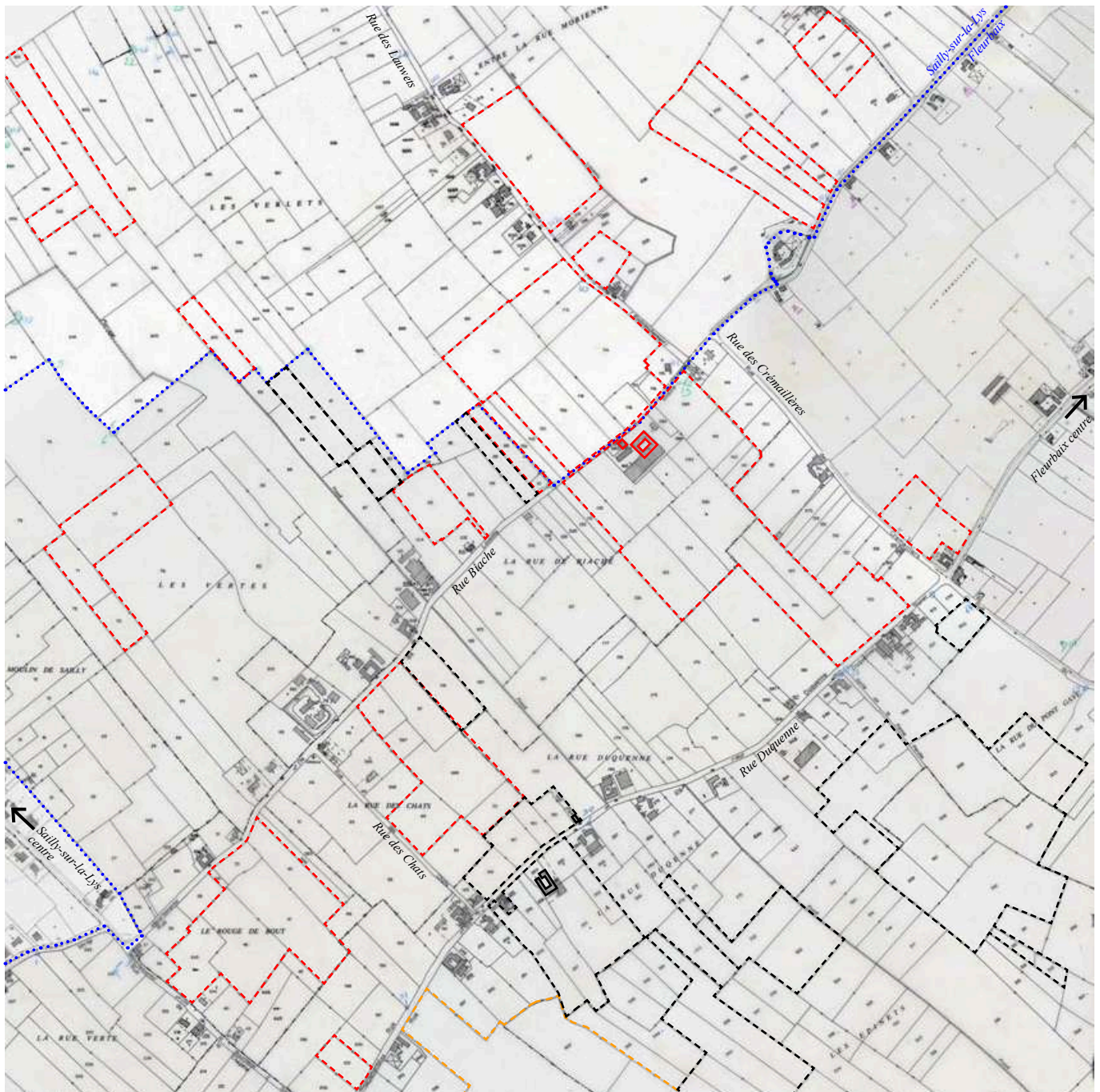


Fig. 41 Les parcelles appartenant aux exploitations Burette (périmètres en rouge), Vanuxeem (périmètres en noir) et Delestrez (périmètres en orange) en 2015 environ.

Source des données : relevés parcellaires des exploitations Burette, Vanuxeem et Delestrez de 2017, 2018 et 2012, respectivement.

Nota : Le fond de plan est tiré du plan cadastral de 1992 (ADPdC).

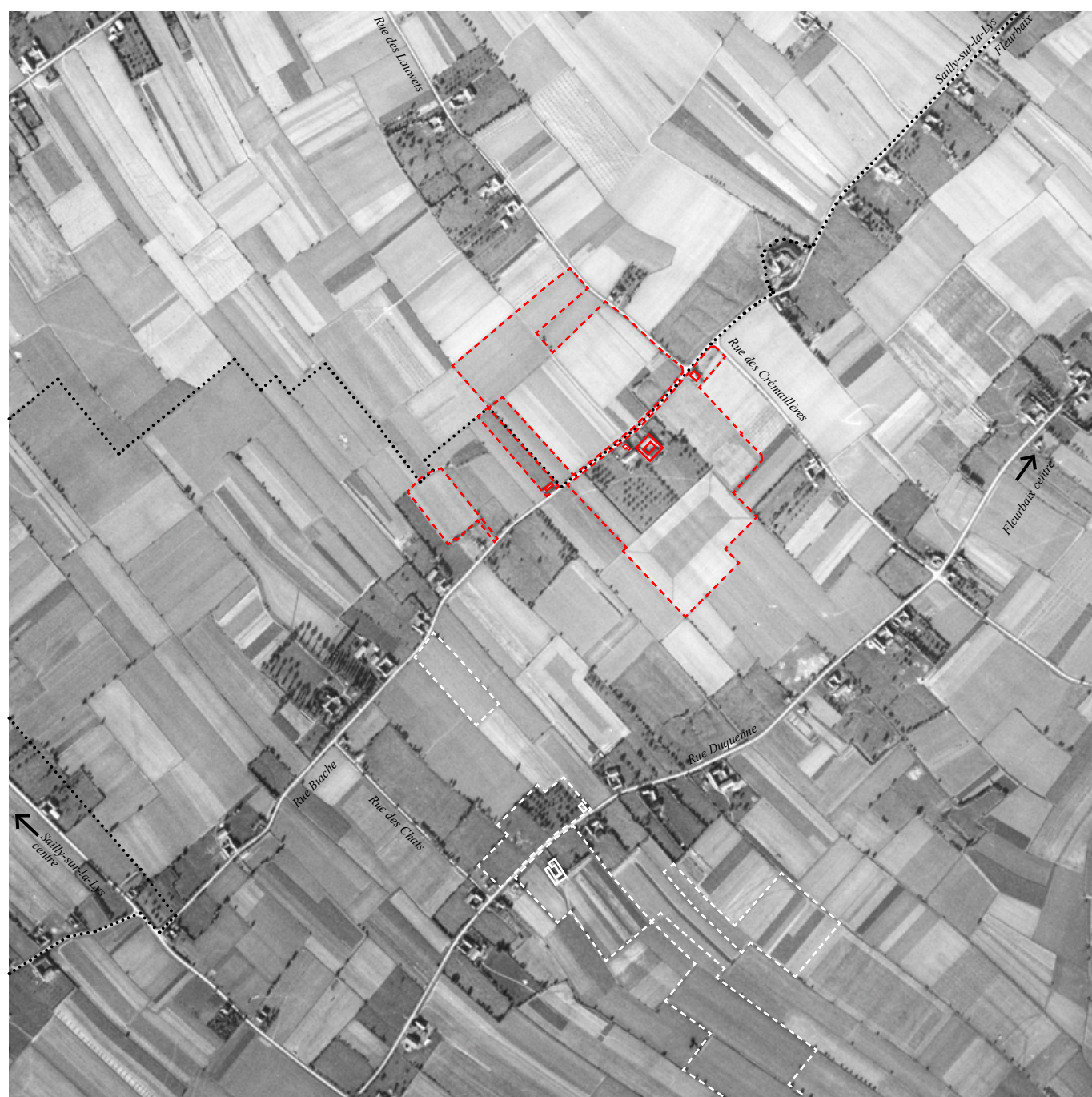


Fig. 42 Les parcelles appartenant aux exploitations Burette (périmètres en rouge) et Vanuxeem (périmètres en noir) en 1950 environ.

Source : Les périmètres de l'exploitation sont obtenus à partir des témoignages des personnes interviewées et des premiers relevés parcellaires mis à disposition par ces dernières (Tab. 1).

Nota : Le fond de plan est un montage de photos aériennes de 1950 (IGM).



Fig. 43 Les parcelles appartenant aux exploitations Burette (périmètres en rouge), Vanuxeem (périmètres en noir) et Delestrez (périmètres en orange) en 2015 environ.

Source des données : relevés parcellaires des exploitations Burette, Vanuxeem et Delestrez de 2017, 2018 et 2012, respectivement.

Nota : Le fond de plan est un montage de photos aériennes de 2009 (IGM).

à l'agrandissement des exploitations. C'est par exemple le cas des Vanuxeem. Cette exploitation, l'une des plus grande de l'échantillon fleurbaisien en 1900 (Tab. 1), n'a augmenté sa surface que de 17 ha en plus d'un siècle¹⁵³. Il s'agit aujourd'hui de l'exploitation en activité la plus petite de l'échantillon fleurbaisien et, plus généralement, l'une des plus petites de l'échantillon français. Au cours des entretiens, Albert Vanuxeem et sa femme Marie-Noëlle Desfossées, également issue d'une famille d'agriculteurs bien *enracinée* à Fleurbaix, se sont montrés particulièrement critiques de la tendance à agrandir les exploitations, qui contribue selon eux à une expansion toujours plus importante de la grande culture. Ces derniers sont les seuls agriculteurs de l'échantillon français à avoir converti une partie des terres exploitées en agriculture biologique.

Les Fig. 42 et 43 reprennent le même carré de 2 par 2 km exposés dans les Fig. 40 et 41 pour montrer, à l'aide de montages de photos aériennes de 1950 (Fig. 42) et 2015 (Fig. 43), les périmètres des parcelles des exploitations Burette, Vanuxeem et Delestrez à ces deux dates¹⁵⁴.

La Fig. 42 permet de constater qu'en 1950, les exploitations Burette et Vanuxeem sont plutôt compactes et de tailles équivalentes. Quant à l'exploitation Delestrez, elle ne possède encore aucune parcelle dans le carré à cette date. La Fig. 42 montre également qu'en 1950, le périmètre des exploitations correspond globalement à celui des cultures et que, malgré la grande *simplification* du paysage et des cultures déjà en cours, une même parcelle cadastrale peut abriter plusieurs cultures. La Fig. 43 fait voir qu'en 2015, en revanche, le périmètre des exploitations tel qu'il résulte des relevés parcellaires de ces dernières ne correspond pas au périmètre des cultures. Ces périmètres ne correspondent donc pas aux emprises réellement exploitées. Cela s'explique par un phénomène généralisé d'« échanges » de parcelles entre les exploitants, qui cherchent à rationaliser l'exploitation de la terre. L'importance de ces échanges appelés aussi « remembrements à l'amiable »,

¹⁵³ Il faut noter qu'une partie de cette augmentation (environ 7 ha) est due à un mariage entre les successeurs de deux exploitations voisines survenu en 1930, comme dans le cas des Burette.

¹⁵⁴ Il s'agit du nom attribué à ces exploitations, sur la base du nom de la dernière génération qui l'exploitait au moment de l'enquête ethnographique en 2018 (les noms figurant sur le Tab. 1). De plus, pour faciliter la lecture, seul le nom de l'époux est utilisé, bien que pour les raisons évoquées dans ce chapitre il serait plus correct de désigner chaque exploitation avec les noms des deux époux à sa tête.

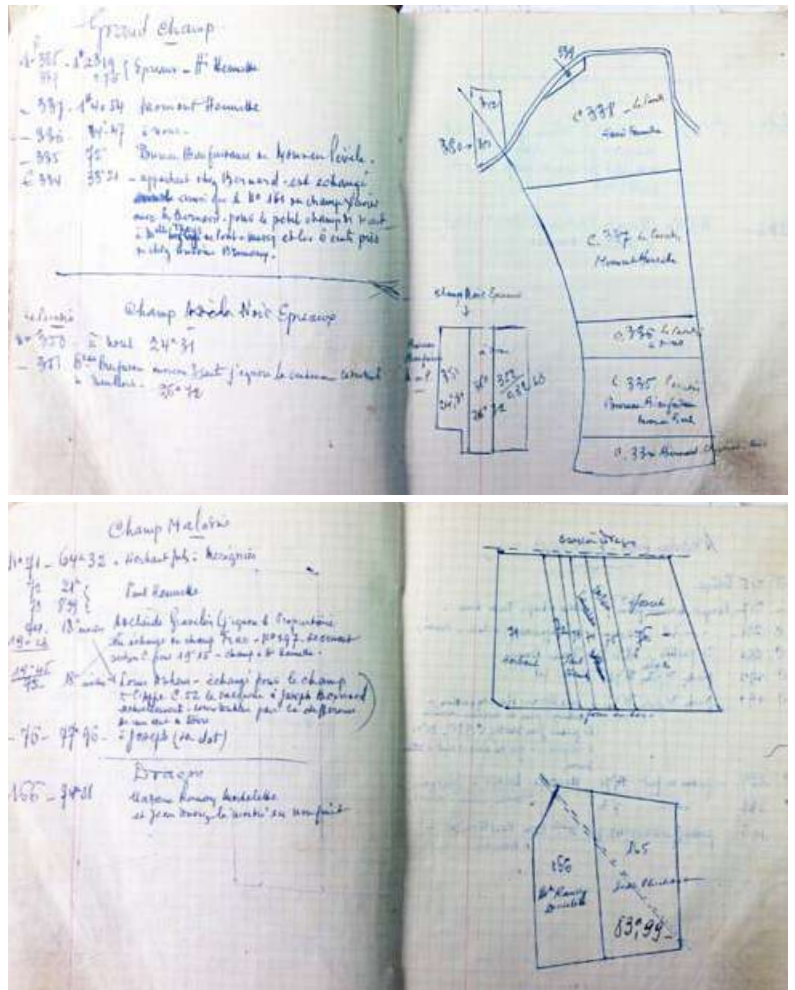
quel que soit le mode de possession des parcelles (propriété ou location), est confirmée par les entretiens. La nécessité de former des champs ou des îlots de plus en plus grands et compacts par le biais d'échanges est en partie due à la mécanisation de l'agriculture et à l'usage d'outils de tailles croissantes. Les échanges sont également une manière efficace de remédier à la plus grande dispersion des exploitations due à leur expansion : la concurrence entre les exploitants, qui mène à l'éclatement des exploitations à reprendre, est donc compensée par une pratique de remembrement à l'amiable, qui favorise la création de périmètres plus compacts.

Les échanges de parcelles entre exploitants ont laissé peu de traces écrites, mais les témoignages oraux des personnes interviewées et quelques documents écrits issus des archives privées des familles permettent de supposer qu'il s'agit de pratiques plus anciennes, que la mécanisation et la course généralisée à l'agrandissement ont uniquement amplifié. À l'appui de cette hypothèse, la Fig. 44 montre plusieurs pages du *carnet des échanges* d'Henri Hennette (1919-2008) datant des années 1950. Dans ce carnet, Henri, père de Philippe — qui est lui-même père de Vincent, actuel exploitant de la ferme Hennette (Mons-en Pévèle, hameau du Sec Mont, exploitation 10 sur le Tab. 1, +3 sur la Fig. 2) — a dessiné les « champs » qui constituent son exploitation *réelle*. La page de droite illustre les champs (composés de plusieurs parcelles) et la page gauche précise quelle parcelle appartient à quel propriétaire ou à quel locataire (en distinguant clairement les parcelles qui ont été échangées avec d'autres exploitants). Cette nécessité de conserver un registre des échanges effectués n'est pas étonnante si l'on considère qu'à cette date, l'exploitation Hennette compte déjà 70 ha de terres environ. Dans le cas des autres exploitations étudiées, il existe peu de traces écrites sur les échanges de parcelles : ceux-ci sont conclus oralement entre agriculteurs et les termes de ces ententes sont communiqués oralement d'une génération à une autre.

Fig. 44 Les échanges de parcelle effectués par Henri Hennette (années 1950) :

Il s'agit de deux feuilles extraites d'un carnet dans lequel Henri Hennette a annoté et dessiné ses « champs » (composés de plusieurs parcelles) en distinguant celles dont il était propriétaire ou locataire de celles échangées avec d'autres exploitants. Noter que ces champs ont toujours un nom. Ces noms servaient sans doute à faciliter la communication entre les membres de la famille et les ouvriers agricoles qui travaillaient pour ces derniers. L'émergence de champs de plus en plus grands et la diminution du nombre de personnes actives dans une même exploitation ont rendu ces dénominations obsolètes.

Source : Archives privées de Philippe Hennette.



La Fig. 45 projette les périmètres des exploitations Burette, Vanuxeem et Delestrez en 2015 (Fig. 41 et 43) sur les plans déjà examinés du cadastre de 1839. La comparaison entre les Fig. 41, 43 et 45 permet de voir que, malgré une grande stabilité du parcellaire, l'agrandissement des exploitations, conjuguée aux remembrements à l'amiable et à la spécialisation des cultures, a drastiquement aplani le paysage. Cet aplanissement du paysage est dû à la culture d'un nombre toujours plus limité de semences sur des champs toujours plus grands et la disparition des prairies et des vergers. Il est également lié à la destruction des haies, des fossés de drainage, des chemins et du bâti¹⁵⁵. Tout cela résulte de l'évolution d'une agriculture de petites et moyennes exploitations paysanne et polyculturelle vers une agriculture fondée sur la grande

155 La suppression des fossés a également entraîné une intensification du drainage mécanique. L'appauvrissement des sols et de la biodiversité engendré par ces changements méritent d'être mieux approfondis. Pour pallier cela, de nombreuses pratiques vertueuses comme celle d'« échanges culturels » sont mises en place par certaines exploitations, comme celle des Burette, parallèlement aux échanges de parcelles. Il s'agit d'une des conséquences positives de la culture d'échanges parcellaires (impensable en Vénétie, où chacun cultive ses propres parcelles) au profit de la régénération des sols. Grâce aux échanges culturels, des agriculteurs spécialisés dans une culture s'échangent des parcelles afin de permettre des rotations. Cela permet de diversifier les cultures sur une portion donnée de territoire tout en maintenant la logique quasi-monoculturelle.

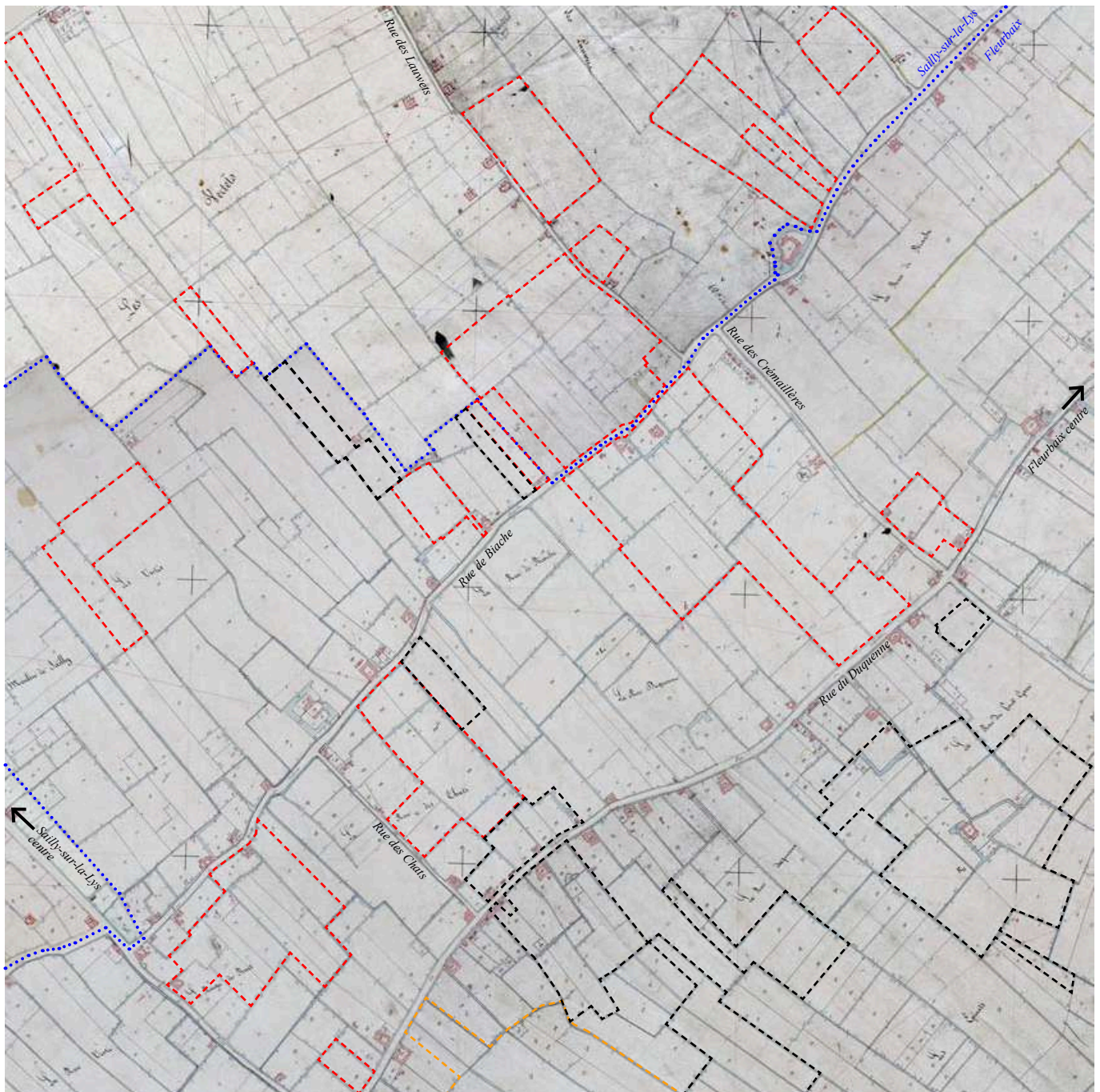


Fig. 45 Les parcelles appartenant aux exploitations Burette (périmètres en rouge), Vanuxeem (périmètres en noir) et Delestrez (périmètres en orange) en 2015 environ.

Source des données : relevés parcellaires des exploitations Burette, Vanuxeem et Delestrez de 2017, 2018 et 2012, respectivement.

Nota : Le fond de plan est tiré du plan cadastral de 1839 (ADPdC).

culture et la grande exploitation. Au cours de cette transformation, la reproduction sociale d'une partie de la population paysanne, qui a conforté sa position, grâce à la succession unique, un certain malthusianisme — sur lequel je reviendrai —, et des efforts d'alliance — avec les pairs — et de reprise d'exploitations fragilisées, a joué un rôle fondamental. En effet, une comparaison de la Fig. 45 et de photos aériennes des années 1950 (Fig. 42) permet de constater que le lissage du paysage agricole, y compris la disparition de l'habitat, apparaît déjà manifeste dans la première campagne de photos aériennes dont nous disposons¹⁵⁶.

L'apparition de la succession segmentaire dans le contexte français du Nord à partir des années 1990 pousse à se demander si la relativement longue période caractérisée par la succession unique qui l'a précédée n'était pas à son tour l'évolution d'un autre mode de transmission : la succession unique n'aurait-elle pas émergé comme une stratégie pour remédier à un morcellement des exploitations jugé trop important ? La période ici examinée ne permet pas de répondre à cette question. À ce sujet, le prochain chapitre, dans lequel j'analyserai les configurations de l'habitat et de la propriété dans les communes françaises étudiées vers 1850, fournira des éléments de réponses. En effet, comme nous le verrons, la présence d'un certain nombre de bâtiments et corps de fermes *divisées* sur les plans de cadastre de 1850 des communes en question laisse penser que la succession, et non seulement l'héritage segmentaire, était courante chez une partie des exploitants¹⁵⁷.

Le Bas-Brenta : les familles-exploitations de Bovolenta

La commune de Bovolenta, n'a pas été traitée dans la section dédiée à la Vénétie centrale par l'intermédiaire d'une analyse détaillée du cas de la famille Scattolin. En effet, l'enquête sur la reproduction sociale et territoriale des familles-exploitations de cette commune a mis au jour des différences entre

¹⁵⁶ Il s'agit d'une situation radicalement différente de celle que nous avons observée à Scorzè. Les deux prochains chapitres reviendront sur les impacts de ces modes de reproduction sur l'évolution du paysage en prenant en compte également l'incidence d'autres facteurs comme les processus d'industrialisation. En effet, le départ des agriculteurs fragilisés et des personnes pratiquant des doubles emplois, nombreuses dans ces régions vers 1850, est facilité par l'émergence d'une industrialisation textile et minière, plutôt concentrée autour de quelques villes, qui commence à absorber, en quelque sorte, le trop-plein de la main-d'œuvre campagnarde. Mais, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, même dans une commune qui bénéficie de cette industrialisation, des portions entières de territoire rural se vident de leurs habitats dispersés pré et protoindustriel sous l'effet d'un processus de différenciation, d'implosion-explosion, à toutes les échelles, nettement plus marqué qu'en Italie. Nous essayerons d'en comprendre les raisons.

¹⁵⁷ Cela étant dit, l'absence de lien de parenté entre les propriétaires et/ou les habitants de ces bâtiments laisse deviner qu'il s'agit de divisions anciennes. Enfin, et cela fera l'objet d'une démonstration dans le prochain chapitre, il s'agit de bâtiments et d'exploitations qui disparaîtront progressivement pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle et seront absorbés par les explorations en expansion, pratiquant vraisemblablement une succession unique.

cette dernière et les communes de Scorzè, Borgoricco et Altivole¹⁵⁸. La plus importante de ces différences consiste dans la présence non négligeable de successions uniques chez les familles paysannes de cette commune. Toutefois, ces successions uniques, présentent des caractéristiques différentes de celles relevées dans cas français. Premièrement, comme dans le cas des autres communes vénitiennes, la succession reste agnatique à Bovolenta, c'est-à-dire que le successeur unique est forcément un enfant de sexe masculin. Les femmes, si elles souhaitent continuer à évoluer dans le monde agricole, doivent se marier au successeur d'une autre exploitation. Deuxièmement, bien que des cas de succession unique *absolute*, c'est-à-dire des cas où la *casa colonica* et la totalité des terres exploitées reviennent à un seul fils¹⁵⁹, ne manquent pas, la plupart des successions relèvent d'une forme hybride que l'on pourrait qualifier de succession unique *imparfaite* — voire de succession segmentaire. Cette forme de succession voit la *casa colonica* et une partie des terres revenir à l'un des frères tandis que les autres se partagent le restant des terres et se construisent de nouvelles maisons ou s'installent dans d'autres *casa coloniche* existantes. La désignation de succession unique *imparfaite* me paraît plus opportune que celle de succession segmentaire, non tellement à cause du degré de l'égalité dans le partage de l'exploitation, c'est-à-dire la quantité de terres qui revient à chaque successeur — qui varie beaucoup d'un cas à l'autre —, mais plutôt parce que, dans la quasi-totalité des cas, il existe un maximum de deux successeurs. En effet, en présence de plus de deux enfants de sexe masculin, ces derniers s'installent sur de *nouvelles* exploitations, émigrent ou bien adoptent un métier différent de celui de l'agriculteur. De plus, que la famille opte pour la succession unique absolue ou la succession unique imparfaite, la *casa colonica* de départ reste indivise. La Fig. 46, qui illustre la *casa colonica* de quelques-unes des exploitations examinées à Bovolenta, rend bien compte de l'absence totale de traces de partage sur ces bâtiments, dont la variété typologique témoigne par ailleurs d'une plus grande variété de structures

158 Les différences entre les communes situées dans la plaine entre Piave et Brenta et le Bas-Brenta déjà révélées dans le chapitre précédent, à partir des données macro — tant sur le plan des structures agricoles et de la propriété que du point de vue des structures sociales — se vérifie donc également aux échelles plus fines.

159 Comme dans le cas français, les autres frères s'installent sur d'autres exploitations sans successeurs situées dans la même commune ou dans une commune limitrophe avec l'aide économique de la famille. L'arrivée sur une nouvelle exploitation s'accompagne souvent par l'achat de la *casa colonica* et/ou quelques parcelles de terre dans l'exploitation en question.

Fig. 46 Des corps de ferme indivis, Bovolenta.

Nota : Le pointillé blanc indique le corps de ferme présent sur les plans du cadastre de 1840.

Source des photos aériennes : Google Maps 2020.



46.1 Bovolenta, frazione de San Lorenzo, famille-exploitation Corte-Lovato (25 sur le Tab. 1) :

Le corps de ferme original est constitué par deux bâtiments séparés, l'un résidentiel et l'autre consacré aux fonctions agricoles. Il a été construit vers 1895 en remplacement d'une casa colonica plus ancienne, qui a été détruite dans le cadre des travaux de rehaussement des berges du canal du Bacchiglione (Fig. 48). La partie résidentielle est aujourd'hui désaffectée. La famille exploitante habite dans un bâtiment résidentiel construit dans les années 1970 (à gauche sur le plan).



46.2 Commune de Bovolenta, frazione de Fossaragna, famille-exploitation Rosso (26 sur le Tab. 1) :

La casa colonica d'origine est constituée d'un seul corps dont la partie ouest abrite l'habitation (au rez-de-chaussée et au premier étage) et le grenier (une partie du premier étage) tandis que la partie est renferme l'étable et la grange. La partie résidentielle est aujourd'hui en partie désaffectée. La famille exploitante habite dans un bâtiment résidentiel construit dans les années 1980 (à droite sur le plan).





46.3 Bovolenta, frazione de San Lorenzo, famille-exploitation Fontolan (23 sur le Tab. 1) :

La casa colonica d'origine est constituée par un seul corps très compact dont la partie est abrite l'habitation (au rez-de-chaussée et une partie du premier étage) et la partie droite l'étable et la grange. On sait par ailleurs, grâce aux témoignages oraux, que, en l'absence d'un nombre suffisant de chambres, il existait une réelle promiscuité des fonctions résidentielles et agricoles au premier étage. L'ancien bâtiment est totalement réhabilité au début des années 2000 et abrite une partie de l'habitation de la famille exploitante.



46.4 Commune de Bovolenta, frazione de Bovolenta, famille-exploitation Canova (22 sur le Tab. 1) :

La casa colonica constituée d'un seul bâtiment a été construite vers 1940, en remplacement d'une casa colonica plus ancienne, détruite dans le cadre des travaux de construction d'une nouvelle jonction entre le canal et le fleuve Bacchiglione au droit du centre-ville de Bovolenta débuté des années 1910 (Fig. 49). La casa colonica, toujours habitée, est fortement remanié dans les années 1990 avec une extension (sur la droite de la photo pour le successeur et l'exploitant actuel).

160 Dans les exploitations originellement plus grandes, le bâtiment résidentiel et celui réservé aux fonctions agricoles pouvaient être séparés, comme dans l'exemple illustré sur la Fig. 46.1, qui correspond au corps de ferme d'une exploitation d'environ 36 ha, un bâtiment reconstruit vers la fin du XIX^e siècle (Fig. 48). Les Fig. 46.2, 46.3 montrent des *case coloniche* appartenant vraisemblablement à des exploitations dont les occupants intervenaient dans la gestion d'une plus grande exploitation *appoderata*, avec le concours des habitants d'autres *case coloniche*, des ouvriers, des journaliers, etc. La Fig. 46.4 montre un *casa colonica* appartenant à une exploitation dont l'extension ne dépassait pas une dizaine d'hectares (Fig. 49). Les quatre exemples de la Fig. 46 ne permettent pas de prendre la mesure de la variété typologique des corps de ferme de Bovolenta et du Bas-Brenta en général. Comme les données présentées dans le chapitre précédent l'ont bien montré, cette région se caractérise par une grande hétérogénéité de la structure d'exploitations au XIX^e et le début du XX^e siècle.

161 En plus de l'accès à la propriété, il faudrait sans doute parler d'une amélioration des conditions d'installation des paysans notamment, l'allongement des durées de contrats, qui permet aux familles de jouir d'une plus grande stabilité. La crise agricole de 1881-1884 semble être suivie d'une période caractérisée par une amélioration relative des conditions de vie des paysans. À ce sujet, voir David Celetti, « Le campagne nel primo Novecento », in Francesco Selmin (dir.), *Altante storico...*, op. cit., pp. 15-39.

162 Ces affirmations sont bien évidemment des hypothèses qui parviennent peut-être à expliquer la courbe ascendante de la taille moyenne des ménages dans les communes vénitiennes examinées (Fig. 47).

163 En effet, les phases d'exploitation indivise, qui se traduisent par la cohabitation de frères mariés, restent inexistantes dans les cas appelés de *successions uniques absolues* et sont très courtes dans les cas de *successions uniques imparfaites*. Elles tendent à se rallonger de plus en plus avec l'augmentation de la part de la propriété. Dans deux des cinq familles-exploitations étudiées, ces successions indivises prolongées surgissent dans la dernière génération et sont toujours *en cours*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas encore suivies par une succession segmentaire. Il s'agit des familles-exploitations Belluco et Rosso. Contrairement aux successions indivises *anciennes*, ces dernières ne s'accompagnent pas de la cohabitation de frères mariés.

164 Il semblerait donc que l'on puisse établir pour les autres communes de la Vénétie, une corrélation entre l'augmentation de la part de propriété et la tendance à la succession indivise suivie par une succession segmentaire plus équitable.

d'exploitations anciennes dans cette commune¹⁶⁰. Quant à l'héritage, il suit un schéma similaire à celui déjà évoqué dans le cas des autres communes vénitiennes : chaque successeur hérite de terres qu'il exploite et de la maison qu'il habite, si ces dernières font partie du patrimoine familial. Cela signifie qu'en cas de succession unique absolue, les terres en propriété reviennent au successeur unique, et qu'en cas de succession unique imparfaite, chaque successeur hérite des terres qu'il exploite. On peut donc conclure qu'il existe ici les mêmes formes relevées dans le reste de la Vénétie : une association de la succession et de l'héritage, et une superposition de l'exploitation et la propriété, toutes deux fondées sur un principe résidentiel.

Comment expliquer les différences et les similitudes entre Bovolenta et les autres communes vénitiennes ? Qu'est ce que le cas de Bovolenta, qui présente, certaines similarités avec le cas italien et d'autres avec le cas français, dévoile du point de vue des interactions entre la reproduction des familles-exploitations et le territoire ? Une réponse exhaustive à ces questions demande des recherches plus approfondies sur le contexte socioéconomique propre aux communes et régions en question. Néanmoins, plusieurs éléments de réponses peuvent être esquissés, sous forme d'hypothèses, à partir des enquêtes effectuées sur les familles-exploitations.

1. L'impact de la propriété

Dans toutes les familles-exploitations examinées à Bovolenta, l'accès à la propriété est relativement plus tardif que chez leurs homologues de la Vénétie centrale et de la France du Nord. Les quelques rares cas de propriété intégrale d'une terre cultivée depuis plusieurs générations n'apparaissent que vers les années 1970. Cela signifie que dans les générations précédentes aux deux dernières, la part de la propriété à partager était souvent faible. Ce constat permet d'expliquer, au moins en partie, la démarche successorale unique (absolue ou

imparfaite) chez les générations précédentes aux deux dernières. En effet, comme je l'ai déjà dit, bien que la succession segmentaire — qui est précédée par une phase d'indivision et de cohabitation entre les cosuccesseurs si la famille est propriétaire — soit répandue également chez les familles paysannes non-propriétaires — sous forme d'une cohabitation entre les frères mariés —, c'est l'accession à la propriété qui permet l'épanouissement de ces ménages complexes. Pour le dire autrement, malgré l'importance déjà soulignée de la *famiglia appoderata* locataire dans ces régions, c'est la généralisation de la propriété paysanne¹⁶¹ qui renforce davantage la dimension familiale de l'agriculture dans ces régions. Parallèlement à cette évolution, la part des cohabitations entre frères mariés augmente ou bien la durée de ces cohabitations s'allongent (Fig. 47), également parce que c'est précisément à ce moment que l'indivision acquiert son véritable rôle structurel dans la suivie des exploitations¹⁶². Les mêmes phénomènes de successions indivises prolongées ont d'ailleurs pu être constatés à Bovolenta, à partir du moment où la part de la propriété des familles augmente de manière significative¹⁶³. Cela était également le cas des familles paysannes des communes de Scorzè, Altivole ou Borgoricco, dont l'arrivée à la propriété est plus tardive¹⁶⁴. Peut-on déduire de ces constats qu'à Bovolenta, on est face à une même famille paysanne patrilocale et patrilinéaire que dans les territoires plus au nord et qu'ici cette dernière est *simplement* moins enracinée? Une réponse affirmative à cette question permettrait d'expliquer les écarts entre la courbe ascendante de la taille moyenne des ménages dans les communes vénitiennes examinées et les écarts entre les valeurs concernant chaque commune (Fig. 47). Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'un enracinement plus récent de la *famiglia appoderata* à Bovolenta semble être confirmée également par l'enquête ethnographique. Cette observation constitue le point de départ d'un deuxième volet de réflexions autour des liens entre reproduction familiale et territoire que l'*ambiguïté* du cas de Bovolenta permet d'étayer.

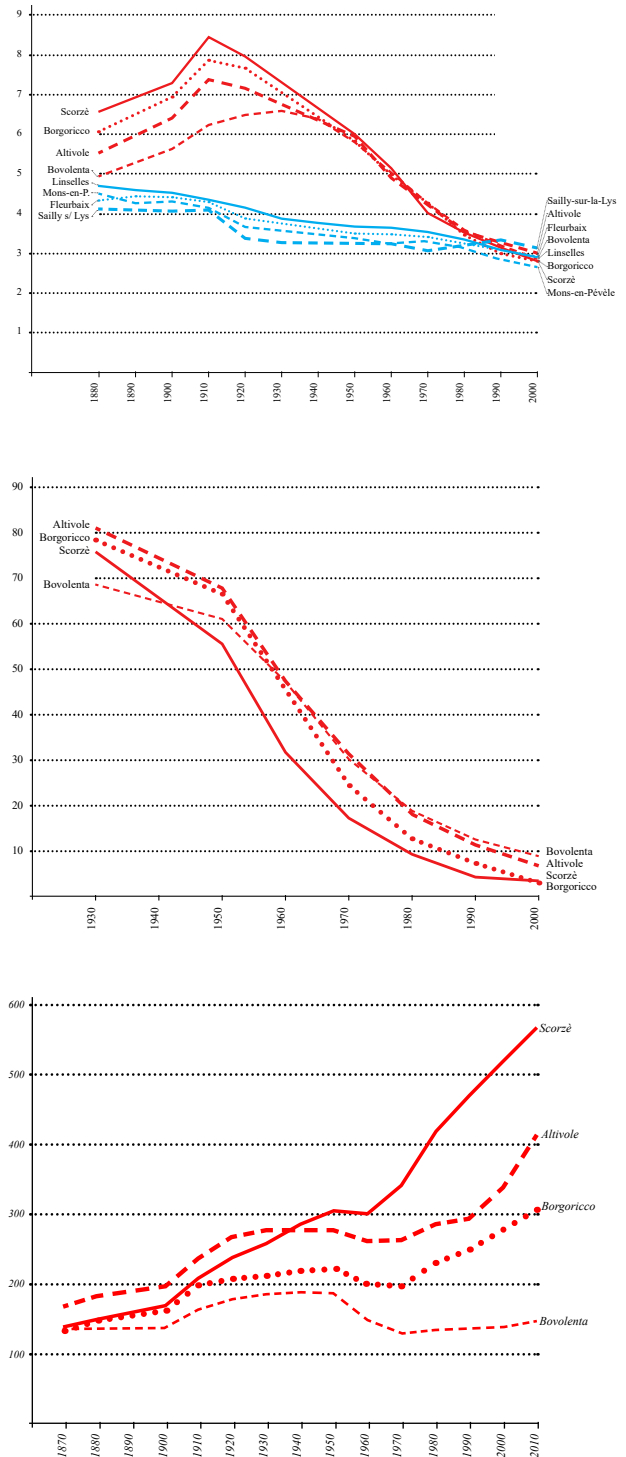


Fig. 47 Du haut vers le bas :
 – Évolution de la taille moyenne des ménages dans les communes italiennes et françaises étudiées.
 – Évolution du pourcentage de la population active en agriculture dans les communes vénitiennes étudiées.
 – Comparaisons entre les évolutions des densités (habitants par km²) des communes italiennes étudiées.
 Source : ISTAT, INSEE, Cassini (EHESS, CNRS).
 Nota : Il s'agit de diagrammes déjà présentés et commentés dans le chapitre 3.

2. L'incidence de l'espace

Contrairement aux autres communes italiennes et françaises étudiées dans le cadre de cette thèse, identifier plusieurs familles présentes dans la commune de Bovolenta depuis au moins trois générations n'a pas été simple. Cette commune présente le degré d'enracinement généalogique cumulé le plus faible des familles-exploitations étudiées. Il s'agit en effet de la seule commune étudiée où, faute d'avoir trouvé suffisamment de familles-exploitations qui répondent à ce critère, plusieurs familles présentes sur la commune depuis moins de trois générations ont également été interviewées (Tab. 1)¹⁶⁵. Plus précisément, sur les six familles étudiées à Bovolenta, deux familles vivent dans la commune depuis deux générations, une depuis trois, une depuis quatre et seulement deux depuis plus de quatre générations. Cette situation est radicalement différente de celles des autres communes examinées, où l'enquête historique a montré que la plupart des familles choisies en fonction du critère de *présence d'au moins trois générations* étaient *là* depuis beaucoup plus longtemps¹⁶⁶. Si le degré de l'enracinement dans la commune des *famiglie appoderate* varie entre Bovolenta et les autres communes italiennes examinées, les modalités de l'*arrivée* de ces familles dans la commune ne semblent pas très différentes (de celles observées dans les autres communes). Dans ce sens, Bovolenta semble même *donner à voir*, par l'intermédiaire de l'enquête ethnographique, ce que l'enquête historique a mis au jour dans les autres communes. Dans la France du Nord, nous l'avons déjà vu grâce au cas des Burette, l'arrivée d'un individu dans une commune se réalise souvent par l'intermédiaire d'une alliance ou d'une reprise, où la proximité spatiale et le réseau horizontal de la parenté enracinée jouent un rôle essentiel. À Bovolenta et dans les autres communes de la Vénétie, la possibilité de se marier avec la successeuse d'une exploitation étant exclue, l'occasion de s'installer sur une exploitation représente souvent le seul moyen de s'introduire dans une nouvelle commune. Ici, la parenté n'est pas

¹⁶⁵ Ces derniers sont bien identifiés sur le Tab. 1. Il s'agit des familles-exploitations Belluco e Fontolan.

¹⁶⁶ Il s'agit, pour beaucoup, de familles déjà dans la commune au début du XIX^e siècle. Dans la recherche généalogique sur les familles, comme précisé plus haut, j'ai rarement essayé de franchir le seuil de 1800.

seulement un intermédiaire ; elle accompagne physiquement l'individu dans son parcours migratoire. En effet, les témoignages oraux et la recherche historique ont révélé de nombreux cas de deux frères (mariés ou non, accompagnés ou non par un parent) qui arrivent depuis une autre commune — souvent située plus au nord¹⁶⁷ — pour prendre à bail une exploitation ou bien acheter quelques parcelles de terre ou une *casa colonica*. Contrairement aux cas similaires à Scorzè, Borgoricco e Altivole, à Bovolenta, la séparation des frères ne donne pas lieu, nous l'avons déjà vu, à une division de la *casa colonica* mais uniquement au partage des terres. Bien que, dans certains cas où les frères ne sont pas propriétaires de la maison, l'absence de partage de cette dernière peut se justifier par l'*incidence de la propriété* dont j'ai parlé dans les paragraphes précédents, la succession puis l'héritage unique de la maison, même quand les frères sont propriétaires, est représentatif soit d'une plus grande facilité de composer une nouvelle exploitation, soit d'un contexte particulièrement contraint. Entre ces deux hypothèses, c'est plutôt la première que l'observation des familles semble confirmer. En effet, dans la commune de Bovolenta, les exploitations semi-capitalistes de moyennes et grandes tailles cultivées à l'aide de salariés et journaliers semblent vivre un moment de changements radicaux à partir de 1850 dû non seulement aux crises agraires successives de la fin du XIX^e siècle, mais aussi à un problème spécifique de ces régions où les salariés et les journaliers constituent une partie importante de la force du travail agricole — à savoir la révolte des salariés et journaliers (*lotte bracciantili*). Les raisons de ces révoltes méritent une analyse à part¹⁶⁸, mais il semblerait que celles-ci aboutissent globalement à la dissolution progressive des grandes exploitations et l'évolution des structures agraires de ces régions vers le modèle de l'exploitation familiale. Plusieurs familles-exploitations étudiées dans le cadre de cette thèse font partie des *gagnants* de ces processus, soit parce que leur position dans l'exploitation qu'ils louent est renforcée grâce à l'accession à la propriété, soit parce que la vente de terres appartenant à une

¹⁶⁷ Qu'elle que soit la commune examinée, a été constaté un mouvement migratoire du nord vers le sud, c'est-à-dire de la montagne vers la plaine haute (Altivole), de la plaine haute vers la plaine basse (Borgoricco, Scorzè) et de la plaine basse plus densément habitée et intensément exploitée vers la plaine basse moins densément habitée (Bovolenta).

¹⁶⁸ Pour une synthèse à ce sujet, voir Guido Crainz, *Il proletariato agricolo della valle del Po : problemi di ricerca e di comparazione*, Noticiario de historia agraria, 3, 1992, pp. 75-90.

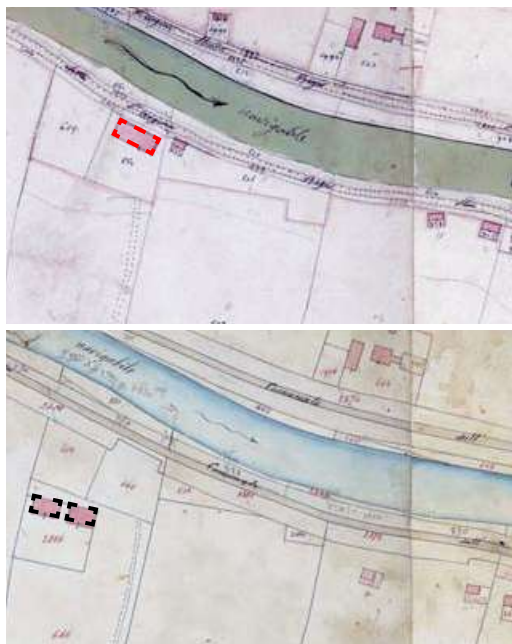


Fig. 48 Le rehaussement des berges du Bacchiglione vers la fin du XIX^e siècle.

Nota : Le plan du haut est celui du cadastre dit « austriaco » de 1834. Le plan du bas est celui cadastre dit « austro-italiano » établi en 1841 et mis à jour jusqu'en 1904. Le corps de ferme identifié avec des pointillés noirs (qui remplace celui identifié avec un pointillé rouge) correspond à celui que la famille Corte Lovato habite en arrivant à Bovolenta en 1949 illustré sur la Fig. 46.1.

169 Dans l'échantillon de familles analysées dans le cadre de cette thèse, celle qui font partie de cette deuxième catégorie sont des migrants venants d'autres communes. Logiquement, il devrait y avoir également des familles d'anciens ouvriers qui parviennent à profiter de cette évolution pour devenir des paysans indépendants, mais je n'ai pas rencontré d'exemple de ce type.

170 Cela ne signifie pas que des différences de trajectoires ou de temporalités d'enracinement n'existent pas parmi les familles-exploitations analysées en Vénétie centrale.

171 Voir en plus des références citées dans les notes précédentes, Guido Crainz, *Padania. Il mondo dei braccianti dalla fine dell'Ottocento alla fuga dalle campagne*, Roma, Donzelli, 1994 ; Guido Crainz, Giacomina Nenci, « Il movimento contadino », in Pietro Bevilacqua (dir.), *Storia dell'agricoltura...*, op. cit., v. III, pp. 597-668

plus grande exploitation leur offre la possibilité de s'ériger au rang de *famiglie appoderate*¹⁶⁹. Cependant, contrairement à la Vénétie centrale et la France du Nord, où les trajectoires parallèles d'un bon nombre de familles-exploitations étudiées ont permis d'exposer le cas d'une d'elles comme témoin, la généalogie des familles-exploitations de Bovolenta révèle des temporalités si différentes dans les processus d'enracinement qu'exposer un cas pour illustrer le sens général des évolutions devient impossible¹⁷⁰. Globalement, pour revenir à notre sujet de départ, il est possible d'avancer l'hypothèse que la succession unique (absolue ou imparfaite) a joué à Bovolenta un rôle différent de celui qu'elle a eu dans la France du Nord. Si, dans la Flandre, la succession unique était une stratégie pour une famille paysanne plutôt nucléaire et égalitaire pour sortir d'une situation de dispersion, par le biais d'alliances et de reprises, à Bovolenta les successions uniques, stricte et imparfaite, semblent constituer une manière, pour une famille patrilinéaire et patrilocale, de *recoloniser* un espace sinon vierge à tout le moins en profonde transformation et déserté par une partie de ses *élites* à la suite des révoltes des *braccianti* à partir des années 1860¹⁷¹.

À Bovolenta, l'*incidence de l'espace* n'est pas liée uniquement à une disponibilité des terres en location ou en vente due à un système agraire en profonde transformation, mais aussi à une situation géographique instable et un environnement quelque peu hostile. En effet ces terres bonifiées de la *Bassa padovana*, grâce aux efforts considérables d'assainissement, de construction d'ouvrages hydrauliques sans cesse remaniés avec des impacts considérables sur l'aménagement du territoire¹⁷² (Fig. 48 et 49), ont toujours constitué un environnement qui attire — par les opportunités qu'il offre en tant que terres *neuves* — autant qu'il repousse¹⁷³. Pour toutes ces raisons, si le cas des trois communes situées dans la plaine entre Piave et Brenta et les quatre communes françaises, de fait de l'installation plus ancienne des hommes qui semblaient avoir une certaine maîtrise sur le milieu occupé, permettaient de

souligner l'impact des modes de reproduction sur l'espace, à Bovolenta et plus largement dans le Bas-Brenta, il semblerait que l'on doive s'interroger davantage sur l'incidence de l'espace sur les modes de reproduction afin de mieux comprendre la mécanique de cette relation toujours à double sens. Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, le cas de Bovolenta soulève finalement plus de questions qu'il ne fournit de réponses. Il mérite un examen détaillé incompatible avec l'économie de ce chapitre (et de cette thèse).

Familles élargies versus familles nucléaires

La phase de cohabitation entre les frères mariés, qui correspond à une période de succession indivise¹⁷⁴, donne lieu à un ménage « complexe » ou « multiple »¹⁷⁵ (Fig. 50). Dans l'échantillon de familles ici examinées, ce phénomène concerne exclusivement les familles paysannes de la Vénétie centrale, et dans une moindre mesure, celle de Bovolenta¹⁷⁶. La famille paysanne élargie se dissout de manière cyclique au moment du partage successoral, qui met fin à la cohabitation des frères. L'examen de la famille-exploitation Scattolin sur plusieurs générations a permis de souligner la tendance au raccourcissement de la phase de cohabitation entre frères mariés, particulièrement visible chez la génération précédant celle des actuels exploitants, puis sa disparition dans la dernière génération exploitante, plus précisément chez ceux qui sont nés à partir de 1980 environ¹⁷⁷. Aujourd'hui, non seulement les frères mariés ne vivent plus ensemble, mais les enfants mariés tendent à ne plus habiter avec leurs parents¹⁷⁸. Le cas de Giuliano Scattolin et de son père Antonio, qui démolissent leur ancienne *casa colonica* pour construire deux maisons mitoyennes, l'une pour Antonio et sa femme Maria Bortolato et l'autre pour Giuliano et sa femme Barbara Basso, peu avant le mariage de ces derniers en 2000, est à ce titre éloquent. On pourrait donc parler d'une *nucléarisation* des familles paysannes, à partir des années 1980 environ, due à l'effacement total des phases de cohabitation entre les frères

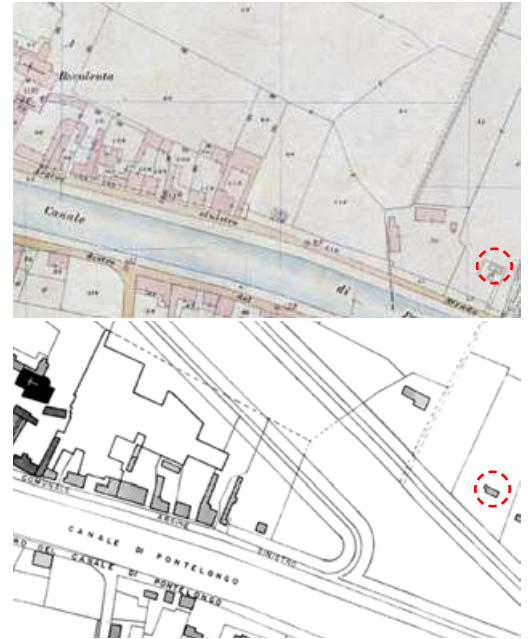


Fig. 49 La construction d'une nouvelle jonction entre le canal et le fleuve Bacchiglione au droit du centre-ville de Bovolenta (1910-1940).

Nota : Le plan du haut est celui du cadastre dit « italien » de 1904. Le plan du bas est un plan cadastral de 1975. La casa colonica entourée avec un pointillé rouge appartenait à la famille-exploitation Canova. Elle sera détruite (plan du haut) et reconstruite (plan du bas) plus loin sur la même parcelle. La nouvelle casa colonica est celle représentée sur la Fig. 46.4.

¹⁷² À ce sujet, Il faut sans doute parler du fleuve Bacchiglione canalisé et des différents canaux qui affluent vers ce dernier. Déjà vers la fin du XIX^e siècle, les berges sud sont remaniés et rehaussés à cause des problèmes d'inondation, ce qui donne lieu à la démolition de nombreux bâtiments et la reconstruction d'une partie de ces derniers (Fig. 48). De nombreux remaniement et travaux suivent au cours du XX^e siècle (Fig. 49) sans pour autant parvenir à maîtriser totalement les risques d'inondation. La dernière grande inondation date de 2010 et d'importants travaux de stabilisation et imperméabilisation des berges et du lit du fleuve sont toujours en cours à Bovolenta.



Fig. 50 Ménage « complexe » de Francesco et Eugénico Barduca (Borgoricco, *frazione* de San Michele delle Badesse), 1929.

Source : Archives privées de Francesco Barduca.

Nota : La photo montre les noyaux familiaux de Francesco et Eugénico Barduca formant encore un seul ménage, après le décès de leurs parents. La séparation des deux frères, qui aura lieu peu de temps après la prise de cette photo, donnera lieu à la division de la casa colonica (Fig. 19.1) et des 7 ha environ de terres de propriété familiale. La situation actuelle de l'exploitation familiale est illustrée dans la Fig. 55.

dans un premier temps et une relative disparition de la cohabitation entre l'un des frères mariés (souvent celui qui restait dans la maison parentale) et ses parents, dans un deuxième temps. À cela il faut sans doute ajouter une baisse de la fécondité des familles paysannes, visible chez les Scattolin à partir de la génération précédant la dernière génération exploitante (Fig. 9). Cette progressive réduction de la taille des ménages paysans, qui est accompagnée par une diminution progressive du nombre des actifs en agriculture, permet sans doute d'expliquer la baisse constante de la taille moyenne des ménages dans les communes examinées et sa convergence vers des valeurs ne variant guère d'une commune à une autre (Fig. 47).



Fig. 51 Ménage « étendu » de Henri Vanuxeem et Anne-Marie Dessein (Fluerbaix, rue du Quesne), 1944.

Source : Archives privées de Albert-Marie Vanuxeem.

Nota : La photo montre la famille Vanuxeem peu avant la naissance d'Albert-Marie dernier enfant de la fratrie Vanuxeem et futur successeur d'Henri et Anne-Marie. La personne à droite de la photo est Marie Loridan, la mère d'Anne-Marie Dessein.

On serait donc tenté d'affirmer que la diversité anthropologique des territoires s'efface au profit d'une uniformisation des modes de vie. Cette conclusion est en partie fautive, car malgré l'image d'une atomisation sociale que ce processus de nucléarisation peut évoquer, les liens de solidarité entre les parents et les successeurs, mais aussi entre les successeurs, peuvent rester extrêmement forts, comme en témoigne l'exemple des Scattolin. Cette séparation des noyaux familiaux apparentés — qui se traduit dans les faits par le choix d'habiter des maisons mitoyennes, en face, situées à une centaine de mètres (Fig. 17) — vise à assurer en réalité un minimum d'intimité de la vie privée et pourrait cacher une promiscuité dans les relations, qui reste courante. Il ne faut pas voir dans cette *nucléarisation* uniquement un impact d'une *modernité* ou d'une *société urbaine triomphante* qui transforment la famille paysanne, mais de s'interroger sur les influences mutuelles et permanentes entre la *famille* d'un côté et la *modernité*, l'*industrialisation* et l'*urbanisation*, de l'autre¹⁷⁹. Quel type de modernité, d'industrialisation ou d'urbanisation et, plus largement, de société émergent au cours de cette transformation ? Bien que les aspects économiques et idéologiques

173 C'est sans doute cette condition spécifique de Bovolenta et du Bas-Brenta plus en général, qui repousse autant qu'il attire, qui permet en partie d'expliquer pourquoi cette commune — qui est la plus industrielle de notre échantillon vers la fin du XX^e siècle (Fig. 47) avec une densité d'habitant à peu près équivalente à celles des autres communes du cas italien — stagne démographiquement et devient la commune la plus agricole de l'échantillon. Le cas de Bovolenta, qui se situe plus généralement dans un territoire en déclin démographiquement montre que, malgré un développement que l'on peut qualifier d'« isotropique » dans la Vénétie centrale, il existe un phénomène de différenciation spatiale — implosion et explosion — à l'échelle régionale. Je reviendrai sur ce sujet au sein de la prochaine partie.

174 Également de propriété indivise, si la famille est propriétaire d'une partie des terres exploitées.

175 L'expression « multiple » est celle utilisée par Peter Laslett. À ce sujet, voir les références citées dans le chapitre 2.

176 Comme indiqué plus haut, à Bovolenta, les phases de cohabitation entre les frères mariés sont courtes, voire inexistantes.

177 La disparition des phases de cohabitation entre les frères, ne s'accompagne pas nécessairement pas l'élimination de phases de successions indivises comme je l'ai déjà signalé à propos de quelques cas emblématiques notamment à Scorzè.

178 Selon les catégories de Laslett, on devrait donc dire que non seulement le ménage « complexe » ou « multiple », mais aussi le ménage « étendu », se raréfient.

179 Par exemple, il n'y a aucun doute que vers la fin du XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle, l'industrialisation diffuse et les doubles emplois agricole et non agricole renforcent davantage la famille complexe plus qu'elles ne la mettent en question. Sur ce sujet voir les différentes références citées dans le chapitre 2 et en particulier Luigi Lorenzetti, *Destini periferici...*, op. cit., pp. 213-219.

180 Cependant, comme le cas des frères Bécu (Fleurbaix, famille exploitation Burette, génération G-5) l'illustre, la cohabitation entre les frères célibataires demeurait possible.

181 Notamment si un des parents est décédé au moment de la succession, comme c'est le cas dans la famille Vanuxeem illustré dans la Fig. 51.

182 On peut donc imaginer que ce changement de statut ne soit pas uniquement symbolique et qu'au moment de la succession, qui correspond au mariage de l'enfant successeur, les parents se retirent de l'espace qui leur était jusqu'à là réservé dans la partie résidentielle de la ferme pour en occuper un autre. Au risque de me répéter, le successeur est souvent l'un des derniers enfants sinon le dernier enfant de la fratrie, indépendamment de son sexe. Il s'agit de celui ou celle *qui est toujours là* au moment du départ à la retraite des parents.

183 Cette règle n'est pas valable pour la dernière génération, à cause de la tendance à la succession segmentaire — qui peut favoriser la création de plusieurs exploitations à partir d'une seule — ainsi que la tendance de certains parents à ne pas vouloir quitter le corps de ferme au moment du départ à la retraite ou de la volonté des successeurs à ne pas s'installer dans l'ancien corps de ferme. À Fleurbaix, le cas de la famille Vittu est exemplaire de la première démarche et celui de la famille Vanuxeem, de la seconde. Dans le cas de la famille Vittu (Fig. 54.5), la première successeuse, Hélène Vittu, s'est construite une nouvelle maison, qui correspond également au siège de son exploitation (Fig. 52). Le frère d'Hélène, deuxième successeur de l'exploitation Vittu, habite toujours dans le corps de ferme des parents, qui ne sont pas encore à la retraite. Le cas des Vittu montre bien qu'au-delà de la succession segmentaire, le départ tardif des parents à la retraite peut également démultiplier, au moins provisoirement, le nombre d'exploitations. Dans le cas des Vanuxeem, représentation éloquente de la deuxième démarche, les parents restent dans le corps de ferme malgré leur départ à la retraite et l'enfant successeur bâtit une maison qui correspond au siège de la nouvelle exploitation non loin de la ferme d'origine (Fig. 52). Cette démarche reste assez rare également en raison des demandes de dérogations qu'elle requière : dans les plans locaux d'urbanisme (PLU), le périmètre de développement des exploitations est limité aux parcelles situées autour des corps de ferme existants. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 7.

de cette transformation échappent en partie au sujet de cette thèse, ceux liés à l'urbanisation, entendue ici comme processus de construction et de transformation du territoire, seront abordés dans les prochains chapitres.

Côté français, bien que la cohabitation entre les frères (ou les frères et sœurs) mariés est inexistante¹⁸⁰, celle entre les parents et leur successeur(e) marié(e) est fréquente parmi les familles-exploitations examinées¹⁸¹ (Fig. 51), notamment jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cependant, le changement de statut des parents est clair dans les listes nominatives des recensements de la population où le titre du *chef de ménage* est conféré à l'enfant successeur (s'il est de sexe masculin ou à son conjoint si elle est de sexe féminin) et non pas au père ou la mère qui partent à la retraite¹⁸². Dès le début du XX^e siècle, la séparation du foyer des parents retraités de celui de l'enfant successeur devient fréquente, mais, contrairement à ce que l'on observe dans le cas italien, ce n'est pas le ou la successeur(e), mais les parents qui s'installent dans une *nouvelle* maison en laissant le corps de ferme à leur successeur(e). Si dans la plupart des cas, les parents sortants s'installent dans une demeure construite près du corps de ferme, il existe aussi des cas où ils s'éloignent davantage pour habiter une maison située dans le centre du village ou dans un corps de ferme désaffecté faisant partie de la propriété familiale. La permanence ou la *patrimonialisation* des corps de ferme, dont j'ai déjà parlé pour le cas français, est donc due non seulement à la succession unique, qui assure l'intégrité du corps de ferme, mais aussi au caractère *immuable* du siège de l'exploitation. En effet, au moins jusqu'à la dernière génération exploitante, ce n'était jamais le lieu d'habitation du successeur qui déterminait le siège de l'exploitation, mais l'inverse¹⁸³. La cartographie systématique des lieux d'habitations de la génération qui part à la retraite, c'est-à-dire les parents, montre que, ces derniers préfèrent s'installer de plus en plus, non plus dans une maison construite près de la ferme, mais plus loin. C'est sans doute là une marque additionnelle d'un respect du droit des enfants (et des parents) à une vie



Fig. 52 Les articulations entre le corps de ferme d'origine, la maison de l'enfant successeur et la maison des parents (en activité ou à la retraite), Fleurbaix (2018).

Source de la photo aérienne : IGN (2012).

Légende :

+1 : Corps de ferme d'origine et maison de l'enfant successeur (Jean-Marc Burette, marié à Élisabeth Paquet) ; +1 : Maison de la mère à la retraite (Thérèse Burette Lamérant), située dans un lotissement construit dans les années 1990.

+2 : Corps de ferme d'origine et maison des parents à la retraite (Albert Vanuxeem et Marie-Noëlle Desfossés) ; +2 Maison et siège de l'exploitation de l'enfant successeur (Bruno Vanuxeem, célibataire), construite en 2013 : il s'agit du seul cas de l'échantillon français où les parents ne laissent pas le corps de ferme à leur successeur unique. Pour plus d'explications, voir la note 183 à la page 318.

+3 : Ancien corps de ferme d'Albert Weillart et Odile Billaut : la famille Weillart Billaut n'ayant pas de successeur, leur exploitation (uniquement les terres) a été reprise par Jean-Marie Vittu (+4). Le corps de ferme, qui n'était pas détenu par la famille, a été vendu à un acheteur qui en fait un usage résidentiel. Odile Billaut et son mari (décédé en 2010) s'installent dans une maison située dans le centre-ville de Fleurbaix (+3) en 2006. Le cas Weillart Billaut et, plus généralement, la transformation de la Croix Maréchal seront abordés dans le chapitre 7.

+4 : Corps de ferme d'origine et maison des parents en activité ; +4 : Maison et siège de l'exploitation de la première enfant successeur de la famille Vittu (Hélène, célibataire), construite en 2018. Pour plus d'explications, voir la note 183. Le chapitre 7 reviendra sur le cas de cette famille-exploitation.

+5 : Corps de ferme d'origine et maison de l'enfant successeur (Denis Delestrez, marié avec Marie-Andrée Duquesne) ; +5 : Maison des parents à la retraite (Gérard Delestrez et Odile Naye), construite en 1990.

privée. En témoigne la **Fig. 52**, qui illustre le lieu d'habitation des parents et celui de leur enfant successeur, qui correspond souvent, mais pas toujours, au corps de ferme de départ. La **Fig. 52** montre également qu'il existe un *systématisme* dans la distance entre la maison des parents et celle des enfants. En effet, dans le cas des familles-exploitations de Fleurbaix, cette distance ne dépasse jamais 1,5 km. Les images de nouvelles maisons montrent également que, malgré la variété morphologique des tissus dans laquelle ces bâtiments s'insèrent (maison située dans un lotissement ou isolée dans la campagne, etc.), une certaine uniformité typologique est maintenue.

On serait tenté d'affirmer que le ménage paysan de la France du Nord, déjà nucléaire au XIX^e siècle, a finalement peu évolué. Ce constat est loin d'être exact à cause des changements dus à l'effacement des cohabitations entre les parents et leurs successeurs¹⁸⁴ et les récentes tendances à la succession segmentaire. À cela, il faut sans doute ajouter le fait que, pendant un long moment qui va du début de la période examinée, vers 1850, à 1950 environ, les ménages français étudiés sont non seulement nucléaires, mais aussi particulièrement réduits, surtout si l'on ne compte pas les servants et domestiques logés¹⁸⁵. En effet, comme le cas de la famille-exploitation appelée Burette l'illustre, le nombre réduit d'enfants et les âges au mariage élevés sont frappants chez toutes les générations précédant l'avant-dernière génération exploitante¹⁸⁶ (**Fig. 11**). Si l'âge élevé au mariage peut en partie expliquer le nombre réduit d'enfants, il n'en est certainement pas la cause. Plusieurs hypothèses ont été présentées au fil de l'examen du cas Burette pour expliquer cela. Parmi elles, celle d'une attente d'une occasion de mariage qui puisse correspondre à une alliance convenable (pour expliquer l'âge tardif au mariage) et celle de la volonté de réduire au maximum le nombre de successeurs et héritiers (pour le faible taux de fécondité) méritent d'être soulignées¹⁸⁷. La première partie du prochain chapitre, qui dressera un tableau plus clair de la situation des exploitations et des propriétés vers le milieu du XIX^e siècle,

184 En effet, en suivant les catégories de Laslett, le ménage des successeurs n'est pas toujours «simple» ou «nucléaire», mais peut être «étendu» à cause de la présence des parents.

185 L'effacement progressif des domestiques dans les ménages constitue également une évolution importante. Je reviendrai sur la présence des servants et des domestiques dans les ménages de la France du Nord dans un prochain paragraphe.

186 Ce constat est fondé sur l'analyse systématique de toutes les familles-exploitations de l'échantillon français, dont un autre exemple sera fourni dans le prochain chapitre par l'intermédiaire de la famille Lefebvre (Linselles). Il s'agit d'un phénomène observé plus généralement chez les familles paysannes de l'Europe du Nord-Ouest. Sur ce sujet, voir les références citées dans le chapitre 2.

187 Comme j'ai tâché de le montrer, la succession unique ne signifie guère que la famille se désintéresse du sort des autres enfants. Un nombre plus élevé d'enfants signifie donc plus de personnes à installer dans une exploitation, par reprise ou par alliance — si ces derniers souhaitent continuer à évoluer dans l'agriculture — et plus d'héritiers dans tous les cas.

reviendra sur ces hypothèses, qui semble correspondre à de véritables stratégies mises en place par certains fermiers pour garantir leur propre stabilité et renforcer leur propre emprise foncière dans une situation particulièrement contrainte. À partir de 1950, parfois plus tôt, comme c'est d'ailleurs le cas de la famille Burette, les âges au mariage baissent et le nombre d'enfants par ménage augmente, notamment chez les familles les plus prospères. On a l'impression qu'après avoir consolidé leurs places, les familles en question s'accordent plus de libertés : le partage de la propriété des terres de l'exploitation devient plus systématique¹⁸⁸ et même la succession unique, qui a longtemps été un invariant, n'est plus un dogme. Comme dans le cas italien, il est nécessaire de s'interroger non seulement sur les effets de l'évolution du contexte social et économique général sur ces modes de reproductions, mais aussi de comprendre comment ces stratégies de reproduction et leur évolution ont façonné la société et son économie. Bien que le contexte économique au sens strict ne sera pas abordé dans le détail, le contexte territorial dans lequel ces pratiques sont nées et le territoire que ces dernières ont fait émerger constituent l'objet de la prochaine partie. Enfin, comme c'était le cas pour les familles paysannes italiennes aujourd'hui, derrière l'image de ménages nucléaire atomisée dans la France du Nord se cachent des liens de solidarité entre les parents et les enfants, mais aussi entre les enfants — qu'il soit successeur ou pas, et de la parenté élargie. Le cas Burette l'a démontré : cela ne tient pas seulement à la proximité physique entre les lieux d'habitation des parents et des enfants (Fig. 52) et celle des enfants entre eux (Fig. 13), mais aussi à la présence des propriétés des uns dans les exploitations des autres, ainsi qu'aux phénomènes de reprises et d'échanges de parcelles dans la parenté élargie (Fig. 37).

Travailler en famille ?

L'analyse des différentes générations de la famille Burette a déjà permis de souligner la présence numériquement impor-

¹⁸⁸ Je me réfère, bien entendu, au partage des terres, tel que le représente le cadastre, qui ne permet pas de connaître les transactions ayant lieu entre les membres de la fratrie. Comme l'examen des générations précédentes G-1 de la famille-exploitation l'a bien illustré, les cas d'un transfert intégral de la propriété familiale *dans* l'exploitation au successeur unique n'étaient pas rares.



Fig. 53 Travailler en famille : Giovanni Scattolin, sa femme Rita Cervesato et leurs deux premiers enfants, Tarcisio et Maria, en premier plan ; sur le char, Gelindo, le frère de Giovanni et, plus loin, sur la gauche, Antonio, le père de Giovanni et Gelindo (Scorzè, Rio San Martino, 1939).

Source : Archives de l'association Il Rivolo.

tante des domestiques dans les ménages des paysans français, pendant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle. En plus d'exécuter de multiples tâches dans la ferme — en palliant, en quelque sorte, le manque de bras familiaux d'une famille paysanne réduite —, ces derniers pouvaient aussi prendre part au destin d'une famille-exploitation. Le cas des frères Bécu, célibataires, dont la succession a été assurée grâce au mariage entre leur plus jeune servante et leur neveu, est à ce titre parlant. Qui doit-on considérer comme successeur des frères Bécu ? Le neveu marié avec sa servante ou la jeune servante qui apparaît comme une fille adoptive pour ces frères célibataires ? L'ambiguïté du cas Bécu montre l'importance qu'un domestique pouvait avoir dans l'évolution des familles-exploitations flamandes, où le célibat ou le nombre réduit des enfants, parfois limité à un seul, pouvaient mettre en cause la succession de l'exploitation en cas d'un décès prématuré de l'enfant successeur. L'approfondissement de la place des domestiques dans les exploitations françaises et italiennes, et la manière dont celle-ci a évolué au fil du temps constitue un sujet passionnant de recherche, qui ne sera pas abordé ici de manière détaillée. Toutefois, il est important de souligner que, chez les familles vénitiennes examinées, aucun exemple similaire à celui des Bécu n'a pas pu être trouvé, et que la présence numérique des domestiques logés est généralement très faible, souvent nulle, sur toute la période examinée.

Pour ce qui est des ouvriers agricoles, en revanche, les données analysées dans le chapitre 3 ont déjà révélé leur importance à la fois dans les communes du carré vénitien et flamand-artésien au XIX^e siècle. Bien qu'il soit certain que les plus grandes familles-exploitations analysées aient employé des salariés permanents ou temporaires, logés ou non logés, la présence de ces derniers ne peut être facilement retracée à l'aide des sources écrites telles que les listes nominatives des recensements de la population. En effet, les ouvriers agricoles, même lorsqu'ils étaient logés, se trouvaient souvent dans des bâtiments séparés du corps de ferme, et n'étaient

donc pas comptabilisés comme membres du ménage de la famille paysanne en question¹⁸⁹.

À l'échelle macro, il existe côté italien une corrélation assez claire entre la diminution du nombre d'ouvriers et journaliers et l'augmentation de la taille moyenne des familles paysannes, entre le début de la période examinée et les années 1920 environ¹⁹⁰. Côté français, le nombre d'ouvriers et journaliers ne diminue pas dans un premier temps (entre 1850 et 1890 environ), alors que le nombre d'exploitations est en forte baisse¹⁹¹. Cela témoigne d'une évolution vers une agriculture reposant davantage sur la force de travail salarial. À partir de 1890 environ, en revanche, la diminution des exploitations agricoles est accompagnée par une diminution du nombre d'ouvriers et de journaliers dans un contexte général de réduction du nombre d'actifs en agriculture.

Que ce soit dans le cas italien ou français, la mécanisation de l'agriculture, à partir des années 1960 environ, a renforcé la dimension familiale des exploitations, bien que le travail dépendant en agriculture continue à exister sous de multiples formes. À défaut d'un exposé détaillé sur ces sujets qui échappe en partie aux principaux objectifs de ce chapitre¹⁹², les illustrations de la Fig. 54 et les commentaires qui les accompagnent fournissent un aperçu de quelques thèmes récurrents en ce qui concerne les articulations entre travail familial et travail salarial.

Maisons ou fermes ?

Qu'il s'agissent de petites exploitations de moins de 10 voire inférieures à 5 ha qui *survivent* grâce au double emploi de leurs titulaires ou de grandes exploitations avec plus de 50 ou même 200 ha de terres qui emploient plusieurs dizaines de salariés en plus des membres de la famille (Tab. 1, Fig. 54), une distinction nette entre le lieu de la résidence et le lieu du travail est presque inexistante tant en France qu'en Italie.

189 À titre d'exemple, comme nous l'avons vu plus tôt dans le cas des Lamérant-Leroy, entre 1910 et 1960 environ, les ouvriers et leurs familles sont logés dans un bâtiment séparé situé à 150 m du corps de ferme (bâtiment III sur la Fig. 29).

190 À ce sujet, voir la Fig. 47. Je reviendrai sur l'évolution du nombre des ouvriers agricoles et des journaliers dans le chapitre 6.

191 À ce sujet, voir les Tab. 1, 2 et 3 et la Fig. 4 du chapitre 6.

192 Au cours de l'enquête ethnographique conduite dans le cadre de cette thèse, j'ai recueilli des témoignages sur les statuts, les origines, les parcours et les conditions de vie des salariés agricoles des exploitations examinées avec l'intention de leur consacrer une place plus conséquente dans la restitution finale du travail, mais la nécessité de maintenir la famille paysanne au cœur du récit m'a amené à renvoyer l'exploitation de ce matériel à une autre occasion.

Fig. 54 Travailler en famille? Malgré le renforcement de la dimension familiale de l'agriculture, le travail dépendant continue à exister sous de multiples formes.

Nota : Toutes les photos ont été réalisées (et toutes les informations obtenues) lors d'entretiens et visites effectuées en 2018.

54.1 Scorzè, Rio San Martino, exploitation de Giuliano Scattolin (31 sur le Tab. 1, +1 sur la carte du bas de la Fig. 2, arbre généalogique des Fig. 8 et 9, etc.) :

Deux générations de la famille Scattolin (Antonio et Maria, à droite, et leur successeur Giuliano avec sa femme Barbara, à gauche) accompagnées par un salarié à temps partiel (un « ami de famille ») habitant également à Rio San Martino en train de préparer le radicchio tardivo. Ce légume, qui constitue une grande spécialité locale, demande plusieurs étapes de travail manuel après la récolte avant d'être mis sur le marché. Antonio Scattolin et Maria Bortolato sont officiellement à la retraite. Barbara Basso a un emploi à temps partiel à l'extérieur de l'exploitation.



54.2 Scorzè, Cappella, exploitation Bellia (27 sur le Tab. 1, +5 sur la carte de droite de la Fig. 1, Fig. 56 à 58) :

Neuf salariés de l'exploitation en train de préparer le radicchio tardivo. Parmi ces derniers, trois travaillent à temps partiel; deux sont liés à la famille Bellia par des liens de parenté de deuxième degré; cinq sont d'origine étrangère; quatre habitent Scorzè; et les autres habitent les communes limitrophes de Zero Branco e Trebaseleghe. En plus des quatre membres de la famille, l'exploitation Bellia, la plus grande des exploitations étudiées en absolu en termes de surface, emploie 20 salariés.



54.3 Borgoricco, San Michele delle Badesse, exploitation et entreprise Barduca (18 sur le Tab. 1, Fig. 12, 19.1, 50, 55, 59 et 60) :

Quatre salariés de l'entreprise commerciale s'occupant de l'emballage des légumes produits par l'exploitation agricole Barduca. Parmi ces derniers, deux travaillent à temps partiel; un est d'origine étrangère; deux habitent à Borgoricco; et les deux autres dans les communes limitrophes de Camposampiero e Camposandarsego). En plus des cinq membres de la famille Barduca, l'entreprise commerciale Barduca compte 15 salariés; l'exploitation agricole, trois.





54.4 Mons-en-Pévèle, Sec Mont, exploitation Hennette (10 sur le Tab. 1, +3 sur la carte du haut de la Fig. 2, Fig. 39.3, 44 et 56.2) :

La photo montre Philippe Hennette et son fils et successeur Vincent. Bien qu'officiellement à la retraite depuis bientôt cinq ans, Philippe Hennette continue à travailler dans l'exploitation de son fils Vincent, dont l'épouse travaille à l'extérieur de la ferme. Le travail des parents à la retraite dans l'exploitation des enfants est une constante, surtout lorsqu'ils habitent, comme Philippe Hennette, dans une maison en face de l'exploitation de leur fils (voir la Fig. 56.2). Malgré sa grande taille, cette exploitation spécialisée dans la grande culture des céréales n'a pas de salariés.



54.5 Fleurbaix, Croix Maréchal (rue David), exploitation Vittu (4 sur le Tab. 1, +4 sur la carte du milieu des Fig. 1 et 2, +4 sur la Fig. 52) :

Jean-Marie Vittu, sa femme et leurs deux successeurs, Hélène et Bruno. Hélène Vittu a repris une partie des terres de l'exploitation de ses parents en 2017 et a construit une maison près du corps de ferme familiale (+4 sur la Fig. 52). L'exploitation familiale des Vittu est spécialisée dans la grande culture. En plus des céréales, Hélène cultive des légumes dont une bonne partie est vendue directement. Bruno Vittu est salarié de l'exploitation de ses parents et vit encore avec ses ces derniers dans le corps de ferme. Malgré la séparation des deux exploitations, dans le travail quotidien, la promiscuité règne.



54.6 Altivole, Caselle, exploitations de Roberto et Fabio Zilio (15 sur le Tab. 1, Fig. 19.2) :

La photo montre Roberto Zilio (titulaire de l'exploitation à droite) sur la droite, et son oncle Pierino, le père de Fabio (titulaire de l'exploitation à gauche) sur la gauche. Pierino est à la retraite et son successeur Fabio habite dans une maison située près de la casa colonica (divisée en 1930 entre le père de Pierino et le grand-père de Roberto : voir les explications de la Fig. 19.2). Roberto et Fabio Zilio, possède une entreprise de travaux agricoles qui constitue leur principale source de revenus. Les terres de l'exploitation de chacun des cousins ne dépassent pas les 9 ha (Tab. 1). L'entreprise agricole des Zilio n'a pas de salariés.

Chez les Italiens, la démolition d'anciennes *case coloniche* et leur remplacement par des architectures dont les connotations résidentielles sont plus marquées, d'un côté, et des hangars dont l'architecture est clairement inspirée du monde industriel, de l'autre, a introduit certes une distanciation entre les *fonctions* d'habitat et de travail — comme l'examen détaillé du cas Scattolin l'a bien montré —, mais malgré ces *efforts*, la proximité physique entre les *maisons* et les *hangars* maintient l'ambiguïté et la promiscuité (Fig. 55). Cette ambiguïté est d'autant plus opérante que, dans la plupart des exploitations examinées, les locaux d'accueil et les *bureaux* sont situés dans ces *maisons* à l'architecture clairement résidentielle. Le cas de l'exploitation Bellia située à Scorzè, qui est, en absolu, aussi la plus grande exploitation de l'échantillon examinée en termes de surface, est à ce titre exemplaire (Fig. 56).

Côté français, une évolution similaire a affecté les exploitations. Ici, les corps de ferme d'origine, emblématiques de l'unité de vie et de travail, n'ont souvent pas été détruits, comme nous l'avons vu, mais, en se vidant de leurs fonctions productives¹⁹³, ces derniers sont devenus presque exclusivement résidentiels¹⁹⁴. Cette résidentialisation des corps de ferme introduit certes une distanciation entre vie et travail, mais, ici aussi, les *nouveaux* hangars agricoles se trouvent à proximité des corps de ferme d'origine¹⁹⁵, et les bureaux de plus en plus grands de l'exploitation sont situés dans la partie résidentielle (Fig. 38). Malgré les différences architecturales importantes entre les fermes flamandes-artésiennes et vénitiennes, la promiscuité des espaces de vie et de travail qui existait dans les bâtiments d'origine est donc maintenue dans les deux cas (Fig. 56).

Familles ou individus ?

L'accent mis sur les trajectoires familiales ne doit pas mener à sous-estimer l'importance des actions des *individus* dans l'évolution des exploitations. En effet, bien qu'un soutien de

¹⁹³ L'agrandissement des outils de travail et les différentes normes auxquelles les espaces de production et de travail agricole doivent se conformer ont rendu obsolètes les anciens espaces de travail des corps de ferme. Les exploitants préfèrent investir dans de nouveaux bâtiments plutôt que d'adapter et agrandir ces anciens espaces de travail.

¹⁹⁴ Pour ce qui concerne les cent dernières années, bien que les modifications de l'architecture du corps de ferme d'origine se limitent souvent, aux aménagements intérieurs — comme l'exemple des Burette l'a bien montrée (Fig. 38) —, il existe des cas où l'ensemble de la partie résidentielle a été démoli et reconstruit. La Fig. 56 offre un exemple intéressant de ce type, par l'intermédiaire du cas de l'exploitation Hennette située à Mons-en-Pévèle.

¹⁹⁵ Ceci doit beaucoup aux dispositions réglementaires des plans locaux d'urbanisme (PLU) qui seront examinés dans le chapitre 7.

Fig. 55 Maisons ou fermes ? Les promiscuités anciennes et nouvelles entre les espaces de vie et les espaces de travail dans les exploitations vénitiennes : Borgoricco, San Michele delle Badesse, famille-exploitation Barduca (18 sur le **Tab.1**, présente aussi sur les **Fig. 12**, **19.1**, **54.3**, **59** et **60**).

Nota : Les photos montrent l'exploitation et l'entreprise des Barduca, ainsi que les maisons habitées et construites par quatre générations de cette famille.

Légende :

*A : La casa colonica partagée entre les descendants de Francesco et Eugenio Barduca (G-3) (voir les commentaires de la **Fig. 19.1**).*

B : La part de la casa colonica de Francesco Barduca (G-3), à gauche, et la maison de Francesco Barduca (G-1) construite en 1975, à droite. La maison située à l'est de celle de Francesco Barduca (absente dans la photo, mais présente sur la photo aérienne) appartient au frère de Francesco, Claudio (voir la note 207, page 332)

C : Sur la ligne de partage originale entre Eugenio et Francesco Barduca (G-3) : le bâtiment rouge est un hangar de stockage construit en 1985 ; les serres sur la droite ont été construites en 1996 et accueillent l'essentiel de la production des légumes sous serre de l'exploitation Barduca.

D et E : Le site de l'entreprise commerciale Barduca, où on prépare et empaquette les légumes : le bâtiment gris est construit en 1977 ; le bâtiment gris en 1990.

F : La maison jaune appartient à Alessia Barduca. Construite en 1990 à l'entrée du site de production de l'entreprise Barduca, elle est entourée des voies d'accès à l'entreprise.



50 m

Fig. 56 Maisons ou fermes? Les promiscuités anciennes et nouvelles entre les espaces de vie et les espaces de travail dans les exploitations vénitiennes et flamandes-artésiennes.

Source des photos aériennes : Google Maps 2020.



56.1 Scorzè, Cappella, exploitation Bellia (27 sur le Tab. 1, +5 sur la carte de droite de la Fig. 1, Fig. 54.2, 56, 57 et 58) :

Le nouveau bâtiment résidentiel construit au début des années 1970 marque l'entrée de la longue parcelle accueillant les multiples hangars de l'exploitation. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment sont également situés les bureaux de l'exploitation (voir la photo du milieu de Fig. 12).



56.2 Mons-en-Pévèle, hameau du Sec Mont, famille-exploitation Hennette (10 sur le Tab. 1 et +3 sur les plans (en haut) de la Fig. 2, Fig. 39.3, 44 et 54.4) :

La partie résidentielle du corps de ferme, constituée par plusieurs bâtiments jointifs, a été entièrement reconstruite dans les années 1930, dans un style architectural aux accents nettement plus résidentiels et citadins.



la parenté à des moments clefs, comme la *succession* ou la *reprise* d'exploitations, est souvent nécessaire, l'agrandissement de ces dernières et leur succès économique doivent beaucoup aux aux volontés individuelles, aussi bien dans le cas français qu'italien. L'existence de parcours individuels *exceptionnels* n'est pas incompatible avec la plupart des *invariants de la reproduction familiale* identifiés pour chacun des cas, dans les paragraphes précédents de ce chapitre¹⁹⁶. Toutefois, l'examen de l'échantillon de familles-exploitations italiennes a montré que les individus se démarquant par leur trajectoire singulière font fréquemment partie de ceux qui ont bénéficié d'une succession unique, souvent par hasard, à titre de fils unique de la fratrie, comme dans le cas d'Antonio Scattolin (G-3) ou de Claudio Bellia (G-1) à Scorzè, ou bien grâce au renoncement d'un frère à l'activité agricole, comme dans le cas de Claudio Barduca (G-1) à Borgoricco¹⁹⁷. À l'inverse, il semblerait que la succession segmentaire et, plus particulièrement, la longue phase de successions indivises qui la précède aient un effet négatif sur l'émergence d'*entrepreneuriat individuel* — qui est souvent à l'origine de décisions déterminantes pour la prospérité économique des exploitations¹⁹⁸.

Dans le cas de la famille-exploitation Scattolin, par exemple, l'exploitation connaît sa plus grande expansion pendant la période d'activité d'Antonio Scattolin (G-3) qui, en tant qu'unique enfant du sexe masculin, est le seul successeur. Sans l'agrandissement considérable de l'exploitation sous la direction d'Antonio et sa femme Giuditta, les partages successoraux segmentaires sur plusieurs générations auraient compromis la poursuite du travail de la terre, car, comme nous l'avons vu, les générations suivantes se sont essentiellement contentées d'exploiter les terres dont elles ont hérité. Malgré les similitudes entre les destins des co-successeurs, l'examen détaillé de la famille-exploitation Scattolin a également montré que l'exploitation des successeurs de Gelindo (G-2), restée plus longtemps en indivision, a enregistré une expansion beaucoup moins marquée que celle des succes-

¹⁹⁶ Je me réfère, côté italien, à la succession indivise puis segmentaire et agnatique, à l'importance marginale des alliances matrimoniales, ainsi qu'aux correspondances entre les partages successoraux et héréditaires sur la base d'un principe résidentiel. Côté français, il s'agit de la succession unique et de l'héritage segmentaire et de l'importance des alliances et les reprises aidées par la famille.

¹⁹⁷ Il s'agit, bien entendu, d'une conclusion provisoire à partir d'un échantillon relativement restreint.

¹⁹⁸ Je ne cherche pas à connoter positivement la notion de *croissance* et essaye plutôt de décrire une situation de la façon la plus neutre possible.

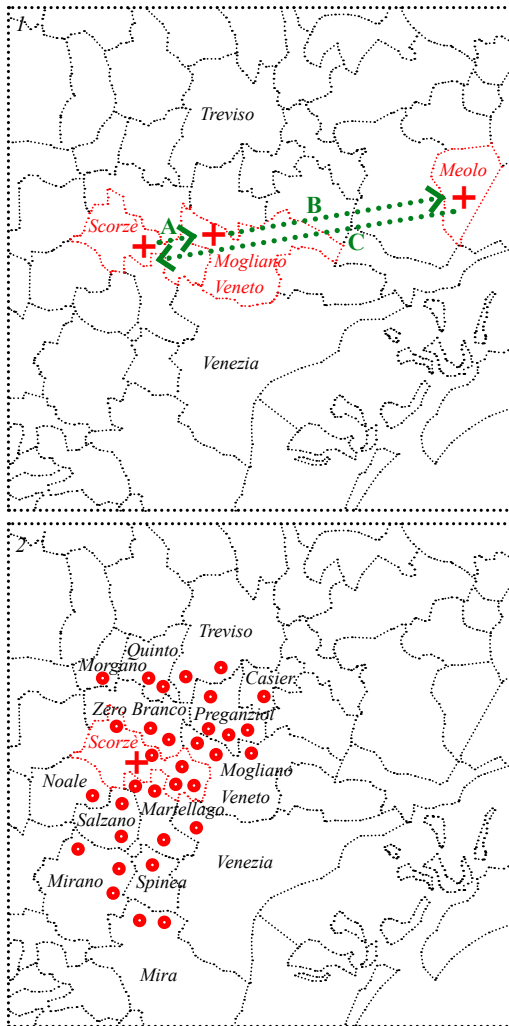


Fig. 57 Parcours migratoire d'Antonio Bellia et de son fils Elia (carré du haut : 1); exploitation de Claudio Bellia (fils d'Elia) et de ses successeurs Damiano et Francesco en 2018 (carré du bas : 2).

Nota : Les carrés représentent un espace de 40 par 40 km. Sur le carré 1, les migrations représentées par A et B ont eu lieu en 1925 et 1955 respectivement (Antonio); la migration C, en 1969 (Elia). La croix rouge du carré 2 indique le siège de l'exploitation Bellia en 2018 (voir les Fig. 56.1 et 58) de 237 ha composée d'environ 34 groupements de parcelles (les points rouges) d'une dimension moyenne de 6 ha et jamais supérieure à 13 ha.

199 « Troppe teste » (trop de têtes) a été une expression récurrente lors des entretiens. Il faut également souligner que, dans certains cas, la phase de succession indivise a pris fin de manière douloureuse et à cause d'un conflit majeur entre les frères.

200 La province de Trévise est caractérisée par une présence plus importante du métayage, notamment dans sa partie méridionale et orientale. Globalement, il existe un certain retour du métayage dans les exploitations appartenant aux grands propriétaires terriens pendant la première moitié du XX^e siècle, qui visait, du moins officiellement, à remédier aux difficultés financières de certaines familles locataires.

seurs de Giovanni (G-2), qui se sont séparés — et éloignés même — assez rapidement. L'attachement excessif à la famille ou au patrimoine familial semble donc constituer un frein à l'épanouissement individuel. Lors d'entretiens, nombreux sont ceux qui ont regretté ne pas avoir saisi telle ou telle occasion d'achat ou de changement, faute d'un accord unanime des membres de la fraterie¹⁹⁹.

L'absence de succession indivise et un attachement moins important à la parenté semblent également expliquer, du moins en partie, l'agilité des exploitants de Bovolenta, qui sont souvent issus de migration d'une branche restreinte d'une famille venant d'ailleurs. Le cas des Bellia à Scorzè, qui n'est pas très différent de ces derniers, mérite une analyse plus détaillée.

En 1925, le grand-père de Claudio Bellia, Antonio, qui est né dans la *frazione* de Cappella à Scorzè, à une centaine de mètres de l'exploitation actuelle des Bellia, quitte l'exploitation de son père, avec sa femme Amelia et ses deux premiers enfants, Primo et Elia, le futur père de Claudio. Ce départ est probablement lié à la situation économique fragile d'une famille élargie à l'étroit sur cette exploitation de 5 ha environ. En effet, Antonio est le fils aîné d'une grande fraterie, son père est encore locataire et ses frères commencent à entrer dans la vie active. Ainsi, Antonio et sa famille s'installent comme métayers²⁰⁰ sur une exploitation de 7 ha à Campocroce de Mogliano Veneto, à 6 km de l'exploitation familiale située à Scorzè (Fig. 57.1). En 1955, dix ans après la naissance du neuvième et dernier enfant d'Antonio et Amelia, la famille, dont la force de travail a considérablement augmenté²⁰¹, quitte l'exploitation de Mogliano Veneto et s'installe sur une exploitation de 20 ha à Meolo, à 18 km de cette dernière (Fig. 57.1). Les raisons et modalités de ce nouveau déménagement restent en partie obscurs²⁰². En 1965, l'exploitation de Meolo, traversée par le tracé de l'autoroute A4 Turin-Trieste alors en construction²⁰³, est amputée de 9 ha. En 1969, Elia, déjà

marié et père de deux enfants, Graziella et Claudio, décide de quitter ses parents et ses quatre frères et sœurs, qui habitent toujours sur exploitation de Meolo, pour *retourner* à Scorzè. Elia et sa famille s'installent alors sur une exploitation de 4 ha située en proximité de l'exploitation où le père d'Elia, Antonio, est né (Fig. 58). Bien que cela ne soit pas mentionné par Claudio Bellia au cours de l'entretien, on peut supposer qu'Elia ait bénéficié d'un soutien logistique offert par la parenté élargie — c'est à dire ses oncles et cousins — restée sur place pour faciliter cette installation²⁰⁴. Le témoignage oral de Claudio confirme cependant l'existence d'entraide familiale au cours des années 1970-80, période dont ce dernier conserve des souvenirs plus nets²⁰⁵. Qu'il ait bénéficié ou pas de l'aide indirecte de la parenté présente à Scorzè, nul doute que la fortune de l'exploitation de Claudio Bellia, composée en 2018 de 237 ha de terres dont 50 ha en propriété, et qui se répand sur plusieurs communes (Fig. 57.2), est essentiellement acquise par l'entrepreneuriat des deux dernières générations d'une branche de la famille Bellia ayant évolué loin de l'intimité de la parenté du premier degré²⁰⁶.

Si la famille-exploitation Bellia illustre l'importance de l'entrepreneuriat individuel dans le cas d'une famille dont la trajectoire est caractérisée par une grande mobilité, le cas de la famille-exploitation Barduca, dont les origines sont présentées dans les commentaires des Fig. 19.1 et 55, est représentatif du parcours *exceptionnel* d'un individu issu d'une famille *enracinée* sur une exploitation depuis quatre générations. Déjà propriétaire de son exploitation vers la fin du XIX^e siècle, cette famille-exploitation est fragilisée par des partages segmentaires sur deux générations, car ces derniers n'ont pas été suivis par un agrandissement de l'exploitation par les successeurs-héritiers. Vers 1970, tout destinait cette famille à l'arrêt de l'activité agricole ou un basculement vers le double emploi agricole et non agricole, quand Claudio (G-1) reprend la totalité des 3,5 ha de terres en propriété de son père Antonio en profitant du renoncement de son frère aîné à la succes-

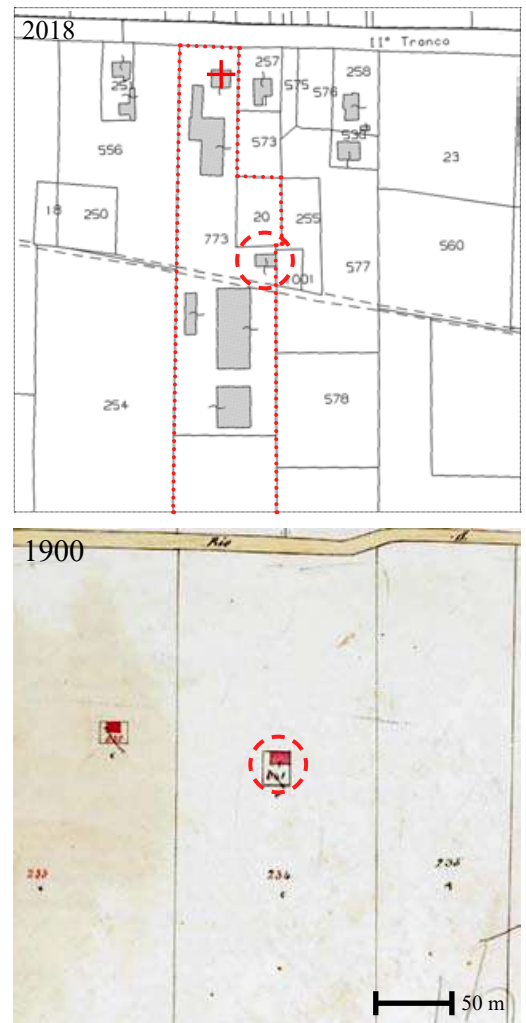


Fig. 58 La *casa colonica* dans laquelle emménage Elia Bellia en 1969 (encerclée par un pointillé rouge) dans la *frazione* de Cappelle à Scorzè.

Nota : Absente du cadastre de 1845, cette *casa colonica* a été construite en 1898 à la suite de plusieurs divisions d'une propriété plus grande. En 1969, date de l'installation d'Elia, la parcelle sur laquelle elle s'érigeait avait déjà été plusieurs fois divisée. De plus, deux nouveaux bâtiments résidentiels étaient déjà présents sur la partie non acquise par Elia (il s'agit des bâtiments situés sur les parcelles 257 et 258). La construction de l'actuelle maison et siège de l'exploitation Bellia (voir la Fig. 56.1), indiquée par la croix rouge sur l'image du haut, commence en 1972.

Sources des cartes : Agenzia delle Entrate (cadastre de 2018), ASV (cadastre dit « austro-italiano » de 1845).

201 Antonio et Amélia ont eu six garçons et trois filles.
202 D'après le témoignage oral de Claudio Barduca, la famille a été « déplacée par les propriétaires ». Bien que la pratique de déplacement des familles de métayers d'un *podere* à un autre, compte tenu de l'évolution de sa force de travail, a été une pratique courante, dans ce cas précis, la recherche sur le cadastre a montré qu'il ne s'agit pas des mêmes propriétaires.

203 La réalisation de cette autoroute, une des plus anciennes d'Italie, débute en 1927 (avec la première partie réalisée entre Turin et Milan) et se poursuit après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il est intéressant de souligner que l'exploitation située à Campocroce de Mogliano Veneto était également située près de l'autoroute. Le premier déménagement de la famille était-il également lié à la destruction d'une partie des terres exploitées dans le cadre des travaux routiers? Autre fait à souligner, deux membres de la famille travailleront, à partir de 1965, pour l'entreprise qui réalise les travaux de l'autoroute A4.

204 En 1969, Claudio a seulement 10 ans, ce qui explique aisément le fait qu'il ne connaisse pas les détails concernant ce retour.

205 Il faut préciser que l'épouse de Claudio est également issue d'une famille *appoderata* de Cappella de Scorzè.

206 Les trois frères d'Elia restés sur l'exploitation parentale à Meolo ne deviendront propriétaires qu'en 1982. Bien qu'ils aient cosuccédé à leur père, aucun des trois n'a jamais pratiqué le métier d'agriculteur à temps plein. Comme précisé dans une note précédente, deux ont travaillé pour la société de construction de l'autoroute A4 et le dernier dans la zone industrielle de Porto Marghera.

207 Le frère aîné, Roberto, se construit néanmoins une maison en bénéficiant de sa part de terre reçue en héritage et grâce à la règle aux droits à bâtir réservés aux exploitants directs. Il s'agit de la maison située à l'est de celle de Claudio sur le plan de la Fig. 55). Je reviendrai sur les droits à bâtir réservés aux exploitants directs dans le chapitre 6.

208 En 2014, l'entreprise Barduca, dont 80 % de la production était destinée à l'exportation, a enregistré un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros (*Il Gazzettino* du 13 décembre 2014, Padova, p. XIII).

209 Il s'agit d'un ensemble de parcelles contiguës de 35 ha environ situé dans la *frazione* de Sant'Eufemia, acheté en 2008 (Fig. 60).

sion²⁰⁷. Claudio, que l'on voit au début de sa carrière dans les deux premières photos de la Fig. 59, décide alors d'abandonner la polyculture (la *coltura promiscua* associant les céréales, les arbres et les vignes encore partiellement pratiquée par son père) et de se concentrer sur le maraichage et, notamment, sur la culture de légumes frais sous serres. Il s'agit d'un choix radical, et original et les premières serres en plastique construites par Claudio Barduca font certainement partie de la première génération de serres qui commence à apparaître dans cette région (Fig. 59). Vers la fin des années 1970 Claudio élabore l'idée de vendre ses légumes déjà lavés et emballés, mais ce n'est qu'en 1986, après plusieurs tentatives ayant échoué, et dans un contexte de méfiance totale de la famille, que Claudio parvient à obtenir le financement nécessaire au lancement de sa première entreprise de préparation et commercialisation de légumes cultivés dans l'exploitation. Depuis, l'entreprise et l'exploitation Barduca — reconvertie à l'agriculture biologique à partir de 1999 — n'ont cessé de s'agrandir (Fig. 55, 59 et 60) : elles font aujourd'hui partie des exploitations et entreprises les plus prospères de la région²⁰⁸.

Contrairement à celle de Barduca, qui exploite presque exclusivement des terres d'une propriété héritée et acquise au fur et à mesure de son agrandissement — qui inclut un grand ensemble de parcelles comprenant la quasi-totalité d'une « centurie » de la centuriation d'origine romaine située à Borgorico²⁰⁹ (Fig. 60) —, l'exploitation Bellia est constituée à 80 % environ de terres en location. La Fig. 57.2, qui montre l'extension ou plutôt la dispersion des terres de l'exploitation Bellia, permet d'illustrer que cette dernière est non seulement la plus grande exploitation des échantillons italien et français en termes de surface, mais aussi la plus éclatée : l'exploitation Bellia est composée d'environ 34 groupements de parcelles correspondant aux points rouges de la Fig. 57.2, sur un espace de 15 par 25 km. Chaque ensemble de parcelles mesure 6 ha en moyenne et ne dépasse jamais les 13 ha. Cette situation souligne bien les problématiques auxquelles les exploitations



Fig. 59 Évolution des serres de l'exploitation Barduca : Les images du haut datent de la fin des années 1970 et montrent les serres en plastique, autoconstruites par Francesco Barduca. L'image du bas montre la famille Barduca en 2014 dans la grande serre d'environ 13000 m² érigée en 1996 (Fig. 55). Tous les membres de la famille travaillent pour l'exploitation et l'entreprise Barduca. Depuis 2017, les enfants (Alessia, Fabio et Laura, de droite à gauche) font partie des associés. Source des photos : Archives privées de la famille Barduca.



Fig. 60 L'ensemble de parcelles contiguës de 35 ha environ achetée par Francesco Barduca en 2008 près du centre de la frazione de Sant'Eufemia à Borgoricco, qui comprend la quasi-totalité d'une « centurie ». La grande casa colonica incluse dans cet ensemble (B) est en cours de restauration pour accueillir une partie des de l'entreprise Barduca. La fin des travaux est prévue en 2024. Source des photos aériennes : Google Maps 2020.

voulant s'agrandir au cœur de la « ville diffuse » vénitienne sont confrontées²¹⁰.

Côté français, la succession unique, l'héritage segmentaire et l'accompagnement des enfants par les parents dans leur installation, qui maintiennent les parents et les frères et sœurs unis tout en conservant une certaine distance, permettent de faire émerger plus clairement les individualités de chacun²¹¹. Bien que le choix fait dans cette thèse de se concentrer davantage sur les explorations qui se sont maintenues dans le temps peut donner l'image d'une histoire faite que de succès, il ne faut pas oublier que beaucoup d'individus ayant bénéficié à la fois de la transmission de l'exploitation et de l'héritage familial finissent par *échouer*. L'analyse de la reproduction familiale et les invariants qu'elle permet de mettre au jour ne saurait promouvoir une approche déterministe de l'évolution des exploitations : elle doit toujours s'accompagner d'une étude plus fine des trajectoires individuelles et des autres facteurs et acteurs agissants sur le destin de ces dernières.

La production du lieu : la famille, la carte et le territoire

La succession agnatique, qui permet la stabilité des *patronymes* des familles-exploitations vénitienes — comme dans le cas, déjà abordé, des Scattolin — se traduit souvent par l'association de ce nom à la *casa colonica* que la famille a habité, lorsque la famille est *suffisamment* enracinée sur l'exploitation dont la maison constitue la *casa colonica*²¹². Cette association est présente non seulement dans l'esprit des habitants, par exemple dans leurs échanges oraux, mais aussi dans les *appellations* que l'on retrouve dans les cartographies officielles des territoires en question. Les cartes topographiques de l'institut géographique militaire italien (IGM) à l'échelle 1:25 000²¹³ sont, par exemple, riches de toponymes commençant par C. et C.^{se} (formes abrégées de *casa* et *case*) suivis d'un nom de famille²¹⁴ (Fig. 61). En l'ab-

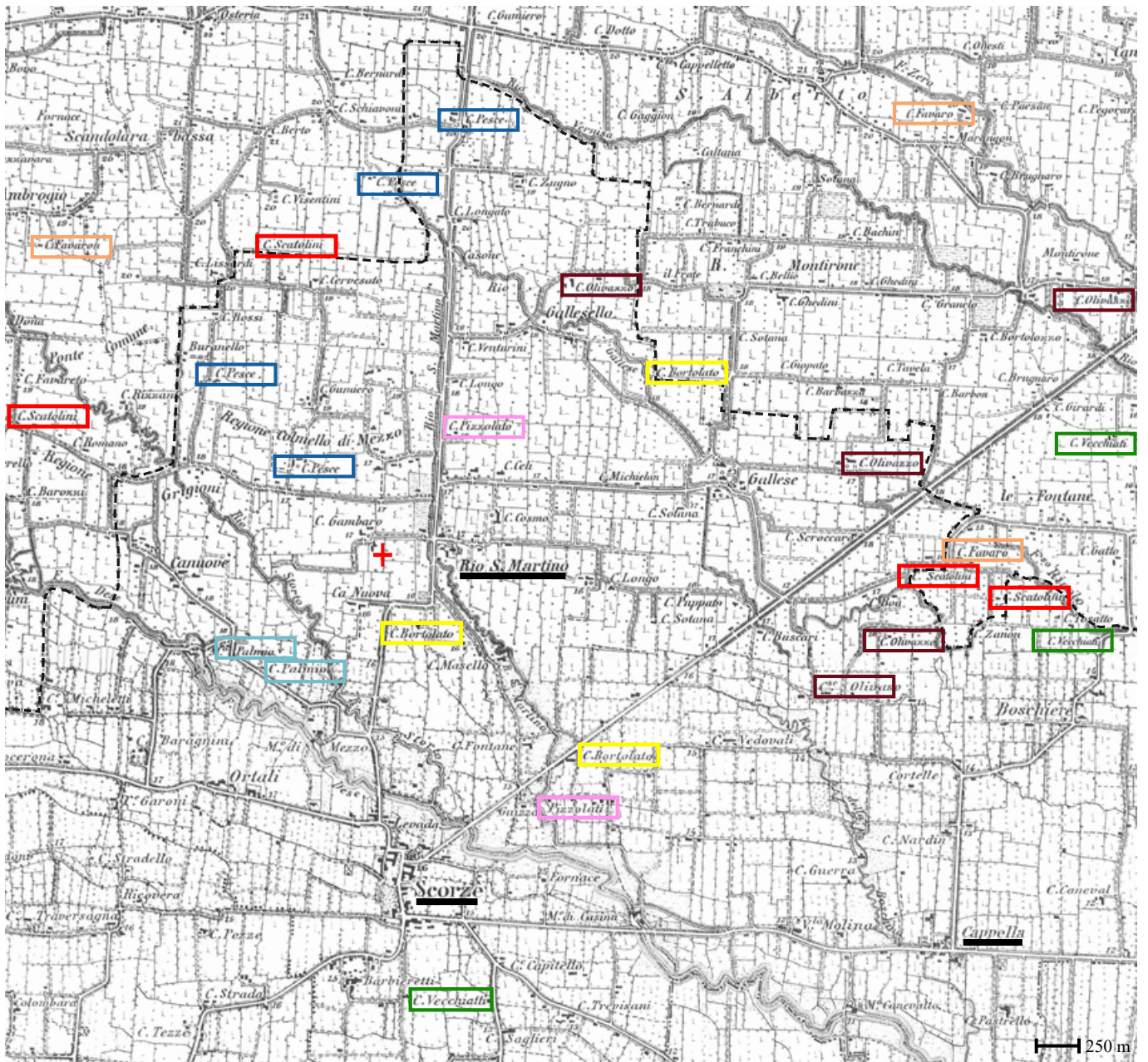
²¹⁰ Il faut préciser que les ensembles de parcelles correspondant au point rouge de la Fig. 57.2 ne sont quasiment jamais d'un seul tenant. Cependant, Damiano Barduca précise que la famille ne prend jamais en location un ensemble de parcelles contiguës de moins de 1 ha.

²¹¹ Faut-il conclure que le maintien d'une *juste distance*, qui correspond peut-être à ce vers quoi tendent les dernières générations dans le cas italien, est propice à l'émergence d'individualités ?

²¹² C'est également en cela que les systèmes « à lignage », c'est-à-dire les systèmes prévoyant une succession agnatique, ressemblent davantage aux systèmes « à maison ».

²¹³ L'institut géographique militaire (IGM) italien a été fondé en 1872. Les premières éditions de cartographies nationales unitaires à l'échelle 1:100 000 datent de 1882. La première édition des cartes à l'échelle 1:25 000 étudiées dans le cadre de cette thèse est de 1887.

²¹⁴ Certaines constructions sont indiquées par d'autres types de toponymes. Dans le cas de la portion de carte illustrée dans la Fig. 61 il s'agit d'appellations comme Ca' Nuova, Casone, Fornance, Ricovero, etc.



Légende

- Frontière entre les communes de Scorzè et Zero Branco
- Centre des frazioni de Scorzè, Rio San Martino et Cappella
- ⊕ Casa colonica de la branche de la famille Scattolin étudiée
- ▭ C. Scattolin, Scatolini
- ▭ C. Bortolato
- ▭ C. Pesce
- ▭ C. / C.^{se} Olivaso, Olivasso, Olivazzo (à partir de 1923 présents seulement sous forme de Olivasso)
- ▭ C. Vecchiati
- ▭ C. Favaro, Favaron (à partir de 1908 présents également sous forme de Favaroni)
- ▭ C. Pizzolato, Pizzolati
- ▭ C. Palmio

Fig. 61 Désinté élevée de toponymes familiaux dans la Vénétie centrale : les toponymes familiaux qui se répètent au moins deux fois sur une portion de cartes IGM de 1887 représentant une partie des communes de Scorzè et Zero Branco.

Nota : Certains toponymes sont présents sous plusieurs formes. Il s'agit souvent d'une italianisation d'un patronyme vénitien (Scatolin ou Scattolin versus Scatolini; Favaro ou Favaroni versus Favaron). Il faut préciser que cette italianisation existe uniquement sur la carte; dans les actes d'état civil ou le cadastre, on retrouve souvent ces noms sous leur forme vénitienne. Dans certains cas, une orthographe se stabilise à partir d'une certaine date. C'est le cas du toponyme Olivasso, qui, à partir de 1923, remplace les variantes Olivaso et Olivazzo.

sence de documents qui permettent de relier le nom des habitants à leurs lieux de résidence avec précision — pour des raisons déjà évoquées²¹⁵ —, la recherche des liens éventuels entre les toponymes associés aux maisons et les habitants et/ou les propriétaires de ces dernières n'a pu être effectuée que par l'intermédiaire du cadastre des propriétés. Cette enquête, faite sur de petits échantillons de territoires et de cartes, a consisté en une confrontation des toponymes associés aux maisons sur la carte et les noms ou des propriétaires des maisons — au moment de la rédaction de la carte et après. Cette recherche a révélé que, dans les communes de la Vénétie centrale, les noms associés aux maisons, sur la carte de 1887, qui correspond à la première édition des cartographies réalisées par l'IGM²¹⁶ (Fig. 65), se réfèrent souvent soit à une famille paysanne déjà propriétaire de la maison soit à celui d'une famille paysanne qui deviendra propriétaire de cette dernière par la suite. Dans la plupart des situations relevant de ce dernier cas de figure, le fait que la maison *porte le nom* de ces futurs propriétaires indique bien que ces dernières habitent déjà la maison en question. Dans un nombre beaucoup plus restreint de cas, les toponymes correspondent au nom d'un propriétaire non paysan — souvent plutôt noble que bourgeois. Des situations de ce type sont fréquentes autour d'une villa appartenant à un grand propriétaire, comme le montre bien la Fig. 62.1. Sans surprise, les cas où les maisons portent globalement plus souvent le nom des propriétaires sont plus nombreux dans la commune de Bovolenta (Fig. 62.2), ce qui confirme, encore une fois et par le biais d'une autre forme d'enquête, le faible degré d'enracinement des familles paysannes dans cette commune²¹⁷. Il existe, enfin, des cas où le toponyme qui apparaît sur la carte ne correspond ni au nom du propriétaire en 1887 ni à celui d'un propriétaire futur, ce qui pourrait indiquer que la famille paysanne enracinée ne parviendra pas *s'approprier* de la *casa colonica*²¹⁸. L'ensemble de ces observations, qui doivent être validées par des analyses plus approfondies²¹⁹, permet de fortement nuancer l'idée d'une extrême précarité des familles paysannes qu'une

215 Comme déjà précisé plus haut, les équivalentes italiennes des listes nominatives de recensement de la population, qui permettent de situer le lieu d'habitation des personnes, ne sont pas toujours conservées dans le cas des communes vénitiennes retenues.

216 Voir la note 213.

217 En effet, la seule famille paysanne de l'échantillon étudié à Bovolenta dont le nom est déjà présent sur la carte de 1887 est la famille Canova.

218 Dans certains cas, il pourrait s'agir également du surnom d'une famille. En effet, l'enquête ethnographique a montré que, jusqu'aux années 1970 environ, toutes les familles avaient des surnoms utilisés bien plus souvent que leurs noms dans les échanges oraux. Cela était nécessaire, notamment pour distinguer différentes branches d'une même famille fortement présente dans le territoire.

219 Une recherche plus approfondie pourrait explorer d'éventuelles corrélations entre le type de propriétés (noble, bourgeoise, civile et ecclésiastique) et le degré d'enracinement des familles paysannes, ainsi que leur facilité à devenir propriétaires ou leur capacité à laisser des traces toponymiques. La Fig. 61 montre, par exemple, que l'enracinement des familles paysannes est relativement plus important dans la *frazione* de Rio Martino que dans celle de Cappella ou de Scrozè.



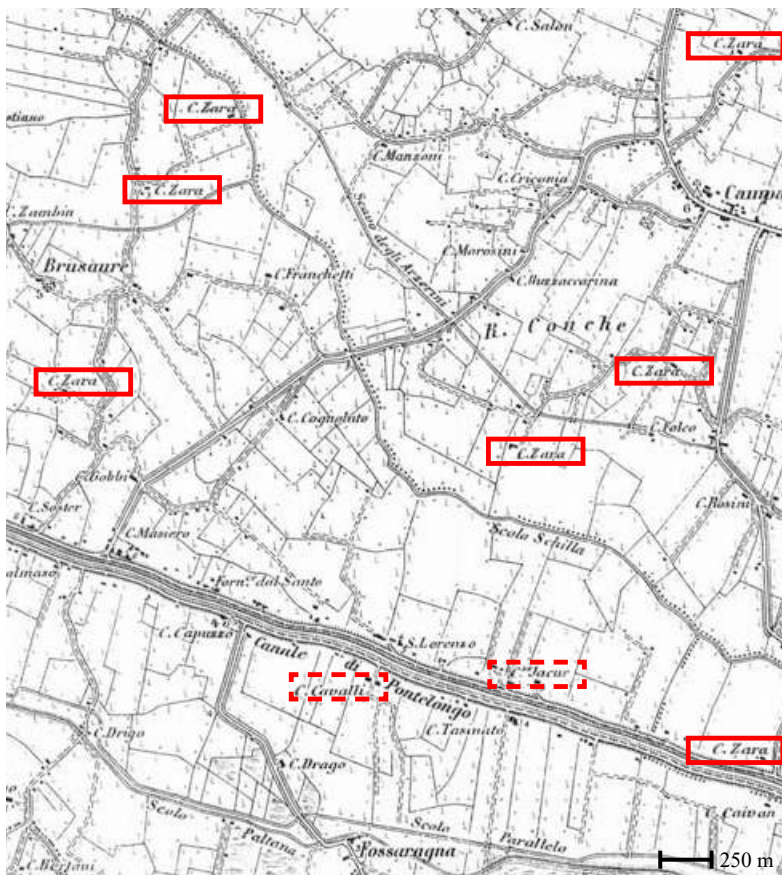
Fig. 62 Les toponymes familiaux correspondant au nom des propriétaires non paysans des case coloniche.

Source : IGM.

61.1 Un extrait de cartes IGM de 1887 illustrant le territoire entre Borgoricco et Massanzago : les « C. Bressanin » autour de la villa appartenant à un grand propriétaire.

Nota : La carte montre bien que, malgré la compacité relative de la propriété Bressanin, il existe de nombreuses interruptions dues à la présence d'autres case coloniche et exploitations appartenant à d'autres propriétaires ou à des familles paysannes.

Le chapitre suivant analysera la distribution de la propriété dans cet espace vers 1850. À cette date, la famille Bressanin n'est pas encore propriétaires des parcelles et bâtiments en question.



61.2 Une portion de la commune de Bovolenta en 1892 : la quasi-totalité des toponymes présents sur cette carte se réfère aux patronymes des propriétaires des case coloniche.

Nota : Le toponyme le plus fréquent, Zara, se réfère à un propriétaire qui n'a pas une villa ou un palazzo sur place. La casa colonica « C. Cavalli » deviendra la propriété de la famille Corte-Lavoato étudiée dans le cadre de cette thèse. La casa colonica située à l'est du groupe des « C.^{se} Jacur » deviendra propriété de la famille Fontolan, également étudiée ici. Le chapitre suivant reviendra sur la distribution de la propriété dans cet espace vers 1850.

220 Je pense, entre autres travaux, à l'ouvrage déjà cité, et par ailleurs remarquable de Girogio Giorgetti (*Contadini e proprietari nell'Italia moderna. Rapporti di produzione e contratti agrari dal secolo XVI a oggi*), mais aussi à ceux d'Emilio Sereni (voir par exemple *Capitalismo nelle campagne (1860-1900)*, Einaudi, Torino, 1947).

221 Le nom de la branche Scattolin ici étudiée n'est pas présent sur la carte de 1887 et ne sera d'ailleurs pas ajouté dans ses mises à jour ultérieures. Nul doute que de nombreuses familles enracinées ne voient pas leurs noms apparaître sur les cartes IGM.

222 Le patronyme Pesce est présent sur la carte de 1887 immédiatement au nord-ouest de la croix qui distingue la *casa colonica* des Scattolin sur la Fig. 61.

223 Entre 1846 et 1887, il existe déjà trois passages de propriétés, dont deux entre des personnes non apparentées. En 1846, les propriétaires du *podere* probablement déjà cultivé par la famille Pesce sont deux frères (Giovanni Battista et Mario Colledani) qui possèdent environ 37 ha de terres constituant au moins quatre *poderi*, en raison de la présence de quatre *case coloniche* sur la propriété. Je précise qu'il ne s'agit pas d'une propriété très compacte.

224 Dans les passages dédiés à la famille Scattolin, j'ai parlé de l'achat d'une partie de *case coloniche* et de parcelles appartenant à famille Pesce par Antonio Scattolin en 1935 : il s'agit de *case coloniche* 2 et de parcelles D sur la Fig. 17.

225 Dans le cas de la portion de carte représentée sur la Fig. 61, par exemple, l'examen des cartes réalisées entre 1887 et 1966 témoigne d'une expansion pendant la période 1887-1923 des toponymes C. Scattolin et C. Bortolato ; une stabilité des toponymes C. Pesce, C. Palmio et C. Favaron et C./C.^{se} Olivasso (et leurs dérivés) ; et un déclin des toponymes C. Vecchiato et C. Pizzolato. Dans la période qui a suivi 1923, tous ces toponymes, à part ceux de C. Bortolato et de C. Olivasso (présents uniquement sous cette forme à partir de 1923), déclinent fortement.

226 Les cartes de l'IGM italien au 1:25 000 correspondent à un découpage du territoire national dans des carrés de 6,5 km environ de côté. Souvent, chaque commune est couverte par plusieurs carrés. Les dates des éditions des cartes couvrant une commune peuvent varier d'une carte à l'autre. Dans le cas de la portion de la commune de Scorzè illustrée dans la Fig. 61, par exemple, les dates d'édition des cartes étudiées sont les suivantes : 1887 (première carte), 1908 (mise à jour partielle), 1923 (mise à jour intégrale), 1935 (mise à jour partielle), 1940 (mise à jour intégrale) et 1966 (mise à jour intégrale). Pour la période d'après 1970, ce sont les cartes dites « *Carta Tecnica Regionale* » (CTR) établies par la région de la Vénétie, aux échelles 1:10000 et 1:5000 de 1975-78 et en 1983, qui ont été consultées. Ces dernières sont plus détaillées, mais moins riches en *toponymes familiaux*.

partie de la littérature scientifique a forgée en se focalisant, par exemple, sur les durées très courtes des contrats agraires plutôt que sur les pratiques réelles²²⁰. Il semble, en effet, que dans les trois communes situées dans la plaine entre Piave et Brenta (Altivole, Scorzè et Borgoricco) se sont les familles locataires qui *survivent* aux changements des propriétaires et non l'inverse. L'exemple des Scattolin était déjà éloquent à sujet²²¹, mais il existe de nombreux autres exemples plus *extrêmes* : l'analyse des passages de la propriété d'une *casa colonica* et de plusieurs parcelles occupées vraisemblablement par une branche de la famille Pesce à partir de 1845²²² (Fig. 61), permet que constater que cette famille devra attendre huit changements de propriétaires dont trois entre des propriétaires non apparentés — incluant également des remaniements de la propriété originale (des divisions et des ajouts)²²³ — avant qu'une partie de la famille devienne propriétaires de la maison et d'une partie des terres en 1926²²⁴.

Dans un tel contexte, le processus de séparation d'une branche de la famille et la *fondation* — ou la *reprise* — d'une nouvelle maison, que j'ai désignée par le mot *essaimage*, devrait permettre la diffusion des toponymes *familiaux*, et sans surprise les toponymes familiaux changent à chaque mise à jour des cartes IGM tout le long du XX^e siècle. Le changement des patronymes associés aux maisons sur un échantillon de territoire pourrait nous renseigner non seulement sur l'expansion ou le déclin d'une famille spécifique²²⁵, mais aussi sur les changements plus généraux grâce aux éventuelles concentrations de changement de toponymes sur une période donnée. Évidemment la fiabilité d'une telle observation dépend des intervalles (et de la consistance) des mises à jours des cartes examinées²²⁶. Dans le cas d'extraits de carte exposée sur les Fig. 61 et 62, mais aussi d'autres échantillons de cartes étudiées sur la commune de Scorzè, Borgoricco, Altivole et aussi Bovolenta, d'importantes transformations toponymiques survenues entre les deux mises à jour intégrales des cartes IGM datant des années 1920 et 1940 permet d'avancer

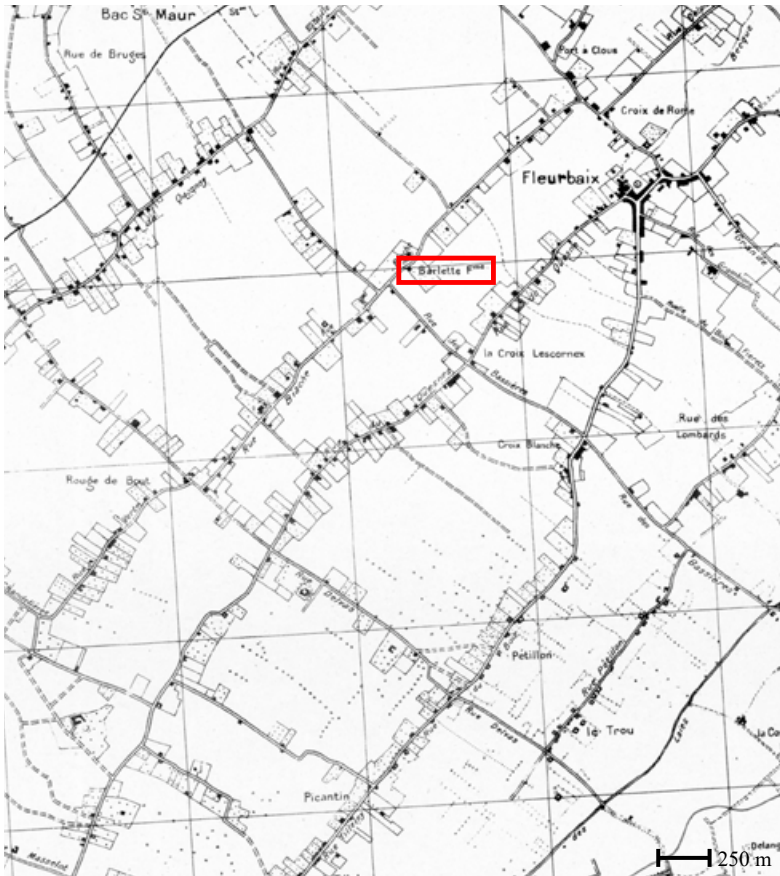


Fig. 63 Absence de toponymes *familiaux* sur les cartes IGN de la Flandre-Artois.
Source : IGN.

Fig. 63.1 La carte IGN de 1898 représentant la commune de Fleurbaix : un seul corps de ferme est désigné par un toponyme.
Nota : Il s'agit de la ferme de la Barlette (ici, « Barlette F^{me} », puis « F^{me} Barlette » à partir de l'édition de 1934 et « Ferme de la Barlette » à partir de celle de 1986). Le corps de ferme de la Barlette, qui n'est plus habité par des paysans depuis les années 1980, est présent sur les cartes de l'exploitation et de la propriété de la famille-exploitation Burette (Fig. 33, 34, et 36). Cette dernière exploite (et possède) des parcelles situées derrière ce corps de ferme depuis environ 80 ans.

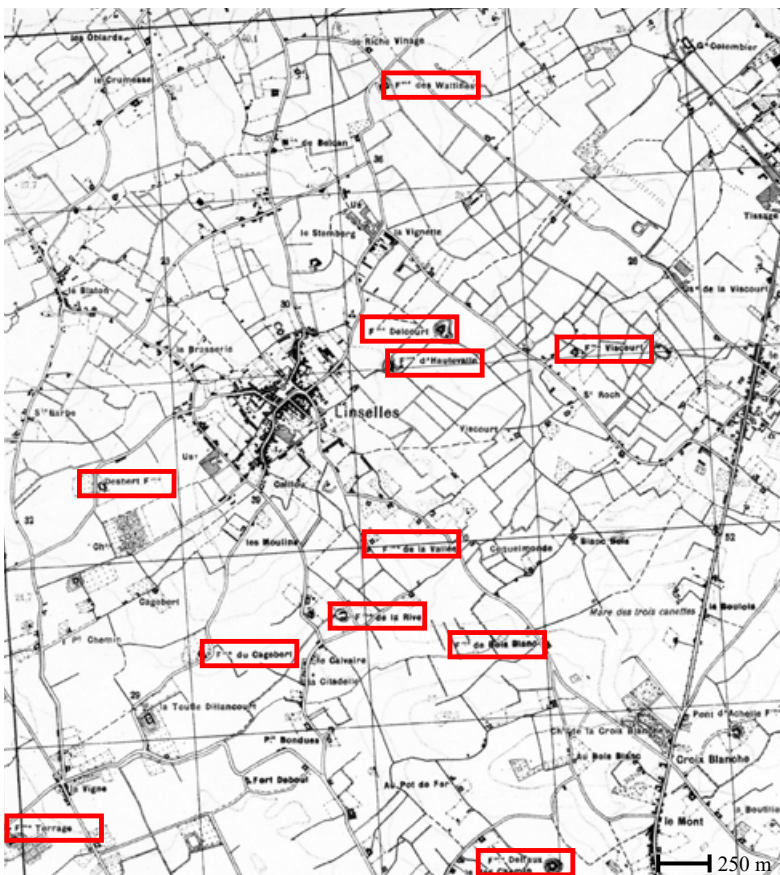


Fig. 63.2 La carte IGN de 1913 couvrant la commune de Linselles : plusieurs corps de ferme sont désignés par un toponyme.
Nota : Les cartes de 1913 correspondent à la première édition des cartes IGN à l'échelle 1:20 000/1:25 000, qui couvrent la commune de Linselles. Il faut souligner que ces cartes ne présentent aucune distinction typographique entre les toponymes désignant les fermes de ceux qui se rapportent à des hameaux et lieux-dits, alors que, dès l'édition suivante, qui date de 1934, cette différenciation est introduite. L'absence de hiérarchie entre les noms des fermes et ceux des localités sur la carte de 1913 mérite d'être soulignée, car, dans ce territoire, beaucoup de fermes prennent leur nom de la localité où elle se trouvent ou inversement. Dans certains cas, le toponyme désignant la ferme disparaît (pas toujours en raison de la disparition de la ferme même) tandis que le toponyme de la localité persiste. Par exemple, « F^{me} de la Viscourt » disparaît dès l'édition de 1934, alors que le toponyme désignant le hameau de la Viscourt reste ; « F^{me} Bois Blanc » s'estompe en 1958, bien que le toponyme désignant le hameau du Bois Blanc est maintenu. Parmi les fermes étudiées dans le cadre de cette thèse, seule la ferme de Hautevalle est nommément indiquée sur les cartes de l'IGN.

l'hypothèse que la période entre les deux Grandes guerres correspond à une période de changements importants²²⁷.

Dans le cas français, l'instabilité des noms des familles-exploitations, due à l'importance des alliances ne permet pas, *a priori*, des associations stables entre un corps de ferme et un toponyme *familial*. Les cartes de l'IGN français datant de la même époque que les cartes de l'IGM italien examinées sont généralement pauvres en toponymes associés à des corps de fermes. Surtout, elles laissent apparaître d'importantes différences entre les communes étudiées. Comme la Fig. 63, qu'illustrent deux extraits de cartes IGN datant de la fin du XIX^e siècle, pour les communes de Fleurbaix et de Linselles²²⁸, permet de voir, à Fleurbaix, un seul corps de ferme est *nommé* tandis qu'à Linselles plusieurs corps de ferme portent des toponymes. Ces toponymes, qui n'ont aucun lien avec les fermiers sur place à cette date²²⁹, laissent éventuellement deviner des hiérarchies plus importantes de la société rurale à Linselles (avec une dizaine de grandes fermes qui dominent sur les autres) qu'à Fleurbaix. Contrairement aux toponymes qui apparaissent sur les cartes IGM de la Vénétie centrale marquées par une évolution constante entre la fin du XIX^e et tout le XX^e siècle, les cartes IGN de Flandre-Artois dévoilent une *réalité* toponymique plutôt figée²³⁰, qui ne permet donc pas d'avancer des hypothèses sur l'évolution des familles paysannes enracinées.

Ce détour par les cartes et les différences relevées entre les cartes IGM de la Vénétie centrale et les cartes IGN de la Flandre-Artois montrent bien que les cartes institutionnelles d'un territoire peuvent fournir des indices sur les réalités sociales de ces derniers, y compris sur les « systèmes familiaux ». En effet, les cartes de l'IGN français de la même époque, qui couvrent les territoires ruraux caractérisés par la présence de « systèmes à lignage » comme le Bourbonnais dont nous avons parlé dans le chapitre 2, sont également être riches de ce qui semble être des toponymes familiaux, mais

227 Cela est nettement plus remarquable dans le cas de la commune de Bovolenta.

228 Les premières cartes topographiques de l'IGN français, comparables à celles de l'IGM italien examiné dans les Fig. 61 et 62, sont à l'échelle 1:20 000 et sont éditées entre 1898 et 1918. La carte couvrant la commune de Fleurbaix (Fig. 63.1) date de 1898 et celle montrant la commune de Linselles (Fig. 63.2) est de 1913. Ces cartes ne sont aussi détaillées que l'échelle de la carte le permet : par exemple, le réseau hydrographique capillaire correspondant aux fossés de drainage, dont la présence est particulièrement importante dans la plaine de la Lys (où la commune de Fleurbaix est située), n'y est pas représenté. Les éditions suivantes de ces cartes datant des années 1930, seront à l'échelle 1:25 000 (comme les cartes IGM italien) et plus précise sur le réseau hydrographique.

229 Une recherche sur les listes nominatives des recensements de la population et sur le cadastre des propriétés permet de constater que ces toponymes n'ont aucun lien avec les patronymes des habitants ou les propriétaires de ces fermes sur toute la période étudiée. Pour remonter aux origines de ces toponymes, dont certains sont étroitement liés aux noms des localités (comme les commentaires de la Fig. 63.2 le soulignent bien), il est donc nécessaire de mener de plus amples recherches sur une période plus longue.

230 L'examen systématique de toutes les éditions des cartes IGN couvrant ce territoire permet d'affirmer que les toponymes associés aux corps de fermes dans les communes examinées sont caractérisés par une très grande stabilité dans le temps malgré leur faible densité.

il s'agit là d'une hypothèse qui mérite d'être approfondie par des recherches spécifiques²³¹.

Bilan du chapitre

Mon enquête sur les familles-exploitations semble confirmer l'hypothèse qu'il existe des liens entre les transformations des campagnes étudiées et les modalités de perpétuation des familles-exploitations jouissant d'un degré élevé d'enracinement²³². Plus précisément, cette enquête a permis de mettre au jour trois schémas d'évolution des rapports entre la reproduction des familles-exploitations et l'espace²³³.

Le premier schéma est celui de la Vénétie centrale. Il correspond à la quasi-totalité des familles-exploitations examinées dans les communes d'Altivole, Borgoricco et Scorzè. Il se caractérise par une succession (alternant des phases de « succession segmentaire agnatique » et de « succession indivise agnatique ») et un héritage (oscillant entre un « héritage sélectif agnatique » et un « héritage égalitaire ») qui suivent un *principe résidentiel* se déclinant sur deux plans : la résidence est réservée à ceux qui succèdent à leurs parents à la tête de l'exploitation ; l'exploitation et, *in fine*, la propriété sont divisées afin d'attribuer aux successeurs-héritiers des parcelles d'un seul tenant, le plus près possible de leurs lieux de résidence. Lorsqu'il n'y a pas de successeur, ou lorsqu'il s'agit d'une cosuccession incluant des femmes²³⁴, tous les enfants ont le droit de demeurer (au sens de fonder une résidence) sur la propriété familiale. La fin des cohabitations et le partage de l'exploitation puis de la propriété sur la base du principe résidentiel aboutissent soit à un partage d'une maison existante, soit à la construction d'une nouvelle demeure. Cette activité constructive a été particulièrement intense entre 1950 et 1990, une période marquée par un raccourcissement (voire une disparition, pour les individus nés après 1970) des phases de cohabitations entre frères mariés. En ce qui concerne la

231 Il faut préciser que, contrairement au cas italien, les toponymes présumés familiaux du Bourbonnais sont caractérisés par une très grande stabilité : sur les cartes IGN de 1950, on retrouve les mêmes toponymes que sur les cartes d'état-major. Cela semble indiquer qu'il s'agit plutôt de toponymes d'*origine* familiale. Les paragraphes précédents n'avaient pas l'ambition d'épuiser un sujet aussi vaste que la toponymie, mais de poser quelques réflexions autour de l'articulation entre, d'un côté, les toponymes associés aux corps de fermes (sur les cartes IGN françaises) et aux *case coloniche* (sur les cartes IGM italiennes) et, de l'autre côté, la reproduction des familles paysannes enracinées.

232 Je pense, en particulier, à la persistance, pour ne pas dire l'accentuation, de la fragmentation de la propriété et de l'exploitation et à l'urbanisation diffuse de la Vénétie centrale, d'un côté, et à la tendance à la diminution du nombre des exploitations et à la désurbanisation des campagnes habitées dans la Flandre-Artois, de l'autre.

233 Loin de vouloir effacer les singularités des parcours individuels (sur lesquels j'ai notamment insisté vers la fin du chapitre), ces schémas sont fondés sur ce que j'ai qualifié d'*invariants* de la reproduction des familles-exploitations enracinées.

234 Je rappelle que ce type de cosuccession n'existe qu'à la dernière génération.

dernière génération exploitante, même la cohabitation entre un des enfants successeurs et les parents est moins fréquente. En plus du nombre élevé des constructions nouvelles²³⁵, l'autre phénomène marquant est la fragmentation à la fois de la propriété et de l'exploitation due aux partages systématiques, notamment entre les enfants du sexe masculin. Le cadastre fait ainsi figure d'une *généalogie imprimée sur le sol*.

Le deuxième schéma est celui des familles-exploitations de la France du Nord ; il a été observé dans chacune des quatre communes étudiées. Il se caractérise par une « succession unique » indifférenciée des hommes et des femmes et un partage égalitaire des terres en propriété. Toutefois, l'enfant successeur, qui remporte souvent le corps de ferme et des parcelles d'un seul tenant autour de ce dernier, peut être considéré privilégié, car la possession de ces parcelles simplifie la reconstruction (toujours partielle) de la propriété à la génération suivante²³⁶. Les enfants non-successeurs s'installent sur de nouvelles exploitations, soit grâce au mariage avec le successeur d'une autre exploitation, soit en reprenant des exploitations sans successeur. Dans tous ces cas, la parenté (élargie) joue un rôle fondamental. Le phénomène le plus remarquable de la période allant de la deuxième moitié du XIX^e siècle au début de la Première Guerre mondiale est le rôle actif des paysans, qui parviennent à agrandir leur patrimoine dans la *destruction* de l'habitat : à chaque achat d'ensemble de parcelles où surgissait un petit corps de ferme ou une maison (ou un ensemble de maisons) d'ouvriers-paysans, ces derniers sont détruits et les parcelles sont rendues agricoles. Chez ces exploitants en expansion, la succession unique — qui signifie l'indivision des corps de ferme et de l'exploitation — aboutit à une *patrimonialisation* de ces derniers, en dépit du partage de la propriété. Une tendance à la « succession segmentaire » a été relevée chez la dernière génération des exploitants, notamment en ce qui concerne les grands exploitants dont plusieurs enfants souhaitent poursuivre l'activité agricole. À mon sens, ce phénomène trouve une explication en la diminution

²³⁵ Si beaucoup de bâtiments se construisent ou se transforment, nombreux sont également ceux qui sont détruits sans n'être jamais reconstruits. Cependant, le bilan global des constructions est nettement positif.

²³⁶ J'insiste, néanmoins, sur le fait que mon étude a pu mettre en lumière une continuité souvent extraordinaire des noyaux centraux de la propriété malgré les partages héréditaires et les ventes à l'extérieur de la famille. Cela dit, il pourrait s'agir d'un biais dû à une étude qui s'est focalisée sur les exploitations qui persistent. Je reviendrai sur ce sujet dans le prochain chapitre.

drastique du nombre d'exploitations dans les communes étudiées, ainsi que dans celles leur étant limitrophes, qui réduit la possibilité des reprises et des alliances matrimoniales avec des successeurs d'autres exploitations²³⁷. L'agrandissement des exploitations, conjuguée aux remembrements à l'amiable (une autre pratique courante sur ces territoires) et à la spécialisation des cultures, a drastiquement *aplati* le paysage.

Le troisième schéma correspond à celui des familles-exploitations de Bovolenta, potentiellement généralisable à tout le Bas-Brenta. Ces derniers se distinguent par un degré d'enracinement généalogique dans la commune plus faible (relativement à toutes les autres familles-exploitations étudiées dans les cas italien et français) et une arrivée à la propriété plus tardive. Cependant, les modalités de l'arrivée des familles de Bovolenta dans la commune ne sont pas très différentes de celles observées dans les autres communes vénitiennes. En ce sens, Bovolenta donne à voir, par l'intermédiaire de l'enquête ethnographique, ce que l'enquête historique a mis au jour dans les autres communes. À Bovolenta et dans les autres communes de la Vénétie, la possibilité de se marier avec la successeuse d'une exploitation étant exclue, la reprise reste le seul moyen de s'introduire dans une nouvelle commune²³⁸. Ici, la parenté n'est pas seulement un intermédiaire ; elle accompagne physiquement l'individu dans son parcours migratoire. Dans de nombreux cas, deux frères (mariés ou non, accompagnés ou non par un parent) arrivent depuis une autre commune, souvent située plus au nord, pour prendre à bail une exploitation ou bien acheter quelques parcelles de terre ou une *casa colonica*. Contrairement aux cas similaires à Scorzè, Borgoricco e Altivole, à Bovolenta, la séparation des frères ne donne pas lieu à une division de la *casa colonica* mais uniquement au partage des terres. À Bovolenta, cette succession unique (que j'ai proposé d'appeler *succession unique imparfaite* pour la distinguer du cas flamand-artésien) joue un rôle différent de celui qu'elle a eu dans la France du Nord. En Flandre, la succession unique relevait d'une stra-

237 Tout cela aboutit également à un élargissement de l'horizon des alliances et des reprises potentielles. L'apparition de la succession segmentaire dans le contexte français du Nord à partir des années 1990 invite à se demander si la relativement longue période caractérisée par la succession unique qui l'a précédée n'était pas à son tour l'évolution d'un autre mode de transmission successorale. La succession unique n'aurait-elle émergé comme une stratégie pour remédier à un morcellement trop important des exploitations ? La période ici examinée ne permet pas de répondre à cette question. Néanmoins, la présence d'un certain nombre de bâtiments et corps de fermes divisés sur les plans de cadastre de 1850 des communes en question laisse penser que la succession, et non seulement l'héritage segmentaire pourrait avoir existé chez une partie des exploitants.

238 Je rappelle que dans la France du Nord, l'arrivée d'un individu dans une commune se réalise par l'intermédiaire d'une alliance ou d'une reprise, où la proximité spatiale et la parenté enracinée jouent un rôle essentiel.

239 Du fait d'une installation plus ancienne des hommes, qui semblent avoir une plus grande maîtrise sur le milieu occupé.

240 À Bovolenta, l'incidence de l'espace n'est pas liée uniquement à une disponibilité des terres en location ou en vente due à un système agraire en profonde transformation, mais aussi à une situation géographique instable en raison des risques d'inondation.

241 Voir la synthèse de Luigi Lorenzetti dans *Économie et migrations au XIX^e siècle...* (op. cit.), pp. 306-310.

242 Il s'agit, bien entendu, d'un point déjà relevé par les chercheurs italiens du champ d'études de la ville diffuse, mais rarement placé au centre de leurs analyses.

243 Dans le cas de la Flandre-Artois, par exemple, malgré la petite taille de l'échantillon, l'importance des mariages entre les individus issus d'exploitations voisines (successeurs d'exploitations voisines ou le successeur d'une des exploitations avec un enfant non-successeur de l'exploitation voisine) au cours de la période entre 1850 et 1950 est remarquable et pose question.

244 Je pense à Fabrice Boudjaaba et Marie-Pierre Arrizabalaga (« Les Systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale », art. cit.) lorsqu'ils écrivent : « La microhistoire non seulement tourne le dos à la cartographie [macro], mais elle s'oppose également dans sa démarche au principe des grandes enquêtes qui ont produit quantité de travaux, jusqu'au début des années 1980, sur les systèmes familiaux et qui ont, à certains égards, prolongé la tradition des études leplaysiennes, même si elles pouvaient en contredire les résultats. La microhistoire posait un regard critique sur les généralisations produites par ces approches cartographiques régionales, voire macro-régionales » (p. 179).

245 En plus des liens entre propriété, exploitation et résidence, que seule une spatialisation des données aurait permis de relever, ce chapitre comprend quelques exemples de cartographies *secondaires* qui illustrent ce point. Deux exemples : la carte de la **Fig. 28** montre que l'espace des alliances et des parcours de migrations de la famille-exploitation Burette sur une période d'environ 150 ans (du début du XIX^e siècle à la mi-XX^e siècle) s'inscrit dans un territoire de 20 par 20 km. Cet espace semble avoir une pertinence pour de nombreuses autres familles flamandes-artésiennes étudiées. L'autre carte méritant d'être ici citée est la **Fig. 52**, qui donne à voir l'articulation entre le corps de ferme d'origine (qui correspond le plus souvent aussi à la maison de l'enfant successeur) et la maison des parents à la retraite à Fleurbaix vers 2018. Malgré l'élargissement des distances entre les lieux de résidence des enfants et ceux des parents, celles-ci ne dépassent rarement quelques centaines de mètres.

tégie déployée par une famille paysanne plutôt nucléaire et égalitaire pour sortir d'une situation caractérisée par la fragmentation de la propriété et de l'exploitation ; à Bovolenta, elle constitue un moyen, pour une famille de tendance lignagère, de recoloniser un espace en profonde transformation à la suite des révoltes des *braccianti* à partir des années 1860. Dans ce sens, si le cas des quatre communes françaises et des trois communes vénitiennes situées dans la plaine entre Piave et Brenta permettait de souligner l'impact des modes de reproduction sur l'espace²³⁹, dans le Bas-Brenta, il semblerait que l'on puisse s'interroger davantage sur l'incidence de l'espace sur les modes de reproduction afin de mieux comprendre la mécanique de cette relation toujours à double sens²⁴⁰.

Alors que l'intégration de l'exploitation agricole avait permis à toute une génération d'historiens de renouveler les études sur la reproduction familiale²⁴¹, la territorialisation des modes de reproductions des familles-exploitations enracinées a permis ici de souligner plusieurs phénomènes liés à l'évolution de l'espace, comme le rôle actif des familles flamandes dans la destruction de l'habitat, ainsi que le rôle tout aussi actif des familles vénitiennes dans la construction de l'habitat²⁴². Elle permet également de s'interroger sur l'*espace* des alliances²⁴³ ou des parcours migratoires, ou encore sur les rapports spatiaux entre l'exploitation et la propriété. Toutes ces questions, abordées ici à partir d'une approche microanalytique sur un échantillon restreint de familles-exploitations, pourraient être abordées dans le cadre de recherches plus ambitieuses incluant un nombre plus élevé de familles-exploitations, voire la totalité des familles d'une portion donnée de territoire, et permettre la production de données quantitatives.

Pour conclure, je pense pouvoir affirmer également que la cartographie produite dans le cadre de ce chapitre montre comment la démarche microanalytique, loin de « tourner le dos à la cartographie »²⁴⁴, pourrait la renouveler en l'enrichissant de *nouvelles* représentations de la reproduction familiale²⁴⁵.

Chapitre 5

Propriétés-exploitations, parentés et territoire : une histoire d'*appoderamento*

Après avoir étudié la territorialisation de la reproduction sociale des familles-exploitation dans le chapitre précédent, je propose, dans le présent chapitre, de *situer* les familles-exploitations dans le contexte plus large de l'*appoderamento* des communes étudiées. La notion d'*appoderamento*, comme nous l'avons vu dans l'introduction de cette partie, n'est pas utilisée ici au sens strict, mais dans une acception élargie qui comprend les rapports sociaux et spatiaux entre propriété, exploitation et habitat. Ce chapitre, qu'il faut considérer comme une introduction à ce vaste sujet, compte deux sections. La première porte sur la répartition spatiale et sociale des propriétés et des exploitations dans les communes étudiées vers la mi-XIX^e siècle. L'objectif de cette première partie est de restituer, pour ainsi dire, une *photographie* de l'état de l'*appoderamento* des communes vers le début de la période examinée. La deuxième section se penche sur l'évolution de ces *photographies* dans le temps en se focalisant sur le destin des différents *groupes sociaux* présents dans ces *photographies*.

Pour étudier la répartition spatiale et sociale des propriétés et des exploitations ainsi que leurs interactions, j'ai tout d'abord dépouillé et cartographié les données sur les propriétés (et celles sur les exploitations, là où ces dernières étaient disponibles) à partir des cadastres de 1850 environ¹. S'agissant d'une opération très longue lorsqu'il est question de la superficie entière de toutes les communes étudiées, je me suis concentré, pour chaque commune, sur des échantillons de territoire correspondant à des carrés de 1 par 1 km². La plupart de ces carrés ont été choisis en *fonction* des familles-exploi-

¹ Il s'agit des cadastres de 1831 (Linselles, ADN 31P 250 et 33P 736), 1839 (Fleurbaix, ADPdc 3P 338/1-6 et 3P 338/30), 1842 (Mons-en-Pévèle, ADN 31P 262 et 33P 964), 1845 (Borgoricco con Sant'Eufemia, ASP, *Censo stabile attivato* : 114, 408 et 266), 1845 (Bovolenta, ASP, *Censo stabile attivato* : 115, 566 et 567) et 1846 (Scorzè, ASV, *Censo stabile attivato* : 60, 362 et 371).

² Comme pour les carrés de 50 par 50 km sur lesquels est basée la première échelle d'analyse de cette thèse, l'espace de 1 par 1 km correspond à une dimension à la fois arbitraire et raisonnée. En effet, dans le cadre de l'étude des familles-exploitations, ces carrés de 1 km² se sont imposés, en quelque sorte, comme des unités territoriales *minimales* pour exposer le résultat des analyses. Non par hasard, les représentations graphiques des propriétés/exploitations des familles paysannes vénitienne et flamandes-artésiennes examinées dans le chapitre dernier se sont inscrites dans des carrés correspondant à une superficie de 1 par 1 km vers 1850 (Fig. 14 et 27 du chapitre dernier) et de 2 par 2 km vers 2020 (Fig. 17 et 37 du chapitre dernier). Ces carrés auraient parfaitement pu être plus *grands*, mais difficilement plus *petits*. En effet, tant vers 1850 que 2020, l'espace des carrés en question n'était pas suffisamment grand pour comprendre l'ensemble des parcelles exploitées par les familles (ou/et possédées par elles), mais ils contiennent néanmoins une partie jugée indispensable et suffisamment représentative de leur propriété/exploitation. Dans le cas des carrés de 50 par 50 km qui ont servi de point de départ de cette thèse, le cadre n'était pas tout à fait arbitraire, mais lié à deux figures territoriales : celle de la «ville diffuse» vénitienne et celle constituée par l'«Euro-métropole» de Lille-Coutrai-Tournai d'un côté et le bassin minier de l'autre. Ici aussi, le cadrage ne permettait pas de saisir l'ensemble de la *figure territoriale* notamment en ce qui concerne le carré français, mais seulement une partie jugée *indispensable*.

tations analysées et comprennent les exploitations étudiées (ou bien une partie significative de ces dernières) sur la période s'étalant entre 1850 et 2020 environ³. D'autres carrés de 1 km² ont également été étudiés pour approfondir l'analyse de situations jugées particulièrement dignes d'intérêt⁴. Il est important de préciser que la limite de 1 par 1 km, que j'utiliserai dans les documents restituant les résultats de cette enquête, est approximative : dans les faits, le dépouillement et la spatialisation des données cadastrales ont porté sur un espace au moins deux fois plus grand, c'est-à-dire sur des carrés de 1,5 par 1,5 km, voire 2 par 2 km dans certains cas. Dans un deuxième temps, des données correspondant aux cadastres plus récents et des données provenant d'autres sources, notamment les recensements de la population et les bases de données cartographiques, ont été ajoutées au support initial de façon plus sélective⁵. L'exposé détaillé de l'évolution de tous les carrés de 1 km² examinés dans le temps étant impossible, après avoir proposé un aperçu général d'un seul carré par commune dans la première section, seuls deux carrés, l'un à Linselles et l'autre à Scorzè, seront mis en avant dans la deuxième section.

I. Figures de la propriété et de l'exploitation : photographies de campagnes urbanisées flamandes-artésiennes et vénitiennes vers 1850

Le point de départ de l'analyse qui suit est le **Tab. 1**, qui synthétise les données relatives à la répartition spatiale de la propriété vers 1850 pour un seul carré de 1 km² par commune et pour six communes au lieu de huit. En effet, afin de faciliter la comparaison, j'ai fait le choix d'exposer, pour les communes de Fleurbaix et de Sillery-sur-la-Lys, un seul carré situé à cheval entre ces dernières, en raison des résultats obtenus pour les autres carrés de ces communes, qui sont globalement très proches⁶. La commune d'Altivole a, quant à elle, été écartée de l'analyse à cause de l'indisponibilité des « états des sections »

³ Dans chaque commune, au moins trois carrés de 1 km² pour trois familles-exploitations figurant sur le **Tab. 1** du chapitre dernier ont été examinés.

⁴ Il s'agit de souvent de portions de territoires où aucune famille-exploitation étudiée n'était présente. Dans la commune de Bovolenta, par exemple, deux carrés de 1 km² supplémentaires ont permis de comprendre l'organisation de la grande propriété *appoderata* et ses interactions avec la petite propriété/exploitation. Je précise que ce chapitre ne présentera pas l'ensemble du matériel produit dans le cadre de cette enquête.

⁵ Comme on le verra par la suite, il faudra ajouter à cela les données d'état civil de certains individus. Cette base de données pourrait être complétée pour approfondir les sujets ici traités dans le cadre de recherches plus ambitieuses.

⁶ Le carré Fleurbaix présente sur le **Tab. 1** est en réalité un carré situé à cheval entre Fleurbaix et Sillery-sur-la-Lys, qui comprend les corps de ferme appartenant aujourd'hui à la famille Burette-Paquet.

et des « matrices de propriétés » de différentes *frazioni* dont la commune est composée pour la période entre 1845 et 1910⁷. L'absence d'Altivole ne présente pas que des désavantages, car elle permet de centrer l'analyse, coté vénitien, sur l'opposition relevée entre la partie nord de la « plaine basse » (ou la « plaine moyenne »), où sont situées les communes de Scorzè et Borgoricco, et le le Bas-Brenta, où est située Bovolenta.

Une propriété plus émiettée et une structure de la propriété plus hétérogène en Flandre-Artois

En 1850 environ, la superficie moyenne des parcelles est faible pour tous les carrés et pour toutes les communes examinées, comme le montre bien le **Tab. 1** (voir la première et la cinquième colonne du tableau). Cependant, cette valeur est globalement plus faible pour les carrés et communes français. Les superficies moyennes comparables des parcelles à l'échelle de la commune et du carré (qui se vérifie aussi pour les autres carrés examinés non présents sur le tableau) témoignent d'une répartition spatiale plutôt homogène des petites et grandes parcelles à l'échelle communale. Les superficies moyennes par propriétaire restent également faibles, à la fois à l'échelle communale et à l'échelle des carrés (voir la deuxième et la sixième colonne du **Tab. 1**). Pour ces dernières aussi, les valeurs restent inférieures dans les carrés et communes français. Les écarts entre la superficie moyenne par propriétaire à l'échelle du carré et de la commune, de l'ordre du double — sauf pour Bovolenta où les deux valeurs sont équivalentes⁸ —, montrent que chaque propriétaire possède en moyenne deux fois plus de propriétés que celles figurant dans le carré examiné. Les cartographies des carrés de Scorzè et de Linselles, dont les données sont présentées sur le **Tab. 1**, permettent de *visualiser* la distribution spatiale de la propriété⁹ (**Fig. 1 et 2**). Comme dans le **Tab. 1**, pour chaque carré, les propriétés constituées uniquement de parcelles sont distinguées des propriétés comprenant également des bâtiments (voir la troisième série de colonnes du **Tab. 1** et les **Fig. 1.1 et 1.2**

⁷ La commune d'Altivole est composée des *frazioni* d'Altivole, San Vito et Caselle. Les « matrices des propriétés » (« *registro delle partite* » ou « *partitario* » de ces *frazioni*) ne sont pas conservées à l'*Archivio di Stato di Treviso* (AST). Pour la *frazione* de San Vito, il manque également l'« état des sections » (dans le cadastre dit « *austro italiano* », ce document est composé de deux documents séparés : le « *catastico* » et la « *rubrica dei possessori* »).

⁸ Cependant, les résultats obtenus pour les autres carrés à Bovolenta sont différents. Cette commune est nettement moins homogène que les autres communes de l'échantillon italien du point de vue de la distribution de la propriété.

⁹ Les autres carrés dont les cartographies ne sont pas présentées dans le texte sont les suivants : le carré de Borgoricco présenté sur le **Tab. 1** est un carré qui contient l'ensemble de parcelles contiguës de 35 ha environ situé dans la *frazione* de Sant'Eufemia achetées par Francesco Barduca en 2008 (voir la **Fig. 60** du chapitre 4) ; le carré de Bovolenta représenté dans le **Tab. 1** est celui qui comprend les *case coloniche* appartenant aujourd'hui aux familles Corte Lovato et Fontolan (voir la **Fig. 48** du chapitre 4) ; le carré Fleurbaix/Sailly-sur-la-Lys visible sur le **Tab. 1** est celui qui contient les corps de ferme appartenant aujourd'hui à la famille Burette-Paquet (voir la **Fig. 17** du chapitre 4) ; et le carré Mons-en-Pévèle du **Tab. 1** est celui qui comprend les corps de ferme appartenant à la famille Hennette (voir la **Fig. 56.2** du chapitre 4).

Commune	Carrés de 1 Km ² - Données générales						Carrés de 1 Km ² - Distribution de la propriété selon la nature de la propriété											
	Superficie moyenne des parcelles (ha)	Superficie moyenne par propriétaire (ha)	Nombre total de propriétaires	Nombre total de parcelles	Superficie moyenne des parcelles (ha)	Superficie moyenne par propriétaire (ha)	Propriétaires nobles, religieux, civils et <i>livellari</i>	Propriétés constituées uniquement de parcelles					Propriétés incluant aussi des bâtiments					
								Une parcelle	Deux parcelles	Trois parcelles	Quatre parcelles et plus	Total	Uniquement des bâtiments	Un bâtiment et une parcelle	Un bâtiment et deux parcelles	Un bâtiment et plus de deux parcelles	Plus d'un bâtiment et plus de deux parcelles	Total
Borgoricco	0,79	6,18	33	137	0,73	3,03	15 45%	5 15%	4 12%	3 9%	4 12%	16 48%	0 0%	4 12%	4 12%	7 21%	2 6%	17 52%
Scorzè	0,54	5,45	31	204	0,49	3,23	19 61%	2 6%	2 6%	0 0%	8 26%	12 39%	0 0%	1 3%	0 0%	17 55%	1 3%	19 61%
Bovolenta	0,89	8,99	11	149	0,67	9,09	5 45%	0 0%	0 0%	0 0%	1 9%	1 9%	0 0%	0 0%	1 9%	4 36%	5 45%	10 91%
Fleurbaix Sailly-sur-la-Lys	0,45	2,19	72	225	0,44	1,39	0 0%	31 43%	8 11%	3 4%	2 3%	44 61%	2 3%	9 13%	2 3%	10 14%	5 7%	28 39%
Linselles	0,35	1,89	106	308	0,32	0,94	0 0%	42 40%	10 9%	3 3%	1 1%	56 53%	3 3%	18 17%	10 9%	10 9%	9 8%	50 47%
Mons-en-Pévèle	0,36	1,99	121	374	0,27	0,83	0 0%	50 41%	16 13%	9 7%	12 10%	87 72%	1 1%	13 11%	1 1%	14 12%	5 4%	34 28%

d'un côté et les Fig. 2.1 et 2.2 de l'autre). L'examen du tableau et des cartes permet de déceler une grande variété de phénomènes qui mériteraient d'être commentés. Commençons par un premier constat général : en 1850 environ, la propriété est non seulement plus émiettée dans les communes françaises, elle y est aussi plus hétérogène spatialement, dans la mesure où toutes les catégories de propriété (*parcellaires* et celles qui incluent des bâtiments) y sont représentées. La part des propriétés comprenant uniquement des parcelles isolées, notamment celles n'ayant qu'une seule parcelle, est particulièrement importante dans tous les carrés français, à la fois en nombre (Tab. 1) et en surface (Fig. 2.2). À cette hétérogénéité spatiale correspond également une hétérogénéité sociale de la classe des propriétaires. En effet, bien qu'il s'agisse toujours de propriétés individuelles, les propriétés en indivision et celles appartenant aux entités civiles ou religieuses étant quasiment inexistantes, toutes les catégories sociales (les bourgeois, les artisans, les paysannes et même les ouvriers) résidant dans la commune ou à l'extérieur d'elle) sont présentes¹⁰.

¹⁰ Il existe évidemment des différences entre ces communes. Par exemple, les propriétaires horsains sont plus nombreux à Linselles que dans les trois autres communes. Quant à la propriété paysanne, elle est nettement plus importante à Mons-en-Pévèle.

Dans les carrés vénitiens, en revanche, les propriétés parcellaires, et notamment celles constituées par un nombre réduit

Carrés de 1 Km ² - Propriétés indivises				
Plusieurs propriétaires en indivision			Totaux	
Possédant uniquement des parcelles	Possédant un bâtiment et une ou plusieurs parcelles	Possédant plusieurs bâtiments et parcelles	Nombre total indivisions	Indivisions de plus de deux personnes majeures
6 18%	4 12%	0 0%	10 30%	5 15%
1 3%	1 3%	0 0%	2 6%	2 6%
0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
0 0%	2 2%	0 0%	2 2%	0 0%
2 2%	1 1%	0 0%	3 2%	1 1%

de parcelles, sont moins importantes. De plus, de nombreuses parcelles isolées figurant au tableau appartiennent en réalité à des propriétés incluant d'autres parcelles et une *casa colonica* occultées par le choix du cadastre¹¹ (Fig. 1.2). En ce qui concerne les propriétés incluant des bâtiments, le nombre de celles constituées d'un bâtiment et de moins de deux parcelles, mais aussi de celles incluant plus de deux bâtiments et plus de deux parcelles, reste également très faible notamment dans les communes de Scorzè et Borgoricco. Tout cela témoigne d'une plus grande homogénéité de la propriété dans les communes vénitiennes. La plupart de ces propriétés, constituées d'un bâtiment désigné comme *casa colonica* et de plusieurs parcelles, pourraient correspondre à des *poderi*¹².

Si la structure spatiale de la propriété est plutôt homogène dans les communes vénitiennes, la position sociale de la classe des propriétaires l'est certainement moins. Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer l'importance de la part de la propriété nobiliaire, religieuse et civile ainsi que celle concédée à « *livello* », le plus souvent par un propriétaire religieux ou civil (Tab. 1). Les propriétés concédées à *livello* sont plus nombreuses dans les communes de Scorzè et Borgoricco, et sont le plus souvent exploitées par les *livellari* même¹³.

Tab. 1 Analyse de la propriété pour un carré de 1 km² dans les communes italiennes et françaises étudiées (vers 1850).

Source : données cadastrales de 1831 (Linselles, ADN 31P 250 et 33P 736), 1837 (Sailly-sur-la-Lys, ADPdC 3P 736/1-2 et 3P 736/21-26) 1839 (Fleurbaix, ADPdC 3P 338/1-6 et 3P 338/30), 1842 (Mons-en-Pévèle, ADN 31P 262 et 33P 964), 1845 (Borgoricco con Sant'Eufemia, ASP, Censo stabile attivato : 114, 408 et 266), 1845 (Bovolenta, ASP, Censo stabile attivato : 115, 566 et 567) et 1846 (Scorzè, ASV, Censo stabile attivato : 60, 362 et 371).

¹¹ La position périphérique de ces parcelles ou ensemble de parcelles en atteste. Dans le cas du carré représenté dans la Fig. 1, par exemple, les propriétés identifiées par les numéros 22, 24 et 26 appartiennent à des ensembles plus importants, dont une *casa colonica* située à moins de 200 mètres de la bordure du carré.

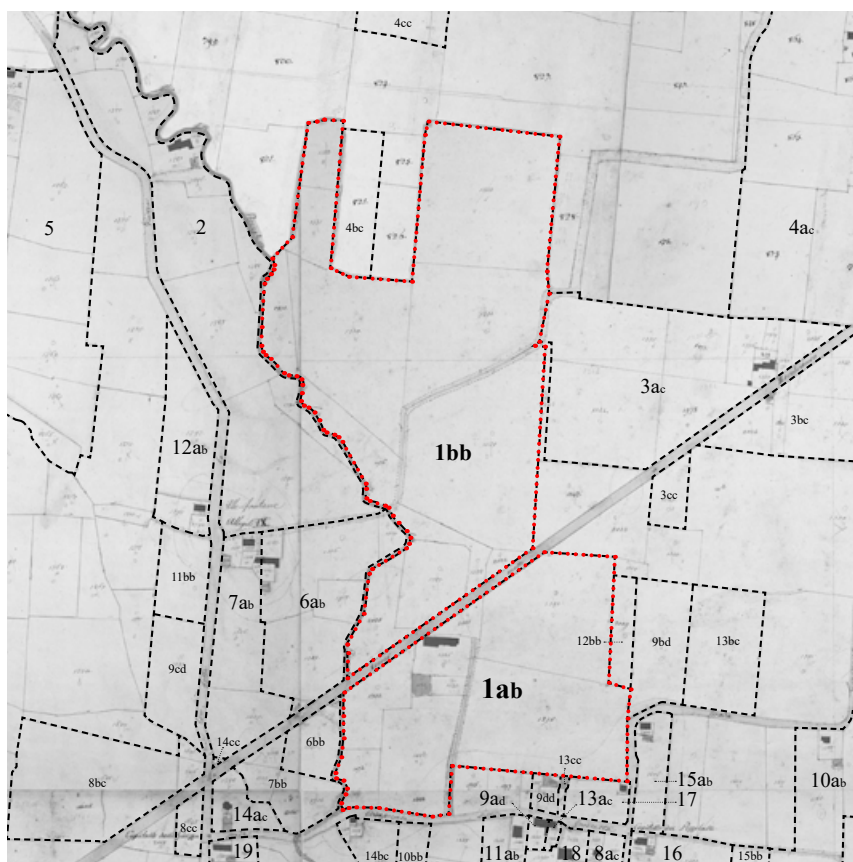
¹² Cela dit, quand bien même cette hypothèse était valable, la taille différente des parcelles et des *case coloniche* indique que tous les *poderi* ne sont pas de la même dimension.

¹³ Dans les carrés présentés dans le Tab. 1, par exemple, 4 et 8 propriétaires (sur un total de 33 et 31 propriétaires à Borgoricco et Scorzè, respectivement) sont en réalité des *livellari*. Des recherches sur le profil des *livellari* montrent qu'au moins 3 d'entre eux à Borgoricco et 5 à Scorzè sont des paysans qui cultivent directement des terres prises à *livello*. Le *livello* est absent de tous les carrés analysés à Bovolenta et il est particulièrement important à Scorzè. Malgré la part globalement peu importante du *livello* dans la Vénétie centrale (voir les chiffres donnés dans le commentaire du Tab. 6 au chapitre 3), il n'y a aucun doute qu'il a représenté une des voies importantes de l'enracinement paysan.

Fig. 1 Distribution de la propriété pour un carré de 1 km² dans la commune de Scorzè d'après le cadastre de 1846.

Source : ASV, Censo stabile attivato : 60, 362 et 371.

Nota : La position de ce carré dans la commune de Scorzè est précisée dans la Fig. 61 du chapitre 6.



1.1 Les propriétés incluant au moins un bâtiment.

Nota : Chaque propriété est identifiée par un numéro en fonction de sa dimension. Ce numéro est suivi de lettres lors que la propriété n'est pas d'un seul tenant. Les lettres indiquent la position de la parcelle (en termes de surface) relativement à l'ensemble des parcelles qui composent la propriété en question.



1.2 Les propriétés constituées uniquement de parcelles.

Nota : Chaque propriété est identifiée par un numéro en fonction de sa dimension. Ce numéro est suivi de lettres lors que la propriété n'est pas d'un seul tenant. Les lettres indiquent la position de la parcelle (en termes de surface) relativement à l'ensemble des parcelles qui composent la propriété en question.

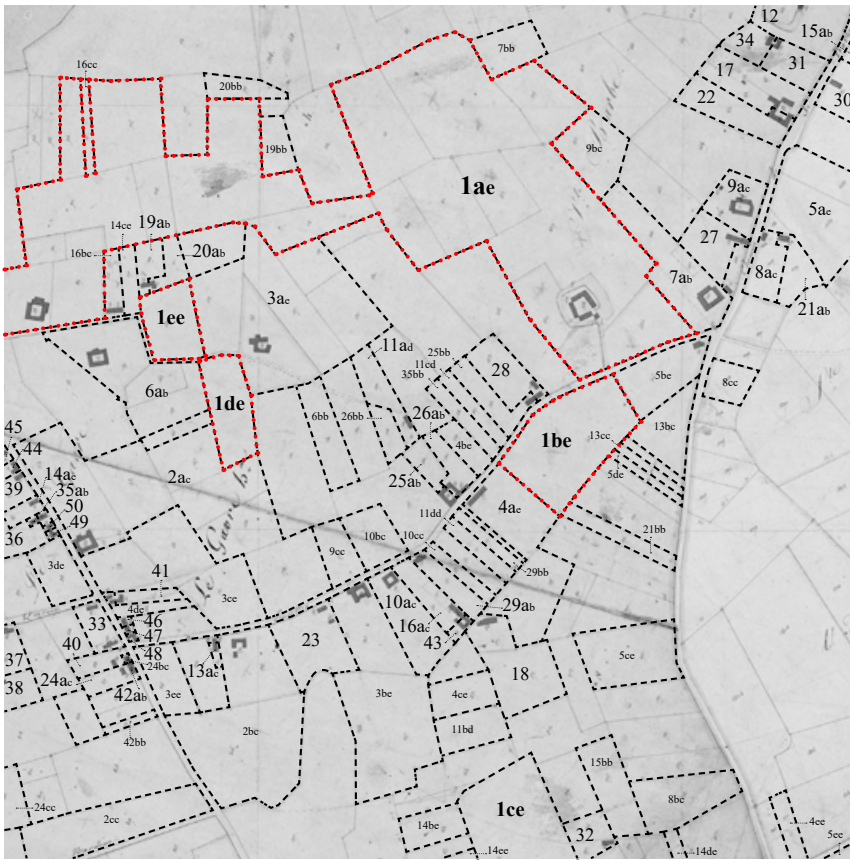


Fig. 2 Distribution de la propriété pour un carré de 1 km² dans la commune de Linselles d'après le cadastre de 1831.

Source : ADN 31P 250 et 33P 736.

Nota : La position de ce carré dans la commune de Linselles est précisée dans les Fig. 1, 26 et 31 du chapitre 6.

2.1 Les propriétés incluant au moins un bâtiment.

Nota : Chaque propriété est identifiée par un numéro en fonction de sa dimension. Ce numéro est suivi de lettres lors que la propriété n'est pas d'un seul tenant. Les lettres indiquent la position de la parcelle (en termes de surface) relativement à l'ensemble des parcelles qui composent la propriété en question.



2.2 Les propriétés constituées uniquement de parcelles.

Nota : Chaque propriété est identifiée par un numéro en fonction de sa dimension. Ce numéro est suivi de lettres lors que la propriété n'est pas d'un seul tenant. Les lettres indiquent la position de la parcelle (en termes de surface) relativement à l'ensemble des parcelles qui composent la propriété en question.

Carrés de 1 Km² - Comparaison entre la distribution de la propriété et de l'exploitation

	Constituées uniquement de parcelles					Incluant aussi des bâtiments						Superficie moyenne par prop. ou expl. (ha)	
	Une parcelle	Deux parcelles	Trois parcelles	Quatre parcelles et plus	Total	Uniquement bâtiments	bâtiments et une parcelle	bâtiments et deux parcelles	Un bâtiment et plus de deux parcelles	Plus d'un bâtiment et plus de deux parcelles	Total		
Linselles	Propriétés	42 40%	10 9%	3 3%	1 1%	56 53%	3 3%	18 17%	10 9%	10 9%	9 8%	50 47%	0,94
	Exploitations	19 22%	12 14%	1 1%	4 5%	36 41%	3 3%	19 22%	11 13%	12 14%	6 7%	51 59%	1,15
Mons-en-Pévèle	Propriétés	50 41%	16 13%	9 7%	12 10%	87 72%	1 1%	13 11%	1 1%	14 12%	5 4%	34 28%	0,83
	Exploitations	26 34%	4 5%	7 9%	7 9%	44 58%	1 1%	8 11%	4 5%	14 18%	5 7%	32 42%	1,32

Tab. 2 Analyse des propriétés et des exploitations pour un carré de 1 km² dans les communes de Linselles et Mons-en-Pévèle (vers 1850).

Source : données cadastrales de 1831 (Linselles, ADN 31P 250 et 33P 736) et 1842 (Mons-en-Pévèle, ADN 31P 262 et 33P 964).

Quant aux autres propriétés civiles, religieuses et nobles, il faut considérer qu'en dehors de Bovolenta, il ne s'agit jamais de grandes propriétés compactes et encore moins de propriétés exploitées directement par leur propriétaires¹⁴.

Une superposition spatiale de la propriété et de l'exploitation plus marquée en Vénétie

Pour les communes de Linselles et de Mons-en-Pévèle, les cadastres de 1850 environ fournissent également le nom des exploitants¹⁵. Le **Tab. 2**, qui compare la répartition de la propriété et de l'exploitation pour les deux carrés précédemment examinés dans ces communes, montre que les exploitations sont globalement moins nombreuses, donc plus grandes et légèrement plus compactes, que les propriétés. Toutefois, le nombre important de petites exploitations et de parcelles isolées appartenant à une ferme non présente dans le carré de 1 km² reste important. Une géographie très complexe de liens unissant propriétés et exploitations, impossible à restituer dans un seul schéma, se dessine. L'effort de clarifier ces liens et d'évaluer le degré de correspondance spatiale entre la propriété et de l'exploitation m'a permis d'identifier deux traits qui méritent d'être soulignés :

– En dépit d'une grande fragmentation de la propriété et de l'exploitation, chaque carré est dominé par un nombre rela-

¹⁴ Malgré la rareté des sources, dont je parlerai plus loin, des analyses partielles ont montré que, dans les carrés examinés, ces propriétés sont toujours données à bail à un paysan ou à un *fattore*, notamment à Bovolenta.

¹⁵ Cela n'est, hélas, pas valable pour toutes les communes françaises : les cadastres des communes du département du Pas-de-Calais, où Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys sont situées, ne contiennent pas les noms des exploitants.

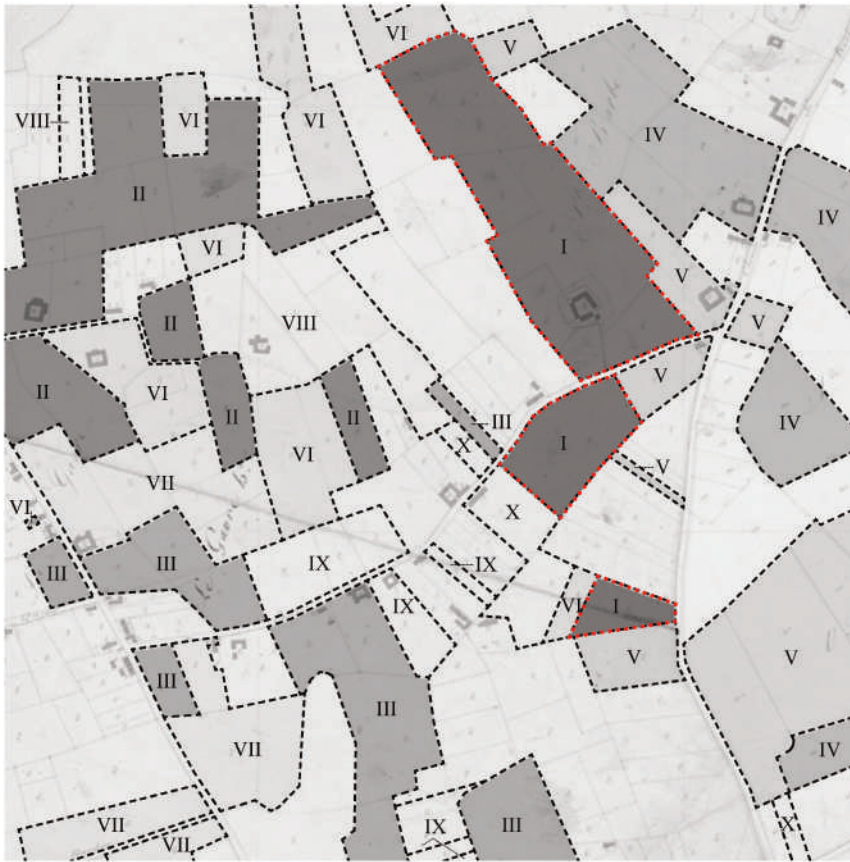


Fig. 3 Les dix plus grandes exploitations du carré de 1 km² de la commune de Linselles (Fig. 2) d'après le cadastre de 1831.

Source : ADN 31P 250 et 33P 736.

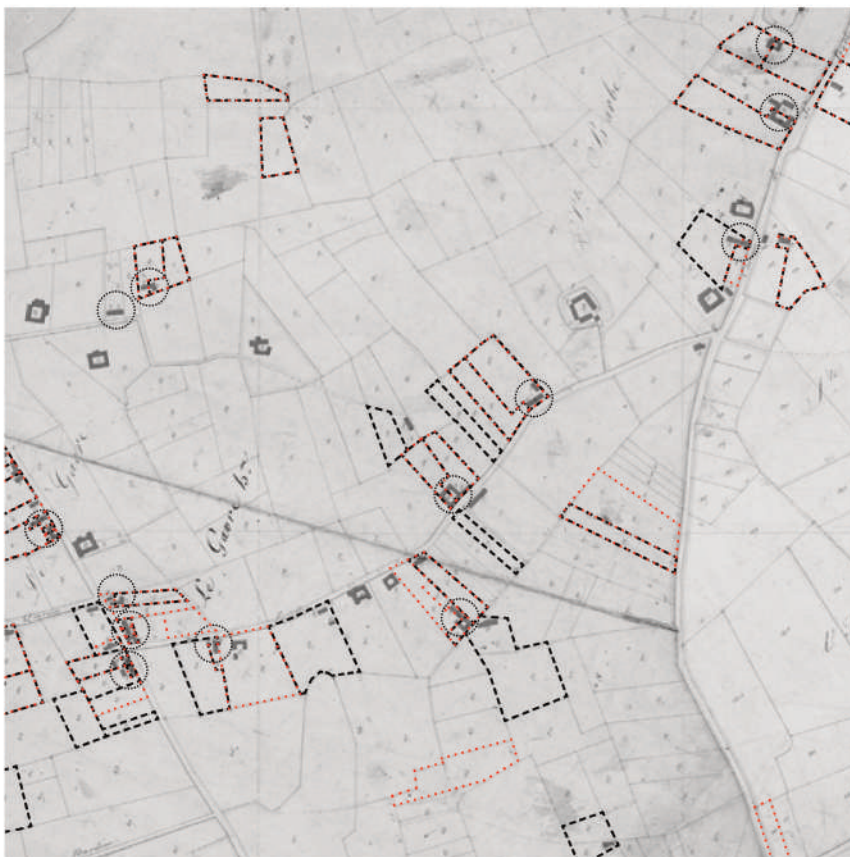


Fig. 4 Les propriétés et les exploitations du carré de 1 km² de la commune de Linselles illustré dans la Fig. 2 qui sont constituées d'un bâtiment et de deux parcelles maximum, respectivement en noir et en rouge.

Source : ADN 31P 250 et 33P 736.

Nota : Les cercles indiquent les bâtiments qui se trouvent à cheval entre deux parcelles contiguës. Plus d'explications dans le texte.

tivement réduit d'exploitations de taille moyenne (autour de 10 ha). Cela est bien illustré par la Fig. 3, qui fait ressortir les dix plus grandes exploitations du carré linsellois examiné. La comparaison entre les Fig. 2 et 3 permet de constater que ces *grandes* exploitations sont composées de parcelles appartenant à la fois à des grands et des petits propriétaires, et peuvent bien sûr comprendre des parcelles appartenant aux exploitants même.

– Bien qu'il soit globalement difficile de parler, pour Linselles ou Mons-en-Pévèle, d'une superposition spatiale de la propriété et de l'exploitation, il existe une catégorie d'exploitation et de propriété pour laquelle de telles superpositions se vérifient, au moins en partie : il s'agit de la petite et, dans certains cas, de la très petite propriété/exploitation incluant uniquement un bâtiment et une ou deux parcelles que la Fig. 4 met en évidence. Les exploitants de ces *petites* exploitations (de moins de 2 ha), la plupart du temps également propriétaires de celles-ci¹⁶, sont le plus souvent des individus qui, en plus de pratiquer l'agriculture sur quelques parcelles, travaillent également comme tisserands à domicile ou ouvriers agricoles¹⁷. Dans d'autres cas, il s'agit de maraîchers, de journaliers, d'ouvriers travaillant dans les manufactures textiles ou encore d'agriculteurs à la retraite. Une concentration de ces petites *exploitations* — à qui il serait parfois même difficile d'attribuer une telle dénomination¹⁸ — peut donner lieu à des *hameaux* paysans-ouvriers, comme celui du Gavre, dans l'extrémité sud-est du carré linsellois (Fig. 4). Ces réalités, que l'on retrouve également dans d'autres carrés analysés à Linselles (Fig. 5), à Mons-en-Pévèle (Fig. 6) et à Fleurbaix (Fig. 7) — qui sont donc *habitées*, comme nous venons de le voir, par des individus issus de catégories sociales assez hétérogènes — apparaissent comme de véritables fragments de *campagnes urbanisées*¹⁹.

On pourrait donc affirmer qu'il existe, dans les communes françaises examinées, deux classes d'exploitants aux caractéristiques différentes : un groupe de grands (ou plutôt de

¹⁶ Par exemple, dans un peu plus de la moitié des cas de superposition de la propriété et de l'exploitation identifiés dans la Fig. 4, les propriétaires sont aussi exploitants.

¹⁷ Dans les communes de Fleurbaix et de Saily-sur-la-Lys, il s'agit notamment des *ménagers*, dont nous avons parlé dans le chapitre dernier (et dont il sera également question dans le prochain chapitre).

¹⁸ En effet, comme le Tab. 2 l'indique bien, les cas où un habitant (notamment lorsqu'il s'agit d'un ouvrier, d'un artisan ou d'un journalier) ne loue qu'une maison et un petit jardin situé derrière celle-ci ne sont pas rares. Ce sont notamment ces situations pouvant être localement très importantes, comme on le verra à propos des hameaux de Fleurbaix dans le prochain chapitre, qui justifient l'usage de l'expression *campagne urbanisée*.

¹⁹ Un examen rapide des hameaux illustrés dans les Fig. 5, 6 et 7 permet de saisir la grande variété typologique du bâti dont ces hameaux sont constitués. Cette variété typologique est à l'image de la diversité socioéconomique des habitants de ces hameaux, dont les frontières sont particulièrement difficiles à tracer. Ces hameaux feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans le prochain chapitre.

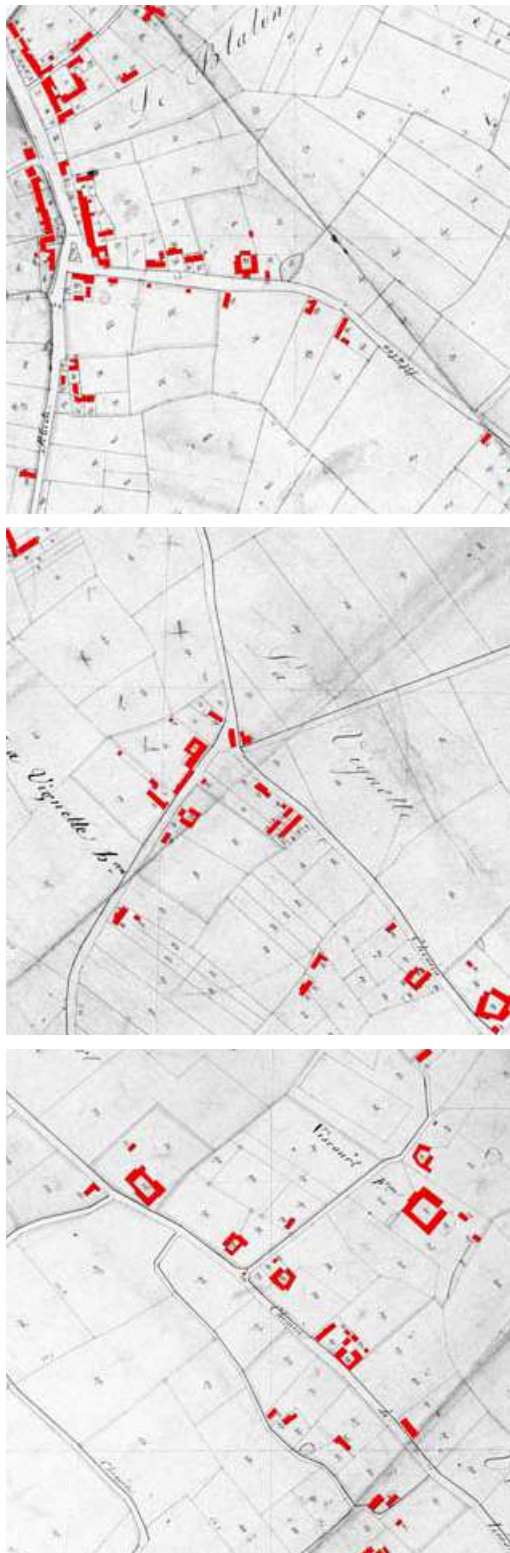


Fig. 5 Fragments de *campagnes urbanisées* : extraits d'autres carrés examinés à Linselles à partir du cadastre de 1831. Du haut vers le bas : hameau du Blaton, hameau de la Vignette et hameau du Viscourt.

Source : ADN 31P 250.

Nota : Chaque extrait représente une portion de territoire de 0,5 par 0,5 km.

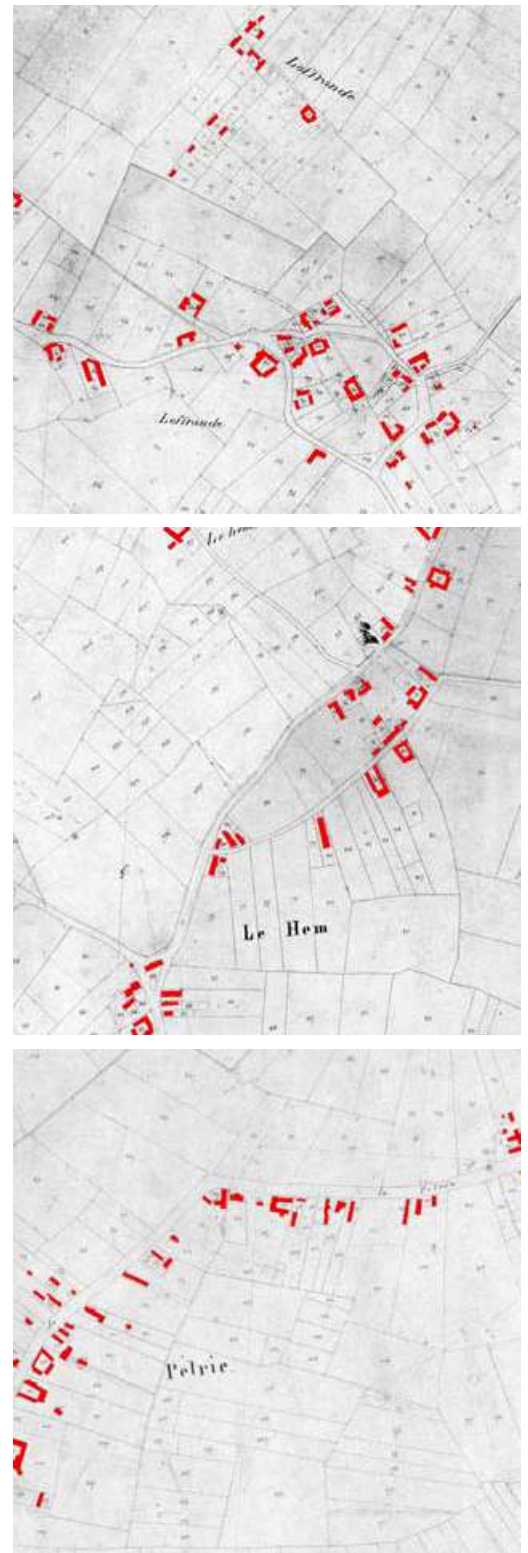


Fig. 6 Fragments de *campagnes urbanisées* : extraits de carrés examinés à Mons-en-Pévèle à partir du cadastre de 1842. Du haut vers le bas : hameau de l'Offrande, hameau du Hem et hameau de la Petrie.

Source : ADN 31P 262.

Nota : Chaque extrait représente une portion de territoire de 0,5 par 0,5 km.

moyens) exploitants qui prennent à bail des terres en propriété à la fois des grands et des petits propriétaires d'un côté, et un groupe de petits exploitants qui, le plus souvent, ne vivent pas uniquement des revenus de la terre et qui exploitent davantage leur propre parcelle en propriété ou des petites parcelles appartenant à des petits propriétaires. Ces deux groupes ne s'excluent pas mutuellement, du moins pas toujours. Il suffit de considérer les cycles de vie pour constater qu'il n'est pas rare de rencontrer dans le deuxième groupe des cultivateurs à la retraite ayant précédemment fait partie du premier groupe. De plus, comme les Fig. 3 à 7 le montrent bien, l'espace de vie et de travail de ces deux groupes peut se chevaucher, le deuxième groupe travaillant, d'ailleurs, en partie au service du premier.

En ce qui concerne les communes italiennes, les cadastres de la propriété ne contiennent pas d'indication sur les exploitants. Il n'est donc pas possible d'étudier les interactions entre propriété et exploitation à partir de sources cadastrales. Il faudrait procéder par hypothèse en s'appuyant sur des indices ou en croisant les sources²⁰. Si, pour un bon nombre de propriétés incluant une *casa colonica*²¹ et quelques parcelles de terre, on peut parler d'une superposition spatiale de l'exploitation et de la propriété, en supposant que ces propriétés puissent constituer des exploitations autonomes — bien que de tailles fort différentes —, dans d'autres cas, l'analyse approfondie de la disposition des *case coloniche* et des parcelles, ainsi que la nature de cultures, permet de soupçonner une organisation des exploitations différentes de celle des propriétés. Quoi qu'il en soit, il est important de noter que, contrairement à ce que l'on constate dans les carrés français, les situations où la propriété et l'exploitation semblent coïncider ne concernent pas uniquement la petite propriété et l'exploitation. Bien au contraire, côté italien, de nombreuses exploitations de tailles moyennes, voire grandes (entre 10 et 20 ha), semblent être composées d'une seule propriété. Au-delà de cette différence qu'il faut parvenir à expliquer, il est

²⁰ Il a été possible d'identifier les occupants de certaines maisons à partir des recensements de la population. Cependant, comme je l'ai déjà précisé, les équivalentes italiennes des listes nominatives des recensements de la population de ces petites communes ne sont pas toujours conservées. Deuxièmement, cette voie, tout en permettant de connaître les locataires de chaque *casa colonica*, ne permet pas de déterminer les parcelles appartenant à chaque exploitation.

²¹ En l'absence des données nominatives sur les occupants, et les listes nominatives des recensements de la population, les usages attribués aux bâtiments par le cadastre restent un des rares outils que l'on peut utiliser pour étudier la configuration des exploitations. Bien que la plupart des bâtiments ruraux portent la dénomination de *casa colonica*, indépendamment de leurs tailles, des dénominations comme *casa*, *villa*, *fabbricato rurale* sont également présentes, notamment en proximité d'une grande ou moyenne *azienda appoderata*, en particulier à Bovolenta.

²² J'insiste à nouveau sur le fait que ce chapitre se présente plutôt comme une introduction aux sujets traités et une réponse exhaustive aux questions posées plus haut demande des enquêtes plus approfondies.

certain qu'il existe dans les communes italiennes également une différenciation sociale de la classe des exploitants. Cela est manifeste si l'on considère les dimensions variables des exploitations, que les données des communes présentées dans le chapitre 3 ont mises au jour (voir notamment le **Tab. 6**, réalisé d'après les « *notifiche* » de 1805). Cela est également confirmé par une analyse plus fine des profils sociaux des habitants du carré de Scorzè de la **Fig. 1**. Ici aussi, les ouvriers agricoles et les journaliers travaillant au sein d'exploitations de plus grandes tailles et cultivant par ailleurs une petite exploitation à temps partiel ne manquent pas. Il existe donc, dans le cas italien aussi, des différences entre deux classes d'exploitants qu'il faudrait saisir pour comprendre l'évolution des carrés examinés.

II. La territorialisation de la parenté enracinée et l'évolution de l'habitat (vers 1850-2020)

Les deux classes de paysans (et d'habitants) identifiées dans les paragraphes précédents partagent-elles les mêmes modes de reproduction ? Quel est le degré d'enracinement généalogique de chaque groupe ? S'agit-il de groupes homogènes et relativement étanches ou bien un même individu peut-il appartenir, selon son cycle de vie, à l'un ou l'autre groupe ? Afin de répondre à ces questions, je me suis intéressé, d'une part, aux *habitants* de petites propriétés et exploitations (comme celles identifiées sur la **Fig. 4**) et, d'autre part, aux individus qui détiennent les plus grandes exploitations/propriétés de chaque carré. Avant de nous pencher sur le résultat de ces enquêtes, qui restent partielles et ne permettront pas de répondre à toutes les questions posées²², attardons-nous sur un élément mis au jour par l'étude de la propriété dans les carrés flamands-artésiens et vénitiens vers 1850 et qui permet de saisir la tendance générale de chaque carré en matière de pratiques successorales. Il s'agit de la part importante de la propriété composée uniquement de parcelles (que j'ai qualifié de



Fig. 7 Fragments de *campagnes urbanisées* : extraits de carrés examinés à Fleurbaix à partir du cadastre de 1839. Du haut vers le bas : hameau du Pétillon, hameau de la Boutillerie et hameau de la Croix Blanche. Source : ADPdC 3P 338/1-6. Nota : Chaque extrait représente une surface de 0,5 par 0,5 km.

propriété parcellaire) dans les communes flamandes-artésiennes et l'absence relative de cette dernière dans les communes vénitiennes. En ce qui concerne les interactions entre propriété et exploitation, cette situation montre à quel point, côté italien, l'*appoderamento*, au sens strict, peut être considéré achevé vers 1850²³. Il s'agit cependant d'un équilibre incertain et fragile. On peut voir une preuve assez évidente de cette *fragilité* — qui peut également être perçue comme résultant de la *rigidité* d'un système — en la présence relativement importante de propriétés *indivises* en Vénétie (voir les dernières colonnes du **Tab. 1**). Une part importante de ces indivisions ne concerne pas des enfants mineurs ni un adulte accompagné d'enfants mineurs (une indivision temporaire de ce type serait normale après le décès d'un parent propriétaire), ni même deux adultes, mais bien plus de deux propriétaires adultes. Une analyse plus détaillée des propriétés indivises montre également que ces indivisions ne concernent pas uniquement la très petite propriété, mais aussi de nombreuses propriétés incluant plusieurs parcelles et une *casa colonica*. On peut donc conclure que les indivisions jouent un rôle non négligeable dans l'équilibre général du système. En suivant l'évolution de ces propriétés indivises, on peut constater la création de nouvelles *case coloniche* à la suite d'une division, à la fois en présence de la grande et de la petite propriété²⁴. Si l'importance de la propriété parcellaire relevée dans les communes françaises est un indice clair de l'existence de pratiques égalitaires en matière d'héritage, l'indivision est, quant à elle, caractéristique de pratiques successorales cherchant à retarder le moment du partage — égalitaire ou non — afin de prolonger l'unité de la propriété, qui demeure primordiale pour conserver la viabilité des exploitations composées pour l'essentiel de terres en propriété. La propriété parcellaire et l'indivision sont à la fois les conséquences de pratiques successorales bien distinctes et des variables d'ajustement garantissant la viabilité de systèmes fondés sur ces pratiques. En effet, comme les travaux que nous avons longuement examinés dans le deuxième chapitre l'ont bien démontré²⁵, la

²³ Une différence importante entre les deux communes de la plaine moyenne, Borgoricco et Scorzè, d'un côté, et Bovolenta, de l'autre, doit cependant être signalée. La configuration de la propriété dans les communes de Scorzè et Borgoricco est une parfaite illustration de l'*appoderamento* tel que mis au jour par les recherches d'Elio Conti (citées dans l'introduction de cette partie). Cet *appoderamento* ne relève surtout pas d'une division de grandes propriétés en de nombreuses petites exploitations. En effet, bien que les grands propriétaires possédant plusieurs parcelles ne manquent pas, il s'agit rarement de subdivisions d'une propriété compacte en plusieurs unités. À Bovolenta, en revanche, les exploitations issues de division de propriétés plus grandes ne sont pas rares.

²⁴ La **Fig. 8** présente l'exemple de l'*appoderamento* d'une petite propriété en indivision présente sur le carré de Scorzè de la **Fig. 1**. La *casa colonica* A a été construite en 1884 ; la B, en 1913. Dans ce cas précis, les propriétaires des maisons ne semblent pas être les habitants de ces dernières.

²⁵ Je me réfère aux travaux des historiens cités dans le chapitre 2 sur la reproduction des familles paysannes dans la France de l'Ancien Régime, en particulier Bernard Derouet, « Pratiques successorales et rapport à la terre... » (art. cit.).

disponibilité de parcelles isolées facilite la composition de nouvelles exploitations pour les héritiers à la suite d'un partage égalitaire et leur offre également la possibilité d'adapter la taille des exploitations à leurs cycles de vie familiale, selon les variations de leur force de travail. Cela permet l'épanouissement d'un ménage paysan nucléaire et égalitaire. L'indivision, pour sa part, empêche l'éparpillement de la propriété dans un contexte de propriété relativement figée, où la quasi-absence de la propriété parcellaire ne facilite pas la création de nouvelles exploitations après un partage. Cette configuration oblige la famille exploitante à conserver une force de travail constante, et permet l'épanouissement de ménages complexes. Toutefois, alors que, côté français, il n'y a pas de contradiction entre l'importance de la propriété parcellaire et le recours à la location (c'est même le contraire), la présence des indivisions, emblématiques de systèmes où domine le faire-valoir direct, soulève des interrogations dans le contexte de la Vénétie centrale du XIX^e siècle, où prévaut encore la location. Cela est d'autant plus étonnant que les propriétés indivises ne sont pas toujours celles exploitées par leurs propriétaires. Cette contradiction apparente entre l'importance des indivisions et le faire-valoir indirect montre à quel point l'*appoderamento*, qui aboutit idéalement à une superposition spatiale de la propriété et de l'exploitation, fonctionne déjà un peu comme le système de faire-valoir direct vers lequel il est en train d'évoluer. De plus, si dans un bon nombre de cas on peut parler d'une superposition durable ou temporaire de l'exploitation et de la propriété, dans d'autres cas, des indices clairs permettent de supposer qu'une exploitation n'est pas constituée par une seule propriété. Dans toutes ces situations, les paysans locataires, souvent en voie de devenir propriétaires, jouent un rôle important dans l'organisation et l'évolution des *poderi*. Ces situations, tout comme les indivisions, sont particulièrement nombreuses à Scorzè et à Borgoircco. Elles correspondent souvent à des contextes de *campagne urbanisée* selon l'expression introduite plus haut, c'est-à-dire des réalités marquées par une forte présence d'exploitations

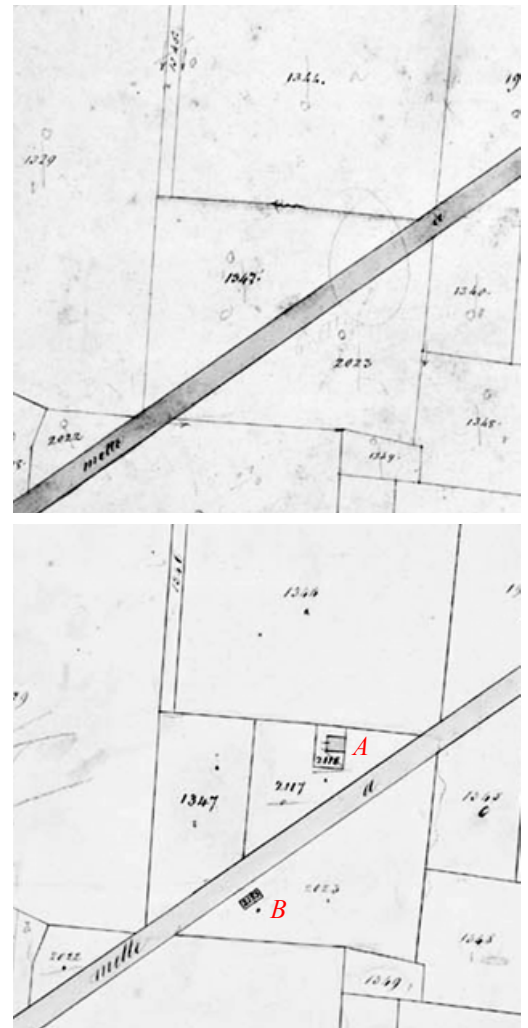


Fig. 8 Exemple de construction de *case coloniche* sur des parcelles en indivision après le partage de la propriété, Scorzè.

Source : données cadastrales (ASV, Censo stabile attivato : 60, 362 et 371).

Nota : Il s'agit de l'ensemble de parcelles identifiées par le numéro 27 sur la Fig. 1. La casa colonica A a été construite en 1884 et la B en 1913.

appoderate de plus petites tailles et éventuellement de profils sociaux plus hétérogènes. Le cas de la famille Pizzolato, qui, vers 1850, possède et exploite des parcelles situées en marge du carré de Scorzè, est à cet égard éloquent (Fig. 1). La Fig. 9 montre les liens de parenté entre les membres de cette famille qui possèdent des propriétés, ainsi que l'emplacement de leurs possessions. Quoiqu'elle fournisse une illustration claire des rapports spatiaux entre les propriétés des membres d'une parenté, cette figure ne permet pas de déterminer le lieu d'habitation de chaque membre (ou de chaque groupe familial) et de son exploitation. Cette ambiguïté met en évidence la complexité du jeu de partage et d'indivision qui se déploie entre les membres d'un ménage complexe d'exploitants déjà propriétaires d'une partie de leurs exploitations. Ici, plus qu'une superposition de la propriété et l'exploitation, on observe une organisation de l'exploitation et de la propriété en fonction d'une forme singulière de reproduction sociale au sein d'une famille présente sur ces exploitations depuis au moins trois générations. Le point de départ du processus d'*enracinement* de cette famille est très probablement l'installation dans la *casa colonica* située sur la parcelle 13a ou celle, plus grande, située à cheval entre cette parcelle et la parcelle 9a, qui est habitée par deux frères, Pietro et Andrea (A1 et A2), et leurs noyaux familiaux. La Fig. 9 permet également de comprendre que les membres de la famille Pizzolato ne louent et n'achètent pas à un seul propriétaire. En effet, si le propriétaire originaire des parcelles identifiées par les numéros 9 (9a, 9 b et 9c) et 12 (12a et 12 b) est le même que celui des parcelles identifiées par le numéro 13 (13a, 13 b et 13c), c'est-à-dire l'Hôpital de Noale, l'origine des parcelles identifiées par les numéros 11 (11a et 11 b), dont deux membres de la famille (B1 et B2) sont propriétaires, est moins certaine. De plus, rien n'empêche de supposer que certains membres de cette famille exploitent également des parcelles isolées possédées par d'autres propriétaires, à savoir la parcelle 28, détenue par Sabato Vivante, et la parcelle 25d, appartenant à Bartolomeo Orsini — un propriétaire noble qui ne

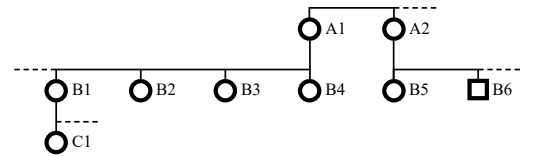


Fig. 9 Les parcelles et les bâtiments possédés et exploités par la famille Pizzolato (en rouge), ainsi que les liens de parenté entre les membres de la famille qui sont propriétaires vers 1846.

Source : ASV, Censo stabile attivato : 60, 362 et 371.

Légende :

I. Liens de parenté entre les membres de la famille Pizzolato possédant des parcelles ou des bâtiments :



II. Propriétaires des parcelles et des bâtiments identifiées :

9 : B3, B4, B5 et B6 (livellari de l'hôpital de Noale)

11 : B1 et B2

12 : C1 (livellario de l'hôpital de Noale)

13 : Hôpital de Noale

25 : Bartolomeo Orsini

28 : Sabato Vivante

possède que des parcelles isolées dans ce secteur. Le cas de cette famille, d'ailleurs si bien enracinée que son nom est mentionné sur le plan du cadastre²⁶, n'est pas isolé. Le fait que la famille en question soit déjà propriétaire ne signifie pas que l'enracinement des familles commence toujours par la propriété²⁷. Ces situations hybrides — qui allient indivision et partage, location et propriété — ont souvent en commun un marqueur spatial, qui nous est désormais familier grâce aux nombreux exemples mis en avant dans le dernier chapitre : la présence de deux *case coloniche* situées à cheval entre deux ou plusieurs propriétés²⁸. Il y a de nombreux exemples de ce type à Borgoricco et Altivole également, mais quasiment aucun à Bovolenta. Dans tous ces cas, un marqueur social (lien de parenté direct entre les exploitants) et un marqueur spatial (proximité physique, voire contiguïté des bâtiments) coïncident.

²⁶ Voir la mention «Dai Pizzolatti» sur la carte de la Fig. 9. Le nom de cette famille apparaît comme *Pizzolato* (avec un seul t) dans les matrices cadastrales et les registres paroissiaux.

²⁷ Cependant, cette affirmation est plus difficile à démontrer en raison de l'absence de données fiables sur les occupants.

²⁸ Cela est souvent, quoique pas toujours, lié à la division d'une *casa colonica* initiale qui a ensuite été agrandie aux deux extrémités. Pour avancer des hypothèses plus solides sur les modalités de ces transformations, il faudrait examiner les cadastres précédant 1850.

Les communes françaises ne manquent pas, vers 1850, de bâtiments situés à cheval entre deux parcelles. Il s'agit tantôt de véritables corps de fermes à cour carrée divisés en deux, tantôt de modestes fermettes ou de simples maisons mitoyennes situées le long des rues. Dans le carré linsellois examiné, les situations de ce type, indiquées par des cercles sur la Fig. 4, excèdent même celles du carré de Scorzè (Fig. 1)²⁹ et correspondent précisément aux situations caractérisées par la petite propriété/exploitation incluant uniquement un bâtiment et une ou deux parcelles, que nous avons associées aux *campagnes urbanisées*. Inspirée par la superposition de marqueurs spatiaux et sociaux dans la Vénétie centrale et afin de répondre aux questions qui ont constitué le point de départ de cette section, j'ai mené une enquête sur les éventuels liens de parenté entre les personnes habitant ou possédant ces bâtiments et ces parcelles, grâce à la reconstruction partielle des arbres généalogiques de ces derniers. Mis à part quelques liens de parenté de deuxième degré entre quelques ouvriers habitant dans des bâtiments mitoyens du hameau du Gavre, il n'existe aucun lien significatif de parenté entre les propriétaires et/ou les occupants des cas retenus : ces situations ne permettent donc pas de révéler la parenté enracinée dans le cas français³⁰.

Si l'étude du carré italien a révélé une généralisation de *situations* similaires à celle de la famille Pizzolato³¹, l'évolution du carré linsellois a mis au jour l'expansion de quelques grandes exploitations — uniquement une partie des exploitations identifiées dans la Fig. 3 — et la disparition progressive de toutes les exploitations figurant sur la Fig. 4³². Le rattachement des parcelles ayant appartenu aux petites exploitations à celles en expansion s'accompagne souvent de la démolition de bâtiments présents sur ces parcelles. Déjà en 1911, date de réalisation d'un nouveau cadastre sur la commune de Linselles, la plupart de ces bâtiments sont détruits. Ce constat est important, car cette date précède le début de la Première Guerre mondiale, considéré par plusieurs — comme je l'ai

²⁹ En 1850 environ, le carré Scorzè ne contient qu'un autre exemple de *casa colonica* à cheval entre deux propriétés, 6a et 7a (Fig. 1).

³⁰ En effet, dans les carrés français les cas de liens de parenté entre exploitants s'inscrivent souvent dans un espace plus large. Les carrés de 1 km² ne sont donc pas appropriés pour investiguer la territorialisation de la parenté enracinée dans les communes françaises, que seule une reconstruction systématique des arbres généalogiques de tous les individus présents dans le cadastre (ou de ceux présents dans les listes nominatives des recensements de la population) permettrait de mettre en lumière. Cela étant dit, un exemple remarquable de densité de la parenté enracinée dans un espace resserré sera exposé dans le chapitre 7.

³¹ Avec toutefois un mode de partage qui tend à faire coïncider la propriété, l'exploitation et la résidence, comme on l'a déjà vu dans le chapitre dernier et comme on le verra également plus bas, grâce à l'exemple de la famille Bortolato.

³² Une enquête spécifique doit être menée pour déterminer si la disparition progressive des populations habitant dans les situations de *campagne urbanisée* n'est pas également due à leurs modes de reproduction. Au vu de mes analyses, il semblerait que leur départ soit essentiellement dû aux possibilités offertes par le travail industriel et à la poussée expansionniste d'une partie des plus grands cultivateurs. Le reste de ce chapitre traite surtout de ce dernier point alors que le prochain chapitre reviendra davantage sur les possibilités offertes par le travail industriel.

déjà souligné dans le chapitre précédent — comme la cause de bon nombre de démolitions et de remaniements d'exploitations dans cette région. Or, l'étude menée sur les communes de Linselles et de Fleurbaix, qui ont été particulièrement touchées par la guerre, montre que cette dernière n'a fait qu'accentuer un phénomène de réduction de la densité de la population de la campagne urbanisée déjà bien entamé avant le début du conflit. La Fig. 10, qui illustre l'état du carré linsellois vers 1950 grâce à la première campagne de photographie couvrant l'ensemble de la commune de Linselles, restitue un territoire marqué par une simplification du parcellaire et des cultures, alors que la mécanisation de l'agriculture est à peine commencée. Côté Scorzè, on assiste en revanche à une longue période de *calme* apparent sur le plan de l'évolution du paysage. Les photos aériennes des années 1950 donnent à voir une situation peu différente de celles des cadastres anciens, exception faite de la présence de quelques bâtiments additionnels (Fig. 11). Les positions des haies démarquant les limites des exploitations et des parcelles restent sensiblement les mêmes, là où, en Flandre, ces alignements ne sont plus que de vieux souvenirs. Cependant, derrière cette immobilité apparente se profile un changement majeur, rendu manifeste par un suivi dans le temps des exploitants qui parviennent à *s'enraciner*, notamment par la propriété. À ce titre, il convient d'exposer brièvement l'évolution des deux plus grandes propriétés-exploitations présentes dans les carrés de Scorzè et de Linselles. Il s'agit de la propriété identifiée par le numéro 1 à Scorzè (Fig. 1), qui correspond probablement à une exploitation d'un seul tenant d'environ 20 hectares, et de l'exploitation identifiée par le chiffre I (Fig. 3), d'environ 8 hectares, issue partiellement de la propriété 1 du carré de Linselles (Fig. 2). Dans les deux cas, un ou plusieurs descendants de la famille exploitante en 1850 environ y possèdent et exploitent toujours des parcelles. Il s'agit de la famille Bortolato côté italien (Fig. 12) et de la famille Lefebvre côté français (Fig. 13), qui font toutes deux parties des familles-exploitations étudiées dans le cadre de cette thèse³³.

³³ Les chapitres précédents contenaient déjà de nombreuses références à ces deux familles, notamment à la famille Bortolato. L'exposé qui suit sera moins détaillé que celui du chapitre dernier sur les familles Scattolin et Burette.

Fig. 10 Carré Linselles (Fig. 2) : photo aérienne de 1950, avec le périmètre de l'exploitation I d'après de cadastre de 1831 (Fig. 3).

Source : IGM.



Fig. 11 Carré Scorzè (Fig. 1) : photo aérienne de 1955, avec le périmètre de la propriété-exploitation 1 d'après de cadastre de 1846 (Fig. 1).

Source : IGM.



Les Bortolato (Scorzè, 1845-2020)

Côté italien, Abramo, l'unique enfant de sexe masculin d'Adamo Bortolato (indiqué par la lettre A sur l'arbre généalogique et les schémas de la Fig. 12), parvient à acheter l'ensemble des parcelles constituant cette propriété-exploitation aux héritiers de Nicolò Giuseppe Baretta, propriétaire d'origine de l'exploitation de son père en 1880. Avant cette date, Adamo (A) et Abramo (B2) avaient également acheté d'autres parcelles constituant deux petits *poderi* situés à l'extérieur du carré examiné ainsi que des parcelles isolées. Si une partie des parcelles isolées sont données en héritage aux trois sœurs d'Abramo (B1, B3 et B4), ce dernier conserve l'essentiel du patrimoine familial, qu'il exploite probablement à l'aide de ses cinq fils (et très probablement aussi de quelques salariés). À la mort d'Abramo (B2), ses deux derniers enfants de sexe masculin, Giuseppe (C4) et Carlo (C6), héritent de l'exploitation de départ, qu'ils divisent en deux parties presque équivalentes. Quant à ses autres enfants de sexe masculin, Giacomo (C1), Isacco Pietro (C2) et Giovanni (C3), ils partagent les deux autres *poderi* (situés à l'extérieur du carré examiné), sur lesquels ils se sont très probablement installés avant le décès de leur père. Les deux filles d'Abramo, Agnese et Stella Bortolato (C5 et C7), hériteront de quelques parcelles isolées qu'elles vendront presque aussitôt après les avoir reçues en héritage.

Comme pour le cas des Scattolin exposé dans le chapitre précédent, l'histoire de cette famille témoigne d'une alternance entre des moments d'indivision de l'exploitation et de la propriété, où deux frères mariés vivent et travaillent ensemble, et des moments de partage, tout d'abord de l'exploitation puis de la propriété. Le partage de l'exploitation, qui met également fin à la cohabitation des frères mariés, coïncide avec la construction d'une nouvelle maison pour le groupe familial quittant la maison de départ. Dans le cas de la génération C, par exemple, Giuseppe (C4) et Carlo (C6), qui succèdent

Fig. 12 (cette page et la page de droite) Évolution du carré Scorzè (Fig. 1), ca 1850-2020.

Source : Données cadastrales et d'état civil. La photo aérienne est de la Regione del Veneto.

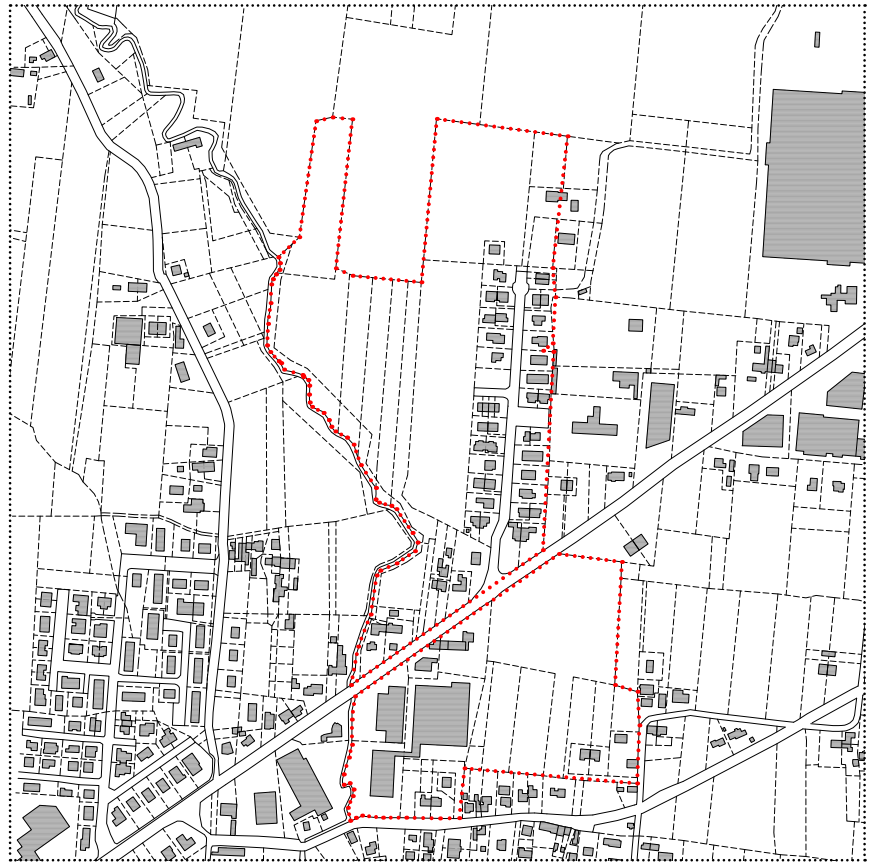
Sur cette page : Carré de 1 km² sur la commune de Scorzè d'après le plan cadastral de 2017 (en haut) et photo aérienne de 2005 (en bas), avec le périmètre de l'exploitation d'Adamo Bortolato vers 1846.

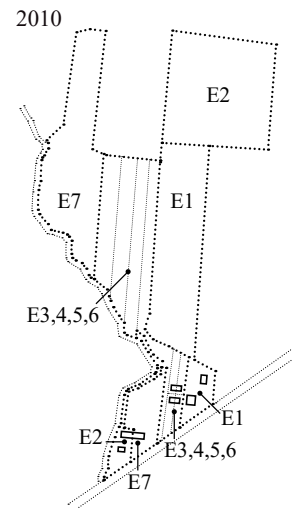
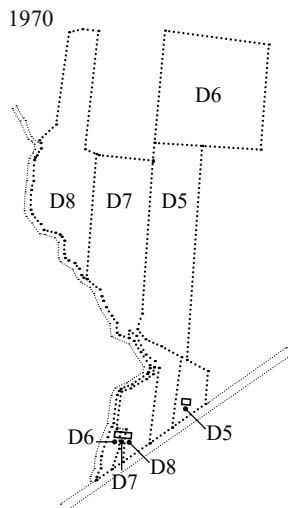
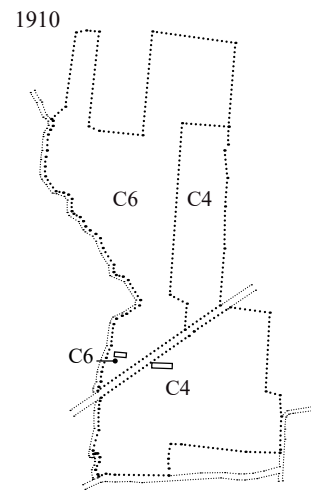
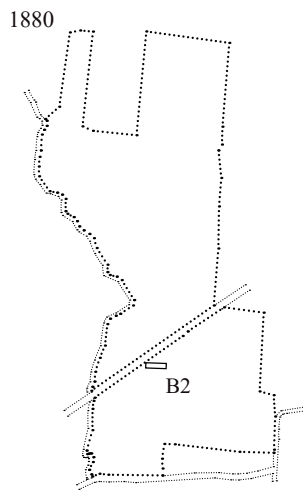
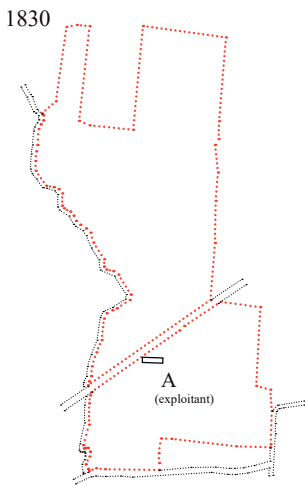
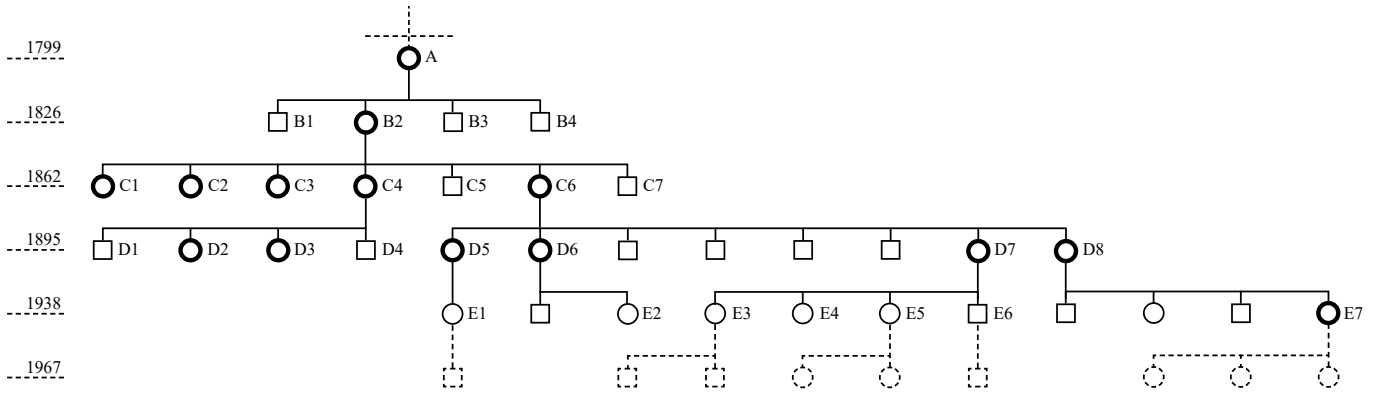
Sur la page de droite, en haut : Arbre généalogique schématique de la famille Bortolato.

Nota : Les héritiers (de parcelles de terre) sont identifiés par des sigles. Les personnes qui ont pratiqué l'agriculture sur les parcelles héritées sont mises en relief.

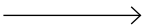
Sur la page de droite, en bas : Schéma des partages de la propriété et de l'exploitation avec l'apparition de nouveaux bâtiments.

Nota : Le périmètre en rouge indique l'exploitation ; les périmètres en noir, la propriété et l'exploitation.





Suivi des parcelles héritées par les descendants de C6 (zoom)



à leur père Abramo (B2) sur l'exploitation familiale de départ, travaillent et vivent ensemble dans un premier temps. La construction d'une nouvelle *casa colonica* sur la partie de la propriété qui deviendra à terme la propriété de Carlo (C6) en 1909 indique la fin de la cohabitation entre les deux frères ainsi que la division de l'exploitation. Cette séparation a lieu peu avant la mort du père (Abramo) et le partage de la propriété entre les sept frères et sœurs. Les schémas de la Fig. 12 montrent bien que le partage de la propriété tient toujours compte du lieu d'habitation des frères et des terres exploitées par chacun. Il s'agit là de ce que j'ai appelé le *principe résidentiel* dans le partage de l'exploitation et la propriété dans le chapitre précédent³⁴.

Le même schéma se reproduit à la génération suivante : les quatre fils de Carlo (C6) cohabitent sur la même exploitation, tout en la cultivant jusqu'à la division, tout d'abord de l'exploitation puis de la propriété, ce qui aboutit au partage de la *casa colonica* construite par Carlo (C6) en trois *case* (pour D6, D7 et D8) et la construction d'une nouvelle *casa colonica* (pour D5)³⁵. Les filles de la génération D sont non seulement exclues de l'exploitation, mais aussi de la propriété. La plupart de ces dernières se marient avec un agriculteur de la commune. Le schéma des partages et l'arbre généalogique de la Fig. 12, qui suivent uniquement les descendants de Carlo (C6), montrent comment la poursuite de cette forme de reproduction, en l'absence de l'achat de parcelles à l'extérieur de la propriété de départ, mène à la diminution de la part des héritiers des générations suivantes, ainsi qu'à la construction d'un nombre considérable de bâtiments³⁶. Cela réduit non seulement la surface de l'exploitation (lorsque l'héritier compte uniquement sur les terres en propriété), mais produit aussi des ensembles de parcelles difficilement accessibles pour un exploitant non membre de la famille qui souhaiterait louer ces parcelles. Alors que la plupart des membres de la génération identifiée par la lettre D peuvent encore vivre de l'agriculture en exploitant des parcelles héritées de la géné-

³⁴ Dans la génération C, comme pour Giuseppe et Carlo (C4 et C6), qui se partagent la propriété-exploitation de départ, chaque frère héritera des terres sur lesquelles il est déjà installé. Quant aux filles d'Abramo qui ne sont installées sur aucune exploitation, elles n'hériteront que de parcelles isolées, comme nous l'avons déjà vu.

³⁵ Le partage de la *casa colonica* et de l'exploitation se fait en deux étapes. Dans une première phase, D1 quitte la *casa colonica* pour s'installer dans une maison fraîchement construite et la *casa colonica* est divisée entre D2 d'un côté et D3 et D4 de l'autre. Dans un deuxième temps, D3 et D4 se séparent, ce qui donne lieu à la construction d'une maison pour D2 et son ménage.

³⁶ Le suivi des descendants de Giuseppe (C4) permettrait d'aborder l'origine du lotissement et du bâtiment industriel qui apparaissent sur les parcelles hérités par ces derniers (Fig. 12). Je reviens sur ce sujet dans le chapitre 7.

ration précédente, le seul membre agriculteur (à temps partiel) de la génération E est Michele Bortolato (E7), qui, en achetant la part de son frère et ses deux sœurs avant même la formalisation de la division³⁷, a pu conserver l'intégralité de la propriété/exploitation de son père (D8). Michele Bortolato (E7) cultive également les parcelles appartenant à ses cousins (E3, E4, E5 et E6), qui, sans n'avoir jamais pratiqué le métier d'agriculteur, ont pu construire des maisons sur une partie de leur propriété³⁸. Le cas des Bortolato est donc encore plus extrême que celui des Scattolin présenté dans le chapitre précédent : comme indiqué plus haut, les générations postérieures à Abramo (B2) n'achètent que peu à l'extérieur de l'exploitation de départ, tout en *persévérant* dans une reproduction à l'identique de la famille sur les terres héritées³⁹. Ce cas est néanmoins représentatif de l'évolution de nombreuses autres familles paysannes étudiées, non seulement dans les communes de Scorzè et Borgoricco, mais aussi dans celle d'Altivole. Dans la commune de Bovolenta, en revanche, les cohabitations entre deux frères mariés et, surtout, les partages d'exploitations sont plus rares, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Les Lefebvre (Linselles, 1831-2020)

Penchons-nous à présent sur le cas de l'exploitation identifiée par le chiffre I du carré linsellois (Fig. 3). Ici, la famille Lefebvre, déjà présente sur cette exploitation au début du XIX^e siècle, reste plus longtemps locataire des bâtiments et d'une partie importante des parcelles de l'exploitation de départ, dont la possession intégrale ne se réalisera que dans les années 1940 (Fig. 13). Cette arrivée tardive à la possession d'une exploitation cultivée depuis plusieurs générations, tout à fait représentative du cas français. Cependant, l'activité de vente et d'achat de parcelles par ce que l'on pourrait appeler les *famiglie appoderte* françaises n'est pas moins significative que celle de leurs homologues italiennes, bien au contraire. Déjà propriétaires d'une parcelle isolée dans le cadastre de

³⁷ La sœur aînée de Michele, Maria Bortolato est l'épouse d'Antonio Scattolin (G-1), dont j'ai longuement parlé dans le chapitre précédent. L'exemple Scattolin-Bortolato montre bien comment les alliances matrimoniales entre familles vénitiennes n'ont pas d'impact direct sur le destin de chaque exploitation.

³⁸ Dans le chapitre 7, je reviendrai sur cadre réglementaire qui a permis la construction de ces maisons.

³⁹ C'est sans doute pour cela que l'exclusion des filles de la propriété devient la règle à partir de la génération D, notamment dans les branches dans laquelle un ou plusieurs garçons souhaitent poursuivre le métier de l'agriculteur.

Fig. 13 (cette page et la page de droite) Évolution du carré Linselles (Fig. 2 à 4), ca 1850-2020.

Source : Données cadastrales, d'état civil, relevés d'exploitation de la famille Lefebvre (voir le Tab. 1 du chapitre 4). La photo aérienne est de l'IGN.

Sur cette page : Carré de 1 km² sur la commune de Linselles d'après le plan cadastral de 1995 (en haut) et photo aérienne de 1995 (en bas), avec, sur les deux images, le périmètre de l'exploitation de Pierre Joseph Lefebvre en 1831 (pointillés rouge et blanc) et celui de l'exploitation de Jean-Michel Lefebvre en 1993 (pointillé noir).

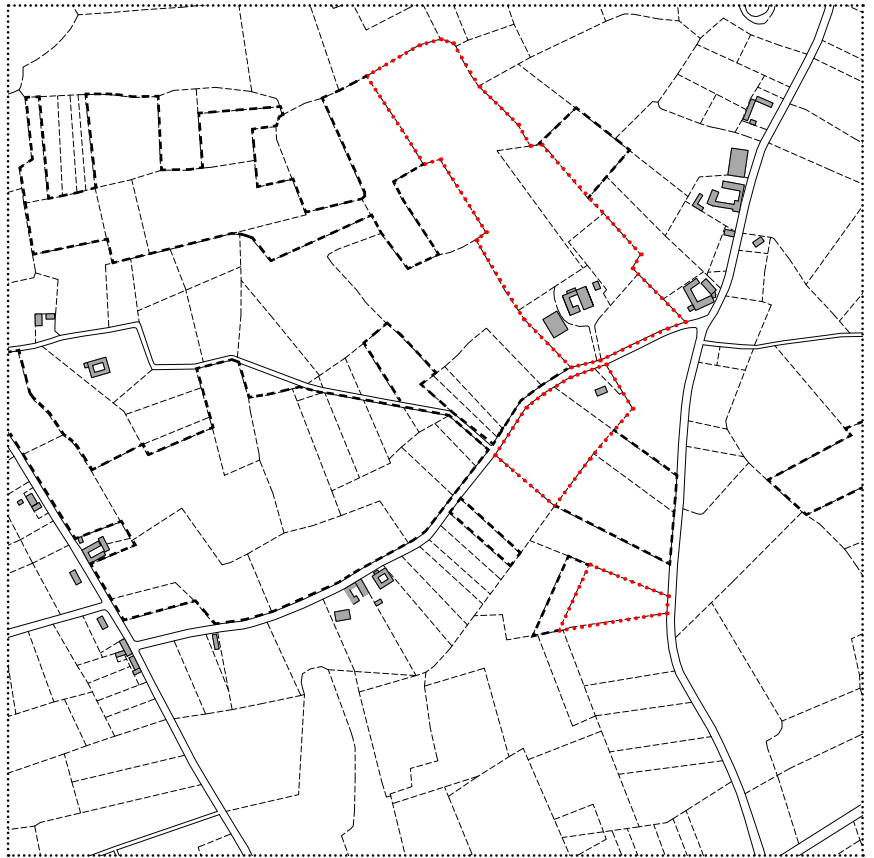
Nota : L'exploitation de 1993 inclut la totalité des terres de l'exploitation de 1831.

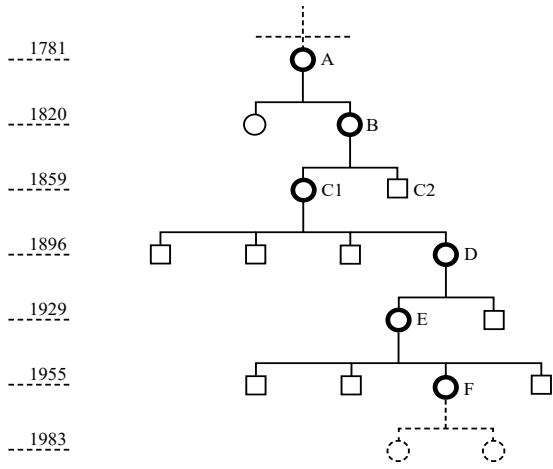
Sur la page de droite, en haut : L'arbre généalogique schématique de la famille Lefebvre.

Nota : Les héritiers (de parcelles de terre dans l'exploitation) sont identifiés par des sigles. Les personnes qui ont pratiqué l'agriculture sur les parcelles héritées sont mises en relief.

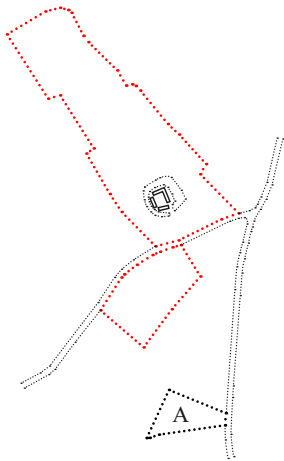
Sur la page de droite, en bas : Schéma des partages de la propriété et de l'exploitation.

Nota : Les périmètres en rouge indiquent l'exploitation; les périmètres en noir, la propriété et l'exploitation. Les bâtiments en rouges sont ceux qui furent démolis une fois la parcelle achetée.

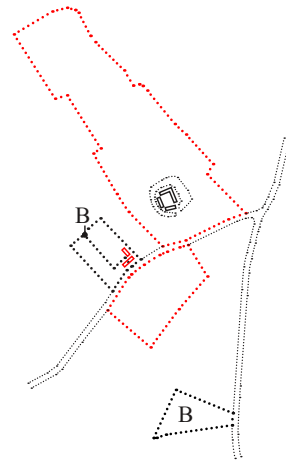




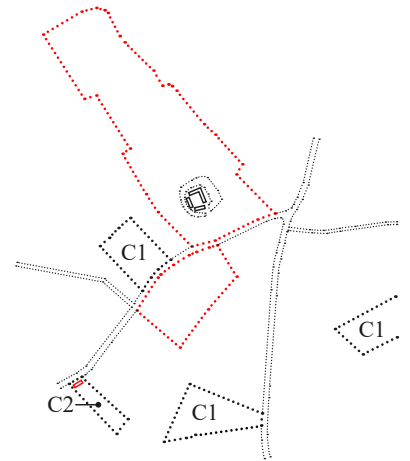
1830 (Exploitant : A)



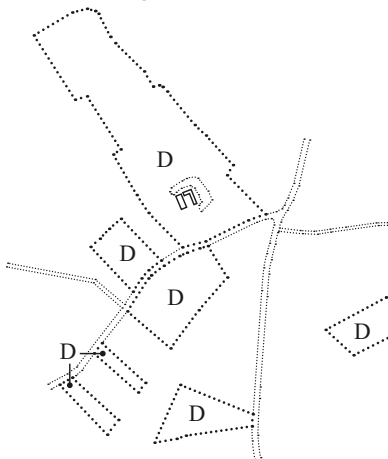
1860 (Exploitant : B)



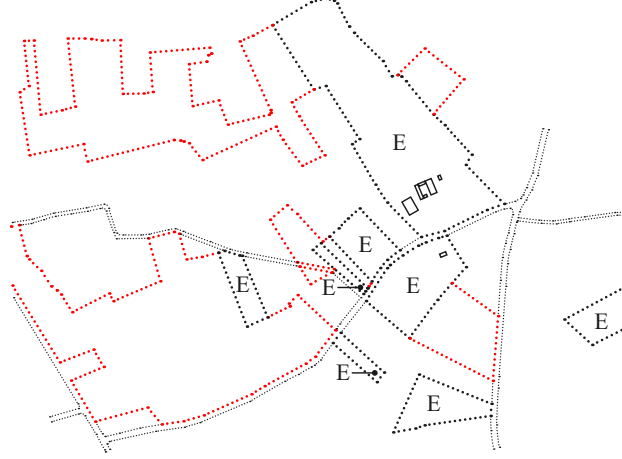
1910 (Exploitant : C1)



1960 (Exploitant : E)



1990 (Exploitant : F)



1831, Pierre Joseph Lefebvre (A) et ses deux fils, Jean Michel et Louis Cyrile (B), continuent d'acheter de nouvelles parcelles, mais à l'extérieur de l'exploitation de départ. Comme nous l'avons vu plus haut, la plupart des parcelles achetées par cette famille appartiennent aux petits exploitants et/ou propriétaires (comparer les Fig. 4 et 13). Lorsqu'il s'agit de parcelles contenant des bâtiments, les Lefebvre n'hésitent pas à démolir les bâtiments pour rendre les parcelles agricoles⁴⁰. Ce phénomène est particulièrement fascinant, car l'un des deux fils de Pierre Joseph Lefebvre (A) aurait pu s'installer dans un de ces bâtiments et tenter ainsi de composer une nouvelle exploitation en reprenant une partie des baux de son père, mais cela ne sera pas le cas. Comme tous les autres cas de familles-exploitations étudiés dans la Flandre-Artois, l'exploitation n'est jamais partagée entre les enfants, même quand la famille est propriétaire du corps de ferme et d'une partie importante des terres. Comme dans le cas des Burette à Fleurbaix exposé dans le précédent chapitre, les enfants qui souhaitent poursuivre le métier d'agriculteur sont *installés*, les uns après les autres et indépendamment de leur sexe, sur une autre exploitation par le biais d'un mariage avec le successeur d'un autre exploitant ou par la reprise d'une exploitation sans successeur. Ainsi, Jean Michel, le premier fils de Pierre Joseph Lefebvre (A), se marie avec la fille d'un exploitant de Linselles, qui succède à son père. Le deuxième fils de Pierre Joseph, Louis Cyrile (B2), qui succède à son père à la tête de l'exploitation de départ, se marie à son tour avec une des deux filles de Pierre François Lepers, titulaire de la deuxième plus grande exploitation présente sur le carré examiné (indiquée par II sur la Fig. 3)⁴¹. La comparaison entre la Fig. 2 et 3 permet également de comprendre qu'il s'agit de l'exploitation qui — avec celle de Pierre Joseph Lefebvre (A), indiquée par I — loue l'essentiel des parcelles appartenant au plus grand propriétaire du carré linsellois, Louis Savarin (identifié par 1 sur la Fig. 2.1).

⁴⁰ Il s'agit des bâtiments identifiés par la couleur rouge sur les schémas de la Fig. 13.

⁴¹ Il s'agit bien entendu de la fille qui ne succède pas à l'exploitation de son père. Ce type d'alliance entre pairs, bien qu'il soit sans effet immédiat sur l'exploitation de chaque côté en raison de la succession unique, renforce la position d'une certaine classe d'exploitants apparentés et peut même, comme c'est par exemple le cas des Lefebvre, aboutir à l'obtention d'une partie ou de la totalité des baux voire des terres en propriété des descendants de l'autre famille-exploitation.

À l'instar des enfants de la génération B, tous les enfants des

génération suivantes adoptant le métier d'agriculteur l'ont fait grâce au mariage avec le ou la successeur(e) d'une exploitation située à Linselles ou dans une commune voisine⁴². Deux éléments montrent clairement que, malgré le départ des exploitants et propriétaires fragilisés⁴³, qui réduit la concurrence entre les repreneurs potentiels, ce type de stratégie ne va pas de soi et affecte profondément les familles en expansion sur le plan de la reproduction. Le premier est l'âge moyen au moment du mariage, particulièrement élevé, notamment en ce qui concerne les générations identifiées par les lettres A, B et C. Il se situe autour de 40 ans pour les hommes et de 37 ans pour les femmes⁴⁴. Ce phénomène, déjà souligné à l'occasion de l'exposé sur la famille Burette, est peut être lié au fait que les repreneurs attendent la disponibilité d'une exploitation à reprendre pour se marier⁴⁵. Le deuxième indice, en partie lié à l'âge avancé au moment du mariage, est le nombre particulièrement réduit d'enfants de ces mêmes générations, qui pourrait témoigner d'une volonté de réduire le nombre d'enfants à installer. Il s'agit là encore d'un marqueur que l'on retrouve chez la plupart des familles-exploitations étudiées, y compris la famille Burette présentée dans le chapitre 4. En plus d'une maîtrise du nombre des enfants et succession unique, et contrairement aux Burette et la plupart des familles-exploitations flamandes-artésiennes examinées, la famille Lefebvre a recours, en outre, à une pratique plutôt stricte en matière du partage des terres en propriété à l'intérieur de l'exploitation⁴⁶. En effet, le seul individu de différentes générations de cette famille qui hérite de la terre dans l'exploitation sans pour autant arriver à la tête de celle-ci est Pauline Marie (C2). Cette dernière étant religieuse, sa part d'héritage revient à la famille à la génération suivante. La famille Lefebvre, dont tous les successeurs sont des hommes⁴⁷, est donc un exemple atypique, mais pas complètement isolé de familles pratiquant une succession unique accompagnée par un partage de terres en propriété plutôt sélectif, à tout le moins en ce qui concerne les terres faisant partie de l'exploitation. Dans la plupart des autres familles-exploitations examinées, et cela

⁴² Dans la génération suivante, C2 est religieuse. Dans la génération d'après, les deux premières sœurs de D se marient à un agriculteur de Linselles et un agriculteur de Tourcoing. La troisième sœur de D épousera le même agriculteur de Linselles après le décès de sa sœur aînée. Dans la génération suivante, l'unique sœur de E se marie avec un agriculteur de Linselles. Dans celle d'après, les deux sœurs de F se marient à des agriculteurs de Steenwerck et de Bailleul, ce qui témoigne d'un élargissement de l'horizon des alliances matrimoniales. L'unique frère de F est, quant à lui, boulanger à Linselles.

⁴³ Il faut préciser que, alors que certaines portions du territoire de Linselles se *désurbanisent*, le centre du village et un des hameaux de la commune (la Vignette) se peuplent grâce à l'installation de plusieurs manufactures textiles, comme nous le verrons mieux dans le prochain chapitre.

⁴⁴ Les dates qui apparaissent au droit de chaque ligne des arbres généalogiques (Fig. 12 et 13) indiquent l'année de naissance de la première personne figurant sur cette ligne.

⁴⁵ J'insiste à nouveau sur le fait que l'âge tardif au mariage des cultivateurs n'est pas spécifique au territoire et à la période examinés : c'est un fait observable en Europe du Nord-Ouest pendant toute la période moderne.

⁴⁶ Comme déjà indiqué, l'analyse de la propriété à partir du cadastre ne permet pas de saisir toute la propriété d'une famille ni l'ensemble des transactions ayant eu lieu entre les frères et sœurs avant le partage. Il existe sans doute également des propriétés de la famille situées à l'extérieur de la commune de Linselles qui ont échappé à mon examen, qui était centré sur le cadastre de cette commune. En effet, les femmes des générations D et E qui se sont mariées avec des agriculteurs des communes limitrophes peuvent avoir reçu des parcelles en propriété de la famille situées dans ces communes et ne faisant pas partie de l'exploitation des parents.

⁴⁷ Cela permet également une stabilité du nom de la famille-exploitation sur deux siècles environ.

a été abordé dans le chapitre précédent, plusieurs voire tous les enfants héritent des terres dans l'exploitation des leurs parents, mais continuent à les louer à celui ou celle parmi eux qui est l'unique successeur(e). Dans ces cas de succession unique combinée au partage segmentaire, la cartographie systématique des parcelles partagées a permis de mettre en évidence un phénomène sur lequel j'ai insisté dans le chapitre dernier : les parcelles des héritiers non-successeurs ne sont pas d'un seul tenant. Elles sont plutôt éparpillées et, lorsque plusieurs enfants ont été accompagnés dans leur installation par les parents (par l'achat de terres dans les exploitations reprises), chaque enfant héritera souvent de parcelles situées dans l'exploitation de ses frères et sœurs. Cette situation, qui ressemble à une forme d'indivision dans le partage, a été interprétée dans le chapitre dernier comme résultant d'une solidarité — souhaitée ou imposée — entre frères et sœurs héritiers. C'est aussi, une stratégie qui vise à minimiser le pouvoir des héritiers (multiples) sur le destin des exploitations (qui doivent rester le plus possible indivises). À ce sujet, le réexamen de la Fig. 37 du chapitre dernier sur les partages héréditaires entre les membres de la fratrie Lamérant en 1970 permet de constater de curieuses analogies entre ces schémas de partages très fréquents parmi les familles paysannes flamandes-artésiennes pratiquant un partage égalitaire vers la fin du XX^e siècle et des situations comme celle de la Fig. 10 illustrant les propriétés de différentes membres de la famille Pizzolato à Scorzè vers 1850⁴⁸. On a l'impression que, dans une certaine mesure et sur le temps long, un système fondé sur le partage systématique, si l'on se fie à la littérature présentée dans le chapitre 2⁴⁹, finit par produire un système de quasi-indivision en Flandre-Artois, là où un système au sein duquel l'indivision jouait un rôle important aboutit à un partage systématique en Vénétie.

48 Je l'ai déjà souligné, la Fig. 10, qui «photographie» une situation dont la genèse ne peut pas être reconstruite, montre bien comment tous les membres héritiers ou ayant acheté des parcelles aux mêmes propriétaires possèdent au moins une parcelle dans un des trois groupements de parcelles qui figurent sur la carte, le plus souvent en indivision. De nombreux exemples de ce type ont pu être identifiés dans autres carrés examinés à Scorzè comme à Borgoricco, alors qu'il est difficile de trouver des traces de ce type de situation, fréquentes vers la deuxième moitié du XIX^e siècle, au XX^e siècle, où prévaut, comme je l'ai souligné plusieurs fois, le partage systématique sur la base du lieu de résidence de l'héritier.

49 On pourrait même se demander si certains corps de ferme à cour carrée divisée en deux, que l'on a par exemple identifiés à Linselles (Fig. 4), ne sont pas issus d'un partage systématique de la propriété, plus fréquente pendant une période précédant celle examinée.

L'examen de l'*appoderamento* des carrés de 1 par 1 km rejoint plusieurs résultats de l'étude des *famiglie appoderate* présentée dans le chapitre 4. Comme cela a également été

souligné dans le chapitre dernier, malgré l'incroyable activité d'*urbanisation* et de soustraction du sol agricole côté vénitien, les traces du paysage de 1850 — avec ses fossés, ses haies et ses alignements d'arbres — restent encore largement visibles dans le territoire actuel (Fig. 12). Côté flamand, l'effort plurigénérationnel, qui a rendu certaines portions de ces campagnes encore plus agricoles qu'elles ne l'étaient vers 1850, en a effacé non seulement les « traces de ville »⁵⁰ et la mémoire des personnes qui y ont vécu, mais aussi une part non négligeable des traces des paysages d'autrefois⁵¹. À ce sujet, il importe d'insister également sur un autre point : la partie nord du carré linsellois analysé a fait l'objet d'un remembrement parcellaire vers la fin des années 1990. Une comparaison du plan cadastral et de la photo aérienne de la Fig. 13, qui illustrent la situation de ce carré juste avant les remembrements, et la Fig. 15, qui montre le même carré après l'achèvement de ces derniers, rend clair que les paysans n'ont pas attendu de telles opérations pour simplifier le découpage parcellaire, non seulement à l'aide d'achats et de reprises de parcelles et de stratégies de reproductions fondées sur la succession unique et les alliances matrimoniales, mais aussi grâce aux pratiques d'échanges de parcelles très ancrées dans cette région, comme nous avons vu dans le chapitre précédent⁵². Cela permet de contester un lieu commun qui attribue la simplification de la trame parcellaire et, *in fine*, celle des paysages, aux remembrements parcellaires. Ces derniers ont certes été effectués de manière ponctuelle et parfois plus extensive dans certaines communes françaises, mais pas partout : parmi les quatre communes françaises examinées dans le cadre de cette thèse, seule la partie nord de la commune de Linselles a été concernée par un projet de remembrement.

⁵⁰ Il s'agit d'une référence au titre d'un ouvrage de Stefano Munarin et Maria Chiara Tosi (*Tracce di città. Esplorazioni di un territorio...*, *op. cit.*).

⁵¹ Bien entendu, cette évolution du paysage est également liée au changement de cultures. La comparaison entre les Fig. 14 et 15 indique bien comment les jardins et haies ont mieux résisté ou même été introduits autour des corps de ferme qui ne sont plus en activité.

⁵² Les différences entre la limite des cultures (telle qu'elle apparaît sur la photo aérienne) et la limite *théorique* de l'exploitation (obtenue grâce au relevé parcellaire de l'exploitation) sont bien visibles sur la Fig. 13, qu'illustre la situation de l'exploitation au début des années 1990 et permet de soupçonner l'existence d'échanges parcellaires. La Fig. 16, qui montre le carré linsellois après les remembrements parcellaires de la fin des années 1990, indique que, grâce à ces opérations, les limites théoriques de l'exploitation et celles des cultures sont davantage alignées.

Fig. 14 Les haies, les vergers et les jardins dans le carré Linselles (Fig. 2, 3, 4, 13) d'après le cadastre de 1831.

Source : ADN 31P 250 et 33P 736.

Nota : Les parcelles indiquées comme « verger » dans le cadastre sont colorées en verts ; celles indiquées comme « jardin » en rouge. Les pointillés noirs indiquent la position des haies d'après le plan du cadastre. Le pointillé rouge montre le périmètre de l'exploitation de Pierre Joseph Lefebvre en 1831 (Fig. 3).

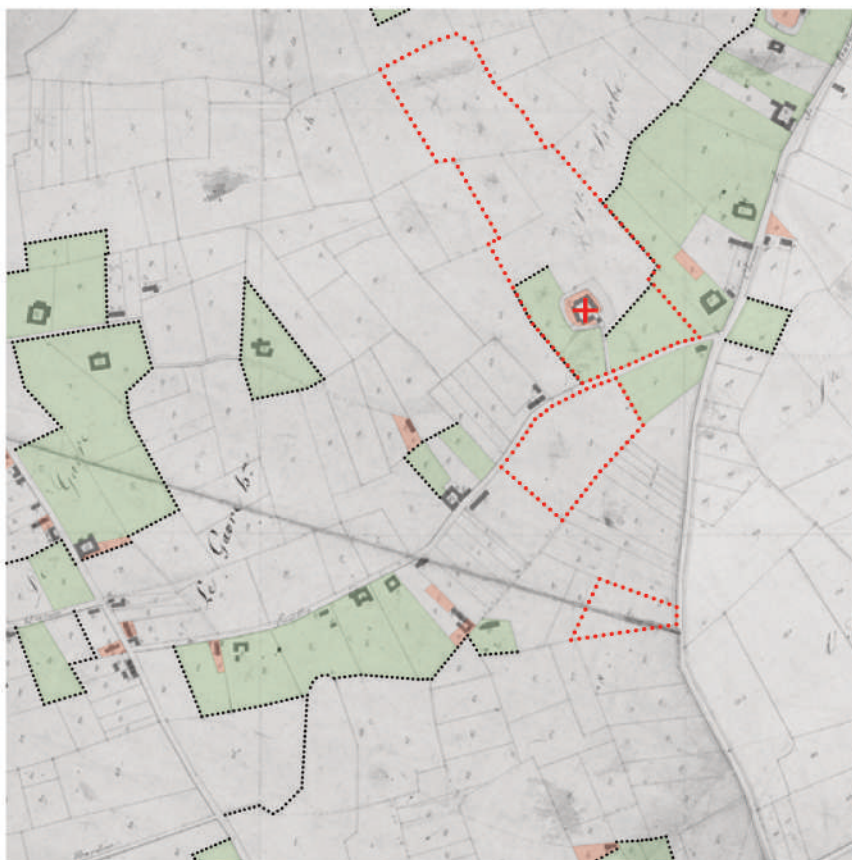


Fig. 15 Carré Linselles (Fig. 2, 3, 4, 13 et 14) d'après une photo aérienne et le cadastre parcellaire de 2015, avec l'indication des parcelles exploitées par Jean-Michel Lefebvre.

Source : Géoportail, relevés d'exploitation de Jean-Michel Lefebvre de 2010 (voir le Tab. 1 du chapitre 4).

Nota : Les maisons B et A sont construites respectivement par Jean-Michel Lefebvre, en 2005, et par son père Michel-Paul, en 1980.



Bilan du chapitre

Les photographies de l'état de l'*appoderamento* des communes vers la mi-XIX^e siècle, et son évolution tout le long de la période examinée, ont permis de contextualiser les dynamiques des familles-exploitations enracinées mises au jour dans le chapitre précédent. Aussi, les lignes de partage entre le contexte flamand-artésien et celui de la Vénétie centrale (avec la variante du Bas-Brenta) se sont davantage précisées.

En Flandre-Artois, la propriété est plus émiettée vers 1850. La part importante de la propriété *parcellaire* est un indice clair de pratiques de partages systématiques de la propriété entre les héritiers. Deux classes d'exploitants aux caractéristiques différentes se sont dégagées : un groupe de *grands* exploitants qui prennent à bail des terres en propriété de grands comme de petits propriétaires, d'une part, et un groupe de petits exploitants qui, le plus souvent, ne vivent pas uniquement de revenus de la terre et exploitent davantage leurs propres parcelles ou de petites parcelles en location, de l'autre. L'analyse de l'évolution des carrés de 1 km² montre que c'est le groupe des grands exploitants qui s'impose tout au long de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle, grâce à une variété de moyens (alliances avec les pairs, succession unique, contrôle des naissances, etc.) au détriment du groupe de petits exploitants et des pluriactifs. Cela dit, dans certains secteurs (comme l'Est fleurbaïzien ou quelques hameaux de Linselles et de Mons-en-Pévèle), la poussée expansionniste de grands exploitants est moins forte et les petites et moyennes exploitations parviennent à mieux résister. Mon étude sur l'évolution des carrés s'étant concentrée sur le groupe des grands exploitants, je n'ai pas essayé de déterminer si l'on est face à deux groupes aux pratiques de reproduction distinctes⁵³. C'est là une question que d'éventuelles recherches plus approfondies pourraient permettre d'élucider.

⁵³ Il s'agit notamment des exploitants déjà propriétaires d'une partie de leurs parcelles, qui parviennent progressivement à s'approprier d'une part plus importante des terres exploitées. À ce sujet, il faut à nouveau insister sur la dissociation de la propriété et de l'exploitation chez beaucoup de paysans du Nord et sur les difficultés inhérentes aux recherches portant sur l'évolution des exploitations dues à la rareté de sources.

En Vénétie, la propriété est moins émiettée vers 1850 et la superposition de la propriété et de l'exploitation est plus marquée. Cependant, il ne s'agit que très rarement de grandes propriétés divisées en plusieurs petites exploitations, sauf à Bovolenta⁵⁴ : ce sont plutôt de petites et moyennes propriétés-exploitations en faire-valoir indirect. L'indivision et la circulation de la propriété par blocs homogènes (correspondant à une exploitation) jouent un rôle essentiel dans le maintien de ce système. Bien que la propriété paysanne soit marginale au début de la période examinée, on retrouve un système lignager avec ses formes typiques de correspondance entre propriété, exploitation et résidence dès lors qu'on est en présence d'un enracinement paysan. Vers le milieu du XIX^e siècle, il ne s'agit cependant pas des mêmes formes de superposition de la propriété et de l'exploitation que j'ai décrites dans le chapitre 4 et le présent chapitre grâce à l'exemple de Bortolato. Au contraire, comme le cas des Pizzolato l'a bien illustré, chez les paysans, l'indivision des exploitations se conjugue à un partage de la propriété similaire à celui que l'on retrouve en Flandre-Artois au XX^e siècle⁵⁵. Tout cela laisse supposer que la superposition de la propriété, l'exploitation et la résidence, qui se généralise chez les paysans vénitiens dès leur accès massif à la propriété entre la fin du XIX^e siècle et la mi-XX^e siècle, puisse correspondre à un phénomène récent.

Tout en confirmant l'hypothèse d'un impact sur le paysage des modalités de reproduction des familles enracinées, c'est-à-dire celles qui parviennent à perpétuer leur exploitation jusqu'à nos jours, ce chapitre a identifié quelques éléments pointant vers d'éventuels changements dans le rapport des familles paysannes à la propriété et à l'exploitation, ainsi que des indices permettant de soupçonner une diversité des modes de reproduction des différents groupes sociaux présents dans les territoires retenus, qu'une analyse se focalisant uniquement sur les *gagnants* n'aurait pas permis de saisir. Ce sont là encore des conclusions en forme d'hypothèse invitant à des recherches plus fines.

⁵⁴ Dans les autres communes, cette situation existe de façon très localisée autour des quelques villas nobiliaires. Toutefois, même autour de ces dernières, il ne s'agit jamais d'une propriété très compacte.

⁵⁵ À l'exception du fait que la part de la propriété des femmes est marginale.

Troisième partie

Construire les campagnes urbanisées : populations, habitats, dynamiques territoriales et aménagements

Introduction

L'étude de la reproduction sociale d'un échantillon de familles-exploitations (*famiglie appoderate*) et celle de la propriété-exploitation-habitat (*appoderamento*), menée elle aussi sur des échantillons de territoires de 1 km², ont permis de révéler un processus de *montée en puissance* (ou de *densification* ultérieure) des campagnes urbanisées en Vénétie, notamment dans les trois communes situées dans la plaine entre Piave et Brenta, et un processus de *démantèlement* (ou de *dédensification*) des campagnes urbanisées dans les communes de Flandre-Artois, y compris dans une commune comme Linselles, qui a pourtant connu une croissance démographique soutenue tout le long des XIX^e et XX^e siècles. Quelles sont les figures territoriales et les *nouvelles* figures de campagnes urbanisées qui ont émergé sous l'effet de ces processus contrastés ? Répondre à cette question nous oblige également à *situer* ces actions *urbanisatrices* ou *désurbanisatrices* dans le cadre général de l'évolution de l'habitat dans les territoires examinés. Pour ce faire, on peut recourir à deux sources déjà utilisées dans les chapitres précédents : les dénombrements de la population et les données cartographiques. Il faut cependant considérer, notamment en ce qui a trait aux dénombrements, qu'il ne s'agit pas d'une source neutre et purement descriptive. Comme tous les dispositifs de *gestion* des populations mis en œuvre par les pouvoirs prémodernes et les États-nations, les dénombrements de la population et leurs catégories descriptives fournissent également des indices clairs de ce que j'ai appelé un *horizon de développement* ou un *projet implicite de territoire*, que cette partie se propose d'analyser de façon détaillée¹. Le cadre pri-

¹ J'ai emprunté l'expression *gestion des populations* à Michel Foucault («La *gouvernementalité*», cours du Collège de France, année 1977-1978 : «Sécurité, territoire et population», 4^e leçon, premier février 1978, publié dans Michel Foucault, *Dits et écrits 1954-1988*, v. III [1976-1978], Paris, Gallimard, 1994, pp. 635-657) : «Gérer la population ne veut pas dire gérer simplement la masse collective des phénomènes ou les gérer simplement au niveau de leurs résultats globaux ; gérer la population, ça veut dire la gérer également en profondeur, en finesse et dans le détail» (p. 654)

vilégié pour ces analyses est celui de la commune. L'échelle communale, bien que constamment présente dans les chapitres précédents, a surtout servi jusqu'ici comme espace de transition entre l'échelle *macro* de la région (administrative, urbaine ou agraire) et l'échelle *micro* ou *pluriscalaire*, des familles-exploitations; elle n'a pas véritablement été posée comme cadre de référence². Or, si les phénomènes d'urbanisation — ainsi que les autres phénomènes ici étudiés, comme les structures agraires, l'évolution de la propriété et du rapport à la terre ou les reproductions des familles-exploitations — ne connaissent pas de barrières administratives³, la commune correspond néanmoins à une institution politico-administrative dans laquelle un certain nombre de décisions importantes concernant la transformation du territoire sont prises. La commune est le cadre où se déploient des affrontements entre les différents réseaux et instances de pouvoirs locaux et la plus petite unité territoriale que l'on recense ou pour laquelle on rédige des documents (réglementaires) d'urbanisme. De plus, que ce soit dans le cadre italien ou dans le cadre français, la naissance des communes sous leurs formes actuelles, qui a lieu peu avant la période examinée (en France) et pendant cette période (en Italie), s'accompagne d'une série d'arbitrages qui seront lourds de conséquences quant à la configuration de l'habitat dans ces territoires. Sans avoir l'ambition d'aborder exhaustivement tous les aspects concernant la commune comme entité *sociale, politique et spatiale*, cette dernière partie se saisit de l'échelle communale pour étudier les dynamiques *ascendantes* et *descendantes* d'urbanisation, en prêtant une attention particulière aux phénomènes d'*agglomération* et de *dispersion* de l'habitat⁴. En ce qui concerne les dynamiques ascendantes, il s'agit de clarifier la place des phénomènes émanant des *famiglie appoderate* et de l'*appoderamento* mis au jour dans les chapitres précédents dans le cadre général des transformations de l'habitat par l'initiative des habitants des communes en questions⁵. Pour ce qui est des dynamiques *descendantes*, au-delà de ce que j'ai qualifié de *projet implicite de territoire*, les actions

² Même le chapitre 5, qui avait la commune comme cadre de référence, s'est davantage focalisé sur des échantillons de territoires de 1 km² plutôt que sur l'ensemble de la surface communale pour des raisons d'ordre pratique.

³ Je pense par exemple à la famille-exploitation Burette, installée sur un territoire à cheval entre les communes de Fleurbaix et Sailly-sur-Lys, et la famille Scattolin aussi bien *enracinée* au nord de la commune de Scorzè, dans les *frazioni* de Rio San Martino, que dans le sud de la commune de Zero Branco, qui confine à cette dernière.

⁴ Il s'agit donc de clarifier les articulations entre les dynamiques ascendantes (dont celles concernant les *famiglie appoderate* et l'*appoderamento* mises au jour dans les chapitres précédents ne constituent qu'une partie) et les dynamiques descendantes d'urbanisation.

⁵ Aussi, pourrait-on comprendre également quelle est la place des paysans et des familles paysannes enracinées dans les différentes catégories d'habitants de ces communes.

mises au point par les *projets explicites*, notamment celle de l'urbanisme comme discipline — qui s'affirme justement au cours des XIX^e et XX^e siècles — seront également prises en considération. Aussi, les analyses présentées interrogent-elles l'incidence du cadre communal — très différent dans les cas italien et français du point de vue des ses dimensions et de ses articulations avec les échelons supérieurs et inférieurs — sur la construction des figures de l'habitat et, *in fine*, sur l'urbanisation de la campagne.

Cette partie comporte deux chapitres. Le chapitre 6 porte sur une longue période allant *grosso modo* du début XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle. L'accent sera toutefois mis sur les périodes de grandes transformations pour chaque cas. Le chapitre 7 traite d'une période allant de la mi-XX^e siècle jusqu'aux années 2010 environ ; nettement plus court que le précédent, il doit être conçu comme une ouverture vers d'éventuelles recherches à venir.

Cette partie s'appuie sur de nombreuses sources déjà exploitées dans la deuxième partie, mais elle renverse la perspective. Dans la deuxième partie, l'analyse avait pour socle l'enquête de terrain, l'étude des cadastres de la propriété et les enquêtes agraires, ainsi que l'état civil, alors que les données cartographiques et celles du recensement de la population jouaient un rôle de deuxième plan. Ici, en revanche, ce sont notamment ces dernières sources qui auront un rôle central. À ces sources, la deuxième partie en ajoute d'autres, qui permettent de retracer l'histoire des projets d'architecture et des documents d'urbanisme qui ont intéressé les communes en question. L'état et les lieux de conservation de ces sources variant fortement d'une commune à l'autre, elles seront présentées au fil du texte. L'apport des archives privées — notamment les archives photographiques des associations d'histoire *locale*⁶ — et quelques ouvrages monographiques sur les communes étudiées a également été déterminant.

⁶ Ces dernières sont plus nombreuses en France. Parmi les associations d'histoire locale les plus actives, on trouve : Le Cercle de la Verde Rue (qui s'intéresse à l'histoire du pays de Lalloeu, où Sailly-sur-la-Lys et Fleurbaix sont situées), Fleurbaix Patrimoine et Société historique du Pays de Pévèle.

Chapitre 6

Les campagnes urbanisées : une histoire de lieux habités

Si les sujets centraux du chapitre 4 étaient les familles-exploitations qui portaient un *nom* et que l'on situait (et suivait) dans les différents *lieux* qui forment l'espace de chacune des huit communes étudiées, ce sont ces *lieux* qui font office de protagonistes dans les pages qui suivent. Eux aussi portent souvent un *nom*, dont certains nous sont désormais familiers, grâce aux analyses des chapitres précédents. En s'intéressant à l'histoire de ces lieux, c'est aussi la place des familles-exploitations et de leurs évolutions à l'intérieur de celle, générale, des communes examinées qu'on élucide en partie¹.

Ce chapitre comprend trois sections. La première se penche sur les *figures* de l'industrialisation dans les communes en question afin de fournir quelques repères sur l'impact spécifique de l'industrialisation sur les dynamiques d'agglomération et de dispersion de l'habitat. Les deux sections suivantes, qui constituent le cœur de ce chapitre, traiteront de la *construction* des campagnes urbanisées pendant une période allant de la mi-XIX^e à la mi-XX^e siècle. Elles articuleront les dynamiques *ascendantes* et *descendantes*, tout d'abord dans le cas français et, ensuite, dans le cas italien. Cette analyse permettra de mieux comprendre l'apport des phénomènes décrits dans les chapitres 4 et 5 à l'évolution générale de l'habitat dans les communes étudiées. Enfin, l'examen de la manière dont les catégories « dispersé » et « aggloméré » des recensements de la population ont été introduites et interprétées dans chaque contexte m'amènera à élargir la période historique de référence pour me pencher également sur la naissance des municipalités contemporaines. En effet,

¹ Il s'agit de phénomènes tels que l'évolution des rapports entre propriété et exploitation, la division de *case coloniche*, l'*essaimage* ou l'accumulation et la division de parcelles agricoles.

cette dernière est intimement liée à la genèse des notions de « population agglomérée » et « population éparse », ainsi qu'à la *croissance sélective* de certains lieux dans les communes examinées.

I. Figures de l'industrialisation et du peuplement

L'examen de l'évolution de l'habitat, de la parenté et de l'exploitation dans les *carrés* de 1 km² situés dans les communes françaises a fait ressortir l'importance des modes de reproduction de familles-exploitations enracinées et *en expansion* alors que se poursuit ce processus que j'ai qualifié de *désurbanisation* d'une campagne urbanisée ou à tout le moins habitée de manière diffuse (Fig. 1). Côté vénitien, en revanche, la reproduction des familles-exploitations enracinées — parfois tout aussi marquées par des phases d'*expansion* que leurs équivalents français, mais selon un rapport à la propriété et à l'exploitation différent — n'a pas empêché la diffusion de l'habitat, et a, au contraire, contribué à sa montée en puissance. L'analyse déployée au sein de cette section vise à inscrire ces dynamiques dans le cadre plus large des communes examinées en prenant également en compte les autres *catégories* sociales et les autres secteurs d'activité, en particulier le secteur industriel. En effet, nous avons vu dans le chapitre 3 que, côté français, l'exode rural est associé au déclin de l'industrie rurale du textile : il vide une grande partie de la campagne des populations vivant de ces activités grâce, notamment, à la pratique du double emploi agricole et industriel. Cet exode est dû à l'émergence de deux pôles industriels : le premier *autour* des communes de Lille, Roubaix et Tourcoing et le deuxième dans les communes qui donneront naissance au bassin minier franco-belge. Ce processus de concentration industrielle, déjà à l'œuvre dans la première moitié du XIX^e siècle s'intensifie à partir des années 1850-1860. Les quatre communes analysées côté français offrent une variété de situations très intéressantes relativement aux

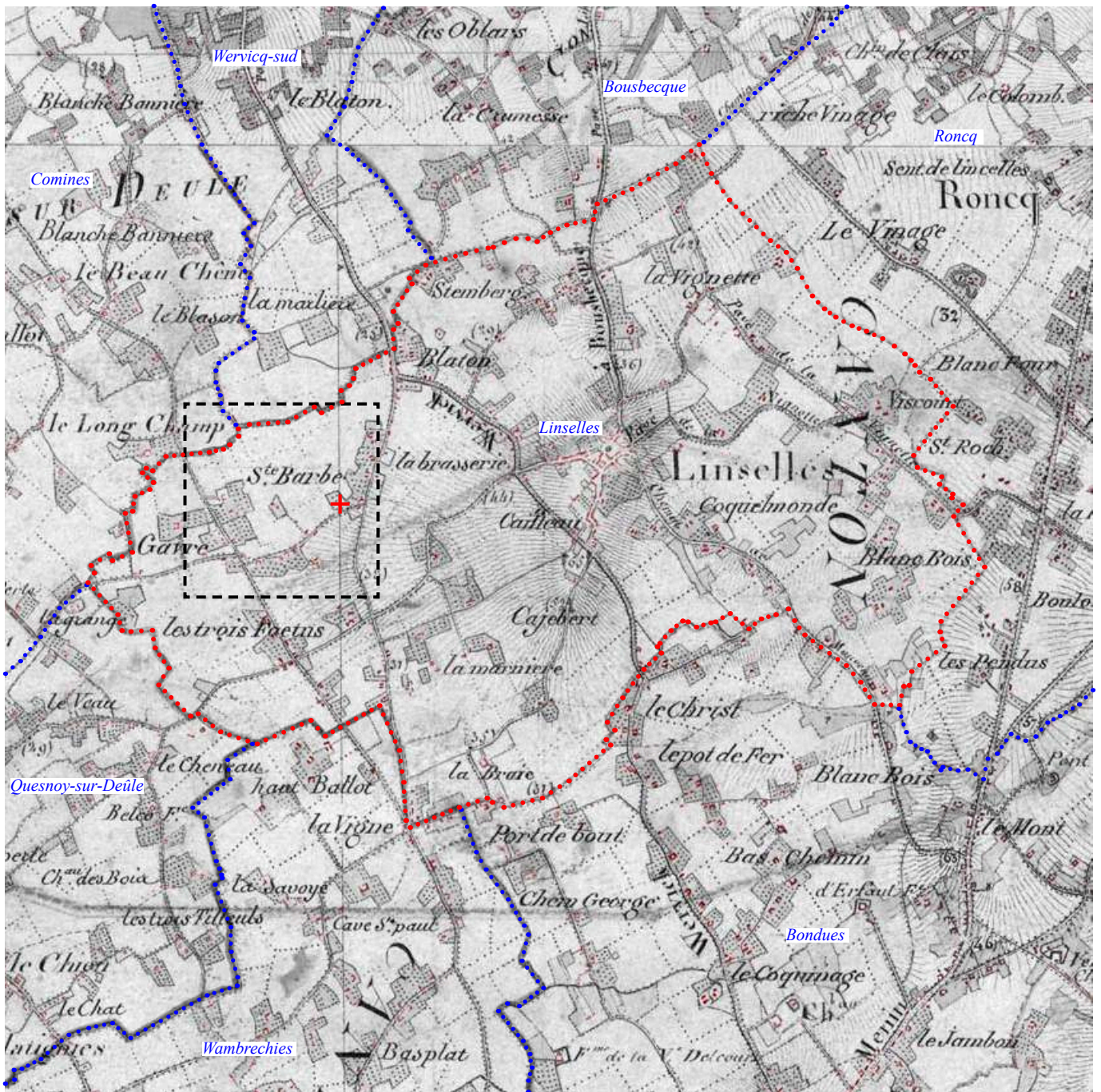


Fig. 1 La commune de Linselles et ses communes limitrophes dans un extrait de la carte d'État major de 1824.

Source : IGN.

Nota : La carte illustre une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Le pointillé noir indique le périmètre du carré de 1 km² autour des hameaux de Sainte-Barbe et de la Gavre analysé dans le chapitre 5. La ferme Lefebvre est indiquée par un +.

2 ADN, M 473/24

3 ADN, M 473/37. Cette confrontation des données n'est pas sans difficulté en raison de la structure des tableaux. La différence plus importante qu'il faudrait signaler est la suivante : dans le tableau de 1886, les ouvriers agricoles et les domestiques *logés* et *non logés* ne sont pas distingués. De plus, les chiffres concernant le nombre des membres des familles de fermiers et celui des familles d'ouvriers agricoles, journaliers et domestiques sont regroupés dans une seule catégorie, intitulée « famille des précédents ».

4 Il s'agit notamment d'usines de filatures et tissages installées dans le hameau de Bac-Saint-Maur, dont la filature Gilles et les usines de tissage de Louise Jonglez, auxquelles il faut ajouter la filature Salmon. Fondée en 1845 à Armentières, cette filature connaît une expansion importante en 1865, et installe une partie de ses usines dans à Bac-Saint-Maur à Sailly-sur-la-Lys en 1875 grâce au rachat de la filature Gilles (Fig. 3). En 1914, l'entreprise, qui a également englobé le tissage de Louise Jonglez en 1903, détient quatre usines : une filature et deux usines de tissage de lin à Bac-Saint-Maur et une usine de tissage de lin à Armentières. Ces usines sont en partie détruites pendant la Première Guerre mondiale, mais elles sont reconstruites par la suite. En 1922, l'entreprise Salmon est le plus grand centre linier d'Europe. Cette société, rebaptisée Saffin en 1986, est toujours installée à Sailly-sur-la-Lys, où sont situées ses filatures de lin et de chanvre. Depuis 1995, elle possède également des usines de tissage en Pologne. Pour plus d'informations sur ses filatures, voir le site <https://www.thiriez.org/> (consulté le 5 janvier 2022), qui est spécialisé dans l'histoire textile française, et la monographie Christian Defebvre (dir.), *Sailly-sur-la-Lys. Des origines à nos jours*, La Gorgue, Cercle de la Verde Rue, 2003. Pour un aperçu de la dynamique démographique de la commune d'Armentières, voir la Fig. 5 du chapitre 3.

5 Cette commune compte néanmoins quelques résidents actifs dans les filatures et tissages des communes limitrophes, Sailly-sur-la-Lys, que l'examen des recensements de la population permet de mettre en lumière.

pôles de croissance anciens et émergents :

– La commune de Linselles est située près du pôle de l'industrie textile de Lille-Roubaix-Tourcoing (Fig. 1 et 2 du chapitre 3). Il s'agit d'une commune qui bénéficie largement de l'apparition de grandes usines de filatures et tissages à partir de 1850 environ. D'après un dénombrement réalisé par le ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics en 1861², cette commune compte onze établissements de tissage, dont neuf spécialisés dans le lin. Le Tab. 1, qui reproduit les tableaux récapitulatifs dudit dénombrement et celui d'un autre dénombrement réalisé en 1886³, montre le pourcentage élevé de la population active de cette commune dans ces filatures et tissages. Linselles est la seule commune de l'échantillon français à enregistrer une croissance démographique constante dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et, plus généralement, pendant toute la période examinée, à l'exception de l'intervalle de la Première Guerre mondiale (Fig. 2). Elle est aussi la seule commune de l'échantillon qui se remet relativement vite et de façon *durable* des destructions et du choc démographique dus à cette même guerre.

– Les communes de Sailly-sur-la-Lys et Fleurbaix sont situées dans la plaine de la Lys (Fig. 1 du chapitre 3), qui est caractérisée par la présence de l'industrie rurale et *diffuse* du lin. Cette industrie s'appuie notamment sur le travail des tisserands à domicile. Il s'agit de communes qui subissent fortement le déclin des industries *dispersées* et l'émergence de pôles de concentration industrielle. Entre les deux, la commune de Sailly située *sur* la Lys, qui bénéficie, au moins dans un premier temps, de l'arrivée de quelques grandes filatures⁴ (Fig. 3), résiste mieux au déclin démographique jusqu'au début de la Guerre de 1914-1918, alors que Fleurbaix, dont la population industrielle est essentiellement constituée de personnes travaillant dans une industrie textile *domestique* en déclin et exerçant un double emploi industriel et agricole, est démographiquement en chute libre dès 1860⁵. Le Tab. 2, qui reproduit les tableaux récapitulatifs de deux dénombrements réalisés en 1861 et 1891, permet de constater la diminution

considérable des actifs dans l'industrie *domestique* du lin dans cette commune. Cela dit, la part de cette population *industrielle* sur la population communale se maintient grâce à la diminution de la population résidente.

– Enfin, la commune de Mons-en-Pévèle, située près du Bassin minier (Fig. 1 et 2 du chapitre 3), mais pas particulièrement affectée par le développement de ce dernier, fait partie d'un territoire où se développe, dès 1820, une industrie du sucre, qui profite de la spécialisation croissante de la région dans la culture de la betterave sucrière⁶ (Fig. 3). Cette commune est démographiquement stable au XIX^e siècle et enregistre même une légère croissance de sa population entre 1830 et 1880 (Fig. 2). Cependant, comme l'illustre bien le Tab. 3, cette augmentation est surtout due à la croissance d'une population industrielle active uniquement dans le secteur de l'industrie sucrière⁷ et à une légère croissance de la population agricole due, notamment, à l'augmentation du nombre des ouvriers agricoles. En effet, Mons-en-Pévèle est la seule commune de l'échantillon français où le nombre d'actifs en agriculture croît à la fois de manière absolue et en pourcentage de l'ensemble de la population. Il s'agit aussi de la seule commune où non seulement les activités industrielles, en dehors du secteur dominant de l'industrie sucrière, mais aussi les activités commerciales et les professions libérales diminuent pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle⁸. En suivant les indications du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*⁹, qui mesure l'*urbanité* d'un contexte donné par sa *densité* et sa *diversité*, on pourrait dire que Mons-en-Pévèle est la seule commune de l'échantillon français qui se *désurbanise* pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle¹⁰.

Concernant les exploitations agricoles, le chapitre 3 a déjà souligné que, dans toutes les communes de l'échantillon français, on assiste à une diminution constante de leur nombre. Cette diminution, déjà bien amorcée au XIX^e siècle (Tab. 1, 2 et 3), se poursuit au XX^e siècle (Annexe 6.1 et Fig. 4). Elle est beaucoup plus marquée, au cours la période s'étalant entre

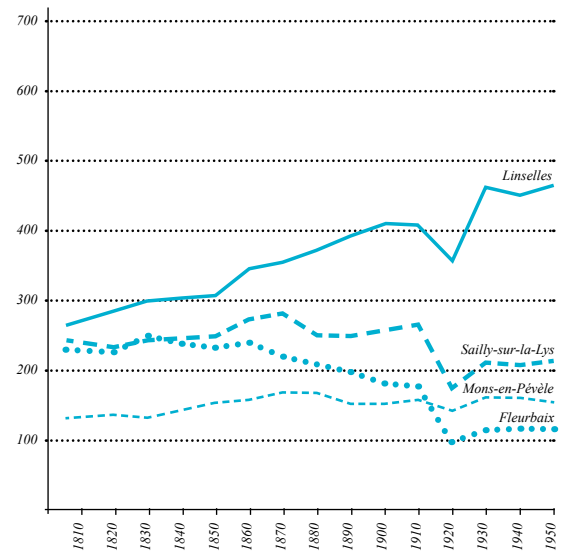


Fig. 2 Comparaisons de densités de la population (habitants par km²) des communes françaises étudiées entre 1810 et 1950.

Source : INSEE, Cassini (EHESS-CNRS).

6 D'après le dénombrement du ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics de 1866 (ADN, 473/26), la commune de Mons-en-Pévèle compte deux sucreries à cette date. La sucrerie la plus importante pour le marché de l'emploi à Mons-en-Pévèle est néanmoins située dans la commune voisine de Thumeries. Il s'agit de l'usine Béghin (Fig. 3), créée par Joseph Coget et son beau-fils Antoine Béghin en 1821, à l'emplacement de la ferme Coget reprise par Antoine Béghin grâce à son mariage avec la fille et successeure de Joseph Coget. L'agrandissement de l'entreprise advient en 1868, à l'initiative de Ferdinand, fils et successeur d'Antoine Béghin. L'usine Béghin est située à 1 km de la frontière de la commune de Mons-en-Pévèle (voir l'Annexe 6.6) et est à l'origine du hameau ouvrier de Wasquehal (qui apparaît également comme Wasqual et Wacca sur les cartes IGN et dans les listes nominatives des recensements de la population) située à Mons-en-Pévèle. La réalisation, en 1896, d'une voie ferrée unique (voir l'Annexe 6.6) consacrée au transport de voyageurs et de marchandises et reliant Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle sur 29 km — passant par Mons-en-Pévèle et Thumeries — permet d'augmenter l'approvisionnement de l'usine en betterave sucrière. Cette voie ferrée, désaffectée depuis les années 1990, est aujourd'hui une voie verte. Quant à la société Béghin, elle n'a pas cessé de s'agrandir en rachetant, notamment, d'autres sucreries de la région. Elle a notamment fusionné avec la société sucrière parisienne de Say en 1971 et, en 1992, avec la société génoise Eridania (informations issues de <https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9ghin-Say> consulté le 5 janvier 2022).

Tab. 1 Les professions à Linselles d'après les états récapitulatifs de deux dénombrements de la population réalisés par le ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics en 1861 et en 1886.

Source : ADN M 473/24 et M 473/37.

		1861			%	%	1886			%	%
		Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total	Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total
Agriculture											
Ouvriers Femmes	Fermiers	79	65	144	15,03		100	10	110	10,23	
	Familles fermiers	126	131	257	26,83						
	Ouvriers, domestiques et journaliers	245	139	384	40,08		232	68	300	27,91	
	Familles ouvriers, domestiques et journaliers	79	85	164	17,12						
	Familles des précédents	205	216	421	43,95		290	365	655	60,93	
	Bûcherons et charbonniers et familles	5	4	9	0,94		6	4	10	0,93	
Total		534	424	958		23,45	628	447	1075		23,30
Industrie											
Textile		1057	1161	2218	84,85		1094	1210	2304	86,36	
Toutes les autres catégories		229	167	396	15,15		195	169	364	13,64	
Total		1286	1328	2614		63,97	1289	1379	2668		57,82
Commerce et transport											
		140	160	300		7,34	264	276	540		11,70
Professions libérales, et administration publique											
		33	41	74		1,81	45	74	119		2,58
Clergé											
		3	3	6		0,15	4	7	11		0,24
Sans professions											
Propriétaires hors terres agricoles et rentiers		25	60	85			39	75	114		
Toutes les autres catégories		22	27	49			32	55	87		
Total		47	87	134		3,28	71	130	201		4,36
Total		2043	2043	4086			2301	2313	4614		

Tab. 2 Les professions à Fleurbaix d'après les états récapitulatifs de deux dénombrements de la population réalisés par le ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics en 1861 et en 1891.

Source : ADPdC M 4030 et M 4251.

		1861			%	%	1891			%	%
		Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total	Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total
Agriculture											
Femmes Pr. Cult.	Propriétaires cultivateurs	27	2	29	2,70		4	1	5	0,63	
	Familles propriétaires cultivateurs	39	45	84	7,81						
	Fermiers	131	24	155	14,42		77	13	90	11,25	
	Familles fermiers	213	277	490	45,58						
Ouvriers	Horticulteurs, pépiniériste et maraîchers						6	1			
	Ouvriers, domestiques et journaliers	101	50	151	14,05		108	80	188	23,50	
	Familles ouvriers, domestiques et journaliers	70	65	135	12,56						
	Familles des précédents	322	387	709	65,95		156	354	510	63,75	
	Bûcherons et charbonniers et familles	20	11	31	2,88				0	0,00	
Total		601	474	1075		35,18	351	449	800		30,88
Industrie											
Textile	Textile, patrons	180	50	230	13,58		96	19	115	9,01	
	Textile, membre de familles	556	627	1183	69,83		344	358	702	54,97	
	Toutes les autres catégories	126	155	281	16,59		264	196	460	36,02	
Total		862	832	1694		55,43	704	573	1277		49,29
Commerce et transport											
		64	58	122		3,99	232	159	391		15,09
Professions libérales, et administration publique											
		10	8	18		0,59	16	28	44		1,70
Clergé											
		2	4	6		0,20	2	2	4		0,15
Sans professions											
Propriétaires hors terres agricoles, rentiers		24	33	57			26	49	75		
Toutes les autres catégories		45	39	84					0		
Total		69	72	141		4,61	26	49	75		2,89
Total		1608	1448	3056			1331	1260	2591		

1860 et 1900, dans les communes caractérisées par la présence de nombreuses petites ou très petites exploitations détenues par des personnes pratiquant le double emploi agricole et industriel, comme à Fleurbaix¹¹. Pour toutes les communes françaises de l'échantillon, il faut également noter que la diminution du nombre d'exploitations s'accompagne, dans un premier temps, d'une augmentation du nombre d'ouvriers agricoles et de journaliers (Tab. 1, 2 et 3). Le nombre des ces derniers diminue à nouveau à partir de la mi-XX^e siècle avec la mécanisation de plus en plus importante de l'agriculture, qui permet aux exploitants, notamment aux familles paysannes, de tirer profit de surfaces importantes sans recourir au travail salarial¹². À partir des années 2000, le nombre de salariés permanents repart à la hausse, mais les chiffres actuels des salariés agricoles sont sans aucune commune mesure avec les niveaux des années antérieures à 1950¹³.

Côté italien, les quatre communes examinées enregistrent une croissance démographique modérée vers la fin du XIX^e siècle¹⁴ (Fig. 5), mais les densités de la population de ces communes restent *encore* inférieures à celles de la plupart des communes de l'échantillon français. Une croissance démographique plus soutenue, pendant les deux premières décennies du XX^e siècle, permet à ces communes italiennes de dépasser, dès 1910, les densités de la population de la plupart des communes françaises (Fig. 5). La période 1920-1970 est caractérisée, pour ces communes vénitiennes, par une stagnation (1920-1950) et une décroissance démographique (1950-1970). Seule la commune de Scorzè continue à croître — sauf pendant la décennie 1950-1960. À partir de 1970, la croissance de la population reprend dans toutes les communes vénitiennes examinées bien qu'à des rythmes différents.

Tout en se distinguant nettement, notamment sur la période précédant 1920, les évolutions démographiques des communes italiennes et françaises examinées présentent également quelques similarités :

7 Noter que la part des autres activités industrielles et artisanales diminue entre 1866 et 1886.

8 En effet, les Tab. 1 et 2 permettent de constater qu'à Scorzè et à Fleurbaix, la présence des activités commerciales et les professions libérales se maintient, voire augmente, entre 1860 et 1890 environ, à la fois en nombre absolu et en pourcentage, et ce malgré la diminution de la population dans la commune de Fleurbaix. Dans cette dernière, les professions industrielles en dehors du secteur dominant du textile augmentent également pendant cette période. C'est la preuve que cette commune *résiste*, au moins dans un premier temps, à la diminution de l'activité du tissage domestique. Il faut cependant préciser que, comme nous le verrons plus loin dans le détail, les données figurant dans ces tableaux ne sont pas totalement fiables.

9 Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie...*, op. cit., Belin, Paris, 2013, p. 1078. À ce sujet voir le chapitre 1.

10 En effet, Linselles et, dans une certaine mesure, Sailly-sur-la-Lys voit augmenter à la fois leur densité et la diversité de leurs activités économiques pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle et à Fleurbaix la diversité du paysage des activités se maintient (voire augmente) malgré une diminution importante du nombre des habitants de la commune.

11 En l'absence des données des enquêtes agricoles de ces communes avant 1929, les récapitulatifs des dénombrements de la population ont été utilisés pour connaître le nombre des exploitations dans ces communes. Pour les références d'archives, voir les sources citées dans la légende des Tab. 1, 2 et 3. Pour la commune de Fleurbaix deux estimations sont effectuées : l'une tenant compte des exploitations détenues par les *ménagers*, l'autre les ignorant. Pour toutes les communes noter une accélération de la diminution du nombre d'exploitations à partir de 1970-1980, que les courbes de l'évolution du nombre des exploitations agricoles rapporté à la surface de la commune rendent encore plus claires.

12 D'après le recensement agricole de 1955 (INSEE, AGRESTE), 40 % des 3958 exploitations de la zone agricole de « Plaine de la Lys » située à cheval entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais (Fig. 15 du chapitre 3) ont au moins un salarié permanent. Parmi ces dernières 20 % ont plus d'un salarié permanent. En 1979, la « Plaine de la Lys » ne compte que 925 exploitations et 112 salariés permanents, dont seulement 72 à temps complet.

13 Dans la commune de Fleurbaix, le nombre de salariés permanents s'élève à 13 en 1979, mais est nul en 1988. Ce nombre augmente à 4 en 2000 puis à 6 en 2010. Les autres communes analysées ont suivi une tendance similaire.

14 Comme déjà précisé au chapitre 3, pour les communes italiennes, seuls les recensements de la période post-unitaire ont été analysés de manière fine.

Tab. 3 Les professions à Mons-en-Pévèle d'après les états récapitulatifs de deux dénombrements de la population réalisée par le ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics en 1866 et en 1886

Source : ADN M 473/26 et M 473/37.

	1866			%	%	1886			%	%
	Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total	Hommes	Femmes	Total	Catégorie	Total
Agriculture										
Fermiers Pr. Cult.	Propriétaires cultivateurs	28	15	43	2,96	5	0	5	0,30	
	Familles propriétaires cultivateurs	25	41	66	4,54					
	Fermiers	80	46	126	8,66	65	46	111	6,61	
	Familles fermiers	118	141	259	17,80					
	Horticulteurs, pépiniériste et maraîchers	1		1	0,07	13		13	0,77	
Ouvriers	Ouvriers, domestiques et journaliers	224	185	409	28,11	381	205	586	34,90	
	Familles ouvriers, domestiques et journaliers	267	263	530	36,43					
	Familles des précédents	410	445	855	58,76	458	489	947	56,40	
	Bûcherons et charbonniers et familles	7	14	21	1,44	17		17	1,01	
Total	750	705	1455	72,82	939	740	1679	84,50		
Industrie										
Sucre	56	54	110	30,22	144	93	237	99,58		
Toutes les autres catégories	115	139	254	69,78	1	0	1	0,42		
Total	171	193	364	18,22	145	93	238	11,98		
Commerce										
	77	81	158	7,91	48	13	61	3,07		
Professions libérales, transport et administration publique										
	10	8	18	0,90	4	3	7	0,35		
Clergé										
	2	1	3	0,15	2	0	2	0,10		
Total	1010	988	1998		1138	849	1987			

– Il existe, dans chaque groupe, une commune qui n'a pas cessé de croître. Il s'agit des communes de Linselles et Scorzè, qui sont *aussi* les communes les plus proches d'une *métropole en train d'émerger* ;

– Les autres communes des deux ensembles, situées en dehors ou en marge de cette *métropole en croissance*, ont en commun une période de stagnation, voire de décroissance entre 1920 et 1970 (pour les communes françaises il s'agit d'une poursuite de la décroissance), suivie par une croissance démographique plus soutenue bien qu'inégale à partir de 1970. Cette croissance a perduré au moins jusqu'au recensement de 2010.

Ces ressemblances montrent bien qu'en dépit des différences *structurelles* entre les deux régions, le XX^e siècle est, du moins en partie, caractérisé par les dynamiques d'implosion-explosion, dans les deux cas.

En ce qui a trait aux activités économiques, contrairement au groupe des communes de la France du Nord, les communes vénitiennes étudiées restent *très agricoles* jusqu'aux

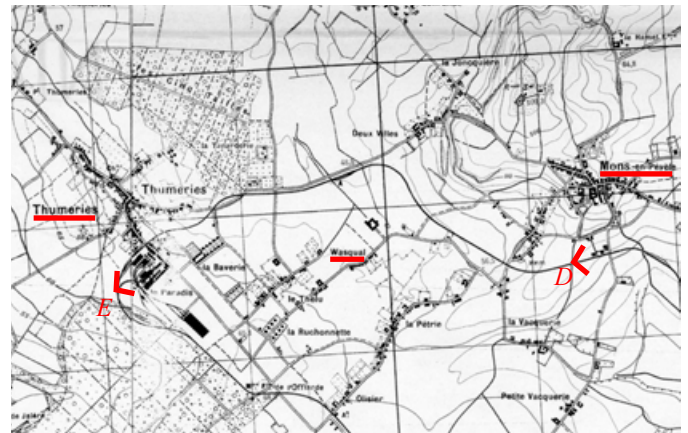
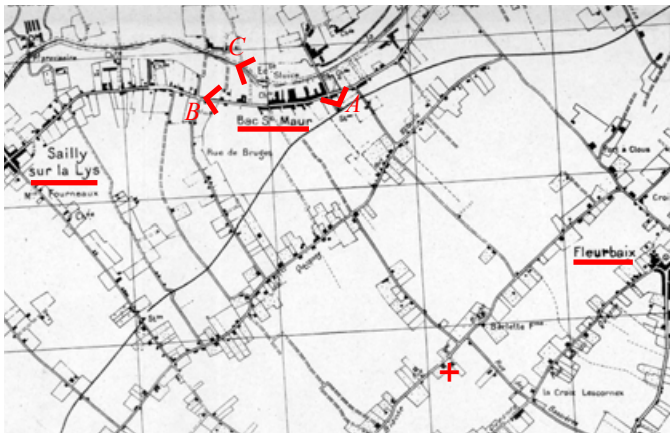


Fig. 3 Colonne de gauche du haut vers le bas : Le hameau du Bac-Saint-Maur (Sully-sur-la-Lys) où se trouvent plusieurs grandes filatures et tissages vers 1850 (voir la note 4) sur une carte IGN de 1914; trois photos montrant les usines Salmon à Bac-Saint-Maur (dates non indiquées).

Source des photos : Christian Defebvre (dir.), Sully-sur-la-Lys... (op. cit.).

Nota : La ferme Burette est identifiée par un + sur la carte IGN de 1914.

Colonne de droite du haut vers le bas : La sucrerie Béghin (Thumeries) et le hameau de Wasquehal (Mons-en-Pévèle) dans une carte IGN de 1898 (voir la note 6); la gare de Mons-en-Pévèle; une carte postale montrant les usines Béghin vers 1910. Sources des photos : <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7775363>; <https://www.thumeries.fr/ma-commune/histoire-et-patrimoine/personnage-celebres/> (consultés le 5 janvier 2022).

premières décennies du XX^e siècle¹⁵. D'après le recensement de la population de 1936, par exemple, seuls 8,5 %, 12,5 %, 14,5 % et 19 % de la population active des communes de Altivole, Borgoricco Scorzè et Bovolenta, respectivement, travaillent dans le secteur secondaire (**Annexe 6.1**). Dans la commune de Bovolenta, la plus industrielle en 1936 et la plus agricole aujourd'hui, la population industrielle travaille notamment dans une grande usine de filature et tissage située dans la commune même¹⁶.

Malgré un démarrage relativement tardif du secteur industriel, celui-ci se développe rapidement et devient dominant dès 1960 à Scorzè et dès 1970 dans les autres communes (**Annexe 6.1**). À partir de 1970, la part de l'emploi industriel est stable ou en diminution. Cependant, avec près de 50 %, sinon plus, de la population active dans le secteur industriel, surtout dans le domaine manufacturier, dans la plupart de ces communes en 2000 (**Annexe 6.1**), on pourrait s'attendre à ce que ces communes de la « ville diffuse » vénitienne ressemblent, au moins socialement, à des cités *semi-ouvrières*, d'autant plus que, la part de l'emploi salarial dans le secteur industriel est élevée. En l'an 2000, par exemple, celle-ci est autour de 70 % à Altivole et 80 % dans les autres communes¹⁷. On sait cependant que la réalité est autre en raison de la présence non négligeable des ouvriers-paysans. En effet, une comparaison, pour une même date, du nombre des exploitations agricoles ayant leur siège dans chacune des communes examinées et du nombre de personnes actives dans le secteur agricole (**Tab. 12** du chapitre 3) permet de constater des écarts significatifs entre ces valeurs. Ces écarts témoignent de l'importance des doubles emplois, agricoles et non agricoles, notamment la combinaison d'emplois agricoles et industriels¹⁸. La part élevée de l'emploi dans le secteur industriel est donc à *relativiser*, de la même manière que les chiffres particulièrement faibles de l'emploi agricole (**Annexe 6.1**) sont à *revoir* à la hausse. En plus des ouvriers-paysans, il existe également des chefs d'entreprise-paysans et des individus cumulant un emploi agricole et un autre dans le sec-

¹⁵ S'agit-il du facteur qui explique le démarrage tardif de la phase implosion-explosion dans ce deuxième groupe? La réponse à cette question demande plus d'investigations.

¹⁶ L'usine en question est la filature et tissage Berto fondée en 1889 par les frères Giuseppe et Egidio Berto. Cette entreprise est toujours en activité et ses usines n'ont jamais été délocalisées (**Fig. 6**). Cependant, le centre de l'activité de l'entreprise Berto a beaucoup changé. Celle-ci s'est spécialisée tantôt dans la fabrication de voiles de bateau (1890-1920), tantôt dans les vêtements de travail (1950-1970), avant de centrer sur le linge de table (1970-1980) et le denim (depuis 1980). Depuis 2000, Berto est aussi une marque de vêtements en denim.

¹⁷ Il faut également noter que dans cette région, malgré une idée reçue qui lui attribue l'image d'un territoire d'autoentrepreneurs industriels, la part de l'emploi salarial dans le secteur industriel est élevée. En l'an 2000, par exemple, celle-ci s'élève à 70 % à Altivole et 80 % dans les autres communes. Pour voir la part de l'emploi indépendant et salarié dans les différents secteurs et à différentes dates, voir l'**Annexe 6.4**.

¹⁸ Au risque de me répéter, il s'agit de personnes ayant un emploi principal non agricole souvent salarial (voir la note précédente), mais titulaire d'une exploitation agricole qu'elles cultivent à temps partiel ou en faisant intervenir une entreprise agricole (*terzisiti*). La plupart de ces individus sont d'origine paysanne et propriétaires de la totalité des parcelles qu'ils exploitent.

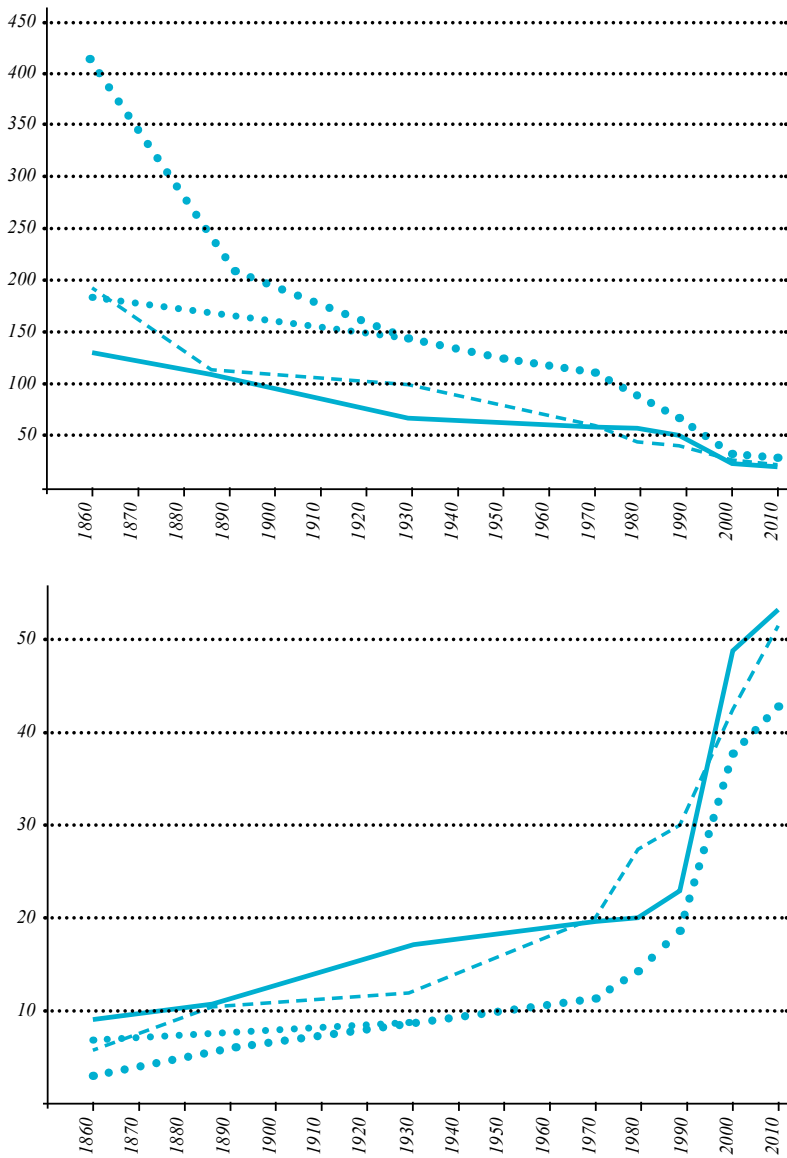


Fig. 4 Évolution du nombre des exploitations agricoles (en du haut) et du nombre d'exploitations agricoles rapportés à la surface de la commune (en bas) pour trois des quatre communes étudiées.

Source : Pour 1861, 1866, 1881, 1886 et 1891, il s'agit de chiffres issus des dénombrements de la population (pour les références d'archives, voir les sources citées dans la légende des **Tab. 1, 2 et 3**); pour 1929 et après, il s'agit de données issues d'enquêtes agricoles et recensements agraires (pour les références d'archives, voir les sources citées dans l'**Annexe 6.2**).

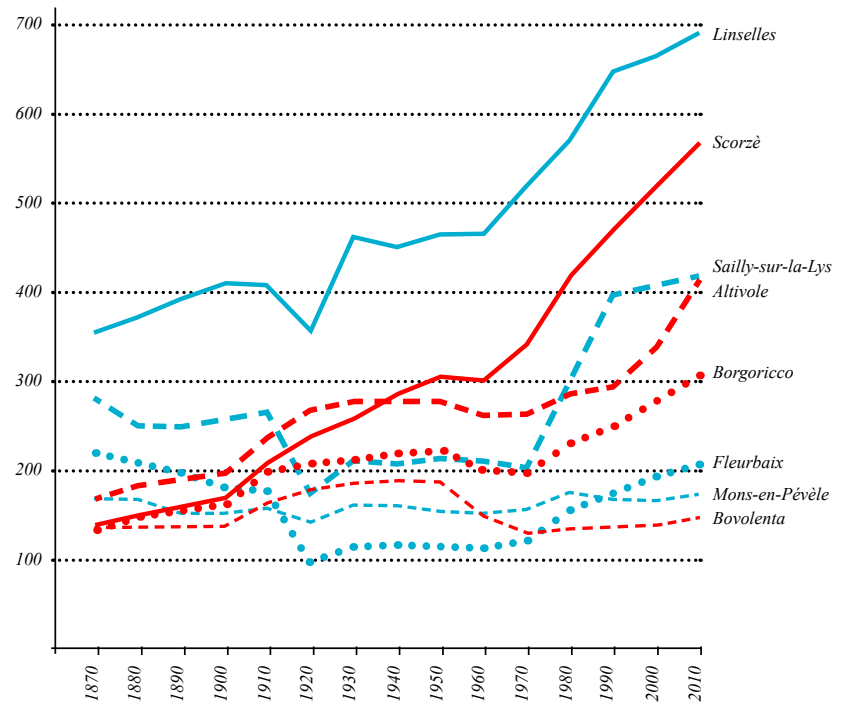
Légende :

- Linselles
- - - Mons-en-Pévèle
- Fleurbaix (en considérant les exploitations détenues par les ménagers)
- Fleurbaix (sans considérer les exploitations détenues par les ménagers)

teur des services ou du commerce. La dernière et parfois aussi l'avant-dernière génération de certaines familles étudiées (Bortolato et Michielan à Scorzè, Vettore et Tolomio a Borgoriccio et Visentin et Zilio à Altivole¹⁹) sont représentatives de ce phénomène. Ce dernier révèle une tendance à l'hybridité de l'activité dans ces communes que les recensements de la population ne parviennent pas à restituer. Le phénomène de doubles emplois atteint son paroxysme dans la Vénétie centrale, Borgoriccio et Scorzè figurant en première et deuxième place à cet égard (**Tab. 12** du chapitre 3).

¹⁹ Voir le **Tab. 1** du chapitre 4 pour connaître le deuxième métier des deux dernières générations des membres de ces familles.

Fig. 5 Comparaisons entre les évolutions des densités de la population (habitants par km²) des communes françaises et italiennes étudiées entre 1870 et 2010.
Source : INSEE, Cassini (EHESS-CNRS), ISTAT.



20 Les instructions du ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics de 1861 (ADPDC, M 4030) stipulent que « lorsqu'une personne exerce plusieurs professions elle devra être classée uniquement dans la profession qui, d'après la notoriété publique, forme son principal moyen d'existence » et que le dénombrement des métiers aurait pour but de « faire connaître le nombre d'individus qu'une profession en France fait vivre directement et indirectement ».

21 La documentation conservée dans les archives ne permet pas d'affirmer avec certitudes si les « tableaux numériques » ou les « états récapitulatifs » des recensements de la population de 1861, 1866 et 1881 disponibles dans les archives départementales du Pas-de-Calais et du Nord, et retranscrits dans les **Tab. 1, 2** et **3**, ont été réalisés à partir du recensement général de la population des mêmes années. Logiquement, cela doit être le cas, étant donné la correspondance entre les dates, l'ampleur des chantiers de dénombrement et le fait que les deux documents sont réalisés par les mairies. Cependant, dans les instructions données aux maires pour la réalisation des tableaux numériques, le ministère de l'Agriculture, du Commerce et de Travaux publics, commanditaire de ces tableaux, n'inclut pas de références aux listes nominatives, mais plutôt aux « bulletins de ménages », qui ont servi également à la réalisation des listes nominatives.

Cette *sous-représentation* d'une population qui *conserve* des liens forts avec le travail de la terre est due à l'absence d'emplois mixtes dans les catégories de recensement et plus précisément à une vision qui attribue aux activités autres qu'agricoles une *valeur nourricière* plus importante. Cela n'est pas une particularité italienne : elle est également présente en France et complique la compréhension du paysage de l'emploi dans les communes françaises examinées, notamment pendant la période où les doubles emplois étaient ici largement répondus, c'est-à-dire au XIX^e siècle²⁰. En effet, une partie de la population active dans le secteur de l'industrie, selon les statistiques officielles de l'emploi des années 1860 des communes étudiées, dont la part est supérieure à 50 % à l'exception de Mons-en-Pévèle (**Tab. 1, 2** et **3**), ne correspond pas à une population industrielle à temps plein. Ceci est d'autant plus le cas dans les communes situées dans la plaine de la Lys, où l'industrie domestique du lin reste très répandue au milieu du XIX^e siècle. Les premières sources le confirmant sont les listes nominatives des recensements de la population, qui constituent *pourtant*, ou en tous cas *probablement*, les do-

cuments à partir desquels ces statistiques ont été établies²¹. Pour clarifier ce point, le **Tab. 4** compare l'état récapitulatif *officiel* du recensement de la population de 1861 de la commune de Fleurbaix déjà examiné (**Tab. 2**), avec un *nouveau* tableau récapitulatif réalisé grâce au comptage des métiers à partir de la liste nominative du recensement de la population de la même date²². Cette confrontation met au jour de nombreuses divergences entre les deux *comptages* et soulève la question importante des doubles emplois. Avant de l'aborder, il est important de signaler un problème méthodologique.

Sur les listes nominatives, une seule colonne est consacrée aux professions et liens de parenté unissant les individus et le « chef de ménage »²³ (**Fig. 7**). Aussi, les recenseurs sont invités à indiquer dans ces colonnes, soit le lien de parenté de l'individu avec le chef de ménage²⁴, soit le métier de l'individu en question, le critère étant que les métiers des conjointes et des enfants ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont différents de celui du chef de ménage. Il en résulte que l'activité exercée par les épouses et les enfants, quel que soit leur âge, est *passée sous silence* si ces derniers travaillent dans l'affaire familiale, qu'il soit agricole, artisanal ou commercial. Seuls les métiers des enfants et des épouses travaillant à *l'extérieur de la maison*, ainsi que les *métiers* des grands-parents faisant partie du ménage — surtout lorsqu'ils sont « rentiers » —, sont indiqués. Évidemment, cette façon de recenser pose problème relativement au comptage des professions. Soit on considère tous les métiers mentionnés dans la liste nominative, ce qui a le désavantage de faire *perdre de vue* l'emploi d'une quantité importante de personnes travaillant dans l'affaire familiale. Soit on prend en compte uniquement les métiers des chefs de ménages et on *occulte* ainsi les professions de *tous* les autres membres²⁵. C'est cette deuxième voie que j'ai choisi de suivre pour le récapitulatif réalisé à partir de la liste nominative de 1861 (partie gauche du **Tab. 4**) alors que l'état récapitulatif officiel de 1861 suit *théoriquement* la première voie au moins selon les indications données aux rédac-

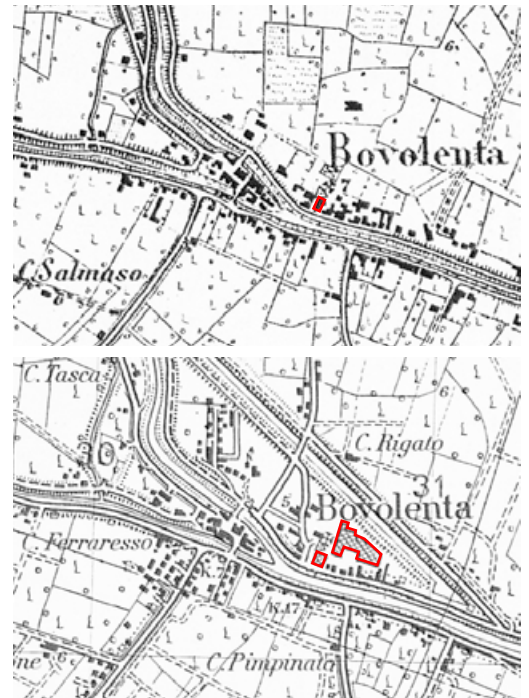


Fig. 6 La filature et tissage Berto installée près du centre de Bovolenta, sur la rive nord du Bacchiglione, sur une carte IGM de 1890 (en haut) et 1970 (en bas). Nota : Pour plus d'informations sur les usines Berto voir la note 16.

²² ADPdC M 4010.

²³ Il s'agit de la colonne 8 de chaque feuille qui s'intitule « Titres, qualifications, état ou profession et fonctions » (**Fig. 7**).

²⁴ Plus précisément, avec le chef de ménage et son épouse lorsque le chef de ménage est un homme. Le chef de ménage est une femme uniquement lorsque cette dernière est veuve.

²⁵ Il existe bien sûr d'autres voies, mais aucune n'est sans défaut.

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, État ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	OBSERVATIONS.		
		des quartiers, villages ou hameaux.	des rues dans les chev- lées.	des maisons.				des ménages.	des individus.	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.				
										Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.			Femmes mariées.	Veuves.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
ruelle Louis	des fontaines	361	362	1	Donze	prime pair	Tournaise		1					66			
				2	Puoms	Guillaume	sa femme					1		61			
				3	Donze	Augustine	sa fille				1			20			
				4	Doane	André	l'homme		1					32	Belge		
				5	Donze	Justine	sa femme					1		29			
				6	Doane	Joseph	sa femme	1						5			
				7	Doane	Edouard	sa femme	1						3			
		362		8	Ernouf	Dominique	sa femme		1					60			
				9	Roussel	Mathieu	sa femme					1		17			
				10	Ernouf	Ferdinand	sa femme	1						32			
				11	Ernouf	Marie-Anne	sa femme				1			22			
				12	Ernouf	Agathe	sa femme				1			19			
				13	Ernouf	Adolphe	sa femme	1						16			

Fig. 7 Extrait de la première page de la liste nominative du recensement de la population de la commune de Fleurbaix de 1861.

Source : ADPc M 4030.

26 Dans les indications relatives au tableau des professions (ADPc, M 4030) on lit : « Les femmes et les enfants doivent être classés dans la profession du chef de famille lorsqu'il est notoire qu'ils n'excèdent pas une profession distincte. Dans le cas contraire, ils doivent figurer à la profession qu'ils exercent ».

27 Cette confusion a été, à tout le moins formellement, soulevée à partir du récapitulatif officiel de 1866, qui remplace l'expression « chef de famille » par « chef d'exploitation », pour le secteur agricole, et « patron », pour les autres domaines d'activités. La nouvelle classification présente cependant le désavantage de ne pas distinguer entre les ouvriers logés et non logés.

teurs de ces tableaux²⁶. Je dis théoriquement, car l'usage de l'expression « chefs de famille » dans l'en-tête du récapitulatif officiel (Fig. 8), dont l'Annexe 6.3 restitue une transcription intégrale, introduit une certaine ambiguïté²⁷. Cette ambiguïté est renforcée par la différence dérisoire entre le nombre total de personnes pratiquant un métier, c'est-à-dire le nombre de personnes rangées dans la colonne « chefs de famille » du récapitulatif officiel, qui est de 716, et le nombre total de ménages selon le comptage à partir de la liste nominative, qui est de 689. Le comptage de toutes les personnes pour qui une profession est indiquée dans la liste nominative aurait fourni un chiffre supérieur à 716, à savoir 739, avec toutefois un

	Selon la liste nominative du recensement de 1861					Selon le récapitulatif officiel du recensement de 1861				
	Chefs de ménage	Enfants ou parents	Ouvriers, domestiques et leurs familles	Total	% population	Chefs de famille	Enfants ou parents	Ouvriers, domestiques et leurs familles	Total	% population
Agriculteurs										
Cultivateurs	197	681	91	1018	33,31	29	84	37	150	4,91
Fermiers	9	33	16	58	1,90	155	490	69	714	23,36
Journaliers et ouvriers agricoles	25	71	2	98	3,21	45	135	0	180	5,89
Bûcherons	8	41	1	50	1,64	17	14	0	31	1,01
Total	239	826	110	1175	38,45	246	723	106	1075	35,18
Agriculture et industrie (Ménagers)						catégorie inexistante				
Total	269	954	7	1230	40,25					
Industrie										
Tisserands	33	59	0	92	3,01	230	1183	0	1413	46,24
Tailleurs d'habits	7	13	0	20	0,65	22	53	8	83	2,72
Artisans	49	168	9	228	7,46	48	135	15	198	6,48
Total	89	240	9	338	11,06	300	1371	23	1694	55,43
Commerce										
Cabaretiers et restaurateurs	19	81	4	104	3,40	10	22	6	38	1,24
Autre	17	55	9	81	2,65	19	53	12	84	2,75
Total	36	136	13	185	6,05	29	75	18	122	3,99
Professions libérales et publiques										
Total	14	27	10	51	1,67	7	7	4	18	0,59
Clergé										
Total	4	9	2	15	0,49	4	0	2	6	0,20
Individus sans professions										
Propriétaires, rentiers et pensionnés	25	13	4	38	1,24	49	9	2	60	1,96
Sans profession déclarée	13	7	0	20	0,65	81	0	0	81	2,65
Total	38	20	4	62	2,03	130	9	2	141	4,61
Population totale	689	2212	155	3056		716	2185	155	3056	

nombre nettement moins élevé de personnes sans profession (60 personnes contre les 130 indiquées dans l'état récapitulatif officiel). Laissons de côté ces questions de méthodes et revenons à la question des doubles emplois qui permettra peut-être de comprendre, ne serait-ce que partiellement, la raison de ces discordances. Comme le **Tab. 4** montre bien, dans la liste nominative du recensement de la population de 1861 de Fleurbaix, il existe un nombre considérable de chefs de ménage dont le métier est « ménager ». Le mot *ménager*, nous l'avons déjà vu, a des significations fort différentes d'une région française à l'autre. Il se réfère, dans ces communes du Nord-Pas-de-Calais du XIX^e siècle, à des personnes cumu-

Tab. 4 Comparaisons entre la répartition des professions selon le récapitulatif officiel du recensement de la population de 1861 de la commune de Fleurbaix et un nouveau tableau récapitulatif réalisé grâce au comptage des métiers à partir de la liste nominative du recensement de la population de la même date.
Source : ADPdC M 4030 et M 4010.

I. Agriculture.	CHÉFS		Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence connus que les siens.		Domestiques attachés à la personne et au service de la maison (portants et femmes de ménage, valets de chambre, cuisiniers, valets de chambre et de table, coiffeurs, palefreniers, portiers, etc.).		Ouvriers agricoles employés à l'année dans la ferme et y demeurant (laboureurs, boviniers, bergers, vigneron, jardiniers, gardes particuliers, etc.).		TOTAL DES INDIVIDUS que la même profession fait vivre directement ou indirectement.			INDUSTRIE (suite).	PATRON.		Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence connus que les siens.	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe				Sexe			
	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	TOTAL		MALE	FEM.		MALE
A. Propriétaires habitant leurs terres et faisant valoir soit eux-mêmes, soit par un régisseur ou maître-valet.	27	2	39	47	-	15	22	-	61	60	120	4. Fabrication d'objets en métal. A. Machines de toute espèce: moteurs à vapeur fixes et mobiles; rails; coussinets; fer forgé et ouvré pour construction; essieux, bandes de roues, appareils de chauffage et de ventilation; ustensiles agricoles; pièces d'architecture en fonte, fer, zinc; clous, vis, limes, épingles et aiguilles; fils télégraphiques, etc., etc. B. Armes blanches (classer ces fabriques à l'industrie de guerre, II, n° 17, lettre A). C. Armes à feu; forgeries de canons; fabriques d'armes fulminantes (idem, lettre B). D. Lits en fer (classer cette fabrication à l'industrie de l'ameublement, II, n° 41, I, D). E. Fabrication d'instruments de mathématiques, de chirurgie; d'instruments de musique en cuivre (les classer aux industries relatives aux sciences et arts, II, n° 15, lettres J et K). F. Fondateurs en caractères (id. lettre D). G. Fondateurs, fourbisseurs, tailleurs, chaudronniers, forgeurs, poseurs d'étain, tourneurs sur métaux. H. Coutelleries. I. Objets de quincaillerie. J. Bijoutiers, orfèvres, fabricants de bronze, horlogers, batteurs d'or, ciseleurs sur métaux (les classer aux industries de luxe, II, n° 16, lettre A). K. Hôtels des monnaies (classer les employés de l'État aux professions libérales, VI, n° 6, lettre a). L. Autres. TOTAUX. 5. Industrie du cuir. A. Tanneurs, corroyeurs, hongroyeurs, mégissiers, chamolseurs, parcheminiers, maroquins, portefeuillistes. B. Colletiers, gantiers, bandagistes (les classer à l'industrie de l'habillement et de la toilette, II, n° 12, lettre F). C. Pelletiers et fourreurs (idem lettre G).				
B. Propriétaires vivant sur leurs terres qu'ils ont affermés (les classer dans la catégorie des individus sans profession, VIII, lettre A).																
C. Régisseurs et maîtres-valets faisant valoir pour le compte d'un propriétaire absent ou présent.																
D. Fermiers.	131	24	215	277	-	20	49	-	262	297	559					
E. Colons et métayers.																
F. Journaliers et ouvriers agricoles de toute nature, employés à la journée (laboureurs, boviniers, bergers, vigneron, jardiniers, etc., etc.).	30	19	70	67	-	-	-	-	70	67	137					
G. Bûcherons et charbonniers.	6	11	14	-	-	-	-	-	11	14	25					
H. Maralchers.																
I. Jardiniers-pépiniéristes.																
J. Jardiniers-fleuristes.																
K. Fabricants d'engrais artificiels (V. industrie, II, n° 8, I, D).																
L. Géomètres-arpenteurs.																
M. Autres professions agricoles.																
TOTAL.	194	41	553	601	-	35	71	-	604	636	1240					

II. Industrie.	CHÉFS		Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence connus que les siens.		Domestiques attachés à la personne et au service de la maison (portants et femmes de ménage, cuisiniers, valets de chambre, coiffeurs, palefreniers, portiers, etc.).		Ouvriers (démourent dans la fabrique ou chez eux) chefs de famille, cultivateurs ou parents demeurant avec eux et vivant de leur profession, et leurs domestiques.		TOTAL DES INDIVIDUS que la même profession fait vivre directement ou indirectement.			INDUSTRIE (suite).	PATRON.		Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence connus que les siens.	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe				Sexe			
	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	MALE	FEM.	TOTAL		MALE	FEM.		MALE
I. Industrie textile. (Tissus.)	FABRICATION (filature et autres opérations accessoires comprises) des tissus et objets en															
	A. Coton (imprimé ou non).															
	B. Laine (non compris les tapis qui doivent être classés à l'industrie de l'ameublement, II, n° 11, lettre B).															
	C. Lin et chanvre.	250	110	50	156	62	-	-	-	-	-	-	556	62	1213	
	D. Soie.															
	E. Poils et crins, sparterie.															
F. Tissus mélangés et passementerie.																

Fig. 8 Extrait du tableau récapitulatif officiel des professions de la commune de Fleurbaix d'après le dénombrement de la population de 1861.
Source : ADPc M 4010.

lant l'activité agricole (non tout à fait indépendant) et celle de tisserand (souvent à domicile)²⁸. La proximité, bien que toute relative, entre le nombre ménages dont le chef est *ménager* (269) selon le comptage effectué à partir de la liste nominative avec le nombre de «chefs de famille» *actifs dans l'industrie textile* selon le récapitulatif officiel (230) laisse penser qu'au moins une partie des *ménagers* a été comptabilisée comme *actifs dans l'industrie textile*. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le récapitulatif officiel saisi bien la dimension domestique des *industries* de tissage, car il indique dans la colonne prévue pour le nombre d'«établissements» dans chaque catégorie (Fig. 8 et Annexe 6.3), un chiffre équivalent au nombre de «chefs de famille» *actifs dans l'industrie textile*, c'est-à-dire 230. Cette hypothèse ne permet

²⁸ Au sujet de la croissance du nombre des ménagers pendant la première moitié du XIX^e siècle et de leur disparition au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, voir le tableau de synthèse élaboré par Bernard Cottigny («Les métiers...», art. cit., p. 10).

pas d'expliquer où sont rangées les 39 autres chefs de ménage *ménagers* (l'écart entre 269 et 230) ainsi, que les 33 chefs de ménage *tisserands* dénombrés à partir de la liste nominative. Cependant, vu le nombre élevé d'individus classés dans la catégorie « sans profession déclarée » dans le récapitulatif officiel (**Annexe 6.3**), il est probable qu'une partie des *ménagers* et des *tisserands* soient rangés dans cette catégorie par erreur ou pour une raison qui nous échappe. Cette dernière hypothèse permettra en tout cas de *justifier* également le nombre particulièrement élevé de la population « sans professions » dans le tableau officiel. Y a-t-il là un jugement porté par les recenseurs envers la situation peut-être précaire d'une partie des ménages — et de la totalité des 33 *tisserands* présents dans la liste nominative? Quoi qu'il en soit, l'examen des listes nominatives permet également de constater que les ménages dont les chefs sont *ménagers* ou *tisserands* correspondent aux ménages dont les membres possèdent plus de métiers à l'extérieur de la maison, ce qui montre bien que, pour ces derniers, l'activité professionnelle du chef de ménage ne suffit pas à nourrir l'ensemble du ménage.

Sans surprise, la catégorie pour qui les résultats des deux comptages sont le plus proches est celle de la population *purement* agricole (**Tab. 4**) où une profession est attribué uniquement aux chefs de ménages²⁹. Cependant, ici aussi, les différences ne manquent pas. La comparaison entre le comptage à partir de la liste nominative et celle du récapitulatif officiel souligne, par exemple, le manque de précision dans l'usage des mots *fermier* et *cultivatuer*³⁰. Dans le récapitulatif officiel le cultivateur se réfère au « propriétaire cultivateur » (**Fig. 8** et **Annexe 6.3**) ce qui explique peut être le nombre faible de paysans qui retombent dans cette catégorie, alors que dans les listes nominatives l'usage des mots « cultivateur » *tout court* ou « fermier » dépend probablement de comment le chef de ménage s'est désigné auprès du recensserur³¹. Enfin, il est évident qu'une partie des ouvriers agricoles logés et leurs familles sont comptés à part dans l'état récapitulatif officiel.

²⁹ Les deux comptages sont proches également en ce qui concerne le clergé, seule catégorie habitant uniquement dans le bourg ou dans sa proximité immédiate. La différence marginale entre les deux récapitulatifs (**Tab. 6**) tient à la non-prise en compte, dans le récapitulatif officiel, de huit membres de famille d'un clerc laïc, probablement comptés parmi les sans professions.

³³ Concernant le mot *cultivateur*, je renvoie aux références citées dans les chapitres 2 et 3.

³¹ Serait-ce là un autre indice qui suggère que les deux documents ici examinés n'ont pas eu comme base une même opération de dénombrement? À ce sujet, voir la note 21.

Fig. 9 La position des cafés de Fleurbaix situés en dehors du Bourg au début du XX^e siècle d'après Bernard Cottigny reportée sur la carte d'État major de 1825 (IGN).

Source : Bernard Cottigny, « Les cafés de Fleurbaix », « art. cit. », p. 34.



32 La catégorie « industrie de l'alimentation » dans le tableau récapitulatif officiel contient 3 ménages de boulangers, 3 ménages de bouchers, 10 ménages de cabaretiers/restaurateurs et 3 ménages de meuniers. L'ensemble de ces ménages ont été comptabilisés dans la catégorie « commerce » et non pas « industrie » du **Tab. 4** (et l'**Annexe 6.3**), bien qu'au moins les meuniers auraient pu *rester* dans le secteur de l'industrie. Le même raisonnement a été appliqué dans la construction des **Tab. 1, 2 et 3**. Cette décision n'est évidemment pas sans défaut. La catégorie « alimentation » du récapitulatif officiel que l'on retrouve dans l'**Annexe 6.3** contient 5 ménages d'« épiciers » et un « marchand » de produits alimentaires. N'empêche, l'écart entre le nombre des cabaretiers/restaurateurs dans le comptage à partir des listes nominatives (19) et les récapitulatifs officiels (10) pose question.

33 Il s'agit du quartier du village qui est appelé *Bourg* ou *Bourg Place*. Afin de distinguer entre ce dernier et le mot *bourg* au sens générique (c'est-à-dire au sens de la classification ville-bourg-village), dorénavant, *Bourg* avec une majuscule désignera le quartier du village ou d'un bourg, alors que *bourg* renverra à la classification distinguant villes, bourgs, et villages.

34 André Lamérant (1927-2007), frère de Thérèse Burette-Lamérant (voir la **Fig. 11** du chapitre 4), agriculteur (voir les **Fig. 13 et 37** du chapitre 4) s'est dédié à l'histoire de Fleurbaix, dès son départ à la retraite, au sein de l'association Fleurbaix Patrimoine. Il estime qu'en 1909 Fleurbaix comptait encore de 33 cafés (André Lamérant, *Balades dans les rues de Fleurbaix. De la révolution à nos jours*, Fleurbaix, Fleurbaix patrimoine, 2005).

Le nombre de professions libérales et publiques et celui des commerçants semblent également sous-estimés dans le récapitulatif officiel (**Tab. 4**). Parmi ces derniers, le nombre élevé des « cabaretiers », qui est de 19, mérite une attention particulière. Le terme *cabaretier* est très probablement utilisé dans les listes nominatives pour désigner plus largement les patrons des cafés et des estaminets. Le récapitulatif officiel regroupe ces métiers sous la catégorie de l'« industrie de l'alimentation » (**Annexe 6.3**), qui contient également d'autres métiers comme celui de « boulanger » et « boucher »³². Les listes nominatives permettent d'attester que les *cabaretiers* sont présents dans tous les *hameaux* et la plupart des *rues* de la commune, ce qui laisse imaginer que les *cabarets* sont disséminés sur toute la superficie du village et ne sont pas concentrés uniquement dans le centre de ce dernier (le *Bourg*³³). Cette observation, qui trouve une confirmation dans les recherches effectuées par André Lamérant³⁴ et Bernard Cottigny sur les *cafés* de Fleurbaix sur une période postérieure (**Fig. 9 et 10**)³⁵, permet d'introduire la recherche sur les liens entre les morphologies sociales et spatiales, par l'intermédiaire des listes nominatives de recensements, qui seront approfondies dans la prochaine section.



Un autre élément que les listes nominatives permettent d'étudier est la taille et la composition des ménages de chaque catégorie socioprofessionnelle. Le **Tab. 5**, qui compare la taille moyenne des ménages selon l'emploi des chefs de ménage, permet de voir que les ménages de cabaretiers arrivent au deuxième rang des plus étendus de la commune (5,47), après ceux des bûcherons (6,25). Les cultivateurs se situent en troisième place (4,94). Après ces derniers arrivent les commerçants *autres* que cabaretiers (4,76) et ensuite les ménagers (4,57).

Si l'on exclut les ouvriers et les domestiques faisant partie des ménages, le classement serait différent. Les bûcherons et les cabaretiers conservent leurs première et deuxième places, alors que les ménagers (4,55) arrivent troisièmes avant les cultivateurs (4,47). La taille réduite des *familles* des cultivateurs à Fleurbaix en 1861³⁶, confirme le malthusianisme relevé par la recherche microanalytique sur les familles-exploitations de la région présentée dans les chapitres 4 et 5 et les données macros présentées dans le chapitre 3. L'écart entre la taille des ménages avec et sans les domestiques est le plus élevé chez les professions libérales (0,71), les commerçants *autres* que les cabaretiers (0,53) et les cultivateurs (0,48). On dénote l'écart

Fig. 10 Le café « À la Boutillerie » à gauche (distingué par +A sur la **Fig. 9**) et le café « À la Croix Lescornetz » (distingué par +B sur la **Fig. 9**), dates non indiquées.

Source : Association Fleurbaix Patrimoine.

Note : Les bâtiments des deux cafés sont partiellement conservés et sont aujourd'hui des logements.

35 Cette recherche, menée par deux historiens amateurs originaires de Fleurbaix, est basée sur le dépouillement de listes nominatives, données cadastrales et des documents conservés dans les archives municipales de Fleurbaix, notamment des photographies anciennes, et se focalise sur les trois premières décennies du XX^e siècle. Bernard Cottigny et Gérard Lantoine ont également documenté les traces matérielles de ces cafés vers 2010 : Bernard Cottigny, « Les cafés de Fleurbaix », *Les Annales du Cercle de la Verte Rue*, Presses flamandes, Hazebrouck, 2010, pp. 5-78.

36 Cependant, il existe des écarts entre les tailles moyennes des *ménages* et des *familles* des cultivateurs dans les différentes localités de la commune qui pourraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

	Taille moyenne des ménages	
	Sans les ouvriers et les domestiques logés	Avec les ouvriers et les domestiques logés
Agriculture		
Cultivateurs et fermiers	4,47	4,94
Journaliers et ouvriers agricoles	3,84	3,92
Bûcherons	6,13	6,25
Total	4,46	4,92
Agriculture et industrie (Ménagers)		
Total	4,55	4,57
Industrie		
Tisserands	2,79	2,79
Tailleurs d'habits	2,86	2,86
Artisans	4,43	4,61
Total	3,70	3,80
Commerce		
Cabaretiers	5,26	5,47
Autre	4,24	4,76
Total	4,78	5,14
Profession libérale ou publique		
Total	2,93	3,64
Clergé		
Total	3,25	3,75
Sans professions		
Rentiers et pensionnés	1,52	1,68
Sans profession déclarée	1,54	1,54
Total	1,53	1,63
Population totale		
	4,21	4,44

Tab. 5 Comparaison de la taille des ménages selon la profession du chef de ménage, d'après la reconstruction des ménages à partir de la liste nominative du recensement de la population de la commune de Fleurbaix de 1861.

Source : ADPdC M 4030.

37 Je me réfère aux phénomènes de dépeuplement mis au jour par l'analyse du carré de 1 km² autour du hameau du Gavre dans le chapitre 5. À cette occasion, l'analyse de généalogie et des propriétés des familles paysannes en expansion a permis d'insister sur le rôle actif de ces derniers dans la disparition de l'habitat des ménagers et d'autres catégories socioprofessionnels. On peut néanmoins se demander s'il y a également d'autres facteurs qui ont mené les habitants plus fragilisés de ces habitats ouvriers-payans à désertier certaines portions du territoire.

le plus faible chez les tisserands, les tailleurs d'habits (0) et les ménagers (0,03), ce qui montre bien que ces derniers s'appuient quasi exclusivement sur la force du travail familial.

Les listes nominatives permettent également de comprendre où habitent, à tout le moins approximativement, les ménages correspondant à chaque catégorie de métier (comme dans l'exemple des cabaretiers) et ainsi d'avancer dans la recherche sur les liens entre les morphologies sociales et spatiales. Aussi, les paragraphes qui suivent continuent-ils à exploiter ces sources précieuses pour comprendre l'évolution de l'habitat dans les communes étudiées en lien avec les évolutions socioéconomiques en cours.

II. Le carré flamand : figures et échelles d'une croissance sélective

Où habite le les ménagers de Fleurbaix qui constituent 40 % de la population communale en 1861 (Tab. 4) et comment change le paysage social et celui de l'habitat dans cette commune suite à leur *disparition progressive* sachant que cela ne concerne pas seulement cette commune, mais aussi beaucoup d'autres communes *densément* et *diffusément* habitées de la plaine de la Lys? Comment change socialement et spatialement la commune de Linselles avec l'arrivée des grands filatures et tissages? Si la *dédensification* de l'habitat dans une commune comme Fleurbaix, concernée par la décroissance démographique sur une longue période allant de 1860 à 1920 (Fig. 2) est intuitivement compréhensible sans avoir besoin de *déplier des cartes*, le dépeuplement de portions entières de territoires dans une commune comme Linselles³⁷, dont la population a sans cesse augmenté, ne va pas de soi. Pourquoi l'évolution de l'habitat dans cette commune n'a-t-elle pas suivi une tendance plus *diffuse*? Même dans une commune comme Fleurbaix, il est important de mieux comprendre où se situe l'habitat *en train de disparaître* et pourquoi.

Le déclin (et la renaissance) de la dispersion : le cas de Fleurbaix

Les Fig. 11 et 12 montrent les 40 localités présentes dans la première colonne de la liste nominative du recensement de la population de la commune de Fleurbaix de 1861 dont nous avons déjà longuement parlé (Fig. 7). Ces dernières sont numérotées en suivant l'ordre de leurs apparitions sur la liste nominative du recensement. Cette segmentation du territoire en localités fournit des renseignements sur la répartition des habitants sur la surface communale. Cependant, si la plupart de ces localités constituées par des *rues* possèdent une délimitation claire³⁸, d'autres, notamment les *hameaux* souvent situés aux croisements de deux rues, ne sont pas faciles à délimiter, tant la présence de bâtiments sur les fronts de rues de Fleurbaix est à cette date *continue*. À ces doutes sur l'étendue des localités qui constituent un obstacle à l'étude fine de la répartition des habitants sur la surface communale, il faut sans doute ajouter la présence de trois rues d'une longueur exceptionnelle, qui ne changent pas de nom après un croisement. Il s'agit des rues Biache, Duquesne et Du Bois, dont la dernière rencontre également deux hameaux sur son *chemin*. Ces difficultés peuvent être *surmontées* grâce aux croisements de sources et une reconstruction fine des lieux d'habitation des résidents, bâtiment par bâtiment. En l'absence d'un tel travail, qui, comme nous le verrons par la suite, a été effectué uniquement pour connaître les limites du Bourg (et de sa partie *agglomérée*), l'examen de la Fig. 12, qui signale le poids démographique de chaque localité, permet une première approximation de la répartition de la population sur la surface communale. Cela souligne le caractère *quasi homogène* de cette distribution. Il est par exemple intéressant de remarquer que seulement 7,4 % de la population vit dans le Bourg Place et que, même en additionnant à ce chiffre la population qui vit sur la rue Delattre, qui est située dans la continuité immédiate du Bourg Place, la part de la *population agglomérée* dans le centre du village n'atteint que 10 % en 1861³⁹. Certains ha-

³⁸ La plupart de ces rues ont conservé leurs noms à quelques changements d'orthographe près. Par exemple, la rue Duquesne est devenue rue du Quesne et Rue des Chats, Rue des Cats. D'autres rues ont changé de nom, mais ont laissé des traces dans la toponymie locale. Par exemple, la rue du Bois devient rue Louis Bouquet dans les années 1930, mais le toponyme «rue du Bois» continue à être présente sur les cartes IGN. Certaines désignations présentes dans le recensement de 1861 ont totalement disparu, parfois dès le recensement suivant. Parmi ces derniers deux, Rue des Baclets et Les Vertels, ont pas pu être situées avec certitudes : la Rue des Baclets est totalement absente sur le cadastre et les cartes historiques et la localité Les Vertels se réfèrent peut être à une localité qui apparaît comme «Les Verts» sur le cadastre de 1837.

³⁹ Je reviendrai plus bas sur la manière dont la notion d'*agglomération* a été ici interprétée.



Fig. 11 Les 40 localités présentes dans la liste nominative du recensement de la population de la commune de Fleurbaix de 1861.

Nota : L'image de fond est un assemblage des sept planches composant le plan du cadastre de Fleurbaix de 1837 (ADPdC 3P 338).

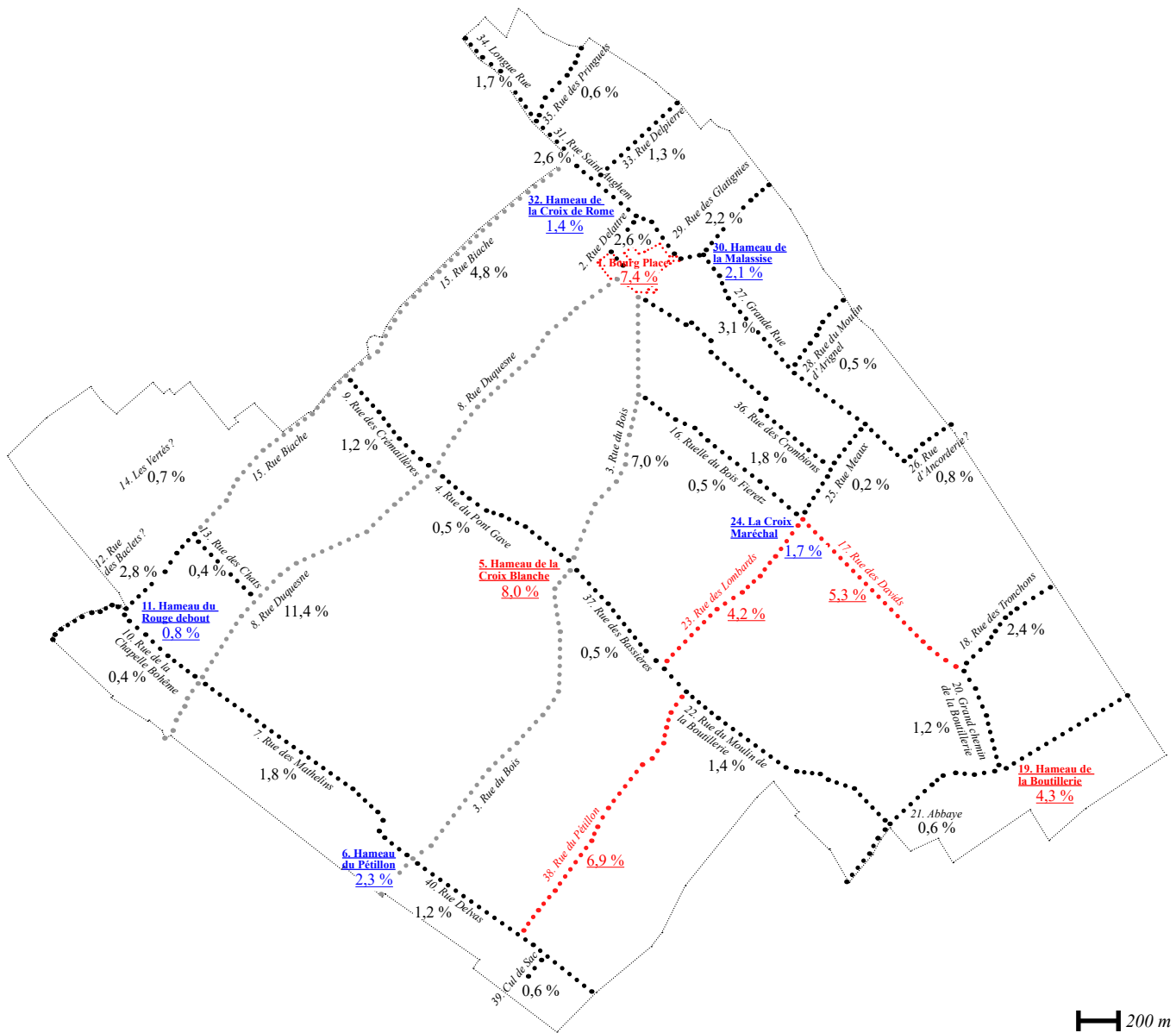


Fig. 12 Le pourcentage de la population communale qui habite dans chacune des 40 localités présentes dans la liste nominative du recensement de la population de Fleurbaix de 1861.

Source : ADPdC M 4030.

Nota : Pour une répartition de la population par métiers de chefs de ménage dans chacune des 40 localités, voir l'Annexe 6.5.

meaux comme ceux de la Croix Blanche ou de la Boutillerie concentrent respectivement 8 % et 4,3 % de la population et sur certaines rues — pas forcément parmi les plus longues — comme rue du Pétillon ou rue des Davids résident respectivement 6,9 % et 5,3 % des habitants de la commune. Cette analyse fine permet également d'apporter deux nuances à l'image d'un peuplement quasi homogène : la moitié est de la commune est globalement plus peuplée que la partie ouest ; les rues qui courent du nord-est au sud-ouest sont globalement plus habitées que celles qui leur sont perpendiculaires.

Pour compléter ces informations sur la distribution des habitants, l'Annexe 6.5 permet d'apprécier la répartition de la population appartenant à chaque catégorie d'emploi (selon l'occupation du chef des ménages) pour chaque localité. On voit clairement qu'en dehors de la population relevant de la catégorie «clergé», qui est totalement concentrée dans le Bourg et la rue Delattre, les ménages appartenant aux autres catégories sont présentes dans toutes ou au moins plusieurs localités. Après le clergé, les populations appartenant aux «sans professions» et aux «professions libérales et publiques» sont les plus polarisées. Dans les deux cas, on retrouve une concentration de cette population dans le Bourg et dans les localités qui lui sont proches. Les «commerçants» arrivent au deuxième rang des catégories les plus polarisées. Encore une fois, un pourcentage non négligeable de ces derniers réside dans le Bourg et dans les localités immédiatement adjacentes, mais les commerçants sont également présents dans *tous* les hameaux et sur quasiment toutes les rues plus peuplées comme rue des Davids, Grande Rue et rue du Pétillon. Après les commerçants arrive la population active dans le secteur de l'«industrie», dont beaucoup sont des artisans travaillant à leur propre compte (Tab. 4 et Annexe 6.3). Cette population est globalement bien répartie sur la surface communale, mais connaît des points de concentration dans le Bourg et ses localités adjacentes ainsi que dans certains hameaux comme celui de la Boutillerie et du Pétillon. Enfin, il est diffi-

cile de juger laquelle parmi les catégories de « cultivateurs »⁴⁰ et de « ménagers » est la plus polarisée. Les cultivateurs sont certes moins présents dans le Bourg et les localités proches du Bourg, mais leur présence dans les hameaux n'a rien à envier à celle des ménagers. La présence des cultivateurs et des ménagers dans les *rues* est également assez équivalente en dehors de la rue du Bois, qui est caractérisée par une présence plus forte de ménagers, et la rue du Pétillon et la rue Biache (dans une moindre mesure), qui sont caractérisées par une présence plus importante de cultivateurs. Cela dit, la part de la population correspondant à la catégorie des ménagers sur la population communale étant plus importante (40,25 % de population communale contre 35,21 % pour les cultivateurs comme indiqué dans le **Tab. 4**) et ces derniers étant aussi plus nombreux en termes de nombre de ménages (269 ménages contre 197 pour les cultivateurs), on peut facilement conclure que les ménagers constituent la catégorie de la population la plus *disséminée* sur la surface communale.

Cet exposé détaillé sur la répartition spatiale de la population et des professions vers 1861 laisse supposer que la disparition progressive des ménagers et la diminution du nombre des cultivateurs, qui constituent les seules catégories présents dans toutes les localités de la commune, entraînera une plus grande polarisation de l'habitat. Cette hypothèse est confirmée par l'examen détaillé des listes nominatives de recensements de la population postérieure à 1861⁴¹. Je propose des saisir la tendance générale des évolutions en distinguant les quatre phases suivantes.

1861-1911 : une croissance sélective

Entre 1861 et 1911, le déclin démographique de la commune de Fleurbaix, dont la population passe de 3056 à 2261 en 1911 (soit une diminution de 26 % en 50 ans), est dû notamment à la *diminution* du nombre des cultivateurs et la *disparition* des ménagers. Ces derniers qui représentaient 269 ménages en

⁴⁰ Par *cultivateurs*, j'entends la somme des *cultivateurs et fermiers*. Les autres catégories de professions classées dans celle des *agriculteurs*, c'est-à-dire les *bûcherons*, les *journaliers* et les *ouvriers agricoles non logés*, dont le nombre est faible, connaissent des points de concentration plus importants que les *cultivateurs et fermiers*. On retrouve, par exemple, une concentration des journaliers et des ouvriers agricoles non logés dans le Bourg Place et dans certaines rues comme rue des Davids. Les bûcherons sont très présents sur rue des Davids et dans les hameaux du Pétillon et de la Malassise.

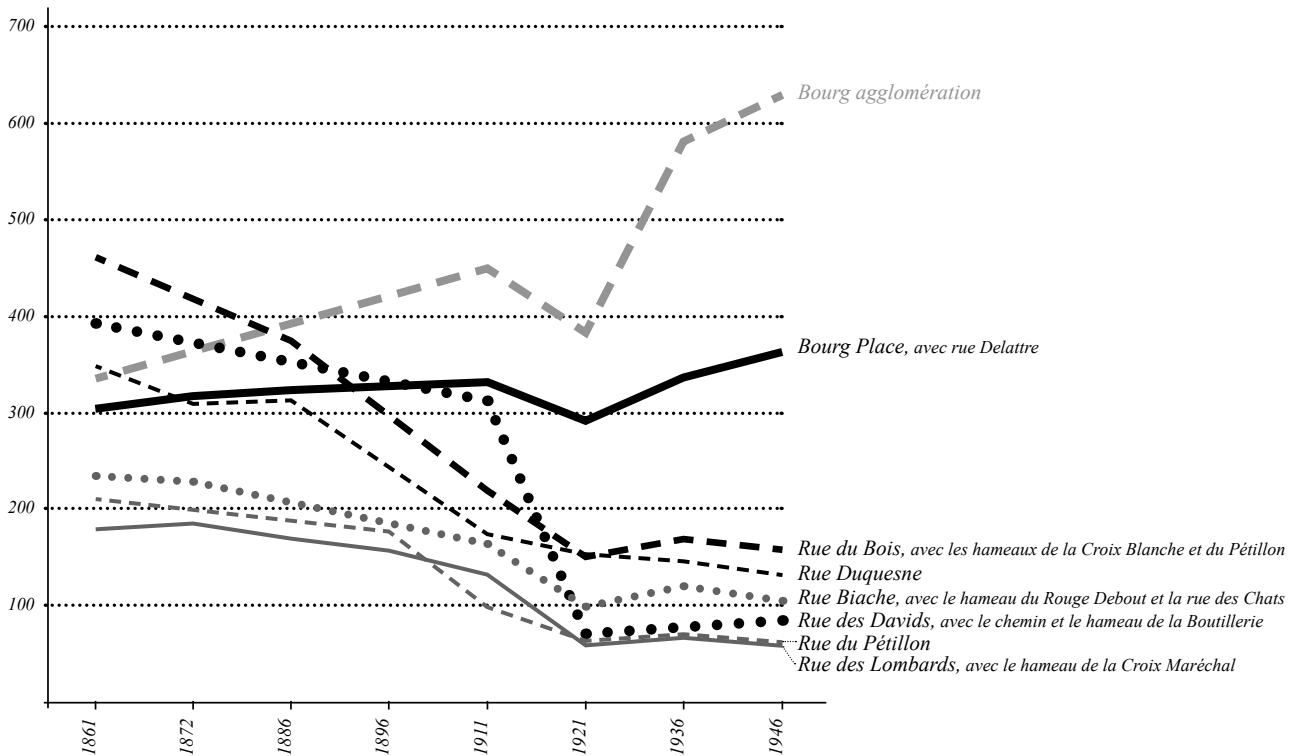
⁴¹ Il s'agit en particulier des listes nominatives des dénombrements de 1872 (ADPdc M 4089), 1886 (ADPdc M 4196), 1896 (ADPdc 2 MILNR 338/1), 1911 (ADPdc M 3632), 1921 (ADPdc M 4298), 1936 (ADPdc M 4388) et 1946 (ADPdc M 7798). Le mode de recensement adopté par l'INSEE à partir de 1962 ne donne pas lieu à de listes nominatives de tous les habitants de la commune à une date donnée.

42 Il s'agit d'une continuité qui commence à se dessiner entre Bourg Place, rue Delattre, les hameaux de la Croix Blanche et de la Malassise et les rues Glaignies et Saint Aughem. Ce travail qui a consisté à observer la construction de nouveaux bâtiments dans chacune de ces localités permettant d'établir une continuité morphologique entre elles pose des problèmes méthodologiques. En considérant un critère de continuité de bâti de 200 m (comme dans la définition de l'« unité urbaine » selon l'INSEE dont nous avons parlé dans le premier chapitre), ces localités font déjà partie de l'agglomération du Bourg en 1861 (Fig. 11). Pour cette analyse j'ai retenu une distance maximum de 50 m.

43 Il s'agit de surmonter les différences entre les listes nominatives des recensements successifs dans la délimitation des localités et d'identifier le nombre de personnes habitant dans une *étendue géographique constante* dans le temps. Il est clair que plus le découpage présent dans les listes nominatives est fin, plus ce travail est aisé et fiable. Afin de simplifier la tâche, plusieurs localités dont les limites entre elles ne sont pas facilement retraçables ont été regroupées. Parmi ces regroupements, certains sont déjà suggérés par la source. Il s'agit du regroupement de rue des Davids et du chemin et du hameau de la Boutillerie et celui de rue des Lombards et du hameau de la Croix Maréchal, effectués par les recenseurs à partir de 1911, ou les regroupements de rue du Bois et du hameau de la Croix Blanche, déjà présents dans la liste de 1896. Certains hameaux en forte perte d'habitats ne sont plus cités dans les listes nominatives. Il s'agit, par exemple, du hameau de la Croix Blanche, absente à partir de 1896, et du hameau de la Croix Maréchal, absent à partir de 1921.

1861, ne sont que 32 en 1896 et sont totalement absents dans le recensement de 1911. En ce qui concerne les cultivateurs, leur nombre passe de 206 en 1861 à 129 en 1911, soit une diminution de 37 %. Ces chiffres montrent clairement que, pendant cette période, le rythme de la diminution des cultivateurs et des ménagers est bien plus rapide que celui de la diminution du nombre des habitants dont les métiers se diversifient. Cette plus grande diversification des métiers malgré la décroissance démographique, que le **Tab. 2** avait déjà soulignée pour la période 1861-1891, correspond à l'augmentation de la part des activités autres qu'industrielles et agricoles, c'est-à-dire le commerce, le transport et les professions libérales et publiques, dont la présence est plus importante dans le Bourg et les localités adjacentes à ce dernier, en particulier dans l'espace que l'on peut définir comme l'*agglomération* du Bourg, en s'appuyant sur la continuité du bâti grâce à un examen croisé du cadastre et des listes nominatives⁴².

Pour mieux rendre compte de ces changements, la **Fig. 13** retrace l'évolution de la population habitant dans une sélection de localités de la commune. À l'exception du « Bourg agglomération », les limites de ces derniers ont été considérées constantes dans la mesure du possible⁴³. La **Fig. 13** montre bien qu'entre 1861 et 1911, toutes les localités de la commune à l'exception de l'ensemble constitué par Bourg Place et rue Delattre sont en perte d'habitats. Cette *dédensification* des fronts de rue et des hameaux est compréhensible vu la diminution du nombre des cultivateurs et surtout la disparition des ménagers. Il semble également normal que l'ensemble formé par Bourg Place et rue Delattre, qui accueille un faible pourcentage de cultivateurs et ménagers, résiste mieux au déclin démographique. Cependant, la **Fig. 13** montre également que la décroissance démographique et la diversification des activités ne pénalisent et ne favorisent pas toutes les localités de la commune de la même manière. Certains hameaux, comme le hameau de la Boutillerie, résistent mieux au déclin et maintiennent une diversité économique et sociale impor-



tante. D'autres hameaux sont si concernés par le déclin qu'ils disparaissent en tant que noyaux de concentration de l'habitat et ne sont plus cités dans les listes nominatives de la population. C'est le cas du hameau de la Croix Blanche, le plus peuplé de la commune en 1861, et du hameau du Rouge Debout. Une même dynamique affecte les rues dont certaines, rue des Lombards et rue des Davids, par exemple, restent très densément peuplées malgré le déclin démographique général et d'autres, comme rue du Bois et rue Duquesne, se dépeuplent à un rythme beaucoup plus soutenu. L'autre grand noyau de *résistance* au déclin démographique est constitué par le Bourg et les localités adjacentes. Non seulement l'ensemble constitué de Bourg Place et de rue Delattre ne perd pas d'habitants, mais sa population augmente même un peu entre 1861 et 1911. Le travail effectué pour déterminer l'agglomération du Bourg grâce à l'examen croisé du cadastre et des listes nominatives a même permis de montrer que la résilience démographique de toutes les localités situées près du Bourg, qui connaîtront elle aussi une légère augmentation

Fig. 13 Évolution de la population habitant dans une sélection de localités de la commune de Fleurbaix. Nota : À l'exception du Bourg agglomération, les limites de ces derniers ont été considérées constantes dans la mesure du possible (voir les notes 42 et 43). Source : La liste nominative de recensement de la population de 1861 (ADPdC M 4030), de 1872 (ADPdC M 4089), de 1886 (ADPdC M 4196), de 1896 (ADPdC 2 MILNR 338/1), de 1911 (ADPdC M 3632), de 1921 (ADPdC M 4298), de 1936 (ADPdC M 4388) et de 1946 (ADPdC M 7798).

Fig. 14 Photo aérienne prise par l'aviation anglaise pendant la Première Guerre mondiale, vers 1915.
Source : Archives de l'association Fleurbaix Patrimoine.

Légende :

+1 : Église (Fig. 18)

+2 : Mairie (Fig. 15)

+3 : École communale (Fig. 15)

+4 : Écoles des filles (Fig. 18)



de la population, mène à une plus grande continuité de l'habitat entre le noyau constitué par Bourg Place et rue Delattre et des localités comme les hameaux de la Croix Blanche et de la Malassise, et les rues Glatignies et Saint Aughem (Fig. 11). Cette plus grande résilience des localités proches du Bourg est due à la présence plus importante des activités économiques moins concernées par le déclin au sein de ces dernières, mais aussi à un léger mouvement de migration vers le centre. L'état lacunaire de la documentation disponible sur les travaux d'aménagement pendant cette période ne permet pas de connaître l'ampleur de ces derniers et de déterminer leurs effets éventuels sur la croissance de la population du Bourg au détriment des autres localités⁴⁴. Le matériel consulté dans les archives de la commune de Fleurbaix permet cependant d'affirmer que plusieurs travaux de construction, ou plutôt de reconstruction d'équipements pendant cette période contribuent à l'élargissement du périmètre du Bourg. Dans ce cadre, deux événements doivent être signalés :

– la construction d'une école réservée aux filles⁴⁵, située rue Duquesne, légèrement à l'extérieur du Bourg (Fig. 14), en 1870 ;

⁴⁴ Une bonne partie de la documentation présente dans les archives de la commune de Fleurbaix n'est pas inventoriée et n'a pas pu être consultée.

⁴⁵ Il s'agit d'une école religieuse, puis laïque et publique à partir de 1884. Elle est fortement endommagée pendant la guerre 1914-1918 (Fig. 18). J'ignore si elle a été reconstruite à l'issue de la guerre.



Fig. 15 Mairie de Fleurbaix construite en 1882 sur une carte postale non datée (début du XX^e siècle), à gauche ; école communale dans une photographie de 1913, en bas.

Source : Archives de l'association Fleurbaix Patrimoine.

Nota : L'école communale est située à droite de la mairie et n'apparaît pas sur la carte postale (à gauche).



– la construction, en 1882, de nouveaux bâtiments pour la mairie de Fleurbaix et l'école publique communale (Fig. 15). La construction de ces derniers sur rue du Bois (Fig. 14) à une certaine distance de la *place* du Bourg peut être considérée comme un acte de prolongement de ce dernier. Cela confirme l'impression d'une extension du Bourg entamé par la construction de l'école des filles. Cependant, ces opérations qui ne contredisent pas la logique diffusionniste de l'habitat le long des rues existantes : ils consolident, d'une certaine manière, l'agglomération au sens morphologique en l'étendant plutôt qu'en la renfermant sur elle même. De plus, les autres localités de la commune ne sont pas oubliées. Au moins deux nouveaux bâtiments ont été construits afin d'accueillir deux autres écoles libres devenues publiques dans le hameau de la Boutillerie (Fig. 16) et du Pétillon vers 1891⁴⁶.

L'impact des opérations émanant d'autorités publiques mérite des recherches plus approfondies⁴⁷. L'état l'actuel des enquêtes menées permet d'affirmer que plusieurs dynamiques *endogènes* participent à un mouvement de *croissance démo-*

⁴⁶ L'école de la Boutillerie a été détruite pendant la Première Guerre mondiale et n'a jamais été reconstruite. L'école située au Pétillon endommagée pendant la guerre a été reconstruite. Elle ferme ses portes dans les années 1960 par manque d'effectifs.

⁴⁷ Il faudrait notamment procéder à une analyse fine des décisions prises par la mairie et une étude des délibérations du conseil municipal.

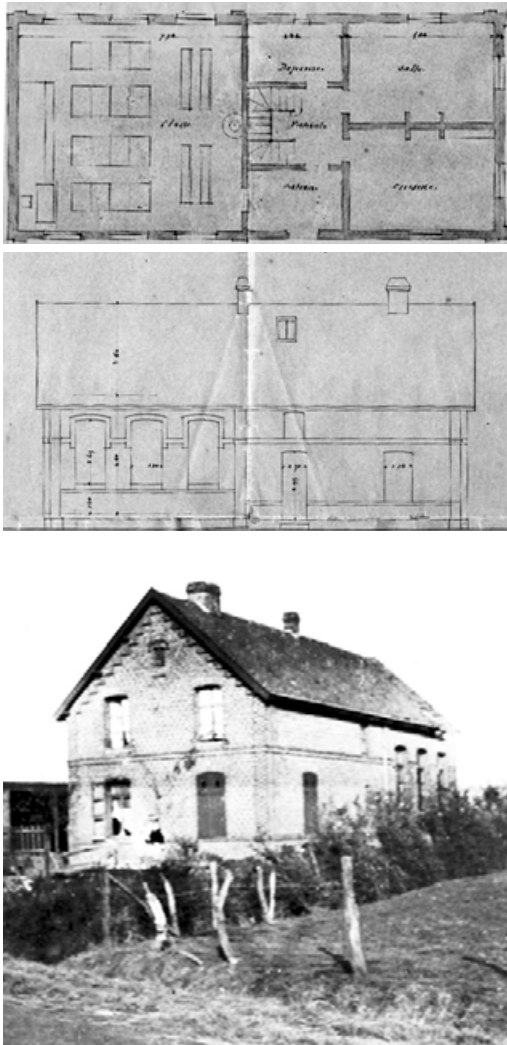


Fig. 16 Plan et façade de l'école publique située dans le hameau de la Boutillerie construite en 1891, en haut ; une photographie de l'école avant sa destruction pendant la Première Guerre mondiale, en bas.

Source : Archives de l'association Fleurbaix Patrimoine.

⁴⁸ Il n'est donc pas étonnant qu'à l'exception de l'école située à Pétillon, toutes les autres écoles construites dans la commune vers la fin du XIX^e siècle soient situées dans la moitié est de la commune.

graphique sélective qui renforce la concentration de la population dans la moitié est de la commune et consolide le Bourg :

- La dé-densification de certains hameaux et rues ne justifie probablement plus la présence diffuse de certains commerces qui se relocalisent vers les secteurs plus densément habités ;
- La préférence de résidence pour le centre du village de certaines catégories, dont le nombre est en augmentation, comme les professions libérales et publiques et, dans une moindre mesure, les commerçants, les ouvriers agricoles et les agriculteurs à la retraite ;
- La poussée expansionniste d'un certain nombre d'agriculteurs qui, profitèrent du départ des ménagers pour agrandir leurs exploitations, n'est pas aussi forte dans toutes les localités de la commune. En effet, l'étude des carrés de 1 km², dont il était question dans le chapitre 5, montre une tendance plus importante à l'agrandissement des exploitations situées dans la moitié ouest de la ville. Nous l'avons déjà vu, en renforçant leur présence pendant cette période, ces derniers contribuent à la destruction de l'habitat pour rendre agricoles les parcelles anciennement bâties⁴⁸.

1911-1946 : la réinvention du centre

D'après le dénombrement de la population de 1921, le premier après la Première Guerre mondiale, à l'origine de nombreuses destructions (Fig. 17 et 18), la population de Fleurbaix est à cette date de 1250 habitants, ce qui correspond à une diminution d'environ 45 % par rapport à la population de cette commune en 1911. Le choc démographique de la Première Guerre mondiale est particulièrement remarquable dans les localités comme rue des Davids ou rue des Lombrards et l'agglomération autour du Bourg Place, qui avaient mieux résisté au déclin démographique (Fig. 13). Pour les autres localités, la chute du nombre d'habitants à cause de la guerre ne fait qu'accentuer ou *simplement* prolonger un mouvement de déclin démographique déjà bien installé (Fig. 13). La reprise



Fig. 17 Fleurbaix, rue de la Place ou Bourg Place avant et après la Première Guerre mondiale.

Source : Archives de l'association Fleurbaix Patrimoine.



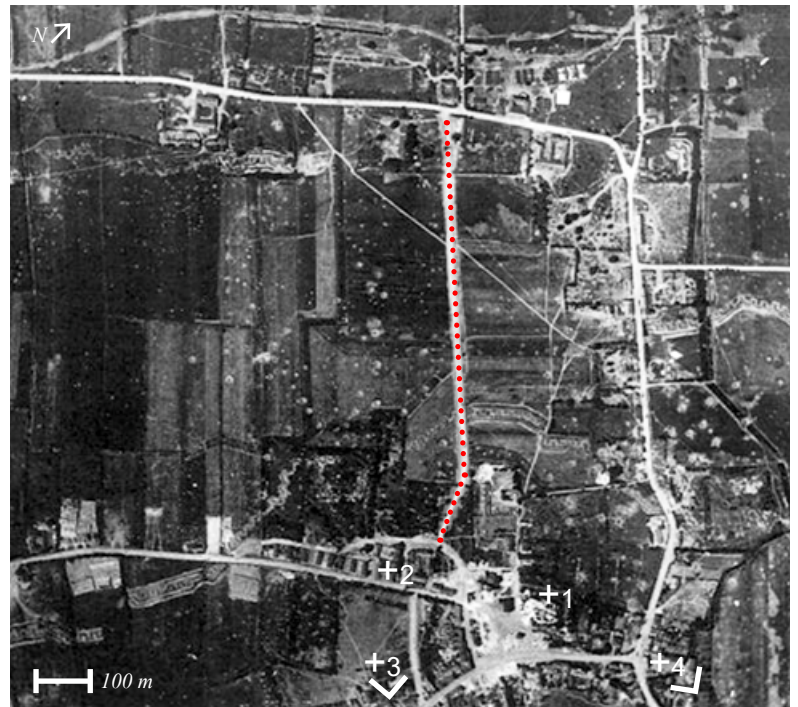
démographique à l'échelle de la commune est rapide, mais faible. La population s'élève à 1460 en 1931 et reste plus ou moins stable jusqu'en 1975. La Fig. 13 montre clairement que la reprise démographique de l'après-guerre favorise le Bourg et l'agglomération autour de cette dernière. Contrairement aux mouvements de concentration de la fin de XIX^e et du début du XX^e siècle, la croissance sélective du Bourg au détriment des autres localités à partir des années 1920 est cette fois-ci plus clairement due à un plus grand effort employé dans la reconstruction du Bourg et de son agglomération dans le cadre des « plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension » qui commencent à *redessiner* la physionomie des communes examinées à partir de l'im-



Fig. 18 Photo aérienne prise par l'aviation anglaise vers 1917, à droite ; cartes postales montrant des photos de Fleurbaix après la guerre 1914-1918, à gauche. Sources : Archives de l'association Fleurbaix Patrimoine. Nota : Sur la photo aérienne, le pointillé rouge distingue un fossé transformé en tranchée, et recouvert par des dalles de ciment, afin de permettre aux soldats de rester au sec. Il dernier deviendra rue des Armées en 1924 (Fig. 21).

Légende des cartes postales :

- +1 : Église (probablement avant le dernier bombardement de 1916, qui la réduit en cendre)
- +2 : École des filles située Rue Duquesne
- +3 : Brasserie Lambert puis Duquennoy-Legry
- +4 : Rue (et hameau) de la Malassise



médiate après-guerre. Ces documents sont établis par une loi promulguée en 1919, dite loi Cornudet, considérée par les chercheurs comme l'ancêtre des lois sur la planification urbaine en France⁴⁹. N'ayant pas trouvé de traces des plans d'aménagement et d'embellissement réalisés pour Fleurbaix, je me concentre ici sur les plans réalisés pour les communes voisines de Vieux-Berquin et d'Aubers⁵⁰, afin de souligner quelques principes d'aménagement qui touchent de toute évidence également la commune de Fleurbaix.

La Fig. 19 montre un extrait du plan d'embellissement de la commune de Vieux-Berquin. Il s'agit d'un plan sommaire, réalisé à l'échelle 1 : 1000 sur le fond d'un plan cadastral et décliné dans une série de « plans d'alignement et de nivellement » à l'échelle 1 : 200. La commune de Vieux-Berquin est comparable à celle de Fleurbaix : peuplée de 3 267 individus en 1861, elle n'en comptait que 2 713 en 1911 avant le choc démographique de la Première Guerre. En 1921, cette commune n'avait plus que 1906 habitants. L'ampleur des destructions

permet à l'architecte Maurice Cockentol, l'auteur du plan, de s'affranchir presque complètement de la structure du vieux Bourg constitué par la concentration d'une seule rangée d'habitats le long du chemin de la Grande communication reliant Caëstre et Estaire. Son plan, qui prévoit la réalisation d'une grande place derrière l'église rebâtie perpendiculairement au chemin de la Grande communication, est assez ambitieux. Il introduit les notions de place et d'îlot fermé à Vieux-Berquin, non seulement au sens moderne, mais aussi au sens premier de ces termes. Ce plan est finalement réalisé dans une version modifiée (Fig. 19), qui intervertit la position de l'église reconstruite et de la place, avec une seule rangée d'îlots bordant la place et le Chemin de la grande communication entre Caëstre et Estaire dont ce tronçon sera rebaptisé rue d'Estaires.

La Fig. 20 montre une des trois planches qui composent le dossier de « plans d'alignement et de nivellement de la ville d'Estaires ». Il s'agit de plans réalisés à l'échelle 1 : 200 et détaillant le plan d'aménagement et d'embellissement de la commune. Que ce soit en 1861 ou en 1921, la commune d'Estaires est presque deux fois plus peuplée que Fleurbaix et Vieux-Berquin. Elle comptait 7 113 habitants en 1861 et 3 869 habitants en 1921 malgré une perte d'environ 40 % de sa population pendant la Première Guerre. Grâce à sa position stratégique par rapport aux routes et aux voies navigables, Estaire a été un centre important de l'industrie rurale du lin au XIX^e siècle et malgré un grand déclin démographique elle possédait encore, à la veille de la Première Guerre mondiale, quelques filatures et tissages⁵¹. Au moment de la réalisation du plan d'aménagement, le Bourg d'Estaires est donc plus grand que celui de Fleurbaix et Vieux-Berquin ; il compte quatre places et plusieurs îlots fermés d'habitats (Fig. 20). Ici, l'intervention du plan d'aménagement consiste moins à introduire des places et des îlots qu'à les agencer différemment, en profitant notamment des destructions de la guerre. Sur la Fig. 20, les emprises en jaunes signalent les bâtiments démolis ou à démolir. Il s'agit souvent de parcelles privées à expo-

49 Cette loi (modifiée en 1924) vise différents types de communes : « les villes de 10 000 habitants et au-dessus, les communes du département de la Seine, les communes en voie d'accroissement dont la liste aura été établie par le conseil général du département, celles qui auront demandé leur assujettissement à la loi, les stations balnéaires, maritimes, hydrominérales, climatiques, sportives et autres, soumises à la taxe de séjour, dont la population augmente de 50 % ou plus à certaines époques de l'année [...] et dont la liste sera établie par le préfet, les agglomérations présentant un caractère pittoresque, artistique et historique, et inscrite sur une liste établie par les commissions départementales des sites et monuments naturels ». J'ignore si l'existence de plans d'aménagement, d'embellissement pour la plupart de petites communes de la plaine de la Lys est due à une décision des conseils généraux des départements du Nord et du Pas-de-Calais ou l'initiative des communes même. Il est cependant certain que l'ampleur des destructions de la Première Guerre mondiale peut avoir justifié l'établissement de tels documents pour ces communes. La plupart des recherches menées sur les plans établis dans le cadre de la loi Cornudet portent sur des communes nettement plus peuplées que celles ici examinées. Voir, par exemple, Bénédicte Renaud, « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne », *In Situ*, 30, 2016.

50 La commune d'Estaires, située le long de la Lys, est voisine de Saily-sur-la-Lys. Pour la localiser, voir la Fig. 28 du chapitre 4. La commune de Vieux-Berquin est située au nord-est d'Aubers. Elles se trouvent toutes les deux dans le département du Nord.

51 Pour connaître la croissance démographique de la commune d'Estaires, voir la Fig. 5 du chapitre 3.

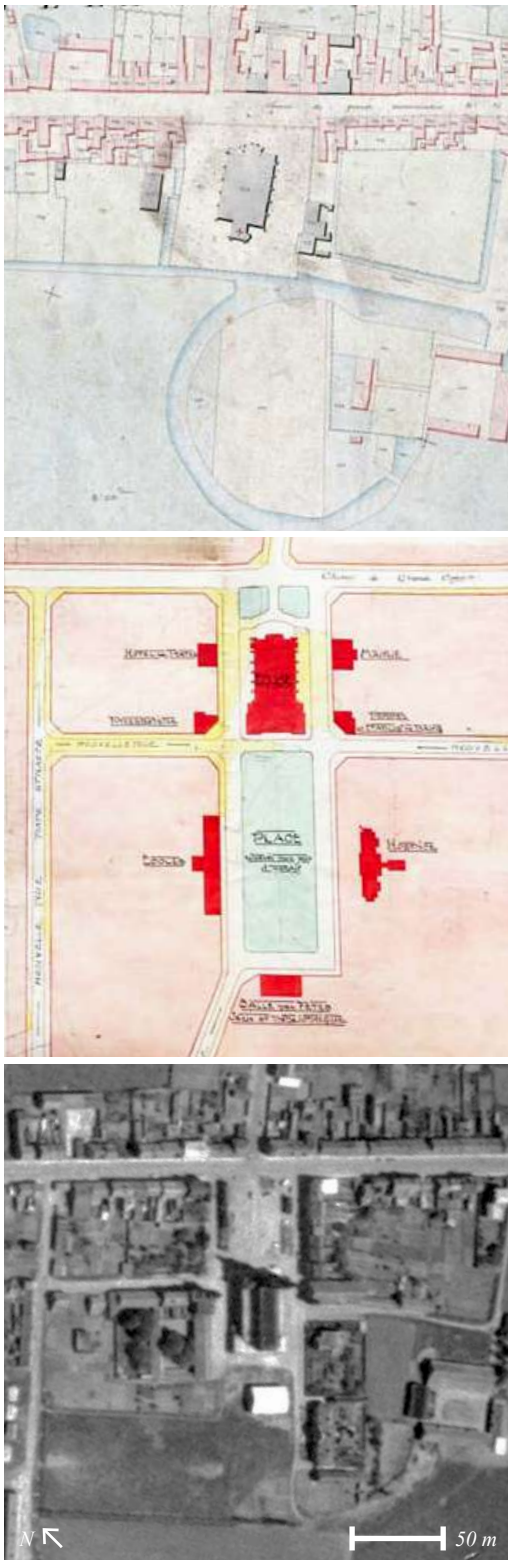


Fig. 19 Le centre de Vieux-Berquin dans un extrait du plan du cadastre de 1855, un extrait du plan d'embellissement de la commune dressée en 1920 et une photo aérienne de 1957.

Source : ADPdc P31 104; ADN 50Fi 2294; IGN.

Nota : Cette commune n'est pas couverte par la campagne de photo aérienne de 1933 utilisée pour les Fig. 20 et 21.

prier. Les emprises signalées en rose sont des parcelles à rétrocéder et à bâtir. On peut facilement constater que le plan d'aménagement vise à créer des places plus grandes avec des périmètres plus réguliers, tout en restant dans les mêmes ratios de surfaces bâties. Autre similarité avec le plan de Vieux-Berquin, la volonté de créer une grande place devant l'église mène à la démolition d'une grande emprise d'habitat situé en proximité immédiate de l'église Saint Vaast d'Estraires. Enfin, les auteurs du plan ont fait le choix de libérer le front de la Lys et de l'aménager en espace public⁵².

Les observations faites à propos des plans d'aménagement d'Estraires et de Vieux-Berquin, permettent de supposer que plusieurs opérations d'aménagement, que l'on peut repérer sur les photos aériennes de 1933 de Fleubaix (Fig. 21), issues de la première campagne de photo aérienne de l'après-guerre dont nous disposons, sont probablement dues au plan d'aménagement et d'embellissement non retrouvé de cette commune. Il s'agit notamment de la création d'une place devant l'église de Fleubaix, grâce à la destruction partielle de bâtiments situés en face de cette dernière, et de la création d'îlots fermés d'habitats autour de la place. Comme dans le cas de Vieux-Berquin, l'église plusieurs fois bombardée pendant la guerre (Fig. 18) a été rebâtie dans une position nouvelle, parfaitement perpendiculaire à la place fraîchement créée⁵³, elle-même perpendiculaire à l'ancienne place du Bourg, qui sera de plus en plus aménagée comme une voie⁵⁴. Deux autres opérations majeures datant de l'immédiate après-guerre (et peut-être incluses dans le plan d'aménagement) consistaient en l'enterrement des fossés situés dans le Bourg ou près de ce dernier (ce qui lui donne un aspect beaucoup plus minéral) et la création de la rue des Armées (Fig. 21) dont la genèse est liée aux événements de la guerre. Il s'agit en effet d'un fossé transformé en tranchée, et recouvert par des dalles de ciment (Fig. 18) afin de permettre aux soldats de rester au sec, que la municipalité de Fleubaix a décidé de maintenir et aménagé comme voie en indemnisant les propriétaires concer-



Fig. 20 Le centre d'Estaires dans une des trois planches qui composent le dossier de plans d'alignement et de nivellement réalisés pour cette commune en 1920 et une photo aérienne de 1933.

Source : ADN 50Fi 1258 ; IGN.

52 Il s'agit globalement d'interventions qui ont touché les villes de plus grandes dimensions au cours la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les espaces représentés sur l'extrait de plan de la **Fig. 20** constituent encore aujourd'hui la partie la plus consolidée du centre d'Estaires, qui comptait 6 420 habitants en 2018, soit *seulement* 40 % de plus qu'au moment de la réalisation de ce plan.

53 La recherche de *géométries orthogonales* se voit également dans le redressement de certaines voies. La comparaison de la photo aérienne de 1933 et le cadastre de 1837 (**Fig. 20**) permet également de constater la disparition de beaucoup de bâtiments situés à l'extérieur du cœur aggloméré du village. Si, pour certains, il s'agit de bâtiments détruits pendant la guerre et jamais reconstruits, pour beaucoup, il s'agit de bâtiments déjà disparus avant le début du conflit en raison de l'exode des ménages et de la réduction du nombre de cultivateurs, comme les cas présentés dans les chapitres 4 et 5 l'ont bien montré.

54 Sur la photo aérienne de 1933, noter par exemple la disparition de l'îlot bâti à l'extrémité est de cette place et son aménagement comme un *rond-point*.



La Rue de Biache

La Rue de la
Croix de Rome

La Rue du
Grand Cour

La Rue de
Vinquet





Rue Biache

Rue des Armées

Rue Henri Lebleu

Rue Delattre

Rue Delattre

Rue Duquesne

Eglise Notre-Dame
du Joyel

Rue Louis Bouquet
(anciennement rue du Bois)

Rue de la Malassise

Fig. 21 (cette page et la page à gauche)
Sur la page à gauche : Le centre de Fleurbaix dans un assemblage de plans du cadastre de 1837.
Sur cette page : Photo aérienne de 1933.
Source : ADPdC 3P 338 ; IGN.



nés⁵⁵. Cette opération peut être conçue comme un véritable geste d'urbaniste délimitant d'un même coup, une nouvelle frontière pour le *centre* de Fleurbaix et une réserve foncière pour les opérations d'urbanisation dans les décennies à venir. Comme la Fig. 21 le montre bien, il s'agit d'un grand lot délimité par cette rue et la rue Saint Aughem devenue rue Henri Lebleu pouvant être découpé en îlots.

1946-1968⁵⁶ : la consolidation du centre

Entre les recensements de 1946 et 1968, la population de Fleurbaix n'augmente pas (Fig. 5), mais les processus de concentration de la population et surtout des équipements et des activités non agricoles vers ce que l'on peut désormais appeler le centre du village et non plus le Bourg de Fleurbaix se poursuivent (Fig. 22). L'école publique située dans l'ancien hameau du Pétilion, la dernière encore en activité à l'extérieur du centre ferment ses portes dans les années 1960. Un destin similaire attend la plupart des commerces et des cafés encore en activité (Fig. 9 et 10) de ce qui était jadis une campagne *diffusément* habitée et équipée.

1968-2018 : la rurbanisation

La reprise démographique est modérée, mais assez soutenue et ininterrompue à partir de 1968 (Fig. 5). En 2018 Fleurbaix compte 2 719 habitants, soit 87 % de plus qu'en 1968 et presque autant qu'en 1861 (3 056). La *ville* de 2018 est pourtant très différente non seulement de celles du milieu du XIXe siècle ou de l'après les constructions de la Première guerre mondiale (Fig. 21), mais aussi de celle de la fin des années 1970 (Fig. 22 et 23), bien que se poursuivent la concentration de la population et celle des activités dans le *centre-ville*, qui n'a pas cessé de s'agrandir⁵⁷. Comme la Fig. 24 l'illustre bien, il ne s'agit plus d'opérations d'urbanisation avec des îlots fermés, mais de lotissements pavillonnaires dont les principes d'aménagement sont familiers à tout un chacun et n'ont pas besoin

⁵⁵ À ce sujet voir Bernard Cottigny, «Les rues de Fleurbaix», *Les Annales du Cercle de la Verte Rue*, 6, Presses flamandes, Hazebrouck, 2013, pp. 12-13.

⁵⁶ Cette période, ainsi que la période suivante seront examinées plus en détail dans le chapitre 7.

⁵⁷ Cela dit, quelques constructions isolées dans quelques opérations d'urbanisation à l'extérieur du *centre-ville* sont également à signaler, comme le montre bien la Fig. 24 et comme nous le verrons mieux dans le chapitre 7.



d'être rappelés ici. Cette période correspond aussi à la période la plus *réglémentée* urbanistiquement, grâce, d'abord, aux plans d'occupation des sols (POS) et, ensuite, les plans locaux d'urbanisme (PLU) ; elle mérite une attention particulière. Je reviendrai sur ces questions, ainsi que sur quelques opérations d'urbanisation dans le centre à l'extérieur de celle-ci dans le prochain chapitre.

Fig. 22 Le centre de Fleurbaix dans une photo aérienne de 1969.

Source : IGN.

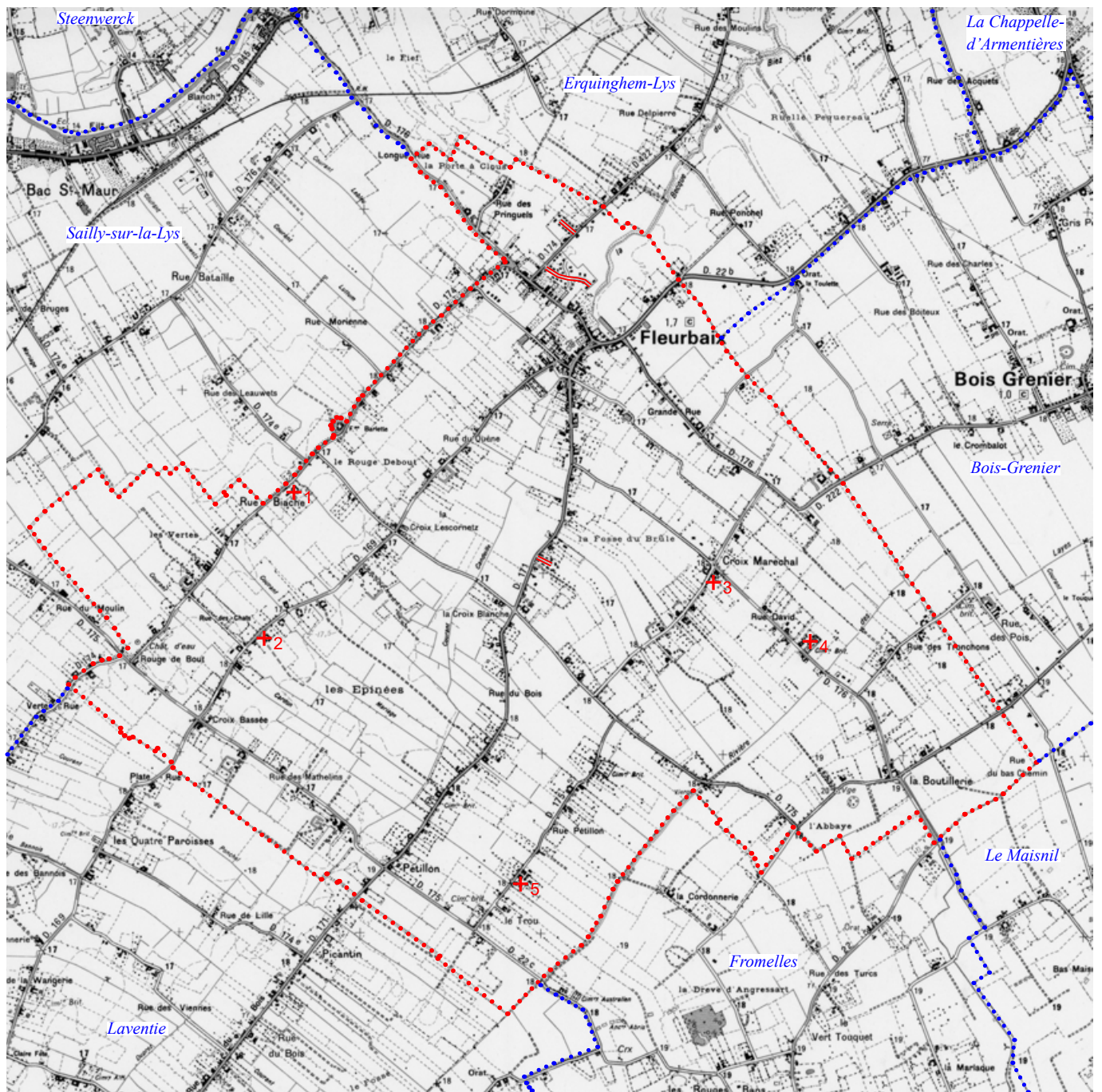


Fig. 23 Fleurbaix et ses communes voisines sur la carte IGN de 1977.

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1958 et 1977 environ, grâce à une comparaison entre cette carte et l'édition 1958 de la même carte. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Burette; +2 : Vanuxeem; +3 : Weillart Billaut; +4 : Vittu; +5 : Deletrez).

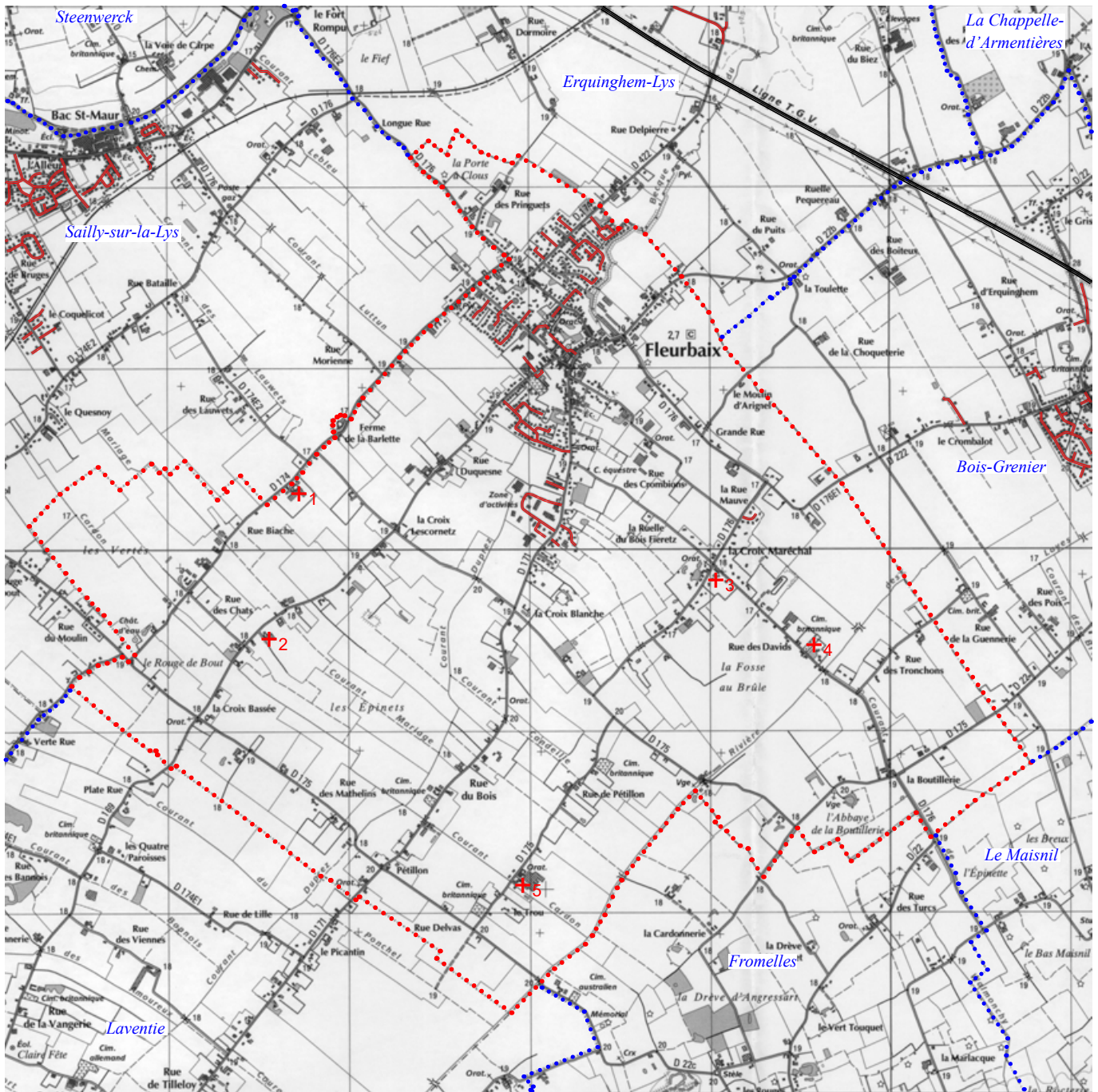


Fig. 24 Fleurbaix et ses communes voisines sur la carte IGN de 2011.

Nota : L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1977 et 2011. Pendant cette période, certains routes et chemins disparaissent ou sont déclassés. Il faut également noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Burette; +2 : Vanuxem; +3 : WeillartBillaut; +4 : Vittu; +5 : Deletrez).

Linselles et Mons-en-Pévèle : deux variantes d'une même histoire ?

Les listes nominatives des recensements de la population de la commune de Linselles précédant 1906 ne sont pas conservées dans les archives départementales du Nord⁵⁸. En ce qui concerne l'emploi, seuls quelques récapitulatifs officiels de recensements similaires à ceux déjà analysés pour Fleurbaix (Fig. 8 et Annexe 6.3) sont conservés et c'est, en effet, à partir de ces derniers que le Tab. 1 déjà commenté, qui compare l'évolution des activités entre 1861 et 1881, a été réalisé. Or, les récapitulatifs de l'emploi ne permettent pas de saisir les doubles emplois⁵⁹ et, surtout, ne permettent pas une vision spatiale différenciée des évolutions démographiques et économiques de cette commune pendant une période assez importante qui correspondait à celle de l'installation des grandes filatures et tissages⁶⁰.

⁵⁸ J'ignore si la perte de ces documents est due aux destructions de la guerre ou bien à un choix délibéré de ne pas conserver cette documentation, car l'absence des listes nominatives des recensements de la population datant d'avant 1906 concerne l'ensemble des communes situées dans le département du Nord. La commune de Mons-en-Pévèle est donc également concernée.

⁵⁹ De plus, ces derniers ne sont pas tout à fait fiables pour un travail fin sur le peuplement pour des raisons que j'ai longuement exposées en comparant un récapitulatif officiel et un récapitulatif réalisé grâce au dépouillement de la liste nominative de recensement de la population pour la commune Fleurbaix en 1861 (Tab. 6).

⁶⁰ Il n'existe aucune recherche publiée sur l'histoire des usines de filature et tissage de la commune de Linselles. Les sources historiques pour de telles recherches sont également rares, car la dernière de ces usines (Masurel) a fermé ses portes dans les années 1970.

⁶¹ Il s'agit là du niveau le plus fin d'informations disponibles sur la répartition de la population sur la surface de la commune. Ces tableaux sont présentés dans le cadre des documents visant à distinguer la population « agglomérée » et « dispersée ». J'analyserai les aspects relatifs aux distinctions institutionnelles entre population agglomérée et population dispersée dans une prochaine section.

La perte des listes nominatives ne signifie cependant pas qu'aucune recherche sur l'évolution conjointe des morphologies socioéconomiques et spatiales de cette commune pendant la période précédente à 1906 ne peut être menée. À part les récapitulatifs sur l'emploi, on dispose de deux tableaux de synthèse de recensement de la population datant de 1881 et 1896, indiquant la population des différentes localités de la commune⁶¹. Il existe également une voie de recherche plus fastidieuse, mais permettant des analyses plus fines, qui consiste à croiser les données du cadastre et celles des registres d'état civil. C'est le chemin que j'ai emprunté dans le chapitre 5 pour étudier les carrés de 1 km². À cette occasion, l'exposé de l'évolution d'un carré de 1 km² situé autour du hameau du Gavre avait, par exemple, permis de révéler d'importantes transformations sociales et spatiales de cet espace à partir de 1830 environ. Ce travail a mis au jour l'ascension d'un certain nombre de cultivateurs détenant des exploitations en expansion, ainsi que le départ d'autres agriculteurs et d'individus appartenant à d'autres catégories

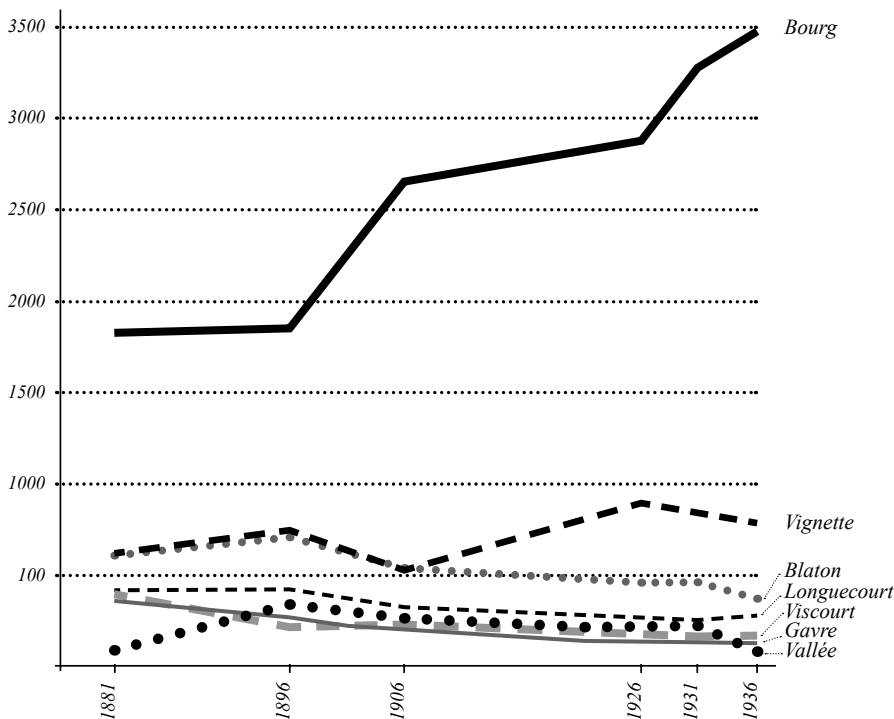


Fig. 25 Évolution du nombre d'habitants des sept quartiers de la commune de Linselles entre 1881 et 1936.

Source : ADN M 473/30, M 473/48, M 474/359, M 474/4/8, M 474/5/13, M 474/6/16.

Nota : L'absence de données intermédiaires sur la période 1906-1926 ne permet pas d'apprécier l'impact de la Première Guerre mondiale.

socioprofessionnelles. Cela avait permis de constater que ces changements ont abouti à l'effacement progressif de l'habitat dispersé et des microagglomérations d'habitat dans certains hameaux. La méthode employée sur les carrés de 1 km² est impossible à mettre en œuvre sur tout la surface communale. Je me contenterai ici d'une étude conjointe des deux tableaux de synthèse de recensement de la population datant de 1881 et 1896 et des listes nominatives de, et postérieures à, 1906. Cette étude permet déjà une approximation acceptable, si non sur l'évolution de la répartition spatiale de l'emploi, au moins sur la répartition spatiale de la population, vers la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

La Fig. 25 montre l'évolution de la population dans sept localités présentes dans les tableaux de synthèse des recensements de 1881 et 1896, ainsi que dans les listes nominatives des recensements de 1906 à 1936⁶². La nature de ces localités qui portent toutes le nom de hameaux situés dans la commune, à l'exception du Bourg, souligne déjà un aspect particulier

⁶² Les listes nominatives postérieures à 1936 ne sont pas conservées à l'exception de celle de 1962, qui est également la dernière liste disponible (ADPdC M 474-9-8). Cette dernière présente une structure différente, car entre 1936 et 1962 toutes les rues sont nommées (ou renommées) et numérotées. La désignation par *localité* n'étant plus présente dans la liste nominative de 1962, cette dernière est difficilement comparable avec les listes précédentes.

⁶³ Par *pays lillois*, je me réfère plus spécifiquement au Ferrain. À ce sujet revoir les **Fig. 1** et **15** du chapitre 3 et les explications qui les accompagnent.

⁶⁴ On pourrait également parler de *sections* de recensements, bien que cette expression ne soit pas explicitement utilisée. Au sujet des limites de ces *quartiers* ou *sections*, il faut préciser que des correspondances entre les quartiers du recensement et les *sections* du cadastre permettent de saisir la limite de certains quartiers, mais pas de tous. L'usage aussi clair des mêmes quartiers que l'on retrouve d'un recensement à un autre est sans doute indicatif d'une réalité historique bien installée dont les raisons d'être restent à investiguer.

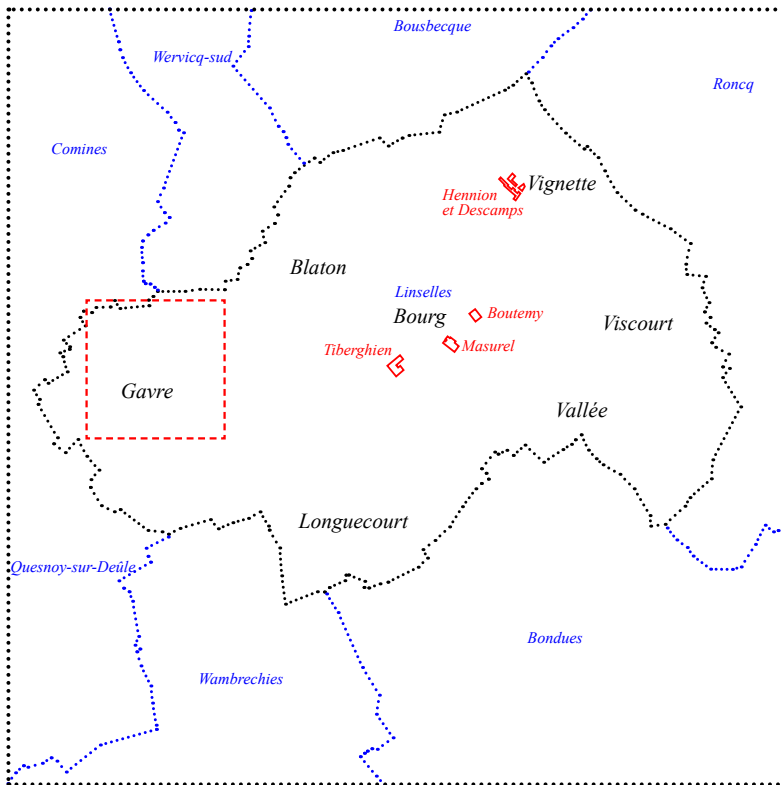
⁶⁵ Ces informations auraient dû être fournies dans la deuxième colonne de chaque feuille (voir la **Fig. 7**).

⁶⁶ Le quartier du Gavre, par exemple, compte 336 habitants en 1881 et 142 en 1926.

⁶⁷ D'après Théodore Leuridan (*Histoire de Linselles*, Lille, L. Daniel, 1883), les usines de la filature de Jean Hennion et Philippe-Joseph Descamps sont construites en 1862. Ces derniers sont issus de familles de propriétaires terriennes linselloises aisées, à en juger par l'étendue de leur propriété vers 1850, notamment dans le quartier de la Vignette, et probablement d'origine paysanne. En tout cas les patronymes Hennion et Descamps sont portés par quelques exploitants de la commune vers cette date. Il s'agit très probablement de la première grande filature et tissage construit dans cette commune, car elle est la seule à être mentionnée dans cet ouvrage. D'autres sources permettent de dater la fondation de la première usine de Charles Tiberghien et fils vers 1894 (voir la notice rédigée par Jean-Marc Ramette : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA59000049>, consulté le 20 juillet 2021). La filature et tissage d'Albert Masurel a quant à elle été créée vers 1905 (https://www.actuacity.com/linselles_59126/monuments/tissage-de-coton-albert-masurel-puis-boussac-saint-freres_127366, consulté le 20 juillet 2021). Cette dernière connaît une extension importante pendant les deux premières décennies du XX^e siècle. En l'absence de recherches fiables sur le sujet, le cadastre reste une des rares sources disponibles pour établir la date de création de ces grandes filatures et tissage et leurs agrandissements.

concernant la structure de l'habitat dans la commune de Linselles et plus généralement dans le pays lillois. Contrairement à Fleurbaix et, plus largement, à la plaine de la Lys, où l'installation des fermes et des maisons le long des rues et des fossés, donne lieu à un système de peuplement *réticulaire*, à Linselles et dans le pays lillois⁶³, en dehors du Bourg — dont le périmètre est nettement plus facile à identifier —, domine l'habitat dispersé et des microagglomérations d'habitat. Ces derniers sont souvent distingués par des toponymes. Un coup d'œil rapide à Linselles dans la carte d'État major de 1821 (**Fig. 1**) permet de comprendre que le nombre des microagglomérations désignées par des toponymes est bien plus important que celui des six localités présentes dans les synthèses de recensements (de 1881 et 1896) et les listes nominatives (des recensements de 1906 à 1936). Cela montre que ces localités sont considérées par les recenseurs non comme des hameaux ou des microagglomérations, mais plutôt comme des *quartiers*⁶⁴. Toutefois, la limite précise de ces derniers nous échappe puisque, dans les listes nominatives examinées, les noms des rues et des chemins ne sont fournis que pour le Bourg⁶⁵.

La **Fig. 25** montre que la population du Bourg est déjà très importante en 1881 et largement supérieure à celle des six autres quartiers. Entre 1881 et 1936, non seulement la population du Bourg ne cesse d'augmenter, mais ce dernier est aussi le seul *quartier* à bénéficier de la croissance démographique de la commune, à l'exception d'une courte période, entre 1881 et 1896 pendant laquelle les *quartiers* de la Vignette, du Blaton et de la Vallée connaissent également une évolution démographique positive. Parmi ces derniers, seul le quartier de la Vignette connaîtra d'autres moments de croissance et parviendra à frôler le seuil des 1 000 habitants. À partir de 1926, ce quartier est deux fois plus peuplé que le troisième quartier le plus peuplé, c'est-à-dire le Blaton, dans un contexte où la population des autres quartiers ne dépasse pas les 200 habitants⁶⁶. Malgré une polarisation déjà importante au début



de la période examinée, la tendance de la population à se concentrer dans le Bourg — et dans le quartier de la Vignette, quoique dans une bien moindre mesure — est plus qu'évidente. Comment expliquer cela ?

À Linselles, comme c'était le cas à Flerubaix, cela peut être dû à la diminution de la part des populations et métiers plus présents au sein de ces portions de la commune que nous avons qualifiée de *campagnes urbanisées*. Toutefois, à Linselles le fait le plus remarquable est l'arrivée au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle de quatre grandes usines de filatures et tissage. Ces dernières sont installées soit dans le Bourg (il s'agit des usines Masurel, Boutemy frères et Charles Tiberghien et fils), soit dans le quartier de la Vignette (il s'agit des usines Hennion et Descamps)⁶⁷ (Fig. 26). La localisation des filatures et tissages dans ces quartiers, qui s'accompagne d'une importante activité de construction de *cités* ouvrières sur des parcelles situées près de ces usines (Fig. 28),

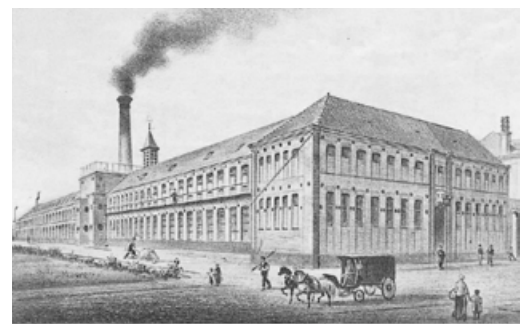
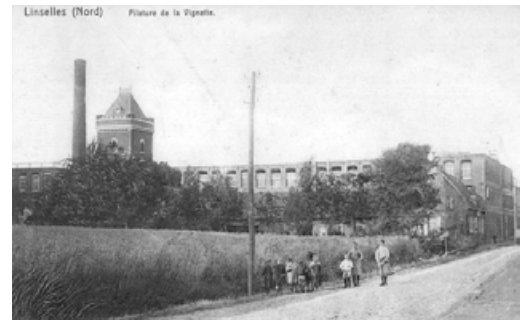


Fig. 26 En haut à gauche : schéma indiquant la position des quatre grandes usines de filatures et tissages situées à Linselles vers la fin du XIX^e siècle; à droite, du haut vers le bas : filature de la Vignette (Hennion et Descamps) sur une carte postale qui a circulé en 1917 et sur une illustration publiée dans Théodore Leuridan (*Histoire de Linselles*, op. cit., p. 248); filature Tiberghien sur une carte postale qui a circulé en 1917; lettre à en-tête des usines Boutemy Frères.

Source : Médiathèque de Roubaix (Let-0052) pour la lettre à en-tête; collection personnelle de Bernard Compère, pour les cartes postales.

Nota : Le schéma indique la position approximative des sept quartiers de la commune. Le pointillé rouge indique le carré de 1 km² situé dans le quartier du Gavre examiné dans le chapitre 5. Sur la dernière carte postale, en bas, les usines de Linselles sont celles à gauche.

semble expliquer la croissance démographique plus importante de ces derniers. En effet, il paraît plausible, au vu de ces données, que les nouveaux habitants de la commune, c'est-à-dire ceux qui arrivent à Linselles pour travailler dans ces filatures et tissages, s'installent prioritairement dans ces cités ouvrières, dont le nombre est en augmentation⁶⁸. Pouvons-nous démontrer cela? Qu'en est-il des personnes résidant déjà un quartier autre que celui du Bourg ou la Vignette, qui auraient abandonné leur activité économique pour travailler dans ces usines? Ont-elles également tendance à quitter leurs maisons pour s'installer dans une cité ouvrière située près des usines en question? L'absence des listes nominatives des recensements de la population datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle ne permet pas d'apporter une réponse ferme à ces questions⁶⁹, mais le dépouillement des listes nominatives disponible, à savoir celles postérieures à 1906, permet une réponse partielle à tout le moins pour le début du XX^e siècle. Il faut également préciser que les listes nominatives des recensements de 1906 à 1936 ont l'avantage de fournir non seulement les professions, mais aussi les entreprises (ou les exploitations) pour qui travaillent les individus recensés⁷⁰. Quelques données issues de ce dépouillement sont présentées dans les **Tab. 6.1** à **6.3**, qui fournissent plusieurs informations sur la population active dans les secteurs de l'industrie textile et de l'agriculture, habitant dans chacun des sept quartiers de la commune en 1906 et 1936⁷¹.

Concernant l'industrie textile, le **Tab. 6.1** montre clairement que les personnes travaillant dans une filature et tissage tendent à habiter dans le quartier de ce dernier, mais que les ouvriers habitent *ailleurs*, notamment dans les quartiers du Blaton et de la Vallée et dans une moindre mesure celui du Longucourt, ne sont pas totalement absents. Cependant, la comparaison entre 1906 et 1936 indique que le nombre de personnes habitant dans un quartier et travaillant dans un autre est en diminution.

Le **Tab. 6.2**, qui détaille, pour toutes les catégories du **Tab. 6.1**, la part des individus nés dans une autre commune que Linselles,

68 Ce phénomène est clairement attesté par l'analyse du cadastre. Un travail plus approfondi pourrait préciser les temporalités et les acteurs de cette transformation.

69 Il est possible d'y répondre à travers des recherches beaucoup plus longues à partir notamment des registres d'état civil et le cadastre.

70 Contrairement à Fleurbaix, l'absence de listes nominatives *immédiates* à la Première Guerre mondiale ne permet pas de parler de l'impact certainement important de cette guerre. Le même problème se pose par rapport à la Deuxième Guerre mondiale en raison de l'absence de listes nominatives entre 1936 et 1962.

71 Il faut préciser qu'il ne s'agit pas comme pour Fleurbaix en 1861, d'un comptage des métiers attribués uniquement aux chefs de ménages, car contrairement à la liste nominative de 1861, celles de 1906 et 1936 contiennent des colonnes différentes pour préciser «la situation des individus par rapport au chef de ménages» et leurs «professions». La première partie du **Tab. 6** présente donc le nombre d'individus actifs dans chaque secteur et non pas le nombre de ménages dont le chef est actif dans un secteur donné. Afin d'avoir une idée du rapport entre les *actifs* dans chaque secteur et les *ménages* de ces derniers, la troisième partie du **Tab. 6** (le **Tab. 6.3**), fournit des informations sur les ménages de cultivateurs et de maraîchers. On peut voir grâce à ces informations que le nombre des ménages est nettement inférieur à celui des cultivateurs ou maraîchers. On peut en déduire que les professions des femmes et celles des enfants majeurs travaillant dans l'affaire familiale sont bien comptabilisées. Il faut préciser qu'un tel tableau est réalisable uniquement pour les cultivateurs et maraîchers dont les membres de ménage ne travaillent que très rarement dans un autre secteur.

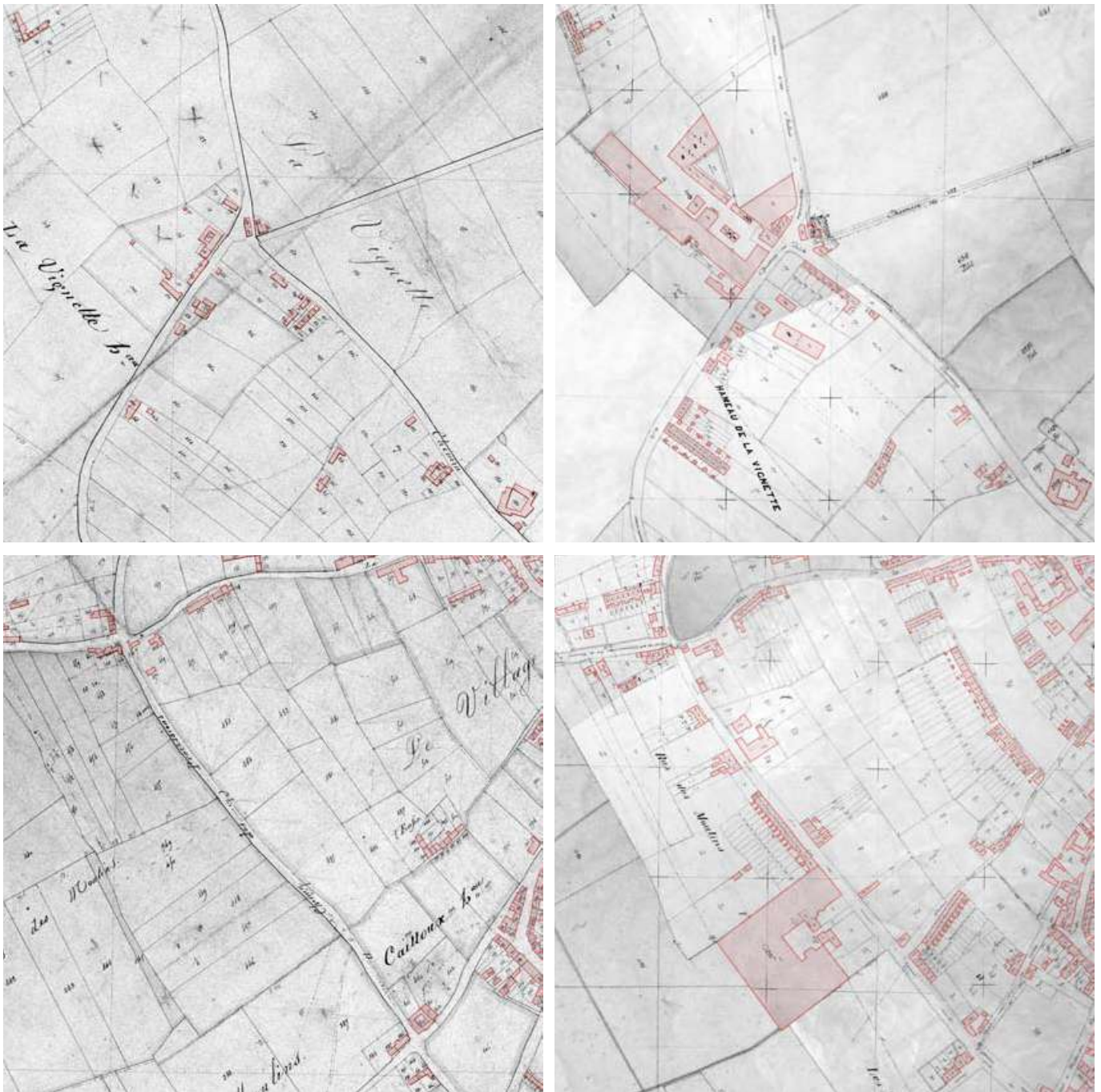


Fig. 27 Le hameau de la Vignette (en haut) et la partie ouest du Bourg de Linselles (en bas) dans les cadastres de 1831 et 1911.

Source : ADN 31P 250.

Nota : La plupart des ensembles de maisons ouvrières qui ne se trouvent pas dans la proximité immédiate des usines Hennion et Descamps (en haut) et Tiberghien (en bas) n'appartiennent pas aux propriétaires de ces dernières. Il existe un important marché de promotion immobilière auquel participent directement et indirectement des personnes issues des familles paysannes. Il s'agit d'un sujet qui mérite d'être approfondi ultérieurement. Noter également le mouvement de remaniement de parcelles, avec notamment l'apparition de parcelles plus grandes à l'occasion de l'établissement d'un nouveau cadastre.

		1906							1936								
		Bourg	Vignette	Blaton	Gavre	Longuecourt	Valée	Viscourt	Total	Bourg	Vignette	Blaton	Gavre	Longuecourt	Valée	Viscourt	Total
6.1 Nombre d'individus actifs :																	
Agriculture	Cultivateurs	25	19	46	40	39	6	36	211	16	13	17	24	24	8	14	116
	Ouvriers agricoles logés	12	9	6	8	4	3	8	50	1	5	1	5	4	1	2	19
	Domestiques et servantes de ferme logés		5		4	5			3	4	4	2	3	4	3	5	25
	Maraîchers et légumiers		2		3	2			6	5	6	4	2	2		4	23
	Ouvriers agricoles non logés		1		8	8	2		19	4	2	4	2	3			15
	Journaliers	6	2	6	3	5	1	4	27	1		1					2
	Total	43	38	58	66	63	12	57	337	31	30	29	36	37	12	25	200
Industrie textile	Tiberghien Ch. et Fils (laine)	303	16	47	5	16	26	10	423	441	16	20	2	35	13	8	535
	A. Masurel (coton)	286		22	2	31	37	2	380	384	16	24		8	5	11	448
	Boutemy Frères (lin)	154	6	20		20	21	2	223								
	Hennion et Descamps (lin)	71	166	60	7	8	19	22	353	110	298	38		10	1	10	467
	D'autres usines ou tisserands au chômage	6		1				4	16	41	11	7	1	7	1	11	79
	Tisserands à façon	28	4	10	2	2		1	47								
	Total	848	192	160	16	77	108	41	1442	976	341	89	3	60	20	40	1529
	Taillleurs d'habit et modistes	8		4					12	5							5
	Direction de filatures et tissages	2	2						4								
	Total	856	194	164	16	77	108	41	1456	981	341	89	3	60	20	40	1534
Agriculteurs	43	38	58	66	63	12	57	337	31	30	29	36	37	12	25	200	
Tisserands	848	192	160	16	77	108	41	1442	978	341	89	3	60	20	40	1531	
Total population	2647	536	541	232	328	265	237	4786	3483	786	374	132	283	86	175	5319	
Différence	1756	306	323	150	188	145	139	3007	2474	415	256	93	186	54	110	3588	
6.2 Pourcentage de ceux qui sont nés à l'extérieur de Linselles :																	
Agriculture	Cultivateurs	24	37	43	38	33	67	31	36	63	38	47	50	42	50	21	45
	Ouvriers agricoles logés	67	100	33	75	75		63	66	100	60		80	75	100	50	68
	Domestiques et servantes de ferme logés		100		75	40		100	76	100	100	100	100	100	100	100	100
	Maraîchers et légumiers		50			100		83	62	60	17	75	50	100		25	48
	Ouvriers agricoles non logés		100		100	50	50		74	75		75	50	33			53
	Journaliers	67	100	50	67	40	100	100	67	100		100					100
	Total	42	66	43	52	41	50	49	48	71	43	59	58	54	67	40	56
Industrie textile	Tiberghien Ch. et Fils (laine)	13	19	21	60	38	23	60	17	12	38	35		31	8	13	15
	A. Masurel (coton)	14		5		3	11	50	12	46	75	29		50	20	36	46
	Boutemy Frères (lin)	21	50	40		15	10	100	22								
	Hennion et Descamps (lin)	28	49	63	71	50	47	64	49	35	69	32		30		50	56
	D'autres usines ou tisserands au chômage			100			20	75	31	24	36	57		29		73	35
	Tisserands à façon	25	75	30					28								
	Total	16	47	38	50	18	20	63	25	29	67	34		33	10	45	38
	Taillleurs d'habit et modistes									20							20
	Direction de filatures et tissages	100	100						100								
	Total	116	147	38	50	18	20	63	25	116	67	34		33	10	45	38
6.3 Ménages des cultivateurs et des maraîchers :																	
Cultivateurs	Cultivateurs	25	19	46	40	39	6	36	211	16	13	17	24	24	8	14	116
	Nombre ménages	8	8	14	18	17	3	12	80	10	8	8	16	13	4	9	68
	Nombre total des individus	65	62	75	107	69	11	78	467	52	41	35	89	68	18	45	348
	Nombre cultivateurs/nombre ménages	3,13	2,38	3,29	2,22	2,29	2,00	3,00	2,64	1,60	1,63	2,13	1,50	1,85	2,00	1,56	1,71
	Nombre Individus/nombre ménages	8,13	7,75	5,36	5,94	4,06	3,67	6,50	5,84	5,20	5,13	4,38	5,56	5,23	4,50	5,00	5,12
Maraîchers	Maraîchers		2		3	2		6	13	5	6	4	2	2		4	23
	Nombre ménages		2		2	1		3	8	3	2	3	2	2		2	14
	Nombre total des individus		7		7	4		7	25	8	13	12	5	6		7	51
	Nombre maraîchers/nombre ménages		1,00		1,50	2,00		2,00	1,63	1,67	3,00	1,33	1,00	1,00		2,00	1,64
	Nombre individus/nombre ménages		3,50		3,50	4,00		2,33	3,13	2,67	6,50	4,00	2,50	3,00		3,50	3,64
Nombre individus/n. ménages quartier		4,30	5,06	4,51	5,04	4,37	4,49	4,84	4,47	3,58	3,73	3,82	4,55	4,04	3,75	3,98	3,67

Tab. 6 Le nombre d'actifs dans le secteur agricole et dans l'industrie textile dans les sept quartiers de Linselles en 1906 et 1936. Le 5.2 détaille les pourcentages d'actifs nés à l'extérieur de Linselles. Le 5.3 permet de connaître la taille moyenne des ménages de chaque quartier en général et de ceux des cultivateurs et des maraîchers en particulier.

Source : Listes nominatives des recensements de la population de 1906 (ADN M 474/356) et 1936 (ADN 474/6/16).

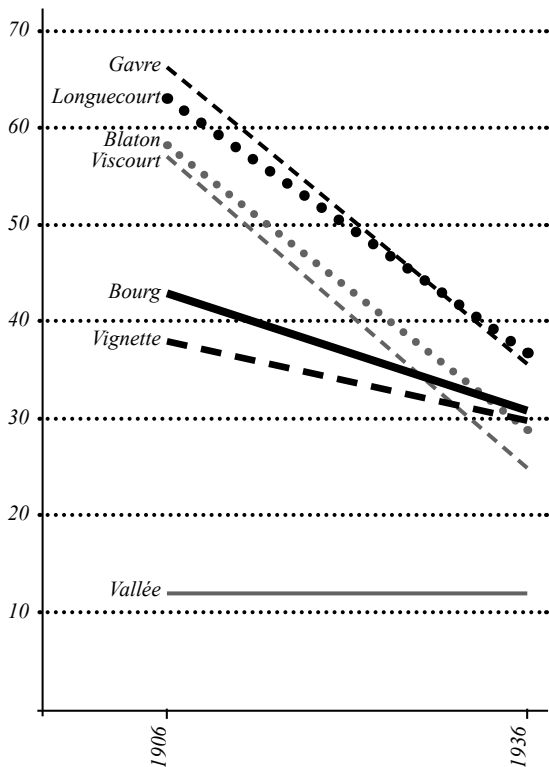
Nota : Les usines Boutemy Frères cessent leurs activités en 1934.

montre que, quelles que soient la localité et/ou l'usine concernées, la part des individus nés dans une autre commune est faible, mais en légère augmentation entre 1906 et 1936. La part des ouvriers qui habitent dans un quartier différent de celui de leurs filateurs de tissage et qui sont nés dans une autre commune est encore plus faible. Cela semble indiquer que ces derniers sont plus enracinés dans la commune. Cependant, il faut néanmoins rester prudent, car la taille globale de l'échantillon constitué d'ouvriers habitant dans les quartiers différents de celui de leurs filateurs est petite. De plus, la part des ouvriers nés *ailleurs* habitant dans des quartiers autre que ceux des filateurs est très différente d'un quartier à un autre et plutôt importante dans certains quartiers comme le Gavre ou la Viscourt. Dans ces quartiers, l'habitat dispersé (et probablement en mauvais état?) de la *campagne urbanisée* peut donc aussi être une première porte d'entrée dans la commune pour les migrants qui rejoignent Linselles afin de travailler dans une des filatures et tissages. C'est aussi l'image que semblait restituer la reconstruction des arbres généalogiques des habitants du hameau du Gavre dont nous avons parlé dans le chapitre 5. La faiblesse de la part des ouvriers habitant dans le Bourg, mais nés dans une commune autre que Linselles nécessiterait en revanche une explication *forte*, vu la taille importante de l'échantillon. À ce sujet, l'analyse des données d'état civil d'un petit échantillon d'ouvriers nés dans la commune et habitant dans le Bourg⁷² a montré qu'une partie de ces derniers appartient à la deuxième génération de migrants qui ont rejoint la commune pour y travailler, essentiellement dans les usines du textile, mais qu'une autre partie est issue de familles d'ouvriers-paysans et (petits) paysans habitant très probablement dans un *quartier* autre que le Bourg⁷³. Ce type de comportement, certainement favorisé par la structure nucléaire des ménages de Linselles, où les enfants quittent la maison des parents après leur mariage, permet d'avancer l'hypothèse suivante : la croissance sélective d'une partie de la commune, à savoir le Bourg et la Vignette n'est pas due uniquement à l'installation de l'industrie dans ces quartiers et

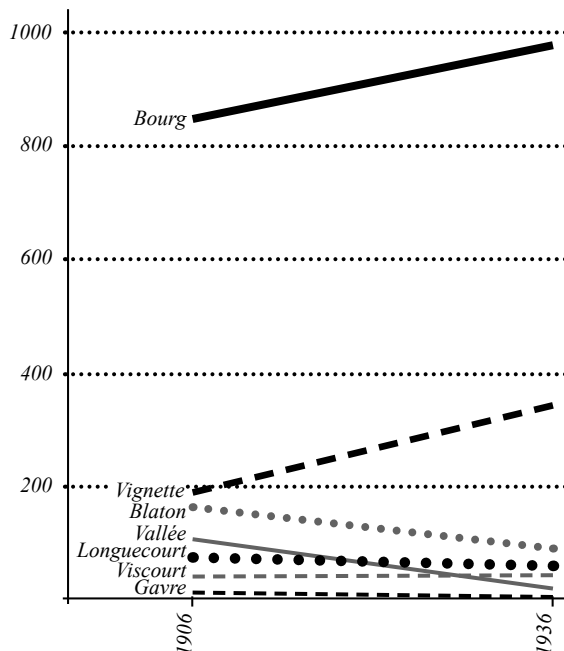
⁷² En 1906, 709 ouvriers du textile habitant dans le Bourg (sur 848 au total) sont nés à Linselles. J'ai examiné l'état civil d'un échantillon de 20 individus choisis au hasard parmi eux. L'étude d'un plus grand échantillon choisi sur des critères préétablis (par exemple l'âge des individus) pourrait renforcer l'hypothèse exposée, la réfuter, ou y apporter des nuances.

⁷³ Il s'agit notamment d'ouvriers agricoles, mais aussi de *tisserands à façon* (Tab. 6.2), une catégorie en voie de disparition, qui s'approche de celles des ménagers de Fleurbaix.

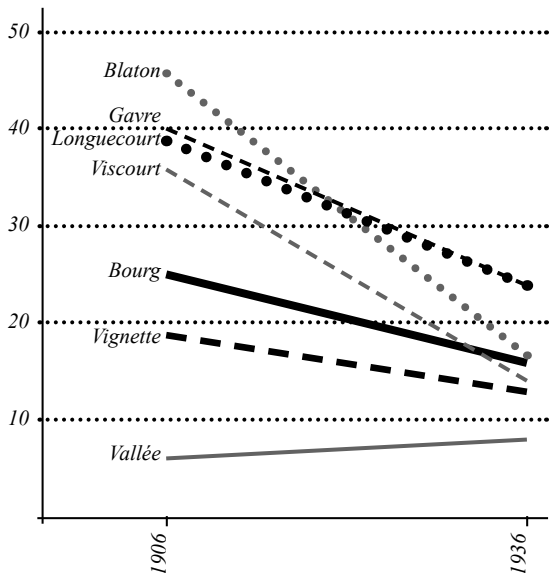
Nombre d'actifs dans le secteur agricole



Nombre d'actifs dans l'industrie textile



Nombre de « cultivateurs »



Nombre d'habitants

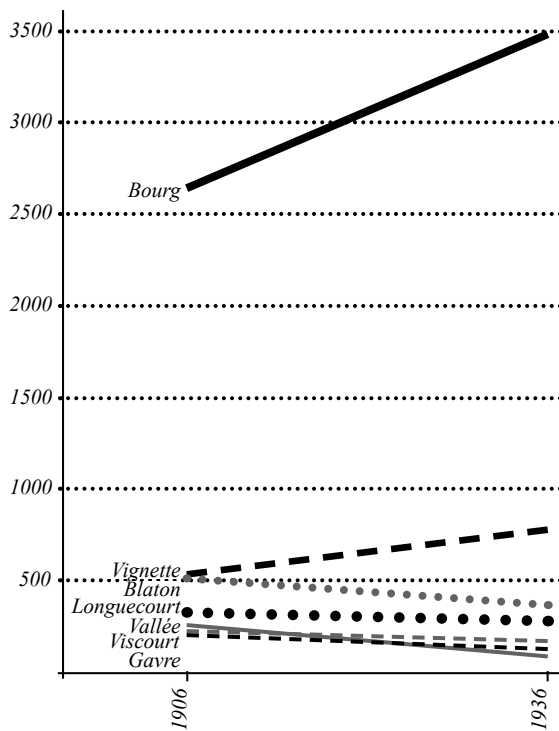


Fig. 28 Évolution du nombre des actifs des différents secteurs économiques dans les sept quartiers de la commune de Linselles en 1906 et 1936.
Source : ADN M 474/356 et ADN 474/6/16.

l'arrivée des migrants, mais aussi au fonctionnement des ménages de paysans et d'ouvriers-paysans locaux. On voit donc ici la manière dont le ménage nucléaire pourrait favoriser les phénomènes d'agglomération de l'habitat.

Quoi qu'il en soit, concernant la période 1906-1936, les données du **Tab. 6** et de la **Fig. 28** permettent de constater une nette préférence d'installation dans le Bourg, à la fois pour les migrants-ouvriers du textile et les migrants actifs dans les autres secteurs économiques. Pendant cette période, les *quartiers* d'habitat dispersé ou de *campagne urbanisée*, globalement stables démographiquement ou en perte d'habitant, sont tout autant une (petite) porte d'entrée dans la commune pour les migrants ouvriers du textile (c'est notamment le cas de la Viscourt et le Gavre) qu'un lieu de résidence pour une (petite) population ouvrière d'origine paysanne qui conserve des liens avec le travail de la terre (c'est notamment le cas de la Vallée). Cependant, la tendance générale de la période 1906-1936 ne laisse aucun doute : la population n'augmente que dans le Bourg et la Vignette, non seulement à cause de l'industrie, mais aussi parce que c'est dans ces quartiers que s'installent, de plus en plus, toutes les activités non agricoles.

Quant aux cultivateurs et aux autres individus actifs dans le secteur de l'agriculture, leur nombre est en baisse dans tous les quartiers. Paradoxalement, le rythme de cette diminution est plus faible dans le Bourg et la Vignette, probablement parce que dans ces derniers la baisse plus importante s'est déjà produite avec l'arrivée de l'industrie. Le seul quartier où le nombre des actifs dans le secteur agricole est stable et le nombre des cultivateurs a même légèrement augmenté est la Vallée, qui faisant partie des quartiers où résidaient plus d'ouvriers de l'industrie en 1906, et qui se démarque par une réduction vertigineuse du nombre des ces derniers (**Fig. 28**). Ces transformations indiquent clairement comment, l'industrialisation, voire l'urbanisation de deux quartiers de la commune, à savoir le Bourg et la Vignette, s'accompagne d'une



Fig. 29 L'étendu des jardins ouvriers en France vers 1905.

Source : Charles Cazalet, L'œuvre des jardins ouvriers à Bordeaux, Bordeaux, G. Delmas, 1906.

Nota : La légende de la carte indique qu'elle est « dressée pour le congrès de Tuberculose (Paris, 1905) par les docteurs L. Landouzy et G. Sersiron suivant les documents recueillis par M. L. Rivière ». On peut y lire également : « Cette carte est dédiée à la revue Du coin de Terre et du Foyer, au docteur Lancry de Dunkerque et à l'abbé Lemire, député du Nord ».

Légende :

- < 1 ha
- 1 - 5 ha
- 5 - 10 ha
- 10 - 20 ha
- ◆ > 20 ha

⁷⁴ En effet, ce n'est pas seulement l'activité industrielle, mais aussi les autres secteurs de l'économie qui croissent davantage dans le Bourg. J'ai emprunté l'expression de *paysannisation* à Jean-Pierre Jessenne (*Les campagnes françaises entre mythe et histoire...*, op. cit., pp. 79-82).

⁷⁵ Cela est également vrai pour les ouvriers du textile. C'est là la preuve que les migrations portent à cette époque sur les petites distances. Ces observations vont dans le sens de la thèse exposée dans l'ouvrage de Paul-André Rosental (*Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*) dont nous avons déjà parlé.

⁷⁶ L'examen des carrés de 1 km² dans le chapitre 5 a montré l'existence de nombreuses propriétés bâties ne disposant pas de parcelles de terre, mais aussi la présence d'occupants qui ne louent qu'une maison sans terre (voir les Tab. 1 et 2 du chapitre 5).

«paysannisation» des autres quartiers⁷⁴.

Il est également intéressant de remarquer que, dans beaucoup de quartiers, la part des cultivateurs nés dans une commune autre que Linselles est plus importante que celle des ouvriers du textile nés *ailleurs* (Tab. 5.2). Paradoxalement, ceci ne semble pas être le signe d'une instabilité du monde agricole, car l'examen attentif des listes nominatives et les registres d'état civil montrent que la présence de cultivateurs nés à l'extérieur de la commune est due notamment aux alliances matrimoniales entre familles de cultivateurs linselloises et familles paysannes issues de localités proches. En effet, en excluant les personnes nées dans les communes limitrophes, on réduit considérablement le nombre des individus nés *ailleurs*⁷⁵. Si une partie du monde agricole est en crise — et la constante diminution du nombre des exploitations en témoigne —, une autre partie, notamment les cultivateurs dont les exploitations sont en expansion, se porte plutôt bien. Ces cultivateurs, qui sont en train de consolider leur présence, également à coup d'alliances avec des pairs, jouent un rôle important dans le *déracinement* des individus auparavant lié au travail de la terre et la disparition de *leur* habitat. Ce *déracinement* des individus de leurs origines *rurales* doit cependant être nuancé pour une partie de ces individus, qui n'exerçaient pas une activité agricole à temps plein, notamment pour ceux pour qui cette activité se limitait à la culture de fruits et de légumes de petites parcelles de terre. L'examen du cadastre donne à voir que, vers 1910, presque toutes les maisons ouvrières disposent d'un jardin d'une superficie variable pouvant aller jusque 500 m² (Fig. 27). Il s'agit dans ces cas de jardins bien plus grands de ceux dont certains migrants disposaient au sein de leurs hameaux paysans-ouvriers, ce qui peut expliquer l'attractivité de ces maisons, y compris pour les migrants qui viennent des quartiers limitrophes⁷⁶. En plus de ces jardins individuels situés derrière les maisons, d'autres jardins, vraisemblablement des «jardins ouvriers», peuvent être identifiés sur le cadastre de 1911⁷⁷. L'histoire de ces jardins



ouvriers, qui commencent à se répandre dans toutes les villes industrielles françaises de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle, a été souvent associée à l'engagement de personnalités originaires de la France du Nord, en particulier Jules-Auguste Lemire, plus connu comme Abbé Lemire, né à Vieux-Berquin et fondateur en 1896 de la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer⁷⁸ (Fig. 29 et 30). Sans remettre en cause l'importance des revendications des ouvriers accompagnés par le combat politique des personnalités comme Abbé Lemire et la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer dans la création des jardins ouvriers, qui reflètent certes une amélioration des conditions de vie ouvrières, l'analyse de l'habitat et des jardins de Linselles invite à considérer, au moins pour ces communes périphériques de l'agglomération lilloise, l'hypothèse que la présence de ces jardins puisse avoir fait partie d'une offre des propriétaires d'usines et d'autres opérateurs du marché immobilier pour attirer une population rurale à la recherche d'une amélioration de ses conditions de vie. La carte IGN de 1933 (Fig. 32), qui offre un niveau plus élevé de détail par rapport à celles du début du XX^e siècle (Fig. 31), permet d'apprécier la présence importante de jardins dans le centre de Linselles vers le début du XX^e siècle. Cette carte

Fig. 30 À gauche : une carte postale montrant les jardins ouvriers de Roubaix en 1907 ; à droite : affiche réalisée en 1926 à l'occasion de 30^e anniversaire de la fondation de la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer.
 Source : Médiathèque de Roubaix CP-A25-L09-S1-012 (<https://www.bn-r.fr/notice.php?q=id:49874>, consulté le 21 juillet 2021) ; Béatrice Cabedoce, Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers...* (op. cit.).
 Nota : Au bas de la carte postale (image de gauche), on peut lire : « En famille ».

77 Je me réfère à des parcelles de propriété des propriétaires des usines ou de la commune de Linselles, désignées comme jardin dans le cadastre. Il s'agit par exemple des parcelles situées derrière l'usine Tiberghien et en proximité des lotissements de la Vignette (comparer les Fig. 27 et 32). Il est fort probable que ces jardins soient cultivés par des ouvriers des usines plutôt que des paysans, mais cette hypothèse mérite d'être investiguée ultérieurement.

78 Né à Vieux-Berquin dans une famille de paysans pauvres, Jules-Auguste Lemire, devenu prêtre en 1872, est élu député de Hazebrouck en 1893 et le restera jusqu'à sa mort en 1928. Il a joué un rôle actif dans plusieurs réformes contribuant à améliorer la vie ouvrière. Fondateur en 1896 de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, on lui attribue l'invention même de l'expression de *jardin ouvrier*. Il voit dans ces jardins un moyen de lutter contre certains problèmes qui touchent les ouvriers comme la tuberculose et l'alcoolisme. Il était un grand défenseur de la famille : « La terre est le moyen, la famille est le but » disait-il (Cabedoce Béatrice, Pierson Philippe [dir.], *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. La Ligue française du Coin de Terre et du Foyer 1896-1996*, Grane, Créaphis, 1996, p. 20).

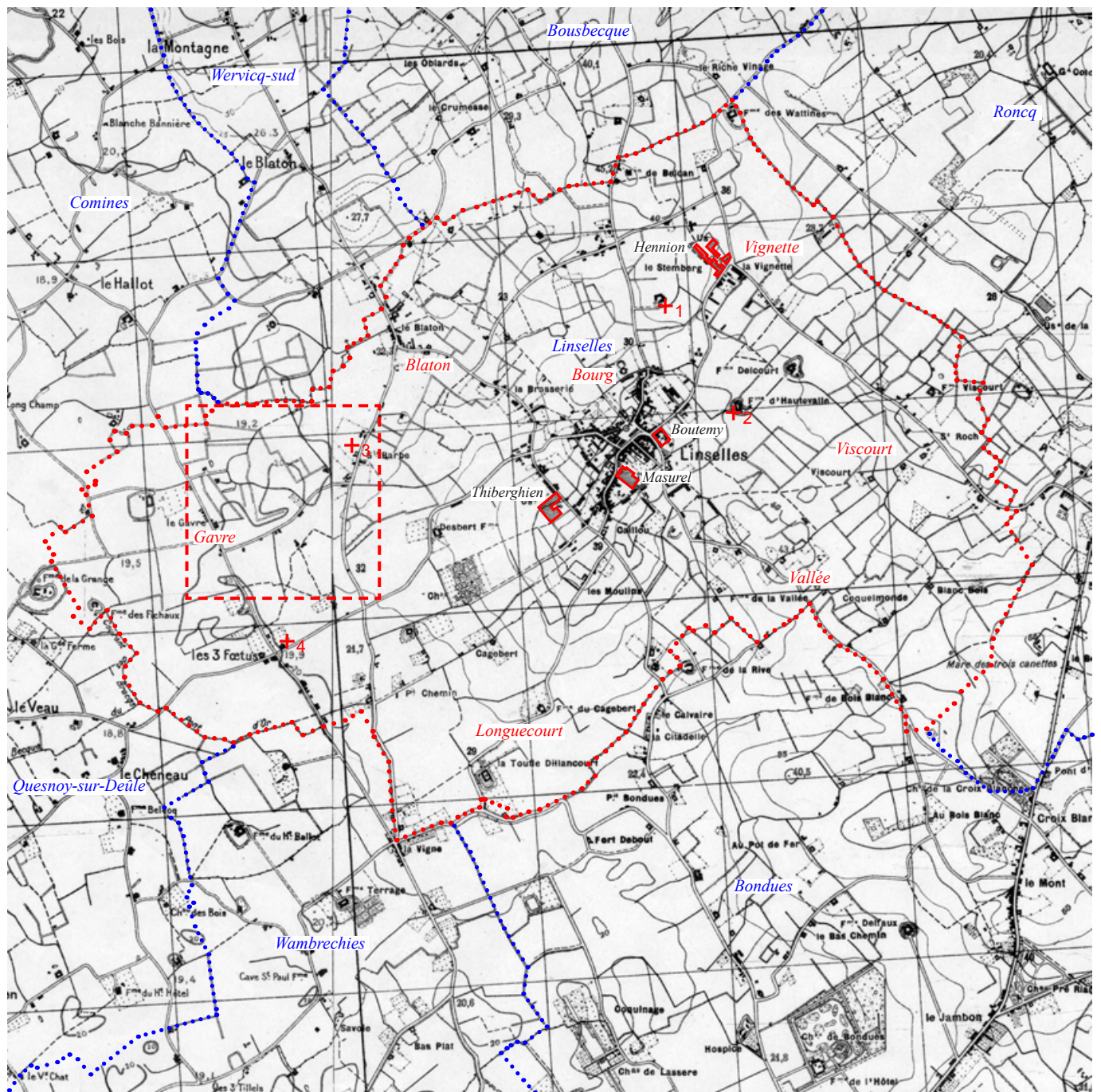


Fig. 31 Linselles et ses communes voisines sur la carte IGN de 1913.

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les sept quartiers de Linselles et les quatre plus grandes filatures et tissages de la commune sont identifiés sur la carte. Le pointillé rouge indique le carré de 1 km² située dans le quartier du Gavre exposé dans le chapitre 5. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Dumortier J.M. ; +2 : Casiez ; +3 : Lefebvre ; +4 : Dumortier P.).

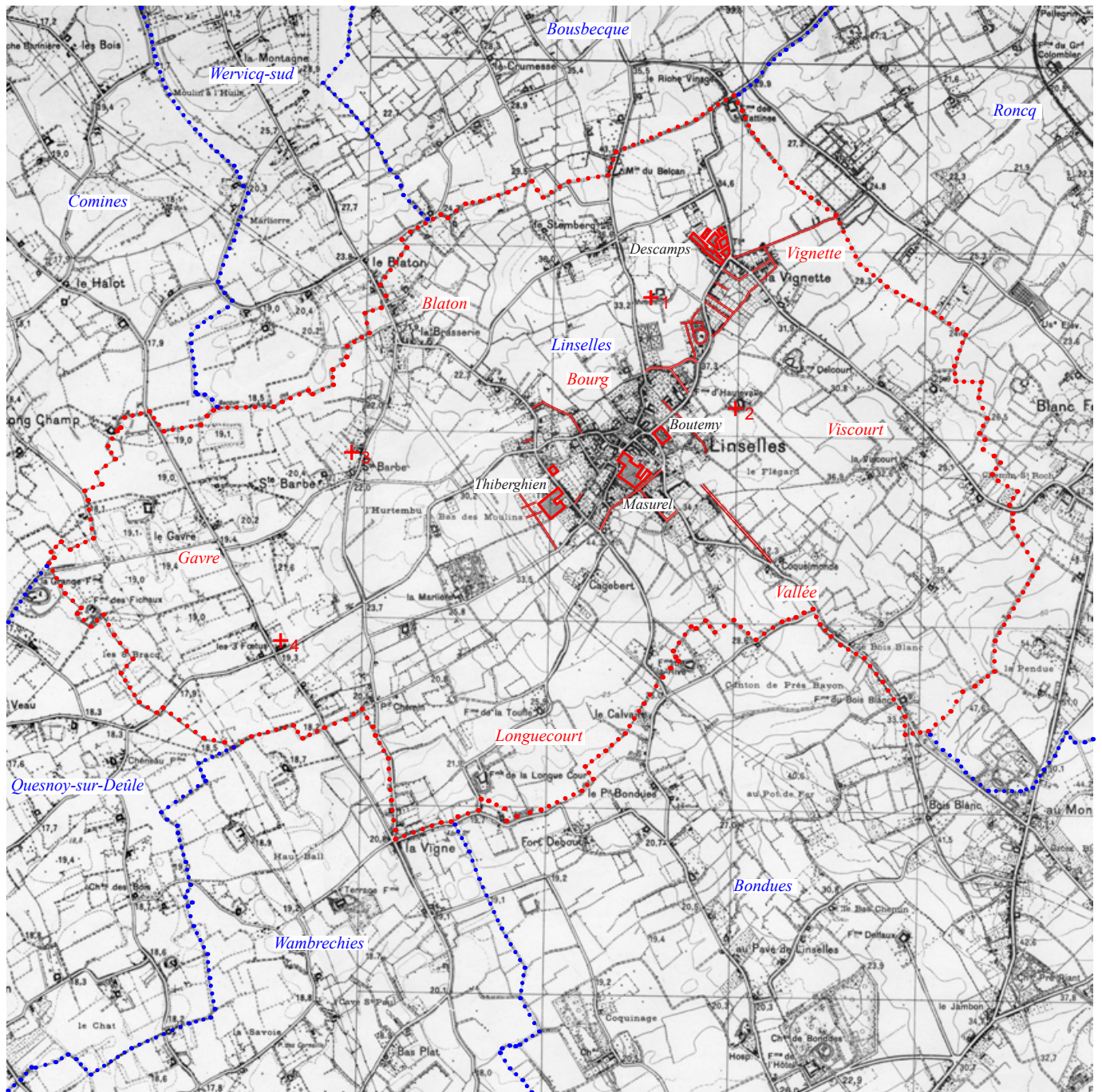


Fig. 32 Linselles et ses communes voisines sur la carte IGN de 1934.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1913 et 1934 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les sept quartiers de Linselles et les quatre plus grandes filatures et tissages de la commune sont identifiés sur la carte. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Dumortier J.M. ; +2 : Casiez ; +3 : Lefèbvre ; +4 : Dumortier P.).

montre également que, grâce à la croissance démographique sélective du Bourg et du quartier de la Vignette, ces deux entités commencent à fusionner, grâce, aussi, à la *continuité spatiale* offerte par les jardins qui font partie intégrante du *cœur de ville* de Linselles à ce moment⁷⁹. N'ayant pas trouvé la documentation relative à l'éventuel « plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension » de cette commune datant des années 1920, dans les archives, il est difficile de parler de l'impact de ce plan et de la manière dont les initiatives publiques et privées se sont articulées dans cette Linselles du début du XX^e siècle. Cela dit, il est évident que certaines réalisations majeures concernant la voirie et les infrastructures ne sont pas de simples cumulations d'opérations issues d'initiatives privées⁸⁰.

Pour les évolutions postérieures à 1936, sur lesquels je reviendrai surtout dans le prochain chapitre⁸¹, il faut rappeler tout d'abord que la population de Linselles n'a pas cessé de croître (Fig. 5). L'analyse conjointe des recensements de la population et des cartes historiques montre que la tendance de la population à s'établir dans le *centre* ne s'est pas inversée. L'élargissement du centre (Fig. 34 et 35) a également été la cause de l'enclavement et de la disparition de la quasi-totalité des exploitations situées dans le Bourg, ainsi que celle de la plupart des jardins, y compris les jardins ouvriers.

Comme Linselles, la commune de Mons-en-Pévèle est *constituée* vers le milieu du XIX^e siècle par un Bourg situé une colline (que l'on appelle Mont) et une dizaine d'autres *quartiers* caractérisés par la présence de l'habitat dispersé et de microagglomérations. La densité de la population du Bourg (le Mont) est loin d'être comparable avec celle du Bourg de Linselles, mais les densités de la population des autres quartiers sont tout à fait comparables avec les autres quartiers de Linselles. Globalement, Mons-en-Pévèle est beaucoup moins densément habitée que Linselles et l'est même moins que Fleurbaix. Il présente, par contre, une distribution de

⁷⁹ Il faut également préciser que les jardins du Bourg et de la Vignette ne sont pas tous des jardins ouvriers, mais aussi des jardins cultivés par des maraîchers dont le nombre est en augmentation dans la commune, notamment dans les quartiers du Bourg et la Vignette (Tab. 5.1). Ce phénomène est également dû à l'augmentation du nombre de la population de la commune, qui fait augmenter la demande du marché local des fruits et des légumes et plus généralement l'agrandissement de l'agglomération lilloise.

⁸⁰ Les interactions entre les opérations d'initiative privée et publique demandent une recherche plus approfondie. Si travailler sur les interventions publiques pose problème en raison de la rareté des sources, sur les lotissements privés, en revanche, on peut tirer profit du cadastre. Une étude sommaire montre bien que les lotissements présentés sur la Fig. 27 ne sont pas toujours réalisés sur des terrains de la propriété des propriétaires des usines, mais aussi par d'autres propriétaires. Un travail plus fin permettrait de clarifier le rôle joué par les paysans dont les terres exploitées ou en propriété se retrouvent sur les terrains concernés par ces lotissements.

⁸¹ Dans le prochain chapitre, je reviendrai notamment sur le rôle de la planification récente, à savoir les plans d'occupation des sols (POS) et les plans locaux d'urbanisme (PLU) dans cette évolution.

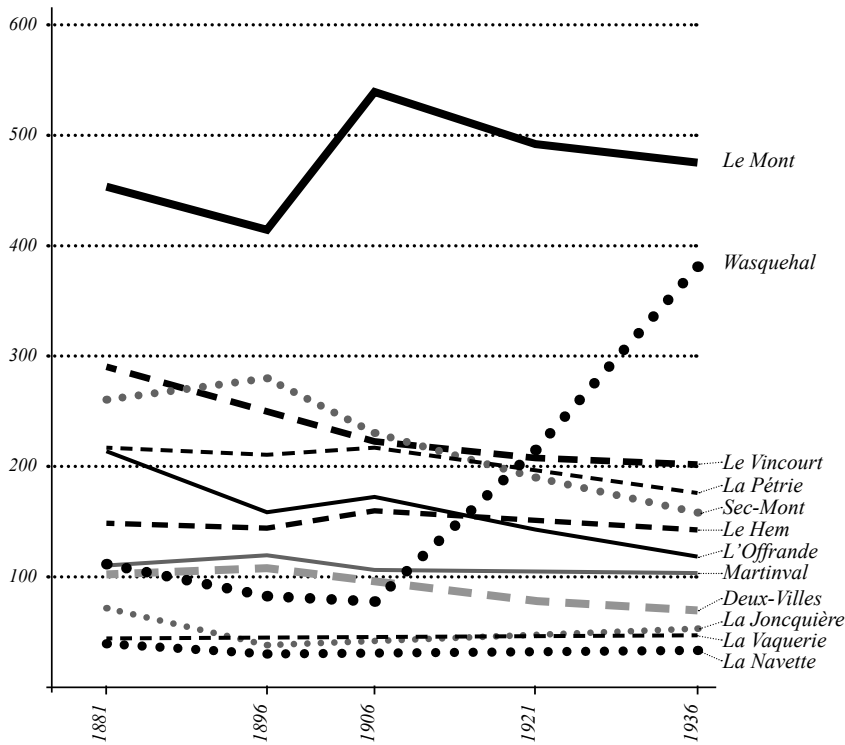


Fig. 33 Évolution du nombre d'habitants des douze quartiers de la commune de Mons-en-Pévèle entre 1881 et 1936.

Sources : ADN M 473/30, M 473/48, M 474/414, M 474/11/11, M 474/6/24.

l'habitat plutôt homogène et en ce sens plus proche de Fleurbaix, malgré une structure moins *réticulaire*. Contrairement à Linselles, qui connaît une forte croissance démographique et Fleurbaix, qui, à l'inverse, fait face à un déclin démographique, la population est à Mons-en-Pévèle est plutôt stable sur toute la période examinée (Fig. 2 et 5). Économiquement, cette commune se diversifie moins que Linselles et Fleurbaix ; il s'agit d'une commune qui se *paysannise* sur toute la superficie communale (Tab. 3). Du fait de ses ressemblances et différences avec les communes examinées précédemment, l'étude détaillée d'évolution de Mons-en-Pévèle, sur laquelle je m'attarderai moins, mène à des hypothèses de travail intéressantes. Contrairement à Linselles et à Fleurbaix, la *croissance différenciée* de la période à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle est beaucoup plus relative à Mons-en-Pévèle (Fig. 33) et la structure de l'habitat reste nettement plus lâche. Un seul quartier connaît une croissance spectaculaire avant 1936 : Wasquehal, situé près de la sucrerie Béghin, en pleine croissance — qui se trouve dans la commune voisine de Thu-

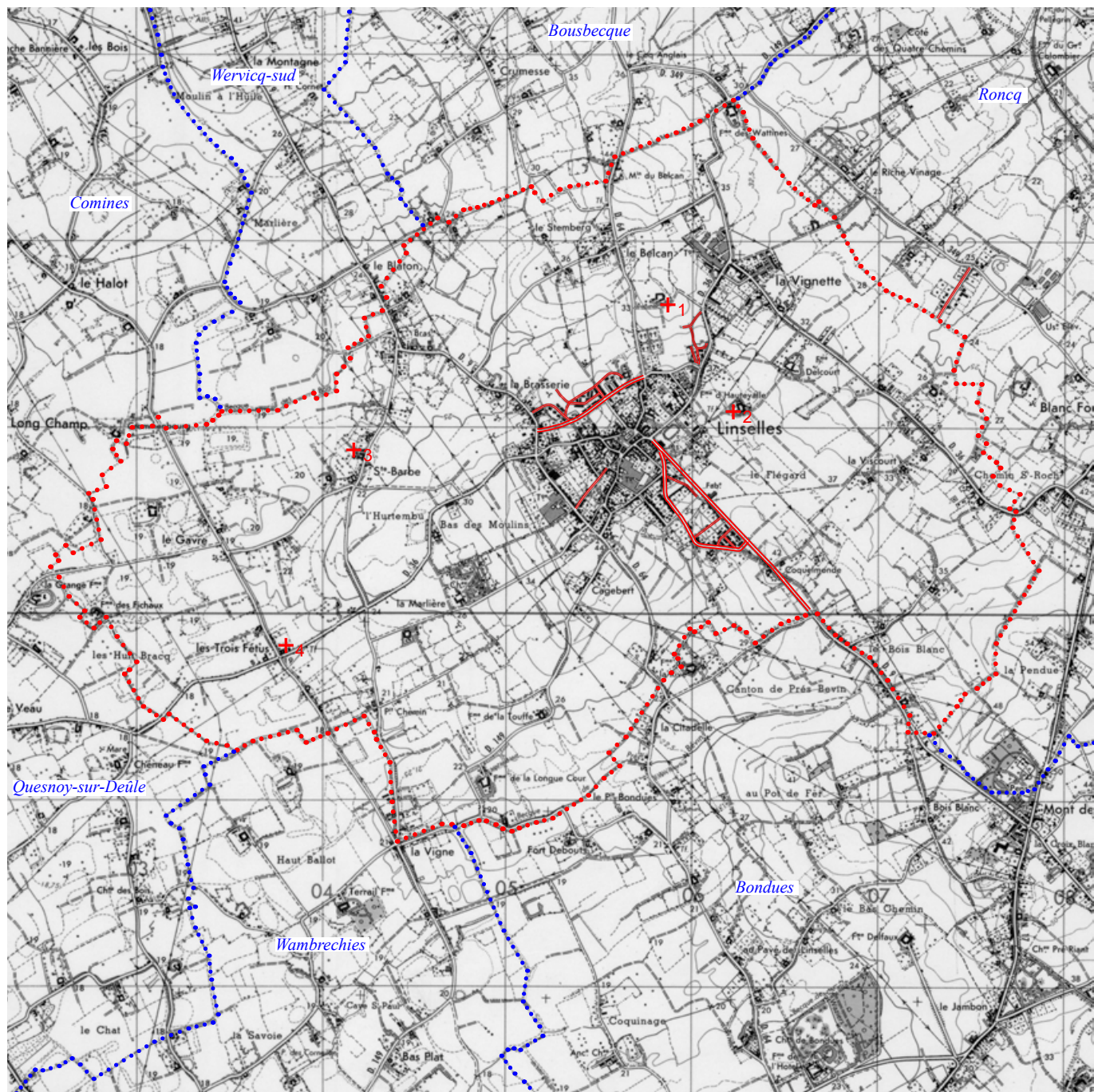


Fig. 34 Linselles et ses communes voisines sur la carte IGN de 1958.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1934 et 1958 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Dumortier J.M. ; +2 : Casiez ; +3 : Lefebvre ; +4 : Dumortier P.).

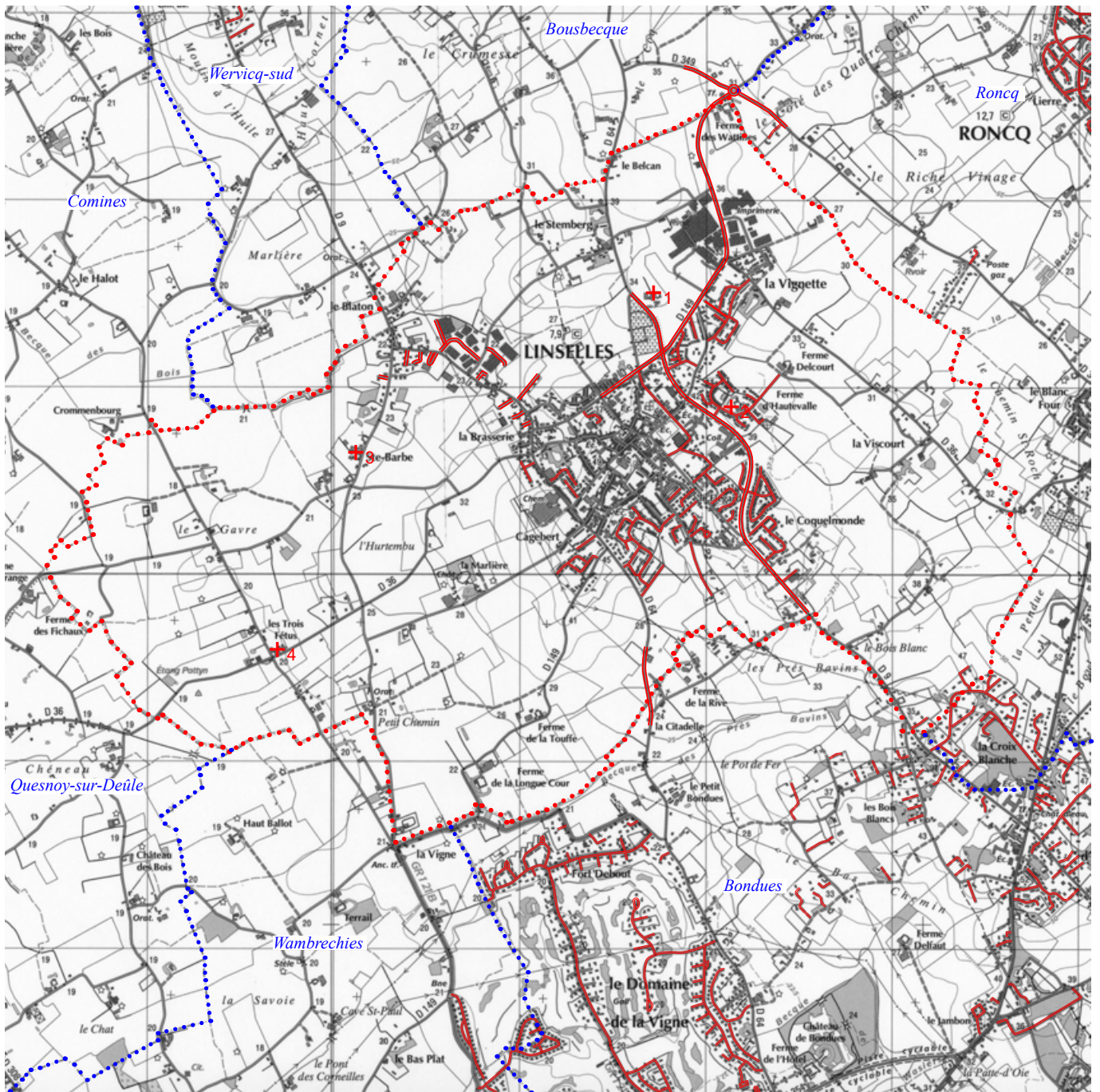


Fig. 35 Linselles et ses communes voisines sur la carte IGN de 2006.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1958 et 2006 environ. Au cours de cette période, quelques routes et de nombreux chemins sont déclassés. Certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. La carte IGN de 2006 révèle la présence de nombreux ronds-points au croisement des routes que l'échelle de cette image ne permet pas d'apprécier. Noter également la présence des grandes zones d'activités de la Vignette et du Blaton à Linselles et du golf et « domaine de la Vigne » à Bondues. Le corps de ferme de la famille-exploitation Casiez (+2) est entouré par le lotissement « domaine de Hautevalle ».

meries⁸² (Fig. 3). Les différences entre Mons-en-Pévèle et les autres communes étudiées semblent donc indiquer qu'au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les processus de concentration de la population dans les Bourgs et quelques autres localités de la commune qualifiés de croissances sélectives, sont plus dynamiques dans les communes dont la démographie est bouleversée par les transformations en cours et où l'économie a une plus grande tendance à se diversifier, qu'il s'agisse de communes sorties perdantes de la vague d'industrialisation, comme Fleurbaix, ou de celles qui en ont largement bénéficié, comme Linselles⁸³. Même pour ce qui relève de la période de l'après-Deuxième Guerre mondiale, sur laquelle je reviendrai en détail dans le prochain chapitre, le cas de Mons-en-Pévèle, qui est de loin la commune de l'échantillon la plus stable démographiquement, semble différer des autres.

Urbanisation = agglomération ?

L'examen des trois communes du carré flamand-artésien a permis de souligner l'importance des phénomènes d'agglomération de la population déjà observés à l'échelle régionale (c'est à dire à l'échelle des carrés de 50 par 50 km), également à l'échelle des communes. Nous avons vu que ces processus d'agglomération sont plus importants dans les communes dont l'économie se diversifie ; ils bénéficient nettement les quartiers dénommés *Bourgs*, qui correspondent en termes administratifs aux « chefs-lieux » des communes⁸⁴. Les trajectoires différentes de ces trois communes du point de vue de leur évolution économique et démographique, notamment l'absence de grandes installations industrielles dans les Bourgs de Fleurbaix et Mons-en-Pévèle, empêchent de parler d'un lien mécanique entre la croissance démographique des Bourgs et la présence des grandes industries au sein de ces derniers. En effet, à l'échelle locale, plus que l'industrialisation, c'est la diversité socioéconomique qui caractérise les *noyaux d'habitat aggloméré*⁸⁵ et les agglomérations en train

⁸² À ce sujet, revoir la note 6.

⁸³ Il faut également préciser que la pluriactivité agricole et industrielle ayant été moins importante à Mons-en-Pévèle, il n'existe pas dans cette commune de phénomènes similaires de diminution de la population agricole-industrielle qui vit davantage dans la campagne urbanisée. Cela renforce l'hypothèse selon laquelle le phénomène de la concentration de la population dans le Bourg à Linselles et à Fleurbaix est corrélé avec la disparition des doubles emplois. Malgré sa proximité avec l'agglomération lilloise, même la rurbanisation de l'après 1970 est très modérée à Mons-en-Pévèle (Fig. 5, Annexes 6.6 et 6.7). Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre 7.

⁸⁴ Je reviendrai dans les paragraphes suivants sur la création des communes françaises à la suite de la réorganisation administrative de la France décidée par l'Assemblée nationale constituante en 1789.

⁸⁵ L'analyse du cas de Fleurbaix a bien montré que ces derniers se caractérisent par une diversité socioéconomique importante de leurs habitants (Annexe 6.5).

de se former autour des Bourgs. On pourrait donc affirmer qu'il existe une corrélation entre la tendance de l'économie d'une commune à se diversifier et la tendance à la concentration de la population dans le Bourg (ou l'inverse) et cela est bien illustré par les différences entre le cas de Fleurbaix de Mons-en-Pévèle. L'évolution de ces deux communes montre également que la diminution des actifs dans le secteur agricole et la disparition de la pluriactivité jouent un rôle décisif dans le déclenchement de processus d'agglomération dans les Bourgs. On peut donc constater que la diminution de la part des agriculteurs et des pluriactifs, la diversification de l'économie et l'agglomération sont trois processus parallèles qui s'alimentent mutuellement. L'industrialisation sélective est donc un facteur décisif de l'agglomération à l'échelle régionale, mais elle ne peut pas expliquer la tendance à l'affirmation des Bourgs à l'échelle locale. À ce titre, il faut rappeler, par exemple, que la présence importante de l'industrie dans les quartiers situés à l'extérieur des Bourgs donne certes un avantage considérable au développement de ces derniers (comme c'est le cas de la Vignette à Linselles et du Wasquehal à Mons-en-Pévèle⁸⁶), mais ne permet pas à ces derniers de rivaliser avec les Bourgs. Il existe donc une attraction vers les Bourgs avant tout, et vers les noyaux d'habitat agglomérés plus généralement, qui concerne tous les individus exception faite des actifs dans le secteur agricole et les pluriactifs dont le nombre est en diminution⁸⁷. Qu'est-ce qui justifie le *désir* d'agglomération d'une partie de la population, si l'on peut l'appeler ainsi, et en quoi consistent ces *agglomérations* que l'on désire ? La réponse à ces questions n'est pas simple et demande un élargissement du champ de recherche. Comme tout désir, cette envie d'agglomération en particulier des Bourgs est, au moins en partie, le résultat d'une *construction* sociale, voire politique. Aussi, tous les travaux d'aménagements et toutes les formes d'incitation indirectes qui favoriseraient la concentration de la population dans un des noyaux d'*habitat aggloméré* de la commune mériteraient-ils une attention particulière. Parmi ces opérations, l'institution des *communes*

⁸⁶ Comme le montre bien la Fig. 35, la Vignette est aujourd'hui le centre d'activité le plus important de Linselles. De plus, son rattachement spatial au centre de Linselles est de plus en plus renforcé grâce aux campagnes de lotissement successif. À Mons-en-Pévèle, le quartier de Wasquehal est toujours est le secteur le plus densément habité de la commune à l'extérieur du centre, malgré la désaffectation partielle des usines Béghin, également grâce aux récents lotissements qui s'installent sur du foncier ayant appartenu à l'usine (Annexes 6.6 et 6.7).⁴ Dans le cas de Fleurbaix, il est donc compréhensible que la diminution de la part de la population agricole et pluriactive engendre une certaine concentration dans le bourg, même en l'absence d'une installation de l'industrie dans ce dernier. Dans une commune comme Mons-en-Pévèle, où la part de population agricole demeure importante, voire augmente, le phénomène d'agglomération autour du bourg est beaucoup plus contenu.

⁸⁷ L'analyse de la liste nominative de Fleurbaix vers 1861 a montré que cette attraction est déjà manifeste à cette date, à un moment où les agriculteurs et les pluriactifs constituent encore une population très importante et que la commune est habitée de manière plus diffuse.

administratives même, qui est suivie par la désignation d'un « chef-lieu » de la commune, est une étape importante, d'autant plus qu'il s'agit d'une évolution qui a lieu peu avant la période ici examinée. Les prochains paragraphes reviennent brièvement sur l'histoire de la naissance des communes et de leurs chefs-lieux, pour prendre la pleine mesure de l'effet de cette expérience, que la France post-révolutionnaire partage avec un territoire plus large que celui qu'elle occupe aujourd'hui.

Construire la commune (1789-1806)

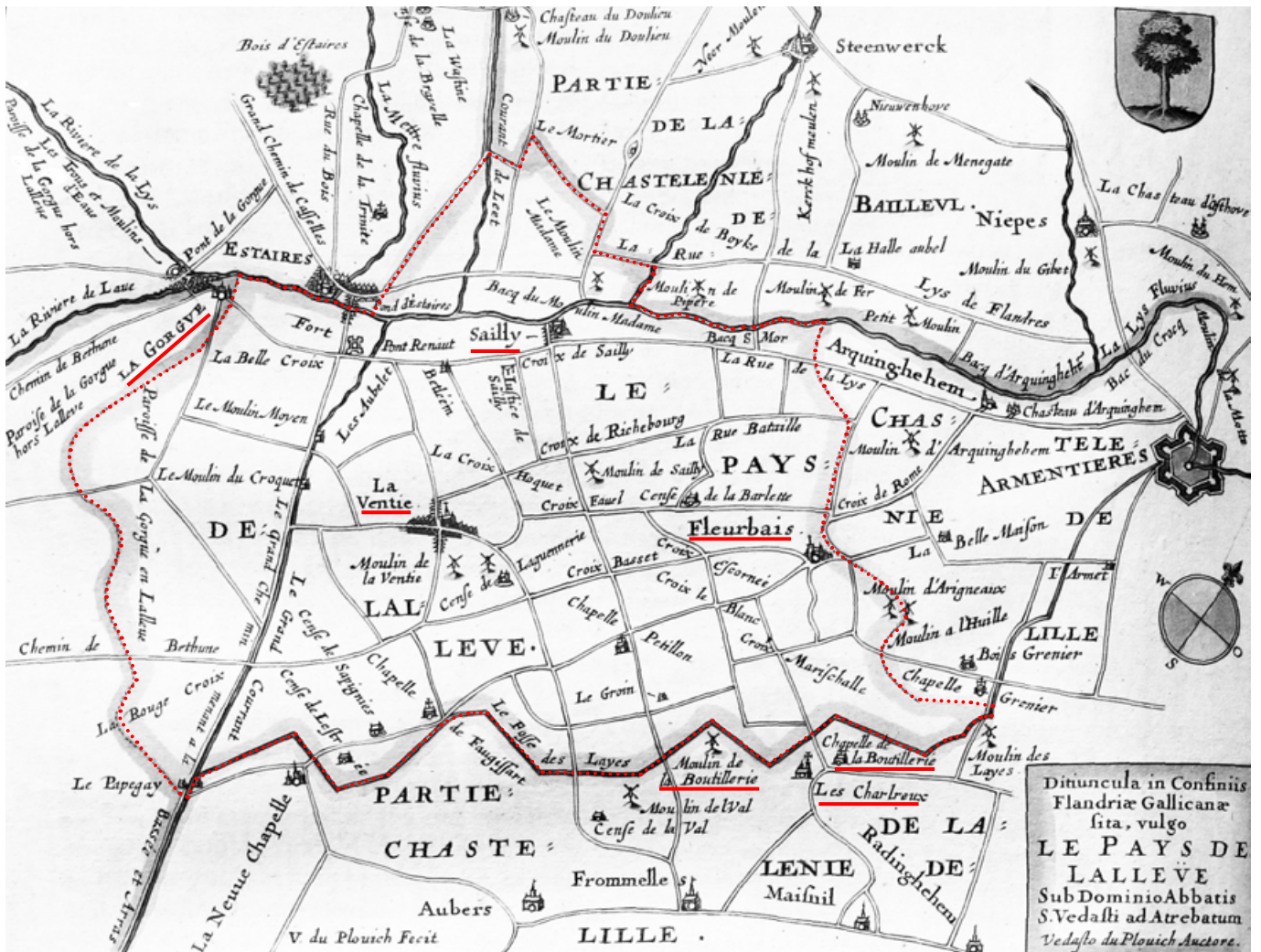
Les communes administratives sont formellement nées en France avec le décret du 12 novembre 1789. En 1790, ce sont les départements qui voient le jour. S'il est vrai que les périmètres des communes reprennent *grosso modo* ceux des paroisses, la complexité pour ne pas dire l'ambiguïté des découpages territoriaux de l'Ancien Régime⁸⁸, a souvent obligé les autorités à opérer un certain nombre d'arbitrages afin de fixer les frontières communales. Ces arbitrages ne sont pas neutres. Ils sont souvent source de conflits à différents niveaux, car ils remettent en cause les équilibres existants⁸⁹. Par la suite, l'exemple de Fleurbaix me permet d'exposer les interactions entre les différentes *circonscriptions administratives* coexistantes dans les territoires qui ont donné naissance à cette commune. Cela permet de mieux comprendre la répartition de l'habitat dans cette commune vers le début de la période examinée, c'est à dire vers la mi-XIX^e siècle, mais surtout de faire une généalogie de la notion d'agglomération au sens instituelle et statistique.

À la veille de la Révolution, Fleurbaix est une paroisse qui contient Fleurbaix-Lalloeu (c'est-à-dire les territoires et les habitants de Fleurbaix appartenant au « Pays de Lalloeu ») ainsi que des parcelles et habitants appartenant à plusieurs seigneuries, dont la seigneurie de la Boutillerie. Le Pays de Lalloeu est un domaine allodial, c'est-à-dire un domaine non

⁸⁸ Ils sont caractérisés par la présence simultanée d'entités exerçant des pouvoirs relevant de différents domaines, notamment la propriété, la justice et la régulation de la vie en communauté.

⁸⁹ À ce sujet, voir notamment, Daniel Nordman, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Robert Gimeno et Alexandra Laclau (dir.), *Atlas de la Révolution française. Le territoire I : Réalités et représentations* et *Le territoire II : Les limites administratives*, Paris, EHESS, 1990; Marie-Vic Ozouf-Marignier, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*, Paris, EHESS, 1992; Ted W. Margadant, *Urbain Rivalries in the French Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

⁹⁰ Le nom de ce pays est également orthographié *de Lalleu* ou *de l'Alleu*, ce qui souligne encore davantage le lien entre le nom du pays et le mot « alleu » qui désigne des terres dont les tenanciers ne payent pas d'impôts à un seigneur. Certains auteurs s'appuient sur la présence de la lettre « o » dans la forme orthographique la plus répandue, que j'ai choisi d'adopter ici pour insister sur les possibles liens avec un mot scandinave « Lallod », qui signifie « terre conquise que l'on partage en quatre ». À ce sujet, voir Christian Defebvre, *Au pays de Lalloeu. La vie quotidienne sur les rives de la Lys à diverses périodes de l'histoire*, La Gorgue, Éditions Defebvre, 1990, pp. 8-9.



soumis au paiement d'impôts seigneuriaux, appartenant à l'Abbaye Saint Vaast d'Arras⁹⁰. En plus d'une partie de la paroisse de Fleurbaix, le pays de la Lalloeu *inclut* une grande partie des paroisses de Sailly-sur-la-Lys et de Laventie, ainsi qu'une partie de la paroisse de La Gorgue. Les habitats du Pays de Lalloeu forment une communauté administrée par dix échevins, représentant les quatre *quartiers* de ce pays : ils sont au nombre de trois pour Fleurbaix-Lalloeu, deux pour Sailly-Lalloeu, trois pour Laventie-Lalloeu et deux pour La Gorgue-Lalloeu⁹¹. À la veille de la révolution, le Pays de Lalloeu fait partie de la province d'Artois, tandis que les *autres* seigneuries faisant partie des paroisses de Fleurbaix, Sailly, Laventie et La Gorgue, y compris la seigneurie de la Boutille-

Fig. 36 Pays de Lalloeu vers 1640.

Source : Carte publiée dans *Flandria illustrata* d'Antonius Sanderus (op. cit.). Elle est reprise de Joseph Depotter, *Le Pays de Lalloeu. Histoire, mœurs et institutions* (op. cit.).
Nota : Le pointillé rouge indique la limite approximative du Pays de Lalloeu.

⁹¹ À ce sujet, voir Joseph Depotter, *Le Pays de Lalloeu. Histoire, mœurs et institutions*, Lille, R. Giard, 1910 (réédition : Dunkerque, Éditions des Beffrois, 1983).

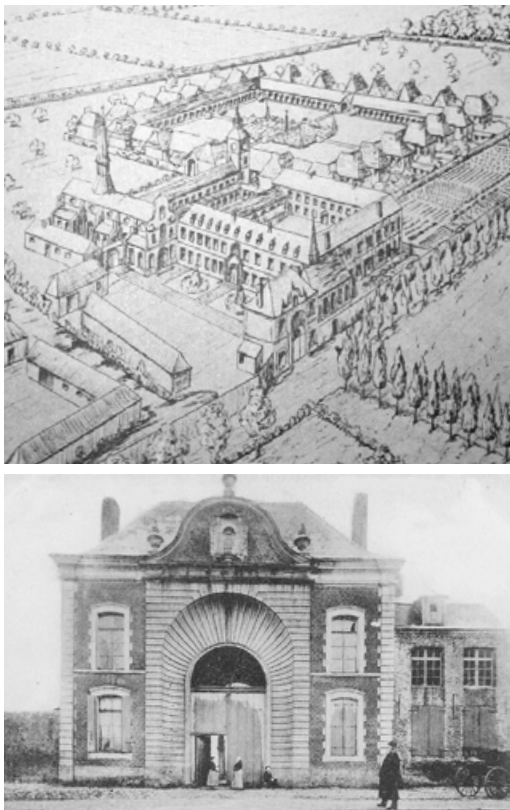


Fig. 37 Essai de reconstruction de la chartreuse de la Boutillierie par Léon Peulmeule, en haut ; carte postale montrant une des portes de l'abbaye de la Boutillierie peu avant sa destruction pendant la Première Guerre mondiale

Source : Léon Peulmeule, Jean Le Vasseur... (op. cit.) ; http://www.wikipascalcalais.fr/index.php?title=Abbaye_de_la_Boutillierie_de_Fleurbaix#/media/File:Fleurbaix_abbaye_2.jpg (consulté le 28 janvier 2022).

⁹² Antonius Sanderus (Antoon Sanders), *Flandria illustrata*, Amsterdam, Blaeu - Joan en Cornelis, 1641-1644.

⁹³ Parmi les autres documents cartographiques importants sur le pays de Lalloeu, on compte une série de plans réalisés par Jacques de Guizelin en 1622 et conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais (CPL 940/1 à 4 et CPL 268/1 à 7).

⁹⁴ Plusieurs passages de deux ouvrages importants écrits dans au début du XX^e siècle évoquent des épisodes conflictuels entre les habitants de Fleurbaix-Lalloeu et Fleurbaix-Châtellenie. Il s'agit de : Joseph Depotter, *Le Pays de Lalloeu*, op. cit. ; Léon Peulmeule, *Jean Le Vasseur. Sa vie édifiante. Sa chartreuse de Notre-Dame des Douleurs à la Boutillierie*, Armentières, 1935. Ce sujet mérite une investigation plus approfondie par l'intermédiaire des sources évoquées dans ces ouvrages.

rie, appartiennent à la province de Flandre. La carte du pays de Lalloeu publiée dans *Flandria illustrata*⁹² (Fig. 36), datant de 1640 environ, soit un siècle avant l'avènement de la situation décrite plus haut, est l'une des rares illustrations permettant de saisir le périmètre du Pays de la Lalloeu⁹³. Les noms et les limites des seigneuries situées à l'extérieur du Pays de la Lalloeu ne sont pas mentionnés sur la carte. Comme toutes les seigneuries laïques, ces dernières étaient soumises à des divisions ou regroupements à la suite d'une succession, une alliance matrimoniale, un achat ou une vente. La présence de la seigneurie de la Boutillierie est cependant bien lisible sur la carte grâce à la présence d'une chapelle, d'un moulin et d'un monastère de l'ordre des Chartreux. Construit entre 1618 et 1644, par Jean Le Vasseur, alors seigneur de la Boutillierie, ce monastère (Fig. 37) s'impose comme une réalité sociopolitique importante. En dépit de la petite taille du domaine de la Boutillierie (Fig. 38), les habitants de Fleurbaix-Boutillierie, plus communément appelé Fleurbaix-Châtellenie (à cause de l'appartenance de la Boutillierie à la Châtellenie de Lille), semblent être animés d'un très fort sentiment d'appartenance à leur seigneurie. Les sources témoignent de vives disputes entre ces derniers et les habitants de Fleurbaix-Lalloeu⁹⁴. Sur la carte de Cassini, qui est sans doute la source cartographique la plus importante de la France à la veille de la Révolution, «La Boutillierie» apparaît même comme une paroisse⁹⁵ (Fig. 39).

En 1789, lors de l'instauration des communes, différemment des autres paroisses du Pays de Lalloeu, qui constitueront une seule commune intégrant la partie de la paroisse *hors et en* Lalloeu, la paroisse de Fleurbaix doit se séparer de la Boutillierie qui sera érigée en commune. En 1790, à l'occasion de la création des départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui remplacent, d'une certaine manière⁹⁶, les provinces de l'Artois et de la Flandre, les communes de Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys et Laventie sont intégrées au département du Pas-de-Calais alors que La Gorgue est assimilée au département du Nord. Cela est sans doute dû à l'appartenance d'une partie



de l'ancienne paroisse de La Gorgue, dont l'église paroissiale même à la Flandre, mais aussi, disent beaucoup d'historiens, pour mettre fin à une unité territoriale ayant perduré presque un siècle et permis le maintien d'innombrables privilèges⁹⁷. Quant à la commune de La Boutillerie, qui doit logiquement être rattachée au département du Nord, son existence est remise en cause dès 1790, comme en témoignent plusieurs lettres de supplication des habitants de la commune. Confrontés au projet de fusion de leur commune avec celui de Fleurbaix, les habitants demandent à rejoindre la commune de Fromelles, située au sud de Fleurbaix (Fig. 39), en avançant différents arguments qui rendent net leur manque d'enthousiasme vis-à-vis de cette fusion⁹⁸. En 1794, La Boutillerie est

Fig. 38 Extrait d'un plan des propriétés de la seigneurie de la Boutillerie datant de 1598.

Source : ADPdc CPL 176.

Nota : La carte illustre bien la limite entre « Fleurbaix Pays de Lalloeu », « Boutillerie Paroisse de Fleurbaix Châtellenie de Lille » et « Paroisse de Fromelles Châtellenie de Lille ». À part la propriété compacte au centre de la carte, cette seigneurie possède de nombreuses parcelles et bâtiments dans les territoires limitrophes, y compris à Fleurbaix-Lalloeu.

⁹⁵ C'est également le cas d'autres cartes d'Artois et de Flandre datant de la fin du XVIII^e siècle que j'ai consultées aux Archives départementales du Pas-de-Calais et du Nord et dans la cartothèque virtuelle de la Bibliothèque nationale de France (Gallica).

⁹⁶ À ce sujet, voir les ouvrages cités dans la note 89.

finalement intégrée à Fleurbaix et donc au département du Pas-de-Calais. Quant au monastère de la Boutillerie, il est vendu comme bien national en 1792. Ainsi, une nouvelle hiérarchie succède à l'ancienne. Les chefs-lieux des quatre communes naissantes sont fixés dans les *Bourgs*, où surgissent les églises paroissiales. À partir de ce moment, ces localités sont amenées à incarner une *centralité* plus importante dans la vie des nouvelles communautés municipales, notamment dans le cas de Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys et La Gorgue, qui se *débarrassent* en partie de la centralité de Laventie qui jouissait d'une position privilégiée par rapport à l'ensemble du Pays de Lalloeu (Fig. 36 et 39). À la veille de la Révolution, le *quartier* de Laventie possédait en effet le Bourg le plus peuplé, le plus grand marché et l'église paroissiale plus imposante. De plus, c'est dans une localité de Laventie, appelé Dix Cailloux, que siégeaient les dix échevins du Pays de Lalloeu pour rendre la justice. Quant aux réunions populaires, c'est à la Verte Rue (ou Verde Rue), hameau situé à Laventie à la limite de Sailly et Fleurbaix qu'elles avaient lieu⁹⁹. Sur le plan local, Fleurbaix et La Gorgue se *débarrassent* également de la dualité entre les territoires et les habitants *en* et *hors* Lalloeu. Ces *recentrages* des communautés sur de nouveaux repères incarnés par les chefs-lieux de commune n'est donc pas un phénomène banal, même lors que le chef-lieu correspond aux *Bourgs* où était situé l'église paroissiale. De plus dans le cas de certaines communes, créées *de toute pièce*, il n'existe pas d'église paroissiale et le chef-lieu est choisi parmi les hameaux les plus peuplés ou plus *importants* à cause de la présence d'une chapelle. C'est, par exemple, le cas de Bois-Grenier, la commune voisine de Fleurbaix à l'ouest, créée beaucoup plus tardivement en 1854, à partir des communes de La Chapelle-d'Armentières et Erquinghem-Lys. Dans ce cas, c'est le hameau de Chapelle Grenier, également appelé Chapelle du Bois-Grenier (Fig. 39), qui ne se distinguait que par la présence d'une chapelle — à l'instar de nombreux hameaux du pays de Lalloeu, comme celui du Pétillon à Fleurbaix — qui deviendra le chef-lieu de commune (Fig. 39). La

⁹⁷ À ce sujet, il faut sans doute rappeler que le Pays de Lalloeu avait même été érigé en comté entre 1647 et 1671. La volonté de mettre un terme aux privilèges dont jouissait ce pays est évoquée dans tous les ouvrages sur le Pays de Lalloeu et les communes qui la composent cités dans les notes précédentes.

⁹⁸ Je me réfère à deux lettres de supplique écrites par les habitants de la Boutillerie la première en 1790 et la deuxième en 1793. Ces lettres sont intégralement publiées dans Léon Peulmeule, *Jean Le Vasseur...* (*op. cit.*), p. 80-83 et reprises par André Laméant, *Balades dans les rue de Fleurbaix, De la Révolution à nos jours*, autopublication, 2005, pp. 45-46. Aucun de ses auteurs ne cite les références d'archives précises de ses lettres conservées aux archives départementales du Pas-de-Calais, Archives ecclésiastiques (série H), Fonds de l'abbaye de Saint-Vaast.

⁹⁹ La commune de Laventie conservera une partie des privilèges administratifs de Laventie-Lalloeu, car elle sera le chef-lieu d'un canton formé par Laventie, Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys, Lestrem, Lorgies, Neuve-Chapelle jusqu'en 2015.

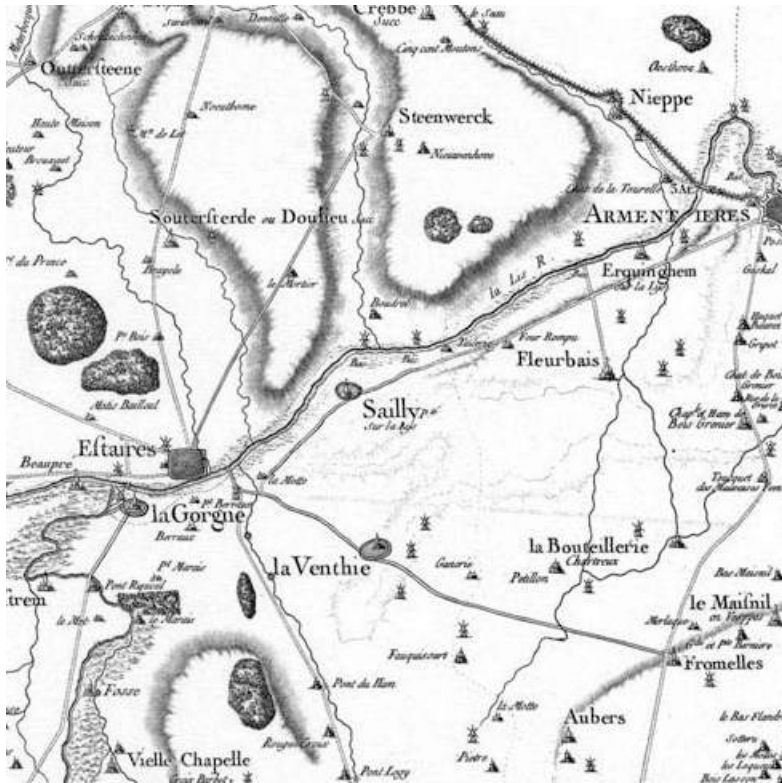


Fig. 39 Pays de Lalloeu sur la carte de Cassini, vers 1756.

Source : IGN.

Nota : Le carré représente un territoire d'environ 15 par 15 km.

Légende :

- ARMENTIERES  Ville (nom écrit en lettres majuscules)
- la Venthie  Bourg
- Fleurbaix  Paroisse (nom écrit en lettres droites)
- Petillon  Hameau avec chapelle (écrit en italique)
- la Motte  Justice Maison (écrit en italique)
-  Moulin à vent en pierre

création des communes et l'attribution d'un chef-lieu à ces dernières est donc une histoire bien plus marquante que celle d'une simple transformation de paroisses religieuses en communes laïques (avec quelles limites?) et l'attribution d'une localité déjà chargée de signification, c'est-à-dire le lieu où s'érige l'église paroissiale en chef-lieu (avec le transfert de quelles tâches administratives et quels équipements publics à cette localité?)¹⁰⁰. Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, la désignation des chefs-lieux n'a pas toujours suivi immédiatement la création de communes.

La commune : un projet de territoire

René Le Mée, un des rares chercheurs qui se sont intéressés à l'émergence de la notion d'agglomération, estime que la première apparition en France de cette notion dans un document officiel remonte à la loi du budget pour l'année 1809, qui a

¹⁰⁰ D'après les auteurs du volume de l'Atlas de la Révolution française dédié au Territoire (Daniel Nordman, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Robert Gimeno et Alexandra Laclau [dir.], Atlas de la Révolution française. Le territoire I : Réalités et représentations, Paris, EHESS, 1990, pp. 54-55), même les limites géographiques précises des communes, au moins certaines entre elles, ne seront pas stabilisées que lors de la réalisation du cadastre parcellaire impérial dit cadastre napoléonien, dont la réalisation, commencée en 1807, a mis environ 30 ans avant d'être achevée : « à son achèvement, le cadastre est le premier document graphique permettant de connaître précisément les limites de quelque 38 000 communes de France » et que l'élaboration du cadastre a « trainé en longueur » dans certains départements, comme l'Aveyron, « de fait de la survivance, depuis 1790, de 'villages' de 'hameaux' et aussi des 'sections' de communes dont la situation, au regard des institutions administratives, n'était pas clairement établie ».

été approuvée en novembre 1808¹⁰¹. Plus précisément, référence est faite à l'agglomération dans un décret qui apporte un complément d'information à un des articles de cette loi. L'article de loi en question fixe les impôts sur l'entrée des boissons « dans les villes ou bourgs de deux mille âmes et au-dessus »¹⁰². Le décret précise que les droits d'entrée établis par l'article cité de la prédite loi « ne seront perçus que dans les lieux dont la population agglomérée sera de deux mille âmes au moins, non compris celle éparse dans les hameaux ou villages dépendants de la commune »¹⁰³. La confrontation entre la loi et le décret permet d'identifier deux confusions, qui seront source d'ennui — notamment pour les autorités qui doivent appliquer la loi, à savoir les préfets des départements —, mais qui, du fait des efforts pour les dissiper, constitueront des jalons importants dans la construction de nouvelles notions statistiques et administratives :

– La notion d'*agglomération* est absente dans la loi. Elle est introduite dans un deuxième temps par le décret, qui cependant n'en fournit aucune définition. Ne disposant pas de recensements de la population agglomérée de leurs communes (selon quelle définition?) de nombreux préfets contactent le ministère des Finances pour obtenir plus de précisions. Finalement, en janvier 1809, on demande aux préfets de classer les communes d'après leur population totale en suivant le dénombrement de la population de 1806.

– La loi semble imposer, en plus de la condition du seuil des « deux mille âmes » un autre critère : pouvoir être considéré comme « ville » ou « bourg ». Dans le décret, ces derniers sont remplacés par la notion de *commune*¹⁰⁴. Cela montre, d'une part, qu'à environ onze ans de l'*abolition* des catégories *ville* et *bourg* et l'introduction des communes, on a toujours des difficultés à se détacher des catégories *anciennes* et plus précisément que, tout en ayant besoin de distinguer ville, bourg et village, on n'est pas encore en mesure de les définir à partir de cette nouvelle entité qu'est la commune. D'autre part, la substitution de la condition « ville ou bourg » dans la loi par un seuil de « population agglomérée » dans le décret, est signi-

¹⁰¹ René Le Mée, « Population agglomérée, population éparse au début du XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 455-510. Toutes les références aux textes de lois, décrets et communications autour de ces derniers dans les prochains paragraphes sont reprises de l'article de Le Mée et non pas du texte original de ces derniers. L'enchaînement des faits est repris à Le Mée à partir de ce texte et d'autres textes cités au fur et à mesure, mais les commentaires des textes de loi sont les miens, sauf indications contraires dans le texte. Cette observation concerne également les réflexions autour des enquêtes dites « des 2000 » et « des 1000 ».

¹⁰² Bulletin des lois n. 215. Disponible en ligne sur le site de BNF (Gallica) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k445361h?rk=21459; 2> (consulté le 28 janvier 2022).

¹⁰³ Bulletin des lois n. 219. Disponible en ligne à l'adresse de la note précédente.

¹⁰⁴ Le début du texte du décret cité plus haut utilise le mot *lieu* au lieu de *commune*, mais cela est précisé vers la fin du texte. On pourrait également signaler que le texte fait un usage inapproprié du mot *village*. La plupart des communes françaises sont constituées d'un seul village et dans les (rares?) cas de communes formées de plusieurs villages, il serait important de savoir lequel constitue le noyau à partir duquel désigner l'agglomération ou si l'on doit considérer que la population agglomérée de la commune est la somme des agglomérations des villages.

ficative : elle marque un pas décisif vers l'émergence d'une nouvelle définition de la notion de *ville* ainsi qu'à l'abandon définitif de celle de *bourg*.

Un autre étape importante vers une définition des notions de *ville* et d'*agglomération* est franchie par les deux enquêtes dites « des 2000 » et « des 1000 » commandées à l'été 1809 par le ministère de l'intérieur de l'Empire français (1804-1815) et dont j'ai exposé certains résultats dans le chapitre 1. Ces enquêtes sont gérées par deux bureaux différents du ministère et ont des finalités différentes. L'enquête des 2000 intervient dans le sillage de la loi du budget de 1809, pour des questions de fiscalité. On demande aux préfets d'établir un tableau de toutes les communes ayant « une population agglomérée de 2000 âmes et au-dessus »¹⁰⁵, encore une fois sans préciser ce que l'on entend par l'agglomération. René Le Mée, qui a étudié les résultats de cette enquête et les correspondances entre les préfets et le bureau en charge de cette dernière, montre que certains préfets continuent à appliquer la décision de janvier 1809 intervenue dans le cadre de l'application des loi et décret du 1808. Ces derniers fournissent donc la population totale des communes d'après le dénombrement de population de 1806. D'autres préfets indiquent des chiffres moins élevés que ceux de la population totale des communes sans fournir d'explications. D'autres encore, beaucoup moins nombreux, se réfèrent explicitement à une définition offerte par la Régie des droits réunis, qui semble être mise au point dans la foulée, selon laquelle la population agglomérée est celle « rassemblée non seulement dans des maisons contiguës, mais encore dans des habitations qui ne sont séparées, l'une de l'autre, que par un fossé, une rivière, une promenade, des jardins vergers ou autre enclos de ce genre »¹⁰⁶. Parmi eux figure le préfet du département d'Appennins¹⁰⁷, ce qui nous rappelle, si besoin était, que l'histoire dont nous parlons ici concerne une partie importante de l'Europe de l'Ouest. En effet, la création de communes et de départements *à la française* concerne l'ensemble de l'Empire français, et les territoires sous la tutelle

¹⁰⁵ Archives nationales de France (AN) F²⁰ 492.

¹⁰⁶ Il s'agit d'une définition reportée dans le rapport du préfet d'Appennins (AN F²⁰ 428).

¹⁰⁷ Ce département a existé entre 1805 et 1814 et correspondait *grosso modo* aux actuelles provinces de La Spezia (en Ligurie) et Massa Carrara (en Toscane). Son chef-lieu était Chiavari, une commune qui fait aujourd'hui partie de la ville métropolitaine de Gênes.

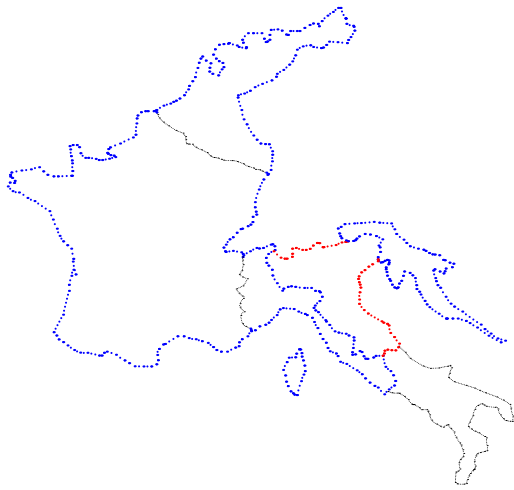


Fig. 40 Étendue des territoires de l'Empire français (1804-1815), en bleu, et du Royaume d'Italie sous la protection française (1805-1815), en rouge, concernés par la réforme territoriale napoléonienne.

impériale, comme le Royaume d'Italie, dont faisait partie la Vénétie actuelle¹⁰⁸ (Fig. 40).

L'enquête « des 1000 » n'a pas de finalité fiscale. La demande adressée aux préfets inclut une référence claire au nombre d'« habitants réunis au chef-lieu », que les auteurs de la lettre opposent à ceux « disséminés dans les hameaux, écarts, fermes et habitations isolés qui se trouvent sur le même territoire »¹⁰⁹. Dans le cadre de cette enquête, on demande aux préfets de préciser, pour les communes ayant « plus de 1000 habitants réunis au chef-lieu », le nombre de « maisons », de « bourgeois », de « marchands » et de « propriétaires vivant du produit de leurs revenus » et de préciser si « le chef-lieu peut être regardé comme une ville, comme un bourg ou simplement comme un village ». On peut donc considérer que c'est à l'occasion de cette enquête que la notion de « population agglomérée au chef-lieu » est officiellement née. Cependant, il n'existe pas à ce moment, d'association entre le nombre d'habitants agglomérés au chef-lieu et les désignations *ville*, *bourg* et *village*, que les préfets peuvent attribuer à toutes les communes dont la population agglomérée au chef-lieu est supérieure à 1000 personnes. Il est également important de souligner que d'après la lettre, ce n'est pas toute la commune, mais son chef-lieu qui doit recevoir les qualifications de ville, bourg ou « simple » village, comme si l'habitat dispersé autour de la commune ne faisait pas partie de cette dernière ou bien que cet habitat étant partout *pareil*, il ne méritait pas des qualifications spécifiques¹¹⁰. Encore une fois, la notion d'agglomération reste floue et la définition de la Régie des droits réunis n'est pas reprise dans la lettre. L'analyse des correspondances entre les préfets et le bureau en charge de l'enquête, laisse penser que la notion d'agglomération au chef-lieu a conduit certains à appliquer une définition plus stricte que celle de la Régie des droits réunis. Ainsi, dans les commentaires du préfet de L'Eure peut-on lire : « J'ai dû considérer comme chef-lieu et contenu intra-muros, la partie de la commune qui est le lieu le plus fréquent des réunions d'habitats, celle dans

¹⁰⁸ Les actuelles provinces de Trévise, Venise et Padoue correspondaient *grosso modo* aux départements de Tagliamento, Adriatique et Brenta, respectivement. Je reviens sur le cas vénitien dans la prochaine section.

¹⁰⁹ Lettre conservée dans les Archives départementales de la Drôme, dont Le Mée n'indique pas les références précises. Voir René Le Mée, « Population agglomérée... », art. cit., p. 461.

¹¹⁰ De telles affirmations laissent penser que la commune, en tant que territoire unique, n'est toujours pas ancrée dans les esprits et que la notion d'agglomération est bien plus ancienne que sa réinvention dans la France postrévolutionnaire.

laquelle se trouve ordinairement l'Église»¹¹¹. Ici, l'expression «intra-muros» laisse clairement supposer que le préfet ne considère que la partie la plus consolidée des chefs-lieux caractérisés par la présence de constructions contigües¹¹². Le classement des communes, ou plutôt des chefs-lieux en ville, village ou bourgs, est également source d'interrogations et suscite de nombreux échanges entre les préfets et le ministère. Finalement, ce n'est qu'à l'occasion du recensement de 1821 qu'une définition de *ville* comme commune ayant une population agglomérée au chef-lieu d'au moins 1500 personnes est proposée et que les notions de ville et village sont abandonnées définitivement¹¹³. On a l'impression que le ministère de l'Intérieur, après avoir hésité entre 1000 et 2000, a finalement décidé de couper la poire en deux. Le seuil de 1500 est élevé à 2000 à l'occasion du recensement de 1846. Ce dernier seuil a survécu jusqu'à nos jours¹¹⁴. Quant à la définition de l'habitat aggloméré, il faut attendre le recensement de 1954 pour que des définitions similaires à celles de la Régie des droits réunis soient remplacées par la notion de «continuité de bâti» fondée sur la distance de maximum 200 mètres entre les bâtiments voisins¹¹⁵. L'examen de la population agglomérée au chef-lieu des communes françaises, à partir des listes nominatives des recensements la population avant cette date, corrobore l'hypothèse d'une application assez confuse de la notion de la population agglomérée au chef-lieu. Ces confusions sont souvent dues aux *hésitations* des recenseurs quant à l'identification du chef-lieu de commune, peut-être en raison d'une persistance d'importants noyaux d'habitat aggloméré en dehors des *bourgs* tout au long du XIX^e siècle. Cela peut être clairement démontré à partir de l'exemple de Fleurbaix, Linselles et Mons-en-Pévèle. Commençons par le cas de Fleurbaix, pour lequel on dispose de la série la plus longue de listes nominatives.

Le **Tab. 7** et la **Fig. 41** reportent les données relatives à la population éparse et agglomérée de la commune de Fleurbaix entre 1831 et 1946, à partir des listes nominatives des recen-

¹¹¹ Archives nationales de France (AN) F²⁰ 416.

¹¹² Est-ce l'usage, dans la lettre aux préfets, du mot *chef-lieu*, qui évoque déjà l'idée d'agglomération, qui est source d'une telle interprétation? Quoi qu'il en soit, il est clair que le préfet de l'Eure exclut les prolongements de la partie plus consolidée des chefs-lieux, ou les *faubourgs* si l'on préfère, qui, même dans le cas des communes comme Fleurbaix, sont en train de se développer ou, plutôt, de se densifier.

¹¹³ À ce sujet voir, René Le Mée, «Les villes en France et leur population de 1806 à 1851», *Annales de démographie historique*, 1989, pp. 321-393.

¹¹⁴ Comme précisé dans le chapitre 1, depuis 1954, c'est *au sein* de la notion d'*unité urbaine* que le seuil des 2000 habitants agglomérés est utilisé. Une «unité urbaine» est constituée par une commune ou un ensemble de communes qui présentent une zone bâtie continue, c'est-à-dire sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, et comptant au moins 2000 habitants.

¹¹⁵ Il s'agit du seuil de distance introduit par la notion d'*unité urbaine* (voir la note précédente). L'introduction aussi tardive d'une distance précise n'est pas si étonnante si l'on considère que des définitions fondées sur les distances requièrent un croisement entre données cartographiques et données de recensement, ce qui n'a été rendu possible que grâce à l'amélioration de la couverture cartographique du territoire, de sa mise à jour plus fréquente et de la disponibilité d'outils de calculs automatisés.

	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1886	1896	1911	1921	1926	1931	1936	1946
Population totale	3172	3140	3041	3056	2963	2893	3056	3002	2715	2779	2554	2409	2261	1250	1317	1460	1481	1490
Individus par ménage	4,85	4,79	4,80	4,60	4,59	4,39	4,44	4,42	4,15	4,35	4,32	4,52	4,29	3,88	3,69	3,72	3,67	3,50
Population agglomérée	391		343	355	766	695	859	324	360	388		1363	1158	371	457	473	581	593
Individus par ménage				4,18	4,40			3,68	3,46	3,77		4,44	4,27	3,50	3,24	3,24	3,26	3,29
Population dispersée	2781		2698	2701	2197	2198	2197	2678	2435	2391		1046	1103	834	860	987	900	897
Individus par ménage							4,53	4,43	4,46			4,63	4,31	3,86	3,98	4,00	4,00	3,65

Tab. 7 Évolution de la population à Fleurbaix (1831-1946).

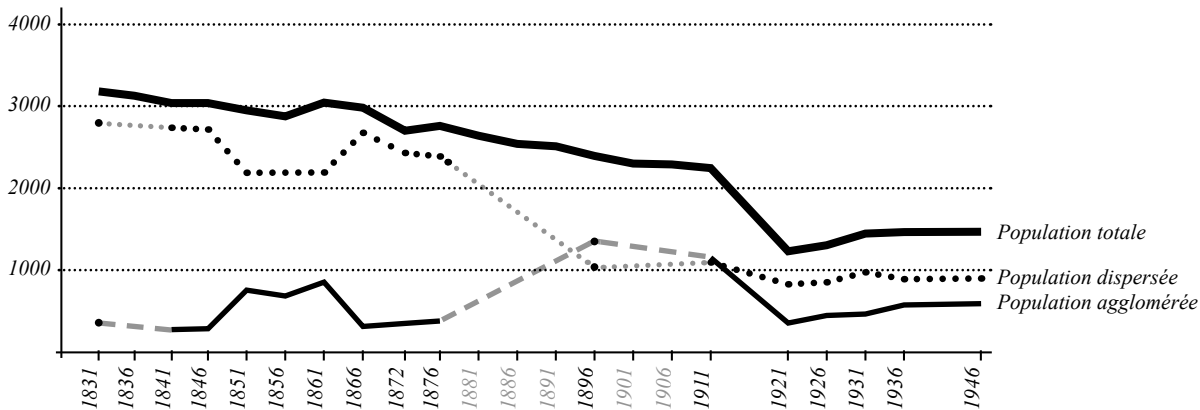
Source : ADPdC M 3791, M 3838, M 3876, M 3907, M 3940, M 3980, M 4010, M 4049, M 4089, M 4123, M 4196, 2 MILNR 338/1, M 3632, M 4298, M 4323, M 4360, M 4388, M 7798, M 4030.

sements de la population¹¹⁶. En 1831, 1841 et 1846, c'est la population du Bourg qui est reportée comme population agglomérée. Cela n'est jamais explicitement mentionné sauf pour le recensement de 1841, qui porte la mention suivante : « Le Bourg seul agglomération ne contient que 343 habitants. Toutes les autres habitations sont éparées dans la commune, séparées par des rues, haies et fossés »¹¹⁷. Cela dit, les listes nominatives antérieures à 1851 ne précisant pas les localités où habitaient les individus recensés, il est difficile de dire si c'est uniquement la population du Bourg au sens strict, c'est-à-dire celle habitant dans le Bourg Place, ou bien un périmètre plus large qui a été considéré. La comparaison avec les données de 1851 laisse penser qu'au moins les habitants de la rue Delattre (Fig. 11) ont été comptabilisés comme habitants du Bourg.

¹¹⁶ En ce qui concerne les dates antérieures à 1831, il faut préciser que les listes nominatives de 1815 et 1820, les seules disponibles aux archives départementales du Pas-de-Calais, ne contiennent aucune mention relative à la population agglomérée et la population dispersée. C'est également le cas des deux listes nominatives datant d'après l'entrée en vigueur de la notion d'*unité urbaine* en 1954. Il s'agit des listes nominatives de 1954 et 1962. Comme le Tab. 7 l'indique clairement, les données relatives à la population agglomérée et la population dispersée sont également absentes des listes nominatives de 1886 et 1936.

¹¹⁷ ADPdC M 3876.

Pour 1851, la population du Bourg (incluant désormais la rue Delattre) et celle des quatre hameaux de la Boutillerie, du Pétilon, de la Croix Maréchal et de la Croix de Rome sont considérées comme population agglomérée. Cela est étonnant, car, en dehors de la Croix de Rome, les trois autres hameaux peuvent difficilement constituer une population agglomérée au chef-lieu, c'est-à-dire le Bourg, sans que l'on considère également les habitants des rues qui connectent ces hameaux avec le Bourg.



Les recensements de 1856 et 1861 semblent suivre un raisonnement similaire à celui de 1851 sans que l'on sache exactement quels hameaux (et rues le cas échéant) ont été considérés pour obtenir les chiffres exposés¹¹⁸. En comparant les résultats de Fleurbaix avec d'autres communes du Pays de Lalloeu, on voit bien qu'il s'agit d'une exception, qui peut être considérée comme une erreur de recenseur¹¹⁹. Néanmoins, ce type d'erreur est révélateur du fait qu'à cette date, la population agglomérée peut ne pas être considérée comme une population agglomérée *au chef-lieu*, au moins par certains recenseurs.

Sur les listes nominatives de 1866, 1872 et 1872, c'est à nouveau la population du Bourg qui est signalée comme population agglomérée. Cependant, un détail doit être souligné : une feuille volante à la dernière page de la liste nominative de 1866 indique un autre comptage de la population éparse en déduisant de la population totale de la commune celle du Bourg et celle de la Boutillerie¹²⁰ (Fig. 42). Tous ces détails laissent croire que 57 ans après l'introduction de la notion d'agglomération au chef-lieu en général (et 72 ans après l'annexion de la Boutillerie en particulier en ce qui concerne Fleurbaix), le Bourg n'est pas encore une réalité aussi constituée, même si elle domine sur les autres localités sur le plan démographique.

Fig. 41 Évolution de la population à Fleurbaix (1831-1946).

Source : voir les sources du Tab. 7.

¹¹⁸ J'ai fait plusieurs tentatives de calculs de la population agglomérée en considérant plusieurs localités de la commune afin d'obtenir des chiffres proches de ceux qui apparaissent sur les listes nominatives des recensements de 1856 et 1861. Aucune de ces tentatives n'a donné des résultats acceptables et dignes d'être exposés. Il en ressort toutefois clairement que les recenseurs de 1856 et 1861 n'ont pas retenu les mêmes hameaux que ceux considérés dans le recensement de 1851.

¹¹⁹ L'examen des listes nominatives des communes voisines de Sailly-sur-la-Lys et Laventie montre qu'en 1851, 1856 et 1861, on a continué à considérer la population du Bourg au sens strict. Cela renforce l'idée que la démarche du recenseur de Fleurbaix constitue une exception. À Laventie, par exemple, il existe un important hameau appelé Fauquissart, situé à la limite du pays de Lalloeu, mais néanmoins à l'intérieur de ce dernier (Fig. 39) et qui n'a jamais été comptabilisé dans la population agglomérée de Laventie. Comme Boutillerie, le hameau de Fausquissart était doté d'une chapelle.

¹²⁰ Il faudrait également préciser que la population du Bourg n'est pas la même dans sur le papier volant (490) et dans le récapitulatif par quartier (324).

de la Régie des droits réunis qui est considérée. Une bonne partie de la population habitant dans des rues telles que rue du Bois et rue Duquesne est considérée comme population agglomérée. La part de la population agglomérée augmente donc considérablement. Bien que cela soit dû surtout à un ajustement de critères de définition du périmètre de l'habitat aggloméré, il est important de souligner que quelques vingtaines d'années séparent cette date (1896) de celles de la construction du nouveau bâtiment de la mairie, de l'école communale et de l'école des filles, tous les trois à limite du Bourg dans années 1870-80, qui ont contribué à renforcer la *continuité* du bâti entre la partie la plus consolidée du Bourg et ces environs. Il faut cependant souligner que le périmètre de l'habitat aggloméré du Bourg dans le recensement de 1896 est beaucoup plus large de celui considéré par moi aux fins de l'estimation à la base de la Fig. 13.

En 1911, c'est le même principe qui est appliqué et la population agglomérée reste importante, malgré une légère diminution due à l'ajustement du périmètre et surtout à la diminution de la population totale de la commune.

Le recensement de 1921 fait l'état de la chute démographique causée par la guerre, qui vient casser l'*élan urbain* de la commune de Fleurbaix, à en juger par les chiffres. Cependant, il ne faut pas voir dans la diminution considérable de la population agglomérée l'effet des destructions de la guerre qui auraient davantage affecté l'habitat aggloméré. L'examen attentif de la liste nominative montre que c'est le périmètre de l'habitat aggloméré qui s'est rétréci (tout en conservant une partie de la population des rues comme rue du Bois et rue Duquesne). Le rétrécissement du périmètre de l'habitat aggloméré permet de parler d'une perte de la *continuité du bâti* entre le noyau aggloméré du Bourg et ses environs, qui est due aux destructions de la guerre ; c'est là un indice assez clair du fait que les reconstructions se sont davantage concentrées dans un périmètre plus restreint. Non par hasard, dès

le recensement de 1924, la population agglomérée reprend sa croissance non pas à cause d'un nouvel élargissement du périmètre de l'agglomération, mais grâce à la densification de l'habitat dans ce même périmètre selon le schéma *introverti* des plans d'aménagement et d'embellissement examinés dans la section précédente. La population dispersée, avec ses portions d'habitat aggloméré dans les hameaux occultés par les statistiques, stagne voire diminue franchement, et n'enregistrera qu'une légère croissance qu'à partir des années 1970.

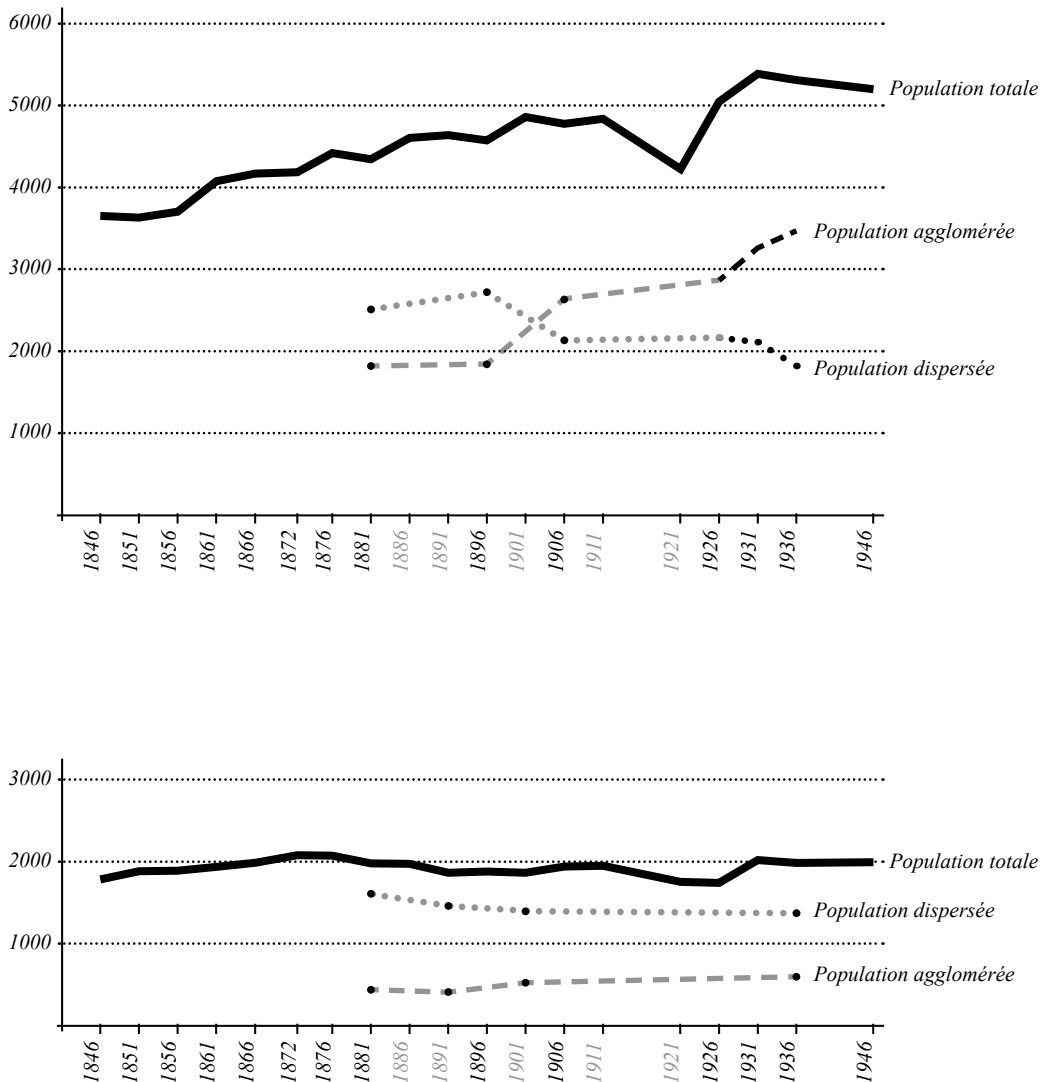
L'examen de l'évolution des populations agglomérées et dispersées de Linselles et Mons-en-Pévèle, d'après les chiffres officiels, est rendu difficile à cause du nombre réduit de listes nominatives disponibles pour ces deux communes au cours du XIX^e siècle. En ce qui concerne la période postérieure à 1881 et antérieure à 1936, pour laquelle ces données sont disponibles (Fig. 43), la totalité de la population des *quartiers* dénommés Bourg à Linselles et Mont à Mons-en-Pévèle est considérée comme population agglomérée au chef-lieu, dans tous les recensements, sans aucune considération de la continuité du bâti¹²³. Seule exception à cette règle, le recensement de 1936 de Mons-en-Pévèle reporte la population agglomérée comme la somme de la population du Mont et de celle du quartier voisin du Hem qui se fond au Mont grâce à une légère extension de ces deux quartiers¹²⁴. Cette différence subtile laisse deviner que, malgré une application plus grossière¹²⁵ — et moins tourmentée¹²⁶ — de la notion d'agglomération au chef-lieu dans des deux communes, leurs recenseurs n'étaient pas totalement insensibles à la notion de l'agglomération morphologique. Dans les deux cas, l'absence de données immédiates après la Première Guerre ne permet pas de mesurer l'impact de cette dernière sur l'évolution des populations agglomérées et dispersées avec précision. Il est néanmoins certain que la guerre n'a pas l'importance charnière qu'elle a eue dans le cas de Fleurbaix. À Linselles, où les pertes dues à la guerre sont importantes, le Bourg, c'est-à-dire la population agglomérée, qui était une réalité déjà

¹²³ Les chiffres correspondant à la population dispersée que l'on voit sur la Fig. 43 ne sont donc que la somme des habitants des quartiers autres que le Bourg pour Linselles et le Mont pour Mons-en-Pévèle.

¹²⁴ Pour voir la localisation des différents quartiers de Mons-en-Pévèle et leur évolution, voir les Annexes 6.6 et 6.7. Ces cartes montrent bien, qu'une des familles-exploitations ici étudiées, la famille Verdière, dont le corps de ferme et une partie des terres se trouvaient dans le Hem, a été affectée par la densification du Hem et son rattachement progressif au Mont.

¹²⁵ Cela est certainement dû également au paysage différent de l'habitat dans ces communes, déjà décrit dans la section précédente et le caractère plus constitué des quartiers à Linselles et Mons-en-Pévèle, qui a certainement des raisons historiques à clarifier.

¹²⁶ Il faut néanmoins préciser que la période caractérisée par des *fluctuations* dues aux hésitations des recenseurs pour Fleurbaix était celle antérieure à 1876, période pour laquelle l'on n'a pas de données pour Linselles et Mons-en-Pévèle.



bien plus marquée relativement aux autres quartiers avant le début de la Première Guerre, retrouve sa croissance tandis que la population dispersée poursuit sa diminution. À Mons-en-Pévèle, où l'impact de la guerre est faible, non seulement la population totale, mais aussi la population agglomérée et dispersée restent quasiment stables, probablement pour les raisons déjà évoquées dans la section précédente¹²⁷.

L'étude de la manière dont les communes et leurs chefs-lieux se sont constitués a mis en exergue la *construction par le haut* de ces *centres* tant désirés. Cela a également permis de

Fig. 43 Évolution de la population à Linselles et Mons-en-Pévèle (1846-1946).

Source : ADN, Série M (pour la liste exhaustive des références, voir la section « sources » à la fin de la thèse).

¹²⁷ Je me réfère principalement à la diminution de la part des activités non agricoles dans cette commune.

voir que la genèse des notions interreliées d'*agglomération* et de *ville*, dans leurs acceptions institutionnelles contemporaines, est intimement liée aux processus de *construction* des *communes* et de leur *chef-lieu*. Si l'association des notions d'*urbanité* et d'*agglomération* semble être justifiée à partir de l'analyse *par le bas* exposé dans la section précédente¹²⁸, la présente section a pu montrer que la sélection des *noyaux agglomérés* à *privilégier* relève, en revanche, de choix politiques. Ces derniers ne suscitent d'ailleurs pas toujours l'adhésion des populations, comme le cas la Boutillerie à Fleurbaix l'a bien illustré. En conclusion d'étape on pourrait donc affirmer que, malgré les écarts entre la réalité sur le terrain et la réalité décrite par les statistiques officielles, c'est moins la notion d'*agglomération* même, que les *projets d'aménagement* fondés sur ces statistiques qui se présentent comme étant fondamentalement politiques. S'agglomérer semble être un choix fait par les individus, mais la hiérarchisation du territoire et la concentration des équipements publics dans des lieux précis sont souvent un choix négocié ou imposé par ceux qui gouvernent. On pourrait presque affirmer qu'il existe un aspect paradoxal dans le *projet implicite d'aménagement* mis en œuvre par l'instauration des communes en France. Si le choix du découpage très fin correspondant à celui des paroisses semble assurer une *équité territoriale* (dans le sens de l'accès aux équipements publics, par exemple), la notion d'*agglomération du chef-lieu des communes* semble, en revanche, polariser l'espace de la commune au détriment d'une partie de ces localités habitées. De pure réalité administrative, le chef-lieu de la commune devient au fur et à mesure une entité morphologique grâce à la fois à la concentration de la population (autre qu'agricole) et des équipements publics. Si, sur une photo aérienne imaginaire de 1850, il aurait été difficile de reconnaître les chefs-lieux des communes, cela est aisé pour les photos aériennes, réelles, de 1950, notamment pour les communes qui ont connu une croissance démographique ou une diversification de leurs économie. Il est clair que la mobilité caractéristique des ménages nucléaires a été

¹²⁸ Je me réfère aux deux indicateurs retenus d'*urbanité*, à savoir la *diversité* et la *densité*, qui d'après les analyses détaillées de Fleurbaix, Linselles et Monsen-Pévèle, atteignent leur niveau le plus élevé dans les contextes d'habitat aggloméré, qu'il s'agisse des Bourgs ou des noyaux agglomérés *dispersés* dans la campagne.

déterminante pendant les processus d'agglomération de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Cela dit, peut-on aller jusqu'à affirmer que le phénomène d'agglomération ou les correspondances relevées entre agglomération et urbanisation (par le bas et par leur haut) sont propres aux territoires habités par les ménages nucléaires ?

III. Le carré vénitien : figures, échelles et acteurs d'une croissance diffuse

Pour les communes vénitiennes, l'étude de la répartition de l'habitat et des activités économiques à partir des recensements de la population ne peut pas s'effectuer de la même manière que pour le cas français, principalement parce que, pour les recensements de la population de la période suivant l'adhésion de la Vénétie au Royaume d'Italie¹²⁹, les documents qui s'approchent le plus des «listes nominatives» de recensement de la population, à savoir les «*stati di sezione definitivi*», ne sont pas conservés dans les *archivi di Stato*, mais dans les archives communales avec des états de conservation très variables d'une commune à une autre. Pour ce qui est des communes sur lesquelles porte cette thèse, la plupart des archives communales n'a conservé que les documents des recensements postérieurs à 1951¹³⁰. Il est donc difficile d'envisager une étude de la distribution de l'habitat et des activités à l'échelle fine sur le temps *long*. Pour la période s'étalant entre 1871 et 1951, je me concentrerai donc sur les données agrégées des recensements de la population¹³¹ qui, jusqu'en 1971, ont fourni le nombre d'habitants des communes italiennes, non seulement à l'échelle de la commune, mais aussi à l'échelle des *frazioni*¹³², ce qui permet d'avoir un aperçu plus fin de la répartition de l'habitat. Pour ce qui relève de l'emploi, en revanche, seules les données à l'échelle de la commune sont disponibles. Pour la période précédant 1951, il est donc impossible d'analyser les interactions entre l'activité et l'habitat, même à l'échelle des *frazioni*.

¹²⁹ Pour les communes vénitiennes, l'étude du peuplement s'est surtout intéressée à la période postérieure à l'adhésion de la Vénétie au Royaume d'Italie en 1866. Pour la période antérieure à 1871, date du premier recensement de l'Italie unitaire qui inclut la Vénétie, il faut se pencher sur des sources très variées en raison des périodes d'instabilité politique traversées par la région au cours du XIX^e siècle. J'y reviendrai dans les pages qui suivent.

¹³⁰ Je précise cependant que seules les archives des communes de Scorzè et Bovolenta ont été dépouillées. Il est probable qu'une copie de ces documents soit conservée dans les archives de l'institut national de statistiques italien (Istituto Centrale di Statistica puis ISTAT depuis 1926) situées à Rome, que je n'ai pas contactées. Dans les communes plus grandes que celles sur lesquelles j'ai travaillé, non seulement les *stati di sezioni definitivi*, mais aussi les «feuilles de famille» (*fogli di famiglia*) — qui constituent les unités les plus fines de recensement — sont souvent conservées, ce qui offre aux historiens une matière de travail extraordinaire.

¹³¹ Il s'agit des données présentées dans les volumes publiés par l'ISTAT à l'issue de chaque recensement.

¹³² Dans les prochains paragraphes, je reviendrai sur la définition des *frazioni* et la raison pour laquelle leur nombre total d'habitants n'est plus fourni par les recensements postérieurs à 1971.

Fig. 44 Évolution de la population des *frazioni* de la commune d'Altivole entre 1871 et 1971.

Source : ISTAT.

Nota : Les trois *frazioni* de la commune d'Altivole (d'une superficie totale de 21,95 km²) sont de tailles quasi équivalentes, comprises entre 6,5 et 7,5 km². Sur la superficie des *frazioni*, voir la note 133.

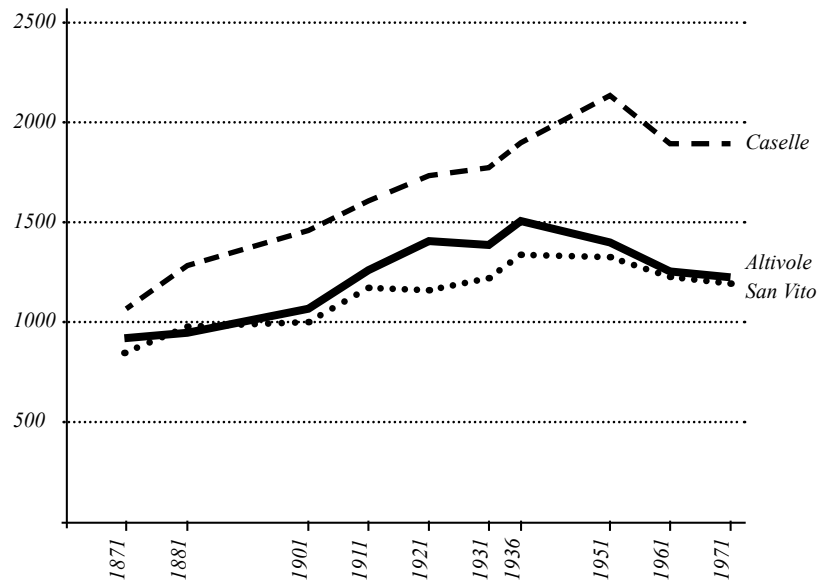


Fig. 45 Évolution de la population des *frazioni* de la commune de Borgoricco entre 1871 et 1971.

Source : ISTAT.

Nota : Les trois *frazioni* de la commune de Borgoricco (d'une superficie totale de 20,95 km²) sont de tailles quasi équivalentes (environ 7 km²).

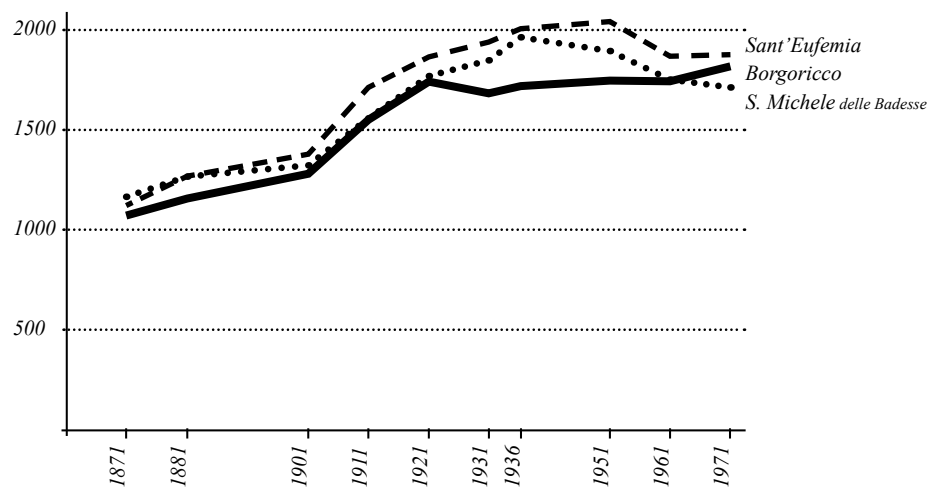


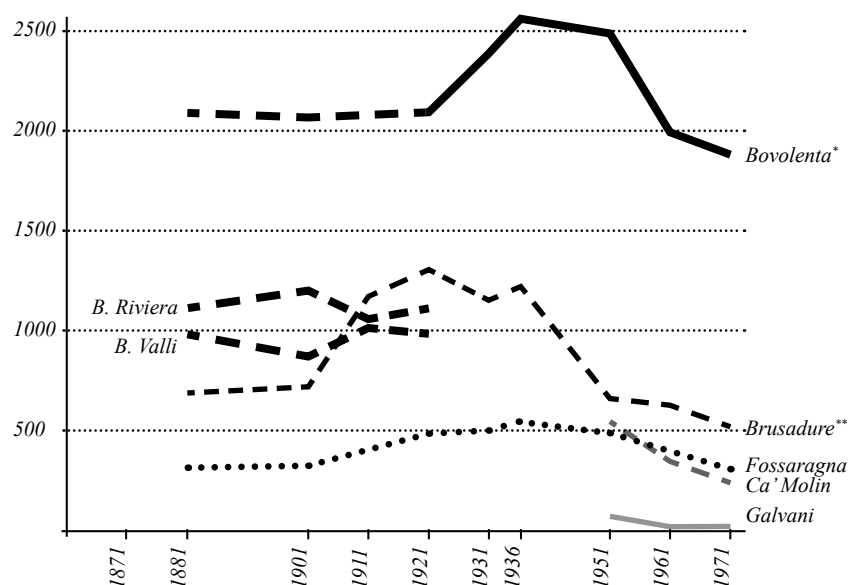
Fig. 46 Évolution de la population des *frazioni* de la commune de Bovolenta entre 1881 et 1971.

Source : ISTAT.

Nota : Sur les *frazioni* de la commune de Bovolenta (d'une superficie totale de 22,78 km²) en 1871, voir la note 133 ainsi que l'Annexe 6.8.

* Entre 1881 et 1921, Bovolenta n'existe pas en tant que *frazione* unique. La partie en pointillé est la somme de Bovolenta Riviera et Bovolenta Valli.

** Entre 1881 et 1921, la *frazione* s'appelle Bursadure-San Lorenzo. Voir également l'Annexe 6.8.



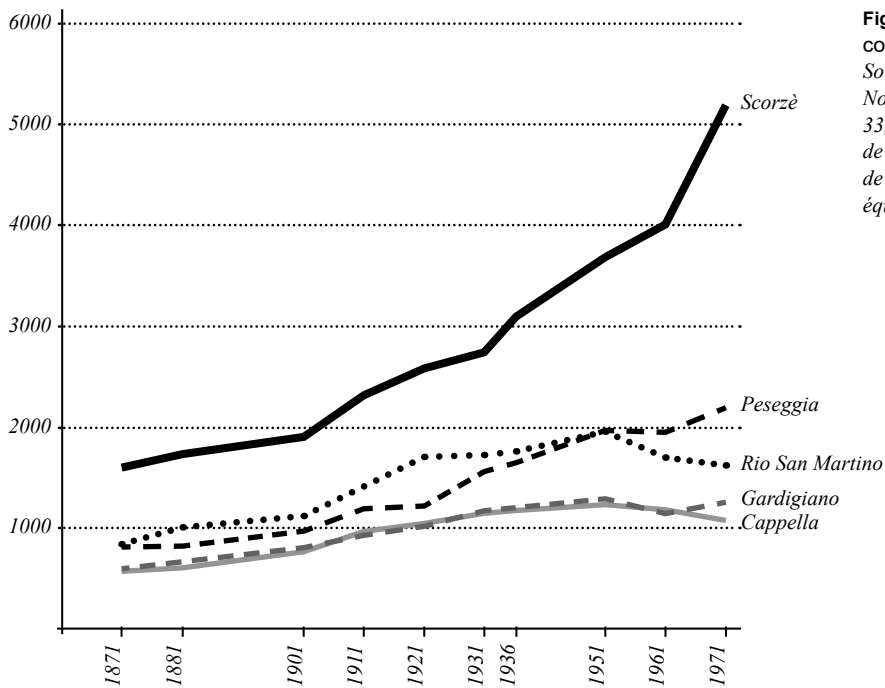


Fig. 47 Évolution de la population des *frazioni* de la commune de Scorzè entre 1871 et 1971.

Source : ISTAT.

Nota : la superficie de la commune de Scorzè est de 33,31 km². Les *frazioni* de Scorzè et Rio San Martino sont de tailles quasi équivalentes, autour de 8 km². Les *frazioni* de Peseggia, Gardigiano et Cappella sont de tailles quasi équivalentes comprises entre 5 et 6 km².

Frazioni : plus que de simples quartiers ou sections de recensement

Les Fig. 44 à 47 montrent l'évolution de la population dans les différentes *frazioni* des quatre communes vénitienne étudiées entre 1871 et 1971. La comparaison entre ces figures révèle que :

- Dans trois cas, à savoir Altivole, Borgoricco et Scorzè, il existe une remarquable continuité dans la nomenclature et le découpage des *frazioni*¹³³, tandis qu'à Bovolenta, certaines *frazioni* disparaissent ou apparaissent d'un recensement à un autre¹³⁴.
- En ce qui concerne l'évolution de la population dans les différentes *frazioni*, les schémas diffèrent d'une commune à l'autre. À Borgoricco, les trois *frazioni* de la commune, à savoir Borgoricco, San Michele delle Badesse et Sant'Eufemia, enregistrent des croissances démographiques quasi équivalentes, tandis que dans les autres communes, une des *frazioni* se démarque par une croissance démographique plus

¹³³ Les superficies des *frazioni* ne sont pas mentionnées dans les volumes publiés par l'ISTAT à l'issue de chaque recensement. Cela dit, l'examen des documents graphiques («*piani topografici*») des recensements de 1951 à 1971 permet de constater que les périmètres des *frazioni* d'une commune comme Scorzè sont identiques à ceux des sections du cadastre dit «*austro-italiano*» dans lequel chacune de ces *frazioni* figurait comme une «*commune censuario*». La même chose est valable pour les communes de Altivole et de Borgoricco. Pour Bovolenta, qui constituait une seule *commune censuario* dans le cadastre *austro-italiano*, il est difficile de connaître la superficie des *frazioni* avant 1936, date à laquelle les *piani topografici* ont été introduits.

¹³⁴ Les *frazioni* de 1871 sont tellement différentes des celles des recensements postérieurs que cette date a été totalement exclue de la Fig. 46. Pour connaître les *frazioni* de Bovolenta en 1871, voir l'Annexe 6.8.

vigoureuse. Si à Scorzè et Bovolenta, cette *frazione* est celle qui *correspond* au chef-lieu de la commune, à Altivole c'est une autre *frazione*, Caselle, qui se peuple davantage. Même à Borgoricco, qui se distingue par une croissance presque équivalente de ses *frazioni*, la *frazione*-chef-lieu n'est à aucun moment la plus peuplée.

Ces données laissent donc croire que, dans les cas des communes italiennes, la croissance différenciée d'une *portion* de la commune — représentée par une *frazione* spécifique — au détriment des autres parties de la commune n'a pas toujours eu lieu¹³⁵. Comment expliquer la *stabilité* des *frazioni* d'une partie des communes italiennes examinées ainsi que les différences entre ces dernières quant à l'évolution démographique de ces *frazioni* ? Et aussi, que sont ces *frazioni* et pourquoi leur population totale n'est-elle pas plus fournie par les recensements postérieurs à 1971 ? Pour répondre à ces questions, il faut revenir sur la manière dont ces communes vénitiennes se sont *construites* à partir de réalités sociales, politiques et spatiales qui les ont précédées. Cela permettra également de répondre à la question concernant l'articulation entre les dynamiques d'agglomération et d'urbanisation dans le cas vénitien. Bien que les *frazioni* ne soient pas, par définition, constituées à partir des paroisses, toutes les *frazioni* des communes d'Altivole, Borgoricco e Scorzè correspondaient — et correspondent toujours — à des paroisses. Au sujet de la commune de Bovolenta, qui constituait une seule grande paroisse transformée en une commune au début du XIX^e siècle, il est intéressant de souligner que les deux *frazioni* qui se démarquent par une présence continue dans les recensements de la population au cours de la période 1881-1971 (Fig. 46), à savoir Fossaragna et Brusadure, sont des localités qui deviendront des paroisses au cours du XX^e siècle¹³⁶. Comme dans le cas français, il existe donc en Vénétie des interactions entre la paroisse et la commune qui méritent d'être examinées. Entre les deux instances, la *frazione* joue un rôle important, qui doit être clarifié. Pour toutes ces raisons, je procéderai à l'analyse

¹³⁵ Les données approximatives des superficies des *frazioni* (Fig. 44 à 47) montrent bien que la différence entre le nombre d'habitants des différents *frazioni* ne s'explique que partiellement par la taille de ces dernières.

¹³⁶ Encore une fois Bovolenta se distingue nettement des autres communes vénitiennes étudiées. Fossaragna et Brusadure accueillant toutes les deux des églises qui deviendront des églises paroissiales, en 1920 pour Fossaragna et 1950 pour Brusadure. Comme l'indique la légende de la Fig. 46, entre 1881 et 1921, la *frazione* de Brusadure s'appelait Brusadure-San Lorenzo. Il faut préciser qu'une chapelle située à la localité San Lorenzo deviendra également église paroissiale en 1963. Toutes ces églises et chapelles faisaient à l'origine partie de villas nobiliaires ou bourgeoises.

des cas des communes italiennes dans un ordre différent de celui du cas français, en commençant par l'analyse de l'histoire des communes pour ensuite appliquer le cadre analytique proposé par les recensements de la population.

Construire la commune et ses *frazioni* (1797-1866)

Pour exposer les premières étapes de la *construction* des communes de la Vénétie contemporaine de façon concise, je me concentre sur l'exemple de la commune de Scorzè, qui est fort similaire aux communes d'Altivole et Borgoricco. Dans un deuxième temps, je parlerai brièvement du cas *exceptionnel* de Bovolenta.

Scorzè : une commune, plusieurs dates de naissance (1797-1866)

À la veille de la chute de la République de Venise en 1797, les cinq *frazioni* qui forment la commune actuelle de Scorzè, à savoir Scorzè, Rio San Martino, Cappella, Peseggia et Gardigiano, constituent cinq paroisses et cinq *villes* appartenant à différents podestats de l'ancienne province de Trévise¹³⁷ (Fig. 48). Certaines de ces *villes* étaient divisées à leur tour en plusieurs *comuni* ou *regole*, de véritables entités administratives d'origines seigneuriales et/ou communautaires¹³⁸, avec des périmètres bien définis, à en juger par les documents graphiques, notamment le dernier cadastre réalisé par le gouvernement de la Sérénissime en 1781 (Fig. 49). Dans le recensement général de 1537-1542, la plupart de ces *comuni* ou *regole* apparaissent même comme des *villes* faisant partie de la paroisse qu'elles finiront par rejoindre¹³⁹. Dans le cas des cinq futures *frazioni* de Scorzè, par exemple : les *villes* de Scorzè et Rio San Martino sont respectivement divisées en trois et cinq *communes* dans le cadastre de 1781 ; dans le recensement général de 1537-1542, les trois *comuni* de Scorzè et quatre *comuni* de Rio San Martino (sur un total de cinq) sont signalés comme des *villes*¹⁴⁰.

¹³⁷ Le «*Territorio trevisano*» comptait quatre comtés et neuf podestats de tailles très différentes. Scorzè faisait partie du podestat de Noale ; Rio San Martino et Gardigiano faisaient partie de différents quartiers du très grand podestat de Trévise (respectivement Mestrina di sopra et Mestrina di sotto) ; enfin, Cappella faisait partie du podestat de Mestre.

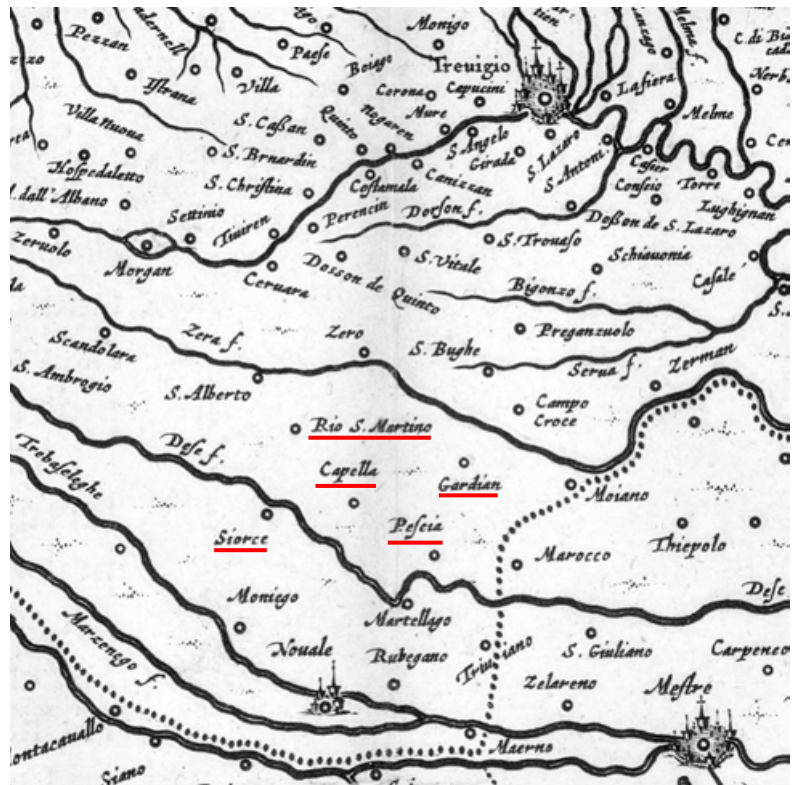
¹³⁸ Les *regole* sont des anciennes institutions communautaires constituées par l'agrégation de familles locales et avaient pour but de réguler l'usage des propriétés collectives. Dans la «*plaine moyenne*», qui a été rendue cultivable grâce à un travail pluriséculaire de gestion des eaux, le découpage des *regole* a souvent des liens avec le fonctionnement des cours d'eau et des canaux. Pour en savoir plus sur l'*écologie* des *regole* de Rio San Martino voir, Andrea Fattoreto, Tommaso Scattolin, *Rio San Martino. Acque, boschi, prati e la sua gente*, Zero Branco, Stilus-Il Rivolo, 2017, pp. 23-35 ; sur l'*écologie* des *regole* des trois villes qui donneront naissance à la commune de Altivole, voir Giacinto Cecchetto, *Altivole. Storia, società ed economia di una comunità rurale dell'alta pianura trevigiana*, Treviso, Comune di Altivole-Zoppelli, 1998, pp. 77-92 ; sur les liens entre les institutions administratives et les familles paysannes dans les campagnes trévisanes de l'Ancien Régime, voir Giuliano Galletti, *Bocche e biade. Popolazione e famiglie nelle campagne trevigiane dei secoli XV e XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche-Canova, 1994.

¹³⁹ L'ambiguïté de ces emboîtements d'échelles administratives rappelle bien sûr les mêmes principes d'emboîtement déjà observés dans le cas français.

¹⁴⁰ Il s'agit de Levada (di Scorzè), Guizza (di Scorzè) et Fosse (di Scorzè) pour Scorzè, et Sarmazza, Gallese, Rio San Martino della Chiesa et Rio San Martino di Sopra pour Rio San Martino. À ce sujet voir Giuseppe del Torre, *Il Trevigiano nei secoli XV e XVI*, Treviso, Fondazione Benetton-Cardo, 1990, pp. 168-175. Cet ouvrage fait partie d'une collection remarquable intitulée *Campagne trevigiane nei secoli XV e XVI* dirigée par Gaetano Cozzi. Pour les territoires ici étudiés, voir également Mauro Pitteri, *Mestrina. Proprietà, conduzione, colture nella prima metà del secolo XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche-Canova, 1994 ; Anna Bellavitis, *Noale. Struttura sociale e regime fondiario di una podesteria della prima metà del secolo XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche-Canova, 1994.

Fig. 48 Extrait d'une carte des ville et des principaux cours d'eau de la province de Trévise (« Territorio Trevigiano ») au début du XVII^e siècle.

Source : BNF (Gallica).



À la suite de la chute de la République de Venise en mai 1797 et pendant la première occupation française de la Vénétie (mai 1797-janvier 1798), certaines paroisses sont érigées en communes selon le modèle français. Il s’agit toutefois d’une période courte et trouble¹⁴¹, qui prend fin en octobre 1797 avec le traité de Campo-Formio entre la France et l’Autriche et le début de la première occupation autrichienne de la Vénétie (1798-1805) pendant laquelle les découpages administratifs antérieurs à l’occupation française sont rétablis. C’est sous la deuxième occupation napoléonienne (1805-1815) que la Vénétie fera l’objet d’une réforme radicale de découpages administratifs, selon les échelons département-district-canton-commune. Ainsi :

- La paroisse de Scorzè est érigée en commune ;
- La paroisse de Rio San Martino constitue une commune avec la paroisse de Sant’Alberto située au nord de Rio San Martino ;
- Les paroisses de Cappella et Peseggia forment une commune ;
- La paroisse de Gardigino constitue tout d’abord une com-

¹⁴¹ Dans les consultations populaires qui ont eu lieu au niveau des paroisses, beaucoup ont voté contre les changements administratifs imposés et plus généralement contre l’adhésion à la République de Vénétie-Lombardie, réitérant fidélité à la Sérénissime. À ce sujet, voir Antonio Stangherlin, *Scorzè e le sue frazioni*, Venezia, La Tipografia, 1968, pp. 53-55; Giacinto Cecchetto, *Altivole. Storia, società ed economia...*, op. cit., pp. 163-166.

mune conjointement avec la paroisse de Mogliano située à l'est. En 1807, elle doit se séparer de cette dernière pour rejoindre la commune créée par Cappella et Peseggia.

Cette association de plusieurs paroisses pour former une seule commune n'est pas étonnante si l'on considère que la plupart de ces paroisses vénitiennes sont 30 à 50 % plus petites que celles du nord de la France, par exemple.

Les trois communes de Scorzè, Rio San Martino *con Sant'Alberto* et Cappella *con Peseggia et Gardigiano* font partie du Canton de Noale, district de Castelfranco Veneto, département de Bacchiglione — qui correspond *grosso modo* aux limites passées et actuelles de la province de Vicence. Chacune de ces communes aura sa propre municipalité. Il est intéressant de noter que les bâtiments accueillant les municipalités, surtout dans le cas des communes formées par plusieurs paroisses, pouvaient ne pas être situés dans le *centre* — définit comme la localité où s'élevait l'église paroissiale — de la paroisse ou une des paroisses concernées. La municipalité de Rio San Martino *avec Sant'Alberto*, par exemple, se trouve dans la localité Gallese, ancienne *villa* puis *regola* de Rio San Martino, qui se trouve à mi-chemin entre les *centres*, c'est-à-dire les églises paroissiales, de Rio San Martino et Sant'Alberto (Fig. 50).

Cette *aventure communale* ne durera pas longtemps puisqu'en 1815 et sous la *deuxième* occupation autrichienne (1815-1848), l'organisation territoriale de la Vénétie est totalement revue. Ainsi, les provinces sont instaurées pour remplacer les départements¹⁴², les cantons sont dissous et le découpage des districts et des communes est totalement refait. C'est à ce moment que naît Scorzè dans ses limites actuelles, par la fusion des communes napoléoniennes de Scorzè, Cappella *con Peseggia et Gardigiano* et Rio San Martino, qui doit se séparer de Sant'Alberto¹⁴³. La *nouvelle* commune de Scorzè continue à faire partie du district de Noale, qui sera cependant rattaché à la province de Padoue plutôt qu'à Vicence. La der-

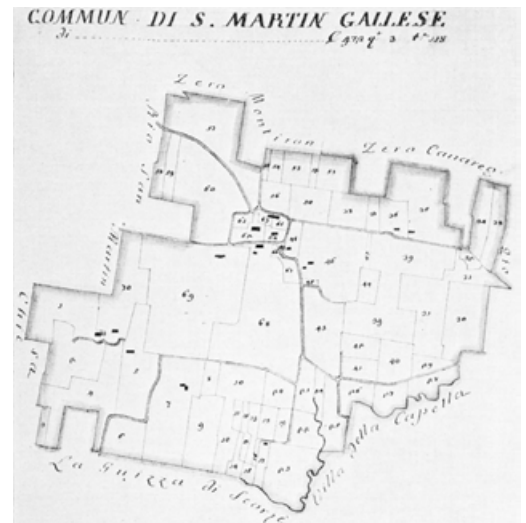


Fig. 49 La carte cadastrale de « *Commun di Rio San Martin Gallese* », issue du « *Catastico* » de 1781.
Source : ASV, *Savi esecutori alle acque, Catastico di tutti i beni compresi nella ville e territorio di Rio San Martino*, 163.
Nota : Pour repérer la position de la localité Gallese, voir les Fig. 2 et 3 du chapitre 4.



Fig. 50 Scorzè, Rio San Martino, localité Gallese : siège de la municipalité de Rio San Martino avec Sant'Alberto (1805-1815) dans une photo de 1978.
Source : Andrea Fattoreto, *Tommaso Scattolin, Rio San Martino...*, op. cit., p. 30.
Nota : Ce bâtiment a accueilli l'école publique de Rio San Martino entre 1865 et 1906.

¹⁴² Et sont rétablies les nomenclatures anciennes, à peu près identiques à celles d'aujourd'hui, qui suivent le nom des grandes villes chefs-lieux de chaque province. Cependant, les limites de ces provinces ne correspondent que partiellement à celles des départements sous la *deuxième* occupation française et à celles des provinces sous l'Ancien Régime.

¹⁴³ Cette dernière rejoint la commune de Zero Branco, située au nord-ouest de Scorzè.



Fig. 51 De la paroisse à la commune : Scorzè sur une carte du Royaume de Lombardie-Vénétie en 1831 (à droite) et en 1859 (à gauche).

Source : BNF (Gallica).

Nota : Noter le changement des limites entre les provinces de Trévise, Padoue et Venise et la présence des voies ferrées, créées dans les années 1840, sur la carte de 1859. Les cartes sont réalisées par Giacomo Pinchetti (1831) et R. A. Schultz (1859).



144 Le rattachement de Scorzè à la province de Venise est dû à l'abolition du district de Noale et l'éparpillement de ses communes entre d'autres districts, qui mène certaines d'entre elles situées à la frontière des trois provinces à changer de province. Les historiens voient un lien entre l'abolition de ce district et la participation de plusieurs *enfants du pays*, dont Pier Fortunato Calvi, dans le mouvement de révolte contre l'occupant autrichien. À ce sujet, voir Antonio Stangherlin, *Scorzè e le sue frazioni...*, op. cit., pp. 59-62.

145 Pendant la troisième domination autrichienne, dans le district de Mirano dont fait partie Scorzè, seules deux communes sur les six que compte ce district ont des municipalités avec un « *ufficio proprio* ». Il s'agit des communes de Mirano et Noale.

146 Comme Scorzè, la commune d'Altivole est née en 1815 d'une fusion de paroisses, soit celles de Altivole, San Vito et Caselle. En ce qui concerne Borgoricco, la fusion des paroisses de Sant'Eufemia et Borgoricco a également lieu en 1815. À ce moment-là, la commune s'appelait Sant'Eufemia et non Borgoricco. Le changement de nom de la commune et l'adhésion de la paroisse de San Michele delle Badesse ne se réaliseront qu'en 1869, non sans résistance de la part de cette dernière. À ce sujet, voir Gisla Franceschetto, *I comuni rurali originari in territorio di Borgoricco*, Quaderni di Storia locale-Biblioteca comunale di Borgoricco, 1, 1988, p. 15.

nière étape de cette série de transformations qui rendent cette commune similaire à son état actuel est son rattachement à la province de Venise. Il ne se réalisera que sous la troisième et dernière occupation autrichienne (1849-1866), qui suit l'année 1848, marquée par les mouvements d'adhésion des Vénitiens au *Risorgimento* italien¹⁴⁴.

Malgré la similitude entre l'extension de la commune de Scorzè d'aujourd'hui et la commune de Scorzè telle qu'elle se présente à partir de 1815, une différence importante doit être signalée : pendant les deuxième et troisième occupations autrichiennes, les communes ne sont pas de véritables autorités locales indépendantes de l'État, et la plupart d'entre elles n'ont même pas de siège propre¹⁴⁵. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, sur la plupart des cartes de cette époque, ce sont encore les paroisses, et non pas les communes, qui sont représentées (Fig. 51). Ces considérations sont également valables pour les autres communes vénitiennes étudiées¹⁴⁶.

À partir de 1853, le gouvernement autrichien n'accordera plus d'autonomie aux communes, mais ce n'est qu'en 1866, après l'adhésion de la Vénétie au Royaume d'Italie, que la municipalité de Scorzè, tout comme celles des autres communes examinées, disposera de son premier siège¹⁴⁷. On pourrait donc affirmer que c'est uniquement à partir de ce moment que les chefs-lieux de communes constituées par plusieurs paroisses sont définitivement fixés au *centre* de la paroisse qui a donné son nom à la commune. Cela est également valable pour beaucoup de communes constituées par une seule paroisse, comme Bovolenta, étant donné que ces derniers ne disposaient pas toutes d'un siège propre. Cette *fixation* tardive des chefs-lieux permet probablement aux anciennes unités administratives, notamment les paroisses, de continuer à jouer un rôle important tout le long de la première moitié du XIX^e siècle¹⁴⁸, mais ce *partage* du pouvoir entre la commune et ses *sous-unités* ne s'arrêtera pas complètement avec l'adhésion de la Vénétie à l'Italie, en raison de l'*invention* de la notion de *frazione* au niveau national, qui permet non seulement aux anciennes *centralités* de continuer à exister, mais en fabrique même de nouvelles là où les centralités anciennes étaient *presque* inexistantes, comme à Bovolenta.

Frazione : les débuts d'une notion (1865-1871)

La notion de *frazione* est totalement absente du premier recensement de la population du Royaume d'Italie qui aura lieu en 1861¹⁴⁹. Elle est introduite dans le recensement de 1871, notamment pour répondre aux exigences de la loi du 20 mars 1865 sur la réorganisation administrative de l'Italie¹⁵⁰. Cela dit, cette loi, qui introduit la *frazione* dans ses articles 15 et 16 comme l'échelon le plus petit de l'organisation administrative du pays, ne propose aucune définition exacte de cette notion¹⁵¹ en renvoyant ainsi la tâche au recensement de 1871. La loi de 1865 confère un degré d'autonomie non négligeable aux *frazioni* qui n'ont encore pas vu le jour officiellement :

- L'article 15 de la loi précise que les « *borgate* ou les *fra-*



Fig. 52 Plan montrant le terrain qui accueillera la bâtiment de la mairie de Scorzè en 1887 (en haut) et une photo du bâtiment en 1909.

Source : Archives municipales de Scorzè et archives privées de Giancarlo Favaro ; documents publiés dans Mauro Salsonè, *Scorzè e la sua storia (1152-1952)*, Scorzè, Comune di Scorzè, 2001, pp. 228 et 516.

¹⁴⁷ Il s'agit de Palazzo Zardo situé devant la mairie actuelle de Scorzè, sur une rue qui s'appellait autre fois Via del Borgo. Ce bâtiment était la résidence d'hiver de la famille Soranzo. C'est en 1887 que l'actuel bâtiment de la Mairie de Scorzè est construit par l'architecte Alvisè Motta, originaire de la commune voisine de Mogliano Veneto (Fig. 52).

¹⁴⁸ Il suffit de penser à l'état civil : après une courte parenthèse entre 1805 et 1815 durant laquelle les mairies établissent les actes de naissance, de mariage et de décès, cette tâche incombe de nouveau aux paroisses entre 1815 et 1866.

149 Le recensement de 1861 présente un découpage par «sections». Ces dernières sont composées d'un centre principal (une seule section composée par l'agglomération du chef-leu), des centres secondaires (autant de sections que d'agglomérations pouvant constituer des centres secondaires) et une section unique nommée «campagne» composée de «*casali*» (microagglomérations *dispersées*) et de «*case sparse*» (maisons éparses). Cette organisation est finalement très proche, comme nous le verrons, de celle des recensements à partir de 1951 et encore plus à partir de 1991. Pour plus d'information sur la structure du recensement de 1861, voir Ministero di Agricoltura, Industria e Commercio, Statistica del Regno d'Italia, *Popolazione. Censimento generale. 31 dicembre 1861. v. 1*, Torino, Tipografia letteraria, 1864, pp. XXIII-LXXV.

150 La Loi du 20 mars 1865 est accessible en ligne à l'adresse <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1865/04/27/065U2248/sg> (consulté le 28 janvier 2022).

151 Cela témoigne du fait que le mot *frazione* est déjà utilisé dans la langue italienne de l'époque, mais pour désigner quoi exactement? Ce point mérite une recherche plus approfondie. À ce sujet, voir également la note suivante.

152 Malgré l'usage interchangeable des mots *borgata* et *frazione* au début de l'article 15, qui montre clairement que ces mots n'ont pas encore de définitions administratives claires, c'est le mot *frazione* qui est davantage utilisé dans le corps des articles 15 et 16.

153 Dans les deux cas, le conseil provincial doit également entendre l'avis du conseil de la commune à laquelle la *frazione* appartient.

154 «*Aggregando ai singoli centri quella parte di popolazione sparsa nei dintorni che, per ragioni topografiche o per consuetudini di affari, avevano con essi relazioni più frequenti*». Voir Ministero di Agricoltura, Industria e Commercio, Ufficio Centrale di Statistica, *Popolazione presente ed assente per comuni, centri e frazioni di comune. Censimento 31 dicembre 1871. v. 1*, Roma, Stamperia reale, 1874, pp. IV-V.

155 *Ibid.* : «*Ognuna delle frazioni così costituite, che avrebbero potuto assomigliarsi a quei sub-centri, detti 'comunelli' nell'ex-Stato parmense, od agli 'appodiati' nelle provincie romagnole, dovevano a loro volta distinguersi in popolazione agglomerata e popolazione sparsa.*»

zioni»¹⁵² d'une commune peuvent devenir une municipalité distincte ou rejoindre une autre commune à la demande de la majorité de leurs électeurs, sous réserve de l'approbation du conseil provincial. Pour s'ériger en commune, il faut avoir une population d'au moins 4000 habitants et disposer de moyens suffisants pour faire face aux dépenses municipales, mais pour rejoindre une autre commune, il suffit d'obtenir l'avis favorable de la commune à laquelle on entend adhérer¹⁵³.

– L'article 16 de la loi précise, quant à lui, qu'à la suite d'une demande de la majorité des contribuables d'une *frazione* qui a plus de 500 habitants et qui est «en mesure de subvenir à ses intérêts particuliers», le préfet peut décider d'autoriser la *frazione* à disposer de sa comptabilité propre.

Le recensement général de la population qui suit la loi de 1865 doit donc identifier les *frazioni* de chaque commune. Dans les instructions du ministère relatives au recensement de 1871, les *frazioni* sont définies comme «*i centri più o meno considerevoli di popolazione*» («les centres plus ou moins importants de population»). Il est précisé qu'il faut «agrèger à chaque centre la partie de la population éparsée dans les environs, qui, pour des raisons topographiques ou des habitudes commerciales, avait des relations étroites avec ce dernier»¹⁵⁴. Une *frazione* est donc une véritable sous-unité territoriale, avec sa part de population agglomérée (celle du centre) et dispersée. Cela est clairement précisé dans la relation explicative du recensement de 1871 : «chacune de ces *frazioni* ainsi constituées, qui auraient pu ressembler à ces sous-centres, appelés *comunelli* dans l'ancien État de Parme, ou aux *appodiati* dans les provinces romagnoles, devait à son tour se distinguer en population agglomérée et population éparsée»¹⁵⁵.

Il est probable que peu de *frazioni* de communes rurales se soient séparées de leurs *frazione*-chefs-lieux pour s'ériger en communes distinctes ou rejoindre une autre commune, mais la reconnaissance de ces droits — à un moment où les découpages des *frazioni* ne sont même pas définis par les do-

cuments officiels — témoigne, à mon sens, non seulement de l'attitude très ouverte du législateur italien envers les modes d'habiter de l'Italie *préunitaire*, mais aussi d'une volonté de *respecter* une décentralisation du pouvoir (et de l'habitat?) caractéristique de l'Italie du Centre et du Nord voire de l'*étendre* à tout le pays¹⁵⁶. La possibilité de disposer de sa propre comptabilité, qui est impossible à mettre en œuvre sans la création de véritables unités administratives pour les *frazioni* concernées, n'est également pas négligeable, bien qu'encore une fois peu de *frazioni* de communes rurales ont eu recours à ce dispositif¹⁵⁷. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, et qui a certainement concerné toutes les communes italiennes, même celles formées par une seule paroisse, est la subdivision de la commune en un certain nombre des *frazioni* définies comme de véritables centralités avec leurs parts de populations agglomérée et éparse. En effet, de la même manière dont le découpage communal de la France et la notion d'« agglomérée au chef-lieu » relevaient d'un *projet implicite* de territoire, dans le cas italien, le découpage des communes en plusieurs *frazioni*, là où ce dernier a été stable, a joué un rôle fondamental dans la distribution de l'habitat et des équipements publics et privés. Comme dans le cas français, cela est plus *visible* lorsque la commune en question a connu une croissance démographique soutenue.

La commune et ses *frazioni* : un projet de territoire

Le **Tab. 8** permet d'examiner les catégories utilisées pour distinguer les populations agglomérée et dispersée des communes italiennes et de leurs *frazioni* dans les recensements de la population de 1871 à 2001. L'analyse de ces catégories permet de saisir d'importantes évolutions dans la manière d'appréhender les notions *aggloméré* et *dispersé*, et aussi la notion même de *frazione*, que je découperai en cinq phases. Si ces évolutions sont en partie dues à celle du territoire que les recensements sont censés décrire, je tâcherai également à souligner la manière dont les catégories analytiques propo-

¹⁵⁶ Nul doute que le législateur italien de 1865 et les auteurs des instructions du recensement de 1871 avaient dans l'esprit des schémas territoriaux de l'Italie du Centre et du Nord. C'est également évident si l'on considère les deux exemples offerts dans la relation du recensement de la population de 1871, qui sont tous situés dans l'Emile-Romagne. Dans cette région, la distinction entre la population agglomérée et éparse des *frazioni* est d'ailleurs plus aisée que dans la Vénétie centrale.

¹⁵⁷ Aucun des communes objets de cette thèse n'y a eu recours, mais cela n'est pas le cas de toutes des *frazioni* des communes italiennes. La loi du 16 juin 1927 va encore plus loin en permettant aux *frazioni* de devenir des « sujets de droit public » en disposant de leurs propres propriétés. Pour le texte complet de cette loi, voir <https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:legge:1927-06-16;1766> (consulté le 28 janvier 2022).

1871			1881, 1901, 1911			1921			1931				1936			
Comuni e frazioni	Popolazione presente		Comuni e frazioni	Popolazione presente		Comuni, frazioni di censimento e centri	Popolazione presente		Comuni e Frazioni		Centri		Comuni, frazioni e centri	Popolazione residente		
	Agglomerata nei centri	Sparsa nella campagna		Agglomerata	Sparsa		dei singoli centri	delle case sparse	Denominazione	Popolazione presente		Denominazione		Popolazione presente	dei centri	delle case sparse
										Accentrata	Sparsa					
Altivole			Altivole			Altivole	1980	2408				Altivole	2187	2554		
Altivole			Altivole			Altivole	649	738	Altivole	649	649	Altivole	735	722		
San Vito			San Vito			San Vito	384	839	San Vito	384	384	San Vito	479	856		
Caselle			Caselle			Caselle	947	831	Caselle	783	783	Caselle	973	926		
									Edificio (di)	164	164	Caselle Edificio	824	-		
												Edificio	149	-		

Tab. 8 Essai de phasage de l'évolution des catégories « agglomérée » et « dispersée » dans les recensements de la population italienne, de 1871 à 2001, avec l'exemple de la commune d'Altivole.

Source : publications de l'Istituto Centrale di Statistica puis Istituto nazionale di statistica (ISTAT) — à partir de 1926.

Nota : Pour une application de ce phasage aux données exhaustives des quatre communes étudiées, voir l'Annexe 6.8.

sées par les recensements ont guidé les stratégies d'aménagement du territoire et, par conséquent, les trajectoires évolutives de ces derniers.

Phase 1. Recensements de 1871 à 1911

Les recensements de 1871 à 1911 représentent la population des communes selon les principes expliqués dans les paragraphes précédents : dans chaque commune un certain nombre de *frazioni* sont identifiées selon leur caractère de « *centri più o meno considerevoli di popolazione* ». À l'intérieur de chaque *frazione*, la population agglomérée est celle du centre des *frazioni*, selon une définition qui, comme celles des *frazioni*, reste volontairement floue afin de mieux s'adapter aux « conditions de vie différentes d'une commune à l'autre »¹⁵⁸. Dans le cadre du recensement de 1871, les trois notions de « *frazione* », « centre » et « agglomération » sont donc définies les unes par rapport aux autres. Dans les notices

¹⁵⁸ La volonté de maintenir des définitions larges et facilement adaptables aux variétés territoriales, qui laissent donc une importante marge d'interprétation aux autorités locales, est rappelée dans presque toutes les relations explicatives de recensement de la population de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle. Pour un exemple, voir la note 168.

3				4				5							
1951, 1961				1971				1981				1991, 2001			
Comuni	Popolazione residente			Comuni	Località abitate			Comuni	Località abitate			Comuni	Popolazione residente		
	nei centri	nei nuclei	nelle case sparse		Centri	Nuclei	Case sparse		Centri	Nuclei	Case sparse		Centri	Nuclei	Case sparse
1951, 1961, 1971				1981				1991							
Comuni, frazioni geografiche e località abitate		Popolazione residente		Comuni, frazioni geografiche e località abitate		Popolazione residente		Comuni e località abitate		Popolazione residente					
ALTIVOLE ALTIVOLE Altivole Barco Case Baldini Case Sartori Perer Case sparse CASELLE Caselle Edificio Busta Case sparse SAN VITO San Vito Brioni Calzaturificio "La Robusta" Case Barichello Gabrielli Lovigioni Case sparse				ALTIVOLE ALTIVOLE CASELLE EDIFICIO SAN VITO Baldin e Perer Barichelli Case sparse Nota : Le nombre des «nuclei» de 1981 est particulièrement sous-estimé. À ce sujet, voir également la Fig. 55.				ALTIVOLE ALTIVOLE CASELLE EDIFICIO SAN VITO Arlesini Baldin e Perer Barichelli Merlo Pellizzer Santa Lucia Scaioni Signori Case Sparse Nota : En 2001 les «nuclei» sont les suivants : Baldin e Perer, Brenton, Gazzola, Marse, Merlo, Mure, Santa Lucia, Saretta, Scaioni, Signori.							

d'instructions et les tableaux de synthèse de ce recensement, on utilise même l'expression de population «agglomérée dans le centre»¹⁵⁹.

L'Annexe 6.8, qui propose un tableau synthétique de l'ensemble des données des recensements de 1871 à 2001 pour les communes étudiées, montre que pour les trois communes où les *frazioni* correspondent aux paroisses, c'est-à-dire Altivole, Scorzè et Borgoricco, il existe une différence entre Scorzè et Borgoricco d'un côté et Altivole de l'autre. D'après les recensements de 1871 à 1911, la plupart de *frazioni* de Scorzè et Borgoricco n'ont pas de population agglomérée, alors qu'à Altivole toutes les *frazioni* ont leur part de population agglomérée. Cela n'est pas très étonnant, car on sait que les agglomérations sont plus *consistantes* dans la «plaine haute» où est située Altivole¹⁶⁰, mais ce constat souligne, néanmoins, le caractère fortement ambigu de la notion de *frazione*. Cette dernière est définie grâce à l'existence d'un centre censé

¹⁵⁹ Cette dernière sera remplacée par «population agglomérée» dans les recensements de 1881 à 1911.

¹⁶⁰ À ce sujet, revoir la Fig. 1 et les Tab. 1 et 2 du chapitre 3 et les explications qui les accompagnent.

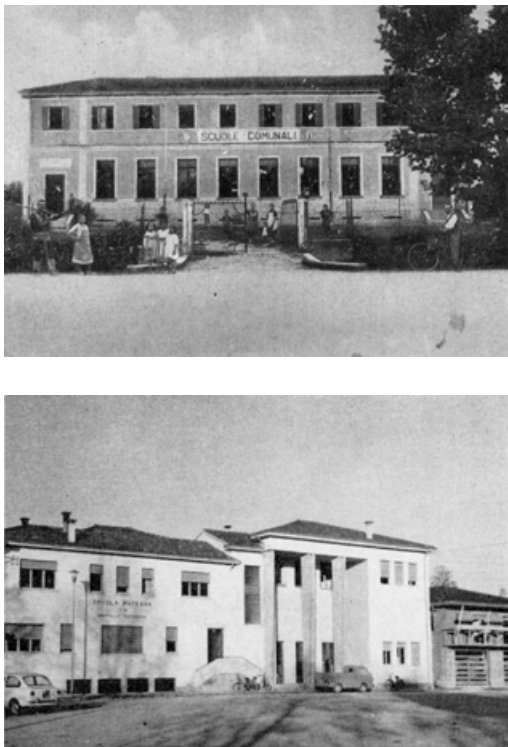


Fig. 53 À gauche : extrait de la carte IGM de 1908 montrant le centre de Rio San Martino; à droite : l'école communale de Rio San Martino (A) construite en 1906 dans une carte postale des années 1921, en haut, et l'école maternelle (B) construite en 1962 dans une photo de 1963, en bas.

Source : IGM ; Andrea Fattoretto, Tommaso Scattolin, Rio San Martino..., op. cit., p. 103 ; Antonio Stangherlin, Scorzè e le sue frazioni..., op. cit., p. 360.

Nota : Sur la carte IGM, la croix indique la casa colonica des Scattolin.

constituer un noyau d'agglomération (*centro più o meno considerevole di popolazione*), mais en réalité c'est sa qualité de lieu central dans la vie d'un bassin d'habitants qui est souvent décisive. Interprétée de cette manière, l'expression « agglomérée dans le centre » n'est plus redondante, même si son abandon est significatif. En effet, ces *centres*, qui se caractérisaient parfois par la seule présence d'une église paroissiale vers 1871, deviendront, dès la fin du XIX^e ou le début du XX^e siècle, des lieux où s'installeront les équipements publics, dont les écoles communales. Un exemple parmi d'autres : en 1906, l'école publique de Rio San Martino, située dans le bâtiment de l'ex-mairie de Rio San Martino pendant la deuxième occupation française dans la localité Gallese (Fig. 50), emménagera dans un nouveau bâtiment situé beaucoup plus près de l'église paroissiale de Rio San Martino. La Fig. 53, qui représente ce bâtiment et permet de saisir sa position par rapport à l'église paroissiale, montre cependant que, dans ces villages d'habitat dispersé, la consolidation des centres de fra-

zioni, que l'on pourrait clairement qualifier de *construction* ou *réinvention* de ces derniers, car elle les enrichit d'usages civils, ne commence pas toujours par des aménagements autour de la place de l'église. En effet, l'école communale de (la *frazione* de) Rio San Martino de Scorzè, n'est pas située sur la place de l'église, mais à environ 300 mètres de cette dernière, sur la grande rue qui relie Rio San Martino au Nord. Cela dit, il s'agit de la distance la plus importante entre une école publique et une église paroissiale dans les *frazioni* des communes examinées. La plupart de ces *frazioni*, à l'exception de celles de Bovolenta, possédait déjà une école publique construite dans les années 1820 environ et quasiment toutes ces écoles seront reconstruites pendant la première moitié de XX^e siècle, dans une position plus proche de la place de l'église¹⁶¹.

À Bovolenta, où existe une seule paroisse, les choses ne se déroulent pas de la même manière. En 1871, le recenseur identifie une multitude de *frazioni* en suivant une logique qui semble embrasser la définition des «sections de recensement» du recensement de 1861¹⁶² (Annexe 6.8). En 1881, un autre découpage à quatre *frazioni* est proposé. Ce dernier est confirmé dans les recensements postérieurs. Il est intéressant de souligner que les *frazioni* de Bovolenta Riviera et Bovolenta Valli, qui correspondent aux deux portions du *Bourg* de Bovolenta séparées par le fleuve Bacchiglione¹⁶³, sont les seules *frazioni* à avoir une population agglomérée d'après les recensements de 1881 à 1921. Les deux autres *frazioni* de la commune, Brusadure-San Lorenzo et Fossaragna, qui correspondent également à deux grands territoires situés respectivement au nord et au sud de Bacchiglione¹⁶⁴, n'ont non seulement pas de «population agglomérée au centre», mais pas de véritable centre au sens symbolique et fonctionnel non plus. La *frazione* de Brusadure-San Lorenzo, qui prend son nom de deux localités situées à 2 km l'une de l'autre, ne peut pas, cela va de soi, en avoir un seul. Ce qui caractérise ces *frazioni* et notamment le choix de leur nom est la présence

¹⁶¹ En ce qui concerne la commune de Scorzè, par exemple, les nouveaux bâtiments des écoles publiques des *frazioni* de Scorzè, Cappella, Peseggia et Gardigiano ont été construits respectivement en 1933, 1954 et 1968. Toutes ces *frazioni* ont également une école maternelle construite entre 1930 et 1970 environ. À Rio San Martino, par exemple, l'école maternelle paroissiale de Rio San Martino a été bâtie en 1962 sur la place de l'église (Fig. 53). La Loi 444 du 18 mars 1968 instaure les écoles maternelles publiques qui seront construites dans les centres des *frazioni* qui ne possédaient pas encore une école maternelle.

¹⁶² Au sujet des catégories du recensement de 1861, dont les communes de la Vénétie étaient absentes et où les *frazioni* n'existaient pas, revoir la note 149. Plus précisément, l'identification des localités censées représentées les *frazioni* de Bovolenta en 1871, semble avoir suivi une logique à mi-chemin entre les principes du recensement de 1861 et ceux du recensement de 1871.

¹⁶³ Ces dernières finiront par se fondre en une seule *frazione* à partir du recensement de 1931 (Annexe 6.8).
¹⁶⁴ Pour visualiser la localisation de ces *frazioni*, voir l'Annexe 6.9.

d'une petite église à Brusadure et de deux chapelles à Fossaragna et à San Lorenzo. Il s'agit dans ces trois cas d'églises et de chapelles faisant partie du patrimoine bâti de grandes exploitations nobiliaires ou bourgeoises. Encore une fois, les bâtiments sacrés sont retenus comme des *lieux centraux* et constitueront de futurs noyaux d'agglomération (Annexes 6.9 et 6.10). Cela dit, contrairement aux communes de la *pianura antica*, aucun équipement public ne sera jamais construit au sein de ces *frazioni*, sans doute parce que la densité de la population locale ne le permet pas. Cette faible densité d'habitants n'empêche pas ces églises (et ces chapelles transformées en église) de devenir des paroisses¹⁶⁵.

Ces particularités témoignent d'une différence importante entre les approches française et italienne. En Italie les communes sont certes plus grandes, mais une *centralité*, même lorsqu'elle ne correspond pas à une réalité morphologique, est reconnue, voire fabriquée de toute pièce comme à Bovolenta. En France, les communes sont plus petites, mais il n'est pas *autorisé* que les centralités autres que le chef-lieu figurent dans les recensements même lorsqu'il s'agit de réalités *cohérentes* à la fois morphologiquement, symboliquement, fonctionnellement et socialement. L'exemple de la Boutillerie à Fleurbaix est à cet égard éloquent.

Phase 2. Recensements de 1921 à 1936

Deux grandes innovations sont introduites dans le recensement de 1921 :

– D'une part, la notion de *frazione* se dissocie de celle de centre, comme si les *frazioni*, désormais bien définies et possédant des périmètres plutôt stables¹⁶⁶, pouvaient maintenant jouir d'une existence propre. Comme pour souligner cette quasi-cristallisation des *frazioni*, dans le recensement de 1921 on parle plutôt de «*frazione di censimento*»¹⁶⁷. La dissociation de *frazioni* et de centres signifie aussi que dans une même *frazione* peuvent désormais exister d'autres centres à

¹⁶⁵ Les églises de Fossaragna, Brusadure et San Lorenzo deviendront des églises paroissiales en 1920, 1950 et 1968, respectivement. Pour justifier cette démarche, les prêtres invoquent souvent la distance entre l'église de Bovolenta et leur communauté de fidèles. Du point de vue des découpages paroissiaux, les exemples français et italien racontent deux histoires opposées. La plupart des paroisses des communes françaises ici étudiées sont éteintes, c'est-à-dire qu'elles ont été regroupées au sein de périmètres plus larges, tandis que toutes les paroisses des communes italiennes examinées sont encore actives.

¹⁶⁶ J'ignore si c'est le cas de toutes les communes rurales italiennes : je dois donc nuancer immédiatement ce propos, qui reste cependant une hypothèse à examiner dans le cadre de l'évaluation de l'existence d'un *projet implicite de territoire* dans l'Italie post-unitaire voulant faire des *frazioni* le découpage territorial plus fin.

¹⁶⁷ Dans les instructions ministérielles relatives à l'exécution du recensement, on parle plus précisément de «*frazione*» comme de «section de recensement». Dans les tableaux récapitulatifs de recensement de 1921, cette formule est abrégée en «*frazione di censimento*» (Tab. 8). À ce sujet, voir Ministero per il Lavoro e la Previdenza sociale, Ufficio Centrale di Statistica, *Istruzioni ministeriali per l'esecuzione del sesto censimento generale della popolazione del Regno*, Roma, Tipografia dell'unione editrice, 1921, pp. 3-6.

part celui qui a *donné naissance* à la *frazione*.

– D’autre part, la notion d’*agglomération* disparaît définitivement au profit de celle de *centre*. Ce changement lexical entend certainement clarifier l’ambiguïté relevée au sujet des centres des *frazioni* et mettre l’accent autant sur le caractère morphologique des centres (en tant que noyaux agglomérés) que sur leur caractère fonctionnel (en tant que lieux équipés)¹⁶⁸. Ainsi, on ne parle plus de la population agglomérée et éparse, mais de la population présente (ou résidente) « dans le centre » et « dans les maisons éparses ».

L’Annexe 6.8 montre qu’en 1921, ces *innovations* n’affectent pas les communes ici étudiées. Cela n’est certainement pas sans lien avec la *relocalisation* d’équipements tels que les écoles publiques vers le *centre des frazioni*. Dans le recensement de 1931, une des trois *frazioni* d’Altivole, Caselle, s’enrichit d’un nouveau centre intitulé Edificio. Il s’agit d’un noyau aggloméré d’habitat, déjà présent sur les premières cartes de l’institut géographique militaire italien (IGM) qui datent de 1887 (Annexe 6.11). Ce noyau est déjà très grand sur les cartes IGM de 1908 et, sans faire un examen précis d’éventuels équipements présents dans ce dernier, il est difficile de savoir pourquoi son élévation au rang de « centre habité » a lieu en 1931 et non pas en 1921. Il faut préciser qu’à la même époque, des localités comme Gallese, situés à Rio San Martino de Scorzè, qui ont une étendue similaire et possèdent plusieurs commerces, n’auront pas le privilège d’être qualifiées de centre secondaire¹⁶⁹. Cela serait-il lié au départ de l’école publique de Gallese vers le centre de Rio San Martino ? Ou est-ce dû au fait que, comme pour les populations agglomérée et dispersée, l’identification des centres est plus difficile là où la densité et le pourcentage de la population dispersée est plus élevée, c’est-à-dire dans des communes comme Socrzè et Borgoricco ?

Toujours dans le recensement de 1931, un autre changement, petit, mais significatif concernant la commune de Bovolenta doit être souligné : la *frazione* de Brusadure-San Lorenzo

168 *Ibid.*, p. 4 : « Un centre est un agrégat de maisons séparées par des rues, où les habitants des lieux voisins se font généralement concurrence pour des raisons commerciales, de culte, etc. Pour déterminer ces centres, il n’est pas possible de donner des règles uniformes, compte tenu des conditions de vie différentes d’une commune à l’autre. Ainsi, un groupe de trois ou quatre maisons de quinze ou vingt habitants au total, situé dans une vallée isolée ou au sommet d’une montagne ou dans une vaste plaine peu habitée, peut être considéré comme un centre qui sert de point de référence à ceux qui vivent dans la campagne voisine, mais ce dernier ne sera pas considéré comme tel là où la population est très dense et où les relations avec les centres de plus grande importance sont faciles. » Le texte original en italien est : « *S’intende per centro un’aggregazione di case separate da strade, ove sogliono concorrere gli abitanti dei luoghi vicini, per ragioni di affari, di culto e simili. Per determinare questi centri non si possono dare norme uniformi, attese le condizioni di vita differenti da uno ad altro Comune. Così un gruppo di tre o quattro case con quindici o venti abitanti in complesso, collocato in una valle appartata, o sulla cima di un monte o in una estesa pianura poco abitata, può essere ritenuto un centro a cui fanno capo coloro che vivono nella campagna limitrofa, ma non sarà considerato come tale, ove la popolazione sia molto densa e siano facili le relazioni con centri di una maggiore importanza.* »

169 Je reviendrai, plus bas, sur les commerces présents à Gallese et leurs évolutions

change de nom et devient Brusadure. Cette *clarification* du nom de la *frazione* est probablement due à l'émergence d'un noyau aggloméré autour de l'église de Brusadure — certainement surestimé par le recenseur et probablement sans présence d'aucun commerce ou équipement¹⁷⁰ — ainsi que par l'absence de phénomènes d'agglomération autour de la chapelle de San Lorenzo : quarante ans après avoir été *nommée*, la centralité de Brusadure commence donc à prendre forme, et San Lorenzo, qui n'est pas suffisamment consistant pour s'ériger en un deuxième centre de la *frazione*, doit disparaître du nom même de cette dernière.

Ces reconnaissances, même sélectives et impartiales, des centralités émergentes — ou jusque-là ignorées par les recensements — semblent opposer, encore une fois, l'attitude des autorités italienne et française aux dynamiques de peuplement. En effet, ces centralités secondaires existantes ou émergentes ne sont pas forcément une particularité italienne. Cependant, nous avons vu qu'en France, à la même époque, non seulement on n'attribue pas la qualité de centre aux plus grands hameaux — certes fragilisés — de Fleurbaix ou Linselles, mais même une localité en constante croissance comme celui de Wasquehal à Mons-en-Pévèle est considérée comme faisant partie de l'habitat dispersé. Pour les communes vénitienes ici examinées, en revanche — du moins en ce qui a trait aux données officielles de la période 1921-1936, qui montrent l'existence d'un seul nouveau centre secondaire uniquement à Altivole —, l'invention de la *catégorie descriptive* du phénomène précède celle de l'émergence du *phénomène même*.

Enfin, contrairement au cas français, l'impact de la Première Guerre mondiale sur l'évolution démographique générale des communes (Fig. 44 à 47) est plutôt faible. L'impact de la Deuxième Guerre mondiale sera beaucoup plus important, à la fois démographiquement, à en juger par la comparaison des données de 1936 et 1951, et sur le plan des dégâts matériels¹⁷¹. Cela dit, comme dans le cas de reconstruction française de

¹⁷⁰ En l'absence des *stati di sezione definitivi* des recensements, il est difficile de vérifier l'exactitude de cette hypothèse.

¹⁷¹ Les effets spécifiques des deux Grandes Guerres, mais aussi d'autres événements politiques importants de cette première partie du XX^e siècle comme l'avènement du fascisme, ainsi que l'influence d'organisations liées à l'Église catholique et les « *consorzi di bonifica* » sur l'évolution de l'habitat dans les communes étudiées sont des sujets qui méritent plus d'approfondissements non effectués dans le cadre de cette thèse. Pour une synthèse sur ces sujets, voir Bruna Bianche, « Il fascismo nelle campagne veneziane (1929-1940) », in Istituto Veneto per la Storia della Resistenza, *Società rurale et resistenza nelle Venezia, Atti del Convegno di Belluno 24-26 ottobre 1975*, Milano, Feltrinelli, 1978, pp. 33-67 ; Ernesto Brunetta, « Dalla grande guerra alla Repubblica », in Silvio Lanaro (dir.), *Storia d'Italia. Les regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984, pp. 913-1035.

l'après la Première Guerre mondiale, les centres des *frazioni* et parfois le centre de la *frazione*–chef-lieu attirent une bonne partie des investissements. Cela est particulièrement vrai dans le cas de Scorzè, comme nous le verrons mieux par la suite.

Phase 3. Recensements de 1951 à 1971

En introduisant une catégorie intermédiaire entre «centres habités» et «maisons éparses», le recensement de 1951 va encore plus loin dans la reconnaissance des agglomérations situées à l'extérieur des «centres». Il s'agit de la catégorie «*nuclei abitati*» (noyaux habités) définie comme «un ensemble de maisons contiguës ou voisines», avec «au moins cinq familles», sans «lieux de rencontre qui caractérisent les centres habités»¹⁷². Pour la première fois, un critère de distance maximum entre les maisons «voisines» est également introduit : pour faire partie d'un «noyau», il faut que cette distance ne dépasse pas les 30 mètres. Avec l'introduction des «noyaux habités», le caractère fonctionnel des centres, comme lieux accueillants des équipements, est davantage renforcé¹⁷³.

La référence à un nombre minimum de familles dans l'identification des «noyaux habités» intègre la notion de famille, complètement absente des autres définitions officielles examinées jusqu'ici, tant en Italie qu'en France. Cela témoigne d'une reconnaissance de la part des autorités italiennes chargées des statistiques des phénomènes de *microagglomérations* d'origine familiale et ceux des cohabitations entre plusieurs noyaux familiaux. En effet, les actes de recensement précisent que, pour le seuil de cinq «familles», il ne faut pas compter les ménages, mais chaque «noyau familial» formé par «un couple et leurs enfants non mariés» lorsqu'on est en présence d'une «famille patriarcale»¹⁷⁴.

Comment se présentent ces «noyaux habités» et comment s'articulent-ils avec les ménages paysans complexes? La

¹⁷² « Per nucleo abitato s'intende la località abitata priva del luogo di raccolta che caratterizza il centro abitato, costituita da un gruppo di case contigue o vicine, con almeno cinque famiglie e con interposte strade, sentieri, spiazzi, aie, piccoli orti, piccoli incolti e simili, purchè l'inte vallo tra casa e casa non superi una trentina di metri e sia in ogni modo inferiore a quello intercorrente tra il nucleo stesso e la più vicina delle case manifestamente sparse. » : Istituto Centrale di Statistica, *IX° censimento generale della popolazione (4 novembre 1951)*. v. VIII. *Atti del censimento*, Roma, A. BE. T. E., 1958, p. 27.

¹⁷³ « Per centro abitato s'intende un aggregato di case contigue o vicine con interposte strade, piazze e simili, o comunque brevi soluzioni di continuità, caratterizzato dall'esistenza di sevizi od esercizi pubblici (quali, ad esempio: una chiesa regolarmente officiata, una scuola, una stazione ferroviaria, tramviaria o automobilistica, un ufficio pubblico, una rivendita di generi di privativa, una farmacia od un dispensario farmaceutico, un negozio e simili) costituenti la condizione di una forma autonoma di vita sociale e, generalmente, determinanti un luogo di raccolta ove -sogliono concorrere anche gli abitanti dei luoghi vicini, per ragioni di culto, istruzione, affari, approvvigionamento e simili, in modo da manifestare l'esistenza di una forma di vita sociale coordinata dal centro stesso. » : *Ibid.*, p. 26.

¹⁷⁴ « Per la determinazione del numero di famiglie, abitanti nei fabbricati di aziende agricole e zootecniche, che concorrono a formare il nucleo abitato, ci si deve sèmpre riferire ai singoli nuclei familiari; quindi, la famiglia agricola « patriarcale » deve considerarsi costituita da tante famiglie quanti sono i nuclei familiari in essa esistenti (coppie disposti con relativi figli non coniugati). » : *Ibid.*, p. 33.

175 Il s'agit de documents non inventoriés contenus dans trois cartons qui portent les mentions suivantes : «*Censimento popolazione anno 1951. Dati e prospetti*», «*Anagrafe. Censimento generale. Anno 1961*», «*Censimenti. Popolazione. Commercio. Anno 1971*».

176 Les noyaux relevant de cette catégorie sont toutefois peu nombreux à Altivole, Borgoricco et Scorzè. En effet, seuls, les noyaux nommés Barco à Altivole (voir le **Tab. 8** ainsi que les **Annexes 6.8** et **6.11**) et Bressanin à Borgoricco (voir l'**Annexe 6.13**) correspondent aux patrimoines d'anciennes villas appropriées par des paysans (pauvres). Au sujet de Bovolenta, voir la note 179 plus bas.

177 Tabina prend son nom d'une *osteria* située au centre de l'ancienne *regola* de Sermazza de Rio San Martino (**Fig. 59**). Le noyau Canali prend son nom du toponyme «Villa Canali», mais contrairement aux exemples cités dans la note précédente, l'analyse du cadastre (XIX^e-XX^e siècles) montre qu'il ne s'agit pas d'une localité ayant accueilli une grande exploitation *appoderata*, ou d'une ancienne villa, mais plutôt d'une agrégation de type familial à l'initiative des familles Michielan, Pellizzato et Bragato. L'attribution du toponyme «villa» à cette localité (déjà présente sur la carte IGM de 1887) doit donc faire l'objet d'analyses plus approfondies. Le noyau Canove est également d'origine familiale (des familles Pamio, Vedovato et Scattolin) et prend son nom du nom de la rue où le noyau est situé.

178 Les *nuclei* de Gallese et Levada correspondent au centre de l'ancienne *regole* de Gallese et Levada situées respectivement à Rio San Martino et Scorzè. Le *nucleo* de Tabina est également situé au centre de l'ancienne *regola* de Sarmazza de Rio San Martino : son nom vient d'un restaurant présent à cet endroit (**Fig. 59**).

179 La plupart des noyaux identifiés dans les communes d'Altivole et Borgoricco relèvent également de cette catégorie. Ce phénomène existe également à Bovolenta, mais il s'agit rarement de l'activité de reproduction d'une même famille. Cela est d'ailleurs, évident si l'on considère les noms des noyaux : ils correspondent souvent à un toponyme lié au nom d'un ancien grand propriétaire (comme Da Zara : voir la **Fig. 61.2** du chapitre 4) ou sans référence ni au nom d'un grand propriétaire ni à celui d'une famille paysanne (comme Case Nuove ou Case Agricole).

180 Dans le noyau Pizzolato, en 1951, il y a trois maisons habitées par des ménages dont le patronyme du chef de ménage est Pizzolato. Dans les autres onze maisons recensées dans ce noyau, il n'y a que quatre maisons où l'on retrouve une répétition de patronymes (du chef de ménage) : il s'agit de familles Guerra et Berton. Dans toutes les autres maisons de ce noyau habitent des ménages ou des individus seuls dont le patronyme (du chef), bien que souvent présent dans la commune (Pamio, Pavan, Bellato, Busetto et Bellia) ne se répète pas dans l'espace immédiat du noyau. Il existe même deux patronymes (Fretti et Trabacchin), qui sont les seuls présents dans la commune. (La suite sur la page à droite)

disponibilité, pour la période allant de 1951 à 1971, d'une partie de la documentation relative aux recensements de la population permet de répondre à cette question. De plus, la documentation conservée dans les archives communales consiste non seulement en les équivalents des listes nominatives («*stati di sezione*»), mais aussi en quelques dizaines de feuilles de famille («*fogli di famiglia*»), ainsi que des «plans topographiques» («*piani topografici*»). Il s'agit de documents graphiques, déjà introduits en 1921, sur lesquels les recenseurs doivent identifier les périmètres des «centres» et maintenant aussi ceux des «noyaux habités»¹⁷⁵. L'examen des «*nuclei abitati*» à l'aide des «*piani topografici*», les «*stati di sezioni*» et les «*fogli di famiglia*», complété par les connaissances acquises grâce aux enquêtes sur les familles-exploitations, aboutit sur les conclusions suivantes :

– Sans surprise, les *nuclei abitati* sont le plus souvent des microagglomérations issues d'opérations de constructions d'habitat par les familles paysannes enracinées, dans le cadre de processus de division (ou d'essaimage, etc.) décrits dans le chapitre 4. À cela, il faut ajouter quelques noyaux correspondent aux *centres* d'anciens *comuni* ou *regole*, qui sont eux-mêmes souvent de très anciens *agregats familiari*, ainsi que quelques cas d'appropriation paysanne-ouvrière d'ancienne villas ou bâtiments agricoles appartenant à de grandes exploitations nobiliaires ou bourgeoises¹⁷⁶. Le toponyme utilisé pour nommer les «noyaux» permet souvent, mais pas toujours, de comprendre l'origine de ces derniers. À ce sujet, les «noyaux» qui apparaissent sur la **Fig. 54**, qui reproduit un extrait du *piano topografico* de la commune de Scorzè de 1971, sont très éloquents. À part les noyaux Canali, Tabina et Canove, l'origine des autres est déjà *trahie* par leurs noms¹⁷⁷ : les noyaux de Gallese et Levada sont des localités correspondantes aux centres d'anciennes *regole*¹⁷⁸ ; les noyaux Pizzolati, Cervesato, Michioletti, Vedovati, Vecchiati et Busatto sont des noyaux d'*origine familiare*¹⁷⁹. Ces derniers sont d'ailleurs des localités où des branches de ces familles sont encore présentes. Certains noyaux de constitution plus ancienne comme

Pizzolati, dont nous avons déjà parlé dans le chapitre 5 en examinant la parenté, la propriété et l'exploitation à Scorzè vers 1846 (voir les Fig. 1 et 9 du chapitre 5), sont particulièrement développés et accueillent également d'autres familles, ainsi que de petites industries ou des commerces¹⁸⁰.

– L'application des règles de cinq familles (et non pas cinq ménages) et de 30 mètres maximum entre les maisons voisines sur quelques échantillons de territoire montre que le nombre des « noyaux habités » est clairement sous-estimé notamment dans le recensement de 1951. Cela s'explique peut-être par le fait que les cohabitations, encore très nombreuses dans les années 1940 et 1950, apparaissent certes sur les *fogli di famiglia*, mais ne sont pas saisies dans les *stati di sezione*. En effet, ces derniers précisent uniquement le nom des chefs de ménage et le nombre de personnes habitant dans le ménage, sans aucune indication quant au nombre de « noyaux familiaux » de chaque maison¹⁸¹. Comme nous le verrons par la suite, dans les communes étudiées, les « noyaux habités » sont donc davantage constitués par les familles paysannes enracinées déjà en train de mettre un terme aux cohabitations. Les Fig. 55 à 58, qui montrent des courbes correspondantes aux *nuclei*, *centri* et *case sparse* dans les communes examinées, et sur lesquelles je reviendrai plus longuement par la suite, confirment le poids souvent dérisoire des *nuclei* par rapport aux catégories *centri* et *case sparse*. On peut donc s'interroger sur l'intérêt de la catégorie *nuclei* dans les communes ici analysées, étant donné le peu de soin qui a été consacré à leur saisie¹⁸².

– Même le nombre des « centres habités » est en quelque sorte sous-estimé. La documentation incluse dans le dossier de recensement de la population de Scorzè de 1951 et 1971 contient également une liste des industries et des commerces situés dans la commune avec leurs adresses¹⁸³. La spatialisation de ces données, dont on peut trouver un extrait sur les Fig. 62 et 63, révèle une présence importante de commerces et d'autres activités économiques dans certains « noyaux habités », comme Levada à Scorzè et Canali à Cappella, qui auraient pu donc être qualifiés de « centres ».

180 (suite) À l'exception de cinq ménages (dont deux des trois ménages Pizzolati), les autres sont de tailles plutôt réduites. Le *stato di sezione* ne permet pas de connaître la profession des individus habitant dans cette localité, mais il est fort probable que plusieurs d'entre eux ne pratiquent pas l'activité agricole. D'après le recensement de l'industrie et du commerce de 1951, il existe dans cette localité une usine de production de balais appartenant à Bruno Berton et employant sept personnes.

181 Dans les recensements italiens d'avant 1981, un ménage (« *famiglia di censimento* ») est un ensemble de personnes habitant sous « un même toit » qui met « en commun ses revenus du travail et du patrimoine ». Dans les *stati di sezioni* d'avant 1981, les noyaux familiaux habitant dans un même logement sont donc distingués uniquement lorsque le critère de mise en commun des revenus n'est pas rempli. Il faut préciser que cela concerne peu de ménages dans les communes ici examinées. Le critère de mise en commun des revenus a été assoupli dans le recensement de 1981, puis complètement supprimé à partir du recensement de 1991, conformément aux dispositions du décret présidentiel 223 de 1989. Pour plus d'informations, voir l'article 4 du D.P.R. 223/1989, ainsi que les définitions de *famiglia di censimento* dans les actes de recensement italien de 1887 à 1991.

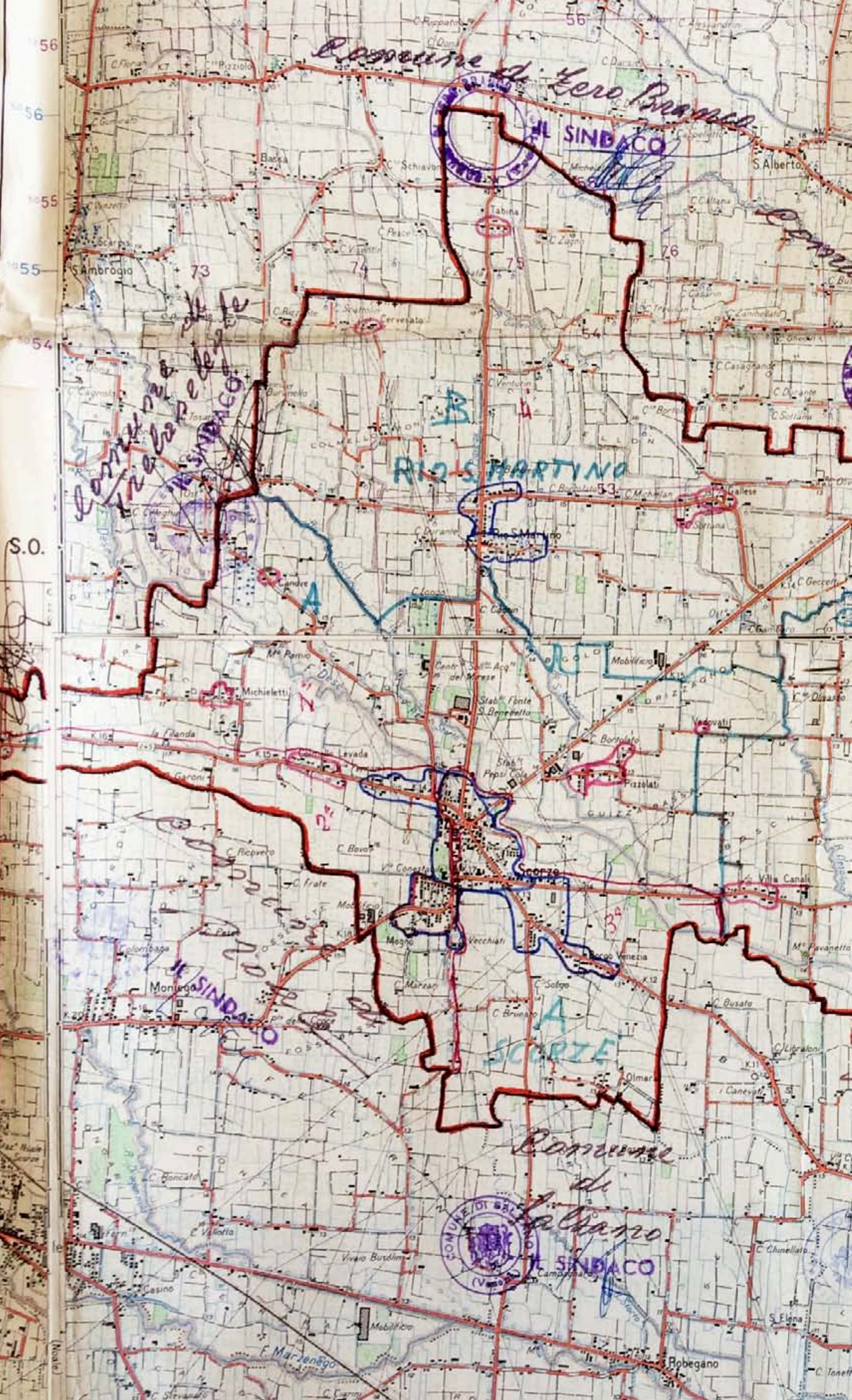
182 L'identification des « noyaux habités » est-elle aussi peu méticuleuse dans les autres communes et régions d'Italie également ? Quelle est la véritable raison de la création de cette catégorie ? Il n'y a pas de doute que les noyaux font baisser la part de la population éparses, ne serait-ce que de manière minime. Si l'objectif des autorités est d'afficher une réduction de la part de la population éparses, surtout là où les centres peinent à émerger ou sont affaiblis par la Deuxième Guerre mondiale ou l'immigration (voir l'exemple de Bovolenta, mais aussi celui de Altivole et de Borgoricco dans une moindre mesure : Fig. 55 à 67), c'est une bonne stratégie. On peut imaginer, en tout cas, que dans les communes beaucoup moins densément habitées (que celles ici examinées) ou caractérisées par l'absence de « *centri abitati* » (ce qui n'est pas le cas des communes étudiées ici), l'identification des noyaux est plus utile et peut-être également plus facile.

183 Il s'agit de documents non inventoriés intitulés « 3° censimento generale dell'industria e del commercio (5 novembre 1951). Elenco dei questionari di censimento » et « 5° censimento generale dell'industria e del commercio (25 ottobre 1971). Stato definitivo delle sezioni » présente respectivement dans deux cartons qui portent les mentions suivantes : « *Censimento popolazione anno 1951. Dati e prospetti* » ; « *Censimenti. Popolazione. Commercio. Anno 1971* ». Je propose une analyse plus détaillée de ces documents dans la prochaine section.

2/h

F.º 51 IV S.O.

Handwritten notes and scribbles on the left margin, including a circular stamp.



Comune di Zoro Branco

IL SINDACO

RIO S. MARTINO

A SCORZE

Comune di La Chiusa

IL SINDACO



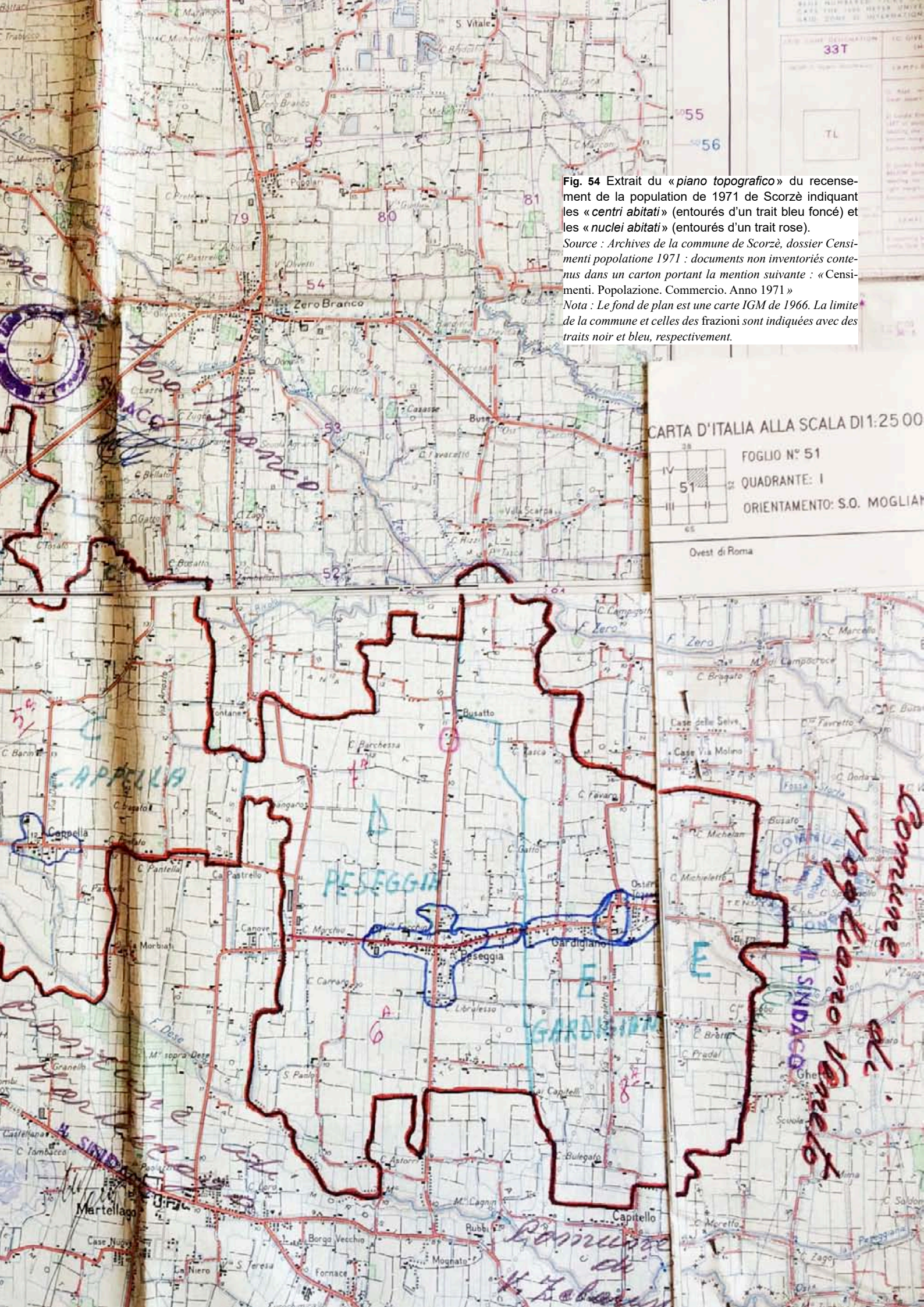


Fig. 54 Extrait du « piano topografico » du recensement de la population de 1971 de Scorzè indiquant les « centri abitati » (entourés d'un trait bleu foncé) et les « nuclei abitati » (entourés d'un trait rose).

Source : Archives de la commune de Scorzè, dossier Censimenti popolazione 1971 : documenti non inventoriés contenus dans un carton portant la mention suivante : « Censimenti. Popolazione. Commercio. Anno 1971 »

Nota : Le fond de plan est une carte IGM de 1966. La limite de la commune et celles des frazioni sont indiquées avec des traits noir et bleu, respectivement.

CARTA D'ITALIA ALLA SCALA DI 1:25 000
 FOGLIO N° 51
 QUADRANTE: I
 ORIENTAMENTO: S.O. MOGLIANO
 Ovest di Roma

Comune di
 Scorzè
 Sindaco
 Renato
 Habasini

Fig. 55 Évolution de la population (en nombre d'habitants) à Altivole selon les catégories « agglomérée » et « dispersée » entre 1871 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : À partir de 1921, il s'agit de « centri » et « case sparse ». À partir de 1951, de « centri », « nuclei » et « case sparse ».

Légende (valable également pour les Fig. 56, 57 et 58 :

- Population totale
- A Population agglomérée (des « centri » à partir de 1921)
- - N Population des « nuclei » (à partir de 1951)
- E Population éparsée (des « case sparse » à partir de 1921)

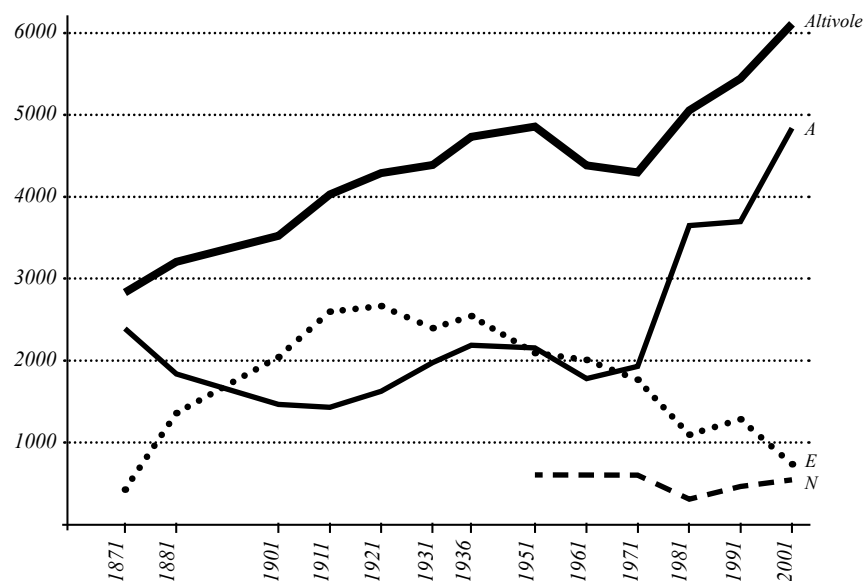


Fig. 56 Évolution de la population (en nombre d'habitants) à Borgoricco selon les catégories « agglomérée » et « dispersée » entre 1871 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : À partir de 1921, il s'agit de « centri » et « case sparse ». À partir de 1951, de « centri », « nuclei » et « case sparse ».

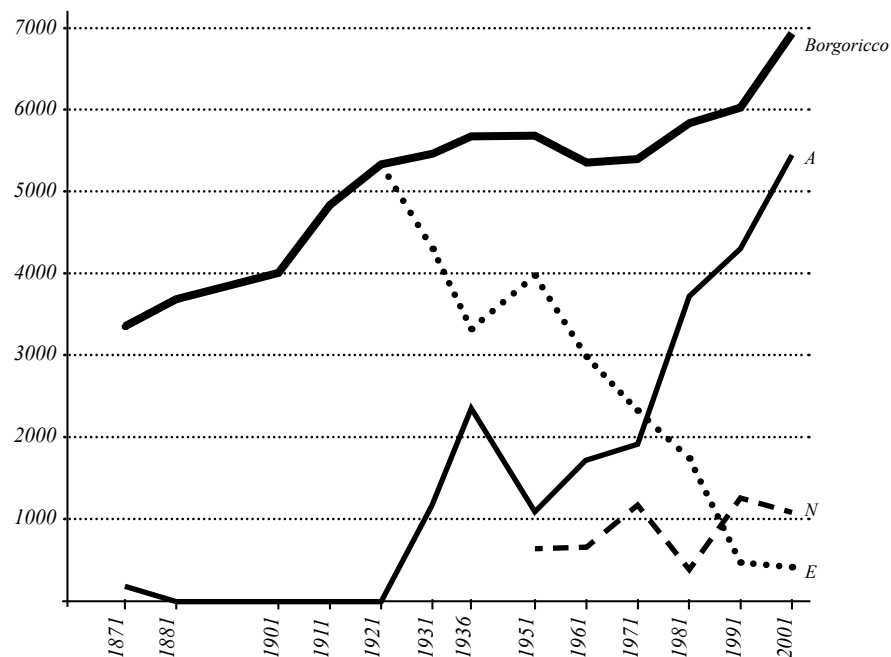


Fig. 57 Évolution de la population (en nombre d'habitants) à Bovolenta selon les catégories « agglomérée » et « dispersée » entre 1871 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : À partir de 1921, il s'agit de « centri » et « case sparse ». À partir de 1951, de « centri », « nuclei » et « case sparse ».

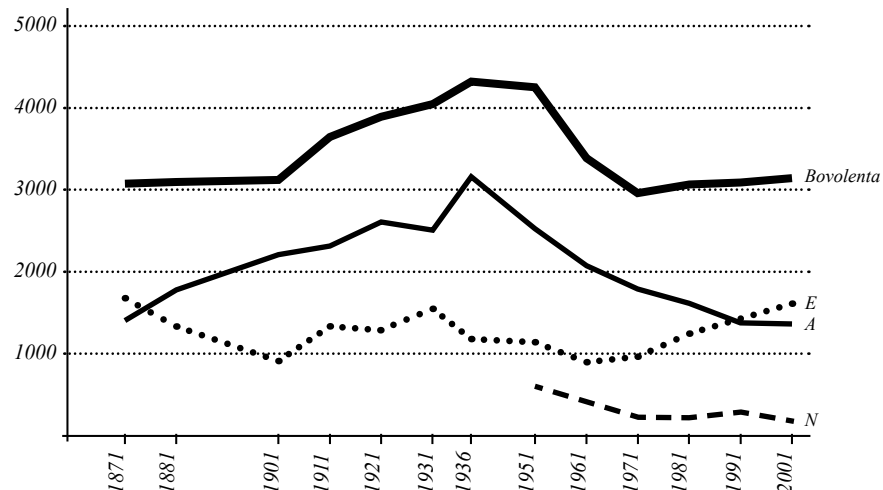




Fig. 58 Évolution de la population (en nombre d'habitants) à Scorzè selon les catégories « agglomérée » et « dispersée » entre 1871 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : À partir de 1921, il s'agit de « centri » et « case sparse ». À partir de 1951, de « centri », « nuclei » et « case sparse ».

La comparaison entre données fines de recensement de la population et données agrégées permet donc de voir que derrière l'apparente articulation riche et minutieuse des catégories *centri-nuclei-case sparse*, la saisie des *centri* secondaires et des *nuclei* est imparfaite, ce qui finit par mettre en avant les centres des *frazioni*. Cela dit, le *triomphe* des centres de *frazioni* est réel et bien approuvé par l'analyse des données fines de recensement. L'exemple de Rio San Martino est à ce titre intéressant. La Fig. 62 montre que l'ensemble des commerces et la plupart des petites industries situées à Rio San Martino en 1951 sont concentrés près de la place de l'église et que les localités Tabina et Gallese, anciens centres de *regole*, qui avaient accueilli non seulement des équipements publics, mais aussi plusieurs commerces emblématiques de la commune (Fig. 59 et 60) sont désormais quasi exclusivement résidentiel et agricole¹⁸⁴. À en juger par le tableau restitué par les *stati di sezioni* du recensement de 1951 sur Rio San Martino mais aussi Cappella, Gardigiano et Peseggia, le *projet implicite de territoire* consistant à agglomérer la population

¹⁸⁴ Cela ne signifie évidemment pas que la pluriactivité disparaît. Ce sont uniquement les commerces et les équipements qui tendent à se concentrer dans les centres des *frazioni*. Les grandes industries, quant à elles, favoriseront les localités les mieux desservies comme via Moglianese, la grande route qui connecte les centres de Scorzè, Cappella, Peseggia et Gardigiano, en se prolongeant à l'ouest de la commune de Mogliano Veneto.

et les activités autour des centres des *frazioni* est en partie réussi, malgré la persistance de l'habitat dispersé.

Les Fig. 55 à 58, tout comme les éditions successives des cartes IGM que j'ai examinées systématiquement¹⁸⁵, indiquent clairement que, dans les communes d'Altivole, Borgoricco et Scorzè, la population éparsée est en diminution depuis les années 1910-1920 en ce qui concerne les deux premières et depuis 1940 environ pour Scorzè. De plus, dans les trois communes, la population agglomérée augmente à un rythme particulièrement soutenu à partir des années 1960 et 1970. Si, à Borgoricco, cette augmentation est en partie due à la multiplication des « centres habités » dans la commune à partir de 1980 (Annexe 6.8), dans les deux autres communes, il s'agit notamment de la croissance des centres des *frazioni*, qui finissent même parfois par se fondre et créer un plus grand « centre ». Tout cela est bien illustré par les Fig. 65 à 67 qui isolent l'évolution démographique de la population agglomérée des *frazioni* et celle des *centri*.

Au sujet de ces processus de consolidation des centres de *frazioni*, il faut également souligner l'importance des opérations d'aménagement et de construction de nouvel équipement pendant la période suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. À Scorzè, encore plus que dans les autres communes, ces opérations se sont concentrées dans la *frazione*-chef-lieu¹⁸⁶ (Fig. 63). Il s'agit d'une tendance qui ne s'inversera pas au cours des décennies suivantes¹⁸⁷.

Enfin, la Fig. 57 montre bien qu'à Bovolenta, la commune où l'habitat était historiquement plus *aggloméré*, la population des centres diminue à partir de 1930 environ, au rythme de la diminution générale de la population dans cette commune. Comme dans les cas des communes françaises, notamment Mons-ne-Pévèle, cela semble confirmer que la faible diversification des activités économiques ne favorise pas l'agglomération. Même la légère augmentation de la population depuis

¹⁸⁵ Il s'agit de toutes les éditions des cartes IGM qui apparaissent sur la section « sources » à la fin de ce document.

¹⁸⁶ Cela est bien illustré par la Fig. 63 : c'est dans le centre de Scorzè que se concentrent les opérations de création de nouveaux lotissements et voiries dans les deux décennies qui ont suivi la fin de la guerre. Ces opérations ont été plus modestes dans les autres communes (voir les Annexes 6.9 à 6.14). À ce sujet, il faudrait sans doute s'intéresser également à l'histoire des réseaux (électrique, d'eau potable et d'eaux usées) afin d'évaluer les éventuelles disparités entre les localités.

¹⁸⁷ Dès les années 1970, les premiers schémas directeurs communaux tendront à vouloir concentrer la création d'habitats dans les centres et freiner la dispersion avec un succès variable. Il s'agit d'un vaste sujet, sur lequel je revendrai dans le prochain chapitre.



Fig. 59 Osteria Alla Tabina, située dans la localité Sermazza, aujourd'hui Tabina, sur une photographie de 1958.

Source : Andrea Fattoreto, Tommaso Scattolin, Rio San Martino..., op. cit., p. 54.

Nota : Il s'agit d'un restaurant, déjà absent de la liste des commerces de la commune dans le recensement de 1951 (déjà fermé, donc, à la date de prise de cette photographie ?) dont tous les anciens de Rio San Martino se souviennent. L'osteria est identifiée sur la carte IGM de 1940 (Fig. 62) en haut à gauche de la carte par le toponyme « Ost. »». Sur la carte IGM de 1966 (Fig. 63), cette localité apparaît comme « Tabina ». Sermazza était une des cinq Regole de la villa de Rio San Martino au XVIII^e siècle.



Fig. 60 Osteria (et alimentari) Da Padoan, située dans la localité Gallese sur une photographie de 1978.

Source : Archives de l'association culturelle Il Rivolo.

Nota : Ce alimentari (identifié par +9 sur la Fig. 62) est présent dans la liste des commerces de la commune du recensement de 1951 (et détenu par Amelia Scattolin). Il est absent de la liste des commerces du recensement de 1971, et donc pas en activité au moment de la prise de cette photo. Gallese était une des cinq regole de la villa de Rio San Martino au XVIII^e siècle (Fig. 49).

les années 1970, qui rappelle à bien des égards le mouvement de rurbanisation à la française, semble aller dans le sens d'une croissance de la population éparse¹⁸⁸.

Phase 4. Recensement de 1981

Dans le recensement de 1981, la référence aux *frazioni* est maintenue, mais ces dernières ne sont plus utilisées comme périmètre de références pour afficher les populations des

¹⁸⁸ Et ce malgré la concentration des lotissements créés à partir de 1970 autour du centre de Bovolenta (voir les Annexes 6.9 et 6.10), comme dans les exemples français. Cela a d'ailleurs été particulièrement problématique, car les risques d'inondation du centre de Bovolenta sont plus élevés que ceux de beaucoup d'autres secteurs de la commune. Lors du grand épisode d'inondations survenu en 2010, le centre de la commune et notamment plusieurs lotissements construits dans les années 1970 à 2000 ont été considérablement endommagés.

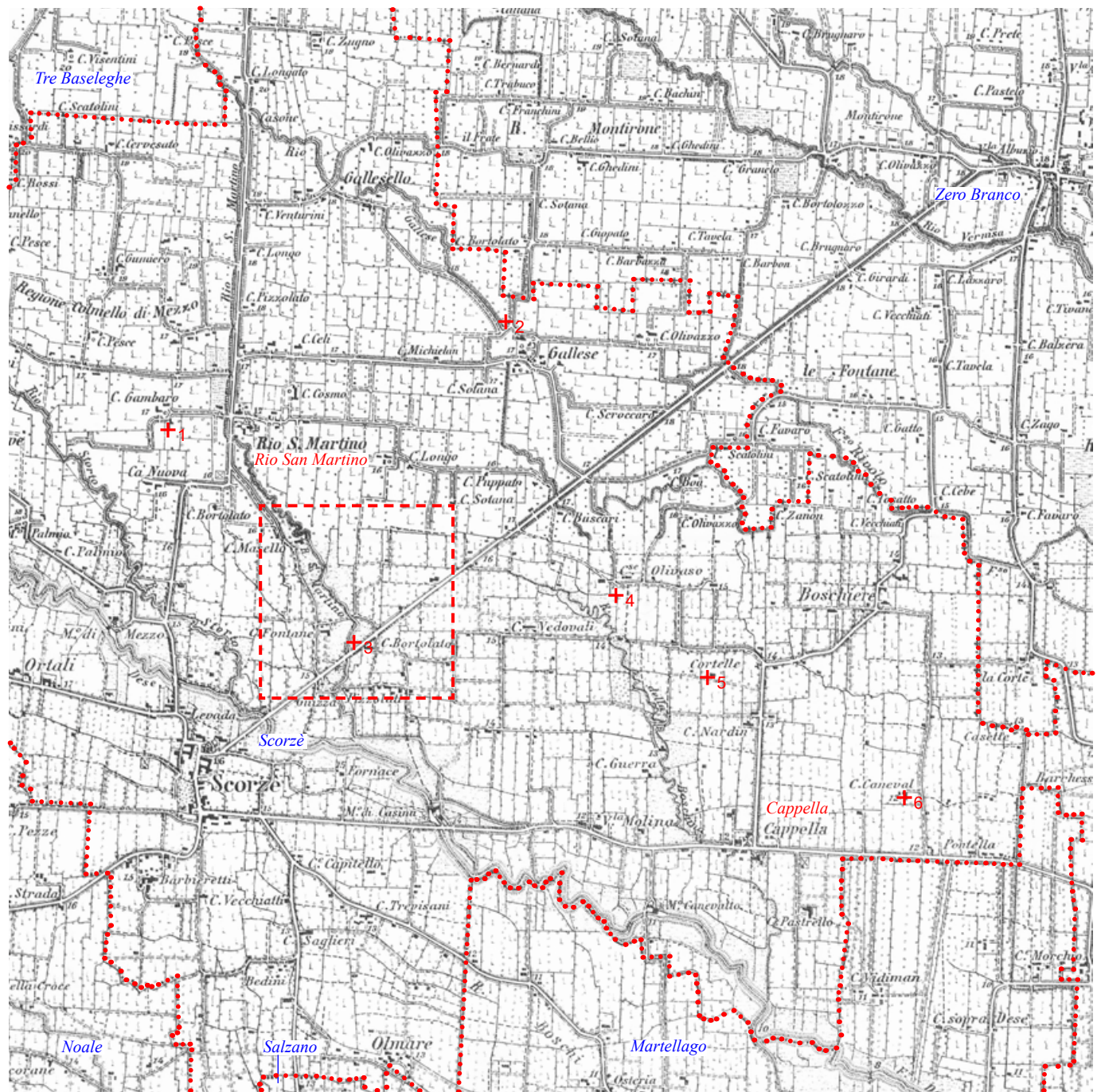
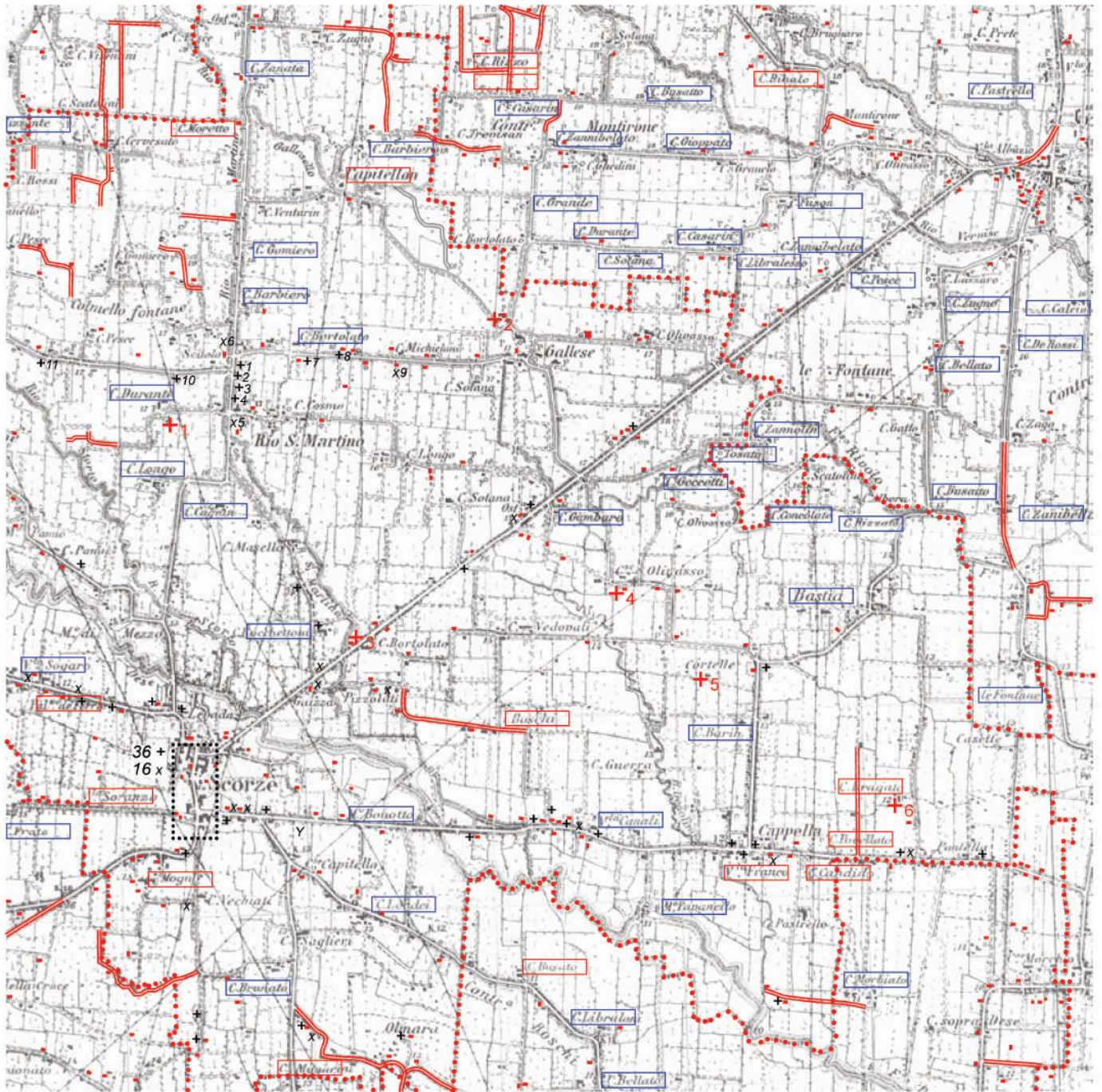


Fig. 61 Scorzè et ses communes voisines sur la carte IGM de 1887.

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km et inclut uniquement une partie des frazioni de Scorzè et Rio San Martino, ainsi que la totalité de la frazione di Cappella. Les frazioni de Peseggia et Gardigiano se trouvent à l'ouest du présent cadrage. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Scatolin ; +2 : Michielan ; +3 : Bortolato ; +4 : Zampieri ; +5 : Bellia ; +6 : Bragato).



- Voirie absente sur la carte IGM de 1887 et présente sur celle de 1940
- Construction absente sur la carte IGM de 1887 et présente sur celle de 1940
- Changement de toponyme entre la carte IGM de 1887 et 1940
- Toponyme absent sur la carte IGM de 1887 et présente sur celle de 1940

Commerces et industries selon le nombre d'emplois, d'après le recensement de 1951 :

- + 1 ou 2 emplois
- x 3 à 10 emplois
- y 157 emplois : il s'agit de l'usine de filature et tissage (soie) de Pietro Bertoni.

Commerces et industries situées près du centre de Rio San Martino :

1. Ermengildo Zanate, menuiserie; 2. Lucia Damini, confection tricot; 3. Angelo Bianco, commerce en gros de céréales; 4. Alfonso Barlatto, menuiserie; 5. Alberto Beggio, montage de bicyclettes (Fig. 25 du chapitre 4); 6. Angelo Pellizzetto, épicerie; 7. Vito Bianco, réparation de chaussures; 8. Giuseppe Bison, menuiserie; 9. Amelia Scattolin, épicerie (Fig. 60); 10. Ida Pesce, confection vêtements; 11. Luigi Bettolo, épicerie.

Fig. 62 Scorzè et ses communes voisines sur la carte IGM de 1940.

Source : IGM; Archives de la commune de Scorzè, dossier non inventorié de recensement de la population de 1951 : document intitulé « 3° censimento generale dell'industria e del commercio (5 novembre 1951) - Elenco dei questionari di censimento ».

Nota : L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1887 et 1940 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. Les familles-exploitations étudiées sont signalées par un « + » (+1 : Scattolin; +2 : Michielan; +3 : Bortolato; +4 : Zampieri; +5 : Bellia; +6 : Bragato).

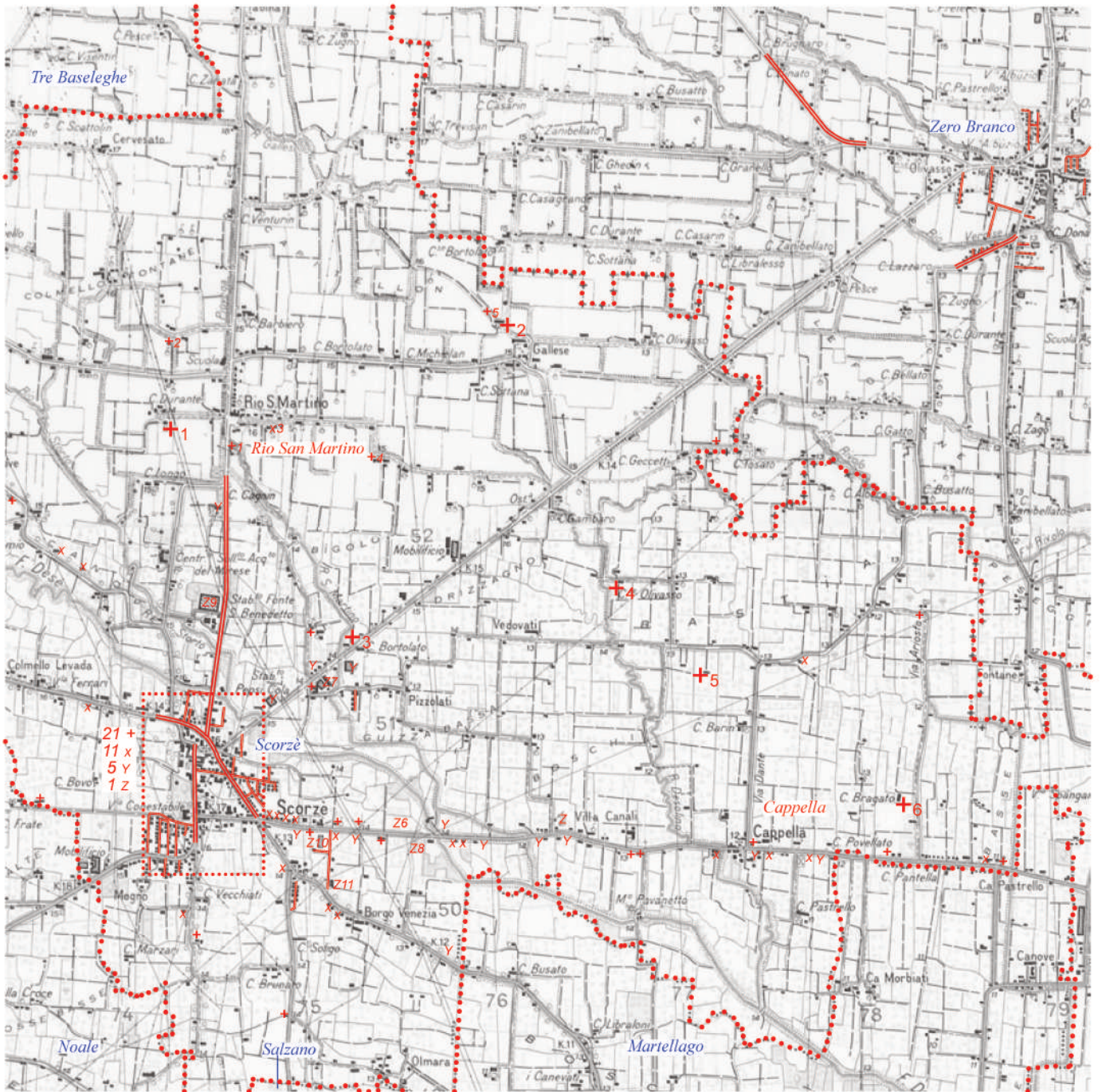


Fig. 63 Scorzè et ses communes voisines sur la carte IGM de 1966.

Source : IGM; Archives de la commune de Scorzè, dossier non inventorié de recensement de la population de 1971 : document intitulé « 5° censimento generale dell'industria e del commercio (25 ottobre 1971) - Stato definitivo delle sezioni ».

Nota : Les traits doubles rouges identifient les voies créées entre 1940 et 1966 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Scattolin; +2 : Michielan; +3 : Bortolato; +4 : Zampieri; +5 : Bellia; +6 : Bragato).

Industries selon le nombre d'emplois, d'après le recensement de 1971 :

- + 1 ou 2 emplois
- x 3 à 10 emplois
- Y 11 à 50 emplois
- Z Plus de 50 emplois

Industries situées près du centre de Rio San Martino :

1. Mario Pessato, meunerie; 2. Giovanni Scattolin, réparation d'outils agricoles; 3. Giovanni Beggio, menuiserie; 4. Gianfranco Bevilacqua, maçonnerie; 5. Ermengildo Bison, menuiserie.

Les six plus grandes industries de la commune :

6. I.M.I.S., ameublements en bois (176 employés); 7. Fiam S.p.A. di A. G. Bellato, ameublements en bois (156 employés); 8. V. Linea Vetrate Veneziane, industrie verrière (118 employés); 9. Acqua Minerale San Benedetto (112 employés); 10. Bemo Berton, filature et tissage (97 employés); 11. Confezioni San Marco, industrie de vêtements (72 employés).

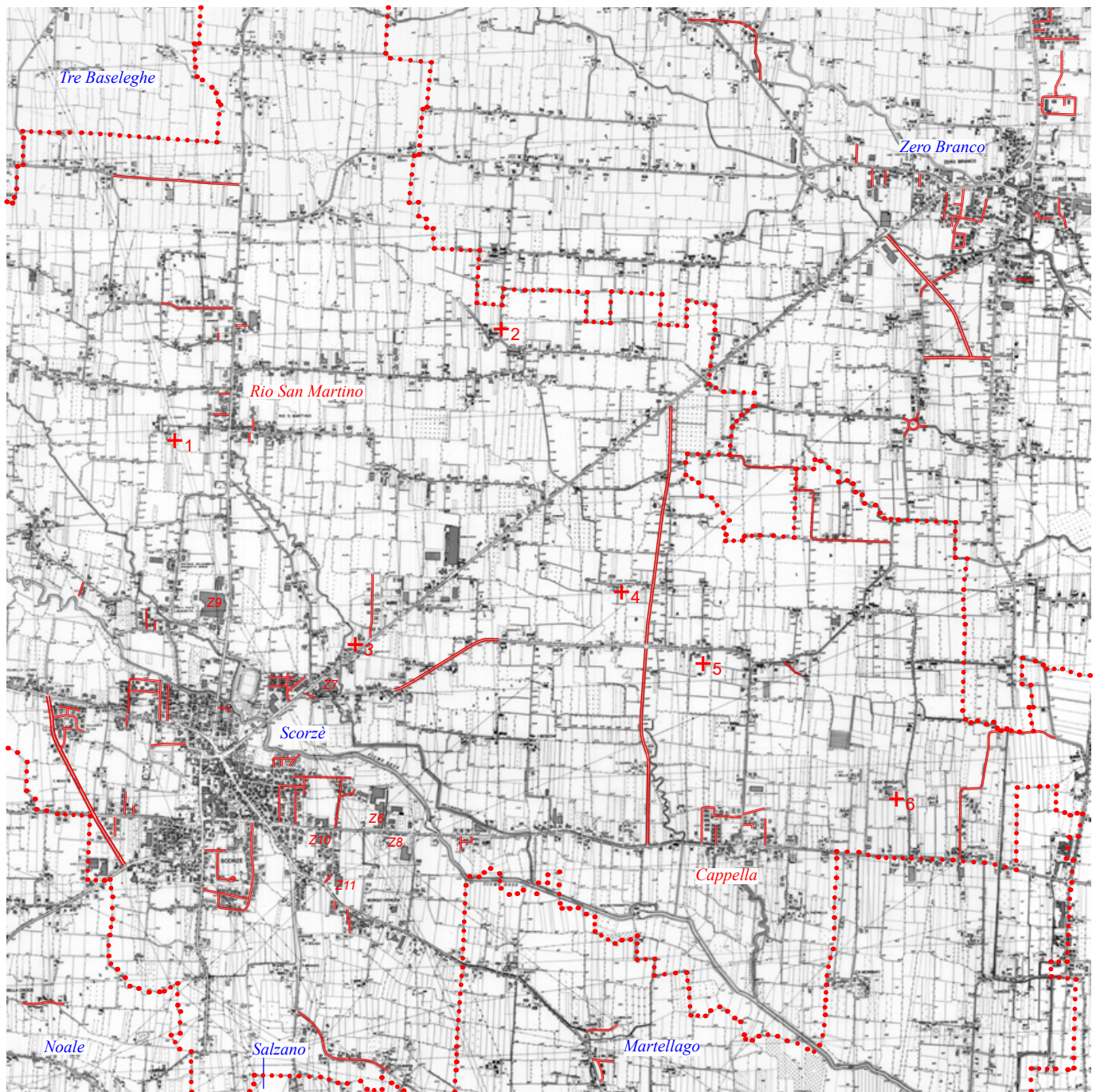


Fig. 64 Scorzè et ses communes voisines sur la carte dite « technique régionale » (CTR) de 1980 environ (1978-1983).

Source : Regione del Veneto.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1966 et 1980 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les six plus grands bâtiments industriels d'après le recensement de 1971 représentés sur la carte de la Fig. 63 sont signalés également sur cette carte. Les corps des fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Scattolin; +2 : Michielan; +3 : Bortolato; +4 : Zampieri; +5 : Bellia; +6 : Bragato).

Fig. 65 Altivole : évolution de la population « agglomérée » des *frazioni* (1871-1911) puis de celle habitant dans les « *centri abitati* » (1921-2001), en nombre d'habitants.

Source : ISTAT.

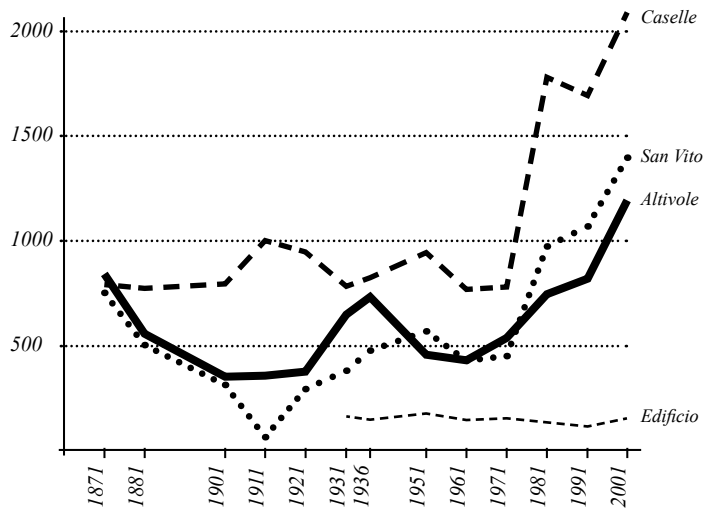


Fig. 66 Borgoricco : évolution de la population « agglomérée » des *frazioni* (1871-1911) puis de celle habitant dans les « *centri abitati* » (1921-2001), en nombre d'habitants.

Source : ISTAT.

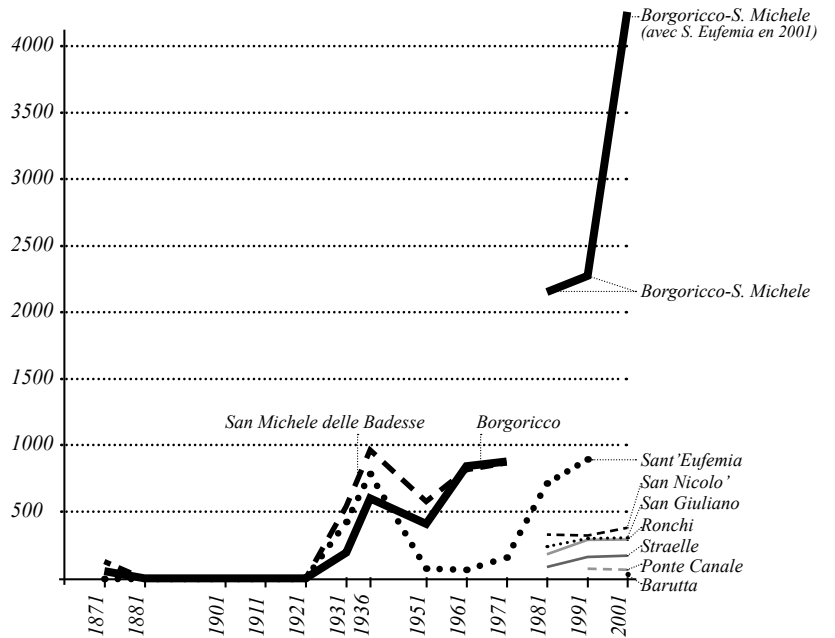
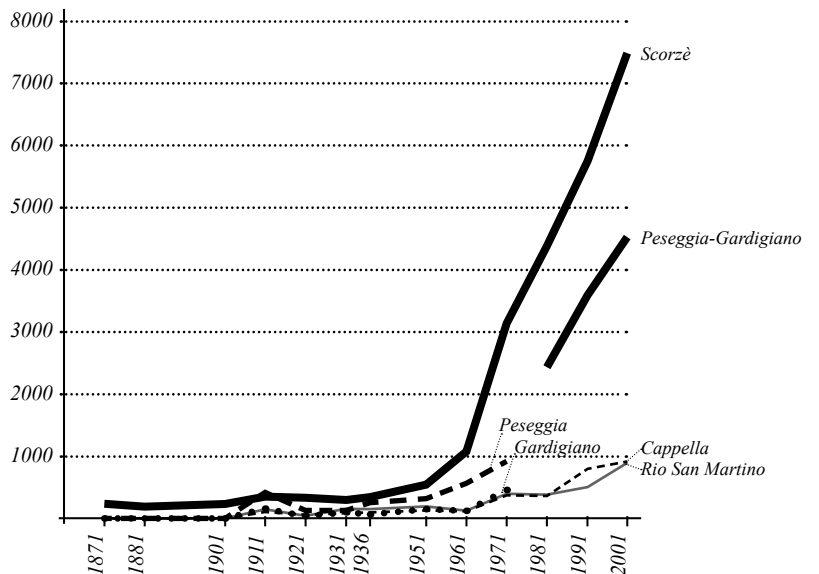


Fig. 67 Scorzè : évolution de la population « agglomérée » des *frazioni* (1871-1911) puis de celle habitant dans les « *centri abitati* » (1921-2001), en nombre d'habitants.

Source : ISTAT.



nuclei et des *case sparse*, qui sont fournies uniquement à l'échelle de la commune¹⁸⁹. L'abolition du cadre des *frazioni* permet d'acter formellement l'union morphologique entre certaines *centri abitati* (Fig. 66 et 67), qui dans la plupart des cas avaient déjà eu lieu dans les périodes précédentes¹⁹⁰. Il s'agit par exemple de l'union des centres de Peseggia et de Gardogiano à Scorzè (Fig. 54 et 67) ou encore celle des centres de Borgoricco et de San Michele delle Badesse à Borgoricco (Fig. 66 et Annexe 6.14). Après avoir rempli leur *fonction* de *projet implicite de territoire*, grâce à une existence de près d'un siècle, les *frazioni* semblent désormais une catégorie obsolète.

Phase 5. Recensements de 1991 et 2001

Le recensement de 1991 achève la transformation déjà amorcée par celui de 1981 en abandonnant toute référence à la notion de *frazioni*. Il n'existe désormais que la commune et ces *centri*, *nuclei* et *case sparse* regroupés sous la notion de *località abitate*, qui avait déjà fait son entrée timide en 1951, mais qui, du fait de la présence *encombrante* des *frazioni*, ne s'était pas encore véritablement imposée¹⁹¹. Enfin, le recensement de 2001 est le premier en absolu où une distance maximum entre deux bâtiments voisins est requise pour que ces derniers puissent faire partie de l'agglomération d'un «centre habité». Cette distance maximum est de 70 mètres, ce qui est plus contraignant que les 200 mètres maximum imposés par l'INSEE en France dans le cadre des «unités urbaines». Deux autres points méritent d'être soulignés quand on compare les unités urbaines françaises et les centres habités italiens :

- Tout comme les unités urbaines, les centres habités (mais aussi les noyaux habités) peuvent être situés entre plusieurs communes.
- Contrairement aux unités urbaines, définies selon des critères morphologique (continuité du bâti : 200 mètres maximum) et démographique (2000 habitants minimum), les centres habités sont définis sur la base de critères morpho-

¹⁸⁹ Comme l'Annexe 6.8 permet de le constater, en 1981, Scorzè est la seule commune étudiée pour laquelle le cadre des *frazioni* est partiellement conservé pour annoncer la population des *nuclei* et des *case sparse*, en regroupant les *frazioni* de Scorzè, Rio San Martino et Cappella d'un côté et Peseggia et Gardogiano de l'autre. Cela s'explique probablement par le fait que ces deux groupes de *frazioni* sont reliés par une frontière *très étroite* (Fig. 54).

¹⁹⁰ La même observation peut être faite au sujet des *nuclei abitati*.

¹⁹¹ Comme l'exemple d'Altivole dans le Tab. 8 l'illustre bien, entre 1951 et 1981, la présence simultanée des *frazioni* et des *località abitate* peut être source de confusion. Dans les faits, les *frazioni* correspondent toujours à des périmètres (figées) que l'on peut assimiler à des sections de recensement et les *località abitate* au contenu de ces sections. Cependant, cela n'est pas clairement assumé par l'ISTAT, qui appelle les *frazioni* «*frazioni geografiche*» et non plus «*frazioni di censimento*» depuis 1951. Sans doute pour clarifier l'articulation entre les deux notions, une même entrée intitulée «*frazioni geografiche e località abitate*» les définit comme suit, entre 1961 et 1981 : «*Le frazioni geografiche e le località abitate di ciascun comune sono quelle individuate e delimitate sul piano topografico formato dai comuni stessi con le tavolette al 25 000 dell'Istituto Geografico Militare e approvato dall'Istituto Centrale di Statistica : A. FRAZIONE GEOGRAFICA - Quota parte di territorio comunale comprendente di norma un centro abitato, nonché nuclei abitati e case sparse gravitanti sul centro. [...] ; B. LOCALITÀ ABITATE - Aggregati più o meno grandi di case che, ai fini dell'insediamento della popolazione, si distinguono in : 'centro abitato', 'nucleo abitato', 'case sparse'.*» Ces définitions ne permettent guère de clarifier les liens entre les deux notions, ce qui explique sans doute l'abandon de la notion de *frazioni geografiche* en 1991. Pour voir la version extensive de ces définitions, voir Istituto Centrale di Statistica, *X° censimento generale della popolazione (15 ottobre 1961)*. v. III. *Dati sommari per comune. Fascicolo 27. Provincia di Venezia*, Roma, A.BE.T.E., 1965, pp. 5-6.

192 Dans le recensement de 2001 (ISTAT, *14° censimento generale della popolazione e delle abitazioni (21 ottobre 2001), Popolazione residente e abitazioni nelle province italiane*, Roma, ISTAT, 2005, p. 21) un *centro abitato* est défini comme : « *Aggregato di case contigue o vicine con interposte strade, piazze e simili, o comunque brevi soluzioni di continuità per la cui determinazione si assume un valore variabile intorno ai 70 metri, caratterizzato dall'esistenza di servizi o esercizi pubblici (scuola, ufficio pubblico, farmacia, negozio o simili) costituenti la condizione di una forma autonoma di vita sociale, e generalmente determinanti un luogo di raccolta ove sono soliti concorrere anche gli abitanti dei luoghi vicini per ragioni di culto, istruzione, affari, approvvigionamento e simili, in modo da manifestare l'esistenza di una forma di vita sociale coordinata dal centro stesso. I luoghi di convegno turistico, i gruppi di villini, alberghi e simili destinati alla villeggiatura, abitati stagi nalmente, sono considerati centri abitati temp ranei, purché nel periodo dell'attività stagionale presentino i requisiti del centro.* »

193 D'après les données de l'ISTAT à l'échelle de la commune (**Annexe 6.1**).

194 Il est plausible qu'une partie des emplois générés par des établissements situés dans la commune ne soit pas comptabilisée dans la liste de 1951. Il pourrait s'agir, par exemple, d'employés pluriactifs de l'industrie textile et de celle du vêtement, qui travaillent sans contrat ou à domicile.

195 Ces écarts sont évidemment dus aux personnes résidant à Scorzè et travaillant dans un établissement situé dans une autre commune. À l'inverse, tous les emplois offerts par les établissements situés à Scorzè ne sont pas occupés par des résidents de la commune. Cependant, comme précisé dans la note précédente, dans certains secteurs comme la manufacture du textile et des vêtements, l'écart important entre le nombre d'actifs dans le secteur manufacturier et le nombre d'emplois manufacturiers, notamment en 1951, peut également être expliqué par un comptage qui a ignoré de nombreuses personnes travaillant à la maison pour le compte d'un établissement de la commune, mais ne figurant pas sur la liste des employés *officiels* de l'établissement. Dans tous les cas, il est fort probable qu'il ne s'agisse pas de personnes *se déplaçant* tous les jours *vers des usines* situées dans des communes limitrophes.

196 Je rappelle qu'il s'agit d'une industrialisation à la fois diffuse et sélective à l'échelle régionale : elle concerne beaucoup de communes rurales du carré de 50 par 50 km examinés, mais pas toutes. Les communes situées dans le triangle Mestre, Padoue et Trévise bénéficient davantage de cette concentration de l'industrie, notamment celles situées en périphérie immédiate de ces communes et le long des grands axes de transport (voir le chapitre 3).

logiques (continuité du bâti : 70 mètres maximum) et la présence d'« équipement public » ou de « services » pouvant garantir une « forme autonome de vie sociale »¹⁹². Cette dernière remarque permet de clore ce long exposé sur l'évolution des catégories mobilisées dans le cadre des recensements de la population en affirmant que malgré certaines faiblesses relevées plus haut, les catégories italiennes sont non seulement plus nuancées dans la description de phénomènes morphologiques, mais aussi plus attentives à la desserte des localités en équipements publics et privés.

Entre diffusion et agglomération

Le **Tab. 9**, réalisé grâce au dépouillement de deux listes d'établissements économiques relevant des secteurs secondaire et tertiaire en 1951 et en 1971, dont j'ai déjà parlé plus haut, montre qu'à cette période, l'augmentation du nombre des emplois créés dans le secondaire et le tertiaire à Scorzè est beaucoup plus importante que l'augmentation de la population de la commune active dans les mêmes secteurs¹⁹³. Si ces données sont fiables¹⁹⁴, la diminution de l'écart entre les emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire *situés* dans la commune et ceux *pratiqués* par les actifs de la commune signifie que, alors qu'en 1951 la commune est fortement *dépendante* de l'emploi industriel et commercial offert par d'autres communes, elle atteint en 1971 une situation de quasi équilibre¹⁹⁵. Cette situation reflète la vivacité d'une industrialisation dans la Vénétie centrale pendant la période allant de 1951 et 1971, qui ne concerne pas uniquement les communes situées en périphérie de grande villes¹⁹⁶. À Scorzè, l'examen de la nature des établissements présents dans les listes de 1951 et 1971, d'une part, et ceux de la répartition spatiale de ces derniers (**Fig. 62 et 63**), d'autre part, permet de mettre au jour d'autres transformations radicales.

Un premier changement concerne la nature des activités. En 1951, la totalité des établissements de la commune, à l'ex-

	1951			1971		
	Établissements situés à Scorzè		N. emplois des actifs résidant à Scorzè	Établissements situés à Scorzè		N. emplois des actifs résidant à Scorzè
	Unités	N. emplois		Unités	N. emplois	
1. Mines						
2. Manufactures	71	310	800	108	1725	1861
<i>dont production boissons</i>	1	3		4	149	
<i>dont textile</i>	8	170		7	290	
<i>dont confection vêtements</i>	39	104		19	117	
3. Énergie			11	1	4	50
4. Construction	3	12	431	53	154	448
<i>Total industrie (1 à 4)</i>	74	322	1242	162	1883	2359
5. Transport et communication			60	12	19	129
6. Commerce	69	157	283	165	482	291
<i>dont commerce en gros</i>	7	22		18	157	
7. Service	8	14		3	10	
8. Crédit et assurance			8	27	41	16
Total	151	493	1593	369	2435	2795

ception de la filature de tissage Berton, sont de petites voire très petites dimensions¹⁹⁷. Il s'agit, pour la plupart, de petits commerces ou d'ateliers d'artisans : menuisiers, réparateurs d'outils agricoles, tisserandes travaillant au sein de petits ateliers domestiques, etc. (Tab. 9, Fig. 62). En 1971, en revanche, les établissements de plus grandes dimensions sont beaucoup plus nombreux et la nature des activités a changé : une spécialisation dans certains secteurs comme la production de boissons non alcoolisées, la production textile, de vêtement ou encore d'ameublement en bois est manifeste (Tab. 9, Fig. 63).

Sur le plan de la répartition spatiale des établissements, la Fig. 62, qui reporte la *totalité* des établissements industriels et commerciaux situés dans le cadrage choisi en 1951¹⁹⁸, permet de voir qu'il existe une *diffusion* des établissements sur toute la superficie communale avec des noyaux de *concentration* dans les centres des *frazioni* et le long de quelques grands axes routiers comme les rues Moglianese et Treviso. En 1971, cette polarisation est renforcée, notamment en ce qui concerne les industries et les commerces de plus grande

Tab. 9 Nombre d'établissements et d'emplois économiques relevant des secteurs secondaire et tertiaire situés à Scorzè en 1951 et 1971 (les deux premières colonnes) et nombre d'actifs résidant dans la commune dans les mêmes secteurs (troisième colonne).

Source : Archives de la commune de Scorzè, dossiers non inventoriés de recensement de la population de 1951 et 1971 (pour les détails, voir la légende des Fig. 62 et 63); ISTAT.

¹⁹⁷ La Fig. 62 permet de constater qu'à part la filature et tissage Berton, les autres entreprises de la commune emploient moins de 10 personnes. Parmi ces derniers, la part des entreprises employant une ou deux personnes est d'environ 70 %.

¹⁹⁸ Je rappelle que ce cadrage est centré sur les *frazioni* de Scorzè, Rio San Martino et Cappella et ne montre pas celle de Peseggia et Gardigiano.

taille. De plus, tous les centres des *frazioni* ne profitent pas de la même manière de cette polarisation. En effet, la Fig. 63, qui montre les établissements correspondant aux catégories 1 à 4 du Tab. 9, permet de voir que la plupart de ces derniers sont situés dans le centre de la *frazione*–chef-lieu, c’est-à-dire Scorzè, et dans les zones d’extension récentes du centre, ainsi que sur Via Moglianese et Via Treviso. En ce qui a trait aux très grands établissements employant plus de 50 salariés, cette polarisation est même plus sélective, car ces derniers sont quasi exclusivement situés sur Via Moglianese¹⁹⁹. La cartographie des établissements relevant des catégories 5 à 8 du Tab. 9, qui ont été exclus de la Fig. 63 afin de ne pas la surcharger, montre une répartition spatiale quasi identique. Il est donc évidemment qu’en 1971, certains centres de *frazioni*, celui de Rio San Martino, notamment, sont *déclassés* en termes économiques, car ils ne parviennent pas à se renouveler et à attirer les grands commerces et industries. Cela est en partie dû au fait que le centre de Rio San Martino est le seul parmi les quatre centres de *frazioni* de Scorzè qui ne se trouvait pas sur Via Moglianese, qui était en voie de devenir une grande artère commerciale et industrielle. Ce quasi-déclin économique de certains centres de *frazioni* montre bien que, parallèlement à une croissance que j’ai globalement qualifiée de *diffusive* y compris aux échelles fines, il existe un processus de *sélection spatiale*, et ce malgré l’attention portée par les autorités à l’aménagement de *tous* les centres des *frazioni* et les phénomènes d’agglomération de l’habitat autour de ces derniers. Alors qu’en 1951, le centre de Rio San Martino et les rues adjacentes, notamment Via Gallese et Via Sant’Ambrogio, comptaient plusieurs épiceries, restaurants, ateliers d’artisans, etc. (Fig. 62) — dont le magasin des vélos de Alberto Beggio, fondateur de ma marque Piaggio —, il n’y restera en 1971 que quelques ateliers d’artisan, une épicerie et un restaurant. En 1971, le resserrement des activités et commerces autour de la place de l’église est d’ailleurs accentué.

¹⁹⁹ En effet, à l’exception de l’entreprise Fiam S.p.A. di A. G. Bellato (156 employés), qui est située sur Via Treviso, et l’entreprise Acqua Minerale San Benedetto (112 employés), qui est situé sur Via Onaro, toutes les autres entreprises de la commune, qui comptent plus de 50 employés, sont situées sur Via Moglianese.

Le cas de Scorzè met donc en évidence, malgré l’industriali-

sation et l'urbanisation diffuse, l'existence d'un phénomène réel de polarisation autour de certains centres et certains grands axes de communication. En dépit de la présence des doubles emplois au sein des familles paysannes, qui n'a pas cessé d'exister et au contraire s'est renforcée grâce aux possibilités offertes par les industries naissantes, certaines portions de campagnes perdent en diversité économique sans pour autant se vider de leurs habitants²⁰⁰.

Il existe, enfin, un troisième aspect qui mérite d'être mentionné : en 1951, la quasi-totalité des établissements et des entreprises individuelles appartenait à des *locaux*, à en juger par les patronymes des propriétaires. En 1971, les sociétés sont nombreuses et, même si beaucoup de ces dernières sont fondées par des personnes originaires de la commune, il est certain que la plupart s'inscrivent dans un paysage économique plus vaste²⁰¹.

Familles enracinées : agriculture et urbanisation

Il est maintenant clair que malgré une différence importante dans la temporalité de l'industrialisation entre les communes vénitiennes et françaises examinées, il existe dans les communes vénitiennes des phénomènes de croissance sélective similaires à ceux observés dans les communes françaises. Y a-t-il également une tendance à la concentration de personnes pratiquant certains emplois dans certaines localités ? Il est difficile de répondre à cette question à partir des listes nominatives (*stati di sezione*), car, contrairement au cas français, ces dernières n'indiquent pas les emplois des chefs des ménages ni ceux des autres membres du ménage, qui ne figurent d'ailleurs même pas sur ces listes²⁰². En l'absence d'informations sur les membres des ménages, il est également difficile d'étudier l'évolution des cohabitations entre les noyaux familiaux apparentés à partir de ces documents. Cela étant dit, il est possible d'aborder ces questions de façon indirecte et moins fine, à partir des données agrégées ou grâce aux infor-

²⁰⁰ Cela dit, dans les *frazioni* qui ne bénéficient pas de l'arrivée de nouvelles industries et commerces, comme Rio San Martino, la population de la *frazione* diminue légèrement entre 1951 et 1971. Malgré une diminution de la population de la *frazione*, pendant cette période le nombre des habitants des « centre » de *frazioni* augmente. À Rio San Martino il passe de 178 à 382 ; à Cappella, de 141 à 384 (Annexe 6.8).

²⁰¹ L'exemple de l'Acqua San Benedetto que j'ai présenté dans le chapitre 4 est très parlant à cet égard. Fondé par deux frères d'origine paysanne issus d'une des familles les plus enracinées à Scrozè et en particulier à Rio San Martino, cette entreprise n'aurait probablement pas connu le succès sans l'association avec Augusto Zoppas, fils de l'industriel Ferdinando Zoppas, le fondateur de la société de production d'électroménagers qui porte le même nom. Au-delà de ces associations vertueuses, il faut également parler des entreprises qui travaillent en réseau, avec des liens étroits avec le secteur du crédit et au sein de districts industriels qui sont en train de se former à ce moment-là. À ce sujet, voir Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, *Tracce di città...*, *op. cit.*, pp. 105-112.

²⁰² Les *stati di sezione* fournissent uniquement le nom du chef de ménage, comme précisé plus haut. Le nom des autres membres du ménage et leur lien de parenté avec les chefs de ménage ne sont pas indiqués. Sur l'évolution de la notion de ménage (*famiglia di censimento*) dans les recensements de la population italienne, voir la note 181.

203 En effet, seules les *frazioni* les plus grandes ou celles qui correspondent aux chefs-lieux les plus peuplés sont divisées en plusieurs sections de recensement. Concernant la commune Scorzè, par exemple, seule la *frazione* de Scorzè est divisée en trois sections de recensement, mais aucune de ces dernières ne correspond à une réalité morphologiquement homogène.

204 Mariano Sartore, «Forme e processi di urbanizzazione diffusa...» (art. cit.).

205 En effet, en l'absence des informations désirées dans les *stati di sezioni*, l'étude des *fogli di famiglia* est la manière la plus fiable de travailler sur les liens entre morphologies sociales et spatiales. Ces *fogli* sont souvent disponibles, au moins partiellement, pour les communes plus grandes que celles ici étudiées.

206 Dans les recensements de 1951 et 1971, une pièce (*stanza*) est définie comme «un local qui fait partie de la maison; qui reçoit de l'air et de la lumière de l'extérieur et a des dimensions telles qu'elles permettent le placement d'au moins un lit en laissant suffisamment d'espace pour le mouvement d'une personne. La cuisine est considérée comme une pièce si elle répond à cette définition.» ISTAT, *11° Censimento generale della popolazione (24 Ottobre 1971). Volume II - Dati per comune surle caratteristiche strutturali della popolazione e delle abitazioni. Fascicolo 23 - Provincia di Venezia*, Roma, ISTAT, 1973, p. VIII. Je précise que ce document ne fournit pas de définitions pour les *vani accessori*. Il n'est par exemple pas clair s'il s'agit seulement des locaux situés à l'intérieur de l'*abitazione* ou bien si ceux situés à l'extérieur ont également été comptabilisés.

207 De plus, la colonne «*N. famiglie che la occupano*», qui précise le nombre de familles qui occupe la maison ou l'appartement en question, permet de connaître les rares cas de cohabitation de noyaux familiaux constituant des ménages (*famiglie di censimento*) distincts tout en habitat dans le même logement, sans doute parce qu'ils ne satisfont pas la règle de *mise en commun des revenus* (voir la note 181). Sur la page illustrée dans la Fig. 68, cela concerne les ménages 136-137 (Tullio et Luigi Busatto) et 144-145 (Emma Lazzaro et Guerrino Beggio).

208 La classification se base sur le nombre d'individus plutôt que le nombre de ménages, mais il est évident que tous les individus appartenant à un ménage ne portent pas le patronyme du chef de ménage. Pour le recensement de 1951, le patronyme Cervesato, qui connaît une ascension vers les premiers cinq en 1971, a également été présenté avec son rang. À l'inverse, pour celui de 1971, le patronyme Beggio — sixième en 1971, mais quatrième en 1951 — est également présent. L'absence des patronymes des épouses, qui proviennent elles-mêmes souvent d'autres familles enracinées, crée évidemment des biais ne pouvant être surmontés que grâce à la reconstruction de leurs données d'état civil.

mations disponibles dans les *stati di sezioni* mêmes.

En ce qui concerne les liens entre les préférences résidentielles et les métiers des chefs de ménages, il est possible de travailler à l'échelle des sections de recensement («*sezioni di censimento*»). Une telle approche n'est pas sans inconvénient, car, dans des communes rurales, les sections de recensement correspondent souvent aux *frazioni*, qui ne correspondent pas à des réalités morphologiquement homogènes²⁰³. Il s'agit, d'ailleurs, de la principale critique que j'ai adressée à une enquête menée par Mariano Sartore sur les liens entre les morphologies sociales et spatiales, dont j'ai longuement parlé dans le chapitre 2¹. Dans le cas de Sartore, qui attribuait à chaque section de recensement un «caractère morphologique dominant», le travail sur des portions de territoire beaucoup plus larges avait permis de diminuer la marge d'erreur²⁰⁴. Cela dit, même les résultats de l'enquête de Sartore, qui ont mis en évidence une présence plus importante des ménages de tailles réduites pratiquant des métiers non agricoles dans les *agglomérations*, ne peuvent pas être déclinés à l'échelle fine, à cause de l'indisponibilité d'échantillons consistants de *fogli di famiglia* pour les communes ici étudiées²⁰⁵. Par conséquent, j'étudierai l'évolution des ménages des familles enracinées et de leur habitat au travers d'une enquête plus modeste, qui s'appuie sur les deux *stati di sezioni* de 1951 et 1971 de la commune de Scorzè. Au sujet de ces dernières, il faut préciser que, malgré tous leurs défauts, c'est-à-dire l'absence d'informations sur les professions et les membres de ménages, elles fournissent de précieuses informations sur les caractéristiques des logements de chaque ménage. Par exemple, comme la Fig. 68 le montre bien, les *stati di sezione* du recensement de 1951 permettent de savoir si l'on est en présence d'un logement proprement dit («*abitazione vera e propria*») et fournissent également le nombre de pièces²⁰⁶ dont chaque «*abitazione vera e propria*» est composée²⁰⁷.

NUMERO DEFINITIVO DELLA FOGLIO	COGNOME E NOME DEL CAPO FAMIGLIA O SPECIE E DENOMINAZIONE DELLA CONVIVENZA	AREA DI CIRCOLAZIONE		NUMERO CIVICO	C S N M S (uso separato)	DENOMINAZIONE DEL CENTRO O DEL NUCLEO	ABITAZIONI OCCUPATE				ABITAZIONI NON OCCUPATE		POPOLAZIONE							
		Specie	Denominazione				vere e proprie		gratte, baracche, casette, ecc.		Totale vivi utili (stanze) (1)		M		F		di cui tempora- mente dall'Italia		di cui residenti in Italia	
							Totale vivi utili (1) N.	Famiglie che lo occupano N.	Totale vivi utili (1) N.	Famiglie che lo occupano N.	M	F	MF	di cui tempora- mente dall'Italia	MF	di cui residenti in Italia				
	Riparto						493	133	-	-	-	422	382	804	1	780	-			
134	Favaro Annita	Via	Fontane	13	S	-	4	1	-	-	-	1	2	3	-	3	-			
135	Bolognato Giovanna	Via	Fontane	14	S	-	4	1	-	-	-	-	2	2	-	2	-			
136	Busatto Emilio	Via	Fontane	15	S	-	4	2	-	-	-	3	1	4	-	3	-			
137	Busatto Tullio	Via	Fontane	15	S	-	-	-	-	-	-	3	2	5	-	5	-			
138	Gomiero Luigi	Via	Fontane	16	S	-	2	1	-	-	-	2	2	4	-	2	-			
139	Cesarin Giovanni	Via	Fontane	17	S	-	3	1	-	-	-	6	1	7	-	3	-			
140	Cesarin Mario	Via	Fontane	18	S	-	2	1	-	-	-	5	2	7	-	6	-			
141	Grandin Ernesto	Via	Fontane	18a	S	-	3	1	-	-	-	1	-	1	-	1	-			
142	Pavanetto Luigi	Via	Fontane	19	S	-	3	1	-	-	-	2	4	6	-	6	-			
143	Pavanetto Umberto	Via	Fontane	20	S	-	2	1	-	-	-	2	1	3	-	3	-			
144	Lezzaro Emma	Via	Fontane	21	S	-	4	2	-	-	-	-	1	1	-	1	-			
145	Be gio Gerrine	Via	Fontane	21	S	-	-	-	-	-	-	2	3	5	-	5	-			
146	Scattolin Luigi	Via	Fontane	22	S	-	4	1	-	-	-	7	4	11	-	11	-			
147	Scattolin Elio	Via	Fontane	23	S	-	4	1	-	-	-	3	3	6	-	5	-			
148	Scattolin Cirillo	Via	Fontane	24	S	-	4	1	-	-	-	3	9	12	-	12	-			
149	Scattolin Vittorio	Via	Fontane	25	S	-	5	1	-	-	-	6	6	12	-	12	-			
150	Scattolin Antonio	Via	Fontane	26	S	-	4	1	-	-	-	2	2	4	-	4	-			
151	Gomiero Valentino	Via	Fontane	27	S	-	4	1	-	-	-	4	4	8	-	8	-			
152	Gomiero Mario	Via	Fontane	28	S	-	5	1	-	-	-	5	5	10	-	9	-			
153	Gomiero Primo	Via	Fontane	29	S	-	4	1	-	-	-	2	8	10	-	10	-			
154	Cervesato Luigi	Via	Fontane	30	N	Cervesato	4	1	-	-	-	3	5	8	-	8	-			
155	Cervesato Fortunato	Via	Fontane	31	N	Cervesato	5	1	-	-	-	3	2	5	-	5	-			
156	Sottana Onorio	Via	Fontane	32	N	Cervesato	4	1	-	-	-	4	2	6	-	6	-			
157	Casagrande Emma	Via	Fontane	33	N	Cervesato	4	1	-	-	-	2	3	5	-	5	-			
158	Cervesato Giuseppe	Via	Fontane	33a	N	Cervesato	4	1	-	-	-	3	1	4	-	3	-			
159	Cervesato Benedetto	Via	Fontane	34	N	Cervesato	2	1	-	-	-	1	1	2	-	2	-			
160	Grotto Stella	Via	Fontane	34a	N	Cervesato	3	1	-	-	-	2	2	4	-	3	-			
161	Cervesato Antonio	Via	Fontane	35	N	Cervesato	3	1	-	-	-	1	2	3	-	3	-			
162	Cervesato Primo	Via	Fontane	35a	N	Cervesato	3	1	-	-	-	2	2	4	-	4	-			

Entre permanence et changement

Le Tab. 10 présente les cinq patronymes de chef de ménages les plus répandus dans la *frazione* de Rio San Martino en 1951 et en 1971²⁰⁸. On voit tout d'abord que figurent parmi ces derniers les patronymes des deux familles-exploitations de Rio San Martino qui ont été étudiées dans le cadre de cette thèse, c'est-à-dire les Scattolin et les Michielan, ainsi que la presque

Fig. 68 Une page de « *stati di sezione definitivi* » du recensement de la population de Scorzè de 1951 montrant une partie des ménages habitant sur Via Fontane.

Source : Source : IGM; Archives de la commune de Scorzè, dossier non inventorié de recensement de la population de 1951 : document intitulé « 3° censimento generale dell'industria e del commercio (5 novembre 1951) - Elenco dei questionari di censimento ».

		1951												
		Rio San Martino (total)			Centri abitati			Nuclei abitati			Case sparse			
		Individus	% de la frazione	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.
1. Pesce		234	11,92	30	7,8	46	5	9,2				188	25	7,5
2. Scattolin		214	10,90	25	8,6	23	2	11,5	16	3	5,3	175	20	8,8
3. Gomiero		130	6,62	20	6,5							130	20	6,5
4. Michielan		74	3,77	9	8,2							74	9	8,2
4. Beggio		74	3,77	13	5,7	23	2	11,5				51	11	4,6
9. Cervesato		29	1,48	6	4,8				29	6	4,8			

		1971												
		Rio San Martino (total)			Centri abitati			Nuclei abitati			Case sparse			
		Individus	% de la frazione	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.	Individus	Ménages	Ind./mén.
1. Pesce		236	14,49	53	4,5	60	15	4,0	35	9	3,9	141	29	4,9
2. Scattolin		147	9,02	31	4,7	50	9	5,6	12	5	2,4	85	17	5,0
3. Cervesato		64	3,93	11	5,8	2	1	2,0	43	7	6,1	19	3	6,3
4. Gomiero		60	3,68	15	4,0	9	3	3,0	4	1	4,0	47	11	4,3
5. Michielan		49	3,01	9	5,4	10	1	10,0				39	8	4,9
6. Beggio		40	2,46	9	4,4	32	8	4,0				8	1	8,0

Tab. 10 Les cinq patronymes de chef de ménages les plus répandus dans la *frazione* de Rio San Martino en 1951 et en 1971.

Source : Archives de la commune de Scorzè, dossiers non inventoriés de recensements de la population de 1951 et en 1971 (pour les détails, voir la légende des Fig. 62 et 63).

Nota : Plus d'explications sur le mode de calcul dans le texte.

209 À savoir les Pesce, Beggio et Cervesato : à ce sujet, revoir les Fig. 15 et 29 du chapitre 4, ainsi que les explications qui les accompagnent.

210 Comme précisé plus haut, tous les individus appartenant à un ménage sont considérés comme ayant le patronyme du chef de ménage. La comptabilisation des patronymes des femmes, si cela avait été possible, aurait évidemment mené à une autre classification.

211 Entre 1951 et 1971, la population de Rio San Martino est diminuée de 16 % en passant de 1963 à 1629. La croissance repart à la hausse à partir de 1971.

totalité des autres familles évoquées à l'occasion de l'analyse *microhistorique* de la famille-exploitation Scattolin dans le chapitre 4²⁰⁹. Le Tab. 10 montre également que les patronymes les plus répandus en 1951 et 1971 sont quasiment les mêmes, mais qu'à l'exception des Pesce et des Scattolin, qui conservent leur rang dans la classification, les autres patronymes changent de rang. De plus, exception faite du rang 1 occupé par le patronyme Pesce, qui *conserve* le même nombre d'*individus* dans la *frazione*, les autres rangs comptent en 1971 moins d'individus qu'en 1951²¹⁰. Le nombre d'*individus* rapporté à la population totale de la *frazione* reste cependant quasiment stable à cause de la légère diminution de la population de la *frazione* pendant cette période²¹¹. Cette étude rudimentaire, qui pourrait être mise à l'épreuve d'une reconstruction des arbres généalogiques des individus en question pour en confirmer définitivement les conclusions, laisse deviner que la famille enracinée *persiste* même si elle n'occupe plus une place de premier rang parmi les habitants d'une portion donnée de territoire. Ce travail confirme également qu'il existe des mouvements d'expansion et de rétraction de familles en-

	Rio San Martino	Centri abitati	Nuclei abitati	Case sparse
1. Pesce	1,9	1,7		2,0
2. Scattolin	2,0	2,1	1,6	2,1
3. Gomiero	1,9			1,9
4. Michielan	1,8			1,8
4. Beggio	1,7	2,3		1,5
9. Cervesato	1,4		1,4	

	Rio San Martino		Centri abitati		Nuclei abitati		Case sparse	
	1951	1971	1951	1971	1951	1971	1951	1971
1. Pesce	0,9	0,7	0,8	0,6	1,3	1,1	0,9	0,8
2. Scattolin	1,3	0,9	1,3	0,9	0,7	0,5	1,4	1,0
3. Cervesato	1,3	1,0	0,5	0,3	1,5	1,2	1,2	0,8
4. Gomiero	0,9	0,7	0,7	0,5	1,3	1,0	1,0	0,8
5. Michielan	1,2	0,9	2,5	2,0			1,0	0,8
6. Beggio	1,0	0,9	0,9	0,8			1,6	1,1

racinées dans un espace donné²¹². À ce sujet, la diminution du patronyme Scattolin et l'augmentation de ceux de Cervesato, Gomiero ou Michielan sont significative²¹³. Un autre aspect important mis au jour par le **Tab. 10**, sur lequel je reviendrai plus bas, est la présence de ces ménages dans toutes les localités (*centri*, *nuclei* et *case sparse*), notamment en 1971.

Nucléarisation des ménages complexes ?

En l'absence d'informations précises sur la *cohabitation* des noyaux familiaux apparentés, l'évolution de la taille des ménages peut fournir une idée grossière de cette dernière, surtout si elle est combinée à l'évolution des taux de fécondité²¹⁴. En 1951, la taille des ménages est importante, notamment pour les patronymes occupant les premiers rangs. Contrairement à ce que l'on peut imaginer, ce n'est pas dans les « maisons éparses » que la taille des ménages est la plus élevée. Bien au contraire, la taille des ménages *enracinés* des *centri* est en moyenne plus importante de celles des ménages des *case sparse* et des *nuclei*, et ce sont ces derniers qui tendent à

Tab. 11 Le nombre d'individus (dans le ménage) rapporté au nombre de pièces (dans la maison) pour les cinq patronymes (de chef de ménages) les plus répandus dans la *frazione* de Rio San Martino en 1951 et en 1971 (**Tab. 10**).

Source : Voir les sources du **Tab. 10**.

Nota : Pour 1971, la deuxième colonne correspond au ratio nombre d'individus/nombre de pièces, qui tient compte également des pièces accessoires (« vani accessori ») recensées dans le dénombrement de 1971. À ce sujet, voir la note 206.

²¹² À ce sujet voir également l'analyse des toponymes associés aux *case coloniche* sur la **Fig. 62**. En effet, comme déjà vu dans le chapitre 4, l'analyse des toponymes familiaux permet de prendre la mesure des changements qui ont et lieu entre chaque mise à jour intégrale des cartes IGM, bien que de façon imparfaite. Pour rappel, pour les communes de la « *pianura antica* », la période entre les deux grandes guerres et pour la commune Bovolenta, la période suivante à la Deuxième Guerre mondiale correspondent à des moments de changements importants de toponymes.

²¹³ Parmi les patronymes non présents sur le **Tab. 10**, d'autres, comme Tosatto et Bortolato, sont également en expansion. Les patronymes Durante et Zugno sont également en forte diminution, non seulement à Rio San Martino mais dans toute la commune. Les patronymes Favaro et Pizzolato se maintiennent au même niveau à la fois à Rio San Martino et dans la commune plus en général.

²¹⁴ En effet, si les taux de fécondités restent stables, la diminution de la taille des ménages peut être considérée comme l'indice d'une diminution des cohabitations entre frères mariés et entre parents et enfants. Ce travail sur les taux de fécondité n'a pas été effectué.

être les plus petits en absolu. À l'échelle des *frazioni*, qui constituent des échantillons de plus grande taille, la situation n'est pas très différente. En 1951, les tailles moyennes des ménages du *centro*, des *nuclei* et des *case sparse* de Rio San Martino s'élèvent respectivement à 8,3, 5,5 et 6,2. Ce constat qui se vérifie également pour toutes autres *frazioni* des communes de Scorzè, Borgoricco et Altivole ; il invite à écarter, au moins pour 1951 et pour les communes en question, l'hypothèse d'un caractère plus *nucléaire* des ménages habitant dans le « centre »²¹⁵. Il permet également de revenir sur une critique, formulée plus haut, portant sur la manière dont les « noyaux habités » ont été identifiés à partir de la règle de *cinq familles minimum* et de *30 mètres maximum* : cette règle a été souvent appliquée sous forme de cinq *ménages minimum*, en *avantageant*, en quelque sorte, les localités où une ou plusieurs familles paysannes enracinées — déjà propriétaires de leurs bâtiments et d'au moins une partie de leurs parcelles de terre — se trouvaient à la fin d'un cycle d'indivision et de cohabitation. Les chapitres 4 et 5 l'abordaient : ce moment correspond à la séparation de noyaux familiaux et au partage des *case coloniche* et/ou à la construction de nouvelles *case* près de la *casa colonica* ancestrale. À ce sujet, l'examen de Via Fontana à Rio San Martino (Fig. 69), dont la page des *stati di sezione* du recensement de 1951 reproduite à la Fig. 68 permet de voir une partie des ménages, est éclairant. En plus du « noyau habité » *identifié par le recensement*, cette rue contient deux potentiels noyaux *non identifiés* :

– Le noyau identifié, qui s'appelle Cerversati, est issu d'un processus particulièrement *avancé* de division et de construction, notamment de la part de plusieurs branches de la famille Cervesato. Il s'agit de ménages de tailles fort réduites (Fig. 68). Il est donc probable que la séparation des noyaux soit récente. Il pourrait également s'agir de familles dont certaines branches ont déjà abandonné l'activité agricole, car, à cette époque, chez la plupart des familles paysannes étudiées, les séparations des frères mariés ont lieu à un moment où chaque noyau familial est déjà assez *mature*.

215 Dans les recensements précédant 1951 pour lesquels on dispose d'informations sur le nombre des ménages agglomérés et dispersés, la taille des ménages dispersés est toujours moyennement plus grande. En 1911, par exemple, dans les cinq *frazioni* de Scorzè (Scorzè, Rio San Martino, Cappella, Peggia et Gardigiano), la taille des ménages éparses est respectivement de 7,8, 9,6, 10,3, 9,3 et 9,0 contre 6,1, 8,2, 6,9, 5,8, 6,4 pour les ménages agglomérés. Ces données permettent de voir qu'en 1911, la taille moyenne des ménages agglomérés de Rio San Martino était la plus élevée des *frazioni* et l'écart entre la taille moyenne des ménages agglomérés et dispersés à Rio San Martino, le plus faible.

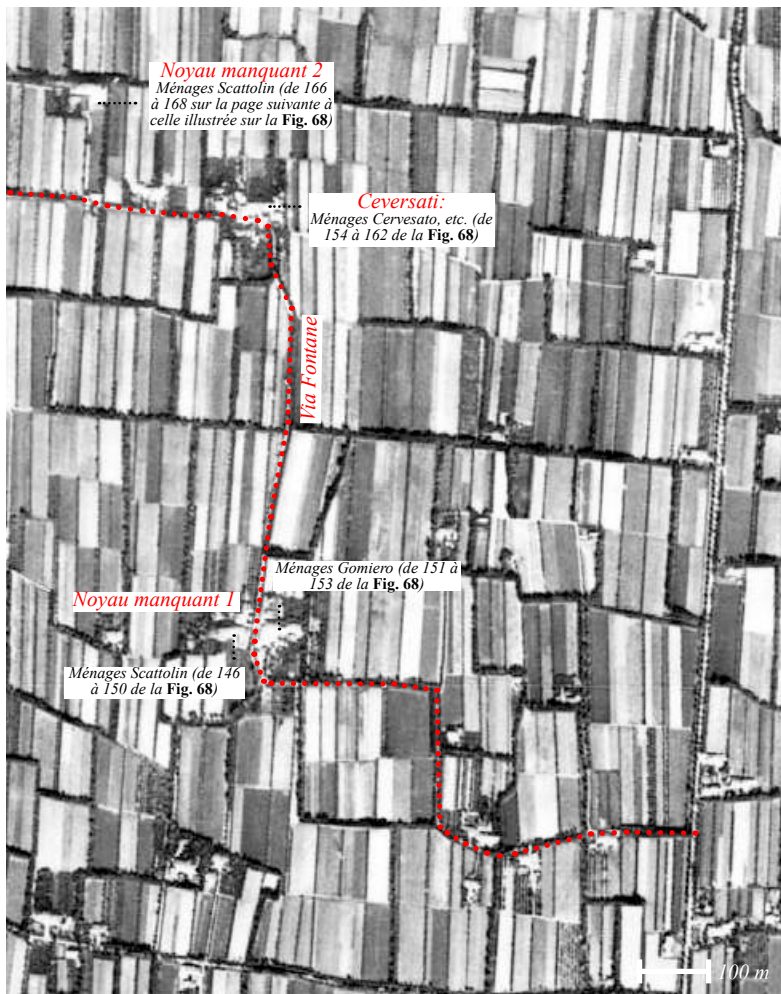


Fig. 69 Via Fontana à Rio San Martino sur une photo aérienne de 1954 (explications dans le texte).

Source : IGM.

Nota : Pour le même cadrage en 1961, 1978 et 2020, voir l'Annexe 6.15, la Fig. 72 et l'Annexe 6.16.

– Un premier «noyau habité» manquant — que la règle soit celle de minimum cinq ménages ou cinq familles — est celui formé par cinq ménages Scattolin et trois ménages Gomiero. Ce noyau est identifié comme *noyau manquant 1* sur la Fig. 69. La Fig. 68 permet de voir qu'il s'agit de ménages plus grands que ceux présents dans le noyau Cervesati.

– Enfin, un autre noyau non identifié, constitué par trois ménages Scattolin, correspondant à cinq noyaux familiaux²¹⁶, est identifié comme *noyau manquant 2* sur la Fig. 69.

Non seulement les *ménages des «centres»* ne sont pas les plus petits (déjà selon les données officielles), mais la recherche des noyaux non identifiés permet également de dé-

²¹⁶ L'identification des cinq noyaux familiaux a été possible grâce à la reconstruction des arbres généalogiques des trois ménages Scattolin en question.

Tab. 12 Évolution de la population et des ménages à Scorzè, selon l'emploi des chefs de ménages, entre 1951 et 1971.

Nota : Ce tableau présente uniquement les ménages dont le chef est en situation professionnelle. Pour voir les chiffres relatifs à la population et les ménages en général, voir le Tab. 13. Pour ces mêmes données concernant les communes d'Altivole, Borgoricco et Bovolenta, voir l'Annexe 6.17.

Source : ISTAT.

	Agriculture					Total
	Travail indépendant			Travail salarial		
	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Dirigeants et cadres	Salariés et ouvriers	
1951						
Individus	12	5462	9	0	172	5655
Ménages	3	720	1	0	33	757
Individus/ménages	4,00	7,59	9,00	0,00	5,21	7,47
% Individus par catégorie	0,21	96,59	0,16	0,00	3,04	
% Ménages par catégorie	0,40	95,11	0,13	0,00	4,36	
1961						
Individus	6	3659	29	4	237	3935
Ménages	1	583	5	1	46	636
Individus/ménages	6,00	6,28	5,80	4,00	5,15	6,19
% Individus par catégorie	0,15	92,99	0,74	0,10	6,02	
% Ménages par catégorie	0,16	91,67	0,79	0,16	7,23	
1971						
Individus	0	2221	4	7	43	2275
Ménages	0	470	1	2	10	483
Individus/ménages	0,00	4,73	4,00	3,50	4,30	4,71
% Individus par catégorie	0,00	97,63	0,18	0,31	1,89	
% Ménages par catégorie	0,00	97,31	0,21	0,41	2,07	

monter que les *ménages des « noyaux »* ne le seraient pas non plus ou à tout le moins pas forcément si ces derniers avaient été saisis de façon plus précise. Cela dit, le phénomène de nucléarisation des ménages complexes est réel, bien que les *proximités spatiales* des lieux de résidences des ménages nés d'un partage des *case coloniche* ou de la construction de nouvelles maisons près des *case coloniche* ancestrales révèlent la poursuite d'une certaine promiscuité. La généralisation des partages s'explique également par la part importante des *case coloniche* en propriété et semble s'intensifier avec l'accélération du rythme de l'accès des familles à la propriété entre 1951 et 1971²¹⁷ et sans doute les possibilités d'emplois (complémentaires et principaux) offertes par l'industrialisation. Encore une fois, l'absence de données sur les professions des chefs de ménage ne permet pas d'étudier les liens éventuels entre les évolutions des formes de cohabitation et les professions. Cela étant dit, un constat simple à partir de l'échantillon du Tab. 10 permet déjà de saisir l'ampleur des transformations. En 1951, à l'exception des Cervesato, la taille moyenne des autres ménages examinés étant plutôt élevée et

²¹⁷ En 1951, 40 % des logements à Scorzè font partie du patrimoine de leurs occupants. Les logements en propriété sont en moyenne plus grands et moins surpeuplés. À Scorzè, la part des logements en propriété passe à 60 % en 1961 et à 70 % en 1971. Elle plafonne à 85 % depuis 1991. Pour des données fines sur l'évolution de la propriété et les caractéristiques des logements selon leur titre de possession dans les recensements de 1951 à 2001, à Scorzè comme dans les autres communes étudiées, voir l'Annexe 6.19. On y voit notamment la part plus faible des logements en propriété à Bovolenta en 1951 (environ 25 %). Au même moment, à Altivole et à Borgoricco, celle-ci est déjà de 60 % et 55 % environ, respectivement.

Industrie						Autre						Total		
Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total	
Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	<i>Coadiuvanti</i>	Dirigeants et cadres	Salariés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	<i>Coadiuvanti</i>	Dirigeants et cadres	Salariés et ouvriers				
						100	652	0	189	2599	3540	9195		
						23	127	0	49	502	701	1458		
						4,35	5,13	0,00	3,86	5,18	5,05	6,31		
						2,82	18,42	0,00	5,34	73,42				
						3,28	18,12	0,00	6,99	71,61				
27	204	3	27	2759	3020	24	462	0	125	384	995	7950		
2	44	1	6	595	648	7	94	0	31	87	219	1503		
13,50	4,64	3,00	4,50	4,64	4,66	3,43	4,91	0,00	4,03	4,41	4,54	5,29		
0,89	6,75	0,10	0,89	91,36		2,41	46,43	0,00	12,56	38,59				
0,31	6,79	0,15	0,93	91,82		3,20	42,92	0,00	14,16	39,73				
140	477	37	289	4176	5119	57	608	19	305	746	1735	9129		
29	124	9	81	1007	1250	13	146	6	91	179	435	2168		
4,83	3,85	4,11	3,57	4,15	4,10	4,38	4,16	3,17	3,35	4,17	3,99	4,21		
2,73	9,32	0,72	5,65	81,58		3,29	35,04	1,10	17,58	43,00				
2,32	9,92	0,72	6,48	80,56		2,99	33,56	1,38	20,92	41,15				

proche de celle des ménages agricoles à cette même date²¹⁸ (Tab. 12), il est probable que la plupart de ces ménages soient encore liés au travail de la terre²¹⁹. En 1971, la situation est très différente. En ce qui concerne les ménages du Tab. 10, ils sont nettement plus petits et les différences entre la taille des ménages des *centri*, *nuclei* et *case sparse* se sont réduites voire estompées²²⁰. Pour ce qui est de la taille moyenne des ménages paysans à l'échelle de la commune, elle a également baissé, en s'approchant de celle des ménages des autres catégories professionnelles (Tab. 12 et 13). Il n'est donc plus possible de déterminer, à partir d'une confrontation de la taille moyenne des *ménages enracinés* et la taille moyenne des ménages des différentes catégories professionnelles, si la plupart des ménages en question sont encore actifs dans le domaine de l'agriculture. Cependant, la baisse considérable de la part des ménages pour lesquels l'agriculture constitue la source première de revenus (Tab. 13) permet de dire qu'au moins une partie des ménages enracinés en question ne vit plus uniquement des revenus de l'agriculture.

218 Les Beggio se caractérisent également par une taille moyenne des ménages plutôt faible, notamment au sein des *case sparse*.

219 Il ne faut pas sous-estimer la part des personnes qui, déjà à cette époque, travaillaient dans le secteur industriel à mi-temps.

220 Comme pour 1951, la situation n'est pas très différente en 1971 à l'échelle des *frazioni*, qui constituent des échantillons plus consistants de ménages, qui n'incluent pas uniquement les familles enracinées. En 1971, les tailles moyennes des ménages du centre, des *nuclei* et des *case sparse* de Rio San Martino sont respectivement 4,5, 4,7 et 4,6.

Familles avec chef de famille en situation professionnelle											Familles avec chef de famille sans emploi	Total
Agriculture	Industrie des mines et manufactures	Construction	Énergie	Transport et communication	Commerce	Crédit et assurance	Service	Administration publique	Total			

1961

Individus	3935	1476	1504	40	214	471	4	204	102	7950	2037	9987
Ménages	636	318	321	9	51	95	1	44	28	1503	429	1932
Individus/ménages	6,19	4,64	4,69	4,44	4,20	4,96	4,00	4,64	3,64	5,29	4,75	5,17
% Total individus	39,40	14,78	15,06	0,40	2,14	4,72	0,04	2,04	1,02	79,60	20,40	
% Total ménages	32,92	16,46	16,61	0,47	2,64	4,92	0,05	2,28	1,45	77,80	22,20	

1971

Individus	2275	3690	1263	166	400	701	54	382	198	9129	2195	11324
Ménages	483	900	308	42	100	173	14	99	49	2168	645	2813
Individus/ménages	4,71	4,10	4,10	3,95	4,00	4,05	3,86	3,86	4,04	4,21	3,40	4,03
% Total individus	20,09	32,59	11,15	1,47	3,53	6,19	0,48	3,37	1,75	80,62	19,38	
% Total ménages	17,17	31,99	10,95	1,49	3,55	6,15	0,50	3,52	1,74	77,07	22,93	

Tab. 13 Évolution de la population et des ménages à Scorzè, selon l'emploi des chefs de ménages, en 1961 et en 1971.

Source : ISTAT.

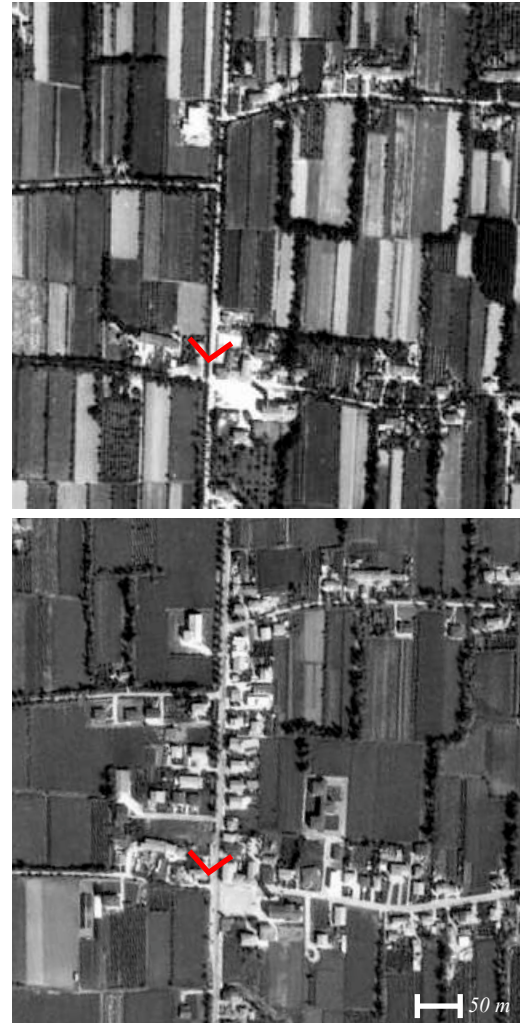
Nota : Pour ces mêmes données concernant les communes d'Altivole, Borgoricco et Bovolenta, voir l'Annexe 6.20.

L'autre phénomène remarquable que le **Tab. 10** permet de saisir est la présence importante de ces familles enracinées dans les *centri abitati* en 1971. C'est là une illustration claire du fait que ces familles *participent* à la construction non seulement des «noyaux habités», mais aussi des «centres habités», alors en forte expansion. À Rio San Martino, par exemple, le nombre des habitants du «centre» a plus que doublé entre 1951 et 1971, et ce malgré la diminution au cours de cette période de la population de la *frazione* de 17 %. Le rythme de l'augmentation de la population des centres est particulièrement soutenu entre 1961 et 1971 (**Annexe 6.8**). Cela est bien illustré par les photos aériennes de la **Fig. 70**²²¹. Le centre s'étend, mais la présence en son sein de ménages appartenant aux familles enracinées et la proximité spatiale entre les ménages apparentés ne s'estompent pas, comme le montre bien une page des *stati di sezioni* du recensement de 1971 relative au centre de Rio San Martino (**Annexe 6.8**).

Diviser, construire, urbaniser

²²¹ En effet, d'après les recensements, la population du centre de Rio San Martino diminue même en 1961 avant de remonter de façon spectaculaire en 1971. En 1951, 1961 et 1971, le nombre de la population du centre de Rio San Martino s'élève à, respectivement, 178, 128 et 382.

Globalement, l'examen des données portant sur les ménages dans les recensements de 1951 et 1971 permet donc de parler d'une nucléarisation de la famille paysanne patrilocale et



patrilinéaire élargie, qui est synonyme de la fin des cohabitations entre les frères mariés, mais non pas des proximités spatiales des familles apparentées ni de liens d'entraide, qui continuent de les unir. Ces constats ne sont pas valables uniquement pour les familles habitant dans les *case sparse* et les *nuclei*; ils se vérifient également dans les *centri*, bien que dans une moindre mesure²²². Parallèlement, à ce processus de séparation des noyaux familiaux, qui fait baisser la taille moyenne des ménages et qui correspond, en termes *architecturaux*, aux divisions d'ancienne *case coloniche* et/ou à la construction de nouvelles *case* en cas d'*essaimage*, s'opère également un'agrandissement ou une *reconstruction en plus grand* des *case coloniche* ou de portions de *case coloniche*

Fig. 70 A droite : le centre de Rio San Martino dans une photo aérienne de 1961 (en haut) et de 1978 (en bas). À gauche : Via Onaro au nord de la place de l'église de Rio San Martino dans une photographie de 1962 (procession à l'occasion de la première messe de Don Federico Durante) (en haut) et en 2018 (en bas).
Nota : L'angle des deux photos n'est pas la même, mais toutes deux ont été prises du même point de vue. L'Annexe 6.21 permet de voir le centre de Rio San Martino sur une photo aérienne de 2020 et une autre, à vol d'oiseau, datant de 2012.

Source : IGM ; Regione del Veneto ; Andrea Fattoretto et Tommaso Scattolin, *Rio San Martino... ,op. cit., p. 20* (pour la photo de 1961).

²²² C'est notamment le cas des centres des *frazioni* moins peuplés comme Rio San Martino.

	Non déterminé	Avant 1919	1919-1945	1946-1961	1962-1971	1972-1981	1982-1991	1992-2001	Total	
2001	N. immeubles		198	138	319	873	963	510	448	3449
	% immeubles		5,74	4,00	9,25	25,31	27,92	14,79	12,99	
	N. logements									6540
	N. log./n. imm.									1,90
1991	N. immeubles		411	212	488	1403	1582	807		4903
	% immeubles		8,38	4,32	9,95	28,62	32,27	16,46		
	N. logements		2070	1083	2438	7084	8327	4143		25145
	N. log./n. imm.		5,04	5,11	5,00	5,05	5,26	5,13		5,13
1981	N. immeubles		369	217	439	1320	1417			3762
	% immeubles		9,81	5,77	11,67	35,09	37,67			
	N. logements		1755	1111	2199	6615	7478			19158
	N. log./n. imm.		4,76	5,12	5,01	5,01	5,28			5,09
1971	N. immeubles	236	469	279	492	1213				2689
	% immeubles	8,78	17,44	10,38	18,30	45,11				
	N. logements	1015	2018	1216	2270	5594				12113
	N. log./n. imm.	4,30	4,30	4,36	4,61	4,61				4,50

Tab. 14 Évolution du nombre de logements et de leur taille moyenne à Scorzè en fonction de l'époque de construction, entre 1971 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : Pour ces mêmes données concernant les communes d'Altivole, Borgoricco et Bovolenta, voir l'Annexe 6.22.

223 Ces processus se déroulent parallèlement à l'accès à la propriété, comme je l'ai indiqué plus haut. À ce sujet revoir la note 217.

224 Ce point est particulièrement appuyé au cours des entretiens : les interviewés plus âgés, s'étonnent eux-mêmes d'habiter aujourd'hui dans les maisons où plusieurs pièces sont inoccupées, alors que chaque centimètre carré des anciennes *case coloniche* dans lesquelles ils ont vécu enfants était utilisé. Il faut préciser que, dans les moments les plus matures des cycles de vie de la famille, à part les nourrissons et les enfants en très bas âge qui dormaient dans la chambre des parents, tous les autres enfants des frères mariés dormaient ensemble dans le grenier. Le phénomène de réduction de la taille moyenne des ménages en Italie et son impact sur les processus d'urbanisation est déjà abordé par les chercheurs italiens. À ce sujet voir, Arturo Lanzani, Gabriele Pasqui, *Italia al futuro...*, op. cit., pp. 79-81 ; Elena Granata, Arturo Lanzani, «Metamorfosi dell'abitare», *Impresa & stato*, 77, 2006.

héritées. Ce phénomène, qui avait été souligné à l'occasion de l'étude microanalytique des familles-exploitations dans les chapitres 4 et 5, est confirmé par le **Tab. 11**, qui donne à voir la baisse considérable du ratio rapportant le nombre d'individus (dans le ménage) au nombre de pièces (dans le logement) entre 1951 et 1971 pour les patronymes les plus répandus de Rio San Martino. La comparaison des **Tab. 10** et **11** permet même de constater que ce ratio décroît à un rythme plus soutenu que celui de la diminution de la taille des ménages²²³. Ces processus parallèles de réduction de la taille des ménages et d'agrandissement de la taille des logements se vérifient dans toutes les typologies de localités (*centri, nuclei* ou *case sparse*) et à toutes les échelles, à Scorzè comme dans les autres communes. Son intensité reste, toutefois, plus remarquable à Scorzè, où l'on était jadis le plus à l'étroit dans les maisons²²⁴ (**Fig. 71**). La *réhabilitation*, l'*agrandissement* et la *démolition et reconstruction* des bâtiments anciens sont des réalités que l'on peut relever au moins jusqu'au recensement de 2001. À ce sujet, l'examen du **Tab. 14**, qui illustre l'évolu-

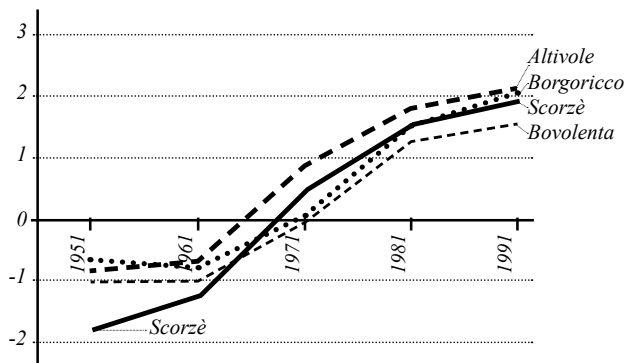


Fig. 71 Écart entre *nombre de pièces par logement* et *nombre d'individus par ménage* dans les communes vénitienes étudiées, entre 1951 et 1991.

Source : ISTAT.

tion, entre 1971 et 2001, du nombre de logements et de leur taille moyenne en fonction de l'époque de construction, est éclairant²²⁵. Ce tableau permet en effet de voir que, de recensement en recensement, le nombre de logements appartenant à une même catégorie d'âge (surtout ceux construits avant 1919) diminue et que, parallèlement, la taille des logements appartenant à cette même catégorie ne cesse pas d'augmenter. Non seulement les logements sont plus grands, ils sont aussi de mieux en mieux équipés (Tab. 15), ce qui illustre bien que ces processus de production de l'habitat *par le bas* sont accompagnés par une urbanisation *par le haut*. La disponibilité éventuelle de données différenciant la desserte en réseaux de constructions situées dans les différentes localités habitées (centres, noyaux et maisons éparses) aurait permis de comprendre s'il existait des choix privilégiant le développement de certaines localités (les centres?) en les avantageant quant à la desserte en réseau²²⁶. En l'absence de tels approfondissements, il reste certain que non seulement les centres des *frazioni*, qui étaient peu *lisibles* morphologiquement vers la mi-XX^e siècle (Fig. 73), mais aussi beaucoup d'autres localités de la commune, ont émergé²²⁷ (Fig. 74). À ce sujet, l'examen de la Fig. 72, qui reproduit une photo aérienne de 1978 de l'ex Via Fontane — présentée dans sa configuration des années 1960 sur la Fig. 69 —, est éclairant. Cette rue, qui en 1960 encore était la seule voie carrossable desservant la partie centrale du

²²⁵ L'époque de construction des bâtiments a été relevée pour la première fois en 1971. La notice du recensement précise que « la date de construction fait référence à l'année d'achèvement de la construction ou de la reconstruction. Dans le cas où un logement a été construit dans une année postérieure à celle du bâtiment concerné à la suite d'une reconstruction partielle, d'une extension ou d'une élévation, l'année de fin de reconstruction, extension ou autre a été considérée » : ISTAT, *11° Censimento generale della popolazione (24 Ottobre 1971). v. II - Dati per comune sulle caratteristiche strutturali della popolazione e delle abitazioni. Fascicolo 23 - Provincia di Venezia*, Roma, ISTAT, 1973, p. IX.

²²⁶ Les travaux présentés dans un ouvrage dirigé par Paola Viganò, Bernardo Secchi et Lorenzo Fabian (*Water and Asphalt...*, *op. cit.*) laissent deviner qu'il n'y a pas eu de privilège accordé aux centres en termes de dessertes en réseaux. Cela dit, il s'agit d'un sujet qui mérite d'être davantage approfondi dans le cadre de recherches futures.

²²⁷ Voir, par exemple, que sur la photo aérienne de 1954 (Fig. 74), les centres des *frazioni*, à part ceux ces chefs-lieux, ne sont pas facilement identifiables. Dans le cas des communes de Altivole et de Borgoricco, même les centres des *frazioni*-chefs-lieux ne ressortent pas clairement sur les photos aériennes de cette époque.

Tab. 15 Évolution du nombre de logements et de leurs équipements à Scorzè, entre 1951 et 2001.
Source : ISTAT.

Nota : Les parties grisées indiquent les données non disponibles. Pour ces mêmes données concernant les communes d'Altivole, Borgoricco et Bovolenta, voir l'Annexe 6.23.

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
1470	6158	0	989	106	1187	29	812			
% Logemenets occupés		0,00	67,28	7,21	80,75	1,97	55,24			

1951 Ensemble logements

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
1792	7020	15	1606	374	1386	211	1601	84		33
% Logemenets occupés		0,84	89,62	20,87	77,34	11,77	89,34	4,69		1,84

1961 Logements occupés

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
2658	11965	2304	344	1831	700	1743	710	1941	268	950
% Logemenets occupés		86,68	12,94	68,89	26,34	65,58	26,71	73,02	10,08	35,74

1971 Logements occupés

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
3762	19158	2925	807	3566	30	3542		2721		3664
% Logemenets occupés		77,75	21,45	94,79	0,80	94,15		72,33		97,40

1981 Logements occupés

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
4903	25145	4326	561							4859
% Logemenets occupés		88,23	11,44							99,10

1991 Logements occupés

Total		Dotés de								
Logements	Pièces	Eau potable		WC		Salle de bain	Électricité		Gaz du réseau	Chauffage
		Du réseau	Du puits	Dans le logement	À l'extérieur		Éclairage uniquement	Éclairage et autre		
6079	25145	5187	887							6060
% Logemenets occupés		85,33	14,59							99,69

2001 Logements occupés

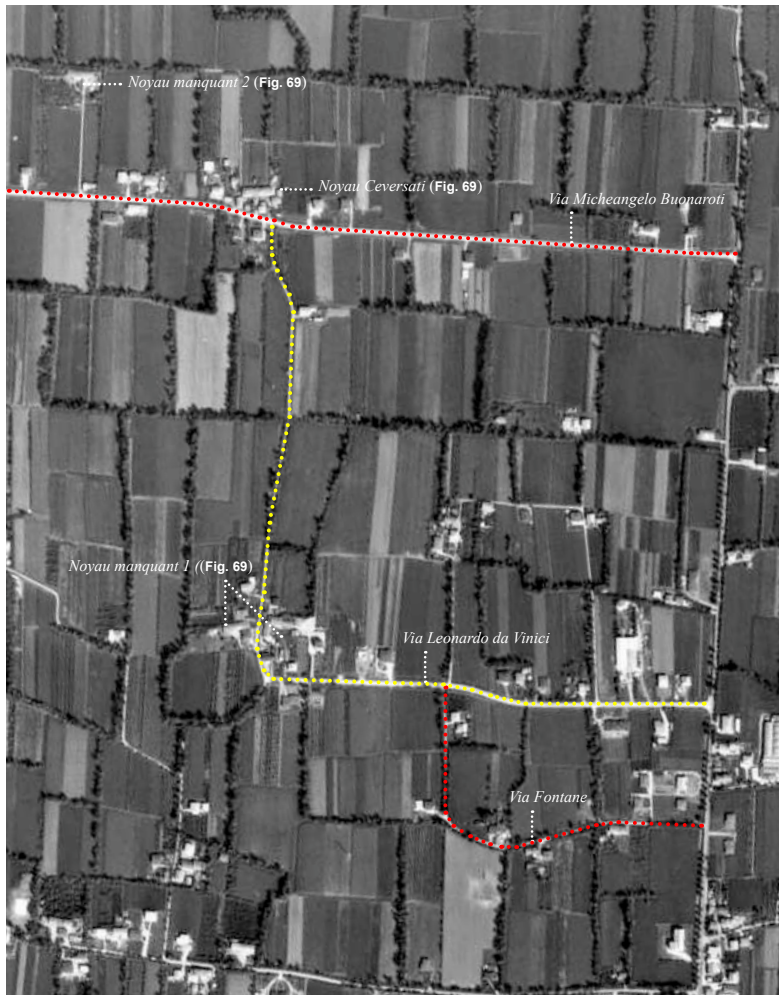


Fig. 72 Via Fontana, Via Leonardo da Vinci et Via Micheleangelo Buonaroti à Rio San Martino dans une photo aérienne de 1978 (explications dans le texte).

Source : Regione del Veneto.

Nota : Pour voir même cadrage en 1954, 1961 et 2020 voir la Fig. 69 et les Annexes 6.15 et 6.16.

territoire illustré, a été *complétée* au cours des années 1970 par d'autres tronçons de voie permettant une desserte plus *maillée* du territoire en question²²⁸. Il est également curieux de noter qu'après la réalisation de ces tronçons de voie, la dénomination de Via Fontane ne se réfère plus qu'à une petite portion de cet ensemble de voiries. Comment interpréter, autrement que par une *urbanisation par le haut*²²⁹, l'attribution presque caricaturale de noms tels que Leonardo da Vinci et Michelangelo Buonaroti à ces nouvelles voies ?

Familles enracinées et le nouveau prolétariat agricole

Nous avons vu que certaines branches de familles paysannes enracinées se détachent progressivement de l'activité agricole,

²²⁸ Pour la plupart des voies créées, il s'agit de chemins existants transformés en voies carrossables. À ce sujet, voir notamment Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, *Tracce di città...* (op. cit.); Paola Viganò, Bernardo Secchi, Lorenzo Fabian (dir.), *Water and Asphalt...*, (op. cit.).

²²⁹ Je parle ici de l'urbanisation au sens de l'*intégration* des campagnes caractérisées par la présence de l'habitat dispersé, où, à la veille de l'*Unità d'Italia*, certaines rues n'avaient même pas de noms officiels, dans un récit national où toutes les communes doivent avoir une rue dédiée à la mémoire des plus importants héros de la Nation.

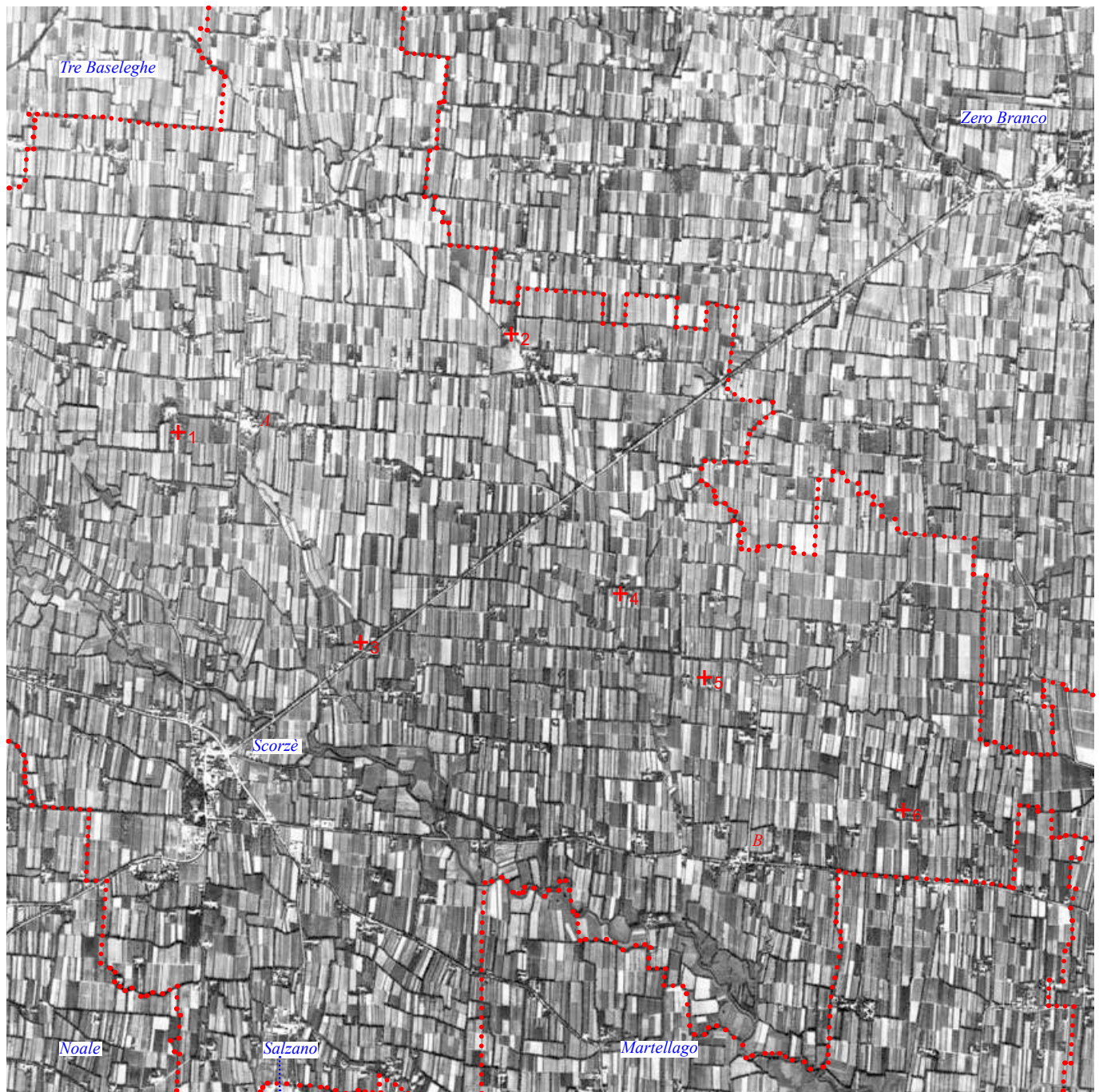


Fig. 73 Scorzè et ses communes voisines sur une photo aérienne de 1954 : à part le centre des *frazioni*-chef-lieu (Scorzè et Zero Branco), les autres centres de *frazione* (A : Rio San Martino; B : Cappella) ne sont pas facilement identifiables.

Source : IGM.

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km, incluant uniquement une partie des *frazioni* de Scorzè et Rio San Martino, ainsi que la totalité de la *frazione* di Cappella. Les *frazioni* de Peseggia et Gardigiano se trouvent à l'ouest du présent cadrage. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Scatolin; +2 : Michielan; +3 : Bortolato; +4 : Zampieri; +5 : Bellia; +6 : Bragato).

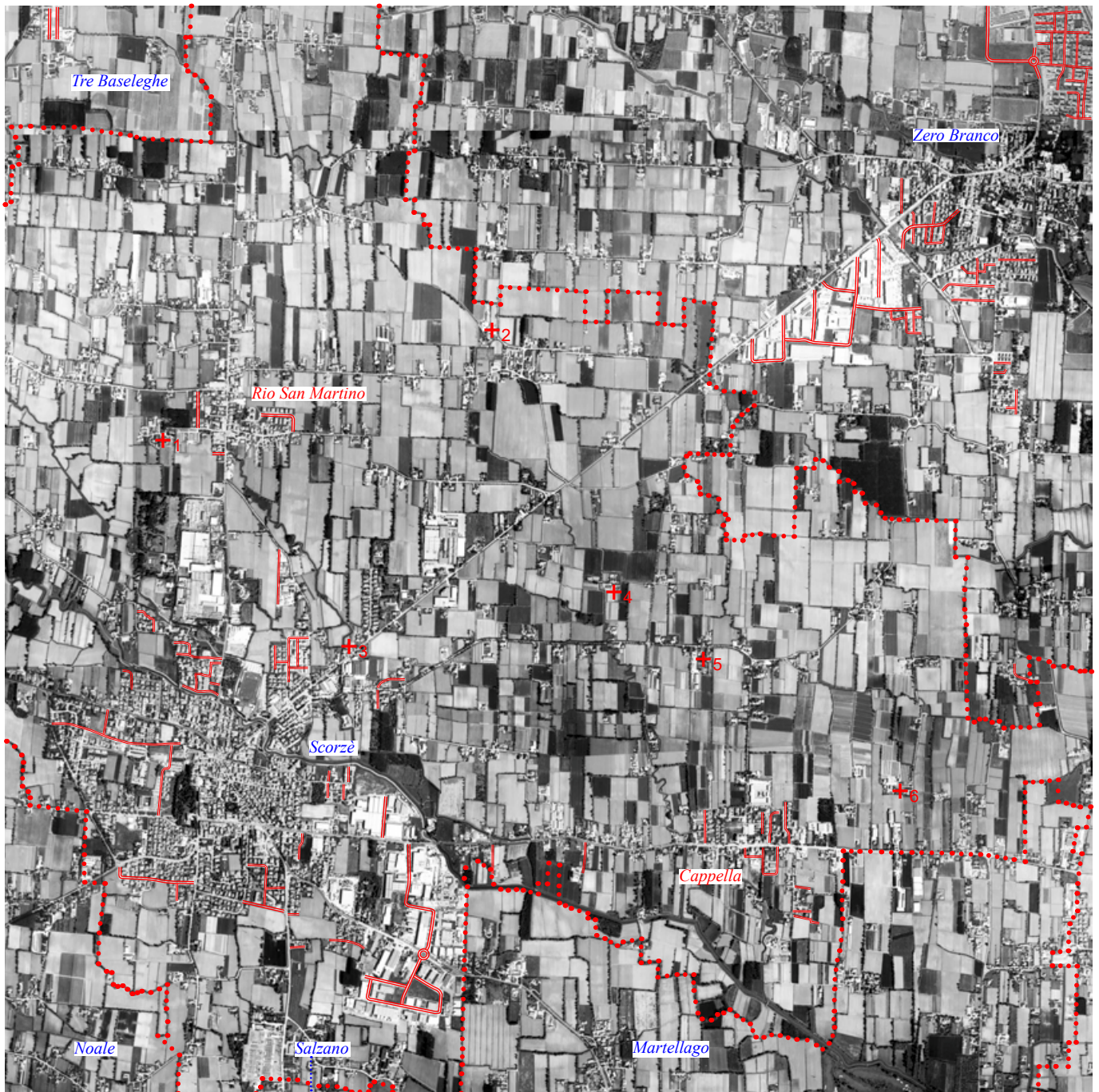


Fig. 74 Scorzè et ses communes voisines sur une photo aérienne de 2005 : les centres des *frazioni* de Rio San Martino et Cappella constituent désormais des réalités morphologiques relativement importantes.

Source : Regione del Veneto.

Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1980 (Fig. 64) et 2005 environ. Les plus grandes opérations de création de voiries se concentrent toujours autour des centres des *frazioni* et notamment autour de la *frazione*-chef-lieu. Noter également qu'en suivant l'indication du plan d'urbanisme de 1972 (Fig. 1 du chapitre 7), les grandes industries sont concentrées dans des zones d'activités (une par commune). Celle de Scorzè est située, entre Via Venezia et Via Moglianese, où il y avait déjà une présence industrielle forte; celle de Zero Branco, le long de Via Treviso.

Fig. 75 La place de l'église de Rio San Martino (Piazza Cappelletto) vue depuis la tour de l'église sur une photo de 1978 (en haut) et 2007 (en bas).

Source : Archives de l'association culturelle Il Rivolo.

Nota : La place est renommée en l'honneur de Cesare Cappelletto, paysan et résistant antifasciste qui y a été exécuté le 13 mars 1945. La famille Cappelletto fait partie des familles enracinées de Rio San Martino.



230 Je me réfère au chapitre 4, où il est montré que la superposition spatiale de la propriété et de l'exploitation selon un principe résidentiel est à l'origine d'un processus d'enclavement de bon nombre de ces parcelles.

231 Lorsqu'il s'agit de petites exploitations, les exploitants directs sont souvent des pluriactifs ou alors des individus qui donnent leurs parcelles en gestion à une entreprise agricole (*terzista*) qui les cultive pour le compte du propriétaire.

232 Il pourrait s'agir de location ou d'utilisation gratuite des parcelles en question (voir la **Tab. 10**, chapitre 3). Il existe également des cas où le propriétaire est titulaire de l'exploitation et le membre de la parenté se comporte comme *terzista* (voir la note précédente).

233 À ce sujet, voir l'**Annexe 4.1** ainsi que les **Fig. 54** et **57** du chapitre 4.

234 Voir par exemple, grâce à l'**Annexe 4.1**, que l'exploitation Bellia, la plus grande des exploitations étudiées en termes de superficie est aussi l'exploitation vénitienne qui emploie le pourcentage le plus important de terres en location.

tout en continuant à résider dans des maisons, construites près de leurs parcelles de terre, dont elles restent propriétaires²³⁰. Ces parcelles sont soit exploitées par les propriétaires eux-mêmes²³¹, soit données en gestion à un membre de la parenté qui habite à côté et poursuit l'activité agricole²³², soit, plus rarement, cédées en location à un exploitant extérieur au cercle familial. Dans ce dernier cas, il peut s'agir d'exploitations plutôt grandes, voire très grandes, comme l'exploitation des Bellia situées à Cappella de Scorzè dont j'ai parlé dans le chapitre 4²³³. Ces dernières ne s'appuient pas seulement sur les terres en propriété et le travail familial, mais aussi sur des terres en location et le travail salarial²³⁴. En effet, après avoir connu une chute drastique, la part du travail salarial est repartie à la hausse à partir du recensement de 1981 (**Annexe 6.4**). L'usage de la main-d'œuvre salariale ne s'explique pas seulement par la *renaissance* de la grande exploitation, mais aussi par la généralisation de certaines cultures maraîchères parti-

culièrement rentables dont la production n'est pas totalement mécanisée²³⁵. En plus des salariés officiels, qui apparaissent dans les statistiques — et que les chefs d'exploitations n'ont pas hésité à me présenter au cours d'une visite d'exploitations —, il existe de nombreux salariés non déclarés, auxquelles ont recours notamment les exploitations plus petites que celle de Bellia. Ces derniers sont souvent des travailleurs étrangers sans-papiers : ils échappent à toute statistique. Leur présence n'a pas été un sujet facile à aborder lors de mon enquête de terrain²³⁶. Un autre chantier de recherche portant sur ces salariés officiels et non officiels, leurs réseaux (de parenté ou autre) pourraient permettre de comprendre les rapports sociaux et de production les unissant aux familles paysannes enracinées dont les membres sont devenus *patrons*. Il s'agirait de comprendre quels sont les éventuels processus d'enracinement en cours des salariés agricoles d'aujourd'hui.

Bilan du chapitre

L'étude de l'évolution des *lieux habités* des communes vénitiennes et françaises du Nord a permis de dégager de nombreux liens entre les processus d'industrialisation et d'urbanisation ; les projets d'aménagements ; et les dynamiques de peuplement, y compris celles des familles paysannes enracinées. Ces liens peuvent être décrits brièvement en quelques points :

Premièrement, l'urbanisation des communes rurales étudiées correspond *toujours*, et dans les deux cas, à un mouvement d'agglomération de la population et des activités opérant à plusieurs échelles. En effet, malgré le caractère plus diffus de l'urbanisation de la Vénétie centrale, une croissance sélective de certaines portions de territoire peut s'observer également en Vénétie, à la fois à l'échelle régionale (celles des carrés de 50 par 50 km) et aux échelles plus fines. À cet égard, on peut par exemple noter que la commune de l'échantillon vé-

²³⁵ Il s'agit de cultures, comme celle du *radicchio tardivo*, très répandue à Scorzè, notamment à Rio San Martino. Le traitement de ce légume après la récolte exige une main-d'œuvre considérable (voir la Fig. 54 du chapitre 4).

²³⁶ En effet, au cours des enquêtes de terrain, j'ai eu l'occasion de parler avec les salariés agricoles et de leur poser des questions sur leurs origines, leurs lieux d'habitations, etc., mais en ce qui concerne les salariés non déclarés, il a été difficile de les aborder, d'autant plus qu'un rapprochement avec les salariés *informels* risquait de compromettre mes échanges avec les patrons des exploitations concernées.

nitien dont le caractère urbain est le moins net est celle située en marge de l'espace de concentration de la population, des infrastructures et des activités à l'échelle du carré de 50 par 50 km, mais aussi celle où la population agglomérée est inférieure à la population dispersée. Ce constat, qui se vérifie également pour les communes de Fleurbaix et Mons-en-Pévèle dans le cas français, semble indiquer que les catégories *aggloméré* et *dispersé* restent pertinentes pour la description du fait urbain²³⁷. Cela étant dit, cette tendance à l'agglomération ne révèle pas uniquement d'un processus ascendant dans lesquels les habitants et l'évolution de l'économie jouent un rôle important, mais doit aussi beaucoup à un processus descendant, dont une des nombreuses facettes a été mise en avant par l'analyse de l'instauration des municipalités et la désignation de leurs chefs-lieux. Il a été démontré que cet épisode relève non seulement d'un projet politique, mais aussi d'un projet de territoire au sens morphologique du terme, notamment en raison du rôle central que les chefs-lieux des communes (et des *frazioni*, dans le cas italien), enrichis d'équipements et d'autres infrastructures publiques qui en facilitent l'accès, sont amenés à jouer dans un nouveau système de hiérarchies territoriales. On a également vu que certains épisodes particulièrement *destructeurs*, comme la Première Guerre mondiale dans le cas des communes de la France du Nord, ont été l'occasion d'accentuer l'importance des centres, grâce à une reconstruction sélective du patrimoine bâti des communes en question²³⁸. Il en va de même pendant les périodes d'accélération de la croissance démographique et économique, comme celle qu'ont connue la plupart des communes ici étudiées pendant les années 1970²³⁹. Les communes à démographie stable ou décroissante tendent à davantage conserver leurs structures de l'habitat rural, qui sont plutôt dispersées dans les communes ici examinées. C'est notamment le cas de Mons-en-Pévèle et de Bovolenta.

Deuxièmement, tout le long de la période examinée, les populations éparses (au sens strict²⁴⁰) sont pour l'essentiel consti-

237 Je rappelle cependant que les catégories *aggloméré* et *dispersé* ne sont plus utilisées sous leurs anciennes formes dans les recensements français à partir de 1954.

238 Côté français, il est important de souligner une différence nette entre les projets d'aménagement du centre de l'après-Deuxième Guerre mondiale, au langage très urbain (ils ont introduit places et îlots d'habitat fermés et relativement denses aux géométries rectilignes), et les projets de lotissement apparaissant à partir des années 1970, au moment de reprise démographique, fondés sur des maisons individuelles séparées et un système de voirie introvertie — c'est-à-dire un système en cul-de-sac, avec un seul point de contact avec le système de voirie communale.

239 Il faut noter que la croissance sélective de certaines portions de territoire est la plus importante en absolu dans les deux communes qui ont connu les croissances démographiques les plus marquées (Scorzè et Linselles).

240 En excluant non seulement les agglomérations des chefs-lieux, mais aussi des petites agglomérations éparses telles que les hameaux. À ce sujet, voir l'analyse détaillée du cas de Fleurbaix à partir de 1860 environ.

tuées de populations agricoles et pluriactives. Au sujet de ces derniers, les cas vénétien et flamand-artésien *racontent* deux histoires aux trajectoires opposées. En Flandre-Artois, le déclin de l'industrie rurale à partir de la mi-XIX^e siècle a été un facteur important de la migration des pluriactifs, qui étaient bien représentés parmi les populations dispersées. En Vénétie, l'industrialisation diffuse permet, surtout à partir de la mi-XX^e siècle, à beaucoup de paysans de travailler à l'usine tout en continuant de s'occuper d'une petite exploitation. À cet égard, l'industrialisation accentue les pratiques de partage systématiques des exploitations et des propriétés chez ces familles paysannes.

Troisièmement, côté français, l'industrialisation joue un rôle décisif dans la croissance différenciée de certaines localités (voir l'exemple de la Vignette à Linselle et de Wasquehal à Mons-en-Pévèle). Toutefois, elle ne peut pas expliquer seule la polarisation de l'espace communal. L'effacement progressif de l'habitat dispersé s'explique beaucoup mieux par la reproduction sociale des familles-exploitations en expansion²⁴¹ et les politiques d'aménagement qui tendent à privilégier le développement des centres des chefs-lieux. La mobilité caractéristique des familles nucléaires est également un facteur décisif²⁴². Côté italien, même si l'impact de l'industrialisation sur la croissance différenciée est plus nuancé, il est loin d'être nul. Malgré la persistance de l'habitat dispersé dû aux modalités spécifiques de reproductions sociales des familles paysannes ou issues de la paysannerie, la stagnation démographique des *frazioni* qui ne bénéficient pas du développement de nouvelles industries et commerces est nette. À ce sujet, on peut, par exemple, mentionner le contraste entre la croissance démographique des *frazioni* de Peseggia et Gardigiano — dont les centres sont situés sur Via Moglianese, qui devient une grande artère industrielle et commerciale au cours des années 1960 à 1970 — d'un côté et la stagnation de la population de Rio San Martino, de l'autre. Comme le cas de ce dernier l'a bien montré, dans toutes les *frazioni* à

²⁴¹ Dans le cas français, où les familles paysannes enracinées ont plutôt eu tendance à empêcher l'urbanisation des terres grâce à l'accumulation de parcelles, voire la destruction du bâti dispersé, l'habitat dispersé a eu plus de chance de subsister dans tous les quartiers où la poussée expansionniste des familles-exploitations a été plus faible. Dans certains cas, l'urbanisation diffuse a même pu faire son chemin. Je reviendrai plus en détail sur ce sujet dans le prochain chapitre.

²⁴² En effet, pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, les portions de campagne caractérisées par la présence de l'habitat dispersé se vident même dans une commune comme Linselles, où la population est pourtant en train de croître : les analyses de ce chapitre ont montré que cela n'est pas uniquement dû à l'installation de nouveaux arrivants dans les cités ouvrières situées près des usines qui se trouvent dans le centre ou dans le hameau de la Vignette. À l'intérieur de la commune même, on retrouve des flux migratoires de la *périphérie* vers le centre et la Vignette.

démographie stagnante, les familles enracinées jouent un rôle important non seulement dans la construction d'habitat dispersé (*case sparse*) et de microagglomérations éparses (les *nuclei abitati*), mais aussi dans le développement des centres.

Chapitre 7

Les campagnes urbanisées : entre urbanisme et urbanisation

Les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale correspondent à une période de reprise de la croissance démographique en France et à son accélération en Italie. C'était aussi d'une période de croissance économique exceptionnelle pour les deux pays et les deux régions examinées. Pendant cette période, la généralisation de l'usage de la voiture individuelle permet une accessibilité généralisée des campagnes situées à l'intérieur des espaces métropolitains en croissance. Se focalisant sur cette période, et notamment sur la décennie 1970, qui a été marquée par une croissance démographique pour toutes les communes étudiées (y compris Fleurbaix, Sailly-sur-la-Lys et même Mons-en-Pévèle et Bovolenta!), ce chapitre porte sur les articulations entre l'urbanisme (comme pratique), les familles-exploitations et la demande croissante de terrains à bâtir de la part des habitants des communes et de personnes venant de l'extérieur. Il s'agit, plus précisément, de répondre aux deux questions suivantes :

– De quelle manière les documents d'urbanisme rédigés à partir des années 1960 pour les communes ici étudiées prennent-ils en compte les *lieux habités* (et les dynamiques du peuplement) des communes tels qu'ils se présentent au moment leur rédaction? Peut-on parler d'idéologies cohérentes, «diffusioniste»¹ côté vénitien et «concentrationiste»² côté français, comme cela a été évoqué par des auteurs que nous avons étudiés dans le premier chapitre? Cette question fera l'objet de la première section de ce chapitre.

– De quelle manière, la reproduction des familles-exploitations favorise-t-elle l'urbanisation des terres agricoles? L'empêche-t-elle, au contraire? Peut-on déceler une opposi-

¹ Nous avons vu dans le chapitre 1 qu'il s'agit d'une expression utilisée par plusieurs auteurs à propos des politiques de développement urbain et territorial en Vénétie, dont par Francesco Indovina au premier chef (« La città diffusa », in Francesco Indovina et al., *La città diffusa*, *op. cit.*, pp. 19-43 ; « Dalla città diffusa all'arcipelago metropolitano », in Francesco Indovina (dir.), *Dalla città diffusa...*, *op. cit.*, pp. 17-31).

² Il s'agit d'une expression utilisée notamment par Gérard Bauer, Jean-Michel Roux dans *La rurbanisation...* (*op. cit.*).

tion entre le cas italien et français à cet égard ? Cette question sera abordée dans la deuxième section.

I. Deux urbanismes pour deux campagnes urbanisées ?

Il est généralement admis que la transition de la campagne densément habitée de la Vénétie centrale vers une ville diffuse n'aurait pas été possible sans des choix urbanistiques visant à maximiser la desserte de ce territoire en infrastructure et en équipement³. Côté français, on parle souvent d'une *désertification* des campagnes, voire des petites villes, comme l'effet produit par des logiques de desserte en infrastructures et en équipements beaucoup plus hiérarchisés et moins diffus, notamment pendant les trois derniers décennies⁴. Si ces affirmations étaient vraies, les dynamiques d'urbanisation *par le bas* et *par le haut* à l'œuvre dans les deux territoires étudiés iraient dans le même sens. Dans la Vénétie, la desserte fine du territoire et le « polycentrisme » promu par les autorités, notamment régionales⁵, ainsi que les modalités spécifiques de reproduction des familles-exploitations de la Vénétie centrale se renforcent mutuellement ; dans la France du Nord, une vision plus hiérarchisée du territoire et la lutte contre l'« étalement urbain » va dans sens du déclin de la campagne urbanisée — y compris dans les communes en pleine croissance démographiques comme Linselles. Ce résumé un peu schématique mérite d'être nuancé à travers une étude plus fine des lois et des documents d'urbanisme — aux échelles nationale, régionale, intercommunale et communale — et de leurs mises en application — aux mêmes échelles — dans le développement des territoires en question, ainsi que par un examen de la manière dont ces derniers interagissent avec les dynamiques de transformation de territoire *par le bas*. Ce travail représente un immense chantier : les années qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale correspondent à une période d'intense *production* en matière d'urbanisme,

³ À ce sujet, voir, en plus des ouvrages cités dans les chapitres précédents, Viviana Ferrario, *Urbanistica e pianificazione nel Veneto (1972-1992). Temi e vicende*. Venezia, Marsilio-Regione del Veneto, 2012.

⁴ Il s'agit des choix faits aux échelles nationales et régionales qui ont, par exemple, abouti à la suppression d'un grand nombre de lignes de chemin de fer desservant les localités mineures. Parallèlement, on a limité l'urbanisation des communes rurales, notamment à l'extérieur de la *zone agglomérée* des chefs-lieux au nom de la lutte contre l'« étalement urbain » et cherché à préserver des terres agricoles. À ce sujet, voir de nombreux ouvrages dans l'analyse de la littérature au premier chapitre.

⁵ Le « polycentrisme » en Vénétie fait partie intégrante de ce que l'on a appelé le « *modello veneto* ». Il occupée une place majeure dans le débat urbanistique et dans les choix des plans régionaux d'urbanisme de la Vénétie, notamment à partir de 1972, lorsque les compétences de l'État italien en matière d'urbanisme sont transférées aux régions. Pour une bibliographie critique des ouvrages et documents d'urbanisme portant sur la Vénétie, voir Viviana Ferrario, *Urbanistica e pianificazione nel Veneto (1972-1992). Temi e vicende (op. cit.)*. Pour des contributions récentes à ce sujet, voir Michelangelo Savino (dir.), *Governare il territorio in Veneto*, Padova, CLEUP, 2017.

tant en Italie qu'en France. Dresser une simple liste de ces lois et documents et établir une bibliographie des travaux critiques sur ces derniers constituerait une recherche en soi⁶. Dans le cadre de cette thèse, je me suis seulement intéressé aux documents d'urbanismes des communes en question et à leurs mises en œuvre (ainsi qu'à la manière dont ces derniers s'articulent avec la biographie des familles-exploitations enracinées) sur une période allant de la fin des années 1960 à nos jours. Le début de cette période correspond au moment où à peu près toutes les communes étudiées se dotent de leur premier « document d'urbanisme » : il s'agit de « programmes de fabrications » (« *Programma di Fabbricazione* » ou PdF) ou de « plans régulateurs généraux » (« *Piano Regolatore Generale* » ou PRG) dans le cas des communes italiennes et des « plans d'occupation des sols » (POS) et des « plans sommaires d'urbanisme » dans le cas des communes françaises⁷. Sans m'attarder longuement sur les spécificités de chaque document (et de leurs procédures de rédaction, d'approbation, d'adoption et de modification) ni insister sur leurs différences⁸, je me concentrerai sur quelques résultats d'une analyse portant uniquement sur la *première génération* des plans d'urbanisme des communes françaises et italiennes étudiées et leurs mises en application⁹.

La recherche de la compacité

La première génération des documents d'urbanisme, qui voit le jour vers la fin des années 1960 est fondée sur le principe de « zonage »¹⁰, c'est-à-dire la création de zones plutôt homogènes dédiées à l'habitat résidentiel, l'activité agricole ou industrielle et celle de zones mixtes pouvant mélanger habitat résidentiel, commerces et petites unités artisanales¹¹.

En ce qui concerne l'habitat résidentiel, tous les plans, italiens comme français, cherchent à proposer des « zones d'extension » plutôt compactes, autour de noyaux d'agglomérations déjà existants. Sans surprise, ces derniers sont plutôt les

6 Dans les deux cas, il existe une littérature abondante portant sur ces lois et documents d'urbanisme (notamment à l'échelle régionale) et leurs interactions. Cependant, les études portant sur les documents d'urbanisme des communes rurales et leur mise en application restent plus rares. Pour un aperçu rapide et comparatif des principaux outils mobilisés par la discipline d'urbanisme pour la gestion de l'urbanisation diffuse en France et en Italie, voir Chiara Barattucci, *Urbanisations dispersées. Interprétations/actions. France et Italie (1950-2000)*, Rennes, PUR, 2006. Le deuxième chapitre de ce livre (pp. 49-75) offre une excellente synthèse de la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 1970.

7 En France, les « plans d'occupation des sols » (POS) sont remplacés par les « plans locaux d'urbanisme » (PLU) depuis la loi relative à la « solidarité et au renouvellement urbains » du 13 décembre 2000, dite « Loi SRU ».

8 Dans le cadre de cette thèse, j'ai étudié les différentes éditions des documents en question et leurs principales « révisions » ou « modifications » (« *varianti generali* », pour les plans italiens). Finalement, au cours de la rédaction, j'ai fait le choix de consacrer un espace limité à ce sujet, car cela aurait demandé un espace conséquent.

9 Côté italien, pour Altivole, il s'agit d'un PdF (*Programma di Fabbricazione*) approuvé en 1970; pour Borgoricco, il s'agit d'un PdF approuvé en 1970; pour Scorzè, il s'agit d'un PdF approuvé en 1972; pour Bovolenta, il s'agit d'un PRG (*Piano Regolatore Generale*) approuvé en 1966. Côté français, pour Fleurbaix, il s'agit d'un « plan sommaire d'urbanisme » approuvé en 1971; pour Linselles, il s'agit d'un POS (plan d'occupation des sols) approuvé en 1975; et, pour Mons-en-Pévèle, il s'agit d'un POS approuvé en 1983.

10 Pour une étude comparative du zonage en France et en Italie, voir Chiara Barattucci, *Zoning/Mixité. Alle radici dell'urbanistica italiana e francese (1870-1945)*, Roma, Officina, 2013.

11 Il s'agit notamment de séparer les ensembles formés par l'habitat résidentiel, petites activités commerciales et artisanales et le tertiaire de la grande industrie et de l'agriculture. La séparation de l'industrie de l'habitat résidentiel semble particulièrement importante : les documents graphiques des plans examinés montrent bien la création d'une ou plusieurs zones industrielles (« zones d'activités » en France) d'un seul tenant dans chaque commune.

«*centri abitati*» définis par les recensements dans le cas des communes italiennes et les chefs-lieux de communes dans les communes françaises. De plus, en prévoyant des coefficients d'occupation des sols¹² (COS) et des coefficients d'emprise au sol¹³ (CES) décroissants au fur et à mesure que l'on s'éloigne des *centres*, ces plans semblent promouvoir une croissance radiocentrique autour des centres, mais ces points méritent d'être mieux précisés et nuancés.

Pour ce qui est des communes italiennes, l'extension du chef-lieu de commune et l'extension mesurée des autres *centri abitati* — qui correspondent notamment aux chefs lieux des *frazioni* — n'est pas étonnante dans le cas d'une commune comme Scorzè, où ces derniers possèdent déjà une physionomie claire au moment de la réalisation du plan (à cet égard, on peut comparer les Fig. 63 du chapitre 6 avec la Fig. 1). En revanche, le même phénomène peut paraître surprenant dans le cas d'autres communes. À Borgoricco, par exemple, en raison d'une urbanisation surtout linéaire — facilitée par la structure réticulaire d'une voirie qui reprend la trame de la centuriation romaine — les centres des *frazioni* n'ont pas une véritable épaisseur morphologique au moment de la réalisation du premier PdF de la commune en 1970. L'insistance de ce dernier sur le développement des centres de *frazioni* (Annexe 7.2) s'inscrit clairement dans la continuité du projet de territoire initié par la création des communes et de leur *frazioni*¹⁴. Même dans le cas de la commune de Bovolenta, où les centres des *frazioni* autres que la *frazione*-chef-lieu ne correspondent pas à des réalités morphologiques et fonctionnelles importantes, le premier PRG (1966) crée de possibles zones d'extension autour de ces derniers (Annexe 7.3). Dans tous les documents d'urbanisme cités, la représentation même du document graphique du plan, qui tend à minimiser, voire *effacer*, la présence de l'urbanisation diffuse est particulièrement remarquable (Fig. 1 et Annexes 7.1 et 7.2), notamment dans le cas italien où cette dernière s'est déjà remarquablement développée au moment de rédaction des plans.

Dans le cas des communes françaises étudiées, mis à part les

¹² Le coefficient d'occupation des sols (COS) est la surface de plancher constructible par mètre carré de terrain.

¹³ Le coefficient d'emprise au sol (CES) est la surface de plancher constructible au sol par mètre carré de terrain.

¹⁴ On doit toutefois noter que dans le cas de Borgoricco, le plan préconise une extension plutôt équivalente des centres des trois *frazioni* qui forment cette commune.



Fig. 1 Document graphique du *Programma di Fabbricazione* (PdF) de Scorzè approuvé en 1972.

Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 542.

Nota : Pour plus de détails sur les « Zones résidentielles destinées aux nouvelles constructions » et les « Zones à réordonner », voir la Fig. 5. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Scattolin; +2 : Michielan; +3 : Bortolato; +4 : Zampieri; +5 : Bellia; +6 : Bragato). L'auteur du PdF de Scorzè est Giovanni Cerutti.

chefs-lieux des communes, les hameaux qui ont résisté au déclin définitif sont considérés comme faisant partie des noyaux d'extensions futures *lorsqu'ils sont situés près du chef-lieu*¹⁵. Dans le cas de Linselles, il s'agit surtout du hameau de la Vignette (Fig. 2 et Annexe 7.4). À Sailly-sur-la-Lys, il s'agit du hameau de Bac-Saint-Maur (Fig. 3 du chapitre 6) et, à Mons-en-Pévèle, il s'agit du hameau du Hem (Annexe 6.6 et Fig. 3).

Tous ces exemples suggèrent un principe, voire une idéologie concentrationniste s'inscrivant dans la continuité du projet territorial de la commune dans le cas français et de la *comune-frazione* dans le cadre italien¹⁶. Cependant, on peut également trouver des exemples où des hypothèses de croissance moins compactes et, dans certains cas *diffuses*, sont envisagées à la fois dans le cas français et dans le cas italien.

Pour le cas italien, il s'agit du PdF d'Altivole de 1970, où l'extension des centres des *frazioni* n'est pas proposée uniquement sous forme d'urbanisations compactes et des *urbanisations linéaires* sont également envisagées (Annexe 7.1). Ces zones constructibles ne sont d'ailleurs pas exclusivement situées autour des (ou entre les) *centri abitati*. Ce même constat peut être fait à propos des communes françaises de Sailly-sur-la-Lys et Linselles, où, de fait, des zones urbanisables *presque* linéaires sont proposées entre les chefs-lieux de communes et les hameaux ayant survécu au déclin. Par contre, si le cas de ces dernières cela peut être interprété comme participant d'une recherche de *continuité du bâti*, et donc de *compacité*, à Altivole la séparation entre les *îlots* d'urbanisation est totalement assumée (Annexe 7.1).

¹⁵ Cependant, même dans le cas italien, lorsque le centre-chef-lieu d'une commune est déjà assez étendu, comme c'est le cas à Scorzè, l'extension prévue pour ce dernier est sans commune mesure avec celles des centres des *frazioni*.

¹⁶ Ces exemples permettent également d'insister sur le fait que les choix des *auteurs* des plans, qu'il soit des cabinets privés d'architectures et d'urbanismes ou d'ingénierie (ou les deux) comme dans le cas italien, ou des agences d'urbanismes publiques (ou des services d'urbanisme de directions départementales d'équipement) comme dans le cas français, ont une incidence importante sur le *projet de territoire* promu par les plans.

En ce qui concerne le cas français, tous les plans envisagent des croissances moins compactes autour des hameaux qui *ont résisté au déclin démographique*, mais qui *ne sont pas situés près des chefs-lieux*. Ces derniers sont classés dans les zones dites «NB», c'est-à-dire des Zones «naturelles» où les «constructions dispersées» peuvent être autorisées sur



Fig. 2 Linselles sur la carte d'État major de 1824 (en haut), sur une photo aérienne de 1971 (au centre) et dans le document graphique du plan d'occupation des sols (POS) de 1973.

Source : IGN; Archives de la métropole européenne de Lille 96 W 1-2.

Nota : Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Dumortier J.M.; +2 : Casiez; +3 : Lefebvre; +4 : Dumortier P.). L'auteur du POS est l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lille.

de grandes parcelles d'environ 1000 à 4000 m² variables selon les plans et des COS qui peuvent également varier d'une commune à une autre. Sans surprises les zones classées en NB ne sont pas très nombreuses à Linselles : à part le hameau de la Vignette classé à l'intérieur de la zone agglomérée à cause de la proximité avec le centre du chef lieux, il a un seul autre hameau de la commune, le Blaton, qui se présente toujours comme un noyau aggloméré et sera donc classé en zones NB (Fig. 2 et Annexe 7.4). À Mons-en-Pévèle en revanche, les hameaux ayant résisté au déclin sont plus nombreux et la plupart de ces derniers seront classés en zones NB. Si dans la plupart des cas ces zones ne comprennent que le hameau dans son extension actuelle, il existe des cas, rares, où des zones d'extension plus généreuses sont proposées. À Mons-en-Pévèle, c'est le cas des hameaux de la Vincourt et de l'Offrande. Même si on peut, à propos des zones NB, parler d'une approche diffusionniste à l'échelle de la commune, il faut considérer qu'à l'échelle du périmètre des zones même cela donnera souvent lieu à terme à un bâti continu même lorsqu'il ne s'agit pas d'une opération intégrée réalisée par un seul promoteur. L'exemple du hameau et de la zone NB du Sec-Mont (dans laquelle se trouve d'ailleurs une des familles-exploitations étudiées dans le cadre de cette thèse) est à ce titre éloquent¹⁷. S'agissant d'approche diffusionniste dans les plans d'urbanisme en France, l'exemple du plan sommaire d'urbanisme de Fleurbaix de 1971 retient l'attention¹⁸. Vers 1970, aucun ancien hameau de Fleurbaix ne possède une densité de population importante. Cela dit et malgré la *dédensification* massive de l'habitat à l'extérieur du centre, la présence de l'habitat dispersé le long des rues ne s'est pas totalement effacée. Plutôt que de définir quelques petits enclos autour de quelques noyaux plus denses, les auteurs du plan introduisent deux grands périmètres situés tous les deux dans la partie est de la commune, où l'habitat est plus dense et les exploitations de plus petites dimensions ; ils ouvrent ainsi une large portion du territoire à ce que l'on peut définir comme une *urbanisation diffuse* aussi à l'échelle locale.

¹⁷ À Mons-en-Pévèle, la possibilité de construire des maisons individuelles avec un COS de 0,20 sur des parcelles de 1000 m² permet une densification relative des anciens hameaux.

¹⁸ Le plan sommaire d'urbanisme de Sailly-sur-la-Lys présente des similarités non négligeables avec celui de Fleurbaix. Ce n'est pas étonnant, non seulement parce que, vers 1970, Sailly présente une structure d'habitat similaire à celle de Fleurbaix (quoi qu'avec une densité de la population globalement supérieure et un caractère plus affirmé de la centralité constituée par Bac-Saint-Maur), mais aussi parce que le plan est rédigé par un même organisme (Direction départementale de l'équipement du Pas-de-Calais).



Fig. 3 Document graphique du plan d'occupation des sols (POS) de Mons-en-Pévèle rendu public en 1981 (en haut) et un détail du Mont et du Hem (au centre); en bas : photo aérienne de 2020 montrant le périmètre de la zone NB autour de l'ancien hameau du Sec-Mont.

Source : Archives de la commune de Mons-en-Pévèle; Google Maps 2020.

Nora : Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Momont; +2 : Lohier; +3 : Hennette; +4 : Verdière). L'auteur du POS est la Direction départementale de l'équipement du département du Nord.

Légende du zonage :

UA, UB Zones urbaines affectées à l'habitat et aux services, ayant un « caractère central » (UA) ou à « densité élevée » (UB).

UC, UD Zones urbaines affectées à l'habitat à « densité moyenne » (UC) ou « faible » (UD).

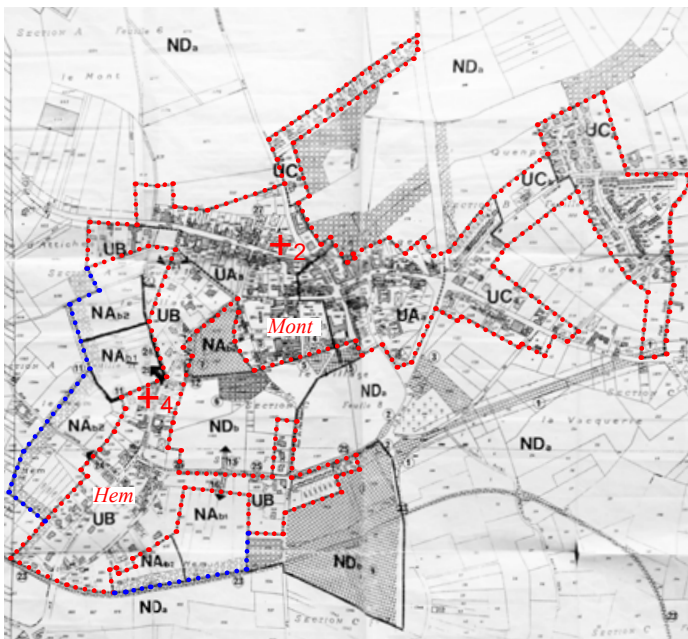
UE, UF Zones d'activités « à organiser » (UE) ou « existantes » (UF).

NA Zone « naturelle » réservée à l'extension future de l'agglomération.

NB Zone « naturelle » où les constructions dispersées peuvent être autorisées.

NC Zone « naturelle » réservée à la protection de l'agriculture, où seules les constructions à usage agricole seront admises.

ND Zone « naturelle protégée », c'est-à-dire réservée à la protection de l'agriculture et la sauvegarde des sites et du paysage.



Cela est bien illustré par la **Fig. 4.1** : à part les secteurs S3 et S5, censés accueillir un habitat dense, ce plan contient deux autres zones constructibles, les secteurs S7 et S8, où l'on peut réaliser des maisons individuelles avec des coefficients d'occupation des sols très faibles, sur de grandes parcelles de minimum 1500 m² et 3000 m², avec des linéaires de façade sur rue de minimum 25 et 30 m respectivement¹⁹. Vu l'étendue des secteurs en questions et la croissance démographique très faible de la commune au moment de la réalisation de ce plan, il est clair que l'urbanisation de ces secteurs ne donnera pas lieu, du moins à court terme, à une urbanisation compacte, bien qu'ils soient situés dans la continuité du chef-lieu. Le rapport du plan précise également que le secteur S7 est « destiné à la clientèle des cadres de la métropole [lilloise] et d'Armentières » et que le secteur S8 reste néanmoins « un domaine réservé à l'agriculture »²⁰, d'où le COS moins élevé et l'exigence de parcelles plus grandes dans ce secteur. Ces choix et prises de position retiennent l'attention en raison de la volonté assumée de s'adresser à une clientèle riche, mais aussi, et surtout, parce qu'on envisage la possibilité de faire cohabiter l'habitat et l'agriculture dans un contexte de culture urbanistique où domine la séparation des fonctions. Finalement, les secteurs S7 et S8 seront supprimés dans la révision du plan en 1977, même si entretemps plusieurs maisons ont été bâties dans ce secteur. Je reviendrai sur quelques hypothèses concernant la suppression de ces secteurs dans la prochaine section.

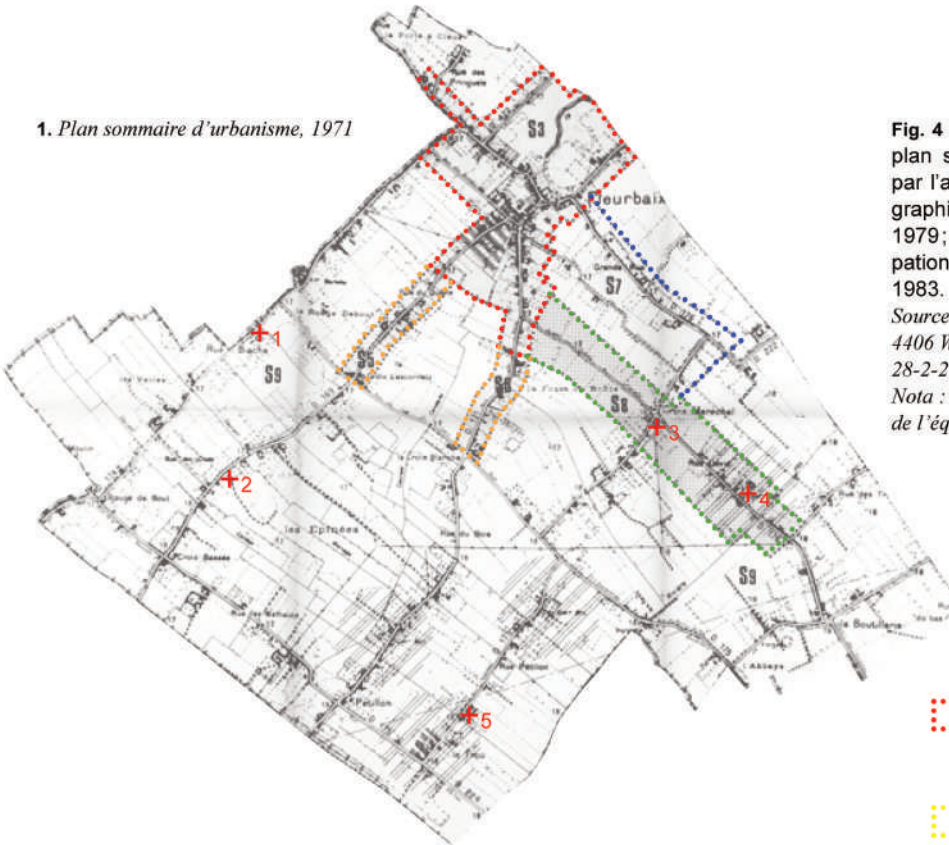
¹⁹ Le coefficient d'occupation des sols (COS) est de 0,10 en S7 et de 0,05 en S8.

²⁰ Direction départementale de l'équipement de Pas-de-Calais, Groupe d'études et de programmation, *Fleurbaix. Plan sommaire d'urbanisme. Rapport justificatif*, 1971, p. 5, document conservé aux ADPdc sous la cote 2406 W 73 2-2-1-31-1-3.

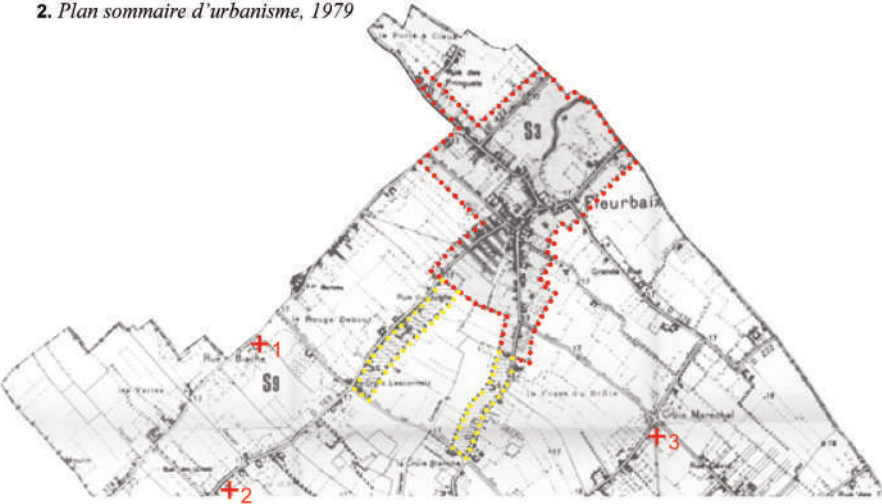
²¹ Outre le zonage, un autre aspect reflétant la tension entre tendances diffusionnistes et concentrationnistes est la desserte des différentes localités de la commune par les réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement, notamment des eaux usées. Tous ces domaines ne font pas partie des prérogatives des plans d'urbanisme. En France, par exemple, seuls la desserte en eau potable et le réseau d'assainissement doivent obligatoirement être définis dans le cadre des POS et des PLU. Ce sujet mérite d'être approfondi à l'aide d'autres instruments. Il faut cependant signaler un fait qui ressort très nettement de l'analyse sommaire du réseau de l'assainissement des eaux usées : ce dernier est, aujourd'hui encore, quasi exclusivement centré sur la partie agglomérée des communes dans les tous les cas français et très diffus dans le cas des communes italiennes.

Cette analyse sommaire de la première génération des plans d'urbanisme pour les communes étudiées permet de voir qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre les plans français et italiens, en matière d'idées ou d'idéologies concentrationnistes côté français et diffusionniste côté italien, à tout le moins en ce qui concerne les zones d'extensions²¹. En s'appuyant sur la structure de l'habitat existant et exception faite de quelques rares exemples (Altivole et Fleurbaix), tous les plans prônent une urbanisation compacte

1. Plan sommaire d'urbanisme, 1971



2. Plan sommaire d'urbanisme, 1979



3. Plan d'occupation des sols, 1983

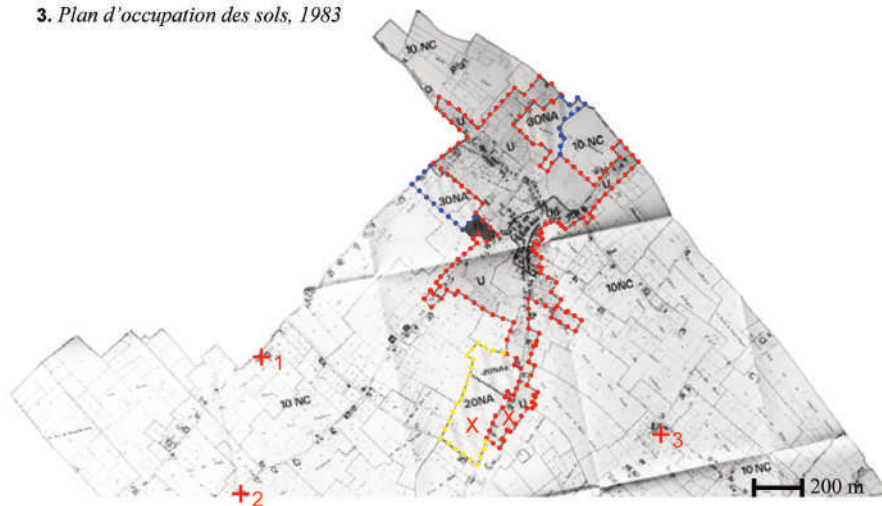


Fig. 4 Du haut vers le bas : document graphique du plan sommaire d'urbanisme de Fleurbaix approuvé par l'arrêté préfectoral de 1971; extrait du document graphique du plan sommaire d'urbanisme révisé en 1979; extrait du document graphique du plan d'occupation des sols (POS) de Fleurbaix rendu public en 1983.

Source : ADPdC 2406 W 73 2-2-1-31-1-3 (plan de 1971); 4406 W 19 2-2-1-30-4-4 (plan de 1979); 2421 W 21 2-3-1-28-2-2 (POS de 1983).

Nota : L'auteur des plans est la Direction départementale de l'équipement du Pas-de-Calais.

Légende (relative au document graphique des plans sommaires d'urbanisme de 1971 et 1979) :

- S3 Secteur réservé au développement de l'habitat répondant aux besoins propres de l'agglomération (COS = 0,30).
- S4 Secteur réservé à l'activité industrielle et artisanale (COS = 0,60).
- S5 Zones semi-urbaines de fait, dont il convient de limiter la densité pour éviter une urbanisation en antenne (COS = 0,10).
- S7 Secteur à vocation résidentielle destiné à la clientèle des cadres de la métropole et d'Armentières (Superficie min. parcelle = 1500 m², largeur min. façade parcelle = 25 m, COS = 0,05)
- S8 Domaine réservé à l'agriculture où des constructions isolées sont autorisées (Superficie min. parcelle = 3000 m², largeur min. façade parcelle = 30 m, COS = 0,02).
- S9 Domaine réservé à l'agriculture.

Légende (relative au document graphique du POS de 1983) :

- U, Ua Zones urbaines affectées à l'habitat et aux services à densité élevée (COS = 0,30 pour U et 0,50 pour Ua).
- 20NA Zone réservée à l'urbanisation ultérieure, notamment pour les activités commerciales et artisanales.
- 30NA Zone réservée à l'urbanisation ultérieure, notamment pour l'habitat (COS = 0,30).
- 10NC Zone agricole.

Fig. 5 (sur la page de gauche) Colonne de gauche : détail du document graphique du PdF (*Programma di Fabbricazione*) de Scorzè montrant le centre de Rio San Martino (en haut, la version rendue publique le 1972 ; en bas, la révision de 1979). Colonne de droite : photos aériennes de 1978 et de 2005.

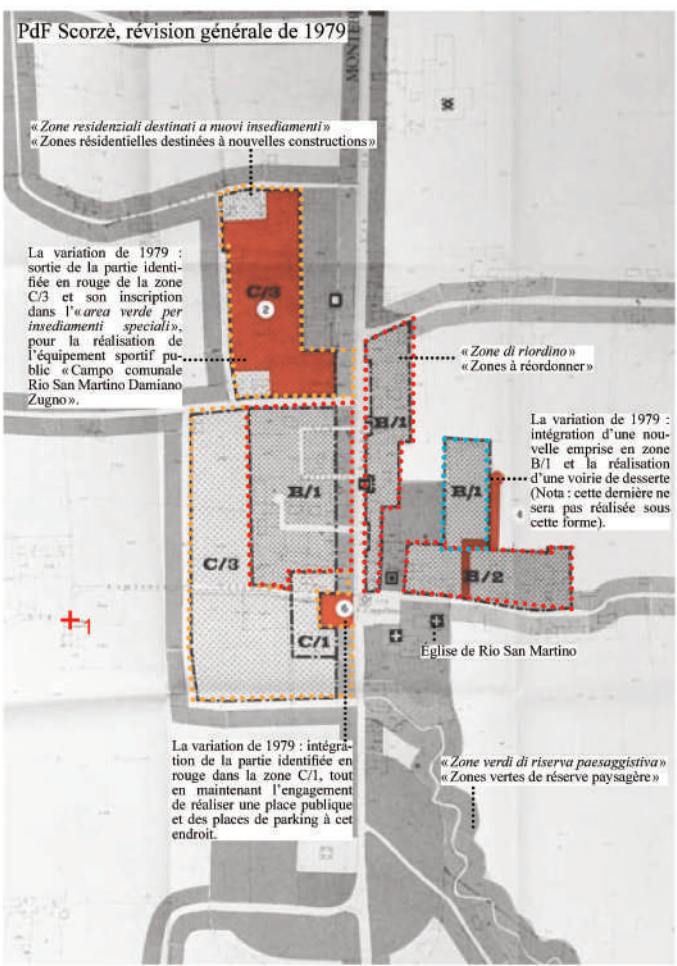
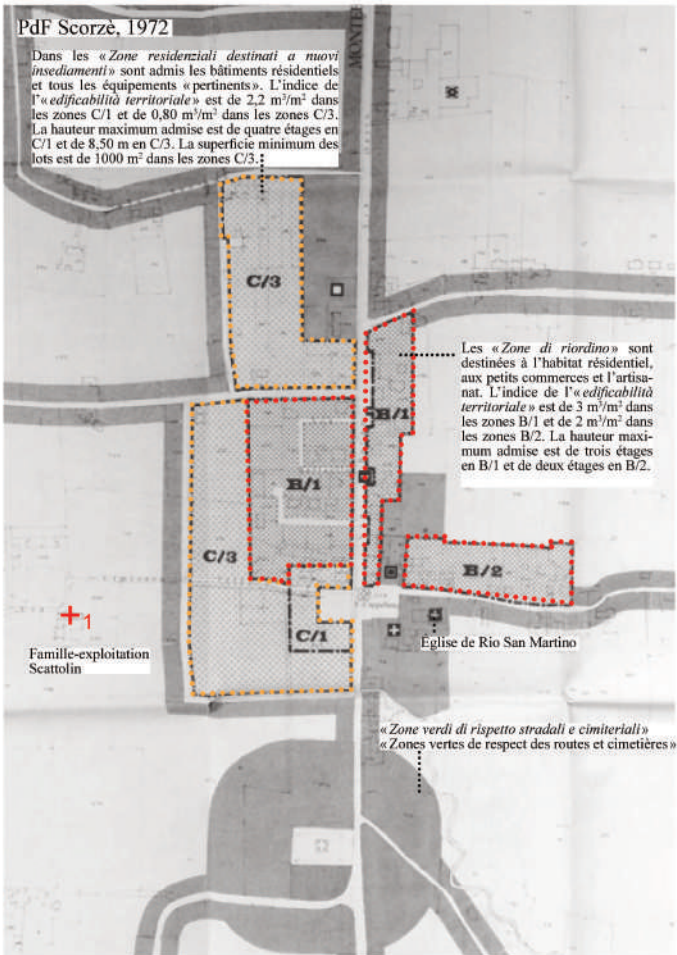
Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 542 ; Cartoteca della Regione del Veneto.

22 Cette question est partiellement traitée par les règlements des documents d'urbanisme à l'échelle communale. En plus des dispositions des plans d'urbanisme, il existe de nombreuses lois qui encadrent la construction de l'habitat en « zones agricoles », en subordonnant la possibilité de construire et les dimensions des volumes construits à la taille des exploitations, voire même aux types des cultures, notamment en Italie. À ce sujet, voir la synthèse proposée par Viviana Ferrario dans *Urbanistica e pianificazione nel Veneto* (*op. cit.*, pp. 42-46), ainsi que Tiziano Tempesta, « Effetti della normativa regionale e nazionale sulle dinamiche edilizie nelle aree rurali del Veneto », in Giorgio Franceschetti, Tiziano Tempesta (dir.), *La pianificazione del territorio rurale del Veneto negli anni Ottanta*, Unipress, Padova, 1993, pp. 11-81. Pour le cas français, notamment au sujet des règlements et lois établis à l'initiative d'Albin Chalandon, ministre de l'Équipement et du Logement de 1968 à 1972, qui, pour beaucoup, a « rendu constructible tout le territoire français » (Jean-Robert Pitte, *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2012, p. 316 ; Gérard Bauer, Jean-Michel Roux, *La rurbanisation...*, *op. cit.*, p. 154), voir Chiara Barattucci, *Urbanisations dispersées...* (*op. cit.*).

à l'intérieur de périmètres bien définis. En voulant favoriser à la fois une plus grande compacité et une séparation entre les zones, on peut aller jusqu'à proposer la construction de voiries délimitant les zones constructibles comme l'illustre bien l'extrait du plan de Scorzè qui représente le centre de Rio San Martino (Fig. 5). Dans ce cas précis, ces voies ne verront jamais le jour ; dans d'autres cas où des voiries délimitant une zone constructible sont réalisées, leur création est plutôt un prélude à la création d'autres zones constructibles de l'autre côté de la voie. Il existe cependant une différence importante entre les plans français et italien en ce qui concerne les zones mixtes pouvant mélanger habitat résidentiel, commerces et petites unités artisanales. Dans les communes françaises, ces derniers ne concernent que le chef-lieu et jamais les hameaux que le plan prévoit de densifier, alors que dans le cas italien tous les centres des *frazioni* et parfois même d'autres noyaux (toujours dans le cas d'Altivole) sont concernés. Pour ce qui relève de l'activité industrielle, les schémas varient beaucoup d'une commune à une autre : à Scorzè un seul très grand périmètre est censé accueillir les grandes surfaces industrielles à venir tandis que dans la plupart des autres communes italiennes et françaises étudiées plusieurs périmètres plus réduits choisis souvent là où des activités industrielles sont déjà présentes (voir par exemple l'exemple de Linselles et dans une moindre mesure celui de Fleurbaix) sont proposés.

II. Familles-exploitations, urbanismes et urbanisations

La recherche de la compacité et le refus de l'urbanisation diffuse dans les zones dites « agricoles », que la quasi-totalité des plans d'urbanismes italien et français tente de mettre en œuvre, sont, dans les faits, contredits par les lois — et les règlements inclus dans les plans mêmes —, qui autorisent la construction de bâtiments à usage agricole et résidentiel par les « exploitants directs »²². La possibilité offerte à tout pro-



propriétaire de faire une demande justifiée de classement d'une parcelle en zone constructible dans le cadre des révisions périodiques des plans d'urbanisme s'inscrit également en faux contre les objectifs de plans d'urbanisme. À cela il faut également ajouter les droits réservés aux autorités nationales ou locales d'inscrire une parcelle en zone constructible pour des raisons d'intérêt public.

En ce qui est des constructions autorisées dans le cadre de l'activité agricole et de l'habitat réservé aux exploitants directs, et sans entrer dans une analyse en détail des règlements des plans d'urbanisme et des lois — et de la manière dont ces derniers sont parfois détournés par les paysans²³ —, on peut souligner que, du fait de la *division* des exploitations et du maintien d'un nombre élevé d'exploitants directs *officiels*, l'urbanisation diffuse *autorisée* par les lois et les plans est plus importante dans la Vénétie. Côté français, vu le nombre nettement plus réduit d'exploitations et la succession unique, même si toutes les familles propriétaires d'une partie des leurs parcelles ont profité du droit à bâtir et ont souvent construit une maison à chaque génération²⁴, cela ne représente pas une masse de constructions importantes à l'échelle des communes²⁵.

Pour ce qui est des demandes de classement de parcelles en zones constructibles, il existe un problème de sources, dû à une conservation peu rigoureuse de la grande quantité de documents que ces procédures ont générée²⁶. L'examen des documents disponibles montre que les demandes portant sur les parcelles situées dans la continuité d'une zone constructible ont de bonnes chances d'aboutir²⁷. À ce sujet, il suffit de considérer l'agrandissement de la zone consacrée à la réalisation de la ZAC domaine de Hautevalle dans la révision de 1979 du plan de Linselles (**Annexe 7.5**), l'intégration de petites parcelles situées au sud de la Rue Louis Bouquet dans la révision de 1983 du plan de Fleurbaix²⁸ (**Fig. 4**) ou l'ajout de nouvelles parcelles constructibles dans le centre de Rio San

23 Il s'agit, par exemple, d'exploitations *fictives* ou bien d'exploitants qui cultivent des cultures permettant des coefficients plus élevés en termes de volume constructible. À ce sujet, voir également la note précédente.

24 Il s'agit de maisons construites pour le ou la successeur, mais qui, du fait de l'installation des successeurs dans les anciens corps de ferme, devient souvent la résidence des parents à la retraite.

25 Voir les chiffres concernant le nombre d'exploitations dans les communes françaises et italiennes examinées en 2010 grâce au **Tab. 1** du chapitre 4.

26 Les dossiers conservés dans les archives dépouillées (ADPdC pour Fleurbaix et Sillery-sur-la-Lys; Archives de Métropole européenne de Lille [MEL] pour Linselles et les archives de la Regione del Veneto pour les communes vénitiennes) ne contiennent pas l'ensemble des correspondances et des documents relatifs aux révisions des plans. Est-il possible que les documents les plus compromettants n'aient pas été versés aux archives?

27 C'est ce qui ressort nettement de l'examen d'un des rares dossiers complets de demande d'intégration de parcelles en zones constructibles présentées à l'occasion la première révision du plan d'occupation des soles (POS) de Fleurbaix approuvé en 1983. Ce dossier est conservé aux ADPdC sous la cote 2421 W 21 2-3-1-28-2-2.

28 Il s'agit plus précisément du premier plan d'occupation des soles (POS) de Fleurbaix, approuvé en 1983, qui remplace le plan sommaire d'urbanisme révisé en 1977.

Martino dans la révision du plan de Scorzè de 1979²⁹ (Fig. 5). En dehors de ces parcelles situées en périphérie de la zone agglomérée dont l'urbanisation n'enfreint pas l'*idéal* de compacité, nombreuses sont les parcelles situées en « zones agricoles » qui sont bâties de manière *diffuse*. Parmi ces dernières, on compte bon nombre de maisons qui ne sont probablement pas construites par et pour un exploitant agricole. Il s'agit là d'une zone grise de l'urbanisme, car, curieusement, rares sont les documents relatifs aux demandes de conversion de parcelles concernées en zones constructibles ou/et les dossiers de permis de construire des bâtiments en question versés aux archives compétentes³⁰. À titre d'exemple, la recherche des permis de construire des bâtiments figurant sur Fig. 6, une carte inventoriant les bâtiments construits à Fleurbaix entre 1971 et 1981³¹, n'a permis de trouver qu'un nombre dérisoire de permis de construire relatifs aux parcelles incluses dans les zones officiellement constructibles à cette époque³². Malgré le silence des archives à ces sujets, le croisement d'enquêtes, à savoir l'étude des passages de propriétés des parcelles bâties et des relevés parcellaires des exploitations étudiées ainsi que les entretiens avec les exploitants et d'autres habitants des communes en question, ont permis de jeter un peu de lumière sur ces cas d'*abus* ponctuels. Cette opération a également permis d'élucider les raisons de l'intégration de certaines parcelles éloignées des cœurs de l'agglomération dans les zones constructibles *officielles*³³. Dans tous ces cas, la parenté enracinée et la reproduction des familles-exploitations jouent un rôle que je qualifierais d'indirect, mais significatif.

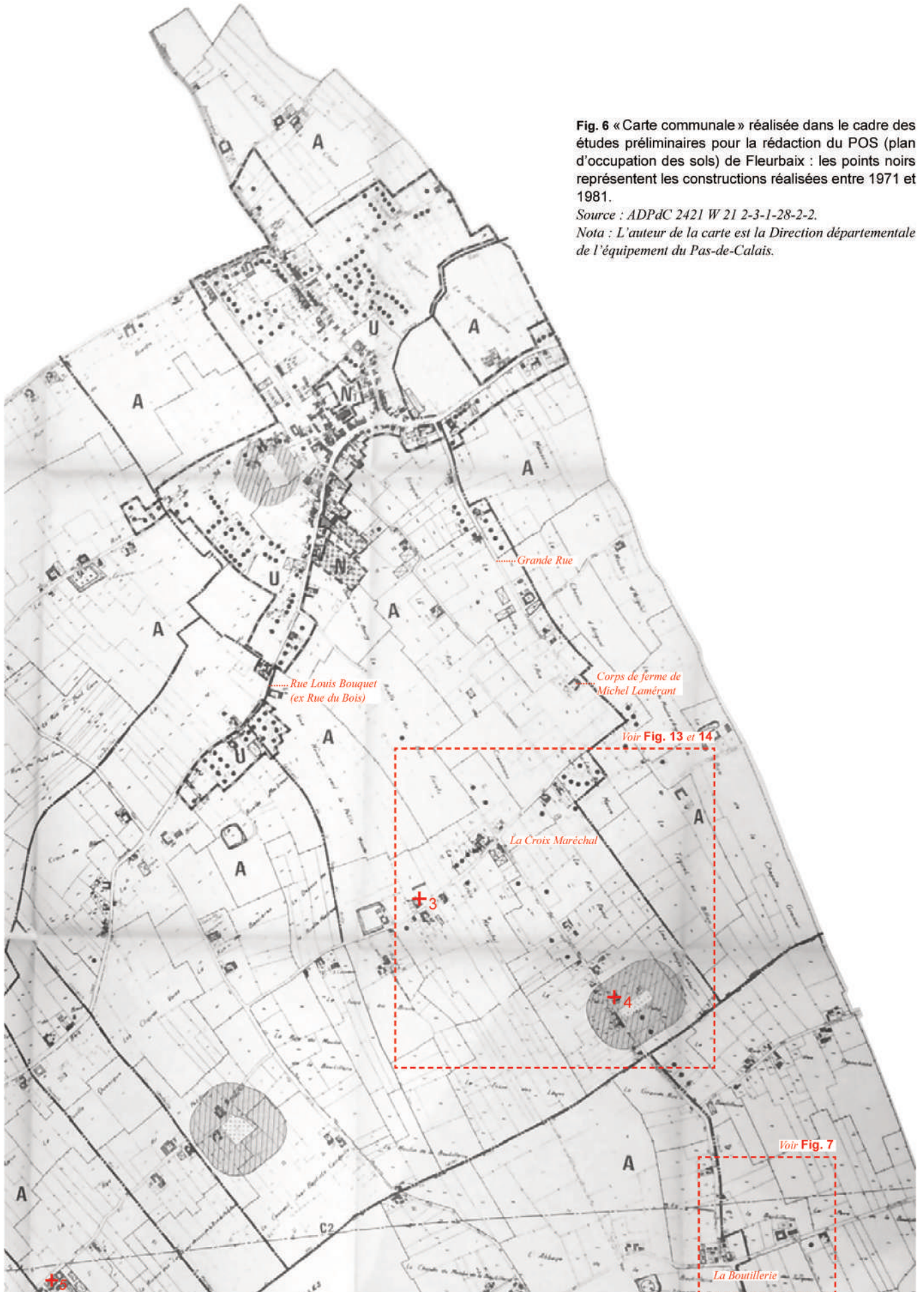
29 Il s'agit du périmètre identifié en bleu sur le plan du PdF de 1979 Fig. 5.

30 En France, les permis de construire doivent être conservés dans les archives communales et les archives départementales ne conservent qu'un « échantillon » de ces derniers. Cependant, la plupart des communes françaises étudiées ne possèdent pas d'archives accessibles au public. À ce sujet, voir également la note 26.

31 Il s'agit d'une carte établie à l'occasion de la rédaction du premier plan d'occupation des sols (POS) de Fleurbaix rendu public le 1983 (illustré sur la Fig. 4), qui remplace le plan sommaire d'urbanisme de Fleurbaix, dont la dernière révision datait de 1979.

32 Il s'agit de permis de construire conservés dans les ADPdC. La commune de Fleurbaix n'a pas donné suite à mes demandes de consultation des permis de construire en question. À ce sujet, voir la note 30.

33 Je me réfère aux parcelles dont la position éloignée du cœur de l'agglomération pouvait étonner : voir, par exemple, l'ensemble des parcelles identifiées par X sur la carte du PdF de Scorzè de 1977 (Fig. 1) et sur le POS de Fleurbaix de 1983 (Fig. 4). Comme nous le verrons par la suite, dans ce genre de cas, il s'agit souvent de parcelles possédées par des personnalités influentes de la commune dont l'identité ne sera pas révélée. Ces exemples montrent à quel point la rédaction, la modification et l'application des plans d'urbanisme, notamment en ce qui concerne le choix des zones à urbaniser, relèvent de l'intérêt d'individus ou de groupes d'individus, qui doivent être investigués afin de clarifier le rôle des réseaux de pouvoir (dont certaines familles paysannes font également partie) dans l'urbanisation des communes.



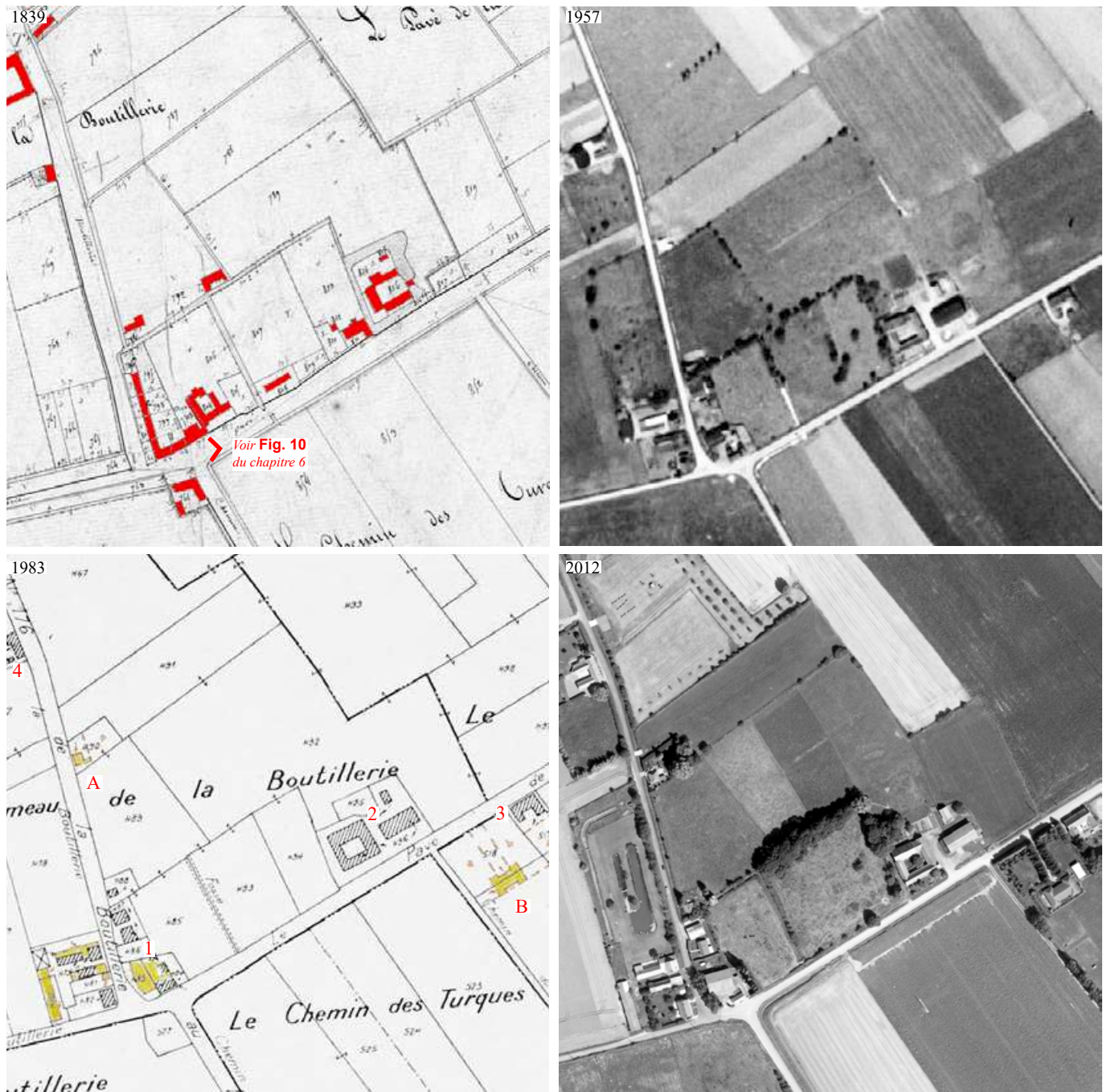


Fig. 7 Évolutions du hameau de la Boutillerie sur 150 ans environ.

Source : ADPdC 3P338/1-6 ; IGN.

Nota : Les deux exploitations en activité vers 1983 sont identifiées par 1 et 2. Le bâtiment A, à usage résidentiel, a été construit à la fin des années 1960, avant la rédaction du premier plan d'urbanisme de Fleurbaix. Le bâtiment B a été construit vers la fin des années 1970 près du corps de ferme (3) appartenant à une exploitation déjà inactive au moment de la réalisation de cette dernière. Il fait partie des bâtiments dont j'ai cherché les permis de construire, en vain. La Boutillerie n'a pas fait partie du périmètre du secteur S8 du Plan sommaire d'urbanisme de 1971 (Fig. 4.1). La plupart des parcelles situées dans ce carré de 400 par 400 m sont aujourd'hui exploitées par la ferme Vittu (+4 sur la Fig. 6) et une ferme située à Fromelles à 500 m du carrefour de La Boutillerie.

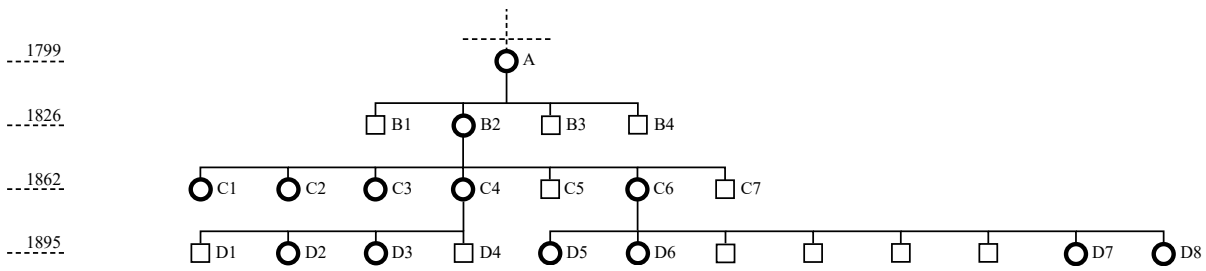
Urbanisations diffuses dans la Vénétie centrale : le cas de Via Treviso à Scorzè

Dans le chapitre 5, le cas de la famille-exploitation Bortolato (Fig. 1, 11 et 12 du chapitre 5), notamment celui des descendants de Carlo Bortolato (identifié par C6 sur l'arbre généalogique de la Fig. 12 du chapitre 5 partiellement reporté sur la Fig. 8) a permis de prendre la mesure des bâtiments construits directement par trois générations de cette famille. Il s'agissait là, en dehors de la dernière génération (E), de personnes ayant continué l'activité agricole : les divisions et les constrictions nouvelles s'inscrivaient donc dans le cadre de la poursuite de l'activité agricole grâce aux successions segmentaires et agnatiques. Ici, le suivi des descendants du frère de Carlo, Giuseppe (C4), qui reste dans la *casa colonica* ancestrale, permet d'aborder non seulement la construction de nouveaux bâtiments liés aux besoins de la famille, mais aussi celle d'un lotissement et d'une usine situés sur une partie de la propriété de la famille respectivement au nord et au sud de Via Treviso (Fig. 9). Nous l'avons vu dans le chapitre 5 : en 1909, après l'achèvement de la *casa colonica* construite sur les parcelles qui se trouvent au nord de Via Treviso, Giuseppe et Carlo divisent l'exploitation en deux parties presque équivalentes. La même année, après le décès du père Abramo (B2), sa propriété est partagée entre ses sept enfants. Les parcelles de Via Treviso reviennent à Carlo et Giuseppe, chacun d'entre eux héritant des parcelles qu'ils exploitaient déjà (voir le schéma 1910-1 de la Fig. 8)³⁴. Dans ce tableau, j'avais volontairement omis un passage pour simplifier le récit, car il n'était pas fondamental pour l'étude de la reproduction de la famille-exploitation de Carlo. Il se révèle, en revanche, important pour retracer l'histoire du côté de Giuseppe et, plus généralement, pour l'étude des interactions entre l'urbanisation de la commune et la reproduction des familles paysannes enracinées. Le schéma de 1910-1 (Fig. 8) est en partie erroné : lors de la séparation de la propriété en 1909, Giuseppe (C4) remporte une portion plus importante de parcelles situées au nord (voir le schéma 1910-

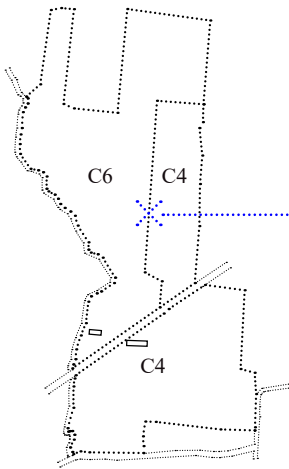
34 Quant aux autres frères et sœurs de Carlo et Giuseppe, nous avons vu que Giacomo (C1), Isacco Pietro (C2) et Giovanni (C3) partageaient deux autres *poderi* détenus par la famille — qui étaient situés au sud du centre de Scorzè, à l'extérieur du carré examiné —, tandis que les sœurs Agnese (C5) et Stella (C7) obtenaient quelques parcelles isolées, qu'elles vendaient presque aussitôt après les avoir reçues en héritage.

35 Il s'agit d'une hypothèse qui mérite d'être explorée ultérieurement. Il est probable qu'après l'installation des autres fils d'Abramo (B2) sur les *poderi* situés au sud du centre de Scorzè (et exploités auparavant par des locataires ?), la diminution considérable de la force de travail familiale ait encouragé la famille à louer des parcelles situées près de sa *casa colonica ancestrale*. Une autre hypothèse : ces parcelles seraient exploitées par d'autres exploitants. L'achat futur de ces parcelles par le propriétaire (et exploitant ?) d'un *podere* situé plus au nord (un certain Attilio Mulachié) laisse penser que ces parcelles puissent avoir été exploitées par l'exploitant de cet autre *podere*. Mais, alors, qui habitait dans la *casa colonica* construite en 1905 ? Des salariés ? L'importante activité d'achat effectué par le Abramo (B2) et Adamo (A), essentiellement entre 1865 et 1888, qui atteint une cinquantaine d'hectares, est déconcertante, ou en tout cas unique parmi les cas examinés. Elle soulève de nombreuses questions de la fortune de la famille.

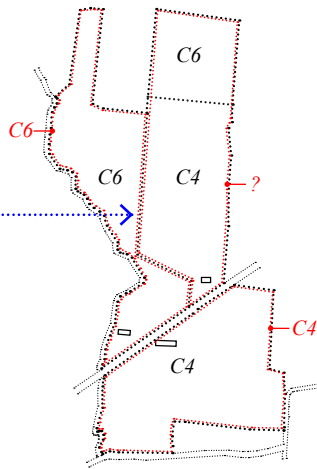
36 Il s'agit d'une haie arborée présente sur les photos aériennes de 1954 (Fig. 11 du chapitre 5). En 1961, cette haie est encore là (Fig. 9).



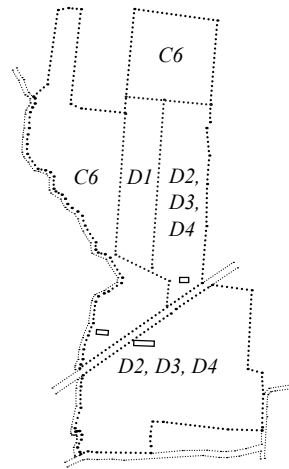
1910-1
(Schéma présenté dans le chapitre 5, Fig.12)



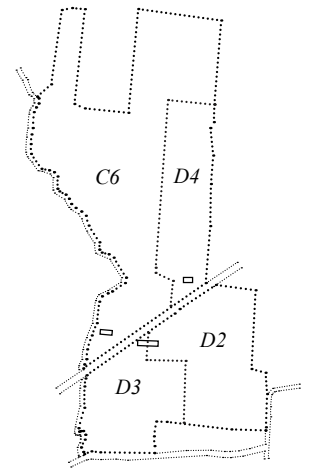
1910-2
(Schéma corrigé)



1931



1934



2 de la Fig. 8). Cette propriété inclut également une petite *casa colonica* construite par son père Abramo (B2) en 1905. La présence de cette *casa coloinca* laisse penser que cette partie de la propriété n’était pas exploitée par la famille, mais probablement par un locataire, déjà à partir de 1905³⁵. Il est donc possible qu’à partir de 1909, il existe trois exploitations d’environ 7 ha chacune à cet endroit : une exploitée par Giuseppe (C4), une autre par Carlo (C6) et une troisième exploitée par un locataire qui loue à Giuseppe, mais aussi probablement à Carlo, comme semble l’indiquer la présence d’une haie arborée qui entoure la partie de la propriété indiquée par un périmètre rouge et un point d’interrogation (« ? »)³⁶ (Fig. 8). Au décès de Giuseppe (C4) en 1931, ses quatre enfants, à savoir Ida (D1), Gaetano (D2), Ermengildo (D3) et Susanna (D4), héritent des terres. Le contraste entre ce schéma de partage,

Fig. 8 En haut : l’arbre généalogique schématique (XIX^e siècle) de la famille Bortolato (Scorzè). Les héritiers (de parcelles de terre) sont identifiés par des sigles. Les personnes qui ont pratiqué l’agriculture sur les parcelles héritées sont mises en relief. En bas : schéma des partages de la propriété et de l’exploitation.

Source : croisement de données cadastrales et d’état civil.
Nota : Pour les partages des descendants de C6, voir la Fig. 12 du chapitre 5.

Fig. 9 (sur la page de droite) Évolution des parcelles faisant partie de la propriété-exploitation d'Abramo Bortolato (périmètre blanc).

Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 542 ; Cartoteca Regione del Veneto.

Nota : Les bâtiments identifiés par un trait rouge continu sont les case coloniche ou les maisons construites par un membre de la famille ; les bâtiments identifiés par un trait rouge en pointillés sont les hangars agricoles construits par un membre de la famille ; le bâtiment identifié avec un pointillé rouge et le « + » est un magasin d'achat et de vente de voitures d'occasion construit par l'un des petits-fils d'Ermengildo (D3, Fig. 8). Voir également les Fig. 1, 11 et 12 du chapitre 5.

parfaitement égalitaire, avec celui appliqué 15 ans plus tard au décès de Carlo (C6), dont seulement les fils hériteront de la terre, est évident. En 1932, Ida (D1) sort de l'indivision avec ses frères et sœurs et vend immédiatement sa part de propriété à son oncle Carlo (C6), ce qui permet à ce dernier de constituer la propriété figurant sur le schéma 1910-1 présenté dans le chapitre 5, mais 18 ans plus tard³⁷ (Fig. 8). En 1934, les frères et sœurs d'Ida font également leur partage : la *casa colonina* et les parcelles situées au sud de Via Treviso sont divisées entre Gaetano (D2) et Ermengildo (D3), tandis que la *casa colonica* et les parcelles restantes au nord sont données à Susanna (D4). En 1935, Susanna, qui comme sa sœur Ida est héritière, mais n'exploite pas les terres héritées, vend sa part d'héritage à un certain Attilio Mulachié³⁸. En 1955, Attilio Mulachié, vend les parcelles et la *casa colonica* qu'il a acheté à Susanna à un individu que je désignerai par E. À ce moment-là, ces parcelles sont toujours exploitées, à en juger par les photos aériennes (Fig. 9), mais il est difficile de dire par qui. Ce qui est certain, c'est qu'entretemps, la partie des terres de la troisième exploitation hypothétique en 1910 (désignés par « ? » sur les schémas de la Fig. 8), qui faisait partie de la propriété de Carlo (C6), est non seulement exploitée par les enfants de ce dernier, mais aussi déjà divisée entre deux de ses fils Giuseppe (D5) et Giovanni (D6)³⁹ (Fig. 12 du chapitre 5). L'individu désigné par E vend les parcelles et la *casa colonica* en sa possession à une société de construction basée à Scorzè, que je désignerai par L, en 1973, c'est-à-dire un an après l'approbation du plan d'urbanisme de Scorzè classant ces parcelles en zones constructibles (Fig. 9). E, une personnalité influente, membre du conseil municipal de Scorzè et président du *consorzio di bonifica* de Dese e Sile, aurait-il joué un rôle dans l'inclusion des parcelles en question dans la zone constructible ? La position marginale de ces parcelles par rapport au périmètre d'extension de Scorzè⁴⁰ (Fig. 1) et la vente des parcelles en question, immédiatement après l'adoption du plan, peut difficilement être des faits du hasard⁴¹. Ces parcelles seront d'ailleurs les seules du secteur concerné à être

³⁷ Il s'agit donc de l'étape que j'avais omise dans le chapitre 5 afin de simplifier le récit.

³⁸ Au sujet d'Attilio Mulachié, voir la note 35.

³⁹ Comme déjà précisé dans le chapitre 5, cette division a lieu en 1950, au décès de Carlo. Noter que malgré les partages des exploitations et des propriétés la grande haie arborée persiste (Fig. 5).

⁴⁰ Vu la décision du plan d'envisager une extension du centre de Scorzè plutôt vers le sud et l'ouest, il est effectivement très étrange de ne pas avoir arrêté le périmètre de la « *zona residenziale destinata a nuovi insediamenti* » au droit du fossé de Rio San Martino.

⁴¹ La constructibilité des parcelles détenues par une personnalité influente n'est pas une particularité locale : les études de cas montrent des dynamiques similaires dans d'autres communes étudiées, à la fois en Italie et en France.

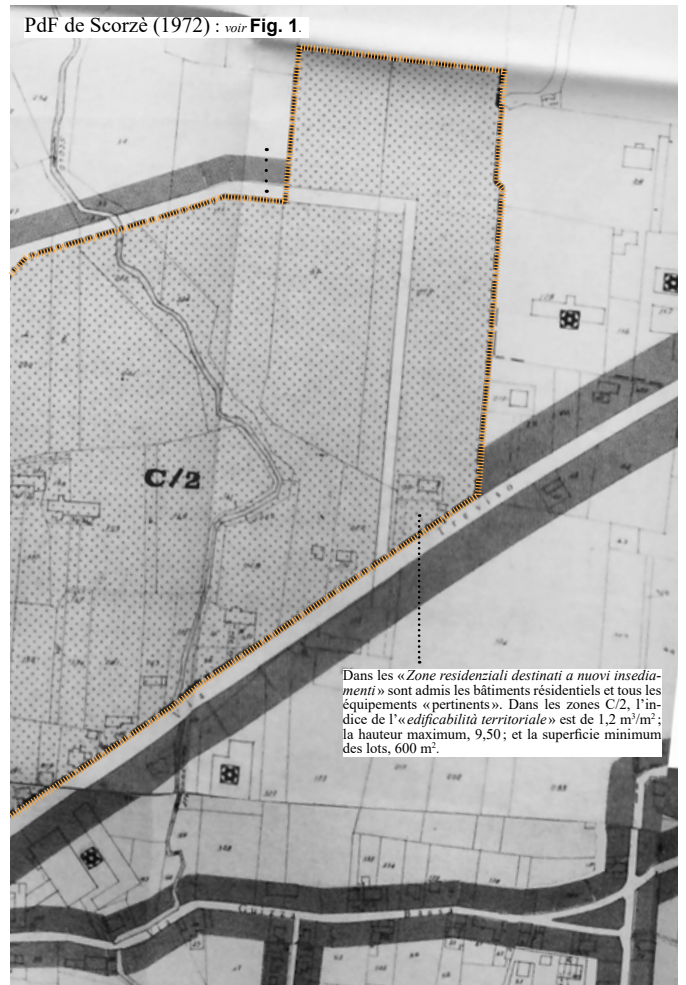
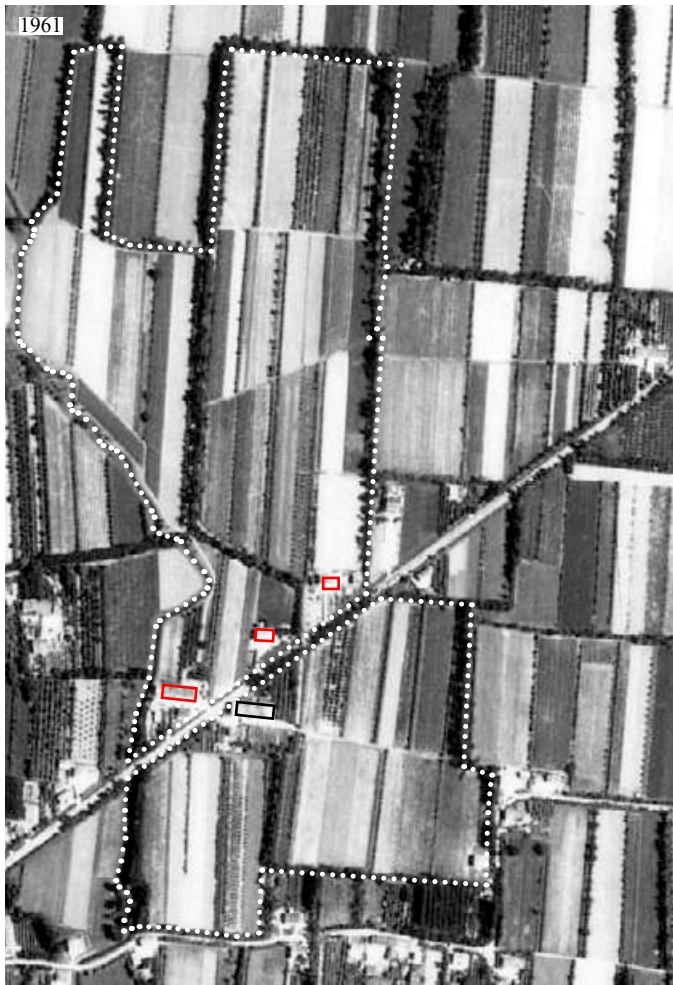
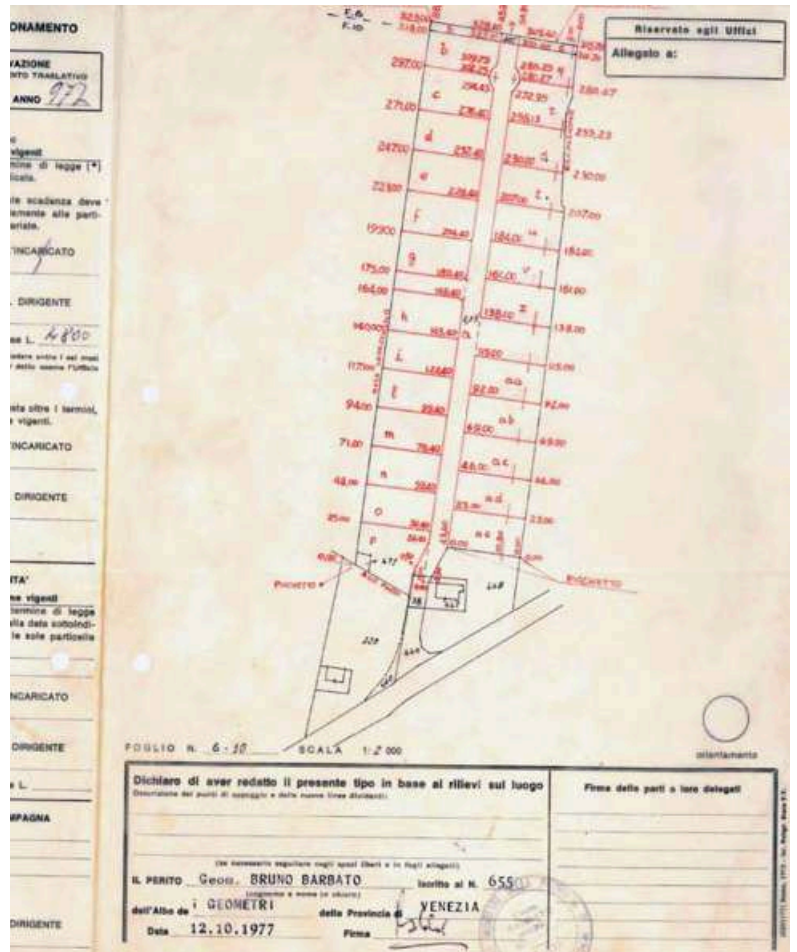


Fig. 10 Extrait de la demande de division parcellaire soumise à la Direction générale du cadastre de la province de Venise dans le cadre de la réalisation du lotissement de Via Mazza (**Fig. 9**), 1977.

Source : Direzione generale del catasto e dei servizi tecnici erariali della Provincia di Venezia (*document mis à disposition pour des raisons de recherche*).



bâties et l'ensemble de ce secteur sera supprimé de la zone constructible dans le PRG de 2005. C'est la société L qui procède à la division en lots des parcelles en question (**Fig. 10**) et réalise l'ensemble des bâtiments figurant sur la photo aérienne de 1978 (**Fig. 9**) : ces derniers seront vendus entre 1977 et 1980, l'année dans laquelle la société cesse d'exister. Les maisons construites après 1980 sont réalisées directement par les propriétaires des lots.

Du côté des parcelles héritées par Carlo (C6), son petit-fils Gaetano (E2) (**Fig. 12** du chapitre 5) vendra également une petite portion de sa part d'héritage à des individus qui bâtiront les maisons situées au nord du lotissement dans les années 2000 (**Fig. 9** et 11). Les modalités de construction de ces

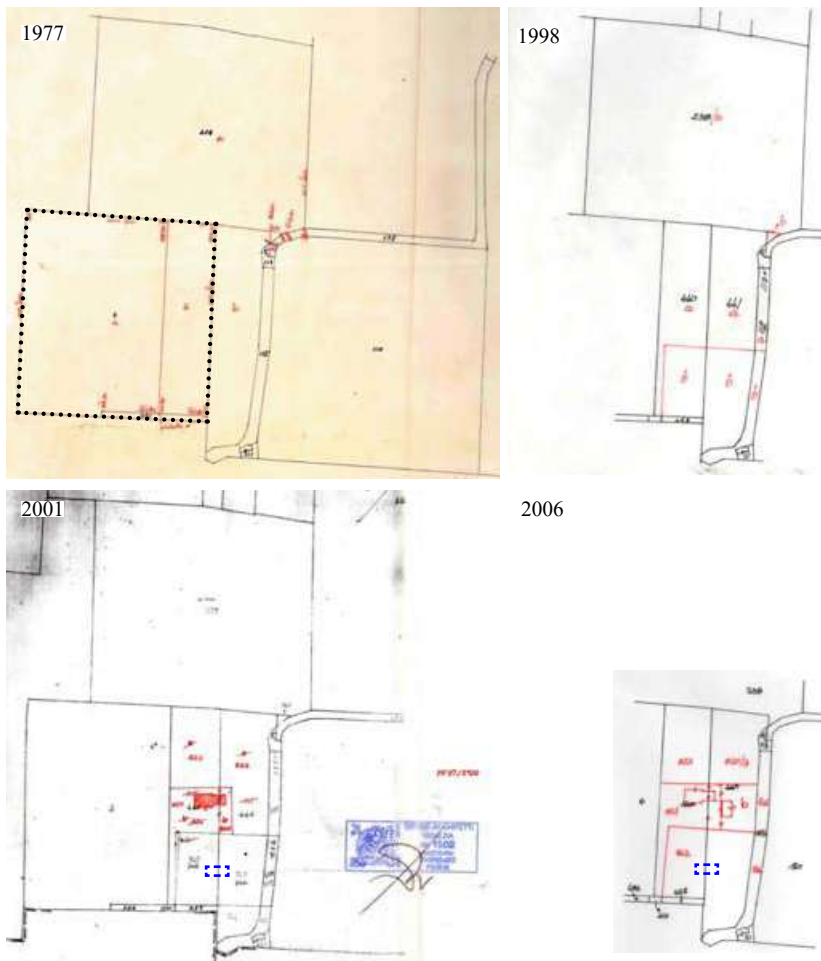


Fig. 11 Extraits de demandes de division parcellaire successives soumises à la Direction générale du cadastre de la province de Venise dans le cadre de la réalisation de bâtiments résidentiels au nord du lotissement de Via Mazza (**Fig. 9**).

Sources : Direzione generale del catasto e dei servizi tecnici erariali della Provincia di Venezia (document mis à disposition pour des raisons de recherche).

Nota : La parcelle identifiée par un pointillé noir sur le document de 1977 est celle appartenant à la propriété Bortolato, dont la partie ouest (6 b) est vendue par Gaetano (E2, **Fig. 12** du chapitre 5). Les plans de 2001 et 2006 portent sur les divisions (et nouvelles constructions) des (sur les) parcelles situées au nord. En plus des bâtiments figurant sur ces plans, les maisons mitoyennes indiquées avec un pointillé bleu sont construites par les propriétaires apparentées des parcelles situées au sud.

dernières, caractérisées par des divisions et additions successives (**Fig. 11**), illustrent bien que la manière de construire des non-paysans n'est au fond pas si différente de celles des paysans. Cela permet également de constater l'importance des interventions privées dans l'entretien des anciens chemins (comparer la **Fig. 1** du chapitre 5 avec les **Fig. 9** et **11**), ainsi que dans la création de nouvelles voies.

En ce qui concerne la grande usine située au sud de Via Treviso, sa construction est plus ancienne. L'usine est située sur les parcelles héritées par une des enfants de Giuseppe (C4), Ermengildo (D3). En 1963, ce dernier, sans successeur, qui vit toujours dans la partie de la *casa colonica* qu'il a hérité vend une bonne partie des parcelles de terre en sa possession à la

société Filiglass. Originaire de Tezze di Grigno (dans le Trentin–Haut-Adige) la société Filiglass y construit ses usines de Scorzè. Cette réalisation a lieu avant l'établissement du PRG de 1972, qui préconise l'installation de grandes usines dans la zone industrielle située plus au sud, vers Via Moglianese. Le choix de ces parcelles par Filiglass est certainement dû à leur situation stratégique sur le grand axe routier qui va de Scorzè à Zero Branco. En effet, tel qu'indiqué dans le précédent chapitre, pendant les années 1960 et 1970, nombreuses ont été les usines qui se sont installées sur Via Moglianese et Via Treviso. Les préconisations du PRG n'empêchent pas l'agrandissement des usines, en 1980, sur une autre portion de parcelles vendues à la société par les enfants d'Ermenigildo, qui ont entretemps également construit deux maisons mitoyennes sur la partie sud de la propriété familiale⁴² (Fig. 9).

Pour compléter ce tableau concernant la vente de parcelles constructibles, il faut préciser que les descendants des autres frères de Giuseppe et Carlo, c'est-à-dire Giacomo (C1), Isacco Pietro (C2) et Giovanni (C3), dont une bonne partie des propriétés-exploitations était située au sud de Scorzè-*centre*, en pleine zone destinée à l'extension de ce dernier, vendront également une partie importante de leurs parcelles. L'un d'entre eux se lance même dans la promotion immobilière.

L'exemple des différentes lignées des descendants d'Abramo Bortolato (B2) est particulièrement intéressant du point de vue de l'articulation de la reproduction des familles-exploitations et des dynamiques d'urbanisation :

– Chez les descendants de Carlo (C6), la poursuite de l'activité agricole par les successeurs (jusqu'à l'avant-dernière génération) dans un contexte où la succession est segmentaire et chaque successeur mâle hérite des terres qu'il exploite a généré de nombreuses divisions et constructions nouvelles, mais également empêché l'émergence à la fois de grandes exploitations et de grandes opérations d'urbanisation, telles que des lotissements ou la construction de grandes usines, et

⁴² Comme la photo aérienne de 2005 de la Fig. 9 le montre bien, avec la vente de ces parcelles, la *casa colonica* ancienne et la nouvelle maison se trouve déconnectée.

ce malgré le classement de ce secteur en zone constructible. Ici, la famille joue un rôle *actif*, tant dans la construction de nouveaux bâtiments — mais uniquement pour répondre à ses *propres besoins* — que dans la *préservation* des terres agricoles et du paysage⁴³.

– Chez les descendants de Giuseppe (C4), il existe une dissociation des schémas de succession (réservée aux hommes) et d'héritage (dont bénéficient tous les enfants), mais la superposition de la propriété et de l'exploitation est maintenue. Cette situation fragilise clairement l'usage agricole des terres des héritiers non successeurs, en l'occurrence les héritières de sexe féminin, qui finissent par vendre leurs parcelles, soit à un membre de la famille (c'est le cas d'Ida), soit à un individu qui lui est extérieur (c'est le cas de Susanna). Les études de cas montrent que cette dernière option, plus que la première, pourrait faciliter l'urbanisation des terres, surtout si les parcelles ne sont pas vendues aux paysans qui les exploitent déjà, mais à des individus comme E, qui savent tirer profit de la situation. Le cas des Bortolato, qui n'est absolument pas isolé, montre en effet que, dans le contexte de la Vénétie centrale, la fragilisation de l'usage agricole des terres héritées par les femmes n'est pas seulement due au fait qu'elles ne les exploitent pas elles-mêmes, mais aussi à ce que j'ai qualifié de superposition de la propriété et l'exploitation : dans la plupart des cas, les successeurs mâles ne sont pas *censés* avoir besoin des terres héritées par leurs sœurs pour continuer leurs activités agricoles. Ce constat est d'ailleurs valable également pour les successeurs mâles mêmes. Ainsi, la non-poursuite de l'activité agricole chez les descendants de l'un des successeurs, comme c'est le cas d'Ermenglido (D3), peut également entraîner la vente des parcelles et l'urbanisation de la terre. Cette situation évoque une forme de repli sur soi : une fois la division de la terre actée entre les membres de la fratrie, tous les liens de solidarité peuvent théoriquement être rompus, puisque personne n'exploite des terres appartenant à l'autre⁴⁴. Elle présente un atout dans le contexte de la Vénétie centrale de la deuxième moitié du XIX^e siècle, caractérisée

⁴³ Il va sans dire que la préservation du sol agricole n'est pas synonyme de préservation de son contenu écologique, notamment à cause de la surexploitation des sols agricoles qui a caractérisé les années 1970 à 2000.

⁴⁴ La même chose aurait pu arriver chez les descendants de Carlo (C6) en cas d'arrêt de l'activité agricole. Cela dit, les descendants de D7 (Fig. 12 du chapitre 5), parmi lesquels on ne compte aucun agriculteur, construiront uniquement des maisons pour eux-mêmes et loueront leurs parcelles de terre — qu'ils ne conservent pas en indivision, mais divisent bien entre eux — à leur cousin Michele Bortolato (E7), le seul descendant de Carlo à travailler comme agriculteur (à temps partiel).

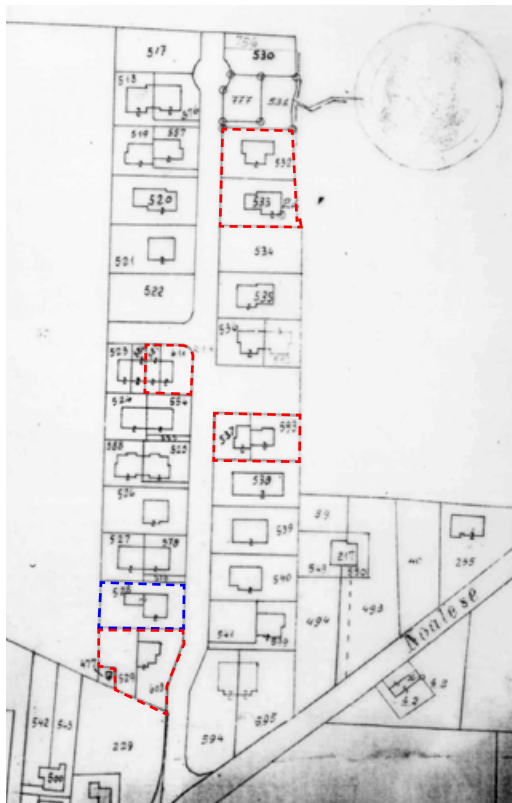


Fig. 12 Plan général du lotissement de Via Mazza joint au dossier de déclaration d'agrandissement du bâtiment situé sur la parcelle 528 (identifiée avec un pointillé bleu) en 1996.

Nota : Noter la variété typologique des bâtiments construits dans ce lotissement. Les cas confirmés de liens de parenté entre les propriétaires de deux maisons mitoyennes ou proches sont indiqués en rouge.

Sources : Direzione generale del catasto e dei servizi tecnici erariali della Provincia di Venezia (documents mis à disposition pour des raisons de recherche).

⁴⁵ Il s'agit d'un sujet qui n'a, hélas, pas été traité dans le cadre de cette thèse. Il mériterait de faire l'objet de travaux futurs.

⁴⁶ Il s'agit de déclarations préparées par un expert (géomètre ou architecte), pour signaler une division ou une réalisation de bâtiments sur les parcelles en question. Contrairement aux permis de construire, ces documents contiennent donc des informations techniques sur les bâtiments, tels qu'ils ont été réalisés et non pas tels qu'ils se présentaient à l'état de projet.

par une forte demande de la terre : elle est probablement aussi accentuée par cette dernière. Ainsi Ermengildo, sans successeur, *préfère* vendre ses parcelles à une société qui y construira une usine (derrière chez lui!) plutôt que des les vendre ou les louer à son frère ou les successeurs de son frère qui poursuivent l'activité agricole. L'existence de cette pression sur la terre, qui mérite d'être mieux mesurée par une étude de l'évolution de l'offre et de la demande⁴⁵, explique-t-elle également la rationalité économique de la poursuite du partage des terres chez les paysans de la Vénétie centrale? Il est en tout cas certain que dans la Vénétie centrale des années 1960 aux années 2000, qui verront naître des efforts plus considérables pour préserver les sols agricoles, il y a peu de différences entre la terre agricole et un terrain à bâtir. Contrairement aux descendants de Carlo (C6), ceux de Giuseppe (C4) jouent un rôle moins *actif* dans l'urbanisation directe de leurs terres, dans la mesure où ils construisent moins de bâtiments *directement*, mais leurs *choix* de vendre une partie importante de leurs parcelles se révèlent finalement plus *urbanisateurs* dans un contexte caractérisé par la transition urbaine rapide et une forte demande du terrain à bâtir.

– Enfin, grâce à l'exemple des descendants des trois autres frères (C1, C2 et C3), dont les exploitations se trouvent dans la zone d'extension de Scorzè, on voit bien que la famille paysanne, ou plutôt certains de ses membres peuvent également jouer un rôle *actif* dans la promotion immobilière proprement dite et non seulement dans la construction de nouveaux bâtiments visant à répondre à leurs besoins propres.

Le dépouillement de déclarations faites par les propriétaires des maisons situées dans le lotissement de Via Treviso à la Direction générale du cadastre de la Province de Venise, pour signaler la réalisation d'un bâtiment ou demander une division parcellaire⁴⁶, a permis d'examiner d'autres aspects concernant les promoteurs et les habitants de ce lotissement :

– L'examen du lieu de naissance des propriétaires, qui sont pour la plupart aussi les habitants des maisons en question,

permet de constater que parmi les 46 propriétaires des lots bâtis⁴⁷, 20 % sont nés à Scorzè, 35 % dans une commune voisine à l'exclusion de la commune de Venise⁴⁸, 10 % à Venise, 30 % dans une autre commune rurale de la Vénétie non voisine de Scorzè et 5 % dans une commune extérieure à la Vénétie⁴⁹. Ces résultats, qui doivent certes être confrontés avec ceux d'autres sondages sur des lotissements réalisés pendant cette période, vont dans le sens de l'hypothèse défendue par Bernardo Secchi : la *construction* de la ville diffuse n'est pas vraiment le fruit d'une « fuite de la grande ville ou des grands centres »⁵⁰, comme disait Francesco Indovina, mais un mouvement prenant ses racines dans la campagne même⁵¹. Cette étude a pu également révéler des liens de parenté entre plusieurs individus habitant dans le lotissement, notamment entre ceux qui habitent des maisons mitoyennes ou des maisons individuelles situées sur deux parcelles mitoyennes (Fig. 12).

– En dépit de la taille quasi identique des lots, il existe une certaine variété dans les typologies des bâtiments construits. Il existe notamment de nombreux cas de bâtiments conçus déjà comme des immeubles contenant plusieurs unités d'habitation divisées et vendues dans un deuxième temps⁵². Cela souligne le rôle actif d'une partie des propriétaires dans la promotion immobilière. Comme beaucoup d'autres lotissements réalisés dans la ville diffuse vénitienne pendant la période allant des années 1960 à 1990, ce lotissement est finalement plus une construction collective — fruit d'interventions de nombreux acteurs (et de *petits* détournements de règles d'urbanisme⁵³) — qu'une opération unitaire conçue par un seul promoteur immobilier et son architecte⁵⁴.

Urbanisations diffuses en Flandre-Artois : le cas de la Croix Maréchal à Fleurbaix

À la Croix Maréchal, un des hameaux paysans-ouvriers densément peuplés de Fleurbaix au XIX^e siècle, situé au croisement des rues David et des Lombards, il ne restait, vers les années 1970, qu'une dizaine d'exploitations (Fig. 13). Au

⁴⁷ Il existe au total 39 lots bâtis, dont 7 appartenant à deux propriétaires. Ces derniers sont toujours de couples mariés.

⁴⁸ Les quatre propriétaires nés à Venezia-Mestre ont été comptabilisés comme vivant dans une commune voisine autre que la commune de Venise, même si Mestre fait formellement partie de la commune de Venise.

⁴⁹ Pour cette dernière catégorie, il s'agit quasi systématiquement de *villes moyennes* (Ferrara, Ravenna, etc.). Il existe également une certaine Maria Cervsato née en 1942 à Rosario (Argentine) : s'agissant d'un patronyme très répondu à Scorzè (voir le Tab. 10 du chapitre 6), peut-on supposer qu'elle était une fille de migrants rentrée (avec ou sans la famille) à Scorzè? Le phénomène de retour des migrants ou une partie de leurs descendants n'est pas rare si je me fie aux entretiens avec les membres des familles étudiées.

⁵⁰ Francesco Indovina, « La città diffusa », in Francesco Indovina et al., *La città diffusa, op. cit.*, p. 29.

⁵¹ Voir à ce sujet Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi, « La città diffusa. Discutendo di un classico contemporaneo », in Laura Fregolent, Michelangelo Savino (dir.), *Economia, società, territorio..., op. cit.*, pp. 153-163.

⁵² Cela vise probablement à respecter la règle exigeant une dimension minimum de 600 m² pour les lots bâtis en zones C/2. Cependant, ces immeubles ne respectent clairement pas d'autres règles du PdF de Scorzè (comme le coefficient d'emprise au sol et la distance par rapport aux limites parcellaires), qui ont peut-être été partiellement suspendues dans la cadre du lotissement. De plus, tous les immeubles situés sur des lots divisés en deux n'ont pas été construits avant la division du lot : cela est clairement visible sur le plan de la Fig. 12. Seuls l'examen des permis de construire et une reconstruction plus précise des étapes administratives liées à la construction de ce lotissement pourraient permettre de répondre à ces questions.

⁵³ Voir, à ce titre, les questions soulevées dans la note précédente. Il s'agit d'un sujet qui mérite plus d'investigations.

⁵⁴ Cela étant dit, à partir des années 1990, les opérations immobilières relèvent plutôt de cette dernière catégorie. En Vénétie, les premiers indices de cette mutation sont signalés par Stefano Munarin, Maria Chiara Tosi (*Tracce di città. Esplorazioni di un territorio abitato : l'area veneta, op. cit.*). Pour une synthèse à ce sujet concernant le cas italien, voir Arturo Lanzani, Gabriele Pasqui, *L'Italia al futuro..., op. cit.*, pp. 83-87.

cours des années 1970 et 1980, ce hameau, qui n'a jamais eu de périmètre précis, a été le théâtre d'une urbanisation relativement intense, grâce à son inscription dans les secteurs S7 et S8 du plan sommaire d'urbanisme de 1971 (Fig. 4.1). En effet, comme la carte des constructions réalisées entre 1971 et 1981 (Fig. 6) le montre bien, l'urbanisation de la Croix Maréchal a été plus importante que celles du reste du territoire inscrit dans les secteurs S7 et S8 du plan du 1971. De plus, la suppression de ce secteur dans la révision du plan sommaire d'urbanisme de 1979 (Fig. 4.2) et son absence du plan d'occupation des sols (POS) de 1981 (Fig. 4.3) ne met pas tout à fait fin à la construction de maisons individuelles sur de grandes parcelles à la Croix Maréchal; elle se poursuivront encore pendant quelques années. Comment expliquer la plus grande intensité des constructions nouvelles à la Croix Maréchal par rapport aux autres parcelles inscrites dans les secteurs S7 et S8 pendant la période 1971-1979 et la poursuite des urbanisations après la suppression des secteurs S7 et S8 des plans d'urbanisme? La recherche dans les archives ne permet pas de trouver d'éventuel projet de lotissement à la Croix Maréchal (concernant la période 1971-1979) ni d'éventuelles modifications de plans d'urbanisme en vigueur à partir de 1979 (pouvant justifier la poursuite des activités constructives à la Croix Maréchal). Les permis de construire des bâtiments en question n'ont pas pu être consultés non plus. L'examen de ces derniers aurait notamment permis de savoir s'ils avaient été déposés dans le cadre du plan d'urbanisme en vigueur entre 1971 et 1979. En l'absence de ces documents, l'étude des passages de propriétés des parcelles bâties (à l'aide du cadastre), et l'analyse de l'évolution des exploitations situées à la Croix Maréchal et en proximité de ce dernier, grâce aux relevés parcellaires des exploitations d'Odile Billaut, dernière exploitante d'une exploitation située à la Croix Maréchal (Fig. 13), de Jean-Marie Vittu et Paul-Claude Peulmeule, titulaires de deux exploitations toujours en activité situées à 500 mètres du carrefour de la Croix Maréchal, ont permis de formuler des hypothèses sur les liens entre l'évolution de la

propriété et l'exploitation, la reproduction des familles-exploitations et les opérations d'urbanisation⁵⁵. Ces hypothèses sont confirmées par d'autres études de cas et illustrent bien les spécificités des urbanisations diffuses dans les communes françaises étudiées.

L'étude conjointe de l'évolution des exploitations du secteur, les passages de propriétés et l'apparition des nouvelles constructions montre, tout d'abord, qu'il existe des correspondances temporelles entre la cession d'activités des exploitants sans successeur et l'apparition des constructions. En effet, les premières opérations sont situées sur les parcelles des exploitations Ménart et Dumortier, qui sont les premiers à cesser leurs activités (Fig. 13 et 14). Le départ à la retraite de chaque exploitant sans successeur, en l'occurrence les Ménart puis les Dumortier, correspond à la reprise des terres exploitées par un autre exploitant, en l'occurrence les Vittu et les Peulmeule, qu'il s'agisse de terres en propriété de l'ancien exploitant ou des terres en location. L'exploitant qui cesse son activité conserve souvent son corps de ferme, s'il en est propriétaire, car ce dernier n'intéresse que rarement l'exploitant reprenneur. Si l'exploitant n'est pas propriétaire du corps de ferme, ce dernier est vendu par le propriétaire parfois à l'exploitant même. C'est, par exemple, le cas des Ménart, qui achètent leur corps de ferme, probablement grâce à la compensation reçue à l'occasion de la cession des terres par les exploitants repreneurs. Après l'achat du corps de ferme, les bâtiments agricoles construits au cours des années 1950 et 1960 sont souvent démolis et l'ancien corps de ferme restructuré devient la résidence principale des nouveaux propriétaires ou il est mis en location. Dans le cas de Dumotier, le corps de ferme est vendu à un tiers, qui l'utilisera comme cabinet professionnel et résidence principale. Dans le cas des Mérant, c'est leur fils du dernier exploitant qui s'y installe. Dans les deux cas, les parcelles situées autour du corps de ferme sont vendues par les propriétaires⁵⁶. Côté Dumortier, c'est un lotissement plus dense réalisé dans le cadre du sec-

⁵⁵ Les Weillart Billaut et les Vittu font partie des familles-exploitations choisies au départ. Paul-Claude Peumeule a été contacté de façon ponctuelle pour l'approfondissement du cas de la Croix Maréchal.

⁵⁶ Ni les Ménart ni les Dumortier n'étaient propriétaires des parcelles situées autour de leur corps de ferme.



Fig. 13 Les exploitations actives à la Croix Maréchal (Fleurbaix) vers 1970.

Nota : La reconstruction s'appuie sur les témoignages d'Odile Billaut, de Jean-Marie Vittu et de Paul-Claude Peulmeule. Le fond de plan est un plan du cadastre de 1935 (ADPdC 3P 338/11-14). Les bâtiments agricoles réalisés entre 1935 et 1970 ne sont donc pas présents sur la carte (voir la Fig. 14). La carte représente une portion de territoire qui mesure 1 km². Voir également les photos aériennes de 1950, 1981 et de 2009 de ce territoire sur la Fig. 1 du chapitre 4.

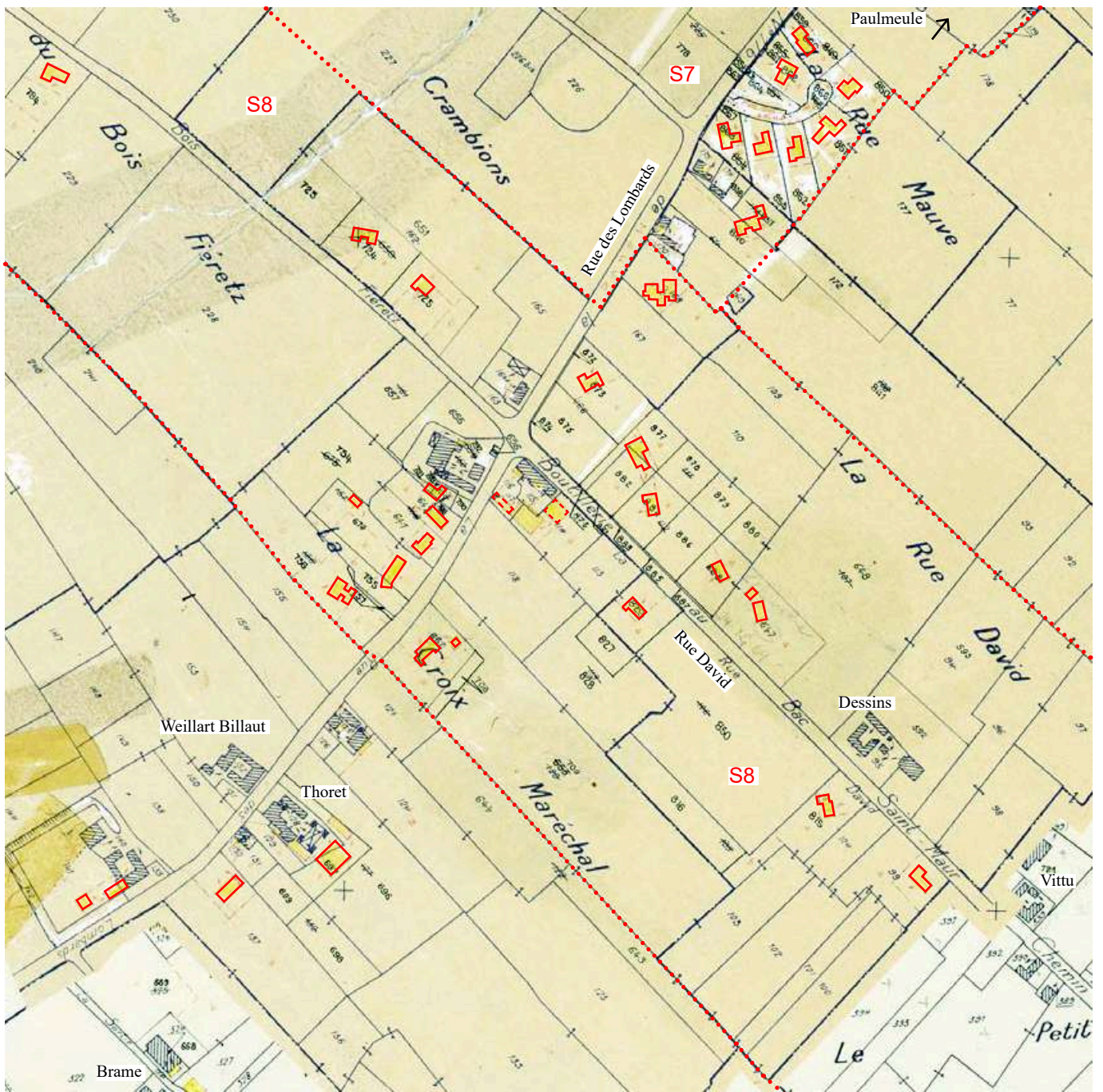


Fig. 14 Les exploitations actives à la Croix Maréchal (Fleurbaix) vers 1983, ainsi que les bâtiments réalisés entre 1970 et 1983 (traits rouges continus) et ceux démolis pendant cette même période (traits rouges en pointillé).

Nota : Le fond de plan est un plan de cadastre de 1983 (ADPc 3P 338/20-29). Noter les bâtiments agricoles réalisés entre 1960 et 1970 autour des corps de ferme des Thoret, Brame et Desfossez non présents sur la Fig. 13. La carte représente une portion de territoire qui mesure 1 km². Voir également les photos aériennes de 1950, 1981 et de 2009 de ce territoire sur la Fig. 1 du chapitre 4.

teur S7 du plan d'urbanisme de 1971 qui verra le jour. Dans le cas de Mérant, il s'agit de maisons individuelles réalisées par chaque acquéreur sur des parcelles de 30 par 100 mètres dans le cadre du secteur S8. Une autre campagne d'urbanisation voit le jour vers la fin des années 1970 grâce à la cession d'activité des exploitations Desfossés et Lecoeuche. L'étude des passages de propriétés et de la date de réalisation des bâtiments antérieurs, pour la plupart, à 1983 (Fig. 14) permet de supposer qu'il s'agit de permis de construire déposés dans le cadre du plan d'urbanisme en vigueur entre 1971 et 1979. Toutefois, deux autres parcelles seront bâties en 1989 et 1994, longtemps après la suppression du secteur S7 et S8 des plans d'urbanisme. Qu'est-ce qui justifie l'urbanisation de ces parcelles supplémentaires ? Surtout qu'est-ce qui a motivé la fermeture à l'urbanisation des secteurs S7 et S8 à un moment où la demande de terrain à bâtir est importante à l'échelle régionale⁵⁷ ? Il existe certes une explication consensuelle : peu d'opérations ont vu le jour pendant la période 1971-1979. De plus, les secteurs S3 et S5 autour du centre de Fleurbaix (devenue U et NA dans le POS de 1983) ne sont pas encore saturés. Au nom de la lutte contre l'urbanisation diffuse et l'étalement urbain, les autorités municipales et régionales optent donc pour une densification des secteurs situés autour du chef-lieu. Ces arguments sont recevables et vont dans le sens des politiques officielles de l'urbanisme français depuis 1980 à nos jours. Cependant, une analyse sommaire du profil des habitants des maisons construites à la Croix Maréchal, dont une partie non négligeable est originaire de la commune, permet également d'avancer une autre hypothèse : s'agissant de personnalités influentes et bien représentées dans les instances de pouvoir, il pourrait être question d'une fermeture à l'urbanisation afin de maintenir un certain *cadre de vie*. La lutte contre l'étalement urbain devient donc une manière de protéger les *privilèges* d'un cercle fermé d'habitants⁵⁸. Au-delà de cette hypothèse, que j'avance avec prudence, l'exemple de la Croix Maréchal et, plus largement, celui de l'est fleurbaisien où toutes les exploitations à part celle des Vittu et Peulmeule cesseront leurs

⁵⁷ Il suffit de penser que, lors de la révision du plan sommaire d'urbanisme de la commune voisine de Sailly-sur-Lys, qui disposait de secteurs similaires à S7 et S8 de Fleurbaix, ces derniers ne seront pas supprimés. Il est probable que la demande de terrain à bâtir à Sailly-sur-la-Lys ait été plus importante, mais il n'y a aucun doute que c'est aussi la fermeture de l'offre Fleurbaix qui justifie l'urbanisation beaucoup plus intense de la campagne à Sailly-sur-la-Lys pendant cette période.

⁵⁸ Il s'agirait là d'un phénomène similaire de celui décrit par le sociologue Éric Charmes dans *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine* (Paris, PUF, 2011), sauf qu'ici, il s'agirait d'un nombre extrêmement réduit d'habitants.

activités entre 1970 et 1997, reste une démonstration parfaite que le moment de la cession de l'activité est l'occasion idéale pour la vente de parcelles *constructibles*⁵⁹ à des intéressés de la part des propriétaires qu'il s'agisse de l'exploitant sortant ou des propriétaires non exploitants.

Comme la Fig. 14 le montre bien, un certain nombre de maisons sont également construites au cours des années 1970 et 1980 en proximité des corps de ferme, dans et à l'extérieur des secteurs constructibles. Il s'agit pour la plupart de bâtiments construits par la dernière génération des exploitants dans le cadre du droit à bâtir concédé aux exploitants directs. Il arrive que ces bâtiments soient vendus par la suite par l'exploitant en question⁶⁰. Il existe aussi des cas de maisons construites vraisemblablement après la cession de l'activité et du départ de l'exploitant, dont j'ai pointé un seul exemple à La Boutillerie sur la Fig. 7. Ces situations permettent de voir que de potentiels cas d'abus ponctuel ne manquent pas dans les communes françaises, mais à l'échelle de la commune, leur part reste toutefois extrêmement faible. Un retour sur le cas de la famille-exploitation Weillart Billaut permet de rappeler des points plus importants sur l'articulation entre la reproduction des familles-exploitations du Nord et l'urbanisation diffuse.

La famille d'Odile Billaut, dernière exploitante de l'exploitation Weillart Billaut⁶¹, est aussi enracinée que les Bortolato sur Fleurbaix et notamment à la Croix Maréchal. En reparcourant trois générations de cette famille, à la fois du côté du père et de la mère d'Odile, on peut *croiser* l'histoire de cinq exploitations situées à la Croix Maréchal :

- La ferme identifiée comme Dessins vers 1970 sur la carte de la Fig. 13 est la ferme des arrières-grands-parents d'Odile Billaut et le lieu de naissance de son grand-père paternel. Il s'agit d'une ferme dont la sœur du grand-père a été successeuse.
- La ferme Desfossez (Fig. 13) est une ferme reprise par le grand-père d'Odile et le lieu de naissance de son père. Il s'agit

⁵⁹ Comme la confrontation entre les Fig. 13 et 14 permet de le constater, il s'agit plutôt de portions de parcelles. Comme il est question de terrains vendus au prix d'un terrain à bâtir, les acquéreurs cherchent à acheter le minimum nécessaire pour bâtir une maison. Dans le cas du S8 de Fleurbaix, il s'agit de parcelles de 3000 m². Cela étant dit, quelques cas d'acquéreur ayant acheté des parcelles plus grandes ont également été relevés à l'extérieur de la Croix Maréchal. Il s'agit certainement de personnes plus aisées qui voulaient disposer de plus grands jardins et s'assurer de ne pas voir apparaître de nouvelles constructions près de la leur.

⁶⁰ Il existe de nombreux cas de conflit entre les acquéreurs de ces maisons et l'exploitant qui les a construits et vendues (ou bien le futur exploitant) à cause des problèmes liés aux nuisances de l'activité de la ferme. Dans de nombreux cas les propriétaires non paysans de ces maisons s'opposent à l'agrandissement ultérieur des corps de ferme en question.

⁶¹ L'époux d'Odile Billaut, Albert Weillart, originaire de la commune voisine de Bois-Grenier, est décédé en 1995, deux ans avant le départ à la retraite d'Odile et la cession de l'activité de cette exploitation.

- d'une ferme dont la sœur du père d'Odile a été successeuse.
- La ferme Costenoble (Fig. 13) est le lieu de naissance de la mère d'Odile Billaut. Il s'agit d'une ferme dont la sœur de la mère d'Odile a été successeuse.
 - Enfin, la ferme Dumortier (Fig. 13) est la première ferme reprise par les parents d'Odile Billaut. Il s'agissait d'une petite exploitation d'une dizaine d'hectares, d'où la décision de reprendre une exploitation plus grande (de 14 ha), qui correspond à la ferme Weillart Billaud de la Fig. 13 lorsque l'occasion s'est présentée. Cette dernière a été reprise à la sœur de la grande-mère d'Odile Billaut (la tante de son père), qui l'avait, à son tour, reprise à une tante mariée avec le successeur de la ferme en question.

La famille-exploitation Weillard Billaut a toutes les caractéristiques de la reproduction des familles du Nord dont nous avons parlé dans les chapitres 4 et 5 : la succession unique, mais indifférenciée des hommes et des femmes ; l'importance des alliances matrimoniales et de la parenté dans les reprises et recompositions des exploitations ; et une grande mobilité malgré l'enracinement. Le cas de cette famille est très éloquent quant à un enracinement qui se réalise par le biais de la reprise d'exploitations (avec l'appui de la parenté) et non pas grâce à la propriété. En effet, la part de la propriété *dans* l'exploitation de toutes les familles mentionnées plus haut est dérisoire, voire nulle, bien qu'elles aient possédé toutes des parcelles de terre ailleurs dans la commune ou dans les communes limitrophes. Dans ce sens, le cas Baillaut, comme celui des autres exploitants de la Croix Maréchal, permet d'insister encore davantage sur la dissociation de la propriété et de l'exploitation qui caractérisait jadis, encore plus qu'aujourd'hui, ces communes du nord de la France. Le cas de la Croix Maréchal, où la plupart des exploitations étaient encore de petites dimensions (de 10 à 20 ha) dans les années 1970, est également un des rares cas d'enracinement d'une parenté dans un espace aussi resserré que j'ai pu retrouver grâce à l'échantillon analysé⁶². N'étant pas propriétaires de leur

⁶² D'autres cas de ce type ont été trouvés notamment dans les autres hameaux de Fleurbaix et de Mons-en-Pévèle. C'est toujours en présence de petits exploitants que la densité des liens de parenté dans un espace resserré est la plus importante. Comme indiqué dans le chapitre 5, dans le cas français, il faut souvent procéder à la reconstruction d'arbres généalogiques d'un échantillon important d'individus sur des espaces plus larges que les carrés de 1 km² afin de révéler la parenté enracinée.

corps de ferme et des parcelles l'entourant, ces familles n'ont pas eu l'occasion de bâtir des maisons dans le cadre des droits à bâtir pour les exploitants directs. Après la cession de leurs activités, la plupart de ces familles ont donc quitté la Croix Maréchal dans laquelle elles avaient souvent des racines profondes. Odile Billaut, par exemple, vit aujourd'hui dans une maison située dans le centre de Fleurbaix, en face de la mairie, héritée de sa mère. Enfin une confrontation entre une photo prise vers 1939 (Fig. 15), où plusieurs jeunes de la Croix Maréchal (dont l'oncle d'Odile et plusieurs enfants de la famille Thoret) prennent la pose devant le corps de ferme repris par les parents d'Odile et une photo, présentée dans le chapitre 4 (Fig. 16 du chapitre 4), de la famille Scattolin devant sa *casa colonica* à Scorzè en 1958 permet d'insister sur un autre point : dans le premier cas, ces familles (Billaut, Thoret, etc.) ne sont plus là bien que les bâtiments existent toujours. Ces derniers sont transformés par leurs propriétaires en résidences et mis en location temporaire à l'attention des cadres de la région⁶³. Dans le cas des Scattolin, la famille est encore là, mais le bâtiment, plusieurs fois transformé, a été démoli et rebâti. L'exemple de la Croix Maréchal et de l'Est fleurbaisien montre comment ces exploitations, qui n'avaient pas disparu sous la poussée expansionniste d'autres exploitations entre la fin du XIX^e et la mi-XX^e siècle, n'ont pas été épargnées par la dernière vague d'agrandissement des exploitations restantes, qui a été beaucoup plus importante entre 1970 et 2000 (Fig. 4 du chapitre 6).

Une urbanisation démocratique ?

L'urbanisation de la Croix Maréchal, comme le lotissement de Via Treviso, résulte de l'intervention d'une multitude d'acteurs publics et privés. Malgré l'absence d'un rôle direct des familles paysannes dans ces processus d'urbanisation, leurs modalités spécifiques d'enracinement jouent un rôle qui n'est pas neutre. Dans le cas de la Croix Maréchal, d'ailleurs, parmi les nouveaux bâtisseurs, on compte également trois en-



Fig. 15 Des jeunes de la Croix Maréchal (Fleurbaix) prennent la pose devant la ferme Billaut, vers 1939. De gauche à droite, toujours : Louis Billaut (l'oncle d'Odile Billaut), Solange Thoret, Éliane Barbry, Odile Thoret, Abel Thoret (Solange, Odile et Abel sont frères et sœurs), Marie Houssoye.

Source : Archives personnelles d'Odile Billaut.

⁶³ Les corps de fermes ayant des surfaces considérables, même à la Croix Maréchal où il s'agit de bâtiments de plus petites dimensions, les locataires sont souvent des personnes avec des revenus importantes.

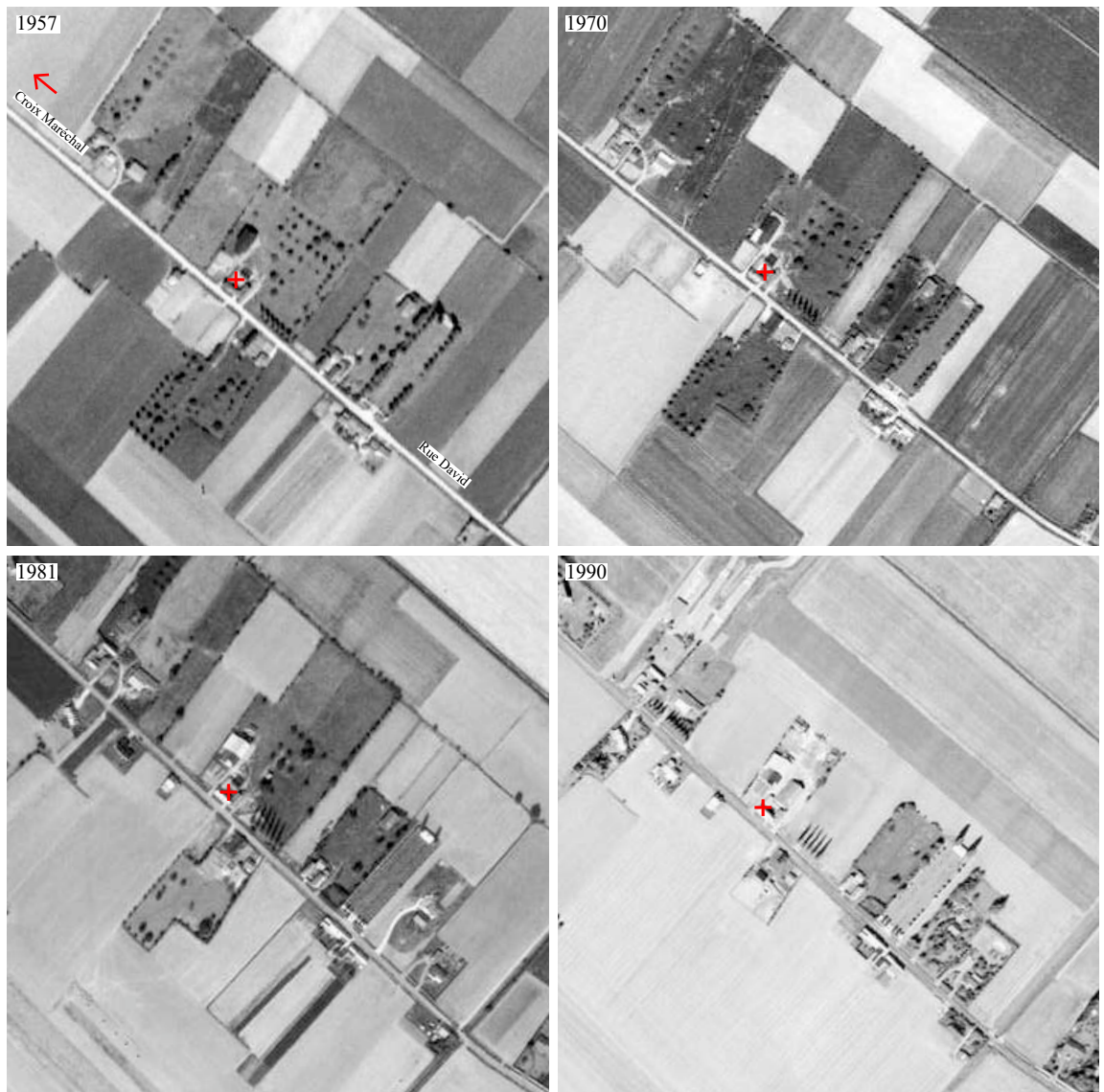


Fig. 16 évolution du sol autour du corps de ferme de l'exploitation Vittu (indiqué par un « + ») au fur et à mesure de l'agrandissement de cette dernière.

Source : IGN.

Nota : Les photos aériennes représentent une portion de territoire qui mesure 500 par 500 m.

fants de la dernière génération de la famille Deffossez, ce qui montre bien que les descendants de ces familles paysannes en voie de disparition, lorsqu'ils en avaient les moyens, n'ont pas hésité à prendre part aux processus d'urbanisation. L'urbanisation diffuse de la Croix Maréchal présente les mêmes paradoxes que l'urbanisation diffuse en Vénétie : les parcelles urbanisées sont les seuls *îlots de résistance* à une *simplification* du paysage due à l'agrandissement des exploitations. Les photos aériennes de la Fig. 16, qui illustrent l'évolution des *figures* du sol autour du corps de ferme de l'exploitation Vittu,



Fig. 17 Fleurbaix : une maison individuelle construite à la Croix Maréchal dans les années 1970 dans le secteur S8 du plan sommaire d'urbanisme sur une parcelle de 30 par 100 mètres.



Fig. 18 Linselles : le corps de ferme de Paul Dumortier, sans successeur, transformé en résidence principale par son fils Bertrand, artisan carreleur.

Nota : Les bâtiments agricoles (dont on aperçoit un sur la gauche) sont transformés en locaux employés à des fins professionnelles.

montrent bien l'accélération de cet aplanissement du paysage grâce à la formation de parcelles toujours plus grandes où la présence de quelques îlots d'habitats résidentiels est le seul élément rappelant les densités plus élevées de l'habitat dans ces territoires. Cela dit, contrairement au cas italien, où l'*habitat diffus* a été à la portée d'un nombre relativement important d'habitants de la commune et de la région, elle est réservée ici à un nombre plus restreint de personnalités aisées et influentes (Fig. 17) ainsi qu'à quelques enfants d'agriculteurs (Fig. 18).

Le cas des grandes opérations d'urbanisation et des projets d'infrastructure

Outre les cas comme celui de Via Treviso et de la Croix Maréchal, qui représentent des urbanisations diffuses ou des petits lotissements à l'initiative d'acteurs privés, il existe de nombreux exemples d'opérations de plus grandes dimensions accompagnées par les pouvoirs publics ou réalisés directement par eux. Il s'agit de zones d'activités, de zones d'aménagement concertées (ZAC, en France) ou de nouvelles infrastructures et d'équipements de toutes natures. Ces dernières sont, pour la plupart, situées dans les zones d'extension autour des chefs-lieux des communes (ou des chefs-lieux des *frazioni*, dans le cas italien). Quasiment toutes les exploitations situées dans ou en proximité des chefs-lieux ont été concernées par ces opérations. Cela permet certes aux exploitants de recevoir des indemnités ou bien de vendre des parcelles (s'ils possèdent des parcelles dans le secteur concerné) à des prix intéressants⁶⁴. Cependant, il s'agit aussi d'épisodes qui peuvent mener à l'arrêt de l'activité agricole des exploitations concernées. Dans un contexte où la terre à reprendre est rare, les exploitants expropriés ne pourront pas facilement compenser les parcelles *perdues*, même lorsqu'ils disposent des moyens financiers pour le faire. C'est par exemple le cas de l'exploitation Casiez (ferme de la Hautevalle) à Linselles (Fig. 19) ou de l'exploitation Verdière à Mons-en-Pévèle, situé dans le quartier du Hem⁶⁵ (Annexe 6.7 et Fig. 2 du chapitre 4). Bien que les cas analysés permettent de soupçonner que certaines exploitantes en fin de carrière et sans successeur aient joué un rôle plutôt actif dans l'inclusion de leurs parcelles dans les secteurs à urbaniser⁶⁶, le *rapprochement* de la ville est vécu souvent comme un problème par ceux qui souhaitent poursuivre l'activité agricole. Même en l'absence de nouvelles opérations d'urbanisation, les exploitants dont le corps de ferme est situé dans les centres des chefs-lieux sont souvent obligés de déménager. Dans l'échantillon analysé, c'est notamment le cas de l'exploitation Lohier à Mons-en-Pévèle⁶⁷ (Annexe 6.7).

64 Concernant les familles flamandes-artésiennes, il ne faut pas oublier qu'en raison des partages héréditaires effectués par différentes générations et la tendance des familles du Nord à éparpiller les parcelles en propriété de chaque héritier, la part de parcelles en propriété de l'exploitant concerné est souvent faible. De plus, dès lors qu'une partie des parcelles en propriété de la famille sont inscrites dans la zone constructible, la famille veille à donner à tous des héritiers des parcelles dans la zone concernée en allant jusqu'à faire des divisions parcellaires. C'est, par exemple, le cas des Lamérent à la génération G-2, qui hériteront tous des parcelles situées sur la Grande Rue (dans l'exploitation de Michel Lamérent : Fig. 6 plus haut et Fig. 3 du chapitre 4) inscrite dans la zone S7 du plan d'urbanisme de Fleurbaix. Finalement, aucune de ces parcelles ne sera vendue ni bâtie avant que cette zone ne soit abolie à la suite de la révision du plan en 1979. Parmi les familles examinées, nombreuses sont celles qui ont pu bénéficier de l'inscription de leurs parcelles en propriété en zones constructibles, notamment du centre.

65 Dans les deux cas, la part de la propriété des exploitants était faible. Dans le cas des Verdière, exploitants de 12 ha, l'arrêt de l'activité agricole arrive en même temps que la réalisation du lotissement. Dans le cas des Casiez, qui parviennent néanmoins à s'approprier de leur corps de ferme, grâce aux indemnités, l'exploitation complètement enclavée par le lotissement continue, grâce à une activité de maraîchage sur 5 ha et de la vente directe.

66 Je reviens sur ce point plus bas. Par respect des intéressés, en dehors du cas extrême des Vanbremeresch à Mérégnies, où l'implication de l'exploitant est revendiquée par lui-même, aucun individu concerné ne sera nommé cité.

67 Sur la carte de l'Annexe 6.7, le nouvel emplacement des bâtiments agricoles de l'exploitation Lohier est indiqué par +2N. La famille habite toujours dans l'ancien corps de ferme devenu purement résidentiel.

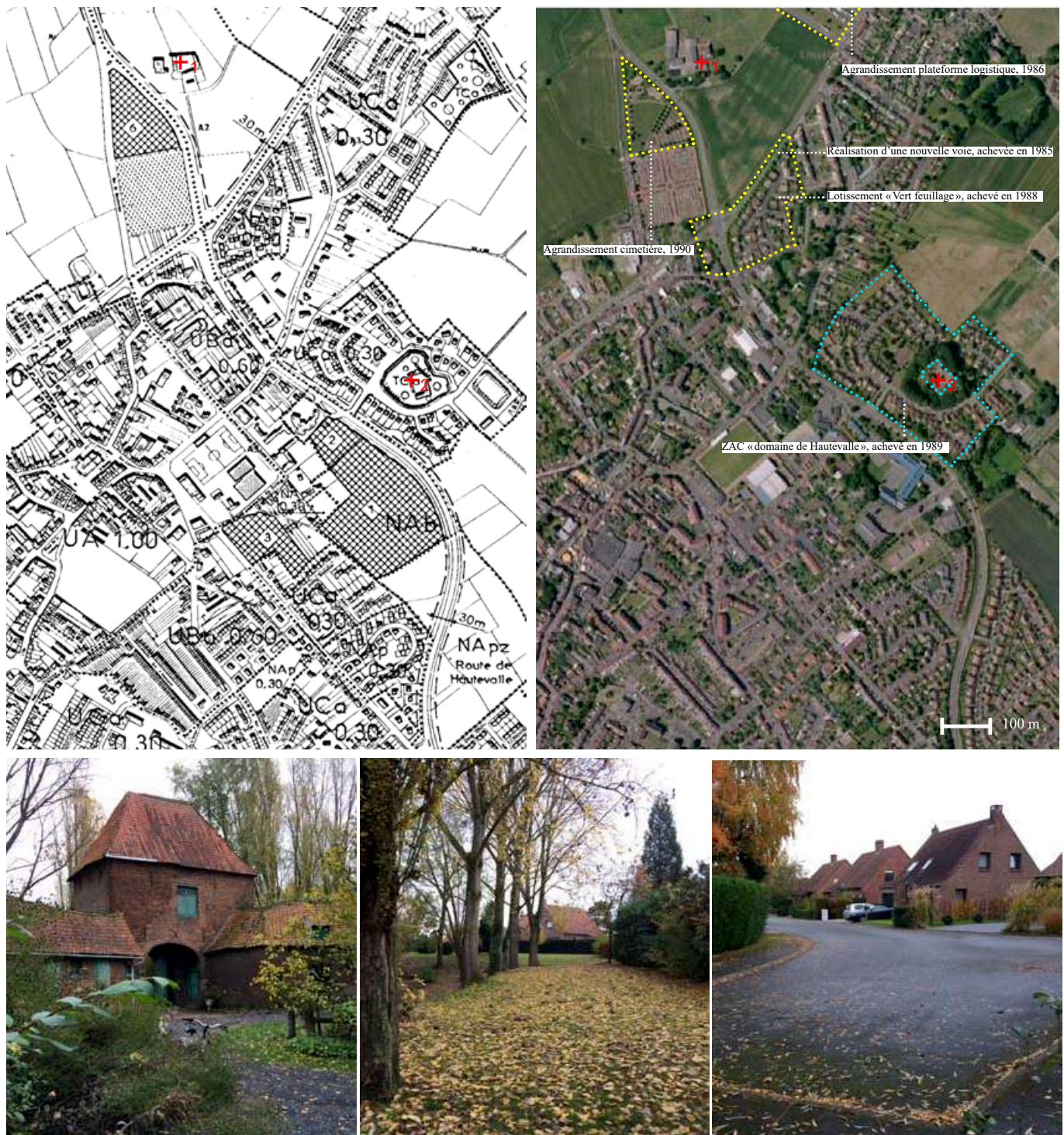
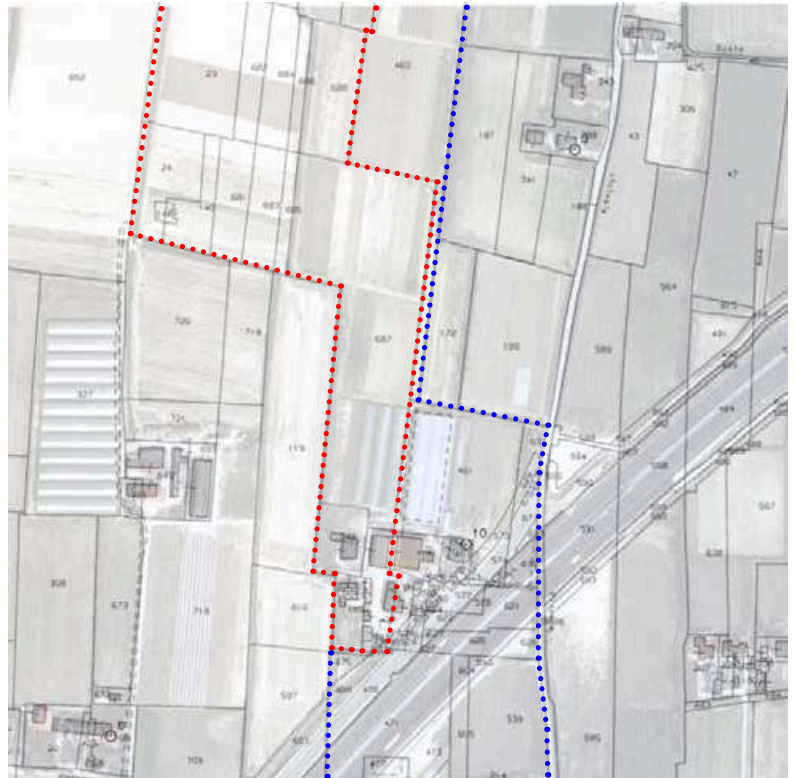


Fig. 19 Les exploitations de Jean-Marie Dumortier (+1) et de Sylvain Casiez (+2) concernées par l'extension du centre de Linselles :
 En haut à gauche : deuxième mise à jour générale du plan d'occupation des sols (POS) de 1973 datant de 1993 (pour la deuxième mise à jour voir l'Annexe 7.6);
 En haut à droite : photo aérienne où les parcelles des exploitations concernées par les opérations d'urbanisation sont identifiées (en jaune pour Dumortier et en bleu pour Casiez)
 En bas : photos du « domaine de Hautevalle ». Les terrains entourant le corps de ferme Casiez ont été transformés en parc.
 Source : Archives de la métropole européenne de Lille 96 W 1-2; Google Maps 2018.
 Nota : Voir également les photos aériennes de 1950 et 1981 de ce même territoire sur la Fig. 1 du chapitre 4.

Fig. 20 Scorzè (*frazione* de Cappla) : la réalisation de la déviation de l'autoroute A4 Turin-Trieste (2005-2007) n'affecte pas la propriété-exploitation de Renzo Bragato (périmètre rouge) et celle de son cousin Giuseppe Bragato (périmètre bleu) de la même manière. *Source* : Agenzia dette entrate ; Regione del Veneto. *Nota* : Voir également les photos aériennes de cette portion de territoire qui datent de 1961, 2005 et de 2009 sur la Fig. 1 du chapitre 4.



Dans le cas italien, où des opérations similaires aux ZAC sont moins nombreuses et l'urbanisation autour de centres des *frazioni* moins intense, ce sont notamment les extensions des zones d'activités et la réalisation de nouvelles infrastructures qui pose problème⁶⁸. Dans le chapitre 4, j'ai déjà parlé du cas de la réalisation de l'autoroute A4 (Turin-Trieste) dans les années 1950 et 1960, qui a compromis des terres cultivées par la famille Bellia à deux reprises. L'exemple de Canova et la réalisation d'une jonction entre le canal et le fleuve Bacchiglione (1910-1940) a également été analysé dans ce même chapitre. Parmi les familles italiennes étudiées, la famille Bragato, caractérisée par une des arrivées à la propriété les plus tardives de l'échantillon, a été concernée par la déviation de l'autoroute A4 réalisée entre 2005 et 2007. Comme la Fig. 20 le montre bien, la réalisation de ce projet d'infrastructure, sans totalement compromettre la poursuite de l'activité agricole de deux branches de ces familles de petits exploitants, a des

⁶⁸ La dernière grande infrastructure en date est la *Superstrada Pedemontana Veneta*, fraîchement achevée, qui passe au sud de la commune d'Altivole. Il était prévu que l'échantillon d'Altivole intègre également une exploitation concernée par cette infrastructure, mais en raison d'un climat tendu entre la mairie et quelques exploitants initialement envisagés et afin de ne pas heurter la sensibilité de la mairie, j'ai renoncé aux rencontres avec ces exploitants.

⁶⁹ Dans le cas de la ZAC de Mérignies, qui s'étend sur 210 ha et inclue un golf de 27 trous, le lien entre l'opération et l'exploitation Vanbremeersch est clairement revendiqué par la famille même (Fig. 21). C'est pourquoi leur nom a été cité ici. Relativement aux cas des communes ici examinées, il s'agit d'opération plus modestes.

conséquences très lourdes sur l'exploitation située à droite : la génération précédente qui a décidé de ce partage n'aurait évidemment pas pu imaginer et prévenir cette situation. Ces exemples montrent bien que c'est précisément dans le cas de grands projets d'infrastructure ou d'aménagement, y compris des opérations de ZAC, que les familles-exploitations sont le plus passives tant dans le cas français qu'italien. Une exception doit cependant être signalée sous forme d'hypothèse pour le cas français. Des correspondances retrouvées entre les périmètres de certaines grandes interventions et ceux des exploitations semblent suggérer que certains exploitants ont pu jouer un rôle actif dans la mise en place de ces opérations. Plus largement, cela signifie aussi que les grandes opérations sont plus faciles à mettre en œuvre dans le contexte français, où, en dépit d'une fragmentation de la propriété, les grands exploitants jouent un rôle de rassembleur de terres sur lesquelles ils exercent des droits bien plus importants que la somme des petits propriétaires. C'est probablement ce qui explique aussi les différences plus importantes pouvant parfois exister entre les trajectoires de deux communes voisines dans le cas français. Quasiment toutes les communes voisines de celles ici analysées ont une commune voisine qui a connu un *développement urbain* plus important : c'est le cas de Mérignies, commune voisine de Mons-en-Pévèle, Bondues, commune voisine de Linselles et même, dans une moindre mesure, Sailly-sur-la-Lys commune voisine de Fleurbaix. Dans des communes comme Bondues, et beaucoup plus récemment, Mérignies (Fig. 21), il s'agit de lotissements à faible densité réalisés autour de terrains de golf, avec des correspondances claires entre le périmètre de l'opération et le périmètre d'anciennes exploitations qui soulèvent de nombreuses interrogations⁶⁹.

En dehors de cas exceptionnels comme les ZAC et golfs de Bondues et Mérignies, qui représentent des exemples d'urbanisations extensives et non centrées sur les chefs-lieux, la concentration des opérations d'urbanisation de plus grande



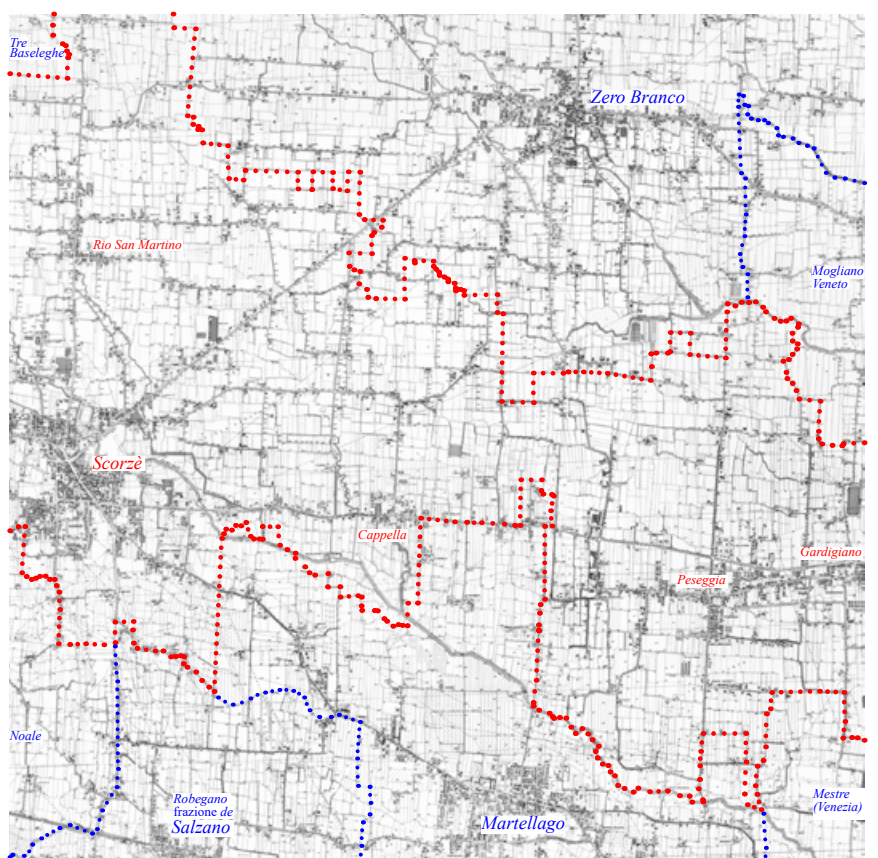
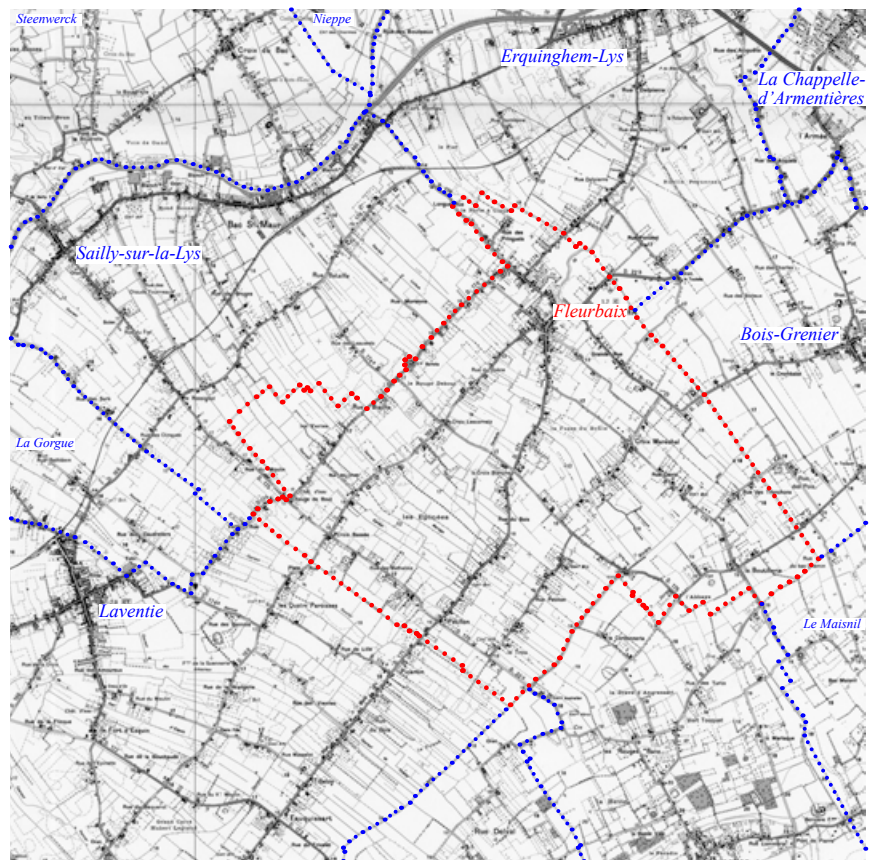
Fig. 21 Mérignies : de la *grande* exploitation agricole à la *grande* zone d'aménagement concerté.

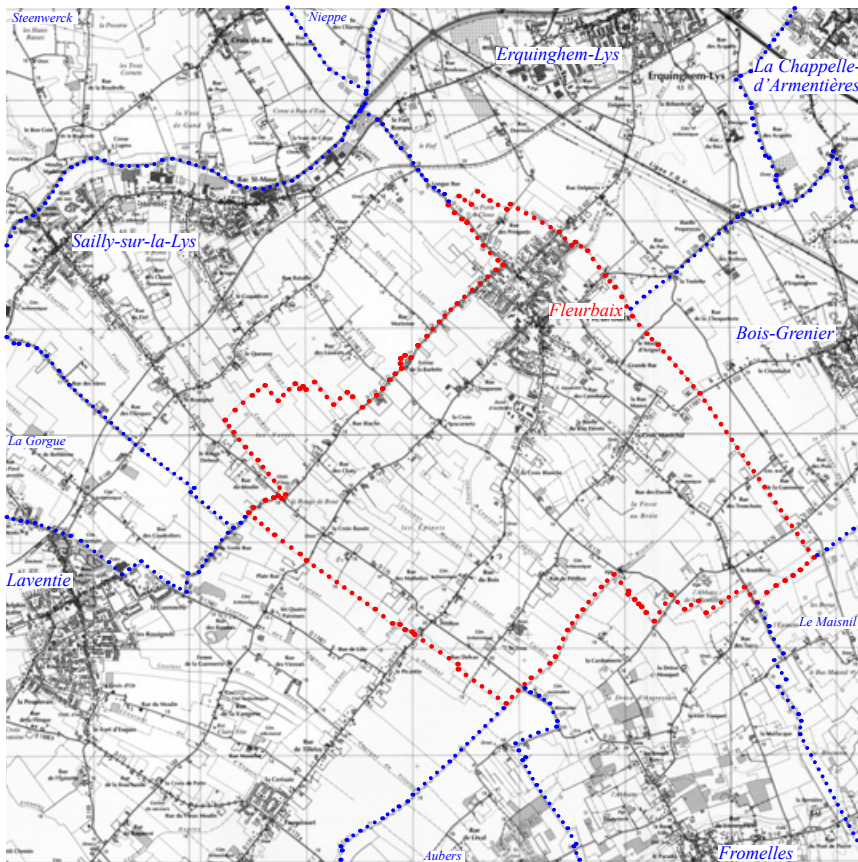
Nota : La ZAC de Mérignies s'étend sur de 210 ha et intègre un golf de 27 trous. Sa réalisation a débuté en 2014. La photo du haut montre l'exploitation Vanbremeersch dont les terres constituent le cœur de la ZAC. Cette photo et la photo du milieu sont tirées du site internet du golf de Mérignies <https://www.merigniesgolf.com/historique/> (consulté le 28 janvier 2022), qui revendique le rôle joué par les Vanbremeersch dans le projet du golf et de la ZAC, sans complexes.

Fig. 22 Sur cette page : Deux carrés de 8 par 8 km autour de Fleurbaix (carte IGN de 1976) et Scorzè (carte CTR de 1978). Sur la page de droite : Fleurbaix (carte IGN de 2011) : La comparaison des trois cartes permet de voir que, grâce à l'urbanisation plus intense du carré flamand-artésien pendant la période 1970-2010, ce dernier a partiellement *rattrapé son retard* à par rapport au carré vénitien. Malgré l'intensité plus importante de l'«urbanisation diffuse» du carré vénitien, dans les deux cas ce sont les centres (les chefs-lieux de communes en France des chefs-lieux des communes et des *frazioni*) qui *émergent* le plus.

Source : IGN ; Regione del Veneto.

Nota : Dans le carré français, on peut dénombrer 7 centres (et 12 portions de communes). Dans le carré italien, il y a 8 centres dont 4 centres contigus (et 8 portions de communes).





taille autour des chefs-lieux contribue à l'agrandissement de ces derniers. La Fig. 22 montre clairement l'accentuation de l'émergence des centres des chefs-lieux de communes en tant qu'entités morphologiques pour un carré de 8 par 8 km autour des communes de Fleurbaix et de Sully-sur-la-Lys, grâce à la croissance démographique de ces communes entre 1970 et 2010. Ces cartes montrent également que, grâce à cette urbanisation centrée sur les chefs-lieux et à la taille moyennement plus petite des communes françaises par rapport aux communes italiennes, on peut dénombrer un nombre de centres relativement équivalents dans un carré vénitien et un carré français, même si l'intensité de l'«urbanisation diffuse» et le nombre de microagglomérations dispersées restent bien sûr plus importants en Vénétie.

Bilan du chapitre

L'analyse de la première génération des documents communaux d'urbanisme, qui voit le jour vers la fin des années 1960, montre que ces plans s'inscrivent globalement dans la continuité du projet territorial visant à renforcer la centralité des chefs-lieux des communes dans le cas français et celle des chefs-lieux des communes et des *frazioni* dans le cas italien. Il faut cependant signaler quelques exemples où des hypothèses de croissance moins compactes et, dans certains cas, diffuses sont envisagées. Parmi les plans d'urbanisme italiens, un seul cas apparaît : celui d'Altivole de 1970. Le fait qu'il s'agisse de l'unique exemple laisse penser qu'on a affaire à un choix délibéré de l'auteur du plan, fait en accord avec les acteurs institutionnels⁷⁰. Côté français, en revanche, tous les plans envisagent des croissances moins compactes dans le cadre des zones dites «NB»⁷¹ autour des hameaux ayant résisté au déclin démographique⁷². L'exigence de réaliser des constructions strictement résidentielles et individuelles sur de grandes parcelles avec des coefficients d'occupation des sols (COS) faibles ou très faibles montre, cependant, que l'habitat dispersé est réservé aux individus plutôt aisés. Dans certains documents, comme dans les plans sommaires d'urbanisme de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys, la mention de «secteurs destinés à la clientèle des cadres de la métropole» apparaît même clairement. Cette politique a un effet paradoxal : elle consolide les hameaux — et renforce donc le caractère dispersé de l'habitat à l'échelle communale — dans les communes où l'habitat dispersé persiste⁷³ (comme Mons-en-Pévèle⁷⁴) ; elle accentue la polarisation de l'habitat et l'absence de l'habitat dispersé dans les communes où la croissance sélective due aux dynamiques démographiques et économiques avait mené à la disparition des hameaux (comme à Linselles).

La recherche de la compacité et le refus de l'urbanisation diffuse dans les zones dites «agricoles» est contrecarrée par les lois et les règlements inclus dans les plans mêmes, qui autori-

⁷⁰ En Italie les PdF et les PRG ont été réalisés par des cabinets privés tandis qu'en France ce sont, des entités institutionnelles - Direction d'urbanisme du département du Pas-de-Calais (pour Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys) et de la Communauté urbaine de Lille (pour Linselles et Mons-en-Pévèle) - qui étaient en charge de la réalisation de ces documents. Côté français, une politique plus uniforme en la matière est clairement perceptible.

⁷¹ Il s'agit des zones NB dans les POS de Linselles et de Mons-en-Pévèle et des secteurs S7 et S8 dans les plans sommaires d'urbanisme de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys.

⁷² Les hameaux situés très proches du chef-lieu sont souvent inclus dans la zone d'extension de ces derniers, comme le Hem à Mons-en-Pévèle et la Vignette à Linselles.

⁷³ Il est clair que déterminer le périmètre d'un hameau relève d'un choix totalement subjectif.

⁷⁴ Cette persistance des hameaux de l'habitat dispersé est due aux dynamiques étudiées dans le chapitre précédent : faible croissance démographique, diversification moins importante de l'économie, etc.

sent la construction de bâtiments à usage agricole et résidentiel par les « exploitants directs ». Il va de soi que, dans le cas italien, du fait de la persistance d'un nombre important d'exploitants, les constructions dispersées réalisées dans ce cadre sont beaucoup plus nombreuses, notamment pendant la période qui correspond à la disparition progressive des phases de cohabitations entre les noyaux familiaux apparentés, qui va des années 1950 aux années 1980. On sait par ailleurs que, pendant cette période, pour beaucoup d'individus pour qui l'agriculture ne représentait plus la principale source de revenus, le choix de rester officiellement agriculteur visait en partie à garantir la possibilité de se construire une maison. Même les familles françaises, lorsqu'elles étaient propriétaires des parcelles situées autour de leur corps de ferme, ont souvent profité de ces possibilités pour construire une maison à chaque génération. Dans certains cas, ces maisons ont même été vendues par la suite. Cela dit, le nombre d'exploitants n'étant que plusieurs dizaines dans les communes flamandes-artésiennes (contre plusieurs centaines dans les communes vénitiennes), la construction des maisons individuelles par les exploitants français reste un phénomène marginal.

L'autre élément contredisant l'idéal d'un habitat compact promu par les documents d'urbanisme est la possibilité offerte à tout propriétaire de faire une demande justifiée de classement d'une parcelle en zone constructible dans le cadre des révisions périodiques des plans⁷⁵. L'inscription des parcelles agricoles isolées en zones constructibles s'explique mieux par des logiques de pouvoir communales et supra communales ; les familles paysannes enracinées ne jouent, dans ces contextes, qu'un rôle secondaire⁷⁶. Ce rôle secondaire, dû aux modes de reproductions des familles-exploitations, peut néanmoins être significatif. Dans le cas vénitien, où les successeurs — quasiment jamais des femmes — ont tendance à cultiver les parcelles dont ils héritent, les parcelles et groupements de parcelles dont héritent les femmes ont plus de chance d'être vendus et urbanisés. Il en va de même pour les

⁷⁵ À cela il faut ajouter la prérogative des autorités nationales ou locales d'inscrire une parcelle en zone constructible pour des raisons d'« intérêt public ».

⁷⁶ Il peut évidemment y avoir une implication plus directe de la famille dans ces dynamiques grâce à la présence des membres de la parenté enracinée ou de leurs alliés dans les instances de pouvoir. En effet, jusqu'aux années 1970, la plupart des maires et des membres de conseils municipaux sont issus de familles paysannes (ou sont eux-mêmes agriculteurs).

parcelles des propriétés-exploitations des hommes qui abandonnent l'activité agricole. Cela est d'autant plus valable pour la période allant des années 1960 à 1980 et pour les parcelles situées dans des secteurs où la demande était importante, comme celles qui jouxtent de grandes routes liant les centres urbains existants ou émergents. Dans le cas français, où la *patrimonialisation* du fermage représente un grand frein à l'urbanisation des terres⁷⁷, les moments de l'arrêt de l'activité des exploitations sans successeur sont idéaux pour les propriétaires, mais aussi pour l'exploitant propriétaire d'une partie de ses parcelles souhaitant vendre, si possible, des parcelles en terrains à bâtir. À cet égard, la conjoncture des années 1970 a été exceptionnelle. Celle-ci est due à la fois à l'arrêt de l'activité des dernières petites et moyennes exploitations, la politique libérale du gouvernement français en matière de logement⁷⁸, la reprise de la croissance démographique en France et, enfin, la nécessité des communes rurales en déclin de se repeupler afin de maintenir certains services, notamment l'école publique.

C'est dans le cadre des opérations d'urbanisation de plus grande taille que la famille paysanne et sa reproduction semble atteindre leur plus grand degré de *passivité* au sens où elles en subissent les effets, bons comme mauvais, sans avoir aucune emprise sur elles⁷⁹. Cela dit, dans le cas français, des correspondances entre les périmètres d'anciennes exploitations et ceux de quelques grandes opérations d'urbanisation suggèrent que certains exploitants en fin d'activité ont pu jouer un rôle actif dans le déclenchement de ces dernières. Au-delà des questions liées aux impacts environnementaux de la grande exploitation, c'est là un autre danger de la réduction du nombre des exploitations et de la concentration de grandes quantités de terres entre les mains d'un nombre réduit d'exploitants. Cela explique aussi les parcours parfois contrastés de deux communes voisines qui partagent pourtant une même histoire agricole et de l'habitat comme c'est le cas de Mons-en-Pévèle et de Mérignies.

⁷⁷ Nous avons vu dans le chapitre 4 qu'avant même la loi de 1946, qui *patrimonialise* le fermage, c'est la « succession unique » pratiquée par les familles paysannes de ces communes qui permet une patrimonialisation des exploitations.

⁷⁸ Comme le cas d'Odile Billaut l'a bien montré, pendant cette période, un certain nombre d'exploitants enracinés, mais non propriétaires de leur corps de fermes et des parcelles les entourant ont dû se *déraciner* après l'arrêt de leurs activités.

⁷⁹ J'entends par *effets positifs* les indemnités qui pourraient être intéressantes pour un exploitant sans successeur, car elles sont potentiellement supérieures à celles qu'il recevrait en cas de reprise des terres par un autre exploitant.

Conclusions générales

À l'orée de conclusions générales, je propose de reprendre le fil de la réflexion qui a traversé cette thèse à partir de la problématique déclinée, dans l'introduction générale, en deux ensembles de questions. La première série de questions portait sur les liens entre la famille paysanne et l'organisation spatiale des campagnes, notamment leur urbanisation ; la deuxième, sur l'articulation des figures de l'habitat rural et celles de l'habitat rural urbanisé. Pour y apporter des réponses, les chapitres 1 et 2 les ont d'abord précisées à partir d'une revue de la littérature, puis affinées en fonction du contexte propre aux deux régions, ou plutôt deux portions de territoire de 50 par 50 km, appelées carré Flandre-Artois et carré Vénétie, qui m'ont servi de champs d'investigation.

Ces deux régions ont été choisies en raison de certaines similarités au début de la période examinée (telles la densité et la dispersion de l'habitat et un système agraire fondé sur la petite culture) mais aussi de leurs différences quant aux systèmes familiaux traditionnels. Elles ont, de plus, connu des trajectoires très contrastées en ce qui concerne l'évolution de l'habitat. Le carré Flandre-Artois, jadis habité de manière diffuse, notamment dans sa partie flamande, s'est transformé dès la moitié du XIX^e siècle sous l'effet d'un double mouvement d'*implosion* et d'*explosion* qui l'a fortement polarisé. La Première Guerre mondiale a été particulièrement pénalisante pour une partie de ses communes situées directement sur le front de guerre. La reprise démographique de la plupart des communes de ce carré, depuis les années 1970 environ, a contribué ensuite à un rééquilibrage de la distribution

de l'habitat. Quant au carré Vénétie, il a connu, notamment dans sa partie centrale, une croissance démographique plus constante et moins accidentée, qui s'est elle aussi accélérée à partir de 1970. Un phénomène particulièrement caractéristique du carré vénitien, notamment dans un espace situé entre les villes de Venise, Padoue, Castelfranco-Veneto et Trévise est celui de l'«urbanisation diffuse». L'effet des processus d'industrialisation spécifiques à chaque contexte sur ces évolutions différenciées n'est certes pas négligeable. En effet, en Flandre-Artois, dès la mi-XIX^e siècle, une industrialisation concentrée autour de quelques pôles a rendu possible une alternative à l'agriculture aux classes sociales les plus précaires. En Vénétie, une industrialisation plus tardive et plus diffuse a permis aux paysans d'accéder aux métiers non agricoles sans forcément se déraciner. Dans le cas italien, on a également beaucoup insisté sur l'impact des politiques de développement décentralisées. J'ai néanmoins proposé de mettre de côté l'industrialisation et les politiques de développement, dans un premier temps, pour me concentrer sur les effets des structures agraires, de la propriété et de la parenté.

Aussi, dans le chapitre 3 me suis-je penché sur huit communes, quatre dans chaque carré, qui diffèrent notamment par leur croissance démographique et leur position relativement aux pôles de développement économique anciens et nouveaux. L'analyse des interactions entre les structures de l'habitat¹, des exploitations agricoles, de la propriété et des ménages a permis de constater que l'évolution de tous ces indicateurs est en partie indépendante du développement démographique des communes examinées et de leur proximité aux foyers de croissance métropolitaine. En ce qui concerne l'agriculture, par exemple, dans toutes les communes de l'espace flamand-artésien, le nombre des exploitations n'a pas cessé de diminuer pendant toute la période examinée, avec une accentuation de la diminution après 1970. Dans toutes ces communes, l'agriculture a vu s'accroître le nombre des grandes exploitations vouées aux grandes cultures. Dans

¹ Cette première analyse a été faite à l'aide d'indicateurs macro, notamment l'évolution des populations agglomérées et dispersées à l'échelle communale. Pour plus de détails, voir le chapitre 3.

toutes les communes vénitiennes, notamment celles situées au nord du fleuve Brenta, en revanche, la persistance d'un nombre élevé de petites exploitations en faire-valoir direct étonnait. En ce qui concerne la structure des ménages, côté italien, les valeurs élevées des tailles moyennes des ménages attiraient l'attention. Croissantes pendant une période allant de la mi-XIX^e siècle au début du XX^e siècle, ces valeurs ont ensuite accusé une diminution progressive. Quant aux données se rapportant à l'habitat, elles étaient le plus sensibles à l'influence de la croissance démographique à cette période. Par contre, la persistance de parts élevées de populations dispersées posait question, notamment leur augmentation au cours de la période de croissance des tailles moyennes des ménages dans les toutes des communes italiennes alors que la part de la population dispersée diminuait dans toutes communes françaises. L'indépendance relative de l'évolution de l'agriculture, des ménages et de l'habitat par rapport aux croissances démographiques des communes m'amené à avancer une hypothèse : ces facteurs sont plus appropriés pour définir les campagnes urbanisées que la croissance démographique. Pour évaluer cette hypothèse, deux notions ont été élaborées pour combiner le groupe d'indicateurs constitué par l'habitat, le ménage ainsi que la propriété et l'exploitation prises ensemble : la notion d'*appoderamento* et celle de *famiglia appoderata*, que j'ai empruntées à la littérature italienne sur les « campagnes urbanisées » de la « troisième Italie », dont la Vénétie est exemplaire. La *famiglia appoderata*, que j'ai également appelée *famille-exploitation*, est une famille ou, plus précisément, une lignée dont le destin est associé à une exploitation, des propriétés et des habitats. Quant à la notion, plus large, d'*appoderamento*, elle se réfère aux articulations spatiales et sociales entre propriété, exploitation et habitat.

À partir de ce cadre conceptuel, j'ai réalisé deux enquêtes, l'une sur les *familles-exploitations*, l'autre sur l'*appoderamento*. Elles portaient toutes deux sur les huit communes retenues. La première enquête, dont le chapitre 4 restitue les

résultats, a consisté en une analyse microanalytique de la reproduction d'un échantillon de familles-exploitations jouissant d'un degré élevé d'*enracinement* dans les communes étudiées² sur une période allant de la mi-XIX^e siècle à nos jours. Cette enquête a mené à une reformulation de la première série de questions : les familles-exploitations enracinées peuvent-elles être considérées comme un facteur explicatif des transformations des campagnes étudiées ou, à tout le moins, un *lieu privilégié* pour observer ces transformations ? Les schémas d'évolution des rapports entre la reproduction des familles-exploitations enracinées et l'espace qui se dégagent de l'enquête semblent justifier une réponse positive à cette question³. Par exemple, l'étude a pu montrer qu'en Flandre-Artois, la reproduction sociale d'un groupe d'exploitants fondée sur la « succession unique », les alliances matrimoniales et le contrôle des naissances a eu un effet non négligeable sur l'agrandissement progressif des exploitations pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ici, la *dissociation* de la propriété et de l'exploitation a joué un rôle important dans la transmission intégrale des exploitations (qui a mené à leur *patrimonialisation*) tout en maintenant les partages égalitaires des terres entre héritiers de chaque génération. Côté italien, c'est l'impact d'une reproduction paysanne fondée sur une « succession segmentaire et agnatique » qui a été déterminant dans le maintien d'un nombre élevé d'exploitations agricoles, notamment grâce à l'augmentation de la part de la propriété paysanne entre la mi-XIX^e et le début du XX^e siècle. Ici, la *superposition*, y compris sur le plan spatial, de la propriété, de l'exploitation et de la résidence a été à l'origine d'une croissance exponentielle du nombre de *case coloniche* et de l'enclavement des parcelles, sous l'effet des « partages segmentaires ». Un autre phénomène remarquable mis au jour par cette étude est le rôle actif des familles flamandes dans la *destruction* de l'habitat dispersé, au fur et à mesure de l'agrandissement du patrimoine de leurs exploitations. Mon étude a aussi révélé le rôle tout aussi actif des familles vénitiennes dans la *destruction* d'anciennes *case*

² Il s'agissait d'un enracinement généalogique d'au moins trois générations dans la commune en question. Cependant, l'étude a pu montrer qu'à l'exception de Bovolenta, les familles étudiées dans les autres communes jouissaient d'une présence dans la commune beaucoup plus ancienne.

³ Pour une synthèse sur les trois schémas identifiés, voir le bilan du chapitre 4.

coloniche et leur *reconstruction* dans de nouvelles configurations. Ces questions — abordées à partir d'une approche plutôt *qualitative*, sur un échantillon restreint de familles-exploitations — pourraient être revisitées et approfondies dans le cadre de recherches plus ambitieuses qui embrasseraient un nombre plus élevé de familles-exploitations, voire la totalité de familles d'une portion donnée de territoire, favorisant ainsi la production de données *quantitatives*. L'enquête menée dans le cadre de cette thèse a également montré l'intérêt de l'usage systématique de la cartographie dans l'étude de la reproduction familiale. J'ai souligné les liens entre *propriété*, *exploitation* et *habitat* que l'on aurait difficilement révélés sans une spatialisation des données. Outre cela, cette thèse inclut quelques exemples de cartographies secondaires sur l'espace des *migrations* et des *alliances*, ici appréhendés au travers d'un prisme microhistorique, que rien n'empêche d'étendre à un échantillon plus large.

De manière complémentaire, l'enquête sur l'*appoderamento*, dont les résultats sont présentés dans le chapitre 5, s'est intéressée à l'évolution des espaces autour des familles-exploitations examinées. Tout en confirmant les hypothèses de la première enquête, l'enquête sur l'*appoderamento* pointe vers d'éventuels changements dans le rapport des familles à la propriété et à l'exploitation. Elle révèle aussi des marqueurs de diversité des modes de reproduction des différents groupes sociaux présents dans les territoires retenus, au début de la période examinée. Il s'agit là de questions centrales du champ de l'histoire de la famille, auxquelles des recherches plus fines, et portant éventuellement sur une période plus longue, pourraient répondre. L'enquête sur l'*appoderamento* a permis également de cerner plusieurs questions au cœur du champ d'études de la ville diffuse, notamment en ce qui concerne les facteurs contribuant au développement des urbanisations dispersées. En effet, on a longtemps mis l'accent sur la propriété en concevant sa fragmentation comme une condition de l'urbanisation diffuse; or, mon enquête souligne que c'est l'arti-

cultation de la propriété et de l'exploitation qu'il faut prendre en compte, le morcellement de l'une ne s'accompagnant pas nécessairement de celui de l'autre⁴. Cette étude conclut également que la dispersion de l'habitat ne constitue pas nécessairement *la fin de l'histoire*⁵ et qu'il existait en des temps finalement pas très loin de nous des exemples de *disparition* de l'habitat dispersé due à des conjonctures économiques et sociales spécifiques. De plus, cette enquête invite à envisager le sol, qui a constitué un sujet important de la réflexion des chercheurs du champ d'études de la ville diffuse, comme une *construction sociale*. J'y reviendrai plus bas.

Dans la troisième partie (chapitres 6 et 7), je me suis intéressé aux dynamiques globales de peuplement de la commune, y compris celles liées aux processus d'industrialisation. Il s'agissait d'examiner plus directement la deuxième série de questions présentées dans l'introduction générale, qui concernent l'articulation des figures de l'habitat rural et celles de l'urbain généralisé. Aussi, me suis-je focalisé sur l'échelle communale pour esquisser une histoire des *lieux habités* de ces communes, entre la mi-XIX^e siècle et nos jours. Cette étude a permis de dégager de nombreux liens entre l'industrialisation, l'urbanisation, les projets d'aménagements et les dynamiques de peuplement, y compris celles des familles paysannes enracinées. Elle a, par exemple, montré que l'urbanisation des communes rurales étudiées correspond, dans le cas français comme dans l'italien, à un mouvement d'agglomération de la population et des activités opérant à plusieurs échelles, et que l'industrialisation joue un rôle décisif dans la croissance différenciée de certaines localités, sans pour autant expliquer à elle seule la polarisation de l'espace. En effet, l'*effacement* progressif de l'habitat dispersé et sa *montée en puissance* s'expliquent beaucoup mieux par la reproduction sociale des familles-exploitations enracinées et, plus généralement, les comportements des ménages, ainsi que par les politiques d'aménagement.

⁴ Il s'agit d'une affirmation banale pour l'historien du monde rural, mais elle n'a rien d'évident pour des chercheurs œuvrant dans d'autres champs disciplinaires.

⁵ Cela va dans le sens des conclusions de la thèse de Bénédicte Grosjean (*La « ville diffuse » à l'épreuve...*, *op. cit.*, pp. 423-433), où elle souligne que la dispersion de l'habitat ne constitue pas la « phase finale de la croissance des villes ».

Au sujet des manières d’agir propres aux ménages, l’étude a par exemple souligné l’importance de la mobilité caractéristique des ménages nucléaires du Nord dans la désertification des campagnes habitées, y compris dans les communes qui ont bénéficié de l’installation de nouvelles industries au cours de la deuxième moitié du XIX^e et au début du XX^e siècle⁶. À l’inverse, côté italien, malgré une croissance différenciée due à l’impact décisif de l’industrialisation, les modalités spécifiques de reproductions sociales des familles paysannes ou issues de la paysannerie garantissent un maintien de la dispersion.

Au sujet des projets d’aménagements, c’est l’importance de ces derniers dans le développement différencié des *centres* des chefs-lieux des communes et celles de communes et des *frazioni* qui a notamment été relevée. En ce sens, une enquête sur une période historique plus large a permis de mettre l’accent sur le rôle fondateur de l’instauration des municipalités et de la désignation de leurs chefs-lieux. Il a été démontré que cet épisode relève non seulement d’un projet politique, mais aussi d’un *projet de territoire* au sens *morphologique* du terme, notamment en raison du rôle central que les chefs-lieux des communes (et des *frazioni*, dans le cas italien), enrichis d’équipements et d’autres infrastructures publiques qui en facilitent l’accès, sont amenés à jouer dans un nouveau système de hiérarchies territoriales. On a également vu que certains épisodes particulièrement destructeurs, comme la Première Guerre mondiale dans le cas des communes de la France du Nord, ont été l’occasion d’accentuer l’importance des chefs-lieux, grâce à une reconstruction sélective du patrimoine bâti des communes en question. Il y a là un exemple notable de l’articulation entre l’ensemble des processus ici étudiés. Dans un premier temps, entre 1860 et 1914, c’est le déclin de l’industrie rurale dispersée du lin et la poussée expansionniste d’une partie des paysans (accompagnée par le faible *attachement* à la terre des ménages qui abandonnent l’activité agricole et le fonctionnement nucléaire des familles) qui a

⁶ Voir, dans le chapitre 6, l’exemple de Linselles, où il existe des migrations intérieures à la commune, depuis les secteurs caractérisés par l’habitat dispersé vers les cités ouvrières.

vidé certaines portions de ces campagnes habitées du Nord de leurs habitants. Dans un deuxième temps, entre 1914 et 1918, la Première Guerre mondiale s'est révélée particulièrement destructrice de l'habitat dans ces communes. Enfin, dans un troisième temps, les plans d'aménagement et d'embellissement des années 1920 favorisent une reconstruction sélective, notamment des équipements détruits pendant la guerre avec une concentration de ces derniers autour des chefs-lieux. Des politiques similaires de concentration d'équipements dans les chefs-lieux de communes et de *frazioni* ont été mises en œuvre également dans le cas italien dès la fin du XIX^e siècle. Il faut cependant préciser qu'en dépit des politiques partagées d'aménagement et d'équipement des *centres*, à la fois dans le cas français et le cas italien, la croissance sélective des centres n'a été importante que dans les communes qui ont connu une croissance démographique marquée et une diversification économique. Les communes à démographie stable ou décroissante ont davantage conservé les structures d'habitat rural, qui sont ici plutôt dispersées.

Venons-en maintenant aux questions, esquissées dans l'introduction, sur les idéologies *concentrationnistes* dans le cas français ou *diffusionnistes* dans le cas italien. Le chapitre 7 y a apporté des réponses partielles reposant sur des analyses réalisées à l'échelle communale. L'étude de la première génération des documents communaux d'urbanisme, qui a vu le jour vers la fin des années 1960, a montré que ces plans s'inscrivent globalement dans la *continuité* du projet territorial visant à renforcer la centralité des chefs-lieux des communes, dans le cas français, et celle des chefs-lieux des communes et des *frazioni*, dans le cadre italien. Paradoxalement, ce sont dans les plans français que l'on retrouve une *systématisation* de la possibilité de réaliser des opérations d'urbanisations *diffuses*, à l'intérieur des périmètres établis autour des hameaux ayant résisté au déclin démographique⁷. L'exigence de constructions strictement résidentielles et individuelles sur de grandes parcelles avec des coefficients d'occupation des sols

⁷ Les hameaux situés très près des chefs-lieux sont, de leur côté, intégrés à la zone d'extension de ces derniers. Voir le cas du hameau du Hem à Mons-en-Pévèle et celui du hameau de la Vignette à Linselles, étudiés dans le chapitre 7.

(COS) faibles ou très faibles montre, cependant, que l'habitat dispersé est réservé en France aux individus plutôt aisés. Cette politique a eu un effet paradoxal : elle a consolidé les hameaux — et donc renforcé le caractère dispersé de l'habitat à l'échelle communale — dans les communes ayant mieux conservé leur habitat dispersé ; elle a accentué, à l'inverse, la polarisation de l'habitat et l'absence de l'habitat dispersé dans les communes où la croissance sélective due aux dynamiques démographiques et économiques avait mené à la disparition des hameaux.

La *recherche* de la *compacité* et le refus de l'urbanisation diffuse, que tous les documents communaux d'urbanisme ont essayé de mettre en l'œuvre à la fois en Flandre-Artois et en Vénétie, sont contrecarrés par les lois et les règlements inclus dans les plans mêmes, qui autorisent la construction de bâtiments à usage agricole et résidentiel par les « exploitants directs ». Il va de soi que, dans le cas italien, du fait de la persistance d'un nombre important d'exploitants, les constructions dispersées réalisées dans ce cadre sont beaucoup plus nombreuses, notamment pendant la période qui correspond à la disparition progressive des phases de cohabitation entre les noyaux familiaux apparentés, qui s'étend des années 1950 aux années 1980. Au cours de cette période, pour beaucoup d'individus pour qui l'agriculture n'était plus la principale source de revenus, le choix de rester officiellement agriculteur visait en partie à garantir la possibilité de se construire une maison. Même les familles françaises, lorsqu'elles étaient propriétaires des parcelles situées autour de leur corps de ferme, ont saisi l'occasion de construire une maison à chaque génération. Dans certains cas, ces maisons ont même ensuite été revendues. En revanche, le nombre d'exploitants se limitant à plusieurs dizaines (contre plusieurs centaines dans les communes vénitiennes), la construction des maisons individuelles par les exploitants français reste un phénomène marginal.

L'autre élément contredisant l'idéal d'un habitat compact promu par les documents d'urbanisme est la possibilité offerte à tout propriétaire de faire une demande justifiée de classement d'une parcelle en zone constructible dans le cadre des révisions périodiques des plans⁸. L'inclusion des parcelles agricoles isolées à des zones constructibles résulte notamment de décisions politiques communales et supra communales : les familles paysannes enracinées ne jouent, dans ce cadre, qu'un rôle secondaire⁹, quoique significatif. Dans le cas vénitien, où les successeurs — quasiment jamais des femmes — ont plutôt tendance à cultiver les parcelles dont ils héritaient, les parcelles et groupements de parcelles dont héritent les femmes étaient plus susceptibles d'être vendus et urbanisés. Il en allait de même pour les parcelles des propriétés-exploitations des hommes qui abandonnaient l'activité agricole. Cela a été particulièrement valable pour la période allant des années 1960 aux années 1980 et pour les parcelles situées dans des secteurs où la demande était importante, telles celles côtoyant de grands axes routiers. Dans le cas français, où la *patrimonialisation du fermage*¹⁰ freine l'urbanisation des terres, les moments d'arrêt de l'activité des exploitations sans successeur représentent des occasions idéales pour que les propriétaires, mais aussi les exploitants propriétaires d'une partie de leurs parcelles, vendent ces parcelles en terrain à bâtir. La conjoncture des années 1970 a été exceptionnelle à cet égard, en raison de l'arrêt de l'activité des dernières petites et moyennes exploitations ; de la politique libérale du gouvernement français de l'époque en matière de logement ; de la reprise de la croissance démographique en France ; et, enfin, de la nécessité des communes rurales en déclin de se repeupler afin de maintenir certains services, notamment l'école publique.

C'est dans le cadre des opérations d'urbanisation de plus grande taille que la famille paysanne et sa reproduction semblent atteindre leur plus grand degré de passivité : elles en subissent les effets, bons comme mauvais, sans avoir aucune

⁸ À cela il faut ajouter la prérogative des autorités nationales ou locales d'inscrire une parcelle en zone constructible pour des raisons d'intérêt public.

⁹ Il peut évidemment y avoir une implication plus directe de la famille dans ces dynamiques grâce à la présence des membres de la parenté enracinée ou de leurs alliés dans les instances de pouvoir. En effet, jusqu'aux années 1970, la plupart des maires et des membres de conseils municipaux sont issus de familles paysannes (ou sont eux-mêmes agriculteurs).

¹⁰ Cette thèse a également montré dans quelle mesure la patrimonialisation du fermage, souvent associée à la loi de 1946 sur le fermage, était déjà une réalité dans ces communes du Nord, du moins sous la forme d'une patrimonialisation des exploitations grâce à la succession unique.

emprise sur eux. Cela dit, dans le cas français, des correspondances entre les périmètres d'anciennes exploitations et ceux de quelques grandes opérations d'urbanisation suggèrent que certains exploitants en fin d'activité ont pu jouer un rôle actif dans le déclenchement de ces dernières. Au-delà des questions liées aux impacts environnementaux de la grande exploitation, c'est là un autre danger de la réduction du nombre des exploitations et de la concentration de grandes quantités de terres entre les mains d'un nombre réduit d'exploitants. C'est ce qui explique également les parcours parfois très contrastés de deux communes françaises voisines, qui partagent pourtant une même histoire agricole et de l'habitat. Mis à part le cas exceptionnel de quelques communes ayant connu une urbanisation plus intense, la croissance démographique plutôt progressive de l'ensemble des communes de la Flandre française entre 1970 et 2010 leur permet de *rattraper* partiellement leur retard démographique par rapport aux communes de la ville diffuse vénitienne¹¹. Grâce à une urbanisation *centrée* sur les chefs-lieux et la taille globalement plus petite des communes françaises par rapport aux communes italiennes, on peut aujourd'hui dénombrer un nombre de *centres* relativement équivalents dans les cas français et vénitien, même si l'intensité de l'urbanisation diffuse avec ses microagglomérations dispersées reste bien plus importante en Vénétie.

Outre ses contributions ponctuelles à l'histoire de la famille et aux études sur la ville diffuse, et au-delà des problématiques esquissées plus haut qui pourraient servir de base à d'éventuelles futures recherches, il me semble que la recherche entamée dans cette thèse peut évoluer dans trois directions liées à des questions d'actualité.

La première direction concerne l'aménagement du territoire et les politiques publiques considérées à la fois dans leurs dimensions historiques et leurs formes actuelles. Je crois que cette thèse permet d'ébaucher une critique de la gestion et de la perception des populations dispersées et, plus généra-

¹¹ Toutefois, en termes de dotation en services et équipements publics, les communes de la ville diffuse vénitienne restent mieux desservies.

lement, de la nature *hybride* des figures rurales (ni agglomérées ni dispersées ; ni agricoles ni industrielles ; ni au centre ni à la périphérie) tout au long de la période contemporaine. En effet, même si mes analyses confirment que l'agglomération des populations et des activités relève d'un phénomène *ascendant*, on aurait tort de sous-estimer l'importance des dynamiques descendantes. Ces dernières ne se limitent vraisemblablement pas aux choix des pôles autour desquels l'on s'agglomère, comme j'ai pu le démontrer à propos des chefs-lieux des communes et des *frazioni* ; elles résultent aussi d'autres facteurs dont l'examen n'a pas fait l'objet de cette thèse.

La deuxième question s'impose au vu de l'urgence environnementale. Ayant souligné le rôle des paysans dans la construction des sols, cette thèse invite à une prise en compte de ces derniers et de leur rapport différencié à la terre dans le cadre d'un projet écologique territorialisé profitant des atouts que présente chaque contexte en fonction de son histoire.

Une troisième question, en partie liée à la deuxième, concerne le champ émergent de l'histoire environnementale. Centrée sur l'impact des modalités d'enracinement des familles sur le paysage *hors sol*, cette thèse n'a pas abordé ses implications écologiques (pollution, fertilité des sols, etc.). Nul doute qu'une histoire environnementale de l'enracinement des familles serait féconde. Il en va de même d'une histoire environnementale des processus d'agglomération de l'habitat.

Si l'on ignore de quoi sera fait l'avenir, d'autant moins que nous sommes confrontés à des crises politiques et environnementales sans précédent à l'époque moderne, nul doute, comme l'écrivait Carlo Levi, que « le futur aura un cœur ancien »¹².

¹² Carlo Levi, *Il futuro ha un cuore antico. Viaggio nell'Unione Sovietica*, Torino, Einaudi, 1956.

Annexes

Annexe 3.1 Évolution des densités de la population des dix premières communes, des dix dernières communes, ainsi que des dix communes ayant une position médiane dans le classement des densités de la population des communes du carré Vénétie centrale en 2011.

Source : ISTAT.

Nota : Pour une représentation graphique de l'évolution des densités de la population des cinq premières communes, des cinq dernières communes, ainsi que des cinq communes ayant une position médiane, voir la Fig. 4 du chapitre 3.

Commune	Province	Superficie (km ²)	Densité de la population (habitants par km ²)														Rang
			1871	1881	1901	1911	1921	1931	1936	1951	1961	1971	1981	1991	2001	2011	
Padova	PD	93,24	695	758	871	1030	1168	1360	1487	1798	2120	2483	2516	2307	2197	2211	1
Spinea	VE	15,02	141	156	186	218	250	297	312	405	703	1373	1631	1657	1631	1788	2
Noventa Padovana	PD	7,14	228	266	282	341	398	434	457	524	615	939	1077	1051	1132	1524	3
Treviso	TV	55,46	524	563	610	749	854	938	971	1143	1352	1630	1581	1507	1445	1460	4
Cadoneghe	PD	12,85	170	193	236	308	349	409	441	496	577	738	844	1062	1148	1242	5
Fiesso d'Artico	VE	6,31	267	293	339	393	445	489	517	615	686	831	918	928	916	1225	6
Selvazzano Dentro	PD	19,63	123	130	155	189	211	232	245	257	316	607	885	957	1006	1127	7
Albignasego	PD	20,97	152	173	205	252	281	334	347	383	463	641	731	861	913	1119	8
Cassola	VI	12,69	137	154	176	208	236	253	266	301	410	667	807	870	980	1113	9
Martellago	VE	20,09	155	164	184	229	262	301	320	398	433	594	827	925	969	1054	10
Cartigliano	VI	7,39	236	239	264	303	336	328	342	375	370	414	430	460	479	515	59
Carmignano di Brenta	PD	14,74	96	113	150	213	240	260	275	333	368	424	445	463	477	511	60
Morgano	TV	19,11	141	157	167	205	244	238	241	278	279	314	445	474	486	510	61
Limena	PD	15,12	120	137	158	196	228	239	227	254	250	333	381	396	454	509	62
Villanova di Camposampiero	PD	12,17	146	167	212	268	311	315	332	335	318	335	359	371	398	487	63
Curtarolo	PD	14,84	149	158	204	256	287	310	312	334	321	352	389	400	424	484	64
Casale sul Sile	TV	26,87	135	148	156	185	204	209	203	218	207	223	258	274	352	473	65
Massanzago	PD	13,24	126	143	162	197	214	226	226	236	211	198	219	268	355	444	66
Campolongo Maggiore	VE	23,56	155	164	206	238	281	320	317	352	326	341	372	380	390	439	67
Campo San Martino	PD	13,14	190	200	243	303	331	331	332	317	305	330	375	388	409	436	68
Schiavon	VI	11,97	126	125	140	158	169	160	164	167	156	164	180	187	194	217	116
Gazzo	PD	22,68	91	99	110	130	153	155	160	169	142	128	134	137	152	189	117
Montegalda	VI	17,69	116	137	141	162	189	185	185	193	175	157	163	159	175	189	118
Rovolon	PD	27,53	80	105	124	158	190	177	170	169	140	126	130	139	152	174	118
Vo'	PD	20,38	130	146	166	186	200	197	202	212	183	180	179	167	168	168	120
Bovolenta	PD	22,72	136	138	139	164	179	186	191	187	149	131	135	136	138	147	121
Montegaldelta	VI	13,63	97	111	125	141	158	153	155	151	120	92	96	114	126	131	122
Cinto Euganeo	PD	19,79	102	107	129	146	148	151	158	174	125	111	106	104	103	102	123
Codevigo	PD	70,01	34	40	53	69	81	91	100	105	79	72	76	77	80	92	124
Campagna Lupia	VE	87,53	15	17	23	30	36	44	47	56	53	56	64	69	72	79	125

Annexe 3.2 Évolution des densités de la population des dix premières communes, des dix dernières communes, ainsi que des dix communes ayant une position médiane dans le classement des densités de la population des communes du carré Flandre-Artois en 2011.

Source : INSEE, Cassini (EHES-CNRS).

Nota : Pour une représentation graphique de l'évolution des densités de la population des cinq premières communes, des cinq dernières communes, ainsi que des cinq communes ayant une position médiane, voir la Fig. 5 du chapitre 3.

Commune	Département	Superficie (km ²)	Densité de la population (habitants par km ²)												
			1806	1820	1831	1841	1851	1861	1872	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Lannoy	N	0,16	8164	9187	8717	9528	9875	10538	11850	12770	12513	12121	11285	10866	10094
Mons-en-Baroeul	N	2,51	307	294	320	354	447	621	865	953	1130	1687	2374	2710	3231
La Madeleine	N	2,65	2143	247	296	424	743	1512	2391	3204	3650	4657	5915	6745	8103
Roubaix	N	13,42	650	906	1355	1848	2585	3672	5663	6838	8564	9268	9146	8441	8733
Lille	N	35,61	1995	2108	2347	2552	2921	3817	4615	5234	5950	6377	6762	6335	6749
Tourcoing	N	15,69	764	934	1145	1433	1759	2134	2760	3306	4172	5049	5266	5008	5223
Lambersart	N	5,53	154	154	169	185	220	292	405	501	732	1230	1687	1893	2600
Croix	N	4,33	257	267	296	363	409	598	969	1864	2869	3690	4060	3963	4764
Armentières	N	5,92	1274	1297	1070	1151	1493	2010	3216	4239	4839	4968	4837	2493	3836
Faches-Thurmesnil	N	4,14	203	348	408	494	559	605	689	748	824	1129	1472	1394	1635
Lys-Lez-Lannoy	N	3,31	198	272	289	353	407	512	748	1138	1476	1878	2006	1898	2196
Fourquières-lès-Béthune	PdC	2,42	109	127	151	145	159	177	181	181	180	195	226	279	214
Vermelles	PdC	10,27	74	76	80	81	81	112	205	226	273	327	361	195	330
Wahagnies	N	5,93	99	101	106	122	131	136	150	156	171	183	220	226	287
Estaires	N	13,85	427	446	470	493	496	514	499	486	487	479	478	279	330
Nieppe	N	17,48	167	167	184	197	205	232	259	286	300	338	336	191	245
Englos	N	1,34	260	254	244	255	248	291	328	362	358	341	355	201	239
Sailly-sur-la-Lys	PdC	9,78	245	233	243	245	249	273	282	251	249	257	266	174	212
Lapugnoy	PdC	8,35	44	51	57	63	76	108	110	157	201	226	260	343	279
La Gorgue	N	14,57	209	221	221	221	226	226	240	267	270	280	296	262	272
Sailly-les-Lannoy	N	4,30	143	186	198	203	226	238	213	206	226	212	207	183	215
Mingoval	PdC	3,69	82	82	81	80	75	79	80	78	75	68	65	63	65
Caucourt	PdC	5,47	69	73	71	72	75	65	66	74	62	62	54	54	50
Morbecque	N	44,47	89	86	89	89	86	84	86	80	75	71	67	59	53
Berles-Monchel	PdC	8,29	52	55	56	55	60	59	57	57	51	50	44	45	41
Gauchin-Legal	PdC	5,88	52	50	54	52	54	51	52	50	49	59	55	55	45
Hermin	PdC	3,88	59	63	71	75	82	79	65	73	74	64	61	50	47
Warneton	N	4,19	97	109	97	98	87	90	97	86	88	83	78	39	47
Frevillers	PdC	5,16	67	78	71	71	83	70	69	65	62	61	59	51	47
Villers-Chatel	PdC	3,21	39	47	43	41	43	44	41	41	40	43	35	30	31
Bethonsart	PdC	4,23	61	65	62	66	67	64	63	61	54	47	46	40	36

Densité de la population (habitants par km ²)								Rang
1946	1954	1962	1975	1982	1990	1999	2011	
8743	8962	8157	8762	8119	10769	11104	11020	1
3604	3642	4602	11203	10632	9410	9186	8525	2
8172	8602	8810	7912	8333	8139	8440	8372	3
7525	8202	8410	8164	7571	7284	7227	7019	4
6219	6634	6737	6155	5523	5579	5970	6389	5
4847	5315	5687	6514	6174	5974	5960	5863	6
3196	3452	3943	5355	5153	5113	5087	5168	7
4018	4315	4633	4643	4472	4667	4761	4726	8
3830	4214	4266	4451	4196	4261	4270	4343	9
1903	2052	2923	4506	4092	3812	3843	4251	10
1978	2035	2094	3314	3342	3711	3927	4036	11

246	245	222	425	393	483	468	442	163
363	448	470	418	422	446	437	441	164
291	350	378	538	491	451	454	436	165
319	335	356	386	384	392	411	433	166
252	254	286	395	414	424	427	429	167
224	210	255	275	326	382	379	420	168
206	215	211	210	299	398	407	419	169
274	266	321	390	404	410	397	410	170
277	283	284	286	316	345	358	409	171
199	205	206	240	327	381	409	396	172

54	51	54	53	50	56	56	62	326
48	52	52	49	50	49	51	61	327
46	46	46	55	58	57	60	58	328
43	47	43	42	42	52	53	58	329
43	43	46	42	39	50	56	58	329
49	46	46	52	49	53	51	54	329
48	49	52	47	41	43	42	53	332
46	47	46	45	44	45	49	48	333
29	34	40	24	29	36	38	44	334
37	40	39	30	30	33	31	37	335

Annexe 4.1 Liste générique des questions posées aux membres des familles paysannes étudiées.

1 - Depuis combien de générations cultivez-vous cette exploitation ? Qui est la première ou le premier ancêtre qui est arrivé ici ? Essayons de dessiner ensemble la portion de l'arbre généalogique de votre famille qui se situe entre vous et l'ancêtre en question.

2 - Parlez-moi de l'évolution de l'étendue de votre exploitation, à chaque passage de l'exploitation d'une génération à une autre. Essayons de cartographier cette évolution en s'appuyant sur vos souvenirs ainsi que sur les relevés parcellaires que vous auriez éventuellement conservés.

– Y a-t-il des liens entre les moments d'agrandissement ou de rétrécissement de l'exploitation et les différents événements liés aux cycles de vie de votre famille ?

– À quelles exploitations appartenaient les parcelles qui ont intégré l'exploitation familiale ?

– Que sont devenues les éventuelles parcelles qui se sont détachées de votre exploitation ?

– Que sont devenus les éventuels bâtiments des exploitations dont les terres ont été intégrées à votre exploitation ?

3 - À qui appartiennent ou ont appartenu les différentes parcelles exploitées ? Comment a évolué le nombre des propriétaires qui ne font pas partie de la famille ? Où habitent-ils ? Quelle est la part des terres dont la famille exploitante est propriétaires ? Quelles sont les parcelles acquises et quelles sont les parcelles héritées ? Quelles sont les dates des acquisitions ? Y a-t-il des liens entre les moments d'agrandissement (ou de rétrécissement) de l'exploitation et les cycles de vie familiale ? À quelles exploitations et à quels propriétaires appartenaient les parcelles qui ont été acquises ?

4 - Aidez-moi à comprendre et à cartographier l'évolution du patrimoine bâti (liés à la production et à l'habitat) de votre famille et exploitation, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation. Essayons de comprendre ensemble l'incidence de différents facteurs (cycle de vie, choix familiaux, évolution générale du contexte économique, social et législatif, etc.) sur cette évolution et attardons-nous sur l'histoire de quelques bâtiments ou ensembles bâtis emblématiques se trouvant dans l'exploitation ou sur les terrains dont la famille est ou a été propriétaire.

5 - Quel est le lieu de résidences des membres de la famille qui figurent sur l'arbre généalogique ? Où habitent (ou ont habité) les parents et grands-parents et, plus généralement, la génération qui part à la retraite ? Dans le même bâtiment que les exploitants actuels ? Sont-ils proches de ce dernier, mais dans un autre bâtiment (construit à quelle date et où) ? Sont-ils au contraire loin de l'exploitation (où) ? Nous nous poserons ces questions également au sujet de quelques personnes non membres de la famille, qui ont travaillé dans l'exploitation (salariés agricoles ou saisonniers, par exemple).

6 - En fonction des réponses aux questions précédentes, qui visaient indirectement à faire ressortir les schémas de partage et de succession, ainsi que les principes de cohabitation entre les générations, d'autres questions peuvent être posées, afin de mieux expliciter ces principes et leurs modalités de mise en œuvre.

7 - Parlez-moi de l'évolution du nombre des personnes actives dans l'exploitation, ainsi que de l'évolution du nombre des personnes qui ont habité dans les différents bâtiments de l'exploitation. Quelles sont les activités non agricoles pratiquées par les différentes générations de personnes actives dans l'exploitation (membre ou non de la famille)?

8 - Dans la continuité des questions 5 et 7, quels sont les métiers des membres de la famille présents dans l'arbre généalogique? Où sont-ils allés à l'école? Quelles études ont-ils fait, et où? Quels moyens de transport ont-ils utilisés ou utilisent-ils pour se rendre à l'école ou sur leur lieu de travail? Par l'intermédiaire de ces questions, essayons de comprendre l'évolution de la géographie quotidienne de la famille et d'évaluer le rôle du capital spatial (les infrastructures disponibles à différentes échelles) dans les choix de la famille de ses activités. Comment la famille a-t-elle contribué à l'entretien et l'évolution de ces infrastructures?

9 - Que cultivaient vos grands-parents et vos parents? Et vous-même? Sur quelles parcelles et comment? Pour chaque type de culture et chaque génération, qui étaient les clients? Plus largement, comment chaque produit de l'exploitation a-t-il été commercialisé dans le temps? Quels effets ont eu les choix familiaux et/ou individuels sur ces évolutions?

10 - Comment a globalement évolué le paysage de l'exploitation en fonction non seulement des évolutions techniques (outils, modes de drainage ou d'irrigation...) et celles des cultures, mais aussi des choix familiaux ou individuels? Existe-t-il des remembrements à l'amiable dans votre secteur? Comment s'organisent-ils et comment se perpétuent-ils d'une génération à une autre? Plus généralement, quel rapport entretenez-vous (ou vos parents) avec vos voisins? Les sentez-vous proches ou loin? Comment tout cela a-t-il évolué dans le temps? Comment a, globalement, évolué le paysage de votre village?

Annexe 6.1 Évolution des professions dans les quatre communes italiennes étudiées.

Source : ISTAT.

Altivole	Population active										Mineurs et sans-emplois	Population résidente
	Agriculture	Industrie					Transport et communications	Commerce	Services publics et privés	Total		
		Mines	Manufactures	Énergie	Construction	Total						
1936	1680					175	6	97	113	2071	2670	4741
% population active	81,12					8,45	0,29	4,68	5,46	43,68		
1951	1688	460	3	68	531	10	256	2485	2382	4867		
dont femmes	552	196	0	0	196	3	116	867				
% population active	67,93	18,51	0,12	2,74	21,37	0,40	10,30	51,06				
1961	854	462	3	216	681	17	151	100	1803	2574	4377	
dont femmes	121	191	0	3	194	6	62	53	436			
% population active	47,37	25,62	0,17	11,98	37,77	0,94	8,37	5,55	41,19			
1971	514	692	2	169	863	19	127	109	1632	2670	4302	
dont femmes	46	257	1	2	260	1	40	63	410			
% population active	31,50	42,40	0,12	10,36	52,88	1,16	7,78	6,68	37,94			
1981	393	64	1004	7	232	1307	46	227	201	2174	2889	5063
dont femmes	65	7	486	2	3	498	4	86	112	765		
% population active	18,08	2,94	46,18	0,32	10,67	60,12	2,12	10,44	9,25	42,94		
1991	283	0	1252	7	260	1519	44	300	317	2463	2993	5456
dont femmes	53	0	535	0	5	540	6	124	784	900		
% population active	11,49	0,00	50,83	0,28	10,56	61,67	1,79	12,18	12,87	45,14		
2001	195					1689	48	400	515	2847	3275	6122
% population active	6,85					59,33	1,69	14,05	18,09	46,50		
Borgoricco	Population active										Mineurs et sans-emplois	Population résidente
	Agriculture	Industrie					Transport et communications	Commerce	Services publics et privés	Total		
		Mines	Manufactures	Énergie	Construction	Total						
1936	2157					343	12	164	69	2745	2930	5675
% population active	78,58					12,50	0,44	5,97	2,51	48,37		
1951	1479	439	0	61	500	32	210	2221	3458	5679		
dont femmes	72	99	0	1	100	4	66	242				
% population active	66,59	19,77	0,00	2,75	22,51	1,44	9,46	39,11				
1961	971	676	1	180	857	52	151	139	2170	3185	5355	
dont femmes	84	144	0	3	147	4	34	81	350			
% population active	44,75	31,15	0,05	8,29	39,49	2,40	6,96	6,41	40,52			
1971	466	847	3	187	1037	44	210	144	1901	3496	5397	
dont femmes	35	198	0	3	201	6	72	89	403			
% population active	24,51	44,56	0,16	9,84	54,55	2,31	11,05	7,57	35,22			
1981	283	78	997	8	178	1261	58	394	232	2228	3609	5837
dont femmes	50	15	348	3	7	373	5	119	127	674		
% population active	12,70	3,50	44,75	0,36	7,99	56,60	2,60	17,68	10,41	38,17		
1991	192	1	1244	13	203	1461	73	460	401	2587	3432	6019
dont femmes	53	0	454	2	8	464	15	164	210	906		
% population active	7,42	0,04	48,09	0,50	7,85	56,47	2,82	17,78	15,50	42,98		
2001	92					1683	78	588	662	3103	3836	6939
% population active	2,96					54,24	2,51	18,95	21,33	44,72		

Bovolenta	Population active										Mineurs et sans-emplois	Population résidente
	Agriculture	Industrie					Transport et communications	Commerce	Services publics et privés	Total		
		Mines	Manufactures	Énergie	Construction	Total						
1936	1237					345	43	96	76	1797	2533	4330
% population active	68,84					19,20	2,39	5,34	4,23	41,50		
1951	1119	378		2	129	509	13	194		1835	2423	4258
dont femmes	191	234		0	2	496	-44	80		723		
% population active	60,98	20,60		0,11	7,03	27,74	0,71	10,57		43,10		
1961	696	431		2	149	582	18	66	109	1471	1364	2835
dont femmes	107	212		0	0	212	2	50	56	427		
% population active	47,31	29,30		0,14	10,13	39,56	1,22	4,49	7,41	51,89		
1971	363	475		3	102	580	30	125	106	1204	1750	2954
dont femmes	11	204		0	0	204	3	41	42	301		
% population active	30,15	39,45		0,25	8,47	48,17	2,49	10,38	8,80	40,76		
1981	229	23	488	5	106	622	41	165	156	1213	1851	3064
dont femmes	14	4	214	2	1	221	4	52	86	377		
% population active	18,88	1,90	40,23	0,41	8,74	51,28	3,38	13,60	12,86	39,59		
1991	161	1	538	2	106	647	44	198	239	1289	1799	3088
dont femmes	26	0	198	0	6	204	9	76	121	436		
% population active	12,49	0,08	41,74	0,16	8,22	50,19	3,41	15,36	18,54	41,74		
2001	128					685	58	258	303	1432	1712	3144
% population active	8,94					47,84	4,05	18,02	21,16	45,55		
Scorzè	Population active										Mineurs et sans-emplois	Population résidente
	Agriculture	Industrie					Transport et communications	Commerce	Services publics et privés	Total		
		Mines	Manufactures	Énergie	Construction	Total						
1936	2540					481	19	157	137	3334	5571	8905
% population active	76,18					14,43	0,57	4,71	4,11	37,44		
1951	2183	800		11	431	1242	60	426		3911	6252	10163
dont femmes	265	173		0	0	173	3	159		600		
% population active	55,82	20,46		0,28	11,02	31,76	1,53	10,89		38,48		
1961	1202	1118		14	734	1866	112	248	348	3776	6225	10001
dont femmes	28	269		0	6	275	2	59	237	601		
% population active	31,83	29,61		0,37	19,44	49,42	2,97	6,57	9,22	37,76		
1971	667	1861		50	448	2359	129	362	367	3884	7470	11354
dont femmes	8	443		0	2	445	2	98	174	727		
% population active	17,17	47,91		1,29	11,53	60,74	3,32	9,32	9,45	34,21		
1981	387	632	1682	118	480	2912	256	902	831	5288	8659	13947
dont femmes	29	71	552	10	13	646	27	328	413	1443		
% population active	7,32	11,95	31,81	2,23	9,08	55,07	4,84	17,06	15,71	37,91		
1991	301	9	2846	93	550	3498	403	1222	1544	6968	8689	15657
dont femmes	43	2	921	15	42	980	78	480	784	2365		
% population active	4,32	0,13	40,84	1,33	7,89	50,20	5,78	17,54	22,16	44,50		
2001	272					3473	390	1472	2091	7698	9597	17295
% population active	3,53					45,12	5,07	19,12	27,16	44,51		

Annexe 6.2 Évolution du nombre des exploitations agricoles et de la surface agricole utilisée dans communes françaises étudiées entre 1929 et 2010.

Source : ADN M 651/44 (Linselles et Mons-en-Pévèle) et ADPdC M 1355 (Fleurbaix) pour 1929 ; AGRESTE pour les autres dates.

Linselles	1929	1970	1979	1988	2000	2010
Nombre exploitations	68	59	58	51	24	22
SAU commune/Surface commune	0,85				0,75	
SAU exploitations/Surface commune	0,90	0,81	0,79	0,75	0,75	0,73
SAU commune/Nombre exploitations (ha)	14,56				36,75	
SAU moyenne exploitations (ha)	15,49	16,14	15,95	17,31	36,67	38,86

Fleurbaix	1929	1970	1979	1988	2000	2010
Nombre exploitations	146	112	90	69	34	30
SAU commune/Surface commune	0,92				0,75	
SAU exploitations/Surface commune	95,02	1,06	0,99	0,98	0,87	0,86
SAU commune/Nombre exploitations (ha)	8,12				28,47	
SAU moyenne exploitations (ha)	8,37	12,20	14,19	18,17	32,94	36,67

Mons-en-Pévèle	1929	1970	1979	1988	2000	2010
Nombre exploitations	102	61	45	41	29	24
SAU commune/Surface commune	0,94				0,70	
SAU exploitations/Surface commune	0,87	0,87	0,84	0,95	1,06	1,08
SAU commune/Nombre exploitations (ha)	11,37				30,03	
SAU moyenne exploitations (ha)	10,55	17,62	23,02	28,51	45,07	55,67

Sailly-sur-la-Lys	1929	1970	1979	1988	2000	2010
Nombre exploitations	99	65	43	33	17	16
SAU commune/Surface commune	0,90				0,69	
SAU exploitations/Surface commune	0,92	0,67	0,67	0,57	0,64	0,62
SAU commune/Nombre exploitations (ha)	8,79				39,53	
SAU moyenne exploitations (ha)	8,99	10,00	15,09	16,79	36,41	37,31

Annexe 6.3 Transcription intégrale du tableau récapitulatif officiel des professions de la commune de Fleurbaix d'après le dénombrement de la population de 1861.

Source : ADPdC M 4010.

Nota : Au sujet des catégories « industrie de l'alimentation » et « alimentation », voir la note 32 du chapitre 6 à la page 402.

	Chef de famille		Enfant ou parent		Domestique		Ouvrier logé		Total		Total	% pop. catégorie % pop. totale
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Agriculteurs												
Propriétaires cultivateurs	27	2	39	45	15		22		88	62	150	13,95
Fermiers	131	24	213	277	20		49		393	321	714	66,42
Journaliers	30	15	70	65					100	80	180	16,74
Bûcherons et charbonniers	6	11	14						20	11	31	2,88
Total	194	52	336	387	0	35	71	0	601	474	1075	35,18
Industrie												
	N établissements											
Industrie textile (lin et chanvre)	230	180	50	556	627				736	677	1413	83,41
Industrie du cuir	1		1	1	1	1	5	3	7	5	12	0,71
Industrie du bois	7	7		8	10		1		16	10	26	1,53
Industrie du bâtiment	19	19		30	50	3	1	1	53	51	104	6,14
Industrie de l'habillement	22	11	11	19	34	1	6	1	32	51	83	4,90
Industrie de luxe	1	1		5	5				6	5	11	0,65
Autre		6	14	6	19				12	33	45	2,66
Total	280	224	76	625	746	5	6	8	862	832	1694	55,43
Commerce												
Industrie de l'alimentation	19	16	3	20	31	4	5	6	46	39	85	69,67
Alimentation	5	3	2	9	8	1	1		13	11	24	19,67
Bâtiment	1	1				1			2	0	2	1,64
Chauffage et éclairage	2	1	1		4				1	5	6	4,92
Objets de luxe et de plaisir	2	2			3				2	3	5	4,10
Total	29	23	6	29	46	6	6	6	64	58	122	3,99
Professions libérales												
Judiciaire	2			2	1		3		4	4	8	44,44
Médicale	2			1	2		1		3	3	6	33,33
Enseignement	1								1	0	1	5,56
Force publique	1								1	0	1	5,56
Autre	1				1				1	1	2	11,11
Total	7	0		3	4	0	4	0	10	8	18	0,59
Clergé												
	2	2				2	0	0	2	4	6	0,20
Individus sans professions												
Propriétaires vivant de la location immeubles	18	15		6		2			18	23	41	29,08
Rentiers	6	8		2					6	10	16	11,35
Pensionnés	2			1					2	1	3	2,13
Enfants à la charge des hospices	2	4							2	4	6	4,26
Sans profession déclarée	41	34							41	34	75	53,19
Total	69	61	0	9	0	2	0	0	69	72	141	4,61
Population totale												
	519	197	993	1192	11	55	85	4	1608	1448	3056	

Autre							Total							
Travail indépendant				Travail salarial			Total	Travail indépendant				Travail salarial		Total
Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers		
31	195	81	0	101	1320	1728	34	1008	1352	0	101	1416	3911	
1	26	19	0	32	257	335	1	61	248	0	32	258	600	
1,79	11,28	4,69	0,00	5,84	76,39		0,87	25,77	34,57	0,00	2,58	36,21		
5	91	44	0	54	74	268	6	687	369	0	75	666	1803	
3	24	30	0	22	42	121	3	67	126	0	30	210	436	
1,87	33,96	16,42	0,00	20,15	27,61		0,33	38,10	20,47	0,00	4,16	36,94		
5	77	29	0	69	75	255	13	570	130	0	100	819	1632	
2	20	22	0	27	33	104	3	44	54	0	43	266	410	
1,96	30,20	11,37	0,00	27,06	29,41		0,80	34,93	7,97	0,00	6,13	50,18		
19	127	54	0	125	149	474	41	669	128	0	245	1091	2174	
1	41	32	0	58	70	202	1	135	62	0	109	458	765	
4,01	26,79	11,39	0,00	26,37	31,43		1,89	30,77	5,89	0,00	11,27	50,18		
58	145	54	7	189	208	661	151	567	107	12	329	1297	2463	
14	48	38	0	100	101	307	34	125	59	0	165	506	897	
8,77	21,94	8,17	1,06	28,59	31,47		6,13	23,02	4,34	0,49	13,36	52,66		
							212	554	65	36	1980		2847	
							7,45	19,46	2,28	1,26	69,55			

Autre							Total							
Travail indépendant				Travail salarial			Total	Travail indépendant				Travail salarial		Total
Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers		
19	167	59	0	62	435	742	26	834	816	0	63	482	2221	
1	36	14	0	25	94	170	1	52	68	0	25	96	242	
2,56	22,51	7,95	0,00	8,36	58,63		1,17	37,55	36,74	0,00	2,84	21,70		
4	47	29	0	60	92	232	6	754	410	0	77	813	2060	
0	13	11	0	28	45	97	0	57	85	0	32	154	328	
1,72	20,26	12,50	0,00	25,86	39,66		0,29	36,60	19,90	0,00	3,74	39,47		
8	100	46	0	91	153	398	24	661	91	0	129	996	1901	
2	22	33	0	44	66	167	5	66	41	0	55	236	403	
2,01	25,13	11,56	0,00	22,86	38,44		1,26	34,77	4,79	0,00	6,79	52,39		
55	141	52	0	170	266	684	78	538	89	0	311	1212	2228	
17	36	30	0	85	83	251	18	90	46	0	153	367	674	
8,04	20,61	7,60	0,00	24,85	38,89		3,50	24,15	3,99	0,00	13,96	54,40		
32	70	22	5	142	210	481	102	234	36	9	228	680	1289	
11	16	11	0	83	83	206	18	46	18	0	113	239	436	
6,65	14,55	4,57	1,04	29,52	43,66		7,91	18,15	2,79	0,70	17,69	52,75		
							555	1180	151	99	5713		7698	
							7,21	15,33	1,96	1,29	74,21			

Autre							Total							
Travail indépendant				Travail salarial			Total	Travail indépendant				Travail salarial		Total
Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers		
13	96	55	0	50	502	716	31	390	574	0	53	787	1835	
0	17	23	0	21	255	316	0	23	187	0	21	276	507	
1,82	13,41	7,68	0,00	6,98	70,11		1,69	21,25	31,28	0,00	2,89	42,89		
4	47	29	0	60	92	232	16	344	289	0	80	781	1510	
0	13	11	0	28	45	97	0	29	86	0	31	270	416	
1,72	20,26	12,50	0,00	25,86	39,66		1,06	22,78	19,14	0,00	5,30	51,72		
1	53	27	0	66	114	261	7	326	86	0	108	677	1204	
0	15	12	0	25	34	86	0	18	18	0	37	228	301	
0,38	20,31	10,34	0,00	25,29	43,68		0,58	27,08	7,14	0,00	8,97	56,23		
15	59	22	0	102	164	362	24	289	47	0	165	688	1213	
2	8	14	0	49	69	142	2	18	18	0	73	266	377	
4,14	16,30	6,08	0,00	28,18	45,30		1,98	23,83	3,87	0,00	13,60	56,72		
32	70	22	5	142	210	481	102	234	36	9	228	680	1289	
11	16	11	0	83	83	206	18	46	18	0	113	239	436	
6,65	14,55	4,57	1,04	29,52	43,66		7,91	18,15	2,79	0,70	17,69	52,75		
							555	1180	151	99	5713		7698	
							7,21	15,33	1,96	1,29	74,21			

Autre							Total							
Travail indépendant				Travail salarial			Total	Travail indépendant				Travail salarial		Total
Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvanti	Associés de Coopératives	Dirigeants et cadres	Saliariés et ouvriers		
31	195	81	0	101	1320	1728	34	1008	1352	0	101	1416	3911	
1	26	19	0	32	257	335	1	61	248	0	32	258	600	
1,79	11,28	4,69	0,00	5,84	76,39		0,87	25,77	34,57	0,00	2,58	36,21		
8	142	41	0	78	439	708	11	911	499	0	107	2248	3776	
1	22	23	0	26	226	298	1	39	47	0	35	479	601	
1,13	20,06	5,79	0,00	11,02	62,01		0,29	24,13	13,22	0,00	2,83	59,53		
14	204	82	0	159	399	858	47	890	240	0	313	2394	3884	
1	38	49	0	50	136	274	1	50	64	0	96	516	727	
1,63	23,78	9,56	0,00	18,53	46,50		1,21	22,91	6,18	0,00	8,06	61,64		
136	352	135	0	624	742	1989	233	930	200	0	985	2940	5288	
24	92	86	0	301	265	768	32	144	107	0	399	761	1443	
6,84	17,70	6,79	0,00	31,37	37,31		4,41	17,59	3,78	0,00	18,63	55,60		
263	537	121	27	1135	1086	3169	466	1121	213	33	1665	3470	6968	
74	167	84		612	393	1342	113	258	124	0	792	1065	2365	
8,30	16,95	3,82	0,85	35,82	34,27		6,69	16,09	3,06	0,47	23,89	49,80		
							555	1180	151	99	5713		7698	
							7,21	15,33	1,96	1,29	74,21			

Annexe 6.5 La répartition de la population et des métiers à Fleurbaix dans chacune des 40 localités présentes dans la liste nominative du recensement de 1861 (ADPdC M 4030).

Nota : Les 40 localités sont indiquées sur les Fig. 11 et 12 du chapitre 6. Les encadrements rouges indiquent les principaux hameaux de Fleurbaix vers 1861.

Légende :

1. Bourg	Nom de la localité (pour la repérer, voir les Fig. 11 et 12 du chapitre 6)
0,59	% de population par rapport à la population totale d'une sous-catégorie (valeurs en rouge)
5,10	
0,94	% de population par rapport à la population totale d'une catégorie (valeurs en rouge)

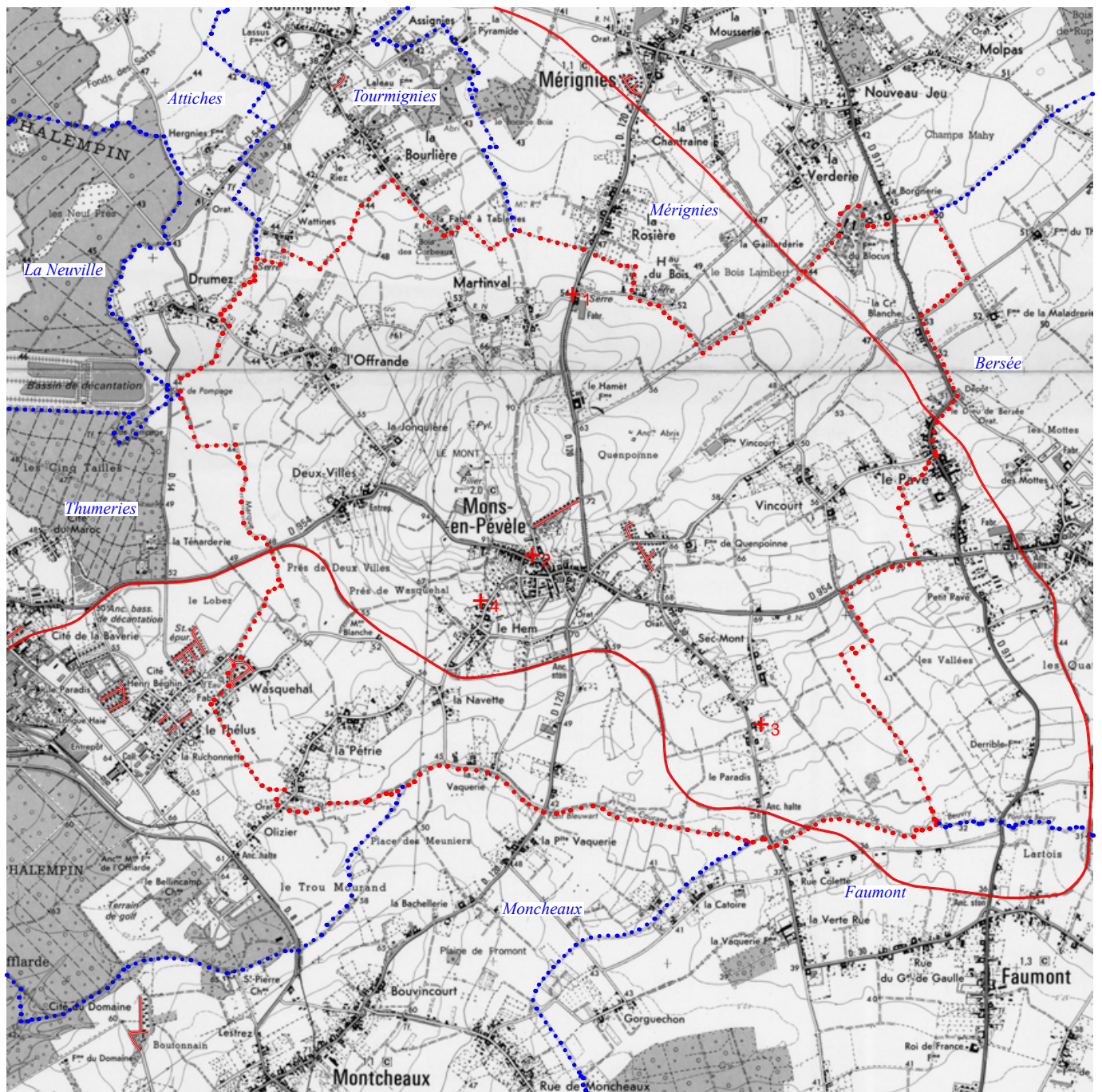
	1. Bourg	2. Ruelle Delattre	3. Rue du Bois	4. Rue du Pont Gave	5. Hameau de la Croix Blanche	6. Hameau du Petillon	7. Rue des Mathelins	8. Rue Duquesne	9. Rue de Crémailières	10. Rue de la Chapelle Bohême
Agriculture										
Cultivateurs et fermiers	0,59	0,39	4,42	1,57	10,81	1,77	3,54	15,13	0,59	0,39
Journaliers et ouvriers agricoles	5,10		2,04		2,04			9,18		
Buchérons						16,00		12,00		
Total	0,94	0,34	4,43	1,36	9,70	2,30	3,06	14,38	0,51	0,34
Agriculture et industrie (Ménagers)										
Total	5,37	1,79	11,06		8,70	0,89	1,46	10,33	1,79	0,65
Industrie										
Tisserands	5,43	2,17			4,35			4,35		
Tailleurs d'habits	30,00				10,00	35,00				
Artisans	15,04	3,98	7,52		2,21	5,31		16,81	3,10	
Total	13,31	3,25	5,03		3,25	5,62		12,43	2,07	
Commerce										
Cabaretiers	16,35	12,50			8,65	6,73		2,88		
Autre	40,74	25,93						2,47		
Total	27,03	18,38			4,86	3,78		2,70		
Profession libérale et publique										
Total	31,37	3,92	11,76				3,92	5,88		
Clergé										
Total	86,67	13,33								
Sans professions										
Propriétaires, rentiers et pensionnés	52,38	2,38	9,52		9,52					
Sans profession déclarée	15,00	15,00						10,00	5,00	
Total	40,32	6,45	6,45		6,45			3,23	1,61	
Population totale	7,40	2,59	7,04	0,52	8,02	2,29	1,83	11,39	1,18	0,39

	24. Croix Maréchal	25. Rue Meaux	26. Rue d'Ancoerdie	27. Grande Rue	28. Rue du moulin d'Arignel	29. Rue des Glatignies	30. Hameau de la Malassise	31. Rue Saint Aughem	32. Hameau de la Croix de Rome	33. Rue Delpierre
Agriculture										
Cultivateurs et fermiers	2,16		0,49	2,55		3,24	0,49	1,77		1,18
Journaliers et ouvriers agricoles				3,06			5,10	6,12		3,06
Buchérons				8,00			16,00			
Total	2,13		0,43	2,81		2,81	1,53	2,04		1,28
Agriculture et industrie (Ménagers)										
Total	0,81	0,57	0,73	4,47	0,73	2,36	2,52	1,63	2,11	1,30
Industrie										
Tisserands			1,09	2,17				7,61	5,43	2,17
Tailleurs d'habits							10,00	15,00		
Artisans	4,42				3,10		3,98	8,85		
Total	2,96		0,30	0,59	2,07		3,25	8,88	1,48	0,59
Commerce										
Cabaretiers	1,92			6,73					12,50	
Autre							2,47			7,41
Total	1,08			3,78			1,08		7,03	3,24
Profession libérale et publique										
Total	7,84		15,69							
Clergé										
Total										
Sans professions										
Propriétaires, rentiers et pensionnés							4,76	2,38		
Sans profession déclarée				20,00						
Total				6,45			3,23	1,61		
Population totale	1,67	0,23	0,75	3,30	0,52	2,03	2,09	2,45	1,44	1,28

11. Hameau du Rouge Debout	12. Rue des Baclets	13. Rue des Chats	14. Les Vertés	15. Rue Biache	16. Ruelle du Bois Fieretz	17. Rue des Davids	18. Rue des Tronchons	19. Hameau de la Boutillerie	20. Grand chemin de la Boutillerie	21. Abbaye	22. Rue du Moulin de la Boutillerie	23. Rue des Lombards
0,49	3,44	0,49		6,29 10,20	0,29 3,06	3,93 24,49 28,00	2,65 11,22 14,00	1,18	1,77 4,08	0,29 5,10	2,85	5,21
0,43	2,98	0,43		6,30	0,51	6,64	3,83	1,19	1,96	0,68	2,47	4,60
0,98	3,58	0,65	1,63	3,09	0,49	3,90	1,30	3,90	0,81	0,57	0,57	5,04
			2,17			4,35	10,87	10,87				10,87
	2,21					6,64		7,08	0,88		3,54	1,33
	1,48		0,59		1,18	7,40	2,96	10,36	0,59		2,37	3,85
5,77						9,62		13,46				
3,24						5,41		16,76				
										7,84		
				2,38 10,00		2,38 5,00	7,14	4,76 5,00				
				4,84		3,23	4,84	4,84				
0,75	2,75	0,43	0,72	3,76	0,52	5,33	2,42	4,29	1,15	0,62	1,44	4,22

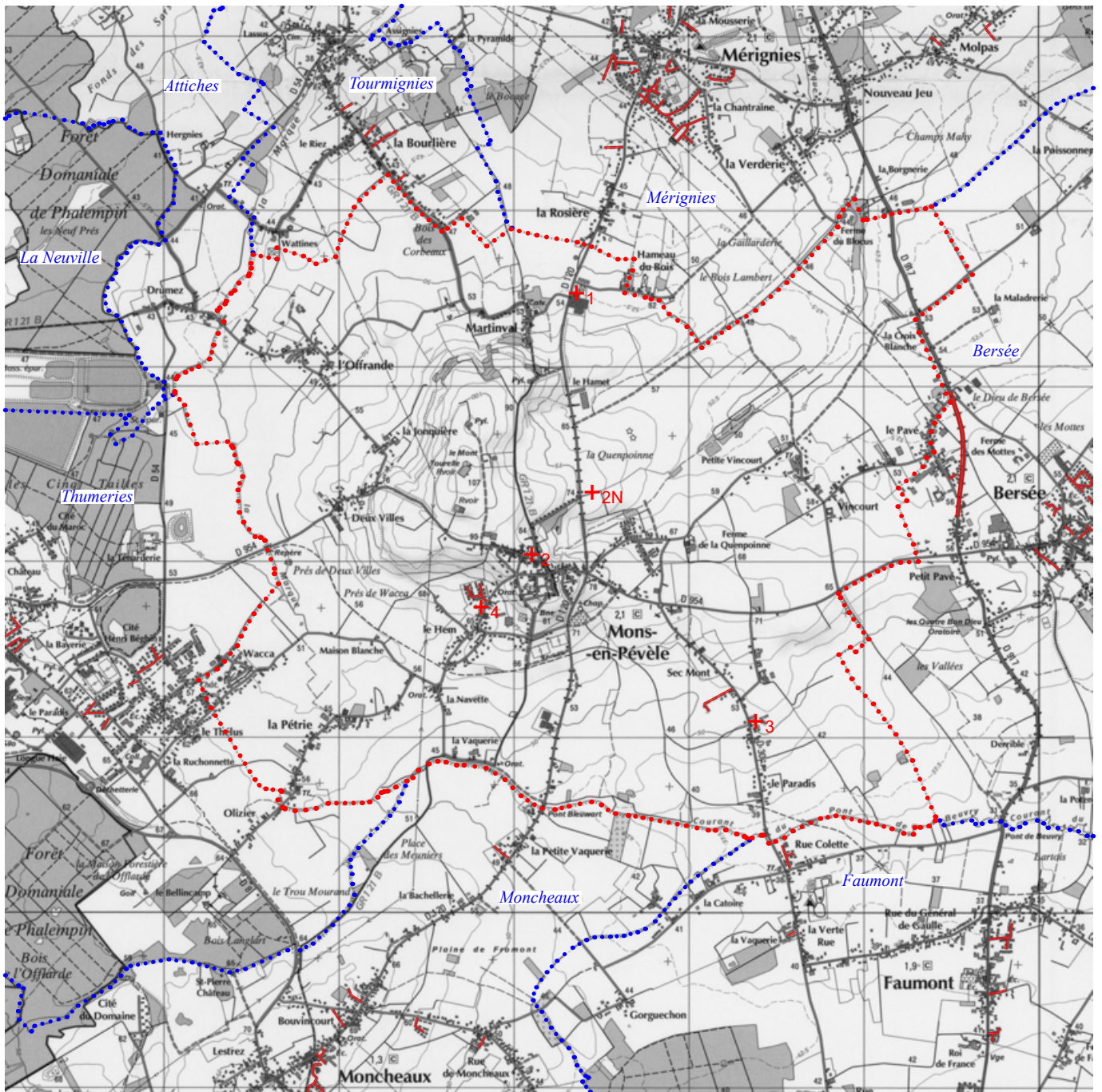
34. Longue Rue	35. Rue des Pringuets	36. Rue des Crombions	37. Rue des Bassières	38. Rue du Pétillon	39. Cul du Sac	40. Rue Delvas
2,26 2,04	0,79	1,57 1,02	0,98	12,38	0,79	1,08
2,21	0,68	1,45	0,85	10,81	0,68	0,94
1,87	0,73	2,93	0,33	5,53	0,89	1,95
3,26		2,17				
				3,98		
0,89		0,59		2,66		
				2,88		
				1,62		
				2,38 15,00		
				6,45		
1,70	0,56	1,80	0,46	6,90	0,62	1,15

Chefs de ménage	Enfants ou parents	Ouvriers, domestiques et leurs familles	Total
206	714	107	1018
25	71	2	98
8	41	1	50
239	826	110	1175
269	954	7	1230
33	59		92
7	13		20
49	168	9	226
89	240	9	338
19	81	4	104
17	55	9	81
36	136	13	185
14	27	10	51
4	9	2	15
25	13	4	42
13	7		20
38	20	4	62
689	2212	155	3056



Annexe 6.6 Mons-en-Pévèle et ses communes voisines sur la carte IGN de 1977.

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1914 et 1977 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. La voie ferrée reliant Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deùle, réalisée en 1896 et désaffectée depuis les années 1990, est distinguée par un trait rouge continu. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Momont ; +2 : Lohier ; +3 : Hennette ; +4 : Verdrière).



Annexe 6.7 Mons-en-Pévèle et ses communes voisines sur la carte IGN de 2006.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1977 et 2006 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Momont ; +2 : Lohier ; +3 : Hennette ; +4 : Verdière). Le nouvel emplacement du corps de ferme Lohier est indiqué par +2N (explications dans le chapitre 7).

Annexe 6.8 Évolution des populations agglomérées et dispersées dans les communes vénitienes étudiées, de 1871 à 2001, selon l'essai de phasage de la **Tab. 8** du chapitre 6.

Source : ISTAT.

Nota : Les toponymes nouveaux sont indiqués en rouge et ceux qui sont repris d'un recensement à un autre sont en gris.

1

		< Population présente											
		1871			1881			1901			1911		
		Agglom.	Eparses	Total	Agglom.	Eparses	Total	Agglom.	Eparses	Total	Agglom.	Eparses	Total
Scorzè	Scorzè	230	1377	1607	198	1544	1742	227	1681	1908	344	1976	2320
	Rio San Martino	0	851	851	0	1007	1007	0	1126	1126	140	1291	1431
	Cappella	0	595	595	0	621	621	0	780	780	146	831	977
	Peseggia	0	810	810	0	827	827	0	972	972	415	790	1205
	Gardigiano	0	607	607	0	666	666	0	813	813	77	856	933
	Total	230	4240	4470	198	4665	4863	227	5372	5599	1122	5744	6866
Altivole	Altivole	844	71	915	560	387	947	354	715	1069	359	895	1254
	Caselle	793	277	1070	774	505	1279	797	659	1456	999	609	1608
	San Vito	753	97	850	504	477	981	314	685	999	68	1102	1170
	Total	2390	445	2835	1838	1369	3207	1465	2059	3524	1426	2606	4032
Borgoricco	Borgoricco	56	1017	1073	0	1158	1158	0	1281	1281	0	1554	1554
	San Michele delle Badesse	124	1032	1156	0	1263	1263	0	1328	1328	0	1563	1563
	Sant'Eufemia	0	1128	1128	0	1276	1276	0	1390	1390	0	1717	1717
	Total	180	3177	3357	0	3697	3697	0	3999	3999	0	4834	4834
Bovolenta	Bovolenta di Sopra (borgo)	726	244	970	807	307	1114	585	614	1199	785	275	1060
	Granza Donà (casale)	134	68	202	520	464	984	323	548	871	549	463	1012
	Polverara (borgata)	375	75	450	0	689	689	0	724	724	0	1176	1176
	Isola Bernù (borgata)	123	119	242	0	314	314	0	324	324	0	404	404
	Via di Mezzo Soprana (casale)	74	144	218	1327	1774	3101	908	2210	3118	1334	2318	3652
	Via di Mezzo Sottana	0	105	105									
	Frasca	0	86	86									
	Roncarolo	0	103	103									
	Riviera	0	179	179									
	Bovolenta di Sotto (borgata)	241	285	526									
Total	1673	1408	3081										

3

	1951				1961				1971			
	Centri	Nuclci	C. sparse	Total	Centri	Nuclci	C. sparse	Total	Centri	Nuclci	C. sparse	Total
Scorzè	537	796	2348	3681	1072	598	2339	4009	3130	389	1668	5187
Rio San Martino	178	160	1625	1963	128	227	1351	1706	382	165	1082	1629
Cappella	141	34	1067	1242	133	92	958	1183	384	81	622	1087
Peseggia	318	62	1597	1977	570	50	1331	1951	922	0	1272	2194
Gardigiano	139	46	1115	1300	125	32	995	1152	459	0	798	1257
Total	1313	1098	7752	10163	2028	999	6974	10001	5277	635	5442	11354
Altivole	459	269	670	1398	432	201	619	1252	538	303	375	1216
Caselle	943				770				779			
Edificio	182	57	958	2140	145	33	948	1896	155	84	874	1892
San Vito	570	280	479	1329	429	349	451	1229	453	210	531	1194
Total	2154	606	2107	4867	1776	583	2018	4377	1925	597	1780	4302
Borgoricco	410	0	1333	1743	844	124	772	1740	882	190	740	1812
San Michele delle Badesse	580	220	1093	1893	811	0	936	1747	865	185	661	1711
Sant'Eufemia	80	417	1546	2043	66	528	1274	1868	159	791	924	1874
Total	1070	637	3972	5679	1721	652	2982	5355	1906	1166	2325	5397
Bovolenta	958	366	1171	2495	763	177	1062	2002	737	198	949	1884
Brusadure	69	48	544	661	67	108	459	634	91	0	427	518
Fossaragna	55	86	350	491	23	83	286	392	89	21	197	307
Ca' Molin	57	95	392	544	39	58	251	348	41	0	194	235
Galvani*	0	0	67	67	0	0	18	18	0	0	21	21
Total	1139	595	2524	4258	892	426	2076	3394	958	219	1788	2965

* Galvani, est une « frazione speciale » dont le centre aggloméré est situé dans la commune de Ponte Longo. À partir du recensement de 1981, avec la quasi-suppression des frazioni (explications dans le chapitre 6), la portion de Galvani située à Bovolenta apparaît comme « case sparse ».

2

	> < Population résidente									
	1921			1931			1936			
	Centri	C. sparse	Total	Centri	C. sparse	Total	Centri	C. sparse	Total	
Scorzè	332	2255	2587	305	2442	2747	337	2758	3095	
Rio San Martino	37	1673	1710	147	1584	1731	136	1627	1763	
Cappella	63	993	1056	103	1055	1158	102	1085	1187	
Peseggia	128	1094	1222	136	1427	1563	257	1393	1650	
Gardigiano	47	974	1021	96	1080	1176	72	1138	1210	
Total	607	6989	7596	787	7588	8375	904	8001	8905	
Altivole	379	1026	1405	649	738	1387	735	772	1507	
Caselle	947	785	1732	783			824			
San Vito	295	862	1157	164	831	1778	149	926	1899	
Total	1621	2673	4294	384	839	1223	479	856	1335	
				Total	1980	2408	4388	2187	2554	4741
Borgoricco	0	1741	1741	194	1486	1680	596	1118	1714	
San Michele delle Badesse	0	1768	1768	536	1308	1844	972	985	1957	
Sant'Eufemia	0	1864	1864	432	1504	1936	793	1211	2004	
Total	0	5373	5373	1162	4298	5460	2361	3314	5675	
Bovolenta Riviera	816	294	1110	1328	1068	2396	1047	1515	2562	
Bovolenta Valli	469	519	988							
Brusadure - San Lorenzo	0	1311	1311	109	1042	1151	50	1174	1224	
Fossaragna	0	486	486	109	394	503	76	468	544	
Total	1285	2610	3895	1546	2504	4050	1173	3157	4330	

* Edificio, appelé également Edifizio, est une frazione puis un « centre habité » (à partir de 1951) situé(e) entre les communes d'Altivole et Veduggio : voir l'Annexe 6.11.

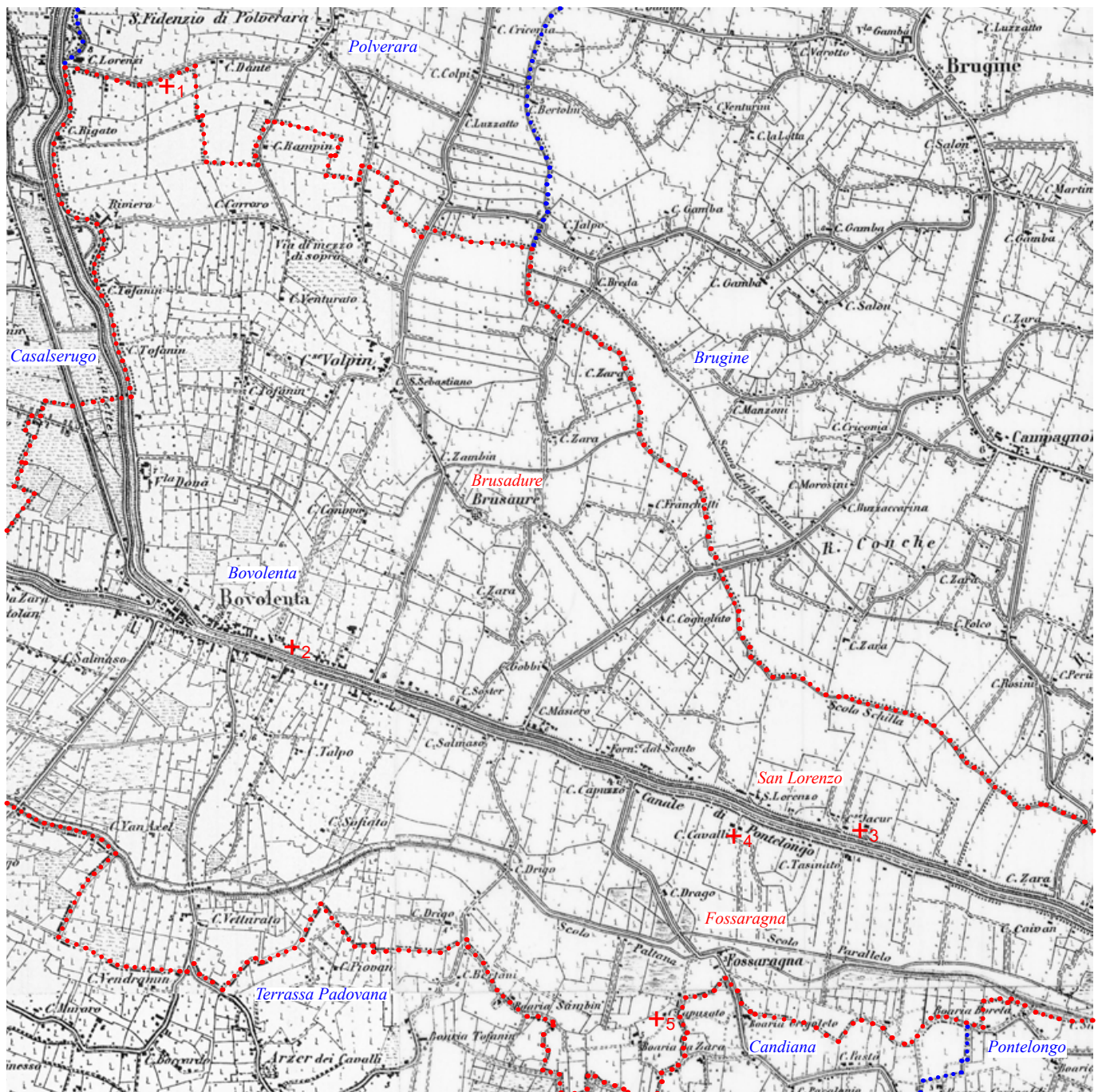
4

	1981			
	Centri	Nuclei	C. sparse	Total
Scorzè	4380			
Rio San Martino	388	690	3600	9436
Cappella	378			
Peseggia - Gardigiano	2444	69	1998	4511
Total	7590	759	5598	13947
	748			
	1788	318	1099	5063
	133			
	977			
Total	3646	318	1099	5063
Borgoricco - San Michele delle Badesse	2156			
Sant'Eufemia	719	378	1744	5837
Ronchi	183			
San Giuliano	239			
San Nicolò	325			
Straelle	93			
Total	3715	378	1744	5837
Bovolenta	1033			
Brusadure	85	211	1616	3064
Fossaragna	84			
Ca' Molin	35			
Total	1237	211	1616	3064

5

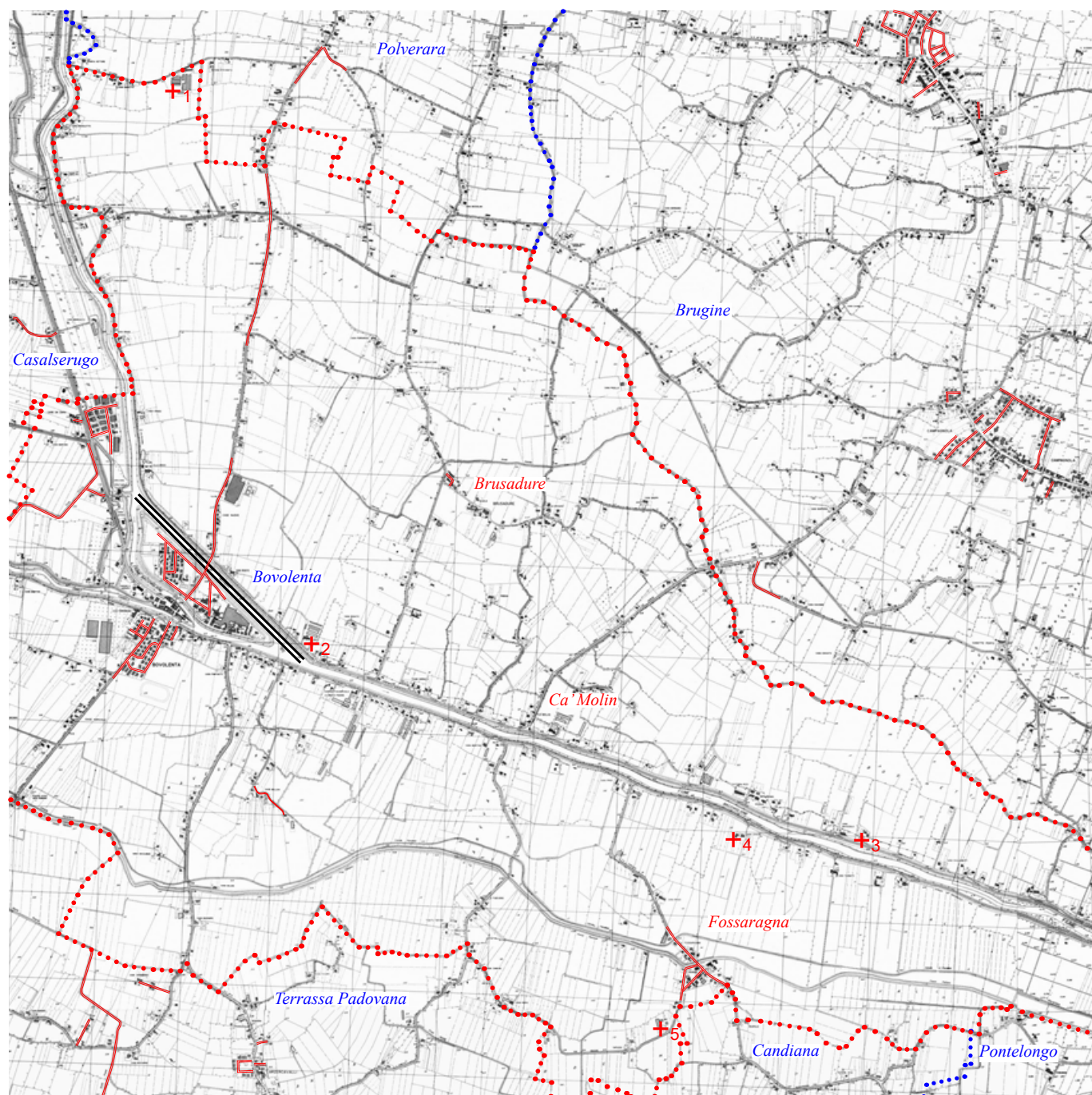
	1991				2001			
	Centri	Nuclei	C. sparse	Total	Centri	Nuclei	C. sparse	Total
Scorzè	5747				7478			
Rio San Martino	499				887			
Cappella	826	2780	2208	9436	926	2307	1162	9436
Peseggia - Gardigiano	3597				4535			
Total	10669	2780	2208	15657	13826	2307	1162	17295
Altivole	823				1193			
Caselle	1691	461	1291	5456	2091	539	746	6122
Edificio	117				152			
San Vito	1073				1401			
Total	3704	461	1291	5456	4837	539	746	6122
Borgoricco - San Michele delle Badesse	2274				4250			
Sant'Eufemia	902	1253	465	6021	303	1081	411	15
Ronchi	295				298			
San Giuliano	308				373			
San Nicolò	320				171			
Straelle	162				37			
Ponte Canale	42				15			
Total	4303	1253	465	6021	5447	1081	411	15
Bovolenta	1134				1313			
Brusadure	166	280	1368	3088	159	175	1361	3144
Fossaragna	109				108			
Ca' Molin	31				28			
Total	1440	280	1368	3088	1608	175	1361	3144

* Le centre de Borgoricco-San Michele delle Badesse intègre celui de Sant'Eufemia à partir du recensement de 2001, sans changer de nom pour autant : voir l'Annexe 6.14 et la Fig. 66 du chapitre 6.



Annexe 6.9 Bovolenta et ses communes voisines sur la carte IGM de 1890 (la moitié ouest) et 1892 (la moitié est).

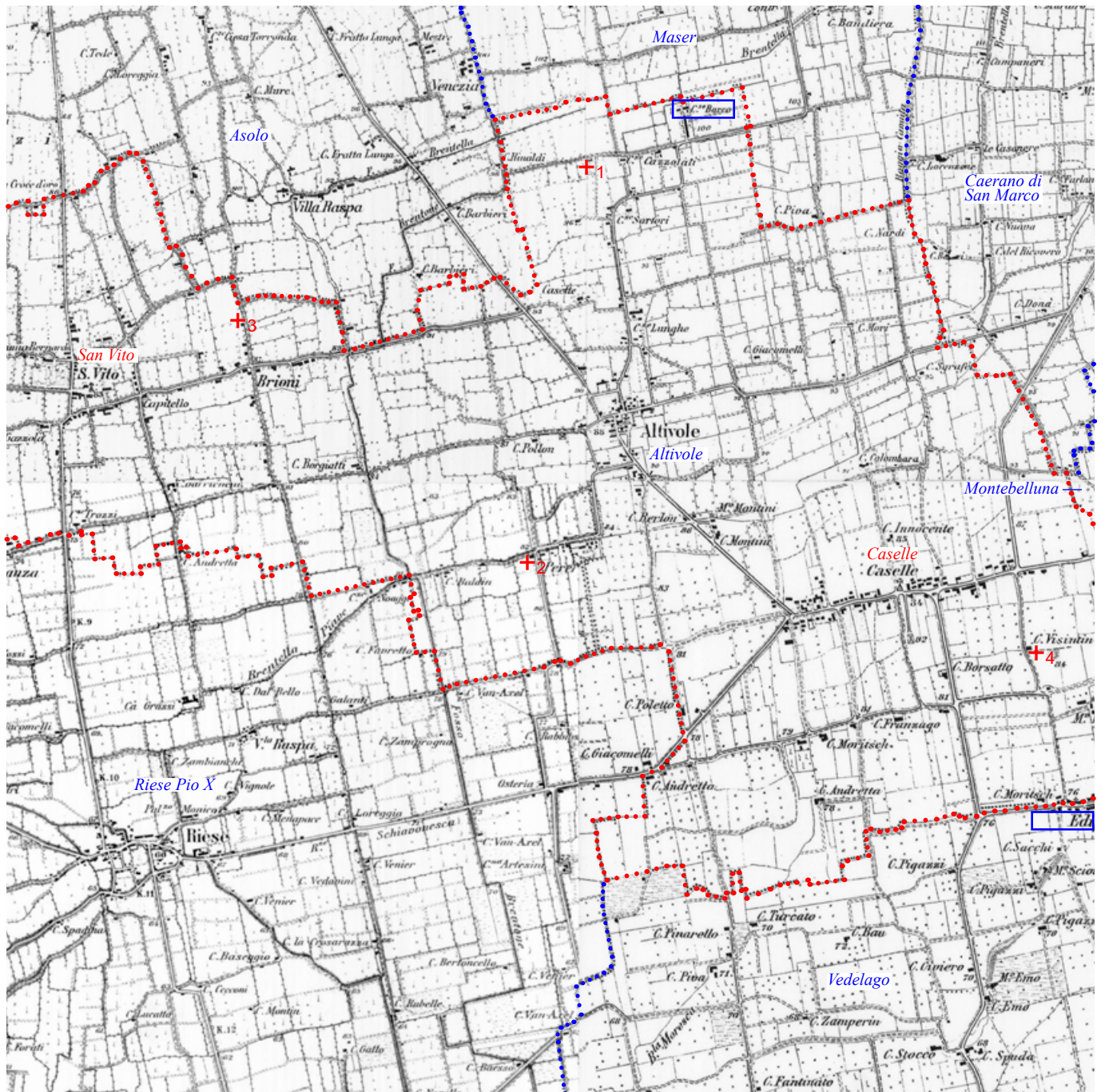
Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les localités indiquées en rouge sont les frazioni de Bovolenta (pour les détails de leurs évolutions, voir l'Annexe 6.8). Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Belluco; +2 : Canova; +3 : Fontolan; +4 : Nero; +5 : Corte Lovato; +6 : Rosso).



Annexe 6.10 Bovolenta et ses communes voisines sur la carte CTR de 1983.

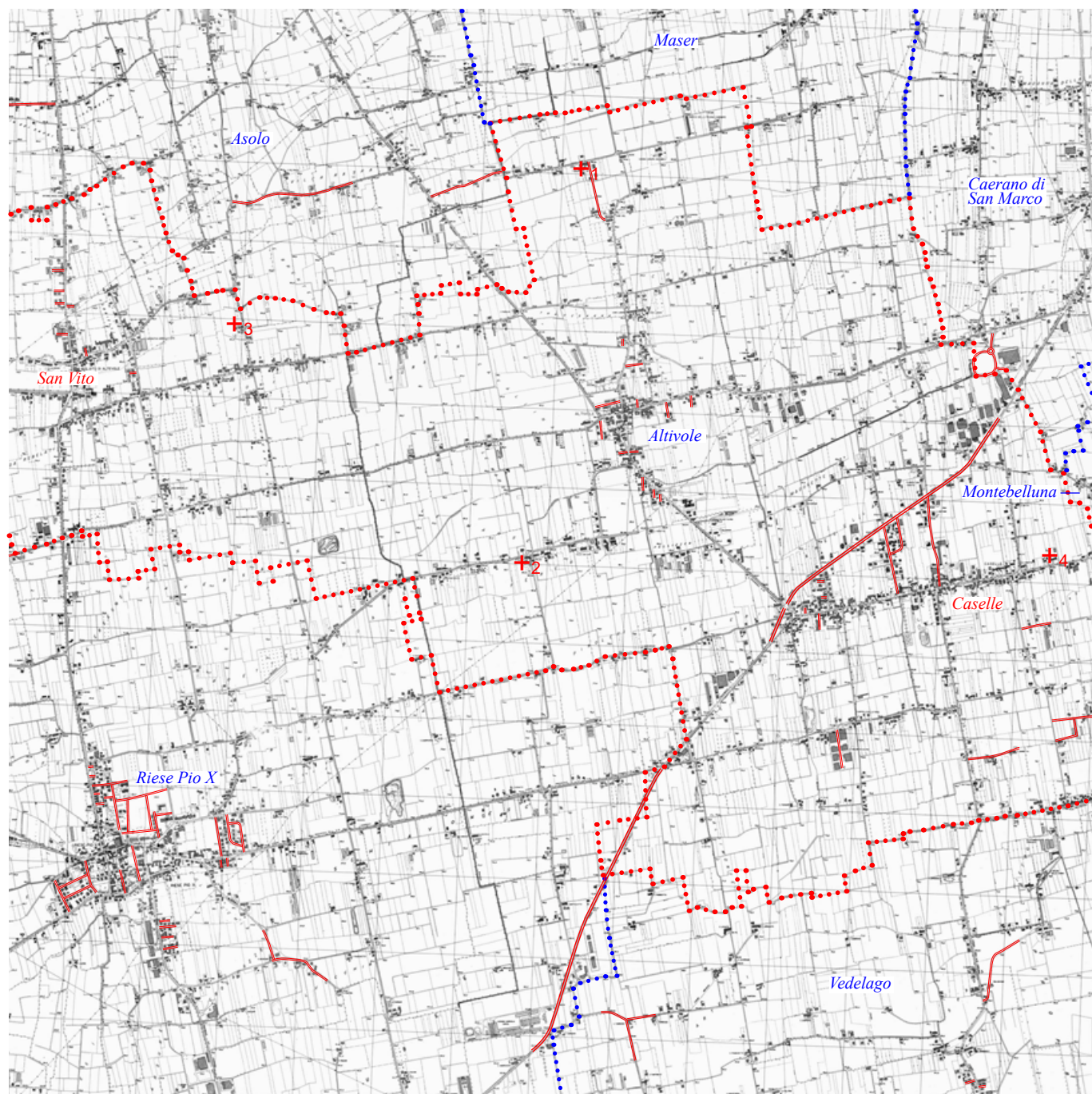
Source : Regione del Veneto.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1890 et 1983 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. Les localités indiquées en rouge sont les frazioni de Bovolenta (pour les détails de leurs évolutions, voir l'Annexe 6.8). La jonction entre le canal et le fleuve Bacchiglione réalisé entre 1910 et 1940 est indiquée par un trait double noir (voir la Fig. 49 du chapitre 4). Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Belluco ; +2 : Canova ; +3 : Fontolan ; +4 : Niero ; +5 : Corte Lovato ; +6 : Rosso).



Annexe 6.11 Altivole et ses communes voisines sur la carte IGM de 1887 (la moitié ouest) et 1890 (la moitié est).

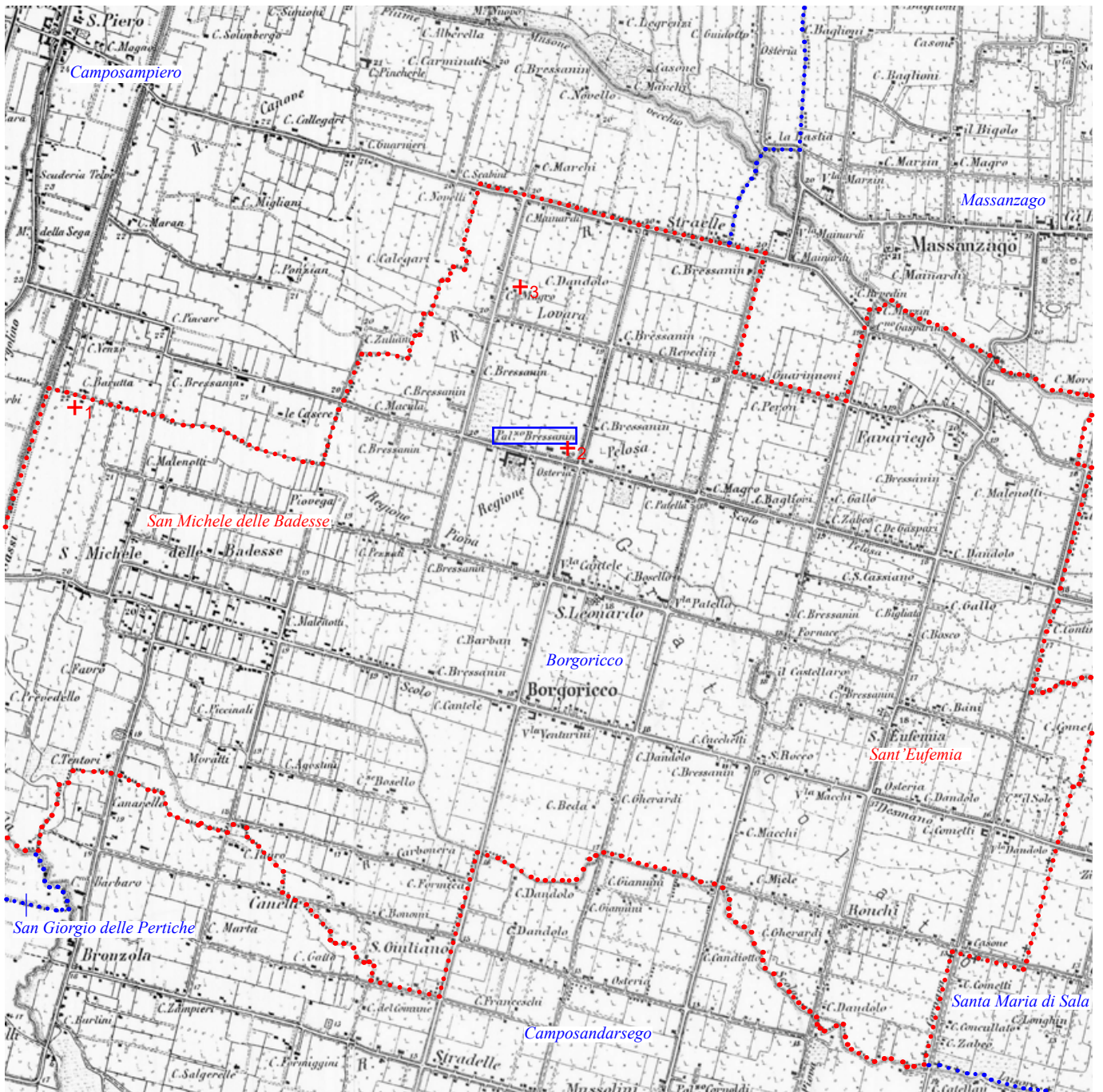
Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les trois frazioni de la commune sont indiquées en rouge. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Baldin ; +2 : Zilio ; +3 : Loro ; +4 : Visentin). Les localités « Barco » et « Edificio » sont indiquées par un encadré bleu (explications dans le texte).



Annexe 6.12 Altivole et ses communes voisines sur la carte CTR de 1983.

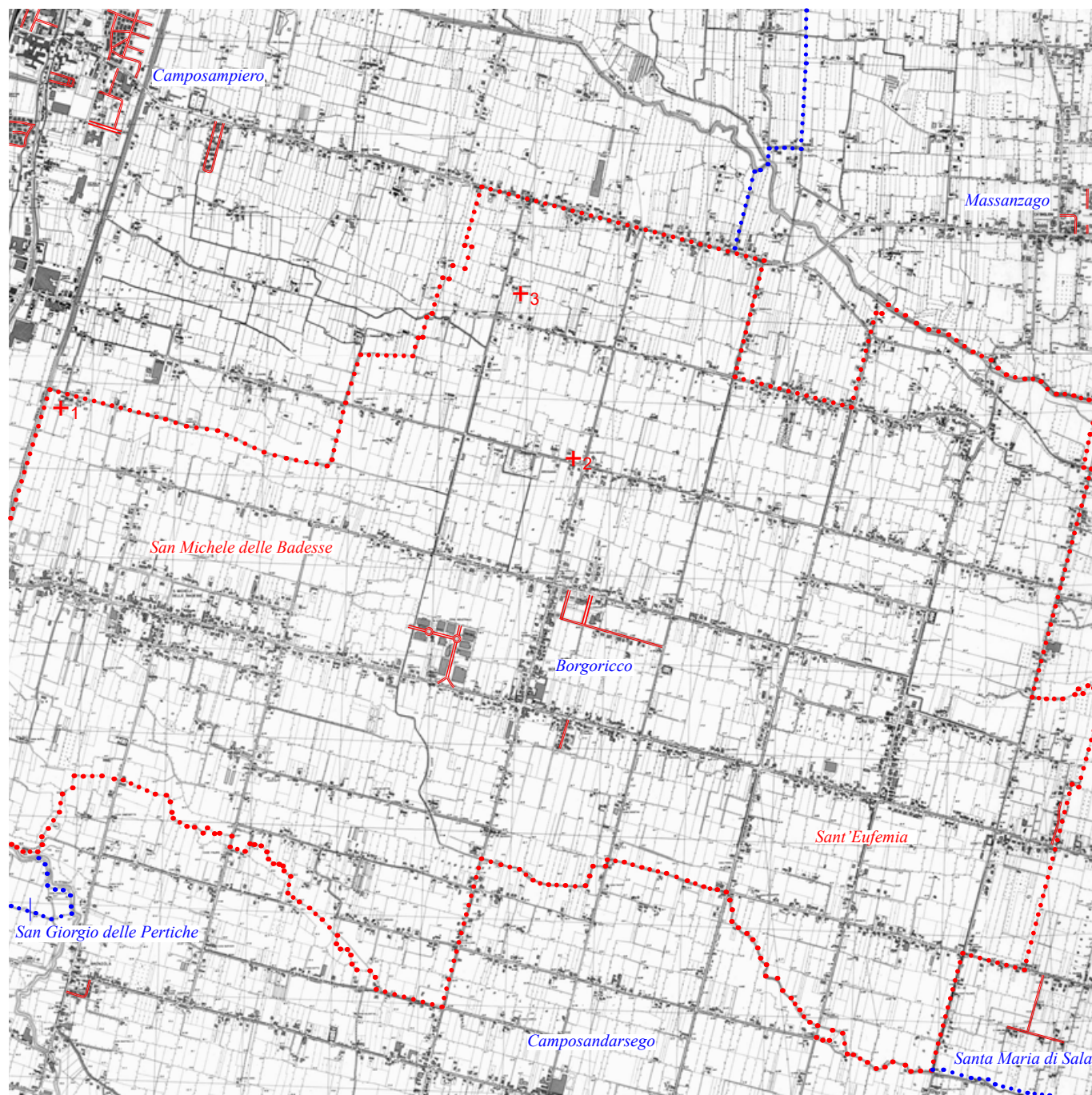
Source : Regione del Veneto.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1890 et 1983 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les trois frazioni de la commune sont indiquées en rouge. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Baldin; +2 : Zilio; +3 : Loro; +4 : Visentin).



Annexe 6.13 Borgoriccio et ses communes voisines sur la carte IGM de 1887 (partie est) et 1890 (partie ouest).

Nota : L'image représente une portion de territoire qui mesure 6 par 6 km. Les trois frazioni de la commune sont indiquées en rouge. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Barduca ; +2 : Tolomio ; +3 : Vettore). La localité « Bressanin » est indiquée par un encadré bleu (explications dans le texte).



Annexe 6.14 Borgoricco et ses communes voisines sur la carte CTR de 1983.

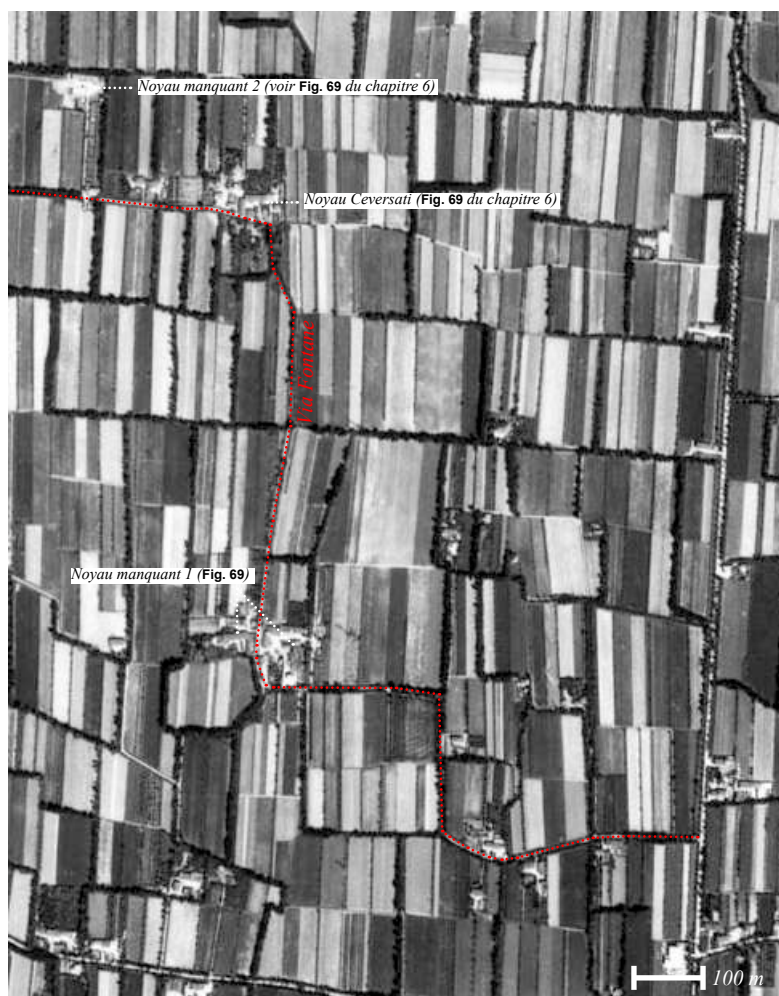
Source : Regione del Veneto.

Nota : Les traits doubles rouges indiquent les voies créées entre 1890 et 1983 environ. Il faut noter que certains voies et tronçons de voies dont le tracé persiste sont entièrement reconstruits. L'image représente un territoire mesurant 6 par 6 km. Les trois frazioni de la commune sont indiquées en rouge. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont signalés par un « + » (+1 : Barduca ; +2 : Tolomio ; +3 : Vettore).

Annexe 6.15 Via Fontana à Rio San Martino sur une photo aérienne de 1961.

Source : IGM.

Nota : Pour le même cadrage en 1954, 1978 et 2020, voir les Fig. 69 et 72 du chapitre 6 et l'Annexe 6.16.





Annexe 6.16 Via Fontana, Via Leonardo da Vinci et Via Micheangelo Buonaroti à Rio San Martino dans une photo aérienne de 2020.

Source : Google Maps 2020.

Nota : Pour le même cadrage en 1954, 1961 et 1978, voir la Fig. 69 (du chapitre 6), l'Annexe 6.16 et la Fig. 72 (du chapitre 6).

Annexe 6.17 Évolution de la population et des ménages à Altivole, Borgoricco et Bovolenta selon l'emploi des chefs de ménages, entre 1951 et 1971.

Source : ISTAT.

Nota : Ce tableau présente uniquement les ménages dont le chef est en situation professionnelle. Pour les chiffres relatifs à la population et les ménages en général, voir l'Annexe 6.20. Pour ces mêmes données concernant la commune de Scorzè, voir le Tab. 12 (chapitre 6).

6.17-1 Altivole

	Agriculture						Industrie						Autre						Total						
	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total				
	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants		Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers								
1951																			79	531	0	87	404	1101	4349
Individus	18	3147	0	0	83	3248							11	103	0	19	81	214	717						
Ménages	5	482	0	0	16	503							7,18	5,16	0,00	4,58	4,99	5,14	6,07						
Individus/ménages	3,60	6,53	0,00	0,00	5,19	6,46							7,18	48,23	0,00	7,90	36,69								
% Individus par catégorie	0,55	96,89	0,00	0,00	2,56								5,14	48,13	0,00	8,88	37,85								
% Ménages par catégorie	0,99	95,83	0,00	0,00	3,18																				
1961																			2	289	5	74	54	424	3531
Individus	5	2324	8	0	66	2403	0	218	6	27	453	704	1	62	1	23	14	101	709						
Ménages	1	436	1	0	16	454	0	47	2	5	100	154	1	62	1	23	14	101	709						
Individus/ménages	5,00	5,33	8,00	0,00	4,13	5,29	0,00	4,64	3,00	5,40	4,53	4,57	2,00	4,66	5,00	3,22	3,86	4,20	4,98						
% Individus par catégorie	0,21	96,71	0,33	0,00	2,75		0,00	30,97	0,85	3,84	64,35		0,47	68,16	1,18	17,45	12,74								
% Ménages par catégorie	0,22	96,04	0,22	0,00	3,52		0,00	30,52	1,30	3,25	64,94		0,99	61,39	0,99	22,77	13,86								
1971																			8	278	10	99	63	458	3261
Individus	0	1610	0	0	40	1650	18	264	4	24	843	1153	8	278	10	99	63	458	3261						
Ménages	0	341	0	0	10	351	6	62	1	8	199	276	2	63	2	31	21	119	746						
Individus/ménages	0,00	4,72	0,00	0,00	4,00	4,70	3,00	4,26	4,00	3,00	4,24	4,18	4,00	4,41	5,00	3,19	3,00	3,85	4,37						
% Individus par catégorie	0,00	97,58	0,00	0,00	2,42		1,56	22,90	0,35	2,08	73,11		1,75	60,70	2,18	21,62	13,76								
% Ménages par catégorie	0,00	97,15	0,00	0,00	2,85		2,17	22,46	0,36	2,90	72,10		1,68	52,94	1,68	26,05	17,65								

6.17-2 Borgoricco

	Agriculture						Industrie						Autre						Total						
	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total				
	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants		Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers								
1951																			67	461	0	76	486	1090	4930
Individus	22	3735	2	4	77	3840							11	96	0	20	105	232	825						
Ménages	6	567	1	1	18	593							6,09	4,80	0,00	3,80	4,63	4,70	5,98						
Individus/ménages	3,67	6,59	2,00	0,00	4,28	6,48							6,15	42,29	0,00	6,97	44,59								
% Individus par catégorie	0,57	97,27	0,05	0,10	2,01								4,74	41,38	0,00	8,62	45,26								
% Ménages par catégorie	1,01	95,62	0,17	0,17	3,04																				
1961																			14	242	4	66	130	456	4582
Individus	0	2942	4	7	84	3037	5	238	22	14	810	1089	14	242	4	66	130	456	4582						
Ménages	0	531	1	2	22	556	1	49	4	4	178	236	3	55	1	18	31	108	900						
Individus/ménages	0,00	5,54	4,00	3,50	3,82	5,46	5,00	4,86	5,50	3,50	4,55	4,61	4,67	4,40	4,00	3,67	4,19	4,22	5,09						
% Individus par catégorie	0,00	96,87	0,13	0,23	2,77		0,46	21,85	2,02	1,29	74,38		3,07	53,07	0,88	14,47	28,51								
% Ménages par catégorie	0,00	95,50	0,18	0,36	3,96		0,42	20,76	1,69	1,69	75,42		2,78	50,93	0,93	16,67	28,70								
1971																			10	300	8	112	181	611	4216
Individus	0	1501	0	0	69	1570	34	396	9	56	1540	2035	10	300	8	112	181	611	4216						
Ménages	0	316	0	0	14	330	9	99	2	13	351	474	4	69	1	27	45	146	950						
Individus/ménages	0,00	4,75	0,00	0,00	4,93	4,76	3,78	4,00	4,50	4,31	4,39	4,29	2,50	4,35	8,00	4,15	4,02	4,18	4,44						
% Individus par catégorie	0,00	95,61	0,00	0,00	4,39		1,67	19,46	0,44	2,75	75,68		1,64	49,10	1,31	18,33	29,62								
% Ménages par catégorie	0,00	95,76	0,00	0,00	4,24		1,90	20,89	0,42	2,74	74,05		2,74	47,26	0,68	18,49	30,82								

6.17-3 Bovolenta

	Agriculture						Industrie						Autre						Total						
	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total	Travail indépendant			Travail salarial			Total				
	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs		Travailleurs indépendants	Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers	Entrepreneurs	Travailleurs indépendants		Coadjuvants	Dirigeants et cadres	Saliés et ouvriers								
1951																			67	384	0	79	566	1096	3736
Individus	76	1923	29	10	602	2640							9	77	0	22	119	227	621						
Ménages	16	261	7	2	108	394							7,44	4,99	0,00	3,59	4,76	4,83	6,02						
Individus/ménages	4,75	7,37	4,14	0,00	5,57	6,70							6,11	35,04	0,00	7,21	51,64								
% Individus par catégorie	2,88	72,84	1,10	0,38	22,80								3,96	33,92	0,00	9,69	52,42								
% Ménages par catégorie	4,06	66,24	1,78	0,51	27,41																				
1961																			7	136	3	76	79	301	2709
Individus	35	1289	3	6	471	1804	25	93		27	459	604	7	136	3	76	79	301	2709						
Ménages	8	220	1	1	92	322	4	23		6	104	137	2	30	1	19	18	70	529						
Individus/ménages	4,38	5,86	3,00	6,00	5,12	5,60	6,25	4,04		4,50	4,41	4,41	3,50	4,53	3,00	4,00	4,39	4,30	5,12						
% Individus par catégorie	1,94	71,45	0,17	0,33	26,11		4,14	15,40	0,00	4,47	75,99		2,33	45,18	1,00	25,25	26,25								
% Ménages par catégorie	2,48	68,32	0,31	0,31	28,57		2,92	16,79	0,00	4,38	75,91		2,86	42,86	1,43	27,14	25,71								
1971																			5	151	0	103	131	390	2279
Individus	10	857	0	0	279	1146	23	92	5	105	518	743	5	151	0	103	131	390	2279						
Ménages	2	176	0	0	56	234	4	22	1	23	126	176	1	34	0	29	32	96	506						
Individus/ménages	5,00	4,87	0,00	0,00	4,98	4,90	5,75	4,18	5,00	4,57	4,11	4,22	5,00	4,44	0,00	3,55	4,09	4,06	4,50						
% Individus par catégorie	0,87	74,78	0,00	0,00	24,35		3,10	12,38	0,67	14,13	69,72		1,28	38,72	0,00	26,41	33,59								
% Ménages par catégorie	0,85	75,21	0,00	0,00	23,93		2,27	12,50	0,57	13,07	71,59		1,04	35,42	0,00	30,21	33,33								

Annexe 6.18 Une page de « stati di sezione definitivi » du recensement de la population de Scorzè de 1971 montrant une partie des ménages habitant dans le « nucleo abitato » de Cervesati et le « centro abitato » de Rio San Martino
 Source : IGM ; Archives de la commune de Scorzè, dossier non inventorié de recensement de la population de 1971 : document intitulé « 5° censimento generale dell'industria e del commercio (25 ottobre 1971) - Stato definitivo delle sezioni ».

NUMERO DI CODICE		Comune		Provincia		Foglio N. 4		SEZIONE DI CENSIMENTO		N. 4											
SCORZE 037		VE		027																	
FRAZIONE GEOGRAFICA			B RIO S. MARTINO			STATO DI SEZIONE DEFINITIVO															
						11° CENSIMENTO GENERALE DELLA POPOLAZIONE															
						24 ottobre 1971															
NUMERO D'ORDINE DEFINITIVO DEL FOGLIO	COGNOME E NOME DEL CAPO FAMIGLIA	INDIRIZZO	LOCALITÀ ABITATA		ABITAZIONI							ALTRI TIPI DI ALLOGGIO		POPOLAZIONE							
			Tipo (1)	Denominazione (2)	Occupate (3)							Non occupate		Residente		Presente					
					vanti			stanze				vanti accessori	famiglie che le occupano	stanze	vanti accessori	famiglie che le occupano	M	F	Totale	M	F
					stanze	Totale	stanze	vanti accessori	stanze	vanti accessori	stanze										
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21						
			riporto		606	13	156	481	206	170				405	330	435			484		
170	Scattolin Lelio	Via Fontane 38/A	S											1	1	2			2		
171	Scattolin Cerillo	" " 40	S											2	3	5			5		
172	Scattolin Vittorio	" " 46	S											5	2	7			7		
173	Cervesato Gino	" " 52	S		<i>Cervesati</i>									2	3	5			5		
174	Cervesato Angelo	" " 54	S											2	4	6			6		
175	Tosatto Teresa	" " 56	S											1	2	3			3		
176	Sottana Arturo	" " 58	S											2	4	6			6		
177	Cervesato Mario	" " 62	S											2	5	7			7		
178	Cervesato Domenico	" " 64	S											5	5	10			10		
179	Scattolin Ernesto	" " 66	S											1	1	2			2		
180	Cervesato Orazio	" " 66/18	S											2	2	4			4		
181	Cervesato Federico	" " 68	S											3	3	6			6		
182	Scattolin Giovanni	" " 70	S											3	2	5			5		
183	Scattolin Angelo	" " 72	S											2	1	3			3		
184	Cervesato Albino	" " 76	S											2	3	5			5		
185	Scattolin Antonio	" " 80	S											5	3	8			8		
186	Scattolin Giovanni	" " 82	S											3	4	7			7		
187	Michielan Luigi	" Gallese 1	C		Rio S. Martino									6	4	10			10		
188	Scattolin Giovanni	" " 1/a	C											3	3	6			6		
189	Cervesato Orlando	" " 2	S											1	1	2			2		
190	Beggio Bruno	" " 3	C											2	4	6			6		
191	Pavan Medino	" " 4	C											1	1	2			2		
192	Pavan Ermenegildo	" " 4/A	C											2	4	6			6		
193	Scattolin Feruccio	" " 5	C											2	2	4			4		
194	Bortolato Ariano	" " 6	C											3	3	6			6		
195	Ton Dino	" " 7	C											3	3	6			6		
A riportare					682	21	180	830	236	195				471	462	933			933		

6.19-2 Borgoricco

1951

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	534	2884	3064		362	1772	2310		43	203	290		939	4859	5664	
Individus / logements		5,74			6,38				6,74				6,03			
Chambres / logements		5,40			4,90				4,72				5,17			
% Logements occupés		56,87			38,55				4,58							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
19	67	958	4926
N. p./log.	3,53		
% Log. tot.	1,98		

1961

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	708	3077	3613		288	1093	1482		46	218	234		1042	4388	5329	
Individus / logements		5,10			5,15				5,09				5,11			
Chambres / logements		4,35			3,80				4,74				4,21			
% Logements occupés		67,95			27,64				4,41							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
45	172	1087	4560
N. p./log.	3,82		
% Log. tot.	4,14		

1971

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	949	4202	4223	992	192	771	867	196	53	197	208	55	1194	5170	5298	1243
Individus / ménages		4,26			4,42				3,78				4,26			
Individus / logements		4,45			4,52				3,92				4,44			
Chambres / logements		4,43			4,02				3,72				4,33			
% Logements occupés		79,48			16,08				4,44							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
68	290	1262	5460
N. p./log.	4,26		
% Log. tot.	5,39		

1981

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	1321	6893	4791	1330	207	909	660	209	126	521	372	126	1654	8323	5823	1665
Individus / ménages		3,60			3,16				2,95				3,50			
Individus / logements		3,63			3,19				2,95				3,52			
Chambres / logements		5,22			4,39				4,13				5,03			
% Logements occupés		79,87			12,52				7,62							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
86	430	1740	8753
N. p./log.	5,00		
% Log. tot.	4,94		

1991

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	1674	8662	5247	1709	118	584	350	123	169	736	172	409	1961	9982	5769	2241
Individus / ménages		3,07			2,85				0,42				2,57			
Individus / logements		3,13			2,97				1,02				2,94			
Chambres / logements		5,17			4,95				4,36				5,09			
% Logements occupés		85,36			6,02				8,62							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
119	520	2080	10502
N. p./log.	4,37		
% Log. tot.	5,72		

2001

	Logements occupés															
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total			
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants	
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	
	2060	10104	6082		140	546	372		182	775	475		2382	11425	6929	
Individus / logements		2,95			2,66				2,61				2,91			
Chambres / logements		4,90			3,90				4,26				4,80			
% Logements occupés		86,48			5,88				7,64							

Logements vides		Ensemble	
Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces
4158		6540	
N. p./log.			
% Log. tot.	63,58		

6.19-4 Scorzè

	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages	Individus			Ménages							
1951	642	2886	4325		782	3105	5484		46	167	245		1470	6158	10054		16	96	1486	6254		
N. individus/logements	6,74				7,01				5,33				6,84									
N. pièces/logements	4,50				3,97				3,63				4,19						N. p./log.	6,00		
% Logements occupés	43,67				53,20				3,13										% Log. tot.	1,08		
1961	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages		
1961	1093	4511	6124		677	2427	3742		22	82	105		1792	7020	9971		16	96	1808	7116		
Individus / logements	5,60				5,53				4,77				5,56									
Chambres / logements	4,13				3,58				3,73				3,92						N. p./log.	6,00		
% Logements occupés	60,99				37,78				1,23										% Log. tot.	0,88		
1971	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages		
1971	1840	8646	8184	1967	750	3040	2905	775	68	279	232	70	2658	11965	11321	2812	16	96	2674	12061		
Individus / ménages	4,16				3,75				3,31				4,03									
Individus / logements	4,45				3,87				3,41				4,26									
Chambres / logements	4,70				4,05				4,10				4,50						N. p./log.	6,00		
% Logements occupés	69,22				28,22				2,56										% Log. tot.	0,60		
1981	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages		
1981	2820	14910	10754	2966	744	3243	2538	759	198	1005	610	201	3762	19158	13902	3926	16	96	3778	19254		
Individus / ménages	3,63				3,34				3,03				3,54									
Individus / logements	3,81				3,41				3,08				3,70									
Chambres / logements	5,29				4,36				5,08				5,09						N. p./log.	6,00		
% Logements occupés	74,96				19,78				5,26										% Log. tot.	0,42		
1991	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages		
1991	4071	21448	13312	4084	552	2432	1620	554	280	1265	707	284	4903	25145	15639	4922	16	96	4919	25241		
Individus / ménages	3,26				2,92				2,49				3,18									
Individus / logements	3,27				2,93				2,53				3,19									
Chambres / logements	5,27				4,41				4,52				5,13						N. p./log.	6,00		
% Logements occupés	83,03				11,26				5,71										% Log. tot.	0,33		
2001	Logements occupés													Logements vides		Ensemble						
	Propriété et usufrutto				Location				Autre				Total				Nombre logements	Nombre pièces	Nombre logements	Nombre pièces		
	Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants		Nombre logements	Nombre pièces	N. occupants							
			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages			Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages		
2001	5192	24856	15033		537	1985	1347		350	1482	879		6079	28323	17259		16	96	6095	28419		
Individus / logements	2,90				2,51				2,51				2,84									
Chambres / logements	4,79				3,70				4,23				4,66						N. p./log.			
% Logements occupés	85,41				8,83				5,76										% Log. tot.	0,26		

Annexe 6.20 (suite) Évolution de la population et des ménages à Altivole, Borgoricco et Bovolenta, selon l'emploi des chefs de ménages, en 1961 et en 1971.

Source : ISTAT.

Nota : Pour ces mêmes données concernant la commune de Scorzè, voir la **Tab. 13** du chapitre 6.

6.20-1 Altivole

	Familles avec chef de famille en situation professionnelle										Familles avec chef de famille sans emploi	Total
	Agriculture	Industrie des mines et manufactures	Construction	Énergie	Transport et communication	Commerce	Crédit et assurance	Service	Administration publique	Total		
1961												
Individus	2403	415	277	12	25	291	9	49	50	3531	835	4366
Ménages	454	90	62	2	6	62	3	16	14	709	182	891
Individus/ménages	5,29	4,61	4,47	6,00	4,17	4,69	3,00	3,06	3,57	4,98	4,59	4,90
% Total individus	55,04	9,51	6,34	0,27	0,57	6,67	0,21	1,12	1,15	80,87	19,13	
% Total ménages	50,95	10,10	6,96	0,22	0,67	6,96	0,34	1,80	1,57	79,57	20,43	
1971												
Individus	1650	787	363	3	46	293	18	53	48	3261	1024	4285
Ménages	351	191	84	1	12	68	5	20	14	746	279	1025
Individus/ménages	4,70	4,12	4,32	3,00	3,83	4,31	3,60	2,65	3,43	4,37	3,67	4,18
% Total individus	38,51	18,37	8,47	0,07	1,07	6,84	0,42	1,24	1,12	76,10	23,90	
% Total ménages	34,24	18,63	8,20	0,10	1,17	6,63	0,49	1,95	1,37	72,78	27,22	

6.20-2 Borgoricco

	Familles avec chef de famille en situation professionnelle										Familles avec chef de famille sans emploi	Total
	Agriculture	Industrie des mines et manufactures	Construction	Énergie	Transport et communication	Commerce	Crédit et assurance	Service	Administration publique	Total		
1961												
Individus	3037	732	354	3	69	258	5	89	35	4582	762	5344
Ménages	556	156	79	1	18	57	1	23	9	900	176	1076
Individus/ménages	5,46	4,69	4,48	3,00	3,83	4,53	5,00	3,87	3,89	5,09	4,33	4,97
% Total individus	56,83	13,70	6,62	0,06	1,29	4,83	0,09	1,67	0,65	85,74	14,26	
% Total ménages	51,67	14,50	7,34	0,09	1,67	5,30	0,09	2,14	0,84	83,64	16,36	
1971												
Individus	1570	1486	538	11	91	352	13	84	63	4208	1150	5358
Ménages	330	349	123	2	22	83	3	23	14	949	312	1261
Individus/ménages	4,76	4,26	4,37	5,50	4,14	4,24	4,33	3,65	4,50	4,43	3,69	4,25
% Total individus	29,30	27,73	10,04	0,21	1,70	6,57	0,24	1,57	1,18	78,54	21,46	
% Total ménages	26,17	27,68	9,75	0,16	1,74	6,58	0,24	1,82	1,11	75,26	24,74	

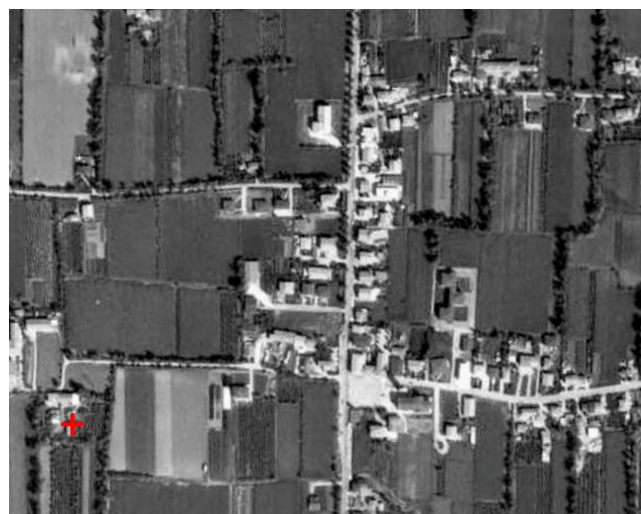
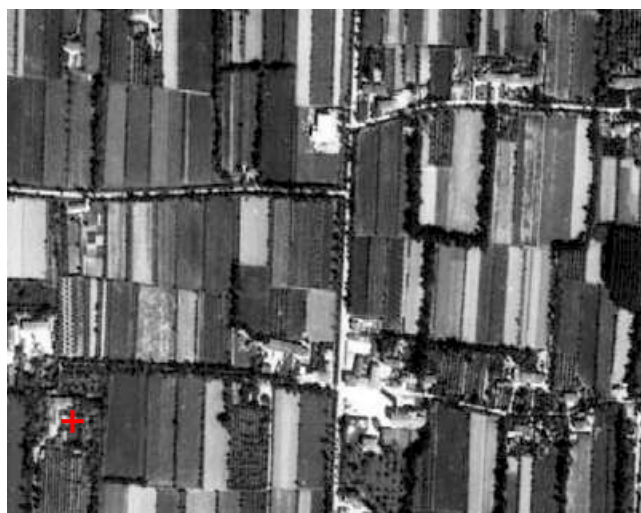
6.20-3 Bovolenta

	Familles avec chef de famille en situation professionnelle										Familles avec chef de famille sans emploi	Total
	Agriculture	Industrie des mines et manufactures	Construction	Énergie	Transport et communication	Commerce	Crédit et assurance	Service	Administration publique	Total		
1961												
Individus	1804	319	279	6	46	136	12	63	44	2709	670	3379
Ménages	322	76	59	2	10	32	2	15	11	529	149	678
Individus/ménages	5,60	4,20	4,73	3,00	4,60	4,25	6,00	4,20	4,00	5,12	4,50	4,98
% Total individus	53,39	9,44	8,26	0,18	1,36	4,02	0,36	1,86	1,30	80,17	19,83	
% Total ménages	47,49	11,21	8,70	0,29	1,47	4,72	0,29	2,21	1,62	78,02	21,98	
1971												
Individus	1146	503	228	12	60	164	14	109	43	2279	675	2954
Ménages	234	125	48	3	15	37	4	28	12	506	187	693
Individus/ménages	4,90	4,02	4,75	4,00	4,00	4,43	3,50	3,89	3,58	4,50	3,61	4,26
% Total individus	38,79	17,03	7,72	0,41	2,03	5,55	0,47	3,69	1,46	77,15	22,85	
% Total ménages	33,77	18,04	6,93	0,43	2,16	5,34	0,58	4,04	1,73	73,02	26,98	

Annexe 6.21 Le centre de Rio San Martino sur une photo aérienne de 1961, de 1978 et de 2020 (à droite) et sur une photo dont la perspective plongeante, de l'est vers l'ouest, permet de voir la place de l'église (Piazza Cappelletto) de l'est vers l'ouest prise en 2012 (en bas).

Source : IGM ; Regione del Veneto ; Google Maps 2022 ; Andrea Fattoretto, Tommaso Scattolin, Rio San Martino..., op. cit., p. 10.

Nota : Le corps de ferme détenu par Antonio puis Giuliano Scattolin est indiqué par un « + ».



Annexe 6.22 Évolution du nombre de logements et de leur taille moyenne à Altivole, Borgoricco et Bovolenta, en fonction de l'époque de construction, entre 1971 et 2001.

Source : ISTAT.

Nota : Pour ces mêmes données concernant la commune de Scorzè, voir le **Tab. 14**.

6.22-1 Altivole

	Non déterminé	Avant 1919	1919-1945	1946-1961	1962-1971	1972-1981	1982-1991	1992-2001	Total
2001	N. immeubles		267	104	130	279	360	210	1540
	% immeubles		17,34	6,75	8,44	18,12	23,38	13,64	12,34
	N. logements								6540
	N. log./n. imm.								4,25
1991	N. immeubles		326	120	122	393	479	199	1639
	% immeubles		19,89	7,32	7,44	23,98	29,23	12,14	
	N. logements		1700	594	659	2163	2635	1127	8878
	N. log./n. imm.		5,21	4,95	5,40	5,50	5,50	5,66	5,42
1981	N. immeubles		281	87	114	380	487		1349
	% immeubles		20,83	6,45	8,45	28,17	36,10		
	N. logements		1414	476	626	2099	2628		7243
	N. log./n. imm.		5,03	5,47	5,49	5,52	5,40		5,37
1971	N. immeubles	197	255	98	125	295			970
	% immeubles	20,31	26,29	10,10	12,89	30,41			
	N. logements	834	1349	493	697	1544			4917
	N. log./n. imm.	4,23	5,29	5,03	5,58	5,23			5,07

6.22-2 Borgoricco

	Non déterminé	Avant 1919	1919-1945	1946-1961	1962-1971	1972-1981	1982-1991	1992-2001	Total
2001	N. immeubles		141	149	208	349	392	217	1699
	% immeubles		8,30	8,77	12,24	20,54	23,07	12,77	14,30
	N. logements								1173
	N. log./n. imm.								0,69
1991	N. immeubles		261	173	237	524	547	219	1961
	% immeubles		13,31	8,82	12,09	26,72	27,89	11,17	
	N. logements		1332	839	1150	2684	2832	1145	9982
	N. log./n. imm.		5,10	4,85	4,85	5,12	5,18	5,23	5,09
1981	N. immeubles		276	185	226	451	516		1654
	% immeubles		16,69	11,19	13,66	27,27	31,20		
	N. logements		1240	876	1149	2329	2729		8323
	N. log./n. imm.		4,49	4,74	5,08	5,16	5,29		5,03
1971	N. immeubles	57	331	172	209	425			1194
	% immeubles	4,77	27,72	14,41	17,50	35,59			
	N. logements	229	1323	742	957	1919			5170
	N. log./n. imm.	4,02	4,00	4,31	4,58	4,52			4,33

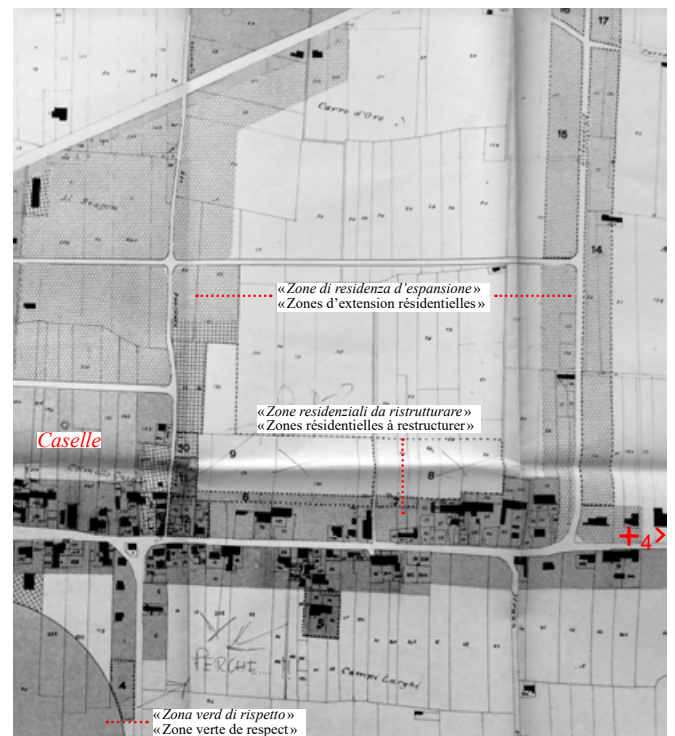
6.22-3 Bovolenta

	Non déterminé	Avant 1919	1919-1945	1946-1961	1962-1971	1972-1981	1982-1991	1992-2001	Total	
2001	N. immeubles		119	54	94	160	170	75	70	742
	% immeubles		16,04	7,28	12,67	21,56	22,91	10,11	9,43	
	N. logements									1173
	N. log./n. imm.									1,58
1991	N. immeubles		163	95	128	222	259	83		950
	% immeubles		17,16	10,00	13,47	23,37	27,26	8,74		
	N. logements		780	434	586	1141	1334	379		4654
	N. log./n. imm.		4,79	4,57	4,58	5,14	5,15	4,57		4,90
1981	N. immeubles		163	94	101	208	240			806
	% immeubles		20,22	11,66	12,53	25,81	29,78			
	N. logements		725	461	443	1108	1231			3968
	N. log./n. imm.		4,45	4,90	4,39	5,33	5,13			4,92
1971	N. immeubles	149	162	66	100	204				681
	% immeubles	21,88	23,79	9,69	14,68	29,96				
	N. logements	563	653	300	417	915				2848
	N. log./n. imm.	3,78	4,03	4,55	4,17	4,49				4,18

Annexe 7.1 Document graphique du *Programma di Fabbricazione* (PdF) d'Altivole approuvé en 1970.

Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 762.

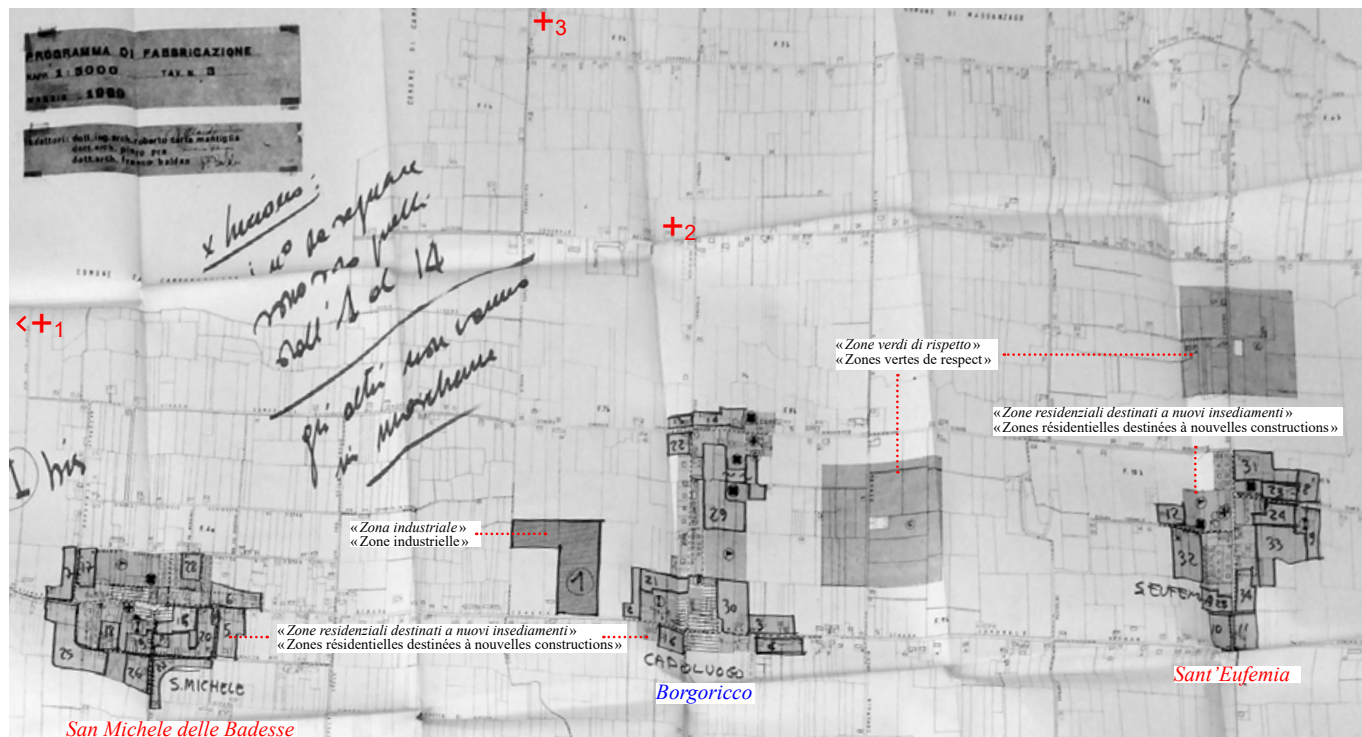
Nota : L'auteur du PdF est Leonida Berti. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Baldin; +2 : Zilio; +3 : Loro; +4 : Visentin).



Annexe 7.2 Document graphique du *Programma di Fabbricazione* (PdF) de Borgoriccio approuvé en 1970.

Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 274.

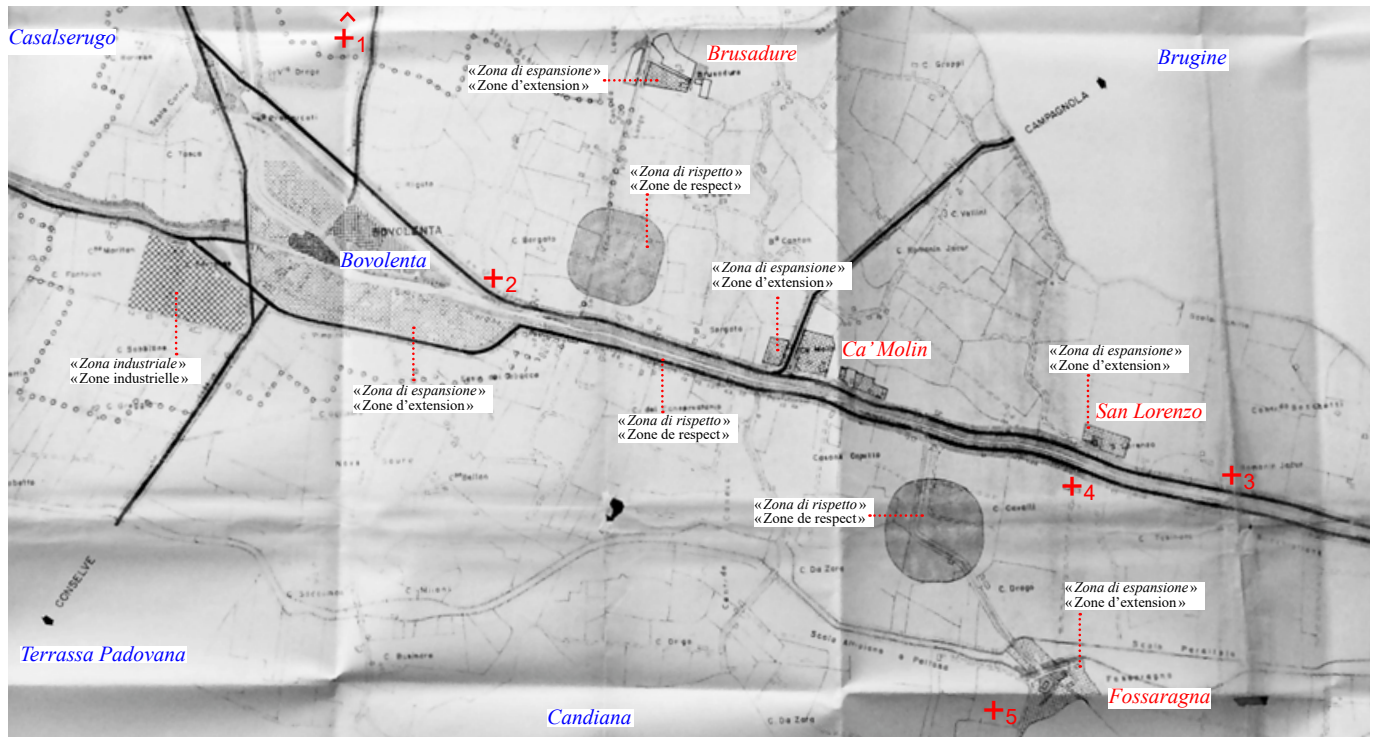
Nota : Les auteurs du PdF sont Roberto Carta Mantiglia, Piero Pia et Franco Baldin. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Barduca; +2 : Tolomio; +3 : Vettore).



Annexe 7.3 Document graphique du Piano Regolatore Generale (PRG) de Bovolenta approuvé en 1966.

Source : Archivio della Regione del Veneto E 320-5-1 308.

Nota : Les auteurs du PRG sont Gabriele Scimemi et Guido Visentin. Les familles-exploitations étudiées sont indiquées par un « + » (+1 : Belluco ; +2 : Canova ; +3 : Fontolan ; +4 : Niero ; +5 : Corte Lovato ; +6 : Rosso).



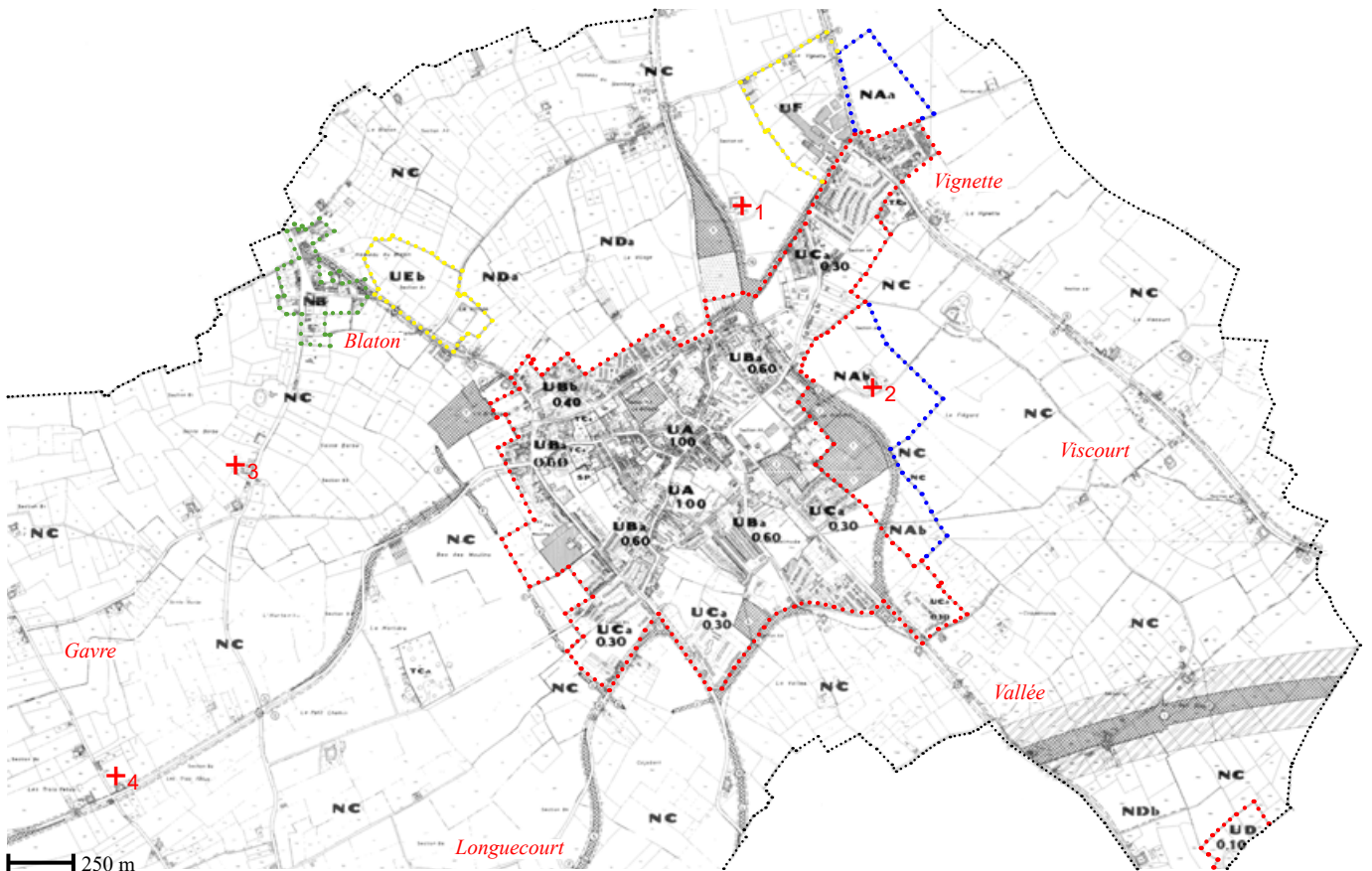
Annexe 7.4 Document graphique du plan d'occupation des sols (POS) de Linselles rendu public en 1973.

Source : Archives de la métropole européenne de Lille 96W 1-2.

Nota : L'auteur du POS est l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lille. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Dumortier J.M.; +2 : Casiez; +3 : Lefebvre; +4 : Dumortier P.).

Légende du zonage :

- UA, UB Zones urbaines affectées à l'habitat et aux services, ayant un « caractère central » (UA) ou à « densité élevée » (UB).
- UC, UD Zones urbaines affectées à l'habitat à « densité moyenne » (UC) ou « faible » (UD).
- UE, UF Zones d'activités « à organiser » (UE) ou « existantes » (UF).
- NA Zone « naturelle » réservée à l'« extension future de l'agglomération ».
- NB Zone « naturelle » où les « constructions dispersées peuvent être autorisées ».
- NC Zone « naturelle » réservée à la « protection de l'agriculture », où seules les « constructions à usage agricole seront admises ».
- ND Zone « naturelle protégée », c'est-à-dire réservée à la « protection de l'agriculture et la sauvegarde des sites et du paysage ».

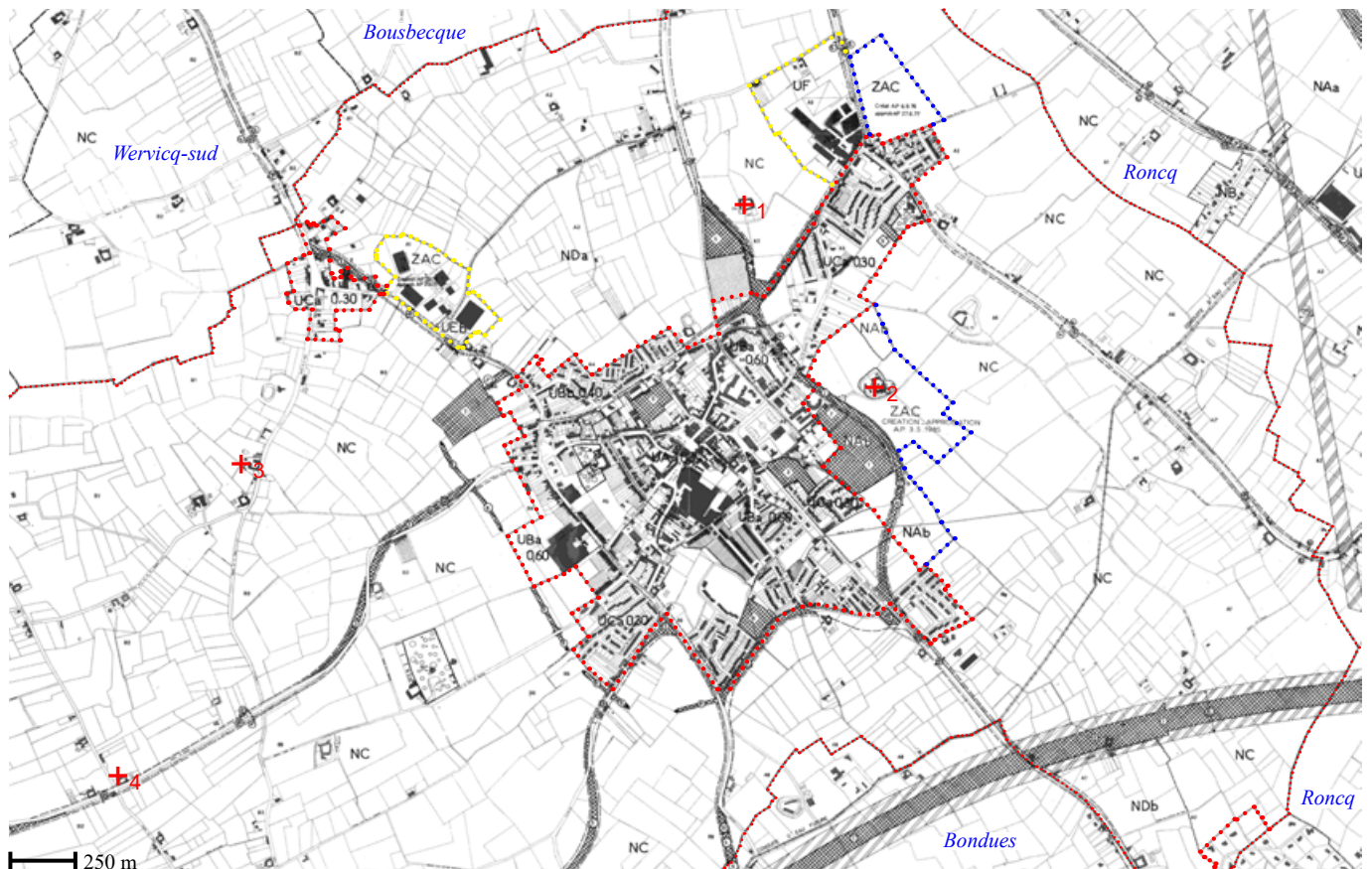


Annexe 7.5 Document graphique de la première révision du plan d'occupation des sols (POS) de Linselles approuvé en 1979.

Source : Archives de la métropole européenne de Lille 96W 15.

Nota : L'auteur du POS est l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lille. Les corps de fermes des familles-exploitations étudiées sont indiqués par un « + » (+1 : Dumortier J.M.; +2 : Casiez; +3 : Lefebvre; +4 : Dumortier P.).

Légende du zonage : voir la légende de l'Annexe 7.4.



Sources et bibliographie

Sources

Sources manuscrites

Archives départementales du Nord

Recensements de la population (Linselles) :

Tableaux récapitulatifs de recensement : 1851 (M 473/18); 1861 (M 473/24); 1866 (M 473/25); 1881 (M 473/30); 1886 (M 473/37); 1896 (M 473/57).

Listes nominatives de recensement de la population : 1906 (M 474/359); 1926 (M 474/4/8); 1931 (M 474/5/13); 1946 (94W 52199); 1962 (M 474/9/8).

Recensements de la population (Mons-en-Pévèle) :

Tableaux récapitulatifs de recensement : 1851 (M 473/18); 1866 (M 473/22); 1881 (M 473/30); 1886 (M 473/38); 1896 (M 473/58).

Listes nominatives de recensement de la population : 1906 (M 474/414); 1921 (M 474/3/1-2); 1936 (M 474/6/24); 1946 (M 474/7/17); 1968 (M 474/11/11); 1968 (M 474/13/16).

État civil :

Pour la généalogie familiale des individus étudiés ont été consultés les tables décennales (série 3E) et les actes de naissances, de mariage et de décès (série 5 Mi) des communes de Linselles et Mons-en-Pévèle (ainsi que des communes limitrophes lorsque nécessaire), à partir de 1792.

Cadastrés :

Linselles :

Plans : 31 P 250 (1831, 1911 et 1939); 31 P 551 (1964, 1975, 1976, 1979 et 1981).

États de section : 33 P 736 (1831); 33P 740 (1910); 33 P 3995 et 3996 (1939-1979); 2907 W 75 et 76 (1980-1986).

Matrices des propriétés bâties et non bâties : 33 P 737 et 738 (1831-1911); 33 P 3445 à 3457 (1939-1974).

Matrices des propriétés non bâties : 33 P 743 et 744 (1912-1914); 33 P 745 et 746 (1914-1938).

Matrices des propriétés bâties : 33 P 739 à 741 (1882-1911).

Mons-en-Pévèle :

Plans : 31 P 262 (1809, 1839 et 1934); 31 P 378 (1977).

États de section : 33 P 964 (1842); 33 P 3781 à 3783 (1934-1979); 2907 W 91 (1980-1986)

Matrices des propriétés bâties et non bâties : 33 P 961 à 963 (1823-1842); 33 P 965 à 967 (1842-1914); 33 P 2983 à 2991 (1934-1974).

Matrices des propriétés non bâties : 33 P 970 à 972 (1914-1933).

Matrices des propriétés bâties : 33 P 968 (1882-1911); 33 P 969 (1911-1933).

Enquêtes et recensements agricoles (arrondissement de Lille, communes de Linselles et de Mons-en-Pévèle) :

1818 (M 526/2); 1855 (M 526/13); 1862 (M 500/8); 1923 (M 680/104); 1929 (M 651/31, 33, 36 et 44); 1939

(M 650/126); 1940-1943 (72 W 46750, 46716, 46720 et 46736); 1970-1975 (1359 W 1 à 3); 1979 (1401 W 11 et 13); 1988 (2132 W 134 à 151); 2000 (2277 W 69 et 82).

Plans d'aménagement et d'embellissement (années 1920) :

50 Fi 395, 1285, 1259 (Estaires, 1920); 50 Fi 1294, 2294 (Vieux-Berquin, 1920)

Archives départementales de Pas de Calais

Recensements de la population (Fleurbaix) :

Tableaux récapitulatifs de recensement : 1861 (M 4030); 1891 (M 4251).

Listes nominatives de recensement de la population : 1831 (M 3791); 1836 (M 3838); 1841 (M 3876); 1846 (M 3907); 1851 (M 3940); 1856 (M 3980); 1861 (M 4010); 1866 (M 4049); 1872 (M 4089); 1876 (M 4123); 1886 (M 4196); 1891 (M 4251); 1911 (M 3632); 1921 (M 4298); 1926 (M 4323); 1931 (M 4360); 1936 (M 4388); 1946 (M 7798); 1954 (M 7895); 1962 (M 7914).

État civil :

Pour la généalogie familiale des individus étudiés ont été consultés les tables décennales (série 3E) et les actes de naissances, de mariage et de décès (série 5 MIR) des communes de Fleurbaix et Sailly-sur-la-Lys (ainsi que des communes limitrophes si besoin), à partir de 1792.

Cadastres :

Fleurbaix :

Plans : 3 P 338/1 à 8 (1837); 3 P 338/11 à 29 (1935, 1983); 2591 W 1270 à 1275 (1935, 1983); 2591 W 1277 à 1290 (1992); 2591 W 1291 à 1294 (1996).

États de section : 3 P 338/30 (1839); 2647 W 64 (1970-2000)

Matrices des propriétés bâties et non bâties : 3 P 338/31 et 32 (1839-1914); 2338 W 191 à 194 (1934-1974).

Matrices des propriétés non bâties : 3 P 338/35 et 36 (1914-1935)

Matrices des propriétés bâties : 3 P 338/33 (1881-1911); 3 P 338/34 (1911-1935)

Sailly-sur-la-Lys :

Plans : 3 P 736/1 à 25 (1837); 3 P 736/10 à 19 (1935); 2591 W 3106 à 13146 (1935, 1994).

États de section : 3 P 736/26 (1838)

Matrices des propriétés bâties et non bâties : 3 P 736/27 et 28 (1839-1914)

Matrices des propriétés non bâties : 3 P 736/31 et 32 (1914-1935)

Matrices des propriétés bâties : 3 P 736/29 (1881-1911); 3 P 736/30 (1911-1935).

Enquêtes et recensements agricoles (arrondissement de Béthune et communes de Fleurbaix et de Sailly-sur-la-Lys) :

1808 (M 1120, 2 MIR 1811); 1862 (M 1286); 1877 (M 1238); 1900 (M 1120); 1908 (M 1318); 1927 (M 1350); 1929 (37 W 16 à 23 et M 1355); 1942 (37 W 32 à 36); 1944 (37 W 284); 1950 (37 W 88 et 119); 1961 (M 1369); 1979 (2303 W 62); 1988 (2304 W 62); 1990 (2623 W 4); 1993 (2623 W 13); 2000 (2622 W 33).

Aménagement et urbanisme (Fleurbaix) :

Documents d'urbanisme (plans et règlements) : 2406 W 73 (1971); ; 4406 W 19 (1979); 2421 W 21 (1981-1984).

Modifications de documents d'urbanisme (procédures et enquêtes publiques) : 2406 W19 et 20 (1971-1978); 1 W 504351 (1975).

Permis de construire (1970-1997) : 1921 W 50; 2066 W40; 1972 W 79; 1972 W 96, 128, 147 et 156.

Cartes diverses de Pay de Lalloeu (XVIe-XVIIIe siècles) : CPL 151, 176, 268, 940, 1878

Archivio di Stato di Padova

Cadastres (Borgoricco) :

Censo stabile attivato (catasto austro-italiano), 1845-1929 :

Mappe (plans) : San Michele delle Badesse (NC) ; Sant'Eufemia con Borgoricco (NC)

Rubrica mappali (registre parcelles) : 224 (San Michele delle Badesse) ; 236 (Sant'Eufemia con Borgoricco).

Rubrica possessori (registre propriétaires) : 225 (San Michele delle Badesse) ; 237 (Sant'Eufemia con Borgoricco).

NB : Les *rubrica mappali* et *rubrica possessori* constituent l'équivalent des *états de section* en France.

Partitari (matrices des propriétés bâties et non bâties) : 226 à 228 (San Michele delle Badesse) ; 238 à 240 (Sant'Eufemia con Borgoricco).

Catasto italiano, 1930-1973 :

Tavola censuaria (état de sections) : 1806

Partitari (matrices) : 1807 à 1824

Cadastres (Bovolenta) :

Censo stabile attivato (catasto austro-italiano), 1845-1929 :

Mappe (plans) : NC

Rubrica mappali (registre parcelles) : 224

Rubrica possessori (registre propriétaires) : 225

Partitari (matrices des propriétés bâties et non bâties) : 226 à 228

Catasto italiano, 1930-1973 :

Tavola censuaria (état de sections) : 1825

Partitari (matrices) : 1826 à 1834

Archivio di Stato di Venezia

Cadastres (Scorzè) :

Censo stabile attivato (catasto austro-italiano), 1846-1929 :

Mappe (plans) : 45/1 à 10 (Cappella) ; 57/1 à 12 (Rio San Martino) ; 60/1 à 16 (Scorzè).

Rubrica mappali (registre parcelles) : 287 (Cappella) ; 348 (Rio San Martino) ; 371 (Scorzè).

Rubrica possessori (registre propriétaires) : 284 (Cappella) ; 345 (Rio San Martino) ; 362 (Scorzè).

NB : Les *rubrica mappali* et *rubrica possessori* constituent l'équivalent des *états de section* en France.

Partitari (matrices des propriétés bâties et non bâties) : 285-286 (Cappella) ; 346-347 (Rio San Martino) ; 363 à 366 (Scorzè).

Catasto italiano, 1930-1971 :

Tavola censuaria (état de sections, un volume, NC) ; partitari (matrices, 30 volumes, NC)

Archivio di Stato di Treviso

Cadastres (Altivole) :

Censo stabile attivato (catasto austro-italiano), 1846-1929 :

Mappe (plans) : Altivole (NC) ; Caselle (NC) ; San Vito (NC).

Rubrica mappali (registre parcelles) : 6 C/1 (Altivole) ; 7 C/1 (Caselle).

Rubrica possessori (registre propriétaires) : 6 D/1 (Altivole) ; 7 D/1 (Caselle) ; 8 D/1 (San Vito).

NB : Les *rubrica mappali* de San Vito et les *partitari* (matrices des propriétés bâties et non bâties) des trois *comuni censuari* de Altivole ne sont pas disponibles.

Catasto italiano, 1930-1971 :

Tavola censuaria (état de sections, un volume, NC) ; partitari (matrices, 10 volumes, NC)

Archives de la Métropole européenne de Lille (MEL)

Urbanisme (Linselles, 1970-2013) :

Documents d'urbanisme (plans et règlements) : 96 W 1 à 5 (1972-1973); 116 W 61 (1985); 124 W 24 (1985); 109 W 1 à 7 (2000-2002); 795 W 109 (2003), 215 et 249 (2003-2012).

Modifications de documents d'urbanisme (procédures et enquêtes publiques) : 96 W 11 à 18 (1975-1979); 124 W 29 (1985); 881 W 128 (1991-2001); 116 W 12 à 17 (1998-1999); 116 W 53 (2002); 881 W 45 (2005); 229 W 12 à 15 (2005-2006); 795 W 35, 36 et 157 (2007-2010); 881 W 19 (2009-2010), 63 (2012) et 87 (2013).

Archivio generale della Regione del Veneto

Documents d'urbanisme (plans, règlements et varianti generali) :

Altivole : E 320-5-1 763 (1970-1980).

Borgoricco : E 320-5-1 274 (1970-1975).

Bovolenta : E 320-5-1 308 et 309 (1966-1992).

Scorzè : E 320-5-1 542 et 543 (1972-1979).

Archives de la commune de Mons-en-Pévèle

Plan d'occupation des sols (POS) de 1981 (plans et règlements) : deux dossiers NC.

Archives de la commune de Bovolenta

Recensement de la population de 1936 (T 1182 et 1813), 1951 (T 263, 1173, 1223 et 1223), 1961 (T 264, 265, 267, 1146, 1148 et 1181) et 1971 (T 268 et 446).

Archives de la commune de Scorzè

Recensement de la population de 1951 (un dossier NC), 1961 (un carton NC) et 1971 (deux dossiers NC).

Registre de population, Fogli di famiglia (1936-1950 environ) : 168 à 179, 205 à 215, 252 à 261 .

Archives paroissiales

Pour la généalogie des familles italiennes ont été consultés les registres de naissances, de mariage et de décès dans les archives paroissiales (une par frazione), à partir de 1800 environ. Je signale en particulier les archives de la paroisse de San Martino Vescovo (Rio San Martino, Scorzè) et San Benedetto Abate (Scorzè), pour les cas examinés de plus près dans la thèse.

Direzione generale del catasto, agenzia delle entrate di Treviso

Divers dossiers de demande de divisions parcellaires et de déclarations de construction de nouveaux bâtiments à Altivole (documents NC).

Changements de propriétaires (visure storiche) de diverses parcelles entre 1971 et 2020.

Direzione generale del catasto, agenzia delle entrate di Venezia

Divers dossiers de demande de divisions parcellaires et de déclarations de construction de nouveaux bâtiments à Scorzè (documents NC).

Changements de propriétaires (visure storiche) de diverses parcelles entre 1971 et 2020.

Sources imprimées

Archives de l'ISTAT

Recensements de la population :

Ont été consulté les volumes de synthèse publiés par l'Istituto Centrale di Statistica puis ISTAT des recensements généraux de la population de 1861, 1871, 1881, 1901, 1911, 1921, 1931, 1936, 1941, 1961, 1971, 1981, 1991 et 2001 (une dizaine par recensements). Je ne reporte par la suite que la liste des volumes dont un extrait (portant sur une définition ou une méthode de calcul) a été cité dans le texte.

MINISTERO DI AGRICOLTURA, INDUSTRIA E COMMERCIO, STATISTICA DEL REGNO D'ITALIA, *Popolazione. Censimento generale. 31 dicembre 1861. v. 1*, Torino, Tipografia letteraria, 1864, pp. XXIII-LXXV.

MINISTERO DI AGRICOLTURA, INDUSTRIA E COMMERCIO, UFFICIO CENTRALE DI STATISTICA, *Popolazione presente ed assente per comuni, centri e frazioni di comune. Censimento 31 dicembre 1871. v. 1*, Roma, Stamperia reale, 1874, pp. IV-V.

MINISTERO PER IL LAVORO E LA PREVIDENZA SOCIALE, UFFICIO CENTRALE DI STATISTICA, *Istruzioni ministeriali per l'esecuzione del sesto censimento generale della popolazione del Regno*, Roma, Tipografia dell'unione editrice, 1921, pp. 3-6

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, *Censimento della popolazione del Regno d'Italia al 1° dicembre 1921. v. XIX. Relazione generale*, Roma, Stabilimento Poligrafico per l'Amministrazione dello Stato, 1928.

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, *IX° censimento generale della popolazione (4 novembre 1951). v. VIII. Atti del censimento*, Roma, A. BE. T. E., 1958, p. 27.

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, *X° censimento generale della popolazione (15 ottobre 1961). v. III. Dati sommari per comune. Fascicolo 27. Provincia di Venezia*, Roma, A.BE.T.E., 1965, pp. 5-6.

ISTAT, *11° censimento generale della popolazione (24 Ottobre 1971). v. II - Dati per comune sulle caratteristiche strutturali della popolazione e delle abitazioni. Fascicolo 23 - Provincia di Venezia*, Roma, ISTAT, 1973, p. IX.

ISTAT, *14° censimento generale della popolazione e delle abitazioni (21 ottobre 2001), Popolazione residente e abitazioni nelle province italiane*, Roma, ISTAT, 2005.

Recensements agricoles :

Ont été consulté les volumes de synthèse publiés par le Ministero di agricoltura, d'industria e di commercio de 1878 (*Notizie intorno alle condizone di agricoltura*), 1911 (*Catasto agrario*), 1929 (*Catasto agrario*), 1970 (*Censimento generale dell'agricoltura*), 1982 (*Censimento generale dell'agricoltura*) et 1990 (*Censimento generale dell'agricol-*

tura). Je ne reporte par la suite que la liste des volumes dont un extrait (portant sur une définition ou une méthode de calcul) a été cité dans le texte.

MINISTERO DI AGRICOLTURA, INDUSTRIA E COMMERCIO, UFFICIO DI STATISTICA AGRARIA, *Catasto agrario del regno d'Italia, v. 6*, Tipografia di G. Bertero e C. Roma, 1912.

MINISTERO DI AGRICOLTURA, INDUSTRIA E COMMERCIO, UFFICIO DI STATISTICA AGRARIA, *Catasto agrario del regno d'Italia, v. 3, Fascicolo unico : Compartimento del Veneto*, Roma, Tipografia di G. Bertero e C., 1915.

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA DEL REGNO D'ITALIA, *Catasto agrario 1929. Volume riassuntivo per il Regno. Relazione generale*, Roma, Istituto Poligrafico di Stato, 1939.

Autres sources

– Plusieurs photos proviennent des archives privées d'associations culturelles et d'individus. Je signale en particulier les archives de l'association Fleurbaix Patrimoine (à Fleurbaix) et Il Rivolo (à Rio San Martino di Scorzè).

– Pour une liste exhaustive des individus interviewés et des documents mis à disposition par les familles, voir le Tab. 1 au chapitre 4.

– Pour les cartographies officielles et photos aériennes, ont été consulté les éditions suivantes des cartes d'État-major et de l'IGN aux archives de l'IGN (à Paris), pour le cas français, et des cartes IGM et régionales (Regione del Veneto) au CIRCE (cartothèque de l'Université Iuav de Venise), pour les cas italiens :

Communes	Cartographies officielles								Photo-aériennes							
	1850	1900	1930	1950	1970	1980	1990	2010	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	
	EM-40k	IGN-20k	IGN-20k	IGN-25k	IGN-25k	IGN-25k	IGN-25k	IGN-25k								
FR	Fleurbaix	1824	1898	1934	1958	1976	1986	1994	2004-11	1950-57	1963-66-69	1970-71-75	1981-83-88	1990-92-94	2000-09	2012
	Linselles	1824	1913	1934	1958	1977	1986	1993	2006	1949-50	1963-65-69	1970-73-75	1981-83-88	1990-97	2000-09	2012
	Mons-en-Pévèle	1824	1914	1933-39	1959	1977	1986	1993	2006	1951	1963-67-69	1970-75	1981-83-88	1990-97	2000-09	2012
		IGM-25k	IGM-25k	IGM-25k	IGM-25k	IGM-25k	CTR-5k	Phototer 20k		IGM	IGM	Reg. Veneto	Reg. Veneto	Reg. Veneto	Reg. Veneto	Reg. Veneto
IT	Altivole	1887	1908-16	1935	1959	1970	1983			1945-54	1960-67		1981-83	1990-95	1999-2004	
	Borgoricco	1887-90	1908-16	1935	1953	1972	1981	1991		1954	1961	1978	1981-87		1999	
	Bovolenta	1890	1908	1935	1953	1971	1983			1954			1983	1990-97		2009
	Scorzè	1887	1908-17	1935	1940	1968	1978	1991		1954	1961	1975-78	1983-87	1990-95	1999-2005	

Bibliographie

Monographies et articles d'histoire locale sur les communes étudiées

Vénétie (Altivole, Borgoricco, Bovolenta et Scorzè)

CECCHETTO Giacinto, *Altivole. Storia, società ed economia di una comunità rurale dell'alta pianura trevigiana*, Treviso, Comune di Altivole - Zoppelli, 1998.

FATTORETTO Andrea, SCATTOLIN Tommaso, *Rio San Martino. Acque, boschi, prati e la sua gente*, Zero Branco, Stilus - Il Rivolo, 2017.

FRANCESCHETTO Gisla, *I comuni rurali originari in territorio di Borgoricco*, Quaderni di Storia locale - Biblioteca comunale di Borgoricco, 1988.

SABBION Ferruccio, *Bovolenta. Un paese tra due fiumi*, Bovolenta, Comune di Bovolenta, 2003.

SALSONE Mauro, *Scorzè e la sua storia (1152-1952)*, Scorzè, Comune di Scorzè, 2001.

SPAGNOLO Emilio, *Scorzè. Appunti*, Cittadella - Padova, Bertoncetto Artigrafiche, 1979.

SPAGNOLO Emilio, *Scorzè dalla metà del sec. XV all'inizio del sec. XVI. Documenti*, Cittadella - Padova, Bertoncetto Artigrafiche, 1981.

STANGHERLIN Antonio, *Scorzè e le sue frazioni*, Venezia, La Tipografia, 1968.

Flandre-Artois (Fleurbaix, Linselles, Mons-en-Pévèle, Sailly-sur-la-Lys et Pays de Lalloeu)

COTTIGNY Bernard, «Les cafés de Fleurbaix», *Les Annales du Cercle de la Verde Rue*, 3, Presses flamandes, Hazebrouck, 2010, pp. 5-78.

COTTIGNY Bernard, «Les métiers d'autrefois à Fleurbaix», *Les Annales du Cercle de la Verde Rue*, 5, Presses flamandes, Hazebrouck, 2012, pp. 5-66.

COTTIGNY Bernard, «Les rues de Fleurbaix», *Les Annales du Cercle de la Verde Rue*, 6, Presses flamandes, Hazebrouck, 2013.

DEFEBVRE Christian (dir.), *Sailly-sur-la-Lys. Des origines à nos jours*, La Gorgue, Cercle de la Verde Rue, 2003.

DEFEBVRE Christian, *Au pays de Lalloeu. La vie quotidienne sur les rives de la Lys à diverses périodes de l'histoire*, La Gorgue, Éditions Defebvre, 1990.

DEPOTTER Joseph, *Le Pays de Lalloeu. Histoire, mœurs et institutions*, Lille, R. Girard, 1910 (réédition : Dunkerque, Éditions des Beffrois, 1983).

LAMÉRANT André, *Balades dans les rues de Fleurbaix. De la révolution à nos jours*, Fleurbaix, Fleurbaix patrimoine, 2005.

LEURIDAN Théodore, *Histoire de Linselles*, Lille, L. Daniel, 1883.

LETERME Denis, *Un si beau village. Mémoires de Mons-en-Pévèle*, Mons-en-Pévèle, Association Mons-en-Pévèle, 2004.

PEULMEULE Léon, *Jean Le Vasseur. Sa vie édifiante. Sa chartreuse de Notre-Dame des Douleurs à La Boutillerie*, Armentières, Imprimerie Watrelot, 1935.

Bibliographie générale

ALBERA Dionigi, *Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV^e-XX^e siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011.

ANTOINE Annie (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, PUR, 1999

ARIÈS Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Self, 1948.

AMO, KOOLHAAS Rem (dir.), *Countryside: A Report*, Köln, Guggenheim - Taschen, 2020.

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « The stem family in the French Basque Country: Sare in the nineteenth century », *Journal of Family History*, 1, 1997, pp. 50-69.

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, *Familles, Successions et Migrations au Pays Basque au XIX^e Siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Maurizio GRIBAUDI, EHESS, Paris, 1998.

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Stratégies de l'indivision et rapport à la terre après le Code civil : le cas basque au XIX^e siècle », in Béaur Gérard et Goy Joseph, *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, pp. 171-183.

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Succession strategies in the Pyrenees in the XIXth century. The Basque case », *The History of the Family: an International Quarterly*, 10, 3, 2005, pp. 271-292.

ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Pyrenean marriage strategies in the nineteenth century: the Basque case », *International Review of Social History*, 50, 2005, pp. 93-122.

- ARRIZABALAGA Marie-Pierre, « Succession strategies in the Pyrenees in the 19th century. The Basque case », *The History of the Family: an International Quarterly*, 10, 2005, pp. 271-292.
- AUGUSTINS Georges, « Éskisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes », *Archives européennes de sociologie*, 23, 1, Paris, 1982, pp. 39-69.
- AUGUSTINS Georges, « Mobilité résidentielle, parenté et changement social à Saint-Jean-Brévelay », *Cahiers de l'observation du changement social*, 7, Paris, CNRS, 1982, pp. 149-180.
- AUGUSTINS Georges, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysannes européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989.
- BACKOUCHE Isabelle, MONTEL Nathalie, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, 19, 2, 2007, pp. 5-9.
- BAGGIO Lucia, DONATO Patrizia, *Modalità di accesso alla casa in proprietà. Indagine sul comportamento delle famiglie in un sistema insediativo di « tipo diffuso » : il caso di Cittadella*, Tesi di Laurea sous la direction de Stefania POTENZA et Liliana PADOVANI, IUAV, 1986.
- BAGNASCO Arnaldo, *Tre Italie. La problematica dello sviluppo italiano*, Bologna, Il Mulino, 1977.
- BAGNASCO Arnaldo, *La costruzione sociale del mercato*, Bologna, Il Mulino, 1988.
- BAGNASCO Arnaldo, TRIGILIA Carlo, *La construction sociale du marché : le défi de la troisième Italie*, Cachan, ENS, 1993.
- BAGNASCO Arnaldo, SABEL Charles (dir.), *PME et développement économique en Europe*, Paris, La découverte, 1995.
- BAGNASCO Arnaldo, *La costruzione sociale del mercato. Studi sullo sviluppo di piccola impresa in Italia*, Bologna, Il Mulino, 1998.
- BAIROCH Paul, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1985.
- BARATUCCI Chiara, *Urbanisations dispersées. Interprétations/actions. France et Italie (1950-2000)*, Rennes, PUR, 2006.
- BARATTUCCI Chiara, *Zoning/Mixité. Alle radici dell'urbanistica italiana e francese (1870-1945)*, Roma, Officina, 2013.
- BARBAGLI Marzio, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Bologna, Il Mulino, 1984.
- BARBAGLI Marzio, Kertzer David I. (dir.), *Storia della famiglia italiana 1750-1950*, Bologna, Il Mulino, 1992.
- BARTHELEMY Tiphaine, « Les modes de transmission du patrimoine. Synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France », *Études rurales*, 110-111-112, 1988, p. 195-212.
- BARTHEZ Alice, *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 1982.
- BAUDIN Gérard, BONNIN Philippe (dir.), *Faire territoire*, Paris, Recherche, 2009.

BAUER Gérard, ROUX Jean-Michel, *La rurbanisation, ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil, 1976.

BÉAUR Gérard, *Le marché foncier à la veille de la Révolution. Les mouvements de propriété beaucerons dans les régions de Maintenon et de Janville de 1761 à 1790*, Paris, EHESS, 1984.

BÉAUR Gérard et MINARD Philippe (dir.) avec la collaboration de LACLAU Alexandra, *Atlas de la Révolution française, v. 10 : Économie*, Paris, EHESS, 1997.

BÉAUR Gérard, «De l'exclusion nécessaire à l'exclusion inutile. Transmission et émigration en système de partage égalitaire (la Basse-Normandie au début du XIX^e siècle)», in BOUCHARD Gérard, DICKINSON John A., GOY Joseph (dir.), *Les exclus de la terre en France et au Québec XVII^e-XX^e siècles. La reproduction sociale dans la différence*, Sillery, Septentrion, 1998, pp. 203-221.

BÉAUR Gérard, «Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 106, 1, 1999, pp. 159-176.

BÉAUR Gérard, «Stratigraphier le monde rural. Les catégories sociales en question», in ANTOINE Annie (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, PUR, 1999, pp. 17-20.

BÉAUR Gérard, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle. Inerties et changements dans les campagnes françaises entre 1715 et 1815*, Paris, SEDES, 2000.

BÉAUR Gérard, Laurent Feller, « Northern France 1000-1750 », in VANHAUTE Eric, DEVOS Isabelle, LAMBRECHT Thijs (dir.), *Rural Economy and Society in North-Western Europe, 500-2000. Making a Living: Family, Income and Labour*, Turnhout, Brepols, 2001, pp. 99-125.

BÉAUR Gérard, VIVIER Nadine, « Northern France 1750-2000 », in VANHAUTE Eric, DEVOS Isabelle, LAMBRECHT Thijs (dir.), *Rural Economy and Society in North-Western Europe, 500-2000. Making a Living: Family, Income and Labour*, Turnhout, Brepols, 2001, pp. 127-154.

BÉAUR Gérard, «Le marché foncier. Conjoncture des transferts de propriété et stratégies d'accumulation (France, XVIII^e siècle)», in BÉAUR Gérard, DUHAMELLE Christophe, PRASS Reiner, SCHLUMBOHM Jürgen (dir.), *Les sociétés rurales en Allemagne et en France (XVIII^e et XIX^e siècles)*, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, 2004, pp. 213-229.

BÉAUR Gérard, «Le secours de la méthode. Comment les familles transmettaient leurs biens et excluaient leurs enfants dans la France du début du XIX^e siècle», in BÉAUR Gérard, DESSUREAULT Christian, GOY Joseph (dir.), *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004, pp. 121-131.

BÉAUR Gérard, Dessureault Christian, Goy Joseph (dir.), *Familles, terre, marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2004.

BÉAUR Gérard, «Révolution et redistribution des richesses dans les campagnes : mythe ou réalité?», *Annales historiques de la Révolution française*, 352, 2008, pp. 209-239.

BÉAUR Gérard, SCHOFIELD Phillip R., CHEVET Jean-Michel, PEREZ-PICAZO Maria-Teresa (dir.), *Property Rights, Land Markets and Economic Growth in the European Countryside (Thirteenth-Twentieth Centuries)*, Turnhout, Brepols, 2013.

BÉAUR Gérard, «Gestionar la transmisión del patrimonio : las familias y sus estrategias de reproducción social en

la Francia rural, siglos XVI-XX», *Obradoiro de Historia Moderna*, 26, 2017, pp. 9-43.

BÉAUR Gérard, CHEVET Jean-Michel, « Droits de propriété et croissance. L'émergence de la propriété 'parfaite' et l'ouverture du marché foncier, moteurs de la croissance agricole ? », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2017, 2, 48, pp. 49-92.

BÉAUR Gérard, « Les enjeux de l'appropriation du sol », in LUNA Pablo, MIGNEMI Niccolò (dir.), *Prédaterus et résistants. Appropriation et réappropriation de la terre et des ressources naturelles (16^e-20^e siècles)*, Paris, Syllepse, 2017, pp. 263-280.

BÉAUR Gérard, « Les économies de montagne dans les sociétés traditionnelles, une spécificité liée à l'altitude ? », in LORENZETTI Luigi, DECORZANT Yann, HEAD-KÖNIG Anne-Lise (dir.), *Relire l'altitude : la terre et ses usages, Suisse et espaces avoisinants, XII^e-XXI^e siècles*, Neuchâtel, Alphil - Presses universitaires suisses, 2019.

BECATTINI Giuseppe, *Distretti industriali e made in Italy*, Torino, Bollati Boringhieri, 1998.

BELLAVITIS Anna, *Noale. Struttura sociale e regime fondiario di una podesteria della prima metà del secolo XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche - Canova, 1994.

BELLICINI Lorenzo, *La costruzione della campagna. Ideologie agrarie e aziende modello nel Veneto, 1790-1922*, Venezia, Marsilio, 1983.

BELLICINI Lorenzo, « I centri minori nella costruzione del territorio », CLEMENTI Alessandro, DEMATTEIS Giuseppe, PALERMO Pier Carlo (dir.), *Le forme del territorio italiano*, v. 2, Bari, Laterza, 1998, pp. 593-616.

BELLICINI Lorenzo, « La campagna urbanizzata. Fattorie e case coloniche nell'Italia centrale e nordorientale », in BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, v. 1, Padova, Marsilio, 1989, pp. 77-130.

BEVILACQUA Pietro, « Tra Europa e Mediterraneo. L'organizzazione degli spazi e i sistemi agrari », in BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, v. 1, Padova, Marsilio, 1989, pp. 5-36.

BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, 3 v., Padova, Marsilio, 1989-1991.

BIANCHE Bruna, « Il fascismo nelle campagne veneziane (1929-1940) », in ISTITUTO VENETO PER LA STORIA DELLA RESISTENZA, *Società rurale et resistenza nelle Venezia, Atti del Convegno di Belluno 24-26 ottobre 1975*, Milano, Feltrinelli, 1978, pp. 33-67.

BIANCHETTIN DEL GRANO Monica (dir.), *Suolo. Letture e responsabilità del progetto*, Roma, Officina, 2016.

BIASUTTI Renato, *Ricerche sui tipi degli insediamenti rurali in Italia*, Roma, Istituto Poligrafico dello Stato, 1931.

BIASUTTI Renato, *Ricerche sulle dimore rurali in Italia*, Roma, CNR, 1958.

BLOCH Marc, *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1931.

BLANCHARD Raoul, *La Flandre : étude géographique de la Plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, Paris, Armand Colin, 1906.

BODINIER Bernard, Teyssier Eric, *L'événement le plus important de la Révolution. La vente des biens nationaux*, Paris, Société des études robespierristes, 2012.

BOERI Stefano, LANZANI Arturo, MARINI Edoardo (dir.), *Il territorio che cambia. Ambienti, paesaggi e immagini della regione milanese*, Milano, Abitare Segesta, 1993.

BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1971.

BONNAIN Rolande, «Le mariage dans les Pyrénées centrales, 1789-1836», in CHIVA Isaac et GOY Joseph, (dir.), *Les Baronnie des Pyrénées : anthropologie et histoire, permanences et changements*, v. 2, 1986, Paris, EHESS, pp. 123-156.

BONNAIN Rolande, BOUCHARD Gérard, GOY Joseph (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La Reproduction familiale en milieu rural. France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Lyon, PUL, 1992.

BOUCHARD Gérard, «Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos», *Recherches sociographiques*, 28, 2-3, 1987, pp. 229-251.

BOUCHARD Gérard, «La reproduction familiale en terroirs neufs. Comparaison sur les données québécoises et françaises», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48, 2, 1993, pp. 421-451.

BOUCHARD Gérard, DICKINSON John A., GOY Joseph (dir.), *Les Exclus de la terre en France et au Québec (XVII^e-XX^e siècles). La reproduction familiale dans la différence*, Sillery, Septentrion, 1998.

BOUCHARD Gérard, GOY Joseph, HEAD-KÖNIG Anne-Lise (dir.), *Nécessités économiques et pratiques juridiques. Problèmes de la transmission des exploitations agricoles (XVIII^e-XX^e siècles)*, Rome, Mélanges de l'École française de Rome, 1998.

BOUCHE-FLORIAN Luc-Émile, GIRAULT Bruno, *Maisons et gens de Flandre*, Jaher, Paris, 1982.

BOUDJAABA Fabrice, *Des paysans attachés à la terre ? Familles, marchés et patrimoines dans la région de Vernon (1750-1830)*, Paris, PUPS, 2008.

BOUDJAABA Fabrice, «La transmission des patrimoines paysans : clé de voûte de la reproduction sociale et faux problème. L'exemple du canton de Plélan-le-Grand au milieu du XIX^e siècle», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116, 2009, pp. 141-163.

BOUDJAABA Fabrice, «Le régime dotal normand : un moyen de préserver les intérêts du patrilignage ? Une comparaison entre deux régions : Vernon et Pont-L'Évêque (1750-1824)», *Annales de Démographie Historique*, 1, 2011, pp. 121-139.

BOUDJAABA Fabrice, «Les inflexions récentes de l'histoire économique et sociale des campagnes françaises à l'époque moderne», *Obradoiro de historia moderna*, 21, 2012, pp. 55-75.

BOUDJAABA Fabrice, «Mesurer la mobilité sans registre de population en France au XIX^e siècle : l'apport des registres de successions à l'étude des migrations des ruraux», *Cahiers québécois de Démographie*, 41-1, 2012, pp. 9-35.

BOUDJAABA Fabrice (dir.), *Le travail et la famille en milieu rural. XVI^e-XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2014.

BOUDJAABA Fabrice, Arrizabalaga Marie-Pierre, «Les Systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale», *Annales de Démographie Historique*, 1, 2015, pp. 165-200.

- BOUDJAABA Fabrice, « Sedentariness and rootedness: a socio-demographic history that remains to be written », *The Future of Historical Demography*, 165-169, Leuven, Acco, 2016.
- BOUDJAABA Fabrice, *Les vertus de l'enracinement. La reproduction familiale et sociale à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, vers 1770-vers 1860)*, Mémoire inédit en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2019.
- BOUDJAABA Fabrice, « Liens sociaux et territoire à l'aune de la post-ruralité. Une approche historique », in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 93-103.
- BOURDIEU Pierre, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002.
- BRENNER Neil (dir.), *Implosions/Explosions. Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin, Jovis, 2013.
- BRÈS Antoine, *Figures discrètes de l'urbain. A la rencontre des réseaux et des territoires*, Genève, Metispresses, 2015.
- BRÈS Antoine, BEAURICE Francis, MARIOLLE Béatrice (dir.), *Territoire Frugal. La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Genève, Metispresses, 2017.
- BRUGGEMAN Dieter, DE KOOL David, VAN MEETEREN Michiel, SANSEN Joren, « Overal stad ? », *Agora*, 4, 2016, pp. 4-6.
- BRUNEL Bernard, *Le vouloir-vivre et la force des choses : Augerolles en Livradois-Forez du XVII^e au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1992.
- BRUNELLO Piero, « Contadini e 'repentini'. Modelli di stratificazione », in LANARO Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984, pp. 861-909.
- BRUNELLO Piero, « Modelli di stratificazione sociale nelle campagne venete tra Otto e Novecento », *Venetica*, 1, 1984, pp. 113-122.
- BRUNET Roger, « Toulouse et la propriété rurale », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, XXIX, 1958, pp. 325-342.
- BRUNETTA Ernesto, « Dalla grande guerra alla Repubblica », in Lanaro Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984, pp. 913-1035.
- BURGUIÈRE André, « Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne (XVI^e-XIX^e siècles) », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 41, 3, 1986, pp. 639-655.
- BURGUIÈRE André, « L'anthropologie historique », in Bédarida François (dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1995, pp. 171-185.
- BURGUIÈRE André, « L'anthropologie historique et l'école des annales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 22, 1999.
- CABEDOCE Béatrice, PIERSON Philippe (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. La Ligue française du Coin de Terre et du Foyer 1896-1996*, Grane, Créaphis, 1999.
- CACCIARI Massimo, « Struttura et crisi del modello economico sociale veneto », *Classe*, 11, 1975.

- CAMON Ferdinando, *Il quinto stato*, Milano, Garzanti, 1970.
- CANDIDA Luigi, *La casa rurale nella pianura e nella collina veneta*, Firenze, Leo S. Olschki, 1959.
- CARLE Lucia, *Dinamiche identitarie. Antropologia storica e territori*, Firenze, Firenze University Press, 2013.
- CASTELLI GATTINARA Enrico, *La forza dei dettagli. Estetica, Storia, Epistemologia*, Milano, Mimesis, 2017.
- CASTEX Jean, COHEN Jean-Louis, DEPAULE Jean-Charles, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, CNRS, 1996.
- CATTANEO Carlo, « Condizioni economiche e morali della Bassa Lombardia », in CATTANEO Carlo (a cura di Luigi EINAUDI), *Saggi di economia rurale*, Torino, Einaudi, 1939, pp. 209-231.
- CATTANEO Carlo (a cura di Delia CASTELNUOVO FRIGESI), *Industria e scienza nuova. Scritti 1833-1839*, Torino, Einaudi, 1972.
- CAZALET Charles, *L'œuvre des jardins ouvriers à Bordeaux*, Bordeaux, G. Delmas, 1906.
- CELETTI David, « Le campagne nel primo Novecento », in SELMIN Francesco (dir.), *Atlante storico della bassa padovana. L'ottocento*, Sommacampagna, Cierre, 2013, pp. 33-56.
- CELETTI David, « Destins paysans. Familles rurales et changements économiques en Vénétie (1900-2010) », in BOUDJAABA Fabrice (dir.), *Le travail et la famille en milieu rural. XVI^e-XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2014, pp. 235-253.
- CELETTI David, « Territoires de l'industrialisation diffuse. Paysages, économies et société dans le Nord-Est italien », in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 105-120.
- CHACÓN JIMÉNEZ Francisco (dir.), *Historia social de la familia en España. Aproximación a los problemas de familia, tierra y sociedad en Castilla (ss. XV-XIX)*, Alicante, Instituto Alicantino Juan Gil-Albert, 1990.
- CHARMES Éric, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, 2011.
- CHARMES Éric, *Revanche des villages, Essai sur la France périurbaine*, Paris, Seuil, 2019.
- CHARRIER Jean Bernard, *Citadins et ruraux*, Paris, PUF, 1969.
- CHIVA Isac, GOY Joseph (dir.), *Les Baronnie des Pyrénées, Anthropologie et histoire, permanences et changements. v. 1 : Maisons, mode de vie, société ; v. 2 : Maisons, espace, famille*, Paris, EHESS, 1986.
- CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000.
- CHOUQUER Gérard, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris, Errance, 2008.
- CLEMENTI Alessandro, DEMATTEIS Giuseppe, PALERMO Pier Carlo (dir.), *Le forme del territorio italiano*, 2 v., Bari, Laterza, 1998.
- COLE John W., WOLF Eric R., *The Hidden Frontier. Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley*, New York - London, Academic Press, 1974.

- COLIN Jean-Paul, *Dictionnaire de la vie à la campagne et des activités paysannes et agricoles d'hier et aujourd'hui*, Paris, Honoré Champion, 2021.
- COLLOMP Alain, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1983.
- COLTRO Dino, *Paese perduto. La cultura dei contadini veneti*, 5 v., Verona, Bertani, 1977.
- CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XX^e siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2012.
- CONGOST Rosa, « Property Rights and Historical Analysis: What Rights? What History? », *Past & Present*, 181, 2003, pp. 73-106.
- CONTI Elio, *La formazione della struttura agraria moderna nel Contado fiorentino*, 3 v., Istituto storico per il medioevo, Roma, 1965.
- CORBOZ André, *Atlas du territoire genevois. Permanences et modification cadastrales au XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Georg, 1993.
- CORBOZ André (articles rassemblés et présentés par Sébastien MAROT), *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur, 2011.
- COSTA Laurent, ROBERT Sandrine, *Guide de lecture des cartes anciennes*, Paris, Errance, 2008.
- COYAUD Jean-Louis, *Urbanisation des campagnes. Contribution méthodologique*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 1973, p. 61.
- CRAINZ Guido, «La cascina padana. Ragioni funzionali e svolgimenti», in BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, v. 1, Marsilio, Padova, 1989, pp. 37-76.
- CRAINZ Guido, Giacomina Nenci, «Il movimento contadino», in BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, v. 3, Venezia, Marsilio, 1991, pp. 597-668.
- CRAINZ Guido, « Il proletariato agricolo della valle del Po: problemi di ricerca e di comparazione », *Notiziario de historia agraria*, 3, 1992, pp. 75-90.
- CRAINZ Guido, *Padania. Il mondo dei braccianti dalla fine dell'Ottocento alla fuga dalle campagne*, Roma, Donzelli, 1994.
- CROUCH Colin, STREECK Wolfgang (dir.), *Les capitalismes en Europe*, Paris, La Découverte, 1996.
- CUISENIER Jean, RAULIN Henri, CALAME François, *L'architecture rurale française, Nord Pas-de-Calais*, Lyon, La Manufacture, 1988.
- DAL PRÀ Antonio, « Risultati preliminari di ricerche idrogeologiche nella pianura alluvionale tra Astico e Brenta », *Tecnica Italiana*, 36, 1971, pp. 10-11.
- DAVIDOVA Sophia, THOMSON Kenneth, *Family Farming in Europe: Challenges and Prospects. In-depth Analysis*, European Union, 2014.

- DE BIASE Alessia, *Hériter de la ville. Pour une anthropologie de la transformation urbaine*, Paris, Donner lieu, 2014.
- DE BRANDT Alexandre, *Droits et coutumes des populations rurales de la France en matière successorale*, Paris, Librairie de la société du recueil général des lois et des arrêts, 1901.
- DEBOUT Jacky, MONS Dominique, *Mémoire de l'habitat du Nord Pas-de-Calais*, Lille, Observatoire régional de l'habitat et de l'aménagement du Nord-Pas-de-Calais, 1989.
- DE GETYER Xavier (dir.), *After Sprawl. Research on the contemporary city*, Rotterdam, NAI Publishers, 2002.
- DE MARCHI Marta, *Foodscape. Conflitti e paradossi nello spazio del sistema agroalimentare del Veneto*, Thèse de doctorat sous la direction de Maria Chiara TOSI, Università Iuav di Venezia, 2018.
- DEMATTEIS Giuseppe, *Le metafore della Terra. La geografia umana tra mito e scienza*, Milano, Feltrinelli, 1985.
- DE VIRES Jan, *European Urbanization 1500-1800*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.
- DEL TORRE Giuseppe, *Il Trevigiano nei secoli XV e XVI*, Treviso, Fondazione Benetton - Cardo, 1990.
- DEHAENE Michiel, « De mist over de Nevelstad klaart langzaam op », *Agora*, 4, 2016, pp. 7-9.
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Capitalisme et schizophrénie, I. L'anti-Oedipe*, Paris, Les éditions de Minuit, 1972.
- DELILLE Gérard, « La famiglia contadina nell'Italia moderna », in BEVILACQUA Pietro (dir.), *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, v. 2, Padova, Marsilio, 1989, pp. 507-534.
- DEMANGEON Albert, *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, Paris, Armand Colin, 1905.
- DEMANGEON Albert, « L'habitation rural en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de Géographie*, 1920, 29, 161, pp. 352-375.
- DEMANGEON Albert, « Une questionnaire sur l'habitat rural », *Annales de Géographie*, 1926, 35, 196, pp. 289-292.
- DEMANGEON Albert, « La géographie de l'habitat rural. Première partie », *Annales de Géographie*, 1927, 36, 199, pp. 1-23.
- DEMANGEON Albert, « La géographie de l'habitat rural. Deuxième partie », *Annales de Géographie*, 1927, 36, 200, pp. 97-114.
- DEMONET Michel, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle. L'enquête de 1852*, Paris, EHESS, 1990.
- DEROUET Bernard, « Une démographie sociale différentielle : clés pour un système auto-régulateur des populations rurales d'Ancien Régime », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 35, 1, 1980, pp. 3-41.
- DEROUET Bernard, « Permanence des pratiques successorales et systèmes agraires : le cas de la France au XIX^e siècle », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 100, 1, 1988, pp. 347-356.

- DEROUET Bernard, «Pratiques successorales et rapport à la terre : les sociétés paysannes d'Ancien Régime», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 1, 1989, pp. 173-206.
- DEROUET Bernard, «Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 48, 2, 1993, pp. 453-474.
- DEROUET Bernard, «Territoire et parenté. Pour une mise en perspective de la communauté rurale et des formes de reproduction familiale», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 3, 1995, pp. 645-686.
- DEROUET Bernard, «Les pratiques familiales, le droit et la construction des différences (XV^e-XIX^e siècles)», *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2, 1997, pp. 369-391.
- DEROUET Bernard, Goy Joseph, «Transmettre la terre. Les inflexions d'une problématique de la différence», *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 110, 1, 1998, pp. 117-153.
- DEROUET Bernard, «Parenté et marché foncier à l'époque moderne : une réinterprétation», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 56, 2, 2001, pp. 337-368.
- DEROUET Bernard, «Marchés et transmission. Les apports de l'Enquête de 1866», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 56, 2, 2001, pp. 77-90.
- DEROUET Bernard, «La terre, la personne et le contrat : exploitation et associations familiales en Bourbonnais (XVII^e-XVIII^e siècles)», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50, 2, 2003, pp. 27-51.
- DESPLANQUES Henri, «La culture mixte italienne. Essai d'interprétation», *Bulletin de l'Association de géographes français*, 278-279, 1958, pp. 23-37.
- DETIENNE Marcel, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000.
- DEYON Pierre, «La diffusion rurale des industries textiles en Flandre française à la fin de l'Ancien Régime et au début du XIX^e siècle», *Revue du Nord*, 61, 240, 1979, pp. 83-95.
- DI PRINZIO Luigi, «I piani di assetto territoriale», *Urbanistica*, 59-60, 1972, pp. 167-188.
- DIENER Roger, HERZOG Jacques, MEILI Marcel, DE MEURON Pierre, SCHMID Christian (dir.), *Switzerland. An Urban Portrait*, Basel - Boston - Berlin, Birkhauser, 2006.
- DIJKSTRA Lewis, POELMAN Hugo, *A harmonised definition of cities and rural areas: the new degree of urbanisation*, European Commission, 2014.
- DOVERI Andrea, «Famiglia coniugale e famiglia multinucleare: le basi dell'espreranza domenstica in due parrocchie delle colline pisane lungo il secolo XVIII », *Genus*, 1-2, 1982, pp. 56-96.
- DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, 4 v., Paris, Seuil, 1983.
- DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, 4 v., Paris, Seuil, 1975.
- DUGRAND Raymond, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris, PUF, 1963.
- DUPÂQUIER Jacques, «Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir?», *Histoire & Sociétés Rurales*, 2, 2002, pp. 121-135.

DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, 4 v., Paris, PUF, 1988.

ENGRAND Charles, «Concurrences et complémentarités des villes et des campagnes : les manufactures picardes de 1780 à 1815», *Revue du Nord*, 61, 240, 1979, pp. 61-81.

EVANS Robert H., *Life and Politics in a Venetian Community*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1976.

FAÇON Roger, «Villes et campagnes charentaises. Problème de propriété rurale», *Bulletin A.G.F.*, 1957, pp. 71-74.

FOUCAULT Michel, *Dits et écrits 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994.

FAUVE-CHAMOIX Antoinette, «Les structures familiales au royaume des familles souches : Esparros», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39, 3, 1984, pp. 513-528.

FAUVE-CHAMOIX Antoinette, «Le fonctionnement de la famille souche dans les Baronnie des Pyrénées avant 1914», *Annales de démographie historique*, 1987, pp. 241-262.

FAUVE-CHAMOIX Antoinette, «The Stem family and the Picardy-Wallonia model», in FAUVE-CHAMOIX Antoinette, OCHIAI Emiko (dir.), *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th-20th centuries*, Bern - Berlin - Bruxelles - Frankfurt am Main - New York - Oxford - Wien, Peter Lang, 2009.

FAUVE-CHAMOIX Antoinette, OCHIAI Emiko (dir.), *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th-20th centuries*, Bern - Berlin - Bruxelles - Frankfurt am Main - New York - Oxford - Wien, Peter Lang, 2009.

FERRARIO Viviana, *Urbanistica e pianificazione nel Veneto (1972-1992), Temi e vicende*, Venezia, Marsilio - Regione del Veneto, 2012.

FERRARIO Viviane, *Agropolitana, Il ruolo dello spazio agrario del progetto del territorio centrale veneto*, Rapport de recherche, 2011.

FERRARIO Viviana, *Lecture géographique di un paesaggio storico. La coltura promiscua della vite nel Veneto*, Sommacampagna, Cierre, 2019.

FERRARIO Viviana, «La città promiscua. Osservazione sulle trasformazioni del paesaggio agroubanico veneto dal dopoguerra ad oggi», in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 155-167.

FLATRÈS Pierre, *Atlas et géographie du Nord et la Picarde*, Genève, Famot, 1980.

FOLLAIN Antoine, *Le village sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2008.

FOUROT Bruno (dir.), *Ferme de Pévèle. Histoire et Patrimoine*, Société historique du Pays de Pévèle, Templeuve-en-Pévèle, 2017.

FORTES Meyer, «Introduction», in Goody Jack (dir.), *The developmental Cycle in Domestic Groups*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958, pp. 1-14.

FRANCESCHELLI Sara, GRIBAUDI Maurizio, LE BRAS Hervé (dir.), *Morphogenèse et dynamiques urbaines*, Lyon, PUCA, 2012.

- FREGOLENT Laura, INDOVINA Francesco, SAVINO Michelangelo, «L'area centrale veneta: diffusione in evoluzione», in INDOVINA Francesco (dir.), *Dalla Città diffusa all'arcipelago metropolitano*, Milano, FrancoAngeli, 2009, pp. 163-174.
- FUÀ Giorgio, ZACCHIA Carlo (dir.), *Industrializzazione senza fratture*, Bologna, Il Mulino, 1984.
- FUMAN Carlo, « Proprietari, imprenditori, agronomi » in LANARO Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984.
- GACHON Lucien, «Les rapports villes-campagnes», *Revue de géographie alpine*, 49, 2, 1961. pp. 333-364.
- GACHON Lucien, «Les rapports villes-campagnes, le sens prévisible de leur évolution», *Norois*, 3, 1954, pp. 201-218.
- GALLETTI Giuliano, *Bocche e biade. Popolazione e famiglie nelle campagne trevigiane dei secoli XV e XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche - Canova, 1994.
- GEDDES Patrick, *Cities in evolution : an introduction to the town planning movement and to the study of civics*, London, Williams & Norgate, 1915.
- GEORGES Pierre, *Précis de Géographie rural*, Paris, PUF, 1963.
- GEORGES Pierre (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1970.
- GEORGES Pierre, VERGER Fernand (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993.
- GERSON Stéphane, *The Pride of Place. Local Memories and Political Culture in Nineteenth-Century France*, Ithaca - London, Cornell University Press, 2003.
- GHESQUIER Frédéric, KASDI Mohamed, «Deux filières textiles en Flandres du XVIII^e au XIX^e siècle», *Revue du Nord*, 375-376, 2, 2008, pp. 495-530.
- GINSBORG Paul, *L'Italia del tempo presente: Famiglia, società civile, Stato, 1980-1996*, Torino, Einaudi, 1998.
- GINZBURG Carlo, *Miti emblematici*, Torino, Einaudi, 1986.
- GIORGETTI Giorgio, *Contadini e proprietari nell'Italia moderna. Rapporti di produzione e contratti agrari dal secolo XVI a oggi*, Torino, Einaudi, 1974.
- GONOD Philippe, *Propriété et partage du sol : la transmission du patrimoine dans le Val de Saône aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Thèse de doctorat sous la direction de Gilbert Garrier, Université de Lyon 2, 1993.
- GOODY Jack (dir.), *Production and Reproduction. A Comparative study of the domestic domain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- GOODY Jack (dir.), *The developmental Cycle in Domestic Groups*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958.
- GOY Joseph, «Pour une cartographie des modes de transmission successorale deux siècles après le Code civil», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 100, 1, 1988, pp. 431-444.
- GOY Joseph, «Transmission successorale et paysannerie pendant la Révolution française : un grand malentendu», *Études rurales*, 110-112, 1988, pp. 45-56.

- GRANATA Elena, LANZANI Arturo, « Metamorfosi dell'abitare », *Impresa & stato*, 77, 2006.
- GRAVIER Jean François, *Paris et le désert français : décentralisation, équipement, population*, Paris, Portulan, 1947.
- GRÉMION Pierre, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976.
- GRIBAUDI Maurizio, « Échelle, pertinence, configuration », in REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996, pp. 113-139.
- GRILLET-AUBERT Anne, « À quelles échelles planifier le territoire ? », *Les Annales de la Recherche urbaine*, 82, 1999, pp. 54-61.
- GRILLET-AUBERT Anne, « De la typo- morphologie à la ville diffuse, Notes sur un programme de recherche », *Cahiers de la Recherche Architecturale et urbaine*, 11, 2002, pp. 63-75.
- GRILLET-AUBERT Anne, GUTH Sabine (dir.), *Déplacements. Architectures du transport : territoires en mutation*, Paris, Recherches, 2005.
- GROSJEAN Bénédicte, « Échelles et cadrages dans la définition de la 'ville diffuse' », *Cahiers Thématiques de l'ENSAP de Lille*, 6, 2006, pp. 28-38.
- GROSJEAN Bénédicte, *La « ville diffuse » à l'épreuve de l'Histoire : urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge*, Thèse de doctorat sous la direction de Christian Gilot et Yannis Tsiomis, Université de Paris VIII - Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2007.
- GROSJEAN Bénédicte, « La 'Ville diffuse' et le principe de subsidiarité : des modèles alternatifs ? » in Renaud-Hellier Emmanuelle, Dumont Marc (dir.), *Vers une réinvention de la ville ? Espaces périurbains et nouvelles formes d'urbanité en France et en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 167-182.
- GROSJEAN Bénédicte, *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la ville diffuse*, Bruxelles, Mardaga, 2010.
- GROSJEAN Bénédicte, « Observations en milieu transfrontalier. La grande échelle dans les ateliers d'architecture », in LOUGUET Philippe (dir.), *Inventer les futurs de la métropole lilloise : échelles, modèles et scénarios. Une métropole transfrontalière en projet(s)*, Lausanne, In Folio, 2011, pp. 107-122.
- GROSJEAN Bénédicte, « Paola Viganò : à la recherche de la métropole horizontale », *Criticat*, 10, 2012, pp. 16-35.
- GROSJEAN Bénédicte, « La 'ville diffuse' contre le projet Moderne ? Modes de formation de la nébuleuse urbaine belge », in FRANCESCHELLI Sara, GRIBAUDI Maurizio, LE BRAS Hervé (dir.), *Morphogenèse et dynamiques urbaines*, Lyon, PUCA, 2012, pp. 106-124.
- GUZZI-HEEB Sandro, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa preindustriale (1600-1850)*, Torino, Rosenberg & Sellier, 2007.
- HARTKE Wolfgang, *Die « Sozialbrache » als Phänomen der geographischen Differenzierung der Landschaft*, Bonn, Erdkunde, 1956.
- HEAD-KÖNIG Anne-Lise, LORENZETTI Luigi, VEYRASSAT Béatrice (dir.), *Famille, parenté et réseaux en Occident (XVII^e-XX^e siècles). Mélanges offerts à Alfred Perrenoud*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2001.

- HEAD-KÖNIG Anne-Lise, POZGAI Peter (dir), *Inheritance Practices, Marriage Strategies and Household Formation in European Rural Societies*, Turnhout, Brepols, 2012.
- HERMENT Laurent, *Les Fruits du partage. Petits paysans du Bassin Parisien au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2012.
- HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013.
- HOHENBERG Paul M., HOLLEN LEES Lynn, *La formation de l'Europe urbaine (1000-1950)*, Paris, PUF, 1992.
- HONTEBEYRIE Juliette, *Le génie du lieu, ou comment des familles s'inscrivent dans l'espace urbain sociohistorique d'une rue (1860-1950)*, Thèse de doctorat sous la direction de Christian BAUDELLOT, Paris, EHESS, 2005.
- HONTEBEYRIE Juliette, « La famille avant la ville, ou comment se perpétuer dans un espace urbain en construction », *Annales de démographie historique*, 2009, 1, 117, pp. 213-247.
- HOUILLON Vincent, THOMSIN Laurence, « Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens », *Espace, populations, sociétés*, 2001-1-2, pp. 195-200.
- HUBSCHER Roland H., *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIX^e siècle à 1914*, 2 v., Arras, Mémoire de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1979.
- INDOVINA Francesco, « La città diffusa : cos'è e come si governa », in INDOVINA Francesco (dir.), *Territorio. Innovazione. Economia. Pianificazione. Politiche. Vent'anni di ricerca al DAEST*, Venezia, IUAV, pp. 47-59.
- INDOVINA Francesco, MATASSONI Franca, SAVINO Michelangelo, SERVINI Michele, TORRES Marco, VETTORETTO Luciano, *La città diffusa*, Venezia, DAEST - IUAV, 1990.
- ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA - OSSERVATORIO DI ECONOMIA AGRARIA PER LE TRE VENEZIE, *Monografie di famiglia agricole. X. Coloni mezzadri della Marca Trevigiana*, Roma, Tipografia operaia, 1935.
- ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA, *Monografie di famiglie agricole. XIII. Salariati fissi della bassa pianura lombarda*, Roma, Tipografia Operaia Romana, 1937.
- JANSSENS Angelique, *Family and Social Change: The Household as a Process in an Industrializing Community*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JEAN Yves, Rieutort Laurent (dir.), *Les espaces ruraux en France*, Malakoff, Armand Colin, 2018.
- JESSENNE Jean-Pierre, *Pouvoir au village et révolution. Artois, 1760-1848*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987.
- JESSENNE Jean-Pierre, « Rapporti di dipendenza, comunità di villaggio e « citoyenneté » nella Francia del Nord », in Burstin Haim, *Rivoluzione francese. La forza delle idee e la forza delle cose*, Milano, Guerni e associati, 1990, pp. 141-166.
- JESSENNE Jean-Pierre, « La recomposition des différenciations sociales dans la France rurale du Nord-Ouest par-delà la Révolution », in ANTOINE Annie (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, PUR, 1999, pp. 21-44.
- JESSENNE Jean-Pierre, *Les campagnes françaises entre mythe et histoire. XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2006.

JESSENNE Jean-Pierre, ROSSELLE Dominique, «L'histoire rurale de la France du Nord de la fin du Moyen Âge au XX^e siècle», *Revue du Nord*, 375-376, 2, 2008, pp. 303-333.

JESSENNE Jean-Pierre, «Figures de l'agencement territorial entre villes et campagnes de la Picardie aux Flandre (ca 1760-1860), in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 37-55.

JUILLARD Etienne, «L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale», *Études rurales*, 1, 1961, pp. 18-33.

JUILLARD Étienne, «Urbanisation des campagnes», *Études rurales*, 49-50, 1973, pp. 5-9.

KARNOOOUH Claude, «La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain», *Études rurales*, 52, 1973, pp. 24-56.

KARNOOOUH Claude, LAMARCHE Hugues, ROGERS Susan Carol, *Paysans, femmes et citoyens. Lutttes pour le pouvoir dans un village lorrain*, Le Paradou, Actes Sud, 1980.

KASDI Mohamed, TERRIER Didier, «Un processus continu de développement industriel ; le textile dans la région lilloise (1770-1820)», *Annales historiques de la Révolution française*, 2, 2008, pp. 121-15.

KAYSER Bernard, *Campagnes et villes de la Côte d'Azur. Essai sur les conséquences du développement urbain*, Monaco, Rocher, 1958.

KAYSER Bernard, *Renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1989.

KENT Francis William, *Household and Lineage in Renaissance Florence. The Family Life of the Caponni, Ginori and Rucellai*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

KERTZER David I., *Family Life in Central Italy, 1880-1910. Sharecropping, Wage Labor and Coresidence*, Rutgers University Press, New Brunswick - New Jersey, 1984.

KHORASANI ZADEH Hessam, « De la parenté au paysage. La généalogie des *famiglie appoderate* comme outil d'analyse territoriale (Vénétie centrale et Flandre intérieure française, ca 1850-2020) », in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 123-151.

KLAPISCH Christiane, *Les Toscans et leurs familles. Une analyse du catasto florentin de 1427*, Paris, FNSP, 1978.

KLAPISCH Christiane, DEMONET Michel, « A uno pane e uno vino. La famille rurale en Toscane », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 4-5, 1972, pp. 873-901.

LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural*, Paris, Fayard, 2006.

LAMAISON Pierre, «La diversité des modes de transmission : une géographie tenace», *Études rurales*, 110-112, 1988, pp. 119-175.

LANARO Silvio, « Genealogia di un modello » in Lanaro Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984.

LANARO Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984.

LANZANI Arturo, *Il territorio al plurale. Interpretazioni geografiche e temi di progettazione territoriale in alcuni contesti locali*, Milano, FrancoAngeli, 1991.

LANZANI Arturo, BOERI Stefano, « Gli orizzonti della città diffusa », *Casabella*, 588, 1992.

LANZANI Arturo, « Una nota introduttiva sull'evoluzione degli assetti insediativi italiani », *Quaderni del dottorato di Urbanistica*, 1, Venezia, 2001.

LANZANI Arturo, *Paesaggi Italiani*, Roma, Meltemi, 2003.

LANZANI Arturo, PASQUI Gabriele, *L'Italia al futuro, Città e paesaggi, economie e società*, Milano, FrancoAngeli, 2011.

LANZANI Arturo, *Cultura e progetto del territorio e della città. Una introduzione*, Milano, FrancoAngeli, 2020.

LASLETT Peter, *The World We Have Lost: England Before the Industrial Age*, London, Charles Scribner's Sons, 1965.

LASLETT Peter, WALL Richard (dir.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

LECAT Paul, *De la campagne à la ville. Urbanisation et socialisation du quartier de la Réunion entre Charonne et Paris (1846-1880)*, Mémoire de master sous la direction de Annie FOURCAUT et Charlotte VORMS, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013.

LE CORBUSIER, *Sur les 4 routes. L'automobile, l'avion, le chemin de fer, le bateau : comment aménager notre territoire*, Paris, Fondation Le Corbusier - Denoël, 1970 [1941].

LE GLÉAU Jean-Pierre, PUMAIN Denise, SAINT-JULIEN Thérèse, « Villes d'Europe : à chaque pays sa définition », *Économie et statistique*, 294-295, 1999, pp. 9-23.

LE MÉE René, « Les villes en France et leur population de 1806 à 1851 », *Annales de démographie historique*, 1989, pp. 321-393.

LE MÉE René, « Population agglomérée, population éparse au début du XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1971, pp. 455-510.

LE MÉE René, *Dénombrements, espaces et sociétés*, Paris, Société de démographie historique, 1999

LE PLAY Frédéric, *Les ouvriers européens*, Paris, Société d'économie sociale, 1862.

LE PLAY Frédéric, *L'Organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Tours, Alfred Mame et fils, 1871.

LE ROY LADURIE Emmanuel, « Système de la coutume. Structures familiales et coutumes d'héritage en France au XVI^e siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27, 4-5, 1972, pp. 825-846.

LEFEBVRE Georges, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Paris, Armand Colin, 1972 [1924].

LEFEBVRE Henri, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.

LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.

LÉGER Jean-Michel, MARIOLLE Béatrice (dir.), *Densifier/Dédensifier. Penser les campagnes urbaines*, Marseille, Paranthèse, 2018.

LEPETIT Bernard, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988.

LETHUILLIER Jean-Pierre, «Du laboureur au cultivateur : réflexions sur un changement de mot», in ANTOINE Annie (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, PUR, 1999, pp. 17-20.

LEVEQUE LAMOTTE Isabelle, *Transmission et sentiments : les relations familiales en Dordogne, 1780-1839*, Bern - Berlin - Bruxelles - New York - Oxford - Warszawa - Wien, Peter Lang, 2019.

LEVI Carlo, *Il futuro ha un cuore antico. Viaggio nell'Unione Sovietica*, Torino, Einaudi, 1956.

LÉVY Jacques, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999.

LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2013.

LORCIN Marie Thérèse, *Vivre et mourir en Lyonnais à la fin du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1981.

LORENZETTI Luigi, *Économie et migrations au XIX^e siècle : les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Bern - Berlin - Bruxelles - Frankfurt - New York, Wien, Peter Lang, 1999.

LORENZETTI Luigi, *Destini periferici, Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine, Forum, 2010.

LORENZETTI Luigi, « Des systèmes aux pratiques. Famille, rapports familiaux et organisation domestique dans les Alpes italiennes (XVI^e-XIX^e siècles) », in DEROUET Bernard, LORENZETTI Luigi, MATHIEU Jon (dir.), *Pratiques familiales et sociétés de montagne, XVI^e-XX^e siècles*, Basel, Schwabe, 2010, pp. 151-172.

LORENZETTI Luigi, « Notes sur les pratiques spatiales de la ruralité et de l'urbanité dans le monde alpin (XVIII^e-XXI^e siècle) », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte - Revue Suisse d'histoire - Rivista storica svizzera*, 71-1, 2021, pp. 111-124.

LORENZETTI Luigi, DECORZANT Yann, HEAD-KÖNIG Anne-Lise (dir.), *Relire l'altitude : la terre et ses usages, Suisse et espaces avoisinants, XII^e-XXI^e siècles*, Neuchâtel, Alphil - Presses universitaires suisses, 2019.

LORENZETTI Luigi, NEVEN Muriel, «Démographie, famille et reproduction familiale : un dialogue en évolution», *Annales de Démographie Historique*, 2, 2000, pp. 83-100.

LUNA Pablo, MIGNEMI Niccolò (dir.), *Prédaterus et résistants. Appropriation et réappropriation de la terre et des ressources naturelles (16^e-20^e siècles)*, Paris, Syllepse, 2017.

LUTHER VIRET Jérôme, *Le sol et le sang. La famille et la reproduction sociale en France du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Paris, CNRS, 2014.

MACFARLANE Alan, *The Origins of English Individualism. The Family, Property and Social Transition*, Oxford, Blackwell, 1978.

- MARINELLI Olinto, *Atlante dei tipi geografici*, Firenze, IGM, 1949.
- MARINO Berengo, *L'agricoltura veneta dalla caduta della Repubblica all'Unità*, Milano, Banca Commerciale Italiana, 1963.
- MARGADANT Ted W., *Urbain Rivalries in the French Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1992.
- MAROT Sébastien (dir.), *Taking the Country's Side. Agriculture and Architecture*, Lisbon - Barcelona, Lisbon Architecture Triennale - The Poetics of Reason - Poligrafa, 2019.
- MASIA Luca, *San Benedetto, « Un lungo sorso di freschezza. Sessant'anni di cultura dell'innovazione e rispetto per l'ambiente »*, Milano, Mondadori, 2016.
- MATASSONI Franca, SAVINO Michelangelo, « Alle radici della città diffusa: l'indifferenza localizzativa e la pianificazione mancata », in INDOVINA Francesco, MATASSONI Franca, SAVINO Michelangelo, SERNINI Michele, TORRES Marco, VETTORETTO Luciano, *La città diffusa*, Venezia, IUAV - DAEST, pp. 99-139.
- MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.
- MEDICK Hans, « The Proto-Industrial Family Economy: The Structural Function of Household and Family during the Transition from Peasant Society to Industrial Capitalism », *Social History*, 1976, 3, pp. 291-315.
- MENDELS Franklin, « Des industries rurales à la protoindustrialisation : historique d'un changement de perspective », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39, 5, 1984, pp. 977-1008.
- MENDELS Franklin, « Les temps de l'industrie et les temps de l'agriculture. Logique d'une analyse régionale de la protoindustrialisation », *Revue du Nord*, 63, 248, 1981, pp. 21-33.
- MENDRAS Henri, *La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967.
- MENDRAS Henri, *L'Europe des Européens*, Paris, Gallimard, 1997.
- MENEGHELLO Luigi, *Libera nos a Malo*, Milano, Feltrinelli, 1963.
- MENEGHELLO Luigi, *Pomo pero*, Milano, Rizzoli, 1974.
- MORASSI Luciana, « Strutture familiari in un comune dell'Italia settentrionale alla fine del secolo XIX », *Genus*, 1-2, 1979, pp. 197-217.
- MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Ile-de-France, l'ascension d'un patronat agricole (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1994.
- MOULIN Annie, *Les Paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988.
- MUNARIN Stefano, TOSI Maria Chiara, *Tracce di città. Esplorazioni di un territorio abitato: l'area veneta*, Milano, FrancoAngeli, 2002.
- MUNARIN Stefano, TOSI Maria Chiara, « La città diffusa. Discutendo di un classico contemporaneo », in FREGOLENT Laura, SAVINO Michelangelo (dir.), *Economia, società, territorio. Riflettendo con Francesco Indodiva*, Milano, FrancoAngeli, 2013, pp. 153-163.

MUNARIN Stefano, TOSI Maria Chiara, *Welfare Space: On the Role of Welfare State Policies in the Construction of the Contemporary City*, Trento, Listlab, 2016.

NORDMAN Daniel et OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic (dir.) avec la collaboration de GIMENO Roberto et LACLAU Alexandra, *Atlas de la Révolution française. v. 4 : Le territoire I. Réalités et représentations*, Paris, EHESS, 1990.

NORDMAN Daniel et OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic (dir.) avec la collaboration de LACLAU Alexandra, *Atlas de la Révolution française. v. 5 : Le territoire II. Les limites administratives*, Paris, EHESS, 1990.

OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*, Paris, EHESS, 1992.

PACI Michele, *La struttura sociale italiana*, Bologna, Il Mulino, 1982.

PAGANO Giuseppe, « La campagna. Area veneta », in ROMANO Ruggiero, VIVANTI Corrado (dir.), *Storia d'Italia*, v. 6, Torino, Einaudi, 1976, p. 558.

PELLEGRINI Paola, « Pipes and Sponges: The Implicit Project for the Construction of the Central Veneto Area », in VIGANÒ Paola, SECCHI Bernardo, FABIAN Lorenzo (dir.), *Water and Asphalt. The Project of Isotropy*, Zurich, Park Books, 2016, pp. 45-57.

PELLEGRINI Paola, « Tubi e spugne. Il progetto implicito di costruzione dell'area centrale veneta », in FABIAN Lorenzo, PELLEGRINI Paola (dir.), *On mobility 2. Riconcettualizzazione della mobilità nella città diffusa*, Padova, Marsilio, 2012, pp. 29-43.

PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines. De l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, 1997.

PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999.

PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005.

PICCINATO Giorgio (dir.), *Processi di urbanizzazione diffusa nel Veneto*, recherche MPI-CNR, 1982.

PINCHEMEL Philippe, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957.

PINGAUD Marie-Claude, *Faire ses partages. Terres et parentèles dans le Perche. XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2006.

PINOL Jean-Luc (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, 2 v., Paris, Seuil, 2003.

PITTE Jean-Robert, *Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2012.

PITTERI Mauro, *Mestrina. Proprietà, conduzione, colture nella prima metà del secolo XVI*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche - Canova, 1994.

PONI Carlo, « Family and Podere in Emilia Romagna », *Journal of Italian History*, 2, 1978, pp. 201-234.

- POULOT Monique, « Les relations villes-campagnes : quelles recompositions ? », in YVES Jean, RIEUTORT Laurent (dir.), *Les espaces ruraux en France*, Malakoff, Armand Colin, 2018.
- POUSSOU Jean Pierre, « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, économie et société*, 21, 2002, pp. 97-108.
- POWELSON John P., *Centuries of Economic Endeavor: Parallel Paths in Japan and Europe and their contrast with the Third World*, Michigan, University of Michigan Press, 1994.
- RAMBAUD Placide, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil, 1969.
- RAPPO Lucas, *Parenté, proximité spatiale et liens sociaux de l'Ancien Régime à la Suisse moderne. Le cas de Corsier-sur-Vevey de 1700 à 1840*, Thèse de doctorat sous la direction de Sandro GUZZI-HEEB, Université de Lausanne, 2021.
- ROWNTREE Benjamin Seebohm, *Land and labour. Lessons from Belgium*, London, Macmillan, 1910.
- RENAUD Bénédicte, « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne », *In Situ*, 30, 2016.
- REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », préface à LEVI Giovanni, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, pp. I-XXXIII.
- REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996.
- REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction sociale », in REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996, pp. 15-36.
- ROBERT Sandrine, « Penser la résilience morphologique des formes du paysage », in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 27-35.
- ROBERT Sandrine, *La résilience : un cadre pour penser la persistance et le changement dans les formes du paysage*, Londres, ISTE, 2021.
- ROMANO Ruggiero, *Tra due crisi: l'Italia del Rinascimento*, Einaudi, Torino, 1971.
- RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990.
- RONCHI Vittorio, *Inchiesta sulla Piccola Proprietà Coltivatrice nel Dopoguerra. Tre Venezie*, Roma, Istituto Nazionale di Economia Agraria, 1936.
- ROSENSTIEHL Augustin (dir.), *Capitale agricole. Chantiers pour une ville cultivée*, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019.
- ROSENAL Paul-André, « Construire le 'macro' par le 'micro' : Fredrick Barth et la microsotria », in REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996, pp. 141-159.
- ROSENAL Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

- ROSSI Massimo (dir.), *Kiergskarte (1798-1805). Il ducato di Venezia nella carta di Anton Van Zach / Das Herzogtum Venedig auf der Karte Antons Von Zach*, Treviso - Pieve di Soligo, Fondazione Benetton Studi Ricerche - Grafiche V. Bernardi, 2005.
- ROVERATO Giorgio, « Le terza regione industriale », in LANARO Silvio (dir.), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Il Veneto*, Torino, Einaudi, 1984.
- ROVERATO Giorgio, *L'industria nel Veneto: storia economica di un « caso » regionale*, Padova, Esedra, 2009
- SAMONÀ Giuseppe, *Provincia autonoma del Trentino, Piano Urbanistico del Trentino*, Padova, Marsilio, 1968.
- SANDERUS Antonius (SANDERS Antoon), *Flandria illustrata*, Amsterdam, Blaeu - Joan en Cornelis, 1641-1644.
- SARTORE Mariano, « Forme e processi di urbanizzazione diffusa. Un'analisi della morfologia insediativa in un'area rurale del Veneto centrale », *Archivio di studi urbani e regionali*, 32, 1988, pp. 165-218.
- SAVINO Michelangelo (dir.), *Governare il territorio in Veneto*, Padova, CLEUP, 2017.
- SCAPIN Virgilio, *I magnasoéte. I mangiatori di civette*, Verona, Bertani, 1976.
- SCARPA Giorgio, *L'agricoltura del Veneto nella prima metà del XIX secolo. L'utilizzazione del suolo*, Torino, ILTE, 1963.
- SEBEAN David W., *Kinship in Neckarhausern, 1700-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- SECCHI Bernardo, « Veneto et Friuli Venezia Giulia », in CLEMENTI Alessandro, DEMATTEIS Giuseppe, PALERMO Pier Carlo (dir.), *Le forme del territorio italiano*, v. 2, Bari, Laterza, 1998, v. 2, pp. 134-135.
- SECCHI Bernardo, *Un progetto per l'urbanistica*, Torino, Einaudi, 1989.
- SECCHI Bernardo, *La città del ventunesimo secolo*, Roma - Bari, Laterza, 2005.
- SECCHI Bernardo, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèse, 2006.
- SECCHI Bernardo, VIGANÒ Paola, *La ville poreuse : un projet pour le grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*, Genève, Metispresses, 2011.
- SECCHI Bernardo, VIGANÒ Paola, « Isotropia e porosità : progetti manifesto », in Secchi Bernardo, *Il futuro si costruisce giorno per giorno. Riflessioni su spazio, società e progetto*, Roma, Donzelli, 2015, pp. 127-131.
- SEGALEN Martine, « The family cycle and household structure: five generations in a French village », *Journal of Family History*, 2-3, 1977, pp. 223-236.
- SEGALEN Martine, « Cycles de la vie familiale et transmission du patrimoine en Bretagne. Analyse d'un cas », *Ethnologie française*, VIII, 4, 1978, pp. 271-278.
- SEGALEN Martine, « L'usage de la généalogie dans une recherche sur les structures de l'alliance dans le Pays bigouden sud », *Annales de Démographie Historique*, 1984, pp. 71-78.
- SEGALEN Martine, *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud, 1720-1980*, Paris, PUF, 1985.

- SEGALEN Martine, «Structures familiales», in Dupâquier Jacques (dir.), *Histoire de la population française, v. 3 : de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988, pp. 405-423.
- SELMIN Francesco (dir.), *Atlante storico della bassa padovana. L'Ottocento*, Cierre, Sommacampagna, 2013.
- SERENI Emilio, *Capitalismo nelle campagne (1860-1900)*, Einaudi, Torino, 1947.
- SERENI Emilio, *Storia del paesaggio agrario italiano*, Bari, Laterza, 2017 [1961].
- SERENI Emilio, *Histoire du paysage rural italien*, Paris, Juillard, 1964.
- SERNINI Michele, «Appunti di ricerca intorno all'urbanoide in sviluppo tra le città di Padova, Venezia-Mestre e Treviso», in INDOVINA Francesco, MATASSONI Franca, SAVINO Michelangelo, SERNINI Michele, TORRES Marco, VETTORETTO Luciano, *La città diffusa*, IUAV - DAEST, Venezia, pp. 45-64
- SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1964.
- SION Jules, *Les paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin Normand, vallée de La Seine : étude géographique*, Paris, Armand Colin, 1909.
- SMETS Marcel, «La Belgique ou la banlieue radieuse», *Paysage d'architecture* (catalogue d'exposition), Bruxelles, Fondation de l'architecture, 1986.
- SOJA Edward, *Postmodern geographies. The reassertation of space in critical social theory*, London, Verso Press, 1989.
- TEMPESTA Tiziano, «Effetti della normativa regionale e nazionale sulle dinamiche edilizie nelle aree rurali del Veneto», in FRANCESCHETTI Giorgio, TEMPESTA Tiziano (dir.), *La pianificazione del territorio rurale del Veneto negli anni Ottanta*, Unipress, Padova, 1993, pp. 11-81.
- TENEUR VAN DAELE Monique, *La maison rurale en Flandre*, Paris, La porte verte, 1982.
- TERRIER Didier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambresis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996.
- THIBOR Fernand, *Les familles souches de la vallée de la Colpach, 1766-1890*, Luxembourg, Imprimerie centrale, 1996.
- TODD Emmanuel, *L'origine des systèmes familiaux, v. 1 : L'Eurasie*, Paris, Gallimard, 2011.
- TODD Emmanuel, *Seven peasant communities in pre-industrial Europe. A comparative study of French, Italian and Swedish rural parishes (18th and early 19th century)*, Thèse de doctorat, University of Cambridge.
- TORRE Angelo, *La produzione di località in età moderna e contemporanea*, Roma, Donzelli, 2011.
- TOSCO Carlo, *Il paesaggio come storia*, Bologna, Il Mulino, 2007.
- TOSCO Carlo, *Il paesaggio storico. Le fonti e i metodi di ricerca tra medioevo ed età moderna*, Roma - Bari, Laterza, 2009.

TOSI Maria Chiara (dir), *Di cosa parliamo quando parliamo di urbanistica*, Meltemi, Rome, 2006.

TOSI Maria Chiara, MUNARIN Stefano, PACCONI Daniele, *Governare le trasformazioni del territorio: strumenti, attori, procedure*, Ferrara, Stampa Trentini, 2005.

TOSI Maria Chiara, RENZONI Cristina, « Genealogies of the ecological issues in the Italian discourse on città diffusa », in GRULOUS Geoffrey, TOSI Maria Chiara, CROSAS Carles (dir.), *Designing territorial metabolism*, Barcelona - Brussels - Venice - Berlin, Jovis, 2018, pp. 71-85.

TOUBERT Pierre, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, Rome, École française de Rome, 1973.

TREVISAN Giovanna, *Proprietà e impresa nella campagna padovana all'inizio dell'Ottocento*, Università Ca' Foscari - Regione del Veneto, Venezia, 1980.

TREVISAN Giovanna, *Proprietà e impresa nella campagna veneziana all'inizio dell'Ottocento*, Università Ca' Foscari - Regione del Veneto, Venezia, 1983.

TURRI Eugenio, *Villa veneta. Agonia di una civiltà*, Verona, Bertani, 1977.

VALUSSI Pacifico, « Le piccole città nel nuovo ordinamento d'Italia », *Nuova Antologia*, VIII, 1968, pp. 545-559.

VAN DE WALLE Étienne, « Household dynamics in a Belgian village », *Journal of Family History*, 1, 1976, pp. 80-94.

VAN DER WOUDE Adrianus Maria, « Variations in the size and structure of the household in the United Provinces of the Netherlands in the seventeenth and eighteenth centuries », in LASLETT Peter, WALL Richard (dir.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, pp. 299-318.

VANDERVELDE Émile, *La propriété foncière en Belgique*, Paris, Schleicher Frères, 1900.

VANDERVELDE Émile, *L'exode rural et le retour aux champs*, Paris, Félix Alcan, 1903.

VANIER Martin, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Économica - Anthropos, 2010.

VANIER Martin, *Demain les territoires : capitalisme réticulaire et espace politique*, Paris, Hermann, 2015

VETTORETTO Luciano, « La geografia del terziario. L'ipotesi d'uso della fonte censuaria e primi risultati », in INDOVINA Francesco, MATASSONI Franca, SAVINO Michelangelo, SERNINI Michele, TORRES Marco, VETTORETTO Luciano, *La città diffusa*, IUAV - DAEST, Venezia, pp. 143-168.

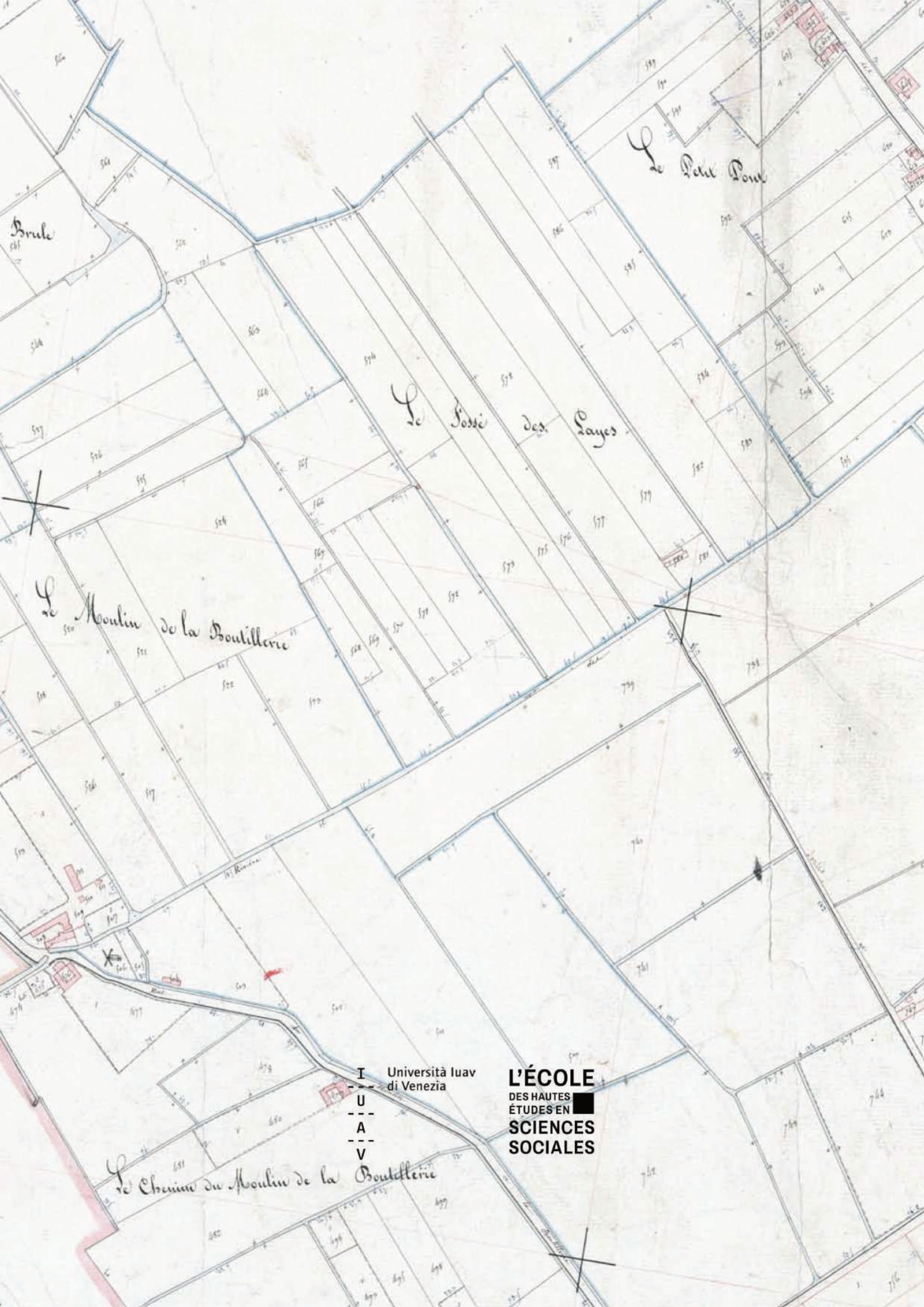
VETTORETTO Luciano, « Morfologie sociali territoriali », in CLEMENTI Alessandro, DEMATTEIS Giuseppe, PALERMO Pier Carlo (dir.), *Le forme del territorio italiano*, v. 2, 1998, pp. 617-635.

VERLEENE Sébastien, « Un urbanisme sur sols vivants? Esquisse d'une pensée du *soustritoire* à travers l'étude du Tournaisis rural en Belgique », in DE MARCHI Marta, KHORASANI ZADEH Hessam (dir.), *Territori post-rurali. Genealogie e prospettive / Territoires post-ruraux. Généalogies et perspectives*, Rome, Officina, 2020, pp. 57-73.

VIALLE Antoine, *Our common soils. West Lausanne Urbanization as Anthropogenesis: A Section through the Spaces and Times of Urban Soils*, Thèse de doctorat sous la direction de Paola VIGANÒ, EPFL, 2021.

VIGANÒ Paola, *La città elementare*, Milano, Skira, 1999.

- VIGANÒ Paola, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissances*, Genève, Metispresses, 2012.
- VIGANÒ Paola, SECCHI Bernardo, FABIAN Lorenzo (dir.), *Water and Asphalt. The Project of Isotropy*, Zurich, Park Books, 2016.
- VIGANÒ Paola, «The Horizontal Metropolis : A Radical Project», in VIGANÒ Paola, CAVALIERI Chiara, BARCELLONI CORTE Martina (dir.), *The Horizontal Metropolis Between Urbanism and Urbanization*, Berlin, Springer, 2018, pp. 1-9.
- VIGANÒ Paola, Pietropolli Tommaso, « Designing Horizontality », *The Planning Review*, 57, 2, 2021, p. 60-77.
- VIGANÒ Paola, « Palimpsest Metaphor: Figures and Spaces of the Contemporary Project », *Urban Planning*, 5, 2, 2020, pp. 161-171.
- VIGNERON Sylvain, *La Pierre et la terre. Le marché foncier et immobilier dans les dynamiques sociales du Nord de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2007.
- VILLANI Pasquale, «Gruppi sociali e classe dirigente all'indomani dell'unità», in ROMANO Ruggiero, VIVANTI Corrado (dir.) *Storia d'Italia, Annali, v. 1, Dal feudalesimo al capitalismo*, Torino, Einaudi, 1978, pp. 881-978.
- VIVIER Nadine, *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France. 1750-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- VORMS Charlotte, *Bâtisseurs de banlieue à Madrid. Le quartier de la Prosperidad (1860-1936)*, Paris, Creaphis, 2012.
- WALL Richard, « Does owning real property influence the form of the household? An exemple from rural West Flanders », in WALL Richard, LASLETT Peter, ROBIN Jean (dir.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- WALL Richard, LASLETT Peter, ROBIN Jean (dir.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale : 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983.
- WEIL Marc, *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisé*, Sprimont, Mardaga, 1999.
- WEIL Marc (dir.), *Les raisons institutionnelles de la périurbanisation*, Rapport de recherche, DRAST - PREDIT - PUCA, 2002.
- YVER Jean, «Les deux groupes de Coutumes du Nord (Première partie)», *Revue du Nord*, 35, 140, 1953, pp. 197-220.
- YVER Jean, «Les deux groupes de Coutumes du Nord (Deuxième partie)», *Revue du Nord*, 36, 141, 1954, pp. 5-36.
- YVER Jean, *Essai de géographie coutumière. Égalité entre les héritiers et exclusion des enfants dotés*, Paris, Sirey, 1966.
- ZINK Anne, *L'héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime*, Paris, EHESS, 1993.



Boule
565

Le Canal

Le Fosse des Lages

Le Moulin de la Boutillerie

Le Canal du Moulin de la Boutillerie

I Università luav
U di Venezia

I
U
A
V

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES